This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

3 3433 08246424 3

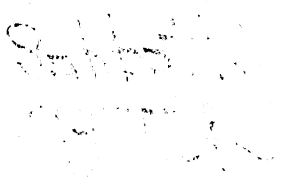

BTGS

DICTIONNAIRE

POUR L'INTELLIGENCE

DES AUTEURS CLASSIQUES,

GRECS ET LATINS,

TANT SACRÉS QUE PROFANES,

TOME VINGT-CINQUIEME.

DICTIONNAIRE

POUR L'INTELLIGENCE

DES AUTEURS CLASSIQUES,

GRECS ET LATINS,

TANT SACRÉS QUE PROFANES,

CONTENANT

LA GÉOGRAPHIE, L'HISTOIRE, LA FABLE,

ET LES ANTIQUITÉS.

DÉDIÉ

A MONSEIGNEUR

LE DUC DE CHOISEUL,

Par M. SABBATHIER, de l'Académie Étrusque de Cortone Professeur Émérite au Collège de Châlons-sur-Marne, & Secrétaire perpétuel de l'Académie de cette dernière Ville.

TOME VINGT-CINQUIEME.

ASTOR LIBRARY NEW-YORK.

A PARIS,

Chez DELALAIN, Libraire, rue de la Comédie Françoise.

M. DCC. LXXVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

AUTRES OUVRAGES

DU MÊME AUTEUR,

Qui ſe trouvent chez le même Libraire.

1.° Eſſai Hiſtorique-Critique ſur l'Origine de la Puiſſance temporelle des Papes; Ouvrage qui a remporté le Prix de l'Académie Royale de Pruſſe. Nouvelle édition.

2.° Le Manuel des Enfans, ou les Maximes des Vies des Hommes Illuſtres de Plutarque. 1. *Vol. in*-12.

3.° Recueil de Diſſertations ſur divers ſujets de l'Hiſtoire de France. 1. *Vol. in*-12.

4.° Les Mœurs, Coûtumes & Uſages des anciens Peuples. 3. *Vol. in*-12. & 1. *Vol. in*-4.°

5.° Les Exercices du Corps chez les Anciens. 2. *Vol. in*-12. & 2. *Vol. in*-8.°

6.° Recueil de Planches pour l'Intelligence de ce Dictionnaire. 1.°, 2.°, 3.°, 4.°, 5.°, 6.°, 7.° & 8.° Livraiſon.

DICTIONNAIRE

POUR L'INTELLIGENCE DES AUTEURS CLASSIQUES, GRECS ET LATINS, TANT SACRÉS QUE PROFANES,

CONTENANT

LA GÉOGRAPHIE, L'HISTOIRE, LA FABLE ET LES ANTIQUITÉS.

LE LE

LÉGION, *Legio*, (*a*) espèce de régiment, ou de corps, dont les armées Romaines étoient composées.

Les Romains, & leurs propres Auteurs en conviennent, n'étoient ni plus vigoureux & plus braves que les Gaulois, ni plus fins que les Carthaginois, ni plus instruits de l'art militaire que les Grecs. Leurs armées furent presque toujours inférieures en nombre à celles qu'ils ont vaincues; & mille fois ils ont démenti cette fausse maxime, que Mars se déclare toujours pour les gros bataillons. Ils ne durent des succès si brillans & si long-tems soutenus qu'à l'exactitude de leur discipline, & à l'avantage que leur donnoit sur leurs ennemis ce corps redoutable, composé d'enfans de la patrie tous animés du même esprit, assez nombreux pour se soutenir seul, sans être surchargé d'une multitude confuse & inutile, divisé

a) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XXV. p. 457. *& suiv.*

en autant de parties qu'il lui en falloit pour être souple & propre à prendre toutes sortes de formes, accoutumé à une prompte obéissance, endurci par les fatigues, dressé par les exercices à toutes les fonctions militaires, à marcher, à camper, à se battre avec feu & avec ordre, à ne se point débander dans la victoire, à se rallier dans la défaite, en un mot la Légion, cette ame des armées, nous osons même dire celle de la République & de l'Empire. En effet, chez les Romains, la Légion est née avec l'État, tous deux ont eu même durée de vigueur, mêmes résolutions, même vieillesse; & s'il semble que l'Empire ait survécu à la Légion, qu'on l'observe de près, on verra que cet Empire n'étoit plus que l'ombre de l'ancienne puissance, & que ses mouvemens ressembloient à ceux qu'un reste de ressort animal acheve quelquefois de produire dans un corps, après que l'ame en est séparée.

I.

Auteurs Anciens qui ont traité de la Légion.

Il ne nous en reste qu'un petit nombre qui aient écrit sur cette matière. Un fragment du sixième livre de Polybe est sans comparaison le morceau le plus précieux. Ce judicieux écrivain, élève de Philopœmen & maître de Scipion, nous a tracé un tableau raccourci, mais exact, de la milice Romaine dans le tems qu'elle fut le plus florissante. Les sentimens d'un homme si éclairé ont toujours eu force de loi dans l'Empire militaire, & il faut le suivre comme un guide infaillible pour l'état de la Légion, telle qu'elle étoit de son tems.

Hygin le Gromatique, qui, selon les apparences, vivoit sous Adrien, nous a laissé une description fort exacte du campement des armées. Elle est très-différente de celle de Polybe, parce que la milice avoit dans cet intervalle éprouvé de grands changemens. Les manuscrits de cet Auteur, défigurés jusqu'à être devenus inintelligibles, ont été réparés avec succès par d'habiles mains, & Schelius y a fait des notes excellentes.

Arrien, Gouverneur de Cappadoce sous Adrien, & qui réuniſſant l'art de combattre & celui de bien écrire par rapport à son siecle, mérita d'être appellé le nouveau Xénophon, a composé une tactique estimable que nous avons encore. Elle ne représente que l'ordonnance des Grecs; tout s'y rapporte à la Phalange, & non pas à la Légion; il y a seulement à la fin un morceau assez étendu, qui traite des exercices de la cavalerie Romaine. Mais, entre les ouvrages d'Arrien, il nous reste une piece d'un grand prix parce qu'elle est l'unique en ce genre qui se soit conservé jusqu'à nous; c'est un ordre d

marche & de bataille dreſſé par Adrien lui-même, & envoyé à Arrien, lorſque celui-ci ſe diſpoſoit à marcher contre les Alains.

Enfin, nous avons de Végèce un traité de l'art militaire en quatre livres. L'Auteur, ſelon l'opinion la plus probable, vivoit ſous Valentinien II. Le titre de ſon Ouvrage annonce qu'il l'a compoſé ſur les mémoires de Caton le Cenſeur, de Celſe, le même dont il nous reſte un traité de médecine, de Trajan, d'Adrien & de Frontin. De tous ces monumens, il ne s'eſt conſervé que les ſtratagèmes de Frontin, qui, ſelon les apparences, ſi nous les euſſions perdus, ſeroient bien moins à regretter que les quatre autres Auteurs que nous n'avons plus. Ce n'eſt qu'une collection aſſez informe de quelques ruſes de guerre, & ſouvent même un récit ſec & décharné de la conduite des Généraux; il y a peu de détail & d'inſtruction. Mais, quelle perte que celle des réflexions militaires de trois hommes tels que Caton l'Ancien, Trajan & Adrien!

Pour Végèce, il peut preſque autant nous tromper que nous inſtruire. Il confond ce qu'il trouve dans Caton avec ce que lui ont fourni Celſe, Trajan & Adrien, ſouvent même avec ce qui ſe pratiquoit dans ſon ſiecle. Il auroit pu, ſans groſſir ſon volume, donner plus détendue à chaque article, en retranchant les répétitions ſuperflues. Sa manière d'écrire ſe reſſent du déſordre & de la barbarie, qui de ſon tems avoit déjà altéré l'ancienne milice légionnaire. La belle traduction qu'en a donnée M. de Sigrais, corrige entre ces défauts ceux qu'un traducteur étoit en droit de réformer.

Nous ne diſons rien de Modeſtus, qui n'eſt qu'une copie groſſiere de quelques endroits de Végèce, quoique ſous un faux titre il ſoit dédié à l'Empereur Tacite, antérieur de plus d'un ſiecle à Valentinien II. Nous ne parlons point non plus des ouvrages militaires des Empereurs Maurice & Léon; ils ne diſent pas un mot de la Légion; & c'eſt une preuve que ce corps ne ſubſiſtoit plus, dès l'empire de Maurice. L'ouvrage de Conſtantin Porphyrogénete eſt encore plus étranger à notre ſujet.

Ce petit nombre d'Auteurs ne ſuffiroit pas à beaucoup près pour nous inſtruire à fond d'une ſi ample matière, ſi on n'y joignoit pas une lecture réfléchie non-ſeulement des Hiſtoriens Grecs & Latins qui ont traité quelques parties de l'hiſtoire Romaine, mais même des Orateurs, des Poëtes, des Philoſophes, des Géographes & des Grammairiens. On y rencontre des traits jettés au hazard, qui nous apprennent ſur la Légion des choſes qui ne ſe trouvent point ailleurs. Le Digeſte, les deux Codes, la No-

tice de l'Empire, les inſcriptions & les médailles ſont encore des ſources fécondes. Il n'y a pas juſqu'aux actes des Martyrs qui ne fourniſſent des Anecdotes militaires. Enfin, pour former ſur ce ſujet un corps complet de doctrine, il faut mettre à contribution preſque tous les Auteurs de la République & de l'Empire.

II.

De la nature de la Légion.

La Légion étoit un corps de citoyens, le plus conſidérable de la milice Romaine, compoſé d'infanterie & de cavalerie. La qualité de citoyens Romains que devoient avoir tous les ſoldats, faiſoit la principale différence de ce corps & des troupes auxiliaires; & les autres corps de milice, tels que la cohorte, le manipule, la centurie, n'étoient que des parties de la Légion, ſubordonnées les unes aux autres. Au-deſſus de la Légion il n'y avoit que l'armée, qui d'ordinaire contenoit pluſieurs Légions outre les troupes auxiliaires; mais, la Légion elle-même faiſoit une armée complete, qui ſans aucun ſecours étranger étoit autrefois, dit Végèce, en poſſeſſion de battre les ennemis les plus redoutables par leur multitude. Le nombre des ſoldats qui la compoſoient, fut différent ſuivant les tems.

III.

Du nom de la Légion.

Selon tous les Auteurs, la Légion tiroit ſa dénomination du mot *legere*, choiſir, parce qu'on ne choiſiſſoit pour la former que ceux qui avoient les qualités dont nous parlerons dans la ſuite. Il eſt bon de remarquer que ce nom, fameux chez les Romains comme celui de Phalange chez les Grecs, s'eſt ſouvent étendu juſqu'à ſignifier en général un corps de troupes, ou même un grand nombre, quel qu'il fût. C'eſt En ce ſens que la Vulgate, dans le livre des Rois & dans ceux des Paralipomènes, nomme pluſieurs fois les Légions de Céreth & de Phéleth; qu'au premier livre des Maccabées, les troupes d'Antiochus Eupator ſont appellées dans le Grec Phalanges & dans le Latin Légions, & que le mot Λεγέων en Grec & en Latin celui de *Legio*, ſe trouvent plus d'une fois dans les Évangéliſtes. Il ne faut donc pas conclure que la Légion ſoit plus ancienne que Rome, de ce que, ſans parler des Poëtes à qui on permet un uſage plus fréquent des termes figurés, Velleius Paterculus donne le nom de Légion aux troupes de Latinus qui aiderent Romulus à bâtir Rome; ni que Tite-Live ſe contrediſe de ce qu'il appelle l'armée de Tullus Hoſtilius *Romana Legio*, & qu'il y ſuppoſe enſuite pluſieurs Légions; ni que les Toſcans & les Sabins connuſſent cette ordonnance, de ce que le même Auteur appelle Légions, la

troupes de Porſena & celles des Sabins.

Les auteurs Latins ſe ſont encore ſervis de quelques autres termes pour déſigner les Légions. Le faux Hégéſippe, dans ſon Hiſtoire de la guerre des Juifs, les appelle *ordines*; *connexis ordinibus quinto & decimo*, pour dire la cinquième & la dixième Légion. Le mot *numeri* étoit employé pour *Legio* dès le tems de Tacite, & ce nom devint enſuite très-commun. Vopiſcus, dans la vie de l'empereur Probus, diſtingue par ce nom les corps des ſoldats légionnaires d'avec les troupes qui, campées ſur la frontière, ſervoient de barrière contre les incurſions des Barbares, & qu'on appelloit *milites limitanei*.

Les Grecs, jaloux de la pureté de leur langue, & qui ſe faiſoient ſcrupule d'y introduire des termes étrangers, ont donné lieu à bien des équivoques, par les diverſes manières dont ils ont exprimé la Légion. Non-ſeulement les divers Auteurs ont appliqué à la Légion différens noms qui ſignifioient dans leur langue une autre eſpèce de milice, mais ils ne s'accordent pas avec eux-mêmes, & on trouvera que le même Écrivain déſigne quelquefois par le même mot la Légion & la cohorte, & que celle-là y paroît tantôt ſous un nom, tantôt ſous un autre. C'eſt ce qui a plus d'une fois induit en erreur les traducteurs, ſur-tout ceux des Auteurs du bas-Empire. Trompés par la reſſemblance des termes, ils font paroître des Légions dans un tems où elles ne ſubſiſtoient plus. Nous trouvons huit noms différens, que les auteurs Grecs ont employés pour la Légion; les voici.

Στράτευμα, qui ſignifie proprement une armée.

Στρατόπεδον, qui veut dire un camp, quelquefois des troupes campées, ou mêmes des troupes en général.

Παράταξις, ordre de bataille, troupe rangéee en bataille.

Τάξις, ſe diſoit dans le même ſens que ſon compoſé; & de plus, dans la Tactique des Grecs, ce mot ſignifioit un corps particulier de cent vingt-huit hommes.

Τάγμα, étoit le mot générique pour déſigner un certain nombre de ſoldats formant un corps; c'eſt le nom le plus fréquent dans les Auteurs Grecs pour indiquer la Légion. Plutarque & Xiphilin expliquent le terme Latin *Legio* par τάγμα; cependant, ce mot n'eſt pas exempt d'équivoque. Zoſime l'emploie pour une cohorte d'infanterie, & même pour une compagnie de cavalerie.

Τέλος, qui dans la Tactique des Grecs déſigne un corps de deux mille quarante-huit hommes. Plutarque & Appien uſent ſouvent de ce mot pour dire la Légion.

Φάλαγξ, qui exprimoit l'or-

donnance propre des Grecs. Adrien, dans le projet de marche & de bataille qu'il adreſſe à Arrien, appelle ainſi la Légion.

Mais, le nom le plus extraordinaire que les Grecs aient donné à la Légion, eſt celui de τεῖχος, qui ſignifie un mur & quelquefois une place forte. On le trouve deux fois dans les fragmens de Dion Caſſius, recueillis par Fulvius Urſinus, & il y eſt employé de manière qu'on ne peut recourir à la métaphore. L'auteur appelle la quatrième Légion Scythique τὸ τέταρτον, τὸ Σκυθικὸν τεῖχος, & quelques lignes après, il répete le mot πολεμικώτατον τεῖχος On ſeroit tenté de corriger ce mot par celui de τέλος, ſi on ne liſoit dans Végèce que les Anciens ont donné le nom de mur à un corps d'infanterie. *Apud antiquos murus dicebatur pedeſtris exercitus.*

Nous ne parlons point du mot *thema*, que les anciennes gloſes expliquent pourtant par *Legio*; mais, Conſtantin Porphyrogénete, dans l'ouvrage qu'il a fait ſous ce titre, περὶ θεμάτων, nous apprend que ce mot ne fut en uſage que depuis Héraclius, pour ſignifier les troupes attachées à une province de l'Empire, & fixées ſur une frontière; ce qui fit donner à ces provinces mêmes le nom de θέματα. Or, du tems d'Héraclius, il n'y avoit plus de Légions.

IV.

De l'origine de la Légion.

Il eſt remarquable que les deux Hiſtoriens qui nous donnent le plus de lumières ſur les commencemens de Rome, Tite-Live & Denys d'Halicarnaſſe, ne parlent point de l'établiſſement de la Légion. Tite-Live la ſuppoſe déjà formée dans la guerre contre les Antemnates, qui ſe fit avant celle des Sabins, quatre ans après la fondation de Rome. C'eſt la première fois qu'il nomme la Légion. Mais, Varron dit expreſſément que Romulus inſtitua la Légion, & qu'il la compoſa de trois mille hommes, prenant mille hommes dans chaque tribu. Plutarque nous donne plus de détail; il raconte que Romulus, ayant appris que ſon frere étoit entre les mains de Numitor, & qu'il étoit menacé de perdre la vie, accourut à ſon ſecours avec une groſſe troupe diviſée en centuries; qu'à la tête de chaque centurie marchoit un homme qui portoit au bout d'une pique une poignée de foin, ce que les Latins appellent *manipulus*, & que delà ce mot eſt paſſé dans l'uſage militaire. Ce fut-là comme le premier germe de la Légion. L'Auteur fait enſuite l'hiſtoire de la fondation de Rome, & auſſi-tôt après il ajoute que dès que la ville fut bâtie, la première choſe que fit Romulus fut de diviſer en pluſieurs corps de troupes ceux qui étoient en âge

de porter les armes ; qu'il mit dans chacun trois mille fantaſſins & trois cens cavaliers, & que ce corps s'appella Légion, parce qu'on avoit choiſi les plus capables du ſervice militaire. Ainſi, ſelon Plutarque, la Légion fut la premiere inſtitution de Romulus ; il ne parle des tribus Romaines qu'après la guerre des Sabins, qui ne ſe termina que la ſeptième année de Rome. Tite-Live paroit être du même ſentiment ſur l'époque des tribus.

Ici Varron & Plutarque ſemblent être en contradiction. Le premier ſuppoſe les tribus antérieures à la Légion, puiſqu'il dit que Romulus, pour former la Légion, tira mille hommes de chaque tribu. L'autre fait naître la Légion avant l'enlevement des Sabines, & ne ſemble placer l'établiſſement des tribus qu'après les guerres dont cet enlévement fut la cauſe. Et ce qui confirme la dernière partie de ce ſentiment, c'eſt qu'une des trois tribus portoit le nom de Tatius, roi des Sabins, qui par le traité de paix partagea la Couronne avec Romulus. Cependant, Denys d'Halicarnaſſe ſemble s'en tenir à l'autorité de Varron, qui met avant la guerre des Sabins le commencement des curies, & par conſéquent des tribus Romaines, dont les curies étoient une diviſion. Mais, ce paſſage même de Denys d'Halicarnaſſe, l'Auteur le plus exact qui nous reſte ſur les premiers ſiecles de Rome, nous aide à ſortir de cet embarras.

Nous croyons que Romulus, après avoir bâti Rome, ſongea d'abord à régler le civil & le militaire ; qu'il établit les tribus & les curies ; qu'il en tira de quoi compoſer ſa Légion ; qu'après avoir donné à ſon État naiſſant une aſſiette ferme & ſolide, il penſa à le rendre durable en procurant des mariages à ſes ſujets ; qu'après les guerres cauſées par l'enlévement des filles des Sabins, ayant partagé ſa puiſſance avec Tatius, il donna les noms de *Ramnenſes*, de *Titienſes* & de *Luceres* aux tribus qui ſe trouverent augmentées par la jonction des Sabins. Cette explication concilie tout. La milice de Romulus aura été formée, comme il eſt vraiſemblable, avant les guerres qu'il s'attendoit bien à ſoutenir ; il ſera vrai, comme le dit Varron, que Romulus inſtitua ſa Légion en tirant mille hommes de chaque tribu. Plutarque aura raiſon de montrer la Légion établie avant la guerre des Sabins, il ne contredira pas Varron, en rapportant après cette guerre les noms qui furent donnés aux tribus ; & le récit de Denys d'Halicarnaſſe ne forme plus aucune difficulté.

Ce dernier Auteur nous fournit encore la raiſon qui, ſelon toute apparence, détermina Romulus à fixer le nombre des ſoldats de ſa Légion à trois mille fantaſſins & trois cens cavaliers. Il dit, en deux

endroits, qu'après le combat que l'ambition de posséder un si petit Royaume excita entre les deux freres, la colonie, auparavant beaucoup plus nombreuse, se trouva réduite à trois mille hommes de pied & trois cens cavaliers; d'où l'on peut conjecturer que d'abord Romulus, quoiqu'il eût en peu de tems augmenté ce nombre, en ouvrant un asyle où se réfugierent quantité de vagabons venus des païs voisins, ne voulut cependant donner des armes qu'à ceux qui l'avoient suivi dès le commencement, & dont il connoissoit la valeur & l'attachement à sa personne, & qu'il ne forma d'abord qu'une Légion. Rien n'empêche de croire que cette Légion lui fut seule suffisante pour vaincre les Céniniens, les Antemnates, les Crustuminiens; & Tite-Live semble le dire à l'occasion des Antemnates. *Raptim & ad hos Romana Legio ducta.* Mais, il falloit de plus grandes forces pour tenir tête aux Sabins, nation puissante & aguerrie, qui armoit vingt-cinq mille hommes d'infanterie & mille chevaux. Romulus mit donc alors sur pied plusieurs Légions, & Denys d'Halicarnasse lui donne dans cette guerre une armée à peu près égale à celle des ennemis. Les peuples, déjà vaincus & incorporés à l'État Romain, dont ils devenoient colonies en même tems que sujets, & plusieurs villes qui, à l'exemple de Médullie, se donnerent à Romulus, sans compter une grande multitude de braves, que la réputation des Romains attira de toutes parts, fournissoient abondamment de quoi augmenter le nombre des Légions. Telle fut l'origine de la Légion Romaine.

V.

De la durée de la Légion.

Il n'est pas aisé de marquer précisément combien elle a duré, & dans quel tems elle a fini. Ce corps, long-tems sain & vigoureux, ne se détruisit que peu à peu par des dépérissemens d'abord insensibles; & il parut quelquefois se rajeunir & reprendre de nouvelles forces, lorsqu'il étoit près de finir. Nous trouvons dans l'histoire de la Légion, quatre époques principales où cette milice éprouva des changemens qui durent en altérer la constitution.

Première époque.

C. Marius, aussi ambitieux que grand capitaine, qui de la plus basse naissance s'éleva jusqu'au faîte des honneurs, ennemi de la Noblesse, qu'il méprisoit parce qu'il en étoit méprisé, introduisit dans les Légions les derniers du peuple, les plus misérables, qu'on appelloit *Capite censi.* Jusqu'à son premier Consulat, qui fut l'an 646, Rome n'avoit employé pour soldats que les citoyens des cinq premières classes, qui avoient quelque fortune. Elle regardoit leur bien comme un

gage & une caution de leur fidélité & de leur attachement à l'État où ils vivoient heureux. Elle excluoit du service ces gens qui n'ont rien à perdre, & qui mettent tout en trafic jusqu'à l'honneur. C. Marius, l'idole de cette populace à qui il devoit son élévation, la crut propre à seconder ses vues; il se l'attacha encore davantage en lui mettant les armes à la main, & par-là il avilit le métier des armes, il fit tomber en rôture la milice légionnaire; elle devint séditieuse, portée au meurtre & au pillage, digne instrument des guerres civiles, dont le destin de Rome faisoit sourdement les préparatifs; elle dégénéra tout-à-fait de ces anciens soldats, dont Tite-Live dit qu'ils n'étoient pas aguerris jusqu'à verser le sang de leurs freres; qu'ils ne sçavoient encore faire la guerre qu'aux étrangers, & que le dernier excès de leur colère n'alloit qu'à se séparer de leurs concitoyens. Il faut pourtant convenir que ces Légions, dégradées de leur ancienne noblesse, conserverent encore long-tems toute leur réputation. Ce ne fut qu'une première atteinte qui n'amollit pas leur courage, mais qui relâcha les liens qui les tenoient attachées à la République.

Seconde époque.

Le second changement considérable arriva sous l'Empire d'Auguste. Dans les premiers tems de la République, lorsque le théatre de la guerre n'étoit qu'à peu de distance de Rome, à la fin de chaque campagne l'armée revenoit à la ville, elle étoit aussi-tôt licenciée, & l'année suivante on en levoit une autre. Chaque année voyoit de nouvelles Légions sans voir de nouveaux soldats; tous les citoyens étoient soldats; la guerre étoit le métier des Romains; il ne leur étoit pas permis d'exercer aucun art méchanique, ni de revendre aucune marchandise, suivant Denys d'Halicarnasse. Dans la suite, lorsque les conquêtes s'éloignoient du centre, comme les guerres devenoient plus longues & plus importantes, & qu'il falloit même pendant l'hiver garder des places, couvrir des provinces, conserver les avantages de la campagne précédente & tenir l'ennemi en échec, les armées ne revenoient plus à Rome pour y passer l'hiver; les mêmes Légions servoient tant que duroit la guerre; on réparoit les pertes que faisoient les armées, en recrutant les premières Légions, & en en y ajoutant de nouvelles, quand les premières ne suffisoient pas. Tel fut l'état des troupes jusqu'au tems où Auguste, après la bataille d'Actium, se vit seul possesseur de l'Empire.

Ce fut alors que suivant la politique de Mécène, ce Prince établit une milice permanente. Voici les avis que Dion Cas-

sius met dans la bouche de ce courtisan. « Il me semble à propos, dit-il à Auguste, d'entretenir dans chaque province, selon le besoin des affaires, tantôt plus, tantôt moins de troupes, composées de citoyens, de sujets & d'alliés, & que ces troupes ne quittent point les armes; que les soldats soient attachés par état au métier de la guerre; qu'ils établissent leurs quartiers-d'hiver dans les lieux les plus commodes, & que le terme de leur service soit marqué à un âge qui leur laisse encore quelque tems en deçà de la vieillesse. Éloignés comme nous le sommes des extrêmités de l'Empire, & environnés de toutes parts de nations ennemies, il ne seroit plus tems de courir au secours, quand la frontière seroit attaquée; & si nous permettions de manier les armes à tous ceux qui sont en âge de les porter, ce seroit une source perpétuelle de divisions & de guerres civiles. D'un autre côté, leur ôter les armes pour ne les leur donner que dans le besoin, ce seroit nous exposer à n'employer que des soldats sans expérience & mal exercés. Mon avis est donc de ne laisser aux citoyens en général, ni armes, ni places fortes; mais de choisir les plus robustes, & ceux qui sont moins en état de subsister par eux-mêmes, pour les enrôler & les former aux exercices. Ceux-ci feront de meilleures troupes, n'ayant d'autre métier que celui de la guerre, & les autres vivant à couvert sous cette garde perpétuelle, vaqueront plus facilement à l'agriculture, au commerce & aux autres occupations de la paix, sans être jamais obligés de quitter leurs professions pour courir à la frontière. La partie de l'État la plus vigoureuse, qui ne peut vivre qu'aux dépens des autres, subsistera sans incommoder personne, & servira de défense à tout le reste. »

Auguste suivit ce conseil, il établit vingt-trois, d'autres disent vingt-cinq Légions perpétuelles, & les fixa dans les provinces frontières, dont il se réserva le gouvernement. Cette politique procura une partie des avantages que Mécène avoit annoncés; mais, elle entraîna aussi des inconvéniens qu'il semble n'avoir pas prévus. 1.° Les Légions étant devenues perpétuelles, l'esprit militaire se perdit chez les Romains; ce ne fut plus une seule & même chose d'être citoyen & d'être soldat, l'humeur indocile & hautaine des soldats, & la grande autorité que se donnerent leurs Commandans, long-tems éloignés du centre de l'Empire, formerent dans l'État un nouvel État; les armes inspirerent à ceux qui les portoient, du mépris pour ceux qui vivoient dans des professions pacifiques,

& pour les Empereurs eux-mêmes, qui ne faiſoient preſque plus la guerre que par leurs Lieutenans. 2.° Les Légions, devenant ſédentaires & attachées à une province d'où on ne les tiroit que rarement pour les tranſporter ailleurs, y prirent racine; les diverſes dénominations, qu'elles tiroient de ces provinces, les accoûtumerent à ſe regarder chacune comme un corps abſolument étranger aux autres; une autre jalouſie que celle de réputation & d'honneur ſe mit entr'elles; on ſe relâcha même ſur celle de citoyen Romain pour donner entrée dans les Légions; on leva des recrues dans le païs même où elles étoient établies; delà, dès le tems d'Auguſte, la diſtinction entre les cohortes en général & celles que Tacite appelle cohortes légionnaires de citoyens Romains. Ce fut une des cauſes de la décadence des Légions. Hérodien l'impute à Auguſte. » Tant que les » Romains, dit-il, ſe gouver- » nerent en République, & » que les Généraux furent choi- » ſis par le Sénat, tous les Ita- » liens portoient les armes, & » vainqueurs des Grecs & des » Barbares, ils conquirent la » terre & la mer; il n'y eut » point de païs, point de cli- » mats, où ils n'étendiſſent leur » puiſſance. Mais, dans l'éta- » bliſſement de la Monarchie, » Auguſte exempta les Italiens » des fatigues de la guerre; il » leur ôta les armes, il en- » vironna l'Empire de troupes » & de Légions compoſées de » ſoldats mercénaires, qui n'a- » voient dans le ſervice de l'É- » tat d'autre intérêt que celui » de leur paye. Peu à peu tout » ſe confondit. Si d'un côté les » ſimples ſujets de l'Empire » étoient admis dans les Lé- » gions, d'un autre côté les » citoyens prenoient parti dans » les cohortes auxiliaires. «

Nous voyons par Hygin, que cet abus regnoit dès le tems d'Adrien. Végèce nous donne les raiſons de cette préférence injurieuſe au nom Romain; il prétend que ce qui a contribué à dégarnir les Légions, c'eſt que le ſervice y étoit dur, les armes peſantes, les récompenſes tardives, la diſcipline ſévère; la plûpart des jeunes gens en étoient effrayés, & prenoient parti de bonne heure dans les auxiliaires, où ils avoient moins de peine, & des récompenſes plus promptes à eſpérer. Enfin, la qualité des ſoldats que Mécène veut qu'on choiſiſſe, contribua encore à déshonorer & même à affoiblir les Légions. On ne fut pas longtems à s'appercevoir qu'une multitude ſans éducation comme ſans ſubſiſtance, ne valoit pas des hommes élevés dans l'eſprit des loix & de la patrie; & Tibère ſe plaint, dans Tacite, qu'on ne trouve plus de ſoldats volontaires, ou que s'il s'en trouve, ils n'ont plus le même courage, & n'obſervent plus la même diſcipline qu'autrefois,

parce que ce ne ſont plus que les miſérables & les vagabons qui s'enrôlent volontairement. Tout cela joint enſemble engendra la déſobéiſſance, & delà à la mutinerie & à la révolte il n'y eut plus qu'un pas à faire. Les ſoldats, ſelon leur caprice, firent & défirent leurs Empereurs. Les Légions des diverſes provinces prétendant toutes au privilege de ſe donner un maître, en proclamerent ſouvent pluſieurs à la fois. Tout l'Empire devint un champ de bataille, où l'on achetoit par le maſſacre d'une partie des ſujets, le droit de commander à l'autre.

Troiſième époque.

Quoique dès le tems d'Auguſte on voie dans les Légions des ſoldats qui n'étoient pas citoyens Romains, cependant cet abus n'étoit pas général. Mais, & c'eſt la troiſième époque du dépériſſement des Légions, Caracalla ayant donné à tous les ſujets de l'Empire le droit de bourgeoiſie Romaine, cette diſtinction s'évanouit; Rome ceſſa d'être le centre, ou du moins devint un point imperceptible, parce que tout l'Empire étoit devenu Romain. Plus d'amour pour la patrie; plus de cette émulation héréditaire. La milice Romaine, qui avoit eu tant de reſſort tant qu'elle avoit été concentrée, ſe relâcha à force de s'étendre. Les Légions, ouvertes à tant de peuples, perdirent cet eſprit propre & ce point d'honneur dont les efforts généreux les avoient miſes ſi fort au-deſſus des auxiliaires. Delà leur décadence fut plus rapide; elles perdirent l'habitude de vaincre, & la plûpart des regnes ſuivans furent ſignalés par les défaites des Légions. Caracalla ſemble s'être apperçu lui-même du tort qu'il faiſoit aux Légions en communiquant à tous les ſujets de l'Empire le titre qui y donnoit entrée; & ce fut peut-être pour rétablir d'un côté la diſtinction qu'il détruiſoit de l'autre, que ce Prince frénétique, qui ſe piquoit follement d'être l'imitateur du grand Alexandre, dont il n'avoit pris que le nom, s'aviſa de mettre ſur pied une Phalange de ſeize mille hommes choiſis, qu'il fit armer à la Macédonienne, & dont les officiers portoient les noms fameux des capitaines d'Alexandre. Après lui, Alexandre Sévère, ſur le modele des Argyraſpides du Héros de la Macédoine, forma deux corps qu'il nomma Argyraſpides & Chryſaſpides, & une Phalange de trente mille hommes. Mais, ces bizarres établiſſemens tomberent dès leur origine, & il ne reſta que les Légions affoiblies & bien différentes de ce qu'elles avoient été, quand leurs ſoldats étoient les enfans de Rome, non pas par une adoption générale, mais par le droit de leur naiſſance.

. . . . . *pulchra cùm libertate vigerent,*

Et proprio latè floxerent milite patres.

Quatrième époque.

Mais, ce qui porta le coup mortel à la milice légionnaire, ce fut l'introduction des Barbares dans les Légions. Suivons les progrès de cet abus. Dès le tems des premiers Empereurs, on trouve quelquefois des troupes étrangères dans les armées Romaines. On en voit dans l'armée que Vespasien envoya en Italie contre Vitellius, & dans celle de Tite devant Jérusalem. Mais, selon la remarque de M. l'abbé du Bos, ces troupes étrangères, loin de faire partie des Légions, n'étoient pas même des corps à la solde de l'Empire; c'étoient des volontaires qui accompagnoient leurs Souverains, tels que Sido & Italicus, rois des Suèves, qui se joignirent à l'armée de Vespasien, & plusieurs Rois d'Asie, qui vinrent unir leurs forces à celle de Tite. Il n'en fut plus de même depuis Caracalla, lorsque le nom de soldat légionnaire eut cessé d'être un titre précieux. Un demi-siecle après, sous Claude le Gothique, nous voyons les barbares entrer dans les Légions Romaines. Ce Prince, plus guerrier que politique, ayant ruiné une grande armée des Goths qui pilloient la Thrace, en incorpora une partie dans ses Légions, & donna aux autres des terres à cultiver. Dix ans après, l'Empereur Probus voulant adoucir l'humeur farouche & intraitable des Germains, & les plier au joug de l'Empire, tira de la Germanie seize mille soldats, & les distribua par bandes de cinquante ou de soixante dans les cohortes Romaines.

Les Légions avoient déjà changé de face, lorsque Constantin monta sur le trône. Ce Prince donna au Gouvernement militaire, aussi-bien qu'au Gouvernement civil, une forme toute nouvelle. Lorsqu'il eut cassé les cohortes Prétoriennes, dit M. l'abbé du Bos, il institua un nouveau corps de milice pour la garde de la personne du Prince, & l'on donna aux soldats qu'on y enrôloit le nom de soldats *Présens*. Soit que cet Empereur eût mis sur pied un gros corps de cette nouvelle milice, soit que ses successeurs l'eussent augmentée en y incorporant une partie des anciennes Légions, il est certain que du tems d'Honorius ce corps étoit assez nombreux pour suffire en même tems à monter la garde auprès de la personne de l'Empereur, & à fournir des détachemens qui servissent dans toutes les provinces. Les soldats, réservés pour la garde du Prince, furent appellés *Palatini*, & ceux qui accompagnoient les Commandans envoyés dans les provinces se nommerent *Comitatenses*. Il paroît par la suite de l'histoire, que dans ce nouveau système politique les Légions ne conserverent que leur nom; d'ailleurs, elles ne furent plus

reconnoiſſables; le nombre de leurs ſoldats ne fut plus le même; on en voit de deux mille, de mille hommes & de moins encore. Les noms de pluſieurs d'entr'elles, tels qu'on les lit dans Ammien Marcellin, dans Zoſime, dans la Notice de l'Empire, font connoître qu'outre les Barbares qui ſervoient dans les troupes auxiliaires, il y en avoit dans les Légions, & même des Légions entières. Euſebe rapporte que les Sarmates ayant été chaſſés de leur païs par leurs propres eſclaves, Conſtantin leur donna aſyle ſur les terres de l'Empire, & qu'il enrôla dans ſes troupes les plus capables du ſervice. Ἐν οἰκείοις κατέλεγε στρατοῖς τοὺς ἐπιτηδείους, expreſſions qui ſemblent déſigner les Légions. Le fragment d'un Auteur anonyme de la vie de Conſtantin fait monter à trente mille hommes le nombre des Sarmates qui furent alors répandus dans les provinces.

Ce fut peut-être-là l'origine de tant de Préfectures de Sarmates, que la Notice place en différens quartiers de l'Italie & des Gaules. Ainſi, quoiqu'on ait raiſon d'accuſer Zoſime de n'avoir pas rendu juſtice à Conſtantin, il paroît pourtant que la plûpart des reproches qu'il fait à ce grand Prince ſur la décadence du militaire, ne ſont pas tout-à-fait mal fondés. Conſtantin étoit ſenſible aux marques de reſpect que lui donnoient les Barbares; il les careſſoit, les combloit de biens, les élevoit aux dignités. Son panégyriſte Euſebe lui en fait un mérite; Julien meilleur politique que l'Évêque de Céſarée, en blâmoit cet Empereur, & avoit la même foibleſſe.

Les ſucceſſeurs de Conſtantin, loin d'épurer les légions en excluant cette foule de barbares que ce Prince y avoit introduits, les altérerent encore davantage. Julien ayant envoyé à Conſtance mille François qu'il avoit fait priſonniers, ce Prince jaloux des ſuccès du Céſar, les confondit dans ſes Légions, pour ne pas paroître les avoir reçus de lui. Le même Julien fit entrer dans les ſiennes des Quades & des Saliens; & ces Légions ſemblent, dit Zoſime, ſubſiſter encore de nos jours, c'eſt-à-dire, ſous Théodoſe le jeune. Ammien Marcellin dit que Valentinien I augmenta de beaucoup les armées, & Zoſime fait entendre que ce fut en enrôlant dans les Légions grand nombre de Germains; il ajoute qu'il ſçut ſi bien les former & les diſcipliner, qu'ils tinrent en bride pendant neuf ans leurs compatriotes d'au-delà du Rhin. Gratien, qui aimoit les Barbares juſqu'à s'habiller à leur manière, & qui par cette bizarre préférence s'attira la haine de ſes ſoldats, dont il fut enfin abandonné, ne fit grace aux Allemands vaincus qu'à condition qu'ils lui donneroient la fleur de leur jeuneſſe, pour être mêlée parmi les nouvelles milices des Romains.

Théodoſe le grand, qui joignit à tant d'autres qualités brillantes une grande connoiſſance de la guerre, étoit ſans doute capable de remédier aux fautes de ſes prédéceſſeurs ; mais, le terme fatal des Légions étoit arrivé. Soit que l'état déplorable où ce Prince trouva cette milice, lui en rendît le rétabliſſement impoſſible, ſoit que dans l'ordre politique les maux tiennent quelquefois tellement au corps de l'État, que les remedes ſeroient encore plus dangereux que les maux, il ne ſongea point à réformer le déſordre ; il l'augmenta même, ſelon Zoſime, qui malgré ſa haine contre cet Empereur, n'auroit pas oſé en impoſer ſur un fait ſi public & ſi récent. Ce Prince, dit-il, voyant le dépériſſement des armées, permit aux Barbares d'au-delà du Danube de paſſer ſur les terres de l'Empire, & leur promit de les enrôler dans les Légions. Il en paſſa un nombre ſi ſupérieur à celui des troupes Romaines, qu'il appréhenda que s'ils y entroient, ils ne s'en rendiſſent les maîtres. Il ſe détermina à faire venir d'Égypte une partie des légionnaires, & à les remplacer par ces étrangers qu'il y envoyoit. Ce mêlange détruiſit toute diſcipline ; il n'y avoit plus d'ordre dans les camps, plus de diſtinction du Romain & du Barbare ; on ne tenoit plus même le rôle des ſoldats ; il étoit permis aux Barbares de retourner dans leur païs, à condition qu'ils enverroient quelqu'un à leur place, & de revenir à leurs enſeignes quand il leur en prendroit envie. C'eſt ainſi que les Goths & les autres peuples, deſtinés à la ruine de l'Empire, apprirent des Romains mêmes l'art de les vaincre ; & on peut leur appliquer ce qu'Ammien Marcellin dit des eſclaves des Sarmates : » Leurs maîtres ſe ſervirent » d'eux pour vaincre les Scy- » thes, & furent à leur tour » attaqués & vaincus par eux. »

Voilà quel étoit l'état des Légions dans le tems où Végèce écrivoit. Quoiqu'il nous donne ſur ce point moins de lumières que les autres Auteurs, il en dit cependant aſſez pour nous faire connoître que cette milice tiroit à ſa fin. » On conſerve » encore aujourd'hui dans les » armées le nom de légions, » dit-il, mais elles ſont abâtar- » dies depuis que par un relâ- » chement qui eſt aſſez ancien, » la brigue a ſurpris les récom- » penſes dues au mérite, & » que par la faveur on eſt mon- » té aux grades que le ſervice » ſeul obtenoit auparavant. On » n'a pas eu ſoin de mettre de » nouveaux ſoldats à la place » de ceux qui ſe retiroient avec » des congés, après le tems de » leur ſervice. On a encore » négligé de remplacer les » morts, les déſerteurs, ceux » qu'on eſt obligé de renvoyer » pour raiſon d'infirmité ou de » maladie ; & tout cela fait un » ſi grand vuide dans les trou-

» pes, que ſi on n'eſt pas at-
» tentif à les recruter tous les
» ans, ou même tous les mois,
» l'armée la plus nombreuſe eſt
» bien-tôt épuiſée. » Il ſe plaint enſuite de ce que nous avons déjà remarqué, que la jeuneſſe aima mieux prendre parti dans les troupes Auxiliaires que dans les Légions, & quelques pages après il ajoute: » Si l'on veut
» défaire les Barbares en batail-
» le rangée, il faut faire des
» vœux au Ciel, qu'il inſpire à
» l'Empereur de recruter les
» Légions, ſelon l'ancien uſa-
» ge. »

Dans ces endroits où Végèce ſemble avoir dû raſſembler toutes les cauſes du mauvais état des Légions, il ne dit pas un mot de celle que nous donnons pour la principale, c'eſt-à-dire, du mêlange des Barbares avec les Romains dans les Légions. Le ſilence de cet Auteur, qui traite à deſſein cette matière, ne fait-il pas tomber tous les témoignages des autres Écrivains, ſans doute moins inſtruits du militaire, & qui ne parlent de la milice Romaine que par occaſion? Nous répondons par l'hiſtoire même de Valentinien II, à qui Végèce adreſſe ſon ouvrage. Cet Auteur n'avoit garde d'attribuer aux mêlanges des Barbares la décadence des Légions, dans une Cour où deux Comtes François, Bauton & Arbogaſte, étoient plus puiſſans que l'Empereur. Quelle ſûreté un Officier auroit-il pu eſpérer, s'il eût choqué les Barbares & leur chef Arbogaſte, qui fit étrangler l'Empereur lui-même?

Époque préciſe de la fin de la Légion.

Déterminons à préſent, autant qu'il eſt poſſible, l'époque préciſe de l'anéantiſſement des Légions. Dion Caſſius nous donne la liſte de celles qui ſubſiſtoient ſous Alexandre Sévère; depuis ce tems juſqu'à la Notice de l'Empire, qu'on croit faite ſous Théodoſe le jeune, nous ne trouvons nulle part l'énumération des Légions. La dernière qui ſoit marquée ſur les médailles eſt la Légion ſeptième de Carauſius, qui s'empara de l'Angleterre ſous Dioclétien. Le nom des Légions ſubſiſtoit encore ſous Honorius. Vers l'an 400, nous en voyons une en Angleterre, pour défendre cette iſle contre les Pictes, les Ecoſſois & les Saxons. Le code Juſtinien nous donne une loi des empereurs Arcadius & Honorius, adreſſée au préfet Romulien, par laquelle ils défendent aux ſoldats de la garde ou des autres Légions de vaquer à autre choſe qu'à leur ſervice. Nous n'en trouvons point de mention plus récente dans l'un & l'autre Code. Enfin, la Notice de l'Empire nous met encore ſous les yeux un nombre conſidérable de Légions; mais, il paroît certain, & c'eſt le ſentiment de Pancirole, que ces Légions ne reſſembloient aux anciennes ni par le nombre, ni par la qualité des ſoldats;

C'étoient

C'étoient plutôt des cohortes demi-Barbares ; & ce qui confirme ce sentiment, c'est que l'auteur Anonyme *de Rebus Bellicis* qu'on croit à peu près du même-tems, parlant beaucoup de troupes Romaines, ne nomme pas une seule fois la Légion. Depuis la Notice, on n'en trouve plus même le nom ; à-peine voit-on des Romains dans les armées. Dans celle que Bélisaire commanda contre les Perses, sous Justinien, nous n'y voyons que des Goths, des Hérules, des Maures, des Vandales & d'autres Barbares, mais point de Romains.

La multiplication de la cavalerie dans les armées contribua sans doute beaucoup à faire disparoître les Légions, & ce fut une suite de l'introduction des Barbares dans le service. La plûpart de leurs forces consistoit en cavalerie. Bélisaire, assiégé dans Rome par Vitigès, & se préparant à livrer bataille, n'osa faire usage de son infanterie ; & sur les remontrances de deux braves Capitaines, il consent à peine à ranger les fantassins à l'arriere garde pour soutenir la cavalerie.

On peut donc placer l'extinction totale des Légions au plus tard dans la vieillesse de Justinien. Voici la peinture que fait Agathias de l'état des troupes dans les dernières années de ce Prince. » Justinien, qui » dans la fleur de sa jeunesse » avoit réduit sous son obéis- » sance l'Italie & l'Afrique, » commença dans sa vieillesse, à » appréhender les inquiétudes » & les embarras de la guerre, » & il aima mieux ou gagner » ses ennemis par des présens, » ou les armer par des intri- » gues les uns contre les au- » tres, que d'exposer ses armées » au péril des combats & à » l'inconstance de la fortune. » C'est pour cela qu'il laissa » périr ses Légions, τὰς τάξεις, » comme s'il n'en eût eu que » faire. Ceux, sur lesquels il » se déchargea d'une partie du » gouvernement, abandonne- » rent à son exemple le soin » de conserver les troupes, de » lever les sommes nécessaires » pour leur subsistance & de » les envoyer dans des païs » où il étoit besoin. De plus, » ou ils privoient absolument » les soldats de leurs montres, » ou ils en différoient le paie- » ment .... Ces vaillans hom- » mes, qui exposoient leur vie » pour la conservation de l'Em- » pire, se voyant ainsi maltrai- » tés & réduits à la dernière » misère, étoient contraints de » renoncer à l'exercice des ar- » mes, où ils avoient été éle- » vés, & de chercher dans une » autre profession les moyens » de subsister. » C'est ainsi que parle Agathias. Procope, au troisième livre des édifices, s'exprime de manière à faire croire que le nom même de Légion ne subsistoit plus du tems qu'il écrivoit cet ouvrage, c'est-à-dire, sur la fin de Justinien. Voici ses termes. » Dans

» le païs appellé autrefois la » petite Arménie, étoit un lieu » peu éloigné de l'Euphrate, » où étoit établi un corps de » troupes Romaines ; ce lieu » se nommoit Mélitène, & ce » corps de troupes *Légion.* »

Mais, ce qui prouve encore plus que tous ces témoignages, que les Légions étoient éteintes, ou s'éteignoient, sous Justinien, c'est que dans le grand nombre de réglemens qu'il fit pour les troupes, & dont le Code, les Novelles & les Édits de ce Prince sont remplis, rien ne se rapporte à la constitution de la Légion. Il est donc constant que cette illustre milice, après avoir fait trembler l'Univers sous la République & sous le haut Empire, s'évanouit enfin par des dégradations successives, & qu'il n'en restoit plus de traces sous l'empire de Maurice, qui commença à régner dix-sept ans après Justinien, & qui nous ayant laissé un traité fort détaillé de la conduite des armées, forme une milice tout à fait différente des Légions, dont il ne parle jamais. La Légion, depuis Romulus, jusqu'à la fin de Justinien, subsista l'espace de treize cens ans.

VI.

Du nombre des gens de pied dont la Légion étoit composée.

La Légion contenoit des gens de pied & des cavaliers ; mais, quoique la cavalerie fût le corps le plus distingué par la qualité de ceux qui le formoient, cependant l'infanterie fit toujours la principale partie de la Légion, & par le nombre des soldats, & par l'importance du service. Rome étoit bâtie sur un terrein inégal & qui fournissoit peu de fourrage. C'est peut-être, sans autre raison, ce qui d'abord accoutuma les Romains à n'employer que fort peu de cavaliers. En effet, nous voyons que les peuples qui habitoient un païs de plaines & de pâturages, comme les Thessaliens en Grece, les Tarentins, & les Campaniens en Italie, & parmi les Barbares, les Gaulois, les Sarmates, les Getes & les Parthes, ont eu une nombreuse cavalerie. Mais, on peut croire qu'une raison militaire porta encore les Romains à donner la préférence à l'infanterie. Ce peuple, né pour les conquêtes, fit sans doute réflexion que dans les troupes de pied les évolutions sont plus promptes & plus concertées, l'attaque plus déterminée, la résistance plus ferme & plus opiniâtre ; que tous les terreins y sont propres ; que les subsistances sont plus faciles & la valeur plus sûre, parce qu'elle ne dépend que d'elle-même. Aussi dans les occasions périlleuses, quand il étoit besoin des plus grands efforts, les cavaliers mettoient pied à terre, & devenus eux-mêmes fantassins, ils avoient alors sur les autres tout l'avantage que leur donnoient la naissance &

la nobleſſe des ſentimens. Dans les batailles, la cavalerie ne ſervoit guère qu'à engager l'action après les premières eſcarmouches des troupes légères, ou à charger en flanc pendant l'action même, ce que Tite-Live appelle ſi ſouvent *terror equeſtris*, ou à pourſuivre l'ennemi & à achever la déroute. Le combat ne devenoit ſérieux que quand la cavalerie s'étant écartée ſur les aîles, faiſoit place à ces lignes redoutables de fantaſſins hériſſés de piques & de javelots. Nous avons parlé de la cavalerie Romaine, au mot *Cavalerie*. Nous ne devons donc parler ici que de l'infanterie.

La Légion fut de trois mille fantaſſins depuis ſon établiſſement juſqu'à Servius Tullius, de quatre mille ou environ depuis ce Prince juſqu'à la ſeconde guerre Punique; elle monta pour lors à cinq mille hommes, ce qui ſubſiſta juſqu'à C. Marius qui la fit monter à ſix mille. Ce fut le dernier terme d'accroiſſement, juſqu'à la décadence de cette milice. Ces divers degrés d'augmentation nous donnent quatre intervalles, mais il eſt bon d'avertir que le nombre que nous venons de fixer pour chaque intervalle n'eſt que le nombre ordinaire; on y trouve des variations que nous remarquerons chacune en ſa place.

PREMIER INTERVALLE.

Depuis Romulus juſqu'à Servius.

Selon tous les Auteurs qui ont parlé de l'établiſſement de la Légion, Romulus la compoſa de trois mille hommes de pied. Varron prétend même que le mot *miles* vient de *mille*, parce que chacune des trois tribus fournîſſoit mille hommes pour la Légion. Ce nombre continua ſous les Rois ſuivans, juſqu'à Servius Tullius.

Plutarque fait naître ici une difficulté. Il rapporte qu'après que les Sabins ſe furent joints aux Romains pour ne faire qu'un ſeul peuple, Romulus fit monter ſa Légion à ſix mille fantaſſins & à ſix cens cavaliers. Cet endroit de Plutarque a beaucoup exercé tous ceux qui ont traité de la milice Romaine. Les uns rejettent ſans héſiter le témoignage de cet Auteur, qui ſemble véritablement n'avoir pas toujours été parfaitement inſtruit des anciens uſages des Romains. En effet, il eſt conſtant que la Légion ne commença à compter ſix mille fantaſſins que vers le tems de C. Marius. D'autres prétendent que Plutarque a ſeulement voulu dire que les troupes Légionnaires monterent alors au nombre de ſix mille hommes; c'eſt-à-dire, qu'au lieu d'une ſeule Légion que Romulus avoit eue juſqu'à lors, il en forma deux. Cette explication nous paroît plus vraiſemblable; elle eſt appuyée ſur un paſſage de Denys d'Halicarnaſſe, qui dit qu'après la victoire remportée ſur les Céniniens & les Antemnates, Romulus incorpora dans les tribus trois mille hommes de ces deux peuples, & que l'infanterie Ro-

maine se trouva alors monter en tout à six mille hommes. La seule différence qui reste entre ces deux Auteurs, c'est que Plutarque recule cette augmentation jusqu'après la guerre des Sabins, & que Denys d'Harlicarnasse la place auparavant, & immédiatement après la défaite des Céniniens & des Antemnates; ce qui semble plus conforme à l'histoire, qui donne à Romulus une armée considérable dans la guerre contre les Sabins.

Un autre endroit de Denys d'Halicarnasse peut encore causer ici quelqu'embarras. Cet Historien, parlant des préparatifs de la guerre des Sabins, dit que l'armée Romaine ne fut guère inférieure à celle de ce peuple; il y met le nombre précis de vingt mille fantassins & de huit cens cavaliers. Ce nombre de fantassins ne peut se diviser par trois mille, ni par conséquent faire aucun nombre complet de Légions telles qu'elles étoient alors. Les huit cens cavaliers embarrassent encore davantage. Il faut dire de deux choses l'une, ou que Denys d'Halicarnasse ne s'est pas exprimé exactement, & qu'au lieu de dix-huit mille qui devoient faire six Légions, il a pris le nombre de la dixaine la plus proche, ce qui est assez ordinaire aux Auteurs; ou plutôt qu'il n'y avoit que deux Légions régulières, & que le reste étoit composé de ces Toscans & de ces autres Italiens, dont il est dit quelques lignes plus haut, qu'ils vinrent se donner à Romulus, & que ceux-ci n'étoient pas incorporés dans les Légions.

SECOND INTERVALLE.

Depuis Servius Tullius jusqu'à la seconde guerre Punique.

L'histoire ne marque pas précisément l'époque de la première augmentation de la Légion, mais aussi-tôt après l'expulsion des Rois, on voit ce corps de milice parvenu à quatre mille hommes. Denys d'Halicarnasse dit que M. Valérius, frere de Publicola, l'an de Rome 259, leva dix Légions chacune de quarre mille hommes, & Saumaise conjecture avec raison que cet accroissement remonte à Servius Tullius. Romulus, ayant divisé Rome en trois tribus, avoit tiré mille hommes de chacune pour composer sa Légion. Servius Tullius, ayant ajouté une quatrième tribu, aura sans doute à cette occasion ajouté mille hommes à la Légion. En effet, Denys d'Halicarnasse dit que ce Prince régla sa milice sur les quatre tribus qu'il avoit établies, & non sur les trois tribus de Romulus. Mais, le même Saumaise se trompe, & se contredit lui-même dans un autre endroit, quand il avance que la Légion ne fut jamais au-dessus de quatre mille deux cens hommes, même sous Romulus; & que si les Auteurs ne la

font que de trois mille, c'eſt qu'ils n'y comprennent point les troupes légères, nommées Vélites, qui étoient au nombre de douze cens.

L'an de Rome 273, on voit les Romains armer contre les Veiens, peuple puiſſant, vingt mille fantaſſins diviſés en quatre Légions, ce qui donne cinq mille fantaſſins par Légion; mais, ce fut un effort paſſager, & la Légion revint auſſitôt au nombre de quatre mille hommes, ordinaire en ce tems-là. La première fois que Tite-Live détermine le nombre des ſoldats de chaque Légion, c'eſt ſous l'an de Rome 374, il y compte quatre mille hommes; & ſous l'an 404 il rapporte que Rome alarmée de la défection des Latins, mit ſur pied tout ce qu'elle avoit de forces; elle leva dix Légions, chacune de quatre mille deux cens fantaſſins. Eutrope ſe trompe ici groſſièrement, il donne à chacune des ces Légions ſix mille hommes & plus; mais, il eſt certain, par le témoignage unanime des autres Auteurs, que cette augmentation ne ſe fit que long-tems après.

Tite-Live, au livre huitième, où il expoſe dans un grand détail la diviſion & l'ordre des troupes Romaines du tems de la guerre des Latins, l'an de Rome 413, dit en termes exprès qu'on avoit coutume alors de lever cinq mille hommes de pied pour chaque Légion; mais, tout ce morceau eſt corrompu, & les Commentateurs en conviennent. Ainſi, ce paſſage ne peut détruire ce que le même Tite-Live a peu auparavant énoncé en termes clairs, & de ce qu'il continue de dire juſqu'à la ſeconde guerre Punique. Dans tout cet intervalle, il donne conſtamment quatre mille hommes de pied à la Légion. En parlant du ſupplice auquel fut condamnée la Légion qui par une cruelle perfidie s'empara de Rhège en égorgeant les habitans, l'an de Rome 472, il dit: *Tota legio millia hominum quatuor in foro Romæ ſecuri percuſſi ſunt;* & ſous l'an 535, qui fut la première année de la ſeconde guerre Punique, il fait encore la Légion de quatre mille fantaſſins. Ce n'eſt que deux ans après, c'eſt-à-dire, l'année de la bataille de Cannes, qu'il fait monter la Légion à cinq mille, encore ne donne-t-il pas cette augmentation comme certaine; il ne la rapporte que comme une opinion de quelques Auteurs.

Polybe eſt conforme à Tite-Live. La ſeconde année de la première guerre Punique, c'eſt-à-dire, l'an de Rome 490, il fait les Légions de quatre mille fantaſſins. Il donne encore le même nombre pour la première année de la guerre d'Annibal; il dit qu'à la journée de Trébie les Romains avoient ſeize mille fantaſſins, & il ajoute que telle eſt l'armée complete, lorſque les deux Conſuls commandent enſemble. Or, comme

chaque Conſul avoit deux Légions, il s'enſuit que la Légion étoit de quatre mille fantaſſins. Il eſt vrai que dans la guerre des Gaulois, qui précéda celle d'Annibal, & qui cauſa une grande alarme, chaque Légion, au rapport de Polybe, fut de cinq mille deux cens hommes de pied; mais, il y a en cet endroit une choſe remarquable, & qui fait voir que le nombre des ſoldats varioit en même-tems dans les diverſes Légions, ſelon l'importance des diverſes guerres. Polybe donne aux Légions qui ſervoient en Italie, & qui étoient deſtinées à combatre les Gaulois, cinq mille deux cens fantaſſins, & il ajoute qu'il y avoit encore alors deux autres Légions, l'une en Sicile, l'autre à Tarente, chacune de quatre mille deux cens hommes.

Il eſt évident, par toutes ces autorités, que le nombre ordinaire des ſoldats de la Légion, depuis Servius Tullius juſqu'à la bataille de Cannes, étoit de quatre mille & quatre mille deux cens hommes d'infanterie, quoiqu'Appien diſe, ſous la ſeconde année de la guerre d'Annibal, que dès ce tems la Légion étoit de cinq mille hommes. Le témoignage de cet Auteur, qui ne traite cette guerre que ſommairement & ſans beaucoup d'exactitude, ne peut contrebalancer celui d'un écrivain tel que Polybe, avec lequel Tite-Live eſt d'accord.

TROISIEME INTERVALLE.

Depuis la bataille de Cannes juſqu'à C. Marius.

Ici la Légion commence à paroître ſur le pied de cinq mille hommes. Polybe vivoit en ce tems, & il nous fait entendre que dans cet intervalle la Légion fut encore fréquemment de quatre mille ou quatre mille deux cens fantaſſins. Dans les fragmens du ſixième livre, où il traite de la milice Romaine en général, il dit que la Légion eſt de quatre mille deux cens fantaſſins, & dans les circonſtances périlleuſes de cinq mille. Au livre troiſième, quand il commence l'année de la bataille de Cannes, il dit que chaque Légion fut compoſée de cinq mille hommes de pied. » D'ordinaire, dit-il, la Légion » contient quatre mille fantaſ» ſins, mais dans les grandes » occaſions on la fait de cinq » mille. » Nous avons déjà cité le paſſage de Tite-Live qui rapporte la même choſe au ſujet de la bataille de Cannes, ſans pourtant l'aſſurer; mais, dès l'année ſuivante, il met ſans balancer cinq mille hommes dans la Légion levée pour la Sardaigne, & l'an 542 il donne le même nombre à la Légion qui devoit garder la Campanie. Six ans après, la République fait un puiſſant effort; une armée Romaine paſſe en Afrique, pour obliger Annibal à courir à la défenſe de ſa patrie, & à quit-

ter enfin l'Italie qu'il ravageoit depuis quinze ans. Scipion, l'auteur & le chef de cette hardie entrepriſe, ſe met à la tête de deux Légions, chacune de ſix mille deux cens fantaſſins. Mais, cette augmentation n'eut pour objet que l'Afrique, & les Légions qui dans le même tems furent occupées ailleurs, ne reçurent aucun changement dans le nombre de leurs ſoldats. Dans tout le tems qui s'écoula juſqu'à la guerre de Perſée, c'eſt-à-dire, pendant trente-trois ans, nous voyons les Légions reſter ſur le pied où elles étoient depuis la bataille de Cannes. Elles croiſſent ſeulement de quatre cens hommes dans la guerre contre Antiochus, en 563. Elles reviennent enſuite à cinq mille, & depuis le commencement des guerres de Ligurie, en 571, nous les voyons toujours de cinq mille deux cens fantaſſins, excepté pour l'iſle de Corſe, où l'on ſe contenta d'envoyer une Légion de cinq mille hommes de pied.

La guerre de Macédoine commence. Rome veut, par un dernier coup de vigueur, abattre ce Royaume célebre. Pendant le cours de cette guerre, qui dura quatre ans, les Légions employées en Macédoine furent toujours de ſix mille fantaſſins, tandis que celles qui gardoient l'Italie, ou qu'on envoyoit en Eſpagne & en Illyrie, n'en avoient que cinq mille deux cens, quelques-unes même que cinq mille. Tite-Live marque en termes exprès cette diſtinction : *Id præcipuè provinciæ Macedoniæ datum; quòd cùm alterius conſulis legionibus quina millia & ducenti pedites ex vetere inſtituto darentur in ſingulas Legiones, in Macedoniam ſena millia peditum ſcribi juſſa.* Tite-Live appelle ici l'ancien uſage, celui qui s'obſervoit depuis la bataille de Cannes. Après la conquête de la Macédoine juſqu'à C. Marius, pendant l'eſpace de ſoixante ans, nous ne trouvons marqué nulle part le nombre des ſoldats de chaque Légion; mais, la manière dont les Auteurs s'expriment ſur le changement que C. Marius fit dans la milice, ne laiſſe aucun lieu de douter qu'après la défaite de Perſée la Légion continua, comme auparavant, de ne renfermer que tantôt cinq mille, tantôt cinq mille deux cens hommes d'infanterie, ſouvent même quatre mille ou quatre mille deux cens, ſelon Polybe.

QUATRIEME ET DERNIER INTERVALLE.

Depuis C. Marius juſqu'à la décadence de la Légion.

Cet eſpace qui s'étend juſqu'à l'extinction de la Légion, nous la montre ſous pluſieurs formes différentes; mais, juſqu'à Conſtantin, nous ne la voyons jamais au-deſſous de cinq mille hommes de pied, ni au deſſus de ſix mille ou ſix mille deux cens, excepté une ſeule fois dans Héſychius.

Le nombre complet étoit de six mille hommes, & c'est la définition qu'en donnent les Grammairiens. Servius, Isidore & Suidas s'accordent tous en ce point. Hésychius est le seul qui définisse la Légion un corps militaire de six mille six cens soixante-six hommes. Le sentiment de cet Auteur, qui vivoit à la fin du sixième siecle, lorsqu'il n'y avoit plus de Légions, ne peut faire une autorité supérieure à celle des autres. Il n'explique pas si dans ce calcul bizarre il compte à part les Officiers, tels que ceux qu'on appelloit *Principales*, les Centurions, & peut-être encore ceux qui se nommoient *Decani*, c'est-à-dire, chef de file ou de chambrée. Il y a apparence qu'il les sépare ici des soldats; car, tous ces Officiers font juste le nombre de six cens soixante-six, qu'il ajoute à celui de six mille.

Festus nous dit que C. Marius fut le premier qui mit la Légion à six mille deux cens hommes; qu'auparavant elle avoit été de quatre mille, ce qui lui avoit fait donner le nom de *Quadrata*. Juste-Lipse prétend que Festus s'est trompé trois fois dans ce passage. 1.° C. Marius, dit Juste-Lipse, ne fut pas le premier, on voit avant lui des Légions de six mille & de six mille deux cens hommes. 2.° La Légion ne passa pas le nombre de quatre mille à six mille hommes. 3.° Elle s'appelloit *Quadrata* à cause de sa figure dans l'ordre de bataille. Nous répondrons pour Festus. 1.° Qu'à la vérité dans la première guerre de Carthage, & dans la dernière de Macédoine, on avoit fait quelques Légions de six mille hommes, mais ce n'étoit qu'en passant & seulement pour ces deux guerres; au lieu que C. Marius fut le premier qui mit toutes les Légions sur le pied de six mille hommes, & c'est ce que veut dire Festus. 2.° Quand il dit que la Légion fut portée de quatre mille à six mille hommes, il ne dit pas que ce fut immédiatement. Il ne cite à la vérité que le nombre de quatre mille, parce qu'il veut rendre raison de l'épithete *Quadrata*.

Ce fut donc C. Marius qui, dans son premier Consulat, l'an de Rome 646, ayant changé la nature de la milice Légionnaire en y admettant les derniers du peuple, & profitant de l'empressement que tous les pauvres citoyens montroient de se consacrer à sa gloire, augmenta les Légions & les fit de six mille hommes; mais, ce nombre ne fut pas constamment le même. Dix-neuf ans après, lorsque L. Sylla marchoit vers Rome pour y accabler C. Marius, L. Sylla avoit six Légions completes, ἑξ τάγματα τέλεια, dit Plutarque dans sa vie; & dans celle de C. Marius, parlant de cette même armée, il donne à L. Sylla trente mille fantassins. Ces Légions, quoique completes, n'avoient donc que

cinq mille hommes de pied. L'an de Rome 679, dans la guerre de Mithridate, les Légions de L. Lucullus sont de six mille hommes. Appien dit que l'armée de ce Général faisoit trente mille hommes en cinq Légions. Plutarque rapporte que Cicéron, proconsul de Cilicie, y mena douze mille fantassins ; & Cicéron, dans une Épître à T. Pomp. Atticus, dit qu'il avoit deux Légions. César, dans ses Commentaires, ne spécifie jamais le nombre des soldats de ces Légions ; il dit seulement en un endroit qu'il marcha contre les Nerviens à la tête de deux Légions, & il ajoute peu après qu'à peine avoit-il sept mille hommes. C'est que ces deux Légions n'étoient pas completes. Il paroît certain d'ailleurs que les Légions de César dans les Gaules, & dans le cours de la guerre civile, n'étoient que de cinq mille hommes. On peut le conclure d'un passage de Plutarque, comparé avec un autre passage de César. Plutarque dit que César commença la guerre civile avec cinq mille hommes de pied, & César lui-même assure qu'il n'avoit alors avec lui qu'une Légion, sçavoir, la troisième. Rufus Festus, dans son abrégé d'histoire, se trompe quand il rapporte que César fit la guerre aux Gaulois avec dix Légions, qui faisoient trente mille soldats Romains. Depuis le tems de Servius Tullius, on ne voit point d'exemple qu'il y ait eu des Légions de trois mille hommes.

Appien donne à M. Brutus & à C. Cassius, lorsqu'ils sortirent de la Chersonnèse pour marcher vers Philippes, quatre-vingt mille hommes en dix-neuf Légions ; mais, il observe qu'il y en avoit dix-sept qui n'étoient pas completes, & que les deux autres faisoient à peu près le complément. Or, quatre-vingt mille, divisés par dix-sept, donnent un peu plus de quatre mille sept cens hommes ; ainsi, on peut compter ces Légions sur le pied de cinq mille hommes.

Après les guerres civiles, lorsque sous l'empire d'Auguste le Militaire, ainsi que le Civil, eut pris une forme assurée, il est vraisemblable que le nombre complet de soldats pour chaque Légion fut fixé à six mille hommes, & ce nombre fut le plus commun sous les Empereurs. C'est de ce tems-là qu'il faut entendre ce que l'on lit dans Végèce : *Les Romains*, dit-il, *ont leurs Légions chacune de six mille hommes, pour le plus souvent.* Ces derniers mots nous avertissent que les Légions se trouvoient quelquefois réduites à une moindre quantité de soldats, soit qu'elles eussent été diminuées dans les combats, soit qu'on en eût tiré des détachemens. Aussi, dans le même-tems, les diverses Légions ne sont-elles pas toujours égales. Adrien, dans l'ordre de marche & de bataille adressé à Arrien, dit expres-

sément que dans cette armée la quinzième Légion avoit beaucoup plus de soldats que la douzième. La Légion, que Néron avoit formée des soldats & des rameurs de la flotte, auroit dû aussi être plus nombreuse que les autres, s'il n'y avoit point de faute dans le texte de Xiphilin; car, racontant comment Galba cassa cette Légion, il dit qu'il en fit passer environ sept mille hommes au fil de l'épée, outre un grand nombre qui furent décimés ensuite. Casaubon corrige τρισχιλίους ou τετρακισχιλίους, trois mille ou quatre mille, au lieu de ἑπτακισχιλίους, sept mille; mais, cet endroit ne mérite pas de faire une difficulté; Xiphilin s'y trompe visiblement. Au lieu de soldats & de rameurs de la flotte, *classiarii*, selon Suétone, ἔκτακτοι selon Plutarque il les nomme mal-à-propos ἀστρατήγητοι, & il en fait les soldats Prétoriens de Néron. Cette erreur de Xiphilin sur la qualité de ces soldats, dispense de le croire sur ce qu'il dit de leur nombre.

Adrien changea beaucoup à la milice; & Hygin, qui selon toute apparence écrivoit sous le regne de ce Prince, fait la Légion de cinq mille deux cens quatre-vingts hommes. Sur quoi Schélius observe que les trois Légions, dont Hygin compose son camp, équivalent, en nombre de soldats pesamment armés, aux deux légions Consulaires qui forment le camp de Polybe, jointes aux alliés Latins, qui valoient encore à peu près deux Légions; car, les trois Légions d'Hygin n'avoient que des soldats armés pesamment, & les quatre Légions de Polybe, en les mettant à cinq mille hommes, comme elles y étoient alors quelquefois, comprenoient environ un quart d'armures légères qu'il faut déduire.

Sous Alexandre Sévère, la Légion étoit à cinq mille hommes. Lampride rapporte que ce Prince composa une Phalange de trente mille hommes où il entroit six Légions.

Il est difficile de fixer le tems auquel on doit rapporter la Légion dont Végèce explique les divisions, au sixième chapitre du second livre. Il semble d'abord qu'il parle de son siecle; car, après avoir fait le détail de toutes les parties qui la composent, il conclut ainsi: » La Légion complete doit » donc avoir six mille cent » fantassins & sept cens, vingt- » six cavaliers; elle ne doit » jamais contenir moins de com- » battans, quelquefois elle en » contient davantage. « Mais aussitôt il ajoute: » Je viens d'ex- » poser l'ancienne ordonnance » de la Légion. » D'ailleurs, cet Auteur écrivoit sous Valentinien II. Or, les Historiens de ce tems-là ne nous donnent aucun lieu de croire que la Légion fût alors de six mille hommes. Cette Légion dont parle Végèce, doit avoir été celle de Trajan, d'Adrien & de Frontin; ce qui produit dans son livre une confusion qui

met les Lecteurs hors d'état de ſuivre & de diſtinguer les divers changemens de la milice Romaine. Il leur fait naître plus de difficultés qu'il ne leur donne de lumières.

Il nous apprend cependant une choſe qui a rapport au ſujet que nous traitons ici, & qui ne ſe trouve pas ailleurs ; c'eſt que les ſoldats, ſi connus ſous le nom de Joviens & d'Herculiens, depuis l'empire de Dioclétien & de Maximien, étoient deux Légions d'Illyrie, nommées auparavant Martiobarbules, à qui ces deux Princes donnerent par eſtime les noms qu'ils avoient pris eux-mêmes, & que ces deux Légions étoient chacune de ſix mille hommes. Il y avoit donc encore des Légions de ce nombre ſous Dioclétien.

Depuis ce tems, nous ne trouvons plus que confuſion dans les Auteurs, pour ce qui regarde les Légions ; on les voit réduites à un ſi petit nombre, qu'elles ne reſſemblent plus aux anciennes. Lorſque la ville d'Amide, en Méſopotamie, fut aſſiégée par Sapor, roi de Perſe, l'an de Jeſus-Chriſt 359, ſous l'empire de Conſtance, il y avoit dans la ville ſept Légions. Mais, qu'étoit-ce que ces Légions ? Si elles euſſent été de cinq mille hommes, les ſept auroient fait trente-cinq mille combattans ; ce qui, avec les habitans, les payſans qui s'y étoient réfugiés, & vingt mille autres ſoldats, n'auroient pu tenir dans une ville qui, ſelon Ammien Marcellin, n'étoit pas d'une grande étendue. Et ce qui nous donne encore une idée de la foibleſſe de ces corps, c'eſt ce qu'ajoute le même Auteur, que deux de ces Légions faiſant de fréquentes ſorties & combattant avec valeur, ne produiſoient pas plus d'effet qu'un ſeau d'eau dans un grand incendie ; ce ſont ſes termes : *Tantùm proficientes, quantùm in publico, ut aiunt, incendio aqua unius hominis manu adgeſta.*

Zoſime, décrivant le ſiege de Rome preſſé par Alaric, dit que l'empereur Honorius envoya au ſecours ſix mille hommes qui faiſoient cinq Légions, τάγματα ; & Sozomene rapporte qu'Honorius renfermé dans Ravenne, qu'Alaric menaçoit d'aſſiéger, reçut un renfort de quatre mille hommes en ſix Légions, ἀριθμοῖς. Sur quoi M. de Tillemont obſerve qu'alors les Légions n'avoient donc que tantôt douze cens hommes, tantôt même moins de ſept cens. Mais, ne doit-on pas plutôt dire que ces prétendues Légions n'étoient que des cohortes, & que la forme de la milice étoit alors tout-à-fait altérée ? Les noms même de τάγμα & d'ἀριθμὸς, qui déſignoient auparavant les Légions, ſignifioient alors indifféremment un corps de troupes quel qu'il fût.

Ainſi, les noms que les auteurs Grecs avoient donnés aux Légions, & même celui de *Le-*

gio parmi les Latins, ſubſiſterent encore quelque tems après l'anéantiſſement de la choſe même; & Pancirolle croit, avec quelque fondement, que toutes les Légions énoncées dans la Notice de l'Empire, n'en avoient plus que le nom, & que c'étoient des corps de troupes pareilles aux Préfectures dont parle Conſtantin Porphyrogénète, qui ne leur donne que tantôt mille hommes, tantôt cinq cens hommes, & moins encore.

Nous terminerons ces réflexions par une autre, qui naît de ce que l'on vient de lire de l'accroiſſement ſucceſſif & du dépériſſement des Légions. Dans l'ordre politique, ainſi que dans l'ordre naturel, les corps, dans leur croiſſance, ſuivent certaines proportions à peu près régulières; mais, ils n'en obſervent point dans leur décadence, quand elle eſt produite par des cauſes étrangères. Le plus ou le moins d'activité dans ces principes deſtructifs en emporte dans le même tems, ſans proportion, plus ou moins de parties. La Légion s'augmenta de mille en mille; elle déchut rapidement, & par des nombres irréguliers. Après l'avoir vue de ſix mille hommes ſous Dioclétien, nous la voyons tout-à-coup, après Conſtantin, réduite à un très-petit nombre de ſoldats, & ce nombre varie de telle ſorte qu'il n'eſt pas poſſible de le fixer.

Il y auroit encore bien des choſes à dire ſur la Légion, ſi l'on vouloit entrer ici dans le détail de toutes les parties qui en dépendent. Mais, nous renvoyons là-deſſus aux articles particuliers, tels que ceux de Cohorte, de Haſtaires, de Princes, de Triaires, de Vélites, &c.

LÉGION [La] BLANCHE, *ou* LA LÉGION DU LIN. *Voyez* Aquilonie.

LÉGION, *Legio*; (*a*) c'étoit le nom des eſprits malins, dont un homme étoit poſſédé, comme nous l'apprenons de Saint Marc, & de Saint Luc. Cet homme faiſoit ſa demeure dans des ſépulcres, & étoit ſi furieux, que perſonne ne pouvoit le dompter; car, ayant été ſouvent lié de chaînes, & ayant eu les fers aux pieds, il avoit rompu ſes chaînes & briſé ſes fers. Cet homme, ayant vu Jeſus-Chriſt de loin, courut à lui, & lui dit, ou plutôt le démon par ſa bouche, qu'il n'y avoit rien de commun entr'eux, & qu'il le conjuroit au nom de Dieu de ne le point tourmenter. Jeſus-Chriſt lui demanda ſon nom, à quoi il répondit qu'il s'appelloit *Légion*, parce qu'ils étoient pluſieurs. Jeſus-Chriſt guérit enſuite le malheureux qui étoit tourmenté de ces démons.

LÉGION, nom de certaines médailles. Une Légion en termes de médailliſte, eſt une médail-

(*a*) Marc. c. 5. v. 2. & *ſeq.* Luc. c. 8. v. 27. & *ſeq.*

le qui a au revers deux ſignes ou étendards militaires, une aigle Romaine au milieu, & pour inſcription le nom de la Légion, *LEGIO I. II. X. XV.*, &c. Par exemple, *ANT. AVG. III. VIR RPC*, un navire; au revers deux ſignes appellés *pila*, & une aigle Romaine au milieu, *LEG. II*, ou *XV*, &c. Et une autre, *LEG. XVII. CLASSICÆ.* Antoine eſt le premier, & Carauſius le dernier, ſur les médailles deſquels on trouve des Légions. Il y a juſqu'à la XXIV.e Légion ſur les médailles que nous poſſédons, mais pas au-delà.

LEGUM, *Legum*, Λῆγον, (*a*) ville de Sicile, dans les terres, aſſez près de Ségeſte & d'Entalla, ſelon Ptolémée.

LÉHÉMAN, *Leheman*, (*b*) Μαχὲς, ville de Paleſtine dans la tribu de Juda.

LÉHETH, *Leheth*, Λὲθ. (*c*) étoit l'aîné des fils de Séméï.

LEITURGE, *Leiturgus*, Λειτουργὸς. Les Leiturges chez les Athéniens, dit le ſçavant Potter, étoient des perſonnes d'un rang & d'une fortune conſidérables, qui ſe trouvoient en conſéquence obligées par leur tribu ou par toutes les tribus, de s'acquitter de quelques devoirs importans au bien de l'État, & même dans les occaſions preſſantes, de fournir à leurs propres frais certaines choſes à la République.

LEITUS, *Leitus*, Λήϊτος, (*d*) fils d'Electryon, ou, ſelon d'autres, d'Alectryon, étoit un des chefs qui conduiſirent les Béotiens au ſiege de Troie. Il y tua Phylacus, qui voulut en vain lui échapper. Un jour, Hector s'étant jetté ſur Leitus, lui perça la main, & le mit hors de combat. Leitus, ſaiſi de frayeur, & ne pouvant plus tenir ſa pique, regarde de tous côtés pour ſe garantir de la mort; Hector le ſuit, mais Idoménée l'arrête par un coup terrible qu'il lui porte un peu au-deſſous de la mammelle.

LÉLANTE [la Plaine], *Lelantus Campus*, Λήλαντον πεδίον, (*e*) plaine de l'iſle d'Eubée, au-deſſus de Chalcis. Strabon dit qu'il y avoit des eaux chaudes minérales, que Corn. Sylla, Général des Romains, prit pour ſa ſanté. Il ajoute qu'il y avoit auſſi autrefois des mines admirables de fer & de cuivre, & qu'on prétendoit même qu'il ne s'en trouvoit point ailleurs de ſemblables; mais, elles n'exiſtoient déjà plus du tems de notre Géographe.

LÉLAPS, *Lælaps*, (*f*) nom d'un chien dont Diane avoit fait préſent à Procris. Celle-ci le donna à Céphale ſon mari. *Voyez* Céphale.

(*a*) Ptolem. L. III. c. 4.
(*b*) Joſu. c. 15. v. 40.
(*c*) Paral. L. I, c. 23. v. 10.
(*d*) Homer. Iliad. L. II. v. 1. L. VI. v. 35, 36. L. XVII. v. 601. *& ſeq.* Diod. Sicul. p. 188.
(*e*) Strab. p. 58, 447, 448, 465.
(*f*) Ovid. Metam. L. VII. c. 17, 18.

LÉLAPS, *Lælaps*, (*a*) eſt auſſi le nom d'un des chiens d'Actéon.

LÉLÉGÉIDES, *Lelegeides*, (*b*) nom de quelques Nymphes, pris de celui de Léleges, peuple d'Aſie.

LÉLÉGÉIS, *Lelegeis*, (*c*) Λελεγηΐς, un des noms qu'à portés la ville de Milet.

LÉLÉGES, *Leleges*, Λέλεγες, nom que porterent les Mégaréens, à cauſe de Lélex leur Roi. *Voyez* Lélex.

LÉLÉGES, *Leleges*, Λέλεγες, nom qui fut donné aux premiers habitans de la Laconie à cauſe de leur premier Roi appellé Lélex. *Voyez* Lélex.

LÉLÉGES, *Leleges*, Λέλεγες, (*d*) peuplè de l'Aſie mineure. On lit dans Homère: » Altès » qui regne ſur les belliqueux » Léleges, dans la ville de » Pédaſe, ſur les bords du Sat- » nion. «

Strabon dit: » Quand vous » aurez paſſé le promontoire de » Lectum, vous verrez d'a- » bord les villes les plus con- » ſidérables des Éoliens, & » vous entrerez dans le golfe » d'Adramytte, au bord du- » quel Homère place la plus » grande partie des Léleges & » des Ciciliens..... Car la » croupe, qui s'étend depuis » le promontoire de Lectum » juſqu'à l'Ida, eſt au-deſſus » de l'entrée du golfe, & » c'eſt-là qu'Homère place d'a- » bord les Léleges. «

Le même Strabon dit ailleurs: » Les Pélaſges, les Cau- » cons, & les Léleges, nations » qui parcouroient anciennement diverſes parties de l'Eu- » rope..... Les Cariens qui » étoient autrefois établis dans » les iſles, & les Léleges, » commencerent à habiter le » continent, par l'aſſiſtance » des Crétois..... Les mon- » tagnards de la Piſidie, parta- » gés de même que les Cili- » ciens, ſous la domination de » quantité de petits tyrans, s'ac- » coutumerent au brigandage; » & on dit que les Léleges, » peuple vagabond, s'étant an- » ciennement mêlés avec eux, » vivoient en leur compagnie, » à cauſe de la reſſemblance » de leurs mœurs. « Il faut remarquer, que les Ciliciens de Strabon, en ce paſſage, ne ſont pas ceux qui habitoient au midi de l'Aſie mineure. C'étoient des Ciliciens plus ſeptentrionaux, comme il paroît par ces paroles du même Géographe, qui ſervent en même-tems à faire connoître que les Léleges avoient ſéjourné dans la Carie, & ſurtout aux environs de Milet: » Dans toute la Carie, dit-il, » & à Milet, on montre les ſé- » pulcres, les forteresſes, & » les maſures des villages des » Léleges; les Ciliciens d'Ho-

(*a*) Ovid. Metam. L. III. c. 5.
(*b*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 387.
(*c*) Plin. L. I. p. 278.
(*d*) Homer Iliad. L. XXI. v. 85. *& ſeq.* Strab. p. 321, 570, 572. 573, 605, 610, 611. Pauſ. pag. 399. Virg. Æneid. L. VIII. v. 725.

» mère occupoient le bord de » la mer, immédiatement après » les Léleges ; & ce païs eſt » préſentement occupé par les » peuples *Adramitteni*, *Atar-* » *næci*, & *Pitanæi*, juſqu'à » l'embouchure du Caïcus. «

Ainſi on peut en conclure que les Léleges étoient un peuple vagabond, mêlé enſuite avec les Cariens, les Piſidiens, & autres nations, & que la plus grande partie habitoit le long du golfe d'Adramytte, auprès des Ciliciens d'Homère. Strabon croit que ces deux peuples avoient de leurs troupes dans l'armée des Troyens contre les Grecs, & que ſi Homère ne les a point mis dans la liſte du ſecond livre, c'eſt qu'ils ne faiſoient pas une aſſez grande figure.

LÉLEGES, *Leleges*, Λέλεγες, (*a*) un des peuples qui habitoient anciennement la Béotie, contrée de Grece, ſelon Strabon.

LÉLÉGIE, *Lelegia*, Λελεγία, (*b*) contrée de Grece. On appella d'abord ainſi la Laconie, à cauſe de Lélex, le premier Roi de cette contrée.

LÉLEX, *Lelex*, Λέλεξ, (*c*) Prince Égyptien que quelques-uns font fils de Neptune & de Libye. Pauſanias eſt le ſeul qui nous faſſe connoître l'arrivée de ce Prince en Grece. Encore ne dit-il pas s'il y conduiſit une colonie, ou s'il y arriva ſeul. Cependant, comme il devint roi de Mégare, où apparemment il fut aſſez puiſſant pour former un parti, & qu'il eut quelques ſucceſſeurs; qu'il fit porter ſon nom aux Mégaréens, & que ſon hiſtoire regarde les tems fabuleux, il convient d'en dire quelque choſe.

» Les Mégaréens, ſelon » l'Auteur que nous venons de » citer, diſoient que douze » générations après Carès, fils » de Phoronée, Lélex étoit » venu d'Égypte dans leur » païs, & y avoit regné; que » de ſon tems ils prirent le » nom de Léleges; que ce » Lélex fut pere de Cléſon » qui eut pour fils Pylas, dont » naquit Scyron, lequel Scyron » épouſa une fille de Pandion. » Ils ajoutent qu'après cette al- » liance il diſputa le royaume » de Mégare à Niſus qui étoit » fils de Pandion, & que l'un » & l'autre prirent pour Juge » de leur différend Eacus, qui » adjugea le royaume à Niſus » & à ſes deſcendans; mais à » condition que Scyron auroit » le commandement des trou- » pes; enfin qu'après la mort » de Niſus, Mégaréus, fils de » Neptune, ayant épouſé Iphi- » noé, fille de ce Prince, ſuc- » céda à ſon beau-pere. Voilà tout ce qu'on ſçait de ce Lélex; mais, ce récit demande quelques réflexions.

(*a*) Strab. p. 401.
(*b*) Pauſ. p. 216.
(*c*) Pauſ. p. 73, 74, 82. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. VI. p. 14. *& ſuiv.*

La première, qu'on voit aisément le tems auquel Lélex arriva dans la Mégaride; c'est-à-dire, cinq ou six générations, ou environ deux cens ans avant la prise de Troie, puisque son arrière-petit-fils, qui étoit dans la troisième génération d'après lui, étoit contemporain d'Eacus qui vivoit deux générations avant la même Ere. On sçait aussi le tems où vivoit Nisus son compétiteur, puisqu'il étoit contemporain de Minos II, qui lui fit la guerre.

La seconde, qu'il paroît que la domination des descendans de Lélex finit à Scyron, & quoiqu'il dût avoir, suivant l'arbitrage d'Eacus, le commandement des troupes, cependant on n'en entend plus parler depuis.

La troisième, qu'il faut distinguer le Lélex Égyptien d'un autre Lélex, premier roi du païs qui fut appellé depuis la Laconie, qui de lui avoit pris celui de Lélégie. Celui-ci étoit Grec d'origine.

La quatrième, qu'il faut encore moins confondre ces Léleges de la Grece avec ceux de l'Ionie, qui, selon Homère & Strabon, habitoient dans cette partie de l'Asie qui étoit sur les bords du Satnion, & sur lesquels Altès regnoit du tems de la guerre de Troie.

LÉLEX, *Lelex*, Λέλεξ, (*a*) fut fils de la Terre, selon les Lacédémoniens. Ces peuples assuroient eux-mêmes que ce Lélex est le premier qui ait regné dans leur païs, & que de son nom ses peuples furent appellés Léleges. Il eut deux fils, Mylès & Polycaon.

LÉLEX, *Lelex*, Λέλεξ, (*b*) un des Princes Grecs, qui se trouverent à la chasse du sanglier de Calydon, selon Ovide. Ce Poëte le représente, dans un autre endroit, comme un Prince à qui la nature & l'expérience ont donné de la sagesse, & en conséquence condamne les propos impies que tient Pirithoüs contre les Dieux, dont il nie la puissance Souveraine. » Oui, Pirithoüs, » lui dit Lélex, la puissance » du ciel n'a point de bornes, » & les Dieux n'ont qu'à vouloir pour exécuter toutes » choses. «

LÉLIA, *Lælia*, (*c*) fille de C. Lélius, avoit hérité de son pere l'élégance du discours. Elle avoit deux filles qui parloient aussi bien qu'elle.

LÉLIA, *Lælia*, (*d*) vestale, qui mourut, l'an de Jesus-Christ 63, & fut remplacée par Cornélie de la famille des Cossus.

LÉLIEN [ULPIUS CORNÉLIUS], *Ulpius Cornelius Lælianus*, (*e*) est un de ces Généraux qui prirent le titre d'Em-

(*a*) Paus. p. 158. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. VI. p. 71, 106.
(*b*) Ovid. Metam. L. VIII. c. 7, 14, 15.
(*c*) Cicer. Brut. c. 111.
(*d*) Tacit. Annal. L. XV. c. 22.
(*e*) Crév. Hist. des Emp. Tom. V. pag. 471, 472.

pereur

pereur dans les Gaules, ſur la fin du regne de Gallien; & le même que Trébellius Pollion & d'autres nomment Lollien. Quelques-uns l'appellent A. ou L. Élien; mais, ſes vrais noms ſont connus par ſes médailles.

Lélien, ne ſe croyant pas moins digne de l'empire que Poſtume, ſe révolta, & quoique vaincu dans un combat, il occaſionna la perte de ſon vainqueur. Lélien profita de l'infortune de Poſtume. Les troupes qui l'avoient tué, ne pouvoient prendre un parti plus convenable à leurs intérêts que de proclamer Empereur celui qui lui avoit fait la guerre. Lélien entra donc en poſſeſſion des droits de la puiſſance impériale, & il faut qu'il en ait joui pendant quelques mois, puiſqu'il eſt dit qu'il rétablit les châteaux que Poſtume avoit fortifiés au-delà du Rhin dans le païs barbare, & qui, ſur la nouvelle de ſa mort, avoient été forcés & détruits par les Germains.

Victorin, qui avoit eu la principale autorité ſous Poſtume, ne put pas voir ſans peine & ſans jalouſie Lélien recueillir ſa dépouille. Il eſt probable qu'il agit de ſon côté auprès d'une partie des troupes, & étant parvenu à ſe faire déclarer Empereur, il attaqua Lélien, le vainquit, & le tua, vers l'an de J. C. 267.

LÉLIENS, *Lelii*, peuple d'Aſie vers les Palus-Méotides ſelon Orphée.

LÉLIUS [C.], *C. Lælius*, Γ. Λαίλιος, (*a*) s'attacha dès ſa plus tendre jeuneſſe à P. Scipion, le premier Africain, l'accompagna dans toutes ſes entrepriſes, & fut toujours le fidele dépoſitaire de tous ſes ſecrets.

P. Scipion, voulant emporter d'emblée Carthage la Neuve, l'an 210 avant Jeſus-Chriſt, donna ordre en ſecret à C. Lélius qui devoit commander la flotte, & à qui ſeul il avoit fait part de ſon deſſein, de cingler vérs cette ville, & de régler ſa courſe de façon qu'il entrât dans le port, en même-tems que l'armée paroîtroit du côté de la terre; ce qui fut exécuté ponctuellement. Carthage la Neuve aſſiégée à la fois par terre & par mer, ne tint pas long-tems; elle fut priſe d'aſſaut & par eſcalade.

Le lendemain il s'éleva une diſpute fort vive au ſujet de la couronne murale. Deux concurrens, l'un centurion de la quatrième légion, l'autre ſoldat de la flotte, ſe préſenterent pour l'obtenir. C. Lélius parloit fortement pour les troupes maritimes; & M. Sempronius Tuditanus appuyoit le parti des légions. P. Scipion, voyant

(*a*) Tit. Liv. L. XXVI. c. 42. *& ſeq.* L. XXVII. c. 7. L. XXVIII. c. 23. *& ſeq.* L. XXIX. c. 1. *& ſeq.* L. XXX. c. 5. *& ſeq.* L. XXXIII. c. 24. *& ſeq.* L. XXXV. c. 10. L. XXXVI. c. 45. L. XXVIII. c. 1, 47, 50. Roll. Hiſt. Rom. Tom. III. pag. 512. *& ſuiv.* T. IV. pag. 18. *& ſuiv.*

que cette conteſtation étoit près de dégénérer en une ſédition ouverte, nomma trois commiſſaires, qu'il chargea d'examiner mûrement la cauſe, & de décider ſur la dépoſition de témoins dignes de foi, lequel des deux Compétiteurs étoit monté le premier ſur la muraille. Ces Commiſſaires furent C. Lélius & M. Sempronius, tous deux intéreſſés dans la cauſe, auxquels P. Scipion aſſocia P. Corn. Caudinus, qui étoit neutre. Ils ſe mirent en devoir de prendre connoiſſance de cette affaire. Mais cet expédient, qui ſembloit devoir calmer les eſprits, ne fit que les échauffer davantage. Car, C. Lélius & M. Sempronius, qui avoient retenu chacun leur parti dans le devoir avec aſſez de peine, ne ſe furent pas plutôt retirés en changeant la qualité de chefs en celle de Juges, que les ſoldats ne garderent plus aucune meſure. Alors, C. Lélius quittant ſes Collegues, alla trouver P. Scipion ſur ſon tribunal & lui fit connoître qu'on étoit près de part & d'autre de ſe porter aux dernières violences, & de faire d'une diſpute d'honneur une véritable guerre civile; que quand même il n'y auroit point de ſang répandu, les conſéquences de ce démêlé ne laiſſeroient pas d'être pernicieuſes, puiſqu'on vouloit obtenir par la fraude & le parjure une récompenſe qui n'étoit due qu'à la valeur; que les légions d'un côté & les ſoldats de l'autre, étoient rangés comme en bataille, prêts à jurer par-tout ce qu'il y a de Dieux, & à faire un ſerment plus conforme à leur paſſion qu'à la vérité, expoſant aux ſuites funeſtes de leur parjure, non-ſeulement leurs perſonnes, mais les étendards militaires, les aigles du peuple Romain, & la majeſté de la religion; que c'étoit un avis qu'il lui venoit donner, de concert avec P. Cornélius & M. Sempronius. P. Scipion, ayant loué la ſage attention de C. Lélius, convoqua l'aſſemblée; & pour réunir tout d'un coup les eſprits, il déclara qu'il avoit reconnu que les deux concurrens étoient montés dans le même-tems ſur la muraille, & que pour récompenſer leur valeur, il leur accordoit à tous deux la couronne murale. Enſuite, il donna des louanges & fit des préſens aux autres à proportion du courage que chacun avoit fait paroître, & des ſervices qu'il avoit rendus pendant le ſiege. C. Lélius fut celui ſur lé mérite duquel il s'étendi davantage. Après lui avoir don né les plus grands éloges, & avoué que par ſa prudence & ſa valeur, il avoit contribu autant que lui-même à un ſuccès ſi glorieux, il lui fit préſen d'une couronne d'or, & de tren te bœufs.

P. Scipion retint C. Lélius avec lui juſqu'à ce que par ſo conſeil, il eût diſpoſé du ſor des ôtages & des priſonniers, & partagé le butin. Lorſqu'il eu

réglé toutes choſes de concert avec lui, il lui donna une galère à cinq rangs de rames ; & y ayant embarqué Magon, & environ quinze Sénateurs qui avoient été pris avec lui, il l'envoya à Rome, pour y porter la nouvelle de ſa victoire.

C. Lélius arriva à Rome trente-quatre jours après être parti de Tarragone. Il entra dans cette ville avec une grande multitude de priſonniers, qui attira le peuple de toutes parts ſur ſon paſſage. Dès le lendemain, ayant été introduit dans le Sénat, il raconta ce que P. Scipion avoit fait en Eſpagne; qu'il avoit pris en un jour Carthage la Neuve, la capitale de toute la province; qu'il avoit repris pluſieurs des villes qui s'étoient ſoulevées, & en avoit attiré de nouvelles dans le parti de la République. C. Lélius fut enſuite préſenté au peuple, à qui il rendit le même compte qu'au Sénat. Le Sénat ordonna des prieres pour un jour, en conſidération des heureux ſuccès que P. Scipion avoit eus ; & il ordonna à C. Lélius de partir inceſſamment avec les mêmes vaiſſeaux qui l'avoient amené, pour aller rejoindre P. Scipion en Eſpagne.

Un jour, C. Lélius & L. Marcius par ordre de leur Général, partirent, le premier avec une eſcadre de huit vaiſſeaux, & l'autre par terre, pour aſſiéger de concert Cadix, dont ils comptoient facilement ſe rendre les maîtres par une ſecrete intelligence que les Romains y avoient ménagée. Ils furent trompés dans leur eſpérance. Magon, [ce Magon eſt différent de celui dont il eſt parlé ci-deſſus.] qui étoit alors à Cadix, ayant découvert la conſpiration, avoit fait arrêter tous les complices, & avoit chargé le préteur Adherbal de les conduire à Carthage. Celui-ci, en conſéquence, les ayant embarqués ſur une galere à cinq rangs de rames, lui fit prendre les devans, parce qu'elle étoit plus peſante, & la ſuivit de près avec huit galeres à trois rangs. Lorſque la galere à cinq rangs entroit dans le détroit, C. Lélius, parti du port de Carteia avec une pareille galere & ſuivi de ſept autres à trois rangs, fondit vivement ſur Adherbal & ſur ſes galeres. L'action s'engagea ſur le champ, mais ne reſſembla en rien à un combat naval. L'habileté de la manœuvre, les efforts des rameurs, les ordres des capitaines, tout étoit inutile. La rapidité des eaux ſerrées dans ce détroit gouvernoit ſeule toutes les opérations du combat, & emportoit les galeres tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Au milieu pourtant de ce trouble & de cette confuſion, la quinquéreme des Romains coula à fond deux triremes des ennemis, & briſa toutes les rames d'un des côtés d'une troiſième, le long de laquelle elle paſſa avec violence. Elle auroit traité de même toutes les au-

tres, ſi Adherbal, avec les cinq qui lui reſtoient, n'eût gagné la pleine mer à force de voiles.

C. Lélius, retourné victorieux à Carteia, apprit tout ce qui étoit arrivé à Cadix; que la conſpiration avoit été découverte; que les conjurés étoient envoyés à Carthage, & que l'affaire étoit manquée abſolument. Voyant qu'il ne reſtoit plus aucune eſpérance de la faire réuſſir, il écrivit à L. Marcius que le ſeul parti qu'ils avoient à prendre étoit de retourner vers leur Général; ce qu'ils firent tous deux quelques jours après; & ils allerent rejoindre P. Scipion à Carthage la Neuve.

Dans la ſuite, C. Lélius eut ordre d'aller avec une flotte piller les côtes d'Afrique. Il partit de Sicile, l'an 205 avant Jeſus-Chriſt, & s'étant approché d'Hippone pendant la nuit, il fit ſortir dès le point du jour les ſoldats de la flotte, & les mena piller la campagne. Comme ils ne trouverent aucune réſiſtance de la part des habitans, auſſi tranquilles que dans un tems de paix, ils y firent un horrible dégât, dont quelques uns porterent la nouvelle à Carthage, & remplirent cette ville d'effroi, publiant que la flotte des Romains, commandée par P. Scipion, étoit arrivée. Car, juſques-là, tout ce qu'on en avoit appris, c'eſt qu'il étoit paſſé en Sicile. Comme ils ne ſçavoient pas au juſte le nombre ni des vaiſſeaux dont la flotte ennemie étoit compoſée, ni des ſoldats qui ravageoient le païs, ils en jugeoient par la crainte dont ils étoient agités, & parloient de tout avec beaucoup d'exagération. Cependant, C. Lélius enlevoit un butin immenſe de deſſus les terres qu'il avoit trouvées ſans défenſe, lorſque Maſiniſſa le vint trouver avec un petit nombre de cavaliers. Il ſe plaignit à lui de la lenteur de P. Scipion; qu'il auroit déjà dû être paſſé en Afrique avec ſon armée, tandis que les Carthaginois étoient conſternés, & que Syphax étoit occupé à faire la guerre à ſes voiſins; que ce Prince étoit actuellement embarraſſé ſur le choix de ſes amis & de ſes alliés; mais que ſi on lui donnoit le tems de mettre ordre à ſes affaires, il ne tiendroit aux Romains aucune des paroles qu'il leur avoit données; qu'il fît donc à P. Scipion toutes les inſtances poſſibles pour l'attirer en Afrique; que pour lui, quoiqu'il eût été obligé d'abandonner ſes États, il ne laiſſeroit pas de ſe joindre aux Romains avec un ſecours conſidérable d'infanterie & de cavalerie. Au reſte, il exhortoit C. Lélius à s'éloigner de l'Afrique; qu'il y avoit grande apparence que la flotte des ennemis étoit partie de Carthage, & qu'il ne lui conſeilloit pas de la combattre en l'abſence de P. Scipion.

Ce Général paſſa l'année ſuivante en Afrique; & dès

qu'il y fut arrivé, il chargea C. Lélius d'aller accompagné de Maſiniſſa & de ſes Numides, attaquer le camp de Syphax, & d'y mettre le feu. Alors, prenant C. Lélius & Maſiniſſa ſéparément, il les conjura de remédier par un redoublement de vigilance & d'attention, au trouble que la nuit pouvoit apporter dans l'exécution d'une telle entrepriſe ; que pour lui il alloit attaquer Aſdrubal & les Carthaginois, mais qu'il ne commenceroit que quand il auroit vu le feu dans le camp de Syphax. Il n'attendit pas long-tems ; car, dès que la flamme eut pris aux premières cabanes, elle ſe communiqua de proche en proche avec tant de promptitude, qu'en très-peu de tems, toutes les parties du camp furent embraſées. P. Scipion de ſon côté étant allé attaquer le camp d'Aſdrubal, il en trouva les portes preſque abandonnées & ſans défenſe. Auſſi-tôt il fit mettre le feu aux tentes les plus extérieures. La flamme parut d'abord en pluſieurs endroits ſéparés ; puis venant à ſe réunir, elle embraſa le camp tout entier, & dévora en un moment tout ce qui étoit combuſtible. Ainſi, d'un ſeul coup & preſque dans une ſeule heure, les deux camps de Syphax & d'Aſdrubal furent entièrement détruits. Cependant, les deux chefs échapperent, avec environ deux mille piétons & cinq cens cavaliers, la plûpart ſans armes, bleſſés, ou endommagés par les flammes.

C. Lélius & Maſiniſſa furent envoyés à la pourſuite des vaincus. Syphax, ayant été fait priſonnier dans un combat, fut mené vivant à C. Lélius. Celui-ci le fit conduire avec pluſieurs autres priſonniers à P. Scipion; après quoi il s'en alla, avec le ſecours de Maſiniſſa, ſoumettre les villes de Numidie, qui tenoient encore le parti de Syphax. Ces heureux ſuccès mériterent de nouveau à C. Lélius de la part de P. Scipion les plus grands éloges. Ce Général lui mit lui-même une couronne d'or ſur la tête, & l'envoya enſuite conduire à Rome Syphax & les autres priſonniers.

C. Lélius parvint depuis aux premières charges de la République. Il étoit Édile Plébeien avec Acilius Glabrion, l'an 197 avant Jeſus-Chriſt. Ils donnerent les jeux Romains pendant huit jours, & firent faire de l'argent qu'on avoit tiré des amendes, trois ſtatues d'airain qui repréſentoient Cérès, Liber & Proſerpine. L'année ſuivante, C. Lélius ayant été créé Préteur, eut le département de la Sicile. Il brigua le Conſulat quelques années après, ſans pouvoir l'obtenir alors. Mais il fut plus heureux l'an 190 avant Jeſus-Chriſt ; car, cette année, il géra cette charge avec L. Cornélius Scipion. Ils déſiroient tous deux la Grece ; & le Sénat leur ayant ordonné de tirer au ſort, ou de convenir en-

tr'eux, C. Lélius, qui avoit un grand crédit dans cette compagnie, dit qu'il étoit plus honnête de laiſſer ce choix à la prudence des Sénateurs, que d'en remettre la déciſion au caprice du ſort. L. Scipion répondit qu'il feroit là-deſſus ſes réflexions; & en ayant conféré avec ſon frere, qui lui dit qu'il pouvoit hardiment s'en rapporter au Sénat, il déclara qu'il acceptoit le parti propoſé par C. Lélius. Le cas étoit nouveau, ou du moins le tems en avoit fait entièrement oublier les exemples; & les Sénateurs s'attendoient à une longue conteſtation, lorſque P. Scipion ſe levant, dit que, s'ils accordoient le département de la Grece à ſon frere, il iroit ſervir ſous lui en qualité de Lieutenant. Cette déclaration fut reçue avec l'applaudiſſement de toute l'aſſemblée, & termina dans le moment la diſpute. La Grece fut décernée à L. Scipion, & l'Italie à C. Lélius, d'un conſentement preſque général.

C. Lélius partit donc pour la Gaule. Il revint de cette province ſur la fin de l'année, comme on étoit à la veille de tenir les aſſemblées Conſulaires. Non-ſeulement il leva le nombre des citoyens que le Sénat, pendant ſon abſence, avoit ordonné qu'on envoyât dans les villes de Plaiſance & de Crémone; mais il propoſa encore d'établir deux nouvelles colonies dans le territoire, qu'il avoit conquis ſur les Boiens, à quoi le Sénat conſentit. L'année ſuivante, le commandement de l'armée lui fut continué.

LÉLIUS [C.], *C. Lælius*, Γ. Λαίλιος, (*a*) un des Ambaſſadeurs qu'on envoya à Carthage, l'an 174 avant Jeſus-Chriſt. Quatre ans après, il fut envoyé dans la Gaule avec la même qualité.

LÉLIUS [C.] SAPIENS, *C. Lælius Sapiens*, (*b*) demanda le Conſulat, ſoutenu de tout le crédit de P. Scipion, le ſecond Africain, l'an 141 avant Jeſus-Chriſt. Q. Pompée, qu'ils comptoient au nombre de leurs amis, leur cacha le deſſein qu'il avoit de demander auſſi le Conſulat, & même leur promit de ſolliciter avec eux pour C. Lélius Sapiens. Mais, au lieu de travailler pour celui-ci, il agiſſoit puiſſamment pour lui-même, & fit ſi bien qu'il ſupplanta C. Lélius Sapiens, & fut nommé Conſul. Il perdit par-là l'amitié de P. Scipion, c'eſt-à-dire, un bien plus eſtimable que le Conſulat, ſur-tout acquis par une perfidie. C. Lélius Sapiens fut cependant élevé à cette charge l'année ſuivante, & on lui donna pour Collegue Q. Servilius Cépion.

(*a*) Tit. Liv. L. LXI. c. 22. L. XLIII. c. 5.

(*b*) Cicer. de Invent. L. I. c. 7. de Orator. L. II. c. 13. L. III. c. 16. ad Herenn. L. IV. c. 146. Plut. Tom. I. p. 762, 827. Roll. Hiſt. Ancien. Tom. VI. pag. 332, 333. Roll. Hiſt. Rom. T. V. pag. 121, 124, 157. *& ſuiv.*

Il étoit grand ami de P. Scipion, & jamais peut-être amis ne furent mieux assortis que ces deux grands hommes. Même âge à peu près, mêmes inclinations, même douceur de caractère, même goût pour les lettres & pour les sciences, mêmes principes pour le gouvernement, même zele pour le bien public. P. Scipion l'emportoit sans doute pour la gloire des armes; mais, C. Lélius Sapiens n'étoit pas sans mérite de ce côté-là, & Cicéron nous apprend qu'il se signala beaucoup dans la guerre contre Viriathus. Pour les talens de l'esprit, il paroît que l'on donnoit à C. Lélius Sapiens la supériorité dans l'éloquence, quoique Cicéron ne convienne pas qu'elle lui fût due, & assure que le style de C. Lélius Sapiens sentoit plus le vieux, & avoit quelque chose de moins agréable, que celui de P. Scipion.

Il faut entendre C. Lélius Sapiens lui-même, c'est-à-dire, les paroles que Cicéron luimet dans la bouche, sur la parfaite union qui regnoit entre P. Scipion & lui. « Pour moi, dit » C. Lélius Sapiens, de tous les » présens de la nature, & de » tous ceux de la fortune, je » n'en trouve aucun que je » puisse mettre en comparaison » avec le bonheur que j'ai eu » d'avoir P. Scipion pour ami. » Je trouvois dans notre amitié » une parfaite conformité de » sentimens sur les affaires pu» bliques, un fond inépuisable » de conseils & de secours dans » les affaires particulières, un » repos, une paix, une dou» ceur, qui ne se peuvent ex» primer. Jamais je n'ai blessé » P. Scipion dans la moindre » chose dont j'aie pu m'apper» cevoir, jamais il ne lui est » échappé une seule parole que » j'eusse voulu ne point enten» dre. Nous n'avions qu'u» ne même maison, & une » même table à frais communs, » dont la frugalité étoit égale» ment du goût de tous deux. » A la guerre, en voyage, à » la campagne, nous avons » toujours été ensemble. Je ne » parle point de nos études, » & du soin que nous avions » l'un & l'autre d'apprendre » toujours quelque chose; » c'est à quoi nous passions » toutes les heures de notre » loisir, loin des yeux & du » commerce des hommes. «

Y a-t-il quelque chose de comparable à la douceur d'une amitié pareille à celle dont C. Lélius Sapiens vient de nous tracer le tableau? Quelle consolation de trouver un second soi-même, pour qui l'on n'ait rien de secret, dans le cœur duquel on puisse répandre le sien avec une pleine effusion! La prospérité se feroit-elle si vivement sentir, si nous n'avions personne qui en partageât la joie avec nous? Et quel soulagement n'est-ce point dans les disgraces & les accidens de la vie, que d'avoir un ami qui en soit encore plus touché que

nous-mêmes ? Ce qui releve extrêmement le prix de l'amitié dont nous parlons, c'eſt qu'elle n'étoit en aucune ſorte fondée ſur l'intérêt, mais uniquement ſur l'eſtime qu'ils faiſoient mutuellement de la vertu l'un de l'autre. » Quel » beſoin P. Scipion pouvoit-il » avoir de moi, dit C. Lélius » Sapiens ? Nul ſans doute, ni » moi de lui. Mais, je me ſuis » attaché à lui par la haute eſ» time & par l'admiration que » me donnoit ſa vertu ; & lui » à moi, par l'idée favorable » qu'il s'étoit faite de mon ca» ractère & de mes mœurs. » Cette amitié s'eſt enſuite » augmentée de part & d'autre » par le commerce & par l'ha» bitude. Il eſt vrai que nous » en avons tiré lui & moi de » grandes utilités ; mais, nous » n'avons eu en vue aucun de » ces avantages, quand nous » avons commencé à nous ai» mer. «

Il ſemble qu'une amitié fondée ſur de tels principes, ſurtout dans des hommes chargés des plus importantes affaires de l'État, devoit être fort grave & fort ſérieuſe. Elle l'étoit ſans doute, quand les occaſions le demandoient. Mais, dans d'autres tems, elle étoit accompagnée d'une gaieté & d'un innocent badinage qu'on a peine à concevoir. Lorſqu'échappés de la ville comme d'une priſon, ils alloient reſpirer en liberté à la campagne, c'eſt une choſe étonnante comme ces grands hommes ne dédaignoient pas de redevenir enfans. On les voyoit ſur le bord de la mer ramaſſer à l'envi des coquillages & de petites pierres rondes & plates, & ſe rabaiſſer aux jeux les plus ſimples, ſans autre penſée que celle de ſe délaſſer. De pareils amuſemens montrent dans des perſonnes de ce mérite une candeur, une ſimplicité, une innocence de mœurs qu'on ne peut trop eſtimer.

Un jour, C. Lélius Sapiens s'étoit chargé de plaider une affaire criminelle, dans laquelle étoient impliqués quelques publicains ou fermiers des revenus publics, & dont le Sénat avoit renvoyé la connoiſſance aux Conſuls. Il la plaida avec ſon exactitude & ſon élégance ordinaires. Mais, les Conſuls ne furent point perſuadés, & ils ordonnerent que l'affaire ſeroit plaidée une ſeconde fois. Nouveau plaidoyer de C. Lélius Sapiens, encore plus travaillé & plus précis que le premier ; nouveau renvoi du jugement, & ordre de procéder à une troiſième plaidoirie. Les fermiers reconduiſirent C. Lélius Sapiens à ſon logis, en lui marquant une vive reconnoiſſance, & le priant de ne ſe point rebuter. Il leur répondit » qu'il étoit plein de con» ſidération pour eux, & qu'il le » leur avoit prouvé en ſe char» geant de cette affaire ; qu'il » y avoit donné tout le ſoin & » tout le travail dont il étoit

» capable ; mais qu'ils feroient » mieux de s'adreſſer à Serv. » Sulp. Galba, qui étant ora- » teur plus véhément, mettoit » plus de feu, plus de force » dans la manière dont il plai- » deroit leur cauſe, & em- » porteroit vraiſemblablement » l'affaire. « Ils prirent ce parti, & recoururent à Serv. Sulp. Galba, qui, ayant à remplacer un homme d'un auſſi grand mérite, refuſa long-tems de s'en charger, & ne céda qu'avec peine à leurs vives ſollicitations. Le jour qu'il plaida, l'auditoire étoit fort nombreux, & dans une grande attente, & C. Lélius Sapiens préſent. Serv. Sulp. Galba commença à parler avec tant de vivacité & d'éloquence, que preſque à chaque partie de ſon plaidoyer il étoit interrompu par des applaudiſſemens ; & il employa ſi à propos, & la force des preuves, & la véhémence des paſſions, que les fermiers gagnerent abſolument leur cauſe, & furent renvoyés abſous.

Un ſuccès ſi heureux dans de pareilles circonſtances fit beaucoup d'honneur à Serv. Sulp. Galba ; mais, on n'admira pas moins le caractere modeſte & équitable de C. Lélius Sapiens, qui fit connoître qu'alors dans le barreau ceux qui tenoient les premiers rangs, éloignés de toute baſſe jalouſie, ſe rendoient mutuellement juſtice l'un à l'autre, & louoient avec joie le mérite & les talens dans autrui. On vit auſſi dans cette rencontre, qu'il n'y a nulle égalité entre les deux genres d'éloquence, dont l'une ſe borne à inſtruire les Juges avec netteté & préciſion, & l'autre travaille à enlever leur conſentement par une eſpèce de violence ; & que le dernier l'emporte infiniment ſur le premier.

C. Bloſius, qui avoit eu beaucoup de part aux entrepriſes ſéditieuſes de Tib. Gracchus, vint implorer le ſecours de C. Lélius Sapiens, l'un des commiſſaires nommés pour l'examen de cette affaire, & le pria inſtamment de lui accorder ſon pardon. Il ne nioit pas qu'il n'eût aidé & ſoutenu le Tribun en tout ce qui avoit dépendu de lui, & apportoit pour unique excuſe qu'il avoit eu tant d'eſtime & d'attachement pour Tib. Gracchus, qu'il s'étoit cru obligé de faire tout ce qu'un tel ami avoit voulu. *Mais*, lui dit C. Lélius Sapiens, *s'il vous avoit ordonné de mettre le feu au Capitole, l'auriez-vous fait ? Oh*, répondit C. Bloſius, *il n'étoit pas capable de me donner un tel ordre. Mais*, répliqua C. Lélius Sapiens, inſiſtant toujours ſur la même queſtion, *s'il vous l'avoit commandé ? Je lui aurois obéi.* Parole atroce & criminelle ! s'écrie C. Lélius Sapiens, qui prend delà occaſion d'établir cet excellent principe, » que nous ne » devons jamais demander à » nos amis des choſes injuſtes & » illicites, ni les faire quand » ils nous les demandent, l'a- » mitié ne pouvant en aucune

» occaſion être une bonne ex-
» cuſe ni une légitime raiſon de
» commettre quelque crime que
» ce ſoit, & encore moins de
» trahir les intérêts de ſa pa-
» trie. «

On aſſure que C. Lélius Sapiens, pendant ſon tribunat, avoit eu les mêmes idées que Tib. Gracchus ; mais, les Riches s'y étant oppoſés, il craignit une ſédition & renonça à ſon entrepriſe, ce qui lui fit donner le ſurnom de Sage ou de Prudent ; car, c'eſt ce que ſignifie proprement le mot Romain *Sapiens*, dit Plutarque. Mais, il y a apparence que Plutarque a ſuivi de faux mémoires, ou qu'on n'a pas finement entendu ce qu'il diſoit ; car, C. Lélius Sapiens ne fut pas appellé Sage pour avoir renoncé à l'entrepriſe de faire partager les terres, mais parce qu'il mépriſoit les délices & les voluptés. En voici un bon témoin. Cicéron, dans le ſecond livre *de Finibus bonis & malis*, dit : *Nec ille qui Diogenem ſtoïcum adoleſcens, poſt autem Panætium audierat, Lælius, cò dictus eſt Sapiens, quòd non intelligeret quid ſuaviſſimum eſſet, nec enim ſequitur ut cui cor ſapiat ei non ſapiat palatum, ſed quia parvi id duceret.*

Le même Plutarque trouve que C. Lélius Sapiens fut plus heureux que Caton d'Utique, en ce que celui-ci eut pluſieurs femmes, au lieu que C. Lélius Sapiens, quoiqu'il eût vécu fort long-tems, n'eut jamais d'autre femme que celle qu'il avoit d'abord épouſée.

LÉLIUS [D.], *D. Lælius*, Δ. Λαίλιος, (*a*) lieutenant de Cn. Pompée, commandoit la flotte d'Aſie, avec C. Triarius. Étant venu un jour à Brunduſium avec ſa flotte, D. Lélius s'empara de l'iſle qui étoit devant le port.

LÉLIUS DÉCIMUS, (*b*) *Lælius Decimus*, joignoit une grande probité à la culture des lettres, au rapport de Cicéron.

LÉLIUS [D.] *D. Lælius*, Δ. Λαίλιος, (*c*) fut l'accuſateur de L. Flaccus. Cicéron, en plaidant pour ce dernier, dit qu'il n'auroit jamais cru que D. Lélius, fils d'un très-honnête homme, & qui faiſoit concevoir de lui-même les plus heureuſes eſpérances, ſe ſeroit chargé d'une accuſation qui conviendroit bien mieux à des ſcélérats, qu'à un jeune homme vertueux & bien élevé.

LÉLIUS BALBUS, *Lælius Balbus*, (*d*) fit condamner Acutia pour crime de leze-majeſté, l'an de Jeſus-Chriſt 37. Junius Othon, Tribun du peuple, voulut s'oppoſer à la récompenſe qu'on décernoit à l'accuſateur de cette Dame, ce qui excita entre l'un & l'autre une haine qui ſe termina par l'exil du Tribun.

(*a*) Cæſ. de Bell. Civil. L. III. p. 581, 583, 672.
(*b*) Cicer. de Orat. L. II. c. 15.
(*c*) Cicer. Orat. pro L. Flacc. c. 1.
(*d*) Tacit. Annal. L. VI. c. 47, 48.

Peu de tems après, Lélius Balbus fut puni auſſi lui-même ; & Tacite remarque que le châtiment de ce Sénateur fit d'autant plus de plaiſir au public, que ſon éloquence étoit redoutable, & le plus ſouvent employée contre les innocens.

LÉLIUS, *Lælius*, Λαίλιος, (*a*) certain Général, dont Juvénal fait mention dans une de ſes ſatyres.

LÉLIUS, *Lælius*, Λαίλιος, (*b*) officier dans l'armée de M. Émilius Lépidus, fut envoyé un jour ſecrétement par les ſoldats, déguiſé en courtiſanne, pour dire à M. Antoine qu'il n'avoit qu'à attaquer avec confiance le camp de M. Émilius Lépidus ; que la plûpart étoient diſpoſés à le recevoir, & à tuer même M. Émilius Lépidus, s'il en donnoit l'ordre. M. Antoine profita de l'avis, mais il ne voulut pas qu'on fît le moindre mal à M. Émilius Lépidus.

LÉLIUS, *Lælius*, (*c*) titre d'un ouvrage de Cicéron, c'eſt celui que nous connoiſſons plus particulierement ſous le titre de livre de l'Amitié. Cicéron l'avoit intitulé *Lélius*, parce que Lélius [C. Lélius Sapiens] eſt un des principaux perſonnages introduits dans ce livre.

LÉLUS, *Lelus*, (*d*) Dieu des Sarmates, ſelon les Hiſtoriens Polonois. On prétend que Lélus & Politus étoient pour cette nation Caſtor & Pollux. Quoique le culte que les Sarmates rendoient à ces deux Héros, ait été entièrement aboli, lorſque les Polonois qui poſſedent en partie le païs qu'occupoient les Sarmates, embraſſerent le Chriſtianiſme, ils en ont encore conſervé les noms, qu'ils prononcent en ſigne de joie dans leurs feſtins.

Que ſi on nous demande pourquoi on a confondu ces deux divinités avec Caſtor & Pollux, nous répondrons avec Voſſius, que les Sarmates pouvoient les avoir connus par le commerce des gens établis ſur le bord du Danube ; & puiſque les Grecs avoient élevé un autel en l'honneur d'Alexandre, & les Romains un autre à Auguſte, près du Boryſthene, comme nous l'apprenons d'Ammien Marcellin, ils avoient bien pu les uns & les autres faire connoître aux Sarmates les deux Héros que nous venons de nommer. Ainſi raiſonne ce ſçavant Auteur. Il eſt vrai que peu contents de cette conjecture, il veut inſinuer que Lélus & Politus pouvoient repréſenter chez les Sarmates, le ciel & la terre ; mais, comme il n'en apporte aucune preuve, nous croyons qu'il faut s'en tenir à la premiere idée.

(*a*) Juven. Satyr. 14. v. 195.
(*b*) Plut. T. I. p. 923.
(*c*) Cicer. de Offic. L. II. c. 31.
(*d*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. III. p. 241, 242.

LÉMAN, *Lemanus*, (*a*) lac assez célebre dans les écrits des Anciens. Jule César, Strabon, Pomponius Méla, Pline, Ptolémée, Lucain, Ausone, Ammien Marcellin, en font mention. La maniere dont Jule César s'explique, doit signifier que le Rhône est la décharge du lac Léman. Mais, Ausone s'explique précisément comme si le Rhône devoit son origine au lac même. Strabon est plus correct, en disant que le Rhône traverse le lac Léman; & Ammien Marcellin est du nombre de ceux qui ont cru que les eaux du fleuve ne se mêlent point avec les eaux du lac.

Dans l'Itinéraire d'Antonin, le nom de ce lac est *Lausonius*, dans la table Théodosienne *Losannete*. Les Annales de Saint Bertin, sous l'an 839, l'appellent *mare Rhodani*. La ville de Genève, étant la plus considérable de celles qui en sont voisines, lui communique aujourd'hui son nom. On pourroit être tenté de croire que le nom de Léman est appellatif, & dérivé d'un terme semblable au Λίμνα ou Λίμν des Grecs. Car, il y a des termes qui se trouvent être communs à des nations différentes.

Ce lac aujourd'hui occupe une partie du côté méridional de la Suisse, & lui sert de barrière, la séparant de la Savoie. Il fait à peu près la figure d'un arc ou d'une demi-lune, dont le côté convexe regarde la Suisse; ce qui fait qu'il a seize lieues de longueur du côté de la Suisse, au lieu qu'il n'en a guère plus de douze du côté de la Savoie. Il est assez étroit à ses deux bouts, & va en s'élargissant peu à peu. Enfin, vers son milieu, il s'ouvre à la largeur de cinq lieues, à l'endroit de Rolle. Il borde tout le païs de Vaud qui présente un aspect tout-à fait agréable à ceux qui navigent sur le lac par la variété merveilleuse de côteaux, de vallons, de campagnes & de vignobles qu'on y remarque. Ce lac est formé en partie par le Rhône, qui le traverse dans toute sa longueur, & en sort à Genève. Il n'y conserve jamais sa couleur comme on le prétend; il ne le fait qu'à quelque espace dans la tête du lac, par la violence avec laquelle il y entre; mais, il n'y a rien-là qui n'arrive à toutes les grandes rivières, qui se présentent dans quelque lac ou dans quelque mer. Une autre chose bien plus surprenante, & qui est de notoriété publique, c'est que ce lac décroît en hiver, & croît en été quelquefois de la hauteur de dix pieds & davantage. On attribue cela aux neiges des montagnes voisines, qui, se fondant en été, par la chaleur, grossissent de leurs eaux les rivières qui entrent dans ce lac, & le lac lui-même

(*a*) Cæs. de Bell. Gall. L. I. pag. 5. Strab p. 204. Pomp. Mel. p. 133. Plin. T. I. p. 119, 146. Ptolem. L. II. c. 10, Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.

par conſéquent. Ce lac eſt profond, & par-là il n'eſt pas ſi orageux que quelques autres. On y ſent, de tems en tems, des vents ſouterreins qui ſoulevent les eaux, mais qui ne ſont pas dangereux. Il eſt abondant en bons poiſſons. L'on y pêche, entr'autres, d'excellentes truites, & une autre eſpèce de poiſſon que l'on croit particuliere à ce lac, ce que nous appellons des perches. Il y a déjà du tems qu'on y voit un poiſſon vorace nommé Motela, dans la langue du païs, qu'on n'y avoit jamais vu auparavant. On ne ſçait d'où il eſt venu. Quelques-uns croyent qu'il eſt deſcendu du lac d'Yverdun ou de neuf-Châtel, où l'on en voit beaucoup de cette eſpèce, & qu'il a paſſé par quelques canaux ſouterreins, ou par le moyen du canal qu'on a creuſé entre le lac d'Yverdun & celui de Genève, & qui, communiquant immédiatement au premier de ces lacs, communique à l'autre par le moyen de la rivière la Venoge. D'autres diſent que cela vient d'un étang bâti par un gentil'homme du païs, près de la Venoge, où il y a quantité de ces poiſſons, & que l'étang ayant été gâté par une inondation, qui ſuivit de longues pluies, le poiſſon qui s'y trouva s'en alla dans la Venoge, & delà paſſa dans le lac. Quoi qu'il en ſoit, il y fait beaucoup de mal, mangeant les autres poiſſons comme le brochet. Nous remarquerons encore, que le lac de Geneve eſt le ſeul de tous ceux de la Suiſſe, qui ne ſe gele jamais.

LEMBA, *Lemba*, Λεμβᾶ, (*a*) ville d'Aſie, ſelon Joſephe, qui la met entre les villes que les Juifs poſſédoient dans le païs des Moabites. La traduction Latine porte Lempa.

LEMBAIRE, *Lembarius*. Vopiſcus donne le nom de Lembaire aux ſoldats qui, ſous le regne d'Aurélien combattoient dans des bateaux qu'on armoit ſur les rivières.

LEMBE, *Lembus*, (*b*) ſorte de vaiſſeaux. Les Lembes qui étoient de la plus grande forme, avoient des éperons de même que les Myoparons & les Hémioles. Mais, il s'en trouvoit de petits qui n'en avoient point. Tite-Live parle de ces bâtimens qu'on envoyoit à la découverte, & qu'il appelle *ſine roſtris ſpeculatorias*. On attribue l'invention du Lembe aux Cyrénéens.

LEMNIENNE, *Lemnia*, Λημνία, ſurnom de Minerve. *Voyez* Minerve Lemnienne.

LEMNIENS, *Lemnii*, Λήμνιοι, les habitans de Lemnos. *Voyez* Lemnos.

LEMMISQUE, *Lemniſcus*, Λεμνίσκος eſpèce de couronne de fleurs entortillée de rubans de laine, dont les bouts aſſez

(*a*) Joſeph. de Antiq. Judaïc. pag. 462.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. pag. 217, 218, 251.

longs pendoient & flottoient au gré des vents. Le Lemniſque étoit une récompenſe honorable, que le Préteur mettoit ſur la tête de l'eſclave gladiateur pluſieurs fois victorieux, pour marque de ſa bravoure & de ſon affranchiſſement.

LEMNIUS, *Lemnius*, ſurnom de Vulcain. Ce Dieu étoit ainſi ſurnommé à cauſe de l'iſle de Lemnos.

LEMNOS, *Lemnos*, (*a*) Λῆμνος, iſle de la mer Égée, ſituée entre l'iſle de Ténédos à l'orient, l'iſle d'Hiéra au midi, le mont Athos à l'occident, & les iſles d'Imbros & de Samothrace au nord. Elle étoit, ſelon Pline, à vingt-deux milles d'Imbros, & à quatre-vingt-ſept milles du mont Athos; & ſelon le même, elle avoit cent douze milles de circuit.

Les Argonautes, dans leur voyage, s'arrêterent dans cette iſle, qui étoit alors dans un pitoyable état. Il n'y avoit point d'hommes. Les Lemniennes les avoient tous égorgés par une conſpiration générale, pour ſe venger de leurs infidélités. Elles ne furent pas long-tems à s'en repentir. Elles conſidérerent que l'iſle alloit ſe dépeuplер, ſi elles ne trouvoient des maris qui puſſent en perpétuer les habitans. D'ailleurs, elles ſe voyoient expoſées aux invaſions des Thraces leurs ennemis, & des autres peuples. Comment pourroient-elles leurs réſiſter, ſur-tout lorſque la vieilleſſe leur auroit ôté les forces pour ſe défendre? Les Argonautes arriverent donc bien à propos dans cette iſle. Les Lemniennes qui ne ſçavoient d'abord s'ils étoient amis ou ennemis, prirent les armes pour aller à leur rencontre, & ne voulurent les poſer qu'après avoir exigé d'eux avec ſerment, non-ſeulement qu'ils ne commettroient point d'hoſtilités, mais qu'ils vivroient avec elles comme leurs maris. Sophocle, dans la Tragédie des Lemniennes, citée par le Scholiaſte d'Apollonius, prétend qu'elles en vinrent aux mains avec eux, & que le combat fut très-ſanglant. Apollonius de Rhodes conte fort au long tout ce qui ſe paſſa dans la première entrevue des Argonautes & des Lemniennes. Il en avoit puiſé le détail dans Cléon l'hiſtorien, comme l'aſſure ſon Scholiaſte ſur le témoignage d'Aſclépiade.

Les Argonautes obſerverent fidelement le traité, & les Lemniennes reçurent d'eux toutes les marques de tendreſſe qu'elles avoient ſouhaitées. Hypſipyle leur reine fut, comme de raiſon, l'objet de l'attachement de Jaſon chef des Argonautes.

(*a*) Plut. Tom. I. pag. 499. Tit. Liv. L. XXVIII. c. 5. Strab. pag. 45, 124, 330. Plin. Tom. I. pag. 214, 609. Pomp. Mel. pag. 144. Ptolem. III. c. 13. Corn. Nep. in Miltiad. c. 1. Herod. L. V. c. 26, 27. L. VI. c. 137. *& ſeq.* L. VIII. c. 73. Diod. Sicul. p. 708. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. III. p. 397. *& ſuiv.* T. XII. p. 101. *& ſuiv.*

Il en eut deux enfans, Eunée & Déipyle. Eunée regnoit à Lemnos du tems de la guerre de Troie. C'eſt Homère qui le dit dans un endroit de ſon Iliade, où il ne ſongeoit à rien moins qu'à mentir.

Hygin remarque que les Lemniennes donnerent aux enfans qu'elles eurent des Argonautes, les noms de leurs peres. C'eſt apparemment le nom général de Minyens qu'elles leur donnerent, & qu'ils ont porté en effet; car, ſi ce ſont les noms propres qu'il entend, ſa remarque n'eſt pas vraie, du moins à l'égard des enfans de Jaſon & d'Euphème.

Il avoit été prédit qu'à la quatrième génération les enfans d'Euphème ſortiroient, avec les autres Minyens, de l'iſle de Lemnos. Voici comme ils en furent chaſſés. Les Pélaſges, qui habitoient dans cette partie de l'Italie, que l'on appelloit la Tyrrhénie, furent affligés d'une peſte épouvantable, qui les obligea de ſe diſperſer en différens païs. Il en vint un grand nombre dans l'Attique, où les Athéniens les occuperent à bâtir un mur autour de leur forteresſe, & leur donnerent enſuite pour leur récompenſe, des terres à défricher au pied du mont Hymette. Hécatée, dans Hérodore, accuſe les Athéniens de les en avoir dépouillés injuſtement, lorſqu'ils eurent mis ces terres en état de produire. Les Athéniens ſe juſtifient ſur les inſultes fréquentes, que les Pélaſges faiſoient à leurs filles, lorſqu'elles alloient à l'endroit appellé les neuf-Fontaines. Quoi qu'il en ſoit, les Pélaſges ſe retirerent en partie à Lemnos, & s'emparerent de cette iſle par la force. Ils obligerent les enfans d'Euphème & des autres Argonautes d'en ſortir. Ces Pélaſges ſont appellés Tyrrhéniens dans quelques Auteurs; dans d'autres on les nomme Pélaſges Tyrrhéniens. Denys d'Halicarnaſſe ne veut pourtant pas que l'on confonde les Tyrrhéniens, & les Pélaſges, comme ont fait Hellanicus & Myrſile de Lesbos. Il prétend que l'on n'avoit donné à ces Pélaſges le ſurnom de Tyrrhéniens, que pour les diſtinguer des autres Pélaſges établis ailleurs qu'en Italie; car, il y en avoit par-tout. On lit dans les Achaïques de Pauſanias, que les Minyens furent chaſſés de Lemnos par Pélaſgus. C'eſt une faute du texte aiſée à corriger. Il ne faut que lire Πελασγῶν, au lieu de Πελασγῶ. Les preuves de cette correction ſe tirent de tous les Auteurs qui ont parlé de ce fait.

Les Pélaſges de Lemnos voulurent ſe venger de l'injure qu'ils avoient reçue des Athéniens. Comme ils ſçavoient les jours de fête que célébroient les Athéniens, ils équiperent quelques vaiſſeaux, vinrent épier leurs femmes qui célébroient à Brauron la fête de Diane, en enleverent un grand nombre, les emmenerent à Lemnos, les prirent pour leurs

concubines, & en eurent beaucoup d'enfans, qu'ils firent inſtruire dans la langue & les mœurs des Athéniens. Cela étoit cauſe que ces enfans ne vouloient point avoir de converſation avec ceux des Pélaſges ; & ſi quelqu'un d'eux en étoit frappé, tous les autres alloient à ſon ſecours, & ſe défendoient mutuellement. Ils s'imaginoient auſſi qu'ils devoient commander aux enfans des Pélaſges, & en effet ils étoient plus braves & plus courageux. Les Pélaſges, ayant pris garde à cela, tinrent conſeil entr'eux, & conſidérant l'injure qu'ils recevoient de ces enfans, ils en firent ce raiſonnement : Si n'étant encore qu'enfans, ils ont déjà aſſez de connoiſſance pour ſe ſecourir les uns les autres contre les enfans de nos femmes légitimes, & qu'ils s'efforcent déjà d'avoir quelque empire ſur eux, que feront-ils quand ils ſeront devenus hommes ? Cette penſée ayant fait impreſſion ſur leurs eſprits, ils réſolurent de tuer ces enfans, & d'ajouter à ce meurtre le carnage de leurs meres. Depuis cette action des Lemniens, & cette autre que firent les femmes qui tuerent leurs maris, on appella dans la Grece toutes les méchantes actions, *actions Lemniennes.*

On dit qu'après le maſſacre de ces enfans & de leurs meres, les terres des Pélaſges devinrent ſtériles, leurs femmes ne leur donnerent plus d'enfans, le bétail ne leur profita plus comme auparavant ; de ſorte que ſe voyant ſans enfans, & tous enſemble perſécutés par la famine, ils envoyerent à Delphes pour demander le remede des maux dont ils étoient affligés ; la Pythie leur commanda de faire aux Athéniens toute la réparation qu'ils exigeroient. Ils allerent donc à Athènes, & dirent aux Athéniens qu'ils étoient prêts à réparer toutes les injures qu'ils leurs avoient faites, & auſſi-tôt les Athéniens firent préparer un feſtin dans le Prytanée avec toute la magnificence dont ils purent s'aviſer ; ils firent couvrir les tables de toutes ſortes de viandes, & quand toutes choſes furent prêtes, ils ordonnerent de leur donner un païs auſſi bien fourni que ces tables. A quoi les Pélaſges firent cette réponſe. Si un vaiſſeau pouſſé par le vent du nord nous peut porter en un jour de votre païs dans le nôtre, nous vous donnerons infailliblement toutes les choſes que vous demandez. Ils répondirent de la ſorte, ſçachant bien que ce qu'ils diſoient étoit impoſſible, parce que l'Attique eſt bien plus tournée vers le midi, que n'eſt l'iſle de Lemnos.

Pluſieurs années après que toutes ces choſes ſe furent paſſées, lorſque la Cherſonnèſe, ſituée près de l'Helleſpont, eut été réduite ſous le puiſſance des Athéniens, Miltiade, fils de Cimon, partit d'Eléonte, ville de la Cherſonnèſe, & fut porté

à

à Lemnos par les vents Etéſiens. Il n'y fut pas plutôt arrivé qu'il commanda aux Pélaſges de ſortir de cette iſle, les faiſant reſſouvenir d'un oracle dont ils ne penſoient pas qu'on dût voir jamais l'accompliſſement. Les Héphestiéens obéirent; les Myrinéens, qui ne voulurent pas reconnoître que la Cherſonnèſe étoit du païs d'Attique, furent aſſiégés, & obligés de ſe rendre. C'eſt ainſi que par le moyen de Miltiade, les Athéniens devinrent maîtres de Lemnos.

Cette iſle avoit deux villes, Héphæſtia & Myrine. C'eſt à cauſe de ces deux villes qu'on la ſurnommoit Dipolis, Δίπολις, mot dont ſe ſert le Scholiaſte d'Apollonius. Ptolémée y place auſſi ces deux villes; mais, il dit, au lieu d'Héphæſtia, Héphæſtiade, & il les met l'une & l'autre dans les terres. Le nom d'Héphæſtiade vient Ἥφαιστος, qui eſt le nom Grec de Vulcain, le Dieu du feu, à qui cette iſle étoit conſacrée.

Il y avoit à Lemnos un des quatre fameux labyrinthes de l'antiquité. Elle étoit fort tourmentée par les ſauterelles, ſelon Pline, & l'on impoſa à chaque habitant l'obligation d'en apporter au Magiſtrat un certain nombre tous les ans.

Pline & Vitruve font mention d'une ſorte de terre rouge nommée Sinopis, dont la meilleure eſpèce ſe trouvoit dans l'iſle de Lemnos. Davity parle fort au long de la terre de Lemnos, qui a, dit-il, donné de tout tems beaucoup de répuration à cette iſle. On lui attribue de grandes vertus pour arrêter le ſang, pour garantir des ſuites du poiſon & de la piquure des ſerpens, & pour guérir les maux de reins & de rate. On tiroit anciennement cette terre avec beaucoup de cérémonies; une Prêtreſſe faiſoit cette fonction ſolemnelle, & chargeoit de cette terre une charette que l'on conduiſoit à Héphæſtia. Préſentement on ne fait pas moins de préparatifs pour aller prendre cette terre au haut d'une colline rougeâtre, qui ne porte aucune plante. Les Turcs, les Grecs, les Prêtres & les Caloyers s'aſſemblent le ſix d'Août, jour de la transfiguration de Jeſus-Chriſt; & après la meſſe que l'on célebre dans une chapelle, ſelon la Liturgie Grecque, ils vont tous en ordre à la colline qui eſt à trois portées de fleches de la chapelle. Ce jour là même, on envoye de grand matin des gens pour fouir & trouver la veine d'où cette terre ſe tire; & après qu'on l'a tirée, les Caloyers la mettent dans de petits ſacs qu'ils donnent aux Turcs qui ſont préſens, & particulierement au ſous-Bachi de l'iſle qui en envoye la plus grande partie au grand-Seigneur, & vend le reſte aux marchands, ou le garde pour ſon uſage.

Il y a dans l'iſle une forteresſe occupée par les Turcs, & où réſide le ſous-Bachi, qui eſt le Gouverneur de l'iſle. Les

Chrétiens habitent la campagne & sont fort laborieux. Il y a soixante-quinze villages.

Le nom moderne de l'isle est Stalimene ou Stilimenos, noms corrompus d'εἰς τὴν Λῆμνον.

LEMNUNCULUM. *Voyez* Lénunculum.

LÉMON, *ou* LIMON. *Voyez* Limon.

LEMONIA, *Lemonia*, nom d'une tribu Romaine. *Voyez* tribu.

LÉMOVES, *Lemovii*, (*a*) peuple de Germanie, selon Tacite. Ils habitoient sur la côte de l'Océan. On connoît peu cette nation. On sçait seulement qu'elle se faisoit remarquer par ses courtes épées, par ses rondaches, & par son respect pour les Rois.

Tacite associe les Lémoves aux Rugiens, & l'isle de Rugen décide du lieu où étoient les Rugiens dont elle conserve le nom. Cluvier croit que le peuple *Lemovii* est le même, qui a été ensuite nommé les Hérules. Quelques sçavans ont cru que les Lémoves & les Rugiens étoient séparés par la Viper; mais c'est une conjecture sans preuve.

LÉMOVICES, *Lemovices*, (*b*) peuple de la Gaule Celtique, nommé dans Ptolémée Lomovices, *Lomovici*, Λεμοβίκοι. M. d'Anville, dans sa Carte des Gaules, leur donne pour bornes au couchant les Pictones & les Santones, au midi les Pétrocoriens, à l'orient les Arvernes, & au septentrion les Bituriges Cubes.

Les peuples Lémovices étoient des plus illustres d'entre les Celtes. Ils entrerent dans la grande confédération que Vercingétorix forma contre les Romains. Jule César ayant assiégé Alésie, les Lémovices envoyerent dix mille hommes pour faire lever le siege; leur contingent étoit égal à celui des Bellovaces, les plus puissans d'entre les Belges. L'empereur Auguste, pour établir une égalité de force & d'étendue entre les parties de la Gaule, détacha de la Celtique quatorze peuples situés entre la Garonne & la Loire & les attribua à l'Aquitaine; les Lémovices, que Strabon nomme Λεμοβίκες, furent de ce nombre. Nous voyons dans Pline qu'ils faisoient partie de l'Aquitaine. Suivant Ptolémée, ils habitoient au milieu des terres au-dessous des Pictones, & leur capitale étoit Ratiastum. Selon d'autres, c'étoit Augustoritum.

L'Aquitaine ayant été ensuite subdivisée en trois provinces, ils furent compris dans la première Aquitaine, dont Bourges étoit la Métropole, comme on le voit dans la Notice

(*a*) Tacit. de Morib. Germ. c. 43.

(*b*) Cæs. de Bell. Gall. L. VII. pag. 270. 351, 353. L. VIII. pag. 405. Strab. pag. 190. Plin. T. I. pag. 226. Ptolem. L. II. c. 7. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill. p. 407. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIX. p. 707. *& suiv.*

des provinces de la Gaule.

La cité, c'eſt-à-dire, le peuple des Lémovices, fit élever dans la ville de Lyon, ſous le haut Empire, un monument dont Spon rapporte l'inſcription.

. . . . CAL. FIDO A. . . . .
GALLO PACC. . . . .
PROVINC. MACEDONIAE
CVRA
TORI VIAE TIBVRTIN.
VALER. LEG. LEG.
PROVINC. CRETE ET
CYRENARUM LEG.
AQVITANIC. VII VIRO
EPVLON. SODALI H. . .
CIVITAS LEMOVIC.

Le magiſtrat Romain, en l'honneur duquel ce monument fut érigé, étoit Gouverneur de la province d'Aquitaine.

Le territoire des Lémovices étoit d'une grande étendue; il comprenoit la province du Limoſin & celle de la Marche, qui eſt encore aujourd'hui du diocèſe de Limoges. On ſçait que le nom *Mark* ſignifie dans la langue Teutonique, Marche, qui eſt ſi commun en France. La partie ſeptentrionale du *Pagus Lemovicinus*, qui étoit ſur les confins du Poitou & du Berri, fut nommée *Marka*, comme on le voit dans Aimoin de Fleuri, qui dit que Boſon poſſédoit la Marche du Limoſin au tems du roi Lothaire. Ce Boſon, gouverneur de la Marche du Limoſin, eſt qualifié de *Marchio* dans une charte d'Eubulus, évêque de Limoges, de l'année 958, la cinquième du regne de Lothaire. Alors, la Marche détachée du Limoſin, fut poſſédée en propriété par Boſon & par ſes deſcendans. Telle étoit l'étendue du *Pagus Lemovicenſis*, ou *Lemovicinus* au milieu du dixième ſiecle.

La répétition, que l'on trouve du nom de Lémovices dans le ſeptième livre des Commentaires, forme une difficulté qu'il eſt plus aiſé d'expliquer que de réſoudre. Les peuples de la Gaule fourniſſant, ainſi que nous l'avons déjà obſervé, leur contingent de troupes, pour marcher au ſecours d'Aléſie, inveſtie par Jule Céſar, les Lémovices ſont nommés pour armer également comme les Bellovaces, dix mille hommes. On lit quelques lignes plus bas, & à la ſuite de pluſieurs autres peuples: *Univerſis civitatibus quæ Oceanum attingunt, quæque eorum conſuetudine Armoricæ appellantur; quo ſunt in numero Curioſolites, Redones, Ambibarii, Cadetes, Oſiſmii, Lemovices, Unelli, Sena.* Or, il répugne également de voir les Lémovices répétés, comme de les voir au nombre des peuples maritimes, s'il faut l'entendre des Lémovices qui ont donné le nom au Limoſin; & cela paroît d'autant plus étrange, que les Santones &

les Pictones, quoiqu'ils soient voisins de la mer, ne sont point compris dans le dénombrement entre les cités Armoriques. C'est ce qui a déterminé plusieurs critiques, Joseph Scaliger, Ciaconius, à rejetter cette seconde mention des Lémovices, & Sanson est de même avis. Mais, tous les manuscrits s'y opposent, & le Métaphraste Grec est d'accord avec les manuscrits. M. de Valois est même persuadé que Saint Ouen en écrivant la vie de Saint Éloi, & Flodoard en parlant de S. Basle, ont dû lire dans Jule César il y a plus de mille ans ce qu'on y lit aujourd'hui, parce qu'ils confondent les Lémovices avec ceux qui sont indiqués entre les peuples Armoriques. Car, dans ces Auteurs, il est parlé du *territorium Lemovicinum*, ou du Limosin, dont Saint Éloi & St. Basle étoient sortis, comme d'un païs compris dans l'Armorique, ce qui paroît tirer sa source de la lecture de Jule César. M. de Valois & quelques autres Sçavans ont cru qu'on pouvoit remplacer les Lémovices nommés en second, par le nom de *Leonenses*, qui désigneroit le païs de Léon dans la basse-Bretagne.

En ce cas, il conviendroit mieux, selon M. d'Anville, pour s'écarter d'autant moins de ce qui est écrit *Lemovices*, de lire *Leonices*, ou même *Leonnices*, puisque dans la Chronique de Robert du Mont Saint Michel, on trouve en quelques endroits *Leunnum* & *Leunnenses*. Quoique dans la vie de Saint Gildas, ajoute M. d'Anville, Saint Paul, qui a été Évêque de Léon, soit appellé *Oxismorum ecclisiæ episcopus*, il ne s'en suit pas en rigueur, que le territoire de Léon, sur lequel le nom des *Osismii* a pu dominer, ne sçauroit être désigné sous le nom d'un autre peuple. Nous voyons dans les Commentaires, qu'il y avoit des peuples subordonnés à un peuple plus considérable, & renfermés dans son territoire.

Il y avoit certainement un peuple Lémovices, duquel Limoges & le Limosin conservent encore le nom; mais, de même qu'il y avoit trois peuples à qui le nom d'*Aulerci* étoit commun, ne peut-il pas y avoir eu deux peuples nommés Lémovices? Le chapitre même de Jule César fait voir que cela est ainsi; car, dans le détail des milices que l'on demanda aux provinces, il met dix mille hommes pour le contingent du peuple Lémovices, c'est-à-dire, du Limosin, & seulement six mille aux peuples Armoriques, dont les autres Lémovices faisoient partie. Mais, qui sont ces Lémovices maritimes? Nous l'ignorons. Combien d'autres peuples dont l'existence est certaine & le païs entiérement inconnu? Il y avoit donc deux peuples nommés Lémovices par Jule César dans un même chapitre, sçavoir les Lemovices, anciens habitans du Limosin, & les Lémovices, ancien peuple de la Gaule,

vers la côte de Bretagne.

LEMPA. *Voyez* Lemba.

LÉMURES, *Lemures*; (*a*) c'étoient dans le syſtême des Payens, des génies mal-faiſans, ou les ames des morts inquiets qui revenoient tourmenter les vivans. Un paſſage d'Apulée nous développe cette partie de la Mythologie: » Le Génie, dit-» il, eſt l'ame de l'homme dé-» gagée & délivrée des liens » qui l'attachoient au corps. » Nous trouvons que dans » l'ancien langage Latin, on la » nommoit alors Lémure. De » ces Lémures, ceux qui ont » en partage le ſoin de ceux » qui habitent dans les mai-» ſons où ils avoient eux-mê-» mes demeuré, & qui ſont » doux & pacifiques, s'appel-» lent Lares familiers. Ceux au » contraire, qui en punition de » leur mauvaiſe vie, n'ont point » de demeure aſſurée, ſont er-» rans & vagabonds, & cauſent » des terreurs paniques aux » gens de bien qu'ils cherchent » à épouvanter, & font véritа-» blement du mal aux méchans, » ſont nommés Larves; les uns » & les autres, ſoit Lares, ſoit » Larves, portent le nom de » Dieux Manes, & c'eſt par » honneur qu'on les appelle » Dieux. « *Voyez* Ame & Lémuries.

LÉMURIES, *ou* LÉMURALES, *Lemuria*, *Lemuralia*, (*b*) fête que les Romains célébroient au mois de Mai en l'honneur des Lémures, ou pour appaiſer les manes des morts. Elle venoit originairement des Latins.

Les cérémonies de cette fête étoient aſſez bizarres, & reſſembloient fort à des conjurations magiques. Il paroît qu'elles ne regardoient que ces Manes inquiets, qui ne revenoient dans les maiſons que pour y faire du ravage, & dont on étoit bien aiſe de ſe défaire. Elles duroient trois nuits, non pas conſécutives, mais entre leſquelles il y en avoit une de repos, depuis le neuvième juſqu'au treizième du mois. Ce ne fut d'abord qu'une fête particulière, ayant été inſtituée par Romulus pour appaiſer les manes de ſon frere. Servius dit que ce fut par l'ordre de l'oracle, qu'on avoit conſulté ſur les moyens de faire ceſſer la peſte qui ſurvint après la mort de Rémus, que Romulus pour y ſatisfaire lui fit bâtir un tombeau magnifique ſur le mont Aventin, & qu'il établit en ſon honneur des ſacrifices annuels qu'on appella de ſon nom *Remuria*. Il ajoute que lorſqu'il rendoit la juſtice au peuple, il faiſoit mettre à côté de ſon tribunal, un ſiege ſemblable au ſien, ſur lequel étoient poſés les ornemens de la dignité

(*a*) Horat. L. II. Epiſt. 2. v. 209. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV. p. 495, Tom. V. pag. 163, 164. Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. I. p. 316.

(*b*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 541. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 231. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. I. p. 35. *& ſuiv.*

royale, comme si Rémus eût été vivant, & qu'il eût regné avec lui, & que c'eſt ſur cela que Virgile a dit :

Cana Fides, & Veſta, Remo cum fratre Quirinus,
Jura dabunt.

Ovide explique la choſe d'une manière plus Poëtique. Il fait paroître à Fauſtule & à Acca Laurentia ſa femme, fort affligés l'un & l'autre de la perte de Rémus, ſon ombre ſanglante qui les conjure d'engager ſon frere à honorer ſa mémoire par une fête ſolemnelle. Il ne manque pas pour ſauver l'honneur du fondateur de Rome, accuſé d'un fratricide, d'en rejetter le crime ſur le tribun Céler; cependant, les prieres & les conjurations qui ſe faiſoient pendant cette cérémonie nocturne, & qui avoient beaucoup de rapport avec celles que l'Antiquité ſuperſtitieuſe employoit pour fléchir les Manes irrités contre leurs meurtriers, pourroient faire douter de la pureté & du calme de la conſcience de Romulus.

Quoi qu'il en ſoit, il paroît que cette fête devint enſuite générale pour tous les morts, ce qui lui fit donner le nom de Lémuries.

Quelque reſpect que les anciens Romains euſſent pour la mémoire de leurs ancêtres, ils n'étoient pas bien aiſes de les avoir chez eux, lorſqu'ils étoient d'une humeur inquiete & turbulente. On ſongea donc à congédier des hôtes fâcheux, dont la préſence ne cauſoit que de la frayeur & du déſordre; mais, comme il ne paroiſſoit pas y avoir de ſûreté à irriter leur mauvaiſe humeur, on prit le parti de les prier honnêtement de ſe retirer, & on tâcha de les y engager par de petits préſens qui convenoient à la frugalité des morts.

La cérémonie commençoit à minuit, lorſque tout le monde étoit endormi; le pere de famille ſe levoit de ſon lit rempli d'une ſainte frayeur, & s'en alloit à une fontaine nus pieds & en grand ſilence, faiſant ſeulement un peu de bruit avec les doigts pour détourner les ombres de ſon paſſage. Après s'être lavé trois fois les mains, il s'en retournoit jettant par-deſſus ſa tête des fêves noires qu'il avoit dans ſa bouche, en diſant : *Je me rachete moi & les miens avec ces féves*, ce qu'il répétoit neuf fois, ſans regarder derrière lui. On s'imaginoit que l'ombre qui ſuivoit, ramaſſoit les fêves ſans être apperçue. Il prenoit de l'eau une ſeconde fois, frappoit ſur un vaſe d'airain, & prioit l'ombre de ſortir de ſa maiſon en répétant neuf fois: *Sortez, Manes paternels.* Il ſe retournoit enſuite, & croyoit après toutes ces obſervations la fête bien & duement ſolemniſée.

La plûpart de ces myſtères ne ſont pas bien difficiles à comprendre. On ſçait que la nuit étoit un tems conſacré aux om-

bres, & quelles ne pouvoient ſouffrir la lumière du jour.

Le nombre de neuf, ſuivant les Pythagoriciens, étoit le complément & le dernier de la premiere progreſſion numérique, comme la mort eſt la fin de la vie; ainſi, il paroiſſoit affecté aux morts. Les funérailles duroient neuf jours, au dernier deſquels on faiſoit un ſacrifice appellé Novendiale.

Pour les fêves, il eſt conſtant que c'étoit une offrande funebre. Nous ne ſçavons ſur quel fondement on a dit qu'elles contenoient les ames des morts, & qu'elles reſſembloient aux portes de l'enfer. Feſtus prétend qu'il y a ſur les fleurs de ce légume une marque lugubre; la choſe pourroit s'entendre ſi on y voyoit un Θ, que Martial appelle *mortiferum*, parce que cette lettre étoit marquée ſur les bulletins que les Juges mettoient dans l'urne, lorſqu'ils opinoient à la mort.

Cette coutume d'offrir des fêves aux morts, étoit une des raiſons pour leſquelles Pythagore ordonnoit à ſes diſciples de s'en abſtenir.

Ce que diſoit le pere de famille, qu'il ſe rachetoit par cette offrande lui & les ſiens, étoit fondé ſur une imagination qui ſubſiſte encore aujourd'hui dans pluſieurs maiſons, où l'on croit que l'apparition de ces phantômes eſt un préſage de la mort de quelqu'un de la famille, qu'ils viennent, dit-on, emmener avec eux. On les regardoit comme les Licteurs de Pluton, qui n'étoient pas d'humeur de s'en aller les mains vuides. On en uſoit de même à l'égard des dieux Lares qui préſidoient aux carrefours, appellés *Compitalitii*, & de leur mere la déeſſe Mania, à qui on offroit des figures de laine en pareil nombre qu'il y avoit de perſonnes dans chaque famille, le jour de leur fête, les priant de s'en contenter, & d'épargner les vivans.

Les fêves qu'on jettoit aux ombres étoient noires; c'eſt la livrée des morts; on les jettoit par-deſſus la tête; c'eſt ainſi qu'on en uſoit pour tout ce qui avoit ſervi aux purifications, qu'il n'étoit pas permis de regarder, pour n'en être pas ſouillé. Les ablutions, employées en cette occaſion, étoient communes à tous les ſacrifices, & à toutes les cérémonies de la religion, ſoit pour marquer la pureté du cœur avec laquelle on doit y aſſiſter, ſoit pour effacer les taches légères.

Le ſon des vaſes d'airain ou des cymbales paroiſſoit très-propre pour faire fuir les ombres qui aiment le ſilence, & les obliger à quitter la place par force, ſi les ſommations & les prieres ne pouvoient vaincre leur obſtination. Nous ne garantiſſons point toutes ces explications myſtiques, & nous convenons qu'il eſt aſſez inutile de rendre raiſon de la plûpart des ſuperſtitions des An-

ciens, qui n'ont souvent eu d'autre fondement que l'imagination extravagante de ceux qui les ont inventées.

Les Romains, qui regardoient les Grecs comme les fondateurs de leur religion, reconnoissoient qu'ils avoient appris d'eux le culte qu'ils rendoient aux morts. Il y avoit aussi à Athènes & dans plusieurs autres villes de la Grece, une fête solemnelle instituée en leur honneur, appellée Νεκύσια ou θανατούσια; elle se célébroit pendant le mois Antheſtérion, qui revient en partie à celui de février, consacré par Numa à la mémoire des ancêtres. Les Romains, aussi-bien que les Grecs, s'imaginoient que les ombres sortoient des enfers pour assister à leurs fêtes, & que les portes en étoient ouvertes tant que la solemnité duroit. Le culte des autres Divinités cessoit pendant ce tems-là, leurs temples etoient fermés, & l'on évitoit de faire des mariages pendant ces jours lugubres. Nous n'avons pu découvrir quelles étoient les cérémonies particulières de la fête des morts parmi les Grecs, si ce n'est qu'on y faisoit des sacrifices à la Terre, & que les peuples de Bithynie y invitoient les ombres des morts, en les appellant à haute voix par leur nom, lorsqu'ils leur rendoient les derniers devoirs; mais, il paroît par les descriptions que fait Homère des sacrifices mortuaires, qu'ils traitoient plus magnifiquement leurs morts que les Romains, qui ont affecté long-tems dans tous les actes de religion la simplicité & la frugalité de leur première institution.

LÉNAS [P.], *P. Lenas*, (*a*) tribun du peuple, fit précipiter du haut de la roche Tarpeia, Sext. Lucilius qui avoit été tribun du peuple l'année précédente.

LÉNAS [C.], *C. Lenas*, (*b*) dont Cicéron fait mention dans son Oraison pour L. Cornélius Balbus.

LÉNAS, *Lenas*, (*c*) dont Juvénal fait mention dans une de ses Satyres. Ce Poëte dit que Lénas faisoit venir des provinces quantité de choses qu'il achetoit pour Aurélia, & qu'elle faisoit vendre ensuite.

LÉNÉES, *ou* LÉNÉENNES, *Lenæa*, Λήναια, (*d*) fêtes que l'on célébroit tous les ans dans l'Attique en l'honneur de Bacchus, dans le cours du mois Lénéon, en Automne. Outre les cérémonies d'usage aux autres fêtes de ce Dieu, celles-ci étoient remarquables, en ce que les Poëtes y disputoient des prix, tant par des pièces composées pour faire rire, que par le combat de tétralogie, c'est-à-dire, de quatre pièces dramatiques; delà vient que dans les Lénées on chantoit: *Bac-*

(*a*) Vell. Paterc. L. II. c. 24.
(*b*) Cicer. Orat. pro L. Corn. Balb. c. 21.
(*c*) Juven. Satyr. 5. v. 96, 97.
(*d*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom II. p. 219.

chus, nous solemnisons vos fêtes, en vous présentant les dons des Muses en nos vers Éoliens; vous en avez la premiere fleur, car nous n'employons point des chansons usées, mais des hymnes nouveaux, & qui n'ont jamais été entendus.

LÉNÉON, *Lenæon*, Λήναιων, (*a*) mois des Ioniens, dans lequel on célébroit les fêtes de Bacchus en Grece. Quelques Scavans croyent que ce mois répondoit au Posidéon des Athéniens, d'autres le font répondre à leur mois Anthestérion. Aussi, selon les uns, ce mois se rapporte à notre mois de Septembre, & selon d'autres, à notre mois d'Octobre. Tout cela prouve que dans les traductions il faut conserver les noms Grecs sur des choses de cette nature, sauf à faire les explications qu'on avisera bon être dans des notes particulières.

Les Ioniens nommoient ce mois Λήναιων, suivant Proclus. Hésiode parle de ce mois. Il est employé comme date dans le traité d'alliance, entre les Smyrnéens & les Magnésiens du Méandre, sous le regne de Séleucus Callinicus, roi de Syrie. C'étoit, suivant l'Hémérologe de Florence, le cinquième mois de l'année civile des Grecs Asiatiques. Il avoit vingt-neuf jours, & dans les bissextiles trente jours, & commençoit le vingt-quatre de Janvier.

LÉNÉUS, *Lenæus*, (*b*) un des surnoms donnés à Bacchus. Ce mot vient du Grec ληνὸς, *torcular*, pressoir, ou plutôt la table d'un pressoir; delà Bacchus a été nommé Lénéus, c'est-à-dire, le Dieu qui préside à la vendange. Mais, Horace le désigne plus noblement, *cingentem viridi tempora pampino*, le Dieu couronné de pampre verd. Les Bacchantes furent de même nommées *Leneæ*, Lénéennes; les fêtes de Bacchus, *Lenæa*, Lénées, & le mois dans lequel on les célébroit, Lénéon.

LÉNIUM, *Lenium*, lieu de la Lusitanie, selon Hirtius.

LÉNIUS [M.] FLACCUS, *M. Lenius Flaccus*, (*c*) natif de Brundusium, grand ami de Cicéron. La crainte de la perte de ses biens, de l'exil, & de la mort même, ne fut pas capable de lui faire abandonner la cause de Cicéron. M. Lénius Flaccus étoit, au rapport de notre Orateur, un très-honnête homme & très-sçavant. Nous avons une lettre de Cicéron au Préteur P. Silius en faveur de M. Lénius Flaccus. » Je n'ai » jamais pensé, dit Cicéron, » qu'il se pût faire que les » paroles me manquassent; elles » me manquent cependant pour » vous bien recommander M. » Lénius Flaccus. C'est pour-

(*a*) Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. T. II. p. 237, 238.
(*b*) Ovid. Metam. L. IV. c. 1.
(*c*) Cicer. Orat. pro Cn. Planc. c. 79. pro P. Sest. c. 114. ad Amic. L. XIII. Epist. 63. L. XIV. Epist. 4.

» quoi, je vous expoſerai le » fait en peu de mots, mais » en ſorte pourtant que vous » pourrez voir nettement mon » intention. On ne ſçau- » roit croire l'eſtime que mon » très-cher frere & moi faiſons » de M. Lénius Flaccus. Auſſi » cette eſtime eſt-elle fondée » non-ſeulement ſur pluſieurs » bons offices qu'il nous a » rendus, mais encore ſur une » grande probité, une ſageſſe » & une modeſtie toute parti- » culières qu'on voit en lui. Je » ne l'ai laiſſé aller, qu'avec » beaucoup de peine à cauſe de » l'amitié qui m'attache à lui, » de la douceur de ſa conver- » ſation, & de ſes bons & fi- » deles conſeils, dont je me » ſervois volontiers & avec » plaiſir. Mais, je crainds que » vous ne trouviez déjà du » ſuperflu dans les paroles que » j'ai dit qui me manquoient. Je » vous recommande donc en » un mot, cet homme, comme » vous voyez que je dois re- » commander une perſonne » pour qui j'ai les ſentimens » que je viens de vous mar- » quer; & je vous prie très- » inſtamment de faire expédier » & finir ce qu'il a d'affaires dans » votre province, & de lui » vouloir bien dire ſur cela, » ce que vous jugerez à pro- » pos qu'il faſſe. Vous trouve- » rez que c'eſt un homme fort » facile & fort honnête. C'eſt » pourquoi, la grace que je » vous demande, eſt que ſes » affaires étant terminées par » votre moyen, vous ayiez la » bonté de me le renvoyer auſ- » ſitôt quitte & entièrement li- » bre, & vous nous ferez à » mon frere & à moi un très- » ſenſible plaiſir. «

» Nous avons été, dit Cicé- » ron, dans une autre lettre, » treize jours à Brunduſium, » chez M. Lénius Flaccus, » grand homme de bien, qui » ne s'eſt point ſoucié de riſ- » quer ſon bien & ſa vie même » pour conſerver la mienne, » & que la rigueur de la plus » méchante de toutes les loix, » n'a pu empêcher de me ren- » dre tous les devoirs de l'hoſ- » pitalité & d'une parfaite » amitié. Plaiſe au Ciel que » nous lui en puiſſions un jour » témoigner notre reconnoiſ- » ſance. J'en aurai toute ma » vie. «

LENS, *ou* LENTICULA, étoit, chez les Romains, le nom d'un poids qui faiſoit la 208.e partie d'une dragme, & qui valoit un grain & demi.

LENTICULA [LICINIUS], *Licinius Lenticula*, (*a*) dont parle Cicéron dans ſa ſeconde Philippique.

LENTIDIUS, *Lentidius*, (*b*) dont parle Cicéron dans ſon oraiſon pour P. Seſtius. C'étoit un homme fort attaché à P. Clodius.

(*a*) Cicer. Philipp. 2. c. 69, 70. | (*b*) Cicer. Orat. pro P. Seſt. c. 69.

LENTILLE, *Lens*, (*a*) ſorte de légume, dont il eſt parlé en plus d'un endroit de l'Écriture. Éſau vendit à Jacob ſon droit d'aîneſſe pour un plat de Lentilles. Les Lentilles d'Égypte étoient fort eſtimées chez les Anciens. Saint Auguſtin dit qu'on en portoit en pluſieurs endroits du monde.

Les Lentilles étoient un manger des pauvres & des Philoſophes, principalement des Cyniques. Les Lentulus Romains avoient eu ce nom à cauſe d'une Lentille, dont le premier qui le porta étoit marqué, comme les Cicérons d'un poids, *à cicere*.

Les médecins ont toujours regardé les Lentilles comme le pire de tous les légumes. Rivière, qui a compilé la doctrine des Anciens ſur ce point, dit que les Lentilles ſont froides & ſeches, de difficile digeſtion; qu'elles engendrent un ſuc mélancolique, cauſent des obſtructions, affoibliſſent la vue, occaſionnent des rêves tumultueux, nuiſent à la tête, aux nerfs, & aux poumons, reſſerrent le ventre, empêchent l'écoulement des regles & des urines. Toutes ces mauvaiſes qualités, dépendent, dit-il, de leur ſubſtance groſſière & aſtringente.

Les Auteurs plus modernes n'ont pas dit à la vérité tant de mal des Lentilles; ils ſe ſont cependant tous accordés à les regarder comme un aſſez mauvais aliment. Mais ſur ceci, comme ſur tant d'autres objets de dietes, les obſervations & les occaſions d'obſerver nous manquent. Il eſt peu de gens qui faſſent long-tems leur principale nourriture des Lentilles; or, tous les vices que les Médecins leur ont attribués, s'ils étoient réels, ne pourroient dépendre que d'un long uſage.

Il y a donc grande apparence que toutes ces prétentions ſont purement rationelles & de tradition. L'uſage rare & modéré des Lentilles peut être regardé comme tres-indifférent pour les ſujets ſains; du moins n'en connoiſſons-nous point les bons effets ou le danger, encore moins les qualités ſpécifiques qui pourroient diſtinguer les Lentilles des autres légumes.

La première décoction des Lentilles eſt laxative ſelon Galien, & la ſeconde aſtringente. La ſubſtance, qui pourroit produire les vertus de ces décoctions, eſt fournie par l'écorce. On peut reprocher à cette écorce un vice plus réel; elle eſt épaiſſe & dure, elle n'eſt point amollie ni ouverte dans l'eſtomac, enſorte que les Lentilles qui ne ſont point mâchées, paſſent dans les excrémens preſqu'abſolument inaltérées, & par conſéquent ſans avoir fourni leur partie nutritive. C'eſt pour cela qu'il vaut mieux réduire les Lentilles en purée

(*a*) Geneſ. c. 25. v. 34.

que de les manger avec leur écorce.

La décoction des Lentilles passe pour un excellent remede dans la petite vérole & dans la rougeole. Rivière, que nous avons déjà cité, fait l'éloge de ce remede, aussi-bien que plusieurs autres Auteurs qui ont emprunté cette pratique des Arabes. Plusieurs Auteurs graves en ont au contraire condamné l'usage dans cette maladie. Geoffroy rapporte fort au long, dans sa matière médicale, les diverses prétentions des uns & des autres; mais, cette querelle ne paroît pas assez grave pour s'en occuper plus long-tems. Les Lentilles ne sont plus aujourd'hui un remede, ni dans la partie de la petite vérole, ni dans d'autres cas.

LENTISQUE, *ou plutôt* LÉONTISQUE, qu'on écrit aussi Léontiscus. *Voyez* Léontiscus.

LENTON CÉSÉNIUS, (*a*) *Lento Cesenius*, Septemvir dont il est parlé dans la douzième Philippique de Cicéron.

LENTULUS, *Lentulus*, (*b*) famille Romaine, qui étoit une branche de celle des Cornélius. Elle étoit très-ancienne & très-considérable. Ce surnom étoit pris de ce qu'un de cette famille étoit venu au monde avec une lentille sur le visage. Selon d'autres, il étoit tiré des lentilles que les Lentulus aimoient particulièrement.

LENTULUS [L. CORNÉLIUS], *L. Cornelius Lentulus*, (*c*) fut élevé au consulat, avec Q. Philon, l'an de Rome 428, & 324 avant Jesus-Christ. Il eut ordre d'avoir l'œil sur les Samnites, en cas qu'ils voulussent former quelque entreprise, & comme le bruit couroit qu'ils avoient dessein de s'approcher de Capoue, on ne jugea pas à propos que L. Cornélius Lentulus s'éloignât de ce canton.

Il se trouva cinq ans après, à la malheureuse journée de Caudium. La réponse que le Général des Samnites avoit faite aux députés des Romains, avoit causé d'aussi grands gémissemens & une aussi vive douleur, que si on leur eût annoncé une mort présente. Un morne silence regna long-tems dans le conseil, & les Consuls n'osoient ouvrir la bouche, combattus d'un côté par la honte d'accepter un pareil traité, & de l'autre par la nécessité absolue de s'y soumettre. Enfin, L. Lentulus Cornélius, le plus considérable des Lieutenans par sa valeur & par les charges qu'il avoit exercées, prenant la parole : » J'ai sou-» vent oui dire à mon pere, » dit-il, que de tous ceux qui » s'étoient trouvés dans le Ca-» pitole, il étoit le seul qui se » fût opposé au dessein qu'a-» voit le Sénat de donner de

(*a*) Cicer. Philipp. 12. c. 334.
(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XIII. p. 68.
(*c*) Tit. Liv. L. VIII. c. 22, 23. L. IX. c. 4 Roll. Hist. Rom. T. II. p. 227, 252, 253.

» l'or aux Gaulois, pour les » obliger à ſe retirer, puiſ- » qu'ils n'étoient enfermés ni de » foſſés, ni de paliſſades, par » ces Barbares, les plus lâches » & les plus ignorans de tous » les hommes dans l'art de ſe » retrancher & de ſe fortifier, » & qu'ils pouvoient s'ouvrir » un paſſage au milieu d'eux, » avec l'eſpérance de ſe ſau- » ver, quoique l'entrepriſe ne » fût pas ſans danger. Si, de » même que nos peres pou- » voient les armes à la main » fondre du haut du Capitole » ſur les Gaulois, comme il eſt » ſouvent arrivé à des aſſiégés » de paſſer l'épée à la main à » travers les aſſiégeans, nous » pouvions aujourd'hui joindre » nos ennemis, pour les com- » battre, à quelque danger que » nous expoſât le déſavantage » du lieu, je ne manquerois » ni de généroſité, pour vous » donner le même conſeil que » mon pere, ni de réſolution » pour l'exécuter. Je ſçais auſſi » bien que perſonne, qu'il eſt » glorieux de mourir pour ſa » patrie; & je ſuis tout prêt, » s'il le faut, à me jetter au mi- » lieu des ennemis, & à me dé- » vouer pour le ſalut du peuple » Romain & des légions. Mais, » je la vois ici, cette patrie; j'y » vois toutes les légions Ro- » maines; & à moins que leur » deſſein ne fût de mourir pour » elles-mêmes, je ne ſçais pas » quel avantage elles peuvent » tirer de leur mort. On me » dira peut-être que par-là on » ſauve les maiſons & les mu- » railles de la ville, & cette » multitude d'enfans, de fem- » mes, de vieillards qui les » habitent. Mais, bien loin » d'aſſurer leur ſalut par une » réſolution ſi déſeſpérée, la » perte de cette armée les li- » vre à l'ennemi. Car, peut- » on eſpérer que cette troupe » de gens ſans force & ſans ar- » mes, défendra Rome, & ſe » défendra elle-même contre » leur fureur? Vous ſçavez » comme elle ſe défendit con- » tre l'aſſaut des Gaulois. Ap- » pelleront-ils l'armée de » Veies à leur ſecours, & » rappelleront-ils Camille de » ſon exil, pour la venir com- » mander? Toute l'eſpérance, » toutes les reſſources de la » République conſiſtent dans » les troupes qui ſont ici. En » les ſauvant, nous ſauvons la » patrie; en les laiſſant périr, » nous la trahiſſons, & nous la » livrons aux Samnites. Mais, » il eſt honteux de ſe rendre, » me dira-t-on encore. Je l'a- » voue; mais, l'amour de la » patrie doit être tel, que nous » ſoyions diſpoſés, s'il le faut, » à la ſauver aux dépens de no- » tre gloire, auſſi-bien que de » notre vie. Souffrons donc » ces indignités, quelque gran- » des qu'elles ſoient; obéiſ- » ſons à la néceſſité, que les » Dieux mêmes ne peuvent » vaincre. Allez, Conſuls, » rachetez par l'abandon de » vos armes, cette patrie que » vos ancêtres racheterent par

» celui de leurs tréſors. « On ſçait qu'il fallut ſuivre ce conſeil.

LENTULUS [SERV. CORNÉLIUS], *Serv. Cornelius Lentulus*, (*a*) qu'on croit être frere du précédent, fut créé Conſul l'an de Rome 450, & 303 avant Jeſus-Chriſt. *Voyez* Cornélius.

LENTULUS [L. CORN.], *L. Corn. Lentulus*, (*b*) fils du précédent, parvint au Conſulat avec M. Curius Dentatus, l'an de Rome 477, & 275 avant Jeſus-Chriſt, & eut pour département la Lucanie. Il défit les habitans de cette province & ceux du Samnium, & prit beaucoup de villes. Ces heureux ſuccès lui mériterent les honneurs du Triomphe; mais, il ne fut pas à beaucoup près auſſi éclatant que celui de ſon Collegue, qui avoit vaincu Pyrrhus, roi d'Épire. Ce n'eſt pas que le mérite manquât à L. Cornélius Lentulus, mais l'occaſion ſeule lui avoit manqué. La gloire trop brillante de M. Curius Dentatus obſcurcit un peu la ſienne.

LENTULUS [L. CORN.] CAUDINUS, *L. Corn. Lentulus Caudinus*, (*c*) fils de celui qui précede, fut élevé au Conſulat avec Q. Fulvius Flaccus, l'an de Rome 515, & 237 avant Jeſus-Chriſt. Ils eurent ordre d'aller faire la guerre aux Gaulois, établis en de-çà du Pô par rapport aux Romains, l'ant qu'ils ne ſéparerent point leurs légions, ils eurent toujours l'avantage contre les ennemis; mais, dès qu'ils furent allés chacun de leur côté, dans l'eſpérance de porter plus loin la déſolation, Q. Fulvius Flaccus fut attaqué dans ſon camp pendant la nuit, & eut bien de la peine à le conſerver. Les Gaulois ſe retirerent ſans avoir pu forcer les Romains; mais, peu de tems après, ils revinrent avec de plus grandes forces, & beaucoup plus de fracas qu'auparavant. Car, les chefs des Boiens ayant tenu des aſſemblées ſecretes, avoient attiré d'au-delà des Alpes des troupes très-nombreuſes qu'ils avoient engagées à ſe joindre à eux pour faire de concert la guerre contre les Romains. Pendant ce tems là, le Conſul L. Corn. Lentulus Caudinus, qui avoit conduit ſes légions ſur les confins des Liguriens, gagna ſur ces peuples une grande bataille qui lui mérita le triomphe, dont il fit la cérémonie aux ides intercalaires. Quelques Hiſtoriens aſſurent que ce furent les Conſuls de cette année, qui pour la première fois porterent les étendards des Romains au-delà du Pô, & qu'en différentes occaſions ils tuerent vingt-quatre mille tant Liguriens que Gaulois Inſubriens, & en firent cinq mille priſonniers. Mais, nous trouvons plus vraiſemblable l'opinion de ceux

(*a*) Tit. Liv. L. X. c. 1.
(*b*) Roll. Hiſt Rom. Tom. II. pag. 427. *& ſuiv.*
(*c*) Freinsh. Suppl. in Tit. Liv. L. XX. c. 6, 10. Roll. Hiſt. Rom. T. III. p. 8, 9.

qui rapportent que ce fut dans une guerre dangereuſe qu'on eut à ſoutenir contre la même nation, que les Romains paſſerent le Pô pour la première fois, & attaquerent les Inſubriens dans leur païs.

L. Cornélius Lentulus Caudinus exerça la Cenſure l'année ſuivante, avec Q. Lutatius Cercon; Mais, ils ne fermerent point le luſtre, parce que Q. Lutatius Cercon mourut pendant ſa Magiſtrature.

LENTULUS [P. Cornélius] CAUDINUS, (*a*) *P. Cornelius Lentulus Caudinus*, frere du précédent, fut créé Conſul avec C. Licinius Varus, l'an de Rome 516, & 236 avant Jeſus-Chriſt. La guerre contre les Boiens dont on avoit chargé P. Cornélius Lentulus Caudinus, fut terminée, ſans qu'il en coûtât de ſang aux Romains, par la diſcorde ſanglante qui s'éleva tout-à-coup entre les Boiens & les troupes auxiliaires qu'ils avoient fait venir de delà les Alpes. P. Cornélius Lentulus Caudinus paſſa enſuite dans la Ligurie; & ce Général, ayant défait tous ceux des ennemis qui s'étoient préſentés, paſſa le reſte de la campagne à parcourir le païs avec ſes troupes victorieuſes, & ſe rendit maître de pluſieurs places, ſoit en les prenant de force, ſoit en les recevant à compoſition.

LENTULUS [Cn. Cornélius], *Cn. Cornelius Lentulus*, (*b*) fils de l'un des deux précédens, & à ce que l'on croit, du premier, ſe trouva à la bataille de Cannes, en qualité de Tribun des ſoldats, & fut du petit nombre de ceux qui, après la perte de cette bataille, tâcherent de remonter ſur leurs chevaux pour s'enfuir. Étant venu à paſſer à côté du Conſul L. Paul Émile, qu'il trouva aſſis ſur une pierre tout couvert de ſon ſang & de celui des ennemis: » Seigneur, lui dit-il, » vous qui ſeul n'avez point de » part au malheur d'aujourd'hui, ſauvez-vous; les Dieux » doivent prendre ſoin de vo» tre vie. Montez ſur ce che» val, pendant qu'il vous reſte » encore un peu de force. Je ne » vous quitterai point, & je » me fais fort de vous tirer du » danger. Ne rendez pas cette » journée encore plus funeſte, » en ajoutant la mort d'un Con» ſul, à la défaite de nos lé» gions. Hélas! Sans cet ac» cident, nous n'avons que » trop ſujet de verſer des lar» mes. Mon cher Lentulus, ré» pondit le Conſul, je vous » ſuis obligé du ſecours que » vous m'offrez ſi généreuſe» ment; mais, vous prenez un » ſoin inutile. Je touche à ma » dernière heure. Ne perdez » pas par une compaſſion ſans

(*a*) Freinsb. Suppl. in Tit. Liv. L. XX. c. 7. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Rom. T. III. p. 9.

(*b*) Tit. Liv. L. XXII. c. 49. L. XXV. c. 19. L. XXIX. c. 11, 38. L. XXX. c. 1. 40. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Rom. T. IV. p. 81, *& ſuiv.*

» fruit le peu de tems qui vous » reſte pour vous ſauver vous-» même des mains des ennemis. » Allez, dites aux Sénateurs » qu'ils fortifient Rome, & » n'attendent pas l'arrivée du » vainqueur, pour la mettre en » ſûreté contre ſes aſſauts. « Pendant qu'ils s'entretenoient ainſi, ils furent enveloppés d'une foule de Romains qui s'enfuyoient, & un moment après, d'une troupe d'ennemis qui les pourſuivoient, & qui percerent le Conſul ſans le connoître. Cn. Cornélius Lentulus, à la faveur du tumulte, fut ſauvé par la vîteſſe de ſon cheval.

Il géra la charge d'Édile Curule, l'an de Rome 547, & 205 avant Jeſus-Chriſt. Deux ans après, il fut élevé à la Préture, & obtint la Sardaigne pour département. Il fut enfin créé Conſul avec P. Élius Pétus, l'an de Rome 551, & 201 avant Jeſus-Chriſt. P. Scipion faiſoit la guerre en Afrique; & Cn. Cornélius Lentulus brûloit du déſir d'avoir cette province pour ſon département. Il voyoit bien que s'il y avoit encore quelques reſtes d'ennemis, la victoire ne lui coûteroit pas bien cher, & que s'il n'y avoit plus rien à faire, au moins il auroit la gloire d'avoir mis fin à une guerre ſi conſidérable. Ainſi, il déclara qu'il ne mettroit rien en délibération, que préalablement on ne lui eût décerné la province d'Afrique. Car, ſon Collegue y conſentoit, étant d'un naturel ſage & modéré, outre qu'il lui ſembloit qu'il ne ſeroit pas moins injuſte qu'inutile de vouloir diſputer cet honneur à P. Scipion. Car les Tribuns du peuple, Q. Minucius Thermus & Man. Acilius Glabrion, diſoient que Cn. Cornélius Lentulus faiſoit une tentative, dans laquelle le Conſul Tib. Claudius avoit déjà échoué l'année d'auparavant, puiſque le Sénat ayant fait demander au peuple à qui il vouloit donner la province d'Afrique, les trente-cinq Tribus tout entières s'étoient déclarées en faveur de P. Scipion. L'affaire ayant été débattue avec beaucoup de chaleur, & dans le Sénat & devant le peuple, enfin la déciſion en fut remiſe au Sénat. Les Sénateurs donc, après avoir prêté ſerment comme on en étoit convenu, ordonnerent que les Conſuls s'accommoderoient entr'eux, ou tireroient au ſort, pour ſçavoir lequel des deux reſteroit en Italie, pendant que l'autre commanderoit une flotte de cinquante vaiſſeaux; que celui à qui la flotte ſeroit échue, paſſeroit en Sicile, & delà en Afrique, ſi la paix ne ſe faiſoit pas avec les Carthaginois; que le Conſul agiroit par mer, & P. Scipion par terre avec la même autorité qu'auparavant; que ſi les Carthaginois acceptoient les conditions qu'on leur propoſoit, les tribus feroient décider par le peuple, ſi ce ſeroit le Conſul ou P. Scipion, qui leur donneroit la paix, & rameneroit l'armée victorieuſe

en Italie, supposé qu'il fût à propos de la ramener; que si cet honneur étoit déféré à P. Scipion, le Consul ne passeroit point de Sicile en Afrique.

Toutes ces résolutions du Sénat, pleines de sagesse & d'équité, étoient pour le Consul Cn. Cornélius Lentulus une sorte de leçon & une tacite réprimande, que sa jalousie lui avoit justement attirée. Transporté d'un aveugle désir de gloire, il vouloit enlever à P. Scipion un honneur qu'il étoit évident que le peuple lui destinoit à titre de justice & de reconnoissance, pour tous les travaux & les dangers qu'il avoit essuyés dans cette guerre. Le Collegue de Cn. Cornélius Lentulus avoit agi bien plus sagement, en reconnoissant qu'une telle entreprise étoit contraire en même tems, & à l'équité, & à la prudence, puisqu'elle ne pouvoit réussir. La jalousie, vice bas & indigne d'un homme d'honneur, mérite d'être couverte de honte, & exposée à un mépris général.

Cn. Cornélius Lentulus, qui avoit eu le commandement de la flotte, voulut s'opposer à ce que l'on fît la paix avec les Carthaginois, mais ce fut en vain. La paix fut résolue par toutes les Tribus, & P. Scipion chargé du soin de la conclure, & de ramener les troupes en Italie.

LENTULUS [L. Cornélius], *L. Cornelius Lentulus*, fils du précédent, selon quelques-uns, fut élevé au Consulat, l'an de Rome 596, & 156 avant Jesus-Christ. On lui donna pour Collegue C. Marius Figulus, qui avoit déjà été Consul sept ans auparavant.

LENTULUS [Cn. Cornélius], *Cn. Cornelius Lentulus*, (*a*) frere du précédent, fut créé Consul avec L. Mummius, l'an de Rome 606, & 146 avant Jesus-Christ. Ce fut sous leur Consulat que Carthage fut détruite par P. Scipion le second Africain.

LENTULUS [L. Cornélius], *L. Cornelius Lentulus*, (*b*) étoit souverain Pontife, l'an de Rome 535, & 217 avant Jesus-Christ. Il fut question cette année de vouer un printems sacré, pour se rendre les Dieux favorables. L. Cornélius Lentulus, consulté par le Préteur, déclara de concert avec tout le College des prêtres, qu'il falloit avant toutes choses, sçavoir le sentiment du peuple, puisqu'un vœu ne pouvoit être légitime sans son ordre. Le peuple se montra favorable, & le vœu fut fait; mais, on en fit encore quelques autres que rapporte Tite-Live. L. Cornélius Lentulus mourut quatre ans

(*a*) Roll. Hist. Rom. T. V. p. 78.

(*b*) Tit. Liv. L. XXII. c. 10. L. XXV. c. 2.

après, & fut remplacé dans la dignité de souverain Pontife, par M. Cornélius Céthégus.

LENTULUS [L. CORNÉLIUS], *L. Cornelius Lentulus*, (*a*) fut créé Décemvir des sacrifices, l'an de Rome 539, & 213 avant Jesus Christ. Deux ans après, il obtint la Préture, & eut la Sardaigne pour département. Il servit depuis en qualité de Lieutenant sous Cn. Claud. Marcellus, & se trouva à plusieurs combats donnés contre Annibal. Ce L. Lentulus pourroit bien être le même que le suivant.

LENTULUS [SER. CORNÉLIUS], *Ser. Cornelius Lentulus*, (*b*) étoit Édile Curule avec Servilius Cépion, l'an de Rome 545 & 207 avant Jesus-Christ. Ces deux Magistrats firent représenter les jeux Romains trois différentes fois avec toutes les cérémonies accoutumées.

LENTULUS [CORNÉLIUS], *Cornelius Lentulus*, (*c*) un des Triumvirs qui furent nommés l'an de Rome 553, & 199 avant Jesus-Christ, pour aller compléter le nombre des citoyens de Narnie.

LENTULUS [CN. CORNÉLIUS], *Cn. Cornélius Lentulus*, (*d*) fut envoyé dans l'Espagne Citérieure en qualité de Proconsul, l'an de Rome 553, & 199 avant Jesus-Christ. Il ne retourna en Italie que trois ans après, & rentra triomphant à Rome, en vertu d'un arrêt du Sénat. Il fit porter devant lui deux mille deux cens soixante-douze marcs & demi d'or, & trente marcs d'argent, le tout en lingots, avec trente-quatre mille cinq cens cinquante deniers d'argent monnoié.

LENTULUS [P.], (*e*) *P. Lentulus*, un des dix Commissaires avec lesquels T. Quintius conclut la paix avec Philippe, l'an de Rome 556, & 196 avant Jesus-Christ; & comme un des principaux articles du traité étoit que certaines villes auroient la liberté, P. Lentulus fut chargé de l'aller établir à Bargylies.

LENTULUS [SERV. CORNÉLIUS], *Serv. Cornelius Lentulus*, (*f*) un des quatre Ambassadeurs, qu'on envoya en Grece, l'an de Rome 581 & & 171 avant Jesus-Christ. Étant arrivés à Corcyre avec mille hommes de pied, ils partagerent entr'eux, & les contrées qu'ils devoient visiter, & les soldats dont ils vouloient se faire accompagner. Serv. Cornélius Lentulus & P. Cornélius Lentulus allerent dans la Céphallénie, pour passer delà dans le Péloponnèse, & parcourir avant l'hiver toute la côte de la mer occidentale. Ces

(*a*) Tit. Liv. L. XXV. c. 2, 41. L. XXVI. c. 1. L. XXVII. c. 14.
(*b*) Tit. Liv. L. XXVIII. c. 10.
(*c*) Tit. Liv. L. XXXII. c 2.
(*d*) Tit. Liv. L. XXXI. c. 50. L. XXXIII. c. 27.
(*e*) Tit. Liv. L. XXXIII. c. 24, 30, 35.
(*f*) Tit. Liv. L. XLII. c. 37. L. LXIII. c. 11.

deux Ambaſſadeurs, en traverſant le Péloponnèſe, exhortoient tous les peuples ſans diſtinction, à aider les Romains dans la guerre de Perſée, avec le même courage, le même zele & la même fidélité, qu'ils leur avoient témoignés dans celles de Philippe & d'Antiochus; mais, dans les aſſemblées, on ne leur répondoit que par des murmures, les Achéens étant indignés de ſe voir traités, eux qui dès le commencement de la guerre de Macédoine, avoient tout fait pour les Romains, & s'étoient en toute occaſion déclarés contre les Macédoniens, comme les Meſſéniens & les Éléens qui avoient pris les armes pour Antiochus, contre le peuple Romain, & qui ayant été tout récemment obligés de ſe réunir aux peuples de l'Achaïe, ſe plaignoient qu'on les eût ſoumis à la nation victorieuſe des Achéens, comme la récompenſe des ſervices qu'elle avoit rendus aux Romains dans la guerre.

Serv. Cornélius Lentulus fut nommé Préteur deux ans après, & chargé avec un de ſes Collegues, de rendre la juſtice à Rome.

LENTULUS [P. CORNÉLIUS, *P. Cornelius Lentulus*, (*a*) fut, comme on l'a vu dans l'article précédent, un des quatre Ambaſſadeurs envoyés en Grece, l'an de Rome 581 & avant Jeſus-Chriſt 171. Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit dans cet article. Nous ajouterons ſeulement que P. Cornélius Lentulus fut envoyé de nouveau, quelque tems après en Grece avec trois cens ſoldats Italiens, pour s'en ſervir à Thèbes à contenir la Béotie dans le parti des Romains.

LENTULUS [P.], (*b*) *P. Lentulus*, que Tite-Live qualifie jeune Romain illuſtre, eut ordre d'accompagner en Macédoine le Conſul P. Licinius, l'an de Rome 581, & 171 avant Jeſus-Chriſt. Trois ans après, on le vit ſervir dans la même province ſous L. Paul Émile.

LENTULUS [P.], (*c*) *P. Lentulus*, Édile Curule avec P. Corn. Scipion Naſica, l'an de Rome 583, & 169 avant Jeſus-Chriſt. Il parut dans les jeux que ces deux Magiſtrats repréſenterent, ſoixante-trois pantheres d'Afrique & quarante autres animaux tant ours qu'éléphans.

LENTULUS [L.], (*d*) *L. Lentulus*, un des trois députés que le Conſul L. Paul Émile envoya à Rome pour y porter la nouvelle de la victoire qu'il avoit gagnée ſur le roi Perſée, l'an 168 avant Jeſus-Chriſt. On remarque que quelque dili-

(*a*) Tit. Liv. L. XLII. c. 37, 47. Roll. Hiſt. Ancien. Tom. V. pag. 80.

(*b*) Tit. Liv. L. XLII. c. 49. L. XLV. c. 4.

(*c*) Tit. Liv. L. XLIV. c. 18.

(*d*) Tit. Liv. L. XLIV. c. 45. L. XLV. c. 1.

gence qu'eussent faite ces trois députés pour apporter cette nouvelle à Rome, ils trouverent à leur arrivée que la renommée les avoit précédés, & que le peuple en goûtoit déjà la joie. Quatre jours après la bataille, pendant qu'on célébroit des jeux dans le cirque, il s'éleva tout d'un coup un bruit qui se répandit dans toutes les parties de l'assemblée, que L. Paul Émile avoit combattu Persée dans la Macédoine, & l'avoit vaincu. Les Magistrats étonnés firent chercher l'auteur d'une nouvelle si agréable, & quoique personne ne se présentât, les esprits ne laisserent pas de conserver un présage qui les flattoit, & dont ils avoient peine à se détacher. Mais, quand il eut été confirmé par les lettres du Consul & le récit de ses députés, alors ils s'abandonnerent tout de bon aux transports de joie, que leur causoit non-seulement la victoire de L. Paul Émile, mais encore le pressentiment qu'ils en avoient eu eux-mêmes.

LENTULUS [L.], (*a*) *L. Lentulus*, un des trois Sénateurs, qui furent députés en Syrie, l'an de Rome 590, & 162 avant Jesus-Christ, pour observer quel effet y produiroit le retour de Démétrius.

LENTULUS [L. CORNÉLIUS], *L. Cornelius Lentulus*, (*b*) frere, selon quelques-uns, de ce Cn. Cornélius Lentulus, Consul avec P. Élius Pétus, l'an de Rome 551, & 201 avant Jesus-Christ, fut établi Gouverneur de l'Espagne conjointement avec L. Manlius Acidinus, l'an de Rome 546, & 206 avant Jesus-Christ. Ce fut P. Scipion, qui, en partant pour retourner en Italie, leur confia cet important emploi.

L'année suivante, il y eut quelques peuples qui entreprirent de renouveller la guerre. L. Cornélius Lentulus & L. Manlius Acidinus ne crurent pas avec raison devoir négliger ces premiers mouvemens, qui pouvoient avoir des suites importantes. Ayant joint leurs forces, ils entrerent dans le païs des Ausétains; & le traversant, sans y faire aucun dégât, quoiqu'ils fussent informés de leur révolte, ils arriverent jusqu'à la vue des ennemis, dont ils n'étoient éloignés que de trois milles. Ils tenterent d'abord les voies de la négociation, pour les engager à rentrer dans le devoir, & à mettre bas les armes. Mais, les Espagnols, pour toute réponse, ayant envoyé leur cavalerie contre les fourrageurs des Romains, celle des Romains vint au secours; ce qui occasionna un combat de cavalerie, où il ne se passa pourtant rien de mémo-

(*a*) Roll. Hist. Rom. Tom. V. pag. 35, 36.

(*b*) Tit. Liv. L. XXVIII. c. 38. L. XXIX. c. 2, 3, 11, 13. L. XXX. c. 41. L. XXXI. c. 20, 49. L. XXXII. c. 1. *& seq.* Roll. Hist. Rom. T. IV. p. 118, 122. *& suiv.*

rable de part ni d'autre.

Le lendemain, il se donna une bataille dans toutes les formes. Des deux côtés, on combattit avec beaucoup de courage. La victoire fut longtems douteuse, jusqu'à ce que le Roi Indibilis ayant été d'abord percé de plusieurs coups, puis renversé mort d'un coup de javeline, ceux qui combattoient autour de lui prirent la fuite, & entraînerent après eux le reste de l'armée. Les Romains les poursuivirent vivement, & en firent un grand carnage. Il y eut ce jour-là treize mille Espagnols de tués, & huit cens de pris. Les Romains ne perdirent guère plus de deux cens hommes, tant citoyens qu'alliés.

L'année suivante, le peuple ayant été assemblé au sujet de l'Espagne, afin qu'il déclarât quels étoient les deux Proconsuls qu'ils vouloient envoyer pour y commander, toutes les Tribus en conserverent le gouvernement à L. Cornélius Lentulus & à L. Manlius Acidinus, tel & dans les mêmes bornes qu'ils l'avoient eu l'année précédente. Ils commanderent dans cette province, non-seulement cette année, mais encore plusieurs autres de suite. Ce ne fut que l'an de Rome 551, & 201 avant Jesus-Christ, qu'il fut enfin résolu qu'on leur enverroit un successeur, qui de leurs deux armées n'en devoit faire qu'une.

L'année suivante, L. Cornélius Lentulus étant revenu d'Espagne, après avoir exposé au Sénat les services qu'il avoit rendus à la République pendant tant d'années dans cette province, toujours avec autant de bonheur que de courage, demanda que pour récompense, on lui permît d'entrer triomphant dans la ville. Le Sénat ne disconvenoit pas qu'il n'eût mérité cet honneur; mais, il répondoit qu'il n'y avoit point d'exemple dans l'histoire du peuple Romain, qu'un Général eût triomphé, à moins qu'il n'eût commandé en qualité de Dictateur, de Consul ou de Préteur; que pour lui, il n'avoit eu en Espagne que le titre de Proconsul. Après quelques contestations, on convint de lui accorder l'ovation. Le Tribun du peuple T. Sempronius Longus s'y opposa d'abord, sur ce qu'on n'en trouvoit point d'exemple dans l'Antiquité; mais, à la fin, il céda à l'autorité des Sénateurs, & L. Cornélius Lentulus entra dans la ville avec les honneurs du petit triomphe, ou de l'ovation. Il exposa dans cette cérémonie, & fit ensuite porter dans le trésor public quarante-quatre mille livres d'argent, & deux mille quatre cens livres d'or qu'il avoit pris sur les ennemis. De ce butin il donna à chaque soldat cent vingt as.

Nous remarquerons que L. Cornélius Lentulus avoit été nommé Édile Curule, pendant qu'il étoit en Espagne, & que

tout le tems de son Édilité étoit écoulé avant qu'il fût de retour à Rome. Il fut créé Consul, avec P. Villius Tappulus, l'an de Rome 553, & 199 avant J. C. Il eut l'Italie pour département.

LENTULUS [P. Cornélius], *P. Cornelius Lentulus*, (*a*) fils du précédent, fut nommé Préteur, l'an de Rome 538, & 214 avant Jesus-Christ, & obtint pour département la Sicile. On lui continua plusieurs années de suite le gouvernement de cette isle, avec la qualité de Propréteur. Il parvint au Consulat avec Cn. Domitius Ahénobardus, l'an de Rome 590, & 162 avant Jesus-Christ, & à la Censure plusieurs années après.

LENTULUS [P. Cornélius], *P. Cornelius Lentulus*, (*b*) fils du précédent, fut Prince du Sénat. Il reçut une blessure considérable dans un combat contre M. Fulvius Flaccus, l'an de Rome 631, & 121 avant Jesus-Christ.

LENTULUS [P. Cornélius], *P. Cornelius Lentulus*, fils du précédent, ne nous est guere connu que pour avoir été le pere de celui qui suit.

LENTULUS [P. Cornélius] SURA, *P. Cornelius Lentulus Sura*, (*c*) fut élevé au Consulat avec Cn. Ausidius Oreste, l'an de Rome 681, & 71 avant Jesus-Christ, & chassé du Sénat par les Censeurs l'année suivante.

La cause qui lui fit donner, ou du moins qui lui confirma le surnom de Sura, montre tout d'un coup quel homme c'étoit. P. Cornélius Lentulus, étant Questeur pendant la Dictature de L. Sylla, avoit dissipé les deniers publics qui lui avoient été confiés. Le Dictateur lui en ayant demandé compte en plein Sénat, il eut l'impudence de répondre qu'il n'étoit pas en état de rendre son compte, & que tout ce qu'il pouvoit faire, c'étoit de présenter le gras de la jambe, *præbere suram*, faisant une allusion misérable & indécente à la pratique des enfans, qui lorsqu'ils avoient fait quelque faute au jeu, recevoient sur cette partie un coup de main de leurs camarades. Delà lui vint, ou lui fut rendu propre d'une manière spéciale, le surnom de Sura, qui signifie en Latin le gras de la jambe.

Ayant été accusé, & s'étant servi de la voie commune alors, qui étoit de corrompre les juges, il se trouva avoir deux suffrages favorables au-delà du nombre de ceux qui lui furent contraires. Il se plaignit d'avoir fait une dépense inutile. J'ai acheté, disoit-il, une voix

(*a*) Tit. Liv. L. XXIV. c. 9, 10. L. XXV. c. 6. L. XXX. c. 41.

(*b*) Roll. Hist. Rom. T. V. p. 256, 257. T. VI. p. 475, 476.

(*c*) Vell. Paterc. L. II. c. 34. Flor. L. IV. c. 4. Sallust. in Catil. c. 10, 25. *& seq.* Plut. Tom. I. pag. 868. *& seq.* Crév. Hist. Rom. Tom. IV. pag. 146, 267, 419, 470. *& suiv.*

de trop ; il me ſuffiſoit d'avoir exactement mon nombre.

On ne ſera pas étonné de voir entrer un homme de ce caractère dans la conjuration de L. Catilina. Il fut ſans contredit un des plus célebres de tous les complices. Lorſqu'il s'engagea dans ce complot, l'an de Rome 688, & 64 avant Jeſus-Chriſt, il demandoit la Préture pour rentrer dans le Sénat. Il obtint & géra cette charge l'année ſuivante.

P. Cornélius Lentulus Sura, ſelon les ordres de L. Catilina, ſongeoit à groſſir le parti, & à gagner tous ceux dont il eſpéroit tirer du ſervice. Les Allobroges avoient alors à Rome des députés, qui y étoient venus pour ſe plaindre de l'avidité des Magiſtrats Romains, & qui n'obtenant aucune juſtice du Sénat, étoient fort mécontens de leur ſituation. La nation étoit abimée de dettes ; les Ambaſſadeurs devoient eux-mêmes beaucoup. Dans de telles circonſtances, P. Cornélius Lentulus Sura ſe perſuada qu'il les gagneroit aiſément ; & il crut faire un grand coup, s'il pouvoit ſe procurer l'alliance d'une nation fiere, belliqueuſe, & qui lui fourniroit des troupes conſidérables, ſur-tout de cavalerie, dont le parti manquoit abſolument. Il chargea donc de les ſonder un certain Umbrénus, négociant, qui avoit des habitudes dans les Gaules, où il avoit long-tems fait le commerce. Mais, les députés inſtruits du complot par cet homme, vont en donner avis à Cicéron, qui étoit alors Conſul. Celui-ci leur ordonna de tâcher de tirer des conjurés des preuves qui puſſent ſervir à les convaincre.

Là deſſus, ils vont trouver les chefs, & leur repréſentent qu'ils ne pouvoient eſpérer d'être crus de leurs compatriotes, qu'un écrit à la main ; qu'il étoit donc à propos que P. Cornélius Lentulus Sura & les autres leur donnaſſent un ſerment en bonne forme, ſigné d'eux & ſcellé de leur ſceau. Tous le firent, à l'exception de L. Caſſius, qui s'en diſpenſa ſous quelque prétexte, & ſortit de Rome avec eux.

Il fut réglé de plus que les Allobroges, en s'en retournant dans leur païs, paſſeroient dans le camp de L. Catilina, & confirmeroient avec lui, par des engagemens ſolemnels & réciproques, le traité d'alliance. P. Cornélius Lentulus Sura leur donna pour les accompagner, un certain T. Volturtius de Crotone, qui étoit depuis peu entré dans la conſpiration, & il le chargea d'une lettre pour L. Catilina, écrite de ſa main, mais non ſignée. Elle étoit conçue en ces termes : » Vous » ſçaurez du porteur qui je » ſuis. Pour vous, ſongez à » vous conduire en homme de » cœur ; & conſidérez bien en » quelle ſituation vous êtes, » & ce que la néceſſité exige de » vous. Attirez-vous de nou-

» veaux amis & de nouveaux » secours, quels qu'ils puissent » être ; & ne rejettez pas mê- » me les derniers des hommes, » s'ils peuvent vous être uti- » les. « Toutes ces mesures étant prises, la lettre pour L. Catilina remise à T. Volturrius, les lettres & les sermens pour la nation des Allobroges, confiés aux députés, on convint d'une nuit pour partir de Rome.

Cependant, Cicéron instruit par les Gaulois, profita de l'imprudence & de l'aveuglement des conjurés. Il mande sur le champ P. Cornélius Lentulus Sura & les autres chefs. Il en vint quatre, sans qu'ils se doutassent de rien. Un cinquième qui avoit pris la fuite fut arrêté. Lorsque Cicéron se vit maître de la personne des principaux criminels, il assembla le Sénat, dans le temple de la Concorde ; & comme P. Cornélius Lentulus Sura étoit Préteur, il l'y conduisit lui-même, le tenant par la main. Les autres furent amenés sous bonne escorte. Les coupables, introduits l'un après l'autre, après quelques tergiversations, furent obligés de reconnoître leur écriture & leur sceau ; & confrontés avec T. Volturtius & les Allobroges, ils ne purent en aucune façon se défendre, & ils avouerent leur crime. Cicéron remarque que parmi tant de preuves, qui les convainquoient pleinement, il n'y en avoit point de plus manifeste que celle qu'ils fourniſſoient eux-mêmes par leur changement de couleur, leur regard, l'air de leur visage, leur silence. » A les voir, dit-il, inter- » dits & déconcertés, baissant » les yeux en terre, se re- » gardant les uns les autres à » la dérobée, on eût pensé » qu'ils n'étoient point décé- » lés par d'autres, mais qu'ils » s'accusoient eux-mêmes. «

La folie de P. Cornélius Lentulus Sura avoit été portée au point, que ce qui l'avoit particuliérement déterminé à cette criminelle entreprise, c'étoit un prétendu oracle des Sibylles, qui promettoit la souveraine puissance dans Rome à trois Cornélius. *Cinna*, disoit-il, *est le premier, Sylla le second, & moi je serai le troisième.*

Nous ne pouvons aussi omettre une belle réflexion de Cicéron au sujet du même P. Cornélius Lentulus Sura. Les Anciens, comme on sçait, n'avoient point d'armoiries, & ils prenoient pour cachet telle figure qu'ils jugeoient à propos. Le cachet de P. Cornélius Lentulus Sura représentoit la tête de son grand-pere, vénérable vieillard, qui avoit été Consul, Prince du Sénat, & qui dans le mouvement où périt C. Gracchus, avoit signalé son zele pour le parti des honnêtes gens & pour le bien de la République. Cicéron, en faisant reconnoître à P. Cornélius Lentulus Sura son cachet, lui en fit avec raison un sujet de reproche. *Voilà*, lui dit-il, *l'image*

de votre ayeul, perſonnage infiniment recommandable, & qui a toujours aimé uniquement la patrie & ſes concitoyens. Comment cette image, toute muette qu'elle eſt, ne vous a-t-elle pas détourné d'un crime auſſi horrible que celui que vous avez commis?

Les criminels ayant été pleinement convaincus, & par tant de preuves, & par leur propre aveu, il fut ordonné par le Sénat que P. Cornélius Lentulus Sura abdiqueroit la Préture, & que lui & les complices ſeroient gardés à vue dans des maiſons particulieres. Ils furent condamnés peu de tems après au dernier ſupplice. Le décret n'en eut pas plutôt été formé, que Cicéron ſe mit en devoir de l'exécuter. Il alla avec le Sénat ſur le mont Palatin, à la maiſon où étoit gardé P. Cornélius Lentulus Sura. Il le mena lui-même par la rue ſacrée & à travers la place publique, au milieu d'un concours infini de tous les ordres de l'État. Les chefs du Sénat environnoient le Conſul, & lui ſervoient comme de gardes. Le peuple, ſaiſi d'étonnement & de crainte, marchoit à la ſuite en ſilence; & c'étoit ſur-tout pour les jeunes gens comme une eſpèce d'initiation effrayante aux myſtères redoutables d'une ſévere ariſtocratie.

Lorſque Cicéron fut arrivé avec P. Cornélius Lentulus Sura aux portes de la priſon, il le livra aux Magiſtrats ſubalternes qui préſidoient à l'exécution des criminels. On le fit deſcendre dans un cachot, où il fut étranglé. Ainſi périt un Patricien, de l'illuſtre maiſon Cornélia, homme Conſulaire, & qui comptoit tant de Conſuls parmi ſes ancêtres. Ses horribles attentats firent oublier tous ces titres, qui auroient dû le rendre recommandable; & ſa fin malheureuſe fut le digne ſalaire d'une vie remplie de crimes. Il avoit beaucoup de parens & d'alliés parmi ceux qui le condamnerent; & ſon beau-frere, L. Céſar, lui avoit dit en face dans le Sénat, deux jours auparavant, qu'il méritoit la mort. Il étoit marié avec Julie, mere de M. Antoine le Triumvir, dame de mérite & de vertu. M. Antoine reprocha dans la ſuite à Cicéron, qu'il avoit privé P. Cornélius Lentulus Sura de la ſépulture, & refuſé ſon corps à ceux qui le demandoient. Cicéron nie le fait, & doit en être cru. Les quatre autres complices de P. Cornélius Lentulus Sura furent amenés à la priſon par les Préteurs, & ſubirent le même ſort.

Comme ces exécutions ſe faiſoient dans la priſon, ceux qui étoient ſur la place n'en étoient pas témoins; & pluſieurs des conjurés demeuroient encore attroupés enſemble, attendant la nuit, & ne déſeſpérant pas de ſauver leurs amis & leurs chefs, dont ils ignoroient la mort. Mais, Cicéron les tira

d'erreur, en leur criant à haute voix : *Ils ont vécu.* C'étoit le terme qu'employoient souvent les Romains, pour éviter celui de *mort*, qui leur paroiſſoit de mauvais préſage.

LENTULUS [CN. CORNÉLIUS], *Cn. Cornelius Lentulus*, (*a*) frere du premier des deux précédens, fut créé Conſul avec P. Licinius Craſſus, l'an de Rome 655, & 97 avant Jeſus-Chriſt.

LENTULUS [CN. CORNÉLIUS] CLODIANUS, (*b*) *Cn. Cornelius Lentulus Clodianus*, fils du précédent, parvint au Conſulat avec L. Gellius Poplicola, l'an de Rome 680, & 72 avant Jeſus-Chriſt. Il marcha à la rencontre de Spartacus, chef des eſclaves révoltés. Mais, ce Conſul en qui Salluſte a douté s'il y avoit moins d'eſprit, ou plus de légereté & de témérité, n'étoit pas un adverſaire capable de tenir tête à Spartacus. Il fut vaincu, & ſon armée miſe en déroute. Deux ans après, Cn. Cornélius Lentulus Clodianus fut nommé Cenſeur, & eut encore pour Collegue L. Gellius Poplicola. Ces deux Magiſtrats firent la revue du Sénat avec ſévérité, & effacerent du tableau ſoixante-quatre Sénateurs.

LENTULUS [P. CORNÉLIUS] SPINTHER, *P. Cornelius Lentulus Spinther*, (*c* étoit Édile Curule, l'an de Rome 689, & 63 avant Jeſus-Chriſt. Il ſurpaſſa dans les jeux qu'il donna au peuple la magnificence de tous ceux qui l'avoient précédé. L'argent brilloit avec profuſion, & dans les décorations du théâtre, & ſur les habits des acteurs, muſiciens, & autres qui parurent ſur la ſcene. C'étoit un homme qui aimoit le faſte, & l'on a remarqué qu'il fut le premier qui porta en robe prétexte de la pourpre de Tyr, teinte deux fois, dont le prix excédoit alors mille deniers la livre. On l'en blâma ; & peut-être vingt ou trente ans après, il n'y avoit perſonne qui ne fit de cette même pourpre, des meubles pour ſa ſalle à manger. Les progrès du luxe ſont extrêmement rapides. C'eſt pourquoi, ceux qui donnent les premiers ces ſortes d'exemples, ſont bien repréhenſibles ; & ils doivent s'imputer les excès & les folies de leurs imitateurs.

Trois ans après, P. Cornélius Lentulus Spinther trouva l'occaſion de ſe diſtinguer de nouveau par ſon goût pour la dépenſe, ayant été chargé de faire repréſenter les jeux Apollinaires ; ce qui prouve qu'il étoit Préteur de la ville. On

(*a*) Crév. Hiſt. Rom. Tom. V. pag. 462.

(*b*) Plut. T. I. pag. 548. Flor. L. III. c. 20. Crév. Hiſt Rom. T. VI. pag 144, 145, 287.

(*c*) Dio. Caſſ. pag. 93. *& ſeq.* Cæſ. de Bell. Civil. L. I. pag. 451 *& ſeq.* L. III. pag. 655, 675. Roll. Hiſt. Ancien. T. V. pag. 411. *& ſuiv.* Crév. Hiſt. Rom. T. VI. p. 476, 504, 561, 562, 639. *& ſuiv.* T. VII. p. 69. *& ſuiv.*

remarque qu'il couvrit le théatre par le haut de rideaux de lin le plus fin, que les Latins nommoient *carbasus*, enchérissant encore, par le prix & la fineſſe de la toile, ſur l'exemple de magnificence que Catulus avoit donné le premier dans la dédicace du Capitole. Le poëte Lucrece décrit fort agréablement l'effet que produiſoient ces rideaux, qui étoient de différentes couleurs. » Lorſque nos » théatres, dit-il, ſont couverts » de rideaux, les uns de couleur » aurore, les autres rouges, les » autres plus foncés, & que » tous s'agitent en tremblotant » au-deſſus des longues perches » par leſquelles ils ſont ſoutenus; alors, le parterre, la » ſcene, les hommes, les femmes, & les Dieux, tous les » objets en un mot paroiſſent » teints de diverſes couleurs, » qui ſe meuvent par des ondulations ſucceſſives. Et plus » les murs du théatre ſont exactement fermés, plus le jour » coloré qui vient d'en haut, » répand ſur tout le dedans » une riante & flottante peintu» re.« Nous ne ſçavons ſi l'on doit rapporter aux jeux de l'édilité de P. Cornélius Lentulus Spinther, ou à ceux de ſa Préture, ce que Pline raconte, qu'il étala aux yeux du peuple des vaſes d'onyx, de la grandeur des barils du vin de Chio. Ces barils pouvoient contenir un peu plus de trente-neuf de nos pintes. Les vaſes de P. Cornélius Lentulus Spinther parurent une merveille, mais ce ne fut pas pour long-tems. Car, cinq ans après, on vit à Rome des colomnes d'onyx de trente-deux pieds de haut.

P. Cornélius Lentulus Spinther, deux ans après, fut déſigné conſul pour l'année ſuivante. Cicéron, dont il étoit ami décidé, étoit alors exilé. P. Cornélius Lentulus Spinther ſe déclara ouvertement pour lui. Quand ce fut ſon tour d'opiner en ſa qualité de Conſul déſigné, il parla avec une très-grande force ſur la néceſſité de rendre au plutôt à la République un citoyen dont elle ne pouvoit ſe paſſer. Quoiqu'il eût un grand zele pour le rétabliſſement de Cicéron, il ne laiſſa pas avec ſon futur Collegue, de lui cauſer un chagrin accompagné d'inquiétude. Ces deux Conſuls déſignés voulurent s'aſſurer des gouvernemens de provinces après leur Magiſtrature; & ils prétendirent même, ce qui ne s'étoit jamais fait, que l'on ornât dès ce moment leurs provinces, comme parloient les Romains; c'eſt-à-dire, qu'on aſſignât le nombre & la qualité des troupes qu'ils commanderoient; qu'on leur nommât des Officiers généraux; qu'on fixât les ſommes d'argent, les munitions, & toutes les autres choſes néceſſaires pour leurs gouvernemens. Le Sénat leur accorda ce qu'ils demandoient, du conſentement même des amis de Cicéron. Pour lui, il en fut très-fâché pour deux

raiſons principales. La premiè-re, c'eſt que les Conſuls déſignés n'ayant plus rien à eſpérer ni à craindre, étoient plus libres, plus indépendans ; & que le crédit des amis de Cicéron leur étant déſormais inutile, aucun motif perſonnel ne les attachoit plus à ſa cauſe. Mais, de plus, ce décret du Sénat en faveur de P. Cornélius Lentulus Spinther & de ſon Collegue, étoit une breche à la loi que cette compagnie s'étoit faite de ne délibérer d'aucune affaire, juſqu'à ce que celle de Cicéron fût terminée. Rien n'étoit plus honorable pour lui qu'une pareille réſolution, & il n'eſt pas étonnant qu'il fût affligé d'avoir perdu cet avantage. Cependant, ſes inquiétudes furent vaines, & P. Cornélius Lentulus Spinther, pour n'avoir plus de raiſons d'intérêt propre, ne l'en ſervit pas avec moins de fidélité & de courage. Ce fut en effet ſous ſon Conſulat & par ſes bons offices, que le retour de Cicéron fut réſolu.

Comme P. Cornélius Lentulus Spinther devoit aller, l'année ſuivante, commander en Cilicie & en Chypre, il ſe fit donner par le Sénat la commiſſion de rétablir Ptolémée Aulete ſur le trône d'Égypte ; & rien n'étoit plus naturel ni plus convenable. Mais, Cn. Pompée en avoit envie, & il ſçavoit bien ſe faire accorder par le peuple ce qu'il ne pouvoit obtenir par la voie du Sénat. Il ſurvint à cette affaire un incident que l'on n'auroit jamais deviné.

Sur ce qu'une ſtatue de Jupiter au mont Albain avoit été frappée du tonnerre, on conſulta les livres de la Sibylle, & l'on y trouva cet oracle : *Quand le Roi d'Égypte viendra vous demander du ſecours, ne lui refuſez point votre amitié, mais n'employez point une multitude d'hommes pour le défendre ; ſans quoi vous ſerez expoſés à bien des dangers & à bien des maux.* Il étoit viſible que ce prétendu oracle avoit été fabriqué à plaiſir, & fourré dans les livres Sibyllins, ſoit pour mortifier également P. Cornélius Lentulus Spinther & Cn. Pompée, ſoit pour empêcher que l'emploi de rétablir Ptolémée Aulete ne devînt entre eux une pomme de diſcorde, qui pût troubler la République. La ruſe n'en eut pas moins ſon effet. Et P. Cornélius Lentulus Spinther, ne voulant pas recevoir en face l'affront de voir révoquer le décret du Sénat qui l'avoit commis pour rétablir le roi d'Égypte, partit auſſitôt ſon Conſulat expiré pour ſa province en qualité de Proconſul. Les exploits qu'il y fit doivent avoir été peu de choſe, puiſque l'hiſtoire ne nous en apprend rien. Il reçut cependant les honneurs du triomphe.

Pendant la guerre civile de Jule Céſar & de Cn. Pompée, P. Cornélius Lentulus Spinther ſuivit le parti de ce dernier. S'étant enfermé dans la ville d'Aſculum avec dix cohor-

tes, il en fut chaſſé par Jule Céſar, & alla chercher un aſyle à Corfinium, où commandoit Domitius Ahénobardus. Mais, Jule Céſar ne tarda pas à venir aſſiéger cette place, & comme elle étoit vivement preſſée, P. Cornélius Lentulus Spinther réſolut d'éprouver la clémence de ſon vainqueur. Ainſi, vers la quatrième veille de la nuit, il appella la garde du haut du mur, & demanda d'être mené à Jule Céſar. Il y fut conduit ſous bonne eſcorte, non pas des ſoldats de Jule Céſar, mais de ceux de Domitius, Ahénobarbus qui avoient tant de peur de s'attirer le reproche d'avoir manqué à leurs conventions, qu'ils l'accompagnerent juſqu'à ce qu'ils l'euſſent remis à Jule Céſar lui-même. P. Cornélius Lentulus Spinther ne s'étoit point trompé dans l'idée qu'il avoit eue de la généroſité de ſon ennemi. A peine eut-il commencé à implorer ſa miſéricorde, que Jule Céſar l'interrompit, & lui dit qu'il n'étoit point ſorti des limites de ſa province pour faire tort à qui que ce pût être, mais pour repouſſer les injures de ſes adverſaires, pour venger les Tribuns outragés, & pour rétablir dans ſes droits & dans ſa liberté le peuple Romain opprimé par la faction d'un petit nombre de puiſſans. Lorſque P. Cornélius Lentulus Spinther ſe vit hors d'inquiétude pour lui-même, il demanda la permiſſion de rentrer dans la ville, parce que, diſoit-il, quelques-uns avoient été ſaiſis d'une telle frayeur, qu'ils s'étoient portés à des réſolutions extrêmes. Il vouloit parler de Domitius Ahénobardus, à qui Jule Céſar pardonna auſſi.

P. Cornélius Lentulus Spinther, au ſortir du camp de Jule Céſar, alla cacher ſa honte dans une maiſon de campagne, où il ſe tint quelque tems renfermé, ſe livrant à de triſtes réflexions. Il diſoit qu'il en avoit aſſez fait pour Cn. Pompée, & qu'il ſe croyoit obligé de ſe montrer reconnoiſſant du bienfait de Jule Céſar. On le vit cependant bientôt après reparoître dans le parti de Cn. Pompée, & s'y diſtinguer par ſon acharnement contre celui à qui il étoit redevable de la vie. La confiance des ſoldats & des officiers de Cn. Pompée étoit devenue extrême à cauſe de quelques avantages qu'ils avoient remportés. On peut même dire qu'elle alloit juſqu'à l'aveuglement & à la folie; car, de quel autre nom peut-on appeller les conteſtations qui s'échaufferent très-vivement, & qui furent pouſſées très-loin, entre P. Cornélius Lentulus Spinther, Domitius Ahénobardus, & Métellus Scipion, au ſujet du grand Pontificat dont Jule Céſar étoit revêtu? Ces trois aſpirans à une place qui n'étoit rien moins que vacante, plaidoient leur cauſe l'un contre l'autre, & alléguoient leurs moyens reſpectifs & leurs titres de préférence. Inſenſés! Ils

partageoient les dépouilles d'un ennemi dont ils devoient orner le triomphe par leur fuite ou par leur mort. En effet, pour ne parler ici que de P. Cornélius Lentulus Spinther, il voulut après la défaite de son parti, se sauver dans l'isle de Rhodes; mais, les habitans ne voulurent le recevoir ni dans leur ville ni dans leur port.

LENTULUS [P. CORNÉLIUS] SPINTHER, *P. Cornelius Lentulus Spinther*, (*a*) fils du précédent, étoit Questeur de Trébonius, l'an de Rome 708, & 44 avant Jesus-Christ. Il fournit cette année à C. Cassius quelques secours d'hommes & d'argent qu'il fait beaucoup valoir dans une lettre à Cicéron.

LENTULUS CRUS, (*b*) *Lentulus Crus*, dont il est parlé dans une lettre de M. Cœlius à Cicéron. » Je ne vous envie » point, dit M. Cœlius, l'a» vantage de ne vous être pas » trouvé à un très-beau spec» tacle, & de n'avoir pas vu » la plaisante mine de Lentulus » Crus, lorsqu'il en fut exclus. » Cependant, avec quelle con» fiance & quelle bonne opi» nion de lui-même n'étoit-il » pas venu dans le champ de » Mars? Combien ne don» noit-il pas de crainte & de dé» fiance à Dolabella même? Et » si nos Chevaliers n'avoient pas » été plus adroits & plus avi» sés, il s'en seroit peu fallu » qu'il n'eût remporté la vic» toire avec le consentement » de son adversaire même. «

LENTULUS [CN. CORNÉLIUS], MARCELLINUS, (*c*) *Cn. Cornelius Lentulus Marcellinus*, fut élevé au Consulat avec L. Marcius Philippe, l'an de Rome 696, & 56 avant Jesus-Christ. Il se montra pendant sa magistrature un zélé & intrépide défenseur de la liberté publique, & un ennemi ardent de la ligue triumvirale. C. Caton, Tribun du peuple, voulant faire passer quelques loix qui déplaisoient fort aux défenseurs de l'aristocratie, Cn. Cornélius Lentulus Marcellinus l'arrêta tout court, en ne lui laissant aucun jour libre pour convoquer les assemblées du peuple. Le moyen qu'il employa fut apparemment de convertir en jours de fêtes tous les jours où ces assemblées auroient pu se tenir légitimement.

Quelque tems après, le même Tribun & deux de ses Collegues s'opposerent à ce que le peuple s'assemblât pour l'élection des Magistrats; & cela, parce que Cn. Pompée dont ils avoient embrassé le parti, avoit intérêt de faire différer cette élection. Le Sénat, sur la proposition du Consul Cn. Cornélius Lentulus Marcellinus, prit

(*a*) Cicer. ad Amic. L. XII. Epist. 14. Crev. Hist. Rom. Tom. VIII pag. 124.

(*b*) Cicer. ad Amic. L. VIII. Epist. 4.

(*c*) Flor. L. III. c. 6. Cæs. de Bell. Civil. L. III. pag. 636. *& seq.* Crev. Hist. Rom. T. VII. p. 73. *& suiv.*

le deuil comme dans une calamité publique ; & tous les membres de cette compagnie, le Consul à leur tête, vinrent se présenter au peuple assemblé, avec toutes les marques d'une profonde tristesse, pour tâcher d'émouvoir la multitude, & de vaincre l'obstination des Tribus. Tout cet appareil n'eut aucun effet. Les Tribuns, sans être effrayés de l'indignation qu'excitoit contre eux un tel spectacle, se tinrent inébranlables ; & Cn. Cornélius Lentulus Marcellinus ayant invectivé avec véhémence contre la puissance énorme de Cn. Pompée, qui réduisoit la République en servitude, le peuple répondit à ses discours par d'inutiles acclamations. *Témoignez par vos cris*, leur dit le Consul, *témoignez vos sentimens. Vous le pouvez encore. Bientôt vous n'aurez plus cette liberté.*

Cn. Cornélius Lentulus Marcellinus servit dans la suite sous Jule César en qualité de Questeur.

LENTULUS [L. Cornélius], *L. Cornelius Lentulus*, (*a*) fut créé Consul avec C. Claudius Marcellus, l'an de Rome 703, & 49 avant Jesus-Christ. Le premier jour de Janvier, on apporta à Rome des lettres de Jule César, adressées au Sénat. Après qu'elles eurent été lues, L. Cornélius Lentulus proposa de délibérer, non sur ce qu'elles contenoient, mais sur l'état présent des affaires, & sur les mesures qu'il convenoit prendre pour la sûreté de la République. Il exhorta les Sénateurs à opiner avec vigueur & avec courage, leur déclarant en même-tems que s'ils mollissoient, il sçauroit bien prendre son parti, & trouver les moyens de se réconcilier avec Jule César.

Il disoit vrai. Jule César eût été charmé de le gagner ; & il poursuivit si obstinément ses sollicitations & ses offres auprès de lui, que dans le même-tems que la guerre étoit ouverte, & les armées en présence dans l'Épire, Balbus négocioit encore par ordre de Jule César avec L. Cornélius Lentulus, & passa pour ce sujet dans le camp de Cn. Pompée au péril de sa liberté & de sa vie. L. Cornélius Lentulus étoit bien dans le cas d'ouvrir l'oreille aux promesses de Jule Cesar. Ses affaires ruinées, ses dettes excessives, l'y invitoient puissamment ; mais, il se persuadoit que la victoire ne pouvoit abandonner Cn. Pompée, & c'étoit de ce côté que les espérances d'une haute fortune lui paroissoient plus certaines. Par ce motif, il demeura toujours intraitable, & Jule César le nomme comme

(*a*) Vell. Paterc. L. II. c. 49. Flor. L. IV. c. 2. Cæs. de Bell. Gall. L. VIII. pag. 409. de Bell. Civil. L. I. pag. 425. *& seq.* L. III. pag. 669, 675. *& seq.* Plut. Tom. I. pag. 661. Crév. Hist. Rom. T. VII. p. 300, 361, 479. *& suiv.*

ayant contribué plus qu'aucune autre à la rupture.

Après que Cn. Pompée eut été tué en Égypte, où il s'étoit imaginé qu'il trouveroit un asyle, L. Cornélius Lentulus y vint auſſi chercher la mort. Il n'avoit ſuivi Cn. Pompée que de loin ; & arrivant le lendemain, il apperçut un petit bûcher qui fumoit encore. *Quel eſt le malheureux*, s'écria-t-il, *à qui on rend ici les derniers devoirs* ? Et après un moment de réflexion, jettant un ſoupir : *Peut-être, Hélas !* ajouta-t-il, *eſt-ce vous même, grand Pompée.* Il aborde, eſt arrêté par les ſatellites du Roi, jetté en priſon, & mis à mort.

LENTULUS, *Lentulus*, (*a*) Lieutenant de C. Caſſius, commandoit l'armée de terre avec Fannius au ſiege de Rhode, l'an 42 avant J. C.

LENTULUS BATIATUS, *Lentulus Batiatus*, (*b*) certain homme qui entretenoit à Capoue un nombre de Gladiateurs, dont la plûpart étoient Gaulois ou Thraces. Ces Gladiateurs ſe voyant enfermés par force, non pour aucun crime qu'ils euſſent commis, mais par la ſeule injuſtice du maître qui les avoit achetés, & qui ſe ſervoit d'eux pour les faire combattre & pour en tirer du profit, il y en eut deux cens qui comploterent de s'enfuir. Ce complot ayant été découvert, il y en eut ſoixante-dix-huit qui furent aſſez diligens pour prévenir leur maître & pour ſortir de la ville, après s'être ſaiſis dans une rôtiſſerie des broches & des couperets. En chemin, ils rencontrerent des charrettes chargées d'armes de Gladiateurs, que l'on portoit à une autre ville. Ils les enleverent, s'en armerent ; & s'étant emparés d'un lieu fort d'aſſiette, ils élurent pour leur chef Spartacus. *Voyez* Spartacus.

LENTULUS [CN. & P. CORNÉLIUS], *Cn. & P. Cornelius Lentulus*. (*c*) Ces deux Lentulus furent élevés au Conſulat enſemble, l'an de Rome 734, & 18 avant Jeſus-Chriſt.

LENTULUS [CN. CORNÉLIUS] AUGUR, *Cn. Cornelius Lentulus Augur*, (*d*) fut créé Conſul avec M. Licinius Craſſus, l'an 14 avant Jeſus-Chriſt. Auguſte le combla de biens ; & comme il étoit avare, il fit ſi bien profiter les largeſſes de l'Empereur, qu'il ſe vit poſſeſſeur, ou, pour parler plus juſte, le gardien de quatre cens millions de ſeſterces. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt qu'il ne ſe regardoit pas comme fort obligé envers Auguſte, & qu'ayant une haute opinion de ſon génie pour l'éloquence, il ſe plaignoit que ce Prince lui avoit fait plus de tort en l'éloignant de l'étude, que de bien par ſes libéralités. Cependant, ſon eſprit étoit

(*a*) Crev. Hiſt. Rom. T. VIII. pag. 126.

(*b*) Plut. T. I. p. 547. Flor. L. III. c. 20.

(*c*) Diod. Caſſ. pag. 526.

(*d*) Flor. L. IV. c. 12. Sueton. in Tiber. c. 49. Crév. Hiſt. des Emp. T. I. p. 101.

ſi étroit & ſi ſtérile, que tout avare qu'il fût, on auroit encore plutôt tiré de lui, dit Sénèque, de l'argent que des paroles; de façon que, s'il ſe fût rendu juſtice, il auroit compté avoir reçu d'Auguſte un ſecond bienfait, pour avoir été engagé par lui à renoncer à un travail, ſur lequel il ſe ſeroit conſumé ſans aucun fruit que la riſée publique. Ses richeſſes, qu'il avoit accumulées avec tant de ſoin, lui couterent la vie ſous Tibere.

LENTULUS [CN. COSSUS CORNÉLIUS], *Cn. Coſſus Cornelius Lentulus*, (*a*) parvint au Conſulat, avec L. Calpurnius Piſon, l'an 1 avant Jeſus-Chriſt. Quelques années après, les Gétules, voulant ſe ſouſtraire à la domination du roi Juba, exciterent une guerre en forme, dans laquelle Cn. Coſſus Cornélius Lentulus acquit les ornemens du triomphe & le ſurnom de Gétulicus. Il y en a qui prétendent qu'il ne prit pas ce ſurnom pour lui-même, mais qu'il le donna à ſon fils.

Une ſédition s'étant élevée parmi les troupes de la Pannonie, on envoya pour l'appaiſer, Druſus, accompagné de Cn. Coſſus Cornélius Lentulus, qui courut dans cette circonſtance le plus grand riſque. Les ſéditieux étoient animés contre lui, parce qu'il condamnoit les déſordres qu'ils introduiſoient dans la diſcipline. Il fut averti du danger, & il voulut le prévenir en ſe retirant aux quartiers d'hiver des légions. Mais, il fut découvert; une troupe de mutins l'environne, & lui demande où il alloit? S'il retournoit auprès de l'Empereur ou du Sénat, pour y agir encore contre les intérêts des légions? Ils ſe jettent ſur lui, lui lancent des pierres; & déjà bleſſé & ſanglant, Cn. Coſſus Cornélius Lentulus n'attendoit qu'une mort inévitable, ſi ceux que Druſus avoit amenés ne fuſſent venus en grand nombre à ſon ſecours.

Ce Sénateur, auſſi vénérable par ſon âge qu'illuſtre par ſes anciens exploits militaires, fut accuſé d'avoir conſpiré contre l'Empereur, l'an de Jeſus-Chriſt 24. Comme il étoit préſent, il rit d'une ſi folle imputation. Tibere en eut honte, & dit: » Je ne ſerois pas digne de vi» vre, ſi Cn. Coſſus Cornélius » Lentulus auſſi ſouhaitoit ma » mort. « Cependant, comme il haiſſoit l'accuſé, il fit donner la queſtion à ſes eſclaves qui ne chargerent point leur maître.

Cn. Coſſus Cornélius Lentulus mourut l'année ſuivante. Il ne tiroit pas uniquement ſon luſtre d'une haute naiſſance, de l'honneur du Conſulat, & des

a) Flor. L. IV. c. 12. Vell. Paterc. L. II. c. 116. Dio. Caſſ. pag. 619. Tacit. Annal. L. I. c. 27. L. II. c. 32. L. III. c. 68. L. IV. c. 29, 44. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. I. pag. 189, 206, 300, 470. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XXI. pag. 346, 396, 397.

ornemens du triomphe, récompense de ses victoires sur les Gétules. Ce qui doit le relever sur-tout aux yeux des justes estimateurs du mérite, c'est une pauvreté soutenue long-tems avec dignité, & ensuite des richesses acquises sans injustice, & gouvernées avec sagesse.

LENTULUS [CN.] GÉTULICUS, *Cn. Lentulus Getulicus*, (a) fils du précédent, fut élevé au Consulat avec C. Calvisius, l'an de Jesus-Christ 26. Il obtint depuis le commandement de l'armée de la haute Germanie. Un de ses Lieutenans, de retour à Rome, voulut le perdre; & pour cet effet, il l'accusa de complicité avec Séjan, qui avoit été condamné au dernier supplice, sous prétexte qu'il y avoit eu un mariage projetté entre le fils de ce Ministre & la fille de Cn. Lentulus Gétulicus. Le crédit & la fermeté de l'accusé firent retomber le mal dont il étoit menacé sur l'accusateur lui-même, qui fut banni de la ville.

Cn. Lentulus Gétulicus avoit pris à tâche de se faire aimer de ses soldats, en les traitant très-doucement, & n'usant de sévérité que rarement & avec beaucoup de réserve. Il étoit même considéré de l'armée du bas-Rhin, que commandoit son beau-pere L. Apronius. Comptant sur ces appuis, on assure, dit Tacite, qu'il osa écrire à Tibere en ces termes: » Ce » n'est point de mon propre » mouvement, mais par votre » conseil, que j'avois formé le » dessein d'allier ma famille » avec celle de Séjan. J'ai pu » me tromper comme vous; & » il n'est pas juste que vous vous » pardonniez votre erreur, & » que vous la punissiez dans les » autres. Je sçais que je vous » dois fidélité, & je vous la » garderai, tant qu'on ne dress- » sera point de batterie contre » moi; mais, la nomination » d'un successeur sera pour moi » un arrêt de mort. Qu'il me » soit permis de faire un accord » avec vous, par lequel vous » demeuriez maître de tout le » reste de l'Empire, & moi » Gouverneur de ma provin- » ce. « Il doit paroître étonnant que Tibere se soit ainsi laissé donner la loi. Mais, ce qui rend le fait probable, c'est que Cn. Lentulus Gétulicus, seul de tous les alliés de Séjan, conserva la vie sauve & tout son crédit.

Il entra depuis dans une conjuration contre Caligula. Ce fut vers l'an de Jesus-Christ 39. Le complot ayant été découvert, il en coûta la vie à Cn. Lentulus Gétulicus.

Nous avons une médaille sur laquelle on lit *COSSUS CN.*

(a) Dio. Cass. pag. 657. Tacit. Annal. L. IV. c. 42, 46. L. VI. c. 30. Crév. Hist. des Emp. Tom. I. pag. 499, 500, 502, 590, 591. Tom. II. pag. 52. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XXI. pag. 396, 397.

F. LENTVLVS. IMP. CAES. TRAJAN. &c. Il y en a qui prétendent que ce fut Cn. Lentulus Gétulicus qui fit frapper cette médaille, étant Triumvir Monétaire, & qu'il y mit son nom, selon un usage alors assez commun.

Suétone parle, dans la vie de Caligula, d'une histoire écrite par Cn. Lentulus Gétulicus. Martial dit aussi, dans la préface du premier livre de ses épigrammes, qu'il étoit Poëte. Probus le Grammairien le cite dans ses notes sur le premier des Géorgiques. Sidoine Apollinaire parle de Cn. Lentulus Gétulicus & de Césennia sa maîtresse, dans la dixième épître du deuxième livre.

LENTULUS, *Lentulus*, (*a*) dont Juvénal parle dans une de ses satyres. » Lentulus, dit-il, » mettez des festons & de gran» des branches de laurier à vo» tre porte, pour voir quelque » jour sous un pavillon de gaze » la ressemblance d'un Gladia» teur en la personne d'un en» fant, que vous croyez noble » & votre fils. »

LENTULUS, *Lentulus*, (*b*) dont Juvénal fait mention dans une autre satyre. » Lentulus a » joué aussi, dit-il, le per» sonnage de Lauréole; & pour » moi, je le condamnerois à » être réellement pendu, com» me il l'a été par représenta» tion. « Ce Lentulus est peut-être le même que le précédent.

LENUNCULUM, *ou plutôt* LEMNUNCULUM, (*c*) sorte de vaisseau, ainsi nommé de l'isle de Samos.

LÉO, *Leo*, (*d*) un des initiés aux mystères de Mithras, selon Saint Jérôme dans son épitre à Læta.

LÉOBOTAS, *Leobotas*, Λεωβότης *Voyez* Labotas.

LÉOBOTES, *Leobotes*, (*e*) Λεωβότης Athénien, fils d'Alcméon, du bourg d'Agraule, assisté des Spartiates, accusa Pausanias, fils de Cléombrote.

LÉOCHARÈS, *Leochares*, Λεωχάρης, (*f*) Athénien, contre lequel Démosthène prononça une de ses harangues.

LÉOCHARÈS, *Leochares*, (*g*) Λεωχάρης fameux statuaire. Les Auteurs anciens font mention de plusieurs ouvrages de sa façon.

LÉOCORION, *Leocorion*. *Voyez* Léonaticum.

LÉOCORIUM, *Leocorium*, Λεωκόριον, (*h*) lieu d'Athènes, où Hipparchus fut tué, selon Thucydide.

LÉOCRATE, *Leocrates*, (*i*)

(*a*) Juven. Satyr. 6. v. 79. *& seq.*
(*b*) Juven. Satyr. 8. v. 187, 188.
(*c*) Rosin. de Antiq. Rom. pag. 729.
(*d*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 17.
(*e*) Plut. T. I. p. 123.
(*f*) Demosth. Orat. in Leochar. p. 1042. *& seq.*
(*g*) Plut. T. I. p. 688. Paus. pag. 2, 6, 327.
(*h*) Thucyd. p. 15, 451.
(*i*) Plut. T. I. p. 190. Diod. Sicul. p. 282, 283.

Λεωκράτης, Général des Athéniens. Ce fut à ſes travaux & à ſon habileté que les Athéniens durent les avantages conſidérables qu'ils eurent ſur les Corinthiens, les Épidauriens & les habitans d'Égine, l'an 459 avant Jeſus-Chriſt.

LÉOCRATE, *Leocrates*, (*a*) Λεωκράτης, dont Démoſthène, fait mention dans une de ſes harangues.

LÉOCRÉANTUM, (*b*) *Leocreantum*, ville d'Italie, dont Cicéron fait mention dans une de ſes oraiſons; mais, il paroît être le ſeul des Anciens qui ait connu cette ville.

LÉOCRITE, *Leocritus*, *ou* LIOCRITE. *Voyez* Liocrite.

LÉOCRITUS, *Leocritus*, (*c*) Λεόκριτος, fils d'Ariſbas, & compagnon d'armes de Lycomede, fut tué par Énée. Lycomede, pour le venger, perça de ſa pique le roi Apiſaon.

LEODACUS, *Leodacus*, (*d*) fils de Bias, étoit un des Argonautes, quoiqu'Apollodore l'ait oublié dans ſa liſte.

LÉODE, *Leodes*, *autrement* Liode. *Voyez* Liode.

LÉOMITHRE, *Leomithres*, Λεομίθρης, (*e*) officier Perſe, qui avoit laiſſé ſa femme, ſes enfans, & ceux de ſes amis en ôtages chez les Égyptiens.

LÉON, *Leon*, Λεών, (*f*) nom d'un lieu de Sicile. Il étoit ſitué à cinq milles de l'Hexapyle. Ce fut en ce lieu que M. Claud. Marcellus alla établir ſes quartiers d'hiver, l'an de Rome 538, & 214 avant Jeſus-Chriſt.

LÉON, *Leon*, Λεών, (*g*) promontoire de l'iſle d'Eubée, ſelon Ptolémée. C'eſt aujourd'hui Cabo-Mantello, ſelon Sophien. Ortélius croit que c'eſt le Leucé Acté de Strabon.

Le même Ptolémée met dans la Phénicie une rivière du même nom, & dans l'iſle de Crete un promontoire qui étoit ſur la côte méridionale. Héraclide en met un autre du même nom dans l'iſle de Cos.

Athénée trouve dans la Phrygie un village, nommé Léon, où il y avoit, ſelon cet Auteur, des eaux âpres & nitreuſes.

LÉON, *Leon*, Λέων, (*h*) chef des Phliaſiens. Pythagore étant venu à Phiunte, Léon eut un entretien avec lui, & fut rempli d'admiration pour ſon eſprit & ſon éloquence. On dit qu'il demanda à Pythagore quel art il profeſſoit, & que Pythagore lui répondit qu'il n'en ſçavoit aucun, mais qu'il étoit ſeulement Philoſophe. Léon, pour qui ce nom-là étoit nouveau,

(*a*) Demoſth. Orat. in Leocr. c. 8. p. 1044. *& ſeq.*
(*b*) Cicer. Orat. in Rull. c. 90.
(*c*) Homer. Iliad. L. XVII. v. 344. *& ſeq.*
(*d*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. IX. p. 88.
(*e*) Xenoph. p. 239.
(*f*) Thucyd. pag. 481. Tit. Liv. L. XXIV. c. 39.
(*g*) Ptolem. L. III. c. 15, 17. L. V. c. 15.
(*h*) Diog. Laërt. p. 8, 572 Cicer. Tuſcul. Quæſt. L. V. c. 8, 9.

voulut. ſçavoir ce que c'étoit qu'un Philoſophe. Pythagore le lui expliqua par une comparaiſon tirée des aſſemblées générales de la Grece. Les uns, dit-il, vont à ces aſſemblées, pour combattre ; d'autres, pour y trafiquer ; d'autres, pour y être ſeulement ſpectateurs, & examiner avec ſoin ce qui s'y paſſe, & de quelle manière cela ſe paſſe. Nous venons de même au monde, les uns pour acquérir de la gloire ; d'autres, pour amaſſer des richeſſes ; d'autres, pour étudier la nature, & ce ſont ces derniers qui s'appellent Philoſophes.

LÉON, *Leon*, Λέων, (*a*) homme illuſtre & riche de Salamine. Comme quelques-uns vouloient le faire mourir, Socrate s'y oppoſa.

LÉON, *Leon*, Λέων, (*b*) l'un des Éphores des Lacédémoniens, pendant la guerre du Péloponnèſe.

LÉON, *Leon*, Λέων, (*c*) Spartiate, qui fut pere d'Antalcidas, ſi attaché aux intérêts du roi Artaxerxe Mnénon.

LÉON, *Leon*, Λέων, (*d*) Athénien, fut envoyé en ambaſſade vers le roi de Perſe avec Timagoras. A ſon retour, il fit condamner à mort ſon Collegue, en l'accuſant de n'avoir eu aucune communication avec lui, & de s'être joint en tout à Pélopidas.

LEON, *Leon*, Λέων, (*e*) capitaine Corinthien, fut chargé de défendre la Citadelle de Syracuſe contre Icétas & Magon, l'an 346 avant Jeſus-Chriſt. Un jour, Icétas & Magon, pour empêcher Timoléon qui étoit à Catane d'envoyer du ſecours à Léon, partirent enſemble, dans le deſſein d'aller aſſiéger cette place. Pendant leur abſence, Léon ayant remarqué du haut de ſes remparts que ceux qu'on avoit laiſſés pour continuer le ſiege, ſe tenoient mal ſur leurs gardes, fit tout-à-coup une furieuſe ſortie ſur eux, pendant qu'ils étoient diſperſés, en tua une partie, mit l'autre en fuite, & ſe ſaiſit du quartier de la ville appellé Achradine, qui étoit le quartier le plus fort, & celui que les ennemis avoient le moins maltraité. Léon y trouva une ſi grande quantité de bled & tant de richeſſes, qu'il ne voulut pas abandonner ce poſte pour retourner dans la citadelle; mais, réſolu de tenir l'un & l'autre, il fortifia à la hâte l'enceinte de l'Achradine, & la joignit à la citadelle par des ouvrages qui ſervoient de communication.

LÉON, *Leon*, Λέων, (*f*) ſurnommé de Byzance, parce qu'il étoit natif de cette ville,

(*a*) Diog. Laërt. p. 104.
(*b*) Xenoph. p. 462.
(*c*) Plut. T. I. p. 1022.
(*d*) Roll. Hiſt. Anc. Tom. III. pag. 371, 372.
(*e*) Plut. Tom. I. pag. 244, 245. Roll. Hiſt. Anc. Tom. III. pag. 275, 276.
(*f*) Suid. T. II. p. 23. Plut. Tom. I. pag. 538.

étudia pendant sa jeunesse sous Platon. Suidas, qui l'a fait disciple d'Aristote, n'a pas fait réflexion que dès le tems de Philippe, roi de Macédoine, sous la CVI.e Olympiade, vers l'an 356 avant Jesus-Christ, Léon étoit déjà en grande réputation, & intrigué fort avant dans les affaires politiques de son tems, pendant les guerres de la Grece contre Philippe. Il eut grande part au gouvernement de sa patrie, & s'acquitta avec honneur de plusieurs Ambassades. Enfin, le roi Philippe ayant trouvé le moyen, par une lettre, de rendre sa fidélité suspecte aux Byzantins, il s'éleva une sédition, dans laquelle Léon craignant d'être lapidé, se sauva par la fuite, & prit le parti de s'étrangler lui-même, pour se dérober à la fureur du peuple.

Il avoit écrit plusieurs livres des affaires de Byzance, & de celles du roi Philippe, un traité des séditions, un autre des exploits d'Alexandre, &c.

On dit que Léon étoit gros & gras, & qu'ayant été député à Athènes, les Athéniens se moquerent de lui. Léon, sans se déconcerter : *De quoi riez-vous*, dit-il, *ô Athéniens ? Est-ce de ce que je suis gras ? Mais, ma femme est encore plus grasse que moi. Cependant, comme nous sommes bien unis, un petit lit nous suffit ; au lieu que si nous étions désunis, toute la maison ne nous suffiroit pas.* Cette réponse sage, & faite à propos, produisit un très-bon effet. Elle fit rentrer les Athéniens en eux-mêmes ; & ce peuple qui étoit auparavant divisé, se réunit.

On cite un beau mot de Léon. Il disoit à ses citoyens : *J'aime mieux périr pour vous qu'avec vous.*

LÉON, *Leon*, Λέων, (*a*) natif d'Alabande, ville de Carie, étoit Orateur. Il est confondu par quelques-uns avec Léon de Byzance. Il laissa plusieurs Ouvrages, *Caricorum lib. IV. Lyciacorum lib. IV.* un traité de la guerre sacrée des Phocéens, *&c.*

Suidas & d'autres font mention de Léon d'Alabande ; il peut être le même qui est cité par Cédrene & Curopalate, & nommé *Leo Asianus*, ou Léon d'Asie. Vossius croit pourtant après le P. Philippe Labbe, que ce *Leo Asianus* est le même que ce Léon Grammairien, qui ajouta sept vies d'Empereurs à l'histoire de Théocrite.

LÉON, *Leon*, Λέων, (*b*) Poëte Grec, dont Vossius n'a fait aucune mention.

LÉON, *Leo*, Λέων. *Voyez* Léonaticum.

LÉONATICUM, *Leonaticum*, (*c*) temple à Athènes nommé aussi Léocorion. Les Athéniens érigerent ce monument en l'honneur d'un citoyen nommé

(*a*) Suid. T. I. p. 23.
(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. II. p. 265.
(*c*) Cicer. de Natur. Deor. L. III. c. 50. Paus. p. 8.

Léo, qui, dans un tems de calamité publique, avoit dévoué ſes trois filles pour le ſalut de la patrie.

LÉONATUS, *Leonatus*, (*a*) Λεόνατος, l'un des principaux Officiers d'Alexandre le Grand, étoit du ſang royal. Il eut occaſion de ſe diſtinguer plus d'une fois pendant l'expédition de ce Prince en Aſie. Un jour que le Roi étoit vivement preſſé par les Indiens, Léonatus accourut à ſon ſecours; & repouſſant vigoureuſement les Barbares, il reçut un ſi grand coup ſur la tête, qu'il en tomba demi-mort aux pieds d'Alexandre. Quelque tems après, lorſqu'il fut guéri de ſa bleſſure, chargé du commandement d'une partie de l'armée, il ravageoit la campagne d'un côté, pendant que le Roi en faiſoit autant de l'autre. Il combattit & défit entre autres huit mille hommes de pied & quatre cens chevaux des Horites.

Après la mort d'Alexandre, il fut un de ceux qu'on nomma pour tuteur de l'enfant dont Roxane étoit enceinte, ſuppoſé que ce fût un Prince; & dans le partage que l'on fit enſuite des provinces de l'Empire, Léonatus obtint la petite Phrygie avec toute la côte de l'Helleſpont. La Cappadoce & la Paphlagonie étoient échues à Eumene; & il étoit expreſſément porté par le traité, que Léonatus & Antigonus y conduiroient Eumene pour l'établir Satrape de ces deux provinces. Léonatus s'étant chargé ſeul de cette expédition, ſe rendit pour cet effet dans la Phrygie; mais, Hécatée, tyran des Cariens, l'étant venu trouver, & l'ayant prié avec de grandes inſtances de marcher plutôt au ſecours d'Antipater & des Macédoniens, qui étoient aſſiégés dans la ville de Lamia, il ſe diſpoſa à faire ce voyage, & preſſoit fort Eumene de ſe joindre à lui & de ſe réconcilier avec Hécatée, car Eumene & Hécatée étoient fort mal enſemble, & ſe défioient fort l'un de l'autre depuis quelques différends que leurs peres avoient eus ſur le gouvernement. ſouvent même Eumene avoit accuſé ouvertement Hécatée de tyrannie, & conjuré Alexandre de rendre la liberté aux Cariens. Voilà pourquoi il tâchoit de détourner Léonatus d'entreprendre cette guerre contre les Grecs, & refuſoit de l'y ſuivre, lui diſant qu'Antipater lui étoit très-ſuſpect, & qu'il craignoit que, pour faire plaiſir à Hécatée & en même tems pour ſatisfaire la haine particulière qu'il avoit depuis long-tems pour lui, il ne lui dreſſât des embûches & ne le fît périr. Alors, Léonatus, prenant en lui une entière confiance, ne lui cacha

(*a*) Juſt. L. XIII. c. 2. *& ſeq.* Pauſ. pag. 408. Q. Curt. L. III. c. 12. L. VI. c. 8. L. VIII. c. 1, 6, 14. L. IX. c. 5, 10. L. X. c. 7, 10. Diod. Sicul. pag. 617. *& ſeq.* Plut. Tom. I. pag. 584. Corn. Nep. in Eumen. c. 2. Roll. Hiſt. Anc. T. IV. p. 23, 31.

rien de tout ce qu'il avoit dans l'esprit. Il lui déclara que le projet de secourir Antipater n'étoit qu'un vain prétexte, & que son véritable dessein étoit de passer en Grece pour se rendre maître de la Macédoine; il lui fit voir des lettres de Cléopatre, qui le sollicitoit de venir à Pella & lui promettoit de l'épouser.

Après cette belle confidence, Eumene, soit qu'il craignît véritablement Antipater, ou qu'il vît bien qu'il n'y avoit rien de bon à attendre de Léonatus, qui se montroit si étourdi, & qui ne paroissoit plein que d'une témérité précipitée qui le portoit à suivre des extravagances comme des réalités, il le quitta & partit la nuit avec tout son équipage.

Le départ d'Eumene n'empêcha pas Léonatus de passer incessamment en Europe; & arrivant dans la Macédoine, il y leva lui-même une armée de Macédoniens, qui montoit à plus de vingt mille hommes de pied, & deux mille cinq cens chevaux, qu'il mena contre l'ennemi en traversant la Thessalie. Les Grecs, abandonnant alors le siege de Lamia, & mettant le feu à leur propre camp, font retirer à Méliſſe, ce qu'ils avoient de troupes inutiles & fatiguées, & le superflu de leurs provisions de guerre; mais, retenant & réunissant leurs meilleurs soldats, ils les menerent au-devant de Léonatus, avant qu'il pût joindre Antipater, & ne faire avec lui qu'un corps d'armée. Il se donna un long combat où Léonatus se défendit courageusement. Mais, enfin, il fut poussé & enfermé dans un endroit marécageux, où il enfonça par le poids de ses propres armes, & d'où il fut tiré mort par les siens, & transporté dans le camp, où l'on tenoit le bagage, l'an 323 avant Jesus-Christ.

LÉONATUS, *Leonatus*, (*a*) Λεονάτος, officier Macédonien, suivit Pyrrhus, roi d'Épire, lorsque ce Prince marcha au secours des Tarentins, contre les Romains. Un jour, comme l'on en étoit aux mains, Léonatus vit dans le fort de la mêlée un cavalier Italien qui s'attachoit à Pyrrhus, qui piquoit toujours à lui, qui changeoit de poste quand il en changeoit, & qui régloit tous ses mouvemens sur les siens. Il dit au Roi: » Seigneur, voyez-vous ce barbare qui monte un cheval noir aux pieds blancs? Il paroît avoir quelque grand dessein dans la tête; car, il a toujours les yeux sur vous, il n'en veut qu'à vous, & plein d'ardeur, de fierté & de colere, il néglige tous les autres pour ne s'attacher qu'à vous. C'est pourquoi donnez-vous de garde de cet homme. Pyrrhus lui répondit: » Léonatus, il n'y a personne

(*a*) Plut. T. I. p. 393.

» qui puiſſe éviter ſa deſtinée; » mais, je t'aſſure que cet Italien ni aucun autre ne ſe réjouira aujourd'hui de m'avoir » approché. « Comme il finiſſoit ces mots, le cavalier Italien, prenant ſa pique par le milieu, & faiſant tourner ſon cheval, pouſſa droit à Pyrrhus, & lui porta un grand coup qui ne bleſſa que ſon cheval. En même-tems, Léonatus perça de ſa pique le cheval du cavalier. Les deux chevaux étant tombés, Pyrrhus fut d'abord environné d'une foule de ſes amis qui l'enleverent, & qui tuerent le cavalier Italien qui combattit avec beaucoup de courage.

LÉONATUS, *Leonatus*, (*a*) Λεοντάτος, officier de Perſée, commandoit, l'an 171 avant Jeſus-Chriſt, un de ces corps de troupes nommés Agemes.

LÉONICUS, *Leonicus*, (*b*) officier du roi Mithridate, étoit un ſujet fidele, & qui avoit témoigné un grand zele pour ſon Prince dans des occaſions périlleuſes. Léonicus ayant été pris dans quelqu'une des actions du ſiege de Rhodes, Mithridate, pour le ravoir ſeul, rendit tous les priſonniers Rhodiens qu'il avoit dans ſon camp.

LÉONIDAS I, *Leonidas*, Λεωνίδας, (*c*) fils d'Anaxandride, monta ſur le trône de Sparte, après la mort de Cléomene, qui n'avoit point laiſſé d'enfans mâles. Il étoit de la famille des Agides.

Supérieur par ſon courage & par ſon habileté dans la guerre, ce Prince fut choiſi pour commander les Grecs aux Thermopyles, qui étoient le ſeul paſſage par où les Perſes, que Xerxès menoit alors contre la Grece, pouvoient entrer dans ce païs. Léonidas n'avoit pris avec lui que mille ſoldats. Les Éphores lui ayant repréſenté qu'il menoit trop peu de monde contre une puiſſance ſi formidable, & lui enjoignant même de ſe faire mieux accompagner, il leur répondit, ſans s'expliquer davantage, qu'à la vérité c'étoit peu pour s'oppoſer à l'irruption des Barbares, mais qu'il y en avoit aſſez pour ce qu'il vouloit faire actuellement. Embarraſſés de cette réponſe énigmatique, ils lui demanderent, s'il avoit deſſein de commencer par quelque expédition peu conſidérable; il repliqua qu'il partoit en apparence pour fermer les Thermopyles, mais que ſon intention étoit de s'immoler avec ce petit nombre pour la liberté publique. La mort volontaire de mille hommes, ajouta-t-il, rendra Sparte célebre, au lieu que ſi je menois une armée en-

(*a*) Tit. Liv. L. XLII. c. 51.
(*b*) Valer. Maxim. L. V. c. 2. Crév. Hiſt. Rom. T. V. p. 608.
(*c*) Strab. pag. 10, 429. Pauſ. pag. 164. *&* *ſeq.* Diod. Sicul. pag. 244. *&* *ſeq.* Herod. L. V. c. 41. L. VII. c. 204. *&* *ſeq.* L. VIII. c. 114. L. IX. c. 63. Corn. Nep. in Themiſt. c. 3. Juſt. L. II. c. 10, 11. Valer. Maxim. L. III. c. 2. Roll. Hiſt. Anc. Tom. II. p. 202. *&* *ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. VI. p. 58, 59

tière, Lacédémone seroit anéantie par sa défaite; d'autant plus qu'aucun de ceux qui la composeroient, ne prendroient le parti de la fuite. Il emmena donc mille citoyens de Lacédémone auxquels se joignirent pourtant trois cens autres de la province de Sparte, & trois mille Grecs envoyés par l'assemblée générale. Ainsi, Léonidas partit avec un peu plus de quatre mille hommes. Les Locriens, voisins du passage, s'étoient donnés aux Perses, & leur avoient promis de le garder; mais, quand ils apprirent que Léonidas y venoit, ils changerent de dessein, & passerent du côté des Grecs au nombre de mille, auxquels se joignirent autant de Maliens & presque autant de Phocéens. Il faut ajouter à cela quatre cens Thébains du parti qui suivoit les Grecs, car il y en avoit un autre qui favorisoit les Barbares. Voilà l'état de l'armée Grecque sous le commandement de Léonidas aux Thermopyles.

Les Perses s'étant campés le long du fleuve Sperchius, Xerxès envoya des hérauts aux Thermopyles, avec un ordre secret d'examiner la contenance des Grecs sur son approche, & pour leur commander de sa part de mettre les armes bas, de s'en retourner chacun dans leurs villes, & de s'allier avec les Perses. Il promit à ces conditions de donner aux Grecs un païs plus étendu & plus fertile que celui où ils habitoient. Léonidas répondit que si les Grecs se joignoient au Roi, ils lui seroient plus utiles avec leurs armes que s'ils s'en dépouilloient; que si au contraire ils étoient obligés de le combattre, ils en avoient besoin pour défendre leur liberté? A l'égard des terres qu'on leur offroit, il dit que la maxime des Grecs, étoit d'en acquérir par la valeur, & non par la lâcheté. Le Roi, ayant reçu ces réponses, appella Démaratus Spartiate, réfugié auprès de lui, & lui demanda, en raillant, si les Grecs comptoient fuir plus vîte que ses chevaux ne les poursuivroient, ou de tenir tête à des forces aussi nombreuses que les siennes. On dit que Démaratus lui répondit: » Vous-même, Seigneur, vous n'ignorez pas » la valeur des Grecs, puisque » vous vous êtes servi d'eux » pour soumettre les Barbares » révoltés. Or, les croyez-» vous plus braves que les Pér-» ses, quand il s'agit d'affermir » votre Empire, & moins bra-» ves qu'eux, quand il s'agira » de se défendre eux-mêmes? « Le Roi en souriant lui ordonna de le suivre pour être témoin de la déroute des Lacédémoniens. Il partit en même-tems pour aller attaquer les Grecs aux Thermopyles.

Il avoit placé les Medes à l'avant-garde, soit qu'il les crût ses meilleures troupes, soit qu'il fût bien aise de s'en défaire, car les Medes conservoient encore la fierté de la do-

mination qu'ils n'avoient perdue que depuis peu de tems. Outre cela, comme pluſieurs Medes avoient été tués à la bataille de Marathon, le Roi leur montroit parmi eux les fils & les freres de ceux que les Grecs avoient fait périr dans cette journée, pour les exciter à la vengeance. Les Medes tombérent donc les premiers ſur ceux qui défendoient les Thermopyles. Léonidas, préparé à cette attaque, avoit poſté ſes rangs dans l'endroit le plus étroit du paſſage. Le combat fut vigoureux, tant du côté des Barbares, qui avoient le Roi même pour témoin de leurs actions, que du côté des Grecs qui défendoient leur liberté ſous les yeux de Léonidas. Comme l'on ſe battoit de près & corps a corps, la fortune fut long-tems égale, & les Grecs, malgré l'avantage de la valeur & de leurs grands boucliers, eurent peine à faire céder les Medes, qui perdirent auparavant un grand nombre de combattans morts ou bleſſés. Les Saces & les Ciſſiens, peuples belliqueux, prirent leur place, troupes fraîches, contre les Grecs déjà fatigués. Elles ne ſuſpendirent néanmoins leur défaite qu'un moment en préſence de Léonidas. Car, les Barbares, ne portant que de petits boucliers, pouvoient avoir de l'avantage en pleine campagne, par la facilité de leurs mouvemens; mais, dans un lieu étroit, il leur étoit difficile de percer cette haie de boucliers, qui couvroient les Grecs dans toute la hauteur de leur corps. Et étant eux-mêmes expoſés à tous les coups de leurs ennemis, on les bleſſoit, & il en tomboit par terre à chaque inſtant. Xerxès, voyant le paſſage & tous les environs couverts de morts, & ſentant bien que les Barbares ne tenoient point contre les Grecs, leur oppoſa cette élite des Perſes, qu'on appelloit les Immortels, & que l'on croyoit ſurpaſſer en valeur tout le reſte de la nation; ils furent pourtant bientôt repouſſés. Enfin, la nuit les ſépara avec une perte très-grande du côté des Barbares, & peu conſidérable du côté des Grecs.

Dès le lendemain, Xerxès, pour réparer un affront ſi contraire à ſon attente, choiſit parmi les troupes de tant de nations, ceux qui paſſoient pour être les plus braves; & après bien des exhortations, il promit de magnifiques récompenſes à ceux qui forceroient le paſſage, & une mort infaillible à tous ceux qui prendroient la fuite. Ces Barbares ſe jettant auſſi-tôt ſur les Grecs, ceux-ci ſerrent leurs rangs, & oppoſent comme un mur de boucliers à cet aſſaut. La valeur s'empara de leur ame au point qu'ils refuſoient ceux mêmes qui venoient les relever après un certain tems, ſelon la coutume. Surmontant la fatigue & les ſueurs d'un long combat, ils ſembloient diſputer entr'eux, à

qui le soutiendroit plus avant dans la journée. Les vieux soldats vouloient égaler les efforts des jeunes, & les jeunes vouloient acquérir la réputation des vieux soldats. Ils passerent ainsi au fil de l'épée la plus grande partie de l'élite des Barbares; ceux de ces derniers qui s'enfuyoient, trouverent leur arrière garde qui avoit ordre de les arrêter; ce qui les contraignit de revenir encore à la charge. Cependant, le Roi commençant à se défier de la fortune & de la patience de ses soldats, un certain Trachinius, qui étoit de ces cantons, & qui connoissoit la route des montagnes, aborda Xerxès, & lui dit qu'il sçavoit un chemin étroit & escarpé, par lequel il s'offroit de conduire un détachement de Perses par derrière Léonidas; de sorte qu'enfermé par les ennemis, il lui seroit impossible d'échapper de leurs mains. Le Roi accepta l'offre avec joie, & faisant par avance de grands présens à Trachinius, il lui donna vingt mille hommes pour la nuit suivante. Mais, un soldat des Perses nommé Tyrastiadès, originaire de Cumes, & qui passoit pour homme d'honneur, s'échappa de son camp à l'entrée de la nuit, & vint donner avis à Léonidas du projet de Trachinius.

Les Grecs s'assemblent aussitôt, & tiennent conseil sur ce nouveau danger. Quelques-uns, ne croyant point qu'on pût soutenir cette double attaque, opinerent qu'il falloit abandonner les Thermopyles, & aller se rejoindre au gros de leurs alliés. Mais, Léonidas, plein du désir d'immortaliser sa gloire & celle des Spartiates, renvoya les autres Grecs, & leur enjoignit de se conserver à leur patrie pour la suite de la guerre. Il ne retint donc que les Lacédémoniens, & leur défendit d'abandonner les Thermopyles; car, dit-il, puisque nous avons le commandement des armées Grecques, & que nous combattons dans le premier rang, il est juste que nous y mourions avec constance. Les autres Grecs s'étant retirés, Léonidas resta seul avec ses trois cens compatriotes; il y en a qui y ajoutent un petit nombre de Thespiens, qu'ils font monter à deux cens hommes.

Quoi qu'il en soit, cette élite s'étant dévouée à la mort, se préparoit à des actions d'une valeur inouie. Cependant, le détachement conduit par Trachinius arrive, & se dispose à les envelopper. Les Grecs, qui dans leur ame avoient déjà sacrifié leur vie à leur gloire, presserent d'une commune voix Léonidas de les mener à l'ennemi, avant qu'il eût achevé son enceinte. Léonidas, voyant avec plaisir le zele de ses soldats, leur ordonna de prendre incessamment le dernier repas de leur vie; & il mangea aussi lui-même, afin d'avoir plus de force, & de résister plus long-

tems à l'ennemi. Étant bientôt revenus à leur rang, Léonidas leur commanda de se jetter subitement sur les Perses, & de tuer tout ce qu'ils rencontreroient, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés à la tente du Roi. Suivant cet ordre, ils forment, à la faveur de la nuit, un bataillon serré, & ayant Léonidas à leur tête, ils tombent sur le camp des ennemis. Les Barbares surpris sortent tumultueusement de leurs tentes, & pensant que le détachement de Trachinius avoit été défait, & qu'ils alloient avoir sur les bras toute l'armée Grecque, ils furent saisis de terreur.

Dans cette première attaque, plusieurs d'entr'eux furent tués par les Grecs, & beaucoup plus encore par leurs gens mêmes, qui ne pouvoient se distinguer dans les ténebres & dans le désordre, & qui n'avoient eu le tems, ni de se reconnoître, ni de prendre l'ordre. Si le Roi fût demeuré dans son quartier, il auroit été tué lui-même, & la guerre finissoit-là. Mais, il en étoit sorti au premier bruit, & les Grecs arrivant à sa tente, égorgerent tous ceux qu'ils trouverent aux environs. Après quoi ils se mirent à chercher Xerxès par tout le camp pendant le reste de la nuit. Mais, à la pointe du jour, les Barbares appercevant le petit nombre des Grecs, se rassurerent. Ils éviterent pourtant de les attaquer en face; car, quoiqu'ils leur parussent méprisables par leur petit nombre, ils redoutoient encore leur courage. Ainsi, les ayant environnés par les côtés & par derrière, ils les tuerent tous à coups de traits. Voilà quel fut le sort de Léonidas & de ceux qu'il avoit menés, à la défense des Thermopyles.

Il n'en échappa qu'un seul qui se sauva à Lacédémone, où il fut traité comme un lâche & comme un traître à sa patrie, sans que personne voulût avoir commerce avec lui, ni lui parler. Mais, peu de tems après, il répara avantageusement sa faute dans la bataille de Platée, où il se distingua d'une manière particulière.

Xerxès, outré de dépit contre Léonidas qui avoit osé lui tenir tête, fit attacher son cadavre à une potence, & se couvrit lui-même de honte en voulant déshonorer son ennemi.

On éleva dans la suite par l'ordre des Amphictyons, un superbe monument tout près des Thermopyles, à ces braves défenseurs de la Grece, avec deux inscriptions, dont l'une regardoit en général tous ceux qui étoient morts aux Thermopyles, & portoit que les Grecs du Péloponnèse, au nombre seulement de quatre mille hommes, avoient tenu tête à l'armée des Perses, composée de trois millions d'hommes. L'autre inscription étoit particulière aux Spartiates.

Quarante ans après, Pausa-

nias qui remporta la victoire de Platée, fit transporter des Thermopyles à Sparte, les ossemens de Léonidas, & lui érigea un magnifique tombeau. Le sien fut placé aussi tout près. On y prononçoit tous les ans une oraison funebre à leur honneur, & l'on y célébroit des jeux, auxquels les Lacédémoniens seuls avoient droit d'assister, pour marquer qu'eux seuls avoient eu part à la gloire remportée aux Thermopyles.

On ne sçauroit assez admirer la grandeur d'ame de ces hommes qui avoient unanimement résolu de n'abandonner jamais le poste qu'on leur avoit confié, & d'acheter le salut de la patrie au prix d'une mort certaine. Mais, quel devoit être l'étonnement des Barbares, en voyant cinq cens hommes en attaquer courageusement un million? Exemple mémorable qui doit exciter l'émulation de toute la postérité, lorsqu'elle entendra parler de ces braves Grecs, qui se sont livrés avec une constance héroïque, à une foule d'ennemis dont ils étoient environnés, & se sont rendu encore plus illustres par leur défaite, que leurs compatriotes ne l'avoient jamais été par leurs victoires. Car enfin, c'est la résolution & non l'évenement qui caractérise les hommes vertueux. L'une part du courage, & l'autre ne dépend que de la fortune. Ceux-ci mêmes ne crurent jamais pouvoir surmonter le nombre innombrable de leurs ennemis; & ils ne chercherent qu'à laisser à la Grece un exemple de valeur inouï jusqu'alors. Ils sçavoient qu'en ne combattant que des Barbares, ils disputoient le prix de la valeur aux hommes braves qui les avoient précédés, & qu'ils auroient pour spectateurs & pour juges dans l'avenir, tous ceux qui se connoîtroient en vertu & en courage. Fideles jusqu'à la fin aux loix & à l'honneur de la nation, & plus amateurs de la gloire que de la vie, ils se crurent heureux d'avoir eu en partage le poste le plus difficile; & la justice qu'on rendroit à leur vertu, leur parut un digne prix d'une mort inévitable. C'est par-là aussi qu'ils ont eu en quelque sorte plus de part à la liberté de la Grece, que ceux qui dans la suite remporterent la victoire sur Xerxès, cette première action ayant donné de l'étonnement aux Barbares, & de la confiance aux Grecs. Par-là enfin, ils ont acquis l'immortalité, non-seulement chez les Historiens, mais chez les Poëtes; & Simonide leur rend un témoignage digne d'eux dans cette épitaphe qu'il a faite en leur honneur:

Thermopyles, soyez à jamais célébrées.

Vous servez de tombe & d'autel

A ces braves guerriers, dont les ombres sacrées

Ont tiré de leur chûte un triomphe immortel.

Quand le tems détruiroit cette enceinte bornée,

Où repoſent ces Grecs, honneur de leurs ayeux,

Exemple aux ſurvivans d'une mort deſtinée,

A ſauver nos cités d'un joug injurieux.

Le Roi Léonidas & ſa troupe choiſie,

S'immolant de concert pour étonner l'Aſie,

Dans le long ſouvenir de cet événement,

Trouveront un plus digne & plus ſûr monument.

On dit que quand Léonidas partit de Sparte, ſa femme lui demanda s'il n'avoit rien à lui recommander. *Rien*, répondit-il, *ſinon que tu te remaries après ma mort à quelque homme brave, qui engendre des enfans qui me reſſemblent.* Comme quelqu'un lui rapportoit, pour l'étonner, que le ſoleil ſeroit obſcurci des fleches des Perſes: *Tant mieux*, dit-il, *nous combattrons à l'ombre.* Xerxès lui ayant mandé qu'en s'accommodant avec lui, il lui donneroit l'Empire de la Grece: *J'aime mieux mourir pour mon païs*, dit-il, *que d'y commander injuſtement.* On lui demandoit pourquoi les gens braves préféroient la mort à la vie? *Parce qu'ils tiennent celle-ci de la fortune*, dit-il, *& l'autre de la vertu.* Xerxès lui ayant écrit qu'il eût à lui livrer ſes armes, Léonidas lui répondit en deux mots, d'un ſtyle & d'une fierté véritablement Laconiques: *Viens les prendre.*

LÉONIDAS II, *Leonidas*, Λεωνίδας, (a) fils de Cléonyme, étoit de la maiſon des Agides, & le huitième qui regna à Sparte, après Pauſanias qui avoit vaincu Mardonius à la bataille de Platée. Acrotate, après un regne de ſept ou huit ans, laiſſa en mourant un fils, nommé Aréus encore enfant. Ce jeune Prince fut mis ſous la tutele de Léonidas, & étant mort quelque tems après, Léonidas, de régent qu'il étoit, devint Roi.

Quoique tous les Spartiates fuſſent déjà gâtés & pervertis par la corruption générale où étoit tombé le Gouvernement, il y avoit cependant dans Léonidas une dépravation plus marquée, & un éloignement plus ſenſible des mœurs & des uſages de ſon païs, comme dans un homme qui avoit vécu long-tems dans les palais des Satrapes, qui avoit fait pluſieurs années la cour à Séleucus, qui avoit même épouſé une femme en Aſie contre les loix de ſa patrie, & qui enſuite, ſans garder ni meſures

(a) Pauſ. p. 100, 169, 170. Plut. T. I. p. 796. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Anc. T. IV. p. 294. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 175, 176.

ni bornes, avoit voulu transporter tout ce faste & tout cet orgueil des Princes dans un païs libre, & dans un Gouvernement dont la modération & la justice faisoient la base.

Agis, collegue de Léonidas dans la Royauté, étoit d'un caractere tout opposé. N'ayant pas encore vingt ans accomplis, il renonça à toutes les voluptés, rejetta toutes les parures & les vains ornemens, & fit gloire d'aller vêtu d'une simple casaque, & de rappeller les repas, les bains, & toute l'ancienne manière de vivre de Sparte. Il se proposa même de rétablir les loix & la discipline de Lycurgue. Ce projet répandit l'alarme parmi les Dames Spartiates, entre les mains desquelles étoient alors la plus grande partie des richesses. Elles vont s'adresser à Léonidas, & le conjurent comme son âge lui donnoit de l'ascendant sur Agis, d'employer toute son autorité sur son Collegue, pour le retenir & l'empêcher de passer outre. Léonidas étoit très-porté à appuier les riches; mais, comme il craignoit le peuple qui souhaitoit fort ce changement, il n'osa pas s'opposer ouvertement à Agis. Il se contenta de le traverser sous main, & d'employer des manœuvres sourdes pour faire échouer son projet. Il parloit en secret aux Magistrats, & calomnioit Agis, en disant qu'il offroit aux pauvres le bien des riches, le partage des terres, & l'abolition des dettes, comme le prix de la tyrannie qu'il vouloit usurper; & que par-là il cherchoit à faire, non des citoyens pour Sparte, mais des satellites & des gardes pour sa personne.

Cependant, Agis étant venu à bout de faire élire pour Ephore Lysandre, qui étoit favorable à ses vues, porta d'abord au Conseil une ordonnance qu'il avoit dressée & qui contenoit les principaux articles de son projet, entr'autres l'abolition des dettes & un nouveau partage des terres. Alors, Léonidas levant le masque, s'opposa à lui de tout son pouvoir; car, venant à penser qu'il seroit obligé de faire la même chose, & que ses citoyens ne lui en auroient pas la même obligation, mais que tout le monde mettant également tous ses biens en commun, l'honneur en reviendroit toujours à celui-là seul qui avoit donné l'exemple, il demanda tout haut à Agis, s'il ne pensoit pas que Lycurgue fût un habile homme & un homme de bien? Agis ayant répondu qu'il le regardoit comme tel : » Où » avez-vous donc vu, reprit » Léonidas, que Lycurgue ait » jamais ordonné une abolition » de dettes, ou qu'il ait donné droit de bourgeoisie aux » étrangers, lui qui étoit très-» persuadé que la ville ne pour-» roit être saine, si tous les » étrangers n'en étoient chassés? » Agis lui répondit qu'il ne » s'étonnoit point que lui qui » avoit été élevé dans les païs

» étrangers & qui s'étoit marié
» dans une maison de Satrapes,
» ne connût pas Lycurgue, &
» qu'il ignorât qu'en chassant de
» sa ville l'or & l'argent, il en
» avoit banni toutes dettes ac-
» tives & passives ; que pour
» ce qui étoit des étrangers qui
» venoient dans sa ville, il n'en
» vouloit qu'à ceux qui ne pou-
» voient s'accommoder aux
» mœurs & à la discipline qu'il
» établissoit; que c'étoient-là
» les seuls qu'il chassoit, non
» qu'il fît la guerre à leurs per-
» sonnes, mais c'est qu'il crai-
» gnoit leur manière de vivre
» & la corruption de leurs
» mœurs ; il appréhendoit que,
» mêlés & confondus avec ses
» citoyens, ils n'engendrassent
» insensiblement dans leur ame
» l'amour du luxe & de la mol-
» lesse, & une envie démesu-
» rée de s'enrichir. Ignore-t-
» on que Terpandre, Thalès &
» Phérécyde, étoient tous trois
» étrangers? Cependant, parce
» que dans leurs Poëmes &
» dans leur Philosophie ils dé-
» bitoient les mêmes maximes
» que Lycurgue, ils sont hono-
» rés à Sparte avec grande dis-
» tinction. Et vous-même, con-
» tinua-t-il, vous louez extrê-
» mement Ecprepes qui, étant
» Ephore coupa les deux cor-
» des que le musicien Phrynis
» avoit ajoutées aux sept dont
» la lyre étoit garnie ; vous
» louez de même ceux qui après
» lui firent la même chose à
» Timothée ; & cependant vous
» me blâmez, moi qui veux
» bannir de Sparte le luxe, les
» délices, la dépense & toute
» vaine superfluité ; comme si
» la vue de ces gens qui avoient
» coupé ces cordes de la lyre,
» n'avoit pas été d'empêcher
» que tout ce fracas & cette
» superfluité de musique ne se
» glissassent dans une ville,
» dont tous les excès qui s'é-
» toient introduits dans la vie
» & dans les mœurs, avoient
» déjà ruiné toute l'harmonie
» & la bonne correspondance,
» qui regnoit auparavant dans
» toutes ses parties. »

Après ce discours, tout le peuple suivit le parti d'Agis, & tous les riches se rangerent du côté de Léonidas, & le prierent de ne pas les abandonner. Ils s'adresserent aussi aux Sénateurs qui avoient sur cela le principal pouvoir, en ce qu'ils avoient seuls le droit d'examiner les propositions, avant qu'elles pussent être reçues & confirmées par le peuple ; & ils firent si bien par leurs prieres & par leurs instances, que ceux qui rejettoient l'ordonnance d'Agis l'emporterent enfin d'une voix. Mais, Lysandre, qui étoit encore en charge, se mit incontinent à poursuivre Léonidas en vertu d'une loi qui défendoit qu'aucun descendant d'Hercule eût des enfans d'une femme étrangere, & qui ordonnoit la peine de mort contre celui qui, sorti de Sparte, seroit allé s'établir chez les étrangers. Après avoir apposté beaucoup de gens pour tenir contre Léonidas le

même langage, il se mit avec les autres Ephores à observer le signe du Ciel. Et voici quelle étoit cette coutume.

Tous les neuf ans, les Ephores choisissoient une nuit où le Ciel étoit le plus pur & le plus serein, sans aucune clarté de lune, se tenoient assis en rase campagne dans un profond silence, les yeux attachés au Ciel; & s'ils voyoient une étoile traverser d'un côté du Ciel à l'autre, ils mettoient en justice leurs Rois, les accusoient d'avoir commis quelque faute énorme contre la divinité, & les déposoient jusqu'à ce qu'il vînt de Delphes ou d'Olympie quelque Oracle qui ordonnât de les rétablir. Lysandre, disant donc qu'il avoit observé ce signe, appella Léonidas en jugement, & produisit des témoins qui déposerent qu'il avoit épousé une femme d'Asie qu'un des Lieutenans de Séleucus, chez lequel il logeoit, lui avoit donnée; qu'il en avoit eu deux enfans; qu'ensuite venant à être haï de cette femme qui ne pouvoit le supporter, il étoit revenu contre son gré dans sa patrie; & qu'ayant trouvé le Trône sans successeur légitime, il s'en étoit emparé. En même-tems, il persuada à Cléombrote d'intervenir au procès, & de demander la Couronne, comme étant de la race royale & gendre de Léonidas.

Léonidas, effrayé de cette poursuite dont il craignoit l'issue, alla se réfugier dans le temple de Minerve, surnommée Chalcioecos; & la femme de Cléombrote, quittant son mari, alla solliciter pour son pere en se rendant suppliante avec lui. Léonidas fut donc sommé de se présenter; & comme il ne comparut point, on lui ôta le royaume, & on le donna à son gendre Cléombrote.

Dans ce tems-là, Lysandre sortit de charge, son tems étant expiré. Les nouveaux Ephores intenterent un procès à Lysandre & à Mandroclide, sur ce que, contre la loi, ils avoient décerné l'abolition des dettes & le nouveau partage des terres. Lysandre & Mandroclide, se voyant en danger d'être condamnés, persuadent aux deux Rois qu'il n'ont qu'à s'unir, à se bien entendre ensemble, sans se mettre en peine de tous les décrets des Ephores, qui peuvent bien décider entre les deux Rois quand ils sont de différent avis, mais qui n'ont nul droit de s'ingérer dans leurs affaires, quand ils sont d'accord.

Les deux Rois, profitant de cette ouverture, se présentent à l'assemblée, font sortir les Ephores de leurs sieges, en établissent d'autres en leur place, du nombre desquels fut Agésilaüs; & ayant fait prendre les armes à quantité de jeunes gens, & délivré les prisonniers, ils se rendirent très-redoutables à leurs ennemis, qui crurent qu'ils alloient faire main basse sur eux. Cependant, on ne tua personne. Agis même,

ſçachant qu'Agéſilaüs vouloit faire tuer Léonidas comme il s'enfuyoit à Tégée, lui donna une eſcorte qui l'y conduiſit en ſûreté.

L'affaire étoit ſur le point de ſe terminer abſolument ſans qu'aucun oſât s'y oppoſer, tant la terreur étoit répandue partout. Un ſeul homme y mit obſtacle. Ce fut Agéſilaüs, parce qu'il poſſédoit une des plus grandes & des meilleures terres du païs, & que ne ſongeant qu'à ſatisfaire ſon avarice, il commettoit les violences & les injuſtices les plus criantes. Ses ennemis, pour éviter les maux dont ils étoient menacés, firent venir ouvertement Léonidas de Tégée, & le rétablirent ſur le Trône, à la grande ſatisfaction du peuple même, qui étoit très-irrité de voir qu'on l'avoit abuſé par l'eſpérance du partage des terres, qu'on n'avoit point exécuté.

Agéſilaüs ſe ſauva par le moyen de ſon fils qui étoit généralement aimé ; & les deux Rois ſe réfugierent, Agis dans le temple de Minerve Chalcioecos, & Cléombrote dans celui de Neptune. C'étoit contre celui-ci que Léonidas paroiſſoit le plus irrité. Auſſi, laiſſant-là Agis, il alla d'abord à l'autre avec une troupe de ſoldats, & étant entré dans le temple, il lui reprocha avec de grands emportemens qu'étant ſon gendre, il s'étoit élevé contre-lui ; qu'il lui avoit ôté la royauté & qu'il l'avoit chaſſé de ſa patrie. Cléombrote n'avoit rien à répondre à ces reproches, mais il ſe tenoit aſſis dans un profond ſilence, & avec une contenance qui marquoit ſon embarras. Sa femme Chélonide étoit auprès de lui avec ſes deux enfans à ſes pieds, l'un d'un côté l'autre de l'autre. Fille & femme également infortunée, mais également fidelle, toujours attachée au parti du malheureux, elle avoit ſuivi & accompagné Léonidas ſon pere, pendant tout ſon exil, & maintenant elle étoit auprès de ſon mari, ſuppliante comme lui, & le tenant tendrement embraſſé.

Léonidas, après avoir parlé un moment avec ſes amis, ordonna à Cléombrote de ſe lever, & de ſortir promptement de Sparte. En même-tems, il pria inſtamment ſa fille de demeurer, & de ne pas abandonner un pere après une ſi grande preuve de tendreſſe que celle qu'il venoit de lui donner, en accordant à ſes prieres la vie de ſon mari ; mais, il ne put la perſuader.

Après que Léonidas eut chaſſé Cléombrote, & dépoſé les premiers Ephores, & qu'il en eut mis d'autres en leur place, il s'appliqua à tendre des embûches à Agis. Il tâcha donc d'abord de lui perſuader de quitter ſon aſyle, & de venir régner avec lui, lui faiſant entendre que ſes citoyens lui pardonnoient tout le paſſé, parce qu'ils voyoient bien qu'étant encore jeune, paſſionné pour la gloire, & ſans expérience, il s'étoit

laiſſé tromper par Agéſilaüs. Mais, comme Agis doutoit de la ſincérité de ſes paroles, & qu'il s'opiniâtroit à demeurer dans ce temple, Léonidas renonça au deſſein de le tromper par des dehors feints & ſimulés. Comme Agis ſortoit quelquefois de ſon aſyle pour aller au bain, on réſolut de profiter de l'un de ces momens pour le ſurprendre. L'ayant donc épié un jour comme il s'en retournoit après s'être baigné, on le ſaiſit, & on le traîna en priſon, où il fut exécuté.

Léonidas ne fit pas aſſez de diligence pour ſe ſaiſir de ſon frere Archidame qui ſe ſauva d'abord; mais, il prit la femme de ce malheureux Prince, qu'il emmena de ſa maiſon avec un petit enfant qu'elle avoit eu de lui, & l'obligea par force d'épouſer ſon fils Cléomène, qui n'étoit pas encore en âge d'être marié, mais il ne vouloit pas que cette veuve tombât entre les mains d'un autre. Ce Prince ne ſurvécut pas long-tems à la condamnation & à la mort d'Agis; il eut pour ſucceſſeur ſon fils Cléomène, vers l'an 242 avant Jeſus-Chriſt.

LÉONIDAS, *Leonidas*, (*a*) Λεωνίδας frere du Roi de Sparte, ſelon Juſtin. Cet Auteur dit que les Siciliens, outrés des mauvais traitemens, qu'ils recevoient tous les jours des Carthaginois, ſe jetterent entre les bras de ce Léonidas. Il y en a qui prétendent que c'eſt le même qu'Acrotate, fils du roi Cléomène.

LÉONIDAS, *Leonidas*, (*b*) Λεωνίδας, parent de la mere d'Alexandre le Grand, fut établi au-deſſus de tous ceux à qui l'on avoit confié l'éducation de ce Prince. Plutarque remarque que Léonidas haïſſoit le titre de Précepteur, comme un titre déshonorant, quoique ce ſoit, ajoute-t-il, un emploi très-beau & très-conſidérable. Tout le monde, à cauſe de ſa dignité & de ſa naiſſance, l'appelloit donc le Gouverneur & le Conducteur d'Alexandre.

Il y a donc long-tems que ce titre de Précepteur a paru peu convenable aux hommes d'une grande naiſſance. Cependant, qu'y a-t-il de plus beau que de jetter les ſemences des vertus dans l'ame d'un jeune Prince, & d'en chaſſer l'ignorance, ſource de toute ſorte de maux?

Léonidas étoit un homme d'une grande auſtérité de mœurs. Alexandre lui-même rapportoit dans la ſuite, que ce Léonidas, dans les voyages qu'il faiſoit avec lui, alloit ſouvent viſiter les coffres & les malles où l'on ſerroit ſes lits & ſes habits, pour voir ſi ſa mere Olympias n'y auroit fait rien mettre de ſuperflu, & qui ne fût que pour la délicateſſe & pour le luxe.

(*a*) Juſt L. XIX. c. 1.
(*b*) Plut. T. I. p. 667, 677, 679. Freinsh Suppl. in Q. Curt. L. I. c. 2. Roll. Hiſt. Anc. T. III. p. 550.

Alexandre, après la conquête de l'Arabie, envoya à Léonidas une quantité d'encens & de myrrhe, se souvenant de l'espérance dont il lui avoit donné les premieres lueurs, lorsqu'il n'étoit encore qu'un enfant. Car, Léonidas ayant vu un jour Alexandre à un sacrifice prendre de l'encens à pleine mains, & le jetter dans le feu, lui dit : *Alexandre, quand vous aurez conquis la région qui porte ces aromates, alors vous pourrez prodiguer l'encens tant qu'il vous plaira ; mais, en attendant, épargnez celui que vous avez.* Alors donc il lui écrivit : *Je t'envoie une bonne provision d'encens & de myrrhe, afin que tu cesses d'être mesquin envers les Dieux.*

LÉONIDAS, *Leonidas*, (*a*) Λεωνίδας, grand ami de Parménion, fut établi chef de la compagnie qu'Alexandre le Grand composa de ceux qui avoient murmuré de la mort de ce Général.

LÉONIDAS, *Leonidas*, (*b*) Λεωνίδας, philosophe Stoïcien, étoit natif de Rhodes. Il en est fait mention dans Strabon & dans plusieurs autres Auteurs.

LÉONIDAS, *Leonidas*, (*c*) Λεωνίδας, poëte Grec de Tarente, dont Vossius n'a fait aucune mention.

LÉONIDE, *Leonides*, Λεωνίδης, le même que Léonidas. *Voyez* Léonidas.

LÉONIDE, *Leonides*, (*d*) Λεωνίδης, disciple de Platon, fut un des principaux Chefs de la conjuration formée contre Cléarque, tyran d'Héraclée. Après avoir tué le Tyran, il fut tué lui-même par ses gardes, parce que les autres conjurés négligerent de venir à son secours.

LÉONIDE, *Leonides*, (*e*) Λεωνίδης, officier du roi Ptolémée, fut envoyé dans la Cilicie avec quelques troupes, l'an 310 avant Jesus-Christ. Il y enleva plusieurs villes, dont Antigonus s'étoit emparé.

LÉONIDE, *Leonides*, (*f*) Λεωνίδης, fils de Métrodore, naquit à Byzance. Il a écrit sur la pêche & sur les animaux.

LÉONIDE, *Leonides*, (*g*) Λεωνίδης, auteur qui avoit fait un traité des peuples de l'Attique, en plusieurs livres. Athénée en cite le quatrième

LÉONIDE, *Leonides*, (*h*) Λεωνίδης, célebre Grammairien, dont Athénée fait mention en plusieurs endroits.

LÉONIDE, *Leonides*, (*i*) Λεωνίδης, Lacédémonien, commandoit dans l'armée de Persée un corps de cinq cens hommes de différens cantons de la Grece, l'an 171 avant Jesus-Christ. Cet Officier, qu'on di-

(*a*) Q. Curt. L. VII. c. 2.
(*b*) Strab. pag. 655.
(*c*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. II. pag. 265.
(*d*) Just. L. XVI. c. 5.
(*e*) Diod. Sicul. p. 742.
(*f*) Athen. p. 13.
(*g*) Athen. p. 96.
(*h*) Athen. p. 116, 367, 504.
(*i*) Tit. Liv. L. XLII. c. 51.

soit être de la race royale, avoit été condamné dans l'assemblée des Achéens, pour avoir écrit à Persée des lettres qui avoient été interceptées

LÉONIDÉES, *Leonidæa*, fêtes qui furent instituées en l'honneur de Léonidas, roi de Lacédémone, qui fut tué avec toute sa troupe, en défendant vaillamment le passage des Thermopyles.

LÉONNATUS, *Leonnatus*, Λεοννάτος, ou Léonatus. *Voyez* Léonatus.

LÉONORIUS, *Leonorius*, (*a*) un des chefs des Gaulois, qui allerent s'établir dans l'Asie mineure. *Voyez* Galatie.

LÉONTE, *Leontes*, (*b*) Λέοντης, capitaine Athénien, au rapport de Xénophon.

LÉONTÉE, *Leonteus*, (*c*) Λεοντεύς, de la race des Lapithes, étoit fils de Coronus, & petit-fils de Cénée. Ce fut un des capitaines Grecs qui allerent au siege de Troie. Il partageoit avec Polypœte le commandement de quarante vaisseaux.

LÉONTHADOME, *Leonthadome*, (*d*) nom d'une des nymphes, selon quelques Auteurs.

LÉONTIADE, *Leontiades*, Λεοντιάδης, (*e*) selon Xénophon. Il doit être le même que Léontidas. *Voyez* Léontidas.

LÉONTIADE, *Leontiades*, Λεοντιάδης, (*f*) étoit fils d'Hercule & d'Augée, fille d'Aléus.

LÉONTICHUS, *Leontichus*, Λεόντιχος, (*g*) certain personnage, dont Lucien fait mention dans son Dialogue du menteur, ou de l'incredule.

LÉONTICHUS, *Leontichus*, Λεόντιχος, (*h*) s'entretient avec Chénidas & Hymnis dans un Dialogue des Courtisannes de Lucien. Pour s'attacher plus facilement Hymnis, il veut que Chénidas lui raconte ses exploits. » Conte lui un peu, » Chénidas, dit-il, comme au » combat contre les Galates, » je m'avançai hors du front » de la bataille, monté sur un » superbe cheval, & mis tel- » lement l'épouvante dans le » cœur des ennemis, que ja- » mais personne n'osa se pré- » senter devant moi. Dis com- » me ensuite je tuai d'un seul » coup le Général de leur ca- » valerie, & le perçai lui & » son cheval. Puis tournant sur » l'infanterie, qui s'étoit serrée » en un gros bataillon pour me » faire tête, je passai sur le ven- » tre de sept des principaux » Officiers; & d'un revers fen- » dant en deux la tête avec » l'armet à un Colonel, j'ou- » vris un large chemin à ceux » qui marchoient sur les pas » de ma victoire. Chénidas lui

(*a*) Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 16.
(*b*) Xenoph. p. 442.
(*c*) Homer. Iliad. L. II. v. 252. *& seq.* L. XII. v. 130.
(*d*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV. p. 368.
(*e*) Xenoph. p. 556. *& seq.*
(*f*) Hygin. Fabul. 162.
(*g*) Lucian. T. II. p. 467.
(*h*) Lucian. T. II. p. 745. *& seq.*

» répond : Ce n'eſt rien en com-
» paraiſon du Satrape que vous
» défîtes en Paphlagonie. Tu
» as raiſon, ajoute Léontichus ;
» car, outre ſon énorme gran-
» deur, qui l'eût pu faire paſſer
» pour un géant, il défioit ſeul
» toute notre armée, avec un
» courage invincible ; & ce-
» pendant tu ſçais comme je
» me préſentai devant lui,
» quelque effort qu'on fît pour
» me retenir. » Mais, ce récit, loin de gagner Hymnis, lui fait horreur. Elle prend même la fuite ſans qu'on puiſſe l'arrêter.

LÉONTIDAS, *Leontidas*, Λεοντίδας, (*a*) étoit Polémarque ou Général d'armée des Thébains avec Iſménias, vers l'an 382 avant Jeſus-Chriſt. Ils étoient tous deux à la tête de deux factions oppoſées. Iſménias n'aimoit pas les Lacédémoniens, & n'en étoit pas aimé non plus, parce qu'il favoriſoit le gouvernement populaire. Léontidas au contraire s'étoit déclaré pour l'Oligarchie, & il étoit ſoutenu par les Lacédémoniens.

Les choſes étant dans cet état à Thebes, Léontidas alla trouver Phébidas, & lui propoſa de s'emparer de la citadelle appellée Cadmée, d'en chaſſer ceux qui tenoient le parti d'Iſménias, & de la mettre ſous la puiſſance des Lacédémoniens. Il lui fit entendre que rien ne ſeroit plus glorieux pour lui que de ſe rendre maître de Thebes, pendant que ſon frere travailloit à ſoumettre Olynthe ; que par-là même il faciliteroit à ſon frere le moyen de réuſſir dans ſon entrepriſe ; & que les Thébains, qui avoient défendu par un décret à leurs citoyens de porter les armes contre Olynthe, ne manqueroient pas, dès qu'il ſeroit maître de la citadelle, de lui donner autant d'infanterie & de cavalerie qu'il voudroit pour aller fortifier Eudamidas.

Phébidas, qui avoit beaucoup d'ambition & peu de tête, & qui ne cherchoit qu'à ſe ſignaler par quelque action d'éclat, ſans en examiner les ſuites ni les conſéquences, ſe laiſſe facilement perſuader. Pendant que les Thébains, tranquilles & en ſûreté ſous la bonne foi du traité de paix conclu depuis peu avec les Grecs, célébroient les fêtes de Cérès, & ne s'attendoient à rien moins qu'à un pareil acte d'hoſtilité, Phébidas, conduit par Léontidas, s'empare de la citadelle. Le Sénat étoit actuellement aſſemblé. Léontidas s'y rend. Il déclare qu'on n'a rien à craindre de la part des Lacédémoniens qui viennent d'entrer dans la citadelle ; qu'ils ne ſont ennemis que de ceux qui veulent troubler la paix ; que pour lui, par le pouvoir que lui donne ſa charge de Polémarque, de faire arrêter tous ceux

(*a*) Xenoph. p. 556. *& ſeq.* Plut. T. I. p. 280. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Anc. T. III. p. 333. *& ſuiv.*

qui cabalent contre l'État, il va mettre en lieu de sûreté Isménias, qui brouille & cherche à faire la guerre. En effet, sur le champ il est enlevé & conduit à la citadelle. Ceux du parti d'Isménias, voyant leur Chef arrêté, & craignant pour eux les dernieres violences, sortent précipitamment de la ville, & se retirent à Athènes au nombre de plus de quatre cens. Ils sont aussi-tôt bannis par un décret public, & on nomme un autre Polémarque en la place d'Isménias.

Léontidas, ayant appris que les bannis étoient bien traités du peuple d'Athènes, & honorés de tous les honnêtes gens, leur dressa secrétement des embûches par le moyen de quelques hommes inconnus qu'il y envoya pour y assassiner les plus considérables d'entr'eux. Androclide seul fut tué, & Léontidas manqua son coup sur tous les autres.

En même-tems, les Athéniens reçurent des lettres de Sparte, qui leur défendoient de recevoir les bannis, ou de leur prêter secours, & qui leur ordonnoient de les chasser comme gens déclarés ennemis communs de la Grece par tous les alliés. L'humanité, vertu propre & naturelle aux Athéniens, leur fit rejetter avec horreur une si infâme proposition. Ils furent ravis de trouver une occasion de témoigner leur reconnoissance aux Thébains, en leur rendant la pareille. Car, c'étoient les Thébains qui avoient le plus contribué à rétablir à Athènes le gouvernement populaire, s'étant déclarés en leur faveur par un décret public malgré les défenses de Sparte, & c'étoit de Thebes qu'étoit parti Thrasybule pour délivrer Athènes de la tyrannie des Trente.

Léontidas ne tarda pas à être puni de ses crimes, mais ce fut par un autre crime. Il se forma contre lui & ceux de son parti, une conjuration à la tête de laquelle étoit Pélopidas. Après que les conjurés eurent fait main-basse sur plusieurs qu'ils prenoient pour leurs ennemis, ils marcherent contre Léontidas; & Plutarque remarque qu'il n'étoit pas aisé de se défaire d'un homme tel que celui-ci, parce qu'il étoit sobre & hardi. En arrivant, les conjurés trouvent la porte de sa maison fermée, parce qu'il étoit couché; ils heurtent long-tems sans que personne réponde. Enfin, un esclave les ayant entendus, se leve & descend pour ouvrir, il n'eut pas plutôt tiré le verrouil & entr'ouvert, que se jettant tous en foule, ils pousserent la porte de roideur, jetterent l'esclave à la renverse, & monterent à la chambre à coucher. Léontidas, au bruit de tant de gens qui couroient, se douta de ce que ce pouvoit être; il sauta de son lit & empoigna son épée, mais il oublia d'éteindre les lampes de veille, ce qui dans les ténebres les auroit commis les uns contre les autres, & auroit

pu le ſauver. Mais, étant vu clairement à une grande lumiere comme en plein jour, il alla au-devant d'eux pour défendre la porte, & frappant d'abord Céphiſodore, qui entroit le premier, il l'étendit mort à ſes pieds; il s'attacha enſuite à Pélopidas, qui le ſuivoit. La porte qui étoit étroite, & le corps de Céphiſodore, qui embarraſſoit l'entrée, rendit ce combat long & difficile; mais, enfin, Pélopidas fut le plus fort, il tua Léontidas vers l'an 378 avant Jeſus-Chriſt.

LÉONTIDE, *Leontis*, (*a*) Λεοντὶς, l'une des Tribus de l'Attique. Plutarque nous apprend que Thémiſtocle étoit de cette Tribu.

LÉONTINS, *Leontini*, Λεοντῖνοι, les habitans de Léontium. *Voyez* Léontium.

LÉONTINUS AGER, CAMPUS, le territoire, la campagne de Léontium. *Voyez* Léontium.

LÉONTIQUES, *Leontica*, (*b*) fêtes que l'on croit être les mêmes que les Mythriaques. Elles étoient venues de Perſe, où elles ſe célébroient avec beaucoup de ſolemnité. Ce jour-là, dit Ctéſias dans Athénée, où l'on ſacrifie à Mithras, le Roi de Perſe peut s'enivrer. Il ne lui eſt pas permis de le faire tout le reſte de l'année. L'hiſtorien Duris s'exprime d'une manière encore plus forte. Entre toutes les fêtes, dit-il, que les Perſes célebrent, il n'y a que celle de Mithras où le Roi s'enivre & danſe; & ce jour-là, il eſt défendu à toutes les nations de l'Aſie de danſer.

Dans les myſteres de Mithras, dit Porphyre, on donnoit aux hommes le nom de lions, & aux femmes celui de hienes. Dès le tems de Tertullien, on donnoit auſſi le nom de lions aux initiés, *Leones Mithræ philoſophantur.* Enfin, dans les fêtes Léontiques, les initiés & les miniſtres étoient déguiſés ſous la forme des différens animaux, dont ils portoient les noms; & comme le lion paſſe pour le Roi des animaux, ces myſteres en prirent le nom de Léontiques. Il y a dans Gruter, dans Reynéſius, & autres Antiquaires, quelques inſcriptions qui parlent des fêtes Léontiques.

Gruter en a deux dans l'une deſquelles il eſt dit que Nonius Victor & Aurélius Victor donnerent des Léontiques ſous le conſulat de Dacien & de Céréalis, le 16 avant les calandes d'Avril, c'eſt-à-dire, le 17 de Mars; & dans l'autre, qu'ils les donnerent encore ſous le conſulat d'Euſebe & d'Hypatius, c'eſt-à-dire, l'année ſuivante, le quatrième avant les ides de Mars, qui eſt le douzième du même mois. Or, du 17 de Mars au 12 du même mois de l'année ſuivante, il y a 360 jours, qui font, ſelon la ſuppu-

(*a*) Plut. T. I. p. 111, 321.
(*b*) Athen. p. 434. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 17, 218, 219.

tation des Grecs, une année Lunaire. Delà le cardinal Noris, dans ſes époques Syro-Macédoniennes, conclut que les Léontiques étoient une fête annuelle, mais qui ſe faiſoit après la révolution de l'année Lunaire, & non pas de l'année Solaire; car, quoique l'année Lunaire ne ſoit que de 354 jours, huit heures, 48 minutes & 38 ſecondes, cependant, dit-il, dans l'uſage civil & populaire, les Grecs lui donnoient 360 jours, ce qu'il prouve par Saint Auguſtin.

Il y a ſur cela une difficulté qui mérite d'être ici propoſée; car, dans le même Gruter, une inſcription porte que ſous le onzième conſulat de l'empereur Conſtance, & le deuxième de Julien, qui fut l'année qui précéda celui de Dacien & de Céréalis, ces mêmes Nonius Victor & Aurélius Victor donnerent des Léontiques le quatrième jour avant les ides d'Août, c'eſt-à-dire, le dixième d'Août. Or, du 10 au 17 de Mars de l'année ſuivante qu'ils en donnerent auſſi, comme l'inſcription, citée par le cardinal Noris, le montre, il n'y a que 220 jours au plus, qui certainement ne font point une année Lunaire; il s'en faut de 140 jours. Les Léontiques ne ſe faiſoient donc pas au bout de la révolution d'une année Lunaire.

LÉONTISCUS, *Leontiſcus*, (*a*) fils de Ptolémée roi d'Eygpte. Démétrius, après un combat naval qu'il avoit gagné ſur ce Prince, charmé de trouver l'occaſion de faire paroître une généroſité pareille à celle que ſon ennemi lui avoit auparavant témoignée, renvoye en Égypte Léontiſcus & Ménélaüs, l'un fils, & l'autre frere de Ptolémée, avec tout l'équipage & tous les amis de ce Prince. C'eſt ainſi que Démétrius & Ptolémée combattoient, pour ainſi dire, de préſens & de civilité, pour montrer que ce n'étoit pas la haine, mais la gloire qui les animoit. Tant les ennemis ſe piquoient alors, dit Juſtin, d'obſerver l'honnête bienſéance avec plus de ſoin que les amis ne la gardent aujourd'hui.

LÉONTIUM, *Leontium*, Λεόντιον, (*b*) ville de Sicile, ſituée ſur le fleuve Tyrias ou Térias à quelque diſtance de la mer.

Polybe, dans un fragment du ſeptième livre, décrit ainſi cette ville: » La ville des Léontins eſt tournée vers le nord, » ſi l'on a égard à la pente de » tout le terrein. La ville eſt » traverſée au milieu par une » eſpéce de vallée unie, dans » laquelle eſt l'Hôtel-de-

(*a*) Juſt. L. XV. c. 2.

(*b*) Ptolem. L. III. c. 4. Strab. p. 273. Plin. Tom. I. pag. 162. Pomp. Mel. p. 151. Diod. Sicul. pag. 313, 314, 340, 402, 403, 518, 548, 553, 730, 748. Juſt. L. XXII. c. 2. Tit. Liv. L. XXIV. c. 7, 29. *& ſeq.* Plut. T. I. pag. 305, 397 531, 975. Thucyd. pag. 413.

» ville & le lieu des tribunaux, » & enfin le marché. Chaque » côté de cette vallée eſt bordé de collines eſcarpées & » taillées en précipices ; mais, » au-deſſus de ces collines eſt » une plaine couverte de maiſons & de temples. Il y a » deux portes ; l'une, à l'extrêmité méridionale de la » vallée & qui mene à Syracuſe ; l'autre, à l'extrêmité » ſeptentrionale, mene dans » des campagnes nommées les » champs Léontins, où ſont des » terres labourables. Le long » de la colline, qui borde la » vallée au couchant, eſt une » riviere appellée le Liſſon ; » au pied de la roche eſt un » rang de maiſons également » diſtantes de la riviere, dont » elles ſont ſéparées par une » rue. » Cicéron parle de ces campagnes comme de terres très-fertiles. Pline nomme la ville *Leontini*, & la campagne *Læſtrygonii campi*. Cela s'accorde avec une ancienne opinion, qui plaçoit les Leſtrygons en ce lieu-là.

Strabon fait venir les Léontins de ceux de Naxos, autre ville de Sicile, & il ajoute qu'ils participerent à toutes les diſgraces des Syracuſains, mais qu'ils n'eurent point de part à leur fortune.

Diodore de Sicile ſembleroit donner une autre origine aux Léontins, puiſqu'il les fait deſcendre de ceux de Chalcis ; mais, dans le fond ſon ſentiment ne differe point de celui de Strabon, parce que Naxos avoit été fondée par une colonie des Chalcidiens. Diodore de Sicile aſſure que les Léontins étoient liés de parenté aux Athéniens. C'eſt pourquoi, ayant été attaqués & vaincus par les Syracuſains, l'an 427 avant l'ere Chrétienne, & la fierté des vainqueurs leur faiſant craindre leur ruine totale, ils envoyerent des Ambaſſadeurs à Athènes, pour inviter le peuple à leur prêter inceſſamment un ſecours dont ils avoient un preſſant beſoin. Le Chef de cette ambaſſade étoit le rhéteur Gorgias, qui ſurpaſſoit en éloquence tous les hommes de ſon tems. Celui-ci, étant arrivé à Athènes & introduit dans l'aſſemblée du peuple, repréſenta aux Athéniens les engagemens de leur alliance, & il frappa extrêmement par la ſingularité de ſon ſtyle, des auditeurs naturellement curieux d'eſprit, & qui faiſoient un grand cas du talent de la parole. Il perſuada donc aux Athéniens de prendre dans cette guerre le parti des Léontins, & après s'être fait admirer à Athènes, il revint dans ſa patrie. Il y avoit long-tems que les Athéniens portoient leur vue ſur la Sicile, & que la fertilité de ſon terroir réveilloit leurs déſirs ; c'eſt ce qui leur fit écouter favorablement la propoſition de Gorgias. Ils formerent le décret de ſecourir les Léontins, en apparence pour ſe prêter aux inſtances & aux beſoins

de leurs alliés, & en effet pour ſe rendre maîtres de l'iſle entiere.

Ils firent partir cent vaiſſeaux, auxquels ils donnerent pour commandans Lachès & Chabrias. Ceux-ci, arrivés à la hauteur de Rhege & de Chalcis en Sicile, qui étoient deux de leurs colonies, emprunterent d'elles cent autres vaiſſeaux; & avec cette flotte ils firent d'abord du ravage ſur les côtes des iſles des Liparéens, parce que ceux-ci étoient alliés de Syracuſe. Paſſant delà à Locres, ils y enleverent cinq vaiſſeaux, & aſſiégerent la citadelle. Enſuite, les voiſins de Mylée étant venus au ſecours de cette ville, il ſe donna un combat où les Athéniens leur tuerent plus de mille hommes, & firent au moins ſix cens priſonniers; après quoi ils ſe ſaiſirent de la citadelle. Sur ces nouvelles, le peuple d'Athènes envoya un renfort de quarante vaiſſeaux à ſa flotte, ſous la conduite d'Eurymédon & de Sophocle, dans le deſſein de hâter ſes ſuccès. Ainſi, étant toute raſſemblee, elle donna ſur la mer le ſpectacle aſſez éclatant, d'environ deux cens cinquante vaiſſeaux de ligne. Mais, comme la guerre tiroit en longueur, les Léontins, par la voie des négociations, firent la paix avec Syracuſe, & cette belle armée navale revint dans le port d'Athènes. Cependant, les Syracuſains donnerent le droit de bourgeoiſie & leur nom même aux Léontins, & ne firent de Léontium qu'une citadelle de Syracuſe.

Dans la ſuite, Denys l'ancien, ayant marché vers cette place, ſe campa dans le voiſinage; & après avoir fait montre de ſon armée aux habitans, qu'il crut avoir épouvantés, il leur envoya un Héraut pour les ſommer de ſe rendre. Ils ne furent pas de cet avis, & ſe diſpoſerent au contraire à ſoutenir le ſiege. Sur leur réponſe, Denys qui ne ſe voyoit point de machines, ſuſpendit pour lors ſon deſſein, & ſe contenta de piller toute la campagne des environs. Mais, étant revenu quelque tems après, il environna d'abord leurs murailles de toutes ſes troupes, & leur envoya un Héraut pour les ſommer de nouveau de lui remettre leur ville & d'aller habiter ſa capitale. Les Léontins, qui n'avoient encore alors aucun ſecours à eſpérer, & qui frappés de l'infortune où venoient de tomber ceux de Naxos & de Catane, craignoient d'éprouver les mêmes rigueurs, céderent au tems, & abandonnant leur ville ſe tranſporterent à Syracuſe.

Il paroît pourtant qu'il n'y eut qu'un partie des habitans qui quitterent leur patrie; ou bien ils y retournerent depuis. Cette ville du moins étoit habitée quelques années après, & elle ſubſiſte même de nos jours, ſous le nom de Lentini.

LÉONTIUM, *Leontium*, Λεόντιον, ville du Péloponnèſe

dans l'Achaïe, ſelon Polybe.

LÉONTIUS, *Leontius*, (*a*) un des plus grands Seigneurs de la Cour du roi Philippe, fils de Démétrius, étoit ami intime d'Apelle premier miniſtre de ce Prince. Ce Miniſtre, pour ſe rendre plus néceſſaire à ſon maître, engagea Léontius & les autres Seigneurs qui étoient dans ſes intérêts, à s'acquitter négligemment de leurs fonctions dans les poſtes qui leur ſeroient confiés. Léontius en particulier ne s'acquitta que trop bien de la commiſſion qui lui étoit donnée. Au ſiege de Palée, il fut commandé avec ſes troupes pour monter à une grande breche qu'on avoit faite. Pour peu d'effort qu'il eût voulu faire, la priſe de la ville étoit ſûre. Mais, il attaqua les ennemis mollement, & fut repouſſé avec une grande perte des ſiens, de ſorte que Philippe fut obligé de lever le ſiege.

Enſuite, ce Prince aſſembla ſon Conſeil, pour examiner de quel côté il devoit porter ſes armes. Les Meſſéniens repréſentoient qu'en un jour on pouvoit arriver de Céphalénie dans leur païs, & accabler tout d'un coup Lycurgue, qui ne s'attendoit pas à une attaque ſi prompte. Léontius appuya fort cet avis. Sa raiſon ſecrete étoit, que le retour devenant impraticable à Philippe à cauſe des vents qui lui ſeroient alors abſolument contraires, il ſeroit obligé d'y reſter, & qu'ainſi la campagne ſe paſſeroit ſans rien entreprendre. Les Acarnaniens au contraire demandoient qu'on marchât droit contre l'Étolie, qui ſe trouvoit dénuée de troupes; que l'on ravageroit tout le païs impunément, & qu'on empêcheroit Dorimaque de faire une irruption dans la Macédoine. Aratus ne manqua pas de ſe déclarer pour ce dernier avis; & le Roi, qui depuis la lâche attaque de Palée, commençoit à ſe défier de Léontius, s'y rendit auſſi. Au ſortir de Limnée, il marcha toute la nuit, & arriva au point du jour au fleuve Achéloüs, dans la vue de ſe jetter bruſquement & à l'improviſte ſur Therme. Léontius conſeilla au Roi de s'arrêter quelque tems ſous prétexte de donner aux ſoldats fatigués d'une longue marche, le tems de reſpirer, mais en effet pour procurer aux Étoliens le loiſir de ſe diſpoſer à la défenſe. Aratus, au contraire, qui ſçavoit que l'occaſion paſſe & s'échappe rapidement, & que l'avis de Léontius étoit une trahiſon manifeſte, conjura Philippe de ſaiſir le moment favorable, & de partir ſans délai. Le Roi, déjà piqué & en défiance contre Léontius, part ſur le champ, & ſurprend la ville, où il fit un butin immenſe.

Quand ce Prince, qui avoit repris le chemin par où il étoit venu, fut arrivé à Limnée, s'y trou-

(*a*) Rol l. Hiſt. Anc. Tom. IV. pag. 380. *& ſuiv.*

vant en repos & en ſûreté, il offrit aux Dieux des ſacrifices en action de graces des bons ſuccès dont ils avoient favoriſé ſes entrepriſes, & fit un grand feſtin au Officiers, qui n'étoient pas moins ſenſibles que lui à la gloire qu'il venoit de s'acquérir. Il n'y eut que Léontius & Mégaléas qui ſe firent un vrai chagrin du bonheur de leur Prince. Chacun s'apperçut d'abord qu'ils ne prenoient point autant de part que le reſte de la compagnie à la joie d'une ſi heureuſe expédition. Pendant le repas, ils répandirent leur bile contre Aratus par des railleries injurieuſes & outrageantes. Ils ne s'en tinrent pas à des paroles. Au ſortir de la table, comme ils avoient la tête échauffée de colère & de vin, ils le pourſuivirent à coups de pierre juſques dans ſa tente. Tout le camp fut en émeute. Ce bruit arriva juſqu'aux oreilles du Roi, qui s'étant fait informer exactement de ce qui étoit arrivé, condamna Mégaléas à une amende de vingt talens, & le fit mettre en priſon. Léontius, averti de ce qui lui étoit arrivé, vint ſuivi de pluſieurs ſoldats à la tente du Roi, perſuadé que ce jeune Prince auroit peur de ce cortege, & changeroit bien-tôt de réſolution. Arrivé devant le Roi : *Qui a été aſſez hardi*, demanda-t-il, *pour porter les mains ſur Mégaléas & pour le mettre en priſon? C'eſt moi*, répondit fierement le Roi. Léontius fut effrayé. Il jetta quelque ſoupir, & ſe retira fort en colere. Quelques jours après, il ſe rendit caution de l'amende impoſée à Mégaléas ; & celui-ci fut mis en liberté.

Quelque tems après, la cabale formée par ces deux Officiers auxquels s'étoit joint Ptolémée, ayant épuiſé tous les moyens ſecrets pour écarter & pour perdre tous ceux qui leur étoient oppoſés ou ſuſpects, & voyant avec douleur que ces reſſorts cachés n'avoient pas eu le ſuccès qu'elle attendoit, prit la réſolution de ſe rendre redoutable au Prince même, en ſe ſervant du crédit qu'ils avoient auprès des troupes pour les indiſpoſer contre le Roi, & ſe les attacher. La plus grande partie de l'armée étoit reſtée à Corinthe. L'abſence du Roi leur parut une occaſion favorable pour exécuter leurs deſſeins. Ils repréſenterent aux ſoldats armés à la légère & à ceux de la garde, qu'ils s'expoſoient pour le ſalut commun à tout ce que la guerre avoit de plus pénible & de plus périlleux ; que cependant on ne leur rendoit point juſtice, & qu'on n'obſervoit pas à leur égard l'ancien uſage dans la diſtribution du butin. Les jeunes gens, échauffés par ces diſcours ſéditieux, ſe diviſent par troupes & par pelotons, pillent les logemens des courtiſans les plus diſtingués, & s'emportent juſqu'à forcer les portes de la maiſon du Roi, & à en briſer les tuiles. Il s'excita un grand

tumulte dans la ville. Philippe, en étant averti, vient de Léchée en diligence. Il assemble les Macédoniens dans le théatre, & par un discours mêlé de douceur & de sévérité, il leur fait sentir le tort qu'ils avoient. Alors, Léontius voyant qu'il ne lui restoit plus d'espérance, eut recours à Apelle. Il envoya couriers sur couriers pour lui apprendre le danger où il se trouvoit, & pour le presser de venir le joindre. Apelle part aussi-tôt, & en arrivant à Corinthe, il va d'abord descendre au logis du Roi, où il prétendoit entrer comme autrefois. Mais, l'huissier, qui avoit le mot, l'arrête brusquement, en lui disant que le Roi étoit occupé. Étonné d'une réception si extraordinaire, à laquelle il ne s'attendoit pas, il délibere long-tems sur le parti qu'il avoit à prendre, & enfin se retire tout confus. Mégaléas, averti par la disgrace du premier Ministre de ce qu'il avoit à craindre pour lui-même, ne pensa plus qu'à se mettre à couvert par la fuite, & il se retira à Thebes, laissant Léontius engagé pour vingt talens dont il avoit répondu pour lui.

Le Roi, lui ayant ôté le commandement des troupes qu'il avoit, le fit mettre en prison, en apparence pour le paiement des vingt talens dont il avoit répondu pour Mégaléas, mais en effet pour s'assurer de sa personne, & pour sonder les dispositions des troupes. Léontius fit sçavoir cette nouvelle à l'infanterie dont il avoit été le chef, qui aussi-tôt députa au Roi pour lui présenter une requête, portant que, si on chargeoit Léontius de quelque nouvelle accusation qui eût mérité qu'on le mît en prison, il ne décidât rien qu'elle ne fût présente; que s'il lui refusoit cette grace, elle prendroit ce refus pour un mépris & une injure insigne; [telle étoit la liberté dont les Macédoniens étoient en possession d'user avec leur Roi], mais que si Léontius n'étoit renfermé que pour le paiement des vingt talens, elle s'offroit de payer en commun cette somme. Ce témoignage d'affection ne fit qu'irriter la colere du Roi, & accélérer la mort de Léontius.

LÉONTOCÉPHALE, (*a*) *Leontocephale*, Λεοντοκεφαλη, terme qui signifie tête de lyon. Appien appelle ainsi une très-forte place de la haute Phrygie. Plutarque la met sur le bord de la mer Égée, si on en croit Ortélius. Le pere Lubin releve cela, sans le nommer, & dit: » Plutarque n'en met pas la » situation sur la mer Égée, » comme font quelques Au- » teurs, il dit seulement que » Thémistocle allant vers la » mer, le Satrape de la haute » Phrygie le voulut faire assas-

(*a*) Plut T. 1. p. 127.

» ſiner, quand il paſſeroit par » la ville de Léontocéphale. « Sa critique eſt juſte. Voici le paſſage entier de la traduction de M. Dacier. » Quelque tems » après, Thémiſtocle étant allé » viſiter les provinces maritimes pour quelques affaires » qui regardoient la Grece, un Seigneur de Perſe » nommé Epixyès, Satrape de » la Phrygie Supérieure, lui » dreſſa des embûches, & » apoſta quelques ſoldats Piſidiens, pour le tuer, quand » il ſeroit arrivé dans la ville » appellée Léontocéphale. «

LÉONTON URBS, Λέοντων πόλις. *Voyez* Léontopolis.

LÉONTOPHORE, *Leontophoros*, (*a*) nom que l'on avoit donné à un vaiſſeau à huit rangs de rames. » Un navire à huit rangs » de rames, appellé Léontophore, lit-on dans un paſſage » de Memnon, rapporté & » traduit par Palmérius, étoit » admirable, tant par ſa grandeur que par ſa beauté; il y » avoit cent rameurs qui tenoient chaque rang de rames, » en ſorte que l'on comptoit » huit cens rameurs d'un côté, » & ſeize cens en tout. «

LÉONTOPOLIS, *Leontopolis*, (*b*) nom que porta longtems la ville d'Alexandrie en Égypte, ſelon quelques-uns.

LÉONTOPOLIS; *Leontopolis*, (*c*) ville d'Égypte, capitale d'un nome qui prenoit le nom de *Leontopolites nomus*. Ptolémée fait mention de l'une & de l'autre.

LÉONTOPOLITE [LE NOME.], *Leontopolites Nomus*. *Voyez* Léontopolis.

LÉONTOS, *Leontos*, Λέοντος, (*d*) ville d'Aſie dans la Phénicie, ſelon Pline, Scylax, & Strabon. Ce mot veut dire la ville des Lions ou du lion. Elle étoit voiſine de Sidon & de Béryte, & peut-être ſur le fleuve Léon qui apparemment lui donnoit le nom.

LÉOPHRON, *Leophron*, (*e*) tyran de Rhege. Les Locriens, étant preſſés par les armes de ce Prince, s'engagerent par un vœu de proſtituer leurs filles, le jour de la fête de Vénus, s'ils obtenoient la victoire. Mais, ils négligerent avec raiſon de remplir cette obligation.

LÉOS, *Leos*, Λεὼς, (*f*) héraut, qui étoit du bourg d'Agnus dans l'Attique. Il découvrit un jour à Théſée l'embuſcade que lui tendoient les fils de Pallas pour le ſurprendre; & Théſée, profitant de cet avis, alla attaquer bruſquement ſes ennemis & les tailla en pieces. » Delà vient, dit Plutarque, » que les habitans de Pallene » ne s'allient jamais avec ceux

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. pag. 225.
(*b*) Freinsh. Suppl. in Q. Curt. L. I. c. 1.
(*c*) Ptolem. L. IV. c. 5. Crév. Hiſt. des Emp. T. IV. p. 137.
(*d*) Plin. Tom. I. pag. 264. Strab. pag. 756.
(*e*) Juſt. L. XXI. c. 3.
(*f*) Plut. T. I. p. 6.

» d'Agnus,

» d'Agnus, & que dans les cris » publics on n'y crie jamais, » comme dans tous les autres » endroits de l'Attique, *écou-* » *tez Leos*, à cauſe de l'aver- » ſion horrible qu'ils ont pour » ce mot *Leos*, qui eſt le nom » de ce traître. « Le mot *Leos* veut dire peuple.

LÉOSTHÈNE, *Leoſthenes*, Λεωσθένης, (*a*) capitaine Athénien. L'an 361 avant Jeſus-Chriſt, Alexandre tyran de Pheres s'embarquant à la tête de ſes ſoudoyés pour l'iſle de Péparhete, forma le ſiege de la ville principale. Les Athéniens, protecteurs de ces inſulaires, y avoient laiſſé Léoſthène pour les défendre. Mais, Alexandre alla d'abord attaquer une eſcadre Athénienne qui avoit été placée pour obſerver quelques ſoldats de ce tyran deſcendus à Panorme. Alexandre, qui tomba tout d'un coup ſur cette eſcadre, eut contre elle un ſuccès ineſpéré; car, non-ſeulement il délivra d'un danger prochain les ſoldats qu'il avoit à Panorme, mais encore il enleva cinq galeres Athéniennes & une autre de Péparhete; & de plus il lui reſta de cette attaque ſix cens priſonniers. Les Athéniens, outrés de cette diſgrace, condamnerent Léoſthène à mort en qualité de traître, & mirent tous ſes biens à l'encan; après quoi ils envoyerent Charès à ſa place avec une nouvelle flotte.

LÉOSTHÈNE, *Leoſthenes*, Λεωσθένης, (*b*) autre capitaine Athénien. Alexandre le Grand ayant ordonné à tous les Satrapes de renvoyer leurs ſoudoyés, l'exécution de cet ordre remplit toutes les provinces de l'Aſie de vagabonds qui ne vivoient que de brigandage. Au bout d'un tems, ils vinrent preſque tous aborder au promontoire de Ténare dans la Laconie. Mais, dans la ſuite, des Satrapes mêmes & d'autres chefs que la chûte de l'Empire des Perſes laiſſoit ſans fonction, ramaſſant ce qui leur reſtoit de richeſſes & de gens à eux, vinrent ſe rendre auſſi à Ténare, où ils formerent une eſpèce d'armée, & ſe donnerent pour chef à eux-mêmes Léoſthène, homme ſupérieur par les qualités de l'ame, & le plus oppoſé de tous les Grecs à l'ambition & aux entrepriſes d'Alexandre. Léoſthene, dans une aſſemblée ſecrete du Sénat d'Athènes, obtint une avance de cinquante talens, & une ample fourniture d'armes de toute eſpèce; après quoi il envoya aux Étoliens, qui d'ailleurs n'aimoient pas le Roi, des députés qui les inviterent à prendre le parti des Grecs & à lui déclarer la guerre en commun.

Cependant, Alexandre mou-

(*a*) Diod. Sicul. p. 507.
(*b*) Lucian. Tom. II. pag. 924. Juſt. L. XIII. c. 5. Diod. Sicul. pag. 621, 632. *& ſeq.* Plut. T. I. pag. 751, 752 858. Roll. Hiſt. Anc. Tom. IV. pag 27. *& ſuiv.*

rut ; & cette nouvelle étant arrivée à Athènes, y excita de grandes rumeurs, & causa une joie presque universelle. Le peuple, qui depuis long-tems portoit avec peine le joug que la Macédoine avoit imposé à la Grece, ne parloit que de liberté, ne respiroit que guerre, & se livroit sans mesure aux emportemens d'une joie folle & excessive. Phocion, qui étoit d'un caractère sage & modéré, & qui craignoit que la nouvelle ne se trouvât pas véritable, tâchoit de calmer les esprits, & d'arrêter ces saillies fougueuses, qui ne laissoient point de lieu à la réflexion & au conseil.

Mais, Léosthène ne cessoit de parler devant le peuple avec beaucoup d'arrogance & de vanité. Phocion, las de l'entendre, lui dit : » Jeune homme, vos discours ressemblent » à des cyprès ; ils sont grands » & hauts, mais ne portent » point de fruits. « On lui sçavoit mauvais gré de s'opposer si fortement aux volontés du peuple. Hypéride, s'étant levé, lui demanda : » Quand sera-ce » donc que vous conseillerez aux Athéniens de faire » la guerre ? Ce sera, lui répondit Phocion, quand je » verrai les jeunes gens prendre une ferme résolution de » garder une exacte discipline, » les riches contribuer selon » leur pouvoir aux frais de la » guerre, & les orateurs s'abstenir de voler les deniers publics. »

Les remontrances de Phocion furent inutiles. La guerre fut résolue, & il fut arrêté qu'on députeroit vers tous les peuples de la Grece pour les exhorter à entrer dans la ligue. C'est la guerre que tous les Grecs, excepté les Thébains, unis ensemble pour la liberté de la Grece, firent sous la conduite de Léosthène contre Antipater, & qui fut appellée la guerre Lamiaque.

Léosthène, s'étant mis en campagne, prit son chemin par la Béotie qui ne se trouvoit pas alors favorable aux Athéniens par la raison que nous allons dire. Quand Alexandre eut rasé Thebes, il en donna le territoire aux Béotiens du voisinage. Ceux-ci, l'ayant partagé entr'eux par le sort, en tiroient un revenu considérable. Ainsi, prévoyant que si les Athéniens prenoient le dessus, ils ne manqueroient pas de faire rendre aux citoyens de Thèbes leurs possessions, ils se déclarerent tout d'un coup pour les Macédoniens. Mais, à peine, avoient-ils posé leur camp auprès de Platées, que Léosthène entra avec une partie de ses troupes dans la Béotie, & attaquant à la tête de ses Athéniens le camp des Béotiens, il remporta la victoire ; & après avoir dressé un trophée, il revint à Pyles, où il tâcha de se saisir des postes les plus avantageux, pour résister aux Macédoniens qu'il attendoit.

Antipater de son côté s'avan-

ça vers la Theſſalie, ſuivi de ſa flotte qui rangeoit les côtes de la mer. Elle étoit compoſée de cent dix galeres à trois rangs de rames. Les Theſſaliens s'étoient d'abord déclarés pour lui; mais, bientôt après, ayant changé de ſentiment, ils ſe joignirent aux Athéniens, & leur menerent une forte cavalerie.

Comme l'armée des Athéniens & des alliés étoit beaucoup plus nombreuſe que celle de Macédoine, Antipater n'en put ſoutenir le choc, & fut vaincu dans un premier combat. N'oſant en hazarder un ſecond, & ne pouvant ſe retirer en ſûreté dans la Macédoine, il ſe renferma dans Lamia, petite ville de Theſſalie, pour attendre le ſecours qui lui devoit venir d'Aſie, & s'y fortifia. Les Athéniens en formerent le ſiege.

L'attaque de Lamia étoit fort vive, & la réſiſtance non moins vigoureuſe. Léoſthène, après pluſieurs tentatives, déſeſpérant de la pouvoir emporter de force, ſe réduiſit à la bloquer, pour la prendre par famine. Il l'environna d'un mur de contrevallation, avec un foſſé très-profond, & par ce moyen lui coupa les vivres. La diſette ſe fit bientôt ſentir dans la ville, & les aſſiégés ſongeoient ſérieuſement à ſe rendre, lorſque dans une ſortie qu'ils firent, Léoſthène reçut une bleſſure conſidérable, qui obligea de le porter dans ſa tente. On donna le commandement de l'armée à Antiphile, également eſtimé des troupes pour ſa valeur & pour ſa prudence.

Cependant, on ne parloit à Athènes que des glorieux exploits de Léoſthène, qui ne ſurvécut pas long-tems à ſa gloire. Toute la ville étoit dans la joie, & ne ceſſoit de célébrer des fêtes, & d'offrir des ſacrifices, pour remercier les Dieux de tous les avantages qu'elle remportoit. Les ennemis de Phocion, croyant lui faire beaucoup de dépit, & le réduire à ne ſçavoir que répondre ſur l'oppoſition qu'il avoit toujours apportée à cette guerre, lui demandoient s'il ne voudroit pas avoir fait toutes ces belles choſes. « Oui ſans doute, » répondit Phocion, je vou» drois les avoir faites; mais, » je ne voudrois pas n'avoir » point conſeillé ce que j'ai » conſeillé. « Il ne croyoit pas qu'on dût juger d'un conſeil par le ſuccès, mais par le fond même & par la qualité du conſeil; & il ne renonçoit pas à ſon avis, quoique l'avis contraire eût réuſſi, ce qui prouvoit ſeulement que de ce côté-là il y avoit eu plus de bonheur, mais non pas plus de ſageſſe. Comme ces bonnes nouvelles ſe ſuivoient de fort près & arrivoient du camp coup ſur coup, Phocion, qui en craignoit les ſuites, s'écria; » Quand » ceſſerons-nous donc de vain» cre. «

Antipater fut obligé de se rendre par capitulation. L'Histoire ne nous apprend point quels furent les articles du traité. La suite nous fait connoître seulement que Léosthène exigea de lui qu'il se rendît à discrétion. Ce dernier mourut peu de jours après de la blessure qu'il avoit reçue au siege, l'an 323 avant Jesus-Christ. On lui décerna des honneurs Héroiques, pour la gloire qu'il s'étoit acquise à la guerre. Les Athéniens chargerent de son oraison funebre, Hypéride, un de leurs Orateurs les plus célebres par son éloquence & par la haine qu'il portoit aux Macédoniens. Car, en ce tems-là, Démosthène qui surpassoit dans le talent de la parole tous les hommes de sa profession, étoit en fuite, comme ayant été condamné pour avoir reçu de l'argent d'Harpalus.

LÉOSTRATE, *Leostratus*, Λεωστράτος, (*a*) Athénien du bourg d'Éleusis. Démosthène en fait mention.

LÉOTROPHIDAS, *Leotrophidas*, Λεωτροφίδας, (*b*) dont Lucien fait mention dans un de ses dialogues.

LÉOTYCHIDAS, *Leotychidas*, Λεωτυχίδας, le même nom que celui de Léotychide. *Voyez* Léotychide.

LÉOTYCHIDE, *Leotychides*, (*c*) Λεωτυχίδης, fils d'Anaxilaüs, regna à Sparte. Un jour, étant à souper à Corinthe, il fit à son hôte la question suivante. S'étant apperçu que le plancher de la salle où il soupoit, étoit magnifiquement lambrissé, il lui demanda, *si le bois naissoit ainsi travaillé dans son pais.*

LÉOTYCHIDE, *Leotychides*, Λεωτυχίδης, (*d*) fils de Ménaris, étoit de la même famille que Démarate, roi de Sparte. L'autre roi Cléomene, qui avoit eu quelque sujet de mécontentement de Démarate, voulant s'en venger, mit Léotychide dans son parti.

Léotychide étoit devenu ennemi mortel de Démarate, parce que comme Léotychide étoit sur le point d'épouser Percale, fille de Chilon, fils de Démarmene, Démarate empêcha ce mariage par artifice, enleva à Léotychide cette fille qui lui avoit été promise, & la retint pour sa femme. Léotychide prétendit que Démarate n'étoit pas Roi légitime des Lacédémoniens, puisqu'il n'étoit pas fils d'Ariston, confirma par serment ce qu'il disoit, & produisit en témoignage les paroles d'Ariston, qui avoit juré lorsqu'on lui apporta la nouvelle des couches de sa femme, que l'enfant n'étoit pas de lui. Léo-

(*a*) Demost Orat. in Leocr. p. 1043. *& seq.*

(*b*) Lucian. T. I. p. 690.

(*c*) Plut. T. I. p. 47. Herod. L. VIII. c. 131.

(*d*) Paus. pag. 164. *& seq.* Herod. L. VI. c. 65. *& seq.* L. VIII. c. 131. l. 9. c. 197. *& seq.* Diod. Sicul. pag. 260, 261, 266. Roll. Hist. Anc. Tom. II. pag. 235. *& suiv.*

tychide insistant donc sur ces paroles, soutenoit que Démarate n'étoit pas fils d'Ariston, & qu'ainsi il ne regnoit pas à Sparte légitimement. Il cita pour témoins les Ephores, qui avoient entendu ce qu'avoit dit Ariston; enfin, comme ce différent pouvoit avoir des suites fâcheuses, les Spartiates résolurent d'envoyer à Delphes pour sçavoir de l'oracle si Démarate étoit fils d'Ariston. Mais, Cléomene, qui vouloit faire réussir sa trame, & que la Pythie le servît dans son projet, sans cependant qu'elle y pensât, ni qu'elle pût découvrir son artifice, gagna un certain Cobon, fils d'Aristophante, homme d'une grande autorité dans la ville de Delphes, & l'engagea à persuader à Périalle, qui étoit à la tête des Prêtresses d'Apollon, de faire une réponse conforme à ses vues. Ainsi, la Pythie répondit à ceux qui avoient été envoyés pour consulter l'oracle, que Démarate n'étoit pas fils d'Ariston. Tels furent les artifices qu'on employa pour ôter le royaume à Démarate, qui se retira depuis chez les Medes par la honte & le déplaisir qu'il eut de n'assister que comme Magistrat aux jeux Gymniques des enfans de Sparte, lui qui auparavant y assistoit comme Roi.

Cependant, Léotychide fut nommé avec Xantippe d'Athènes Commandant de l'armée navale des Grecs. Après avoir rassemblé leurs vaisseaux dans le port d'Égine, & les y avoir fait reposer quelque tems, ils firent voile vers Délos avec deux cens cinquante galeres. Y étant arrivés, il leur vint une députation de Samos, qui les supplia de travailler à la délivrance des Grecs de l'Asie. Léotychide ayant fait assembler tous les chefs, le conseil écouta favorablement ces députés, & la flotte partit incessamment de Délos pour l'exécution de l'entreprise qu'on leur avoit proposée. Les Généraux de la flotte ennemie, qui étoient dans les ports de Samos, se mirent en mer sur cette nouvelle; & comme ils ne se croyoient pas en état de s'exposer à une bataille, dès qu'ils furent arrivés à Mycale d'Ionie, ils tirerent tous leurs vaisseaux à terre; & là ils les environnerent d'un fossé profond & d'une muraille de bois. Non contens de cette précaution, ils firent venir de l'infanterie de Sardes & des villes d'alentour, au nombre de cent mille hommes; & ne doutant point qu'ils n'allassent avoir sur les bras toute l'Ionie révoltée, ils se fournirent de toutes les provisions nécessaires pour une guerre de conséquence. Léotychide de son côté, accompagné de toute sa flotte, s'avança en bon ordre du côté de Mycale, & envoya d'abord sur un seul navire un héraut, l'homme de toute son armée qui avoit la plus forte voix. Il lui ordonna de côtoyer le plus près qu'il se pourroit le rivage où les Barbares étoient campés, & là de

crier à pleine tête que les Grecs, vainqueurs des Perſes à Platées, arrivoient actuellement pour mettre en liberté les villes Grecques de l'Aſie. Le but de Léotychide dans cette proclamation étoit de faire révolter les Grecs qui ſervoient dans l'armée ennemie, & d'y jetter par-là de la méſintelligence & du déſordre, ce qui ne manqua pas d'arriver ; car, le héraut n'avoit pas encore achevé ſon tour, que les Perſes commencerent à ſe défier de leurs ſoldats Grecs, & ceux-ci à projetter entr'eux leur révolte. Alors, les Généraux de la flotte Grecque, attentifs à ce qui ſe paſſoit, firent débarquer toutes leurs troupes, & dès le lendemain, lorſqu'elles ſe mirent en ordre de bataille, le bruit ſe répandit effectivement que les Grecs étoient demeurés vainqueurs à Platées. Auſſitôt, Léotychide & ſes Lieutenans, ayant fait aſſembler leur armée, l'animerent au combat par pluſieurs motifs, mais ſur-tout en leur alléguant la victoire de leurs compatriotes à Platées, comme celui de tous qui devoient leur donner le plus d'émulation & de confiance. L'événement eut quelque choſe de merveilleux ; car, il fut vérifié dans la ſuite que les deux batailles, celle de Mycale & celle de Platées, avoient été données & gagnées le même jour, de ſorte qu'on reconnut que Léotychide n'avoit aucunement reçu la nouvelle qu'il faiſoit courir, la diſtance des lieux ne permettant pas qu'elle pût être encore arrivée, & qu'ainſi il ne l'avoit publiée d'avance que par un ſtratagême de guerre. Les Généraux Perſes de leur côté avoient commencé par ôter les armes à leurs troupes Grecques, ſur leſquelles ils ne comptoient plus, pour en revêtir d'autres alliés ; & en exhortant leurs ſoldats, ils leur alléguerent auſſi pour les animer, que le Roi Xerxès s'approchoit avec un puiſſant ſecours.

Les deux armées s'étant miſes en ordre de bataille, & approchées l'une de l'autre, les Perſes mépriſerent le petit nombre de leurs ennemis, & s'avancerent contr'eux avec des cris terribles. Ceux de Samos & de Milet avoient réſolu de prendre ouvertement le parti des Grecs ; ainſi, ils ſe déclarerent les premiers en faveur de l'armée Grecque contre l'ennemi commun. Ces Ioniens croyoient de bonne foi, que les vrais Grecs étoient plus braves qu'eux. Ce ne fut pas néanmoins ce qui parut en cette occaſion ; car, les troupes de Léotychide, craignant de voir Xerxès arriver de Sardes, à la tête d'une grande armée, en étoient déjà effrayées, & les avis ſe partageoient extrêmement ſur le parti qu'on devoit prendre. Les uns prétendoient qu'il falloit attendre l'ennemi de pied ferme ; & les autres ſoutenoient au contraire, qu'ils n'avoient point d'autre reſſource

que de ſe rembarquer. Le différent fut terminé par les Perſes, qui dans ce moment tomberent ſur eux, en jettant des cris effroyables. Les Grecs, obligés par cette ſurpriſe d'interrompre leur conſultation, ſoutinrent ce choc qui fut très-rude. Le combat fut long tems douteux, & il en périt beaucoup de part & d'autre. Mais, dès que les Samiens & les Miléſiens ſe furent avancés du côté de leurs compatriotes, les Grecs prirent courage, & les Barbares déconcertés à la vue de cette déſertion, perdirent un nombre conſidérable des leurs, & enfin ſe mirent en fuite. Pendant que l'armée victorieuſe les pourſuivoit juſques dans leur camp, les Éoliens & pluſieurs autres Grecs de l'Aſie, s'attacherent à la fortune déjà décidée, d'autant plus volontiers qu'ils avoient envie depuis long-tems de ſe ſouſtraire au joug des Perſes. Ainſi, ſans ſe mettre en peine, ni de leurs ôtages, ni de leurs ſermens, ils ſe joignirent aux autres Grecs dans la pourſuite des Barbares. Cela fut cauſe que les Perſes eurent plus de quarante mille hommes de tués. Les autres ſe ſauverent dans leur camp, & pluſieurs prirent le chemin de Sardes.

Léotychide & Xantippe, retournés à Samos, reçurent les Samiens & les Ioniens dans leur alliance, & enſuite leur conſeillerent d'abandonner l'Aſie, & de venir s'établir en Europe, en leur promettant de leur céder les terres de tous ceux qui auroient pris le parti du Roi, après les avoir exterminés. Car, enfin, demeurant en Aſie, ils auroient toujours dans leur voiſinage des ennemis beaucoup plus puiſſans qu'eux, & les Grecs qui habitent tous en deçà de la mer, ſeroient trop éloignés d'eux pour les ſecourir dans le beſoin. Les Éoliens & les Ioniens entendant ces propoſitions, s'y rendoient déjà, & ſe diſpoſoient à ſe tranſporter avec eux en Europe; mais, les Athéniens changerent d'avis tout d'un coup, & ſe mirent à engager les Ioniens à demeurer dans leur païs, en leur diſant que quand aucune autre ville Grecque ne les ſoutiendroit, ils pouvoient toujours compter ſur l'aſſiſtance des Athéniens leurs alliés & leurs parens. Le motif de ce changement fut que les Ioniens étant établis en leurs nouvelles habitations par le corps de la Grece entière, les Athéniens craignirent qu'ils ne vouluſſent plus regarder Athènes comme leur capitale, & reconnoître ſa juriſdiction. Quoi qu'il en ſoit, les Ioniens renoncerent à leur projet, & demeurerent dans l'Aſie. Tout cela étant fait, les Grecs ſe ſéparerent. Les Lacédémoniens retournerent dans la Laconie; & les Athéniens, ſuivis des Ioniens & des inſulaires, firent route vers Seſtos. Le Général Athénien Xantippe mit le ſiege devant cette ville en arrivant; l'ayant bientôt priſe, il y laiſſa

une garniſon ; après quoi il renvoya chez eux tous ſes alliés, & ramena ſes concitoyens à Athènes.

Léotychide marcha depuis en Theſſalie contre les Aleuades, & comme il n'avoit jamais combattu ſans remporter la victoire, il lui eût été aiſé de conquérir toute la Theſſalie ; mais, les Aleuades le gagnerent par des préſens, & quand il fut de retour à Sparte on lui fit ſon procès, de ſorte que ne s'y croyant pas en ſûreté, il alla chercher un aſyle à Tégée dans le temple de Minerve Aléa. Ce ne fut pas le ſeul malheur qui lui arriva, car il perdit ſon fils Zeuxidame, qu'une maladie enleva à la fleur de ſon âge ; ainſi, Archidame, fils de celui-ci, ſe vit appellé à la Couronne du vivant même de ſon ayeul, & pendant qu'il étoit réfugié chez les Tégéates.

Léotychide mourut à Tégée, l'an 476 avant Jeſus-Chriſt. Il avoit regné à Sparte vingt-deux ans. Ce Prince, après la mort de ſon fils, avoit épouſé une ſeconde femme, nommée Eurydame ; mais, il n'en eut qu'une fille qui fut appellée Lampito, & qu'il donna lui-même en mariage à Archidame ſon petit-fils. Sa maiſon fut raſée à Sparte, après qu'il eut été obligé de quitter cette ville.

LÉOTYCHIDE, *Leotychides*, Λεωτυχίδης, (*a*) étoit ſoupçonné d'être fils d'Alcibiade, qui avoit eu un commerce ſecret avec Timéa ſa mere, femme d'Agis, dans le tems que banni d'Athènes, il s'étoit retiré à Sparte. On prétend en effet qu'Agis, ayant ſupputé le tems de la groſſeſſe de la Reine, & connu par-là qu'elle n'étoit pas groſſe de ſon fait, ne donnoit aucune marque d'affection pour Léotychide ; & pendant qu'il vécut, il fit toujours paroître qu'il le déſavouoit, & qu'il ne le reconnoiſſoit pas pour ſon fils. Mais, étant tombé malade, & s'étant fait porter dans la ville de Héréa, comme il étoit à l'article de la mort, fléchi en partie par les careſſes de ce jeune homme, & en partie vaincu par les prieres & les inſtances de ſes amis, il reconnut Léotychide pour ſon fils en préſence de ſes Officiers & de pluſieurs autres perſonnes qui étoient dans ſa chambre.

Mais, après la mort d'Agis, Lyſandre voulut faire monter ſur le trône Agéſilaüs ſon frere. La plûpart des Spartiates, charmés de la vertu & du mérite d'Agéſilaüs, & comptant pour un très-grand avantage d'avoir pour Roi un homme nourri avec eux, & qui avoit eſſuyé avec eux toute la rigueur de l'éducation Lacédémonienne, l'aiderent de tout leur pouvoir. On faiſoit valoir contre lui un an-

(*a*) Plut. T. 1. pag. 445, 446, 597. Pauſ. p. 173, 174. Corn. Nep. in Ageſil. c. 1. Roll. Hiſt. Anc. Tom. II. p. 443, 604.

cien oracle, qui avertiſſoit Sparte d'éviter avec ſoin un regne boiteux, & Agéſilaüs étoit en effet boiteux. Lyſandre ne fit qu'en plaiſanter, & en détourna le ſens contre Léotychide même, prétendant que comme bâtard il étoit ce Roi boiteux dont l'oracle commandoit de ſe donner de garde. Agéſilaüs, par ſes grandes qualités & par la puiſſante protection de Lyſandre, l'emporta ſur ſon neveu, & fut déclaré Roi.

LEPAS, *Lepas*, Λέπας, nom que Thucydide donne au ſommet d'une roche en Sicile, dans le territoire de Syracuſe. C'eſt aujourd'hui Crimiti.

LEPASTE, *Lepaſtus*, (*a*) ſorte de coupe en uſage chez les Anciens. C'eſt tout ce que nous en ſçavons.

LÉPIDA, *Lepida*, Λεπίδα, (*b*) fut d'abord fiancée à Scipion Métellus, qui ſe dédit enſuite. Mais, ayant appris que Lépida étoit recherchée par Caton d'Utique, il mit tout en œuvre pour renouer, & y réuſſit.

LÉPIDA [EMILIA], (*c*) *Æmilia Lepida*, femme du jeune Druſus, après avoir accuſé ſon mari de pluſieurs crimes, demeura cependant impunie, quelque ſcélérate qu'elle fût, tant que ſon pere Lépidus vécut; mais auſſitôt après ſa mort, elle fut appellée en jugement & accuſée de s'être proſtituée à un eſclave; & comme elle vit que perſonne ne doutoit de cet infame adultere, elle prit le parti de ſe faire mourir, ſans ſonger à ſe défendre.

LÉPIDA, *Lepida*, Λεπίδα, (*d*) dame illuſtre, accuſée & condamnée, l'an de J. C. 20, attira, quoique coupable, la commiſération du peuple. Elle étoit de la famille des Émiles, du côté paternel, & de plus elle comptoit pour biſayeux Cn. Pompée & L. Sylla. Auguſte l'avoit autrefois deſtinée pour épouſe au plus jeune de ſes fils adoptifs, L. Céſar; la mort du Prince empêcha l'effet de cette alliance projettée. Elle fut mariée pluſieurs fois, & en dernier lieu à P. Sulpicius Quirinius, homme d'une naiſſance obſcure, mais qui par ſes talens & par ſes ſervices étoit parvenu aux premières dignités de la République.

Lépida, peu réglée dans ſa conduite, déplut aiſément à un vieux mari. Il la répudia, & gardant encore après le divorce, un vif reſſentiment contre elle, il l'accuſa de ſuppoſition de parti & d'empoiſonnement. L'adultere, & par-deſſus tout le crime de lèſe-majeſté, furent encore imputés à Lépida. On prétendoit qu'elle avoit conſulté les aſtrologues, ſur la

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 148.
(*b*) Plut T. I. p. 762.
(*c*) Tacit, Annal. L. VI. c. 40.
(*d*) Tacit. Annal. L. III. c. 22. & *ſeq.* Crév. Hiſt. des Emp. Tom. I. pag. 434. & *ſuiv.*

maiſon & la fortune des Céſars.

Tibere tint, ſuivant ſa coutume, une conduite très-équivoque dans cette affaire ; & il mêla ſi bien les témoignages de Clémence aux marques de colere, que l'on ne ſçavoit à quoi s'en tenir ſur ſes ſecretes diſpoſitions. Il déclara qu'il n'entendoit point qu'il fût queſtion au procès du crime de leſe-majeſté, & en effet il ne ſouffrit point que les eſclaves de Lépida fuſſent appliqués à la queſtion pour être interrogés ſur cet article. Mais, en même-tems, il invita pluſieurs des témoins à s'expliquer ſur cette même nature de faits dont il feignoit de déſirer la ſuppreſſion. Il ne voulut point que Druſus uſât du droit qu'il avoit, comme Conſul déſigné pour l'année ſuivante, d'opiner le premier ; & cette réſerve avoit deux faces. Car, on pouvoit penſer qu'il avoit deſſein de conſerver la liberté des ſuffrages, qui ſeroient gênés ſi l'on connoiſſoit tout d'abord le ſentiment du fils de l'Empereur ; mais, d'un autre côté, s'il eût eu des intentions favorables pour Lépida, on ne croyoit pas qu'il eût cédé à d'autres la commiſſion de l'abſoudre.

Pendant l'inſtruction du procès, des jeux ayant été célébrés dans le théatre de Pompée, Lépida s'y rendit accompagnée de pluſieurs dames du plus haut rang ; & pouſſant des plaintes lamentables, invoquant les noms de ſes ancêtres, & ſurtout celui de Pompée, dont le lieu-même rappelloit la mémoire, elle attendrit tellement le peuple, que tous ſe levant, & verſant des larmes, firent mille imprécations contre P. Sulpicius Quirinius. On lui reprochoit la baſſeſſe de ſa naiſſance, ſon crédit énorme fondé ſur ce qu'il étoit vieux, riche, & ſans enfans, & dont il faiſoit un ſi indigne abus, en écraſant une perſonne d'un très-grand nom, & jugée digne par Auguſte de devenir ſa belle-fille.

Cependant, les déſordres de la conduite de Lépida furent prouvés au procès ; & l'avis de Rubellius Blandus, qui la condamna à l'exil, fut ſuivi par la pluralité. On remarqua que Druſus embraſſa ce ſentiment, quoique d'autres Sénateurs euſſent opiné à une peine plus douce. La condamnation à l'exil emportoit la confiſcation des biens ; mais, à la priere de Scaurus, qui avoit une fille de ſon mariage avec Lépida, cette partie de ſon jugement n'eut point d'exécution. Après que tout fut terminé, Tibere déclara qu'il réſultoit des dépoſitions faites par les eſclaves de P. Sulpicius Quirinius, qu'elle avoit tenté d'empoiſonner leur maître.

LÉPIDA, *Lepida*, Λεπίδα, (*a*) femme de C. Caſſius, fut

(*a*) Tacit. Annal. L. XVI. c. 8, 9. Crév. Hiſt des Emp. T. II. p. 446.

accusée, l'an de Jesus-Christ 65, d'inceste avec L. Silanus son neveu, de sortilege & de magie. On leur donna pour complices Vulcatius Tullinus & Cornélius Marcellus Sénateurs, & Calpurnius Fabatus, chevalier Romain, dont Pline le jeune épousa dans la suite la petite-fille. Ces trois derniers accusés éviterent la condamnation du Sénat par un appel à l'Empereur; & Néron occupé de crimes de plus grande importance, oublia des noms qui le touchoient peu. C. Cassius & L. Silanus furent condamnés par le Sénat à l'exil. Le jugement de Lépida fut renvoyé à l'Empereur, & il n'est point dit ce qu'elle devint.

LÉPIDA [DOMITIA]. *Voyez* Lépida Domitia.

LÉPIDOTE, *Lepidotus*, (*a*) poisson du nil, donnoit son nom à une ville d'Égypte. Le Lépidote étoit une espèce de poisson, qui avoit des écailles, ou plus belles ou plus fortes que les autres; car son nom signifie, *celui qui a des écailles*, & vient du Grec λεπὶς, λεπίδος, écorce, écaille, dont la racine est λέπω, écorcher, arracher la peau, ôter les écailles.

LÉPIDOTES, *Lepidotes*, (*b*) nom donné par quelques Auteurs anciens, à une pierre qui ressembloit à des écailles de poisson. D'autres se sont servis de ce nom pour désigner en général les pierres qui sont comme composées d'écailles, telles que plusieurs pierres talqueuses. D'autres, enfin, ont entendu parlà des pierres chargées des empreintes de poisson, telles que celles qu'on trouve en Allemagne, dans le païs de Hesse, à Eisleben, &c.

LÉPIDUS, *Lepidus*, Λέπιδος, famille Romaine, qui étoit une branche de celle des Emilius, est célebre dans l'histoire par les grands hommes qu'elle a produits.

Marcus Emilius Paulus, Consul l'an de Rome 497, & 255 avant Jesus-Christ avec Servius Tullius Nobilior, est la tige de cette branche des Lépidus, & de celle des Paulus.

Il eut pour fils M. Emilius Lépidus, Consul l'an de Rome 520, & 232 avant J. C. avec M. Publicius Malléolus.

Celui-ci laissa M. Emilius Lépidus, Grand-prêtre, Consul pour la premiere fois l'an de Rome 565, & 187 avant J. C. avec C. Flaminius Népos; pour la seconde fois l'an 577, & 175 avant Jesus-Christ avec P. Mucius Scévola; & Censeur l'an 572, & 180 avant J. C.

Son fils de même nom fut Consul l'an de Rome 615, & 137 avant Jesus-Christ avec C. Hostilius Mancinus, & forma deux branches de Lépidus, par le moyen de Marcus Lépidus & de Quintus ses enfans.

(*a*) Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. T. V. pag. 35, 36.

(*b*) Recueil. d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. T. V. p. 35, 36.

M. Emilius Lépidus fut Conſul l'an de Rome 626, & 126 avant Jeſus-Chriſt avec L. Aurélius Oreſte & laiſſa M. Emilius Lépidus Livianus, Conſul l'an 675, & 77 avant J. C., & pere d'un autre qui fut auſſi Conſul l'an 686 & 66 avant J. C., avec L. Volcatius Tullus. Ce dernier M. Emilius Lépidus eut un fils de ce nom, qu'on éleva au Conſulat l'an 731, & 21 avant Jeſus-Chriſt.

Quintus Lépidus, qui forma l'autre branche, eut un fils qui fut Conſul l'an 674, & 78 avant Jeſus-Chriſt avec Q. Lutatius Catulus.

Ce Conſul laiſſa M. Emilius Lépidus le Triumvir, & P. Emilius Lépidus, Cenſeur l'an de Rome 730, & 22 avant Jeſus-Chriſt, que ſon frere avoit mis au nombre des proſcrits.

Le premier eut un fils que Mécene fit mourir, parce qu'il avoit conjuré contre Auguſte; & l'autre fut pere de M. Emilius Lépidus, Conſul l'an de Rome 762, & la onzième de l'ere Chrétienne avec T. Statilius Taurus.

Nous allons faire connoître ces grands hommes dans un plus grand détail.

LÉPIDUS [M. EMILIUS], *M. Æmilius Lepidus*, (*a*) Μ. Αἰμύλιος Λέπιδος, fut créé Conſul, avec M. Publicius Malléolus, l'an de Rome 520, & 232 avant Jeſus-Chriſt. Ces deux Généraux, ayant été envoyés en Sardaigne, remporterent de cette iſle un grand butin; mais, étant paſſés en Corſe, les habitans de cette derniere le leur enleverent.

M. Emilius Lépidus parvint depuis à la dignité d'Augure. Il laiſſa en mourant trois fils, L. Emilius Lépidus, M. Emilius Lépidus & Quintus Emilius Lépidus. L'an de Rome 536, & 216 avant Jeſus-Chriſt, ils firent célébrer pendant trois jours dans la place publique, des jeux funebres à l'honneur de leur pere; & pour la même raiſon, & pendant le même eſpace de tems, ils donnerent au peuple le ſpectacle d'un combat de vingt-deux paires de Gladiateurs.

LÉPIDUS [L. EMILIUS], *L. Æmilius Lepidus*, Λ. Αἰμύλιος Λέπιδος, (*b*) fils du précédent, ne nous eſt connu que par ce que nous en avons dit dans l'article qui précede. *Voyez* cet article.

LÉPIDUS [M. EMILIUS], *M. Æmilius Lepidus*, (*c*) Μ. Αἰμύλιος Λέπιδος, frere du précédent, étoit Edile Curule, lorſqu'il fut élevé à la Préture, l'an de Rome 539, & 213 avant Jeſus-Chriſt. Deux ans après, il ſuccéda à M. Emilius Numida, dans la dignité de Décemvir des ſacrifices. Ce M. Emilius

(*a*) Frinſh. Suppl. in Tit. Liv. L. XX. c. 17. Tit. Liv. L. XXIII. c. 30.
(*b*) Tit. Liv. L. XXIII. c. 30.
(*c*) Tit. Liv. L. XXIII. c. 30. L. XXIV. c. 43. L. XXVI. c. 23.

Lépidus devroit être le même que celui qui eſt après l'article ſuivant.

LÉPIDUS [Q. EMILIUS], *Q. Æmilius Lepidus*, (*a*) Κ. Αἰμύλιος Λέπιδος, frere des deux précédens. *Voyez* l'article de M. Emilius Lépidus, leur pere.

LÉPIDUS [M. EMILIUS], *M. Æmilius Lepidus*, (*b*) Μ. Αἰμύλιος Λέπιδος, un des Ambaſſadeurs qu'on envoya à Ptolémée roi d'Égypte, l'an 201 avant Jeſus-Chriſt, pour apprendre à ce Prince la défaite d'Annibal & des Carthaginois, le remercier de ce que dans un tems où les Romains avoient été abandonnés de leurs alliés les plus voiſins, il leur étoit demeuré fidele; & le prier de vouloir bien conſerver ſa bienveillance & ſon amitié au peuple Romain, qui n'avoit pris les armes contre Philippe que pour ſe venger des injures qu'il en avoit reçues à peu près dans le même tems.

Ce Prince alla aſſiéger l'année ſuivante la ville d'Abyde. M. Emilius Lépidus, en ayant été informé, quoique le plus jeune de ſes Collegues, alla de leur conſentement trouver Philippe. Il ſe plaignit à lui, & de la guerre qu'il avoit déclarée à Attale & aux Rhodiens, & de celle qu'il faiſoit actuellement aux Abydéniens dont il tenoit la ville aſſiégée. Le Roi lui ayant répondu que c'étoient Attale & les Rhodiens qui avoient été les aggreſſeurs, & les Abydéniens ont-ils auſſi été les aggreſſeurs, lui repliqua-t-il? Ce Prince, à qui on n'avoit pas coutume de parler ſi librement, trouva la replique un peu trop hardie, pour être faite à un Roi en face. » Je vois bien, dit-» il à M. Emilius Lépidus, » que ce ſont votre jeuneſſe, » votre bonne mine, & ſur-tout » le nom de Romain, qui vous » inſpirent l'audace avec la-» quelle vous parlez. Pour » moi, ce que j'ai à vous ré-» pondre, c'eſt que je ſouhaite » que vous obſerviez le trai-» té de paix que vous avez fait » avec moi. Mais, ſi vous m'at-» taquez, j'aurai ſoin de vous » faire ſentir que les Macé-» doniens ne ſont ni moins fiers, » ni moins braves que les Ro-» mains. » M. Emilius Lépidus fut congédié avec cette réponſe.

Il fut nommé Pontife peu de tems après avec Cn. Cornélius Scipion, & dans la ſuite Edile Curule avec L. Emilius Paulus. Tite-Live remarque qu'il ſe diſtingua, ainſi que ſon Collegue, dans les fonctions de l'Édilité. Ils firent payer l'amende à pluſieurs fermiers des pâturages publics, & de l'argent qu'ils en tirerent, ils firent fai-

(*a*) Tit. Liv. Liv. L. XXIII. c. 30.
(*b*) Tacit. Annal. L. II. c. 67. Juſt. L. XXX. c. 3. Tit. Liv. L. XXXI. c. 2. 18. L. XXXII. c. 7. L. XXXV. c. 10, 24. L. XXXVI. c. 2. L. XXXVIII. c. 42. *& ſeq.* L. XXXIX c. 2, 6, 55, 56. L. XL. c. 42. *& ſeq.* L. XLI. Suppl. II. & c. 27. Roll. Hiſt. Rom. Tom. IV. pag. 373. *& ſuiv.*

re des boucliers dorés qu'ils suspendirent aux voûtes de la chapelle de Jupiter. Ils firent faire deux portiques, l'un hors du fauxbourg des trois portes, en allant au nouveau marché qu'ils avoient établi sur le bord du Tibre, & l'autre qui s'étendoit depuis la porte des fontaines, jusqu'à l'autel & au champ de Mars.

M. Emilius Lépidus fut créé Préteur, l'an 191 avant Jesus-Christ, & obtint pour département la Sicile. Il fut chargé de prendre & la province & l'armée des mains de L. Valérius, qu'il alloit relever; mais, on lui permettoit, s'il vouloit, de le retenir dans le païs, pour y commander sous lui en qualité de Propréteur, & de diviser la province, de façon qu'une partie s'étendît depuis Agrigente jusqu'au promontoire de Pachynum, & l'autre depuis Pachynum jusqu'à Tyndarium, & qu'il restât lui-même dans la premiere, tandis que L. Valérius, avec 20 vaisseaux longs, défendroit les côtes Maritimes de l'autre. On ordonna au même Préteur d'exiger des Siciliens une double dixmé, de faire voiturer ces bleds au bord de la mer, & de les faire transporter dans la Grece.

Il parvint au Consulat quatre ans après, & eut pour collegue C. Flaminius Népos. En ce tems-là, le bruit se répandit qu'il se faisoit dans la Ligurie des préparatifs de guerre qui s'augmentoient de jour en jour. C'est pourquoi, les nouveaux Consuls n'eurent pas plutôt demandé aux Sénateurs leur avis sur les affaires de la République, & sur les départemens des Généraux & des soldats; qu'on leur décerna à l'un & à l'autre la Ligurie pour province. M. Émilius Lépidus s'opposoit à cet arrêt, disant hautement » qu'il étoit indigne qu'on renfermât les deux Consuls dans » les vallées de la Ligurie, » tandis que depuis deux ans » M. Fulvius Nobilior & Cn. » Manlius regnoient l'un dans » l'Europe, & l'autre dans » l'Asie, en la place de Philippe & d'Antiochus. Si on » croyoit qu'il fût à propos de » laisser des armées dans ces » terres étrangères, n'étoit-il » pas plus juste d'en donner le » commandement à des Consuls » qu'à des particuliers? Qu'ils » couroient de nation en nation, portant par tout la terreur des armes Romaines, & » vendant au poids de l'or la » paix à des peuples à qui on » n'avoit point déclaré la » guerre. Qu'encore un coup, » si c'étoit une nécessité de tenir des troupes dans ces » provinces, les Consuls C. » Lélius & M. Valérius avoient » dû prendre la place de M. » Fulvius & de Cn. Manlius, » comme eux avoient pris celle » de L. Scipion, & comme L. » Scipion avoit succédé à Man. » Acilius. Qu'au moins à présent que la guerre d'Étolie » étoit terminée, qu'on avoit

» ôté l'Asie à Antiochus, & » réduit les Gallo-Grecs, il » falloit ou envoyer les Consuls prendre le commandement des armées Consulaires, » ou ramener les légions à Rome, & les rendre enfin à leur » patrie. « Le Sénat, sans avoir égard à ces remontrances, persista à donner aux deux Consuls la province de Ligurie.

M. Fulvius Nobilior & M. Émilius Lépidus étoient ennemis depuis long-tems; & de plus M. Émilius Lépidus reprochoit à M. Fulvius Nobilior d'avoir été cause par ses brigues, qu'il avoit été Consul deux ans plus tard qu'il n'auroit dû. C'est pourquoi, afin de le rendre odieux, il lui suscita pour accusateurs les ambassadeurs d'Ambracie, & après leur avoir fait leur leçon, il les introduisit dans le Sénat. Ils vomirent d'abord contre M. Fulvius Nobilior mille invectives, & ensuite M. Émilius Lépidus leur fit plusieurs questions, dont il avoit concerté les réponses avec eux, & par-là leur donna lieu d'en dire beaucoup davantage, comme si c'eût été malgré eux. Comme les Sénateurs paroissoient touchés de ces plaintes, le Consul C. Flaminius Népos prenant la défense de M. Fulvius Nobilior en son absence, reprocha aux Ambraciens de renouveller contre les Généraux Romains des accusations vieilles & surannées, & auxquelles on avoit renoncé depuis long-tems. Il finit par déclarer qu'il ne souffriroit pas que l'on décidât rien avant le retour de M. Fulvius Nobilior.

Mais, M. Émilius Lépidus ne manqua pas de reprocher à son ennemi, que par une malice, que tout le monde, disoit-il, connoissoit, il s'arrêtoit exprès en chemin, pour ne plus trouver à Rome un Consul de qui il sçavoit bien qu'il ne devoit pas être aimé. Ces contestations durerent deux jours; & il ne paroissoit pas qu'on pût rien décider tant que C. Flaminius Népos seroit présent. Mais, le hazard ayant permis qu'il tombât malade, à la sollicitation de M. Émilius Lépidus, le Sénat donna un arrêt qui restituoit aux Ambraciens les biens qu'on leur avoit ôtés, leur rendoit leur liberté & leurs loix, leur permettoit d'établir des entrées & des péages par tout où ils voudroient, tant par mer que par terre, à condition cependant que les Romains & leurs alliés en seroient exempts. M. Émilius Lépidus ne se contenta pas de ces réglemens, mais un jour qu'il se trouva peu de Sénateurs à l'assemblée, il fit ajouter dans l'arrêt, qu'il ne paroissoit pas qu'Ambracie eût été prise de force. On fit ensuite pendant trois jours des processions & des prieres publiques, pour implorer le secours des Dieux contre les maladies contagieuses qui désoloient la ville & les campagnes. On célébra alors

les Féries Latines. Enfin, les Conſuls, s'étant acquités de tous les devoirs de la religion, firent des levées de ſoldats, [car ils voulurent l'un & l'autre commander de nouvelles troupes], congédierent tous les vieux ſoldats, & partirent pour leurs départemens.

M. Émilius Lépidus mit à feu & à ſang tout le païs des Liguriens, habitans des plaines & des vallées, pendant qu'ils étoient ſur les monts Balliſte & Suiſmons, où ils s'étoient réfugiés. Enſuite, étant allé les attaquer ſur ces montagnes, il les harcella d'abord par de légers combats, & les ayant à la fin forcés de livrer bataille, il les défit après avoir fait vœu de bâtir un temple à l'honneur de Diane. Lorſqu'il eut réduit tous les peuples ſitués en deçà de l'Apennin, par rapport aux Romains, il marcha contre les Ultramontains, les ſoumit, & entr'autres, les Friniates que C. Flaminius n'avoit pu joindre. M. Émilius Lépidus leur ôta à tous leurs armes, & les fit deſcendre des montagnes dans les plaines. Ayant pacifié la Ligurie, il mena ſes troupes ſur les terres des Gaulois, & conduiſit le grand chemin depuis Plaiſance juſqu'à Rimini, & le joignit à la voie Flaminia. Avant le dernier combat qu'il livra aux Liguriens, il promit un temple à Junon Reine, en cas qu'elle le rendît vainqueur.

Il fut nommé Triumvir avec T. Ebutius Carus & L. Quintius Criſpinus, l'an 183 avant Jeſus-Chriſt, pour aller établir deux colonies de Romains, l'une à Modene, & l'autre à Parme. Chacune contenoit deux mille hommes, auxquels on diſtribua dans le territoire qui avoit appartenu premierement aux Toſcans, & en dernier lieu aux Boiens, ſçavoir cinq arpens de terre par tête à ceux de Modene, & huit à ceux de Parme. Trois ans après, M. Émilius Lépidus ſuccéda à C. Servilius Géminus dans la dignité de Souverain-Pontife, & il fut préféré à pluſieurs perſonnages illuſtres qui s'étoient auſſi préſentés.

L'année ſuivante, il fut élevé à la Cenſure, & on lui donna pour Collegue M. Fulvius Nobilior. Nous avons déjà vu qu'il y avoit entr'eux une inimitié réciproque, qui avoit éclaté par des conteſtations violentes, & dans le Sénat, & devant le peuple. Alors donc les nouveaux Cenſeurs étant venus, ſelon la coutume, ſe placer ſur leurs chaiſes curules dans le champ de Mars, auprès de l'autel de ce Dieu, les plus conſidérables des Sénateurs les y ſuivirent avec une grande multitude de citoyens; & Q. Cécilius Métellus leur parla en ces termes:

» Nous ſçavons bien, Cen-
» ſeurs, que le peuple Romain
» vient de vous rendre les ar-
» bitres & les juges de notre
» conduite; & qu'en cette qua-

» lité,

» lité, c'eſt nous qui devons
» recevoir vos avis & vos re-
» montrances, & non pas vous
» les nôtres. Permettez-nous
» cependant de vous indiquer
» ce qui choque en vous tous
» les gens de bien, ou du
» moins ce qu'ils ſouhaiteroient
» que vous vouluſſiez bien ré-
» former. Quand nous vous
» conſidérons chacun ſéparé-
» ment, Émilius & vous Ful-
» vius, nous ne connoiſſons
» perſonne dans Rome que
» nous vouluſſions vous préfé-
» rer, ſi l'on nous renvoyoit
» aux ſuffrages. Mais, quand
» nous vous enviſageons tous
» deux enſemble, nous ne
» pouvons pas nous empêcher
» d'apréhender que vous ne
» ſoyez mal aſſortis, & qu'a-
» yant le cœur ulcéré l'un
» contre l'autre, inutilement
» vous n'ayiez & l'eſtime &
» l'affection de tout le reſte des
» citoyens. Depuis long-tems,
» vous vous faites une guerre,
» qui ne peut manquer de vous
» être à charge. Mais, il eſt
» bien à craindre que de ce
» jour, elle ne le devienne in-
» finiment plus pour nous &
» pour la République, qu'elle
» ne l'eſt pour vous. Nous pour-
» rions vous rapporter pluſieurs
» raiſons qui juſtifieroient notre
» crainte, ſi ce n'étoit vous
» faire une ſorte d'injure, que
» de regarder votre diſſention
» & votre haine comme irré-
» conciliables. Nous venons
» tous enſemble vous conjurer
» de mettre fin aujourd'hui à
» vos inimitiés dans ce lieu ſaint
» & reſpectable. Après que le
» peuple Romain vous a unis
» par l'aſſociation à une même
» charge, donnez-nous la joie
» de pouvoir nous flatter que
» de notre côté nous vous aurons
» réunis par une ſincere & par-
» faite réconciliation. Vous
» avez à dreſſer le tableau des
» Sénateurs, à faire la revue
» des chevaliers, à travailler
» au dénombrement des ci-
» toyens, à clore la cérémo-
» nie du luſtre. Dans ces fonc-
» tions, & dans preſque toutes
» celles de votre charge,
» vous emploierez cette for-
» mule de priere: *Faſſent les*
» *Dieux que l'affaire que nous*
» *traitons, tourne à l'utilité de*
» *mon Collegue & à la mienne.*
» Faites ce qui eſt en vous pour
» perſuader le public, que
» vous avez dans le cœur auſſi-
» bien que dans la bouche ces
» vœux ſolemnels, & que vous
» déſirez avec ſincérité l'ac-
» compliſſement des prieres
» que vous adreſſerez aux
» Dieux. T. Tatius & Romu-
» lus, après avoir combattu
» les armes à la main au mi-
» lieu de Rome, regnerent en-
» ſuite dans cette même ville
» en paix & en union. Non-ſeu-
» lement les diſſentions parti-
» culieres, mais les guerres
» même ſe terminent par un
» accord pacifique; & l'on a
» vu ſouvent des peuples,
» d'ennemis qu'ils étoient, de-
» venir des alliés fideles, &
» quelquefois les concitoyens

» d'une même patrie. Les Albains, après la ruine de leur » ville, passèrent à Rome, & » furent incorporés avec ses » habitans. Des Latins, des Sabins, ont été associés au peuple Romain. Cette maxime, » *les amitiés doivent être immortelles, & les inimitiés mortelles*, n'est devenue un proverbe, que parce qu'elle est » d'une vérité qui a frappé tous » les esprits. «

Un murmure d'applaudissement interrompit le discours de Q. Cécilius Métellus, & tous les assistans joignirent leurs prieres aux siennes, & exhorterent avec instance les Censeurs à vouloir bien se réconcilier ensemble. Après quelques plaintes mutuelles de part & d'autre, chacun d'eux témoigna en son particulier, que si son Collegue y consentoit, il se rendroit à l'empressement de tant d'illustres citoyens. Sur les instances redoublées de tous les assistans, ils s'embrasserent avec tendresse, & protesterent qu'ils oublioient de bon cœur tout le passé, & qu'ils renonçoient à tout ressentiment. La joie fut générale, & alla jusqu'à faire verser des larmes. On ne se lassoit point de les louer, de les admirer. Toute l'assemblée les suivit au Capitole, où ils se rendirent dans le moment même. Le Sénat approuva beaucoup, & le soin que les premiers de la ville avoient pris de réconcilier les deux Censeurs, & la facilité de ces Magistrats à se rendre à leurs désirs. Il parut par la manière dont ils se conduisirent pendant leur Magistrature, que c'étoit du cœur & sincérement qu'ils s'étoient réconciliés. M. Émilius Lépidus, l'un des deux Censeurs, fut nommé par son Collegue, Prince du Sénat. Trois Sénateurs en furent exclus. M. Émilius Lépidus en conserva quelques-uns à qui son Collegue vouloit ôter ce rang. De l'argent qu'on leur avoit assigné & qu'ils avoient partagé entr'eux, ils firent faire les ouvrages suivans. M. Émilius Lépidus fit élever une digue auprès de Terracine; mais, comme il avoit des terres de ce côté-là, ce travail ne fut point approuvé, & on lui reprocha d'avoir fait servir les deniers publics à son utilité particuliere. De plus, il fit marché avec des ouvriers pour blanchir le théatre qui étoit auprès du temple d'Apollon, le temple de Jupiter dans le Capitole, & les colomnes d'alentour; & il fit ôter de dessus ces colomnes les statues, les boucliers & les étendards militaires qui paroissoient y faire un mauvais effet. M. Fulvius Nobilior fit faire un plus grand nombre d'ouvrages, & d'une plus grande utilité.

Ils avoient aussi une somme d'argent en commun, qu'ils vouloient employer conjointement à faire venir de l'eau dans la ville, & à faire construire des aquéducs. Mais, M. Licinius Crassus s'opposa à cette

entrepriſe, & ne voulut pas ſouffrir qu'on fît paſſer cette eau par la terre qu'il avoit ſur le chemin. Ils établirent pluſieurs péages & autres droits ſur les marchandiſes qui entroient en Italie, ou qui en ſortoient. Ils obligerent un grand nombre de particuliers de rendre à la République pluſieurs chapelles qui lui appartenoient originairement, & dont ils s'étoient injuſtement emparés. Ils firent enfin un changement conſidérable dans les ſuffrages; car, laiſſant les Tribus, comme elles avoient été juſques-là, compoſées des habitans de chaque quartier, ils les diſtribuerent en différentes parties d'un ſeul tout, dont chacune renfermoit les citoyens du même rang, de la même dignité, de la même profeſſion, du même métier.

M. Émilius Lépidus fut créé Conſul pour la ſeconde fois avec P. Mucius Scévola, l'an 175 avant Jeſus-Chriſt. Il eut ordre de marcher contre les Gaulois; & les ayant bientôt fait rentrer dans le devoir, il paſſa tout de ſuite dans la Ligurie, où d'abord un grand nombre de ces peuples ſe rendirent à diſcrétion. Mais, comme le caractere des hommes reſſemble aſſez ſouvent aux lieux qu'ils habitent, perſuadé que c'étoient la hauteur & l'âpreté de leurs montagnes, qui les rendoient ſi intraitables, à l'exemple des Conſuls ſes prédéceſſeurs, il les fit deſcendre dans les plaines. Ces exploits lui mériterent les honneurs du triomphe.

L'année ſuivante, il fut nommé de nouveau Prince du Sénat par les Cenſeurs Q. Fulvius Flaccus & A. Poſtumius Albinus. Il y eut neuf ſujets exclus de cette compagnie.

LÉPIDUS [M. ÉMILIUS], *M. Æmilius Lepidus*, (*a*) fils du précédent, étoit Tribun des ſoldats, dans l'armée du Conſul L. Cornélius Scipion, pendant que ce Général faiſoit la guerre en Aſie, l'an 190 avant Jeſus-Chriſt, contre Antiochus le Grand, roi de Syrie. Un jour, il étoit reſté pour la garde du camp, tandis qu'on combattoit avec l'ennemi. La cavalerie Romaine de l'aîle gauche ayant été miſe en déſordre, & pris la fuite, l'infanterie la ſuivit bientôt; & elles ne s'arrêterent point qu'elles ne fuſſent arrivées à la vue de leur camp. Lorſque M. Émilius Lépidus vit les Romains y venir en fuyant, il ſortit avec toutes ſes troupes au-devant d'eux, leur reprochant leur lâcheté & leur fuite honteuſe. Il fit plus, il ordonna aux ſiens de tuer impitoyablement les premiers des fuyards qu'ils rencontreroient & qui refuſeroient de tourner viſage. Cet ordre donné à propos, &

(*a*) Appian. pag. 300. *& ſeq.* Tit. Liv. L. XXXVII. c. 43. Roll. Hiſt. Rom. T. IV. p. 314, 315. T. V. p. 135. *& ſuiv.*

exécuté ponctuellement, eut tout son effet. Une plus grande crainte en surmonte une moindre. Les fuyards s'arrêterent d'abord, puis ils retournerent au combat. M. Émilius Lépidus, avec son corps de troupes qui étoit de deux mille hommes tous braves guerriers, s'oppose au Roi qui poursuivoit vivement les fuyards. Attale, frere d'Eumene, sur l'avis qu'il reçut de la déroute de l'aîle gauche, ayant quitté la droite, y accourut, & arriva à propos avec deux cens chevaux. Antiochus, voyant que ceux qu'il poursuivoit auparavant, revenoient à la charge, & que les troupes qui arrivoient les unes du camp, & les autres de la bataille, alloient le presser de tous côtés, tourna le dos à son tour, & se retira avec précipitation.

M. Émilius Lépidus fut créé Consul avec C. Hostilius Mancinus, l'an 137 avant Jesus-Christ. Étant venu en Espagne, & cherchant à se signaler par quelque entreprise, il porta la guerre contre les Vaccéens qui étoient fort tranquilles, & forma le siege de Palance, la plus forte place du païs. Il s'associa dans ce projet D. Brutus, qui commandoit dans l'Espagne Ultérieure en qualité de Proconsul. Ils avoient déjà uni leurs troupes, lorsque deux députés du Sénat arriverent de Rome, apportant un décret, qui défendoit expressément au Consul de rien entreprendre contre les Vaccéens. Il leur exposa les raisons qu'il avoit eues d'attaquer ces peuples; & comptant que l'heureux succès de son entreprise qu'il regardoit comme assurée, le justifieroit pleinement auprès du Sénat, il persista opiniâtrément dans son projet, qui ne lui réussit pas comme il l'avoit espéré. Le siege traînoit en longueur, & les vivres commençoient à manquer aux assiégeans. Enfin, la famine se fit sentir si violemment que chaque jour il périssoit grand nombre de bêtes & d'hommes. Le Consul, réduit au désespoir, fait partir de nuit ses troupes. On conçoit aisément quel désordre & quelle confusion devoient regner dans un départ si subit & si précipité. Les cris des malades & des blessés qui imploroient inutilement le secours de leurs compagnons, & les chargeoient d'imprécations en se voyant abandonnés inhumainement à la merci des ennemis, avertirent bientôt les assiégés de la fuite nocturne du Consul. Ils sortirent en foule de la ville, & ayant atteint les fuyards vers le lever du soleil, ils ne cessérent pendant tout le jour de les harceller, les attaquant tantôt en queue, tantôt par les flancs. Ils auroient pu détruire toute l'armée, s'ils avoient continué de la poursuivre; mais, l'approche de la nuit les obligea de retourner chez eux. Les troupes Romaines se sauverent comme elles purent, en se dis-

perſant de côté & d'autre. Six mille hommes périrent dans cette déroute.

LÉPIDUS [M. ÉMILIUS], *M. Æmilius Lepidus*, (*a*) fils du précédent, fut élevé au Conſulat avec L. Aurélius Oreſte, l'an de Rome 626 & 126 avant Jeſus-Chriſt. L'année ſuivante, les Cenſeurs Cn. Servilius Cépion & L. Caſſius Longinus citerent à leur tribunal M. Émilius Lépidus, comme coupable de luxe & de faſte, parce qu'il louoit ſix mille ſeſterces la maiſon qu'il occupoit. Velleius Paterculus, qui rapporte ce fait, ajoute cette réflexion: » Au» jourd'hui, ſi quelqu'un de » nous ſe logeoit à ſi bas prix, à » peine le reconnoîtroit-on pour » Sénateur. Tant la chûte eſt » prompte de la vertu au vice, » du vice au goût faux & per» vers, & du goût faux au plus » grand excès.« M. Émilius Lépidus eut auſſi dans le même-tems, ou avoit eu quelque tems auparavant une autre affaire auſſi ſingulière. Il fut accuſé devant le peuple & condamné à une amende pour avoir élevé trop haut une maiſon de campagne, qu'il bâtiſſoit à quelque diſtance de Rome.

LÉPIDUS [M. ÉMILIUS] LIVIANUS, (*b*) *M. Æmilius Lepidus Livianus*, qu'on prétend être fils de celui qui précede, parvint au Conſulat l'an 77 avant Jeſus-Chriſt, & eut pour Collegue D. Junius Brutus. Il étoit fort riche, mais il craignoit la dépenſe; & pour s'épargner celle des jeux, qui étoit véritablement énorme, il avoit évité l'Édilité. Le peuple s'en ſouvint, lorſqu'il demanda le Conſulat, & le refuſa une première fois. Ce fut même avec aſſez de peine qu'il l'obtint la ſeconde fois.

LÉPIDUS [M. ÉMILIUS], *M. Æmilius Lepidus*, (*c*) fils de M. Émilius Lépidus Livianus, fut créé Conſul avec L. Volcatius Tullus, l'an 66 avant Jeſus-Chriſt. Sous leur Conſulat, on punit P. Autronius & P. Sylla, quoique déſignés Conſuls, après les avoir convaincus d'avoir corrompu les ſuffrages.

LÉPIDUS [M. ÉMILIUS], *M. Æmilius Lepidus*, (*d*) fils du précédent, fut nommé Conſul, l'an 21 avant Jeſus-Chriſt. On lui donna pour Collegue, M. Lollius. Il y en a qui lui attribuent le prénom de Quintus. Ceux-là l'appellent donc Q. Émilius Lépidus.

LÉPIDUS [Q. ÉMILIUS], *Q. Æmilius Lepidus*, fils de M. Émilius Lépidus, celui qui fut Conſul avec C. Hoſtilius Mancinus, l'an 137 avant Jeſus-

(*a*) Vell. Paterc. L. II. c. 10. Valer. Maxim. L. VIII. c. 1. Crév. Hiſt. Rom. T. V. p. 234, 279, 280.

(*b*) Cicer. de Offic. L. II. c. 17. Crév. Hiſt. Rom. Tom. VI. p. 99.

(*c*) Salluſt. in Catil. c. 11. Crév. Hiſt. Rom. T. VI. p. 248.

(*d*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. I. pag. 69.

Christ. Il fut pere de celui qui suit.

LÉPIDUS [M. ÉMILIUS], *M. Æmilius Lepidus*, (*a*) fut créé Consul avec Q. Lutatius Catulus, l'an 78 avant Jesus-Christ.

L. Corn. Sylla, ayant voulu empêcher que M. Émilius Lépidus ne fût nommé Consul, & n'ayant pu réussir, parce que Cn. Pompée avoit appuyé le Candidat de tout son crédit, & l'avoit emporté, appella à lui ce jeune homme tout fier de sa victoire, & lui dit: » Vous avez » grand lieu de triompher, c'est » une belle action que d'avoir » fait nommer Q. Émilius Lépidus Consul, & même avant » Q. Lutatius Catulus, c'est-» à-dire, d'avoir fait donner » la préférence au plus vio-» lent de tous les séditieux sur » le plus vertueux citoyen de » Rome. Au reste, tenez-vous » sur vos gardes; car, vous » venez d'armer contre vous » un adversaire. « Il disoit vrai; & l'évenement le prouva.

Après la mort de L. Cornélius Sylla, arrivée pendant le Consulat de M. Emilius Lépidus, celui-ci voulut profiter du pouvoir que lui donnoit sa charge, pour relever le parti de C. Marius. Mais, en formant cette entreprise, il donna lieu à Cn. Pompée de continuer à acquérir de la gloire par les armes, & d'augmenter son crédit.

Ce Consul n'étoit rien moins que capable d'exécuter un aussi grand dessein que celui qu'il avoit formé. Homme sans mœurs & sans talens, il ne ressembloit à ceux dont il vouloit occuper la place, que par l'ambition. Quelques années auparavant, il avoit gouverné la Sicile comme Préteur, & y avoit exercé des concussions qui lui attirerent un procès criminel, lorsqu'il fut revenu à Rome. Mais, il trouva le secret de mettre le peuple dans ses intérêts; & ses accusateurs, le voyant favorisé de la multitude, n'oserent poursuivre l'action qu'ils avoient intentée contre lui. Pendant la Dicture de L. Corn. Sylla, M. Emilius Lépidus, qui voulut se faire regarder dans la suite comme le vengeur des proscrits, ne se fit point un scrupule de profiter de l'occasion pour s'enrichir de plus en plus, & il s'engraissa du sang des malheureux. Il convient lui-même du fait dans le discours que nous avons de lui parmi les fragmens de Salluste, & il tâche seulement de s'excuser sur le frivole prétexte d'y avoir été forcé par la crainte de s'attirer l'indignation du vainqueur. Le pillage de la Sicile, & les dépouilles des proscrits le mirent à portée d'acheter le Consulat; & dès qu'il

(*a*) Appian. pag. 416. *& seq.* Plut. Tom. I. pag. 626, 627. Tacit. Annal. L. III. c. 27. Crév. Hist. Rom. Tom. VI. pag. 78, 83, 88. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XXI pag. 50. *& suiv.*

se vit en place, du vivant même de L. Corn. Sylla, il commença à brouiller.

On ne sçauroit mieux faire pour donner une idée du projet de M. Emilius Lépidus, que d'extraire les principaux endroits du discours dont nous venons de parler. C'est une harangue au peuple, dans laquelle, sans se découvrir entiérement, il fait néanmoins suffisamment entendre quelles sont ses vues.

Il y suppose par-tout L. Corn. Sylla, maître de la République, parce que réellement, quoiqu'il eût abdiqué la Dictature, c'étoit son parti qui dominoit. Après avoir commencé par invectiver contre sa personne & contre la tyrannie sous laquelle il fait gémir la République, M. Emilius Lépidus attaque ses partisans. » Je ne puis » assez m'étonner, dit-il, lorsque je vois les satellites de » L. Corn. Sylla, personnages » d'un grand nom, & à qui » leurs ancêtres ont laissé les » plus beaux exemples, se » rendre les esclaves d'un tyran » pour acheter à ce prix le » droit de vous tyranniser. Ils » aiment mieux être doublement » injustes envers vous & envers eux-mêmes, que de » vivre en citoyens d'une ville » libre. Digne postérité des » Brutus, des Emiles, & des » Lutatius, ils semblent nés » pour enlever à cet Empire » tout ce que la vertu de leurs » ayeux nous a acquis. Car, » qu'a-t-on prétendu défendre » contre les armes de Pyrrhus, » d'Annibal, de Philippe, & » d'Antiochus, sinon la liberté » publique, & un état tranquille où chacun possédât en » sûreté l'héritage de ses peres, » & ne connût d'autre maître » que la loi? Or, c'est-là précisément ce que ce cruel Tyran tient en sa main, comme » des dépouilles qu'il auroit » conquises sur une nation » étrangere. Altéré de sang & » de carnage, il n'a point été » satisfait par la perte de tant » d'armées, ni par la mort » d'un Consul, & de tant d'illustres citoyens qui ont péri » dans les combats. La prospérité qui adoucit les autres, » & qui fait succéder la commisération à la colere, n'a » fait qu'aigrir & enflammer sa » cruauté. «

D'une invective si véhémente il tire la conclusion qui s'ensuit naturellement, & exhorte le peuple à se soulever contre une telle tyrannie, & à en secouer le joug odieux. Et après avoir décrit en termes énergiques la servitude où ils sont actuellement réduits, la nation entière privée de ses droits les plus légitimes, les particuliers dépouillés de leurs biens & de leurs terres, les loix, les jugemens, les finances, les provinces, le sort des Rois, au pouvoir d'un seul, il ajoute: » Reste-t-il à des hommes de » cœur un autre parti à prendre que celui de se délivrer

» de l'injuſtice, ou de mourir » avec courage, puiſqu'après » tout la mort eſt une loi iné- » vitable, dont les barrieres » & les gardes armés ne peu- » vent garantir perſonne; & » que c'eſt lâcheté & infamie » que d'attendre les dernières » extrêmités, ſans rien oſer » pour s'en défendre? «

On conçoit bien que L. Corn. Sylla devoit traiter de ſéditieux un homme capable de tenir un pareil langage. M. Emilius Lépidus, pour réfuter ce reproche profite habilement de tout ce qu'il y avoit d'odieux dans la conduite de ſon adverſaire. » Je ſuis un ſéditieux, » dit-il, ſi on s'en rapporte à » L. Corn. Sylla, parce que je » me plains des récompenſes » acquiſes par la ſédition & » par les guerres civiles; & » parce que je revendique les » droits d'une paix libre & » véritable, je dois être re- » gardé comme voulant renou- » veller la guerre. Sans doute » vous ne pourrez pas ſubſiſter, » ni poſſéder ſûrement & tran- » quillement l'Empire, ſi les » derniers des hommes, ſi de » miſérables affranchis ne jouiſ- » ſent paiſiblement du bien d'au- » trui, & ne diſſipent en pro- » digalités ce qui a coûté bien » des ſueurs aux maîtres légiti- » mes; ſi vous n'approuvez les » meurtres de tant d'innocens, » proſcrits à cauſe de leurs ri- » cheſſes, les ſupplices horri- » bles des hommes les plus il- » luſtres, la déſolation de la » ville, rendue déſerte par les » exils & les carnages, les » poſſeſſions des citoyens infor- » tunés vendues, ou données » encore plus indignement, » comme ſi c'étoit un butin » pris ſur les Cimbres. «

M. Emilius Lépidus, pour encourager les Romains à ſe ſoulever contre la domination de L. Corn. Sylla, repréſente ſon parti comme foible. Il inſiſte ſur ce que cet injuſte arbitre des honneurs & des graces a fait un grand nombre de mécontens par les indignes préférences qu'il a accordées à des gens de néant, encore plus mépriſables par leurs mœurs que par la baſſeſſe de leur naiſſance. A l'entendre, L. Corn. Sylla n'eſt ſoutenu que par un petit nombre de ſatellites couverts de crimes, & les troupes mêmes qui ont ſervi ſous lui, ne manqueront pas de prendre le parti de la liberté. » Ma grande con- » fiance, dit-il, eſt dans l'ar- » mée victorieuſe, qui par tant » de périls & tant de bleſſures » n'a gagné rien autre choſe » que de ſe donner un Tyran; à » moins que vous ne vous ima- » giniez qu'ils aient voulu ren- » verſer la puiſſance du Tribu- » nat, que leurs ancêtres ont » établie par les armes; ou que » leur deſſein ait été de ſe pri- » ver de la protection des loix, » & de l'autorité de la judica- » ture. Ils en ſeroient aſſuré- » ment bien récompenſés par » ces marais & ces forêts in- » cultes où on les relegue; en-

» ſorte que la haine & l'infamie » ſont pour eux, & les ré- » compenſes pour un petit » nombre de lâches flatteurs. » Pourquoi donc, ajoute-t-il, » L. Corn. Sylla paroît-il ſi » bien eſcorté & avec un ſi » grand faſte ? C'eſt que la » proſpérité couvre merveil- » leuſement les vices & les » endroits foibles. Mais, à la » première diſgrace, vous le » verrez tomber dans un auſſi » grand mépris, qu'il eſt main- » tenant redouté. «

Il ne manquoit rien à une exhortation ſi vive & ſi véhémente, ſinon que M. Emilius Lépidus s'offrît pour chef. Il le fait, & termine ainſi ſon diſcours : » Je pouvois me con- » tenter de cette ſouveraine » Magiſtrature, à laquelle vous » m'avez élevé par vos ſuffra- » ges. C'en étoit aſſez pour » ſoutenir la gloire de mes an- » cêtres, pour ſatisfaire mon » ambition, & même pour ma » ſûreté. Mais, je n'ai pas cru » devoir penſer uniquement à » mon avantage particulier ; & » j'ai préféré la liberté accom- » pagnée de dangers à un eſ- » clavage ſûr & tranquille. Si » donc vous approuvez mes » ſentimens, accourez à ma » voix, Romains ; & avec l'ai- » de des Dieux, ſuivez le Con- » ſul M. Emilius Lépidus qui » eſt prêt à ſe mettre à votre » tête, pour le rétabliſſement » de la liberté publique. «

On voit par ce diſcours que le deſſein de M. Emilius Lépidus étoit de détruire tout ce qu'avoit fait L. Corn. Sylla, de ſe faire un parti en ſoulevant le petit peuple, toujours diſpoſé par ſa miſere à écouter ceux qui lui promettent un changement, de faire eſpérer le rétabliſſement dans leurs biens à ceux qui en avoient été dépouillés, & de rappeller ce qui reſtoit encore de proſcrits. Tout cela avoit une couleur de juſtice ; mais, outre que les intentions de M. Émilius Lépidus n'étoient pas telles qu'il les montroit, & qu'il ne travailloit que pour lui, en feignant un grand zele pour le bien public, il eſt des occaſions où une juſtice trop exacte devient elle-même injuſte, & où c'eſt une néceſſité que les particuliers ſouffrent, ſi l'on veut que l'État puiſſe ſubſiſter. L. Corn. Sylla avoit abuſé inſolemment de ſa victoire. Mais, enfin, en ſoutenant ſes établiſſemens, la République pouvoit jouir de quelque tranquillité. Les caſſer, c'étoit la replonger dans toutes les horreurs dont à peine elle étoit ſortie. Florus la compare à un malade, qui a beſoin de repos ; à un bleſſé, dont il eſt à craindre qu'on ne rouvre les plaies en y portant la main, même ſous prétexte de les guérir.

Auſſi, tous les gens de bien, & Q. Lutatius Catulus à leur tête, s'oppoſerent-ils aux deſſeins de M. Émilius Lépidus, dès qu'il commença à les manifeſter. Mais, comme il arrive aſſez communément, ils agi-

rent d'abord avec molleſſe ; & au lieu qu'un peu de vigueur auroit tout d'un coup arrêté le mal dans ſa naiſſance, ils lui donnerent par leurs ménagemens le tems de s'accroître & de ſe rendre formidable.

Les mouvemens de M. Émilius Lépidus n'eurent pas de grandes ſuites durant la vie de L. Corn. Sylla. Il tenta auſſi inutilement d'empêcher & de troubler ſes obſeques. Mais, à peine furent-elles célébrées, que la diviſion éclata ouvertement entre lui & Q. Lutatius Catulus. M. Émilius Lépidus avoit gagné la populace par des largeſſes. Il ſoulevoit l'Étrurie, où les derniers reſtes du parti de C. Marius s'étoient conſervés & même défendus vigoureuſement pendant deux ans dans Volaterre. Il raſſembloit tous les proſcrits qui avoient pu échapper à la mort ; & lorſque ſes partiſans furent en aſſez grand nombre pour former un corps d'armée, il leva le maſque, & alla ſe mettre à leur tête.

Ses forces n'étoient point encore conſidérables ; & Q. Lutatius Catulus étoit d'avis qu'on le pouſſât à bout. Mais, la plus grande partie du Sénat inclina à la douceur. L'affaire fut tournée en négociation ; on envoya des députés à M. Émilius Lépidus, & l'on conclut un accommodement, dont les deux principales conditions étoient que les deux Conſuls prêteroient ſerment de ne point employer les armes l'un contre l'autre, & que M. Émilius Lépidus auroit le gouvernement de la Gaule Narbonnoiſe avec le commandement d'une armée. Ainſi, de même que ſes rapines lui avoient valu le Conſulat, la ſédition qu'il avoit excitée fut récompenſée par un gouvernement de province. C'étoient-là de puiſſans encouragemens pour un factieux, & bien capables de le porter à continuer des pratiques qui lui avoient ſi bien réuſſi.

Auſſi M. Émilius Lépidus, étant allé prendre le commandement des troupes qu'il devoit conduire dans ſa province, ne ſe hâtoit pas de revenir à Rome, quoique ce fût à lui de tenir les aſſemblées pour l'élection des Conſuls. Il vouloit laiſſer paſſer l'année de ſon Conſulat, dans la penſée que ſon ſerment ne le lioit que pendant qu'il étoit en charge, & que dès qu'il en ſeroit ſorti, il ſeroit libre de faire uſage contre ſes adverſaires des forces qu'on avoit eu l'imprudence de lui mettre entre les mains. En effet, l'année expira ſans qu'il y eût de Conſuls nommés. Il fallut établir des Interrois, pour gouverner ſucceſſivement la République ; & M. Émilius Lépidus, ayant laiſſé dans la Gaule Ciſalpine un corps de troupes ſous les ordres de M. Brutus, pour maintenir ce païs dans ſes intérêts, s'approcha lui-même de Rome avec ſes princi-

pales forces, demandant un second Consulat.

Nous avons parmi les fragmens de Salluste le discours que prononça à ce sujet, dans le Sénat, l'orateur Philippe. Il reproche d'abord aux Sénateurs la molleſſe de la conduite qu'ils ont tenue à l'égard d'un ſéditieux, & dont il a profité pour ſe rendre redoutable. » Lorſqu'au lieu d'agir avec » fermeté, dit-il, pour diſſiper » une faction qui ne faiſoit » que de naître, vous êtes en- » trés en négociation avec M. » Émilius Lépidus, il n'étoit » encore qu'un brigand, ſou- » tenu de quelque canaille & » d'un petit nombre de coupe- » jarets, dont il n'eſt aucun » qui ne ſoit prêt à vendre » ſon ſang & ſa vie pour avoir » du pain. Maintenant c'eſt » un Proconſul, revêtu d'un » commandement qu'il n'a point » acheté, mais reçu de vous, » accompagné de Lieutenans- » généraux, qui lui obéiſſent » comme à leur Commandant » légitime, & de toutes parts » s'eſt attroupé au tour de lui » tout ce qu'il y a de plus cor- » rompu dans les différens or- » dres de l'État, des hommes » que l'indigence & des paſſions » effrénées rendent capables » de tout oſer, tourmentés ſans » ceſſe par le ſouvenir de leurs » crimes, qui ne connoiſſent de » repos que dans les ſéditions, » & pour qui la paix eſt une ſi- » tuation violente. Ce ſont ces » hommes qui ſont ſuccéder » ſoulévement à ſoulévement, » guerre civile à guerre civile; » ſatellites autrefois de Satur- » nin, puis de Sulpicius, » enſuite de C. Marius & de » Démaſippe, & enfin de M. » Émilius Lepidus. «

Voici maintenant le portrait que Philippe fait de M. Émilius Lépidus & de ſa conduite. L'invective eſt des plus véhémentes. » Seriez-vous touchés, » dit-il aux Sénateurs, des pro- » poſitions que vous fait M. » Émilius Lépidus? Il exige » que l'on rende à chacun ce » qui lui appartient, & il n'eſt » riche que du bien d'autrui; » il veut que l'on caſſe les » loix fondées ſur le droit de » la guerre, & il nous y force » par les armes; il demande » que pour le bien de la paix » & de la concorde, on réta- » bliſſe la puiſſance du Tri- » bunat, de laquelle ſont nées » toutes les diſſentions civi- » les. «

Puis lui adreſſant la parole, comme s'il eût été préſent: » O » toi, s'écrie-t-il, le plus ſcé- » lérat & le plus impudent des » hommes, nous perſuaderas-tu » que l'indigence & les larmes » des citoyens te touchent, pen- » dant que tu ne poſſedes rien » qui ne ſoit acquis par les » armes ou par l'injuſtice? Tu » demandes un ſecond Conſulat, » comme ſi tu avois remis le » premier à la République. Tu » veux rétablir l'union & la

» concorde par la guerre, qui » n'eſt propre qu'à troubler la » paix dont nous jouiſſons. » Traître au parti des Grands » qu'il te convenoit de défen- » dre, perfide envers ceux mê- » mes dont tu affectes de ſoute- » nir les intérêts, ennemi de » tous les gens de bien, tu ne » ſçais donc reſpecter ni les » Dieux ni les hommes, que » tu as mis également contre » toi par tes perfidies & par » ton parjure. Puiſque tel eſt » ton pernicieux caractere, va, » je t'exhorte à ne point te dé- » ſiſter de ton entrepriſe, & à » demeurer armé, au lieu de » nous donner de perpétuelles » inquiétudes, en remettant à » un autre tems les ſéditions, » dont ton eſprit inquiet ne te » permet point de t'abſtenir. » Les provinces, les loix, les » Dieux pénates de la patrie » élevent contre toi leur voix, » & ne peuvent te ſouffrir au » rang de nos concitoyens. » Continue ce que tu as com- » mencé, afin que tu éprouves » promptement la juſte peine » que tu mérites. «

Philippe ne veut donc aucun accommodement avec M. Émilius Lépidus, & voici comme il conclut: » Puiſque M. Émi- » lius Lépidus s'avance avec » une armée contre la ville, » s'étant aſſocié avec des ſcé- » lérats & des ennemis pu- » blics, au mépris de l'autorité » de cette compagnie, je ſuis » d'avis qu'App. Claudius, ac- » tuellement interroi, Q. Lu- » tatius Catulus Proconſul, & » les autres qui ſont revêtus » du droit de commandement, » défendent la ville, & veil- » lent à la ſûreté de la Répu- » blique. «

L'avis de Philippe fut ſuivi, & le Sénat rendit contre M. Emilius Lépidus un décret, qui, dans la formule que nous venons de rapporter, donnoit une puiſſance preſque illimitée à ceux que l'on chargeoit de s'oppoſer à ſes entrepriſes. Q. Lutatius Catulus ſe mit donc en état de le combattre; & comme il excelloit plus par les vertus civiles, que dans la ſcience militaire, on lui joignit Cn. Pompée, qui avoit contribué à élever M. Emilius Lépidus au Conſulat, mais qui préféra ſans balancer l'intérêt du repos public à ſes liaiſons particulières. La bataille ſe donna ſous les murs de Rome, près du pont Mylvius. La victoire ne fut pas long-tems incertaine; & M. Emilius Lépidus, ayant été défait ſans beaucoup de réſiſtance, ſe retira en Etrurie. Il fut ſur le champ déclaré ennemi public, & Q. Lutatius Catulus envoyé pour le pourſuivre, pendant que Cn. Pompée alloit dans la Gaule Ciſalpine, que M. Brutus tenoit, comme nous l'avons déjà dit, pour M. Emilius Lépidus. Cn. Pompée ne trouva aucune difficulté à faire rentrer cette province dans le devoir.

Q. Lutatius Catulus, de son côté, serrant de près M. Emilius Lépidus, & l'ayant acculé près de Cosa, ville maritime d'Etrurie, le força d'en venir au combat. Il paroît que l'armée de M. Emilius Lépidus étoit considérable & pour le nombre & pour la valeur, & qu'elle auroit été capable sous un autre chef de donner bien de l'inquiétude au parti contraire. Elle combattit dans l'occasion présente avec vigueur, & elle avoit même quelque avantage. Mais, Cn. Pompée, qui arrivoit de la Gaule Cisalpine, détermina la victoire en faveur de Q. Lutatius Catulus. Le vaincu n'eut d'autre parti à prendre que de se sauver avec ses troupes délabrées en Sardaigne. Il ne réussit pas mieux en cette isle; & Valérius Triarius, qui en étoit Préteur, le désoloit en le harcelant continuellement, & l'empêchant de s'emparer d'aucune place. Un chagrin domestique acheva de l'accabler. Il apprit que sa femme Apuleia lui étoit infidelle. Il voulut s'en venger par un divorce; mais, comme il l'aimoit toujours, la douleur & le regret le firent tomber dans une langueur, dont il mourut.

LÉPIDUS [M. ÉMILIUS], *M. Æmilius Lepidus*, (*a*) fut élu interroi, l'an 52 avant J. C. Il regnoit alors à Rome des troubles affreux. Milon, qui venoit d'assassiner P. Clodius, aspiroit au Consulat; & pour regagner les esprits de la multitude, irritée de la mort violente de P. Clodius, il fit distribuer mille as par tête à chaque citoyen. Ses Compétiteurs en conçurent de l'inquiétude, & penserent qu'il étoit de leur intérêt de hâter l'élection, avant qu'il eût eu le tems de calmer & de ramener entiérement les esprits. Dans les regles néanmoins, il falloit qu'ils attendissent quelques jours; car, ce n'étoit point l'usage que le premier Interroi procédât à l'élection des Consuls, & pour cette raison M. Émilius Lépidus refusoit de convoquer l'assemblée du peuple. On entreprit de l'y forcer. Pendant les cinq jours que dura sa Magistrature, les troupes de ses adversaires assiégerent continuellement sa maison; elles y livrerent des assauts, dans l'un desquels elles vinrent à bout d'enfoncer les portes, & d'entrer dans les appartemens, où elles commirent toutes sortes de désordres, & briserent même le lit de Cornélia, femme de l'Interroi, qui étoit une Dame d'une rare vertu. C'en étoit fait de M. Émilius Lépidus, si la troupe de Milon ne fût survenue. Alors, les factions ennemies se tournerent les unes contre les autres. Ainsi, fut sauvée la maison de M. Émilius Lépidus.

(*a*) Crév. Hist. Rom. Tom. VII. p. 240. *& suiv.*

LÉPIDUS [M. ÉMILIUS], *M. Æmilius Lepidus*, (*a*) fils de ce M. Émilius Lépidus, qui fut Conſul avec Q. Lutatius Catulus, l'an 78 avant Jeſus-Chriſt, commença à ſe faire connoître l'an 49 avant la même Ere. Il étoit cette année Préteur ; & Jule Céſar en partant pour l'Eſpagne, lui donna le commandement de la ville. Jule Céſar, pendant ſon abſence, fut nommé Dictateur. Cette nomination s'étoit faite contre toutes les regles. Supposé qu'il y eût eu lieu à la faire, le droit n'en pouvoit appartenir qu'aux Conſuls, qui étoient actuellement dans le camp de Cn. Pompée. M. Émilius Lépidus oſa uſurper cette importante fonction de la ſouveraine Magiſtrature ; & en vertu d'une ordonnance du peuple, un Préteur, par une entrepriſe ſans exemple, nomma le Dictateur. M. Émilius Lépidus en fut bien-tôt récompenſé. Jule Céſar, qui ſe fit continuer pluſieurs fois de ſuite Dictateur, s'étant auſſi fait nommer Conſul pour la troiſième fois, l'an 46 avant J. C., prit pour collegue M. Émilius Lépidus, & le fit en même-tems maître de la cavalerie. Revêtu de ces deux grandes dignités, M. Émilius Lépidus devint la première perſonne de l'État en l'abſence du Dictateur, & devoit le repréſenter dans la ville & dans l'Italie.

Après la mort de Jule Céſar, arrivée l'an 44 avant Jeſus-Chriſt, M. Antoine & M. Emilius Lépidus, qui croyoient avoir plus à craindre que tout autre, à cauſe de la part qu'ils avoient eue à ſon amitié & à ſa confiance, ſe ſauverent précipitamment dans quelque endroit du voiſinage ; d'où le premier ayant quitté les marques de la dignité Conſulaire, regagna ſa maiſon, & la mit en état de défenſe ; l'autre alla dans l'iſle du Tibre prendre une légion qui y étoit actuellement, & l'amena dans le champ de Mars. Cependant, tout ce qu'il y avoit de plus diſtingué dans Rome appuyoit les meurtriers ; mais, la faction contraire ne laiſſoit pas d'avoir des forces. M. Antoine & M. Emilius Lépidus, qui vouloient venger la mort de Jule Céſar, ou plutôt qui ſe ſervoient de ce prétexte pour couvrir leurs vues ambitieuſes & tyranniques, étoient ſoutenus de la plus grande partie du peuple, & de tous les gens de guerre qui ſe trouvoient dans la ville. Heureuſement pour les meurtriers le nombre n'en étoit pas conſidérable ; & même après quelques altercations, M. Antoine & M. Emilius Lépidus ſe ré-

(*a*) Plut. Tom. I. pag. 920. *& ſeq.* Vellei. Paterc. L. II. c. 63. *& ſeq.* Tacit. Annal. L. I. c. 1. *& ſeq.* Appian. pag. 352, 506. *& ſeq.* Dio, Caſſ. pag. 170, 214. *& ſeq.* Crév. Hiſt. Rom. Tom. VII. pag. 401, 440, 572. Tom. VIII. pag. 60. *& ſuiv.* Hiſt. des Emp. Tom. I. pag. 20, 83, 85, 108. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. XXI. p. 50.

concilierent avec eux, du moins en apparence. Cependant, en ſigne d'une parfaite réconciliation, M. Antoine donna à ſouper à C. Caſſius, & M. Emilius Lépidus, à M. Brutus.

Les ſentimens, qui dans le fond animoient ces grands hommes, étoient trop différens, pour qu'ils puſſent vivre en bonne intelligence. La diſſention ne tarda donc pas à éclater entr'eux. M. Emilius Lépidus étoit un homme de beaucoup d'ambition & de peu de génie, ſans principes, ſans fermeté, au fond mal affectionné pour la République, & n'y cherchant que ſon propre agrandiſſement, peu capable d'y jouer un perſonnage, s'il n'eût été porté par les circonſtances ſans y mettre rien du ſien. Le Sénat eſſaya de fixer ſa légereté, avant qu'il ſe fût déclaré ouvertement. Il étoit beau-pere de M. Brutus; ce qui devoit l'incliner en faveur du parti Républicain. D'une autre part, ſa vanité, ſa folle ambition, n'étoient que trop capables de le déterminer comme il arriva dans la ſuite, à ſe joindre à M. Antoine pour opprimer la liberté. On s'efforça donc de le retenir, en lui décernant l'honneur d'une ſtatue dorée, que l'on placeroit ſur la Tribune aux Harangues, ou en tel autre endroit de la ville qu'il lui plairoit de choiſir; & cela ſous des prétextes tirés d'aſſez loin & aſſez frivoles, hors un ſeul article vraiment agréable au Sénat; nous voulons dire les ſervices que M. Emilius Lépidus avoit rendus à ſex. Pompée pour le rétablir dans tous ſes droits.

Peu de tems après, comme il étoit Proconſul de la Gaule Narbonnoiſe & de l'Eſpagne Citérieure, il écrivit au Sénat une lettre dans laquelle il exhortoit la compagnie à la paix. Les repréſentations de M. Emilius Lépidus étoient d'autant plus capables de faire impreſſion, qu'il commandoit une puiſſante armée, & qu'on avoit tout lieu de ſe défier de ſes diſpoſitions. Flottant & incertain, M. Emilius Lépidus ſe ménageoit avec le Sénat, & il étoit d'intelligence avec M. Antoine. Il lui envoya même du ſecours, mais avec la précaution ſinguliere de ne donner aucun ordre à l'Officier général qui le commandoit, & de ne lui point marquer auquel des deux partis il devoit ſe joindre. Silanus, c'étoit le nom de cet Officier, interprêta la volonté de ſon Général, & mena ſes troupes dans le camp de M. Antoine. Soit que ce fait ne fût pas encore arrivé dans le tems que M. Emilius Lépidus écrivit au Sénat, ou que Cicéron voulût conniver à la diſſimulation dont uſoit cet eſprit artificieux, il évite, en le réfutant dans ſa treizième Philippique, de montrer aucun mécontentement contre-lui, il lui donne même des éloges; mais, il perſiſte fermement dans ſon avis ſur l'impoſſibilité de la paix. » Quelle

» paix, dit-il, peut-on avoir » avec M. Antoine, pendant » qu'il n'eſt point de ſupplice » exercé ſur ce miſérable, qui » ne puiſſe ſatisfaire la juſte ven- » geance du peuple Romain ? »

On aſſure que ſi M. Emilius Lépidus & L. Munatius Plancus s'étoient réunis contre M. Antoine, comme ils y avoient été ſollicités par le Sénat, c'en étoit fait de ce Général. Mais premiérement ils étoient brouillés enſemble, & par conſéquent peu diſpoſés à agir de concert; & ce ne fut pas ſans peine que Juventius Latérenſis, lieutenant de M. Emilius Lépidus, citoyen plein de zele pour la cauſe de la liberté, vint à bout de lever en partie cet obſtacle, en négociant entr'eux une réconciliation au moins apparente. En ſecond lieu, leur politique les portoit l'un & l'autre à attendre le ſuccès pour ſe décider; avec cette différence que M. Emilius Lépidus favoriſoit de cœur M. Antoine, au lieu que L. Munatius Plancus inclinoit davantage vers le Sénat. De tout cela il réſulta une conduite molle, & des lenteurs affectées, qui traînerent ſi bien la choſe en longueur, que la querelle fut terminée en Italie par la levée du ſiege de Modene, & par la fuite de M. Antoine, ſans qu'ils y euſſent en rien contribué, & pendant qu'ils étoient encore dans la Gaule. Cet évenement mit fin aux tergiverſations de L. Munaius Plancus, & lui fit prendre nettement parti contre le malheureux. Au contraire, M. Emilius Lépidus reçut M. Antoine dans ſon camp; ce qui ſe paſſa ainſi.

Cet eſprit vain & fourbe pouſſa la diſſimulation, ou peut-être l'irréſolution juſqu'au bout. Il écrivoit à Rome, promettant un attachement inviolable à la cauſe du Sénat. Il envoyoit & lettres & couriers à L. Munatius Plancus pour hâter ſa venue; & dans le même-tems il chargeoit de garder les gorges des Alpes un Officier nommé Culléon, qui ouvrit tout les paſſages au lieu de les défendre. Ainſi, M. Antoine deſcendit ſans obſtacle dans la plaine, & vint camper près de Fréjus, ayant des forces conſidérables, car Ventidius l'avoit joint avec trois légions.

M. Antoine, ſe trouvant près de M. Emilius Lépidus, ne ſe fortifia point de lignes ni de retranchemens, voulant faire connoître qu'il comptoit avoir affaire à des amis. Il ne ſe trompoit pas; toute l'armée de M. Emilius Lépidus, compoſée en grande partie de vieux corps qui avoient ſervi ſous Jule Céſar, étoit portée d'inclination pour M. Antoine; & quoique M. Emilius Lépidus continuât à jouer la comédie, & refuſât de voir un Général déclaré ennemi public par le Sénat, M. Antoine avoit ſouvent des entretiens avec les ſoldats, s'avançant juſqu'au bord de leurs lignes, avec un air d'affliction, un habit de

deuil,

deuil, & tout l'équipage d'un ſuppliant, & les conjurant de prendre ſa défenſe contre ſes ennemis. La fin de toute cette manœuvre fut qu'un matin les troupes de M. Émilius Lépidus, ayant renverſé tout un côté des fortifications du camp, & jetté la terre du parapet dans le foſſé, reçurent M. Antoine, & le conduiſirent juſqu'à la tente de leur Général, qui étoit encore couché. Tous crioient qu'ils prétendoient prendre en main la cauſe de leurs camarades qui ſervoient ſous M. Antoine, & qui étoient enveloppés dans une même condamnation avec lui. M. Émilius Lépidus, voyant les choſes amenées à ce point, crut avoir de quoi ſe diſculper ſur une démarche qui ne paroiſſoit plus libre de ſa part, & il conſentit à aider M. Antoine de ſes forces. Il écrivit au Sénat en ce ſens, & marqua dans ſa lettre, que nous avons, qu'une ſédition de ſes ſoldats l'avoit contraint de ſe charger de la défenſe d'un ſi grand nombre de citoyens malheureux. Le Sénat ne ſe laiſſa point leurrer par cette excuſe frivole. Au contraire, il le déclara lui-même ennemi public, & fit abattre la ſtatue qu'on lui avoit décernée & érigée peu de mois auparavant. Cicéron, L. Munatius Plancus, Décimus Brutus, ont jugé de même de la conduite de M. Emilius Lépidus, & ont penſé que ſa jonction avec M. Antoine étoit une trahiſon, & non pas une faute de foibleſſe & de timidité. En effet, M. Antoine ne le traita pas comme un Général dépouillé, à qui il laiſſât par grace le titre & les honneurs du Commandement. Nous allons les voir agir comme amis, comme égaux, & partager enſemble le fruit des crimes qu'ils auront commis. Leur jonction ſe fit le vingt-neuf Mai de l'an 43 avant J. C.

Cependant, Octavien étoit venu à bout de faire prononcer une condamnation contre ceux qui avoient tué Jule Céſar. Pour exécuter ce jugement, il falloit vaincre vingt légions que M. Brutus & C. Caſſius avoient à leurs ordres. Octavien n'étoit pas ſeul aſſez fort pour une telle entrepriſe. Il réſolut donc de mettre la derniere main au traité de réconciliation & de ligue qui ſe négocioit depuis quelque tems entre lui, M. Antoine, & M. Emilius Lépidus. Il étoit chargé par le Sénat de leur faire la guerre, & comme il feignoit de prendre encore les ordres de cette compagnie, qu'il avoit écraſée, il partit avec ſon armée dans le deſſein, diſoit-il, d'aller remplir ſa commiſſion. Mais, en ſon abſence, Pédius ſon Collegue propoſa au Sénat de révoquer les décrets par leſquels M. Antoine & M. Emilius Lépidus avoient été déclarés ennemis de la patrie. Les Sénateurs aſſervis n'oſerent pas rejetter la propoſition.

Tout ce qu'il y avoit de for-

ces Romaines sur pied en Italie, en Gaule, en Espagne, étoit au pouvoir ou d'Octavien, ou de M. Antoine & de M. Emilius Lépidus; & il ne leur restoit plus d'ennemi armé dans toutes ces contrées, sinon autant qu'ils l'étoient eux-mêmes les uns des autres. Car, chacun d'eux n'ayant pour objet que sa puissance particuliere, ils se regardoient tous trois avec des yeux de jalousie, & le dessein de se supplanter & de se détruire mutuellement vivoit dans leur cœur. Mais, ils avoient du côté de l'orient des ennemis communs, dont la crainte suspendit l'effet de leurs défiances & de leurs animosités réciproques. Il falloit, avant que de tourner leurs armes les uns contre les autres, exterminer M. Brutus & C. Cassius.

M. Emilius Lépidus & M. Antoine réunis, s'avancerent avec leur armée formidable jusqu'auprès de Boulogne, où de son côté Octavien se rendit ayant un nombre presque égal de troupes. Les trois Chefs étoient résolus de se rapprocher, & de se liguer ensemble. Il ne s'agissoit que des conditions, & ils en traiterent par eux-mêmes dans une entrevue sans médiateurs & sans ministres. Voici de quelle manière la chose se passa.

A peu de distance de Boulogne coule une petite rivière, au milieu de laquelle étoit une isle, qui fut jugée propre pour y tenir les conférences. Il paroît que cette rivière est celle que l'on nomme aujourd'hui le Réno. Pour prévenir les défiances, qui étoient grandes & bien fondées, on prit toutes les précautions imaginables. On dressa deux ponts, dont l'un joignoit l'isle à la rive droite du Réno, & l'autre à la gauche. Octavien & M. Antoine amenerent chacun cinq légions à une distance qui avoit été déterminée, & qui étoit égale de part & d'autre. Delà ils s'avancerent jusqu'au pont, accompagnés seulement de trois cens hommes & ils s'y arrêterent. M. Emilius Lépidus, qui n'avoit point eu de démêlé personnel contre l'un ni contre l'autre, entra seul dans l'isle, & en fit la visite pour s'assurer qu'il n'y avoit point d'embûches à craindre. Alors, il donna le signal à Octavien & à M. Antoine, qui partirent dans le même moment pour venir à lui, & qui en s'abordant pousserent la précaution contre les surprises jusqu'à se tâter & se fouiller réciproquement, de peur des armes qui auroient pu être cachées sous les habits. Trois sieges avoient été posés au milieu de l'isle. Ils s'y assirent tous trois, Octavien au milieu, comme Consul.

La plus grande difficulté qui les arrêta pendant les trois jours que durerent les conférences, rouloit sur le choix de ceux qui devoient être sacrifiés à leur vengeance. Comme M. Antoine & Octavien s'étoient fait la guerre avec beaucoup d'animosité, plusieurs des amis de l'un se trouvoient nécessairement ennemis de l'autre; & chacun,

voulant ſatisfaire ſon reſſentiment, trouvoit un obſtacle dans la protection que l'autre accordoit à ceux qui l'avoient ſervi. Sur-tout ils conteſterent long-tems & vivement au ſujet de Cicéron. M. Antoine déclaroit qu'il ne pouvoit y avoir ni réconciliation ni paix, ſi on ne lui abandonnoit un homme qui lui avoit fait tant de mal; & M. Emilius Lépidus étoit de ſon avis. Octavien réſiſta pendant les deux premiers jours; le troiſième il ſe rendit; & par un horrible échange, pour la tête de Cicéron, M. Antoine lui livra celle de L. Céſar, ſon oncle, & M. Emilius Lépidus celle de ſon frere Paulus. C'eſt ainſi, dit Plutarque, que l'emportement & la rage leur avoient fait oublier tout ſentiment d'humanité; ou plutôt ils faiſoient voir par leur exemple qu'il n'y a point de bête plus féroce que l'homme, lorſqu'à la paſſion il réunit la puiſſance. Je ne crois pas, dit ailleurs le même Hiſtorien, qu'il ſe ſoit jamais rien fait de ſi atroce ni de plus barbare que l'échange dont je parle. Car, trafiquant enſemble meurtre contre meurtre, ils devenoient les bourreaux autant de ceux qu'ils livroient, que de ceux qui leur étoient abandonnés; & l'injuſtice étoit plus grande par rapport à leurs amis, qu'ils condamnoient à la mort, même ſans les haïr. Au reſte, on peut croire que M. Antoine & M. Emilius Lépidus ne ſe firent pas une grande violence pour ſacrifier, l'un ſon oncle, l'autre ſon frere. Ils ne pouvoient que leur ſçavoir très-mauvais gré de leur zele conſtant pour le gouvernement républicain; & déclarés en dernier lieu ennemis publics par leurs ſuffrages, ils comptoient en les proſcrivant, uſer du droit de repréſailles.

Sur les autres points, les trois tyrans s'accorderent aſſez aiſément. Il fut réglé qu'Octavien abdiqueroit le Conſulat, & qu'il le céderoit à Ventidius pour le reſte de l'année; qu'ils s'établiroient ſouverains Magiſtrats pour cinq ans, ſous le titre de Triumvirs, réformateurs de la République, avec la puiſſance Conſulaire; qu'ils déſigneroient ſur le champ les Magiſtrats annuels pour les cinq ans que devoit durer leur Triumvirat, & cela ſans avoir beſoin du conſentement ni du Sénat ni du peuple. Ils partagerent entr'eux comme leur patrimoine, toute la partie de l'Empire dont ils étoient maîtres, ou ſe flattoient de l'être. Le lot de M. Emilius Lépidus comprenoit l'Eſpagne & la Gaule Narbonnoiſe. M. Antoine prit pour lui la Gaule conquiſe par Jule Céſar, & la Gaule Ciſalpine. Octavien eut l'Afrique avec la Sicile & la Sardaigne; département dont il lui étoit plus aiſé de s'attribuer le titre que la puiſſance réelle. L'Italie n'entroit point dans cette diſtribution, comme étant le centre de l'Empire & la patrie commune, dont ils ſe di-

ſoient les défenſeurs, & non pas les maîtres. Pour ce qui eſt des provinces d'Outremer, elles obéiſſoient à M. Brutus & à C. Caſſius. La guerre fut réſolue contr'eux. Il fut dit que M. Antoine & Octavien s'en chargeroient, & paſſeroient la mer pour cet effet, à la tête chacun de vingt légions ; & que M. Emilius Lépidus avec trois légions demeureroit dans Rome pour tenir l'Italie dans le devoir, réuniſſant à la dignité & à la puiſſance de Triumvir celle de Conſul, à la place de D. Brutus, qui venoit d'être tué. Enfin, ils déterminerent les récompenſes qu'ils donneroient à leurs ſoldats, & qui furent auſſi tyranniques que tous le reſte de leurs arrangemens. Car, ils convinrent de les établir en colonies dans dix-huit villes d'Italie, dont les maiſons & les terres leurs ſeroient attribuées. Et ces villes ſi cruellement traitées étoient préciſément les plus grandes & les plus belles de l'Italie, telles que Capoue, Rhege, Venouſe, Bénévent, Rimini & Crémone, qui entraîna Mantoue dans la même diſgrace, à cauſe du malheureux voiſinage.

Les trois chefs s'engagerent par ſerment à l'exécution de tant de crimes, qu'ils venoient de projetter ; enſuite de quoi ils firent part à leurs armées de ce qui avoit été conclu entre eux. Ils avoient tant d'empreſſement de répandre le ſang, que pour commencer les meurtres ils n'attendirent pas qu'ils fuſſent arrivés à Rome. Ils ſe firent précéder d'un nombre de ſoldats, qui avoient ordre de tuer douze, d'autres diſent dix-ſept, de leurs principaux ennemis, à la tête deſquels étoit Cicéron. Quatre furent ſurpris, & maſſacrés ſur le champ. Les autres ſe cacherent, ou s'enfuirent. Et comme les aſſaſſins ſe répandirent pour les chercher dans toute la ville, courant les rues, viſitant les maiſons, la terreur & la conſternation furent extrêmes parmi tous les illuſtres citoyens. On ne ſçavoit ni le nombre, ni les noms des malheureuſes victimes deſtinées à la mort. Ainſi, chacun croyoit être en danger, & le déſeſpoir en portoit pluſieurs à vouloir brûler leurs propres maiſons, ou mettre le feu aux édifices publics, pour ne pas mourir ſans vengeance.

Ce n'étoit pourtant là que les préludes des maux qui menaçoient Rome. Bientôt les auteurs des miſeres publiques arriverent, & firent leur entrée en trois jours différens, Octavien le premier, M. Emilius Lépidus enſuite, & enfin M. Antoine, amenant avec eux chacun leur cohorte Prétorienne ou garde, & une légion. Ainſi, la ville ſe trouva toute remplie de gens de guerre, que l'on eut ſoin de diſtribuer dans tous les poſtes importans. Alors, P. Titius, Tribun du peuple, propoſa la loi fatale, qui établiſſoit trois ſouverains Magiſtrats, réformateurs de la République,

avec la puiſſance Conſulaire, pour cinq ans; ſçavoir, M. Antoine, M. Emilius Lépidus, & Octavien, qui entreroient en poſſeſſion de cette charge le vingt-ſept Novembre ſuivant, & qui l'exerceroient juſqu'au dernier Décembre de la ſixième année, à compter de celle où l'on étoit.

On peut bien juger que les ſuffrages du peuple furent favorables à la loi propoſée. Il ſe fit même des réjouiſſances publiques à ce ſujet, comme pour un heureux évenement; & les citoyens reprirent l'habit de paix aux approches d'une proſcription plus cruelle que la guerre. Les Triumvirs ne tarderent pas à en publier l'Édit, qui nous a été conſervé par Appien; & nous croyons que le lecteur ne nous ſçaura pas mauvais gré de lui tranſcrire ici un acte unique en ſon genre, & d'ailleurs dreſſé par une main habile, qui a été attentive, quoiqu'inutilement, à déguiſer la noirceur de la choſe par les couleurs les plus ſpécieuſes qu'il fût poſſible d'employer.

Après les noms & les qualités des Triumvirs ſuivoit la teneur de l'ordonnance en ces termes : » Si les méchans, par » une conduite pleine de per- » fidie, n'étoient humbles & » ſupplians, lorſqu'ils ont be- » ſoin de clémence, &, après » qu'ils l'ont obtenue, ennemis » de leurs bienfaiteurs, & ca- » pables d'attenter à leur vie, » nous n'aurions pas vu deve- » nir les aſſaſſins de Jule Céſar, » ceux qu'il avoit ſauvés par » miſéricorde après les avoir » vaincus par l'épée, qu'il » avoit admis au rang de ſes » amis, qu'il avoit comblés de » toutes ſortes de libéralités, » de charges, & d'honneurs; & » nous-mêmes nous ne ſerions » pas dans la néceſſité de pren- » dre un parti ſévere contre » ceux qui nous ont outragés » & déclarés ennemis publics. » Mais, ayant appris, & par » notre expérience, & par le » traitement qu'a reçu Jule » Céſar, qu'il eſt un degré » de méchanceté que nulle » douceur ne peut vaincre, » nous aimons mieux prévenir » nos ennemis que d'attendre » les maux qu'ils nous prépa- » rent. Notre vengeance ne » paroîtra donc ni injuſte, » ni cruelle, ni exceſſive, à » quiconque conſidérera ce que » nous avons ſouffert, & ſur- » tout ce qu'a ſouffert Jule Cé- » ſar. Il étoit Dictateur & » grand-Pontife; il avoit ſub- » jugué les nations les plus re- » doutables à cet Empire. Le » premier des mortels, il avoit » tenté la navigation du grand » Océan, & découvert aux » Romains des terres juſqu'à » lui inconnues; & ce grand » homme a été aſſaſſiné en plein » Sénat, dans un lieu ſacré, à » la vue des Dieux mêmes. On » s'eſt fait une joie barbare de » lui porter juſqu'à vingt-trois » coups de poignard; & ceux » qui ont commis cet attentat,

» ſont des hommes qu'il avoit
» vaincus par les armes, qui
» lui étoient redevables de la
» vie, & dont quelques-uns
» étoient écrits ſur ſon teſta-
» ment au nombre de ſes héri-
» tiers. Les autres, au lieu de
» punir un crime ſi horrible,
» ont revêtu les aſſaſſins de
» commandemens & de gouver-
» nemens de provinces, dont
» ceux ci ont ſi bien ſçu profi-
» ter, qu'ils ont enlevé les
» deniers publics, & qu'avec
» cet argent ils levent des trou-
» pes contre nous, & en de-
» mandent à des nations de
» tout tems ennemies de cet
» Empire. Ils brûlent, ou ren-
» verſent juſqu'aux fondemens,
» les villes alliées du nom Ro-
» main qu'ils ne peuvent atti-
» rer à leur parti; ils intimi-
» dent les autres, & ſe diſpo-
» ſent à en employer les forces
» contre la patrie & contre
» nous.

» Nous avons déjà puni quel-
» ques-uns de ces criminels, &
» vous en allez voir bientôt
» pluſieurs autres ſubir ſous vos
» yeux la juſte peine qu'ils
» ont méritée. Tout l'Occident
» nous eſt ſoumis, la Gaule,
» l'Eſpagne, l'Italie. Une ſeule
» choſe nous reſte à faire, qui
» n'eſt pas ſans difficulté, c'eſt
» de paſſer la mer pour ache-
» ver notre vengeance contre
» ceux des meurtriers qui ont
» envahi les provinces de l'O-
» rient.

» Pendant que nous ſommes
» près d'entreprendre pour vous
» une guerre qui nous éloigne
» de Rome, il ne ſeroit
» convenable ni à nos inté-
» rêts, ni aux vôtres, de lai-
» ſer derrière nous les ennemis
» que nous avons ici, en état
» de ſe prévaloir de notre ab-
» ſence, & d'épier les évene-
» mens incertains de la guerre.
» Il ſeroit auſſi dangereux pour
» nous dans des circonſtances
» urgentes de perdre le tems
» par des lenteurs. C'eſt pour-
» quoi, nous ſommes réſolus de
» nous délivrer de tous à la
» fois, & de leur rendre ſur le
» champ le mal qu'ils ont vou-
» lu nous faire, en nous décla-
» rant ennemis publics de la
» patrie, nous & nos armées.
» Ces hommes injuſtes & vio-
» lens condamnoient ainſi à
» périr avec nous une multitu-
» de infinie de citoyens. Nous
» ſerons plus modérés. Nul or-
» dre, nulle compagnie, nulle
» multitude ne ſera l'objet de
» notre vengeance. Le choix
» même que nous ferons, ne
» comprendra pas tous ceux
» qui ont eu quelque différend
» avec nous, ou qui ont voulu
» nous faire tort. Les richeſſes,
» l'éclat, les dignités ne ſeront
» point des crimes; & quoi-
» qu'il ſoit naturel que trois
» aient un plus grand nombre
» d'ennemis qu'un ſeul, les
» châtimens que nous exerce-
» rons, n'envelopperont pas au-
» tant de perſonnes qu'en a
» proſcrites avant nous un Gé-
» néral, qui comme nous avoit
» entrepris dans une diſſention

» civile de réformer la Répu-
» blique ; & que vous avez sur-
» nommé heureux à cause de
» ses succès. Nous ne punirons
» que les plus méchans & les
» plus coupables. Encore avons-
» nous en cela vos intérêts en
» vue autant que les nôtres ;
» car, pendant que les Grands
» de l'Etat sont en division, &
» forment des partis différens,
» c'est une nécessité que vous,
» qui vous trouvez placés en-
» tre les uns & les autres, vous
» en souffriez beaucoup. Tels
» sont nos motifs ; & de plus
» nous sommes obligés de pro-
» curer quelque satisfaction à
» nos armées, qui ont été
» outragées, & déclarées en-
» nemies de la patrie par ceux
» qui avoient formé le projet
» de nous exterminer tous éga-
» lement. Nous aurions pu tout
» en arrivant mettre la main
» sur ceux que nous avons
» condamnés. Mais, par consi-
» dération pour vous, nous
» avons mieux aimé les pros-
» crire, que de les surprendre
» au moment où ils ne s'y at-
» tendoient pas, afin qu'il ne
» soit point laissé au pouvoir
» des soldats d'étendre dans
» leur colere les effets de leur
» vengeance sur ceux qui doi-
» vent en être exempts ; mais
» qu'ayant la liste bien déter-
» minée par le nombre & par
» les noms de ceux qu'ils sont
» chargés de punir, ils s'abs-
» tiennent suivant nos ordres
» de faire aux autres aucune
» violence.

» A ces causes, & pour le
» bien & l'avantage commun,
» nous défendons à qui que ce
» puisse être de recevoir au-
» cun de ceux dont les noms
» sont écrits sur le tableau
» joint à notre présente ordon-
» nance, de les sauver, ou de
» les aider à s'enfuir. Quicon-
» que leur aura donné aide ou
» secours, ou paroîtra s'être en-
» tendu avec eux de quelque
» façon que ce soit, nous le
» mettrons au rang des pros-
» crits, sans recevoir aucune
» excuse ni aucun moyen de
» défense. Ceux, qui auront
» tué les proscrits, en nous
» apportant leurs têtes, rece-
» vront s'ils sont de condition
» libre, cent mille sesterces,
» s'ils sont esclaves, quaran-
» te mille sesterces, avec la
» liberté & le droit de bour-
» geoisie tel que le possede
» leur maître. Les mêmes ré-
» compenses sont promises à
» ceux qui décéleront quel-
» qu'un des proscrits ; & on
» ne fera point registre des
» noms de ceux qui auront re-
» çu ces récompenses, afin
» qu'ils ne puissent jamais être
» sujets à aucune recherche. «

Nous ne nous arrêterons pas à faire beaucoup de réflexions sur cet acte sanguinaire, dont la cruauté horrible saute aux yeux, & révolte à l'excès, malgré les frivoles prétextes dont elle tâche de se couvrir.

Nous remarquerons seulement 1.° Que, selon Dion Cassius,

c'eſt à tort que les Triumvirs ſe vantent de demeurer au-deſſous de L. Sylla pour le nombre des proſcrits. Cet Hiſtorien aſſure poſitivement le contraire ; & la choſe en ſoi eſt très-probable, puiſqu'ils étoient trois, dont aucun ne valoit mieux que l'auteur de la première proſcription. Cette différence produiſoit encore un autre effet bien ſingulier & bien triſte. Au moins, lorſque L. Sylla donna l'exemple de cette barbarie, ſes amis n'avoient rien à craindre. Il n'en étoit pas de même dans l'occaſion dont nous parlons. Comme M. Antoine & Octavien avoient eu enſemble des querelles atroces, & qu'enfin ils en étoient venus à ſe faire la guerre, les amis de l'un étoient les ennemis de l'autre; enſorte que c'étoit un titre pour être proſcrit, que d'avoir été attaché à l'un ou à l'autre de ceux qui proſcrivoient. Foibles amis, ennemis dangereux, M. Antoine & Octavien ſe ſacrifioient d'autant plus aiſément ceux qui leur avoient rendu ſervice, que tous deux ſongeant dès-lors à s'attaquer & à ſe détruire un jour, chacun déſiroit enlever à ſon Collegue, qu'il regardoit comme un rival, le plus grand nombre d'appuis & de créatures qu'il étoit poſſible, & ils ne craignoient point de ſe priver eux-mêmes de quelques-uns de leurs ſoutiens, pourvu qu'ils affoibliſſent leur antagoniſte. Il en faut dire autant de M. Émilius Lépidus, qui n'avoit ni moins d'ambition, ni moins de ſcrupule que les deux autres, mais ſeulement moins de talens. On voit par-là que le nombre des proſcrits par les Triumvirs doit avoir été porté très-loin, quoique nous ne puiſſions pas le déterminer au juſte.

Une ſeconde remarque aura pour objet la déclaration expreſſe que font les Triumvirs dans leur édit, de ne proſcrire perſonne pour ſes richeſſes. Rien au monde n'étoit plus éloigné de leur penſée. Ils avoient un beſoin extrême d'argent, ſans quoi ils ne pouvoient tenir tête à M. Brutus & à C. Caſſius, qui en avoient fait, ſur-tout le dernier, de très-grands amas dans les opulentes contrées de l'Aſie & de la Syrie. Ainſi, il eſt encore plus vrai par rapport à la proſcription Triumvirale, que par rapport à celle de L. Sylla, que le plus grand de tous les crimes étoit d'être riche, & d'offrir ainſi à des tyrans avides l'eſpérance d'un ample butin.

M. Émilius Lépidus acheva d'attirer ſur lui l'indignation publique, par le triomphe qu'il ſe fit décerner dans cette conjoncture, à lui & à L. Munatius Plancus, pour d'aſſez minces exploits qu'ils prétendoient avoir faits dans les Gaules. Ils eurent la barbare inſolence, au milieu de tant de ſujets de deuil & de larmes, & pendant que les ruiſſeaux de ſang couloient dans les rues de Rome, d'aſſi-

cher un placard qui ordonnoit des réjouiſſances publiques pour leurs triomphes. Ils étoient Conſuls déſignés, & ils triompherent les derniers jours de l'année, L. Munatius Plancus le vingt-neuf, & M. Émilius Lépidus le trente-un Décembre, chargés tous deux de l'exécration des citoyens. Les ſoldats entrerent dans les mêmes ſentimens; & en ſuivant le char des Triomphateurs, ils chantoient ce vers, qui nous a été conſervé par Velleius Paterculus: *De Germanis, non de Gallis, duo triumphant Conſules.* » Ce n'eſt » pas des Gaulois que triom» phent les Conſuls, mais de » leurs freres qu'ils ont proſ» crits. « Le ſel de ce vers Latin ne peut pas aiſément paſſer en François, parce que le même mot *Germani* eſt le nom des peuples de la Germanie, & ſignifie *freres*.

Les Triumvirs ſuivirent la maxime de Jule Céſar, qui multiplioit la nomination aux charges, afin de récompenſer un plus grand nombre de ſujets. Ainſi, la Préture de Ventidius, devenu Conſul, fut donnée à l'un des Édiles; & tous les Préteurs furent obligés d'abdiquer cinq jours avant la fin de l'année, afin que d'autres puſſent être mis en leur place pour ce court eſpace, & jouir enſuite du titre & du rang d'anciens Préteurs.

Le gouvernement tyrannique des Triumvirs étoit l'objet de l'exécration publique. Mais, ceux qui le déteſtoient en ſecret, le décoroient dans le Sénat par des décrets honorables, que la crainte extorquoit. On leur accorda tous les honneurs deſtinés autrefois aux bienfaiteurs & aux ſauveurs de l'État; & en particulier on leur décerna des couronnes civiques, qui, après tout le ſang dont ils avoient inondé Rome & l'Italie, devenoient des monumens & des reproches de leurs cruautés.

Mais, la grande affaire qui les occupoit, c'étoit la guerre contre M. Brutus & C. Caſſius, dont les forces leur donnoient avec un juſte fondement de grandes inquiétudes. M. Antoine & Octavien marcherent contr'eux, & les vainquirent à Philippes. Par cette victoire, le Triumvirat étoit triomphant. Au termes du traité qui faiſoit la baſe de la ligue Triumvirale, les trois aſſociés auroient dû partager également les fruits de la victoire. Mais, entre des ambitieux, la foi des traités eſt comptée pour peu de choſe. Octavien & M. Antoine, qui avoient toutes les troupes ſous leurs mains, s'accorderent à dépouiller le foible M. Émilius Lépidus. Ils lui imputerent d'avoir entretenu en leur abſence des intelligences avec Sex. Pompée; & ſous ce prétexte, mais réellement parce qu'il étoit ſans appui comme ſans génie, ils convinrent de s'approprier les provinces de ſon département, ſauf à lui donner, comme par

une eſpèce de commiſération, l'Afrique proprement dite, ſuppoſé qu'il ne fût point trouvé coupable. Cette province lui fut en effet accordée & confirmée même par le traité de Brunduſium, conclu entre M. Antoine & Octavien, l'an 40 avant Jeſus-Chriſt.

Quelque tems après, Octavien ſomma M. Émilius Lépidus de venir avec lui achever la ruine de la faction ennemie, que défendoit encore Sex. Pompée. M. Émilius Lépidus, à quelque deſſein que ce puiſſe être, plutôt ſans doute pour profiter lui-même de la dépouille de Sex. Pompée, que pour appuyer ſon Collegue, aſſembla de grandes forces de terre & de mer, douze légions, cinq mille chevaux Numides, mille bâtimens de charge, & ſoixante-dix vaiſſeaux de guerre. On voit par-là que ſa puiſſance étoit conſidérable. Deux grandes provinces, l'Afrique proprement dite & la Numidie, lui obéiſſoient; & pour s'en rendre maître il ne lui avoit coûté que la peine de ſe préſenter. Il étoit demeuré comme iſolé, prenant peu de part aux mouvemens qui agitoient le reſte de l'Empire, juſqu'à ce que pour ſon malheur, il ſe réſolut de paſſer en Sicile.

Il ſe tint d'abord tranquille près de Lilybée, pendant qu'Octavien pouſſoit ſes conquêtes dans l'iſle. Enfin, il s'avança dans le païs, & les deux Triumvirs réunirent leurs forces devant les murs de Meſſine. Mais bientôt la diviſion ſe mit entr'eux. M. Émilius Lépidus prétendoit à l'égalité. Octavien, plein de mépris pour un Collegue d'un mérite ſi mince, vouloit preſque le réduire à la condition de ſon Lieutenant. L'indignation, que conçut celui-ci d'un traitement qu'il regardoit avec raiſon comme injurieux, le porta à ſe tourner vers Sext. Pompée, & il entra en négociation avec lui. Octavien, ou s'en douta, ou en fut averti; & ce motif le détermina à finir la guerre par une action générale, avant que leur traité fût conclu. Sans cette conſidération, ſon intérêt eût été de traîner les choſes en longueur. Le jour fut donc pris pour la bataille. L'action fut vive, & la victoire fut long-tems diſputée. Enfin, la flotte d'Octavien prit la ſupériorité, & Sex. Pompée fut vaincu ſans reſſource.

Délivré de cet ennemi, Octavien en retrouva un nouveau en la perſonne de ſon Collegue. Il eſt vrai que M. Émilius Lépidus avoit contribué à la victoire en occupant une partie des forces de Sext. Pompée, & par conſéquent il pouvoit à bon titre prétendre en partager les fruits. Mais, le partage n'étoit du goût ni de l'un ni de l'autre. Chacun vouloit tout avoir, & entre de pareils aſſociés, égaux pour l'avidité & pour l'injuſtice, la raiſon

du plus fort étoit la seule voie de décision.

M. Emilius Lépidus manifesta tout d'un coup ses intentions, par la conduite qu'il tint au siege de Messine, qui suivit de très-près la victoire d'Octavien. Car, Plennius, arrivé trop tard pour partir avec Sext. Pompée, s'étant renfermé dans cette place, y fut incontinent assiégé par terre & par mer. M. Émilius Lépidus d'un côté, Agrippa de l'autre, lui ôtoient toute ressource, ensorte qu'il fut obligé de demander à capituler. Agrippa vouloit que l'on attendît l'arrivée d'Octavien, qui étoit demeuré à Nauloque. M. Émilius Lépidus de sa seule autorité traita avec Plennius, reçut à son service les légions que commandoit ce Lieutenant de Sext. Pompée, & les ayant jointes aux siennes, il leur abandonna aux unes & aux autres le pillage de Messine.

Dès le lendemain, Octavien accourut, bien résolu de faire valoir les droits de seul véritable vainqueur. M. Émilius Lépidus, qui par les accroissemens que son armée avoit pris en Sicile, voyoit autour de lui vingt-deux légions, se crut en état de lui faire tête; & il se fortifia un camp sur une hauteur à peu de distance de Messine. Il y eut des explications réciproques, qui ne servirent qu'à aigrir les esprits, & à prouver l'impossibilité d'un accord. M. Émilius Lépidus soutenoit que la Sicile devoit lui appartenir, parce qu'il y étoit entré le premier, & que le plus grand nombre des villes avoient été réduites par ses armes. Il remarquoit d'ailleurs avec vérité que la Sicile même, ajoûtée à son partage, ne l'égaleroit pas encore avec ses Collegues. Ces raisons, comme on peut le croire, ne touchoient pas Octavien, qui ne prétendoit pas avoir vaincu pour M. Émilius Lépidus, & qui ne le regardant que sur le pied d'auxiliaire, refusoit absolument de lui laisser aucune part dans sa conquête. La division éclata donc ouvertement; les deux chefs & les deux camps se préparerent à agir en ennemis; & l'on s'attendoit à voir renaître une guerre civile.

Mais, l'inégalité étoit trop grande entre le mérite & les talens des deux Triumvirs, pour que la balance pût demeurer un moment incertaine. M. Émilius Lépidus étoit mépriſé de ceux mêmes qui marchoient sous ses drapeaux. Son incapacité & la petitesse de son génie paroissoient encore plus en évidence par la comparaison avec l'élévation des vues, la fermeté, & le courage de son rival. Aussi n'y eut-il point de combat. Octavien dédaigna d'employer la force contre un tel adversaire. La ruse & l'artifice, qu'il sçavoit si bien mettre en œuvre, lui suffirent pour abattre tout d'un coup sa puissance.

Il connoissoit parfaitement la disposition où étoit l'armée de M. Émilius Lépidus à l'é-

gard de ſon Général ; & il ſçavoit en particulier que les légions de Sext. Pompée, qui faiſoient une partie conſidérable de cette armée, ne laiſſoient pas d'avoir de l'inquiétude ſur leur ſort, tant qu'elles n'auroient pour garant de ce qui leur avoit été accordé par la capitulation de Meſſine, que la parole du plus foible des deux Triumvirs, ſans être aſſurées du conſentement de l'autre. Ayant donc fait ſonder leurs Officiers par ſes émiſſaires, & les ayant trouvés dans les ſentimens où il les ſouhaitoit, il prit avec lui un gros corps de cavalerie, s'avança vers le camp de M. Émilius Lépidus, & ayant laiſſé dehors la plus grande partie de ſon eſcorte, il entra accompagné d'un petit nombre de cavaliers, comme s'il n'avoit que des intentions pacifiques, & nulle autre vue que de négocier un accord. En traverſant le camp, il prenoit tous ceux qu'il rencontroit à témoin de ſes bonnes diſpoſitions pour la paix, & de la néceſſité où on le réduiſoit malgré lui de faire la guerre. Cette manœuvre lui réuſſit d'abord. Pluſieurs le ſaluerent comme leur Général, & ſur-tout les ſoldats, qui avoient ſervi ſous Sext. Pompée, accoururent pour lui demander grace. Il leur répondit qu'ils n'avoient encore rien fait pour la mériter. Ils entendirent très-bien ce langage ; & ſur le champ ils ſe mirent en devoir de lui prouver effi-

cacement qu'ils vouloient paſſer à ſon ſervice, en lui apportant leurs drapeaux, & pliant leurs tentes pour le ſuivre.

M. Émilius Lépidus, averti de ce mouvement, vient promptement y mettre ordre ; & trouvant ſon ennemi mal accompagné, il fit tirer ſur lui. L'écuyer d'Octavien fut tué à ſes côtés ; & lui-même ayant été atteint d'un trait, que ſa cuiraſſe para, & empêcha de pénétrer, il ſe retira plus vîte que le pas vers le gros de ſa cavalerie qu'il avoit laiſſé à l'entrée du camp. Quelques ſoldats de M. Émilius Lépidus, qui occupoient un petit fort, ſe moquerent de ſa fuite. Il en tira vengeance ſur le champ. Ayant fait attaquer ce fort, il ne ceſſa point de le battre qu'il ne l'eût emporté. Cet exemple intimida les Commandans des autres redoutes qui flanquoient le camp de M. Émilius Lépidus, ou leur ſervit de prétexte ; & tous, ſoit dans le moment même, ſoit pendant la nuit, ſe rendirent à Octavien, les uns ſur une ſimple ſommation, les autres après avoir ſouffert pour la forme quelque légere attaque.

Le lendemain, Octavien ſortit de ſes lignes en bataille avec toute ſon armée, ſçachant bien ſans doute ce qui alloit arriver. Car, à ſon approche, la déſertion devint générale parmi les troupes de M. Émilius Lépidus. D'abord les an-

riens ſoldats de Sext. Pompée; puis tous les autres défilerent, & vinrent ſe ranger ſous les enſeignes du jeune Triumvir. Tous avoient pris ſi déterminément leur parti, que M. Émilius Lépidus ayant voulu ſaiſir les drapeaux pour arrêter la défection, & déclarant qu'il ne les quitteroit jamais tant qu'il vivroit, un ſoldat fut aſſez inſolent pour lui répondre : *Eh, bien tu les quitteras donc en mourant* ; & il alloit le percer, ſi le malheureux Général n'eût lâché priſe.

La cavalerie, qui reſta la dernière auprès de M. Émilius Lépidus, comme ſi elle eût voulu racheter ſes délais par une plus grande perfidie, envoya demander à Octavien s'il déſiroit qu'on lui amenât ſon ennemi mort ou vivant. M. Émilius Lépidus n'étoit pas un rival aſſez redoutable, pour qu'Octavien voulût ſon ſang. Il ordonna qu'on l'épargnât ; & bientôt M. Émilius Lépidus, ayant quitté tous les ornemens qui ne convenoient plus à ſa fortune, parut devant lui, humilié, ſuppliant & demandant grace. Octavien lui accorda la vie ; & l'ayant dépouillé du Triumvirat, il le relégua à Circeies en Italie, où il le laiſſa paſſer le reſte de ſes jours dans une condition privée & obſcure. Seulement il reſpecta la loi, qui rendoit le grand-Pontificat inamovible, & il ſouffrit que M. Émilius Lépidus jouît tant qu'il vécut, de cette dignité ſacrée, dont il avoit été revêtu par M. Antoine, peu de tems après la mort de Jule Céſar.

Ce dernier état convenoit mieux à M. Emilius Lépidus, que la grandeur à laquelle l'avoit porté ce concours fortuit des circonſtances, ſans qu'il eût aucune des qualités néceſſaires pour en ſoutenir le poids. Il y avoit été le jouet de ſes Collegues ; & lorſqu'il en fut privé, s'il ne perdit pas en même-tems la vie, le mépris ſeul de ſa foibleſſe fit ſa ſûreté. Il ne mourut que l'an 13 avant Jeſus-Chriſt.

LÉPIDUS [M. EMILIUS], *M. Æmilius Lepidus*, (*a*) fils du précédent, jeune homme ardent & impétueux, forma une conſpiration contre Octavien. Il voyoit en lui l'ennemi & le deſtructeur de tous ſes proches & de tous ſes appuis. Il ſe propoſoit de venger, en le faiſant périr, ſon pere dépouillé, ſon oncle M. Brutus réduit à ſe tuer, & enfin M. Antoine, qui avoit été ſon beau-pere, derniere & récente victime de la cruauté d'Octavien. Le détail de cette conſpiration ne nous eſt point connu, & nous ne pouvons point dire qui furent ceux que le jeune M. Émilius Lépidus fit entrer dans

(*a*) Diod. Caſſ. pag. 269, 531. Vellei. Paterc. L. II, c. 88. Crév. Hiſt. Rom. T. VIII, p. 521, 522.

ſon complot. Ce que nous ſçavons, c'eſt que ſes deſſeins furent bientôt pénétrés par Mécène. Au premier ſoupçon, ce Miniſtre éclaira toutes ſes démarches, le laiſſant agir, juſqu'à ce qu'il eût acquis des preuves ſuffiſantes contre lui. La témérité du jeune Conſpirateur ne tarda pas à les lui fournir. Le coupable fut arrêté, & mis à mort. Servilie ſa femme, voulut ſuivre au tombeau un époux tendrement aimé; & gardée à vue par ſa famille, n'ayant point de fer ſous ſa main, elle s'étouffa, dit Velleius Paterculus, en avalant des charbons ardens. On place cet évenement en l'an 30 avant Jeſus-Chriſt.

Nous remarquerons que peu de tems avant la mort de Jule Céſar, M. Antoine, au rapport de Dion Caſſius, avoit donné en mariage au fils de M. Emilius Lépidus une fille qu'il avoit, & qui n'eſt point d'ailleurs connue dans l'hiſtoire. Il falloit qu'elle fût morte dans le tems dont nous parlons actuellement. Car, il n'eſt point fait mention d'elle parmi les enfans que laiſſa M. Antoine en mourant; & d'ailleurs la femme du jeune M. Emilius Lépidus, au tems de la conſpiration, eſt comme on vient de le voir, nommée Servilie par Velleius Paterculus.

LÉPIDUS [PAUL EMILIUS], *Paulus Æmilius Lepidus*, (*a*) frere de M. Emilius Lépidus le Triumvir, fut mis à la tête des Proſcrits, l'an 43 avant Jeſus-Chriſt. Mais, il obtint facilement ſa grace de ſon frere. Sans éclat & ſans bruit, une permiſſion tacite du Triumvir, & le reſpect des gens de guerre pour le frere de leur Général, lui donnerent le moyen de ſortir de l'Italie. Il alla dans le camp de M. Brutus; & après la bataille de Philippes, s'étant retiré à Milet, il y paſſa le reſte de ſes jours, ſans daigner profiter de la liberté qui lui fut accordée de revenir à Rome.

LÉPIDUS [M. EMILIUS], *M. Æmilius Lepidus*, (*b*) fils du précédent, fut élevé au Conſulat, avec C. Statilius Taurus, l'an de Jeſus-Chriſt II. Cette année, Auguſte paſſa de nouveau le Rhin, & il y eut les mêmes avantages que l'année précédente.

LÉPIDUS [Q. EMILIUS], *Q. Æmilius Lepidus*, (*c*) parvint au Conſulat avec M. Lollius, l'an 21 avant Jeſus-Chriſt. La nomination de Q. Emilius Lépidus excita des troubles. L. Silanus lui diſputoit la place; & la ſédition alla ſi loin, que pluſieurs penſoient qu'Auguſte, qui ſe trouvoit alors abſent, devoit revenir à Rome pour l'appaiſer. Il aima mieux man-

(*a*) Vell. Paterc. L. II. c. 67. Dio. Caſſ. p. 330, 331. Crév. Hiſt. Rom. T. VIII. p. 188, 197, 207.

(*b*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. I. pag. 236.

(*c*) Dio. Caſſ. pag. 524. Crév. Hiſt. des Emp. T. I. p. 69.

der les deux rivaux; & après une forte réprimande, il les renvoya en leur faisant défense de se trouver au champ de Mars, lorsque le peuple seroit assemblé pour l'élection. Ils cabalerent par leurs amis; & ce ne fut qu'après bien des mouvemens tumultueux, qu'enfin Q. Emilius Lépidus fut nommé Consul.

LÉPIDUS [M.], *M. Lepidus*, (*a*) obtint de Tibère le commandement d'un corps de troupes dans la guerre contre les Dalmates, l'an de Jesus-Christ 9. Il s'y acquit beaucoup de gloire par les beaux exploits qu'il fit, & qui lui mériterent les ornemens du Triomphe. Il eût obtenu les honneurs du Triomphe même, dit Velleius Paterculus, s'il n'avoit pas fait la guerre en sous-ordre.

LÉPIDUS [MAN.], *Man. Lepidus*, (*b*) étoit un Sénateur sage & vertueux, qui corrigeoit & adouciſſoit souvent les avis rigoureux, auxquels la flatterie portoit ses confreres, comme il fit dans l'affaire de Lutorius Priscus, & qui néanmoins ne manquoit pas de circonspection & d'égards, puisqu'il conserva jusqu'à la fin l'amitié de Tibère. Ce Prince, dans ses derniers entretiens, faisant passer en revue les sujets qui pourroient avoir des vues sur l'Empire, & les distinguant en différentes classes, dit qu'il voyoit dans Man. Lépidus les talens nécessaires, mais plutôt de l'éloignement que du goût pour la première place. Aussi fut-il le seul de tous ceux que Tibère nomma dans cette circonstance, qui ne fut pas mis à mort.

Tacite, qui invoque volontiers la fatalité, ressource ordinaire des hommes sans principes, propose un doute au sujet de Man. Lépidus, & demande si l'étoile & la loi du destin décident de l'inclination & de l'averſion des Princes pour tel ou tel particulier, ou si notre sort est en nos mains, ensorte qu'il soit possible de trouver un milieu entre une fierté arrogante & une bassesse servile, & de se faire une route qui conserve la dignité de la vertu sans se précipiter dans les dangers. C'est sans doute à cette dernière partie de l'alternative qu'il faut s'en tenir; & si les exemples en sont rares, c'est qu'une conduite égale, sans passion, sans chaleur, toujours dirigée par la droite raison & par la prudence, est tout ce qu'il y a de plus difficile dans la vie humaine.

Man. Lépidus mourut l'an de Rome 784, & de Jesus-Christ 33. C'est le même Tacite qui place sa mort en cette année. Comme il avoit déjà fait l'éloge de sa sageſſe & de sa modé-

(*a*) Dio. Caſſ. p. 579. Vellei. Paterc. L. II. c. 114, 115. Crév. Hiſt. des Emp. T. I. p. 223.

(*b*) Tacit. Annal. L. I. c. 13. L. III. c. 22. 49. *& ſeq.* L. IV. c. 20. L. VI. c. 5, 27. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. I. p. 287, 444. *& ſuiv.*

tion, il paſſe ici ſous ſilence ces vertus. A l'égard de ſa nobleſſe, ajoute-t-il, il ſuffit de dire qu'il étoit de la famille des Emiles ſi féconde en bons citoyens, & dont ceux mêmes qui ont été corrompus dans leurs mœurs, ont cependant été élevés aux charges les plus conſidérables, & s'en ſont acquittés avec honneur & diſtinction.

LÉPIDUS [EMILIUS], (*a*) *Æmilius Lepidus*, à qui Tibère fit donner les biens d'Emilie ſurnommée Muſa, femme qui étoit morte ſans laiſſer d'héritier certain, & ſans avoir fait de teſtament. On dit que ce Prince les lui fit donner, uniquement parce que cette femme ſembloit appartenir à ſa maiſon. Il y avoit en effet une légère reſſemblance de nom.

LÉPIDUS [M.], *M. Lepidus*, (*b*) un de ceux qui voulurent bien ſe charger de plaider pour Cn. Piſon, qui fut accuſé l'an de Jeſus-Chriſt 20.

Le gouvernement de l'Aſie étant échu par le ſort à M. Lépidus, Sext. Pompée profita de cette circonſtance pour faire éclater ſa haine contre lui. Il lui reprocha que par ſon indolence & ſa pauvreté il déshonoroit ſes ancêtres, & concluoit que pour ces raiſons, on ne devoit pas lui permettre d'aller prendre poſſeſſion de ſon Gouvernement. Mais, le Sénat prit ſon parti, & ſoutint que ce que ſon ennemi appelloit lâcheté, étoit douceur & modération, & qu'ayant vécu honorablement avec le peu de bien que ſon pere lui avoit laiſſé, ſa pauvreté lui devoit attirer des louanges plutôt que des reproches. Ainſi, il fut envoyé en Aſie.

Les Grands de Rome étoient dans l'uſage de faire des dépenſes publiques, & ſur-tout de s'intéreſſer à la conſervation des monumens de la manificence de leurs ancêtres On ſçait qu'Auguſte y exhortoit même & encourageoit les premiers Sénateurs de ſon tems. Ce fut dans cet eſprit que M. Lépidus demanda au Sénat la permiſſion de réparer & d'embellir à ſes frais la Baſilique de Paulus, conſtruite par le Conſul de ce nom vers le commencement de la rupture entre Jule Céſar & Cn. Pompée. Sa propoſition fut acceptée, & on lui ſçut d'autant plus de gré de ſa généroſité, qu'il n'étoit pas fort riche.

LÉPIDUS [M.], *M. Lepidus*, (*c*) étoit en ſociété avec Caligula des débauches les plus contraires à la nature. Ce Prince lui fit épouſer ſa ſœur Druſille, pour laquelle il avoit

(*a*) Tacit. Annal. L. II. c. 48. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. I. pag. 387.

(*b*) Tacit. Annal. III. c. 11, 32, 72. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. I. p. 424, 471, 474.

(*c*) Tacit. Annal. L. XIV. c. 2. Dio. Caſſ. pag. 657. Crév. Hiſt. des Emp. T. II, p. 20, 52, 53.

lui-même

lui-même un attachement criminel & incestueux. M. Lépidus conspira contre Caligula quelque tems après.

On conjecture avec assez de vraisemblance que M. Lépidus étoit fils de Julie, petite-fille d'Auguste, & par conséquent cousin-germain de Caligula. Il avoit reçu de ce Prince bien des faveurs qui pouvoient lui relever le courage. Caligula lui avoit permis de demander les charges cinq ans avant l'âge prescrit par les loix; il lui avoit fait espérer même de le déclarer son successeur à l'Empire. Mais, M. Lépidus sans doute comptoit peu sur les promesses d'un Prince souverainement capricieux, & sujet à passer en un instant d'une extrêmité à l'autre. Quoi qu'il en soit, son complot fut découvert, & il lui en coûta la vie. Il mourut l'an de Jesus-Christ 39.

LÉPIDUS, *Lepidus*, excellent orateur, dont Cicéron fait mention dans le traité de l'Orateur.

LÉPIDUS, *Lepidus*, auteur Grec, qui avoit composé un abrégé Historique, cité par Étienne de Byzance.

LÉPISON, *Lepison*, (*a*) dont Cicéron fait mention dans son oraison pour L. Flaccus.

LÉPONTIENS, *Lepontii*, (*b*) peuple qui habitoit sur les confins la Helvétie, de la Rhétie & de l'Italie, selon les différens Auteurs qui en ont parlé; & à dire vrai, rien n'est moins certain que la véritable place de ce peuple, si-tôt que l'on consulte plusieurs Géographes anciens, & il n'y a guere de nations sur qui ils s'accordent si peu.

Si on prend à la lettre ce qu'en dit Jule César, leur païs est présentement celui des Grisons. Le Rhin a, dit-il, sa source chez les Lépontiens, qui sont dans les Alpes. Toutes les sources du Rhin sont aujourd'hui dans le païs des Grisons. Les Lépontiens, selon Jule César, étoient aux sources du Rhin. Ils étoient donc au païs où sont présentement les Grisons. Cela est clair.

Mais, si l'on consulte Pline, ils seront dans le Valais. Cet Auteur s'exprime ainsi: » Les » peuples Vennonetes & Sa» runetes, d'entre les peuples » Rhétiens, sont à la source du » Rhin; les Vibériens qui sont » des peuples Lépontiens, sont » à la source du Rhône. » Le Rhône a ses sources dans le Valais. Ces Lépontiens étoient donc dans le Valais.

Si on s'en rapporte à Ptolémée, ils seront sur les confins du Dauphiné & du Piémont: » Oscela, dit-il, ville des Lé» pontiens, est dans les Alpes » Cottiennes. » Il semble, selon Nicolas Sanson, de qui sont ces remarques, que Ptolémée

a Cicer. Orat. pro L. Flacc. c. 41.
(*b*) Cæs. de Bell. Gall. L. IV. pag. 129, 130. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill. pag. 409.

ait confondu l'*Ocelum* de Jule César, qui est dans les alpes Cottiennes, avec *Oscela Lepontiorum* qui en est assez loin. Quoi qu'il en soit, les alpes Cottiennes sont aux environs du mont Genevre, là où Briançon est du côté du Dauphiné, & Suse du côté du Piémont. Les Lépontiens étoient donc, selon ce système, aux environs du mont-Genevre, entre le Dauphiné & le Piémont.

Pris à la lettre de Strabon, ils seront à l'occident de Côme; car, on lit dans ce Géographe: » Au-dessus de Côme, qui est » au pied des Alpes, d'un côté » sont les peuples Rhétiens & » les Vennons vers l'orient; de » l'autre côté sont les peuples » Lépontiens, & *Tridentini*, » &c. » Si les Rhétiens & les Vennons étoient à l'orient de Côme, & les Lépontiens de l'autre côté, ceux-ci seront dont à l'occident, & cela est vrai à l'égard des Lépontiens seulement. Les Rhétiens & les Vennons sont au nord de Côme, & non pas à l'orient. Le peuple *Tridentini*, de l'évêché de Trente, est bien loin vers l'orient, & non pas vers l'occident, comme le dit Strabon, y ayant même divers peuples entre-deux.

La situation des Lépontiens se prouve par celle de leur capitale Oscela, qu'on appelle encore aujourd'hui Domo d'Oscela, & par corruption Domo d'Osula; elle se prouve aussi par l'une des principales vallées, que ce peuple a occupées, & qui retient l'ancien nom du peuple, sçavoir *Val-Leventina*, comme qui diroit *Lepontina*. Cette vallée est à la source du Tésin.

Cette assiette, qui approche de l'opinion de Jule César & de celle de Pline, n'est pas fort éloignée de celle de Ptolémée, & s'accorde même avec celle de Strabon. Les Lépontiens sont à l'occident de la ville & du lac de Côme; ils ne sont pas fort éloignés de Suse, n'y ayant que *Salassi*, le Val-d'Aoste entre-deux; ils sont au midi & au pied des Alpes, du côté de l'Italie, au nord desquelles le Rhin prend sa source d'un côté, & le Rhône de l'autre; de sorte que Jule César & Pline ont approché du but. Ptolémée s'en est un peu écarté; Strabon y a touché, mais plutôt par hazard qu'autrement. Au reste, ce peuple a tenu les environs du lac-majeur, tirant vers les Alpes. Cela comprend une partie de l'État de Milan, & presque tous les Bailliages que les Suisses tiennent en Italie, sçavoir, Bellinzone, Lucan, Lucarne, &c.

Telles sont les observations de Nicolas Sanson sur le peuple Lépontiens.

LÉPRÉA, *Leprea*, Λεπρέα, sœur de Lépréos. *Voyez* Lépréon.

LÉPRÉAS, *Lepreas*, (*a*) fils

(*a*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 206.

de Glaucon & d'Aſtydamie, avoit comploté avec Augee de lier Hercule, lorſqu'il demanderoit la récompenſe de ſon travail, ſelon la promeſſe faite par Augias. Depuis ce tems-là, Hercule cherchoit l'occaſion de ſe venger; mais, Aſtydamie réconcilia Lépréas avec le Héros. Après cela, Lépréas diſputa contre Hercule à qui joueroit mieux au diſque, à qui puiſeroit plus d'eau en un certain tems, à qui auroit plutôt mangé un taureau d'égal poids, & à qui boiroit le plus; digne exercice d'un Héros. Hercule fut toujours vainqueur. Enfin, Lépréas, plein de vin & de colère, ayant défié Hercule, fut tué dans le combat.

Ce Lépréas paroît ſe confondre avec Lépréos, fils de Pyrgée.

LÉPRÉATES, *Lepreatæ*, Λεπρεάται. étoient les habitans de Lépréon. *Voyez* Lépréon.

LÉPRÉON, LÉPREOS, LÉPRÉUM, LÉPRIUM, *Lepreon, Lepreos, Lepreum, Leprium*, (*a*) Λέπρεος, Λέπρεον, Λέπριον, ville du Péloponnèſe dans l'Elide, à quarante ſtades de la mer, ſelon Strabon.

» Sur les confins de l'Elide » vers la mer, dit Pauſanias, » on trouve Samicum, & un » peu au-deſſus à droite eſt » la province de Triphylie, » où l'on peut voir entr'autres » la ville de Lépréos. Les Lé- » préates ſe diſent aujourd'hui » Arcadiens; mais, il eſt cer- » tain qu'autrefois ils faiſoient » partie de l'Elide. Tous ceux » d'entr'eux, qui remportoient » la victoire aux jeux Olympi- » ques, étoient proclamés par » le Héraut & qualifiés Eléens » natifs de Lépréos. Ariſto- » phane témoigne auſſi que Lé- » préos étoit une petite ville » d'Elide. On va de Samicum à » Lépréos, en laiſſant le fleuve » Anigrus à gauche; un autre » chemin mene à Olympie, un » autre à Elis; & le plus long » n'eſt que d'une journée. On » dit que cette ville a pris ſon » nom d'un certain Lépréos, » par qui elle a été bâtie; il étoit » fils de Pyrgée. On conte de » lui qu'un jour il voulut pa- » rier contre Hercule qu'il » mangeroit autant que lui; & » que l'un & l'autre ayant tué » un bœuf en même-tems, ils » ſe mirent à le manger. Lé- » préos, après s'être montré » auſſi grand mangeur qu'Her- » cule, eut la hardieſſe de le » défier au combat; mais, il » fut vaincu & tué par Hercu- » le. On prétend que ſon tom- » beau eſt à Pyrgalie, cepen- » dant les Pyrgaliens ne le ſçau- » roient montrer. D'autres di- » ſent que c'eſt de Lépréa, » fille de Pyrgée que les Lé- » préates tirent leur origine; » d'autres veulent que ce nom » leur ſoit venu de ce qu'au-

(*a*) Strab. pag. 342. *& ſeq.* Pauſ. pag. 172, 173 294, 295. Plin. Tom. I. pag. 195. Cicer. ad T. Pomp. Attic. L. VI. Epiſt. 2. Ptolem. L. III. c. 16. Xenoph. pag. 491. Herod. L. IV. c. 148.

» trefois ils étoient fort ſujets » à la lepre. Si l'on en croit » les habitans, ils avoient an- » ciennement un temple de Ju- » piter Leucéus, le tombeau de » Lycurgue fils d'Aléus, & plu- » ſieurs autres ſépultures, en- » tr'autres celle de Caucon, » où l'on voyoit une figure » d'homme qui tenoit une lyre; » mais aujourd'hui, on ne » voit à Lépréos aucun monu- » ment conſidérable, ni même » aucun temple, excepté celui » de Cérès; encore eſt-il d'une » brique qui n'a point été au » four, & l'on n'y voit aucune » ſtatue. La fontaine Aréné » n'eſt pas loin de la ville. » On dit que cette fontaine a » été ainſi appellée du nom » d'une Princeſſe qui étoit fem- » me d'Apharéus. »

On remarque que la prétention des Lépréates inſinue qu'ils étoient voiſins de l'Arcadie; & cela ne convient point du tout avec la ſituation que Strabon leur donne ſi près de la mer. Ils devoient en être plus éloignés qu'il ne dit, autrement ils n'auroient pas été voiſins de l'Arcadie. Ptolémée met Léprium dans les terres, aſſez près des confins de l'Arcadie. Ce qui eſt plus juſte.

Niger croit que le nom moderne eſt Chaïapa.

Pline ne ſe contente pas de donner Lépréon à l'Arcadie, il lui joint même le nom de cette Province comme un ſurnom, *Lepreon Arcadiæ.*

LÉPRÉOS, *Lepreos*, Λεπρέος, fils de Pyrgée. *Voyez* Lépréon.

LÉPRIE, *Lepria*, (*a*) iſle de l'Aſie mineure, ſur les côtes de l'Ionie. Pline fait mention de cette iſle.

LEPRINS, *Leprini. Voyez* Lédrins.

LEPSIE, *Lepſia*, (*b*) iſle de la mer de Rhodes, ſur les côtes de la Carie, ſelon Pline.

LEPTA [Q.], Q. *Lepta*, (*c*) avoit ſervi ſous Cicéron en Aſie, pendant qu'il étoit Proconſul de Cilicie. Cicéron fait ſouvent mention de Q. Lepta dans ſes lettres, & nous en avons même une qui lui eſt adreſſée.

Q. Lepta, qui ſçavoit que Jule Céſar avoit fait une loi, qu'il avoit deſſein de propoſer au premier jour, pour établir entr'autres choſes des Sénateurs dans les villes qui jouiſſoient du droit de bourgeoiſie, étant bien aiſe d'élever à ce rang quelques-uns de ſes amis qui avoient exercé autrefois la charge d'huiſſiers, écrivit à Cicéron, de vouloir bien s'informer de Balbus favori de Jule Céſar, ce que contenoit ſur ce ſujet cette loi, qui n'étoit pas encore publiée. Cicéron lui répond ce qu'il en avoit appris par un billet de Balbus, que ceux qui avoient été huiſſiers, n'étoient pas exclus de

(*a*) Plin. T. I. p. 287.
(*b*) Plin. T. I. p. 286.
(*c*) Cicer. ad T. Pomp. Attic. L. V. Epiſt. 17. ad Amic. L. VI. Epiſt. 18. L. VII. Epiſt. V. L. IX. Epiſt. 13.

ce rang, mais seulement ceux qui l'étoient encore. Il parle ensuite de la guerre d'Espagne, de quelque affaire de Q. Lepta, de son livre de l'Orateur, de ce qui le retient à Rome, & il finit en avertissant le fils de Q. Lepta de bien étudier Hésiode, & de réciter soigneusement ses vers sur la vertu qui s'acquiert par le travail.

LEPTE, *Leptum*, petite monnoie, qui valoit, selon les uns, la huitième partie d'une obole, & qui, selon d'autres, étoit une drachme de cuivre ou d'argent. Il y en a qui prétendent qu'une obole contenoit quarante-deux Leptes. Ce mot formé du Grec λεπτὸς, signifie mince, petit.

LEPTINE, *Leptines*, (*a*) Λεπτίνης, frere de Denys l'ancien, fut envoyé contre Magon avec toute la flotte du Tyran, l'an 396 avant Jesus-Christ. Denys lui avoit sur-tout recommandé de tenir dans le combat tous ses vaisseaux ensemble, ce qui étoit la seule manière de se défendre contre des ennemis qui les surpassoient en nombre. En effet, Magon outre les vaisseaux de charge & plusieurs autres qui étoient armés d'épérons d'airain, n'avoit pas moins de cinq cens vaisseaux de guerre. Cependant, les Carthaginois, voyant le rivage de Catane couvert de soldats, en furent surpris & même découragés; & ils cherchoient à regagner un lieu où ils fussent en sûreté. Mais, faisant bientôt réflexion que revenant à terre, ils auroient à combattre & la flotte & l'armée ennemies, ils se raviserent sur le champ & se déterminerent au combat naval; & mettant leurs vaisseaux en ligne, ils observoient & attendoient l'ennemi.

Aussi-tôt Leptine, s'avançant à la tête de trente des plus forts vaisseaux, & s'éloignant trop des autres, commença l'attaque avec plus de valeur que de prudence. Car, tombant sur la premiere ligne des Carthaginois, il coula à fond un assez grand nombre de leurs galères. Mais, Magon enveloppant ces trente vaisseaux d'un bien plus grand nombre des siens, balança long-tems toute la valeur de Leptine & de ses soldats. Cette compensation même rendit le combat très-violent, & les vaisseaux accrochés les uns aux autres formoient une espèce de plancher sur lequel on se battoit, non à coups de trait lancés de loin, mais corps à corps comme on auroit pu faire sur terre. Quelques-uns, voulant sauter dans les vaisseaux ennemis, tomboient dans l'eau; & d'autres, venant à bout de leur dessein, combattoient au milieu de leurs adversaires. Cependant, Lep-

(*a*) Plut. Tom. I. pag. 961, 962. Diod. Sicul. pag. 422, 428. *& seq.* Roll. Hist. Ancien. Tom. III. pag. 201, 217. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIII. pag. 6, 7.

tine accablé de toutes parts, trouva le moyen d'échapper par la fuite au péril où il s'étoit jetté ; mais, ſes autres vaiſſeaux qui le ſuivoient en confuſion, furent pris par les ennemis. Car, la fuite & la précipitation du Général qui avoient enflé le courage des Carthaginois, avoient abattu celui des Siciliens. Ainſi, les vainqueurs, après la défaite & la priſe de trente vaiſſeaux, venant encore au reſte de la flotte, en coulerent à fond plus de cent, & placerent le long du rivage des barques légères, où ils attendoient pour les égorger tous ceux qui viendroient à la nage chercher leur ſalut, & le moyen de rejoindre l'armée de terre. Cette exécution s'étant faite ſans que l'armée de Denys pût donner aucun ſecours à ces malheureux, toute la rade fut couverte de corps morts & de vaiſſeaux briſés. Il en avoit coûté aux Carthaginois un aſſez grand nombre de ſoldats ; mais, les Siciliens y perdirent plus de cent vaiſſeaux, & plus de vingt mille hommes.

Quelques années après, les Grecs d'Italie étant en guerre avec les Lucaniens, Leptine eut ordre d'aller au ſecours des derniers. Les Grecs furent vaincus dans un combat, où ils perdirent beaucoup de monde. Ceux qui s'échapperent, gagnerent le haut d'une colline qui d'un côté donnoit ſur la mer. Ils apperçurent delà quelques vaiſſeaux longs qu'ils crurent appartenir aux Rhéginois. Sur cette idée, ils ſe jetterent dans la mer, croyant arriver juſqu'à eux. Quelques uns même eurent aſſez de force pour ſoutenir ce trajet. Mais, c'étoit la flotte que Leptine conduiſoit. Il reçut pourtant avec bonté ceux qui arriverent à bord ; & quand il les eut conduits à terre, il conſeilla aux Lucaniens de ſe contenter d'une mine d'argent par tête pour chacun de ces priſonniers qui ſe trouverent au nombre de mille, il ſe rendit lui-même leur caution, & il travailla ſincérement à la concluſion d'une paix ſolide entre les Grecs d'Italie & les Lucaniens. Les uns & les autres lui en ſçurent beaucoup de gré. Ainſi, il termina cette guerre d'une manière honorable pour lui, mais qui ne convenoit pas aux intérêts ou aux intentions de Denys. Car, celui-ci ſe flattoit que la jalouſie & les hoſtilités entretenues entre ces deux peuples, le rendroient en peu de tems maître de l'Italie ; ce qu'il ne pouvoit guère eſpérer, quand ces mêmes peuples ſeroient en paix les uns avec les autres. Ce fut auſſi pour cela qu'il ôta le commandement de ſa flotte à Leptine, & qu'il le donna à Théaride ſon autre frere.

Il exila depuis Leptine avec pluſieurs autres des principaux de ſa Cour, parce qu'il les ſoupçonnoit de devenir jaloux de ſon talent pour la Poëſie. D'au-

tres donnent pour raiſon de l'exil de Leptine, le mariage d'une de ſes filles avec Philiſtus, mariage qui avoit été contracté à l'inſçu de Denys, ce qui lui avoit déplu extrêmement. Quoi qu'il en ſoit, Leptine ſe réfugia à Thurium en Italie, où il s'acquit beaucoup de conſidération; de ſorte que Denys lui-même jugea à propos de le rappeller; & l'ayant reçu à Syracuſe, il le rétablit dans ſes bonnes graces. Leptine épouſa dans la ſuite la fille de Denys.

Il continua depuis de ſervir ce Prince, & commanda l'aîle gauche des Siciliens dans le combat qui ſe donna près de Cronium, l'an 383 avant Jeſus-Chriſt. Après avoir combattu en Héros, & mis par terre un grand nombre de Carthaginois, il fut tué lui-même. Sa mort ranima les Carthaginois de telle ſorte, qu'ils renverſerent tout ce qui ſe trouva devant eux. Denys, ayant pour lors autour de lui l'élite de ſon armée, commençoit à preſſer les ennemis; mais, dès qu'on eut appris la mort de Leptine & la défaite de l'aîle qu'il commandoit, tout ce qui entouroit ce Prince ſe débanda & ſe mit en fuite.

LEPTINE, *Leptines*, (*a*) Λεπτίνης, Syracuſain, prit avec Callippe la ville de Rhege, occupée par une garniſon de la part de Denys le jeune. Ils l'en chaſſerent & rendirent à cette ville ſa liberté & ſon gouvernement Républicain, l'an 351 avant Jeſus-Chriſt. Leptine fut depuis un de ceux qui aſſaſſinerent ce Callippe, pour venger Dion qu'il avoit tué en trahiſon.

LEPTINE, *Leptines*, (*b*) Λεπτίνης, tyran d'Apollonie & de pluſieurs autres villes & châteaux de la Sicile. L'an 342 avant l'ere Chrétienne, ſe voyant en danger d'être pris par force par Timoléon, il ſe rendit volontairement. Timoléon lui ſauva la vie, & l'envoya à Corinthe. Car, il trouvoit qu'il n'y avoit rien de ſi beau & de ſi honorable, que de faire voir à toute la Grece les Tyrans de la Sicile réduits à l'humiliation, & vivant comme des bannis.

LEPTINE, *Leptines*, (*c*) Λεπτίνης, lieutenant d'Agathocle, vers l'an 307 avant J. C. Il livra cette année un violent combat aux Agrigentins, qui y perdirent environ quinze cens hommes, & obtint enſuite le gouvernement de Céphalédie.

Peu de tems après, il fut envoyé pour ravager les terres des ennemis, & ſur-tout celles des Agrigentins. Xénodochus, chef de ces derniers, brouillé

(*a*) Diod. Sicul. pag. 534. Plut. T. I. pag. 983. Roll. Hiſt. Anc. T. III. pag. 262.

(*b*) Diod. Sicul. pag. 548. Plut. T. I. pag. 247, 248. Roll. Hiſt. Anc. T. III. pag. 279, 280.

(*c*) Diod. Sicul. pag. 762. *& ſeq.*

avec ſes anciens amis qui lui reprochoient la défaite qu'il avoit eſſuyée depuis peu, ſe tenoit dans l'inaction. Là-deſſus, Agathocle chargea Leptine de l'attirer à un combat, où il vaincroit aiſément un homme dont les ſoldats étoient mécontens & découragés; ce qui arriva en effet. Car, Leptine ayant commencé par ravager les terres des Agrigentins, Xénodochus ſe tint d'abord en repos, ne ſe voyant pas aſſez de monde pour réſiſter à cette incurſion; mais enſuite, ranimé par les citoyens qui lui reprochoient ſa négligence ou même ſa crainte, il raſſembla une armée preſqu'égale en nombre à celle des ennemis, mais qui leur étoit bien inférieure en réſolution & en courage. Car, celle-ci n'étoit compoſée que de bourgeois élevés dans la pareſſe à l'ombre de leurs foyers; & l'autre étoit formée d'hommes nourris dans les champs & exercés aux travaux militaires. Auſſi arriva-t-il que la bataille étant à peine engagée, les ſoldats de Leptine pouſſerent les Agrigentins juſques dans leur ville. Les vaincus perdirent environ cinq cens hommes de pied, & plus de cinquante cavaliers.

LEPTINE, *Leptines*, (*a*) Λεπτίνης, Syracuſain, diſtingué par ſon crédit & ſa probité, avoit pour lui tout le peuple. Auſſi Hiéron voulut-il épouſer ſa fille, pour avoir toujours dans la ville, par cette alliance, un homme ſur lequel il pût compter, lorſqu'il ſeroit obligé de marcher à la tête des armées.

LEPTINE, *Leptines*, (*b*) Λεπτίνης, Syrien de nation, fut en trahiſon à Laodicée, l'an 162 avant Jeſus-Chriſt, Cn. Octavius, ambaſſadeur des Romains, qui avoit été envoyé avec deux autres pour accommoder, ſuivant les vues du Sénat, les affaires de Syrie, qui étoient fort brouillées entre Antiochus V. & Démetrius I. Leptine, interrogé ſur la raiſon de ce meurtre, répondit qu'il l'avoit fait pour faire perdre aux Romains l'envie de ſe mêler des affaires des nations étrangères. Le grammairien Iſocrate l'y avoit excité par ſes diſcours ſéditieux. Ils furent conduits tous deux à Rome. Iſocrate perdit en chemin l'uſage de la raiſon, & voulut ſe tuer. Leptine plus intrépide ſe glorifioit de ſon action, & arriva à Rome ſans frayeur, au moins ſans en montrer au-dehors. On ignore quel jugement le Sénat prononça contre eux. Polybe & Tite-Live le rapportoient, mais les livres où cela étoit contenu ſont perdus.

LEPTIS, *Leptis*, Λέπτις, nom qui a été donné à deux villes conſidérables de l'Afrique. On les diſtingue par les ſurnoms de *grande* & de *petite*.

(*a*) Roll. Hiſt. Anc. Tom. III. pag. 286.

(*b*) Roll. Hiſt. Anc. Tom. V. pag. 168. *& ſuiv.*

LEPTIS LA GRANDE, (*a*) *Leptis Magna*, ou *Major*, ville & colonie Romaine d'Afrique, ſituée ſur le bord de la mer, entre les deux Syrtes, étoit une des trois villes qui donnerent au païs le nom de Tripolis ou Tripolitaine.

Il y en a qui attribuent la fondation de cette ville aux Sidoniens, d'autres aux Tyriens, quelques-uns aux Phéniciens en général. Les deux premiers ſentimens ſe rapportent au troiſième, parce que les Sidoniens & les Tyriens étoient Phéniciens. Salluſte, après avoir dit que la ville de Leptis fut bâtie par les Sidoniens, ajoute que l'hiſtoire rapporte que ce peuple, ayant pris la fuite pour éviter les déſordres d'une guerre civile, vint ſur des vaiſſeaux aborder en ce païs. Mais, la langue de cette ville étoit, du tems de Salluſte, changée par les liaiſons qu'on y avoit eues avec les Numides. Cependant, les loix & les coutumes Sidoniennes y ſubſiſtoient encore, & les habitans les avoient conſervées avec d'autant plus de facilité, qu'ils vivoient éloignés de leur Souverain.

Dans le tems que Q. Cécilius Métellus Numidicus ſe rendoit maître de Thala, il reçut des Ambaſſadeurs des habitans de Leptis, pour le prier de leur envoyer une garniſon avec un Gouverneur; que s'il différoit, il y avoit tout à craindre, & pour lui, & pour ſes alliés; qu'un certain homme de condition, nommé Hamilcar, ne cherchoit par ſes intrigues ſéditieuſes qu'à changer la face des choſes; que rien ne le pouvoit arrêter, ni les ordres des Magiſtrats, ni même les loix. Car, dès le commencement de la guerre de Jugurtha, ceux de Leptis envoyerent au Conſul L. Calpurnius Beſtia, & enſuite à Rome, pour demander l'amitié & l'alliance du peuple Romain. Depuis qu'ils l'eurent obtenue, ils lui furent toujours utiles & fideles, & témoignerent toujours beaucoup de reſpect pour tous les ordres des Conſuls. Cela fit que le Général Romain leur accorda ſans peine ce qu'ils demandoient. On y envoya donc quatre cohortes Liguriennes avec le préfet C. Annius,

Ptolémée, qui ſuit la côte d'Occident en Orient, nomme la Grande Leptis immédiatement avant le fleuve Cinyphe. On lit dans cet Auteur: » Néa» polis que l'on appelle auſſi » Tripolis. » C'eſt ainſi que portent les éditions ordinaires. Mais, l'ancien interprete Latin & le Manuſcrit de la bibliothèque Palatine diſent beaucoup mieux: » Néapolis qu'on » appelle auſſi la Grande Lep» tis. » D'ailleurs, Tripolis n'étoit pas le nom d'une ville.

(*a*) Ptolem. L. IV. c. 3. Strab. p. 835. Plin. T. I. p. 247, 264. Pomp. Mel. p. 30. Salluſt. in Jugurth. c. 14. 51.

Mais d'une contrée où étoient trois villes, dont la Grande Leptis étoit une. Strabon dit : » Néapolis que l'on appelle » auſſi Leptis »

Ceux, qui ont voulu employer l'autorité de Ptolémée, pour dire que la ville de Tripoli eſt la même que la grande Leptis, n'ont pas fait réflexion que Tripoli Vechio, ou le vieux Tripoli, encore moins celui d'aujourd'hui, ne ſont pas aſſez près de la rivière, mais qu'ils ſont l'un & l'autre beaucoup plus au couchant. Si Ptolémée avoit écrit, comme ils le prétendent, y a-t-il apparence qu'il n'eût point fait mention d'une ville auſſi conſidérable que la grande Leptis, qui ſubſiſtoit encore, & conſervoit le même nom, dans le tems que les Itinéraires ont été dreſſés, c'eſt-a-dire, long-tems après Ptolémée? Il eſt vrai que Pline diſtingue Néapolis de Leptis ſurnommée la grande; mais, il ſe trompe d'après Pomponius Méla, qui s'eſt fort brouillé en cet endroit. Le P. Hardouin tâche en vain de le juſtifier.

Cette ville, en qualité de colonie Romaine, eſt nommée ſur les médailles *COL. VIC. IVL. LEP. Colonia victrix Julia Leptis*, c'eſt-à-dire, Leptis Colonie victorieuſe Julienne. L'itinéraire d'Antonin & la table de Peutinger lui confirment cette qualité de Colonie. Cette ville étoit Epiſcopale. Dans la Notice Epiſcopale d'Afrique, Callipide, évêque de la grande Leptis, eſt nommé le premier entre les Évêques de la province Tripolitaine.

LEPTIS LA PETITE, (*a*) *Leptis Parva*, ou *Minor*, autre ville d'Afrique, ſituée auſſi ſur le bord de la mer, dans l'Afrique propre, au-deſſus d'Adrumete, ſelon les Cartes de M. d'Anville. Il y en a qui mettent cette ville dans la Byzacene.

Dans quelques exemplaires de l'Itinéraire d'Antonin, on lit *Lepti minus Civitate*; c'eſt ainſi qu'Alde & Simler le mettent dans leurs éditions, & la table de Peutinger porte *Lepte minus*. Il ne faut pas croire pour cela que ce fût une petite ville. Elle ne s'appelloit ainſi que par rapport à l'autre Leptis, dont par-là elle étoit diſtinguée; car, du reſte c'étoit une belle & grande ville. Pline l'appelle *liberum Oppidum*, ville libre, & Hirtius, *libera Civitas, & immunis*, ville libre & franche. Sur la Carte de Peutinger, elle a la marque des grandes villes; & Jule Céſar y mit ſix cohortes en garniſon. Hirtius dit : » Il condamna à une » groſſe amende les Leptitains, » dont Juba avoit pillé les » biens les années précédentes, » & qui s'étant plaints au Sénat

(*a*) Ptolem. L. IV. c. 3. Plin. T. I. p. 246. Cæſ. de Bell. Civil. L. II. pag. 565. Hirt. Panſ. de Bell. Afric. p. 756, 757, 804, 805.

» par des députés, & en ayant » obtenu des Arbitres, avoient » recouvré ce qui leur appar- » tenoit. » Il s'agit ici des habitans de la petite Leptis; & c'eſt de cette querelle de Juba, qu'il eſt fait mention au ſecond livre des Commentaires de Jule Céſar ſur la guerre civile.

Cette ville étoit Epiſcopale, & la Notice d'Afrique met dans la Byzacene *Fortunatianus Leptiminienſis.* De même, dans la conférence de Carthage, on trouve Romain Évêque de la petite Leptis, *Romanus Leptiminienſis.* Au Concile de Carthage, tenu ſous Saint Cyprien, on voit *Demetrius à Leptiminus.*

LEPTITAINS, *Leptitani*, les habitans des villes nommées Leptis. *Voyez* Leptis.

LÉRIA, *Leria*, (*a*) ville de l'Eſpagne Tarragonoiſe, au païs des Edétains, dans les terres, ſelon Ptolémée. On la nommoit auſſi Edeta, ſelon cet Auteur. Cluſius & Moralès diſent que c'eſt aujourd'hui Liria; Florien, que c'eſt Olière.

LÉRIE, *Leria*, Λερία, iſle la même que Léros. *Voyez* Léros.

LÉRIENS, *Lerii*, Λέριοι, les habitans de Léros. *Voyez* Léros.

LERNA, *Lerna*, (*b*) Λέρνα, Λέρνη, ville du Péloponnèſe, dans la Laconie & dans les terres aux confins du païs d'Argos, ſelon Ptolémée. Pauſanias parle auſſi de Lerna qu'il place près de Téménium, & il ajoute que, pour y aller d'Argos, on paſſe l'Éraſinus, qui, ſe mêlant avec le Phrixus, a ſon embouchure dans la mer, entre Téménium & Lerna. Il dit plus poſitivement encore que Lerna eſt au bord de la mer, ſans marquer ſi Lerna eſt une ville, une rivière, ou un marais. On lit dans Strabon que Lerna eſt un marais du territoire d'Argos & de Mycènes; ce qui répugne au paſſage de Pauſanias, & au vers où Pindare dit *le rivage Lernéen.* Cellarius ajuſte ainſi ces autorités. S'il y avoit, dit-il, une ville de ce nom, elle étoit près de la mer, & le marais étoit plus loin dans l'intérieur du païs. Le Scholiaſte de Pindare dit: Les uns prétendent que Lerna eſt une ville. Pomponius Méla s'exprime d'une maniere bien plus poſitive: » Dans le golfe » Argolique, dit ce Géogra- » phe, ſont l'Eraſinus & l'Ina- » chus, rivieres célebres, & » Lerna ville connue. » Il eſt » à croire que Stace entendoit quelque choſe de plus qu'un marais par ces mots:

felicibus Argos
Auſpiciis, Lernamque regas.

On célébroit à Lerna les myſteres de Cérès, & on les appelloit du nom de ce lieu les myſteres Lernéens. La Déeſſe

(*a*) Ptolem. L. II. c. 6.
(*b*) Ptolem. L. III. c. 16. Pauſ. p. 154, 155, 481. Strab. p. 371. Pomp. Mel. pag. 119. Plin. T. I. p. 194.

y avoit un bois qui lui étoit consacré, & qui commençoit au mont Pontinus. C'étoit un bois de Platanes, qui s'étendoit depuis la montagne jusqu'à la mer. Il étoit terminé d'un côté par le fleuve Pontinus, & de l'autre par l'Amymone, riviere qui avoit pris son nom d'une fille de Danaüs. Dans ce bois il y avoit deux statues, l'une de Cérès Prosymna, l'autre de Bacchus; mais, celle de Cérès étoit plus petite, & représentoit la Déesse assise; toutes les deux étoient de marbre. On y voyoit aussi un temple consacré à Neptune Sauveur, où le Dieu étoit en bois & assis. Proche de la mer on trouvoit une Vénus de marbre; la tradition du païs étoit que cette statue avoit été consacrée par les filles de Danaüs, & que Danaüs lui-même avoit fait bâtir un temple à Minerve sur le mont Pontinus. Quant aux mysteres de Lerna, on croyoit dans le païs que c'étoit Philammon qui en étoit l'auteur. A l'égard des hymnes & des prieres dont on accompagnoit le sacrifice, il est évident qu'ils n'étoient pas à beaucoup près d'une aussi grande antiquité. Arriphon avoit fait voir que rien de tout cela ne pouvoit s'attribuer à Philammon. Cet Arriphon étoit un sçavant homme, originaire de Triconion ville d'Étolie, & fort estimé des peuples parmi lesquels il vivoit. Critique judicieux, il découvroit bien des choses à quoi les autres n'avoient pas pensé. C'étoit lui qui avoit remarqué le premier que tout ce qui concernoit ces mysteres de Lerna, vers, prose, ou mêlange de l'un & de l'autre, étoit écrit en langue Dorique. Or, avant l'arrivée des Héraclides dans le Péloponnèse, les Argiens parloient la même langue que les Athéniens, & du tems de Philammon le nom de Dorien, autant qu'on en peut juger, étoit encore inconnu à la plupart des Grecs; telle est la découverte dont nous sommes redevables à Arriphon.

LERNA, *Lerna*, (*a*) Λερνα, Λέρνη, marais du Péloponnèse, dans l'Argolide. Il étoit fameux par les fables que les Poëtes avoient inventées à son sujet. Ils supposoient qu'Hercule y avoit triomphé de l'Hydre. Virgile dit, en parlant d'Hercule :

. . . . . *Lernam tremefecerit arcu.*

& Stace :

. . . . . *Et veteri spumavit Lerna veneno.*

Dans un autre endroit, Stace le nomme *Anguifera Lerna.*

Corneille qui avoit fort étudié les Poëtes, dit : On tient que les Danaïdes jetterent dans ce marais les têtes de leurs maris qu'elles égorgerent la premiere

(*a*) Strab. p. 368, 371. Ovid. Metam. L. I. c. 16. L. IX. c. 3. Virg. Æneid. L. VI. v. 287, 803. L. VIII. v. 300. L. XII. v. 518.

suit de leurs noces. Il ajoute qu'il sortoit du marais plusieurs ruisseaux, dont les exhalaisons étoient fort infectes; ce qui a donné lieu aux Poëtes d'en faire un monstre à sept têtes qu'ils ont nommé hydre. Hercule ayant desséché ces ruisseaux & le lac d'où ils couloient, ils prirent delà occasion de dire qu'il avoit vaincu & tué l'hydre. L'infection de ce marais, pour nous en tenir à la vérité géographique & physique, n'avoit rien que de naturel; elle passa en proverbe, & on s'accoutuma à dire une *Lerne de maux*, pour dire des maux accumulés. Strabon en donne pour raison les expiations qu'on y avoit faites; & Hésychius dit que les habitans d'Argos y avoient jetté les immondices.

Ce marais avoit son embouchure dans une rivière qui portoit ses eaux dans la mer, & que l'on appelloit aussi Lerna. Cette riviere ne devoit pas avoir des eaux fort mauvaises, puisque le poisson y vivoit, & même en quantité, au rapport de Virgile.

Au lieu de ces ruisseaux que Corneille fait sortir du marais de Lerna, il y en a qui aimeroient mieux dire que c'étoient autant de sources qui se perdoient dans ce marais; & cela convient assez bien aux têtes de l'hydre des Poëtes.

Le marais de Lerna, comme on vient de l'observer, s'écouloit par une riviere qui, entrant dans le païs de Laconie, portoit ses eaux dans la mer, & au nord de son embouchure. Entre la riviere de Lerna & les confins d'Argos, étoit une petite ville de même nom que le marais & la riviere, au bord de la mer; ainsi concilie-t-on tous les Auteurs; & c'est de cette maniere que le sçavant de l'Isle arrange tous ces objets dans sa belle Carte de l'ancienne Grece.

LERNA, *Lerna*, Λέρνα, (*a*) fontaine de Corinthe. Cette fontaine étoit fermée par une colomnade, autour de laquelle il y avoit des sieges pour la commodité de ceux qui y venoient prendre le frais durant l'été.

LERNA [la riviere ou le fleuve de], *Lernæus fluvius*. *Voyez* ci-dessus;

LERNE, *Lerne*. *Voyez* Lerna.

LERNÉENS, *Lernæa*, Λερναῖα, mysteres qui se célébroient à Lerna. *Voyez* Lerna.

LERNÉES. *Voyez* Lernéens.

LÉRO, *Lero*, *ou* LÉRON, *Leron*, Λήρων, (*b*) isle de la Méditerranée, située sur la côte des Oxybiens, près d'Antibes. Strabon, parlant de cette isle & de celle de Planasie, dit qu'il y avoit des bourgs ou des villages dans ces deux isles; & il

(*a*) Paus. p. 92.

(*b*) Plin. Tom. I. p. 159. Strab. pag. 185.

ajoute qu'il y avoit auſſi dans celle de Léron une chapelle de Léron; ce qui ſuppoſe que ce Léron étoit un Héros à qui on rendoit les honneurs divins.

LÉROS, *Leros*, Λέρος, (*a*) iſle de la mer Égée, ſur les côtes de Carie, l'une des Sporades, ſelon Pline. Elle avoit l'iſle de Lébinthus à l'occident, & les iſles Argies à l'orient. C'eſt aujourd'hui Léro.

Cette iſle étoit une colonie des Miléſiens, au rapport de Strabon; ce qui s'accorde avec ce que dit Hérodote, qu'Hécatée l'hiſtorien conſeilloit que, ſi l'on étoit forcé par Darius de quitter la ville de Milet, on paſſât dans l'iſle de Léros; qu'on y élevât une forteresſe; qu'on y demeurât tranquille; & que delà on repaſſeroit à Milet. Les habitans de Léros avoient aſſez mauvaiſe réputation du côté de la probité, comme il paroît par une épigramme de Phocydide, qui ſe trouve dans l'Anthologie. Chevreau l'a traduite ainſi:

Ceux de Léros ne valent rien,

Hors Patrocle pourtant, qui, malgré ſa naiſſance,

A paſſé juſqu'ici pour un homme de bien.

Mais, quand avec Patrocle on a fait connoiſſance,

Encore trouve-t-on qu'il tient du Lérien.

LERSA, *Lerſa*, lieu d'Eſpagne, aux environs de Caſtula. Appien en fait mention.

LÉSA, *Leſa*, Λαισὰ, (*b*) ville dont il eſt parlé dans la Genèſe. Moyſe, marquant les limites de la terre de Chanaan, dit qu'elle s'étend du côté du midi juſqu'à Léſa. Le Chaldéen & ſaint Jérôme croyent que Léſa eſt la même que Callirrhoé, qui eſt au ſeptentrion de la mer morte, & dont les eaux ſe déchargent dans cette mer. Mais, il eſt bien plus naturel de l'entendre de la ville de Léſa, Luſa, ou Eluſe, qui étoit à peu près à diſtance égale entre la mer Morte & la mer Rouge. Ptolémée connoît cette ville de Luſa, auſſi bien que Joſephe & Étienne de Byzance. Le texte Grec de Joſephe la nomme Luſſa.

LESBIA, *Leſbia*, (*c*) un des perſonnages que Térence introduit dans ſon Andrienne. Ce Poëte en fait une ſage-femme.

LESBIENS, *Lesbii*, Λέσβιοι, les habitans de l'iſle de Lesbos. *Voyez* Lesbos.

LESBOS, *Lesbos*, Λέσβος,

(*a*) Plin. T. I. p. 213, 286. Strab. pag. 488, 489, 635. Herod. L. V. c. 125.

(*b*) Geneſ. c. 10. v. 19. Ptolem. L. V. c. 16. Joſeph. de Antiq. Judaïc. pag. 470.

(*c*) Terent. T. I. p. 10.

(a) isle de la mer Égée, située, sur les côtes de l'Éolide, province de l'Asie mineure, entre l'isle de Ténédos au nord & l'isle de Chio au midi. Elle avoit l'Éolide à l'orient, & au couchant l'isle d'Hiéra avec les isles situées à l'entrée du golfe Thermaïque. Tacite dit que c'étoit une isle fameuse & agréable ; Pline, qu'elle étoit remarquable par neuf villes, & qu'elle porta plusieurs noms, tels que ceux d'Himate ; de Lasia, de Pélasgia, d'Ægira, d'Æthiope & de Macaria.

Diodore de Sicile nous apprend l'origine de quelques-uns de ces noms, dans l'histoire qu'il nous donne de cette isle. Elle a été habitée autrefois, dit-il, par plusieurs peuples que diverses révolutions ont fait succéder les uns aux autres. Elle étoit encore déserte, lorsque les Pélasgiens s'en emparerent les premiers à cette occasion. Xanthus, fils de Triope, roi des Pélasgiens d'Argos, s'étant rendu maître d'un canton de la Lycie, s'y établit d'abord, & y régna sur la colonie qu'il y avoit amenée. Delà étant passé dans l'isle de Lesbos, il en partagea le territoire entre ses compagnons, & changea le nom d'Issé qu'elle portoit auparavant en celui de Pélasgia. Au bout de sept générations, le déluge de Deucalion ayant fait périr un grand nombre d'hommes sur la terre, dépeupla aussi l'isle de Lesbos.

Quelque tems après, Macarée y abordant fut charmé de la beauté du lieu, & s'y établit. Sa colonie étoit composée d'hommes ramassés, les uns de l'Ionie, & les autres de divers cantons. Quand il fut bien affermi dans Lesbos, en augmentant les avantages du lieu par un gouvernement juste & sage, il s'étendit dans les isles voisines, dont il distribua à sa colonie les nouvelles possessions qui n'avoient point encore de maître. Environ ce même-tems, Lesbus, fils de Lapithès, fils d'Eole, fils d'Hippotès, pour obéir à un Oracle aborda dans cette même isle avec sa suite, & épousa Méthymne, fille de Macarée, en sorte que les deux colonies habiterent ensemble. Lesbus s'étant depuis rendu célebre, l'isle fut appellée de son nom Lesbos, & les habitans Lesbiens. Les deux principales villes de l'isle, Méthymne & Mitylène, prirent aussi leur nom des deux filles que Macarée avoit eues entre plusieurs autres.

(a) Vell. Paterc. L. I. c. 2. Q. Curt. L. III. c. 1. Thucyd. pag. 180. *& seq.* Strab. p. 60, 124, 581, 584, 616. *& seq.* Ptolem. L. V. c. 2. Pomp. Mel. pag. 142. Plin. Tom. I. pag. 287, 288, 717, 722. Corn. Nep. in Chabr. c. 3. Diod. Sicul. p. 239, 240, 314, 315, 322, 445, 577. Aul. Gell. L. XIII. c. 5. Plut. Tom. I. pag. 203, 333, 654. Herod. L. I. c. 160. L. III. c. 39. L. VI. c. 21. Roll. Hist. Anc. Tom. II. pag. 377. *& suiv.* Tom. V. pag. 491. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VII. p. 344, 345.

Macarée, voulant se rendre maître des isles voisines, envoya d'abord dans Chio une colonie, à la tête de laquelle il mit un de ses fils. Il en envoya un second nommé Cydrolaüs dans Samos; celui-ci, en ayant partagé le territoire entre les gens de sa suite, s'en réserva la Royauté. Cos la troisième de ces isles reçut Néandre pour Roi de la main de Macarée. Ce dernier envoya bientôt après à Rhodes Leucippe, accompagné de beaucoup de gens; & les habitans de l'isle, réduits alors à un très-petit nombre, furent charmés de l'admettre parmi eux.

Cependant, le Déluge dont nous avons parlé, jetta dans de grandes calamités la terre ferme voisine de ces isles. L'inondation corrompit les fruits pour bien des années; de sorte que la famine se joignant à l'intempérie de l'air, porta la peste dans toutes les villes d'alentour. Pendant ce même-tems, nos insulaires respiroient un air pur, & recueilloient une grande abondance de fruits & toutes sortes de biens, qui firent appeller leur séjour les isles Macarées ou Heureuses. Quelques-uns croyent pourtant que ce nom leur fut donné, à cause des descendans de Macarée & d'Ione qui y avoient régné longtems. Il n'en est pas moins vrai que leurs habitans ont joui d'une plus grande prospérité, que tous ceux des isles du voisinage, non-seulement dans les siecles passés mais encore de nos jours, dit Diodore de Sicile. » En effet, ajoute-t-il, la » douceur du climat & la fer» tilité des terres de Lesbos » en font une habitation char» mante & réellement digne du » nom d'Heureuse qu'elle por» te. Macarée, qui fut toujours » Roi de cette isle, y fit un li» vre de loix qui contenoit » tout ce qui peut contribuer à » la sûreté & à la tranquillité » publique. Il appella ce livre » le Lion, par allusion à la » force & au courage de cet » animal. »

L'an 427 avant l'ere Chrétienne, ceux de Lesbos renoncerent à l'alliance d'Athènes. Ils reprochoient à cette République que les forçant d'abandonner les autres villes de cette isle, elle les avoit obligés d'habiter tous ensemble dans Mitylene. Ils envoyerent en même-tems des Ambassadeurs aux Lacédémoniens pour s'offrir à eux comme alliés, en les invitant à cette occasion d'attirer à eux l'empire de la mer, & s'engageant à leur prêter beaucoup de vaisseaux, pour les soutenir dans cette entreprise. Les Lacédémoniens reçurent cette proposition avec joie; mais, à peine commençoient-ils à monter leur marine, que les Athéniens les prévenant, envoyerent à Lesbos une flotte de quarante vaisseaux bien équipés, & commandés par Cleinippidès. Celui-ci se fortifiant encore du

secours de quelques alliés, arriva jusqu'à Mitylene. Là il se donna un combat naval, où les citoyens de Mitylene ayant été battus, se retirerent dans leurs murailles où ils furent assiégés. Les Lacédémoniens, qui jugerent à propos de les secourir, équiperent une flotte considérable; mais, les Athéniens les prévinrent, en envoyant encore à Mitylene d'autres vaisseaux montés par mille nouveaux soldats. Pachès, fils d'Epiclérus, les conduisoit; & les joignant à l'autre armée, il environna la ville de toutes parts, & fit jouer continuellement les batteries qu'il avoit dressées sur mer & sur terre. Cependant, la flotte de Lacédémone, composée de quarante-quatre vaisseaux, & commandée par Alcidas, étant arrivée jusqu'à la vue de Mitylene, se rabattit sur l'Attique, avec tous les alliés qu'elle menoit avec elle; & après avoir ravagé les campagnes qui avoient été épargnées jusques-là, elle revint dans ses ports. De son côté, la ville de Mitylene pressée par les assauts, par la famine, & par les dissentions qui s'élevoient parmi les citoyens, se rendit aux assiégeans par capitulation. Le peuple d'Athènes s'assembla pour régler de quelle manière on en useroit avec eux. Cléon, homme violent & impitoyable, animant l'assemblée par ses discours, proposa de faire mourir tous ceux qui étoient arrivés à l'âge de puberté, & de réduire à l'esclavage les femmes & les enfans. Le peuple, entraîné par ce déclamateur, prononça l'arrêt qu'on lui dictoit, & l'envoya signifier à son Général à Mitylène. Mais, dans le tems même que Pachès le lisoit, il en survint un autre tout contraire. Il conçut une extrême joie du repentir & de la rétractation des Athéniens, & ayant fait assembler les citoyens de Mitylène, il prononça leur absolution, & les délivra d'une terrible crainte. Cependant, les Athéniens firent raser toutes les murailles de cette ville, & tirerent au sort entr'eux toutes les possessions de l'isle, à l'exception des champs qui appartenoient aux habitans de Méthymne, & qui leur furent conservés. Voilà où aboutit la défection de Lesbos, à l'égard des Athéniens.

Strabon donne à cette isle cinq cens soixante stades de longueur, depuis Sigrium au nord, jusqu'au promontoire de Malie au midi, & mille cinq cens stades de circuit. Les lieux les plus considérables de l'isle étoient Sigrium, Singrium, ou Sitrium, Arisba, Pyrrha, Erestus, ou Erésus, Antissa, Méthymne & Mitylène.

Cette isle, qui se nomme aujourd'hui Mételin, a produit un nombre d'hommes illustres. Plutarque dit que les Lesbiens étoient les plus grands musiciens de la Grece. Le fameux Arion étoit de Méthymne, dont

on voit encore les ruines dans cette isle. Terpandre, qui mit le premier sept cordes sur la lyre, étoit Lesbien; c'est ce qui donna lieu à la fable, de publier que l'on avoit entendu parler dans cette isle la tête d'Orphée, après qu'on l'eut tranchée en Thrace, comme l'explique ingénieusement Eustathe, dans ses notes sur Denys d'Alexandrie. Eustathe remarque aussi que l'isle fut nommée Mitylène à cause de la ville de ce nom. Il est aisé de voir que de Mitylène on a fait Metelin. Strabon ajoute encore aux Hommes illustres de Lesbos, Hellanicus, célebre Historien, & Callias, qui fit des notes sur les poësies d'Alcée & de Sapho.

Les mœurs des Lesbiens étoient si corrompues, que l'on faisoit une grosse injure à une personne, de lui reprocher de vivre à la manière des Lesbiens. Dans Goltzius, il y a une médaille, qui ne fait pas beaucoup d'honneur aux Dames de cette isle.

Le terroir de Metelin est fort bon, les montagnes y sont fraîches, & couvertes de bois en plusieurs endroits. Cette isle produit de bon froment, d'excellente huile, & les meilleures figues de l'Archipel. Ses vins n'ont rien perdu de leur première réputation. Aristote, à l'agonie, prononça en faveur du vin de Lesbos. Il s'agissoit de laisser un successeur du Lycée, qui soutint la réputation de l'école péripatéticienne. Ménédème de Rhodes & Théophraste de Lesbos étoient les concurrens. Aristote se fit apporter du vin de ces deux isles, & après en avoir goûté avec attention, il s'écria devant tous ses disciples: *Je trouve ces deux vins excellens, mais celui de Lesbos est bien plus agréable*; voulant donner à connoître par-là que Théophraste l'emportoit autant sur son compétiteur que le vin de Lesbos sur celui de Rhodes.

Tristan donne le type d'une médaille de Géta, qui, suivant Spartien, aimoit fort le bon vin; le revers représente une fortune, tenant de la main droite le gouvernail d'un vaisseau, & de l'autre une corne d'abondance, d'où, parmi plusieurs fruits, sort une grappe de raisin.

Pline releve le vin de cette isle par l'autorité d'Erasistrate, l'un des plus grands médecins de l'antiquité. Le même Auteur & Isidore parlent du jaspe de Lesbos.

Le commerce de l'isle de Metelin consiste seulement en grains, en fruits, en beurre & en fromage; cependant, elle ne laisse pas de payer au grand-Seigneur dix-huit mille piastres de Caratsch.

Il y a dans cette isle des pins qui donnent assez de poix noire, dont on fait usage pour les planches à la construction des petits vaisseaux.

Les principaux ports de l'isle sont celui de Castro, ou de

l'ancienne Mitylene, le port Olivier, celui de Caloni, & le port Sigre.

M. Fourmont, dans son voyage du Levant, employa plus de quinze jours à visiter toute l'isle de Lesbos. Les habitans, quoique soumis depuis long-tems à la puissance du Turc, conservent encore avec soin beaucoup de monumens de l'antiquité la plus reculée; & M. Fourmont y recueillit une vingtaine d'inscriptions singulières, la plûpart antérieures à la puissance des Romains, d'autres de leur tems, & d'autres concernant les Perses; toutes de conséquence, en ce qu'elles sont la preuve de faits importans cités par quelques Auteurs, ou parce qu'elles nous apprennent des choses dont ils n'ont fait aucune mention. Une semblable découverte l'avoit déterminé à faire fouiller dans les jardins, & sous les ruines de divers temples, & d'autres bâtimens publics qui y sont en grand nombre, mais la peste l'en empêcha. Une galère Turque infectée de ce mal le communiqua si promptement à toute l'isle, qu'il n'y eut plus de sûreté.

LESBUS, *Lesbus*, Λέσβος, fils de Lapithès, & petit-fils d'Éole. *Voyez* Lesbos.

LESCHÉ, *Lesche*, Λέσχη, (*a*) lieu particulier dans chaque ville de la Grece, où l'on se rendoit pour converser. Par les paroles outrageuses que Mélantho dit à Ulysse dans Homère, il paroît manifestement qu'il y avoit de ces sortes d'endroits dans toutes les bonnes villes de la Grece. » Misérable, lui dit-» elle, que ne vas-tu dormir » dans quelque boutique de » forgeron? Pourquoi t'amu-» ses-tu ici à jaser comme » si tu étois au Lesché? «

Il y avoit à Sparte deux endroits qui portoient ce nom, l'un dit le Lesché des Crotanes; l'autre, le Lesché Pœcile du mot ποικίλος, *varius*, à cause de la variété de ses peintures, comme le Pœcile d'Athènes.

Le premier étoit particulierement affecté aux Crotanes qui étoient une des cohortes de l'infanterie Lacédémonienne.

Le second étoit le Lesché par excellence; & on donnoit ce nom aux salles publiques de Lacédémone, dans lesquelles on s'assembloit pour les affaires de l'État. C'étoit ici que le pere portoit lui-même son enfant nouveau né, & que les plus anciens de chaque tribu qui y étoient assemblés le visitoient. S'ils le trouvoient bien formé, fort, & vigoureux, ils ordonnoient qu'il fût nourri, & lui assignoient une des neuf mille portions pour son héritage. Si au contraire ils le trouvoient mal fait, délicat, & foible, ils l'envoyoient aux apothètes, c'est-à-dire, dans le lieu où

(*a*) Plut. T. 1. p. 49. Paus. p. 186, 189, 657.

on expoſoit les enfans. Lycurgue l'avoit ainſi preſcrit, & Ariſtote lui-même approuve cette loi de Lycurgue.

LESCHÉE, *Leſcheus*, (*a*) Λέσχεως, poëte Grec, fils d'Eſchylene, étoit de Pyrrha dans l'iſle de Lesbos; il vivoit environ 650 ans avant l'ere Chrétienne, plus ancien que Pindare, & un peu moins ancien qu'Archiloque. On le croit Auteur de la petite Iliade, dont il ne nous reſte que quelques fragmens, qui ſe trouvent cités dans quelques auteurs Grecs, & ſur-tout dans Pauſanias. Polygnote avoit pris dans Leſchée pluſieurs circonſtances hiſtoriques, qui ne ſont point dans Homère. Les peintres ne ſçauroient aſſez lire les grands Poëtes, ni les Poëtes aſſez examiner les ouvrages des grands Peintres. Ils ſe prêtent les uns aux autres des ſecours mutuels, & ne different entr'eux que par la manière de les exprimer. C'eſt ce qui a fait dire à Simonide, que la peinture étoit une Poëſie muette, & que la Poëſie étoit une peinture parlante.

LESCHÉNORE, *Leſchenorius*, ſurnom que les Grecs ont donné à Apollon. Apollon étoit le Dieu des ſciences, & par rapport aux progrès qu'on y faiſoit, on lui donnoit différens noms. Par rapport au commençans, il ſe nommoit Pythien; par rapport à ceux qui commençoient à entrevoir la vérité, Délien & Phanée; par rapport à ceux qui étoient habiles, ſçavans, Iſmonien; & enfin, par rapport à ceux qui faiſoient uſage de leurs ſciences, qui ſe trouvoient dans les aſſemblées, qui y parloient, qui y philoſophoient, Leſchénore.

Ce mot vient du Grec λέσχη, entretien, conférence de Philoſophes.

LESCHIDE, *Leſchides*, (*b*) Λεσχίδης, compagnon d'Eumene, fut un Poëte excellent qui fit des vers héroïques, ſi l'on en doit croire Suidas.

LESSA, *Leſſa*, Λῆσσα, (*c*) bourg du Péloponnèſe, ſitué ſur les confins de l'Argolide & du territoire d'Epidaure. Il y avoit dans ce bourg un temple de Minerve & une ſtatue de bois de la déeſſe, qui ne différoit en rien de celle qui étoit dans la citadelle de Lariſſe.

LESTADES, *Leſtadæ*, village de l'iſle de Naxos, ſelon Athénée.

LESTES, *Leſtæ*, Λῃσταὶ, (*d*) terme qui veut dire voleurs. C'eſt le nom propre d'un peuple de l'Inde, au-de là du Gange. Peut-être les Grecs leur donnerent-ils ce nom, comme nous avons donné le nom d'iſles des Larrons aux iſles Mariannes.

(*a*) Pauſ. p. 658. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. VI. pag. 453. *& ſuiv.*

(*b*) Suid. T. II. p. 28.
(*c*) Pauſ. p. 132.
(*d*) Ptolem. L. VII. c. 2.

LESTRYGONIE, *Læſtrygonia*, Λαιστρυγονίη. *Voyez* Leſtrygons.

LESTRYGONS, *Læſtrygones*, Λαιστρυγόνες, (*a*) peuple dont Homère fait mention dans ſon Odyſſée.

» Nous fîmes route ſix jours » entiers, dit Ulyſſe, & le » ſeptième nous arrivâmes à la » hauteur de la ville de Lamus, » de la ſpacieuſe Leſtrygonie, » qui abonde en toutes ſortes » de troupeaux; car, le ber- » ger qui ramene ſon troupeau » de moutons, le ſoir, appelle » le paſteur des bœufs, qui en- » tendant ſa voix, fait ſortir » auſſi-tôt ſes bœufs pour le pâ- » turage. Là un berger, qui » pourroit ſe paſſer de dormir » la nuit, gagneroit double ſa- » laire; il meneroit paître les » moutons le jour, & la nuit » il meneroit les bœufs; car, » ces deux différens pâturages » ſont fort voiſins. Nous nous » préſentâmes pour entrer dans » le port, qui eſt fort célebre, » mais l'entrée n'en eſt pas faci- » le; la nature l'a environné de » roches fort hautes, & des deux » côtés le rivage s'avance & » fait deux pointes qui ne laiſ- » ſent au milieu qu'un paſſage » fort étroit. Mes compagnons » entrerent dans ce port & at- » tacherent leurs vaiſſeaux à » terre les uns près des autres; » car, la marée étoit baſſe & » la mer fort tranquille. Mais » moi, je n'y entrai point, & » je tins mon vaiſſeau dehors, » près d'une de ces pointes, & » après en avoir attaché le ca- » ble à un rocher, je montai » ſur une éminence, d'où je ne » découvris aucuns travaux de » laboureurs, je vis ſeulement » de la fumée qui s'élevoit, & » qui marquoit que le païs » étoit habité. Auſſi-tôt je choi- » ſis deux de mes compagnons » que j'envoyai à la décou- » verte, & je leur donnai un » héraut pour les accompagner. » Ils prirent le grand chemin » par où les charettes portoient » à la ville le bois des monta- » gnes voiſines. Près de la ville » ils rencontrerent une jeune » fille qui étoit ſortie pour al- » ler puiſer de l'eau à la fon- » taine d'Artacie, & c'étoit la » fille même d'Antiphate, roi » des Leſtrygons. Mes gens » s'approcherent & lui deman- » derent qui étoit le Roi du » païs, & quels étoient les » peuples qui lui obéiſſoient, » elle leur montra le palais de » ſon pere; ils y allerent, & » trouverent à l'entrée la fem- » me du Roi, dont la vue leur » fit horreur; car, elle étoit » auſſi grande qu'une haute » montagne. Dès qu'elle les » vit, elle appella ſon mari » Antiphate, qui étoit à la pla- » ce publique, qui leur prépa- » ra une cruelle mort; car, » empoignant un de mes com-

(*a*) Homer. Odyſſ. L. X. v. 81. & *ſeq.* Horat. Ars Poëtic. v. 340. Plin. Tom. I. pag. 153, 162. Ovid. Metam. L. XIV. c. 6. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom I. pag. 132. *& ſuiv.*

» pagnons, il le mangea pour
» ſon dîner. Les autres tâche-
» rent de regagner leurs vaiſ-
» ſeaux par la fuite; ce monſ-
» tre ſe mit à crier & à appel-
» ler les Leſtrygons. Sa voix
» épouvantable fut entendue
» de toute la ville. Les Leſ-
» trygons accoururent de par
» tout à milliers ſur ce port,
» ſemblables non à des hommes
» mais à des Géans, & ils nous
» accabloient de groſſes pier-
» res du haut de ces roches eſ-
» carpées. Un bruit confus
» d'hommes mourans & de vaiſ-
» ſeaux briſés s'éleve de ma
» flotte. Les Leſtrygons enfi-
» lant ces malheureux comme
» des poiſſons, les emportent
» pour en faire bonne chere.
» Pendant qu'on maltraite ainſi
» mes vaiſſeaux qui ſont dans
» le port, je tire mon épée,
» & coupant le cable qui at-
» tachoit le mien hors du port,
» à la pointe d'un rocher, j'or-
» donnai à mes compagnons de
» ramer de toutes leurs for-
» ces pour nous dérober au
» danger qui nous menaçoit.«

» Tous les Hiſtoriens, dit
» Madame Dacier, convien-
» nent que la ville de Lamus eſt
» Formies, & que Formies
» étoit l'ancienne habitation
» des Leſtrygons. Cicéron à
» Atticus, Livre II, XIII. *Si*
» *verò in hanc* τηλέπυλον *veneris*
» Λαιστρυγονίην, *Formias dico.*
» Pline, Liv. III, chap. 5. *Op-*
» *pidum Formiæ, Hormiæ antè*
» *dictum, ut exiſtimavere, anti-*
» *qua Læſtrygonum ſedes.* Mais,
» comment peut-on placer ſur
» les côtes de la Campanie
» les Leſtrygons, qu'on ſçait
» avoir été voiſins des Cyclo-
» pes, & avoir habité la Sici-
» le près des Léontins? C'eſt
» ce qu'il faut expliquer en
» peu de mots. Il eſt certain
» que les Leſtrygons, dans leur
» première origine, ont habité
» la Sicile ſur le fleuve Térias.
» Pline, Liv. III, chap. 8.
» *Flumina, Symæthus, Terias,*
» *intùs Læſtrygonii campi, oppi-*
» *dum Leontini.* Cela eſt ſi vrai,
» que le nom de Leſtrygon &
» celui de Léontin ne ſont que
» le même nom; car, comme
» Bochart l'a démontré, *Læſ-*
» *trygon* eſt un nom Phénicien,
» *Lais tircam, Lion qui dévore,*
» & ce nom a été rendu en La-
» tin par celui de Léontin, qui
» ſignifie la même choſe, &
» qui marque les mœurs féro-
» ces & Léontines de ces peu-
» ples barbares. Il y a donc
» de l'apparence que comme
» les Phéaciens avoient quitté
» la Sicile pour aller à Cor-
» cyre, les Leſtrygons, ou une
» partie des Leſtrygons, la
» quitterent de même & alle-
» rent s'établir ſur les côtes de
» la Campanie. On ne peut pas
» douter que Lamus, qui bâtit
» Formies, ne fût un Leſtry-
» gon, ſon nom même le té-
» moigne; car, Lamus ſignifie
» dévorateur, étant tiré du
» Phénicien *Laham* ou *Lahama*,
» qui ſignifie dévorer. Et delà
» même a été tiré le nom de
» cette fameuſe Reine de Li-

» bye, appellée Lamia, parce » qu'elle fendoit le ventre des » femmes groſſes pour dévorer » leurs enfans. Horace en parle » dans ſon art Poëtique. «

Neu pranſæ Lamiæ vivum puerum extrahat alvo.

C'eſt-à-dire, » Qu'on ne » voie jamais dans vos pièces » arracher du ventre d'une » Lamie, un enfant tout vi- » vant qu'elle ait dévoré. «

M. Baudelot s'eſt fait un ſyſtême particulier ſur la demeure des Leſtrygons & la deſcription qu'en fait Homère.

1.° Il prétend que la ville des Leſtrygons n'étoit autre choſe qu'une longue rangée de cavernes contigues, & qui perçoient les unes dans les autres, où les Leſtrygons habitoient pêle-mêle avec leurs troupeaux; que les bergers qui revenoient des pâturages, appelloient les autres bergers qui devoient y aller après eux, & que ceux-ci entendoient aiſément, quand on les appelloit, à cauſe de la communication qu'il y avoit d'une caverne à l'autre. Il appuie ce ſentiment ſur ce qu'Homère fait dire à Ulyſſe : » Je » montai ſur une éminence, » d'où je ne découvris aucuns » travaux de laboureurs; je » vis ſeulement de la fumée qui » s'élevoit, « c'eſt-à-dire, qui ſortoit des demeures ſouterreines des Leſtrygons; & cette fumée ſeule avoit fait juger à à Ulyſſe que ces montagnes étoient habitées; car, il ne voyoit point de maiſons, mais ſeulement des montagnes.

2.° M. Baudelot place cette rangée de cavernes le long de la côte, de manière qu'il n'y avoit entre la mer & les montagnes qu'une vallée étroite, où étoient les pâturages des Leſtrygons; & il cite ſur cela un endroit de Silius Italicus, qui dit que la demeure d'Antiphate étoit fort reſſerrée par la mer.

3.° Enfin, M. Baudelot croit qu'on doit entendre par les chemins de la nuit, l'Océan, où ſe couche le ſoleil pendant la nuit, ſuivant l'opinion des poëtes; & par les chemins du jour, la terre que le ſoleil éclaire de ſes rayons pendant le jour, & pour laquelle il quitte l'Océan & remonte dans le ciel, comme le fait entendre Homère dans quelques vers du troiſième livre de l'Odyſſée. » Le ſoleil, » dit-il, quitte le ſein de l'O- » céan, & monte dans le ciel » pour éclairer les Dieux & » les hommes, & pour ré- » pandre ſa lumiere ſur la » terre. «

Ainſi, lorſqu'Homère dit que dans le païs des Leſtrygons, les chemins du jour & de la nuit ſont proches, il veut dire ſimplement que la terre & la mer ſont proches, & pour parler plus clairement, que la terre y eſt reſſerrée par la mer, & que par conſéquent leurs pâturages n'ont pas aſſez d'étendue pour que leurs bergers s'écartent bien-loin; de ſorte

qu'un homme qui pourroit ſe paſſer de dormir, & qui voudroit gagner double ſalaire, n'auroit pas beaucoup de chemin à faire pour ramener un troupeau dans la bergerie, & pour retourner ſur le champ avec un autre troupeau dans les pâturages.

Voici un autre ſyſtême, il eſt de M. l'abbé Fraguier. » Il » y a, dit-il, autant de jour » que de nuit dans une année; » & quoique dans un tems les » nuits ſoient plus longues que » les jours, & dans un autre » tems les jours plus longs que » les nuits, tout ſe retrouve à » la fin de l'année dans une » égale proportion; de ſorte » que le ſens d'Homère pour- » roit être que, dans un païs auſ- » ſi abondant en pâturages que » le païs des Leſtrygons, qui » pouvoit fournir aux beſtiaux » de quoi paître le jour & la » nuit, un berger qui pourroit » ſe paſſer de dormir, & qui » meneroit paître le jour une » eſpece de bétail, & une » autre eſpece pendant la nuit, » mériteroit au bout de l'année » un double ſalaire, parce » qu'à tout prendre, le tems » des jours & des nuits eſt » égal. «

LESTRYGONS, *Læſtrygones*, Λαιστρυγόνες, (*a*) peuple de Sicile. Euſtathe, expliquant un paſſage du neuvième livre de l'Odyſſée, où Homère parle de l'arrivée d'Ulyſſe chez les Cyclopes, s'exprime ainſi: » Les Anciens diſent que de » même qu'Eole regnoit dans » les iſles de Lipari, de mê- » me les Cyclopes & les Leſ- » trygons regnoient dans le » territoire de Lentini & aux » environs de l'Etna; que c'é- » toient des hommes cruels & » barbares, & que par cette » raiſon toute la côte, le » long du détroit, n'étoit pas » abordable pour tout le mon- » de. «

Thucydide avoit dit long-tems auparavant, que les plus anciens habitans de la Sicile avoient été les Cyclopes & les Leſtrygons qui en occupoient une partie; mais, ce qu'il ajoute fait voir qu'il ne le donne que comme une tradition fort obſcure. » Je ne ſçais, dit-il, » ni quelle ſorte d'hommes » c'étoit, ni d'où ils étoient » ſortis, ni où ils ſont paſſés. » Il ſuffit, dit ce judicieux » Hiſtorien, de ſçavoir ce que » les Poëtes en ont dit; & cha- » cun en peut penſer ce qu'il » lui plaît. Après ces peu- » ples, les Sicaniens ſont les » premiers. «

Lycophron ayant parlé des erreurs d'Ulyſſe, dans ſon poëme, d'une manière fort obſcure à ſon ordinaire, en diſant: *Il verra enſuite les reſtes des fleches*; Tzetzès, ſon Commentateur, fait cette obſervation: » Par les reſtes des fleches, le » Poëte entend les Leſtrygons,

(*a*) Thucyd. pag. 411.

» peuple qu'Hercule extermina » preſqu'entièrement à coups » de fleche, lorſqu'il emme- » noit les bœufs de Géryon » qui avoit eu l'audace de lui » faire la guerre. Il appel- » le donc reſtes des fleches, » ceux qui échapperent du » carnage que fit Hercule. Les » Leſtrygons, ajoute notre » Commentateur, ſont les mê- » mes que le peuple de Sicile, » nommé à préſent Léontins. « Voilà ce que dit Tzetzès ſur Lycophron. Diodore de Sicile fait bien mention de ce combat d'Hercule en Sicile; mais, il dit que ce fut avec les Sicaniens, & non pas avec les Leſtrygons.

LÉTANDROS, *Letandros*, (*a*) iſle de la mer Égée, l'une des Sporades, aſſez près de celle de Gyare, ſelon Pline.

LÉTANUM, *Letanum*, (*b*) Λήτανον, ville de la Propontide, qui fut bâtie par les Athéniens, l'an 433 avant l'ére Chrétienne.

LÉTÉ, *Lete*, Λήτη, (*c*) ville de Macédoine, ſelon Pline. Ptolémée la met à l'extrêmité de la Mygdonie, aux confins de l'Amphaxitide. Harpocration la nomme Lité; & Pline lui-même l'appelle ailleurs Lites au pluriel.

LÉTECH, *Letech*, (*d*) meſure Hébraïque, qui étoit la moitié du Chomer, & par conſéquent de 149 pintes, demi-ſeptier, un poiſſon & un peu plus. On ne trouve cette meſure que dans Oſée, *Letech hordeorum*, que les Septante traduiſent par *Nebel*, & la Vulgate par *dimidium cori*.

LETES, *Leti*, Λητοὶ, (*e*) peuple originaire de Gaule, tranſplanté enſuite en Germanie, & enfin rappellé dans le païs de Treves par Maximien.

L'an de Jeſus-Chriſt 357, pendant que Julien étoit campé vers Reims, & Barbation vers Bâle, les Letes paſſerent entre les deux camps; & traverſant avec une promptitude incroyable une grande partie de la Gaule, ils pénétrerent juſqu'à Lyon. Leur deſſein étoit de piller cette ville & d'y mettre le feu. On n'eut que le tems de barricader les portes; ils enleverent tout ce qui ſe trouva dans la campagne. A cette nouvelle Julien détache trois corps de ſa meilleure cavalerie, pour ſe ſaiſir des trois ſeuls paſſages par où il ſçavoit que les Barbares pouvoient revenir. Sa prévoyance ne fut pas trompée. Tous furent taillés en piéces; on reprit ſur eux tout le butin; il n'échappa que ceux qui paſſerent auprès du camp de Barbation. Celui-ci, loin de les arrêter, fit retirer les Tribuns Bainabaude & Valentinien,

(*a*) Plin. T. I. p. 213.
(*b*) Diod. Sicul. p. 305.
(*c*) Plin. T. I. p. 202. T. II. p. 564. Ptolem. L. III. c. 13.
(*d*) Oſee. c. 3. v. 2.
(*e*) Hiſt. du bas Emp. par M. le Beau. T. II. p. 404, 405.

depuis Empereur, qui par ordre de Julien étoient venus occuper ce poſte ; & ce perfide Général trompa Conſtance par un faux rapport. Il lui manda que ces deux Officiers ne s'étoient approchés de ſon camp, que pour lui débaucher ſes ſoldats. Conſtance les caſſa ſans autre examen.

LETHÆUS FLUVIUS, (*a*) Λυθαῖος ποταμὸς, fleuve de l'Aſie mineure, qui avoit ſa ſource dans le mont Pactyas, ſitué dans le païs des Éphéſiens, & tomboit dans le Méandre. Ce fleuve paſſoit plus près de la ville de Magnéſie que le Méandre, quoiqu'on la nommât Magnéſie ſur le Méandre.

LETHÆUS FLUVIUS, (*b*) Λυθαῖος ποταμὸς, fleuve qui couloit auprès de Tricca. On diſoit qu'Eſculape étoit né auprès de ce fleuve.

LETHÆUS FLUVIUS, (*c*) Λυθαῖος ποταμὸς, fleuve de l'iſle de Crete. Vibius Séqueſter dit qu'on le nommoit ainſi, parce qu'Hermione, fille de Vénus, y oublia Cadmus, ſon mari. Strabon dit qu'il traverſoit entiérement Gortyne.

Strabon connoît un quatrième fleuve de ce nom, & le place chez les Libyens occidentaux. Sur quoi Caſaubon obſerve qu'on ne voit nulle part ailleurs la diſtinction des Libyens orientaux & occidentaux, & qu'on n'a jamais lu dans aucun Auteur ancien qu'il y eût là un fleuve Léthéen, ou fleuve de Léthé. Il veut qu'on liſe Ἴβηρα, au lieu de *Libycis*, Λιβυκοῖς, & alors tout convient bien. Il y avoit des Ibériens orientaux en Aſie, & des Ibériens occidentaux en Europe ; & tout le monde ſçait que le fleuve Léthé, ou de l'Oubli, étoit en Eſpagne. Caſaubon a reconnu, dans la ſuite, que les Anciens ont connu des Libyens occidentaux, & cite un paſſage de Maxime de Tyr. Cependant, il ne change rien à ſon ſentiment, par rapport au fleuve qu'il renvoie toujours en Eſpagne.

LÉTHÉ, *Lethe*, Λήθη, (*d*) fleuve des enfers. Le mot *Lethe* veut dire oubli. Les Poëtes ont ſuppoſé que dans les enfers il y avoit un fleuve de ce nom ; que tous les morts en buvoient un trait, qui leur faiſoit oublier tout le paſſé.

LÉTHÉ, *Lethe*, Λήθη, (*e*) fontaine de Grece, dans la Béotie, ſelon Pauſanias. On buvoit de l'eau de cette fontaine, quand on ſacrifioit à Trophonius.

LÉTHÉE, *Lethæa*, (*f*) femme d'Olene. On dit que ce Prince, déſirant de garantir Léthée du châtiment que ſon impiété méritoit, vouloit ſe

(*a*) Strab. p. 554, 647. Pauſ. p. 66, 329.
(*b*) Strab. p. 647.
(*c*) Strab. p. 478, 647.
(*d*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. V. p. 5, 24.
(*e*) Pauſ. p. 603.
(*f*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VIII. p. 67, 68.

mettre à sa place. Mais, il ne fut pas en son pouvoir de l'en garantir, & tout ce qu'il y gagna ce fut d'avoir part à sa peine, & il fut changé en rocher comme elle. Cette aventure n'a sans doute d'autre fondement, si-non que ce Prince périt avec sa femme dans les rochers où ils s'étoient retirés, pour se garantir des poursuites des Prêtres, qui accusoient Léthée de quelque profanation.

LÉTHÉON, *Letheon*, haute montagne d'Italie, selon Lycophron. Ortélius croit qu'elle étoit dans la Campanie.

LÉTHÈS, *Lethes*, Λήθης, (*a*) fleuve d'Afrique, près du lac Triton, selon Lucain, dans quelques éditions; d'autres portent Léthon ou Lathon. Le Scholiaste de Lucain dit: » Il » est certain que le Léthès est » en Afrique, à l'extrêmité » d'une des pointes du Golfe » des Syrtes, & qu'il passe » auprès de la ville de Bérénice. « En ce cas, il devoit être bien loin du lac Triton; mais, il a été permis à un poëte de le déplacer. Lucain suppose que ce fleuve avoit sa source dans le fleuve Léthé, qui coule aux enfers suivant la Mythologie.

LÉTHÈS, *Lethes*, Λήθης, (*b*) fleuve d'Espagne. Strabon dit que quelques-uns le nomment Limæa. Le passage de Pline est remarquable. » On » s'est, dit-il, trompé à l'égard » des fleuves fameux. Depuis » le Minho il y a deux cens » mille pas, au rapport de » Varron, jusqu'à l'Æminius, » que quelques-uns placent » ailleurs, & appellent Limæa; » il a été appellé le fleuve » d'Oubli par les Anciens, & » on a imaginé beaucoup de » contes à son occasion. « Le P. Hardouin dit que ce fleuve est présentement l'Agueda, nom qui lui est commun avec la ville qu'il arrose. Baudrand croit que c'est la Lima, rivière de Portugal, qui passe à Puente de Lima, entre le Minho & le Duero.

C'est apparemment de ce Léthès que Silius Italicus dit:

Quique super Gravios lucentes volvit arenas,

Infernæ populis referens oblivia Lethes.

Strabon rapporte que les Celtiques & les Turdules ayant fait une course de ce côté-là, & ayant passé le fleuve de Limæa, il s'éleva entre eux une sédition; & que leur chef étant mort pendant ce tems-là, ils s'arrêterent sur le bord du fleuve, dispersés comme ils étoient; & que delà vint à ce fleuve le nom d'Oubli ou Léthès.

LÉTHON, *Lethon*, Λήθων,

(*a*) Lucan. L. IX. v. 354. *& seq.* pag. 228. Sili. Italic. L. I. v. 235, 236.
(*b*) Strab. pag. 153. Plin. Tom. I.

(*a*) fleuve d'Afrique, dans la Cyrénaïque, ſelon Pline. Ptolémée écrit Lathon. Le P. Hardouin croit que c'eſt le Lethæus Fluvius, que Strabon place chez les Libyens occidentaux. Pline & Ptolémée font ce fleuve voiſin de la ville de Bérénice.

LÉTHUS, *Lethus*, (*b*) Pélaſge, fut pere de Pyléus & d'Hippothoüs, deux héros qui ſe diſtinguerent au ſiege de Troie.

LÉTILIUS, *Letilius*, (*c*) meſſager de L. Métellus. Cet homme, au rapport de Cicéron, avoit quelque teinture de Littérature.

LÉTINS, *Letini*, (*d*) peuples de Sicile, qui furent très-maltraités par Verrès, puiſqu'il ne leur laiſſa rien du tout.

LÉTOIA, *Letoia*. *Voyez* Lotoa.

LÉTOPOLIS, *Letopolis*, (*e*) ville de la baſſe-Égypte, ſituée à vingt milles au-deſſous de Memphis, ſur un canal preſque parallèle au cours du Nil. Ptolémée & Étienne de Byzance l'appellent la ville de Latone; & l'Itinéraire ſimplement Létus. Il ne faut pas la confondre avec la ville de Latopolis de la Thébaïde, qui prenoit ſon nom du poiſſon Latos, auquel, ſelon Strabon, ſes habitans rendoient un culte particulier.

La ville de Létopolis étoit le chef-lieu d'un Nome, que les Auteurs appellent *Letopolites Nomos*. Depuis la diviſion de la baſſe-Égypte en pluſieurs provinces, cette ville fit partie de l'Arcadie, ou de l'Égypte première, ſuivant d'autres Notices. Iſaac fut ordonné évêque de Létopolis, par Mélèce de Lycopolis; on connoît peu la ſuite de ſes Évêques. On prétend que cette ville ſubſiſte encore, ſous le nom de Deroté.

On l'appelloit la ville de Latone, parce que Latone, mere d'Apollon, y avoit un temple & un culte particulier.

M. Vaillant n'a publié aucune médaille du Nome de Létopolis; Mais, M. Pellerin en conſerve une de bronze de la grandeur des Quinaires. On voit d'un côté, ſans légende, la tête d'Adrien, couronnée de laurier, & de l'autre un crocodile avec l'inſcription ΑΗΤΟ Π. L. ΙΑ. de la ville de Létopolis, l'année onzième.

LÉTOPOLITE [le Nome], *Letopolites Nomos*, contrée de la baſſe-Égypte. *Voyez* Létopolis.

Quelques-uns mettent un

(*a*) Plin. Tom. I. pag. 249. Ptolem. L. IV. c. 4. Strab. pag. 647. Athen. pag. 71.

(*b*) Homer. Iliad. L. II. v. 349, 350. L. XVII. v. 288, 289.

(*c*) Cicer. in Verr. L. IV. c. 45.

(*d*) Cicer. in Verr. L. V. c. 85.

(*e*) Plin. Tom. I. pag. 254. Ptolem. L. IV. c. 5. Strab. pag. 812. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. XXVIII. p. 538, 539.

autre Nome de ce nom dans la Thébaïde.

LÉTORIUS [M.], (*a*) *M. Lætorius*, Centurion de la première compagnie des Triariens, l'an de Rome 259 & 493 avant Jesus-Christ. Il fut question cette année de dédier le temple de Mercure, & les deux Consuls se disputerent cet honneur. Le Sénat qu'ils avoient pris pour juge de ce différent, en renvoya la décision au peuple, ordonnant que celui qui seroit préféré, auroit en même-tems l'intendance des vivres, établiroit une compagnie de marchands, & en feroit l'inauguration, sous l'autorité du grand-Pontife. Mais, le peuple, en excluant les deux prétendans, accorda cette distinction à M. Létorius, plutôt pour faire injure aux Consuls, que pour honorer un Officier qui n'étoit pas d'un rang à pouvoir y prétendre.

LÉTORIUS, *Lætorius*, (*b*) étoit tribun du peuple, l'an de Rome 283, & 469 avant Jesus-Christ. Voleron Publilius, autre Tribun du peuple, voulant faire passer une loi qui portoit un coup mortel à la puissance du Sénat, le Consul Appius Claudius s'opposa à cette entreprise, & parla avec beaucoup de force contre la loi. Létorius, d'une valeur reconnue dans les combats, & non moins vif défenseur de la loi que Voleron Publilius entreprend de répondre au discours d'Appius Claudius. Il releve avec force sa fierté & son insolence, il s'emporte contre sa famille ennemie déclarée des Plébeiens, il fait valoir les services considérables que le peuple à rendus à l'Etat dans tous les tems. Les paroles ne lui venant pas à son gré, ce qui n'est pas étonnant dans un militaire: » Comme je ne parle » pas aussi facilement que j'agis, » dit-il, Romains, trouvez-» vous ici demain. Ou j'y » mourrai en votre présence, » ou je ferai passer la loi. «

L'assemblée fut des plus nombreuses, chacun attendant avec inquiétude & tremblement quelle en seroit l'issue. Létorius commande de faire sortir tous ceux qui n'avoient point droit de suffrage; & comme quelques jeunes gens de la noblesse refusoient d'obéir, il ordonna de se saisir de leurs personnes. Le Consul Appius Claudius s'y oppose, prétendant qu'il n'a de droit que sur les Plébeiens. Le Tribun envoie son huissier contre le Consul pour l'arrêter lui-même & le conduire en prison, & le Consul son Licteur contre le Tribun, criant à haute voix, que le Tribun n'étoit qu'un particulier qui n'avoit ni droit de commander, ni Magistrature. Tout le peuple s'éleva pour la défense de son Tribun avec

(*a*) Tit. Liv. L. II. c. 27.
(*b*) Tit. Liv. L. II. c. 56. Roll. Hist. Rom. Tom. I. p. 342.

tant de violence, qu'on en ſeroit venu à un combat ſanglant, ſi l'autre Conſul n'eût donné ordre qu'on tirât ſon Collegue de l'aſſemblée, ou de gré, ou de force. Alors, il travailla à adoucir le peuple, en employant des prieres tendres & vives ; & il conjura les Tribuns de congédier l'aſſemblée. Ces Magiſtrats le firent. La loi cependant paſſa peu de tems après.

LÉTORIUS [C], (*a*) *C. Lætorius*, étoit Edile Curule, avec Tit. Sempronius Gracchus, l'an de Rome 356, & 216 avant Jeſus-Chriſt. Ils repréſenterent les jeux Romains pendant trois jours. C. Létorius fut nommé Préteur ſix ans après, & obtint le commandement d'une armée en Italie. L'année ſuivante, il fut créé Décemvir pour faire les ſacrifices en la place de Q. Mucius Scévola.

LÉTORIUS [L.], (*b*) *L. Lætorius*, étoit Edile Plébeien avec P. Elius Tubéron, l'an de Rome 550, & 202 avant Jeſus-Chriſt. Ils abdiquerent leur Magiſtrature, après qu'on eut reconnu que leur création avoit été vicieuſe, quoiqu'ils euſſent déjà célébré les jeux, donné à leur occaſion un repas à Jupiter, & placé dans le Capitole trois ſtatues d'argent, auxquelles ils avoient employé les deniers provenans des amendes.

LÉTORIUS [Cn.], (*c*) *Cn. Lætorius*, Lieutenant du Préteur L. Furius, eut beaucoup de part à une victoire que ce Général remporta ſur les Gaulois, l'an de Rome 552, & 200 avant Jeſus-Chriſt.

LÉTRÉUS, *Letreus*, Λετρεὺς, fils de Pélops. *Voyez* Létrins.

LÉTRINS, *Letrini*, (*d*) Λετρῖνοι, ville du Péloponnèſe, dans l'Elide, ſituée à environ cent quatre-vingts ſtades d'Elis. C'étoit d'abord une petite ville, bâtie par Létréus, fils de Pélops. Du tems de Pauſanias, il n'en reſtoit que quelques maiſons & un temple de Diane Alphéa avec une ſtatue de la déeſſe. A ſix ſtades de Létrins on trouvoit un grand lac d'eau vive, qui avoit trois ſtades de diametre.

LETTRES, nom que l'on donne aux Caractères repréſentatifs des élémens de la voix. Ce mot nous vient du Latin *littera*, dont les étymologiſtes aſſignent bien des origines différentes.

Priſcien le fait venir par ſyncope de *legitera*, *eò quòd legendi iter præbeat* ; ce qui nous ſemble prouver que ce Grammairien n'étoit pas difficile à contenter. Il ajoute enſuite que d'autres tirent ce mot de *litura*, *quòd plerumque in ceratis tabulis antiqui ſcribere ſolebant, & poſtea delere* ; mais, ſi *littera* vient de *litura*, nous doutons fort que ce ſoit pour cette rai-

(*a*) Tit. Liv. L. XXIII. c. 30. L. XXVI. c. 23 L. XXVII. c. 7, 8.
(*b*) Tit. Liv. L. XXX. c. 39.
(*c*) Tit. Liv. L. XXXI. c. 21.
(*d*) Pauſ. p. 388.

ſon, & qu'on ait tiré la dénomination des Lettres de la poſſibilité qu'il y a de les effacer ; il auroit été, ce ſemble, plus raiſonnable en ce cas de prendre *litura* dans le ſens d'onction, & d'en tirer *litera*, de même que le mot Grec correſpondant γράμμα eſt dérivé de γράφω, je peins, parce que l'écriture eſt en effet l'art de peindre la parole. Cependant, il reſteroit encore contre cette étymologie une difficulté réelle, & qui mérite attention. La première ſyllabe de *litura* eſt breve au lieu que *litera* a la première longue, & s'écrit même communément *littera*.

Jul. Scaliger croit que ces caractères furent appellés originairement *lineaturæ*, & qu'inſenſiblement l'uſage a réduit ce mot à *lituræ*, parce qu'ils ſont compoſés en effet de petites lignes. Quoique la quantité des premières ſyllabes ne réclame point contre cette origine, on y apperçoit encore quelque choſe de ſi arbitraire, que nous ne la croyons pas propre à réunir tous les ſuffrages.

D'après Héſychius, Voſſius dans ſon *Etymologicon L. L. verbo littera*, dérive ce mot de l'adjectif Grec λιτὸς, *tenuis*, *exilis*, parce que les Lettres ſont en effet des traits minces & déliés; c'eſt la raiſon qu'il en allegue ; & M. le préſident de Broſſes juge cette étymologie preférable à toutes les autres, perſuadé que quand les Lettres commencerent à être d'uſage pour remplir l'écriture ſymbolique, dont les caractères étoient néceſſairement étendus, compliqués, & embarraſſans, on dut être frappé ſur-tout de la ſimplicité & de la grande réduction des nouveaux caractères, ce qui put donner lieu à leur nomination.

Qu'il nous ſoit permis d'obſerver que l'origine des Lettres Latines, qui viennent inconteſtablement des Lettres Grecques, & par elles des Phéniciennes, prouve qu'elles n'ont pas dû être déſignées en Italie par une dénomination qui tînt à la première impreſſion de l'invention de l'alphabet ; ce n'étoit plus là une nouveauté qui dût paroître prodigieuſe, puiſque d'autres peuples en avoient l'uſage. Que ne dit-on plutôt que les Lettres ſont les images des parties les plus petites de la voix, & que c'eſt pour cela que le nom Latin a été tiré du Grec λιτὸς, en ſorte que *litteræ* eſt pour *notæ litteræ*, ou *notæ elementares*, *notæ partium vocis tenuiſſimarum* ?

Que chacun penſe, au reſte, comme il lui plaira, ſur l'étymologie de ce mot. Ce qu'il importe ici de faire connoître, c'eſt l'uſage & la véritable nature des Lettres conſidérées en général ; car, ce qui appartient à chacune en particulier, eſt traité amplement dans les différens articles qui les concernent.

Les diverſes nations, qui couvrent la terre, ne different pas ſeulement les unes des autres,

par la figure & par le tempérament, mais encore par l'organisation intérieure qui doit nécessairement se ressentir de l'influence du climat, & de l'impression des habitudes nationales. Or, il doit résulter de cette différence d'organisation, une différence considérable dans les sons & articulations dont les peuples font usage. Delà vient qu'il nous est difficile, pour ne pas dire impossible, de prononcer l'articulation que les Allemands représentent par *ch*; qu'eux mêmes ont peine à prononcer notre *u*, qu'ils confondent avec notre *ou*; que les Chinois ne connoissent pas notre articulation *r*, &c. Les élémens de la voix, usités dans une langue, ne sont donc pas toujours les mêmes que ceux d'une autre; & dans ce cas les mêmes Lettres ne peuvent pas y servir, du moins de la même manière; c'est pourquoi, il est impossible de faire connoître à quelqu'un par écrit, la prononciation exacte d'une langue étrangere, sur-tout s'il est question d'un son ou d'une articulation inusités dans la langue de celui à qui l'on parle.

Il n'est pas plus possible d'imaginer un corps de Lettres élémentaires qui soient communes à toutes les nations; & les caractères Chinois ne sont connus des peuples voisins, que parce qu'ils ne sont pas les types des élémens de la voix, mais les symboles immédiats des choses & des idées. Aussi les mêmes caractères sont-ils lus diversement par les différens peuples qui en font usage, parce que chacun d'eux exprime selon le génie de sa langue, les différentes idées dont il a les symboles sous les yeux.

Chaque langue doit donc avoir son corps propre de Lettres élémentaires; & il seroit à souhaiter que chaque alphabet comprît précisément autant de Lettres qu'il y a d'élémens de la voix usités dans la langue; que le même élément ne fût pas représenté par divers caracteres; & que le même caractere ne fût pas chargé de diverses représentations. Mais, il n'est aucune langue qui jouisse de cet avantage; & il faut prendre le parti de se conformer sur ce point à toutes les bizarreries de l'usage, dont l'Empire, après tout, est aussi raisonnable & aussi nécessaire sur l'écriture que sur la parole, puisque les Lettres n'ont & ne peuvent avoir qu'une signification conventionnelle, & que cette convention ne peut avoir d'autre titre que l'usage le plus reçu.

Comme nous distinguons dans la voix deux sortes d'élémens, les sons & les articulations, nous devons pareillement distinguer deux sortes de Lettres, les voyelles pour représenter les sons, & les consonnes pour représenter les articulations. Cette première distinction devoit être, ce semble, le premier principe de l'ordre qu'il falloit suivre dans la table des

Lettres;

Lettres ; les voyelles auroient dû être placées les premières, & les consonnes ensuite. La considération des différentes ouvertures de la bouche auroit pu aider la fixation de l'ordre des voyelles entre elles ; on auroit pu *classifier* les consonnes par la nature de l'organe, dont l'impression est la plus sensible dans leur production, & régler ensuite l'ordre des classes entr'elles, & celui des consonnes dans chaque classe par des vues d'analogie. D'autres causes ont produit par tout un autre arrangement, car rien ne se fait sans cause ; mais, celles qui ont produit l'ordre alphabétique, tel que nous l'avons, n'étoient peut-être par rapport à nous qu'une suite de hazards, auxquels on peut opposer ce que la raison paroît insinuer, si-non pour réformer l'usage, du moins pour l'éclairer. M. du Marsais désiroit que l'on proposât un nouvel alphabet, adapté à nos usages présens, débarrassé des inutilités, des contradictions & des doubles emplois qui gâtent celui que nous avons, & enrichi des caractères qui y manquent.

Il est évident, par la définition que nous avons donnée des Lettres, qu'il y a une grande différence entre ces caractères & les élémens de la voix dont ils sont les signes. *Hoc interest*, dit Priscien, *inter elementa & litteras, quòd elementa propriè dicuntur ipsæ prononciationes, notæ autem earum litteræ. Lib.* I. *De littera.* Il semble que les Grecs aient fait aussi attention à cette différence, puisqu'ils avoient deux mots différens pour ces deux objets, στοιχεῖα, élémens, & γράμματα, peintures, quoique l'Auteur de la méthode Grecque de P. R. les présente comme synonymes ; mais, il est bien plus naturel de croire que dans l'origine le premier de ces mots exprimoit en effet les élémens de la voix, indépendamment de leur représentation, & que le second en exprimoit les signes représentatifs ou de peinture. Il est cependant arrivé par le laps de tems, que sous le nom du signe on a compris indistinctement & le signe & la chose signifiée. Priscien remarque cet abus. *Abusivè tamen & elementa pro litteris, & litteræ pro elementis vocantur.*

Cet usage, contraire à la première institution, est venue, sans doute, de ce que, pour désigner tel ou tel élément de la voix, on s'est contenté de l'indiquer par la Lettre qui en étoit le signe, afin d'éviter les circonlocutions toujours superflues & très-sujettes à l'équivoque dans la matière dont il est question. Ainsi, au lieu d'écrire & de dire, par exemple, *l'articulation foible produite par la réunion des deux levres*, on a dit & écrit le *b*, & ainsi des autres. Au reste, cette confusion d'idées n'a pas de grands inconvéniens, si même on peut dire qu'elle en ait. Tout le monde

entend très-bien que le mot *Lettre*, dans la bouche d'un maître d'écriture, s'entend des signes représentatifs des élémens de la voix; que dans celle d'un fondeur ou d'un imprimeur il signifie les petites pieces de métal qui portent les empreintes de ces signes pour les transmettre sur le papier au moyen de l'encre, & que dans celle d'un Grammairien il indique tantôt les signes, tantôt les élémens mêmes de la voix, selon que les circonstances désignent qu'il s'agit ou d'orthologie ou d'orthographe. Nous ne nous écarterons donc pas du langage ordinaire dans ce qui nous reste à dire sur l'attraction & la permutation des Lettres; on verra assez que nous ne voulons parler que des élémens de la voix prononcée, dont les Lettres écrites suivent assez communément le sort, parce qu'elles sont les dépositaires de la parole. *Hic enim usus est litterarum, ut custodiant voces, & velut depositum reddant legentibus.* Quintil. L. I. c. 4.

Il y a entre les Lettres d'une même classe une sorte d'affinité & d'analogie qui laissent souvent entr'elles assez peu de différence; c'est cette affinité qui est le premier fondement & la seule cause raisonnable de ce que l'on appelle l'attraction & la permutation des Lettres.

L'attraction est une opération par laquelle l'usage introduit dans un mot une Lettre qui n'y étoit point originairement, mais que l'homogénéité d'une autre Lettre préexistante semble seule y avoir attirée. C'est ainsi que les verbes Latins, *ambio*, *ambigo*, composés de l'ancienne particule *am*, équivalente à *circum*, & des verbes *eo* & *ago*, ont reçu la consonne labiale *b*, attirée par la consonne *m*, également labiale; c'est la même chose dans *comburo*, composé de *cum* & d'*uro*. Notre verbe François *trembler*, dérivé de *tremere*, & *nombre*, dérivé de *numerus*, présentent le même méchanisme.

La permutation est une opération par laquelle dans la formation d'un mot tiré d'un autre mot pris dans la même langue, ou dans une langue étrangère, on remplace une lettre par une autre. Ainsi, du mot Grec πούς, les Latins ont fait *pes*, en changeant ου en *e*, & les Allemands ont fait *fuss* en changeant π en *f*, car leur *u* répond à l'ου des Grecs quant à la prononciation.

Nous l'avons déjà dit, & la saine Philosophie le dit aussi, rien ne se fait sans cause; & il est très-important dans les recherches étymologiques de bien connoître les fondemens & les causes de ces deux sortes de changemens de Lettres, sans quoi il est difficile de débrouiller la génération & les différentes métamorphoses des mots. Or, le grand principe qui autorise ou l'attraction ou la permutation des Lettres, c'est, comme nous l'avons déjà in-

finué, leur homogénéité.

Ainſi, 1.° toutes les voyelles ſont commuables entr'elles pour cette raiſon d'affinité, qui eſt ſi grande à l'égard des voyelles, que M. le Préſident de Broſſes regarde toutes les voyelles comme une ſeule, variée ſeulement ſelon les différences de l'état du tuyau par où ſort la voix, & qui, à cauſe de ſa flexibilité, peut être conduite par dégradation inſenſible depuis ſon plus large diametre & ſa plus grande longueur, juſqu'à ſon état le plus reſſerré & le plus raccourci. C'eſt ainſi que nous voyons l'*a* de *capio* changé en *e* dans *particeps*, en *i* dans *participare*, & en *u* dans *aucupium*; que l'*a* du Grec πάλλω eſt changé en *e* dans le Latin *pello*, & cet *e* changé en *u* dans le ſupin *pulſum*, que nous conſervons dans *impulſion*, & que nous changeons en *ou* dans *pouſſer*; que l'*i* du Grec ἴσθμι eſt changé en *a* dans le Latin *ala*, &c. Il ſeroit ſuperflu d'accumuler un plus grand nombre d'exemples; On n'a qu'à ouvrir les Dictionnaires étymologiques de Voſſius pour le Latin, de Ménage pour le François, de Wachter pour l'Allemand, &c., & lire ſurtout le traité de Voſſius *De litterarum permutatione*, on en trouvera de toutes les eſpeces.

2.° Pour la même raiſon, les conſonnes labiales ſont commuables entr'elles; & l'une peut aiſément attirer l'autre, comme on l'a vu dans la définition que nous avons donnée de l'attraction.

3.° Il en eſt de même de toutes les conſonnes linguales, mais dans un degré de facilité proportionné à celui de l'affinité qui eſt entr'elles; les dentales ſe changent ou s'allient plus aiſément avec les dentales, les ſifflantes avec les ſifflantes, &c. Et pour la même raiſon dans chacune de ces claſſes, & dans toute autre où la remarque peut avoir lieu, la foible & la forte ont le plus de diſpoſition à ſe mettre l'une pour l'autre, ou l'une avec l'autre.

4.° Il arrive encore aſſez ſouvent que des conſonnes, ſans aucun degré prochain d'affinité, ne laiſſent pas de ſe mettre les unes pour les autres dans les dérivations des mots, ſur le ſeul fondement d'affinité qui réſulte de leur nature commune. Dans ce cas néanmoins la permutation eſt déterminée par une cauſe prochaine, quoiqu'accidentelle; communément c'eſt que dans la langue qui emprunte, l'organe joint à la prononciation de la Lettre changée, l'inflexion d'une autre partie organique, & c'eſt la partie organique de la Lettre ſubſtituée. Comment avons-nous ſubſtitué *c* à la Lettre *t*, une ſifflante à une dentale, dans notre mot *place* venu de *platea*? C'eſt que nous ſommes accoutumés à prononcer le *t* en ſiffiant comme *s* dans pluſieurs mots, comme *action*, *ambitieux*, *patient*, *martial*; que d'autre part nous prononçons la lettre *c* avant *e*, *i*, ou avant

les autres voyelles, quand elle elle eſt cédillée ; or, l'axiome dit *quæ ſunt eadem uni tertio, ſunt eadem inter ſe* ; donc le *c* & le *t* peuvent ſe prendre l'un pour l'autre dans le ſyſtème uſuel de notre langue ; ces deux Lettres avec *s* peuvent auſſi être commuables. D'autres vues, autoriſées par l'uſage contre les principes naturels de la prononciation, donneront ailleurs d'autres permutations éloignées des loix générales.

LETTRES [origine des]. On ignore quel eſt le premier inventeur des Lettres. Quelques-uns ont cru qu'elles avoient toujours été en uſage, & que Dieu, en inſpirant à l'homme la raiſon & l'uſage de la parole, lui avoit auſſi donné le ſecret d'exprimer ſes penſées par l'écriture. On a attribué des livres à Adam & à Hénoch, on ſuppoſoit donc qu'ils avoient l'uſage de l'Écriture. L'ouvrage que les Sabiens attribuent à Adam, ſubſiſte encore aujourd'hui. On dit que le caractère en eſt tout-à-fait extraordinaire. Pour celui d'Hénoch, on n'en a que des fragmens qui ſont d'une traduction Grecque, ou plutôt qui ſont tirés de l'original même ; car, on ne croit pas qu'il ait jamais été écrit en une autre langue ; & on penſe que c'eſt l'ouvrage de quelque impoſteur.

D'autres ſoutiennent que l'uſage des Lettres eſt bien plus récent. Quelques-uns en font honneur à Abraham ; d'autres, à Moyſe ; d'autres, aux Phéniciens ; d'autres, à Saturne ; d'autres, aux Égyptiens. D'autres ont raiſonné plus juſte, & partagent l'honneur de cette invention entre pluſieurs perſonnes, & reconnoiſſent qu'elle a commencé plutôt chez les peuples d'Orient, & plus tard chez ceux d'Occident ; que les uns ont inventé, & les autres perfectionné l'invention ; que dans les commencemens l'uſage des Lettres étoit rare & imparfait ; que leur figure étoit irréguliere & longue à former ; que dans la ſuite on les a perfectionnées, & qu'on en a rendu l'uſage plus aiſé & plus commun. Quoi qu'il en ſoit, entrons dans quelque détail.

Les Égyptiens, ſelon Tacite, ſe diſoient les inventeurs des Lettres ; mais, il eſt plus vraiſemblable que les Hébreux, ou, comme les appellent preſque tous les Anciens, les Chaldéens ou les Phéniciens, ont été leurs maîtres ; c'eſt ce que dit Lucain :

Phœnices primi, famæ ſi creditur, auſi
Manſuram rudibus vocem ſignare figuris.

Ce qu'a ſi heureuſement rendu Brebeuf par ces vers :

C'eſt de lui que nous vient cet art ingénieux
De peindre la parole & de parler aux yeux,
Et par des traits divers de figures tracées,

Donner de la couleur & du corps aux penſées.

Delà vient que ces Lettres ont été nommées Phéniciennes par les Grecs. Cependant, Diodore de Sicile dit que cela n'eſt pas certain, & qu'on croyoit qu'ils n'avoient fait que changer la forme des Lettres. Saint Auguſtin & beaucoup d'autres penſent que le peuple Juif avoit appris les caractères des Patriarches; & qu'avant le déluge même, ſelon Joſephe, les premiers caractères avoient été gravés ſur des colomnes, que Seth fit élever, pour conſerver les ſciences qu'il avoit découvertes. Cela a rapport à ce que dit Pline des Lettres Aſſyriennes, qui ne ſont autres que les Hébraïques ou les Chaldéennes: *Pour moi*, dit cet Auteur, *je crois que les Lettres Aſſyriennes ont toujours été.* Hygin attribue aux Parques l'invention de ces Lettres Grecques A. B. H. I. T. ϒ.; & c'eſt pour cela que Martianus Capella les nomme les *ſecrétaires des cieux.* Joſephe, au commencement de ſes Antiquités Judaïques, rejettant l'opinion des Grecs & des Égyptiens, veut que l'on ſçache que les Grecs ont eu fort tard la connoiſſance des Lettres, qu'ils reçurent des Phéniciens, & non pas de Cadmus, puiſqu'en ce tems-là on ne trouve aucune inſcription aux temples des Dieux, ni dans les lieux publics, étant certain d'ailleurs que les Grecs n'ont rien de plus ancien que les ouvrages d'Homère. Cicéron, dans ſon Orateur, intitulé *Brutus*, nous dit qu'il y a eu des Poëtes plus anciens qu'Homère qui ſe contentoient de réciter leurs Poëſies par cœur, parce qu'on n'avoit pas encore trouvé l'écriture ni les Lettres.

Pline, comme on vient de le voir, veut que les plus anciennes Lettres ſoient les Lettres Aſſyriennes, & que Cadmus en ait apporté ſeize de Phénicie en Grece, ſçavoir, A. B. C. D. E. G. I. L. M. N. O. P. R. S. T. V. auxquelles Palamede, durant la guerre de Troie, en avoit ajouté quatre autres, Θ. Ξ. Φ. ϒ.

Hérodote ſoutient que les Phéniciens, qui vinrent en Grece avec Cadmus, apporterent les caractères de l'Écriture, ce qu'aſſure auſſi Diodore de Sicile; mais, en même-tems, il fait voir que ces Lettres ne furent pas celles qu'apporta Cadmus, puiſqu'il y en avoit eu avant le déluge de Deucalion, & qu'il ne fit que les renouveller.

Eupolémus rapporte la première origine des Lettres à Moyſe, qui les donna aux Juifs long-tems avant Cadmus, & les Juifs aux Phéniciens, qui étoient leurs voiſins. Philon, Juif, en fait honneur à Abraham, qui vécut long-tems avant Moyſe; & Joſephe, dans le premier livre de ſes Antiquités, porte la choſe encore plus loin, puiſqu'il attribue cet honneur

aux enfans d'Adam, jusqu'à Seth, qui grava les premiers caractères sur deux colomnes.

Les premiers caractères de Moyse n'étoient pas les caracteres d'aujourd'hui, qu'on croit avoir été rapportés de Babylone en Judée, par Esdras, après la captivité, mais ceux qu'on appelle Samaritains, selon saint Jérôme; ce qui est conforme au sentiment de quelques Rabbins, fondé sur ce que les Samaritains eurent de tout tems la loi de Moyse écrite en cinq livres, appellé le Pentateuque, en leurs caracteres particuliers, & sur des médailles antiques d'or & d'argent, qu'on trouvoit dans Jérusalem, & en plusieurs endroits de la Palestine. Mais, les Juifs ne conviennent pas de cela, comme on peut le voir dans le Talmud, où Marsuka dit que la loi fut premiérement donnée au peuple d'Israël en caracteres Hébreux, & qu'elle fut mise depuis par Esdras en langage Araméen & en caracteres Assyriens. Il y a quelques Auteurs qui soutiennent que Moyse s'est servi de deux sortes de caracteres, l'un pour les choses sacrées, qui est l'Hébreu, l'autre pour les choses profanes, qui est le Samaritain, dont se servoient les Chaldéens; & de ces caracteres ont été formés les caracteres Grecs & Latins, ces derniers n'étant que des lettres Grecques capitales, comme le témoigne Pline, qui le justifie par une ancienne inscription gravée sur du bronze, & apportée de Delphes à Rome.

ΝΑΥΣΙΚΡΑΤΗΣ Ο ΜΕΝ ΑΘΗΝΑΙΟΣ ΕΜΕ ΤΕΘΕΙΚΕΝ.

Le même dit ailleurs que ces Lettres ont été les Assyriennes, ou, selon quelques Auteurs, les Syriaquës; mais, ce sont plutôt les Samaritaines, qui, hors l'Aleph & le Jod, sont si conformes aux Greques & aux Latines, si on les considere & qu'on les prenne à l'envers, que ce n'est presque qu'une même chose. Eusebe confirme cette vérité par la propre dénomination des Grecs, qui, à l'imitation du Chaldaïsme, ajoutent un *a* comme *Alpha*, au lieu d'*Aleph*, *Beta*, pour *Beth*; *Gamma*, pour *Ghimel*; *Delta*, pour *Daleth*, &c.

Simonide, Evandre & Démarate, furent les premiers qui apporterent les Lettres en Italie, ou dans les païs où ils s'établirent. En effet, les anciennes lettres Grecques étoient toutes semblables aux nôtres; mais, nous n'en avions d'abord qu'un petit nombre; le reste a été ajouté dans la suite. L'empereur Claude, à l'imitation des Anciens, inventa trois Lettres, qui furent en usage durant son regne, & abolies par sa mort. La figure s'en voit encore dans les temples & autres lieux publics sur des tables de cuivre, où l'on gravoit les décrets du Sénat.

Crinitus dit que Moyſe inventa les lettres Hébraïques, Abraham les Syriaques & les Chaldaïques, les Phéniciens celles d'Attique, dont Cadmus en apporta dix-huit en Grece, & que Pélaſgus porta en Italie; & Nicoſtrata les Latines. Les Égyptiens avoient pour Lettres des figures d'animaux, qu'ils nommoient lettres Hiéroglyphiques, & qu'Iſis inventa. Les lettres Gothiques ou de Tolede furent inventées par Gueſila, évêque des Goths.

Les Lettres *F. G. H. K. Q. X. Y. Z.* étoient autrefois inconnues aux Romains, comme le prouve Claude Dauſquius en ſon Orthographie, où il enſeigne l'origine des Lettres.

LETTRES [les], (*a*) terme qui déſigne en général les lumieres que procurent l'étude, & en particulier celle des belles-Lettres ou de la littérature. Dans ce dernier ſens, on diſtingue les gens de Lettres, qui cultivent ſeulement l'érudition variée & pleine d'aménité, de ceux qui s'attachent aux ſciences abſtraites, & à celles d'une utilité plus ſenſible; mais, on ne peut les acquérir à un degré éminent ſans la connoiſſance des Lettres. Il en réſulte que les Lettres & les ſciences proprement dites, ont entr'elles l'enchaînement, les liaiſons, & les rapports les plus étroits.

Il n'en faut point d'autre preuve que l'exemple des ſiecles d'Athènes & de Rome. Si nous les rappellons à notre mémoire, nous verrons que chez les Grecs l'étude des Lettres embelliſſoit celle des ſciences, & que l'étude des ſciences donnoit aux Lettres un nouvel éclat.

La Grece ne fut jamais dans une ſituation plus glorieuſe que vers le milieu de la Monarchie des Perſes, & c'eſt alors que ſortirent de ſon ſein, comme d'une ſource féconde, tant de prodiges de ſcience & de littérature. Preſque dans un même-tems parurent ces grands modeles dans tous les genres, Hérodote, Thucydide, Xénophon, & Cteſias pour l'hiſtoire; Pindare pour la poëſie Lyrique; Sophocle, Euripide & Ariſtophane pour le théatre; Antiphon, Lyſias & Iſocrate pour l'éloquence, Démocrite pour la Phyſique & les Mathématiques; Socrate & Platon pour la Métaphyſique & la Morale; Hippocrate pour la Médecine; Méton, Euctémon & Eudoxe pour l'Aſtronomie. Les Lettres & les ſciences, ſous la conduite de ces grands perſonnages, marcherent toujours d'un pas égal, & ſe ſervirent mutuellement d'appui pour mieux concourir au bien public. La Grece dut tout ſon luſtre à cet aſſemblage heureux. Si elle n'avoit eu que des hommes

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. XIII. p. 370. *& ſuiv.*

hériſſés de ſçavoir, elle eût été ignorée ou mépriſée de ſes voiſins ; mais, parce qu'elle cultiva d'une part la Grammaire, l'Éloquence, la Poëſie, l'Hiſtoire & la Critique, que de l'autre elle perfectionna les Mathématiques, la Philoſophie, la Politique, la Science militaire, que par ce moyen elle eut de quoi mettre en œuvre tous les talens, de quoi ſatisfaire tous les beſoins & tous les goûts, elle joignit bientôt au mérite le plus ſolide la plus brillante réputation.

L'Empire d'Auguſte, qui porta Rome au plus haut point d'élévation, fut également favorable aux ſciences & aux Lettres. Il y avoit déjà du tems que les Romains profitoient du commerce des Grecs ; ils n'en avoient pas été plutôt les vainqueurs, qu'ils en étoient devenus les diſciples. Les deux peuples avoient dès-lors commencé, l'un de venir à Rome donner des leçons, l'autre d'aller s'inſtruire juſques dans Athènes. Leurs études roulerent toujours ſur les belles Lettres & ſur les ſciences. Leur progrès dans l'un & l'autre genre fut étonnant. Les plus grands hommes parurent principalement vers le ſiecle d'Auguſte, pluſieurs même à la Cour du Prince. Mécène les produiſoit ſans diſtinction du Sçavant ou du Poëte, de l'Orateur ou du Philoſophe. Auguſte les honoroit tous de ſon amitié, il les combloit tous de bienfaits ; la différence de leurs talens n'en mettoit point dans les marques de ſa faveur. Deux eſpèces de perſonnes ne purent lui plaire, dit Suétone, les prétendus beaux eſprits qui couroient après les faux brillans du diſcours, & les Sçavans ridiculement attachés aux vieux termes qui n'étoient plus du bel uſage. D'ailleurs, tout ce qui étoit marqué au coin de la littérature & de la ſcience, lui fut cher & précieux. Il compoſa lui-même des ouvrages de Poëſie, d'Éloquence & de Philoſophie. La ville & l'Empire entier prirent le goût de la Cour, les belles-Lettres furent également chéries, les ſciences généralement eſtimées ; & Rome, déjà maîtreſſe d'Athènes par la force des armes, voulut encore avoir ſur elle l'avantage beaucoup plus flatteur d'une érudition agréable & d'une ſcience profonde.

Virgile, qui vivoit alors, ne parle donc pas des Romains de ſon tems, mais de ceux des ſiecles précédens, quand il fait chanter à ſon Oracle :

Excudent alii ſpirantia mollius æra,

Credo equidem, vivos ducent de marmore vultus ;

Orabunt Cauſas meliùs, Cœlique meatus

Deſcribent radio, & ſurgentia ſidera dicent :

Tu regere imperio populos, Romane, memento ;

Hæ tibi erunt artes, paciſque imponere morem,

Parcere ſubjectis, & debellare ſuperbos.

C'eſt-à-dire, » cédons à d'autres la gloire de travailler » les métaux, d'animer le » bronze, & de tirer du marbre les reſſemblances les plus » vives. Qu'ils l'emportent ſur » nous par leur éloquence, » qu'ils l'emportent par l'habileté à décrire avec divers inſtrumens la route des aſtres » dans le Ciel, & par la juſteſſe à prédire leurs phénomènes. Romain, c'eſt à vous » qu'eſt réſervé l'art de gouverner l'Univers, de ménager » avec bonté les nations ſoumiſes, & d'écraſer les rebelles. »

Il eſt donc vrai que les Romains avoient négligé l'étude des belles connoiſſances, comme un amuſement vain & frivole; on tâcha même de s'oppoſer à leur introduction dans l'Empire, comme à un établiſſement dangereux. Mais, le ſiecle d'Auguſte en fit ſa plus douce & ſa plus utile occupation. Révolution heureuſe qui n'eſt point arrivée aux ſeuls Romains. Pluſieurs autres peuples de la terre l'ont éprouvée. Tour à tour ils ont été les ennemis & les adorateurs des ſciences. Remarquons ſeulement que chacun de ces peuples en particulier ne les a jamais conſidérées ſéparément les unes des autres. Ou il les a rejettées en même-tems, ou il les a cultivées enſemble; preuve ſenſible du lien indiſſoluble qui les unira toujours.

Nous ne retracerons point ici aux yeux du lecteur tous les ſiecles & tous les païs différens qui ont vu naître ou renouveller à la fois les ſciences avec les belles Lettres, le détail en ſeroit immenſe. Aux deux exemples tirés d'Athènes & de Rome, nous n'en ajouterons qu'un troiſième, le plus récent & le plus intéreſſant qu'on puiſſe propoſer.

Le regne de Louis le Grand a été le ſiecle glorieux de la nation, par le nombre & par le mérite des grands-Hommes qu'elle a pour lors ſuſcités. Or, ces Sçavans qui nous ont précédés ne craignirent jamais, ni que les Lettres banniſſent les connoiſſances abſtraites, ni que la profondeur des ſciences étouffât les fleurs de la Littérature. L'intelligence des langues ſçavantes, & l'étude ſérieuſe de la nôtre, furent les premiers fruits de la culture de l'eſprit, & pendant que l'éloquence de la chaire & celle du barreau annonçoient le triomphe de la religion & de la juſtice, que la poëſie étaloit tous ſes charmes, & ſur les théatres, & dans le commerce de la ſociété, que l'Hiſtoire ſe faiſoit lire avec avidité dans un nombre infini d'ouvrages remplis d'inſtructions & d'agrémens, que l'Antiquité ſembloit dévoiler ſes myſtères, qu'un examen judicieux portoit par-tout le flambeau de la critique; la Philoſophie réformoit les idées, les ſentimens, la conduite; la Phy-

ſique s'ouvroit de nouvelles routes pleines de lumière, les Mathématiques s'élevoient à un degré de perfection dont on ne les croyoit pas capables, enfin les Lettres & les ſciences découvroient en même-tems tous leurs tréſors; & bien éloignées de ſe nuire, elles ne cherchoient qu'à s'enrichir mutuellement. Un commerce, ſi avantageux & aux unes & aux autres, méritoit bien qu'on le cimentât de façon à le rendre durable.

C'eſt ce qu'on fit auſſi par l'établiſſement de deux compagnies, qu'on chargea du progrès des ſciences & de celui des belles Lettres. Le Prince qui les fonda, mit une étroite liaiſon entr'elles; & par des réglemens qu'il leur preſcrivit, il ordonna qu'elles ſe rendiſſent deux fois l'année un compte mutuel de leurs travaux & de leurs découvertes, pour faire entendre que malgré la différence de leur objet, elles étoient obligées d'agir de concert pour le maintien du bon goût, & qu'elles ſeroient ſolidairement reſponſables à la France du même dépôt. Elles ont paru juſqu'ici ſentir parfaitement l'étendue de leurs obligations, l'une tranſporte chaque jour dans ſes ouvrages de Phyſique, tout ce que les belles Lettres ont de plus élégant & de plus gracieux; l'autre emprunte d'elle à ſon tour cet eſprit Philoſophique, ſans lequel l'érudition eſt un vain étalage de mots frivoles. Telle eſt donc la dépendance mutuelle des Lettres & des ſciences; elles ne peuvent ſe paſſer les unes des autres.

Mais, un homme doit-il être verſé néceſſairement dans les belles Lettres, pour réuſſir dans les ſciences, & les ſciences ne peuvent-elles ſe trouver dans un ſujet, que les Lettres ne lui en aient frayé le chemin? C'eſt une queſtion où nous n'entrerons point. Nous voulons dire ſimplement que les ſciences ne ſçauroient s'établir ou ſubſiſter dans un État, que les Lettres n'y ſoient cultivées, ou par les amateurs mêmes des ſciences, ou par d'autres perſonnes d'eſprit & de goût; & que ſans ce ſecours, une nation ne peut ni connoître les ſciences, ni les goûter, ni travailler à les acquérir.

L'étrange ſituation que celle d'un peuple entier plongé dans les ténebres de l'ignorance! De tels hommes ſont peu différens des êtres dépourvus de raiſon. Le ſpectacle de l'univers n'eſt pas fait pour eux, ils n'apperçoivent rien de ce qui les environne; ils ſe connoiſſent encore moins eux-mêmes. De cet état d'abaiſſement & d'obſcurité, comment s'élever aux connoiſſances lumineuſes des ſciences? Le trajet n'en eſt poſſible que peu à peu, par des degrés inſenſibles, par des ſecours empruntés. Il faut employer des inſtructions préliminaires, jetter des ſemences d'émulation, introduire par

conſéquent l'art d'acquérir des idées, de les exprimer avec arrangement, de les communiquer avec goût, l'art en un mot d'éclairer & d'orner l'eſprit, en quoi conſiſtent les belles Lettres.

Les ſciences ſont l'ouvrage des plus grands génies de tous les ſiecles, le fruit de ce qu'il y a jamais eu de réflexions pleines de ſagacité & de profondeur. Un homme ne ſçauroit tirer de ſon propre fonds la multitude & la variété de ſes connoiſſances, quelqu'envie qu'il eût de les poſſéder. Le travail d'autrui doit lui ſervir comme de fondement & de matériaux pour élever ſon propre édifice. Mais, comment profitera-t-il des lumieres des autres, comment établira-t-il cette eſpèce de commerce qu'il eſt obligé d'entretenir avec les Écrivains de tous les païs & de tous les tems, s'il n'eſt homme de Lettres lui-même, ou du moins ſi des gens de Lettres ne lui ſervent d'interpretes? Faute d'un tel ſecours, l'hiſtoire de l'eſprit humain demeure enſevelie pour lui dans une profonde obſcurité, & le voile qui cache les ſciences devient impénétrable.

Il y a plus, les principes des ſciences ſeroient trop rebutans, ſi les belles Lettres ne leur prêtoient des charmes. Le premier abord de la Philoſophie vous révolte; elle combat les préjugés de l'enfance & de l'éducation, elle fait la guerre aux paſſions & au tempérament, elle veut oppoſer une digue au torrent de la coutume, elle regarde comme des phantômes la fortune, la gloire & tous les biens ſenſibles, pour réaliſer des êtres qui ne paroiſſent tenir qu'à l'imagination; les élémens des Mathématiques ſont pleins de ſéchereſſe, il s'agit des nombres & de leurs propriétés, de l'étendue priſe en général, & de ſes proportions, de ſuppoſitions, de combinaiſons, de rapports embarraſſans par eux-mêmes, & exprimés par des figures & des caractères en apparence bizarres. Non, il n'y a que les belles Lettres qui puiſſent faire goûter les ſciences dans ces commencemens épineux. Un ſtyle pur & coulant répand de l'agrément ſur les matières, les vérités deviennent plus ſenſibles par les tours ingénieux, par les images riantes, par les fictions mêmes qu'on préſente à l'eſprit; un mêlange d'hiſtoire ou de poëſie ranime l'amour du travail; en un mot, il y a mille moyens de rendre intéreſſantes les études les plus abſtraites, par le ſecours de la littérature.

Les Philoſophes de l'ancienne Grece le comprirent parfaitement, eux qui n'écrivirent jamais qu'en vers, juſqu'au tems de la fondation de la monarchie Perſane, pour accompagner des charmes de la Poëſie, la ſévérité ou la ſublimité de leur doctrine. Avec quel ſuccès leurs diſciples d'Athènes & de Rome n'employerent-ils pas depuis les ornemens de l'éloquence dans

leurs écrits Philoſophiques? On a vu dans ces derniers tems le P. Mallebranche ſuivre ces grands exemples. Ses ouvrages remplis de Méthaphyſique ont ſouvent, par l'élégance du ſtyle, fait les délices, nous ne diſons pas ſeulement des Sçavans, mais des perſonnes du monde; & tel a commencé de les lire, uniquement parce qu'ils ſont bien écrits, qui avant que de les quitter, eſt devenu, ſans y ſonger, lui-même Philoſophe habile.

Au lieu de marcher ſur les traces de ces grands maîtres, les Scholiaſtes ont négligé, comme une vaine parure, le ſecours des belles Lettres. Qu'eſt-il arrivé? Leurs leçons n'ont guere conduit perſonne, ni à la ſcience de la ſageſſe, ni à la connoiſſance de la nature. Leur Philoſophie a dégénéré en pur jargon, & l'école eſt devenue un théatre de la criaillerie & de chicane.

Mais, ſi les belles Lettres doivent ſervir de clef & d'introduction aux ſciences, les ſciences de leur côté ſont néceſſaires pour la perfection des belles Lettres. Quelque ſoin qu'on prît de polir l'eſprit d'une nation, ſi les connoiſſances ſublimes n'y avoient accès, les Lettres condamnées à une éternelle enfance, n'y feroient tout au plus que bégayer. Pour les rendre floriſſantes, il eſt néceſſaire que l'eſprit Philoſophique, & par conſéquent les ſciences qui le produiſent, ſe rencontrent toujours, ſinon dans l'homme de Lettres lui-même, du moins dans le corps de la nation, & qu'elles y donnent le ton aux aux ouvrages de littérature.

L'eſprit Philoſophique eſt un talent acquis par le travail, par l'art & par l'habitude, pour juger ſainement de toutes les choſes du monde. C'eſt une intelligence à qui rien n'échappe, une force de raiſonnement que rien ne peut ébranler, un goût ſûr & réfléchi de tout ce qu'il y a de bon & de vicieux dans la nature. C'eſt la regle unique du vrai & du beau. Il n'y a donc rien de parfait dans les différens ouvrages qui ſortent de la main des hommes, que ce qui eſt animé de cet eſprit. De lui dépend en particulier la gloire des belles Lettres; cependant, comme il eſt le fruit d'une ſcience conſommée, & le partage de bien peu de Sçavans, il n'eſt ni poſſible ni néceſſaire pour le ſuccès des Lettres, qu'un talent ſi rare ſe trouve dans tous ceux qui les cultivent. Il ſuffit à une nation que certains grands génies le poſſedent, & que la ſupériorité de leurs lumieres les rende les arbitres du goût, les oracles de la critique, les diſpenſateurs de la gloire littéraire. L'eſprit Philoſophique réſidera proprement dans ce petit nombre; mais, il répandra, pour ainſi dire, ſes influences ſur tout le corps de l'État, ſur tous les arts, ſur toutes les profeſſions, ſur tous les ouvrages de l'eſprit ou de la main, &

principalement ſur ceux de littérature. Qu'on banniſſe les ſciences, on banniroit cet eſprit Philoſophique qui en eſt la plus pure production. Dès-lors on ne verroit plus perſonne en état de travailler avec goût ſur les Lettres, perſonne en état d'en ſentir les beautés, & les Lettres ainſi avilies languiroient dans l'obſcurité.

La Grammaire, ce premier principe de toute littérature, ſeroit extrêmement défectueuſe; l'étude des langues ſuppoſe des méthodes pour les apprendre, & des méthodes d'autant plus fournies de Logique & de Métaphyſique, que la ſéchereſſe de la matiere eſt moins ſuſceptible d'ornemens. D'ailleurs, à meſure que les ſciences réforment & perfectionnent l'eſprit, elles operent à peu près les mêmes changemens dans le langage. La Philoſophie, ſource inépuiſable d'idées & de ſentimens, invente chaque jour pour les exprimer, des tours de phraſe, vifs, ingénieux, délicats. La Phyſique, la Métaphyſique, la Méchanique & les Mathématiques, ne ceſſent d'enrichir le langage de nouveaux termes; & ces ſortes de mots qu'il plait aux ſciences d'introduire, paſſent toujours ſans difficulté, pendant que des perſonnes choiſies, ce ſemble, pour être les arbitres de la langue, ne ſçauroient jouir du même avantage.

Les autres parties de la Littérature, l'Eloquence, la Poëſie, l'Hiſtoire & la critique, n'ont pas moins de rapport avec les ſciences. Tous ces différens arts de parler & d'écrire avec juſteſſe & avec élévation, avec ordre & avec enthouſiaſme, avec imagination & avec ſolidité, demandent un travail, une étendue de lumières & de raiſonnemens, un choix des matières, un arrangement, une profondeur de connoiſſances, une quantité de ſecours étrangers qui ne ſe trouvent que dans des nations où les ſciences ſont répandues.

Rien de plus néceſſaire, ſurtout à la perfection des Lettres, mais rien auſſi de plus intimement uni aux ſciences, que les ouvrages didactiques, en matière de Rhétorique, de poëtique & d'hiſtoire. Or, perſonne n'ignore que pour y réuſſir, il faut être Philoſophe encore plus qu'homme de Lettres.

Voilà les rapports qu'eurent toujours enſemble le partiſan des belles Lettres & celui des ſciences. L'union la mieux cimentée s'altere quelquefois; ils peuvent s'oublier l'un & l'autre juſqu'à entrer en diſſention ſur le mérite de leurs travaux, mais leur diviſion demeure perſonnelle, les coups qu'ils ſe portent ne parviennent jamais au genre d'étude qu'ils attaquent. Leur mauvaiſe intention a même des ſuites heureuſes; le travail redouble, les matières s'éclairciſſent, le bon goût ſe perfectionne, la conſidération pour les Lettres augmente,

les sciences acquierent un nouveau prix, l'État retire du débat des concurrens, le même fruit qu'il auroit tiré de leur union, & la faute même du particulier le fait ainsi rentrer, sans qu'il y pense, dans l'ordre général. Le Poëte a donc pu quelquefois tourner l'Astronome en ridicule, l'Orateur être aux prises avec le Géometre, le Philosophe devenir la victime du Déclamateur. Socrate succombera sous les efforts des Sophistes, mais la Philosophie tirera des cendres de ce grand homme, un éclat que le calme & la tranquillité n'auroient sçu lui procurer; ainsi quels que soient les motifs ou même les excès de rivalité entre ceux qui s'adonnent aux Lettres & aux sciences, elles n'en souffriront point, elles demeureront toujours liées d'intérêt & d'amitié.

Le triomphe de leur union est quand elles se rencontrent ensemble dans ces génies du premier ordre, également capables d'une érudition polie & d'un profond sçavoir; mais, qu'il est rare de voir ainsi les Lettres & les sciences heureusement confondues dans la même personne!

Homère, si nous en croyons ses Panégyristes, posséda ce double talent. Il eut certainement celui de la Poësie au souverain degré, mais on ne peut point assurer la même chose de ses connoissances Philosophiques. Quoi qu'il en ait été de lui, les Lettres & les sciences furent depuis le partage de plusieurs sçavans de l'ancienne Grece. Pour ne rien dire des autres, Xénophon, Empédocle, Epicharme, Parménide, Archélaüs sont des noms célebres parmi les Poëtes, comme parmi les Philosophes. Socrate qui vint après eux, & qui les effaça, jusqu'à mériter le titre de pere de la Philosophie, cultiva aussi l'éloquence & la Poësie. Xénophon, son disciple, sçut allier dans sa personne l'Orateur, l'Historien, & le Sçavant, avec l'homme d'État, l'homme de guerre & l'homme du monde. Au seul nom de Platon, toute l'élévation des sciences & toute l'aménité des Lettres se présentent d'abord à l'esprit. Aristote, ce génie universel, porta la lumière & dans tous les genres de littérature, & dans toutes les parties des sciences. Il ne transmit son école à Théophraste, que parce qu'il étoit le plus éloquent comme le plus docte de ses disciples. Le sçavant de la Grece, qui paroît avoir réuni avec plus d'avantage les belles Lettres avec les sciences, c'est Eratosthène. Pline, Lucien & les autres Écrivains en font l'éloge comme d'un homme universel. Il traita dans des volumes immenses, presque tout ce qui est du ressort de l'esprit humain, la Grammaire, la Poësie, la Critique, l'Histoire, la Chronologie, la Mythologie, les Antiquités, la Philosophie, l'Arithmétique, la Géométrie, la Gnomonique, l'Astronomie,

la Géographie, l'Agriculture, l'Architecture & la Muſique.

Lucrece fut le premier des Romains qui employa les Muſes Latines à chanter les matières Philoſophiques. Si les différentes parties de ſon ouvrage ne ſont point toutes écrites du même ſtyle, & dans le même goût, elles marquent toujours, les unes l'habile Phyſicien, les autres le Poëte ſublime. Varron, le plus ſçavant des Romains, partageoit ſon tems entre la Philoſophie, l'Hiſtoire, l'étude des Antiquités, les recherches de la Grammaire & les délaſſemens de la Poëſie. Brutus étoit Philoſophe & Orateur, & poſſédoit à fond la juriſprudence. Cicéron, qui porta juſqu'au prodige l'union de l'éloquence & de la Philoſophie, déclaroit lui-même que s'il avoit un rang parmi les Orateurs de ſon tems, il en étoit beaucoup plus redevable aux promenades de l'Académie qu'aux écoles des Rhéteurs.

Combien d'autres exemples ne pourrions-nous point rapporter de ces ſiecles reculés? On ne penſoit point alors, & c'eſt la remarque déjà faite par un illuſtre Académicien, on ne penſoit point dis-je que la ſcience fût incompatible dans une même perſonne avec une érudition fleurie, ni même avec la ſcience du monde, avec l'étude de la politique, avec le génie de la guerre & du barreau. On jugeoit plutôt que la multitude des talens étoit néceſſaire pour la perfection de chaque talent particulier, & cette opinion étoit vérifiée par le ſuccès.

Il n'appartenoit qu'à des ſiecles d'ignorance & de barbarie, tels que ceux de la décadence de l'Empire Romain; de méconnoître les ſciences & les belles Lettres, au point de prétendre mettre entr'elles des barrières juſqu'alors inouies. Synéſius s'en plaignoit amérement dans le quatrième ſiecle de l'Égliſe. Il employoit les termes les plus forts contre les faux ſçavans de ſon tems, qui vouloient ainſi ſéparer deux choſes qui ont enſemble de ſi grands rapports. Ils les ſéparerent en effet; mais, que ne ſouffrirent point les Lettres & les ſciences de leur divorce? l'ignorance devint profonde & générale. Les perſonnes qui conſerverent aſſez de lumières pour appercevoir le déſordre, l'attribuerent à l'affoibliſſement de l'eſprit humain, au dépériſſement de la nature, à la vieilleſſe du monde; mais, dans les derniers tems, les Scaliger & les Petau, les Leibnitz & les Newton, & tant d'autres qui ont plus ou moins approché de ces quatre grands hommes, ont bien fait voir que l'univerſalité des connoiſſances juſqu'à un certain point, eſt de tous les ſiecles & de tous les païs, quand on y veut joindre l'intelligence des langues, le goût de l'antiquité, l'amour des belles

Lettres, avec l'étude des sciences les plus relevées.

LÉTUS, *Letus*, (*a*) montagne d'Italie dans la Ligurie, selon Tite-Live. Le Consul Q. Petillius alla se camper vis-à-vis de cette montagne, l'an 176 avant Jesus-Christ. Là pour animer ses soldats, il employa entr'autres raisons, la réponse de l'oracle qui l'avoit assuré, que ce jour-là il coucheroit sur le mont Létus. Il ne faisoit pas réflexion au double sens que pouvoient renfermer ces mots. Il commença donc à s'avancer sur ces hauteurs par deux endroits en même-tems. Le corps qu'il commandoit lui-même montoit hardiment, mais l'autre ayant été repoussé par les ennemis, il courut au plutôt de ce côté-là pour lui faire reprendre courage. Et effectivement il arrêta la fuite des siens, & l'impétuosité des Liguriens; mais, ne prenant pas assez de précaution pour lui-même, & se montrant à la tête des légions pour les animer par son exemple, il fut percé d'une javeline qui l'étendit mort par terre.

Cette montagne, selon Léandre, s'appelle aujourd'hui l'Alpi del Pelegrino.

LEVACES, *Levaci*, (*b*) peuple de la Gaule Belgique. Les Levaces sont nommés dans le cinquième livre des Commentaires de César, entre les peuples qui obéissoient aux Nerviens. Sanson, après avoir averti que l'on ne peut en marquer la position que par conjecture, trouve vraisemblable que le païs de la Lœuve, entre la Flandre & l'Artois, ou le païs de Waës en Flandre, répondent au nom de ce peuple.

Comme les rivières ont souvent donné le nom à des cantons particuliers, on trouve beaucoup d'analogie entre le nom des Levaces & celui de Lieva, qui à Gand se joint à l'Escaut, & dont on se servit en 1339 pour ouvrir un canal de Gand, jusqu'à Damm, entre Bruges & l'Ecluse, lequel a précédé celui qui ne fut creusé qu'en 1613, tendant à Bruges directement.

LÉVANA, *Levana*, (*c*) Déesse qui présidoit à l'action de celui qui relevoit de terre un enfant nouveau né. Elle avoit ses autels à Rome, où on lui offroit des sacrifices. Lorsque l'enfant étoit né, la sage-femme le mettoit à terre, & le pere, ou quelqu'un pour lui, le relevoit & l'embrassoit; cette cérémonie étoit si nécessaire, que sans cela l'enfant n'étoit pas réputé légitime. Saint Augustin en parle dans la cité de Dieu.

LEUCA, *Leuca*, Λευκὰ,

(*a*) Tit. Liv. L. XLI. c. 18.

(*b*) Cæs. de Bell. Gall. L. V. p. 190, 191. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill. pag. 411, 412.

(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 409, Myth. par M. l'Abb. Ban. T. I. pag. 345. T. V. pag. 331.

ville

(a) ville d'Italie, située sur les bords de la mer, à l'extrêmité du promontoire Iapygium, au païs des Salentins. Elle étoit à cent cinquante stades de la ville d'Hydrunte.

On montroit à Leuca une fontaine, dont l'eau sentoit mauvais; & on prétendoit que les géans, nommés Leuterniens, qui s'étoient sauvés de Phlégra, lieu de la Campanie, avoient été poursuivis jusques-là par Hercule, & y avoient été tués par ce Héros; que cette fontaine étoit sortie de leur sang; & que la côte même en avoit pris le nom de côte Leuternienne.

Lucain fait mention de la ville de Leuca. C'est présentement Sancta Maria de Leuca, dans la terre d'Otrante.

LEUCA, *Leuca*, (b), ville de l'Asie mineure sur les confins de l'Éolide & de l'Ionie. Pomponius Méla la met dans le golfe de Smyrne. Pline qui la nomme Leuce, la place sur un promontoire qui étoit autrefois, dit-il, une isle. Elle est appellée Leuces, en pluriel, dans Strabon, & rangée par ce Géographe immédiatement après Smyrne. L'orthographe de Pline s'accorde avec celle de Diodore de Sicile, qui écrit le nom de cette ville Λεῦκαι, *Leuce*. Il est vrai que dans un autre passage de ce dernier, on lit Leuces en pluriel comme dans Strabon.

Diodore de Sicile nous apprend que ce fut Tachos qui bâtit Leuca, l'an 383 avant l'ere Chrétienne, le long des rivages de l'Ionie, sur un rocher où étoit déjà un temple d'Apollon. Mais, Tachos mourut bientôt après; & aussi-tôt sa mort, les habitans de Clazomene & ceux de Cumes disputerent entr'eux à qui cette ville nouvelle, située entre ces deux autres, devoit appartenir. Ils étoient sur le point de se faire la guerre à ce sujet, lorsque quelqu'un s'avisa de dire qu'il falloit demander au Dieu même à laquelle des deux villes il donnoit Leuca. La Pythonisse répondit qu'elle appartiendroit à celle qui y feroit la première un sacrifice; que pour cela il falloit partir de chacune des deux villes, au soleil levant d'un même jour convenu entre l'une & l'autre. Ce jour ayant été pris, ceux de Cumes ne douterent pas du gain de leur cause, parce qu'ils étoient plus voisins du terme commun que leurs compétiteurs. Mais, les Clazoméniens, qui sentoient leur désavantage, & qui ne renonçoient pas cependant à la victoire, s'aviserent de cette ruse. Ils tirerent au sort quelques uns d'entr'eux pour s'aller établir en forme de colonie en un lieu voisin de Leuca; & ne

(a) Strab. pag. 281. Lucan. L. V. v. 376.
(b) Pomp. Mel. p. 80. Plin. T. I. p. 280. Strab. p. 646, 647. Diod. Sicul. p. 466, 467, 505.

partant que delà ils en devinrent poſſeſſeurs. Ils inſtituerent même à cette occaſion une fête annuelle ſous le nom de Prophthaſie, du mot Grec φθάνω, *prævenio*, je préviens, j'arrive avant.

Leuca fut une des villes qu'Ariſtonic entraîna dans ſa révolte, après la mort d'Attale III. Le Général Romain P. Licinius Craſſus, en étant venu aux mains avec le rebelle, près de cette ville, perdit la bataille, & fut même tué dans le combat, ſelon quelques-uns; & ſelon d'autres, il ſe donna lui-même la mort, pour ne pas tomber entre les mains du vainqueur.

LEUCA, *Leuca*, (*a*) nom que Pomponius Méla donne à un rivage de l'Aſie mineure. Il le met au-delà d'Halicarnaſſe. Ce mot, ainſi que celui de Leucé, veut dire blanc.

LEUCADE, *Leucadia*, *Leucas*, Λευκὰς, (*b*) iſle de la mer Ionienne, ſituée ſur la côte de l'Acarnanie. On la place communément vers le 38.e degré de latitude, & le 47.e de longitude; ſon circuit eſt de cinquante mille pas; elle a au nord le fameux promontoire d'Actium, & au midi l'iſle de Céphalénie. Elle étoit jointe originairement à la terre ferme, & Homère l'a déſignée par ἀκτὴν Ἠπείροιο, en donnant le nom d'Epire à tout le continent qui eſt vis-à-vis des iſles d'Ithaque & de Céphalénie.

On lit dans Pline qu'elle a été ſéparée de la terre ferme par un coup de mer; il eſt ſeul de cette opinion, & il adopte dans un autre endroit le ſentiment général des Hiſtoriens & des Géographes qui conviennent tous, qu'une colonie des Corinthiens envoyée par Cypſélus & Gargaſus, tyrans de Corinthe, vint s'établir ſur la côte de l'Acarnanie, & coupa l'iſthme qui joignoit le territoire de Leucade au continent. Ils tranſporterent ſur le bord du canal qu'ils creuſerent, la petite ville de Néricos, qui étoit à l'autre bout de l'iſle ſur le bord de la mer, & donnerent à cette nouvelle ville le nom de Leucade, qui depuis long-tems étoit celui de la petite contrée, & qui lui fut conſervé lorſqu'on en fit une iſle.

Quoique cette iſle ait toujours été ſéparée de la terre ferme depuis que les Corinthiens s'en ſont emparés, pluſieurs Écrivains ont continué de lui donner le nom de preſqu'iſle, parce que le canal qui la ſépare du continent, eſt étroit, & qu'il n'a jamais été fort profond.

Thucydide ne parle ni de

(*a*) Pomp. Mel. p. 76.

(*b*) Flor. L. IV. c. 11. Strab. pag. 322, 451. *& ſeq.* Plin. T. I. p. 115., 189, 190. Tit. Liv. L. XXVI. c. 26. L. XXXIII. c. 17. Virg. Æneid. L. III. v. 274. L. VIII. v. 677 Diod. Sicul. p. 633, 708. Ovid. Metam. L. XV. c. 6. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. VII. p. 250. *& ſuiv.*

l'iſle, ni de la coupure de l'iſthme; ce qui a donné lieu à Voſſius de conjecturer qu'elle n'étoit point encore une iſle de ſon tems; cependant, cet Hiſtorien parle de l'iſthme en plus d'un endroit. Tite-Live nous apprend que, la même année qu'on livra bataille à Philippe II, Roi de Macédoine, c'eſt-à-dire, l'an de Rome 557, ſelon Varron, Leucade étoit encore une preſqu'iſle. Dodwel croit qu'on n'en fit une iſle, que lorſque les Romains ôterent Leucade de la juriſdiction de l'Acarnanie, ce qui arriva l'an de Rome, ſelon Varron, 587, lorſque Perſée fut réduit à l'obéiſſance des Romains, à cauſe de la faction des Acarnaniens qui favoriſoient Perſée, au préjudice des Romains. Il convenoit alors aux habitans de la preſqu'iſle, qui venoient d'être détachés des Acarnaniens & déclarés libres; il leur convenoit, dis-je, de ſe retrancher par un foſſé contre leurs anciens maîtres. C'eſt-à-dire, qu'ils creuſerent de nouveau ce foſſé, que des amas de ſables avoient ſans doute bouché.

La montagne ou le promontoire d'où ſe précipitoit les Amans, étoit à l'une des extrêmités de l'iſle, vis-à-vis de Céphalénie; on l'appelloit Leucade, Leucate, ou mont Leucadien, du mot λευκὸς, qui ſignifie blanc, à cauſe de la blancheur de ſes roches. Ce nom étoit devenu, comme nous l'avons remarqué, celui du païs, & enſuite de la ville de Leucade; c'eſt l'opinion la plus générale, & en même-tems la plus vraiſemblable, ſuivant le témoignage de l'auteur de l'Alcméonide cité par Strabon. Leucadius, fils d'Icarius & frere de de Pénélope, ayant eu dans le partage des biens de ſon pere le territoire de Leucade, donna ſon nom à ce petit domaine. D'autres font venir le nom de Leucade de Leucas Zacynthien, l'un des compagnons d'Ulyſſe, & prétendent que ce fut lui qui bâtit le temple d'Apollon Leucadien. D'autres enfin ont aſſuré que le mont Leucate devoit ſon nom à l'aventure d'un jeune enfant appellé Leucatée, qui s'élança du haut de cette montagne dans la mer, pour ſe dérober aux pourſuites d'Apollon.

Le promontoire de Leucade étoit terminé par une pointe qui s'avançoit au-deſſous de la mer, & qui ſe perdoit dans les nues. Les Écrivains qui en ont parlé, n'en ont point marqué la hauteur préciſe; ils ont dit ſeulement qu'elle étoit toujours environnée de nuages & de brouillards dans les jours mêmes les plus ſéreins.

Le temple d'Apollon, dont nous venons de faire mention, étoit bâti ſur le haut du promontoire; & comme on l'appercevoit de loin, ceux qui naviguoient dans la mer Ionienne, ne manquoient jamais de le reconnoître pour s'aſſurer de leur route. On peut attribuer la fon-

dation de ce temple, & le culte qu'on y avoit établi en l'honneur d'Apollon, à l'opinion où l'on étoit que ce Dieu avoit découvert dans la roche Leucadienne une propriété particuliere pour guérir les amoureux, & qu'il avoit lui-même indiqué le ſault qu'il falloit faire du haut de cette roche dans la mer, comme une recette infaillible contre l'amour.

On débitoit ſur cela un conte que la ſuperſtition avoit adopté, & qui ſuffiſoit pour accréditer ce merveilleux remede. Lorſque Vénus eut appris la mort d'Adonis, ſon premier ſoin fut de chercher ſon corps, pour avoir la triſte conſolation de l'arroſer de ſes larmes. Après avoir parcouru inutilement pluſieurs contrées, elle arriva dans une ville de l'iſle de Chypre, appellée Argos; elle y trouva ce corps, l'objet de ſa tendreſſe & de ſa douleur, dans le temple d'Apollon Erithien, & l'enleva ſur le champ. La mort de ſon Amant, bien loin de ralentir ſa paſſion, l'avoit rendue encore plus vive; elle en fit confidence à Apollon, comme au Dieu de la Médecine, & lui demanda un remede pour mettre fin à ſes tourmens. Ce Dieu la mena ſur le haut du promontoire de Leucade, & lui ordonna de ſe précipiter dans la mer; elle obéit ſans héſiter, & dès qu'elle fut en bas, elle fut toute étonnée de ſe trouver ſans amour. Elle voulut ſçavoir la cauſe d'un effet ſi prodigieux; Apollon lui dit qu'en qualité de devin, il ſçavoit que Jupiter, qui aimoit toujours paſſionnément Junon ſon épouſe, quelque choſe qu'il fît pour ſe diſtraire de cet amour, en étoit quelquefois tellement importuné, qu'il étoit forcé de chercher des remedes pour le calmer, & qu'il n'en avoit point trouvé de plus efficace que d'aller s'aſſeoir ſur la roche Leucadienne.

Que cette fable ait été inventée par les Miniſtres du temple d'Apollon, ou qu'elle ſoit le fruit de l'imagination de quelque Poëte, on ne peut douter que ces Miniſtres toujours attentifs à mettre tout à profit, n'aient eu ſoin de la faire valoir pour attirer à Leucade des Amans crédules, par l'eſpérance d'une guériſon que le ſault leur procureroit infailliblement.

L'iſle de Leucade ſe nomme aujourd'hui l'iſle de Sainte-Maure; mais, elle conſerve cependant ſon ancien nom dans celui de Leucada que l'on dit que les Grecs lui donnent à préſent.

LEUCADE, *Leucas*, (*a*) Λευκὰς. ville de l'iſle du même nom. Elle devint très-floriſſante, & fut la capitale de l'A-

(*a*) Vell. Paterc. L. II. c. 84. Plin. T. I. p. 190. Strab. p. 452 Thucyd. p. 22, 236. Tit. Liv. L. XXXII. c. 15. L. XXXIII. c. 16, 17. L. XXXVI. c. 11. L. XLV, c. 31. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. VII. p. 251.

carnanie. C'étoit-là que se tenoit ordinairement l'assemblée de tous les peuples de la nation.

L'an de Rome 555, & 197 avant Jesus-Christ, le Lieutenant L. Quintius Flamininus, étant parti de Corcyre pour aller à Leucade, aborda en un endroit nommé Hérée. Delà il s'approcha des murailles avec toutes les machines dont on se sert pour battre les villes, & les emporter de force, ne désespérant pas que cet appareil effrayant ne pût engager les habitans à se rendre. Mais, voyant qu'ils étoient disposés à se défendre, il commença à élever ses tours & ses mantelets, & se prépara à battre le mur à coups de bélier. » L'isle de Leucade » qui est aujourd'hui, dit Tite-» Live, une isle séparée de » l'Acarnanie par un détroit » qu'on a creusé à la main, » étoit alors une presqu'isle. » Du côté de l'occident, elle » tient à l'Acarnanie par une » langue de terre qui a cinq » cens pas de long, & cent » vingt de large. C'est dans cet » isthme qu'est située la ville » de Leucade, adossée à un » côteau tourné vers l'orient » & l'Acarnanie. Le reste de » la ville est plus bas, & s'é-» tend en forme de plaine vers » la mer, qui sépare l'isle de » l'Acarnanie. De ce côté-là, » on peut l'attaquer par mer & » par terre; car les eaux qui la » baignent sont basses, & plus » semblables à un étang qu'à » une mer; & le terrein est mol-» lasse & facile à remuer. « C'est pourquoi, la muraille tomboit en plusieurs endroits en même-tems, abattue par la sape, ou renversée à coups de bélier. Mais, autant que la ville même donnoit de prise sur elle aux assiégeans, autant le courage de ses défenseurs étoit-il opiniâtre & insurmontable. Ils étoient nuit & jour en action, occupés ou à relever les murailles abattues ou à en fermer les breches par d'autres ouvrages, ou à opposer leurs corps aux ennemis, défendant bien mieux leurs murailles avec leurs armes, que leurs personnes, avec leurs murailles. Le siege auroit duré bien plus long-tems que L. Quintius ne s'y étoit attendu, si quelques exilés d'Italie, qui s'étoient retirés à Leucade, n'eussent reçu ses soldats dans la citadelle; & alors même, quoiqu'ils fondissent avec beaucoup de fracas d'un lieu élevé sur la ville, les Leucadiens s'étant rangés dans la place publique, leur livrerent un combat dans les formes, & leur disputerent long-tems la victoire. Pendant ce tems-là, les assiégeans escaladerent les murailles par différens endroits, tandis que d'autres y entroient par les breches, ou en sautant par-dessus les pierres entassées de toutes parts. Enfin, L. Quintius, étant entré lui-même dans la ville à la tête d'une troupe nombreuse, investit ceux qui se défendoient encore, dont les

uns ne quitterent les armes qu'avec la vie, les autres les jettant par terre, ſe rendirent au vainqueur.

LEUCADIEN, *Leucadius*, ſurnom d'Apollon, pris d'un temple qu'il avoit à Leucade. *Voyez* Leucade.

LEUCADIEN [l'Iſthme], *Leucadius Iſthmus.* (*a*) *Voyez* Leucade.

LEUCADIENS, *Leucadii*, Λευκάδιοι, les habitans de la ville ou de l'iſle de Leucade. *Voyez* Leucade.

LEUCADIUS, *Leucadius*, Λευκάδιος, fils d'Icarius & frere de Pénélope. *Voyez* Leucade.

LEUCANOR, *Leucanor*, Λευκάνωρ, Roi du Boſphore. *Voyez* Arſacome.

LEUCARIE, *Leucaria*, (*b*) Λευκαρία, femme d'Italus, duquel elle eut la Princeſſe Roma, ſelon quelques Auteurs.

LEUCASIE, *Leucaſia*, (*c*) Λευκασία, fleuve du Péloponnèſe, dans la Meſſénie, alloit ſe perdre dans le Balyras.

LEUCASIE, *Leucaſia*, Λευκασία. *Voyez* Leucoſie.

LEUCASIUM, *Leucaſium*, Λευκάσιον, (*d*) village du Péloponnèſe dans l'Arcadie.

LEUCASPIDES, *Leucaſpides*, Λευκασπίδες, (*e*) nom que l'on donna à certains corps de troupes d'Antigonus. Ce mot veut dire *ceux qui portent des boucliers blancs.*

LEUCASPIS, *Leucaſpis*, (*f*) port d'Afrique. Ptolémée le met dans le nome de Libye.

LEUCASPIS, *Leucaſpis*, (*g*) Capitaine Troyen, qui s'étant embarqué avec Énée, & l'ayant ſuivi dans ſes courſes, fut englouti par la tempête. Énée, dans ſa deſcente aux enfers, vit l'ombre de Leucaſpis.

LEUCATAS, *Leucatas*, (*h*) promontoire de l'Aſie mineure, dans la Bithynie, & l'un des deux qui ferment le golfe nommé par les Anciens *Aſtacenus ſinus*, aujourd'hui le golfe de Comidia.

LEUCATE, *Leucate*, nom d'un promontoire de l'iſle de Leucade. *Voyez* Leucade.

LEUCÉ, *Leuce*, Λεύκη. *Voyez* Leuca.

LEUCÉ, *Leuce*, Λεύκη, nom d'une iſle appellée auſſi Achillée. *Voyez* Achillée.

LEUCÉ, *Leuce*, Λεύκη, (*i*) campagne du Péloponnèſe, près de la ville d'Hélos, ſur les confins de la Meſſénie & de la Laconie.

LEUCÉ, *Leuce*, Λεύκη, (*k*) petite iſle ou écueil ſur la côte ſeptentrionale de l'Iſle de Crete. C'eſt aujourd'hui Scoglio di S. Theodoro.

(*a*) Thucyd. p. 254.
(*b*) Plut T. I. p. 18.
(*c*) Pauſ. pag. 279.
(*d*) Pauſ. p. 494.
(*e*) Plut. T. I. p. 815.
(*f*) Ptolem. L. IV. c. 5.
(*g*) Virg. Æneid. L. VI. c. 334.
(*h*) Plin. Tom. I. p. 291. Ptolem. L. V. c. 1.
(*i*) Strab. p. 363.
(*k*) Plin. T. I. p. 210.

Pline, qui fait mention de cette isle, en met une autre du même nom, sur la même côte. Nous ignorons le nom moderne de cette dernière.

LEUCÉ, *Leuce*, Λευκη, (*a*) isle située sur les côtes de l'Inde, selon Ptolémée.

LEUCÉ ACTÉ, *Leuce acte*, Λευκη ακτη, c'est-à-dire, le rivage blanc. Ce nom est devenu commun à plusieurs lieux. En voici quelques-uns des plus connus.

LEUCÉ ACTÉ, (*b*) *Leuce acte*, Λευκη ακτη, promontoire de l'isle d'Eubée, dans sa partie méridionale, selon Strabon. De Sunium à ce promontoire le trajet étoit de trois cens stades.

LEUCÉ ACTÉ, (*c*) *Leuce acte*, Λευκη ακτη, lieu de la Marmarique, selon Ptolémée.

LEUCÉ ACTÉ, (*d*) *Leuce acte*, Λευκη ακτη, lieu d'Afrique, situé à mille stades d'Alexandrie.

(*e*) Il y avoit une petite ville, ou bourg, du nom de Leucé acté, dans la Thrace, vers l'isthme de la Chersonnèse selon Démosthène. Suidas met dans la Propontide un lieu du même nom; & Cédrene, une forteresse près de Constantinople. Hérodote parle aussi d'un lieu nommé Leucé acté, dans son septième livre.

LEUCES, *Leuci*, Λευκοι, (*f*) peuples de la Gaule Belgique, confinoient selon la carte de la Gaule ancienne par M. d'Anville, du côté de l'orient, aux Rauraces & aux Triboces, du côté du nord aux Médiomatrices & aux Vérodunenses, du côté de l'occident aux *Catalauni*, & du côté du midi aux Lingones & aux Séquanois. Pline appelle les Leuces un peuple libre.

Le païs, habité anciennement par les Leuces, répond aujourd'hui au diocèse de Toul, le plus grand qu'il y eût en France, avant qu'on en eût détaché environ les deux tiers pour en former deux nouveaux dioceses, qu'on a depuis peu établis, l'un à Nancy, & l'autre à St. Diez. Quoique les Sçavans conviennent assez généralement de ce rapport, nous ne laisserons pas de citer ici une espèce de querelle qu'il y eut autrefois entre le P. Monet, Jésuite, & le Géographe Nicolas Sanson. Voici de quelle manière ce dernier la raconte dans ses remarques sur la carte de l'ancienne Gaule. » En 1635, le P. Monet m'écrivit de Lyon, sous ombre » de me donner charitablement » avis de plusieurs fautes qu'il » prétendoit avoir remarquées » dans ma carte de l'ancienne » Gaule. Entr'autres choses, il » me mande que j'ai mis plu- » sieurs simples villes pour des

(*a*) Ptolem. L. VII. c. 1.
(*b*) Strab. p. 399.
(*c*) Ptolem. L. IV. c. 5.
(*d*) Strab. p. 489.
(*e*) Herod. L. VII. c. 25.
(*f*) Strab. p. 193. Cæs. de Bell. Gall. L. I. p. 44. Plin. T. I. p. 224. Ptolem. L. II, c. 9. Tacit. Hist. L. I. c. 64.

» peuples entiers, & que j'ai » laiſſé pluſieurs peuples im- » portans en arrière, d'autant » qu'ils n'ont point de villes ni » métropoles, ni cathédrales ; » & voici comment. *Votre Bel-* » *gique première comprend les* « *Trévérois, Médiomatrices, Leu-* » *ces, Verdunois. Les Leuces &* » *Verdunois ne ſont que les noms* » *de villes cathédrales de peu d'é-* » *tendue dans le corps des Médio-* » *matriques. Hé ! Que ferez-vous* » *des Luxembourgeois, Arden-* » *nois, Liégeois, dont vous paſ-* » *ſez les noms & les peuples ſous* » *ſilence, quoique célebres en l'hiſ-* » *toire ?*

» Il y a dans cette lettre, » pourſuit Nicolas Sanſon, » cinquante ſaillies de cette » ſorte, & n'eût été qu'une » perſonne de créance & de » mérite me montra la lettre qui » lui avoit été écrite exprès » pour me faire tenir celle qui » s'adreſſoit à moi, je n'euſſe » pu croire que le P. Monet eût » été capable de donner ces avis. » *Leuci*, dont le P. Monet fait » ſi peu d'eſtime, ſont telle- » ment connus chez les An- » ciens, que Céſar, Strabon, » Lucain, Tacite, Pline, Pto- » lémée, &c, en font mention; » & la Notice des provinces & » des cités de la Gaule les met » dans la première Belgique ; » & cette Notice & Ptolémée » font leur ville capitale *Tul-* » *lum* ; & le diocèſe de Toul » qui répond au peuple *Leuci*, » eſt cinq ou ſix fois grand » comme celui de Paris. Véri- » tablement le diocèſe de Ver- » dun n'a que la ſixième partie » de celui de Toul en étendue, » & le premier qui a parlé de » *Verduni*, a été Pline, chez » qui même le nom eſt corrom- » pu en *Veruni* ; mais, puiſque » Céſar ne parle point de celui- » ci, nous en traiterons ail- » leurs. Pour ce qui eſt des » Luxembourgeois, des Arden- » nois & Liégeois, dont le P. » Monet fait tant d'état, & ſe » plaint que je n'en ai fait au- » cune mention, je ne les con- » nois point dans toute l'Anti- » tiquité ; & ſi le P. Monet » eût voulu prendre la peine » de me les montrer dans quel- » ques anciens Auteurs, je lui » euſſe donné tout au moins » quarante-neuf mille ans, pour » en trouver l'un des trois » ſeulement, j'entends dans un » ancien Auteur, & qui ait » écrit pendant que les Ro- » mains ont eu le pied dans les » Gaules. «

LEUCES, *Leucæ*, Λεῦκαι, ville de l'Aſie mineure. *Voyez* Leuca.

LEUCES, *Leucæ*, Λεύκαι, (*a*) iſles de la mer Égée, près de Lesbos, ſelon Pline. Ce Géographe en compte cinq. L'une de ces iſles avoit une ſource d'eaux chaudes, & ſe nommoit Cydonéa.

LEUCES, *Leucæ*, Λεῦκαι, (*b*) nom que Ptolémée donne à

(*a*) Plin. T. I. p. 288. (*b*) Ptolem. L. IV. c. 5.

deux lieux de la Marmarique. L'un avoit le surnom de *Camini*; & l'autre, celui de *Napæ*.

LEUCES [les Colomnes], *Leucæ Columnæ*, Λευκαὶ στῆλαι, (*a*) lieu de l'Asie mineure, dans la Carie, selon Hérodote.

LEUCÉTHIOPIENS, (*b*) *Leucæthiopes*, Λευκαιθίοπες, c'est-à-dire, les blancs Ethiopiens, peuple de la Libye intérieure, au pied du mont Ryssadius, selon Ptolémée. Pomponius-Méla met ce peuple sur le bord de la mer de Libye. Pline l'a copié simplement.

LEUCIMME, *Leucimma*, Λευκίμμη, (*c*) promontoire de l'isle de Corcyre, selon Ptolémée. Thucydide l'appelle Leucimne. C'est aujourd'hui Capo Blanco, dans l'isle de Corfou.

LEUCIMNE, *Leucimna*, Λευκίμνη. *Voyez* Leucimme.

LEUCIPPE, *Leucippe*, (*d*) Λευκίππη, fille de Thestor, prêtre ou devin, étant en peine de son pere & de sa sœur Théonoé, consulta l'oracle, qui lui répondit que pour sçavoir ce qu'ils étoient devenus, elle n'avoit qu'à s'habiller en prêtre, & voyager en cet équipage. Elle obéit à l'oracle, & trouva son pere & sa sœur dans la Carie. Théonoé, après avoir été enlevée par des pirates, avoit été vendue à Icare, roi de ce païs, & son pere y avoit été fait prisonnier après un naufrage. Lorsque Leucippe, déguisée en homme, fut arrivée dans la Carie, elle inspira de l'amour à sa sœur, qui ne la connoissoit point, & l'irrita tellement par ses refus, que cette amante méprisée commanda qu'on fît venir quelqu'un pour la tuer.

Ce fut Thestor, qu'on choisit pour cette exécution; il fut reconnu de sa fille Leucippe, & il la reconnut aussi ensuite, aussi bien que Théonoé.

LEUCIPPE, *Leucippe*, (*e*) Λευκίππη, nom d'une des nymphes Océanides

LEUCIPPIDES, (*f*) *Leucippides*, Λευκιππίδες, nom que l'on donnoit à Hilaïre & à Phœbé, parce qu'elles étoient filles de Leucippus. Elles avoient pour Prêtresses des Vierges à qui on attribuoit le même nom.

LEUCIPPUS, *Leucippus*, (*g*) Λεύκιππος, fils d'Œnomaüs, roi de Pise. Ce jeune Prince, étant devenu passionnément amoureux de Daphné, comprit que s'il la recherchoit ouvertement en mariage, il s'exposeroit à un refus, parce qu'elle avoit de l'aversion généralement pour tous les hommes. Voici donc le stratagème dont il s'avisa. Il laissa croître ses cheveux pour en

(*a*) Herod. L. V. c. 118.
(*b*) Ptolem. L. IV. c. 6. Pomp. Mel. pag. 24. Plin. T. I. pag. 252.
(*c*) Ptolem. L. III. c. 14. Thucyd. p. 225.
(*d*) Hyg. Fabul. 190. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VIII. pag. 84 & *suiv.*
(*e*) Paus. p. 273.
(*f*) Paus. p. 185, 190.
(*g*) Paus. pag. 486. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV. p. 172, 173.

faire, disoit-il, un sacrifice au fleuve Alphée; après les avoir noués à la manière des jeunes filles, il prit un habit de femme & alla voir Daphné; il se présenta à elle sous le nom de la fille d'Œnomaüs, & lui témoigna une grande envie de faire une partie de chasse avec elle. Daphné fut trompée à l'habit, & Leucippus passa pour une fille; comme d'ailleurs sa naissance & son adresse lui donnoient un grand avantage sur toutes les compagnes de Daphné, & qu'il n'oublioit rien pour lui plaire, il eut bientôt gagné ses bonnes graces.

Ceux qui mêlent les amours d'Apollon avec cette aventure, ajoutent que le Dieu, piqué de voir Leucippus plus heureux que lui, inspira à Daphné & à ses compagnes l'envie de se baigner dans le Ladon; que Leucippus fut contraint de quitter ses habits comme les autres, & qu'ayant été reconnu pour ce qu'il étoit, il fut tué à coups de fleche ou de poignard. *Voyez* Daphné.

LEUCIPPUS, *Leucippus*, (*a*) Λεύκιππος, fils de Périérès, & frere d'Apharéus, fut pere d'Arsinoé, de Phœbé & d'Hilaïre.

LEUCIPPUS, *Leucippus*, (*b*) Λεύκιππος, fils d'Hercule & d'Augé, fille d'Aléus.

LEUCIPPUS, *Leucippus*, (*c*) Λεύκιππος, fils de Thurimaque, succéda à son pere au royaume des Sicyoniens. Il n'eut qu'une fille nommée Chalcinie, & qui eut un fils de Neptune. Leucippus prit soin de ce fils, & lui laissa son royaume en mourant.

LEUCIPPUS, *Leucippus*, (*d*) Λεύκιππος, un des Princes de la Grece qui se trouverent à la chasse du sanglier de Calydon.

LEUCIPPUS, *Leucippus*, (*e*) Λεύκιππος, fut envoyé à Rhodes, accompagné de beaucoup de gens; & les habitans de l'isle, réduits alors à un très-petit nombre, furent charmés de l'admettre parmi eux.

LEUCIPPUS, *Leucippus*, (*f*) Λεύκιππος, Éléate, ou, selon quelques-uns, Abdérite, & même selon quelques autres, Miléſien, fut disciple de Zénon son compatriote. Il croyoit que toutes choses étoient infinies; qu'elles se changeoient les unes avec les autres; que tout cet univers étoit en partie vuide, & en partie rempli de corps, & que les mondes se formoient quand les corps entroient dans ce vuide, & se mêloient les uns aux autres. Il ajoutoit que la nature des astres se forme par leur mouvement; que le soleil roule dans un grand cercle à l'entour de la lune; que la terre est empor-

(*a*) Paus. p. 213, 218, 276.
(*b*) Hygin. Fabul. 162.
(*c*) Paus. p. 94.
(*d*) Ovid. Metam. L. VIII. c. 7.
(*e*) Diod. Sicul. p. 239.
(*f*) Diog. Laërt. pag. 647. *& seq.* Cicer. de Academ. Quæst. L. IV. c. 118.

tée par un mouvement qui la fait rouler dans le milieu ; & que ſa figure eſt ſemblable à celle d'un tambour. C'eſt le premier qui ait établi les atomes pour principe de toutes choſes. Telles étoient ſes opinions, que Diogène Laërce rapporte avec plus de détail.

Ce Philoſophe vivoit ſous la 88.e Olympiade, vers l'an 428 avant J. C.

LEUCITES, *Leucites*, (*a*) étoit fils d'Hercule & d'Aſtyoche.

LEUCOCOMAS, *Leucocomas*, de la ville de Gnoſſe. *Voyez* Promachus.

LEUCOÉ, *Leucoe*. *Voyez* Leucon.

LEUCOÉTHIOPIENS, *Leucoæthiopes*, autrement Leucéthiopiens. *Voyez* Leucéthiopiens.

LEUCOMA, *Leucoma*, Λευκόμα, regiſtre public de la ville d'Athènes, dans lequel on écrivoit le nom de tous les citoyens, auſſi-tôt qu'ils avoient atteint l'âge preſcrit, pour être admis à l'héritage paternel ; cet âge étoit celui de vingt ans.

LEUCON, *Leucon*, (*b*) Λεύκων, ville d'Afrique, ſituée ſelon Hérodote, aux environs de Cyrene. On croit que c'eſt la même que Ptolémée appelle Leucoé.

LEUCON, *Leucon*, (*c*) Λεύκων, plaine de la l'Aſie mineure, dans la Carie. Elle étoit près de Daſcylium. Il y avoit dans cette plaine, une fontaine dont l'eau étoit chaude & plus douce que du lait, au rapport de Pauſanias.

LEUCON, *Leucon*, (*d*) Λεύκων, un des Héros auxquels les Grecs offroient des ſacrifices.

LEUCON, *Leucon*, (*e*) Λεύκων, Poëte comique, qui, ſelon Suidas, floriſſoit du tems de la guerre du Péloponnèſe. Il y avoit deux de ſes comédies, dont l'une avoit pour titre, Ὁ ἀσκοτορος, & l'autre, Φράτορες. Athénée fait auſſi mention de ce Poëte, & cite une autre de ſes pièces.

LEUCON, *Leucon*, (*f*) Λεύκων, fils de Satyrus, roi du Boſphore, ſuccéda à ſon pere la quatrième année de la 96.e Olympiade, ſelon Diodore de Sicile.

La ville d'Athènes accorda le privilege de bourgeoiſie & l'exemption du droit d'entrée à Leucon & à ſes enfans, parce qu'elle tiroit des terres de ce Prince une quantité conſidérable de bled, dont elle avoit un extrême beſoin, ne ſubſiſtant preſque que de ce qu'elle en faiſoit venir de dehors. Leucon,

(*a*) Hygin. Fabul. 162.
(*b*) Herod. L. IV. c. 160. Ptolem. L. IV. c. 5.
(*c*) Pauſ. p. 285.
(*d*) Plut. T. I. p. 325.
(*e*) Suid. T. II. p. 31, Athen. pag. 343.
(*f*) Diod. Sicul. pag. 444, 526. Athen. pag. 257. Strab. pag. 301, 310. Demoſth. Orat. in Leptin. pag. 545. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Anc. Tom. III. p. 69. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. VI. pag. 557. *& ſuiv.*

à ſon tour, ſe piquant de généroſité, exempta les marchands Athéniens du trentième, impoſé ſur tous les grains qui ſortoient de ſon païs, & leur accorda le privilege de ſe fournir chez lui de bled, préférablement à tous les autres. Or cette exemption montoit à une ſomme conſidérable; car, ils tiroient de ce païs ſeul quatre cens mille muids de bled, & le trentième montoit à plus de treize mille muids.

Strabon & le Philoſophe Chryſippe, cité par Plutarque, donnent encore une plus grande idée de la magnificence de Leucon, en diſant que pluſieurs Grecs célebres alloient à ſa cour pour avoir part à ſes libéralités. Il eut de grandes guerres à ſoutenir contre les habitans d'Héraclée; & Polyen rapporte à ce ſujet, que ſoupçonnant quelques capitaines de ſa flotte d'être d'intelligence avec les ennemis, il les appella d'abord auprès de lui, comme pour les mettre plus à couvert de l'injure & des ſuites d'une fauſſe accuſation, ſi le ſuccès de la bataille ne répondoit pas à ſes eſpérances, leur faiſant regarder comme une marque de ſon amitié, la bonté qu'il avoit de confier à d'autres Officiers le commandement de leurs vaiſſeaux pendant l'action; mais que la guerre étant heureuſement finie, il produiſit les preuves de leur trahiſon, & les fit tous mourir. Le même Auteur inſinue qu'il fut le premier, qui, pour inſpirer plus de courage à ſes ſoldats, & les mettre dans la néceſſité de vaincre ou de mourir, imagina de placer derrière eux un corps de troupes étrangères, avec ordre de les charger s'ils venoient à reculer.

A ces traits d'un Général conſommé, Polyen en ajoute un autre qui ne marque pas moins de prudence & de dextérité dans le cours ordinaire de la vie. Informé d'une conſpiration tramée contre lui, & dans laquelle une partie des citoyens, quelques-uns mêmes de ſes meilleurs amis, étoient entrés, il raſſembla ce qu'il put de banquiers & de négocians; il leur expoſa par manière de confidence, que pour une certaine ſomme d'argent on offroit de lui livrer une place importante, où étoit en dépôt le tréſor de l'ennemi, & leur en promit une part proportionnée à ſes avances. L'eſpoir du gain ouvrit toutes les bourſes, & la ſomme, quoique conſidérable, fut bientôt trouvée. Quand il la vit dans ſes coffres, il rappella ſes nouveaux créanciers, & leur découvrit ſincerement ſa ſituation, qui demandoit que pour conſerver leur bien, non-ſeulement ils défendiſſent ſa perſonne, mais encore qu'ils lui aidaſſent à diſſiper les conjurés. L'intérêt qui les uniſſoit, emprunta ſur le champ les dehors du zele, & ſuppléa véritablement les forces; ils prirent les armes, pourvurent à la ſûreté du palais, & allerent

enſuite attaquer les conjurés avec tant d'ordre & de valeur, qu'ils les exterminerent tous.

Nous voulons croire qu'alors Leucon rendit fidélement à ſes défenſeurs l'argent qu'il leur avoit emprunté ſous un autre prétexte, quoiqu'Athénée le repréſente comme un Prince avide, qui, pour s'approprier le bien de ſes ſujets, prêtoit ſi volontiers l'oreille aux délateurs, qu'un jour ſeulement ayant bien ſenti qu'un de ces malheureux lui déféroit encore injuſtement preſque le ſeul des amis qui lui reſtoient, il s'étoit contenté de lui répondre: *Je te ferois bien mourir, méchant que tu es, ſi le Gouvernement n'avoit toujours beſoin de ſcélérats comme toi.*

Cependant, Strabon ſemble avoir regret qu'on eût donné le nom de tyrans aux Rois du Boſphore, la plûpart ayant été, dit-il, des Princes doux & humains, à commencer par Leucon & Périſade. Il eſt vrai qu'on pourroit traduire autrement les paroles de Strabon, & lui faire dire que Leucon & Périſade, Princes doux & humains, ſont les premiers à qui l'on ait donné le nom de tyrans. En effet, ceux qui avant eux ont commandé dans le Boſphore, n'étoient point connus des Grecs ſous les noms de Rois, ou de tyrans, dont on ſçait que ſans aucun égard aux mœurs, ils caractériſoient aſſez indifféremment toute puiſſance abſolue. Iſocrate du moins & Lyſias ne déſignent jamais Satyrus par aucun titre ſemblable.

Quoi qu'il en ſoit, on ne ſçauroit douter que Leucon n'ait été un grand Prince, quand on voit ſes ſucceſſeurs honorés dans l'Hiſtoire du ſurnom de Leuconiens, comme on peut l'inférer de ce paſſage d'Élien. » Les » ſeuls tyrans célebres chez » les Grecs par leur proſpéri» té, ſont, dit-il, les Gélons en » Sicile, les Leuconiens dans » le Boſphore, & les Cypſéli» des à Corinthe. « Car, il faut lire en cet endroit d'Élien Λευκονίων au lieu de Λευκανῶν, que portent tous nos imprimés, le nom de Leucaniens n'ayant aucun rapport avec les tyrans ou Rois du Boſphore. Leucon mourut la 4.e année de la 106.e Olympiade, après un regne de 40 ans. Il laiſſa pluſieurs fils; Spartacus qui étoit l'aîné, lui ſuccéda,

LEUCON, *Leucon*, (*a*) Λεύκων, nom d'un des chiens d'Actéon, ſelon Ovide.

LEUCONE, *Leucone*, Λευκώνη. *Voyez* Leuconius.

LEUCONIA, *Leuconia*. *Voyez* Leuconium.

LEUCONIENS, *Leuconienſes*, les habitans de Leuconium. *Voyez* Leuconium.

LEUCONIENS, *Leuconii*, nom donné aux ſucceſſeurs de Leucon. *Voyez* Leucon.

(*a*) Ovid. Metam. L. III. c. 5.

LEUCONIUM, *Leuconium*, Λευκώνιον, bourgade de Grece, dans l'Attique & dans la tribu Léontide. Démosthène parle d'Apollodore Leuconien. Ce bourg étoit aussi la patrie du célebre Mathématicien Méton, au rapport de Spon.

LEUCONIUM, *Leuconium*, Λευκώνιον, (*a*) ville de l'Asie mineure dans l'Éolide, selon Thucydide. C'est la même que Leuconia, colonie des habitans de Chio, dont parlent Plutarque & Polyen.

LEUCONIUS, *Leuconius*, Λεύκωνος, (*b*) nom d'une fontaine du Péloponnèse. Elle étoit près de Tégée en Arcadie. On dit qu'elle avoit pris son nom de Leucone, qui passoit pour être fille d'Aphidas, & dont on montroit le tombeau, non loin de la ville.

LEUCONOÉ, *Leuconoe*, (*c*) à qui Horace adresse une de ses Odes. C'est celle où il fait voir qu'il faut jouir du présent, sans vouloir pénétrer l'avenir.

LEUCONOTUS, *Leuconotus*, Λευκόνοτος, nom d'un vent chez les Anciens. Nous pouvons le nommer en François le vent du midi, car Végece le place au point que nous appellons le sud-sud-est, à vingt-deux degrés & demi du sud. Les Grecs l'ont nommé λευκὸς, & les Latins *albus*, parce qu'il est ordinairement serein en Italie comme en Grece.

LEUCOPÉTRA, *Leucopetra*, Λευκοπέτρα, (*d*) promontoire d'Italie, au païs des Bruttiens, dans le territoire de Rhégium, selon Strabon, Ptolémée & Cicéron. Le premier dit qu'il avoit ce nom à cause de sa couleur. Ptolémée le met immédiatement après Rhégium Julium, & compte pour rien le promontoire Rhégium dont parle Thucydide; ce qui a donné lieu à quelques-uns de penser que, par ce nom, cet Historien avoit entendu le promontoire de Leucopétra; mais, Cluvier croit que le promontoire dont Thucydide fait mention, est entre Rhégium & le promontoire Leucopétra, ce qui est très-vraisemblable, la côte qui est fort hachée de ce côté-là, ayant plusieurs promontoires tout de suite.

Ce promontoire est fameux dans les écrits de Cicéron. » Les vents, dit-il, dans sa » première Philippique, m'a- » yant poussé de la mer de Sici- » le sur le promontoire de Leu- » copétra, qui est dans le terri- » toire de Rhégium, je m'em- » barquai en ce lieu pour pas- » ser. « Et dans une de ces lettres à T. Pomp. Atticus, parlant du même voyage, il dit: » Étant parti de Leucopétra; » après environ trois cens sta- » des, c'est-à-dire, environ

(*a*) Thucyd. p. 572.
(*b*) Paus. p. 528.
(*c*) Horat. L. I. Ode. 10,

(*d*) Strab. pag. 259. Ptolem. L. III. c. 1. Thucyd. pag. 443. Cicer. Philipp. 1. c. 3. Plin. T. I. p. 158.

» douze de nos lieues, un vent » du midi qui souffloit avec » violence, me repoussa sur » le promontoire de Leuco- » pétra. «

C'est le même promontoire qui est appellé *Bruttium promontorium* par Salluste, dans un fragment conservé par Servius sur Virgile. Ce promontoire est présentement nommé Capo dei Armi.

LEUCOPÉTRA, *Leucopetra*, Λευκοπέτρα, (*a*) montagne d'Asie. Polybe nomme ainsi la partie d'une chaine de montagnes qui séparoit la Parthie de l'Hyrcanie. En ce cas, c'est le *Coronus mons* de Prolémée.

Un passage de Pline nous apprend qu'il y avoit un lieu du nom de Leucopétra, où l'on trouvoit l'Aspilatis, pierre précieuse; & Ortélius conjecture que ce lieu étoit vers l'Arabie. Pline semble l'insinuer.

LEUCOPHRYNE, *Leucophryne*. (*b*) Diane à plusieurs mammelles se trouve dans les médailles, non-seulement des Ephésiens, mais aussi des Magnésiens, où elle paroît couronnée par deux victoires, avec l'inscription ΑΕΥΚΟΦΡΥΣ ΜΑΓΝΗΤΩΝ. On appelloit en effet cette Diane, Leucophryne, de la ville de Leucophrys.

LEUCOPHRYS, *Leucophrys*, Λεύκοφρυς, (*c*) ville de l'Asie mineure dans la Phrygie, & & plus particuliérement, dans la plaine du Méandre, selon Xénophon.

LEUCOPHRYS, *Leucophrys*, Λευκοφρυς, ancien nom de l'isle de Ténédos. *Voyez* Ténédos.

LEUCOS, *Leucos*, Λεῦκος, (*d*) fleuve de Macédoine. M. d'Anville, dans ses cartes, le fait couler au travers de la Piérie, où il a son embouchure dans le golfe Thermaïque, à quelques distances de Pydna.

Plutarque fait mention de ce fleuve dans la vie de Paul Émile. » Tout le reste prit la fui- » te, dit Plutarque parlant d'u- » ne grande bataille que les » Macédoniens perdirent con- » tre les Romains, & on en » tua un si grand nombre, que » toute la plaine, jusqu'au pied » de la montagne étoit couverte » de morts, & que le lende- » main les Romains, passant » le fleuve de Leucos, trouve- » rent ses eaux encore toutes » sanglantes. «

LEUCOSIE, *Leucosia*, (*e*) Λευκωσία, isle de la mer Tyrrhène, sur la côte occidentale d'Italie, devant le golfe de Pæstum, pour parler comme les Anciens. Cette isle n'étoit pas absolument éloignée du continent. Elle avoit pris, dit-on, le nom d'une des Sirenes, parce qu'elle y avoit été jet-

(*a*) Polem. L. VI. c. 9. Plin. T. II. p. 787.
(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. I. pag. 160.
(*c*) Xenoph. p. 539.
(*d*) Plut. T. I. p. 263, 266.
(*e*) Strab. p. 123, 252, 258.

tée, lorſqu'elles ſe précipiterent au fond de la mer.

Strabon, dans un endroit, appelle cette iſle Leucaſie. C'eſt aujourd'hui Licoſa au royaume de Naples.

LEUCOSIE, *Leucoſie*, Λευκωσία, l'une des Sirenes. *Voyez* l'article précédent & celui de Sirenes.

LEUCOSYRIENS, *Leucoſyri*, Λευκόσυροι, (*a*) c'eſt-à-dire, Syriens blancs, peuple qui, ſelon Cornélius Népos, habitoit un canton de la Cappadoce. Pline ſemble donner aux Leucoſyriens une bien plus grande étendue; car, parlant du fleuve Cappadox, il dit que c'eſt de ce fleuve qu'on avoit donné le nom de Cappadociens aux peuples qu'on appelloit auparavant Leucoſyriens.

Les noms de Syriens & d'Aſſyriens ont été ſouvent employés l'un pour l'autre par les Poëtes. Apollonius dit dans ſon poëme des Argonautes: » Ils quitterent » l'Halys, ils quitterent l'Iris » & l'Aſſyrie. « Denys le Périégete, ſe ſert de la même expreſſion grecque dont s'eſt ſervi Apollonius pour exprimer cette Aſſyrie; & ſon traducteur Feſtus Aviénus dit en Latin:

Poſt hos Aſſyriæ tenduntur jugera terræ.

Ainſi, les Poëtes ont donné le nom d'Aſſyrie à ce qui étoit véritablement la Cappadoce. Il ſemble étrange qu'un Auteur, tel que Denys le Périégete, ait ainſi déplacé les Aſſyriens; car, la véritable Aſſyrie étoit au-delà du Tigre, & n'avoit rien de commun avec la mer noire. Mais, le nom d'Aſſyrie & de Syrie s'étendit bien au-delà de la véritable Aſſyrie, & comprit, comme le remarque Pomponius Méla, des païs qui avoient encore des noms particuliers, ſçavoir la Céléſyrie, la Méſopotamie, la Damaſcène, l'Adiabène, la Babylonie, la Judée & la Sophène. Elle a encore, dit-il, d'autres noms. On la nomme Paleſtine aux confins de l'Arabie, & Phénicie aux confins de la Cilicie. Ainſi, tout cela étoit la Syrie. Strabon dit auſſi: » Il ſemble que » le nom des Syriens ſe ſoit au» trefois étendu depuis la Ba» bylonie juſqu'au golfe d'Iſſus, » & delà juſqu'au Pont-Euxin; » & les Cappadociens, tant » ceux qui ſont au mont Tau» rus, que ceux qui habitent » le long du Pont-Euxin, ſont » encore appellés Leucoſy» riens. « Il n'eſt donc pas étonnant que quelque Auteurs aient donné le nom d'Aſſyrie ou de Syrie à la Cappadoce.

La diſtinction des noms d'Aſſyrie & de Syrie n'a pas été de tout tèms. Les Cappadociens furent nommés Leucoſyriens ou Syriens blancs, parce qu'ils étoient plus Septentrionaux & moins baſa-

(*a*) Corn. Nep. in Datam. c. 1. Plin. T. I. p. 303. Strab. p. 544, 554, 737. Pomp. Mel. p. 65, 66. Ptolem. L. V. c. 6. Herod. L. I. c. 6, 72. L. VII. c. 72. Q. Curt. L. VI. c. 4.

nés

és que les autres Syriens. Strabon dit : » jusqu'aux Leucosyriens, que nous appellons » aussi Cappadociens. « Il en marque les bornes. » l'Halys, » dit-il, tombe dans le Pont-» Euxin entre les Syriens & les » Paphlagoniens. « C'étoit donc à ce fleuve que la Leucosyrie commençoit. Strabon s'appuye de l'autorité d'Hérodote, qui s'exprime de même, & nomme les Syriens Cappadociens.

Ptolémée place dans la Cappadoce, en deçà de l'Iris, un lieu qu'il nomme *Leuco-Syrorum Cubitus*, c'eſt-à-dire, le coude des Leucosyriens.

LEUCOTHÉE, *Leucothea*, Λευκοθέα, la même qu'Ino. *Voyez* Ino.

LEUCOTHOÉ, *Leucothoë*, (*a*) fille de la belle Eurynome. Mais, elle ſurpaſſoit ſa mere en beauté, autant que ſa mere ſurpaſſoit toutes les autres filles de ſon tems, & Orchame, le ſeptieme roi de Perſe depuis Bélus, étoit pere de cette Princeſſe. Or, pendant que les chevaux du Soleil ſe délaſſoient du travail de la journée, & qu'au lieu d'herbe ils ſe repaiſſoient d'ambroſie ſur le rivage du couchant, ce Dieu prit la forme d'Eurynome, mere de Leucothoé, & entra dans la chambre de cette fille, qu'il trouva au milieu de douze autres filles qui s'amuſoit à filer aux flambeaux. Ainſi, l'ayant embraſſée comme s'il eût été ſa mere: » J'ai, dit-» il à ſes ſervantes, quelque » choſe de ſecret à communi-» quer à votre maîtreſſe; reti-» rez-vous & laiſſez-nous ſeu-» les. « Elles n'eurent pas plutôt obéi, que le Soleil ſe voyant ſeul avec elle, lui déclara ſa condition & ſon amour. » Je » ſuis, lui dit-il, ce Dieu qui » meſure les années; je ſuis ce » Dieu qui voit toutes choſes, » & par qui l'on voit toutes » choſes. Je ſuis l'œil & la » lumiere du monde. Mais je » vous aime, belle Princeſſe, » & je fais bien plus d'état de » mon amour que de ma divi-» nité. « Ces paroles l'épouvanterent, elle pâlit, elle trembla, & de la frayeur qu'elle en eut, le fuſeau lui tomba des mains; mais, cette crainte même lui ſervit comme d'ornement, & ajouta quelque choſe à une beauté ſi parfaite. Alors, ſans différer davantage, le Soleil reprit ſa premiere forme & ſon éclat ordinaire; & quoique cette Princeſſe fût ſurpriſe de cet aſpect inopiné, toutefois elle ſe laiſſa vaincre par la beauté de ce Dieu, & ſouffrit ſans beaucoup ſe plaindre, ſon amour & ſa violence.

Cependant, Clytie, que le Soleil avoit autrefois aimée avec une paſſion extrême, en eut de la jalouſie; & pour ſe venger de ſa rivale, elle découvrit ſes amours à ſon pere. En même-

(*a*) Ovid. Metam. L. IV. *v.* 167. *& ſeq.* Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 56. T. IV. p. 173. *& ſuiv.*

tems, ce Roi furieux, que les prieres ne purent fléchir, réſolut de punir ſa fille; & quoiqu'en levant les mains au Ciel, & qu'en lui montrant le Soleil, elle s'écriât qu'elle n'avoit pu réſiſter à la violence d'un Dieu, il la fit enterrer toute vive, & fit jetter ſur ſon corps comme une montagne de ſable. Le Soleil ne put endurer cette indignité, il perça la terre, & la fit entr'ouvrir par la force de ſes rayons, pour donner de l'air à la malheureuſe Leucothoé; mais, elle étoit déjà morte, & la peſanteur de la terre l'avoit étouffée. On dit que depuis la chûte & le foudroyement de Phaëton, le Soleil n'avoit rien vu avec plus d'affliction, ni plus de douleur. Il s'efforça de lui rendre par la chaleur de ſes rayons, la chaleur qui la faiſoit vivre; mais, parce que le Deſtin s'oppoſoit à ſes efforts, il arroſa de nectar, & le corps de Leucothoé, & la terre qui l'enfermoit; & après de longues plaintes: Au moins, dit-il, je ferai enſorte que tu t'éleveras vers le Ciel. Et en même-tems ce corps tout humecté de nectar commença à s'amollir, & ayant communiqué ſon odeur à la terre d'alentour, il jetta peu à peu des racines, & l'arbre qui porte l'encens, en ſortit avec ſes branches.

Il y a apparence que Leucothoé n'a paſſé pour être la fille d'Orchame roi de Perſe, que parce que ce Prince fut le premier qui fit planter dans ſon royaume l'arbre qui porte l'encens, & qu'on appelloit Leucothoé. On a ajouté que cette prétendue Princeſſe aimoit Apollon, ou le Soleil, parce que l'encens eſt une drogue aromatique fort en uſage dans la médecine, dont ce Dieu étoit l'inventeur; & on y a joint la jalouſie de Clytie, parce que le tourneſol eſt une plante qui, ſelon les Naturaliſtes, fait mourir l'arbre qui porte l'encens. Nous devons avouer cependant que Pline, qui donne à l'héliotrope pluſieurs propriétés, ne parle point de celle-ci. Nous ſommes fâchés de n'avoir rien à dire de plus particulier ſur cette fable. Car, il paroît bien ſurprenant que pour nous apprendre qu'Orchame a planté l'arbre qui porte l'encens, on ait dit qu'il avoit enterré ſa fille toute vive, pour la punir d'avoir été ſenſible au Soleil ſon amant; & que ſa rivale Clytie, pour avoir révélé cette intrigue, ait été métamorphoſée en tourneſol. Mais, il vaut mieux ſe contenter de cette explication, que de hazarder des conjectures qu'il ſeroit difficile de rendre un peu probables.

LEUCTRES, *Leuctra*, (a) Λεῦκτρα, l'une des dix-huit villes que Pauſanias donne aux Eleuthérolacons, peuple de la

(a) Pauſ. p. 204, 213, 214. Strab. p. 360, 361. Plin. T. I. p. 193. Plut. T. I. p. 288. Ptolem. L. III. c. 16.

Laconie dans le Péloponnèse. Cet Auteur la range au nombre de celles qu'il met près du promontoire de Ténare. Elle étoit ſituée vers les frontieres de la Laconie, du côté de la Meſſénie, à peu de diſtance du golfe Meſſéniaque.

Il y en a qui nomment cette ville *Leuctrum* en ſingulier. Ptolémée, Plutarque & Strabon ſont de ce nombre. Ce dernier prétend que *Leuctrum* étoit une colonie des Leuctriens de Béotie. Le P. Hardouin, dans ſes notes ſur Pline, avertit de ne pas confondre cette ville de Leuctres avec celle du même nom qui étoit en Béotie, & où les Lacédémoniens furent vaincus par Epaminondas.

De Pephnos à Leuctres, il n'y avoit pas plus de vingt ſtades. Pauſanias dit qu'il ignore d'où cette ville avoit pris ſon nom; mais, ſi c'eſt, ajoute-t-il, de Leucippe, fils de Périérès, comme le veulent les Meſſéniens, je ne m'étonne pas que ſes habitans réverent Eſculape plus que tous les autres Dieux, car ils le croyent né d'Arſinoé qui étoit fille de Leucippe. On voyoit à Leuctres deux ſtatues de marbre, l'une d'Eſculape, & l'autre d'Ino, placées en des lieux différens, un temple & une ſtatue de Caſſandre, fille de Priam, que les gens du païs appelloient Alexandra, & quelques ſtatues de bois d'Apollon Carnéüs qui étoit honoré à Leuctres de la même façon qu'à Sparte. Dans la citadelle il y avoit un temple & une ſtatue de Minerve; & dans la ville un temple de Cupidon, accompagné d'un bois ſacré qui étoit toujours inondé pendant l'hiver. Une choſe ſinguliere, c'eſt qu'au printems les feuilles qui tomboient des arbres, n'étoient point emportées hors du bois par les eaux. Pauſanias rapporte ce qui arriva de ſon tems dans une plaine de Leuctres qui avoiſinoit la mer. Le feu, par un grand vent, s'étant communiqué à une forêt, il y eut beaucoup d'arbres de brûlés; à l'endroit du bois qui avoit été le plus dépouillé, on trouva une ſtatue de Jupiter Ithomate en pied; d'où les Meſſéniens concluoient que Leuctres leur avoit autrefois appartenu; mais, il ſe pouvoit fort bien faire que dans le tems que Leuctres étoit aux Lacédémoniens, Jupiter Ithomate fût auſſi en honneur chez eux.

LEUCTRES, *Leuctra*, (*a*) Λεῦκτρα, ville de Grece dans la Béotie, ſelon quelques Modernes. Mais, les Anciens ne diſent pas que ce fût une ville ni un bourg. Pomponius Méla, Pline & Ptolémée, ne font point mention de ce lieu, ce qui eſt aſſez ſurprenant; car, il eſt devenu fort célebre depuis la bataille qu'Epaminondas y gagna ſur les Lacédémoniens. » Leuc» tres, dit Strabon, eſt l'en-

(*a*) Strab. p. 260, 414. Plut. T. 1. p. 612. Corn. Nep. in Epamin. c. 6, 8, 10. in Pelop. c. 2, 4. in Ageſil. c. 6, 7. Pauſ. pag. 499, 552.

» droit où Epaminondas ayant » vaincu les Lacédémoniens » dans une bataille complette » & déciſive, trouva le moyen » d'entamer leur puiſſance qui » avoit été fort grande juſques-» là; car, depuis cette défaite, » les habitans de Sparte ne pu-» rent jamais reprendre la ſu-» périorité qu'ils avoient eue » ſur le reſte de la Grece, ſur-» tout après qu'ils eurent été » fort maltraités à une ſeconde » bataille qui ſe donna auprès » de Mantinée. Cependant, » quelles que fuſſent leurs per-» tes, malgré le déſordre de » leurs affaires, ils ſçurent ſe » garantir du joug, & ſe con-» ſerver dans l'indépendance » juſqu'à la conquête que les » Romains firent de la Grece; » encore, ces vainqueurs eu-» rent-ils toujours beaucoup » d'égards pour eux, à cauſe de » l'excellence de leur gouver-» nement. On montre Leuctres » dans le chemin qui conduit » de Platées à Theſpies. «

Rien ſans contredit de plus fameux que la bataille de Leuctres, & rien de moins connu que la ville de ce nom. Plutarque parle de Leuctres, village dans le territoire de Theſpies; mais, on ne ſçait pas ſi c'étoit du côté de Theſpies, ni s'il avoit quelque choſe de commun avec la plaine illuſtrée par la victoire d'Epaminondas. Cependant, Strabon lui-même nous fait connoître qu'il devoit y avoir des habitans, & même en aſſez grand nombre, pour envoyer ailleurs des colonies; car, parlant, de Leuctrum dans le Péloponnèſe, il dit que c'étoit une colonie des Leuctriens qui étoient dans la Béotie.

LEUCTRIDES, *Leuctridæ*, Λευκτρίδαι, (*a*) nom que l'on avoit donné aux filles d'un certain homme nommé Scédaſus. Voici ce que nous liſons dans Plutarque au ſujet des Leuctrides.

» La réſolution de donner » combat étant priſe, & les » deux armées [l'armée des » Thébains & celle des Lacé-» démoniens] étant en préſen-» ce près de Leuctres, Pélopi-» das eut en ſonge une viſion » qui le remplit de trouble. » Dans la plaine de Leuctres » étoient les tombeaux des fil-» les de Scédaſus, qu'on ap-» pelle les Leuctrides à cauſe » du lieu. Ces filles furent vio-» lées par des Spartiates qu'el-» les avoient reçues chez elles; » & n'ayant pu ſurvivre à cet » affront, elles ſe donnerent la » mort & furent enterrées dans » la plaine. Leur pere alla à » Lacédémone demander juſtice » d'une action ſi odieuſe & ſi » injuſte; & n'ayant pu l'ob-» tenir, il vomit contre les » Spartiates les plus affreuſes » imprécations & ſe tua ſur le » tombeau de ſes filles. Il y » avoit pluſieurs prophéties & » pluſieurs oracles qui avertiſ-

(*a*) Plut. T. I. p. 288, 289.

» ſoient les Spartiates de ſe
» donner de garde & de ſe met-
» tre à couvert de la vengean-
» ce de Leuctres. Mais, le
» peuple n'entendoit pas ce que
» ſignifioient ces menaces ; il
» doutoit même du lieu qu'elles
» déſignoient, parce qu'il y a
» dans la Laconie près de la
» mer un bourg appellé Leuc-
» tres, & dans l'Arcadie près
» de Mégalopolis un autre lieu
» de même nom. Or, ce grand
» crime avoit été commis long-
» tems avant cette bataille de
» Leuctres.

» Pélopidas dormant donc
» dans ſa tente, il lui ſembla
» qu'il voyoit ces filles de Scé-
» daſus fondre en larmes ſur
» leurs tombeaux, & charger
» de malédictions les Spartia-
» tes ; & en même-tems Scéda-
» ſus qui lui ordonnoit d'immo-
» ler à ſes filles une jeune vier-
» ge rouſſe, s'il vouloit rem-
» porter la victoire ſur ſes en-
» nemis. Cet ordre lui paroît
» cruel & injuſte ; il ſe leve &
» communique ſa viſion aux de-
» vins & aux Généraux.

» Les uns ſont d'avis qu'il ne
» faut pas la négliger ni déſo-
» béir à cet ordre, & alleguent
» les anciennes hiſtoires de Mé-
» nœcée, fils de Créon, de
» Macarie, fille d'Hercule, &
» de plus récentes encore, com-
» me celle de Phérécyde le Sa-
» ge qui fut mis à mort par les
» Lacédémoniens, & dont les
» Rois de Sparte gardent ſoi-
» gneuſement la peau par l'or-
» dre de quelque oracle, &
» celle de Léonidas qui, obéiſ-
» ſant à l'oracle, s'immola en
» quelque façon lui-même pour
» le ſalut de la Grece ; & enfin
» celle de Thémiſtocle qui,
» avant la bataille de Salamine,
» immola trois priſonniers à
» Bacchus, ſurnommé Omeſte,
» ſacrifices juſtifiés par les
» grands ſuccès qui les ſuivi-
» rent. Ils diſoient de plus
» qu'Agéſilaüs partant des mê-
» mes lieux d'où étoit autrefois
» parti Agamemnon, & allant
» contre les mêmes ennemis,
» la déeſſe lui demanda ſa fille
» en ſacrifice, une nuit qu'il
» étoit couché en Aulide ; mais,
» attendri par l'amour qu'il
» avoit pour elle, il la refuſa.
» Auſſi fut-il obligé de congé-
» dier ſon armée ſans avoir rien
» fait. Telles étoient les raiſons
» de ceux qui vouloient qu'on
» déférât à la viſion de Pélo-
» pidas.

» Les autres étoient d'un avis
» tout contraire, & ſoutenoient
» qu'un ſacrifice ſi barbare & ſi
» injuſte ne pouvoit être agréa-
» ble à aucun des Dieux ni à
» aucune nature ſupérieure à
» la nôtre ; que les Typhons &
» les Géans ne regnent pas ſur
» nous, mais le Dieu ſuprême,
» pere des Dieux & des hom-
» mes ; qu'il y auroit de l'im-
» piété à s'imaginer que les
» Dieux ſe plaiſent au meurtre
» & au ſang ; & que, s'ils s'y
» plaiſoient, ils ne ſeroient
» plus Dieux & devroient être
» abandonnés comme des êtres
» vicieux & impuiſſans ; car,

» c'eſt dans les ames foibles & » vicieuſes que naiſſent & s'im- » priment de tels deſirs injuſtes » & corrompus.

» Les Généraux de l'armée » étant donc dans ce différend, » & Pélopidas ſur-tout ne ſça- » chant à quoi ſe déterminer, » tout d'un coup une jeune » cavalle, qui n'avoit point été » domptée, & qui s'étoit échap- » pée du haras, & avoit tra- » verſé tous les bataillons, ve- » nant à paſſer devant eux, » s'arrêta. Tous les officiers & » les ſoldats ſe contentoient de » voir & d'admirer la couleur » de ſes crins qui étoient d'un » roux très-clair & très-lui » ſant, la gaieté & la no- » bleſſe de ſes allures & la » fierté de ſes hennifſemens; » mais, Théocrite le devin » comprenant que c'étoit l'ac- » compliſſement du ſonge, cria » à haute voix à Pélopidas: » *Seigneur Pélopidas, voilà la* » *victime qui vient à vous; n'at-* » *tendons point d'autre jeune* » *vierge, mais immolez celle que* » *Dieu vous envoie.* Dès ce mo- » ment, ils ſe ſaiſiſſent de la » jeune cavalle, la menent ſur » les tombeaux des Leuctrides; » & après l'avoir couronnée & » fait leurs prieres aux Dieux, » ils l'égorgerent, en témoi- » gnant leur joie, & en ré- » pandant dans toute l'armée le » bruit de la viſion que Pélo- » pidas avoit eue, & du ſa- » crifice qu'elle avoit deman- » dé. «

LEUCTRUM, *Leuctrum*, Λεῦκτρον, ville du Péloponnèſe dans la Laconie. *Voyez* Leuctres.

LECTRUM, *Leuctrum*, (*a*) Λεῦκτρον, autre ville du Péloponnèſe dans l'Arcadie. Selon Pauſanias, ce fut une des villes que les habitans abandonnerent pour aller peupler Mégalopolis.

LEUCTRUM, *Leuctrum*, (*b*) Λεῦκτρον, village du Péloponnèſe dans l'Achaïe, au territoire de Rhypes, que Strabon appelle la Rhypide.

LEUCTRUS, *Leuctrus*, (*c*) Λεύκτρος, Héros qui donna ſon nom au païs & à la ville de Leuctres. Il arriva que des ambaſſadeurs de Sparte violerent ſes filles & celles d'un certain Scédaſus, qui avoient les unes & les autres la fleur de leur virginité. Ces filles, ne pouvant ſurvivre à l'outrage qui leur avoit été fait, invoquerent la vengeance des Furies ſur la nation qui avoit envoyé de tels ambaſſadeurs; après quoi elles ſe tuerent de leurs propres mains.

LEUCUS, *Leucus*, Λεῦκος, (*d*) compagnon d'Ulyſſe, au ſiege de Troie. Il fut atteint dans le flanc d'un javelot, comme il traînoit déjà Simoïſius qu'Ajax, fils de Télamon, venoit de tuer. Leucus, ſe ſentant frappé, lâche ſa proie, & tom-

(*a*) Pauſ. p. 498. Plut. T. I. p. 288.
(*b*) Strab. p. 387.
(*c*) Diod. Sicul. p. 485, 486.
(*d*) Homer. Iliad. L. IV. v. 491. *& ſeq.*

be ſur le corps même qu'il entraînoit.

LEUCYANIAS, *Leucyanias*, Λευκυανίας, (*a*) fleuve du Péloponnèſe, dans l'Elide. Il deſcendoit du mont Pholoé, paſſoit près du temple de Bacchus Leucyanite, & ſe déchargeoit dans l'Alphée.

LÉVES, *Lævi*, *Levi*, (*b*) peuple d'Italie, dans la Ligurie, proche les Inſubriens, le long du Pô. Tite-Live dit: » Les » Selluviens s'établirent près » des Leves Liguriens, ancien » peuple qui demeure aux en- » virons du fleuve du Téſin. « On lit dans Pline: » Les Leves » & les Mariques bâtirent Ti- » cinum, près du Pô. « Le premier les nomme *Lævi*, le ſecond *Levi*, & Polybe, *Laoi*, Λάοι. Ainſi, ce peuple étoit aux environs de Ticinum, aujourd'hui Pavie, & occupoit le Paveſan.

LEUGESE, *Leugæſa*, (*c*) Λεύγαισα, ville d'Aſie dans la petite Arménie, dans la province nommée Mélitene, ſelon Ptolémée.

LÉVI, *Levi*, Λευὶ, Λευΐ, (*d*) troiſième fils de Jacob & de Lia, naquit en Méſopotamie, l'an du monde 2248, & avant Jeſus-Chriſt 1752.

Après que le Roi de Sichem, fils d'Hémor, eut violé Dina fille de Jacob, ſœur utérine de Lévi & de Siméon, ces deux freres engagerent frauduleuſement ce Prince à recevoir la circonciſion; & le troiſième jour, lorſque la douleur eſt plus grande, ils entrerent dans Sichem, égorgerent tous les mâles qui y étoient, reprirent Dina leur ſœur, & pillerent la ville. Cette action déplut fort à Jacob leur pere, qui leur dit: » Vous » m'avez troublé, & vous m'a- » vez rendu odieux aux Cha- » nanéens; nous ſommes en pe- » tit nombre; ils viendront » tomber ſur moi, & ils m'ex- » termineront moi & ma mai- » ſon. Siméon & Lévi lui ré- » pondirent: Ont-ils dû ainſi » abuſer de notre ſœur? «

Dans la ſuite, Lévi deſcendit en Égypte avec ſon pere, ayant déjà ſes trois fils, Gerſon, Caath & Mérari. Lorſque Jacob ſe vit près de ſa fin, il fit venir ſes fils, pour leur donner ſa bénédiction. Il dit à Siméon & à Lévi: » Vous êtes freres, & unis » pour faire le mal; vous êtes » les inſtrumens d'une guerre in- » juſte. A Dieu ne plaiſe que je » participe à leurs mauvais deſ- » ſeins, & que ma gloire entre ja- » mais dans leur complot, parce » que dans leur fureur ils ont » percé un mur. Que leur fureur » ſoit maudite, parce qu'elle eſt » opiniâtre; & que leur colere » ſoit en exécration, parce » qu'elle eſt dure & cruelle. Je » les diviſerai dans Jacob, & je » les diſperſerai dans Iſraël. «

(*a*) Pauſ. p. 385.
(*b*) Tit. Liv. L. V. c. 35. L. XXXIII. c. 37. Plin. T. I. p. 174.
(*c*) Ptolem. L. V. c. 7.
(*d*) Geneſ. c. 29. v. 34. c. 34. v. 25. *& ſeq.* c. 35. v. 23. c. 46. v. 11. c. 49. v. 5. *& ſeq.*

En effet, Lévi fut dispersé dans Israël, n'ayant point eu de partage au milieu du païs de Chanaan, mais seulement quelques villes, qui lui furent assignées dans le lot des autres tribus. Toutefois, il n'en fut pas plus mal partagé, puisque le Seigneur, ayant choisi la tribu de Lévi, pour servir dans son temple, & pour exercer son sacerdoce, lui accorda plusieurs grands privileges, qui la mettoient fort au-dessus des autres tribus, soit pour la dignité, ou pour les avantages de la vie. Car, toutes les dîmes, les prémices, les offrandes qui se faisoient au temple, & plusieurs parties des victimes qui s'offroient au Seigneur, lui appartenoient.

Ceux de la tribu de Lévi ne consentirent point à l'idolâtrie du veau d'or, fabriqué par les enfans d'Israël, & ce fut pour cela que Moyse leur commanda de le suivre, & de mettre à mort ceux qu'ils rencontroient, sans épargner ni parent, ni ami. Le nombre de ceux qui perdirent la vie de cette sorte, monta à vingt-trois mille. Ce fut cette exécution qui consacra les mains de ceux qui la firent, & les rendit dignes du ministere du Tabernacle.

Le Testament des douze Patriarches, livre ancien, mais apocryphe, porte que Lévi fut ravi jusqu'au septième Ciel, où il eut plusieurs révélations; entr'autres, que le Sacerdoce seroit dans sa famille, & que de sa tribu & de celle de Juda naîtroit le Sauveur du monde. C'est en effet le sentiment de plusieurs Anciens, que la Sainte Vierge étoit des deux tribus de Juda & de Lévi, de Juda par son pere, & de Lévi par sa mere. Le même livre ajoute que les fils de Lévi crucifieront le Sauveur. Il dit de plus que ce fut l'ange du Seigneur qui engagea ce Patriarche au massacre des Sichemites; que dans une vision qu'il eut à Béthel, les anges le revêtirent des habits sacerdotaux, & le sacrerent Prêtre. Après cela, ils lui annoncerent la venue du Messie, du Prêtre éternel. Sur la fin de sa vie, il déclara à ses fils tout le mal qu'ils feroient contre la personne du Messie, & les malheurs qui leur arriveroient en punition de leurs crimes. Il prédit que le voile du temple seroit rompu, pour découvrir leurs iniquités. Il dit qu'étant âgé de vingt-huit ans, il épousa une femme nommée Melcha, qui fut mere de Gerson, de Caath, de Mérari, & d'une fille nommée Jocabed, qui lui naquit en Égypte. Gerson fut pere de Lobni & de Séméï. Caath eut pour fils Amram, Isaar, Hébron & Oziel. Mérari engendra Mooli & Musi. Amram, fils de Caath, épousa Jocabed sa tante, qui étoit née le même jour que lui. Jocabed fut mere d'Aaron, de Moyse & de Marie. Lévi finit en leur prédisant le crime qu'ils commettroient dans la mort du Messie, la destruction du temple, &

leur captivité. Ce Patriarche mourut en Égypte, dit ce livre, âgé de cent trente-sept ans, & ses fils à leur retour dans la terre de Chanaan, l'enterrerent dans la caverne d'Hébron.

Quelques Interpretes ont examiné pourquoi les noms des tribus de Lévi & de Joseph n'étoient point gravés sur les pierres précieuses du rational du grand-Prêtre ; car, l'Ecriture remarque qu'au lieu de la tribu de Lévi, Moyse mit au nombre des Princes & des tribus, Manassé, fils de Joseph, & établit Éphraïm en la place de Joseph son pere, selon que Jacob avoit prié Joseph de lui donner ses deux fils pour les adopter. Les Sçavans rapportent diverses raisons de ce changement ; mais, il est sûr qu'il étoit avantageux à la tribu de Lévi, représentée par la personne du grand-Prêtre même ; & ainsi il n'étoit pas nécessaire de graver son nom sur quelqu'une de ces pierres précieuses, qui étoient sur le rational. Pour la tribu de Joseph, elle étoit représentée par celles de ses fils. Il faut se souvenir que ceux de la tribu de Lévi avoient droit de s'allier à la maison Royale ; ce qui se voit très-souvent dans la généalogie des parens de Jesus-Christ selon la chair.

LÉVI [tribu de]. (*a*) Cette tribu, ainsi qu'il a été dit dans l'article précédent, fut dispersée, & n'eut point de partage comme les autres tribus, qui avoient chacune une certaine étendue de païs. Dieu, qui avoit appellé cette tribu au Sacerdoce, pourvut à sa subsistance en lui donnant la dîme des grains, des fruits & des animaux dans Israël ; mais, les Lévites en devoient eux-mêmes donner la dixième partie aux Prêtres. Outre cela, Dieu assigna à la tribu de Lévi quarante-huit villes, dont six furent déclarées villes de refuge. Nous les distinguons ici par un astérique. Ces six villes & sept autres appartenoient particulierement aux Prêtres ; & ce sont les treize villes sacerdotales. Les trente-cinq villes, qui restoient des quarante-huit, furent possédées par les simples Lévites qui n'étant point de la race d'Aaron, n'avoient point de part au Sacerdoce.

Nous allons donner une table Géographique de ces villes, où l'on trouvera marqué, à côté, de quelle tribu elles étoient prises, & à quelle branche de la famille de Lévi elles appartenoient. Mais, pour mieux entendre cette table Géographique & la distribution des branches de cette famille, il faut remarquer que Lévi eut trois fils Caath, Gerson, & Mérari, & une fille nommée Jocabed. Amram, fils de Caath, né en Égypte aussi-bien que Jocabed, sa tante, &, de plus, né le même jour qu'elle, l'épousa en-

(*a*) Josu. c. 21. v. 1. *& seq.*

suite, & en eut deux fils Moyse & Aaron, & une fille nommée Marie. Tous les Lévites furent donc partagés en trois branches qui portoient le nom de leur tige ; on les appelloit cependant du nom général de Lévites ; &, pour distinguer les branches, on y ajoutoit le nom particulier de la branche, ou de Caath, ou de Gerson, ou de Mérari. Comme Dieu avoit séparé la famille d'Aaron en y attachant le Sacerdoce, cela fit une quatrième branche, qui ne s'entend que des fils & des descendans d'Aaron ; car, les enfans mêmes de Moyse ne furent que de simples Lévites. Nous suivons ici l'ordre que le sort avoit marqué, & que le livre de Josué a suivi.

TABLE GÉOGRAPHIQUE

DES VILLES DE LA TRIBU DE LÉVI.

Des Tribus de Juda & de Siméon.
* Hébron, ou Cariath-Arbé, Lobna, Jéther, Estemo, Holon, Dabir, Aïn, Jéta, & Beth-Samès.
De la Tribu de Benjamin.
Gabaon, Gabaé, Analoth, & Almon.
} Aux enfans d'Aaron.

De la Tribu d'Ephraïm.
* Sichem, Gaser, Cibsaïm, & Bethhoron.
De la Tribu de Dan
Eltheco, Gabathon, Aïalon, & Gethremmon.
De la Tribu de Manassé.
Thanach, & Gethremmon.
} Aux enfans de Caath.

De la Tribu de Manassé.
* Gaulon, & Bosra.
De la Tribu d'Issachar.
Césion, Dabéreth, Jaramoth, & Engannim.
De la Tribu d'Aser.
Masal, Abdon, Helcath, & Rohob.
De la Tribu de Nephthali.
* Cédès en Galilée, Hammoth-dor, & Carthan.
} Aux enfans de Gerson.

De la Tribu de Zabulon.
Jecnam, Cartha, Damna, & Naalol.
De la Tribu de Gad.
* Ramoth en Galaad, Manaïm, Hésébon, & Jaser.
De la Tribu de Ruben.
* Bosor dans le désert, Misor, Jaser, Jethson, & Méphaath.
} Aux enfans de Mérari.

LÉVIAS, *Levias*, Λευΐας, (*a*) étoit un des gardes de Joſephe, lorſqu'il étoit gouverneur de Galilée. Son maître lui commanda d'aller couper les mains à Clirus, qui avoit excité une ſédition à Tibériade; mais, il n'en eut jamais le courage, effrayé de ſe voir ſeul au milieu de tant d'ennemis.

LÉVIAS, *Levias*, Λευΐας (*b*) & Sophas ſon frere, fils de Raguel, de la race royale des Juifs, furent mis en priſon par les ſéditieux de Jéruſalem, parce qu'ils s'oppoſoient à leur tyrannie. Ils moururent enſuite par les mains d'un bourreau nommé Dorcas.

LÉVIATHAN, *Leviathan*, (*c*) eſprit qui préſidoit au midi, ſuivant l'idée des magiciens.

LÉVINUS, *Levinus*, (*d*) dont Horace, dans une de ſes ſatyres parle avec le dernier mépris. » Vous penſez, dit-il, » qu'il importe peu de qui on » ſoit né, pourvu qu'on ait des » ſentimens. Vous êtes perſuadé, avec raiſon, qu'avant » Tullius, qui d'eſclave devint Roi, il y avoit eu des » hommes que leur vertu, » malgré la baſſeſſe de leur » origine, avoit élevés aux » plus grands honneurs, & » qu'au contraire un Lévinus, » quoique fils de ce Valérius » qui chaſſa de Rome Tarquin » le Superbe, s'il ſe fût agi de » le mettre à prix, n'eût jamais » été eſtimé quatre deniers, » même au jugement du peuple, de ce peuple que vous » connoiſſez, qui donne ſouvent les honneurs à ceux qui » les méritent le moins. «

LÉVITES, *Levitæ*, Λευῖται, (*e*) nom ſous lequel peuvent être compris en général tous les deſcendans de Lévi. Mais, on entend principalement ſous ce nom ceux qui étoient employés aux plus bas miniſteres du temple, pour les diſtinguer des prêtres deſcendus d'Aaron, qui étoient auſſi de la race de Lévi par Caath, mais deſtinés à des exercices plus relevés dans le temple.

Les Lévites étoient donc tous les deſcendans de Lévi par Gerſon, Caath & Mérari, à l'exception de la ſeule famille d'Aaron; car, les enfans même de Moyſe n'avoient aucune part au Sacerdoce, & n'étoient que de ſimples Lévites. Dieu les choiſit en la place des premiers nés de tout Iſraël pour le ſervice de ſon tabernacle & de ſon temple. Ils étoient chargés d'en garder les portes, d'y faire garde nuit & jour, de porter pendant les marches du déſert, les vaſes & les inſtrumens, les ais,

(*a*) Joſeph. de Bell. Judaïc. p 828.
(*b*) Joſeph. de Bell. Judaïc. p. 871, 872.
(*c*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. XII. p. 54.
(*d*) Horat. L. I. Satyr. 6. v. 7. *& ſeq.*
(*e*) Numer. c. 3. v. 6. *& ſeq.* c. 4. v. 3. c. 8. v. 5. *& ſeq.* c. 18. v. 21. *& ſeq.* c. 35. v. 1. *& ſeq.* Deuter. c. 12. v. 18, 19. c. 18. v. 6. *& ſeq.* Joſu. c. 20. v. 7, 8. c. 21. v. 1. *& ſeq.* Paral. L. I. c. 23. v. 24. L. II. c. 29. v. 34. c. 31. v. 17.

les voiles, les cordages & les tables du Tabernacle. Ils obéiſſoient aux Prêtres dans le miniſtere du temple, en leur préſentant le bois, l'eau, & les autres choſes néceſſaires pour les ſacrifices. Ils chantoient & jouoient des inſtrumens dans le temple, & dans toutes les autres cérémonies. Ils s'appliquoient à l'étude de la Loi, & étoient les juges ordinaires du païs, mais toujours ſubordonnés aux Prêtres.

Dieu avoit pourvu à la ſubſiſtance des Lévites, en leur aſſignant la dîme des grains, des fruits & des animaux dans Iſraël. Mais, ils devoient donner aux Prêtres la dixième partie de leur dîme; & comme les Lévites ne poſſédoient point de biens en fonds dans le païs, cette dixième partie qu'ils donnoient aux Prêtres, étoit regardée comme les prémices qu'ils offroient au Seigneur.

Dieu leur attribua quarante-huit villes dans le païs pour leur demeure, avec des champs, des pâturages & des jardins. De ces quarante-huit villes, on en donna treize aux Prêtres, parmi leſquelles on en choiſit ſix pour être villes de refuge. Tandis que les Lévites étoient occupés au ſervice actuel du temple, ils y étoient nourris des proviſions qui y étoient, & des offrandes journalieres qu'on y faiſoit; & ſi un Lévite quittoit le lieu de ſa demeure, pour venir ſervir dans le temple, même hors du tems de ſon ſémeſtre, ou de ſa ſemaine, il y étoit reçu, nourri & entretenu comme ceux qui étoient en ſemaine.

La conſécration des Lévites ſe faiſoit aſſez facilement. Ils ne portoient point d'habits diſtingués du reſte des Iſraëlites, & Dieu ne leur ordonna rien de particulier pour le deuil. Voici la maniere dont on les conſacra au Seigneur.

Le Seigneur parla à Moyſe & lui dit: » Prenez les Lévites » du milieu des enfans d'Iſraël, » & purifiez-les. Or, voici ce » que vous ferez à leur égard » pour les purifier. Vous les » aſperſerez avec l'eau d'ex- » piation; ils ſe raſeront tout » le poil du corps; ils lave- » ront leurs vêtemens, & ſe » purifieront eux-mêmes. Ils » prendront enſuite un jeune » bœuf pour l'holocauſte, & » l'oblation de fine farine pê- » trie avec de l'huile, qui doit » accompagner ce ſacrifice, & » vous prendrez un autre jeune » bœuf pour le péché. Alors » vous ferez approcher les Lé- » vites devant le Tabernacle » du témoignage; & vous con- » voquerez toute l'aſſemblée » des enfans d'Iſraël. Après que » vous aurez fait approcher les » Lévites devant le Seigneur, » les enfans d'Iſraël poſeront » leurs mains ſur la tête des » Lévites; Aaron les offrira de » la part des enfans d'Iſraël en » la préſence du Seigneur, com- » me on offre les victimes qu'on » porte vers les différentes par- » ties du monde; & ils ſeront

» destinés à servir dans l'exercice du culte du Seigneur. » Les Lévites poseront ensuite » leurs mains sur la tête des jeunes bœufs ; après quoi vous » les offrirez au Seigneur, l'un » pour le péché, & l'autre » pour l'holocauste, afin de le » rendre propice aux Lévites. » Vous ferez donc tenir les Lévites devant Aaron & devant » ses enfans, & vous les offrirez » en présence du Seigneur, » comme on offre les dons qui » sont portés vers les différentes parties du monde. Vous » séparerez ainsi les Lévites du » milieu des enfans d'Israël, » afin qu'ils soient à moi.

» Les Lévites entreront dans » le Tabernacle du témoignage » pour y servir, après que vous » les aurez purifiés, & que vous » me les aurez présentés, comme les dons qu'on porte vers » les diverses parties du monde. » Car, ils m'ont été donnés & » offerts du milieu des enfans » d'Israël ; & je les ai pris pour » moi, au lieu de tous ceux qui » ouvrent le sein de leurs meres, de tous les premiers nés » d'entre les enfans d'Israël. » Car, tout premier né parmi » les Israëlites est à moi, tant » le premier né de l'homme, » que celui des animaux ; je les » ai sanctifiés, & me les suis » réservés au jour où je frappai » tous les premiers nés dans le » païs des Egyptiens, & j'ai » pris les Lévites à la place des » premiers nés des enfans d'Israël. Or, prenant les Lévites » du milieu des enfans d'Israël, » j'en ai fait un don à Aaron & » à ses fils, afin qu'ils fassent » dans le Tabernacle du témoignage le service que devroient faire les enfans d'Israël, qu'ils leur rendent le » Seigneur favorable, & que » les Israëlites ne soient point » frappés de plaies, comme ils » le seroient s'ils s'approchoient » des choses saintes. «

Le Seigneur parla encore à Moyse, & lui dit : » Voici un » ordre qui regarde les Lévites. » Depuis l'âge de vingt-cinq » ans & au-dessus, ils entreront en exercice pour servir » par rapport au Tabernacle du » témoignage. Quand ils en auront cinquante, ils seront » déchargés de cet exercice, & » ils ne serviront plus pour les » fonctions pénibles. Ils aideront seulement leurs freres » dans le Tabernacle du témoignage, ayant l'œil à ce que » l'on ne manque à rien de ce » que l'on doit observer ; mais, » ils ne feront aucun ouvrage » pénible. C'est ainsi que vous » en userez avec les Lévites » par rapport à leurs fonctions. «

Josephe raconte que sous le regne d'Agrippa, roi des Juifs, environ l'an de Jesus-Christ 62 & six ans avant la ruine du temple par les Romains, les Lévites demanderent à ce Prince la permission de porter dans le temple la tunique de lin, comme les Prêtres ; ce qui leur fut accordé. Cette innovation dé-

plut aux Prêtres ; & Joſephe remarque que l'on n'avoit jamais abandonné impunément les anciennes coûtumes du païs. Il ajoute qu'Agrippa permit auſſi aux familles des Lévites, dont la fonction ordinaire étoit de garder les portes, & de faire d'autres fonctions pénibles, d'apprendre le chant & de jouer des inſtrumens, pour pouvoir auſſi ſervir au temple en qualité de muſiciens.

Dans les campemens du déſert, les Lévites étoient diſtribués tout autour du Tabernacle. Moyſe & Aaron étoient à l'orient ; Gerſon, à l'occident ; Caath, au midi ; & Mérari, au ſeptentrion. Moyſe avoit ordonné que les Lévites ne ſerviroient dans le Tabernacle, que depuis l'âge de vingt-cinq, ou comme il le dit ailleurs, depuis l'âge de trente ans juſqu'à cinquante. Mais, David voyant qu'ils n'étoient plus de ſon tems occupés aux gros travaux, comme de tranſporter les vaſes du Tabernacle, les obligea de ſervir dans le temple dès l'âge de vingt ans. Les Prêtres & les Lévites ſervoient par tour & par ſemaine, dans le temple. Ils entroient en ſemaine le jour du ſabbat, & en ſortoient le même jour de la ſemaine ſuivante. Lorſque quelque Iſraëlite faiſoit des feſtins de dévotion dans le temple, le Seigneur vouloit qu'on y invitât les Lévites.

LÉVITIQUE, *Leviticus*, nom que l'on donne au troiſième livre du Pentateuque. Ce livre eſt appellé Lévitique, parce qu'il comprend principalement les loix & les réglemens qui regardent les Prêtres, les Lévites, les ſacrifices ; d'où vient que les Hébreux lui donnent le nom de *loi des Prêtres*, parce qu'il renferme pluſieurs ordonnances concernant les ſacrifices. Les Juifs l'appellent auſſi Vajicra, parce qu'il commence en Hébreu par ce terme, qui ſignifie, *& il appella.*

Dans les ſept premiers chapitres du Lévitique, Dieu preſcrit à Moyſe les cérémonies qui doivent s'obſerver dans l'offrande des holocauſtes, dans les offrandes de pains & de gâteaux, dans celles des ſacrifices pacifiques ou d'actions de graces, des hoſties pour le péché ; & il regle les parties de ces victimes qui doivent être conſumées par le feu de l'autel, & celles qui doivent être données au Prêtre, qui les offrira. Après cela, Moyſe raconte la maniere dont les Prêtres furent conſacrés, les ſacrifices qui furent offerts dans cette circonſtance ; & le malheur qui arriva à Nadab & à Abiu, qui furent conſumés par le feu, pour avoir voulu offrir au Seigneur de l'encens avec un feu étranger. A cette occaſion, Moyſe donne quelques loix pour le deuil que les Prêtres peuvent, ou ne peuvent pas faire, & défend aux Prêtres de boire du vin pendant qu'ils ſont en exercice dans le temple.

Dans les chapitres XI, XII, XIII, XIV, XV, Moyſe preſ-

crit les regles pour la distinction des animaux purs & impurs; pour la distinction de la lepre des hommes, des maisons, & des habits, pour la purification des hommes incommodés de la gonorrhée, & pour celle des femmes après leurs couches. Après cela, Dieu prescrit les cérémonies qui doivent s'observer le jour de l'expiation solemnelle. Il regle les degrés de parenté, dans lesquels il est permis ou défendu de se marier. Il défend les alliances avec les Chananéens, l'idolâtrie, le vol, le parjure, la calomnie, la haine, les superstitions des Gentils, la magie, les divinations, les augures, les prostitutions, l'adultere. Il défend l'usage des fruits d'un arbre, pendant les cinq premieres années qu'il est planté. Il veut que l'on laisse quelque chose pour les pauvres dans le champ, lorsqu'on coupe les bleds. Il exprime les défauts qui rendent les victimes indignes d'être offertes au Seigneur.

Dans le chapitre XXIII il marque les principales fêtes de l'année, qui sont Pâque, la Pentecôte, les Tabernacles, l'Expiation solemnelle, & la fête des Trompettes, ou du commencement de l'année Civile. On y trouve l'histoire d'un homme qui fut lapidé, pour avoir blasphêmé le nom du Seigneur. Il prescrit ce que l'on doit observer dans l'année Sabbatique & dans l'année du Jubilé. Enfin, il finit par des réglemens touchant les vœux, & les dîmes que l'on doit offrir au Tabernale.

Tout le monde convient que le Lévitique est un livre Canonique, & d'une autorité divine. On croit communément que c'est l'ouvrage de Moyse, aussi-bien que le reste du Pentateuque. Il contient l'histoire de ce qui se passa durant les huit jours de la consécration d'Aaron & de ses fils, qui se fit l'an du monde 2514, avant Jesus-Christ 1486. Les loix, qui y sont prescrites sur d'autres sujets que les sacrifices, n'ont aucune marque de chronologie, qui puisse faire juger du tems où elles ont été données.

LÉVIUS CISPIUS, *Lævius Cispius*, (*a*) étoit ami de L. Plancus, qui fait mention de lui dans ses lettres à Cicéron.

LEVRES. Mouiller les levres de quelqu'un, & ne point mouiller son gosier. C'étoit un proverbe en Grece, pour dire donner un petit secours qui ne soulage point, & qui laisse dans la misere. Mais, ce qui a de la grace en Grec n'en auroit point en François, où il ne peut être dit que bassement. Chaque langue a ses tours & son génie, dont il n'est pas permis de s'écarter.

LÉUS, *Leus*, (*b*) certain

(*a*) Cicer. ad Amic. L. X. Epist. 18. 21.

(*b*) Freinsh. Suppl. in Q. Curt. L. I. c. 14.

perſonnage, dont Freinshémius fait mention dans ſes ſupplémens ſur Quinte-Curſe.

LEUSIS, *Leuſis*, (*a*) lieu d'Égypte, ſitué à quatre milles d'Alexandrie, ſelon Tite-Live. On croit qu'il faut lire Éleuſis ou Éleuſine. *Voyez* Éleuſine.

LEUSON, *Leuſon*, Λεύσων, (*b*) nom d'un chien de chaſſe, ſelon Xénophon.

LEUSUS, *Leuſus*, (*c*) officier Crétois, qui vivoit vers l'an 189 avant J. C.

LEUTERNIENNE, *Leuternia*, Λευτερνία *Voyez* Leuca.

LEUTERNIENS, *Leuternii*, Λευτερνίοι, ſorte de Géans. *Voyez* Leuca.

LEUTYCHIDE, *Leutychides*, Λευτυχίδης; c'eſt ainſi que ce nom ſe lit dans Hérodote. D'autres liſent Léotychide. *Voy.* Léotychide.

LEXIANES, *Lexianæ*, (*d*) peuple de l'Arabie heureuſe. Il en eſt fait mention dans Pline.

LEXICOGRAPHE, *Lexicographus*, Auteur d'un Lexicon, d'un Dictionnaire. Le travail d'un Lexicographe eſt un travail bien dur & bien ennuyant pour lui, mais bien utile aux autres.

LEXICOGRAPHIE, *Lexicographia*, terme de Grammaire. La Grammaire ſe diviſe en deux parties générales, dont la premiere traite de la parole, c'eſt l'orthologie; la ſeconde traite de l'écriture, & c'eſt l'orthographe. Celle-ci ſe partage en deux branches, que l'on peut nommer Lexicographie & Logographie.

La Lexicographie eſt la partie de l'orthographe qui preſcrit les regles convenables pour repréſenter le matériel des mots, avec les caracteres autoriſés par l'uſage de chaque langue. On peut voir à l'article *Grammaire*, l'étymologie de ce mot, l'objet & la diviſion de cette partie, & ſa liaiſon avec les autres branches du ſyſtême de toute la Grammaire; & à l'article *Orthographe*, les principes qui en ſont le fondement.

LEXICOLOGIE, *Lexicologia*, terme de Grammaire. L'Orthologie, premiere partie de la Grammaire, ſe ſoudiviſe en deux branches générales, qui ſont la Lexicologie & la Syntaxe. La Lexicologie a pour objet la connoiſſance des mots conſidérés hors de l'élocution, & elle en conſidere le matériel, la valeur, & l'étymologie. *Voyez* à l'article *Grammaire*, tout ce qui concerne cette partie de la ſcience grammaticale.

LEXICON; c'eſt la même choſe que Dictionnaire. Ce mot ne ſe dit guere qu'aux colleges, de quelques Dictionnaires grecs, qui ſont intitulés *Lexicon*. Le Lexicon de Scapula eſt un excellent livre. La meilleure édition du Lexicon de Scapula eſt celle de Hollande, enſuite celle

(*a*) Tit. Liv. L. XLI. c. 18.
(*b*) Xenoph. p. 987.
(*c*) Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 13.
(*d*) Plin. T. I. p. 338.

d'Angleterre,

d'Angleterre, sur laquelle celle de Hollande a été faite, & qui n'en differe que par un abrégé du Lexicon Grec Barbare de Meursius, qui est à la fin.

Le Lexicon Grec Latin de Schrevelius est estimé, c'est ce qui en a fait multiplier les éditions.

Ce mot est Grec, & tiré de λέξις, *dictio*, diction, qui vient de λέγω, *dico*, je dis.

LEXIPHANES, *Lexiphanes*, Λεξιφάνης, (*a*) titre d'un Dialogue de Lucien contre ceux qui parlent un langage qu'on n'entend point, ou comme nous disons, *Phébus & Galimatias*. Mais, outre que le Phébus de notre langue ne se rapporte point à celui de ces tems-là, ce Dialogue est si obscur, que les plus doctes même n'y entendent rien.

LEXOBIENS, *ou* LEXOVIENS, *Lexobii*, *Lexovii*, (*b*) Λιξοβίοι, Λιξοουΐοι, peuple de la Gaule Celtique, auquel M. d'Anville dans sa carte de la Gaule ancienne, donne pour bornes au midi les Saiens, au couchant les Viducasses, au nord la mer avec l'embouchure de la Seine, & à l'orient les Vellocasses ou Véliocasses & les Aulerques Éburovices.

Les Lexobiens habitoient un canton, qui est représenté aujourd'hui par le diocèse de Lisieux. Leur nom se trouve écrit diversement dans Jule César, comme dans Strabon qui a connu leur position sur le bord de la mer, & vers l'embouchure de la Seine, selon la maniere dont il s'explique en parlant du commerce de la Gaule. Pline commence l'énumération des peuples de la Lyonnoise par les Lexoviens. Ptolémée range les *Lexubii* après les *Caletæ*. Il n'est pas exact, en les faisant suivre immédiatement par les *Veneli*, puisque ceux-ci, reculés dans le Côtantin, sont séparés du diocèse de Lisieux par toute l'étendue du diocèse de Baieux, partagée entre les Viducasses & les Bajocasses.

LEXOVIENS, *Lexovii*. *Voyez* Lexobiens.

L I

LIA, *Lia*, Λεία, (*c*) l'aînée des filles de Laban, étoit incommodée des yeux, au lieu que sa sœur Rachel étoit bien faite & très-belle. Jacob, ayant conçu de l'affection pour Rachel, s'engagea à servir Laban sept ans pour l'épouser. Mais, le jour des noces étant venu, Laban fit entrer le soir Lia dans la chambre de Jacob. Les ténebres & le vin firent que Jacob ne s'apperçut que le lendemain de la tromperie qui lui avoit été faite. Il s'en plaignit à Laban, qui s'excusa d'en avoir usé ainsi, sur la coûtume du païs qui défendoit de marier la cadette

(*a*) Lucian. T. I. p. 954. *& seq.*
(*b*) Strab. p. 189, 194. Cæs. de Bell. Gall. L. III. p. 102, 107. L. VII. p. 352. Ptol. L. II. c. 8. Plin. T. I. p. 225. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill. p. 413.
(*c*) Genes. c. 29. v. 16. *& seq.* c. 30. v. 9. *& seq.* c. 49. v. 31. Joseph. de Antiq. Judaïc. pag. 30, 31.

avant l'aînée. Que cela ne l'empêcheroit pas toutefois d'épouser auſſi Rachel, puiſqu'il étoit prêt à la lui donner à condition qu'il le ſerviroit encore ſept ans. Jacob vit bien que la ſurpriſe qu'on lui avoit faite, étoit un mal ſans remede, & ſa paſſion pour Rachel lui fit accepter cette nouvelle propoſition quoiqu'injuſte. Ainſi, il l'épouſa, & ſervit Laban durant ſept autres années.

Mais, il aimoit plus Rachel que Lia; & le Seigneur, voyant que Lia étoit mépriſée, la rendit féconde, pendant que ſa ſœur demeuroit ſtérile. Lia conçut donc & enfanta un fils qu'elle nomma Ruben, en diſant: *Le Seigneur a vu mon humiliation; car maintenant je ſerai aimée de mon mari.* Elle conçut encore, & étant accouchée d'un fils, elle dit: *Le Seigneur m'a exaucée, parce que j'étois mépriſée, & il m'a donné ce ſecond fils.* Elle le nomma Siméon. Elle conçut pour la troiſième fois, & étant accouchée d'un fils, elle dit: *Maintenant mon mari s'attachera à moi, puiſque je lui ai donné trois fils.* C'eſt pourquoi, il fut appellé Lévi. Elle conçut pour la quatrième fois, elle accoucha d'un fils, & elle dit: *Maintenant je louerai le Seigneur;* c'eſt pourquoi, elle lui donna le nom de Juda. Elle ceſſa pour lors d'avoir des enfans.

Lorſque Lia vit qu'elle n'avoit plus d'enfans, elle donna à ſon mari Zelpha ſa ſervante. Zelpha, ſervante de Lia, donna à Jacob un fils, & Lia dit: *Il m'eſt arrivé un grand bonheur;* c'eſt pourquoi, elle le nomma Gad. Zelpha, ſervante de Lia, donna à Jacob un ſecond fils. Lia dit: *C'eſt encore pour mon bonheur; car, les femmes m'appelleront bienheureuſe.* C'eſt pourquoi, elle le nomma Aſer.

Ruben étant ſorti à la campagne, lorſque l'on coupoit le froment, trouva des mandragores qu'il apporta à ſa mere; & Rachel dit à Lia: » Donnez-» moi des mandragores de vo-» tre fils. Mais, elle lui ré-» pondit: N'eſt-ce pas aſſez que » vous m'ayiez enlevé mon mari, » ſans vouloir encore avoir les » mandragores de mon fils? Je » conſens, lui dit Rachel, qu'il » dorme avec vous cette nuit, » pour les mandragores de votre » fils. « Lors donc que Jacob ſur le ſoir revenoit des champs, Lia alla au-devant de lui & lui dit: » Vous viendrez avec moi, » parce que j'ai acheté cette » grace de ma ſœur pour les » mandragores de mon fils. « Ainſi, Jacob dormit avec elle cette nuit-là. Dieu exauça les prieres de Lia; elle conçut & elle accoucha d'un cinquième fils. Sur quoi elle dit: *Le Seigneur m'a récompenſée, parce que j'ai donné ma ſervante à mon mari.* Elle donna à ce fils le nom d'Iſſachar. Lia conçut encore & donna à Jacob un ſixième fils. Alors, Lia dit: *Dieu m'a fait un excellent don; mon mari demeurera encore cette fois avec moi, parce que je lui ai donné ſix fils;*

& elle nomma le ſixième Zabulon. Elle eut enſuite une fille qu'elle nomma Dina.

On ne ſçait pas l'année de la mort de Lia ; mais, on ſçait qu'elle mourut dans la terre de Chanaan, & qu'elle fut enterrée dans la caverne où Sara, Abraham & Iſaac avoient été mis.

LIÆUS, *Liæus*, (*a*) ſurnom de Bacchus, ainſi appellé parce qu'il chaſſoit le chagrin.

LIAGORE, *Liagore*, (*b*) l'une des Néréides, filles de Nérée & de Doris.

LIBAMINA PRIMA. (*c*) Après qu'on avoit verſé le vin entre les cornes de la victime, le Prêtre lui arrachoit quelques poils du front, & les jettoit dans le feu qui étoit ſur l'autel. C'eſt ce qu'on nommoit *Libamina prima*.

LIBAN, *Libanus*, Λίβανος, (*d*) nom d'une montagne célebre d'Aſie, ſituée aux confins de la Paleſtine & de la Syrie.

L'Écriture Sainte donne à cette montagne le nom de Liban ; d'autres néanmoins aiment mieux l'appeller Anti-Liban, nom que l'on donne à cette file de montagnes, ſéparée du Liban par une longue vallée, comme l'on dit le Taurus & l'anti-Taurus, le Cragus & l'anti-Cragus, le Caſius & l'anti-Caſius ; mais, le ſentiment de ceux qui veulent que le Liban termine la Paleſtine, ſemble le plus raiſonnable. En effet, ſuivant le témoignage des Écrivains anciens & Modernes, il ſemble que le Liban eſt différent de l'anti-Liban, & qu'il touche, du moins en quelques endroits, aux frontieres de la Paleſtine. D'ailleurs, le nom d'anti-Liban paroît devoir être donné à cette montagne, dont la ſituation eſt oppoſée à celle du Liban ; de ſorte qu'il convient d'appeller Liban toute cette ſuite de montagnes, qui prend depuis le bord de la mer, & s'étend le long des confins de la Paleſtine, & qui n'eſt ni oppoſée au Liban, ni ſéparée du Liban par une vallée.

Quant au nom de Liban, on ne peut douter qu'il ne vienne de la blancheur des neiges, dont cette montagne eſt couverte. Comme le nom des Alpes a été formé du Latin *Alpus* ou *Albus*, qui ſignifie blanc, de même celui de Liban vient du mot Hébreu *Leban* qui veut dire blanc.

Les anciens Géographes ne s'accordent pas ſur la ſituation du Liban & de l'anti-Liban. Strabon les décrit de maniere que l'une & l'autre de ces montagnes commenceroit à l'occident, aſſez près de la mer de Phénicie, & s'étendroit vers l'o-

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV. p. 248.

(*b*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 71.

(*c*) Coût. des Rom. par M. Nieup. pag. 224.

(*d*) Jerem. c. 18. v. 14. Ezech. c. 17. v. 3. Zach. c. 11. v. 1. Tacit. Hiſt. L. V. c. 6. Strab. p. 742, 754, 755. Plin. T. I. p. 264, 671. Ptolem. L. V. c. 15. Q. Curt. L. IV. c. 2. L. X. c. 1. Tacit. Hiſt. L. V, c. 6.

rient, jusques dans le voisinage de Damas. Pline semble placer le Liban & l'anti-Liban, de façon que ces deux montagnes s'étendroient du midi au septentrion. Ptolémée étend le Liban & l'anti-Liban du couchant au levant, de sorte cependant qu'il s'étendroit du septentrion au midi; sentiment qui approche plus des Écrivains & des Voyageurs modernes qui ont examiné les lieux. Eusebe dit enfin que le Liban est plus occidental, & s'étend le long de la mer de Phénicie, & que l'anti-Liban est plus oriental, & doit être placé dans le voisinage de Damas.

Quelques Auteurs modernes nous ont donné beaucoup plus exactement la situation du Liban & de l'anti-Liban. Maundrell dit que le Liban regne le long du rivage de la mer Méditerranée, du midi au septentrion; & que l'anti-Liban, qui en est séparé par une vallée, s'étend pareillement du midi au septentrion, son côté oriental approchant de Damas. Sanutus nous avoit appris avant lui, que le Liban ne s'éloigne point de la mer l'espace de deux lieues, si ce n'est auprès de Tripoli, où il s'en éloigne l'espace de trois, & que dans certains endroits il s'approche tellement de la mer, qu'il n'y a pas le moindre chemin pour passer.

M. de la Roque, dont l'exactitude est connue, ajoute qu'on doit appeller le Liban les plus hautes montagnes de la Syrie. Le commencement de cette montagne, dit-il, est vers la ville de Tripoli, & le promontoire appellé par Strabon Θεοῦ πρόσωπον, la face de Dieu, aujourd'hui le cap Rouge, & la fin au-delà de Damas, joignant d'autres montagnes de l'Arabie déserte. Cette étendue est du couchant à l'orient, environ sous le 35.e degré d'élévation.

L'anti-Liban, ainsi appellé, à cause de sa situation opposée à celle du Liban, est une autre suite de montagnes, qui s'élevent auprès des ruines de Sidon, & vont se terminer à d'autres montagnes du païs des Arabes, & vers la Trochonitide, sous le 34.e degré.

Chacune de ces montagnes est d'environ cent lieues de circuit, sur une longueur de trente-cinq à quarante lieues; ce qui est facile à comprendre, si on fait réflexion qu'elles occupent un espace fort vaste dans trois provinces, qui sont celles qu'on appelloit autrefois la Syrie propre, la Célé-Syrie, & la Phénicie, avec une partie de la Palestine.

De cette façon, le Liban & l'anti-Liban pris ensemble, ont au midi la Palestine; du côté du nord, l'Arménie mineure, la Mésopotamie ou le Diarbek, avec partie de l'Arabie déserte, à l'orient; & la mer de Syrie du côté du couchant.

Ces deux hautes montagnes sont séparées l'une de l'autre,

par une distance presque égale par-tout; & cette distance forme un petit païs extrêmement fertile & agréable, auquel on donnoit autrefois le nom de Célé-Syrie, ou Syrie creuse. C'est une profonde vallée presque enfermée de toutes parts.

Pline parle d'une muraille tirée d'une montagne à l'autre, & qui, en les joignant ensemble, fermoit cette vallée; mais, il ne reste aujourd'hui aucun vestige d'un ouvrage aussi considérable.

En navigeant dans la mer de Syrie, ou en parcourant par terre tout le rivage, on ne s'apperçoit presque pas de la séparation qui se trouve entre les deux montagnes. On diroit, à voir le Liban & l'anti-Liban, qu'ils ne composent qu'une même chaîne de montagnes, dont le commencement seroit à Tripoli, & le dernier terme un peu au-delà de Tyr, s'étendant du nord au midi. Cela vient de leur figure extérieure que l'on peut comparer à celle d'un double triangle. Les deux bases regardant la mer, & étant presque jointes, empêchent de distinguer au dehors cette séparation, & de voir autre chose qu'une continuité de sommets & de bras de montagnes, qui, en descendant insensiblement, forment les divers caps & les ports de cette mer.

On parle avec éloge des cedres du Liban dans les livres sacrés; & on y en trouve encore aujourd'hui, quoiqu'en assez petit nombre.

Cédrène rapporte que l'on a trouvé sur le mont Liban, en creusant la terre, des poissons pétrifiés; ce qui prouve que cette haute montagne fut couverte des eaux du Déluge. Glycas dit la même chose. Voici ses propres termes: *Cùm enim nonnulli è cacuminibus Libani montis saxa congererent ad structuram ædificiorum, asseruerunt se inter Libani concavitatem invenisse pisces induratos in limo defixos, quod etiam dixit Josephus.*

Les montagnes du Liban ont souvent été la retraite des brigands, & d'une infinité de gens, qui n'avoient d'autre profession que de faire des courses sur les terres des peuples voisins. Du tems des Israëlites, le *Chiwæi* habitoient le mont Liban; & du tems de l'empereur Constantin, les Mardaïtes y avoient leur demeure.

On donne aussi au temple de Jérusalem le nom de Liban. *Liban, ouvre tes portes, & que le feu dévore tes cedres*, dit Zacharie, en parlant de la future désolation du temple par les Romains. Ézéchiel dit aussi: *Un grand aigle avec de grandes aîles est venu sur le Liban, & a emporté la moëlle du cedre.* Il parle de Nabuchodonosor qui prit le temple, le brûla & en enleva tous les trésors.

Enfin, on a donné au Palais de Salomon, bâti dans Jérusalem, le nom de maison du Liban, apparemment à cause de

ſon élévation, ou de la blancheur de ſes murs, ou plutôt à cauſe de la quantité de bois de cedre & de colomnes qui y étoient.

LIBANITIS, *Libanitis*, (*a*) Λιβανίτις, dont Lucien fait mention dans un de ſes Dialogues.

LIBANIUS, *Libanius*, (*b*) Λιβάνιος, né à Antioche d'une aſſez bonne famille, étudia à Athènes, où il paſſa environ quatre ans. Il y fut nommé par le Proconſul pour enſeigner la Rhétorique à l'âge de vingt-cinq ans; mais, cette nomination n'eut pas lieu. Il s'acquit beaucoup d'eſtime par ſon eſprit & par ſon éloquence.

Il ſe diſtingua principalement à Conſtantinople & à Antioche. Il profeſſa dans la première de ces deux villes pendant quelques années à différentes repriſes. C'eſt-là qu'il forma une liaiſon particuliere avec ſaint Baſile. Ce Saint, avant que d'aller à Athènes, paſſa à Conſtantinople; & comme cette ville fleuriſſoit alors par un grand nombre de Sophiſtes & de Philoſophes très-excellens, la vivacité & la vaſte étendue de ſon eſprit lui firent enlever en peu de tems ce qu'ils avoient de meilleur. Libanius, dont il paroît qu'il s'étoit rendu le diſciple, le reſpectoit déjà, tout jeune qu'il étoit, à cauſe de la gravité de ſes mœurs, digne de la ſageſſe des vieillards; ce qu'il admiroit d'autant plus, dit-il, qu'il vivoit dans une ville où tous les attraits de la volupté ſe trouvoient en abondance. Quand il eut appris que ce Saint, malgré ſa grande réputation, avoit pris le parti de la retraite, il ne put, tout Payen qu'il étoit, ne point admirer une action ſi généreuſe, qui égaloit tout ce que les Philoſophes avoient jamais fait de plus grand. Dans toutes les lettres que lui écrit ſaint Baſile, on voit l'eſtime ſinguliere qu'il faiſoit de ſes ouvrages, & la tendreſſe qu'il avoit pour ſa perſonne. Il lui adreſſoit tous les jeunes gens de Cappadoce, qui avoient deſſein de s'avancer dans l'éloquence, comme au plus habile maître de Rhétorique qui fût alors; & ils en étoient reçus avec une diſtinction particuliere. A l'occaſion de l'un de ces jeunes gens qui étoit mal partagé du côté des biens de la fortune, Libanius dit une choſe qui doit lui faire beaucoup d'honneur; c'eſt qu'il ne conſidéroit point dans ſes diſciples les richeſſes, mais la bonne volonté; que s'il trouvoit un jeune homme pauvre, qui montrât un grand déſir d'apprendre, il le préféroit ſans héſiter à tous les plus riches; & qu'il étoit fort content, lorſque ceux qui ne pouvoient rien donner, étoient avides de recevoir. Il ajoute qu'il n'avoit

(*a*) Lucian. Tom. II. p. 538.

(*b*) Eunap. p. 130. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Anc. Tom. VI. p. 113. *& ſuiv.* Crév. Hiſt. des Emp. Tom. VI. p. 198. Hiſt. du Bas Emp. par M. le Beau Tom. III. p. 210, 211.

pas eu le bonheur de rencontrer de tels maîtres. En effet, le désintéressement n'étoit pas la vertu des Sophistes. Ceux, qui sont chargés de la profession d'enseigner, sçavent qu'ordinairement le fonds le plus fertile en mérite est la pauvreté.

Il écrit à Thémistius, celebre Sophiste, que ses talens & sa sagesse éleverent aux premieres charges de l'État, d'une maniere qui montre que Libanius avoit de la noblesse de sentiment, & qu'il étoit touché de l'amour du bien public. » Je ne vous félicite point, lui dit-il, sur ce » que le gouvernement de la » ville vous a été donné, mais » je félicite la ville sur le choix » qu'elle a fait de votre perſonne pour cette importante » place. Vous n'avez pas beſoin de nouvelles dignités, » mais elle a grand beſoin d'avoir un Gouverneur tel que » vous.

Il seroit à souhaiter que Libanius eût été aussi irréprehensible pour les mœurs, qu'estimable pour son caractère d'esprit & pour son éloquence. On lui a reproché aussi d'être trop plein d'estime pour lui-même, & trop grand admirateur de ses propres ouvrages. Cela doit moins étonner. On pourroit presque dire que la vanité étoit la vertu du Paganisme.

Libanius ne vint à Constantinople que dans la pensée qu'on pourroit lui confier l'éducation du comte Julien, depuis empereur & apostat. Mais, comme il étoit Payen déclaré, on choisit pour cet emploi Écébole, qui affectoit pour la vraie religion un zele qu'il n'avoit point en effet. Libanius irrité retourna à Nicomédie. Julien y ayant été aussi envoyé quelque tems, l'empereur Constance défendit à ce Prince d'aller écouter ce Sophiste. Ecébole le lui fit même promettre avec serment. Julien respecta en effet la défense de l'Empereur & ses propres sermens. Mais, il se faisoit apporter en secret, & à grands frais, les pieces de Libanius; en sorte qu'il vint à bout d'en imiter le style, beaucoup mieux que ceux qui l'avoient écouté. En confrontant les ouvrages de l'un & de l'autre, on trouve effectivement que Julien ressemble à Libanius, mais en beau, & de la maniere qu'un homme de qualité, qui parle bien sans affectation, peut ressembler à un Rhéteur qui s'étudie à bien parler.

Lorsque Julien fut parvenu à l'Empire, il donna sa confiance à Libanius, & lui offrit même la dignité de Préfet du Prétoire que ce Sophiste refusa, croyant le titre qu'il portoit beaucoup plus honorable. Dans les désordres occasionnés par la disette, Julien, persuadé que les Magistrats ne faisoient pas leur devoir, déjà irrité de la juste opposition qu'ils avoient plusieurs fois montrée à ses volontés, & aigri par les flatteurs, commanda qu'on mît en prison le Sénat tout entier. Libanius, porté à la clémence, parla en faveur de ses

concitoyens ; & un courtisan étonné de sa hardiesse, lui dit qu'il étoit bien près du fleuve Oronte pour parler si hardiment. Ces menaces n'étoient propres, dit Libanius, qu'à déshonorer celui dont on prétendoit relever la puissance. L'Empereur fut plus humain ; il tâcha de convaincre Libanius que les Sénateurs avoient mérité son indignation. Mais, le Sophiste plaida si bien leur cause, que Julien révoqua l'ordre qu'il avoit donné, & n'en aima que plus Libanius. C'étoit en 363.

On croit que Libanius travailla la même année avec Julien à la satyre que cet Empereur composa sous le titre de *Misopogon*, c'est-à-dire, l'ennemi de la barbe, vrai manifeste, & aussi singulier que son Auteur. Julien soumettoit en effet à la critique de Libanius, ses actions & ses écrits. Libanius, disoit-il, m'aime plus que n'a jamais fait ma mere ; il n'est point attaché à ma fortune, mais à ma personne. Ce Sophiste se donne lui-même pour un homme si désintéressé, qu'au lieu de rien demander à un Prince, de qui il étoit sûr de tout obtenir, il n'en voulut jamais recevoir le moindre présent. Mais, il vouloit être payé de son désintéressement par toutes les attentions qu'un ami formaliste pourroit exiger de son égal. Julien, en arrivant à Antioche, lui avoit marqué une grande impatience de le voir & de l'entendre. Depuis ce moment, il parut le perdre de vue, & Libanius se tenant sur la réserve ne se montra point à la Cour. C'est, dit-il, que j'étois son ami, & nullement son courtisan.

Un matin, l'Empereur allant au temple de Jupiter Philien, vit le Sophiste dans la foule sans empressement pour la percer. Sur le soir Julien lui écrivit un billet, pour lui demander ce qui l'empêchoit de l'aborder, le raillant d'une maniere assez piquante. Libanius répondit sur la même tablette, & du même ton, & n'alla pas plus au Palais qu'auparavant. Enfin, le philosophe Priscus ménagea une invitation en forme. Libanius est mandé. Il vient, & Julien avec un air embarrassé entre en éclaircissement, & s'excuse sur la multitude des affaires, & prie Libanius à dîner. Le Sophiste répondit qu'il ne dînoit point. *Eh bien, nous souperons ensemble*, reprit l'Empereur. *J'ai trop mal à la tête*, dit Libanius, *je ne puis pas aujourd'hui. Mais au moins*, continua Julien, *venez me voir souvent.* Libanius repartit : *Je viendrai quand vous me ferez appeller, je n'aime point à me rendre importun.* L'Empereur promit, tint parole, & eut à ce prix, la visite, la conversation, les louanges, & les réprimandes de Libanius.

L'ayant choisi pour panégyriste au commencement de l'an 363, il applaudit à l'orateur pendant & après l'action, avec des démonstrations & des transports, où l'on eût trouvé de l'in-

décence, quand même il n'eût pas été le sujet du panégyrique. On croit que ce Rhéteur & les Philosophes qui accompagnoient Julien, eurent part au livre contre la religion Chrétiennne, que ce Prince composoit pendant les longues nuits d'hiver. Julien, sur le point de quitter Antioche, dit au Sénat & au peuple qu'ils ne le reverroient jamais; & en montrant Libanius: *Je vois*, ajouta-t-il, *que son crédit vous rassure; vous comptez me le députer, mais je vous l'enleverai.* A ces mots, il embrassa d'un œil sec le Sophiste, qui fondoit en larmes, & partit.

Libanius lui a survécu; mais on ignore le tems précis de sa mort. On sçait seulement qu'il passa les trente-cinq dernieres années de sa vie à Antioche, depuis l'an 354 jusques vers 390, & y professa la Rhétorique avec un grand succès. Le Christianisme lui fournit encore dans cette ville un illustre disciple en la personne de saint Jean Chrysostôme. Sa mere, qui n'épargnoit rien pour le bien élever, l'envoya à l'école de Libanius, le plus habile & le plus renommé des Sophistes qui enseignoient alors à Antioche, pour s'y former à l'éloquence sous un si excellent maître. Ses ouvrages, qui l'ont fait appeller *bouche d'or*, attestent le progrès qu'il y fit. Il fréquenta d'abord le barreau, plaida quelques causes, & fit des déclamations publiques. Il en envoya une à Libanius, qui étoit un éloge des Empereurs; & Libanius, en l'en remerciant, lui dit que lui & plusieurs personnes de lettres à qui il l'avoit fait voir, l'avoient admiré. On assure que quelques amis demandant à ce Sophiste qui étoit près de mourir, qui il vouloit avoir pour successeur de sa chaire, il répondit qu'il eût choisi notre Saint, si les Chrétiens ne le lui eussent enlevé; mais, son écolier avoit bien d'autres vues.

S'il faut juger du maître par ses éleves, & de son mérite par leur réputation, les deux disciples de Libanius que nous venons de citer, quand ils seroient les seuls, devroient lui faire un grand honneur. En effet, il passoit dans l'esprit de tout le monde pour un excellent Orateur. Eunape dit que tous ses termes sont choisis & élégans, & que tout ce qu'il a écrit a une douceur & un agrément qui attirent, avec une gaieté & une espece d'enjouement qui lui servent de sel.

Libanius a laissé une infinité d'écrits qui consistent en panégyriques, en déclamations, & en lettres. Il ne nous reste qu'une partie de ses ouvrages. Photius dit que dans les harangues qu'il a faites pour s'exercer, il est plus éloquent & plus fort que dans les autres, & que par une trop grande affectation de style, il gâte la beauté de son naturel, & tombe dans l'obscurité. Il loue ses Epîtres, & dit qu'elles lui avoient acquis une grande estime.

LIBANUS, *Libanus*, jeune Syrien, qui fut tué par des scélérats. Les Dieux, pour le récompenser du culte qu'il leur avoit rendu, le changerent en montagne.

LIBARNA, *Libarna*, (*a*) Λιβάρνα, ville d'Italie, dans la Ligurie, vers le mont Apennin. L'Itinéraire d'Antonin la nomme Libanum, ce qui est une faute. Il faut lire Libarnum, comme dans la Table de Peutinger. Cette ville étoit à trente-cinq mille pas de Dertone, & à trente-six mille de Genes.

LIBARNUM, *Libarnum*. *Voyez* Libarna.

LIBATION, *Libatio*, *Libamen*, *Libamentum*, Λιβὴ, Σπονδὴ (*b*) cérémonie religieuse des Payens. Le mot François *Libation* est, comme on voit, Latin; mais, nous n'avons point de terme pour le verbe *libare*, qui signifioit quelquefois sacrifier; delà vient que Virgile dit: *Nunc pateras libate Jovi*; car, les Libations accompagnoient toujours les sacrifices. Ainsi, pour lors les Libations étoient une cérémonie d'usage, où le prêtre épanchoit sur l'autel quelque liqueur en l'honneur de la divinité à laquelle on sacrifioit.

Mais, les Grecs & les Romains employoient aussi les Libations sans sacrifices, dans plusieurs conjonctures très-fréquentes, comme dans les négociations, dans les traités, dans les mariages, dans les funérailles; lorsqu'ils entreprenoient un voyage par terre ou par mer; quelque fois en se couchant, en se levant; enfin très-souvent au commencement & à la fin des repas; alors les intimes amis ou les parens se réunissoient pour faire ensemble leurs Libations. C'est pour cela qu'Eschine a cru ne pouvoir pas indiquer plus malicieusement l'union étroite de Démosthene & de Céphisodote, qu'en disant qu'ils faisoient en commun leurs Libations aux Dieux.

Les Libations des repas étoient de deux sortes; l'une consistoit à séparer quelque morceau des viandes, & à le brûler en l'honneur des Dieux; dans ce cas, *libare* n'est autre chose que *excerpere*; l'autre sorte de Libation, qui étoit la Libation proprement dite, consistoit à répandre quelque liqueur, comme de l'eau, du vin, du lait, de l'huile, du miel, sur le foyer ou dans le feu, en l'honneur de certains Dieux, par exemple, en l'honneur des Lares qui avoient un soin particulier de la maison; en l'honneur du Génie, Dieu tutélaire de chaque personne; & en l'honneur de Mercure, qui présidoit aux heureuses aventures. Plaute appelle assez plaisamment les Dieux qu'on fêtoit ainsi, les Dieux des plats, *dii patellarii*.

(*a*) Ptolem. L. III. c. 5. Plin. T. I. pag. 150.

(*b*) Virg. Æneid. L. III. v. 302. & *seq*. L. VII. v. 133. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 463, 464. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. p. 53, 54, 351. Tom. V. p. 293.

En effet, on leur préſentoit toujours quelque choſe d'exquis, ſoit en viandes, ſoit en liqueurs. Horace peint ſpirituellement l'avarice d'Avidiénus, en diſant qu'il ne faiſoit des Libations de ſon vin, que lorſqu'il commençoit à ſe gâter.

On n'oſoit offrir aux Dieux que d'excellent vin, & même toujours pur, excepté à quelques divinités à qui, pour des raiſons particulieres, on jugeoit à propos de le couper avec de l'eau. On en uſoit ainſi à l'égard de Bacchus, peut-être pour abattre ſes fumées, & vis-à-vis de Mercure, parce que ce Dieu étoit en commerce avec les vivans & les morts.

Toutes les autres divinités vouloient qu'on leur ſervît du vin pur; auſſi dans le Plutus d'Ariſtophane, un des Dieux privilégiés ſe plaint amérement qu'on le triche, & que dans les coupes qu'on lui préſente, il y a moitié vin & moitié eau. Les maîtres, & quelques fois les valets, faiſoient ces tours de pages.

Dans les occaſions ſolemnelles, on ne ſe contentoit pas de remplir la coupe des Libations de vin pur, on la couronnoit d'une couronne de fleurs; c'eſt pour cela que Virgile, en parlant d'Anchiſe, qui ſe préparoit à faire une Libation d'apparat, n'oublie pas de dire:

Magnum cratera coronâ
Induit, implevitque mero.

Avant que de faire des Libations, on ſe lavoit les mains, & l'on récitoit certaines prieres. Ces prieres étoient une partie eſſentielle de la cérémonie des mariages & des feſtins de noces.

Outre l'eau & le vin, le miel s'offroit quelquefois aux Dieux; & les Grecs le mêloient avec de l'eau pour leurs Libations, en l'honneur du Soleil, de la Lune, & des Nymphes.

Mais, des Libations fort fréquentes, auxquelles on ne manquoit guère dans les campagnes, étoient celles des premiers fruits de l'année, d'où vient qu'Ovide dit:

Et quodcunque mihi pomum novus educat annus,
Libatum agricolæ ponitur ante deos.

Ces fruits étoient préſentés dans de petits plats qu'on nommoit *patellæ*. Cicéron remarque qu'il y avoit des gens peu ſcrupuleux, qui mangeoient eux-mêmes les fruits réſervés aux Libations pour les Dieux.

Enfin, les Grecs & les Romains faiſoient des Libations ſur les tombeaux, dans la cérémonie des funérailles. Virgile nous en fournit un exemple mémorable dans ſon troiſième livre de l'Énéïde:

Solemnes tum fortè dapes, & triſtia dona
Ante urbem, in luco, falſi ſimoëntis ad undam,
Libabat cineri Andromache, manesque vocabat
Hectoreum ad tumulum, &c.

Anacréon n'approuve point ces Libations sépulcrales. *A quoi bon*, dit il, *répandre des essences sur mon tombeau? Pourquoi y faire des sacrifices inutiles? Parfume-moi pendant que je suis en vie; mets des couronnes de rose sur ma tête. . . . .*

Quelques empereurs Romains partagerent les Libations avec les Dieux. Après la bataille d'Actium, le Sénat ordonna des Libations pour Auguste, dans les festins publics, ainsi que dans les repas particuliers; & pour completter la flatterie, ce même Sénat ordonna l'année suivante, que dans les Hymnes sacrés le nom d'Auguste seroit joint à celui des Dieux. Mais en vain; désira-t-il cette espece de déification, pour ne se trouver tous les matins à son réveil, que le foible, tremblant, & malheureux Octavien.

LIBELLA, piece de monnoie Romaine, qui revenoit à un peu moins d'un sol de notre, n'étant que la dixième partie du denier. C'est le nom qui fut donné à l'as, lorsqu'il cessa d'être du poids réel d'une livre.

LIBELLI; on appelloit ainsi à Rome les informations dans lesquelles les accusateurs écrivoient le nom & les crimes de l'accusé, ils donnoient ensuite ces informations au Juge ou au Préteur, qui les obligeoit de les signer avant que de les recevoir.

LIBENTINA, *ou* LUBENTINA, *Libentina*, *Lubentina*, (*a*) déesse à laquelle les Anciens attribuoient l'intendance du plaisir qu'on prend à faire tout à sa fantaisie, bien ou mal, sans rien refuser à son inclination. Plaute parle de cette Déesse, quand il dit: *lubentiorem te faciam quàm Lubentia est.* Ce nom vient de *lubet* ou *libet*, il plait.

LIBER, terme par lequel on entend quelquefois l'écorce intérieure d'un arbre qui est détrempée de la seve, & qui en est toujours moette tandis qu'elle se communique.

LIBER, *Liber*, (*b*) c'est-à-dire, libre, surnom qu'on donnoit à Bacchus, ou parce qu'il procura la liberté aux villes de la Béotie, ou plutôt parce qu'étant le Dieu du vin, il délivre l'esprit de tout souci, & fait qu'on parle librement; on ajoutoit souvent le mot *pater*, comme qui diroit le pere de la joie & de la liberté.

Saint Augustin parle de cette fausse divinité en ces termes: » Pour les mystères de Liber » qu'ils font préside aux semen» ces liquides, c'est-à-dire, » non-seulement à la liqueur des » fruits, où le vin tient le pre» mier rang, mais aussi aux se» mences des animaux, j'ai de » la peine à dire jusqu'à quel » excès d'infamie ils sont mon» tés; mais, il le faut dire

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 409.

(*b*) Maccab. L. II. c. 6. v. 7. c. 14. v. 33. Tacit. Hist. L. V. c. 5. Myth. par. M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 535. T. IV. p. 248. Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. IV. p. 82, 250. T. II. p. 97.

» néanmoins pour confondre » l'orgueilleuse stupidité de nos » adversaires. Entre les autres » choses, que je suis obligé » d'omettre sur ce sujet, parce » qu'il y en a trop, Varron » dit qu'en certains lieux d'Ita- » lie on célébroit des fêtes de » Liber avec tant de licence, » que l'on adoroit en son hon- » neur les parties honteuses » d'un homme, non dans le se- » cret pour épargner la pudeur, » mais en public pour faire » triompher l'iniquité; car, on » les mettoit honorablement sur » un chariot que l'on conduisoit » dans la ville, après l'avoir pro- » mené par les champs. Mais, » dans Lavinium, il y avoit un » mois entier pour les seules » fêtes de Liber, pendant le- » quel on disoit les plus gran- » des saletés du monde, jus- » qu'à ce que le chariot eût tra- » versé la place publique, & » fût arrivé au lieu que l'on » avoit destiné pour mettre ce » qu'il portoit. Après quoi il » falloit que la plus honnête » Dame de la ville allât cou- » ronner cet infame dépôt de- » vant tout le monde. C'est ainsi » qu'on rendoit le dieu Liber » favorable aux semences, & » qu'on détournoit des terres » les charmes & les sortileges. «

Le nom de Liber se trouve dans l'Écriture. Antiochus Epiphane, Roi de Syrie, ayant résolu de faire abandonner aux Juifs la loi du Seigneur, leur suscita une rude persécution, & le jour qu'on célébroit les fêtes de Liber, on les contraignoit d'aller par les rues couronnés de lierre, en l'honneur de ce faux Dieu. Le Grec porte à la lettre, qu'on les contraignoit de suivre la marche, ou la procession de Dionysius, ou de Bacchus, ayant du lierre ou sur la tête ou dans les mains, c'est-à-dire, portant des couronnes de lierre, ou des thyrses qui sont des bâtons enveloppés de lierre. Nicanor, un des généraux d'Antiochus, les menaçoit, s'ils ne lui livroient Judas Maccabée, de renverser leur temple, & d'en ériger un autre qui seroit consacré à Liber.

Quelques Payens s'étoient imaginés que les Juifs adoroient aussi leur dieu Liber, parce que les prêtres Hébreux jouoient des instrumens de musique, de la flûte & du tambour dans les cérémonies Judaïques, & qu'ils possédoient dans leur temple une vigne d'or; mais, Tacite n'adopte point ce sentiment; car, dit-il, Bacchus aime les fêtes où regnent la bonne chere & la gaieté, au lieu que celles des Juifs sont absurdes & sordides.

LIBÉRA, *Libera*, (*a*) déesse que Cicéron fait fille de Jupiter & de Cérès. Ovide, dans ses Fastes, dit que le nom de Libéra fut donné par Bacchus à

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 82, 240, 244. Tom. II. p. 97.

Ariadne, qu'il consola de l'infidélité de Thésée. Il y a des médailles & des monumens consacrés à Liber & à Libéra tout ensemble. Libéra y est représentée couronnée de feuilles de vignes, de même que Bacchus. Les médailles consulaires de la famille Cassia, nous offrent les portraits de Liber & de Libéra comme ils sont nommés dans les anciennes Inscriptions, c'est-à-dire, selon plusieurs Antiquaires, de Bacchus mâle & de Bacchus femelle.

LIBÉRALES, *Liberalia*, (*a*) fêtes qu'on célébroit à Rome en l'honneur de Bacchus le 17 Mars, à l'imitation des Dionysiaques d'Athenes.

Ovide dit dans ses Tristes, qu'il a souvent assisté aux fêtes Libérales. Varron ne dérive pas le nom de cette fête de Liber, Bacchus, mais du mot *liber*, considéré comme adjectif, qui veut dire libre, parce que les prêtres de Bacchus se trouvoient libres de leurs fonctions & dégagés de tous soins au tems des Libérales. C'étoient des femmes qui faisoient les cérémonies & les sacrifices de la fête; on les voyoit couronnées de lierre à la porte du temple, ayant devant elles un foyer & des liqueurs composées avec du miel, & invitant les passans à en acheter pour en faire des libations à Bacchus en les jettant dans le feu. On mangeoit en public ce jour là, & la joie libre regnoit dans toute la ville.

LIBÉRALIS, *Liberalis*, (*b*) l'un des capitaines des gardes de Tite, à qui ce Prince ordonna de faire enforte que les soldats éteignissent le feu du temple de Jérusalem, & de frapper à coups de baton ceux qui refuseroient d'obéir. Mais, il ne put jamais exécuter les ordres qu'il avoit reçus, les soldats étant sourds à toutes ces menaces.

LIBÉRALIS [ANTONIUS], *Antonius Liberalis*, célebre Rhéteur Latin, vivoit dans le premier siecle, vers l'an de J. C. 48 ou 50. Il fut l'ennemi déclaré de Palémon de Vicenze, Grammairien & Rhéteur. Antonius Libéralis demeuroit à Rome sous l'empire de Néron.

LIBÉRALIS [ANTONINUS *ou* ANTONIUS], *Antoninus*, *Antonius*, *Liberalis*, (*c*) Auteur Grec, qui a fait un recueil de Métamorphoses, tirées de Nicandre & de divers Auteurs. Quelques Écrivains ont cru qu'il étoit le même que celui dont il est parlé dans l'article précédent. Mais, il y a plus d'apparence, comme l'assure Scaliger, que ces deux Auteurs sont bien différens, l'un ayant écrit en Grec, & l'autre en Latin.

LIBÉRALIS, *Liberalis*, surnom de Jupiter, le même que Libérator. *Voyez* Libérator.

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 535. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. II. p. 231.

(*b*) Joseph. de Bell. Judaïc. p. 958.

(*c*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & & Bell. Lett. T. V. p. 114, 115. Tom. VII. p. 160, 161, 170, 172.

LIBÉRALITÉ, *Liberalitas*, (*a*) vertu qui fut personnifiée par les Romains.

La Libéralité est représentée différemment sur les médailles. C'est une femme qui dans un revers d'Adrien répand une corne d'abondance. Dans un revers de Pertinax, elle tient la corne d'abondance d'une main, & de l'autre une tablette marquée de points ou de nombres; c'étoit pour indiquer la quantité ou de grains ou de vin ou d'argent que l'Empereur donnoit. On en trouve de semblables sur beaucoup d'autres médailles. Outre ces figures de la Libéralité représentée en femme, il y en a plusieurs autres où l'action même du Prince qui fait ces Libéralités au peuple & aux soldats, est représentée. On appelle ces médailles *Liberalitas*; & quand un Empereur en a fait plusieurs, on les trouve marquées en chiffres Romains I. ou II. ou III. ou IV. jusqu'à huit. Quelquefois ces Libéralités sont appellées *Congiarium*, mot formé de *congius*, mesure dont on se servoit dans la distribution du bled, du vin, de l'huile.

LIBÉRATOR, *Liberator*, (*b*) surnom de Jupiter. Ce Dieu est quelquefois appellé de la sorte dans les Poëtes. On le donnoit toujours à ce Dieu, lorsqu'on l'avoit invoqué, dans quelque danger, dont on croyoit être sorti par sa protection.

LIBÉRIES, *Liberia*, fête des Romains, qui tomboit le 16 des calendes d'Avril, c'est-à-dire, le 17 de Mars; c'étoit le jour où les enfans quittoient la robe de l'enfance, & prenoient celle qu'on appelloit *toga libera*, la toge libre.

LIBERTÉ, *Libertas*, (*c*) déesse des Grecs & des Romains. Les Grecs l'invoquoient sous le nom d'Ἐλευθερία, & quelquefois ils disoient en plurier θεοὶ Ἐλευθεροι.

Un peuple, aussi idolâtre de la Liberté que le peuple Romain, ne pouvoit pas manquer d'en faire une divinité, & de lui consacrer des temples & des autels. Aussi cette Déesse, qu'on invoquoit pour conserver cette même Liberté, que l'extinction de la royauté avoit procurée, en avoit-elle plusieurs dans la ville. Cicéron fait mention d'un de ces temples. Publius Victor en avoit fait construire un sur le mont Aventin, avec un vestibule, qu'on nommoit le vestibule de la Liberté. Les Anciens, qui parlent souvent de ce vestibule, ne nous apprennent pas à quel usage il étoit destiné; mais, on peut croire qu'on y faisoit les ventes publiques comme dans les autres. Tite-Live, parlant du temple que Tibérius

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 355.
(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 53.
(*c*) Tit. Liv. L. XXIV. c. 16. L. XXV. c. 7. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. I. p. 349. Tom. V. pag. 230, 231. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 336, 337.

Gracchus avoit conſacré à la même Déeſſe, dit que les colomnes en étoient de bronze, & qu'on y voyoit de très-belles ſtatues. Lorſque Cicéron partit pour ſon exil, P. Clodius ſon perſécuteur conſacra la maiſon de ce grand homme à la Liberté. Enfin, Dion Caſſius nous apprend que les Romains, par un décret public firent élever à la même Déeſſe un temple en faveur de Jule Céſar; action bien digne de ces derniers Romains, qui élevoient un temple à la Liberté en l'honneur de celui qui leur avoit fait perdre les reſtes de cette précieuſe prérogative, que les Marius & les Sylla leur avoient encore laiſſés, & dont juſqu'alors ils avoient été ſi jaloux.

Les monumens nous ont conſervé la figure de cette Déeſſe. On voit ſouvent ſa tête ſur les médailles, quelquefois ſans voile, comme dans une médaille de la famille Caſſia, & dans une autre de la famille Cornélia, quelquefois voilée comme dans deux autres des mêmes familles, ainſi que dans une autre de la famille Fufia. Elle eſt couronnée de laurier dans deux médailles de la famille Servilia. Dans la famille Seſtia, on voit la Liberté voilée; & dans une autre de la même famille, elle a un bonnet, ſymbole de la Liberté, entre deux poignards. On trouve la même figure dans une médaille de Brutus de la famille Junia, avec l'inſcription *Idibus Martiis*, aux ides de Mars; c'étoit le quinze du même mois, où M. Brutus, C. Caſſius & les autres conjurés tuerent Jule Céſar, pour rendre la Liberté à la République Romaine. On voit ſouvent de même la tête de la Liberté dans les médailles conſulaires.

Les médailles Impériales la repréſentent entiere. Une médaille de Galba la montre avec l'inſcription, *la Liberté publique.* C'eſt une femme qui tient de la main droite un bonnet ſymbole de la Liberté, & de la gauche une pique ou une verge, dont les maîtres frappoient leurs eſclaves, lorſqu'ils vouloient les mettre en Liberté. Dans une médaille de Claude nous voyons la Liberté avec l'inſcription *Libertas Auguſta;* elle tient de la main droite un bonnet, & elle étend la gauche. La Liberté rétablie, *Libertas reſtituta*, ſe trouve en la même forme dans une médaille de Vitellius. La même inſcription de la Liberté rétablie ſe trouve dans une médaille de Galba, où une femme qui fléchit un genou devant l'Empereur, a à ſon côté un ſoldat armé. La grande figure de la Liberté, tient un bonnet de la main droite, & une baguette de la gauche; à ſes pieds eſt un vaſe d'où ſort une branche de laurier. Le ſçavant cavalier Maffei, qui l'a publiée, croit que cette figure de la Liberté ſe rapporte à l'ancienne coûtume des Romains, qui, par leurs acclamations, obligeoient les maîtres à donner le bonnet

&

& la Liberté aux gladiateurs victorieux, qui par une valeur extraordinaire avoient donné du plaiſir aux ſpectateurs. La palme, dans un vaſe, eſt un ſymbole de la victoire qu'ils venoient de remporter.

LIBERTI, *ou* LIBERTINI DEDITITII. *Voyez* Affranchiſſement.

LIBERTINUS, terme qui veut dire un affranchi, un homme qui a été délivré de l'eſclavage, & mis en liberté. Dans les premiers tems de la République, *Libertinus* étoit *Liberti filius*, le fils d'un affranchi, lequel affranchi ſe nommoit proprement *Libertus*; mais, ſur la fin de la République, quelque tems avant Cicéron, & depuis ſous les Empereurs, on n'obſerva plus cette différence, & les affranchis furent appellés indifféremment *Liberti* & *Libertini*; cette remarque eſt de Suétone.

LIBERTUS. *Voyez* Libertinus.

LIBÉRUM, *Liberum*, (*a*) nom d'une place chez les Perſes. On appelloit ainſi la place où étoient le Palais royal & les maiſons des principaux de la nation. Cette place étoit diviſée en quatre parties principales. L'une étoit pour les enfans, l'autre pour les jeunes gens, la troiſième pour les hommes faits, & la quatrième pour ceux qui avoient rempli le tems preſcrit pour le ſervice militaire.

LIBÉTHRA, *Libethra*, (*b*) Λιβηθρα, ville de Grece, qui étoit ſituée ſur le mont Olympe, du côté où cette montagne touchoit à la Macédoine.

Non loin de cette ville étoit la ſépulture d'Orphée. Les Libéthriens ayant envoyé, dit Pauſanias, à l'oracle de Bacchus en Thrace pour ſçavoir quelle ſeroit la deſtinée de leur ville, la réponſe du Dieu fut qu'auſſitôt que le Soleil verroit les os d'Orphée, Libéthra ſeroit détruite par ce que l'on appelle en Grec *ſus*. Les habitans crurent que l'oracle vouloit dire un ſanglier. Au reſte, perſuadés qu'il n'y avoit point de bête au monde capable de renverſer une ville comme la leur, & que le ſanglier étoit un animal qui avoit plus d'impétuoſité que de force, ils demeurerent tranquilles & ne tinrent pas compte de l'oracle. Cependant, lorſqu'il plut à Dieu d'exécuter ſes deſſeins, voici ce qui arriva. Un berger ſur l'heure de midi s'étant couché auprès du tombeau d'Orphée s'endormit, & tout en dormant ſe mit à chanter des vers d'Orphée, mais d'une voix ſi douce & ſi forte qu'on ne pouvoit l'entendre ſans être charmé. Chacun voulut voir une choſe ſi ſinguliere; les bergers des environs & tout ce qu'il y avoit de gens répandus dans la campagne, accoururent en foule; ce fut à qui s'approcheroit plus près du berger. A force de ſe pouſſer les uns les autres, ils renverſent la colomne qui

(*a*) Xenoph. pag. 3, 4.

(*b*) Pauſ. p. 587. Tit. Liv. L. XLIV. c. 5.

étoit sur le tombeau ; l'urne qu'elle soutenoit tombe & se casse. Le Soleil vit donc les os d'Orphée. Dès la nuit suivante, il y eut un orage effroyable ; le Sus, un des torrens qui tombent du mont Olympe, grossi des eaux du Ciel, se déborde, inonde la ville de Libéthra, en jette à bas les murs, les temples, les maisons, gagne enfin de rue en rue avec tant de précipitation & de violence, que cette misérable ville avec tout ce qu'elle renfermoit d'habitans fut enseveli sous les eaux. Ainsi fut accompli l'oracle, qui par le nom de Sus n'entendoit pas un sanglier, comme les Libéthriens se l'étoient imaginé, mais un torrent qui portoit ce nom.

Telle est la tradition populaire que Pausanias nous a conservée. J'ai déjà fait connoître plus d'une fois mes sentimens au sujet de pareils contes ; & comme ils sont assez fréquens dans un ouvrage de la nature de celui-ci, je n'ai pas cru jusqu'à présent, & je ne crois pas encore qu'il soit nécessaire de m'expliquer chaque fois que je suis dans le cas d'en rapporter quelqu'un. Il faudroit qu'un lecteur fût bien peu judicieux pour ne pas sçavoir apprécier de tels récits.

LIBÉTHRA, *Libethra*, (*a*) Λίβηθρα, fontaine de Grece dans la Magnésie, selon Pline. Pomponius Méla explique ce que c'est que cette fontaine. Ce sont, dit-il, des sources fameuses par les écrits des Poëtes. En effet, les Poëtes en donnent aux Muses le surnom de Libéthrides.

Strabon met dans l'Hélicon l'antre des Nymphes Libéthrides, avec le temple des Muses & l'Hippocrene.

» Le mont Libéthrius, dit » Pausanias, est à quelques » quarante stades de Coronée ; » les Muses & les Nymphes di- » tes Libéthrides y ont leurs sta- » tues. On y voit deux fontai- » nes, dont l'une se nomme Li- » béthride, & l'autre simple- » ment la Roche ; toutes deux » sortent d'une grosse roche, » dont la figure imite le sein » d'une femme, de maniere » que l'eau semble couler de » deux mammelles comme du » lait. «

La fontaine, dont il est parlé dans ce dernier passage, ne sçauroit être la même que celle qui étoit dans la Magnésie.

LIBÉTHRIDES, *Libethrides*, nymphes célebres dans les écrits des Poëtes. *Voyez* Libéthra fontaine.

LIBETHRIUS, *Libethrius*, (*b*) nom d'une montagne de Grece dans la Béotie.

On prétend qu'il y a eu dans l'Étolie une montagne du même nom, & une autre dans la Thrace, où il y avoit aussi une ville du même nom.

(*a*) Plin. T. 1. p. 800. Pomp. Méla. p. 198, Strab. p. 410, 471. Paus. pag. 594. Virg. Eclog. 7. v. 21.

(*b*) Paus. p. 594.

LIBÉTHRUM, *Libethrum*. *Voyez* Libéthra.

LIBICES, *Libici*, Λίβικοι, (*a*) peuple d'Italie, dans la gaule Transpadane. Ptolémée leur donne deux villes, Verceil & Laumellum. Pline donne de même au peuple Libices la ville de Verceil. Polybe dit *Lebetii*. Ce sont, selon quelques-uns, les *Libuens* de Tite-Live; mais, il faut avertir que Tite-Live met les Libuens dans le Veronnois & le Bressan.

LIBITINAIRES, *Libitinarii*, (*b*) nom que l'on donnoit chez les Romains à ceux qui vendoient & fournissoient tout ce qui étoit nécessaire pour la cérémonie des convois. On les appelloit ainsi, parce qu'ils avoient leur magasin au temple de Proserpine ou de Vénus Libitine.

LIBITINE, *Libitina*, (*c*) déesse qui présidoit aux funérailles. Elle fut ainsi nommée, non parce qu'elle ne plait à personne, *quòd nemini libeat*, comme disent les partisans de l'antiphrase, mais parce qu'elle nous enleve quand il lui plait, *ad libitum*.

Cette déesse avoit à Rome un temple, où l'on louoit, où l'on vendoit, tout ce qui étoit nécessaire aux funérailles, & l'on donnoit une certaine piece d'argent pour chaque personne qu'on enterroit ou que l'on portoit au bûcher. On mettoit cet argent dans le trésor de Libitine, c'est-à-dire, de ses Prêtres; ceux, qui étoient prépostés pour le recevoir, écrivoient sur un regiſtre le nom de chaque mort pour lequel on payoit cette espece de tribut, & ce regiſtre s'appelloit le regiſtre de Libitine.

Le Roi Servius Tullius avoit établi cet usage, qui servoit chaque année à faire connoître le nombre des morts dans la ville de Rome, & par conséquent l'accroissement ou la diminution de ses habitans. C'est aussi par ce tribut que les revenus des Prêtres de Libitine grossissoient dans les tems de mortalité. Suétone écrit que sous le regne de Néron, il y eut une automne si funeste, qu'elle fit porter trente mille pieces d'argent au trésor de Libitine.

Cette Divinité donna son nom au temple qui lui étoit dédié, aux Prêtres qui la servoient, aux gens qui vendoient sous leurs ordres les choses nécessaires aux funérailles, à une porte de Rome par laquelle on portoit les cadavres hors de la ville, enfin au brancart sur lequel on portoit les corps à leur sépulture.

Plutarque dit que Libitine étoit regardée par quelques-uns, comme la même que Pro-

(*a*) Plin. T. I. p. 174. Ptolem. L. III. c. 1.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. V. pag. 8.

(*c*) Tit. Liv. L. XL. c. 19. L. XLI. c. 21. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 346. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 171, 409. Tom. V. p. 144.

ſerpine, reine des Enfers, qui avoit l'intendance ſur tout l'équipage de la mort; mais que d'autres la croyoient être la même que Vénus. Plutarque, qui eſt lui-même de ce dernier ſentiment, donne une raiſon apparente pour laquelle les Romains tenoient dans le temple de Vénus tout l'appareil des funérailles. C'étoit, dit-il, pour avertir les hommes de la fragilité de leur nature, & leur marquer que la ſortie de ce monde n'eſt pas bien éloignée de l'entrée, puiſque la même Déeſſe qui préſidoit à ce qui donne la vie, préſidoit auſſi à ce qui accompagne la mort.

LIBITINE [Porte], *Porta Libitinenſis*, (*a*) porte de l'amphithéatre des Romains, par laquelle on tiroit les corps des gladiateurs qui avoient été tués dans les jeux publics; on l'avoit ainſi nommée du même nom d'une autre grande porte de Rome, par laquelle on portoit les morts hors de la ville.

LIBON [L. Julius], (*b*) *L. Julius Libo*, fut élevé au conſulat avec M. Atilius Régulus, l'an de Rome 485, & 267 avant Jeſus-Chriſt. Il fit frapper pendant ſon conſulat une médaille ſous ſon nom, citée dans les faſtes de Goltzius.

LIBON [T.], *T. Libo*, (*c*) Tribun du peuple dont Cicéron fait mention.

LIBON [L. Scribonius], *L. Scribonius Libo*, Λ. Σκριβώνιος Λίβων, (*d*) beau-pere de Sext. Pompée. Un jour, étant parti avec une flotte de cinquante voiles, il navigea vers Brunduſium, & ſe rendit maître d'une iſle ſituée devant le port, pour le tenir aſſiégé, croyant plus faire par-là, que d'occuper toutes les côtes de l'Illyrie & de la Grece. Il brûla à ſon arrivée quelques vaiſſeaux marchands, & en prit un chargé de bled; puis débarquant de nuit quelques archers & quelques ſoldats, il chaſſa la garde de cavalerie, & cauſa une grande frayeur. Enflé de ce ſuccès, il écrivit à Sext. Pompée qu'il pouvoit tirer ſes navires à ſec pour les faire radouber, & qu'il ſuffiſoit ſeul pour arrêter toutes les troupes de Jule Céſar.

Mais, M. Antoine qui étoit alors à Brunduſium, ſe fiant en la valeur de ſes ſoldats, en fit embarquer une partie ſur quelques ſoixante barques ou chaloupes, qui ſervoient à l'uſage des grands navires, & les ayant armées de clais & de parapets, les cacha ſéparément en divers lieux du rivage, puis envoya deux galeres à trois rangs à

(*a*) Coût. des Rom. par M. Nieup. pag. 256.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. II. p. 429.

(*c*) Cicer. Brut. c. 45, 46.

(*d*) Plut. Tom. I. p. 919. Dio. Caſſ. pag. 171. *& ſeq.* Cæſ. de Bell. Civil. L. III. pag. 602, 603. Crév. Hiſt. Rom. Tom. VIII. pag. 313, 329. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. II. p. 428, 429.

l'entrée du Havre, comme pour exercer la chiourme. L. Scribonius Libon ne les eut pas plutôt apperçues, qu'il détacha contre elles cinq galeres à quatre rangs, qui, s'étant trop avancées, furent inveſties auſſitôt par les barques qui en prirent une d'abord avec tous ceux qui étoient deſſus, & contraignirent le reſte de prendre honteuſement la fuite. Il fut donc obligé de ſe retirer ſans rien faire, parce que la cavalerie qu'on avoit répandue le long de la côte, l'empêchoit de débarquer ſes troupes.

Dans la ſuite, Sext. Pompée voulant détacher M. Antoine de l'alliance d'Octavien, lui envoya L. Scribonius Libon pour lui propoſer de faire un traité enſemble; il en fut très-bien accueilli. M. Antoine uſa néanmoins de précaution, & ne crut pas devoir rompre trop légerement avec Octavien. Mais, il promit à L. Scribonius Libon, que s'il étoit obligé d'avoir la guerre contre Octavien, il accepteroit l'alliance propoſée; & que ſi au contraire le différend s'accommodoit à l'amiable, il réconcilieroit Sext. Pompée avec ſon Collegue. La réconciliation eut lieu quelque tems après; & L. Scribonius Libon y eut beaucoup de part. Il parvint depuis au conſulat; ce fut l'an 34 avant J. C., & il eut pour collegue M. Antoine.

On aſſure qu'il fit bâtir le premier à Rome un bureau pour le commerce de l'argent, de forme ronde, que l'on appelloit en Latin Putéal.

LIBON [DRUSUS], *Druſus Libo*, (a) arriere-petit-fils du grand Pompée, petit neveu de Scribonia, premiere femme d'Auguſte, & par conſéquent couſin des Céſars, du reſte eſprit peu ſolide, & en qui la légereté de l'âge étoit accompagnée de celle du caractère. Il ſe laiſſa engager par Firmius Catus Sénateur, avec qui il étoit étroitement lié, à former des projets ambitieux, & qui paſſant ce que permettoient d'eſpérer les circonſtances des tems, excédoient encore davantage la portée de ſon mérite. Firmius Catus lui vantant ſans ceſſe la ſplendeur de ſa naiſſance, lui montrant les portraits des grands perſonnages de ſa famille & de ſa parenté, dont ſes ſalles étoient ornées, lui perſuada aiſément qu'il n'y avoit rien de ſi brillant à quoi il ne pût aſpirer; & il le porta à conſulter les Magiciens & les Aſtrologues, pour connoître ſes hautes deſtinées, & trouver le moyen de les remplir. En attendant la fortune, qui ne pouvoit manquer, il le jette dans le luxe & dans les folles dépenſes. Il lie toutes ſes parties de débauches. Il s'endette lui-même, & ſe met dans les mêmes embarras que Druſus

(a) Vell. Paterc. L. II. c. 129. Tacit. Annal. L. II. c. 27. *& ſeq.* Sueton. in Tiber. c. 25. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. I. p. 366. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. II. pag. 337, 338.

Libon, pour mériter d'autant mieux ſa confiance ; & lorſqu'il a acquis des preuves & des témoins contre lui, le traître change ſon rôle, & devient le délateur de celui dont il étoit non-ſeulement le complice, mais le corrupteur. Il demande une audience de l'Empereur, & lui fait connoître le crime & le coupable, par l'entremiſe de Flaccus Veſcularius, chevalier Romain, qui avoit ſes entrées au Palais.

Tibere reçut agréablement l'avis, mais il ne voulut point voir Firmius Catus, & il lui ordonna de continuer de s'adreſſer au même Flaccus Veſcularius. Ses vues étoient de couvrir ſon jeu, & d'éviter de donner aucun ſoupçon à Druſus Libon. Pour y mieux réuſſir, il lui accorda la Préture, il l'admit fréquemment à ſa table, ſans qu'il parût aucun changement dans ſes manieres ni ſur ſon viſage, ſans qu'il lui échapât une parole qui décelât ſa colere. Et pouvant arrêter les mauvaiſes manœuvres de Druſus Libon, il aimoit mieux l'épier. Il faut que cette diſſimulation ait duré plus d'un an ; car, Suétone joint les complots de Druſus Libon avec les ſéditions de Pannonie & de Germanie, comme une ſeconde eſpece de danger qui augmentoit les alarmes de Tibere.

Pendant tout ce tems, ce Prince artificieux ſe contenta de prendre des précautions ſecretes pour ſa ſûreté. Ainſi, ayant à offrir un ſacrifice avec Druſus Libon, qui étoit Pontife, au lieu du couteau d'acier dont on ſe ſervoit pour égorger la victime, il lui en fit donner un de plomb ; & Druſus Libon lui ayant demandé un entretien particulier, il voulut que Druſus Libon ſon fils y aſſiſtât en tiers ; & tant que l'entretien dura, il tint la main droite de Druſus Libon, comme s'il eût eu beſoin de s'appuyer.

Enfin, l'affaire fut portée devant le Sénat, mais non pas par le fait, ni par les ordres de l'Empereur. Un certain Junius ayant été ſollicité par Druſus Libon d'évoquer les ombres infernales, en donna avis à Fulcinius Trio. Celui-ci étoit un accuſateur de profeſſion, & avide, dit Tacite, de mauvaiſe renommée. Auſſitôt il intente ſon action. Il va ſe préſenter aux Conſuls, & demande que le Sénat prenne connoiſſance de l'affaire. Les Conſuls publient une ordonnance pour convoquer extraordinairement le Sénat, marquant qu'il s'agiſſoit d'un fait très-important & très-grave.

Cependant, Druſus Libon en habit de deuil, accompagné des premieres Dames de Rome ſes parentes, alloit de maiſon en maiſon prier ſes proches & ſes amis de s'intéreſſer en ſa faveur, & de lui prêter le miniſtere de leur voix pour ſa défenſe. Tous le refuſerent alléguant divers prétextes, mais retenus par une même crainte.

Le jour de l'aſſemblée, Dru-

ſus Libon abattu par la frayeur & par les vives inquiétudes, ou, ſelon quelques Auteurs, feignant une maladie, ſe fit porter en litiere juſqu'au veſtibule du Sénat; & étant entré dans la ſalle, en s'appuyant ſur ſon frere, il tendoit les bras à Tibere, il lui faiſoit les plus humbles ſupplications. Tibere l'écouta d'un air froid ſans aucune émotion. Pour toute réponſe, il fit lire les mémoires ſignés des accuſateurs, affectant de garder un juſte tempérament, ſans diminuer les charges ni les aigrir.

Druſus Libon avoit quatre accuſateurs; car, il y a toujours preſſe à tomber ſur les malheureux. Outre Fulcinius Trio & Firmius Catus, dont l'un s'étoit déclaré le premier, & l'autre avoit long-tems fourni des mémoires ſecrets à Tibere, Fonteius Agrippa & C. Vibius s'étoient mis de la partie. Ils diſputoient tous entr'eux à qui porteroit la parole, & ſeroit chargé de plaider. Comme Druſus Libon n'avoit point d'avocat, C. Vibius s'offrit à expoſer ſommairement les faits, & pour cette raiſon il fut préféré. Il produiſit des pieces, par leſquelles il paroiſſoit que Druſus Libon avoit pouſſé la folie juſqu'à demander à ſes Magiciens, s'il ſeroit aſſez riche pour couvrir d'argent tout le grand chemin d'Appius, depuis Rome juſqu'à Brunduſium. On y trouvoit encore d'autres traits, pleins de cupidité & d'extravagance, plus dignes de pitié que criminels, ſi on vouloit bien ne les pas peſer à la rigueur.

Ce qui chargeoit ſur-tout l'accuſé, c'étoit une liſte des noms des Céſars, & de ceux de quelques Sénateurs, au-deſſous deſquels paroiſſoient des notes en chiffres, que l'accuſateur prétendoit être de la main de Druſus Libon, & qu'il traitoit de caracteres magiques, écrits avec des intentions ſiniſtres. Druſus Libon nia; mais, on eſpéra tirer des éclairciſſemens de ſes eſclaves, & il fut réſolu qu'on les appliqueroit à la queſtion. Cette voie de procéder, quoique contraire à un ancien Sénatus-Conſulte, avoit été ouverte par Auguſte, qui imagina une ſubtilité pour éluder la diſpoſition de la loi.

Druſus Libon, voyant ſes affaires en ſi mauvais état, demanda pour toute grace le délai d'un jour; & revenu chez lui, il fit une derniere tentative pour fléchir Tibere par la médiation de P. Quirinius ſon allié. La réponſe fut qu'il devoit s'adreſſer au Sénat.

Cependant, une troupe de ſoldats inveſtiſſoit la maiſon. Ils entroient juſques dans le veſtibule, enſorte que l'on pouvoit entendre le bruit qu'ils faiſoient, & les voir. Druſus Libon délibéroit alors avec ce qui lui reſtoit d'amis, s'il devoit attendre le jugement, ou le prévenir par une mort volontaire. Scribonia ſa tante lui conſeilloit de ne ſe point preſſer. » Pourquoi vous

» mêler, lui disoit-elle, de ce » qui est devenu la faute d'au- » trui ? La décision de votre » sort n'est plus une chose qui » vous regarde. « Cette Dame, dont Séneque loue la prudence, n'approuvoit point un désespoir précipité, & elle jugeoit avec raison qu'il ne pouvoit arriver rien de pis à son neveu, que la mort. Mais, l'homicide de soi-même passoit dans ces tems-là pour une action héroïque, & Drusus Libon s'y détermina.

Il voulut pourtant, en homme voluptueux, goûter encore, avant que de mourir, les plaisirs de la bonne chere, & il fit préparer un grand festin, qui ne servit qu'à augmenter ses regrets & son tourment. A la fin du repas, il implora le secours de ses esclaves pour l'aider à sortir de la vie, & comme ils se refusoient à ce cruel ministere, il les prenoit par le bras, il leur mettoit son épée nue dans la main. Tous se dispersent & s'enfuient, & en courant avec précipitation ils renversent les lumières qui étoient sur la table. Drusus Libon demeuré seul, exécuta dans l'horreur des ténebres son funeste dessein, & se donna deux coups d'épée dans le bas ventre. Aux gémissemens plaintifs qu'il poussa en tombant, ses affranchis accoururent, & les soldats le voyant blessé à mort se retirerent. On acheva cependant de lui faire son procès comme s'il eût été vivant ; & Tibere protesta avec serment que quelque criminel que fût Drusus Libon, il auroit demandé pour lui au Sénat grace de la vie ; vaine parade de clémence, après qu'il l'avoit forcé de mourir. Ses biens furent confisqués au profit de ses accusateurs ; & ceux d'entr'eux qui étoient de l'ordre du Sénat, furent encore récompensés par l'honneur de la Préture.

Le Sénat flétrit ensuite la mémoire de Drusus Libon par un décret en plusieurs articles, tous plus forts les uns que les autres. Il fut dit que l'image de Drusus Libon ne seroit point portée dans les cérémonies des funérailles de ceux de sa maison ; qu'aucun des Scribonius ne pourroit prendre le surnom de Drusus ; que l'on rendroit de solemnelles actions de graces aux Dieux ; que l'on offriroit des dons à Jupiter, à Mars, & à la Concorde ; enfin que le jour des ides de Septembre, auquel Drusus Libon s'étoit tué, seroit célébré comme un jour de fête. Il est nommé dans Suétone L. Scribonius Libon.

LIBON [L. SCRIBONIUS], *L. Scribonius Libo*, (*a*) fut créé Consul avec T. Statilius Sisenna Taurus, l'an de Jesus-Christ 16. On croit qu'il étoit frere du précédent.

LIBON, *Libo*, (*b*) fut élevé au Consulat avec L. Fabius Sep-

(*a*) Tacit. Annal. L. II. c. 1.

(*b*) Crév. Hist. des Emp. Tom. V. pag. 31.

timius Cilo, l'an de Jesus-Christ 204.

Il y eut un parent de Marc-Aurele qui porta le nom de Libon. Il fut envoyé par ce Prince en Syrie avec L. Vérus pour lui servir de gouverneur.

LIBOPHŒNICIENS, *Libophœnices*. *Voyez* Libyphœniciens.

LIBRA, Balance. *Voyez* Balance.

LIBRARII, nom que les Anciens donnoient à une espece de Copistes, qui transcrivoient en beaux caracteres, ou au moins en caracteres lisibles, ce que les notaires avoient écrit en notes & avec des abréviations.

LIBUENS, *Libui*, (*a*) peuple de la gaule Cispadane. Tite-Live, parlant d'un passage d'Annibal, dit: » Ces deux passages ne l'auroient pas conduit chez le peuple *Taurini*; » mais, par les montagnes des » Salasses, il seroit arrivé chez » les Libuens, qui sont un peuple Gaulois. «

Cluvier croit que le nom de *Libui* est le même que celui de *Libici* ou *Lebetii*, dont Verceil & Laumello étoient les principales villes; mais, Tite-Live lui-même empêche qu'on ne tombe dans cette erreur; car, il dit bien expressément, que les Libuens occupoient le païs où sont Brixia & Véronne.

LIBUM, (*b*) terme qui signifioit parmi les Romains, une espece de pain d'épice, qu'on présentoit aux Dieux. Il étoit composé de farine, de miel, de lait & de séſame. On s'en servoit dans les sacrifices, sur-tout dans ceux de Bacchus & des Lares, & à la fête des Termes. *Libum Testativum* se disoit de Testa, ou du vaisseau dans lequel le gâteau se cuisoit.

LIBURNE, LIBURNIQUE, *Liburna*, *Liburnica*, (*c*) sorte de vaisseau. Les Liburnes ou Liburniques, dont il est si souvent parlé dans les Auteurs & dans les inscriptions, étoient une espece de bâtimens légers, dont les Romains se servoient. Elles prirent leur nom, dit Appien, dans la guerre d'Illyrie, des Liburnes peuples Illyriens, qui avec des vaisseaux légers & prompts exerçoient leurs pirateries dans la mer d'Ionie & dans les isles voisines; delà vint que les Romains appelloient leurs bâtimens légers & à deux rames, des Liburniques. Lucain dit aussi qu'elles étoient à deux rames.

Il semble que Lucain veuille dire qu'elles étoient à deux rangs de rames; ce qui ne paroît guère convenir à de petits bâtimens de pirates, dont on se servoit pour aller à la découverte. D'ailleurs, les biremes ou les vaisseaux à deux rangs de rames doivent être comptés parmi les vaisseaux longs; or, les vaisseaux longs sont opposés

(*a*) Tit. Liv. L. V. c. 35. L. XXI. c. 38. L. XXXIII. c. 37.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bernard de Montf. Tom. III. p. 118.

(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom IV. p. 218. *& suiv.*

à ceux qu'on envoyoit à la découverte comme les Liburnes. Jule César dit qu'il fit remplir de soldats les esquifs des vaisseaux longs, & les autres destinés pour aller à la découverte. Il y a beaucoup d'apparence que les Liburnes ou Liburniques, vaisseaux légers, n'avoient point deux rangs de rames, comme semble le dire Lucain; mais qu'ils avoient seulement deux rames, comme les autres bâtimens légers, qui servoient au même usage. Une preuve de cela, c'est qu'Etienne de Byzance les appelle des esquifs Liburniques. Acron, interprete d'Horace, dit que les Liburnes étoient tissues d'osier. Gyraldus prétend qu'Acron s'est trompé; mais, ce que dit Acron est appuyé du témoignage d'autres Auteurs. Suidas appelle les Liburnes des Carabes; & les Carabes étoient tissus d'osier. Varron, dans Aulu-Gelle, dit que les peuples appellés Liburnes cousoient leurs bâtimens avec des courroies; ces Liburnes étoient de petits vaisseaux qui couroient entre les grands navires de guerre pour porter les ordres des Commandans, & dans lesquels les Commandans se mettoient eux-mêmes. Appien rapporte d'Octavien, qu'avant que d'en venir au combat, il monta sur une Liburne pour naviger légerement au tour des grands vaisseaux, & les exhorter à bien faire. L'Étymologique dit qu'un vaisseau, nommé Gaulos, étoit une Liburne.

Il faut remarquer qu'il y avoit des Liburnes de deux sortes, de petites & de grandes. Celles, dont nous venons de parler, étoient de la premiere espece. Mais, il y en avoit aussi, & en grand nombre, chez les Romains, qui étoient des vaisseaux de guerre. Végece les prend pour les plus grands vaisseaux, quand il dit que les Liburnes étoient de différente grandeur; que les plus petites n'avoient qu'un rang de rames; que d'autres un peu plus grandes en avoient deux; & que celles qui étoient d'une grandeur raisonnable, en avoient trois, ou quatre, ou cinq. Le même avoit dit auparavant, qu'en la bataille d'Actium, où Auguste vainquit M. Antoine, principalement par le moyen des Liburnes, on apprit par expérience que les Liburnes étoient plus propres pour le combat que les autres vaisseaux; de sorte que depuis ce tems-là les Empereurs en donnerent à leurs vaisseaux la forme & le nom, & en composerent leurs flottes. Ces flottes Romaines se tenoient l'une à Misène dans la Campanie, & celle-là étoit pour la mer de Tyrrhene, & avoit un Préfet pour la commander; l'autre à Ravenne, commmandée aussi par un autre Préfet. Chacun d'eux avoit sous lui dix Tribuns; & chaque Liburne avoit son Commandant, qu'on appelloit Navarque, qui, entr'autres charges, avoit aussi celle d'exercer tous les jours les Pilotes, les rameurs & les soldats. On

trouve dans plusieurs Inscriptions sépulcrales, des soldats de l'une & l'autre flotte, où il semble qu'on distingue les trieres, ou les triremes, des Liburnes ; ces trieres ou triremes sont marquées dans les Inscriptions par cette marque III. comme l'a fort bien prouvé M. Fabretti dans sa colomne Trajane.

Les Liburnes, dans les monumens, prennent différens noms. On en trouve une, nommée la Foi ; une autre *Liburna Diana ;* une autre, *Liburna Neptunio ;* une autre, *Liburna Clupeo ;* &c.

LIBURNES, *Liburni*, (*a*) Λιβυρνοὶ, les habitans de la Liburnie. *Voyez* Liburnie.

Strabon trouve une colonie de Liburnes dans l'isle de Corcyre ; d'autres en trouvent aussi une en Asie.

LIBURNICUS CUCULLUS. (*b*) sorte d'habit des Anciens. Il en est fait mention dans Martial.

LIBURNIE, *Liburnia*, (*c*) province de l'Illyrie, qui s'étendoit le long de la mer Adriatique, depuis l'Arsia, où finissoit l'Istrie, jusqu'au Titius qui la séparoit de la Dalmatie. Une ligne, tirée des sources de l'Arsia à celles du Kulp, la séparoit au nord de la Pannonie, dont elle étoit encore séparée à l'occident, par une chaîne de montagnes qui s'étend jusqu'à la source de l'Onn ; de sorte qu'elle étoit toute sous les 32, 33 & 34 degrés de longitude, entre le 44 & 46 de latitude.

Ptolémée comprend dans la Liburnie la ville de Scordona, située à l'Embouchure du Titius, quoiqu'au midi. Ainsi, il faut distinguer la Liburnie dans un sens étendu, de la Liburnie dans un sens plus resserré, ou, ce qui est la même chose, de la Liburnie proprement dite. Dans le premier sens, elle comprenoit deux peuples, dont le fleuve Tédanium, aujourd'hui la Zermagna, faisoit la séparation. Ces deux peuples étoient les Iapydès & les Liburnes propres.

On place les Liburnes au nombre des principales peuplades Illyriennes qui allerent s'établir en Italie. Ils furent mêmes les premiers qui y entrerent ; & ce sont eux dont les colonies occupoient la Pouille, l'Abruzze, & généralement toute cette partie du royaume de Naples & & de la Romagne, qui, bornée à l'occident par l'Appennin, à l'orient par le golfe de Venise, s'étend du nord au sud, depuis Ancone jusqu'au cap le plus avancé de la terre d'Otrante.

Les Liburnes, sortis de la contrée qui portoit leur nom, furent donc les premiers qui traverserent les Alpes. Ils s'é-

(*a*) Strab. p. 269.
(*b*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. III. pag. 25.
(*c*) Ptolem. L. II. c. 17. Strab. pag. 315, 317. Pomp. Mel. pag. 122. Plin. Tom. I. p. 171, 178. Appian. p. 452. Tit. Liv. L. X. c. 2. Flor. L. II. c. 5. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XVIII. p. 74. *& suiv.*

tablirent d'abord entre ces montagnes & l'Athésis, aujourd'hui l'Adige, passerent ensuite de l'autre côté du Pô, & s'éloignant des plaines marécageuses qui sont à l'embouchure de ce fleuve, s'étendirent le long de la mer, & furent enfin repoussés vers l'extrêmité de l'Italie, où se firent leurs principaux établissemens. On distingue trois branches de ces Liburnes, fixées dans la portion de l'Italie, que les Romains nommoient Apulie, & les Grecs Iapygie. Ce sont les *Apuli*, proprement dits, les *Pœdiculi* ou *Pœdicli* & les *Calabri*.

Ces trois peuples parloient la même langue; dans la suite, ils adopterent la langue Latine, mais sans renoncer à leur ancien jargon; & c'est à cause de cet alliage qu'Horace les nomme *Bilingues*. Pline assure des *Pœdiculi* qu'ils étoient Illyriens; & les deux autres peuples, n'ayant pas un langage différent, devoient avoir une origine semblable. A l'égard des *Calabri* en particulier, Strabon place un peuple du même nom dans la Dardanie, voisine de la Macédoine.

Quoique les Liburnes eussent été dans la suite ainsi renfermés entre la chaîne du mont Gargan & la pointe de l'Iapygie, quelques restes de cette colonie se maintinrent néanmoins en-deçà de cette montagne, au nord & à l'occident. Tels étoient entr'autres les *Prætutii* du Picenum & les *Peligni*, habitans du païs qu'on nomme aujourd'hui l'Abruzze. Ces peuples, & particulièrement les *Peligni*, dont la capitale étoit Corfinium, quoique mêlés avec les Samnites, conserverent long-tems les traces de l'origine Illyrienne, comme Festus nous en assure.

Voici les villes que Ptolémée place dans la Liburnie. Il est vrai qu'il n'observe point de distinguer celles de l'Iapygie, de celles de la Liburnie propre. Mais, la distinction est assez faite par la remarque, que nous avons déjà donnée, en avertissant que le fleuve Tédanium les séparoit.

Villes Maritimes.	*Dans les Terres.*
Alvona,	Tédiastrum,
Flavona,	Arucia,
Tarsarica,	Ardotium,
Œnei Fluv. Ostia,	Stlupi,
	Curcum,
Velcera,	Ausancali,
Senia,	Varuaria,
Lopsica,	Salvia,
Tedanii Fluv. Ostia,	Adra,
	Aranzona,
Ortopla,	Assesia,
Vepia,	Burnum,
Argyrutum,	Sidrona,
Corinium,	Blanona,
Énona,	Ouporum,
Jadera Colonia.	Nedinum.
Titi Fluv. Ostia,	
Scardono.	

On croit, avec beaucoup de fondement, que la Liburnie a été pendant quelque tems soumise aux Rois d'Illyrie; & l'on n'en pourroit douter, s'il étoit

vrai que lorſque les Romains commencerent à y porter leurs armes, Teuca veuve du roi Agron y commandoit. On dit que cette Reine fit mourir leurs ambaſſadeurs, l'an de Rome 524 & 230 ans avant Jeſus-Chriſt; qu'ils s'en vengerent en contraignant les peuples de Liburnie de leur livrer les plus conſidérables d'entr'eux, qui furent condamnés à la mort. Mais, Appien qui parle le plus au long de cet évenement, ne dit rien en particulier de la Liburnie. Ce qu'on peut aſſurer, c'eſt que cette Province étoit indépendante ſoixante ans après, quand le royaume d'Illyrie ou de Dalmatie fut détruit. Les Romains en acquirent quelques places ſur les côtes, avant qu'Auguſte commençât à regner, puiſqu'on parle de la flotte Liburnique de Cn. Pompée; mais, ce Prince la ſoumit toute entiere, & ce fut lui qui envoya une colonie à Zara. Scardone, qui eſt ruinée, devint alors la capitale de la province; c'étoit dans cette ville que les magiſtrats Romains tenoient leur juriſdiction; il y en avoit d'autres qui jouiſſoient des mêmes exemptions que l'Italie. La Liburnie fit toujours partie de la province de Dalmatie; les Goths, les Huns, ou Avares, y commirent beaucoup de déſordres dans la décadence de l'Empire; on dit même que ces derniers s'y établirent du tems de l'empereur Maurice; mais, les Bulgares l'avoient fait avant eux, ſi l'on en croit quelques auteurs Eſclavons, qui inſinuent qu'une troupe de ces Barbares y entra ſous le regne de Juſtinien, vers l'an de Jeſus-Chriſt 540, & qu'ils taillerent en pieces le général Acume, Hun de nation, qui y commandoit pour les Romains. Le nom de Maurovaluſes, que les Auteurs donnent aux Anciens habitans, & qui, ſelon eux, ſignifie les Latins noirs, paroît à quelques-uns approcher beaucoup du nom de Morlaques, qui eſt celui que l'on donne encore aujourd'hui aux habitans de la Liburnie.

Quoi qu'il en ſoit, ni les Bulgares, ni les Avares ne jouirent pas long-tems de leur conquête. Dès le regne d'Héraclius, vers l'an de Jeſus-Chriſt 620, les Croates en détruiſirent une partie, & obligerent l'autre à ſe ſoumettre à eux. La Liburnie, qu'on appelloit alors Dalmatie, changeant encore de nom, fut appellée Croatie, & elle a conſervé juſqu'à nos jours ce dernier nom.

LIBYA PALUS, Λίμνη Λιβύη, (*a*) lac de l'Afrique propre, ſelon Ptolémée.

LIBYCA, *Libyca*, (*b*) nom d'une Sibylle, dont parle Euripide.

LIBYCUS, *Libycus*, (*c*) mon-

(*a*) Ptolem. L. IV. c. 3.
(*b*) Roſin. de Antiq. Rom. p. 310,
(*c*) Herod. L. II. c. 8.

tagne d'Égypte, près de la grande ville de Thebes. Il y en avoit une autre à l'opposite, nommée le mont sacré. Le Nil couloit entre ces deux montagnes, selon Synésius.

LIBYE, *Libya*, Λιβύη, (*a*) nom que les Grecs ont employé, comme signifiant généralement cette partie du monde, à laquelle nous donnons aujourd'hui le nom d'Afrique, & qui n'étoit alors que le nom d'une de ses provinces. Ptolémée intitule ainsi le quatrieme livre de sa Géographie, où il traite de toute l'Afrique, c'est-à-dire, des Mauritanies, de l'Afrique propre, de la Cyrénaïque, de l'Égypte, &c. *Exposition de toute la Libye, selon ses provinces & gouvernemens.* Mais, il ne laisse pas ensuite de donner plus particulièrement le nom de Libye à certaines portions de tout ce vaste païs.

Les poëtes Latins se sont conformés à cet ancien usage, & ont dit la Libye pour l'Afrique en général, ou pour des lieux d'Afrique, qui n'étoient point de la Libye proprement dite. Virgile, dans son Æneïde, s'exprime ainsi :

Progeniem sed enim Trojano à sanguine duci
Audierat, Tyrias olim quæ verteret arces.
Hinc populum latè regem, belloque superbum,
Venturum excidio Libyæ, &c.

On voit bien que le Poëte parle là de Carthage, favorisée de Junon, & dont la ruine devoit être l'ouvrage des Romains. Il dit ailleurs que les Troyens, effrayés par la tempête, se hâtent de gagner la côte la plus prochaine, & font voile vers la Libye.

Defessi Æneadæ, quæ proxima littora cursu
Contendunt petere, & Libyæ vertuntur ad oras.

Nous n'en donnerons pas un plus grand nombre d'exemples, tirés de Virgile, chez qui ils sont fréquens, de même que chez les autres Poëtes.

» Quatre nations de Libyens, » dit Diodore de Sicile, occu- » pent la terre ferme, qui est » derriere Cyrene & les Syrtes. » Les Nasamones sont au midi, » les Auchises sont au couchant, » les Marmarides cultivent cet- » te longue étendue de côtes » qui est entre l'Égypte & Cy- » rene, & les Maces qui sont » plus nombreux habitent le » plus près des Syrtes. «

Entre ces peuples, ceux qui avoient des terres propres à porter des fruits exerçoient l'agriculture ; d'autres étoient

(*a*) Plin. Tom. I. p. 240, 444. Strab. pag. 824. *& seq.* Ptolem. L. IV. c. 3. *& seq.* Virg. Æneid. L. I. v. 23. *& seq.* 161, 162. Salluft. in Jugurth. c. 14. Diod. Sicul. pag. 127, 128. Genes. c. 10. v. 13. Tacit. Annal. L. II. c. 6. Hist. L. V. c. 2. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XVI. pag. 67, 84, 85.

Paſteurs & ſe nourriſſoient de leurs troupeaux. Les uns & les autres avoient des Rois. Ils n'étoient pas tout à fait ſauvages, & ils connoiſſoient l'humanité. Mais, il y avoit une troiſième ſorte d'Africains qui n'étoient point ſoumis à un Roi, qui n'avoient ni mœurs ni juſtice, & qui ne vivoient que de brigandages. Ils ſortoient ſubitement de leurs retraites, emportoient les premieres choſes qu'ils rencontroient, & s'enfuyoient auſſitôt. Ils paſſoient toute leur vie à l'air, & n'avoient que des inclinations de bêtes. Ils ne faiſoient aucun choix dans leur manger, & ils ne s'habilloient que de peaux de chevres. Les plus puiſſans d'entr'eux n'étoient maîtres d'aucunes villes; mais, ils avoient quelques tours aſſiſes au bord de l'eau, dans leſquelles ils ſerroient les vivres qu'ils avoient de trop. Ils faiſoient chaque année prêter ſerment de fidélité à leurs ſujets. Ils regardoient comme compagnons ceux qui vivoient ſous leur Empire; mais, ils pourſuivoient comme ennemis ceux qui ſe ſouſtrayoient à leur domination, & ils les condamnoient à la mort. Leurs armes convenoient à leur païs & à leur naturel; car, comme ils habitoient une contrée fort plate, & qu'ils étoient forts légers, ils alloient à la guerre avec trois lances ſeulement, & quelques pierres qu'ils portoient dans des ſacs de cuir. Ils ne ſe ſervoient ni d'épées, ni de caſques, ni de toutes les autres armes qu'employoient les autres peuples. Ils ſongeoient ſeulement à ſurpaſſer les autres à la courſe, ſoit en fuyant, ſoit en pourſuivant. Auſſi étoient-ils fort habiles à lancer des pierres, fortifiant par l'exercice & par l'habitude les diſpoſitions qu'ils avoient reçues de la nature. Ils n'obſervoient aucune juſtice à l'égard des étrangers, & ils fauſſoient ordinairement la foi qu'ils leur avoient donnée. Auprès d'eux étoit le territoire de Cyrene. La terre en étoit bonne & produiſoit beaucoup de fruits, car elle portoit non ſeulement des bleds, mais auſſi des vignes, des oliviers, & toutes ſortes d'arbres. Ce païs enfin étoit arroſé par de grands fleuves qui étoient d'une extrême commodité pour les habitans, excepté dans la partie Méridionale qui étoit entierement ſtérile, & manquoit abſolument d'eau. Elle étoit tellement dénuée d'arbres, de ruiſſeaux, & de tous les objets qui peuvent arrêter la vue, qu'elle reſſembloit à une vaſte mer. Elle étoit même bornée par des ſables immenſes qu'on ne pouvoit traverſer.

Les Libyens paſſent pour avoir été un des premiers peuples qui ont habité l'Afrique, comme on peut le voir ſous l'article de cette vaſte contrée. Nous ſçavons peu de choſes de la religion des Libyens. On nous a pourtant appris que Neptune en étoit un des plus anciens Dieux, & que Minerve, qu'il avoit eue du lac Tritoni-

de, ayant eu quelque démêlé avec lui, se donna à Jupiter qui en fit sa fille. Si on ignore ce que cela veut dire, du moins voit-on que ce ne sçauroit être qu'une allégorie. Nous sçavons encore que Jupiter Ammon étoit une divinité des Libyens, & rien n'est plus célebre que le temple de cette divinité, qui étoit élevé au milieu des sables du païs.

Les Hébreux nommoient les peuples de la Libye Lehabim de Lehabah, qui signifie ardeur, à cause de la chaleur qui regnoit chez eux. C'est ce que rapporte Bochart, qui tire l'étymologie de Libye du mot Arabe Lub, qui signifie soif, parce que ce païs aride & brûlant par ses sables, exposoit ses habitans aux incommodités de la soif.

La Libye, selon D. Calmet, fut peuplée par les descendans de Laabim ou Lahabim, fils de Mesraïm.

LIBYE [La] MARÉOTIDE, *Mareotis Libya*, (*a*) ou simplement la Maréotide. On appelloit ainsi le païs situé entre Alexandrie & la Cyrénaïque. C'est la Marmarique de Ptolémée, selon le P. Hardouin; mais, il ne s'explique pas exactement, ce semble; car, Ptolémée place entre la Cyrénaïque & Alexandrie trois cantons qui se suivent, sçavoir, immédiatement après la Cyrénaïque, la Marmarique, le nome de Libye, ou la Libye proprement dite, & le nome Maréote ou la Maréotide proprement dite. Pline lui-même distingue dans cette étendue de païs trois peuples, les Marmarides, les Adyrmachides & les Maréotes. Ainsi, la Maréotide, ou Libye de Pline, ne répond qu'en partie à la Marmarique de Ptolémée, c'est-à-dire, seulement pour ce qui concerne les Marmarides.

Voici les lieux que Ptolémée met dans le nome de Libye: Tachorsa, Azicis, Nemesium, Tisarchi, Philonis, Sophanis, Bibliaphorium, Scope, Callii, Laodamantium, Catabathmus le petit, Pedonia, Pnigeus, Glaucum, Tuccitora, Thanuthis, Pednopum, Climax, Siropum, & Maréotis.

LIBYE INTÉRIEURE, (*b*) *Libya Interior.* C'est ainsi que Ptolémée nomme un vaste païs, borné au nord par les trois Mauritanies d'Afrique & la Cyrénaïque; à l'orient, par une partie de la Marmarique & par l'Éthiopie sous l'Égypte; au midi, par l'Éthiopie intérieure, jusqu'au grand golfe de l'Océan, qui est aujourd'hui le grand golfe de Guinée; & à l'occident depuis ce golfe jusqu'à la Mauritanie Tingitane.

Nous nous dispenserons d'inférer ici tout le chapitre où Ptolémée traite de ce païs; 1.° parce qu'il est très-long;

(*a*) Plin. Tom. I. p. 251. Ptolem. L. IV. c. 5.

(*b*) Ptolem. L. IV. c. 6.

2.°

2.° parce qu'à la réſerve de quelques lieux de la côte, les Grecs, du tems de Ptolémée, n'avoient qu'une connoiſſance très-ſuperficielle & très-incertaine de ce païs, qui n'eſt pas même encore bien connu, ſi on en excepte les lieux maritimes que les Européens ne fréquentent que depuis peu de ſiecles.

LIBYE, *Libya*, Λιβύη, ville de Bithynie. C'eſt la même que d'autres nomment Libyſſa. *Voyez* Libyſſa.

LIBYÉ, *Libya*, Λιβύη, fille d'Epaphus & de Memphis, fille du Nil, épouſa Neptune, dont elle eut Agénor & Bélus. Ce fut elle qui donna ſon nom à la Libye.

LIBYENS, *Libyes*, Λίβυες, les habitans de la Libye. *Voyez* Libye.

LIBYPHŒNICIENS, (*a*) *Libyphœnices*, Λιβυφοίνικες, peuples d'Afrique. Tite-Live, Pline & d'autres nomment ainſi les Phœniciens établis en Afrique. Comme Carthage étoit une colonie de Tyr, ceux qui paſſerent de cette dernière en Libye, c'eſt-à-dire, en Afrique, s'y mêlerent avec les naturels du païs; & la poſtérité de ces deux peuples ainſi mêlés, n'étant ni d'origine Africaine tout à fait, ni du ſang Phœnicien entierement, fut appellée Libyphœniciens. Diodore de Sicile dit Libophœniciens. On peut bien, indépendamment de ce mêlange, avoir donné à ces peuples le nom de Libyphœniciens ou Libophœniciens, pour diſtinguer les Phœniciens établis en Afrique, des Syrophœniciens, c'eſt-à-dire, des Phœniciens qui étoient demeurés en Syrie, dont la Phœnicie faiſoit partie.

LIBYS, *Libys*, Λίβυς, (*b*) un des ſurnoms d'Hercule. Hercule Libys fut le fondateur de la ville de Capſa, ſituée au milieu d'un vaſte déſert de l'Afrique. D'autres diſent Libyen, au lieu de Libys.

LIBYS, *Libys*, Λίβυς, (*c*) un des matelots, qui prirent un jour Bacchus, & qui à cauſe de cela furent changés en dauphins. Comme Libys voulut, dit Ovide, détourner les rames, il s'apperçut que ſes mains ſe raccourciſſoient, qu'elles rentroient pour ainſi dire en elles-mêmes, & qu'elles reſſembloient aux petites aîles des poiſſons.

LIBYS, *Libys*, Λίβυς, (*d*) Spartiate, pere de Lyſandre, vivoit environ 300 ans avant Jeſus-Chriſt.

LIBYSSA, *Libyſſa*, Λίβυσσα, (*e*) ville maritime de l'Aſie mineure, dans la Bithynie. Pline en parle comme d'une ville, qui n'exiſtoit plus de ſon tems, & où il ne ſe voyoit plus rien que le tombeau d'Annibal. On trouve à ce ſujet dans Plutar-

(*a*) Tit. Liv. L. XXI. c. 22. L. XXV. c. 40. Plin. T. I. p. 246.
(*b*) Salluſt. in Jugurth. c. 60.
(*c*) Ovid. Metam. L. III. c. 10, 11.
(*d*) Plut. T. I. p. 798.
(*e*) Plin. T. I. p. 291. Plut. T. I. p. 380. Ptolem. L. V. c. 1. Appian. p. 92. Pauſ. pag. 474.

que une particularité, qu'on lira avec plaisir.

» Il y avoit, dit Plutarque, » sur la mort d'Annibal un ancien oracle qui disoit : *La terre Libyſſe engloutira le corps d'Annibal.* Les Carthaginois » ne doutoient point que l'oracle ne parlât de la Libye, & » qu'il ne lui prédît qu'il seroit » enterré à Carthage où vraisemblablement il devoit finir » ses jours. Mais, dans la Bithynie, assez près de la mer, » il y a un petit canton sablonneux avec une petite bourgade appellée Libyssa. C'étoit-là qu'Annibal faisoit sa » demeure ordinaire ; & comme il connoissoit le peu de » fermeté & la timidité de Prusias, & qu'il craignoit toujours les Romains, il avoit » pratiqué de longue main sous » terre sept conduits qui répondoient tous à sa maison, » & qui, prenant tous de différens côtés, alloient aboutir » fort loin par des issues imperceptibles. Il ne fut pas » plutôt informé de l'ordre que » T. Quinctius Flamininus » avoit donné à Prusias, qu'il » chercha à se sauver par ces » souterreins ; mais, étant tombé entre les mains des gardes » du Roi qu'on avoit disposés » pour l'observer, il résolut » de se faire mourir. «

Nous avons dit que Libyssa étoit une ville maritime ; cela est conforme à ce que dit Étienne de Byzance, qui assure que c'étoit une forteresse maritime. On vient de voir le passage de Plutarque. La maniere, dont il s'explique dans le Grec, met la situation de ce lieu dans ce que nous appellerions des dunes en Hollande & en Angleterre. Ce n'étoit qu'une bourgade d'abord, & c'en étoit encore une, du tems d'Annibal. Son tombeau la rendit célebre ; il s'y forma une ville, qui fut fortifiée avec le tems ; elle n'étoit pas loin de la mer ; cela suffit pour la faire nommer maritime ; elle n'étoit pas précisément sur le rivage ; delà vient que Ptolémée la met dans les terres.

Bellon, voyageur, dit avoir encore vu, de son tems, le tombeau d'Annibal, dont nous venons de parler. Selon lui, ce lieu se nomme Diaribé. Pierre Gilles, qui prétend que c'est un village, le nomme Diacibyssa. Busbeque veut que le nom moderne soit Gebyse. Leunclave dit Lebusa.

Appien ne connoît en ce lieu ni ville, ni bourg, ni village, mais simplement une riviere nommée Libyssus. Cette riviere de Libyssus couloit, selon cet Auteur, en Bithynie, & donnoit le nom à la campagne qu'elle arrosoit, qui en fut appellée la plaine de Libysse. Mais, qui empêche qu'il n'y ait eu un village, puis une ville, une campagne & une riviere de même nom ?

LIBYSSES, *Libyſſæ*, (*a*) Λίβυσσαι, nom qu'Hérodote don-

(*a*) Herod. L. IV. c. 189.

ne aux femmes Libyennes.

LIBYSSUS, *Libyſſus*, Λιβυσσος, rivière de l'Aſie mineure dans la Bithynie. *Voyez* Libyſſa.

Il y avoit à Rome un lieu appellé Libyſſus. On le nomma auſſi *Argæus*. Ce fut enſuite la rue de Toſcane, ſelon Fabius Pictor, cité par Ortélius. Feſtus dit dans le même ſens : *Libycus campus in agro Argæo appellatus*. Il donne auſſi-tôt la raiſon de ce ſurnom de Libycus; c'eſt que le premier grain qu'on y ſema, avoit été apporté de la Libye; c'eſt pourquoi, pourſuit-il, Cérès fut ſurnommée Libyenne, *Libyſſa*, par les Argéens.

LIBYUS. *Voyez* Lybius.

LICENTIA, *Licentia*, un des chevaux du Cirque. *Voyez* chevaux du Cirque.

LICENTIOSIUS, *Licentioſius*, un des chevaux du Cirque. *Voyez* chevaux du Cirque.

LICHADES, *Lichades*, Λιχάδες. *Voyez* Lichas.

LICHAS, *Lichas*, Λίχας, (*a*) valet d'Hercule. Un jour, ce Héros l'envoya chercher ſes habits de cérémonie, dont il avoit beſoin pour un ſacrifice qu'il vouloit faire. Déjanire, ſa femme, jalouſe de l'amour qu'il avoit conçu pour Iolé, chargea Lichas de lui porter une tunique ou chemiſe teinte du ſang du centaure Neſſus. Hercule ne l'eut pas plutôt miſe, qu'il devint furieux. Lichas, le voyant en cet état, trembloit de crainte, & tâchoit de ſe cacher ſous une roche. Mais, comme la douleur d'Hercule qui croiſſoit à chaque moment, avoit alors ramaſſé toutes ſes fureurs & toutes ſes rages : » C'eſt donc » toi, dit-il à Lichas, qui m'as » apporté un ſi funeſte préſent, » & qui es l'auteur de ma mort.« Lichas, plus épouvanté qu'auparavant, veut chercher des paroles pour s'excuſer; & comme il ſe jettoit à ſes pieds, pour lui demander pardon d'une faute qu'il n'avoit pas faite, Hercule le prit par le bras, & après lui avoir fait faire trois ou quatre tours en l'air, il le jetta dans la mer d'Eubée, avec plus de violence qu'une fronde ne jette une pierre. Mais, tandis que le malheureux Lichas étoit encore en l'air, ſon corps s'endurcit; & comme on dit, [c'eſt Ovide qui fait cette réflexion] que l'eau de la pluie s'épaiſſit, & ſe prend au vent du ſeptentrion, que delà ſe forme la neige, & que la neige devient grêle à force de voler en l'air, ainſi l'on a cru dans les premiers ſiecles, que Lichas ayant été jetté en l'air avec la plus grande impétuoſité, lorſque la crainte avoit déjà glacé ſon ſang, & toute l'humidité qui pouvoit être dans ſon corps, fut converti en un rocher qu'on voit encore aujourd'hui, dit notre Poëte, dans la mer d'Eubée.

(*a*) Diod. Sicul. pag. 169. Ovid. Metam. L. IX. c. 5. *& ſeq.* Plin. T. 1. pag. 210. Strab. p. 60, 426. Myth. par M. Abb. Ban. Tom. VII. pag. 56, 57.

Cette aventure de Lichas fait voir, comme dit le proverbe :

Que ſervice de grand n'eſt pas un héritage.

En effet, après qu'un homme a paſſé à la Cour la plus grande partie de ſa vie, & qu'il a rendu de longs & de fideles ſervices, lorſqu'il penſe en recevoir la récompenſe, on lui commande ſouvent, comme au malheureux Lichas, des choſes qui ſont cauſe de ſa perte.

Le rocher de Lichas étoit entre l'Eubée & la Grece propre. On lit dans Pline les Lichades au pluriel. Strabon dit bien formellement que les Lichades, ainſi nommées de Lichas, étoient au nombre de trois ; il les place ſur la côte des Locriens Epicnémidiens. Il avoit dit auparavant, ſur la parole de Démétrius de Calatia, que, dans un des tremblemens de terre, arrivés dans la Grece, une partie des iſles Lichades & du Cénée avoit été ſubmergée.

LICHAS, *Lichas*, Λείχας, Λίχας. (*a*) Lacédémonien, fils d'Arcéſilaüs, fut battu de verges dans le ſtade par l'ordre des Éléens, parce qu'après que ſon char eut remporté la victoire, & que le Héraut eut déclaré que c'étoit un char des Béotiens, à cauſe que la lice avoit été interdite aux Lacédémoniens, il s'avança cependant dans le ſtade pour couronner le conducteur de ſon char, déſirant faire connoître que c'étoit le ſien. Ce fut à cette occaſion que le roi Agis entra à la tête d'une armée dans le païs des Éléens, & qu'il y eut un grand combat dans l'Altis. La guerre étant terminée, Lichas fit poſer ſa ſtatue ; cependant, les regiſtres des Éléens portoient que c'étoit le peuple de Thebes & non Lichas qui avoit été victorieux aux jeux Olympiques.

Il fut envoyé depuis en Aſie, pour aider de ſes conſeils Aſtyochus. Pendant qu'il étoit dans ce païs, il conſeilla à ceux de Milet & aux autres qui étoient ſous la domination du Roi des Perſes, d'obéir à Tiſſapherne, juſqu'à ce qu'on eût terminé heureuſement la guerre ; mais, les Miléſiens ſe fâcherent pour cela contre Lichas ; & ce Capitaine étant venu enſuite à mourir de maladie, ils ne voulurent point permettre qu'on l'enterrât dans le lieu où les Lacédémoniens ſe propoſoient de l'enterrer.

On dit que le nom de Lichas étoit devenu célebre parmi les Grecs, parce que les jours où les enfans des Spartiates s'exerçoient & danſoient tout nuds, il recevoit chez lui tous les étrangers qui venoient à la fête, & les traitoit magnifiquement.

LICHAS, *Lichas*, meſure d'intervalle chez les Grecs, qui étoit de dix doigts, ou

(*a*) Xenoph. pag. 490, 721. Thucyd. p. 381, 396, 580, 611. Plut. T. I. pag. 484. Pauſ. p. 163, 345.

de deux palmes & demie.

LICHÉNOR, *Lichenor*, (*a*) Λειχήνωρ, nom d'un rat dans la Batrachomiomachie.

LICHNOMYLE, *Lichnomyle*, Λειχνομύλη, (*b*) mere du rat Pſicharpax, dans la Batrachomyomachie.

LICHOPINAX, *Lichopinax*, Λειχοπίναξ, (*c*) nom d'un rat, dont il eſt fait mention dans la Batrachomyomachie.

LICINIA, *Licinia*, (*d*) nom commun à deux petites-filles de Lélia, fille de Caius. Elles parloient très-bien, au rapport de Cicéron.

LICINIA [la Loi], *Lex Licinia*, (*e*) loi dont Cicéron fait mention dans ſon Brutus. Il parle de cette loi, & de quelques autres du même nom, en pluſieurs endroits de ſes autres ouvrages.

LICINIA SEXTIA [la Loi], *Lex Licinia Sextia*. (*f*) On appelle ainſi les loix qui furent portées par Caius Licinius & L. Sextius. *Voyez* Licinius [C.] Stolon.

Il y a pluſieurs autres loix de ce nom, dont il eſt fait mention dans les Auteurs.

LICINIANUS [VALÉRIUS], *Valerius Licinianus*, (*g*) nous eſt connu par une lettre de Pline. » Avez-vous appris, dit-il, » que Valérius Licinianus en» ſeigne la Rhétorique en Si» cile ? J'ai peine à croire que » vous le ſçachiez, car la nou» velle vient d'arriver. Il n'y a » pas long-tems que cet homme, » après avoir été Préteur, pa» roiſſoit dans le premier rang » au barreau. Quelle chûte ! le » voila, de Sénateur, devenu » banni ! d'Orateur, devenu » Rhéteur ! lui-même, dans le » diſcours qu'il fit à l'ouvertu» re de ſon école, en prit occa» ſion de s'écrier, d'un ton auſſi » grave que lamentable : *For*» *tune ! ce ſont-là de tes jeux ! tu* » *tires de l'école un pédant, pour* » *en faire un Sénateur ; & tu* » *chaſſes du Sénat un Sénateur,* » *pour en faire un pédant !* Je trou» ve tant de bile, tant d'aigreur » dans cette penſée, que j'ai » bien du penchant à croire, » qu'il n'a pris ce parti, que » pour la débiter. Lorſqu'il ſe » mit en poſſeſſion de ſa chaire, » il parut vêtu à la Grecque » avec un manteau [car les » bannis perdent le droit de » porter la robe.] Après s'être » compoſé, après avoir jetté » les yeux ſur ſon habit : *Meſ*» *ſieurs*, dit-il, *je vais parler* » *Latin ;* & il mêla dans la ſuite » de ſon diſcours, les réfle» xions du monde les plus triſ» tes & les plus touchantes. » Doit-on croire qu'il ait » déshonoré tant d'érudition » par un inceſte ? Il eſt vrai

(*a*) Homer. Batrach. v. 101. *& ſeq.*
(*b*) Homer. Batrach. v. 29.
(*c*) Homer. Batrach. v. 99. *& ſeq.*
(*d*) Cicer. Brut. c. 111.
(*e*) Cicer. Brut. c. 31.
(*f*) Tit. Liv. L. VI. c. 35.
(*g*) Plin. L. IV. Epiſt. 11. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. IV. p. 24, 25. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. IV. p. 215.

» qu'il a avoué ce crime ; mais, » on ne ſçait encore ſi c'eſt la » crainte, ou la vérité, qui lui » arracha cet aveu. Domitien » au déſeſpoir, haï, déteſté de » tout le monde, ne ſçavoit à » qui recourir. Il s'étoit mis en » tête de faire enterrer vive » Cornélie Maximille Veſtale ; » & cela, dans l'extravagante » penſée d'illuſtrer ſon ſiecle » par tel exemple. Il joint toute » la fureur d'un Tyran à l'au- » torité d'un ſouverain Ponti- » fe, pour convoquer les au- » tres Pontifes, non pas dans » ſon palais, mais dans ſa mai- » ſon d'Albane. Là, ſans aucune » formalité, & par un crime plus » grand que celui qu'il vouloit » punir, il déclare inceſtueuſe » cette malheureuſe fille, ſans » la citer, ſans l'entendre.... » L'on reprochoit hautement à » Domitien l'injuſtice & la » cruauté de ſon arrêt. Il ſe rabat » ſur Valérius Licinianus, & le » fait pourſuivre, ſous prétexte » que dans une de ſes terres, » il avoit caché une affranchie » de Cornélie Maximille. Des » émiſſaires ſecrets prirent ſoin » de l'avertir, qu'il n'y avoit » qu'un aveu qui le pût garan- » tir & lui obtenir ſa grace. Il » le fit. Sénécion porta la pa- » role en ſon abſence pour lui, » à peu près dans ces termes » d'Homère : *Patrocle eſt mort.* » car il ne dit autre choſe, ſi- » non : *d'avocat, je ſuis devenu* » *courier. Valérius Licinianus* » *s'eſt retiré.* Cela cauſa tant de » plaiſir à Domitien, que ſa » joie le trahit, & lui fit dire » dans ſes tranſports : *Valérius* » *Licinianus nous a pleinement* » *abſous. Il ne faut pas*, ajouta- » t-il, *pouſſer à bout ſa diſcré-* » *tion.* Il lui permit d'emporter » tout ce qu'il pourroit de ſes » biens, avant qu'ils fuſſent » vendus à l'encan, & lui aſſi- » gna pour ſon exil un lieu des » plus commodes, comme le » prix de ſa complaiſance. La » bonté de Nerva l'a depuis » transféré en Sicile. Là, il » tient école aujourd'hui, & ſe » venge de ſa fortune dans les » diſcours qui précedent ſes le- » çons. «

LICINIE, *Licinia*, (*a*) veſtale Romaine, ſe laiſſa corrompre, ainſi que Marcia, à l'exemple d'Émilie. Il y eut ſeulement cette différence, que Marcia ne lia commerce qu'avec un ſeul ; au lieu qu'Émilie & Licinie admirent une foule de débauchés, parce qu'ayant commencé une fois à étendre leurs intrigues criminelles, lorſqu'elles virent que le ſecret s'éventoit, tous ceux qu'elles craignirent pour témoins, elles les engagerent au ſilence, en les rendant complices.

Tout ce myſtère d'infamie, après avoir été long-tems caché, fut enfin mis au jour, par un eſclave, dont le maître étoit du

(*a*) Roll. Hiſt. Rom. Tom. V. pag. 286, 287. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. IV. p. 204, 205.

nombre des coupables. Cet eſclave étoit dans la confidence, & on lui avoit promis la liberté, & bien d'autres récompenſes. Comme il vit qu'on ne lui tenoit point parole, il alla tout découvrir. Le college des Pontifes, qui par l'inſtitution de Numa étoit juge de ces ſortes d'affaires, montra beaucoup d'indulgence. Émilie ſeule fut condamnée; Marcia & Licinie obtinrent une ſentence favorable, dont elles furent apparemment redevables, l'une à ce qu'elle étoit réellement moins criminelle, l'autre à l'Éloquence du célebre L. Craſſus ſon parent, qui pour lors âgé de vingt-ſept ans, la défendit par un plaidoier dont Cicéron parle avec éloge.

Mais, l'affaire n'en demeura pas là. Tout le peuple ſe ſouleva contre cette molleſſe des Pontifes dans une occaſion où le crime étoit également notoire & odieux; & le tribun Sex. Péducéus s'étant mis à la tête de ceux qui ſe plaignoient du jugement, fit ériger par le peuple une commiſſion extraordinaire pour revoir le procès de Marcia & de Licinie, & fit mettre à la tête de la commiſſion L. Caſſius, qui fut créé à cet effet Préteur une ſeconde fois après avoir été Conſul & Cenſeur. Homme d'une vertu rigide & d'une inflexible ſévérité, il répondit bien à l'attente de ceux qui l'avoient mis en place. Car il ne condamna pas ſeulement les deux Veſtales, mais encore un ſi grand nombre d'autres perſonnes, que ſon Tribunal fut appellé l'écueil des accuſés.

LICINIE, *Licinia*, (*a*) autre veſtale Romaine dont Cicéron fait mention dans une de ſes oraiſons. C'eſt apparemment la même que la précédente.

LICINIE, *Licinia*, (*b*) fille de P. Craſſus, fut mariée à C. Gracchus. Le jour que C. Gracchus fut tué, comme il ſortoit de la maiſon, Licinie l'arrêta; & ſe jettant à ſes genoux ſur le ſeuil de la porte, le prenant d'une main, & tenant ſon fils de l'autre, elle lui repréſenta d'une voix entrecoupée de ſanglots, le péril certain où il s'expoſoit en allant, dans l'état où il étoit, au-devant des meurtriers de Tibérius ſon frere. Elle loua ſa généroſité de ne vouloir point prendre les armes contre ſes concitoyens, mais elle l'exhorta à mettre au moins ſa vie en ſûreté. Enfin, s'il étoit inſenſible à ſa propre mort, qui laiſſoit la République ſans défenſeur, elle le conjuroit au nom des Dieux, d'avoir pitié d'une épouſe infortunée & d'un foible enfant, qui perdroient tout en le perdant, & qui alloient être expoſés à toutes les indignités qu'on devoit attendre d'ennemis auſſi acharnés & auſſi inhumains que l'étoient

(*a*) Cicer. Orat. pro domo ſua ad Pontif. c. 104.

(*b*) Plut. Tom. I. p. 834. Roll. Hiſt. Rom. T. V. pag. 255, 256.

ceux qui perſécutoient ſa famille. C. Gracchus ſe débarraſſa doucement d'entre ſes bras, & marcha dans un profond ſilence environné de ſes amis. Sa femme, voulant s'avancer & le ſuivre pour le retenir par ſa robe, tomba ſur le pavé, où elle demeura ſans voix & ſans ſentiment, juſqu'à ce que ſes domeſtiques la voyant évanouie, l'enleverent, & la porterent chez Craſſus ſon frere.

LICINIE, *Licinia*, (*a*) Veſtale avec laquelle M. Craſſus fut accuſé d'avoir un commerce criminel. Licinie même fut appellée en juſtice à la pourſuite d'un certain Plotinus qui ſe déclara ſon accuſateur. Mais, la vérité eſt que cette Veſtale avoit une maiſon de campagne fort belle, & que M. Craſſus, voulant l'avoir à bon marché, s'attacha à elle & lui fit ſa cour fort aſſidument; de ſorte que ſes fréquentes viſites donnerent lieu à ce ſoupçon. Le jour qu'il fut jugé, ce qui lui aida le plus à réfuter cette accuſation, ce fut ſon avarice; car, ſes juges ayant connu que c'étoit le ſeul motif de ſon attachement, il fut pleinement abſous, & il ne laiſſa pas un moment de repos à la Veſtale, juſqu'à ce qu'elle lui eût vendu ſa maiſon.

LICINII FORUM. *Voyez* Forum Licinii.

LICINIUS, *Licinius*, Λικίνιος, famille Romaine, une des plus conſidérables d'entre les Plébeiennes, étoit diviſée en pluſieurs branches. Nous allons faire connoître les principaux d'entre les grands hommes que cette famille a produits.

LICINIUS MACER [C.], *C. Licinius Macer*, Γ. Λικίνιος Μάκερ, (*b*) fut accuſé comme coupable de vol, devant Cicéron pendant qu'il étoit Préteur de la ville, l'an 66 avant Jeſus-Chriſt. Cet homme avoit beaucoup d'autorité, & il étoit encore appuyé de toute celle de M. Licinius Craſſus ſon ami & ſon parent. C'eſt ce qui lui donna tant de confiance dans les fortes ſollicitations qu'on faiſoit en ſa faveur, que, lorſque les Juges furent ſur le point d'aller aux opinions, il courut promptement chez lui, ſe raſa la tête, prit un habit blanc, comme s'il avoit déjà été abſous, & reprit le chemin de la place. Mais, M. Licinius Craſſus, étant allé au-devant de lui, & l'ayant rencontré comme il ſortoit de ſa cour, lui dit qu'il avoit été condamné par toutes les voix, dont il fut ſi frappé qu'il rentra chez lui, ſe coucha & mourut.

Cicéron parle de cette affaire dans la troiſième lettre du premier livre à Tit. Pomp. Atticus. *Nos hìc incredibili ac ſingulari populi voluntate de C. Macro tranſegimus, cui cùm æqui fuiſſemus, tamen multò majorem fructum ex populi exiſtimatione illo damnato,*

(*a*) Plut. T. I. p. 543.
(*b*) Plut. T. I. pag. 865. Cicer. ad T. Pomp. Attic. L. I. Epiſt. 3. Crév. Hiſt. Rom. T. VI. p. 305.

cepimus, quàm ex ipſius, ſi abſolutus eſſet, gratiâ cepiſſemus. Où il faut entendre qu'il retira plus de fruit de cette condamnation par la réputation d'équité qu'elle lui donna parmi le peuple, qu'il n'auroit tiré de profit de toute la faveur du coupable s'il l'avoit abſous.

C. Licinius Macer ne manquoit pas de talens pour l'éloquence, & il fut pere de C. Licinius Calvus, l'un des plus grands orateurs du bon ſiecle.

LICINIUS [C.] CALVUS, C. *Licinius Calvus*, (*a*) célebre orateur, du tems de Cicéron, étoit fils de C. Licinius Macer. Il avoit de grands talens qui lui ont aſſuré un rang honorable parmi les plus illuſtres orateurs de ſon ſiecle. Mais, ce fut en vain qu'il les déploya dans l'accuſation de brigue qu'il forma contre Vatinius, l'an 54 avant Jeſus-Chriſt. Tous ſes efforts échouerent contre l'autorité de Jule Céſar & de Cn. Pompée. Le plaidoyer qu'il fit en cette occaſion, eſt ſouvent cité avec éloge par les Anciens.

Quintilien fait une mention fréquente des invectives de C. Licinius Calvus contre Vatinius. Elles furent en effet ſi fortes & ſi éloquentes, que Vatinius même, craignant d'être condamné, l'interrompit, avant qu'il eût achevé ſon plaidoyer; & s'adreſſant aux juges, il leur dit: *Hé quoi! Meſſieurs, parce que mon accuſateur eſt éloquent, eſt-il juſte que je ſois condamné?* c'eſt à quoi Catulle faiſoit ſans doute alluſion dans la quatorzième de ſes épigrammes à C. Licinius Calvus.

Ni te plus oculis meis amarem,
Jucundiſſime Calve, munere iſto
Odiſſem te odio vatiniano.

Catulle le raille de ſa petite taille dans ſa cinquantième épigramme; & dans une autre, il lui recommande de pleurer la mort de Quintilia qu'il avoit aimée.

C. Licinius Calvus mourut fort jeune n'étant âgé que de trente ans. On lui attribue cette épigramme contre Cn. Pompée:

Magnus, quem metuunt omnes, digito caput uno
Scalpit. Quid credas hunc ſibi velle virum?

On le croit auſſi Auteur des Annales citées par Denys d'Halicarnaſſe & par Tite-Live.

Voici comme Cicéron s'exprime dans une de ſes lettres, au ſujet de C. Licinius Calvus. » A l'égard de ces lettres que » j'ai écrites à C. Licinius Cal» vus, je les lui ai adreſſées, » ſans penſer qu'elles duſſent » paſſer en d'autres mains, non » plus que celles que vous liſez » à préſent; car, nous écri» vons autrement quand nous » croyons que nos lettres ne » ſeront lues que de ceux à qui

(*a*) Quintil. L. X. c. 1, 2. L. XII. c. 1, 6. 10. Horat. L. I. Satyr. 10. v. 29. Tit. Liv. L. IV. c. 7, 20, 23. L. VII. c. 9. L. X. c. 9. Cicer. ad Amic. L. XV. Epiſt. 21. Crév. Hiſt. Rom. T. VI. p. 305. T. VII. p. 122.

» nous les adreſſons, & autre-
» ment quand nous ſçavons
» qu'elles le doivent être de plu-
» ſieurs. En ſecond lieu, j'ai
» relevé l'excellence de ſon
» eſprit par de plus grandes
» louanges que vous ne croyez
» qu'on lui en puiſſe donner
» véritablement; mais, autant
» que j'en pouvois juger, il
» avoit de belles ſaillies; il
» affectoit un certain ſtyle, &
» faiſoit en cela une faute de
» jugement, quoiqu'il en eût
» aſſez; il alloit néanmoins
» toujours à ſon but. Il avoit
» un grand fond d'érudition,
» mais il n'étoit point animé;
» c'eſt pourquoi, je l'exhortois
» à y prendre garde. Vous ſça-
» vez qu'il n'y a point de plus
» fort éguillon que la louange,
» pour inſinuer à ceux que l'on
» exhorte, ce qu'on leur veut
» perſuader. Voilà le jugement
» que j'ai porté de C. Licinius
» Calvus, & le deſſein que j'ai
» eu en lui donnant des louan-
» ges; j'ai toujours beaucoup
» eſtimé ſon eſprit; & je l'ai
» loué, afin de l'exhorter plus
» efficacement à ce que je vou-
» lois. «

LICINIUS [P.] TÉGULA, *P. Licinius Tegula*, (*a*) Poëte comique Latin, vivoit vers l'an 200 avant Jeſus-Chriſt, dans le tems que les Romains entreprirent la guerre contre Philippe, roi de Macédoine. Tite-Live dit qu'il compoſa un cantique, que trois bandes de filles, de neuf chacune, chantoient par la ville.

Glandorpius & quelques autres croyent qu'il eſt le même que Licinius Imbrex, auſſi Poëte comique, dont parle Aulu-Gelle, parce que parmi les Latins, le mot *Tegula* & le mot *Imbrex* ſont preſque les mêmes. Mais, il y a peu d'apparence que leur conjecture ſoit véritable, puiſque nous apprenons d'ailleurs, que Publius étoit le prénom du premier, & Caius celui de l'autre.

Quoi qu'il en ſoit, Volcatius Sédigitus, cité par Aulu-Gelle, donne à Licinius Imbrex, le quatrième rang entre les Poëtes comiques.

LICINIUS [C.], *C. Licinius*, (*b*) un des cinq premiers Tribuns du peuple, créés l'an de Rome 261, & 491 avant Jeſus-Chriſt.

LICINIUS [P.], *P. Licinius*, (*c*) eſt mis par Denys d'Halicarnaſſe au nombre des Collegues de celui qui précede.

LICINIUS [Sp.], *Sp. Licinius*, (*d*) étoit Tribun du peuple l'an de Rome 273, & 479 avant Jeſus-Chriſt. Cette année, le peuple refuſoit de prendre les armes, ſuivant l'ordre des Conſuls; & cette déſobéiſſance, dans laquelle il ne ſeroit peut-être pas tombé de lui-même, lui étoit inſpirée par Sp. Licinius, qui croyant que le tems

(*a*) Tit. Liv. L. XXXI. c. 12. Aul. Gell. L. XIII. c. 21. L. XV. c. 24.
(*b*) Tit. Liv. L. II. c. 33.
(*c*) Dionyſ. Halicarn. L. VI. c. 9.
(*d*) Tit. Liv. L. II. c. 43.

étoit venu de faire passer la loi Agraire, malgré les Sénateurs, ne trouvoit pas de moyen plus sûr, pour en venir à bout, que d'empêcher les citoyens de s'enrôler. Mais, toute la haine que pouvoit attirer à la puissance du Tribunat une entreprise si pernicieuse, retomba sur celui qui en étoit l'auteur. Car, ses Collegues s'éleverent contre lui avec autant de zele que les Consuls mêmes; & ce fût par leur secours, que ces deux Magistrats acheverent heureusement des levées qui leur fournirent deux armées, pour agir contre deux ennemis, les Eques & les Veiens.

LICINIUS [P.] CALVUS, *P. Licinius Calvus*, (*a*) fut le premier des Plébeiens nommé Tribun militaire, l'an de Rome 355, & 397 avant Jesus-Christ. Ce fut une victoire considérable pour les Tribuns du peuple qui commencerent par là à faire goûter à la multitude la douceur de cette Magistrature.

Un si heureux succès étonna tout le peuple, & encore plus celui qu'on avoit nommé, qui n'avoit jamais exercé aucune charge, & qui n'étoit recommandable que par la qualité d'ancien Sénateur & par son âge avancé. On ne sçait pas trop la raison qu'on eut de jetter les yeux sur ce citoyen, pour lui faire faire l'essai d'un honneur qui n'avoit point encore été communiqué au peuple. Quelques-un croyent qu'il fut élevé à un rang si distingué par le crédit de Cn. Cornélius son frere utérin qui, étant Tribun des soldats l'année précédente, avoit donné aux cavaliers le triple de la paye que touchoient les fantassins. Sur quoi il faut remarquer que s'ils avoient eu le même pere, P. Licinius Calvus n'eût pas été Plébeien. D'autres assurent qu'il fut choisi à cause de son éloquence & de sa sagesse, ayant fait autrefois pour persuader aux deux ordres de se réconcilier, un discours qui fut également goûté par le Sénat & par le peuple.

Quoi qu'il en soit, P. Licinius Calvus exerça sa charge avec une grande modération; ce qui fit que quatre ans après il fut nommé de rechef à la même charge, d'un consentement universel; mais, avant qu'on eût fait le rapport de son élection, comme cela se pratiquoit ordinairement, il demanda à parler au peuple, & s'exprima en ces termes: » Je vois, Ro» mains, que le souvenir de » l'union que mes Collegues & » moi avons gardée dans notre » premiere Magistrature, union » plus nécessaire que jamais » dans la présente conjoncture, » vous porte à remettre dans la » même charge plusieurs d'en» tre nous, que l'expérience a » rendus encore plus propres à

(*a*) Tit. Liv. L. V. c. 12, 18. *& seq.* Roll. Hist. Rom. Tom. II. pag. 19, 24. *& suiv.*

» commander. Pour ce qui me » regarde, je ne ſuis plus le » même. Vous ne voyez en moi » que l'ombre & le nom de Lici- » nius. Les forces de mon corps » ſont tout à fait exténuées ; » je ne puis preſque plus faire » uſage de la vue & de l'ouie ; » ma mémoire chancele ; la vi- » gueur de mon eſprit eſt uſée. » Souffrez que je vous préſente » mon fils, [il le tenoit par la » main] image vivante de ce- » lui à qui vous avez fait l'hon- » neur de le choiſir le premier » parmi les Plébeiens pour rem- » plir la charge de Tribun mi- » litaire. Élevé ſous mes yeux » & dans mes principes, je le » donne & le conſacre à la » République pour tenir ma » place. Ce ſera un grand bien- » fait dont je vous ſerai redeva- » ble, Romains, ſi cet honneur » que vous me donnez de votre » plein gré & ſans en avoir été » ſollicités, vous l'accordez à » la demande qu'en fait mon » fils, & aux prieres que j'y » joins en ſa faveur. « Il n'eut pas de peine à obtenir cette grace. Tous les ſuffrages nommerent ſon fils Tribun militaire.

Cette même année, la ville de Veies, la plus opulente de l'Italie, fut priſe par les Romains. Le Général, quand il ſe vit ſur le point d'en être le maître, & de diſpoſer d'un butin immenſe, craignit de ſe rendre odieux ou aux ſoldats, en ne leur en donnant pas aſſez, ou au Sénat, en leur en donnant trop. Pour éviter ces inconvéniens, il écrivit aux Sénateurs que par la bonté des Dieux, & par les juſtes meſures qu'il avoit priſes, ſecondées du courage & de la conſtance des ſoldats, Veies alloit être réduite ſous la puiſſance du peuple Romain ; qu'il étoit bien aiſe de ſçavoir ce que l'on vouloit qu'il fît du butin qui alloit tomber entre ſes mains. Le Sénat ſe trouva partagé entre deux ſentimens ; l'un de P. Licinius Calvus, qui interrogé le premier par ſon fils, répondit qu'il étoit d'avis qu'on avertît le peuple par un édit, que ceux des citoyens qui voudroient avoir part au butin, n'avoient qu'à ſe rendre au camp devant Veies ; l'autre étoit d'Appius Claudius, qui déſapprouvant une gratification dont il n'y avoit point eu d'exemple, & dans laquelle il n'étoit pas poſſible que les regles de la juſtice & de la prudence fuſſent obſervées, vouloit que ſi on ne jugeoit pas à propos de mettre dans le tréſor public épuiſé par tant de guerres, l'argent qu'on avoit pris ſur les ennemis, au moins on l'employât à la paye des ſoldats, afin de diminuer d'autant le tribut que le peuple étoit obligé de fournir ; que par-là toutes les maiſons partageroient également les avantages de cette conquête, & que les mains avides des bourgeois oiſifs n'enleveroient pas aux ſoldats la récompenſe de leur travail & de leur valeur ; ceux qui ont le plus de part au péril étant ordinairement les plus modeſtes

& les plus retenus, quand il eſt queſtion de partager le butin. P. Licinius Calvus repliquoit que l'emploi de cet argent propoſé par Appius Claudius donneroit lieu à des ſoupçons & à des haines qui ne finiroient jamais, à des accuſations devant le peuple, enfin à des ſéditions & à de nouvelles loix ; qu'il étoit donc plus à propos que par cette libéralité le Sénat regagnât l'affection du peuple, qu'on ſoulageât les citoyens épuiſés par le tribut qu'ils payoient depuis tant d'années, & qu'on leur fît goûter le fruit d'une guerre où ils avoient paſſé une bonne partie de leur vie ; que la portion des dépouilles que chacun d'eux auroit priſe de ſa main ſur les ennemis & emportée chez lui, leur feroit plus de plaiſir, que s'ils en recevoient de la main d'un autre une beaucoup plus conſidérable ; que le Dictateur lui-même évitoit par cette diſpoſition l'envie & les accuſations dont ſa victoire pouvoit être ſuivie ; que c'étoit-là la raiſon, qui l'avoit porté à remettre l'affaire à la déciſion du Sénat ; que le Sénat, à ſon exemple, devoit la renvoyer au peuple, & ſouffrir que chacun eût la part des dépouilles ennemies, que le hazard lui auroit fait tomber. Cet avis, qui concilioit au Sénat la faveur du peuple, parut le plus ſûr, & fut ſuivi. On ordonna donc par un édit que ceux qui voudroient avoir part aux richeſſes des Veiens, allaſſent trouver le Dictateur à l'armée. Il ſortit de la ville une grande multitude qui remplit tout le camp.

LICINIUS [C.] CALVUS, *C. Licinius Calvus*, (*a*) fils du précédent, fut créé Tribun militaire, l'an de Rome 377, & 375 avant Jeſus-Chriſt. Dix ans après, il fut nommé maître de la cavalerie par le dictateur P. Manlius. On remarquera à cette occaſion, qu'il eſt le premier des Plébeiens qu'on ait élevé à cette charge. La démarche de P. Manlius fit beaucoup de peine aux Sénateurs ; & il s'excuſa ſur la parenté qui étoit entre lui & C. Licinius Calvus, ajoutant que l'autorité du Maître de la cavalerie n'étoit pas ſupérieure à celle de Tribun militaire.

Il faut prendre garde de ne pas confondre, comme font quelques-uns, ce C. Licinius Calvus avec ſon fils C. Licinius Stolon.

LICINIUS [C.] STOLON, *C. Licinius Stolo*, (*b*) Γ. Λικίνιος Στόλων, fils du précédent, a rendu ſon nom célebre dans l'hiſtoire Romaine.

Il avoit épouſé une fille de M. Fabius Ambuſtus, qui en avoit marié une autre qui étoit l'aînée à Serv. Sulpicius de race Patricienne, ainſi que ſon beau-

(*a*) Tit. Liv. L. VI. c. 31, 39. L. X. c. 8.

(*b*) Plut. Tom. I. p. 149, 150. Tit. Liv. L. VI. c. 34. *& ſeq.* L. VII. c. 2, 9, 16. Roll. Hiſt. Rom. T. II. p. 122, 123. *& ſuiv.*

pere. Un jour, la jeune Fabia ſe trouvoit par hazard en viſite chez ſa ſœur. Pendant qu'elles s'entretenoient enſemble, Serv. Sulpicius alors Tribun militaire revint de la place publique à ſa maiſon. Le Licteur, qui marchoit devant lui, frappa de ſa verge à la porte de ce Magiſtrat pour la lui faire ouvrir. La femme de C. Licinius Stolon, qui ne ſçavoit pas cet uſage, ayant paru effrayée de ce bruit, ſa ſœur ſe mit à rire de ſa ſimplicité & de ſon ignorance. Cette raillerie innocente porta dans le cœur de cette femme, ſuſceptible de vanité, comme toutes celles de ſon ſexe, les aiguillons les plus vifs de la jalouſie & de l'ambition. D'ailleurs, la foule du peuple qui accompagnoit le Tribun par honneur, & l'empreſſement que chacun montroit à lui offrir ſes ſervices, lui firent regarder le ſort de ſon aînée comme beaucoup plus heureux que le ſien, & commencerent à lui donner du dégoût pour ſa condition. Elle s'en retourna chez elle le cœur bleſſé de cette envie, qui nous fait enviſager avec douleur l'élévation de nos plus proches parens. Son pere qui l'aimoit, s'étant apperçu qu'elle étoit plus triſte qu'à l'ordinaire, lui demanda la cauſe de ſon chagrin. D'abord elle en diſſimula le véritable ſujet, craignant de marquer par-là auſſi peu d'amitié pour ſa ſœur que de reſpect pour ſon mari. Enfin, M. Fabius Ambuſtus, par ſa douceur & ſes careſſes, l'obligea de lui avouer qu'elle étoit fâchée d'être unie à un époux, que ſa naiſſance éloignoit des plus grands honneurs de la République. Son pere la conſola & lui fit eſpérer qu'elle verroit bientôt dans ſa maiſon ces mêmes dignités qui lui faiſoient trouver le ſort de ſa ſœur ſi heureux. Depuis ce jour-là, le beau-pere & le gendre prirent enſemble les meſures qu'ils crurent néceſſaires à leur deſſein, auquel ils aſſocierent L. Sextius, jeune homme entreprenant & courageux, & d'un mérite ſi diſtingué, qu'il ne lui manquoit, pour mériter les charges les plus honorables, que d'être né de race Patricienne.

L'occaſion la plus favorable qui ſe préſentât pour introduire quelque nouveauté dans le gouvernement, c'étoient les dettes exceſſives du peuple, qui ne pouvoit eſpérer d'être délivré de ce fardeau, qu'en élevant les ſiens aux premieres charges. Ils conclurent que c'étoit-là le parti auquel ils devoient s'en tenir; que les Plébeiens, par les efforts qu'ils avoient faits, s'étoient déjà élevés à un degré d'où il leur ſeroit aiſé, pour peu qu'ils euſſent de courage, de parvenir au plus haut, & de s'égaler aux Patriciens par le rang auſſi-bien que par le mérite. Pour le préſent, ils jugerent qu'ils devoient mettre au nombre des Tribuns du peuple, qu'on alloit créer, C. Licinius Stolon & L. Sextius,

afin que par l'autorité de cette magiſtrature, ils puſſent ouvrir à eux & aux leurs, le chemin des autres honneurs. Dès qu'ils furent en charge, ils publierent entr'autres trois loix auſſi contraires aux intérêts des Patriciens, que favorables à ceux du peuple; la premiere portoit que les créanciers déduiroient du principal qui leur étoit dû, les intérêts qu'ils avoient déjà reçus, & que ce qui reſteroit, ſeroit acquité en trois payemens égaux, d'année en année; la ſeconde, qu'aucun citoyen ne pourroit poſſéder plus de 500 arpens de terre; la troiſième, qu'on ne créeroit point de Tribuns militaires, mais deux Conſuls qui ſeroient pris l'un dans l'ordre des Patriciens, & l'autre dans celui du peuple. Ces projets étoient grands & hardis, & ne pouvoient être exécutés ſans qu'on en vînt à de terribles extrêmités. Les Patriciens, effrayés de voir qu'on vouloit leur arracher tout ce qui fait l'objet des paſſions les plus violentes des mortels, leurs terres, leur argent, leurs dignités, après avoir ſouvent délibéré entr'eux tant en public qu'en particulier, trouverent qu'ils n'avoient pas de remede plus efficace à oppoſer aux entrepriſes de leurs adverſaires, que l'oppoſition qu'ils avoient déjà employée heureuſement dans pluſieurs démêlés. Ainſi, ils s'attacherent à gagner quelques-uns des Tribuns du peuple, qui s'oppoſaſſent aux loix que vouloient établir leurs Collegues.

Cette reſſource, dont ils avoient déjà tiré de grands avantages, leur réuſſit ici. Lorſque C. Licinius Stolon & L. Sextius eurent ordonné qu'on fît la lecture de leurs loix, & qu'ils eurent commencé à citer les Tribuns pour porter leurs ſuffrages, les Tribuns, qui avoient été gagnés par le Sénat, ſe leverent auſſi-tôt, & déclarerent qu'ils s'y oppoſoient formellement. Les mêmes Tribuns renouvellerent les mêmes tentatives dans pluſieurs aſſemblées, toujours avec auſſi peu de ſuccès. L'oppoſition d'un ſeul Tribun, qui conſiſtoit en un ſeul mot Latin, *Veto*, je l'empêche, je m'y oppoſe, étoit d'une telle force, que le Tribun, ſans qu'il fût obligé de dire les raiſons de ſon oppoſition, arrêtoit également les réſolutions du Sénat, & les propoſitions des autres Tribuns. On croyoit les loix entierement abrogées. Alors, L. Sextius, adreſſant la parole aux Patriciens: » Puiſque vous don-
» nez tant d'autorité à l'oppo-
» ſition, dit-il, à la bonne heu-
» re nous y conſentons, & nous
» nous ſervirons des mêmes ar-
» mes pour défendre le peuple.
» Convoquez donc, peres conſ-
» crits, des aſſemblées pour
» élire des Tribuns militaires.
» Je ferai enſorte que vous ne
» ſoyez pas ſi charmés de cette
» parole, *je m'y oppoſe*, que
» vous entendez avec tant de
» joie ſortir de la bouche de
» nos Collegues. « Ces mena-

ces ne furent pas vaines. On ne tint d'assemblées que pour nommer des Édiles & des Tribuns du peuple. C. Licinius Stolon & L. Sextius, qu'on continuoit toujours dans le Tribunat, ne permirent point qu'on créât aucun magistrat Curule. La République demeura dans cet état cinq années entieres, après lesquelles enfin les Tribuns du peuple consentirent qu'on nommât des Tribuns militaires.

L'an de Rome 386, & 366 avant Jesus-Christ, C. Licinius Stolon & L. Sextius, qui avoient été continués dans le Tribunat pour la huitième fois, avoient trouvé le moyen de faire nommer parmi les Tribuns militaires M. Fabius Ambustus. Encouragés par un si puissant appui, & devenus, par une longue expérience, fort habiles à manier les esprits du peuple, ils se promettoient un prompt & heureux succès de leur entreprise, & fatiguoient les principaux des Sénateurs qui assistoient aux assemblées, par les pressantes interrogations qu'ils leur faisoient. » Oseriez-vous, leur » disoient-ils, demander que, » pendant qu'on n'assigne aux » gens du peuple, pour tout » bien, que deux arpens de » terre, il vous fût permis à » vous d'en avoir plus de cinq » cens; c'est-à-dire, que chacun de vous en possédât lui » seul autant presque que trois » cens citoyens ensemble, pendant qu'un Plébeien possede » à peine assez d'espace pour » se construire une petite mai- » son & un tombeau? Voudriez-vous que le peuple » accablé d'usures, au lieu de » se libérer en payant seulement le fond & le capital de » la dette, continuât d'être mis » dans les fers & livré aux » supplices; qu'on vît tous les » jours des troupes de débiteurs abandonnés inhumainement à des créanciers impitoyables, & que chaque maison de Patricien devînt une » prison? «

Ils ajoutoient que l'unique remede à tant de maux étoit d'ordonner qu'à l'avenir on feroit nécessairement obligé de tirer du peuple l'un des deux Consuls, qui seroit l'interprete de ses volontés & le protecteur de sa liberté; que ce qui étoit arrivé par rapport au Tribunat militaire, auquel, pendant plus de quarante ans, aucun des Plébeiens n'avoit eu part, quoique l'entrée leur en fût ouverte par les loix, leur apprenoit qu'il ne falloit point laisser le choix d'un consul Plébeien à la liberté des suffrages; qu'ils ne devoient compter les Rois véritablement chassés de Rome, & la liberté établie sur de fermes & solides fondemens, que du jour où le peuple seroit mis en une possession assurée du Consulat; parce que ce ne seroit que de ce jour-là qu'entrant avec les Patriciens dans une égalité parfaite, ils partageroient tout ce qui a jusqu'ici distingué le premier ordre du second, le Commandement;

mandement, les honneurs, la gloire militaire, la nobleſſe; avantages, dont ils commenceroient eux-mêmes à jouir, & qu'ils tranſmettroient plus conſidérables encore à leurs enfans. Quand les Tribuns virent que ces ſortes de diſcours étoient reçus favorablement, ils propoſerent une nouvelle loi, qui portoit qu'au lieu de Duumvirs pour la garde des livres Sibyllins, on nommeroit des Décemvirs, c'eſt-à-dire, dix Prêtres au lieu de deux, dont moitié ſeroit choiſie dans l'ordre du peuple, moitié parmi les Sénateurs. Ils ne purent encore rien obtenir cette année.

Dès le commencement de l'année ſuivante, où C. Licinius Stolon & L. Sextius furent continués dans le Tribunat, la diſpute ſur les loix fut pouſſée à la derniere extrêmité. Les Sénateurs, voyant que les deux Tribuns auteurs des loix, ſans avoir égard à l'oppoſition de leurs Collegues, étoient réſolus de paſſer outre, véritablement alarmés d'un acharnement ſi opiniâtre, eurent recours aux reſſources ordinaires de l'État, c'eſt-à-dire, à la Dictature. Camille fut nommé Dictateur, & il choiſit pour maître de la cavalerie L. Émilius. Les deux Tribuns, de leur côté, s'arment de courage contre un ſi terrible appareil, & ſe préparent à combattre pour le peuple avec une fermeté invincible. Le Dictateur, environné d'une foule de Patriciens, prend place, & paroît ne reſpirer que menaces & terreurs. L'attaque d'abord commence par les Tribuns, dont les uns portent la loi, les autres s'y oppoſent, mais avec cette différence, que les derniers n'avoient pour eux que la rigueur du droit, au lieu que tout étoit favorable aux premiers, la nature de la loi en elle-même, & le penchant de ceux à qui elle étoit propoſée. Les premieres Tribus, qui ſont appellées pour donner leur ſuffrage, l'acceptent ſans héſiter, employant la formule ordinaire: *Qu'il ſoit fait ſelon que vous le requérez.* Alors, Camille prenant la parole: » Romains, » dit-il, puiſque c'eſt le ca» price de vos Tribuns & non » les privileges de la puiſſance » du Tribunat que vous conſi» dérez, & que ce droit d'op» poſition que vous avez ex» torqué autrefois par votre » retraite ſur le mont ſacré, » c'eſt vous maintenant qui l'a» boliſſez par les mêmes voies » qui vous l'ont acquis, en » qualité de Dictateur j'en » prendrai la défenſe, autant » pour votre intérêt propre, » que pour celui de la Répu» blique. Si Licinius & Sextus » ſe rendent à l'oppoſition de » leurs Collegues, je n'inter» poſerai point mon autorité » dans vos aſſemblées, & je » vous y laiſſerai une liberté » entiere. Mais, ſi vos Tribuns » prétendent donner ici la loi » comme dans une ville priſe » d'aſſaut, je ne ſouffrirai pas

» que le pouvoir travaille lui-» même à se ruiner. « Comme les Tribuns, d'un air de mépris, alloient toujours en avant, Camille ordonne aux Licteurs d'écarter la foule du milieu de la place, & menace d'enrôler toute la jeunesse, & de l'emmener hors de la ville. Cette menace alarma la multitude, mais ne fit que relever le courage de ses chefs.

En effet, l'année suivante, qui étoit la 388.e de la fondation de Rome, & la 364 avant Jesus-Christ, les deux Tribuns, ayant été continués pour la dixième fois, se bornerent d'abord à faire passer la loi touchant les Décemvirs gardes des livres Sibyllins. On en créa cinq d'entre les Patriciens, & cinq d'entre le peuple. Il leur parut que c'étoit un degré pour parvenir au Consulat. Contens de cette victoire, ils consentirent qu'on nommât des Tribuns militaires.

Cependant, Camille nommé Dictateur pour la cinquième fois, marcha contre les Gaulois & les vainquit. Mais, les Tribuns ne comptoient pour rien la victoire qu'on venoit de remporter sur les ennemis de l'État, si eux-mêmes n'en remportoient une sur ceux qu'ils regardoient comme leurs ennemis domestiques, c'est-à-dire, sur les Patriciens. Le Sénat, pour être en état de leur tenir tête, engagea Camille à ne se point démettre encore de la Dictature, espérant qu'à l'aide de cette suprême autorité il combattroit avec plus de succès contre les Tribuns. La grande place de Rome étoit le champ de bataille, où les deux ordres de l'État, comme deux armées rangées de part & d'autre sous leurs chefs, étoient près de décider la plus importante affaire qui se fût traitée jusques-là dans l'assemblée du peuple Romain. Les Tribuns, déterminés à vaincre ou à périr, proposent d'un air intrépide & triomphant leur loi, & appellent les Tribus pour porter leur suffrage. Camille, environné de tout le Sénat, s'oppose à la délibération, & veut empêcher qu'on n'aille aux voix. On espéroit que l'autorité personnelle de Camille, & celle de sa charge, mettroient la multitude à la raison. Mais, la Dictature, mise trop souvent en usage, avoit beaucoup perdu de ce crédit qu'elle s'étoit concilié au commencement par la singularité de la charge, & par le caractere du pouvoir souverain qui y étoit attaché. L. Sextius & C. Licinius Stolon ne respectoient plus ni les loix, ni la premiere dignité de la République. Il s'éleve dans toute la place un bruit & un tumulte horrible, qui semblolent annoncer un combat prochain & une action sanglante. En effet, l'affaire paroissoit ne pouvoir se terminer autrement, si le Dictateur avoit été aussi emporté & aussi violent que les Tribuns. Il sort de sa place, sans pourtant se démettre de sa charge,

& prenant avec lui les Sénateurs, il marche vers le Capitole. Là, il prie les Dieux de calmer un ſi grand déſordre, & d'en écarter les ſuites funeſtes. Il fait vœu de bâtir un temple à la Concorde, dès que les troubles ſeront appaiſés.

Quand on vint à délibérer dans le Sénat, la contrariété des ſentimens excita de grandes conteſtations; mais enfin, l'avis le plus doux & le plus ſage l'emporta. On prit le parti de céder au peuple, & de lui permettre de choiſir l'un des Conſuls dans ſon corps. Dès que le Dictateur eût prononcé cet arrêt en pleine aſſemblée, le peuple en eut tant de joie, qu'il ſe réconcilia ſur l'heure même avec le Sénat, & accompagna Camille juſques dans ſa maiſon avec de grandes acclamations & de grands applaudiſſemens. On compte cent quarante-cinq ans depuis l'inſtitution du Conſulat juſqu'à cette loi qui y admettoit les Plébeiens.

Le lendemain on s'aſſembla, & l'on ordonna que, pour accomplir le vœu de Camille, & pour conſerver la mémoire de cette heureuſe réunion, on bâtiroit le temple de la Concorde dans un lieu qui regardoit ſur la place & ſur les Comices. Camille tint enſuite les Comices conſulaires, & l'on nomma pour conſuls L. Emilius du côté des Patriciens, & L. Sextius de l'ordre du peuple.

Ainſi furent terminées les diſputes les plus vives & les plus animées que l'on eût vues juſqu'alors entre le Sénat & le peuple. Il faut avouer que ſi la République eût eu un Dictateur auſſi emporté & auſſi opiniâtrément attaché à ſon ſentiment que l'étoient les deux Tribuns du peuple, il auroit fallu en venir aux mains, s'entr'égorger les uns les autres, & éteindre les diſputes dans le ſang des citoyens. La ſageſſe du Sénat prévint une ſi funeſte extrêmité. C'eſt un honneur de céder dans de pareilles conjonctures. La gloire eſt pour le vaincu, & la honte pour le vainqueur.

C. Licinius Stolon parvint deux fois au Conſulat; la premiere fois, ce fut l'an de Rome 391, & 361 avant Jeſus-Chriſt, & il eut pour collegue C. Sulpicius Péticus. La ſeconde fois, ce fut l'an de Rome 394, & 358 avant Jeſus-Chriſt. On lui donna encore pour collegue C. Sulpicius Péticus. Ils conduiſirent cette année l'armée dans le païs des Herniques; & n'ayant point trouvé l'ennemi en campagne, ils prirent de force la ville de Férentine, qui étoit de leur dépendance. Comme ils s'en revenoient, les Tiburtins leur fermerent leurs portes. Cette injure, venant à la ſuite de pluſieurs plaintes réciproques des deux peuples, engagerent enfin les Romains à leur déclarer la guerre, après leur avoir fait demander ſatisfaction par les féciaux.

Quatre ans après, C. Licinius Stolon, fut condamné à

cinq cens livres d'amende par M. Popillius Lénas, en vertu de la loi qu'il avoit portée lui-même, mais qu'il avoit cru éluder en faisant émanciper son fils, afin de posséder seul, sous deux noms différens, mille arpens de terre, au lieu de cinq cens.

Il fut surnommé Stolon, terme qui veut dire un rejetton inutile, à cause de cette même loi; car, la raison qui la lui avoit fait proposer, c'étoit que ceux qui avoient plus de cinq cens arpens de terre, ne pouvoient pas les cultiver avec assez de soin & de loisir, pour purger leurs arbres des méchans rejettons, ce que Varron a ainsi marqué dans le premier livre *De re rustica. Stolonis illa lex, quæ vetat plus quinque jugera habere civem Rom. & quæ propter diligentiam culturæ Stolonum confirmavit cognomen, quòd nullus in ejus fundo reperire poterat Stolo, quòd effodiebat circum arbores è radicibus, quæ nascerentur è solo quos Stolones appellabant.*

LICINIUS [P.] CALVUS, *P. Licinius Calvus*, (*a*) fils de ce P. Licinius Calvus qui le premier des Plébeiens fut créé Tribun militaire, parvint lui-même à cette charge, l'an de Rome 359, & 393 avant J. C.

LICINIUS [P.] VARUS, *P. Licinius Varus*, fils du précédent, fut pere de P. Licinius Crassus & de C. Licinius Varus.

LICINIUS [C.] VARUS, *C. Licinius Varus*, (*b*) fils de P. Licinius Varus, parvint au Consulat avec P. Corn. Lentulus Caudinus, l'an de Rome 516, & 236 avant J. C.

Cette année, les Princes des Boiens, fiers du secours qu'ils avoient reçu des nations Transalpines, envoyerent des ambassadeurs aux Consuls, pour demander qu'on rendît la ville de Rimini avec tout son territoire aux Gaulois, à qui l'un & l'autre appartenoient indubitablement; sans quoi ils menaçoient les Romains de leur faire la guerre à outrance. Les Consuls, qui n'osoient risquer une bataille avec le peu de troupes qu'ils avoient encore avec eux, ne pouvant d'ailleurs accorder aux Gaulois ce qu'ils demandoient, leur répondirent que c'étoit au Sénat qu'ils devoient exposer leurs prétentions. Les Gaulois en étant demeurés d'accord, convinrent d'une treve, pendant laquelle ils pussent envoyer à Rome, & recevoir la réponse du Sénat. Ainsi, leurs ambassadeurs partirent & revinrent sans avoir rien obtenu. Mais, pendant leur voyage, les Romains avoient eu le tems de faire contre un si grand nombre d'ennemis, des préparatifs extraordinaires que la bonne fortune de la République les dispensa même d'employer, ayant terminé cette guerre sans répan-

(*a*) Tit. Liv. L. V. c. 18, 20.

(*b*) Freinsh. Suppl. in Tit. Liv. L. XX. c. 7. *& seq.*

dre une goutte du ſang Romain.

Enſuite, C. Licinius Varus, voulant paſſer dans l'iſle de Corſe, & n'ayant pas aſſez de vaiſſeaux pour tranſporter toutes ſes troupes en même-tems dans cette iſle, fit partir M. Claudius Glicia devant, avec une partie de l'armée. Cet officier, voyant les Corſes effrayés de ſon arrivée, ne put réſiſter à la vanité extravagante d'agir en maître; car, ſe flattant qu'il auroit la gloire d'avoir conquis cette iſle, ſans ſonger ni à l'autorité du Conſul à laquelle il étoit ſoumis, ni à ſa qualité de ſubalterne qui lui défendoit de rien faire de ſa tête, il conclut avec les Corſes un traité en ſon nom, aux conditions qu'il lui plut, & leur donna la paix. Mais, le Conſul ne fut pas plutôt arrivé avec le reſte de ſon armée, que ſe moquant de la folie de M. Claudius Glicia, il traita les Corſes en véritables ennemis; & malgré toutes les proteſtations qu'ils purent faire, il ne ceſſa les hoſtilités, que quand ils ſe furent abſolument ſoumis à la domination des Romains. Le Sénat, pour empêcher qu'on ne reprochât aux Romains leur mauvaiſe foi, fut d'avis qu'on livrât aux Corſes l'auteur de cette paix honteuſe; & ſur le refus qu'ils firent de le recevoir, il ordonna qu'on l'étranglât dans la priſon.

LICINIUS [C.], *C. Licinius*, (*a*) un des ambaſſadeurs, qu'on choiſit parmi ceux que leur âge & leur rang rendoient plus recommandables, pour les envoyer à Carthage l'an 218 avant Jeſus-Chriſt. Ces ambaſſadeurs devoient demander au Sénat de Carthage ſi c'étoit par ſon ordre qu'Annibal avoit aſſiégé Sagonte; & s'ils en convenoient, comme il y avoit apparence, déclarer la guerre au peuple de Carthage de la part de celui de Rome.

LICINIUS [P.] CRASSUS, *P. Licinius Craſſus*, (*b*) ſe préſenta pour obtenir la dignité de Souverain Pontife, l'an 212 avant Jeſus-Chriſt, étant ſur le point de demander l'Edilité curule. Tout jeune qu'il étoit, il l'emporta ſur ſes compétiteurs, malgré leur âge avancé, & les charges qu'ils avoient exercées. On ſeroit curieux d'apprendre les raiſons de cette préférence. Peut-être n'y en avoit-il point d'autre que le caprice du peuple. La perſonne de l'Élu étoit pourtant digne de l'honneur d'un tel choix. Depuis cent vingt ans, P. Licinius Craſſus étoit le ſeul, excepté P. Cornélius Caluſſa, qui eût été créé grand Pontife, avant que d'avoir poſſédé aucune Magiſtrature curule.

Deux ans après, P. Licinius Craſſus fut nommé Cenſeur avec L. Véturius Philon. Mais, ils ne choiſirent point de Séna-

(*a*) Tit. Liv. L. XXI. c. 18.
(*b*) Tit. Liv. L. XXV. c. 5. L. XXVII. c. 5. *& ſeq.* L. XXVIII. c. 38, 45, 46. L. XXIX. c. 10, 13, 36. L. XXX. c. 1. Roll. Hiſt. Rom. Tom. III. pag. 415, 669. *& ſuiv.* T. IV. p. 18.

teurs, selon la coutume, en la place des morts & ne firent aucune fonction publique. P. Licinius Crassus fut créé cette même année maître de la cavalerie par le Dictateur Q. Fulvius. Étant parvenu à la préture l'an 208 avant Jesus-Christ, il fut chargé de rendre la justice aux étrangers. Il devoit aussi aller où le Sénat jugeroit à propos de l'envoyer. Il fut créé Consul trois ans après, & eut pour collegue P. Cornélius Scipion. Dès qu'ils furent entrés en charge, on donna pour département à P. Corn. Scipion la Sicile, sans l'obliger de tirer au sort; à quoi son Collegue consentit, parce que la dignité de grand Pontife ne lui permettoit pas de sortir de l'Italie. Il fut chargé de conduire l'armée qui devoit servir dans le païs des Bruttiens. En arrivant dans ce païs, il prit le commandement des troupes qui avoient servi sous les ordres du consul L. Véturius, & laissa Q. Cécilius Métellus à la tête des légions qu'il avoit déjà commandées, persuadé qu'il réussiroit mieux avec des troupes tout accoutumées à lui obéir.

Lorsque le tems des assemblées approcha, P. Licinius Crassus écrivit à Rome, pour apprendre au Sénat, que lui & ses soldats étoient attaqués d'une dangereuse maladie, qui les eût mis hors d'état de résister aux ennemis, si la même contagion ne se fût répandue dans leur camp avec encore plus de violence; que pour cette raison, ne pouvant lui-même se rendre à Rome, il nommeroit, si les Sénateurs le trouvoient bon, Q. Cécilius Métellus dictateur, pour tenir les assemblées en sa place; qu'il étoit à propos de congédier l'armée de Q. Cécilius Métellus, car outre qu'elle n'étoit d'aucun usage, depuis qu'Annibal avoit mis ses troupes en quartier d'hiver, elle étoit encore affligée dans son camp d'une maladie si cruelle, qu'il n'y resteroit pas un seul soldat, si on ne l'en tiroit au plutôt. Les Sénateurs répondirent au Consul, qu'ils lui laissoient la liberté de faire là-dessus ce qu'il jugeroit le plus convenable au bien de la République. On lui prorogea le commandement l'année suivante, enforte qu'il ne fut rappellé à Rome que l'an 203 avant J. C.

Tite-Live nous fait de P. Licinius Crassus un portrait qui le représente comme un homme accompli. Il avoit tous les avantages extérieurs de la nature & de la fortune, la naissance, les richesses, la bonne mine, la force du corps. Il étoit homme éloquent dans tous les genres, également capable de plaider dans le barreau, d'opiner avec dignité dans le Sénat, & de haranguer devant le peuple. Comme il étoit grand Pontife, il avoit fait une étude particulière des loix de la Religion, & s'y étoit rendu très-habile. Enfin, à tous les autres talens acquis & naturels qu'il possédoit dans un dégré aussi éminent qu'aucun

autre Romain de ſon tems, il joignoit les qualités militaires, & ſon Conſulat lui avoit donné occaſion de les faire paroître.

LICINIUS [L.], *L. Licinius*, (*a*) étoit Préteur, l'an 209 avant Jeſus-Chriſt. Il y en a qui prétendent qu'on doit lire P. Licinius, & non pas L. Licinius. Cette opinion n'eſt pas abſolument hors de vraiſemblance.

LICINIUS [M.], *M. Licinius*, (*b*) Tribun militaire, qui fut tué dans un combat l'an 209 avant J. C.

LICINIUS [P.] VARUS, *P. Licinius Varus*, (*c*) étoit Édile curule avec L. Véturius, l'an 210 avant Jeſus-Chriſt. Ces deux Magiſtrats firent repréſenter les jeux Romains pendant un jour. Deux ans après, P. Licinius Varus fut nommé Préteur, & il eut en cette qualité la charge de rendre la juſtice aux citoyens de Rome. Il eut auſſi la commiſſion de faire radouber trente vieilles galeres qui étoient dans le port d'Oſtie, & de fournir de rameurs & de ſoldats, les vingt qu'on avoit conſtruites tout récemment, afin qu'il pût y en avoir en tout cinquante, pour défendre les côtes voiſines de Rome.

LICINIUS [L.] POLLION, *L. Licinius Pollio*, (*d*) étoit lieutenant du conſul T. Quinctius Criſpinus, l'an de Rome 544, & 208 avant J. C.

LICINIUS [M.] STRABON, *M. Licinius Strabo*, (*e*) ſervit contre les Iſtriens, en qualité de Tribun des ſoldats dans la troiſième légion, l'an de Rome 574, & 178 avant Jeſus-Chriſt. L'armée Romaine ayant été miſe en fuite par les ennemis, il ne reſta que M. Licinius Strabon avec trois manipules que ſa légion avoit laiſſés dans le camp. Les Iſtriens étant entrés dans les lignes, où ils ne trouverent point d'autres troupes qui leur en fermaſſent l'entrée, ſe jetterent ſur cet officier qui rangeoit ſes gens en bataille autour de la tente de leur Général, & l'opprimerent. Mais, ce ne fut qu'après un combat beaucoup plus ſanglant, qu'on ne devoit l'attendre d'un ſi petit nombre de ſoldats; car, il ne finit que quand le Tribun eut été tué avec tous les ſiens.

LICINIUS [A.] NERVA, *A. Licinius Nerva*, (*f*) étoit Tribun du peuple, l'an 178 avant Jeſus-Chriſt. Il s'étoit joint à C. Papirius Turdus ſon collegue, pour déchirer A. Manlius abſent. Ils ne ceſſoient d'invectiver contre lui dans toutes les aſſemblées, & vouloient porter une loi, par laquelle il lui ſeroit défendu de conſerver, par-delà les ides de mai, l'autorité qu'on lui avoit prorogée pour un an, afin qu'on pût lui demander raiſon de ſa conduite,

(*a*) Tit. Liv. L. XXVII. c. 8.
(*b*) Tit. Liv. L. XXVII. c. 12.
(*c*) Tit. Liv. L. XXVII. c. 6, 21, 22.
(*d*) Tit. Liv. L. XXVII. c. 29.
(*e*) Tit. Liv. L. XLI. c. 2.
(*f*) Tit. Liv. L. XLI. c. 6. L. XLIV. c. 18. L. XLV. c. 44.

auſſi-tôt qu'il ſeroit hors de charge. Mais, leur collegue Q. Élius s'oppoſa à leur entrepriſe, & après bien des conteſtations empêcha que la loi ne paſſât.

A. Licinius Nerva fut un des commiſſaires, que les Sénateurs envoyerent en Macédoine, l'an 169 avant Jeſus-Chriſt, pour viſiter les armées de terre & de mer, leur rendre compte de l'état où ils les auroient trouvées, & leur faire connoître ce qui manquoit aux unes & aux autres. Ils devoient en même-tems examiner quelles étoient les forces du Roi, & quels poſtes elles occupoient, auſſi-bien que les leurs; ſi les troupes étoient encore en-deçà des défilés, ou ſi les ayant déjà paſſés, elles ſe trouvoient campées en ſûreté dans les plaines; quels étoient les alliés ſur la fidélité deſquels on pouvoit compter, & ceux dont il falloit ſe défier, comme de gens qui attendent l'évenement pour prendre leur parti; quels peuples étoient ouvertement déclarés contre la République; quelles étoient les proviſions qu'on avoit préparées, & par où on pouvoit les conduire aux armées, ſoit par terre, ſoit par mer; enfin ce qui s'étoit paſſé ſur l'un & l'autre élément pendant la derniere campagne, afin que de la connoiſſance exacte de toutes ces choſes, on pût prendre des meſures certaines pour l'avenir.

Deux ans après, A. Licinius Nerva fut créé Préteur; mais, nous n'en pouvons pas dire davantage ſur ce qui le concerne, parce que les autres livres où Tite-Live en parloit, nous manquent.

LICINIUS [P.] CRASSUS, *P. Licinius Craſſus*, (*a*) fut élevé à la préture l'an de Rome 576, & 176 avant Jeſus-Chriſt. Le département de l'Eſpagne citérieure lui étant échu, il demanda qu'on le diſpenſât de l'accepter, apportant pour raiſon qu'il étoit chargé de quelques ſacrifices ſolemnels qui ne lui permettoient pas de s'éloigner de Rome. On ne voulut point recevoir ſon excuſe, qu'il ne fît ſerment en pleine aſſemblée, qu'il étoit retenu dans la ville par des ſacrifices ſolemnels.

Cinq ans après, il fut créé Conſul avec C. Caſſius Longinus, & obtint le gouvernement de la Macédoine. Comme la guerre qu'il alloit avoir à faire contre le roi Perſée, étoit une des plus importantes qu'on eût encore eues, il crut devoir faire des levées avec beaucoup d'attention. Ainſi, il enrôloit les Centurions & les ſoldats vétérans; & pluſieurs ſe préſentoient volontairement pour le ſuivre en Macédoine, parce qu'ils voyoient les richeſſes qu'avoient rapportées ceux qui avoient ſervi contre Philippe

(*a*) Tit. Liv. L. XLI. c. 14, 15. L. XLII. c. 28. *& ſeq.* L. XLIII. c. 4. Suppl c. 2. Roll. Hiſt Rom. Tom. IV. pag. 506, 522. *& ſuiv.*

& contre Antiochus. Mais, comme les Tribuns des soldats citoient devant le Consul les plus vieux des Centurions, il s'en trouva vingt-trois de ceux qui avoient été primipiles, qui en appellerent aux Tribuns du peuple. Cela fut cause que P. Licinius Crassus demanda que tout le peuple fût assemblé, ce qui fut fait. Alors, M. Popillius qui avoit été Consul deux ans auparavant, prenant la parole en faveur des Centurions, représenta que ces vieux guerriers, outre qu'ils étoient Émérites, avoient le corps tout usé de vieillesse & des travaux qu'ils avoient essuyés sans relâche pendant un grand nombre d'années; que cependant ils étoient prêts à donner le reste de leur vie à la République, pourvu que leur condition ne fût pas pire qu'elle n'avoit été, ni leur rang inférieur à celui qu'ils avoient eu dans leur dernier service. Le Consul P. Licinius Crassus fit faire la lecture des deux arrêts du Sénat, dont le premier portoit qu'on feroit la guerre contre Persée; & le second qu'on enrôleroit pour servir dans cette guerre, le plus de Centurions vétérans qu'il se pourroit, & qu'aucun n'en seroit exempt, à moins qu'il n'eût passé cinquante ans. Ensuite, il demanda que comme la République alloit commencer si près de l'Italie, une guerre importante contre un des plus puissans Rois de l'univers, il fût défendu à qui que ce fût de troubler les Tribuns des soldats dans les levées dont ils étoient chargés, ni de s'opposer au Consul, lorsqu'il assigneroit à chaque officier le rang & l'emploi qu'il croiroit lui convenir pour le bien de la République.

Alors, un des Centurions qui avoient imploré le secours des Tribuns du peuple, s'exprima ainsi : » Tant que les officiers » qui ont la commission de lever des soldats, me croiront » utile à la République, je » serai toujours prêt à me sacrifier pour elle. C'est aux » Tribuns des soldats à juger » du rang que je dois occuper » dans l'armée, & c'est à moi » de faire enforte que personne » ne puisse témoigner plus de » zele & de courage que moi » pour son salut & pour sa gloire, comme mes Généraux & » mes compagnons de guerre » sont témoins que j'ai fait jusqu'à présent. Pour vous qui » êtes dans le même cas que » moi, quelque droit que vous » ayiez d'appeller, comme dans » votre jeunesse vous ne vous » êtes jamais opposés à l'autorité des Magistrats & du Sénat, il ne seroit pas honnête » que dans un âge avancé vous » refusassiez de vous soumettre » à la même puissance, en quelque qualité qu'elle vous ordone de servir dans l'armée, » n'y en ayant point qui ne soit » honorable, quand elle nous » met en état de défendre la patrie. «

Quand il eut fini, le Consul après lui avoir donné les louan-

ges qu'il méritoit, le prit & le mena dans le Sénat ; & après qu'il eut reçu de toute cette auguſte aſſemblée, les éloges & les remercîmens dont il étoit digne, les Tribuns des ſoldats le nommerent premier capitaine de la premiere légion. Tous les autres Centurions, à ſon exemple, renonçant à leur appel, prêterent volontairement ſerment entre les mains des Tribuns des ſoldats. P. Licinius Craſſus ayant demandé qu'on ajoutât quelques troupes auxiliaires aux citoyens & aux alliés qu'il emmenoit dans la Macédoine, on lui accorda deux mille Liguriens, & le nombre d'archers de Crete que voudroient fournir les Magiſtrats de cette iſle, avec la cavalerie Numide, & les éléphans qu'on pourroit tirer d'Afrique.

Tous ces préparatifs étant faits, P. Licinius Craſſus, après avoir offert ſes vœux aux Dieux dans le Capitole, partit de la ville revêtu d'une cotte d'armes ſelon la coutume. Cette cérémonie du départ des Conſuls, dit Tite-Live, ſe fait toujours avec beaucoup de ſolemnité, & un concours très-grand, ſurtout quand il s'agit d'une guerre importante & contre un puiſſant ennemi. Outre l'intérêt que pluſieurs peuvent prendre à la gloire du Conſul qui part, les citoyens ſont attirés à ce ſpectacle par la curioſité de voir le Général, à la prudence & au courage duquel ils confient le ſort de la République. Mille penſées inquietes s'offrent d'abord à l'eſprit ſur le ſuccès de la guerre, qui eſt toujours douteux & incertain. On ſe repréſente les défaites arrivées par l'ignorance & la témérité des Généraux, & au contraire les victoires que l'on a dues à leur prudence & à leur courage. » Qui des mortels, dit-on, » peut ſçavoir le ſort du Conſul » qui eſt près de ſon départ, & » ſi on le verra de retour avec » ſon armée victorieuſe, mon- » ter en triomphe à ce même » Capitole d'où il eſt parti après » y avoir offert ſes prieres aux » Dieux ; ou ſi peut-être cette » joie ne ſera pas pour les en- » nemis ? « La gloire ancienne des Macédoniens, celle de Philippe qui s'étoit rendu célebre par la guerre ſur-tout qu'il avoit faite contre les Romains, augmentoient beaucoup la réputation de Perſée ; & l'on ſe rappelloit que, depuis qu'il étoit monté ſur le trône, ſon nom n'avoit point ceſſé d'occuper les eſprits par l'attente d'une guerre prochaine. Pleins de ces penſées, les citoyens conduiſirent en foule le Conſul hors de la ville. C. Claudius & Q. Mucius, qui tous deux avoient été Conſuls, & par conſéquent avoient commandé des armées, ne crurent pas ſe dégrader en ſervant ſous lui en qualité de Tribuns des ſoldats. On remarquoit encore parmi les Tribuns militaires, trois jeunes Romains illuſtres, P. Lentulus & deux Manlius Acidinus. P. Licinius

Craſſus ſe rendit avec eux à Brunduſium, où étoit le rendez-vous de l'armée, & ayant paſſé la mer avec toutes ſes troupes, il arriva à Nymphée ſur les terres des Apolloniates.

Cependant, Perſée, s'étant mis en campagne, s'avança juſques dans la Theſſalie, où il s'arrêta au pied du mont Oſſa, réſolu d'y attendre l'ennemi. P. Licinius Craſſus, de ſon côté, ſortit des terres d'Apollonie, & pour conduire ſon armée dans la Theſſalie, il traverſa l'Épire, où il trouva d'abord des chemins aſſez aiſés. Mais, quand il fut paſſé dans l'Athamanie, le terrein raboteux & preſque impraticable ne lui permit pas de faire de grandes journées, & ce ne fut qu'avec beaucoup de difficultés, & après bien du tems, qu'il arriva à Gomphes en Theſſalie; & ſi Perſée eût pris ſon tems pour venir avec ſes troupes rangées en bataille à la rencontre d'une armée nouvellement levée, & dont les hommes & les chevaux étoient épuiſés de fatigues, les Romains eux-mêmes convenoient qu'ils n'auroient pu le combattre ſans s'expoſer à une défaite certaine. Quand P. Licinius Craſſus vit qu'il avoit gagné Gomphes ſans aucun obſtacle de la part des Macédoniens, la joie de s'être tiré d'un paſſage ſi dangereux ne lui laiſſa que du mépris pour un ennemi, qui connoiſſoit ſi peu ou qui ſçavoit ſi mal prendre ſes avantages. Ayant appris que les Macédoniens couroient la Theſſalie, & pilloient les terres des alliés de la République, comme il voyoit ſes ſoldats ſuffiſamment remis de leurs travaux, il les conduiſit du côté de Lariſſe, & campa ſur les rives du fleuve Pénée.

Pour lors, Eumene & Attale ſon frere ſe joignirent à lui avec quatre mille hommes de pied & mille chevaux. Il vint auſſi de la part des autres alliés quelques troupes, mais dont le nombre étoit peu conſidérable, & quelques galeres.

Perſée cependant envoya pluſieurs détachemens pour ravager le païs voiſin de Pheres, eſpérant que ſi le Conſul quittoit ſon camp pour venir au ſecours des alliés de la République, il pourroit le ſurprendre & l'attaquer à ſon avantage. Mais, ſon eſpérance fut vaine; il fit ſeulement quelque butin, particulierement de beſtiaux de toute eſpece, qu'il diſtribua à ſes ſoldats.

Le Conſul & le Roi tinrent conſeil dans le même tems, chacun de leur côté, pour décider par où ils devoient commencer la guerre. Le Roi, tout fier de ce qu'on lui avoit laiſſé ravager impunément les terres des Phéréens, étoit d'avis d'aller, ſans perdre de tems, attaquer les Romains dans leur camp. Les Romains ſentoient bien que leur lenteur & leur retardement les décrioient dans l'eſprit des alliés, & ils ſe reprochoient à eux-mêmes de n'avoir point porté de ſecours à ceux de Phe-

res. Pendant que le Conſul, avec les principaux officiers, & avec Eumene & Attale, tenoient conſeil ſur le parti qu'il convenoit de prendre, on vient tout d'un coup leur annoncer que Perſée approche avec toute ſon armée. Sur le champ on donne le ſignal pour faire prendre les armes aux ſoldats, & l'on détache, pour aller à la découverte, cent chevaux, & autant de fantaſſins, gens de trait. Perſée, ſur les dix heures du matin, ne ſe trouvant éloigné du camp des Romains, que d'une petite demi-lieue, fait faire alte à ſon infanterie, & s'avance avec ſa cavalerie & les ſoldats armés à la légere. A peine avoit-il fait un quart de lieue, qu'il apperçoit le détachement Romain. Il détacha de ſon côté un petit corps de cavalerie, ſoutenu de quelque infanterie légere. Comme le nombre étoit à peu près égal, & que de part ni d'autre on n'envoya point de nouvelles troupes à leur ſecours, le combat finit ſans qu'on pût dire de quel côté étoit la victoire. Perſée retourna dans ſon camp au pied du mont Oſſa.

Le lendemain à la même heure, il fait avancer de nouveau toutes ſes troupes vers le camp des Romains. Elles étoient ſuivies de chariots, chargés de vaiſſeaux remplis d'eau ; car, pendant près de quatre lieues, le païs étoit aride, & le chemin plein de pouſſiere. Ainſi, il auroit pu arriver que les troupes ſe fuſſent trouvé épuiſées par la ſoif, lorſqu'il auroit fallu combattre, ce qui les auroit fort incommodées. Les Romains, s'étant tenus en repos, & ayant même fait rentrer les corps de garde dans les retranchemens, les troupes du Roi s'en retournerent dans leur camp. Elles firent la même choſe pendant quelques jours, dans l'eſpérance que la cavalerie Romaine ſe détacheroit pour venir attaquer leur arrière garde ; & que pour lors, tournant tête tout à coup, elles l'engageroient au combat à une diſtance conſidérable de ſon camp. Et comme la cavalerie du Roi l'emportoit de beaucoup ſur celle des Romains, auſſi-bien que ſes troupes armées à la légere, on comptoit en venir aiſément à bout.

Ce premier deſſein ne réuſſiſſant pas, le Roi alla camper plus près de l'ennemi, n'en étant guere plus éloigné que d'une lieue & demie. Dès la pointe du jour, ayant rangé ſon infanterie dans le même lieu où il avoit coutume de le faire les jours précédens, c'eſt-à-dire, à mille pas de l'ennemi, il mene toute ſa cavalerie & ſes troupes armées à la légere vers le camp des Romains. La pouſſière, qui paroiſſoit & plus proche que de coutume, & excitée par un plus grand nombre de troupes, y jetta l'alarme, & à peine le premier qui en porta la nouvelle, put-il faire croire que l'ennemi fût ſi près, parce qu'auparavant pluſieurs jours de ſuite il n'avoit paru que ſur les dix heu-

res, & que pour lors le ſoleil ne commençoit qu'à ſe lever. Mais, les cris réitérés de pluſieurs qui annonçoient la même choſe, ne laiſſant plus lieu d'en douter, le trouble fut fort grand dans le camp. Les officiers ſe rendent de toutes parts à la tente du Général, & les ſoldats courent s'armer précipitamment. La négligence du Conſul, ſi mal inſtruit des mouvemens d'un ennemi qui étoit tout près de lui, & qui devoit jour & nuit le tenir en haleine, ne donne pas grande idée de ſon mérite.

Ce Général, ayant néanmoins rangé en bataille ſon infanterie dans le camp même, en fit ſortir la cavalerie ſeule, & les troupes armées à la légere, qu'il rangea devant les retranchemens. L'aîle droite, compoſée de toute la cavalerie d'Italie, étoit commandée par C. Licinius Craſſus frere du Conſul; la gauche, compoſée de la cavalerie des Grecs alliés, par M. Valérius Lévinus; l'une & l'autre étoient entre-mêlées de leurs troupes armées à la légere. Q. Mucius étoit placé au centre avec un corps choiſi de cavalerie; il avoit devant lui deux cens cavaliers Gaulois, & trois cens tirés des troupes d'Eumene. Quatre cens cavaliers de Theſſalie étoient placés un peu au-deſſus de l'aîle gauche, comme un corps de réſerve. Le roi Eumene & Attale ſon frere, avec leurs troupes, occupoient l'eſpace entre les retranchemens & les derniers rangs.

Ce ne fut ici qu'un combat de cavalerie, laquelle de part & d'autre étoit à peu prés égale pour le nombre, & pouvoit monter de chaque côté à quatre mille hommes, ſans compter les armés à légere. L'action, commença par les frondeurs & les gens de trait, qui étoient placés à la tête. Mais, après ce prélude, les Thraces qui étoient du côté de Perſée, comme des bêtes que l'on a tenues long-tems enfermées, & qui n'en devinennent que plus féroces, ſe jetterent les premiers avec fureur contre la cavalerie d'Italie qui formoit l'aîle droite; & qui, malgré ſa bravoure & ſon intrépidité, ne put ſoutenir un choc ſi rude & ſi violent. Les armés la à légere que les Thraces avoient parmi eux, abattoient avec leurs épées les lances des ennemis; tantôt ils coupoient les jarrets de leurs chevaux, & tantôt ils les perçoient dans le flanc. Perſée lui-même, attaquant les Grecs avec vigueur, les mit en déſordre au premier choc, & les pourſuivit vivement. La cavalerie Theſſalienne, qui, ſéparée de l'aîle gauche par un médiocre intervalle, comme nous l'avons dit auparavant, formoit un corps de réſerve, & qui, dans le commencement de l'action, n'avoit été que ſpectatrice & témoin du combat, fut d'un grand ſecours à l'aîle gauche quand elle eut commencé à plier. Car, cette cavalerie, ſe retirant devant le Roi à petit pas

& en bon ordre, après qu'elle ſe fut jointe aux troupes auxiliaires d'Eumene, donna aux fuyards, auſſi-bien que ce Prince, une retraite aſſurée dans ſes rangs; & voyant que l'ennemi ne les pourſuivoit plus ſi vivement, elle oſa même aller en avant, pour les ſoutenir & les raſſurer. Et les Macédoniens, qui eux-mêmes s'étoient débandés dans leur pourſuite, n'oſerent pas tenter un nouveau combat avec des gens qui marchoient en bonne diſpoſition & de pied ferme.

Il périt, ce jour-là du côté des Romains, deux cens cavaliers, & plus de deux mille hommes de pied; au lieu que Perſée ne perdit pas plus de vingt cavaliers, & le double de fantaſſins.

Les vainqueurs rentrerent dans leur camp, pleins de joie, les Thraces ſur-tout, qui portoient au haut de leurs piques en chantant, & comme en triomphe, les têtes des ennemis qu'ils avoient tués. Les Romains, au contraire, plongés dans une profonde triſteſſe, gardoient un morne ſilence, & frappés de terreur s'attendoient à tout moment que l'ennemi alloit venir les attaquer dans leur camp. Eumene étoit d'avis qu'on tranſportât le camp de l'autre côté du fleuve Pénée, afin que ce fleuve ſervît comme de rempart à leurs troupes, juſqu'à ce qu'elles fuſſent revenues de leur frayeur. Le Conſul avoit quelque peine à prendre ce parti, qui, par un aveu ſi public de crainte, étoit tout-à-fait déſhonorant pour lui & pour ſon armée; mais cependant, vaincu par la raiſon, & cédant à la néceſſité, il fit paſſer ſes troupes ſans bruit pendant la nuit, & alla camper ſur l'autre rive du fleuve.

Perſée, le lendemain, s'avança pour attaquer les ennemis, & leur livrer combat; mais, il n'en étoit plus tems, & il trouva leur camp abandonné. Quand il les vit retranchés de l'autre côté de la rivière, il reconnut l'énorme faute qu'il avoit commiſe la veille, de ne pas les pourſuivre vivement après leur défaite; mais, il avoua que c'en étoit encore une plus grande d'être demeuré tranquille & ſans action pendant la nuit. Car, ſans mettre le reſte de l'armée en mouvement, s'il avoit ſeulement détaché ſes troupes armées à la légere contre les ennemis pendant qu'ils paſſoient la rivière avec précipitation, il auroit pu ſans peine défaire une partie de leur armée.

Les Romains, à la vérité, ayant mis une rivière entr'eux & l'ennemi, ne ſe voyoient plus dans le danger prochain d'être attaqués & mis en déroute; mais, l'échec qu'ils venoient de recevoir, & l'atteinte qu'ils avoient donnée à la gloire du nom Romain, les pénétroient de la plus vive douleur. Tous, dans le conſeil de guerre qu'avoit aſſemblé le Conſul, en rejetterent la faute ſur les Étoliens.

On disoit que c'étoient eux qui avoient pris l'alarme ; que le reste des Grecs avoit été entraîné par leur exemple ; & qu'on avoit vu cinq des principaux de leur nation prendre les premiers la fuite. Les Thessaliens au contraire furent loués pour leur courage, & leurs chefs gratifiés de plusieurs marques d'honneur.

Cependant, ce qu'il y avoit de sages courtisans auprès de Persée, lui conseillerent de profiter de l'avantage qu'il venoit de remporter, pour obtenir des Romains une paix honorable. Le Roi se rendit à un si sage avis. Il envoya donc des Ambassadeurs au Consul, qui assembla un Conseil nombreux pour leur donner audience. Ils dirent, » qu'ils venoient demander la » paix ; que Persée payeroit » aux Romains le même tribut » que Philippe leur avoit payé, » & qu'il abandonneroit les vil» les, les terres, & tous les » postes que Philippe avoit » abandonnés. «

Quand ils furent sortis, le Conseil délibéra sur la réponse qu'il convenoit de leur faire. La fermeté Romaine parut ici avec éclat. C'étoit alors la coutume de montrer dans l'adversité toute l'assurance & la fierté de la bonne fortune, & de faire paroître de la modération dans la prospérité. La réponse fut qu'il n'y avoit point d'espérance de paix pour Persée, s'il ne laissoit au pouvoir du Sénat de disposer de sa personne & de son Royaume comme il lui plairoit.

Cette réponse ayant été rapportée au Roi, ceux qui composoient son Conseil, furent étrangement frappés d'un orgueil si extraordinaire, &, selon eux, si mal placé ; & la plûpart crurent qu'il ne falloit plus parler de paix, & que bientôt les Romains seroient obligés de venir demander eux-mêmes ce qu'ils refusoient maintenant. Persée ne pensa pas de même. Il vit bien que Rome n'étoit si fiere, que parce qu'elle sentoit sa supériorité ; & c'est ce qui lui inspira une extrême crainte. Il envoya de nouveau au Consul, & offrit un tribut plus considérable que celui dont Philippe avoit été chargé. Quand il vit que le Consul ne rabattoit rien de la hauteur de ses demandes, n'ayant plus de paix à attendre, il se détermina à tenter de nouveau les hazards de la guerre.

Comme il n'étoit pas loin du camp des Romains, il les incommodoit fort, harcelant leurs troupes, & tombant sur leurs fourrageurs pour peu qu'ils s'écartassent. Il prit un jour jusqu'à mille chariots chargés la plûpart de bled que les Romains venoient de moissonner, & fit six cens prisonniers. Il alla ensuite attaquer un petit corps de troupes qui étoit dans le voisinage, dont il espéroit se rendre maître sans peine ; mais, il y trouva plus de résistance qu'il n'avoit cru ; & le Consul étant survenu avec toute son armée, Persée

ſe retira non ſans quelque perte; quelques Auteurs aſſurent qu'il ſe livra ce jour-là une bataille dans les formes ; que les Romains tuerent huit mille Macédoniens ſur la place ; qu'ils en firent deux mille huit cens priſonniers, & remporterent vingt-ſept drapeaux ; mais qu'ils payerent cher cette victoire, ayant eu eux-mêmes plus de quatre mille trois cens hommes de tués, & perdu cinq drapeaux de l'aîle gauche des alliés Latins.

Au reſte, cette journée rendit autant de confiance au Conſul & aux ſiens, qu'elle en fit perdre à Perſée ; de ſorte que ce Prince, après avoir mis une forte garniſon dans Gonnes, ſe retira en Macédoine avec le reſte de ſon armée. P. Licinius Craſſus, ayant appris la retraite de Perſée, marcha auſſi-tôt du côté de Gonnes pour voir s'il ne pourroit pas ſe rendre maître de cette place. Mais, la jugeant imprenable tant par ſa ſituation que par le nombre de ceux qui la défendoient, il renonça à cette entrepriſe. De-là, par des chemins obliques, il alla dans la Perrhébie, y prit d'aſſaut. Mallée & la pilla ; & s'étant rendu maître de Tripoli & de tout le reſte de la Perrhébie, il vint à Lariſſe, d'où il renvoya Eumene & Attale à Pergame, & diſtribua une partie de ſes troupes dans les principales villes de la Theſſalie, où elles paſſerent commodément l'hiver, & mirent tout le païs à couvert des incurſions des Macédoniens. Il envoya Q. Mucius, l'un de ſes lieutenans, avec deux mille hommes pour garder Ambracie ; il congédia tous les ſecours des villes Grecques alliées, à l'exception des Achéens. Enſuite, étant entré avec le reſte de ſon armée dans la Phthiotide, il raſa juſqu'aux fondemens de la ville de Ptélée, que ſes habitans avoient abandonnée, & reçut celle d'Antrone de la bonne volonté des ſiens. De-là il marcha contre Lariſſe, qu'il trouva déſerte, toute la multitude s'étant réfugiée dans la citadelle. Il ſe préparoit à y donner l'aſſaut, lorſque les habitans deſtitués du ſecours de la garniſon Macédonienne, qui la premiere s'étoit retirée, ſe rendirent à lui. Après cette expédition, il douta s'il devoit attaquer Démétriade, ou bien aller mettre ordre aux affaires de la Béotie, où l'appelloient les prieres des Thébains, que ceux de Coronée tourmentoient. Il prit ce dernier parti d'autant plus volontiers, que cette province étoit plus commode que la Magnéſie pendant l'hiver. Il s'y rendit maître de pluſieurs villes, & les pilla cruellement. Sur quoi Tite-Live obſerve que ce Général, agiſſant de la même maniere que s'il eût été envoyé pour faire la guerre aux Grecs, & non à Perſée, tourna ſon reſſentiment & ſes armes de deſſus ſon véritable ennemi, ſur qui il ne pouvoit avoir aucun avantage, contre de malheureux peuples, qui

n'étoient

n'étoient pas en état de lui réſiſter. Ceux de Coronée qui avoient été les plus maltraités, ayant porté leurs plaintes au Sénat, obtinrent un décret qui ordonnoit au Conſul de rendre la liberté à ceux qu'il avoit vendus comme eſclaves.

LICINIUS [C.] CRASSUS, *C. Licinius Craſſus*, (*a*) fut élevé à la Préture, l'an 172 avant Jeſus-Chriſt. Il fut porté cette année une loi qui ordonnoit que s'il ſe trouvoit quelqu'un des Liguriens Stelliates que M. Popillius avoit vendus depuis qu'ils s'étoient rendus à lui, qui n'eût pas été remis en liberté avant les calendes prochaines du mois d'Août, le Sénat s'engageoit par ſerment à nommer un Commiſſaire, pour informer contre celui qui l'auroit frauduleuſement retenu dans la ſervitude, & lui faire porter la peine de ſon injuſtice. Auſſi-tôt après, on publia cette loi avec l'autorité du Sénat, & le peuple l'accepta avec beaucoup de joie & d'un conſentement unanime. En conſéquence de cette ordonnance, C. Licinius Craſſus demanda aux Sénateurs, qui ils vouloient charger de faire les informations qu'elle ordonnoit, & ils lui en donnerent la commiſſion à lui-même.

Cependant, M. Popillius n'oſoit revenir à Rome dans la crainte qu'on ne l'obligeât à plaider ſa cauſe, ou dans le Sénat qui lui étoit contraire, ou en préſence du peuple encore plus déclaré contre lui, devant un Préteur qui ſe trouvoit chargé de faire lui-même l'information qu'il avoit ſollicitée dans le Sénat. A cette déſertion de l'accuſé, les Tribuns du peuple oppoſerent les menaces d'une autre loi, qui portoit que s'il n'étoit pas revenu dans la ville avant les Ides de Novembre, le Préteur C. Licinius Craſſus le jugeroit par contumace. Ce fut cette eſpece de chaîne qui le traîna à Rome malgré lui. Il plaida deux fois ſa cauſe devant C. Licinius Craſſus, mais la troiſième fois qu'il ſe préſenta à ſon Tribunal, ce Préteur, gagné par le crédit du conſul C. Popillius abſent, & par les prieres de toute la famille Popillienne, remit le jugement aux Ides de Mars, jour où les nouveaux Magiſtrats devoient entrer en charge, & lui ſortir de la ſienne, pour reprendre la qualité de particulier. Par-là n'étant plus en place pour juger, il laiſſoit l'affaire indéciſe. Tel fut le détour qu'on prit pour éluder la loi qu'on avoit portée en faveur des Liguriens.

Avant que de ſortir de charge, C. Licinius Craſſus eut ordre de faire radouber celles des vieilles galeres qui étoient dans le port de Rome encore en état de ſervir, & d'équiper une flotte

(*a*) Tit. Liv. L. XLII. c. 9, 21, 22, 27, 58. L. XLIV. c. 17. *& ſeq.* L. XLV. c. 17. Roll. Hiſt. Rom. Tom. IV. pag. 489. *& ſuiv.*

de cinquante bâtimens ; que s'il ne pouvoit trouver ce nombre ſur les lieux, il écrivît en Sicile à ſon collegue C. Memmius, de faire rétablir les vaiſſeaux qui étoient dans cette Province, & de les mettre en état de paſſer inceſſamment à Brunduſium. Il eut ordre auſſi de lever entre les affranchis devenus citoyens Romains, des ſoldats pour ſervir ſur vingt-cinq de ces vaiſſeaux.

Il fut créé Conſul avec L. Émilius Paullus, l'an 168 avant Jeſus-Chriſt. Il eut l'Italie pour département. Son Collegue fut envoyé en Macédoine contre le roi Perſée. Chargé de faire des levées à l'occaſion de cette guerre, C. Licinius Craſſus enrôla ſept mille Romains pour ſervir dans l'infanterie, & deux cens cavaliers, tira des alliés du nom Latin pareil nombre de gens de pied, avec quatre cens cavaliers, & écrivit de la part du Sénat à Cn. Servilius conſul de l'année précédente, à qui on avoit continué le commandement dans la Gaule, de lever ſix cens cavaliers dans ſa province.

L. Émilius Paullus, étant parti pour la Macédoine, combattit Perſée, & le vainquit. On dit à ce ſujet, que le quinze des calendes d'Octobre, le ſecond jour des jeux Romains, comme C. Licinius Craſſus montoit ſur ſon char, pour aller donner aux athletes le ſignal auquel ils partoient de la barrière & entroient en lice, un courier qui ſe diſoit envoyé de Macédoine, lui rendit des lettres couronnées de laurier ; qu'ayant vu partir les chars, il remonta ſur le ſien, & que repaſſant par les différentes parties du Cirque d'où les Romains regardoient les jeux, il leur montra ces lettres & les branches de laurier dont elles étoient ornées ; qu'à cette vue le peuple laiſſant là un ſpectacle qui ne lui faiſoit plus de plaiſir, courut au milieu du Cirque, où le Conſul appella ſur le champ le Sénat ; & que lui ayant lu les lettres, il annonça à toute l'aſſemblée au nom du Sénat, que L. Émilius Paullus ſon collegue avoit combattu le Roi en bataille rangée ; qu'il avoit taillé en pieces ou mis en déroute toute ſon armée ; que Perſée lui-même avoit pris la fuite avec une poignée de ſes gens, & qu'enfin toutes les villes de Macédoine étoient réduites ſous la puiſſance du peuple Romain. A cette nouvelle, tout le peule pouſſa des cris extraordinaires de joie ; & chacun, ne ſongeant plus au ſpectacle, courut dans ſa maiſon en faire part à ſa femme & à ſes enfans.

L'année ſuivante, on prorogea le commandement de l'Italie à C. Licinius Craſſus ; ce qui n'empêcha pas qu'on ne le choiſît pour être un des Commiſſaires qu'on envoya cette même année, pour régler les affaires de la Macédoine & de l'Illyrie.

LICINIUS [C.], *C. Licinius*,

(*a*) fut établi Commandant de Rhizon & d'Olcinie, deux places importantes, l'an 167 avant Jesus-Christ.

LICINIUS [C.] NERVA, *C. Licinius Nerva*, (*b*) un des députés qui furent envoyés d'Illyrie, l'an 168 avant Jesus-Christ, pour annoncer au Sénat la défaite des Illyriens, la prise de Gentius, & la réduction de tout son Royaume sous la puissance du peuple Romain. L'année suivante, C. Licinius Nerva fut nommé Préteur, & obtint pour département l'Espagne ultérieure. Quelque tems après, il fut nommé trois ambassadeurs pour remener en Thrace les ôtages que le roi Cotys avoit envoyés à Rome, & C. Licinius Nerva fut de ce nombre.

LICINIUS, *Licinius*, (*c*) esclave de C. Gracchus. Cet homme n'étoit pas dépourvu d'entendement, & il sçavoit se servir d'une sorte d'instrument de musique avec lequel, dit Plutarque, on regle la voix & on enseigne à hausser ou à baisser le ton. Toutes les fois que C. Gracchus parloit en public, ce Licinius se tenoit derrière lui; & quand il sentoit, à l'éclat de sa voix, qu'il s'emportoit & qu'il étoit maîtrisé par la colere, il lui soufloit un ton doux sur lequel C. Gracchus, relâchant aussi-tôt la violence de sa passion & la véhémence de sa voix, s'adoucissoit tout à coup & se laissoit ramener.

Cet instrument de musique dont on vient de parler, étoit une espece de flageolet d'ivoire, comme nous l'apprenons de Cicéron qui dit, dans son troisième livre de l'Orateur : *Itaque idem Gracchus, quod potes audire, Catule, ex Licinio, cliente tuo, litterato homine, quem servum sibi ille habuit ad manum; cum eburneola solitus est habere fistula, qui staret occultè post ipsum, cùm concionaretur, peritum hominem, qui inflaret celeriter eum sonum, quo illum aut remissum excitaret, aut à contentione revocaret.* Cela étoit assez plaisant de voir dans une assemblée un joueur de flageolet marquer le ton à l'Orateur, & l'obliger à le hausser ou à le baisser. Et Crassus dit fort bien dans la suite: *Sed fistulatorem domi relinquetis, sensum hujus consuetudinis vobiscum ad forum deferetis.* » Mais, vous laisserez le » flûteur à la maison, & vous » apporterez au barreau le goût » que vous aurez tiré de l'ha- » bitude, à force d'entendre ses » leçons. «

Il paroît, d'après ce que dit Plutarque, que ce flageolet ne servoit pas seulement à régler la voix de l'Orateur, mais encore qu'en agissant sur les passions, il le portoit à modérer ses emportemens, & à adoucir ses termes. Cela pourroit être fort bon pour des Orateurs qui

(*a*) Tit. Liv. L. XLV. c. 26.
(*b*) Tit. Liv. L. XLV. c. 3, 16, 42.
(*c*) Plut. T. I. p. 825.

parloient sur le champ. Mais, des discours préparés auroient-ils pu obéir au flageolet, & auroit-on pu en changer les termes?

LICINIUS [P.] CRASSUS MUCIANUS, *P. Licinius Crassus Mucianus*, (*a*) fut pere de Licinia que C. Gracchus épousa. Après la mort de Tib. Gracchus frere de ce dernier, qui fut tué pour avoir voulu renouveller les loix Agraires, P. Licinius Crassus Mucianus lui fut substitué en qualité de Commissaire ou de Triumvir pour faire le partage des terres ordonné par ces loix.

Il parvint au Consulat avec L. Valérius Flaccus, l'an de Rome 621, & 131 avant Jesus-Christ. Il y eut dispute entre ces deux Collegues, à qui prendroit le commandement de l'armée destinée contre Aristonicus. P. Licinius Crassus Mucianus l'emporta sur L. Valérius Flaccus, qui étoit prêtre de Mars, & lui défendit, en qualité de grand Pontife, de sortir de Rome, où les fonctions du Sacerdoce l'attachoient. Ainsi, il partit lui-même pour l'Asie. On remarque à ce sujet que P. Licinius Crassus Mucianus étoit un homme très-riche, d'une haute naissance, éloquent, habile Jurisconsulte, grand Pontife, mais qui ne paroît pas avoir eu le mérite de guerrier. C'est le premier grand Pontife, à qui l'on ait donné un commandement hors de l'Italie.

Ses exploits en Asie se réduisirent à peu de chose. L'Histoire ne raconte de lui rien de plus mémorable, qu'un acte de sévérité, que l'on pourroit même qualifier de rigueur outrée. Voici le fait. Comme il assiégeoit une ville d'Asie, il envoya demander dans une autre ville, alliée des Romains, le plus grand des deux mâts qu'il y avoit vus. Il vouloit en faire un bélier. L'Ingénieur en chef de cette ville crut que le plus petit seroit plus convenable pour le dessein du Consul, & l'envoia. Sur quoi P. Licinius Crassus Mucianus ayant mandé cet Ingénieur, sans vouloir entendre ses raisons, le fit dépouiller & battre de verges, disant qu'il demandoit obéissance, & non pas conseil.

Il périt malheureusement, & même, si l'on en croit Justin, par sa faute, ayant eu moins d'attention à bien conduire la guerre, qu'à ramasser & à conserver les richesses des Rois de Pergame. Son armée fut mise en déroute, & lui-même fait prisonnier. Il évita néanmoins la honte d'être livré au vainqueur en se faisant tuer par un barbare dans l'œil duquel il poussa, exprès pour l'irriter, une baguette qu'il avoit à la

(*a*) Just L. XXXVI. c. 4. Flor. L. II. c. 20. Strab. p. 646. Vellei. Paterc. L. II. c. 4. Valer. Maxim. L. III. c. 2. L. VIII. c. 7. Quintil. L. XI. c. 2. Roll. Hist. Rom. Tom. V. p. 189, 219, 221. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. p. 314, 315.

main. Au reſte, de la maniere dont s'expriment Strabon, Valere Maxime & Frontin, l'armée Romaine ne combattit point, & P. Licinius Craſſus Mucianus peu accompagné, périt dans une embuſcade où il s'étoit imprudemment engagé. On porta ſa tête à Ariſtonicus, qui ordonna qu'on en nettoyât le crâne & qu'on le revêtit d'or. Quant à ſon corps, il fut enterré à Smyrne.

Les uns donnent à P. Licinius Craſſus Mucianus, la qualité de Conſul, & les autres celle de Proconſul ou de Préteur. Ces deux récits, quoique différens en apparence, peuvent être également véritables. Le conſulat de P. Licinius Craſſus Mucianus étoit près d'expirer lors de ſon entrée en Aſie, & il n'avoit plus que le titre de Proconſul, lorſque la bataille ſe donna.

On dit qu'en arrivant en Aſie, il commença par apprendre la langue Grecque avec tant d'exactitude, qu'il en poſſéda les cinq dialectes en très-peu de tems, & ſe vit en état de traiter avec ſes alliés ſans interprête. Cet avantage ne rendit pas ſon expédition plus heureuſe.

LICINIUS [C.] GÉTA, (*a*) *C. Licinius Geta*, fut créé Conſul avec Q. Fabius Maximus Éburnus, l'an de Rome 636, & 116 avant Jeſus-Chriſt. Dans la ſuite, les cenſeurs Métellus Dalmaticus & Domitius Ahénobardus ayant dégradé trente-deux Sénateurs, choſe ſans exemple, que dans cet illuſtre corps il ſe trouvât un ſi grand nombre de ſujets dignes de cenſure, C. Licinius Géta fut de ce nombre. Malgré cela, il devint Cenſeur quelque tems après, ſoit que par un changement de conduite, il eût rétabli ſa réputation, ſoit que peut-être les mêmes vices qui lui avoient attiré cette flétriſſure, lui ſerviſſent de recommandation auprès d'un grand nombre de citoyens, qui pouvoient avoir de bonnes raiſons pour ſouhaiter de mettre en place un Cenſeur intéreſſé perſonnellement à ne pas pouſſer trop loin la ſévérité.

LICINIUS [L.] CRASSUS, *L. Licinius Craſſus*, (*b*) un des plus grands Orateurs que Rome ait produits, n'avoit encore que vingt-un ans, lorſqu'il commença à ſe faire connoître. Son coup d'eſſai fut l'accuſation qu'il forma contre C. Carbon, qui, après avoir été ami de C. Gracchus juſqu'à la fureur, étoit devenu le défenſeur de ſon meurtrier. Il l'accuſa au ſortir du Conſulat, l'an de Rome 633, & 119 avant Jeſus-Chriſt, mais on ne dit pas de quel crime.

C'étoit aſſez l'uſage des jeunes gens qui aſpiroient à la gloire de l'éloquence, de travail-

(*a*) Roll. Hiſt. Rom. T. V. p. 280.
(*b*) Valer. Maxim. L. III. c. 7. L. IX. c. 1. Plin. T. I. p. 534. T. II. p. 631, 683, 724. Vell. Paterc. L. I. c. 17. L. II. c. 9. Quintil. L. X. c. 1. L. XII. c. 10. Roll. Hiſt. Anc. T. VI. pag. 59, 60, 334. *& ſuiv.* Hiſt. Rom. T. V. p. 287, 289. *& ſuiv.*

ler à ſe faire connoître par quelque accuſation d'éclat qui leur donnât occaſion de faire briller leurs talens, & en même-tems de prouver leur zele pour la juſtice, & leur haine contre les méchans citoyens. C. Carbon, auquel s'attaqua L. Licinius Craſſus, étoit aſſurément bien en état de ſe défendre. Il joignoit au crédit, à la puiſſance, aux honneurs, une grande éloquence, qui le faiſoit regarder comme le premier Orateur de ſon tems. Mais, il lui étoit arrivé apparemment ce qui arrive aux transfuges, qui ſe rendent odieux à ceux qu'ils quittent, & ſuſpects à ceux dans le parti deſquels ils paſſent. Il ne fut pas ſans doute ſoutenu par la faction populaire qu'il avoit abandonnée, & les partiſans de l'Ariſtocratie ne ſe fioient point à lui. Le jeune accuſateur n'omettoit rien pour diminuer le mérite de ſon retour au parti des gens de bien, en rappellant aux Juges les excès dont il s'étoit rendu coupable, lorſqu'il étoit attaché à la faction des Gracques. Il le pouſſa ſi vivement, que C. Carbon prévint une condamnation inévitable, en s'empoiſonnant, à ce que l'on crut, avec des cantharides.

L. Licinius Craſſus ſe fit beaucoup d'honneur dans cette affaire. On trouva fort beau que dans un âge où ceux qui s'exercent méritent des louanges, ce jeune Orateur pratiquât déjà excellemment dans le barreau ce qu'il pouvoit encore étudier dans le cabinet avec honneur. Mais, ce ne fut pas ſeulement ſon éloquence qui lui attira des applaudiſſemens. On admira davantage, & avec raiſon, un trait de juſtice & de généroſité à l'égard de ſon ennemi. Un eſclave de C. Carbon vint trouver L. Licinius Craſſus, lui apportant des papiers de ſon maître, qui pouvoient ſervir à le convaincre. L. Licinius Craſſus eut horreur de cette trahiſon, & renvoya à l'accuſé ſon eſclave chargé de chaînes, avec le porte-feuille qu'il ne voulut pas même ouvrir. Il ſçavoit que dans cette eſpece de guerre, auſſi-bien que dans celle qui ſe fait par la force des armes, il y a des loix qui doivent s'obſerver même entre ennemis.

Mais, ſa trop grande timidité penſa lui faire perdre tout le fruit de ſes travaux, & ſauver l'accuſé. Lorſqu'il commença à parler, il ſe déconcerta, ſes idées ſe confondirent. Ç'auroit été pour lui une néceſſité de ſe retirer avec honte, ſi le Préſident du tribunal ne fût venu à ſon ſecours. Q. Maximus [c'étoit le nom de ce Préſident] eut compaſſion de l'état où il voyoit ce jeune Orateur, qui promettoit infiniment. Il rompit l'audience, & remit la cauſe à un autre jour. L. Licinius Craſſus eut ainſi le tems de reprendre courage, & non-ſeulement il termina l'affaire entrepriſe contre C. Carbon, mais dans la ſuite il plaida, il parla devant

le peuple, & devant le Sénat, avec toute la fermeté néceſſaire, ne conſervant de ſa timidité ancienne qu'une aimable modeſtie, qui non-ſeulement ne nuiſoit point à ſon diſcours, mais qui y ſervoit de recommandation, par l'idée avantageuſe qu'elle donnoit de la probité de l'Orateur. Cette modeſtie alla toujours juſqu'à une ſorte de crainte; & tout à la fin de ſa carriere, Cicéron l'introduit encore déclarant que jamais il ne parle en public ſans changer de couleur, ſur-tout dans les commencemens, & ſans trembler de tout le corps. Plus on a de goût & d'intelligence, plus on ſent la grandeur de l'art de la parole, & la difficulté d'y réuſſir.

L. Licinius Craſſus, l'année d'après qu'il eut fait condamner C. Carbon, ſembla vouloir eſſayer du parti populaire dans l'affaire de la colonie de Narbonne dont il prétendoit être, comme il le fut en effet, l'un des fondateurs. Il paroît que le Sénat s'oppoſoit à l'établiſſement de cette colonie; & L. Licinius Craſſus, dans un diſcours qu'il fit ſur ce ſujet, & que Cicéron loue comme étant d'une maturité au-deſſus de l'âge de l'Orateur, attaqua vivement l'autorité du Sénat, & mit tout en uſage pour la rabaiſſer. C'eſt la ſeule démarche de cette nature, qu'on puiſſe lui reprocher. Dans tout le reſte de ſa vie, il fut un des zélés défenſeurs du parti Ariſtocratique, & mourut, comme nous le verrons bientôt, en le défendant.

Il fut créé Conſul, l'an 95 avant Jeſus-Chriſt, & eut pour collegue Q. Mucius Scévola. Ils étoient fort unis, & avoient été collegues dans toutes les charges, excepté dans le Tribunat, que Q. Mucius Scévola n'avoit exercé qu'une année après L. Licinius Craſſus. Ils avoient de grands rapports pour les talens; car, ils étoient tous deux Orateurs & Juriſconſultes, mais avec cette différence que Q. Mucius Scévola excelloit davantage dans la ſcience du droit, & L. Licinius Craſſus dans l'éloquence. Il en étoit de même dans tout le reſte. En tout ils ſe reſſembloient, réuniſſant, mais dans un dégré inégal, des qualités qui ſe balançoient l'une l'autre, enſorte qu'on ne ſçavoit preſque à qui l'on auroit donné la préférence. L. Licinius Craſſus, parmi ceux qui recherchoient l'élégance & l'ornement du diſcours, étoit celui qui en uſoit avec le plus de ſobriété & de réſerve; & Q. Mucius Scévola, entre ceux qui ſe piquoient d'être ſobres & réſervés, par rapport aux ornemens, étoit celui qui mettoit le plus d'élégance dans ſon ſtyle. L. Licinius Craſſus joignoit à une grande politeſſe un air ſérieux & un peu ſévere; & Q. Mucius Scévola tempéroit la ſévérité qui lui étoit naturelle, par des manieres douces & polies.

Le Conſulat de ces deux grands hommes ne nous fournit

d'autre évenement considérable, qu'une loi qu'ils porterent de concert pour empêcher l'usurpation du droit de citoyen Romain, qu'un grand nombre de Latins & d'Italiens s'attribuoient sans titre ni fondement. Il y avoit déjà long-tems que l'on avoit été obligé d'aller au-devant des fraudes de cette nature, qui se multiplioient beaucoup. On sçait les précautions qui furent prises pour remédier à cet abus sous le consulat de C. Claudius & de Ti. Sempronius, l'an de Rome 575. La chose fut portée bien plus loin par M. Junius Pennus, Tribun du peuple, qui en 626 fit passer une loi pour obliger de sortir de la ville tous ceux qui n'étoient point citoyens; loi dure, loi contraire à l'humanité, que C. Gracchus, encore fort jeune, combattit de toutes ses forces, mais inutilement. La loi de nos deux Consuls étoit sage. Il est injuste & contraire au bon ordre que ceux qui ne sont point citoyens, se portent pour tels; & c'est tout ce qu'elle défendoit. Elle a été néanmoins accusée d'avoir nui à la République, & d'avoir attiré la révolte des peuples d'Italie & la guerre sociale. Mais, le mal venoit de plus loin, & avoit de plus profondes racines.

L. Licinius Crassus, après l'année de son Consulat expirée, alla dans la Gaule Cisalpine, qu'il avoit pour département; & toute sa sagesse ne fut point à l'épreuve du désir de triompher. Il réprima les courses de quelques montagnards, qui de tems en tems infestoient la plaine. Mais, ni les exploits n'étoient considérables, ni la guerre même en soi fort nécessaire, s'il est vrai, comme le dit élégamment Cicéron, qu'il voulût presque s'escrimer contre les rochers des Alpes, pour trouver matiere de triomphe où il n'y avoit point d'ennemis. Il demanda donc le triomphe, & même son crédit étoit si grand dans le Sénat, qu'il l'auroit obtenu. Mais, l'austérité de Q. Mucius Scévola l'arrêta tout court. Quoique son ami, quoique son Collegue, il préféra l'honneur de la République aux liaisons particulières, & empêcha qu'on ne lui accordât sa demande. Du reste, L. Licinius Crassus se conduisit dans son gouvernement avec beaucoup de vertu & d'intégrité. Et C. Carbon, fils de celui qu'il avoit accusé & fait condamner, étant venu dans la Gaule pour épier ses actions, ce sage Magistrat le craignit si peu, qu'il lui assigna une place sur son Tribunal à côté de lui, & ne prononça sur aucune affaire qu'en sa présence & sous ses yeux. Noble confiance, & qui lui fait plus d'honneur que ses talens!

Quatre ans après, il exerça la Censure avec Cn. Domitius Ahénobardus. Nos deux Censeurs publierent une ordonnance contre les Rhéteurs Latins, qui commençoient à s'introduire dans la ville, au lieu qu'aupa-

ravant on n'y connoiſſoit que les Rhéteurs Grecs. Ceux-ci avoient autrefois eſſuyé une pareille tempête; mais, l'utilité de leurs leçons, & le goût du public, les avoient ſoutenus contre l'autorité des Magiſtrats. Les écoles Grecques jouiſſoient donc d'une pleine liberté, lorſque les Cenſeurs dont nous parlons entreprirent de fermer les écoles Latines, qui étoient nouvelles. Suétone nous a conſervé la teneur de leur ordonnance, que nous allons tranſcrire ici. » Nous » avons appris qu'il y a des » hommes qui, ſous le nom de » Rhéteurs Latins, ont établi » une nouvelle forme d'études » & d'exercices, & que la jeu- » neſſe s'aſſemble dans leurs » Écoles, & y paſſe les jour- » nées entieres avec peu de » fruit. Nos ancêtres ont réglé » ce qu'il convenoit que leurs » enfans appriſſent, & dans » quelles Écoles ils devoient » aller. Ces nouveaux établiſ- » ſemens, oppoſés aux coutu- » mes & aux uſages de nos an- » cêtres, ne peuvent nous plai- » re, & paroiſſent contre le » bon ordre. C'eſt pourquoi, » nous nous croyons obligés de » notifier notre ſentiment, & à » ceux qui ont ouvert ces Éco- » les, & à ceux qui les fréquen- » tent, & de leur déclarer que » nous improuvons cette nou- » veauté. «

Cette ordonnance, quoique conçue en termes, ce ſemble, aſſez doux, interdiſoit néanmoins les Écoles Latines; & il n'eſt pas poſſible que l'on ne ſoit étonné de voir l'homme le plus éloquent de ſon ſiecle proſcrire un établiſſement qui paroît ſi favorable aux progrès de l'éloquence. Car, quoi de plus utile & de plus ſenſé, que de former de bonne heure les jeunes gens à écrire dans une langue dont ils doivent faire uſage toute leur vie? Auſſi L. Licinius Craſſus, ſe juſtifiant dans Cicéron ſur cette ordonnance, ne blâme point la choſe en elle-même; il ne s'en prend qu'à l'impéritie de ces nouveaux maîtres, qui n'apprenoient, dit-il, à leurs diſciples qu'à acquérir de la hardieſſe, qualité dangereuſe même avec le ſçavoir, mais funeſte quand elle eſt jointe à l'ignorance.

Peut-être Cicéron prête-t-il ſes ſentimens à L. Licinius Craſſus. Quoi qu'il en ſoit, ſi les Rhéteurs Latins furent terraſſés par cette ſévere ordonnance, ils ſe releverent & ſe rétablirent peu après; il y eut dans Rome concours d'Écoles Grecques & d'Écoles Latines pour l'éloquence, & on accoutumoit les jeunes gens à compoſer dans les deux langues; pratique la plus utile, & peut être même abſolument indiſpenſable pour une nation qui avoit reçu toutes ſes connoiſſances des Grecs, & à qui parconſéquent il étoit néceſſaire d'une part d'entretenir commerce avec ſes maîtres pour ne pas retomber dans l'ignorance, & de l'autre de tranſporter dans ſa langue tout ce ſçavoir

étranger, de peur qu'il ne demeurât ſans fruit.

Il ne paroît pas que la cenſure de L. Licinius Craſſus & de Cn. Domitius Ahénobardus ait été fort utile à la République, ni qu'elle leur ait fait beaucoup d'honneur à eux mêmes. Elle ſe paſſa preſque toute en querelles & en débats entr'eux, dont la ſource étoit dans la diverſité de leurs caracteres. Cn. Domitius Ahénobardus étoit dur; & L. Licinius Craſſus au contraire donnoit dans une élégance qui approchoit fort du luxe, & qui ne lui laiſſoit guère d'autorité pour condamner des excès dont il donnoit lui-même l'exemple.

Son Collegue lui reprochoit ſur-tout ſa maiſon, qui étoit une des plus magnifiques de Rome; & il inſiſtoit particulierement ſur l'article des ſix arbres que Pline appelle des Lotus, & qui donnoient une ombre très-épaiſſe. Il falloit que l'ombre fût bien chere à Rome, ou que l'argent y fût prodigieuſement commun, puiſque Cn. Domitius Ahénobardus, ſelon l'eſtimation de Valere Maxime, qui eſt la plus modeſte, faiſoit monter le prix de ces arbres à trente millions de ſeſterces, ou trois cens ſoixante-quinze mille livres de notre monnoie. La maiſon de L. Licinius Craſſus étoit encore décorée de ſix colomnes du marbre le plus beau, qui pouvoient bien paſſer pour un luxe condamnable dans la maiſon d'un particulier, en un tems, où les colomnes de marbre étoient un ornement inconnu même aux édifices publics. Tout le reſte étoit chez lui du même goût. Il avoit des lits de table garnis d'airain. Il étoit ſur-tout très-curieux en argenterie. On voyoit ſur ſon buffet des vaſes d'argent dont la façon étoit d'un ſi grand prix, qu'il les avoit achetés ſur le pied de ſix mille ſeſterces la livre. Il avoit en particulier deux gobelets, ouvrage de Mentor, célebre artiſte, qui lui avoient coûté cent mille ſeſterces, prix énorme, & qui faiſoit rougir l'acheteur lui-même, puiſqu'il n'oſa ſe ſervir de ce qu'il avoit payé ſi chérement.

Nous avons preſque honte de rapporter ce que Macrobe a dit du même L. Licinius Craſſus, qu'une des murenes qu'il nourriſſoit dans ſon vivier étant morte, il eut la foibleſſe d'en porter le deuil. Mais, il n'eſt pas mal de voir par de ſemblables exemples, combien ces hommes qui brillent avec tant d'éclat, & qui paroiſſent ſi grands ſur le théatre du monde, ſont ſouvent petits dans leur conduite privée.

Finiſſons tout ce détail par une réflexion de Pline. » Autre» fois, dit-il, on reprochoit » fortement de pareils excès. » Aujourd'hui on a ceſſé de » faire des plaintes, devenues » inutiles depuis que les mœurs » ſont entierement ſubjuguées. » on a vu que nulle défenſe ne » pouvoit arrêter le luxe, & » on a mieux aimé qu'il n'y eût » point de loix que d'en faire

» pour qu'elles fuſſent violées. » Nos deſcendans feront notre » apologie, en ſe montrant en- » core plus vicieux que nous. «

Il réſulte de ce que nous venons d'expoſer, que les reproches de Cn. Domitius Ahénobardus contre L. Licinius Craſſus n'étoient que trop bien fondés. Auſſi L. Licinius Craſſus ne fit que les éluder par des plaiſanteries ; ſeule reſſource d'un homme d'eſprit qui ſent qu'il ne peut ſe défendre.

L'année ſuivante, le conſul Philippe étant brouillé avec le Sénat, alla juſqu'à dire dans une aſſemblée du peuple, qu'il lui falloit un autre Conſeil pour adminiſtrer la République ; qu'avec le Sénat tel qu'il étoit, il ne pouvoit pas faire le bien de l'État. Au ſujet de cette invective & de ces paroles ſi injurieuſes au Sénat, il ſe tint une aſſemblée de cette Compagnie le 13 Septembre, convoquée par M. Livius Druſus, Tribun du peuple. Ce Magiſtrat s'y plaignit avec force de Philippe, & propoſa de délibérer ſur l'outrage fait au Sénat par le Conſul, qui en étoit le chef & le Préſident.

L. Licinius Craſſus en opinant ſignala ſon zele & ſon courage, & jamais ſon éloquence n'avoit brillé d'une façon plus éclatante qu'en cette occaſion, qui fut la derniere de ſa vie. Il déplora le triſte ſort du Sénat, qui devroit trouver dans le Conſul un tuteur & un pere attentif à le protéger, & qui n'y trouvoit qu'un ennemi acharné à le dépouiller de ſa dignité & de ſon honneur. Il accuſa Philippe d'être lui-même l'auteur des maux préſens, & témoigna n'être point ſurpris qu'il rejettât les conſeils du Sénat, n'étant occupé que du ſoin de perdre & de ruiner la République.

Ce diſcours ſi véhément fit naître une conteſtation des plus vives. Philippe, qui avoit de l'éloquence, du feu, de la vigueur, ſur-tout lorſqu'il ſe ſentoit attaqué, fit valoir hautement les droits de ſa place. Il prétendit que L. Licinius Craſſus lui avoit manqué de reſpect ; & ſur le champ il le condamna à une amende, exigeant en même-tems, ſelon l'uſage établi à Rome, des gages pour ſûreté du payement de l'amende qu'il lui impoſoit.

Ce procédé, loin d'intimider L. Licinius Craſſus, ne ſervit qu'à l'animer davantage. Il ſoutint qu'il avoit droit de ne point regarder Philippe comme Conſul, puiſque Philippe ne le regardoit pas lui-même comme Sénateur. » Quoi, ajouta-t-il, » pendant que vous en uſez à » l'égard de la réputation & » de l'honneur de la Compa- » gnie, comme vous feriez par » rapport à un gage abandon- » né, dont il vous ſeroit per- » mis de diſpoſer à diſcrétion, » & que vous la déchirez en » préſence du peuple Romain, » vous vous imaginez m'effrayer » par ces gages frivoles que » vous exigez de moi ? Non.

» Si vous voulez réduire Craſ-
» ſus au ſilence, ce n'eſt point
» une amende qu'il lui faut im-
» poſer, c'eſt cette langue qu'il
» faut que vous lui arrachiez ;
» & quand même elle ſeroit cou-
» pée, la liberté qui reſpire-
» roit encore ſur mon viſage,
» ſuffiroit pour vous reprocher
» la tyrannie que vous exercez
» ſur nous. « Il conclut qu'il falloit que la Compagnie ſe lavât de l'inſulte qui lui avoit été faite par le Conſul ; & que l'on prouvât au peuple Romain, que jamais le Sénat n'avoit manqué ni de ſageſſe, ni de zele pour le ſervice de la République. Cet avis fut ſuivi de tous les Sénateurs.

Ce fut-là le dernier & en même-tems le plus éclatant triomphe de l'éloquence de cet homme divin, comme l'appelle Cicéron. Il s'étoit extrêmement échauffé en parlant, & ſentoit déjà une douleur de côté. Cela ne l'empêcha pas de reſter pendant que l'on rédigeoit l'arrêté conforme à ſon avis. Il ſouffrit du froid ; le friſſon le prit ; & étant revenu chez lui avec la fievre, il mourut de pleuréſie le ſeptième jour.

Cicéron, de qui nous tenons ce récit, fait les réflexions les plus touchantes ſur la mort de L. Licinius Craſſus, qui le privoit du fruit qu'il avoit enviſagé dans tous les travaux de ſa vie. » O trompeuſes eſpérances des » hommes ! s'écrie-t-il. O fra- » gilité & inconſtance de la » fortune ! O inutilité de nos » efforts & de nos projets qui » ſont ſouvent renverſés au » milieu de la carriere, ou qui » font un triſte naufrage avant » que nous ayions pu apperce- » voir le port ! car juſqu'alors, » la vie de L. Licinius Craſſus » avoit été toute occupée ou des » ſoins qu'entraîne après ſoi la » pourſuite des charges, ou des » fatigues du Barreau ; & la » gloire qu'il avoit acquiſe étoit » plutôt celle d'homme d'eſprit » & utile par ſes talens à beau- » coup de particuliers, que » celle d'homme d'État & de » grand Sénateur. Et la pre- » miere année qui terminoit » pour lui la carriere des hon- » neurs par la Cenſure qu'il » venoit d'exercer, cette an- » née, qui lui ouvroit l'entrée, » du conſentement de tous à » la plus grande conſidération » & au premier rang dans la » République, eſt préciſément » celle qui par une mort impré- » vue trompe toutes ſes eſpé- » rances & anéantit tous ſes » projets. «

L. Licinius Craſſus étoit le ſeul qu'on pût mettre en parallele avec M. Antoine, & quelques-uns même le lui préféroient. Il n'avoit que trois ans moins que lui. Son caractère propre étoit un air de gravité & de dignité, qu'il ſçavoit tempérer par une douceur inſinuante, par une grande délicateſſe, & même par une fine raillerie, mais ſans jamais ſortir de la décence qui convient à un Orateur. Il avoit une expreſſion

pure, exacte, élégante, mais ſans affectation. Il s'expliquoit avec une merveilleuſe netteté, & relevoit la beauté de ſon diſcours par la force des preuves, & par l'agrément des ſimilitudes.

Lorſque L. Licinius Craſſus avoit affaire à des perſonnes de mérite & de réputation, il avoit grand ſoin de les ménager, & les railleries qu'il employoit à leur égard n'avoit rien de piquant, ni d'injurieux. Modération rare dans ceux qui ſe piquent de plaiſanterie, & qui ont bien de la peine à retenir un bon mot qui leur vient ſur le champ, & qui, ſelon eux, leur feroit honneur. Mais, il en uſoit autrement à l'égard de ceux qui donnoient priſe ſur eux par leur mauvaiſe conduite. Un Brutus étoit de ce genre. Il faiſoit le métier d'accuſateur pour profiter des récompenſes qu'accordoient les loix à ceux qui faiſoient condamner un criminel; métier, qui étoit regardé à Rome comme peu digne d'un homme de condition & de probité, quoique l'on y approuvât fort qu'un jeune homme ſe fît connoître en accuſant quelque perſonnage important. Ce même Brutus étoit décrié généralement comme un diſſipateur qui avoit perdu tout ſon bien en débauches. Plaidant un jour contre L. Licinius Craſſus, il fit lire deux plaidoyers de cet Orateur, dans leſquels il ſe contrediſoit manifeſtement. L. Licinius Craſſus piqué ſçut bien lui rendre la pareille. Il fit lire à ſon tour trois Dialogues du pere de Brutus, dans chacun deſquels, ſelon une coutume aſſez ordinaire, il étoit fait mention au commencement de la maiſon de campagne, où l'on ſuppoſoit que la converſation s'étoit tenue; & après avoir bien conſtaté par cette lecture le nom & la réalité des trois terres que ſon pere lui avoit laiſſées, il lui demanda, avec d'amers reproches, ce qu'elles étoient devenues.

Une occaſion fortuite donna lieu à L. Licinius Craſſus de le traiter encore dans la même cauſe avec toute une autre force & toute une autre vivacité, & de joindre l'invective amere à la plaiſanterie. Pendant qu'ils plaidoient, paſſa dans la place publique, où on ſçait que ſe plaidoient les grandes cauſes, le convoi d'une dame Romaine, à la tête duquel, ſelon la Cérémonie des funérailles uſitée à Rome, on portoit les images de ſes ancêtres. Elle étoit de la famille des Junius, dont les Brutus étoient une branche. A ce ſpectacle inopiné, L. Licinius Craſſus tranſporté comme par un ſubit enthouſiaſme, jettant de vifs regards ſur Brutus, avec un geſte & un ton de voix animé: » Que faites-vous ici, lui » dit-il? Quelle nouvelle vou» lez-vous que cette Dame por» te à votre pere, à ces grands » hommes dont vous voyez » qu'on porte ici les images, » à tous vos autres ancêtres,

» & en particulier à Junius » Brutus, qui a délivré ce peuple de la domination des » Rois? De quelle action, de » quelle sorte de gloire, de » quel genre de mérite leur » dira-t-elle que vous vous piquez? Este-ce du soin d'augmenter votre patrimoine? Cela conviendroit peu à votre » naissance; mais, supposons » que cela n'y dérogeât point, » vos débauches l'ont entierement absorbé. Est-ce de l'étude du droit civil? Le nom » de votre pere devroit vous y » porter; mais, vous en ignorez jusqu'aux principes les » plus communs. Est-ce de la » science militaire, vous qui » n'avez jamais vu ni camp ni » armée? Enfin, est-ce de l'éloquence, dont vous n'avez » aucun trait? Et ce qu'on peut » remarquer en vous de volubilité de langue & de force » de poumons, vous ne l'employez ici qu'à exercer, par » vos calomnies un honteux » & sordide commerce d'avarice. Quoi! vous osez encore » soutenir la lumiere du jour, » envisager ces juges, & paroître, soit dans le barreau, » soit dans la ville, en présence » de vos concitoyens? Quoi! » vous n'êtes pas couvert de » honte & saisi de tremblement » à la vue du convoi de cette » illustre Dame, & de tant de » respectables images, dont » vous déshonorez la gloire » par votre indigne conduite. « Un seul morceau comme celui-ci doit faire connoître ce qu'il faut juger de la qualité & du mérite de l'éloquence de L. Licinius Crassus.

LICINIUS [L.] CRASSUS, *L. Licinius Crassus*, (*a*) fils du précédent, nous est peu connu. Pline en fait mention.

LICINIUS [A.] ARCHIAS, *A. Licinius Archias*, (*b*) Poëte Grec, que Cicéron défendit sous le consulat de Pison & de Messala, l'an de Rome 693, ou selon d'autres 694, sous le consulat de Métellus & d'Afranius; ce qu'on prétend prouver par une lettre de Cicéron à Tit. Pomp. Atticus. A. Licinius Archias avoit composé un poëme de la guerre contre les Cimbres, & en avoit commencé un autre du consulat de Cicéron. Mais, ces ouvrages se sont perdus, & nous n'avons plus de ce Poëte que quelques Épigrammes. Fabius & Tacite ont parlé de lui.

La question, traitée dans le discours que Cicéron prononça en sa faveur, est de sçavoir si A. Licinius Archias, qui étoit d'Antioche en Syrie, est ou n'est pas citoyen Romain. Ceux, qui ont quelque connoissance des affaires de l'ancienne Rome, ne sçauroient ignorer combien cette cause étoit importante. Cicéron en parle comme s'il y alloit de la vie, ou de la liberté de ce Poëte; & il est certain que les Romains, qui comp-

(*a*) Plin. T. II. p. 641.

(*b*) Roll. Hist. Anc. T. VI. p. 131.

toient pour rien tous les autres peuples, penſoient en quelque ſorte tirer un homme du néant, quand ils le faiſoient citoyen de Rome. Il ne faut donc point s'imaginer que ce ſoit ici un différend de peu de conſéquence, ni s'étonner que notre Orateur employe tous les myſteres de ſon art pour conſerver à ſon maître un tréſor ſi précieux. Cette oraiſon eſt ſans doute pleine d'artifice, d'adreſſe, & d'inventions admirables en toutes ſes parties, mais ſur-tout en ſa péroraiſon qu'on peut appeller le chef-d'œuvre & le modele de toutes les péroraiſons régulieres. Cicéron plaida cette cauſe à l'âge de quarante-quatre ans ou environ, l'année d'après ſon Conſulat, & la 692 de la fondation de Rome. Ce fut un certain Gracchus, qui intenta ce procès à A. Licinius Archias.

LICINIUS [M.] CRASSUS, *M. Licinius Craſſus*, fils de ce P. Licinius Craſſus, qui étant encore fort jeune, obtint la dignité de Souverain Pontife, l'an 212 avant J. C.

LICINIUS [P.] CRASSUS, *P. Licinius Craſſus*, (*a*) fils du précédent, fut élevé au Conſulat avec Cn. Corn. Lentulus, l'an 97 avant Jeſus-Chriſt. Il fut rendu ſous leur Conſulat un Sénatus-Conſulte qui défendoit, d'immoler des hommes. Car juſques-là, à la honte de l'humanité & de la nation Romaine en particulier, ces ſacrifices abominables avoient été pratiqués dans Rome par autorité publique. C'eſt ici la premiere fois qu'ils ſont défendus; & même cette défenſe ne ſuffit pas pour les abolir. Si nous en croyons Dion Caſſius, Jule Céſar en renouvella l'exemple; & Pline rapporte que le ſiecle où il vivoit, avoit encore été témoin plus d'une fois de ces horreurs.

L'année ſuivante, P. Licinius Craſſus marcha contre les Luſitaniens; & les ayant vaincus, il en triompha. Sept ans après, il fut créé Cenſeur avec Cn. Pompée. On ne ſçait rien autre choſe de leur Cenſure, ſinon qu'ils firent quelques ordonnances contre le luxe des tables.

P. Licinius Craſſus trouva ſa fin dans les guerres civiles de L. Corn. Cinna & de C. Marius. Ayant vu ſon fils aîné tué ſous ſes yeux, il ſe perça lui-même de ſon épée, pour ne point être expoſé à des inſultes indignes de ſon courage & de ſa vertu. Son ſecond fils ſe ſauva, & devint dans la ſuite le plus riche & le plus puiſſant des Romains. C'eſt celui dont il eſt parlé dans l'article ſuivant.

LICINIUS [M.] CRASSUS, *M. Licinius Craſſus*, (*b*) fils de

(*a*) Plut T. I. p. 544. Plin. Tom. I. pag. 443, 444, 524. Roll. Hiſt. Rom. T. V. p. 462, 530, 571.

(*b*) Juſt. L. XLII. c. 4. Vell. Paterc. L. II. c. 30, 46. Tacit. Annal. L. I. c. 1. L. II. c. 2. Plut. Tom. I. p. 543. *& ſeq.* Cæſ. de Bell. Gall. L. I. p. 20. L. IV. p. 120. Flor. L. III. c. 11, 20.

P. Licinius Craſſus, s'eſt acquis une grande réputation, & par ſes richeſſes, & par ſa puiſſance. Lorſque C. Marius & L. Corn. Cinna, après s'être rendu maîtres de Rome, y faiſoient main-baſſe ſur tous ceux qu'ils prétendoient être leurs ennemis, M. Licinius Craſſus eut le bonheur de ſe ſauver avec trois amis & dix eſclaves; & comme il avoit été quelques années auparavant en Eſpagne, & qu'il s'y étoit fait des connoiſſances, lorſque ſon pere y commandoit les armées, il réſolut de s'y retirer. Mais, en arrivant, il trouva la terreur répandue partout; & la cruauté de C. Marius n'y étoit pas moins redoutée, que ſi on l'eût vu lui-même ſur les lieux. M. Licinius Craſſus n'oſa donc ſe faire connoître; & ayant rencontré proche de la mer dans les terres d'un certain Vibius une grande caverne, il s'y enferma avec ſon monde. Mais, il falloit vivre; il envoya donc un eſclave pour ſonder les diſpoſitions de Vibius. Celui-ci, généreux ami, fut charmé d'apprendre que M. Licinius Craſſus eût échappé aux fureurs de C. Marius; & pour ne le point découvrir, il s'abſtint de l'aller voir, & chargea l'Intendant de ſa terre de faire préparer tous les jours de quoi manger pour quatorze perſonnes, de porter ce qu'il auroit préparé auprès d'une certaine pierre, & de ſe retirer enſuite ſans rien examiner, le menaçant de la mort s'il ſe montroit curieux, & lui promettant la liberté s'il étoit fidele. La choſe s'exécuta ainſi. L'Intendant apportoit tous les jours la proviſion ſans voir perſonne. Mais il étoit vu. M. Licinius Craſſus & ſes gens étoient bien attentifs au moment où leur pourvoyeur devoit paroître. Lorſqu'il s'étoit retiré, on alloit prendre ce qu'il avoit apporté; & on faiſoit bonne chere; car, Vibius avoit donné ſes ordres pour que ſon hôte fût bien traité. Du reſte, ils n'étoient pas mal logés. La caverne étoit ſpacieuſe & commode. Elle avoit une fontaine d'eau très-claire & très-bonne; & on y recevoit le jour par de grandes fentes en pluſieurs endroits.

On ajoute que Vibius faiſant réflexion ſur l'âge de M. Licinius Craſſus, il lui vint dans l'eſprit que comme il étoit jeune, il étoit juſte de lui procurer les plaiſirs que cet âge, dit Plutarque, demande ordinairement. Il choiſit donc deux eſclaves très-belles & très-bien faites, & les mena ſur le rivage de la mer. Quand il fut vis-à-vis de la caverne, il leur en montra le chemin, & leur commenda d'y entrer, les aſſurant

Dio. Caſſ. p. 55. *& ſeq.* Appian. pag. 375, 426. *& ſeq.* Plin. T. I. p. 102, 747, 754. Tom. II. p. 618. Crév. Hiſt. Rom. T. V. pag. 571. T. VI. p. 13, 14, 20, 53, 146. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. I. p. 246. T. VII. p. 127. *& ſuiv.* T. XIX. p. 331. *& ſuiv.*

qu'elles

qu'elles n'avoient rien à craindre. M. Licinius Craſſus, voyant entrer ces deux eſclaves, craignit d'abord que ſa retraite n'eût été découverte, & leur demanda qui elles étoient & ce qu'elles venoient chercher. Comme elles avoient été fort bien embouchées, elles répondirent qu'elles venoient chercher leur maître qui étoit caché dans cette caverne. Alors, M. Licinius Craſſus vit bien que c'étoit un tour & une galanterie de Vibius qui ne cherchoit qu'à le divertir. Il reçut donc ces eſclaves, qui demeurerent toujours avec lui, & qui lui ſervirent à aller & à venir, & à faire entendre à Vibius tout ce qu'il vouloit ſçavoir, & à lui en rapporter la réponſe. L'hiſtorien Feneſtella écrit qu'il avoit vu une de ces eſclaves déjà avancée en âge, & qu'il lui avoit ſouvent oui faire cette hiſtoire, qu'elle racontoit avec un très-grand plaiſir.

M. Licinius Craſſus, après s'être tenu huit mois caché dans cette caverne, ayant appris la mort de L. Corn. Cinna, ne balança plus à ſe montrer & à ſe faire connoître. D'abord, grand nombre de gens de guerre accoururent autour de lui. Il en choiſit deux mille cinq cens avec leſquels il traverſa toutes les villes qui étoient ſur ſon paſſage; & pluſieurs Hiſtoriens ont écrit qu'il en pilla une nommée Malaca. Mais, il le nioit & s'inſcrivoit en faux contre ces Hiſtoriens. Enſuite, ayant aſſemblé quantité de vaiſſeaux, il paſſa en Afrique & alla joindre Métellus Pius, homme de grande réputation, & qui avoit raſſemblé une armée aſſez conſidérable. Il n'y fut pas long-tems; car, s'étant bientôt brouillé avec Métellus Pius, il alla trouver L. Sylla qui le reçut avec grand plaiſir, & qui lui témoigna autant de conſidération & de confiance qu'à aucun autre de ſes amis.

Quand L. Sylla fut paſſé en Italie, il voulut exercer & tenir en haleine tous les jeunes gens qu'il avoit avec lui; c'eſt pourquoi, il leur donna à chacun différentes commiſſions, & M. Licinius Craſſus eut ordre d'aller au païs des Marſes pour y lever des troupes. Comme il falloit traverſer un païs ennemi, M. Licinius Craſſus demanda à L. Sylla une eſcorte. Celui-ci, qui n'attendoit pas de lui cette timide précaution, lui répondit d'un ton véhément qui marquoit ſa colere: » L'eſcorte que » je te donne, c'eſt ton pere, » ton frere, tes parens, tes » amis, qui ont été égorgés » contre les loix avec la der- » niere injuſtice, & dont je » pourſuis aujourd'hui les meur- » triers. « M. Licinius Craſſus, piqué de cette vive répartie, ſe mit en marche ſur le champ, & ayant traverſé courageuſement & heureuſement les ennemis, il arriva dans le païs des Marſes, fit des levées conſidérables, & rendit en pluſieurs occaſions d'importans ſervices à L. Sylla.

Il fut nommé Préteur l'an 71 avant Jesus-Christ. Les Romains avoient alors sur les bras la guerre contre Spartacus chef des esclaves révoltés ; & comme tous les Généraux, qu'on avoit envoyés contre l'ennemi, avoient fort mal réussi, toute la ressource de la République fut dans M. Licinius Crassus, qui avoit déjà fait preuve d'habileté & de courage. Il reçut donc ordre de marcher contre Spartacus ; & sa réputation engagea plusieurs des premiers citoyens à l'accompagner dans cette guerre. Il se montra tout d'un coup digne de la confiance que l'on avoit prise en lui. Car, étant venu prendre le commandement de l'armée du Picénum, il détacha Mummius à la tête de deux légions avec ordre d'observer les mouvemens des ennemis, mais sans hazarder de combat, ni même d'escarmouche. Mummius exécuta mal cet ordre ; & croyant avoir trouvé une belle occasion, il engagea un combat, dont le succès justifia la sagesse du Préteur. Les soldats Romains prirent lâchement la fuite, & plusieurs revinrent au camp sans y rapporter leurs armes, qu'ils avoient jettées pour fuir plus commodément. M. Licinius Crassus agit alors en grand capitaine, qui sçait que la discipline est absolument nécessaire dans une armée, & que le nerf en est la sévérité. Il ne se contenta pas de faire une forte réprimande à Mummius, mais sur le nombre des soldats qui avoient le plus mal fait leur devoir, il en choisit cinq cens qu'il fit décimer. Cinquante furent exécutés ignominieusement à la vue de toute l'armée, sur qui cet exemple fit d'autant plus d'impression, qu'il étoit comme nouveau, & que depuis très-long-tems il ne s'étoit pratiqué rien de pareil. De plus en rendant les armes à ceux qui les avoient perdues, M. Licinius Crassus les obligea de donner des répondans pour ces armes, puisqu'ils avoient si mal gardé les premières. Cette précaution humiliante, & qui les menaçoit en même-tems d'être châtiés par la bourse, les rendit plus soigneux de garder leurs armes & par honneur & par intérêt.

Ces troupes, ayant donc appris à craindre la sévérité de leur Général plus que le fer des ennemis, réparerent bientôt leur honte. M. Licinius Crassus tailla en pieces un corps de dix mille esclaves, dont les deux tiers demeurerent sur le champ de bataille ; & peu de tems après il remporta un avantage sur Spartacus lui-même, & le força de gagner la Lucanie & de se retirer vers la mer. M. Licinius Crassus l'ayant poursuivi dans sa marche, Spartacus se trouva acculé dans la péninsule du Bruttium ; païs étroit pour une si grande armée, & où son ennemi entreprit de l'enfermer. Ce fut la nature même des lieux qui fit naître cette idée à M. Licinius Crassus. L'extrêmité de l'Italie du côté de la Sicile for-

me une presqu'isle qui n'est jointe à la terre ferme que par un isthme d'environ douze lieues. M. Licinius Crassus fit fermer cet isthme d'une mer à l'autre par un fossé de quinze pieds de profondeur sur autant de largeur, fortifié d'une bonne & haute muraille. Et cet ouvrage, assurément très-grand & très-difficile, fut achevé en fort peu de tems. Mais, Spartacus ayant observé une nuit, que la neige & le vent rendoient très-rude & très-fâcheuse, trouva le moyen de combler un endroit du fossé avec de la terre & des fascines, & fit passer toute son armée.

M. Licinius Crassus, qui avoit cru tenir Spartacus bien enfermé, & vaincre sans coup férir, fut si consterné de voir que sa proie lui échappoit, & si frappé de la crainte des maux dont l'Italie sembloit de nouveau menacée, que dans un premier mouvement de frayeur il écrivit au Sénat qu'il falloit appeller au plûtôt, & Varron Lucullus qui revenoit de la guerre de Thrace, & Cn. Pompée qui, ayant entièrement pacifié l'Espagne, étoit sur son retour. Il ne mit pas néanmoins toute sa confiance en ces secours qu'il demandoit; & ayant remarqué que les esclaves, Gaulois de nation, à qui le malheur même & la mort de leur ancien commandant Crixus n'avoient pu apprendre à se soumettre avec docilité à la conduite de Spartacus, s'étoient séparés de cet habile chef, & faisoient corps à part, il tomba sur eux; & les ayant mis en désordre, il les auroit absolument taillés en pieces, si Spartacus, qui n'étoit pas loin, ne fût promptement accouru pour les tirer de danger. Ce succès rendit le courage à M. Licinius Crassus; & se repentant alors d'avoir montré de la timidité, & d'avoir invité à le joindre des Généraux qui viendroient lui enlever la gloire de terminer cette guerre, il se hâta de les prévenir.

Les Gaulois campoient toujours séparément de Spartacus, & ils avoient même leurs chefs particuliers, Gannicius & Castus. Le Préteur trouva le moyen de tromper Spartacus, & de lui persuader que les principales forces Romaines étoient vis-à-vis de lui, pendant qu'elles marchoient réellement contre les deux autres Commandans. Il remporta une victoire signalée. Trente-cinq mille des ennemis, selon l'Epitome de Tite-Live, resterent sur la place. Plutarque ne fait monter le nombre des morts qu'à douze mille trois cens. Mais, il observe que ces esclaves s'étoient battus avec tant de courage, que sur une si grande multitude de morts il ne s'en trouva que deux qui fussent blessés par derriere. Cette victoire répara glorieusement la honte des défaites précédentes, que les Romains avoient souffertes. Ils recouvrerent des aigles Romaines au nombre de cinq, vingt-six drapeaux, &

cinq faiſceaux avec les haches. Spartacus, après une perte ſi conſidérable, crut devoir s'éloigner du vainqueur, & tira vers la pouille. M. Licinius Craſſus détacha, pour le pourſuivre & le harceler dans ſa retraite, un de ſes Lieutenans & ſon Queſteur. Ceux-ci, mépriſant un ennemi qui fuyoit, le ſuivirent de ſi près qu'ils lui préſenterent une occaſion de ſe retourner contr'eux & de les combattre avec avantage; les Romains prirent la fuite fort en déſordre, & le Queſteur ayant été bleſſé eut bien de la peine à ſe ſauver.

Ce ſuccès cauſa la perte de Spartacus, parce que ſes ſoldats en devinrent ſi fiers, qu'ils ne voulurent plus continuer la route qu'il leur avoit fait prendre, & le forcerent de revenir ſur ſes pas pour chercher M. Lucinius Craſſus. Une autre raiſon encore contribua à déterminer Spartacus à ce parti, c'eſt qu'il apprit que Varron Lucullus étoit arrivé de Macédoine à Brindes; ce qui lui fit appréhender d'être enveloppé entre deux armées ennemies. M. Licinius Craſſus ne ſouhaitoit pas moins une bataille déciſive. Cn. Pompée approchoit; & comme ce Général étoit extrêmement agréable au peuple, les amis qu'il avoit dans Rome, diſoient publiquement dans les aſſemblées, qu'il falloit l'envoyer contre Spartacus, & que lui ſeul étoit né pour terminer les guerres honteuſes au nom Romain. Ainſi, M. Licinius Craſſus & Spartacus déſirant également le combat, on en vint bientôt à une action générale, où de part & d'autre on déploya toutes ſes forces.

Spartacus, déterminé à vaincre ou à mourir dans cette occaſion, témoigna ſa réſolution par une action remarquable. Il tua ſon cheval à la tête de ſon armée, diſant que s'il étoit vainqueur il ne manqueroit point aſſurément de chevaux; & que s'il étoit vaincu, il n'en auroit plus beſoin. Il combattit en déſeſpéré, cherchant à joindre M. Licinius Craſſus, & perçant pour aller à lui les bataillons les plus épais. Il tua de ſa main deux Centurions; mais, il ne put parvenir juſqu'au Général; & ayant été bleſſé, il continua de ſe défendre avec un courage invincible, juſqu'à ce qu'enfin il tomba percé de coups. Après ſa mort, tout fuit; & comme les vainqueurs ne faiſoient quartier à perſonne, le carnage fut horrible; il reſta quarante mille eſclaves ſur la place. Du côté des Romains la perte fut de mille hommes; mais, elle ſe trouva compenſée par trois mille citoyens Romains, qui étoient tenus dans les fers de Spartacus, & qu'on recouvra par la victoire.

De ce déſaſtre, il ſe ſauva néanmoins un aſſez grand nombre d'eſclaves, dont pluſieurs ſe rallierent, & formerent diverſes bandes. Un de ces pelotons, compoſé d'environ cinq mille, ayant été rencontré par Cn. Pompée, fut taillé en pieces; & ſur un ſi léger fondement,

ce Général, par une vanité qui ne lui fait pas d'honneur, voulut s'attribuer & ravir au véritable vainqueur la gloire d'avoir mis fin à la guerre. Il écrivit au Sénat que M. Licinius Craſſus avoit mis en fuite les eſclaves, mais que pour lui, il avoit coupé juſqu'aux racines de la rebellion. Cicéron, en plus d'un endroit, a flatté cette injuſte prétention de Cn. Pompée, parce qu'il l'aimoit, & qu'au contraire il haïſſoit M. Licinius Craſſus. Mais, l'Hiſtoire a été plus équitable; & M. Licinius Craſſus eſt demeuré en poſſeſſion de l'honneur qui lui appartient à juſte titre, d'avoir par ſa vigilance, par ſon habileté, & par ſon courage, terminé heureuſement dans l'eſpace de ſix mois une guerre, qui n'avoit pas donné de moindres alarmes aux Romains, que celle d'Annibal. Il pourſuivit tous les reſtes des fugitifs, & en purgea entièrement l'Italie. Six mille d'entr'eux, qui tomberent vivans entre ſes mains, furent mis en croix tout le long du chemin depuis Capoue juſqu'à Rome.

M. Licinius Craſſus n'obtint que le petit triomphe, ou ovation, à cauſe de la condition mépriſable des ennemis qu'il avoit vaincus. On lui accorda néanmoins une diſtinction qu'il avoit ambitionnée, c'eſt qu'on lui permit de porter dans la cérémonie, non la couronne de myrte, ſelon l'uſage de l'ovation, mais celle de laurier, qui avoit juſques-là été réſervée au grand triomphe.

L'année ſuivante, M. Licinius Craſſus fut créé Conſul avec Cn. Pompée. On remarque à ce ſujet qu'il n'oſa pas d'abord ſe mettre ſur les rangs, ſans avoir eu auparavant l'agrément de celui qui devoit être ſon Collegue. Il le fit donc ſonder là-deſſus. Cn. Pompée, charmé d'être recherché par M. Licinius Craſſus, & déſirant depuis long-tems d'avoir lieu de le ſervir, ſaiſit cette occaſion, & alla juſqu'à déclarer dans une aſſemblée du peuple, qu'il n'auroit pas moins d'obligation à ſes concitoyens de lui donner M. Licinius Craſſus pour Collegue, que de ſa propre nomination. Ils furent donc élus tout d'une voix, & de la façon la plus honorable. Mais, leur bonne intelligence ne dura pas long-tems. Bientôt ils furent en différend preſque ſur-tout, prenant tout en mauvaiſe part, ſe plaignant inceſſamment l'un de l'autre, & ne cherchant qu'à rompre enſemble & à ſe brouiller avec éclat. Cette diſſenſion continuelle fit que leur Conſulat ſe paſſa ſans qu'ils fiſſent rien de conſidérable. M. Licinius Craſſus fit ſeulement un ſacrifice à Hercule; & après avoir traité tout le peuple Romain ſur dix mille tables, il lui fit une largeſſe de bled pour trois mois.

Comme ils venoient de terminer l'un la guerre de Spartacus, & l'autre celle de Sertorius, ils avoient chacun une

armée, & bien des gens craignoient dans Rome que Cn. Pompée ne gardât la sienne, & ne voulût avec les forces qu'il avoit en main se rendre maître de la République, à l'exemple de L. Sylla. Il n'est pas à croire qu'il eût cette pensée. Mais en tout cas, M. Licinius Crassus avoit soin de le tenir en respect, déclarant qu'il ne licentieroit point ses troupes, que Cn. Pompée ne donnât aussi congé à celles qui lui obéissoient. Cette querelle, qui donna lieu à bien des discours & à bien des craintes, se calma tout d'un coup par la promesse que fit Cn. Pompée de renvoyer ses soldats, mais il ne tint point parole. Cela fut cause que M. Licinius Crassus ne renvoya pas non plus les siens, ensorte que l'on craignoit dans Rome de voir renaître une guerre civile, semblable à celle de C. Marius & de L. Sylla.

Sur la fin de l'année, dans les derniers jours de Décembre, le peuple étant assemblé prioit inutilement les Consuls de terminer leurs différends & de se réconcilier ensemble, lorsqu'un chevalier Romain, qui se nommoit C. Aurélius, homme qui ne s'étoit jamais mêlé des affaires publiques, se présenta à eux, & leur dit qu'il avoit vu en songe Jupiter qui lui ordonnoit de déclarer au peuple de sa part qu'il ne falloit point souffrir que les Consuls sortissent de charge, qu'ils ne fussent redevenus amis. Quelque chose que l'on doive penser de cette apparition, à laquelle nous n'obligeons personne d'ajouter foi, le peuple en fut frappé, & redoubla ses instances auprès des Consuls. Mais, Cn. Pompée demeuroit toujours fier, & ne s'ébranloit point de dessus sa chaise Curule. M. Licinius Crassus, plus traitable & moins haut, se leva, & s'approcha de son Collègue en disant: » Romains, je ne crois point m'avilir, en faisant les premières avances vers un homme » que vous avez honoré du » surnom de Grand, lorsqu'il » étoit encore dans sa première » jeunesse, & de deux triomphes avant qu'il fût Sénateur.« En même-tems, il tendit la main à Cn. Pompée, qui de son côté répondit à une invitation aussi obligeante. Ainsi se fit la réconciliation; & le peuple ne voulut point se séparer, qu'ils n'eussent l'un & l'autre fait afficher l'ordonnance pour congédier leurs armées.

La censure de M. Licinius Crassus ne fut pas plus utile à la République, que ne l'avoit été son Consulat. Il ne fit ni la recherche des vie & mœurs des Sénateurs, ni la revue de Chevaliers, ni le dénombrement du peuple, quoiqu'il eût pour Collegue dans cette charge Lutarius Catulus qui étoit le plus doux des Romains, & qui ne s'y seroit pas opposé. Il est vrai qu'on rapporte que M. Licinius Crassus, ayant voulu entreprendre une affaire très-violente &

très-injuste, qui étoit de rendre l'Égypte tributaire des Romains, Lutatius Catulus s'y opposa de toutes ses forces; & ce fut-là la source des différends qu'ils eurent ensemble, & qui les obligerent à se démettre volontairement de leur charge.

Peu de tems après éclata la conjuration de L. Catilina & il y eut un des complices, nommé L. Tarquitius, qui dans sa déposition nomma M. Licinius Crassus. Au nom de M. Licinius Crassus tout le Sénat se récria. Plusieurs ne le pouvoient croire coupable; & ceux mêmes qui le croyoient, faisoient encore plus de bruit que les autres, dans la pensée qu'il étoit de l'intérêt public en pareille conjoncture d'adoucir & de calmer un Sénateur si puissant, plutôt que de l'irriter. L'avis donné par L. Tarquitius fut déclaré faux, & lui-même mis en prison, jusqu'à ce qu'il révélât les noms de ceux par lesquels il avoit été suborné.

C'est un problême que la part que peut avoir eue M. Licinius Crassus, aussi-bien que Jule César, aux desseins de L. Catilina. Il est certain que tous deux ils étoient anciennement amis de ce chef des conjurés; & si nous en croyons Plutarque, Cicéron dans un ouvrage, qui ne fut véritablement publié qu'après sa mort, les accusoit l'un & l'autre d'avoir eu part à la conjuration. Cependant, il paroît que la déposition de L. Tarquitius contre M. Licinius Crassus fut regardée comme fausse. Quelques-uns crurent que c'étoit une intrigue de P. Autronius, qui pour sauver les prisonniers, vouloit leur associer un complice si puissant, que l'on n'osât pousser l'affaire. D'autres attribuerent la chose à Cicéron, dont le dessein, en apostant L. Tarquitius, étoit d'empêcher M. Licinius Crassus de prendre, selon sa coutume, la défense des mauvais citoyens. M. Licinius Crassus lui-même en demeura persuadé, ou voulut le paroître; & Salluste rapporte lui avoir entendu dire que c'étoit Cicéron qui lui avoit fait cet affront sanglant. Peut-être M. Licinius Crassus & Jule César, instruits jusqu'à un certain point des projets de ces misérables, les laissoient faire, pour en recueillir eux-mêmes le fruit.

Quoi qu'il en soit, Jule César peu de tems après, voulant partir pour l'Espagne ultérieure, dont le gouvernement lui étoit échu, se trouva arrêté par ses créanciers. M. Licinius Crassus fut sa ressource dans cette circonstance. Ils avoient été autrefois ennemis; & Plutarque rapporte que lorsque Jule César dans sa première jeunesse fut pris par les Pirates, il s'écria: *Quelle joie pour M. Licinius Crassus, lorsqu'il sçaura ma captivité!* L'intérêt les avoit obligés de se rapprocher dans la suite; & ce motif serra les nœuds de leur amitié, dans l'occasion dont nous parlons, plus étroi-

tement que jamais. Il falloit de l'argent à Jule Céſar. M. Licinius Craſſus, qui redoutoit toujours Cn. Pompée, avoit beſoin du crédit & de l'activité de Jule Céſar pour ſe ſoutenir contre une puiſſance par laquelle il craignoit d'être écraſé. D'ailleurs, il n'aima ni ne haït jamais perſonne; &, ſelon que l'utilité de ſes affaires le requéroit, il ſe brouilloit ou ſe réconcilioit avec une extrême facilité. Il appaiſa donc les plus importuns des créanciers de Jule Céſar, en ſe rendant caution pour lui de la ſomme de deux millions de ſeſterces, & le mit ainſi en pleine liberté de partir.

Revenu de ſon gouvernement, Jule Céſar ſe préparoit à briguer le Conſulat; mais, voyant M. Licinius Craſſus & Cn. Pompée retomber dans leurs premières brouilleries, il ſe trouva dans un grand embarras; car, il vit que, s'il s'adreſſoit à l'un, il auroit l'autre pour ennemi, & en même-tems qu'il lui étoit impoſſible de réuſſir, s'il n'étoit appuyé de l'un ou de l'autre. Il prit donc le parti de les remettre bien enſemble, en leur remontrant que de travailler, comme ils faiſoient, réciproquement à ſe détruire, c'étoit travailler à augmenter la puiſſance des Cicérons, des Catulus & des Catons, dont on ne feroit aucun compte ſi étant bien unis & de concert, ils ſçavoient profiter de leur amitié & de leur ſociété, & gouverner la ville d'un commun accord & par une ſeule & même autorité ſans aucune conteſtation ni jalouſie.

Par ces remontrances il les réconcilia; & en ſe joignant à eux il fit cette ligue invincible du Triumvirat qui ruina toute l'autorité du Sénat & du peuple, & dont il retira ſeul tout le profit; car, il ne rendit pas M. Licinius Craſſus & Cn. Pompée plus grands par le moyen l'un de l'autre, mais il ſe rendit lui-même plus grand par le moyen des deux. Il fut d'abord nommé Conſul tout d'une voix. Et comme il ſe gouvernoit bien dans ſon Conſulat, ils lui firent décerner le commandement des armées, avec le gouvernement des Gaules, & l'établirent par-là comme dans une citadelle qui le rendoit maître de la ville. Ils eſpéroient qu'en lui aſſurant ce Gouvernement ils partageroient entr'eux tranquillement & ſans oppoſition tout le reſte. Cn. Pompée ſuivoit en cela les vues de ſon ambition qui étoit ſans bornes; & M. Licinius Craſſus étoit pouſſé par ſon ancienne maladie qui étoit l'avarice, à laquelle s'étoit jointe une ſoif immodérée de triomphes & de victoires, que les grands exploits de Jule Céſar avoient allumée en lui. Car, ſe voyant fort ſupérieur dans toutes les autres choſes, comme en crédit, en autorité, en richeſſes, il ne pouvoit ſouffrir d'être inférieur

dans la gloire des armes ; de sorte qu'il ne fut point tranquille que par cette malheureuse passion il ne se fût précipité dans une mort honteuse, & n'eût entraîné sa patrie dans de très-grands malheurs.

Jule César, étant venu de sa province des Gaules à la ville de Luques, plusieurs Romains y allerent pour le voir, entr'autres M. Licinius Crassus & Cn. Pompée. Ils eurent avec lui plusieurs conférences secretes où ils comploterent de mettre tout de bon la main à l'œuvre pour se rendre absolument maîtres des affaires, & pour partager entr'eux toute l'autorité; ce qui leur seroit facile, Jule César demeurant armé, & eux se faisant donner d'autres gouvernemens & d'autres armées. Le seul chemin pour réussir dans ce dessein, c'étoit de demander pour eux un second Consulat; & Jule César se chargea de les aider dans cette brigue, en écrivant à tous les amis qu'il avoit à Rome, & en envoyant grand nombre de ses soldats qui favoriseroient l'élection par leurs suffrages.

Ce traité fait, M. Licinius Crassus & Cn. Pompée revinrent à Rome, où ils furent d'abord très-suspects ; car, il courut incontinent un bruit sourd, que le voyage qu'ils avoient fait à Luques, & l'entrevue qu'ils avoient eue avec Jule César, n'étoient nullement pour le bien de la République ; & même dans le Sénat Marcellinus & Domitius demanderent tout haut à Cn. Pompée s'il brigueroit le Consulat. Cn. Pompée répondit que peut-être il le brigueroit, & que peut-être il ne le brigueroit point. Ils lui firent pour la seconde fois la même demande; & il répondit qu'il le brigueroit pour des gens de bien, & non pour des méchans. Ces réponses ayant paru trop hautaines & trop méprisantes, M. Licinius Crassus, interrogé de même, répondit plus modestement qu'il le brigueroit si cela étoit utile à la République, sinon qu'il s'en déporteroit. Cette réponse inspira le courage à plusieurs concurrens de se présenter. De ce nombre étoit Domitius. Mais, dès que M. Licinius Crassus & Cn. Pompée se furent déclarés, & qu'ils eurent commencé ouvertement leurs brigues, tous les autres se retirerent par crainte, excepté Domitius, que Caton, comme son parent & son ami, exhorta, excita, encouragea à ne pas renoncer à ses espérances, lui représentant que c'étoit combattre pour la liberté. Car, M. Licinius Crassus & Cn. Pompée ne briguoient pas proprement le Consulat, mais la tyrannie ; & ils ne demandoient pas une charge de Magistrature, mais le moyen de piller & de fourrager impunément les provinces & les armées.

Avec ces discours que Caton tenoit, & dont il étoit forte-

ment persuadé, il poussa presque par force Domitius sur la place. Plusieurs se joignirent à eux; car, on étoit fort surpris & fort étonné de cette nouvelle démarche de M. Licinius Crassus & de Cn. Pompée, & l'on faisoit assez connoître ses sentimens. » Qu'est-il besoin, » disoit-on, qu'ils demandent » un second Consulat? Pour- » quoi le demandent-ils ensem- » ble? que ne le demandent-ils » avec d'autres? N'avons-nous » pas ici plusieurs personnages » qui ne sont pas indignes d'être » les Collegues de M. Licinius » Crassus & de Cn. Pompée, » & de partager cet honneur » avec l'un des deux? « Ces discours qui étoient publics, ayant donné quelque crainte à Cn. Pompée pour le succès de son entreprise, il n'y eut point d'injustices & de violences auxquelles il ne se portât. Il les couronna même par une action des plus atroces. Il dressa une embuscade à Domitius; de sorte que le jour de l'élection, comme Domitius alloit avant la pointe du jour à la place, suivi de quelques domestiques & de plusieurs Romains qui l'accompagnoient pour lui faire honneur, les émissaires de Cn. Pompée se jetterent sur sa troupe, tuerent l'esclave qui portoit le flambeau devant lui, & blesserent plusieurs de sa suite, entr'autres Caton; & les ayant tous mis en fuite par cette violence, ils les tinrent enfermés dans une maison jusqu'à ce qu'on eût fait l'élection.

Ensuite, M. Licinius Crassus & Cn. Pompée environnerent la Tribune aux harangues de gens armés, chasserent par force Caton de la place, blesserent plusieurs de ceux qui oserent leur résister; & s'étant rendu maîtres du champ de bataille, ils continuerent à Jule César le gouvernement des Gaules pour cinq ans, & se firent décerner pour eux les gouvernemens de la Syrie & des deux Espagnes, qu'ils tirerent aux sort. La Syrie échut à M. Licinius Crassus, & les Espagnes à Cn. Pompée. Cette décision du sort ne fut pas désagréable à la multitude; car, le peuple souhaitoit que Cn. Pompée ne s'éloignât pas pour long-tems de Rome; & Cn. Pompée, qui étoit passionnément amoureux de sa femme, en fut très-aise, parce que cela lui donnoit le moyen d'y être la plus grande partie du tems.

Quant à M. Licinius Crassus, dans le moment que le département de Syrie lui échut, il ne put contenir sa joie. La cérémonie de tirer au sort se faisoit en public. Peu s'en fallut qu'au milieu d'une multitude de témoins, dont plusieurs lui étoient inconnus, ou même très-disposés à le critiquer, il ne se répandit en exclamations sur sa bonne fortune. Mais, dans le particulier & avec ses amis, il se livroit à des transports, qui ne convenoient ni à son âge, ni à son caractère, assez éloigné du goût de jactance & de

fanfaronnade. La Syrie, les Parthes, n'étoient que le prélude des projets dont il se repaissoit. Il traitoit de bagatelles les exploits de L. Lucullus contre Tigrane, & de Cn. Pompée contre Mithridate. La Bactriane, les Indes, & tous les païs qui s'étendent jusqu'à la mer orientale, voilà les conquêtes qu'il se promettoit. Rien de tout cela n'étoit contenu dans la loi, qui faisoit son titre; mais, elle lui ouvroit le champ, cela suffisoit. Et quoique ce fût un crime contre l'autorité de la République, que de donner une extension si violente à la loi, la puissance de M. Licinius Crassus, s'il eût réussi dans ses desseins, non-seulement l'eût mis à l'abri de toute poursuite, mais lui eût assuré les applaudissemens & le triomphe. Jule César, par quelque motif que ce puisse être, augmentoit l'ivresse de M. Licinius Crassus, en entrant dans ses vues, & en l'exhortant par lettres à entreprendre la guerre contre les Parthes.

Les levées de soldats, qu'il fallut faire pour l'exécution de cet ambitieux projet, excitèrent de grands murmures parmi la multitude; & l'on commençoit à témoigner tout haut, que l'on avoit eu grand tort de rejetter les salutaires remontrances de Caton. Les deux Tribuns Gallus & Ateius Capito, encouragés par cette disposition qu'ils voyoient dans les esprits, tentèrent d'arrêter les levées des troupes, & même d'empêcher les Consuls de sortir de Rome. Cn. Pompée n'étoit point effrayé de ces menaces, qui étoient conformes aux arrangemens qu'il avoit pris avec lui-même. M. Licinius Crassus, qui étoit dans un cas bien différent, employa la force pour résister à l'opposition des Tribuns. Mais, il n'appaisoit pas par-là l'indignation publique. C'étoit un cri général dans Rome contre la guerre injuste qu'il prétendoit aller faire à des peuples avec lesquels on étoit en paix. Il craignit donc de trouver le jour de son départ des obstacles de la part de la multitude, & il pria Cn. Pompée, qui étoit aimé & respecté des citoyens, de vouloir bien l'accompagner au Capitole, & jusqu'à la porte de la ville, afin que les choses pussent se passer avec décence & tranquillité. En effet, ceux qui s'étoient préparés à huer M. Licinius Crassus, & même à l'empêcher d'avancer, voyant Cn. Pompée qui marchoit devant lui d'un air serein & majestueux, se calmerent, & laisserent le passage libre.

Le tribun Ateius Capito s'acharna néanmoins sur M. Licinius Crassus; & lorsque le Consul faisoit les sacrifices usités dans le Capitole, il voulut le troubler en annonçant de mauvais auspices. Ensuite, il entreprit de le faire mener en prison; mais, les autres Tribuns prirent la défense du Consul. Enfin, pour dernière ressource,

il employa tout ce que la Religion lui fourniſſoit de plus redoutable. Il courut à la porte de la ville, où il attendit M. Licinius Craſſus avec un braſier allumé, ſur lequel il fit des libations & brûla des parfums, en prononçant des imprécations horribles au nom des Divinités les plus étranges & les plus effrayantes. L'idée que l'on avoit de ces imprécations, étoit que jamais ceux qui y avoient été ſoumis n'en avoient évité le funeſte effet, & qu'elles portoient auſſi malheur à celui qui les avoit prononcées. Sur ce principe pluſieurs condamnoient l'action d'Ateius Capito, qui, n'étant irrité contre M. Licinius Craſſus que par zele pour la République, la livroit à la vengeance divine, en y livrant un Conſul & un Général d'armée. Mais, indépendamment de ces imaginations ſuperſtitieuſes, ce qui eſt conſtant c'eſt que de pareilles imprécations, qui inſpiroient une ſi grande terreur, pouvoient beaucoup décourager les ſoldats, & conſéquemment attirer de grandes diſgraces.

Ces ſuites fâcheuſes étoient d'autant plus à craindre, que jamais peuple ne porta ſi loin la ſuperſtition que les Romains. Les choſes du monde les plus ſimples leur paroiſſoient des préſages heureux ou malheureux. C'eſt de quoi l'expédition de M. Licinius Craſſus nous fournit pluſieurs exemples. Ainſi, lorſqu'il embarquoit ſes troupes à Brindes, parce qu'il ſe trouva un homme ſur le port qui crioit des figues de Caune à vendre, en Latin *Cauneas*, mot qui de la façon dont ils prononçoient pouvoit ſe confondre avec *cave ne eas*, *prends garde de partir*, on ſe perſuada que ce cri étoit un avertiſſement que les Dieux envoyoient à M. Licinius Craſſus pour le détourner de ſon entrepriſe, & lui en annoncer le mauvais ſuccès.

M. Licinius Craſſus voulut partir ami de Cicéron. Ils ne s'étoient jamais aimés. Mais, l'étroite union de Cn. Pompée avec M. Licinius Craſſus ne permit pas à Cicéron de demeurer ennemi de ce dernier. Il y eut donc une première réconciliation entr'eux vers le tems où ſe forma la ligue triumvirale, & Cicéron ſe perſuada de bonne foi qu'il avoit lui-même oublié tout le paſſé. Il étoit pourtant reſté dans ſon cœur un levain, qui ſe développa à l'occaſion d'une conteſtation qu'ils eurent enſemble dans le Sénat. Il s'agiſſoit d'Aul. Gabinius, qui venoit de rétablir Ptolémée Aulete à main armée, ſans être arrêté ni par les défenſes du Sénat, ni par l'oracle de la Sibylle. Cicéron, ayant ſi beau champ contre ſon ennemi, en triomphoit, & prenoit à tâche d'irriter contre lui le Sénat. M. Licinius Craſſus, qui d'abord avoit paru penſer de la même façon, changea enſuite de langage; & il ne ſe contenta pas de prendre la défenſe du coupable, il lâcha

même quelques traits piquans contre Cicéron. Notre Orateur prit feu, & son indignation fut si vive, qu'il étoit aisé de voir qu'elle ne venoit pas uniquement de la querelle qui y donnoit occasion. Ce fond de ressentiment, qui dormoit dans son cœur, sans qu'il s'en aperçût lui-même, se réveilla, & se déploya dans toute sa force.

Quand il eut satisfait le mouvement de sa colere, il réfléchit. Il vit une maligne joie dans les zélés Républicains, qui ne s'en cachoient pas, & lui témoignoient à lui-même qu'ils étoient charmés de le voir brouillé à jamais avec les Triumvirs. D'un autre côté, Cn. Pompée le prioit instamment, Jule César le pressoit par lettres, de se réconcilier de nouveau avec M. Licinius Crassus. Il le fit; & M. Licinius Crassus voulut sceller cette réconciliation par un repas qu'il lui demanda la veille de son départ, ou du moins très-peu de jours auparavant. Cicéron fut fidele à ses derniers engagemens, il défendit M. Licinius Crassus dans le Sénat contre les attaques que les Consuls de l'année suivante voulurent lui livrer en son absence.

M. Licinius Crassus, comme nous l'avons dit, étoit parti au milieu de prétendus mauvais présages, & chargé des imprécations de plusieurs Romains. Il ne faisoit aucun cas de ces objets de la superstition populaire; & ce mépris lui nuisit. L'antiquité nous offre des exemples de Généraux, aux affaires desquels une imbécille crédulité a fait beaucoup de tort. Ici c'est tout le contraire. M. Licinius Crassus, qui avoit pris soin d'éclairer son esprit par les connoissances Philosophiques, étoit si intimement pénétré de mépris pour tous ces signes imaginaires de la colere céleste, qu'il sembloit supposer que tout le monde pensoit comme lui. Ses soldats étoient pourtant très-susceptibles de ces craintes superstitieuses; & leur Général, n'y faisant aucune attention, & n'apportant aucun remede au mal, laissa se répandre & croître à l'excès dans son armée le découragement & le désespoir.

Cette attention lui eût été néanmoins d'autant plus nécessaire, que la guerre qu'il faisoit aux Parthes étoit constamment injuste; ce qui disposoit à croire que les Dieux se déclaroient contre lui. Il n'avoit ni sujet légitime, ni ordre de qui que ce soit, de les attaquer. Mais, M. Licinius Crassus dans sa conduite particulière comptoit pour rien le vrai ou le faux, le juste ou l'injuste. Il ne sauvoit pas même sur ce point les apparences. Il porta cette façon de penser dans une entreprise où il engageoit toute la République, & dont les suites pouvoient être si terribles. Il ne considéra nullement que les Parthes étoient en paix avec les Romains, & ne leur avoient donné aucune occasion de plainte; il lui suffit de se persuader qu'il y avoit

pour lui des richeſſes & de la gloire à gagner. Et la providence Divine, qui punit ſouvent les injuſtes dès cette vie, lui fit trouver une mort funeſte & honteuſe, où il croyoit acquérir un ſurcroît d'honneur & de puiſſance.

Il parut en tout un homme frappé d'aveuglement, & qui ne faiſoit aucun retour ſur lui-même. Son âge ſeul pouvoit être une raiſon ſuffiſante pour le détourner de ſe jetter dans des périls & dans des fatigues qui ne lui convenoient plus. Il avoit plus de ſoixante ans, & en paroiſſoit avoir encore davantage. Il s'attira même ſur cet article un avertiſſement de la part de Déjotarus. Car, en traverſant la Galatie, où ce Prince déjà âgé fondoit une nouvelle ville, M. Licinius Craſſus voulut le railler ſur ce ſujet. *Roi des Galates*, lui dit-il, *vous bâtiſſez lorſqu'il ne vous reſte plus qu'une heure de jour.* Déjotarus lui répondit très-à-propos : *Vous-même, Seigneur, vous ne vous êtes pas levé de fort bon matin pour aller porter la guerre chez les Parthes.* Il n'eſt pas dit que M. Licinius Craſſus ſe ſoit piqué de ce mot ; mais, il n'en pourſuivit pas moins ce qu'il avoit commencé.

Arrivé en Syrie, il ne perdit pas un moment, & ayant jetté un pont ſur l'Euphrate, il eut d'abord quelques ſuccès heureux, parce que les Parthes n'avoient fait aucuns préparatifs contre une irruption ſi ſubite & ſi imprévue. Il prit pluſieurs villes en Méſopotamie, ou plutôt il en reçut les ſoumiſſions volontaires ; car, c'étoient preſque toutes colonies Grecques, qui n'obéiſſoient qu'à regret à des Barbares autrefois eſclaves de leurs ancêtres, & qui ſe jettoient volontiers entre les mains des Romains, dont ils ſçavoient que leur nation étoit aimée. Il ne trouva donc d'ennemis à combattre, qu'un Officier Parthe, nommé Sillacès, qui avec une poignée de cavaliers, vint à ſa rencontre auprès de la bourgade d'Ichnes, & qui ayant été vaincu & bleſſé, alla porter à ſon maître la nouvelle de l'entrée des Romains en Méſopotamie. M. Licinius Craſſus eut encore à tirer l'épée contre les habitans de Zénodotium qui avoient maſſacré environ cent Romains, après les avoir reçus dans leur ville. Cette perfidie fut vengée par la priſe de la place, qui fut ſaccagée, & les habitans paſſés au fil de l'épée ou vendus. Pour de ſi minces exploits, M. Licinius Craſſus s'étant laiſſé proclamer *imperator* par ſes ſoldats, ſe fit regarder comme ayant peu d'élévation de courage, & de foibles eſpérances pour l'avenir.

Mais, la plus grande faute qu'il fit, après néanmoins l'entrepriſe en elle-même, qui, dit Plutarque, étoit la plus énorme de toutes les fautes, ce fut qu'au lieu d'aller en avant, & de pouſſer juſqu'à Séleucie, ville toujours ennemie des Parthes, il voulut retourner paſſer

l'hiver en Syrie, & laiſſa ſeulement au-delà de l'Euphrate dans les places qu'il avoit ſoumiſes ſept mille hommes de pied & mille chevaux. Par-là il donnoit le tems aux ennemis de ſe reconnoître, & de faire leurs apprêts pour la campagne ſuivante. Les occupations dans leſquelles il paſſa ſon hiver, ne furent pas moins blâmées, & à juſte titre; car, il ne ſongea point du tout à faire des ams de munitions de guerre & de bouche, ni à exercer ſes troupes. Livré à ſon triſte penchant, l'argent étant preſque ſon ſeul objet, il ſe faiſoit rendre un compte exact des revenus des villes, ſans doute pour porter les taxes auſſi haut qu'elles pouvoient aller. Il leur commandoit un certain nombre de ſoldats, qu'il les diſpenſoit enſuite de fournir moyennant les ſommes qu'il en recevoit. Il pilloit les Temples; & en particulier celui de la Déeſſe Syrienne, honorée ſpécialement dans la ville d'Hiérapolis, le tenta par ſes riches offrandes, qu'il eut ſoin d'examiner curieuſement pendant pluſieurs jours, & de peſer avec la balance. Cette Déeſſe, que l'on repréſentoit en pluſieurs lieux ſous une image monſtrueuſe, moitié femme, moitié poiſſon, paroît être la même que le dieu Dagon, dont il eſt fait mention dans nos livres Saints, & dont le nom ſignifie poiſſon.

M. Licinius Craſſus n'épargna pas davantage le temple du vrai Dieu, qu'il avoit le malheur de ne pas connoître. Il en enleva deux mille talens, qui y étoient dès le tems de Cn. Pompée, & que ce Général y avoit laiſſés. On y gardoit encore huit mille talens, qui étoient des dépôts de tous les Juifs répandus dans l'Univers. Eléazar, qui avoit la garde des tréſors du temple, voulut au moins ſauver ces dépôts; & pour les racheter du pillage, il crut pouvoir ſacrifier un morceau d'un prix immenſe. C'étoit une poutre d'or, comme l'appelle Joſephe, peſant trois cens mines, ou ſept cens cinquante livres en poids Romain, & enfermée dans une poutre de bois, ſur laquelle étoient attachés les voiles magnifiques qui ſéparoient le Sanctuaire d'avec la partie antérieure appellée le lieu Saint. Eléazar avoit ſeul connoiſſance de ce riche lingot, & il exigea du Général Romain, avant que de le lui livrer, un ſerment par lequel il s'engageoit à s'en contenter, & à ne rien enlever de toutes les autres richeſſes qui étoient dans le Temple. M. Licinius Craſſus reçut la poutre, jura & n'en mit pas moins la main ſur les huit mille talens.

Ce Général, que l'âge auroit dû rendre ſans doute plus modéré, montroit dans toute ſa conduite une folle & aveugle confiance. Lorſqu'il raſſembloit ſes troupes de leurs quartiers pour entrer en Méſopotamie, arriva une ambaſſade du Roi des Parthes, chargée d'ordres aſſez pacifiques, mais tournés d'une

façon très-fière, & très-insultante pour M. Licinius Crassus. » Si c'est Rome qui vous envoye » avec une armée, lui dirent » ces Ambassadeurs, la guerre » sera irréconciliable. Mais, si » c'est malgré votre Républi- » que, comme nous l'apprenons, » & par l'avidité de vous enri- » chir personnellement, que » vous avez attaqué les Par- » thes, & que vous êtes entré » sur leurs terres, Arsace veut » bien user de modération; il » a pitié de votre vieillesse, & » il vous permet de retirer les » soldats Romains, qui sont plu- » tôt captifs dans les places de » Mésopotamie, que capables » de les garder pour vous. » M. Licinius Crassus ne parut point offensé d'un langage si haut & si méprisant; mais, toujours plein de son projet, il dit qu'il rendroit sa réponse au Roi des Parthes dans Séleucie. Vagisès, chef de l'ambassade, se mit à rire, & montrant avec les doigts de sa main droite le dedans de sa main gauche : *Il croîtra ici des poils*, reprit-il, *avant que M. Licinius Crassus voie Séleucie.* On se prépara donc de part & d'autre à la guerre.

Mais, l'armée Romaine commença à être découragée avant même que d'avoir vu les ennemis. Rien n'étoit plus effrayant que les discours que tenoient à leur sujet quelques-uns de ceux qui avoient été mis en garnison par M. Licinius Crassus dans les places situées au-delà de l'Euphrate, & qui dépêchés apparemment par leurs Commandans étoient arrivés au camp avec bien de la peine & du danger. Ils exagéroient, comme c'est l'ordinaire de ceux qui sont frappés de crainte, la grandeur du péril, la multitude des combattans, la difficulté de leur résister. » Ce sont des gens, di- » soient-ils, qu'il n'est pas possi- » ble d'éviter lorsqu'ils poursui- » vent, ni de prendre lorsqu'ils » fuyent. Leurs fleches préviennent les regards, & l'on se » sent frappé avant que d'avoir » vu le tireur. Les armes défen- » sives & offensives de leurs cui- » rassiers leur sont également » avantageuses; les unes sont » impénétrables aux coups, & » les autres percent avec vio- » lence tout ce qu'on leur op- » pose. » Les soldats de M. Licinius Crassus furent d'autant plus effrayés de ce qu'ils entendoient dire des Parthes, qu'ils s'en étoient fait une toute autre idée. Ils ne les croyoient en rien différens des Arméniens & des Cappadociens, sur lesquels L. Lucullus avoit eu une supériorité étonnante; & ils s'étoient imaginés que la plus grande peine de cette guerre consisteroit pour eux dans les longues marches, & dans la difficulté de joindre des ennemis qui éviteroient le combat. Le péril, sur lequel ils n'avoient nullement compté, se trouvant très-réel, faisoit une grande impression sur leurs esprits.

Quelques-uns même des principaux Officiers en furent émus,

émus, & entr'autres C. Caſſius, qui ſe rendit depuis ſi fameux par le meurtre de Jule Céſar, & qui pour lors étoit queſteur de M. Licinius Craſſus. Plein de courage, mais néanmoins précautionné & circonſpect, il vouloit, & pluſieurs autres avec lui, que l'on ſoumît l'entrepriſe de la guerre à une nouvelle délibération, & que l'on examinât s'il étoit à propos de s'y engager. Ils étoient appuyés des Devins & des Aruſpices, qui prétendoient que tous les préſages étoient fâcheux. Mais, M. Licinius Craſſus n'écoutoit que ce qui flattoit l'empreſſement incroyable qu'il avoit d'avancer.

Il fut encore fortifié dans ſa réſolution par l'arrivée d'Artabaze, roi d'Arménie, qui avoit ſuccédé au vieux Tigrane ſon pere. Ce Prince vint dans le camp des Romains avec ſix mille chevaux, qui formoient ſa garde. Il promettoit de plus un corps de dix mille cuiraſſiers à cheval, & trente mille hommes de pied qu'il entretiendroit à ſes dépens. Il donnoit en même-tems un conſeil, qui, s'il eût été ſuivi, auroit prévenu vraiſemblablement le déſaſtre de l'armée Romaine. C'étoit de prendre la route de l'Arménie pour entrer dans le païs des Parthes; moyennant quoi les Romains auroient eu des vivres en abondance dans un païs ami; & la cavalerie des Parthes, qui faiſoit toute leur force, n'auroit pu agir parmi les montagnes, dont toute l'Arménie eſt remplie. M. Licinius Craſſus fit un médiocre accueil à Artabaze ſur les ſecours qu'il lui amenoit & lui offroit; & il rejetta abſolument ſon conſeil, par la raiſon qu'il avoit laiſſé en Méſopotamie un nombre de bonnes troupes, qu'il ne lui étoit pas permis d'abandonner. L'Arménien ſe retira peu content de M. Licinius Craſſus, & prévoyant apparemment qu'il auroit à défendre ſes propres États. En effet, le Roi des Parthes ſe trouvant deux ennemis ſur les bras, M. Licinius Craſſus & Artabaze, crut devoir prudemment les empêcher de ſe joindre. Dans cette vue, il partagea ſes forces; & comme, malgré ſes bravades & ſes airs de hauteur, il craignoit beaucoup les Romains, il marcha en perſonne du côté où le danger étoit moindre, c'eſt-à-dire, en Arménie; & il envoya une armée nombreuſe en Méſopotamie ſous la conduite de Suréna. Cet Officier joignoit à la bravoure, quoiqu'il n'eût pas encore trente ans, l'habileté & l'adreſſe, qu'il portoit ſans ſcrupule juſqu'à la fraude & à la perfidie; & ce fut principalement par ces voies obliques qu'il triompha de M. Licinius Craſſus, que d'abord une confiance téméraire, & enſuite le découragement inſpiré par ſes malheurs, diſpoſoient à donner dans tous les pieges qui lui furent tendus.

M. Licinius Craſſus paſſa l'Euphrate à la ville de Zeugma, qui avoit un pont ſur ce fleuve,

& qui même en tiroit son nom, car *Zeugma* veut dire pont en Grec. Pendant le trajet, il survint un orage affreux, avec des éclairs, des tonnerres, une pluie horrible, un vent violent; enfin l'ouragan fut si furieux, qu'il rompit une partie du pont, qui n'étoit que de bois. Le soldat superstitieux fut sur-tout effrayé de cette dernière circonstance, qui sembloit lui annoncer l'impossibilité du retour. M. Licinius Crassus voulut dissiper cette crainte, en assurant avec serment que son dessein avoit toujours été de ramener son armée par l'Arménie, & ce discours fit un bon effet. Mais, comme il voulut insister & qu'il ajouta : *Oui, vous pouvez compter sur ce que je vous déclare, aucun de nous ne reviendra par ici*, le double sens de ces paroles renouvella toutes les frayeurs qui s'étoient emparées des esprits. Et M. Licinius Crassus, qui s'en apperçut, ne s'embarrassa point de corriger son expression. Il arriva peu après un autre fait du même genre. Lorsque l'armée eut passé le fleuve, M. Licinius Crassus en fit la revue. On célébroit un sacrifice solemnel dans ces occasions. Le Prêtre, qui avoit immolé la victime, en ayant remis les entrailles selon l'usage entre les mains du Général, celui-ci les laissa tomber par terre ; nouveau sujet d'effroi pour les assistans. M. Licinius Crassus n'en fit que rire. *Voilà*, dit-il, *les inconvéniens de la vieillesse, mais les armes ne me tomberont pas des mains.* Il ne pouvoit rien dire de mieux. Cependant, les troupes conservèrent une impression de crainte, en conséquence de ces accidens qu'elles prenoient pour de mauvais présages, & de quelques autres que nous omettrons.

L'armée de M. Licinius Crassus étoit très-belle, sept légions, quatre mille chevaux, & un pareil nombre d'armés à la légère. Elle s'avança d'abord le long du fleuve pour aller chercher les ennemis. Des coureurs, que l'on avoit envoyés à la découverte, rapporterent qu'ils n'avoient point rencontré d'hommes, mais bien les traces des pieds d'une grande multitude de chevaux qui s'éloignoient. M. Licinius Crassus en conclut que les Parthes fuyoient devant lui, & résolut de les poursuivre. Néanmoins, C. Cassius & ceux qui pensoient comme lui, firent encore des représentations à leur Général, & lui proposerent, ou de faire séjourner l'armée dans quelqu'une des villes qui avoient garnison Romaine, ou de gagner Séleucie en côtoyant toujours l'Euphrate. Cette marche eût été longue, mais elle avoit de grands avantages. Les vivres ne pouvoient manquer, au moyen des barques chargées de toutes les munitions qui, en descendant le fleuve, accompagneroient toujours l'armée ; & de plus le même fleuve étoit une barriere qui mettoit les Romains à couvert du danger d'être enveloppés.

M. Licinius Craſſus balançoit, & il auroit peut-être ſuivi cet avis ſalutaire. Un traître l'en empêcha.

Abgare, roi d'Edeſſe dans l'Oſrhoëne, ſelon la pratique des petits Princes, toujours obligés de ſubir la loi de leurs voiſins trop puiſſans, s'étoit montré ami des Romains, tandis que les armes de Cn. Pompée faiſoient trembler l'Orient; & enſuite, depuis l'éloignement de ce Général, il avoit renoué amitié & alliance avec les Parthes. S'il eût fait paroître ſes ſentimens à découvert, il n'auroit pas été capable de faire grand mal à M. Licinius Craſſus. Mais, de concert avec Suréna, il vint dans le camp des Romains, cachant ſous les dehors d'une amitié frauduleuſe la plus noire perfidie; & comme il étoit beau parleur, & que d'ailleurs connoiſſant le foible de M. Licinius Craſſus, il lui avoit apporté des préſens conſidérables, il gagna toute ſa confiance.

La commiſſion d'Abgare étoit de perſuader au Général Romain de s'engager dans les vaſtes plaines de la Méſopotamie, où des troupes peſamment armées ne pouvoient ſe défendre contre une cavalerie innombrable. Après donc qu'il ſe fut inſinué dans les bonnes graces de M. Licinius Craſſus par des proteſtations de reconnoiſſance pour les bienfaits qu'il avoit reçus de Cn. Pompée, & par la haute idée qu'il témoignoit avoir des forces Romaines: » Vous n'y penſez pas, lui di-» ſoit-il, avec une armée telle » que la vôtre, de perdre le » tems à de longs préparatifs. » Il n'eſt point queſtion de » faire uſage des armes contre » des gens qui ne ſongent qu'à » fuir. Vous n'avez beſoin que » de pieds agiles pour les at-» teindre, & de mains pour » prendre & emporter leurs » tréſors. Et quand il faudroit » combattre, lequel vous eſt le » plus avantageux, ou d'avoir » affaire à Suréna ſeul, ou de » donner à Orode, que la crain-» te réduit maintenant à ſe ca-» cher, le tems de reprendre » courage, & de réunir contre » vous toutes les forces de ſon » Empire? » M. Licinius Craſſus ne ſçavoit pas que le Roi des Parthes étoit allé porter la guerre en Arménie, & il prit tous les menſonges qu'il plut au perfide Oſrhoënien de lui débiter pour autant de vérités inconteſtables. Il s'éloigna donc de l'Euphrate, & ſelon les vœux de Suréna, il enfila la route de la plaine.

Le chemin fut d'abord aſſez doux & aſſez aiſé. Mais bientôt, on rencontra des ſables brûlans, & des campagnes déſertes à perte de vue. Ainſi, non-ſeulement la ſoif & les incommodités d'une marche pénible fatiguoient les Romains, mais l'aſpect d'une ſolitude immenſe leur portoit le découragement juſqu'au fond de l'ame. Car, ils ne voyoient ni arbre, ni plante, ni ruiſſeau, ni colline, ni herbe

qui sortît de terre, mais comme une vaste mer de sables qui les environnoit de toutes parts.

Cependant, M. Licinius Crassus reçut des nouvelles d'Artabaze, qui auroit dû lui ouvrir les yeux, & lui faire connoître qu'Abgare le trompoit. Le Roi d'Arménie lui mandoit qu'il étoit actuellement attaqué par Orode, & que pour cette raison il ne pouvoit lui envoyer le secours qu'il lui avoit promis. Il le prioit en conséquence de venir le joindre; sinon, il lui conseilloit au moins d'éviter les lieux où la cavalerie pouvoit agir avec avantage, de gagner les montagnes & de s'y retrancher. Rien n'étoit plus sage que ces avis, & Artabaze y alloit de très-bonne foi. M. Licinius Crassus, petit esprit, livré à ses préventions, pendant qu'il se fioit aveuglément au traître Abgare, soupçonna de la trahison où il n'y en avoit point. Il ne fit aucune réponse par écrit à Artabaze, & il se contenta de dire à son député, qu'il n'avoit pas le tems pour le présent d'aller châtier les Arméniens, mais qu'il iroit dans peu tirer vengeance de leur perfidie.

Cependant, Abgare craignant que ses perfidies ne fussent découvertes, partit, non pas furtivement, mais en faisant entendre à M. Licinius Crassus qu'il alloit travailler à le servir, & à mettre le trouble dans les affaires & dans le conseil des ennemis. Il alloit au contraire avertir les Parthes qu'il étoit tems d'attaquer les Romains, qui étoient venus se livrer à leur discrétion. En effet, M. Licinius Crassus ne fut pas longtems sans avoir de leurs nouvelles. Pendant qu'il se hâte, craignant toujours que les ennemis ne lui échappent, ses batteurs d'estrade reviennent en fuyant à toute bride, & rapportent que la plupart de leurs camarades ont été tués; qu'eux-mêmes ne se sont sauvés qu'avec peine; & que les Parthes arrivent sur leurs pas en grand nombre, en bon ordre, & avec beaucoup de confiance & d'audace. Ce rapport si contraire à ce que M. Licinius Crassus attendoit, commença à le déconcerter. Il lui étoit arrivé ce jour-là même deux prétendus mauvais présages, dont il eût été à souhaiter que ses troupes n'eussent pas conçu plus d'effroi que lui. En s'habillant il avoit pris par distraction une casaque noire au lieu d'une cotte d'armes de couleur de pourpre; & quelques-uns des drapeaux ne s'étoient laissé arracher de terre qu'avec difficulté. Tout cela n'avoit fait aucune impression sur M. Licinius Crassus. Seulement il avoit changé d'habillement, mais il n'en étoit pas moins plein d'assurance & même de présomption.

L'arrivée des ennemis le troubla, & lui fit perdre en grande partie la présence d'esprit, nécessaire à un Général dans le péril. D'abord, suivant le conseil de C. Cassius, il rangea son infanterie en colomnes, pour

donner moins de prise, & se garder du danger d'être tourné & enveloppé par ses derrieres. Ensuite, il changea d'avis, & se forma en bataillon quarré, donnant à chaque face douze cohortes; & il voulut que chaque cohorte fût flanquée d'un escadron, afin que contre un ennemi dont la cavalerie faisoit toute la force, il n'y eût aucune partie qui ne fût soutenue de cavalerie. Il se plaça au centre, distribua le commandement des deux aîles à son fils & à C. Cassius, & marcha en cet ordre du côté où étoit l'ennemi, que l'on ne découvroit pas encore.

L'armée Romaine en avançant rencontra un ruisseau, qui ne rouloit pas une eau fort abondante, mais dont la vue réjouit & consola les soldats dans un païs sec & brûlant. La plupart des Officiers, vouloient que l'on campât en cet endroit, & que l'on y passat la nuit, en attendant que l'on fût informé plus exactement du nombre des ennemis, & de leur façon de s'arranger & de combattre. Mais, le fils du Général, jeune homme plein d'ardeur & de confiance, persuada à son pere d'aller en avant. Ainsi on fit seulement une petite halte, pour donner le tems de se rafraîchir à ceux qui le voudroient; & avant que tous eussent achevé, M. Licinius Crassus reprit sa marche, non pas doucement, & en ménageant de tems en tems des repos, afin que les troupes n'arrivassent point fatiguées en présence de leur ennemi, mais en grande hâte & à pas précipités.

Bientôt les Parthes parurent; & leur abord n'eut rien de cet appareil terrible sous lequel ils avoient été annoncés. Les premiers rangs cachoient ceux qui venoient derriere, de façon que le nombre des troupes ne sembloit pas considérable; de plus, leurs armes étoient couvertes de cuirs, qui empêchoient qu'on ne les vît briller. Suréna avoit été bien aise de rassurer un peu les Romains, afin qu'ensuite la surprise fît un plus grand effet, & augmentât la terreur. C'est ce qui arriva lorsqu'au signal donné par lui, toute la plaine retentit d'un bruit, non pas de trompettes & de cors, qui étoient les instrumens dont se servoient les Romains, mais d'espèces de tambours, accompagnés de clochettes, ce qui faisoit un mêlange de sons sourds & aigus, tout à fait capable d'effrayer ceux qui n'y étoient pas accoutumés. Dans le même-tems, on leve les surtouts qui couvroient les armes; & les Parthes, hommes & chevaux, parurent tout resplendissans de fer & d'acier; spectacle imprévu, & non moins propre à troubler les regards, que le bruit de leurs tambours ne l'étoit à épouvanter les oreilles. Suréna se montroit à la tête, grand de taille, beau de visage, mais orné d'une façon efféminée, & qui convenoit peu à la gloire de sa bravoure. Car, imitant les mœurs Médoises, il mettoit du

rouge, & portoit une chevelure frisée & parfumée, au lieu que les Parthes conservoient encore dans ces tems-là l'air négligé & même féroce des Scythes leurs auteurs.

Lorsque les deux armées furent à portée de se choquer, les Parthes, qui avoient de longues piques, voulurent d'abord en faire usage pour enfoncer les Romains. Bientôt ils reconnurent qu'un aussi épais bataillon, & composé de Soldats accoutumés à combattre de pied ferme, étoit impénétrable à leur attaque. Ils s'éloignerent donc & firent mine de se disperser, mais pour s'étendre & parvenir à envelopper les ennemis. M. Licinius Crassus détacha sur eux les armés à la légere, qui n'allerent pas loin. Car, se trouvant accueillis d'une grêle de fleches, ils se replierent sur les légions, où ils commencerent à jetter le trouble, & un effroi encore plus grand. Le soldat Romain considéroit avec étonnement & avec crainte la violence des coups que portoient ces fleches, dont la roideur étoit telle, qu'elles brisoient & fracassoient les armes, & qu'il n'y avoit point de défense, si ferme & si solide qu'elle pût être, qui pût leur résister. En effet, les arcs dont se servoient les Parthes, étoient grands, forts & bandés vigoureusement; & la sécheresse d'un climat très-chaud, disposant les cordes à souffrir une forte tension, rendoit cette sorte d'arme encore plus terrible.

Déjà les Parthes, s'étant partagés & placés à une distance considérable, tiroient sur les légions, & tiroient à coups sûrs; car, les Romains étoient si serrés, qu'il n'étoit presque pas possible qu'aucun coup portât à faux, & ils ne pouvoient prendre aucun parti, dont ils ne se trouvassent très-mal. S'ils se tenoient dans leur poste, ils essuyoient la décharge de l'ennemi, sans avoir même la consolation de se venger. S'ils s'avançoient, le Parthe fuyoit, & n'en tiroit pas moins en fuyant; pratique louée ici par Plutarque avec raison, puisqu'elle réunit la sûreté & la gloire, qui semblent ordinairement se combattre. Les Romains se flatterent durant quelque tems que les Parthes épuiseroient enfin leurs fleches, & qu'alors ils seroient obligés, ou de se retirer, ou de venir se battre de près. Mais, lorsqu'ils sçurent que cette espérance étoit vaine, & qu'à la queue de l'armée ennemie étoit un grand nombre de chameaux chargés de ces fleches redoutables, que les Parthes alloient prendre à mesure qu'ils en manquoient, le désespoir s'empara de ces braves gens, à qui toute leur valeur devenoit inutile.

Le jeune Crassus néanmoins, par ordre de son pere, tenta de joindre les ennemis, qui s'approchoient davantage de l'aîle qu'il commandoit, & se préparoient à l'envelopper. Il prit donc avec lui les mille chevaux

Gaulois qu'il avoit amenés, trois cens autres cavaliers, cinq cens archers, & huit cohortes légionnaires; & se séparant du reste de l'armée, il s'avança pour livrer l'attaque. Les Parthes reculerent devant lui, & même prirent la fuite, voulant apparemment l'éloigner tout à-fait de son pere. Le jeune guerrier se crut vainqueur, & courut sur eux, accompagné de deux de ses amis. Toute la cavalerie les suivit; & les gens de pied ne montrerent pas moins d'ardeur & de courage, se persuadant que la victoire étoit à à eux, & que l'ennemi fuyoit. Ils le poursuivirent ainsi fort loin; mais tout à coup les prétendus fuyards se retournerent, & d'autres troupes s'y joignant encore, tous ensemble ils revinrent sur les Romains. Ceux-ci s'arrêterent, comptant que leur petit nombre seroit une amorce qui inviteroit les Parthes, supérieurs de beaucoup, à en venir aux mains avec eux. Ils se trompoient. Les cuirassiers ennemis se placerent en front; & tout le reste de la cavalerie se mit à battre la plaine en courant sans ordre tout autour des Romains, & excita une poussiere de sable si affreuse, qu'elle ôtoit en même-tems la vue & la respiration. Pressés dans un petit espace, & se heurtant les uns les autres, les Romains étoient en butte aux fleches des Parthes, sans pouvoir se défendre contre des ennemis qu'ils ne voyoient même pas. Ils périssoient donc en grand nombre, & d'une mort lente & cruelle. Ils vouloient arracher les fleches dont ils étoient percés; mais, le fer en étoit armé de crochets & d'hameçons, ensorte qu'ils se déchiroient les veines & les nerfs où il étoit entré, & expiroient ainsi dans les plus grandes douleurs; & ceux qui restoient en vie n'étoient point en état de combattre. Leur chef ayant voulu les exhorter à aller attaquer les cuirassiers Parthes, ils lui montroient leurs mains enfilées avec leurs boucliers, & leurs pieds percés de part en part & attachés à la terre; ensorte qu'ils ne pouvoient ni fuir ni se défendre.

Dans cette extrémité, le jeune Crassus, qui montra jusqu'à la fin dans ce combat une fermeté de courage digne d'un meilleur sort, a recours à la cavalerie comme à sa derniere espérance, & il fait si bien qu'avec elle il joint enfin les cuirassiers ennemis. Mais, le combat étoit très-inégal. Les demi-piques des Gaulois ne faisoient guere d'effet sur des cavaliers bardés de fer; au lieu que les longues & fortes lances de ceux-ci portoient de terribles coups aux Gaulois, dont les armes défensives, selon l'usage de la nation, étoient très-légeres, si même ils en avoient aucune. Cependant, ces Gaulois firent des prodiges. Ils prenoient à pleines mains les lances des ennemis, & ensuite les

joignant au corps, ils les renverſoient à bas de leurs chevaux, ce qui les mettoit abſolument hors de combat, parce que la peſanteur de leur armure les empêchoit de ſe relever, ni de faire aucun mouvement. Quelquefois ces mêmes Gaulois deſcendoient de cheval, & ſe gliſſant ſous le ventre de ceux des ennemis, ils les perçoient. Le cheval bleſſé s'agitoit, & jettoit à bas ſon cavalier, foulant aux pieds en même-tems le vainqueur & le vaincu. Mais, la chaleur & la ſoif accabloient ces braves Gaulois, tranſportés dans un climat ſi différent du leur. D'ailleurs, la plûpart de leurs chevaux étoient tués, s'étant enferrés dans ces longues lances des cuiraſſiers Parthes. Ainſi, après un combat des plus vifs, ils furent contraints de ſe retirer vers leur infanterie, emmenant avec eux le jeune Craſſus dangereuſement bleſſé.

Une petite hauteur ſablonneuſe, qu'ils apperçurent près d'eux, leur parut une reſſource. Ils s'y établirent, placerent au centre leurs chevaux, & ſe rangerent eux-mêmes en cercle, ſe faiſant un rempart de leurs boucliers; moyennant quoi ils eſpéroient repouſſer plus aiſément les Barbares. Mais, il en arriva tout le contraire. Car, ſur un terrein uni, au moins les premiers mettoient à l'abri ceux qui étoient derrière eux; au lieu que ſur une colline ceux de derriere étant toujours plus élevés que ceux qui les précédoient, tous étoient également expoſés aux fleches des ennemis, & ils ſe voyoient avec la plus amere douleur réduits à périr ſans défenſe & ſans gloire.

Il ne reſtoit plus aucune eſpérance à ces troupes infortunées; & deux Grecs, établis dans le païs, conſeillerent au jeune Craſſus de ſe ſauver dans la ville d'Ichnes, qui n'étoit pas loin, & qui avoit reçu garniſon Romaine. Le jeune guerrier répondit en héros, qu'il n'y avoit point de mort ſi terrible, qui pût le faire réſoudre à abandonner de braves gens qui ſe faiſoient tuer pour lui. Il exhorta les deux Grecs à profiter eux-mêmes du conſeil qu'ils lui donnoient, & leur ayant fait un ſigne d'amitié, il les renvoya. Pour lui, comme il étoit bleſſé à la main, & ne pouvoit s'en ſervir, il préſenta le flanc à ſon écuyer, & lui ordonna de le percer. Pluſieurs des principaux officiers, ſe tuerent eux-mêmes. Les ſoldats deſtitués de chefs, & preſſés par les ennemis, qui leur enfonçoient leurs lances dans le corps, ſe rendirent enfin, ne reſtant plus guere que cinq cens de plus de ſept mille qu'ils avoient été d'abord. Les Parthes couperent la tête du jeune Craſſus, & la portant au bout d'une pique, ils allerent la montrer à ſon pere.

Il avoit lieu de s'attendre à ce malheur; car, après une lueur de joie que lui avoit cauſée pendant quelques momens la fuite des Parthes attaqués

par ſon fils, il avoit reçu des couriers de ſa part, qui lui annonçoient l'extrême péril où il étoit, & le beſoin preſſant d'un ſecours prompt & conſidérable. Comme M. Licinius Craſſus n'avoit plus vis-à-vis de lui que la moindre partie de l'armée des ennemis, il étoit ſupérieur en forces; & profitant de cet avantage, déjà il ſe mettoit en mouvement pour aller, s'il en étoit encore tems, ſauver ſon fils, lorſqu'il vit arriver les Parthes vainqueurs, qui élevoient en l'air ſa tête pâle & ſanglante, la donnant en ſpectacle à tous les Romains, & demandant avec inſulte de qui étoit fils ce jeune héros. » Car, diſoient-ils, il » n'eſt pas poſſible que brave » & intrépide guerrier comme » il étoit, il ſoit né d'un pere » auſſi timide & auſſi lâche que » M. Licinius Craſſus. « Cette vue & ces diſcours, loin d'inſpirer aux Romains le déſir de la vengeance, les jetterent dans un abattement & une conſternation inexprimables.

C'eſt ici le plus beau trait de la vie de M. Licinius Craſſus. Ce malheureux pere, au lieu de ſe livrer à ſa douleur, conſoloit lui-même & encourageoit ſes ſoldats. » C'eſt une perte qui » ne regarde que moi, leur » crioit-il. La fortune & la » gloire de Rome ſubſiſtent en » vous, & n'ont reçu ni défaite » ni breche, puiſque vous vivez, & que vous êtes en état » de combattre. Mais, ſi la compaſſion de mon malheur vous » touche, ſi vous plaignez la » perte que j'ai faite du meilleur » de tous les fils, faites le paroître par votre juſte reſſentiment contre les ennemis; » changez leur joie en deuil; » puniſſez leur cruauté. Ne » vous effrayez point de ce qui » vient d'arriver. On n'achete » les grands ſuccès que par » quelques diſgraces. Nos ancêtres en ont ſouvent fait » l'épreuve. Ce n'eſt pas par » une continuité de bonheur, » mais par la patience, & par » un courage invincible aux » injures de la fortune, que » Rome s'eſt élevée au point » de grandeur dont elle jouit. «

Ces paroles ſi généreuſes ne purent ranimer les ſoldats; & M. Licinius Craſſus, leur ayant ordonné de jetter un cri, ne fit que manifeſter leur conſternation & leur découragement, tant ce cri fut foible, diſcordant, & mal ſoutenu; au lieu que celui que pouſſerent les Barbares, annonçoit la joie & la confiance. On ſe battit juſqu'au ſoir, toujours avec le même déſavantage pour les Romains. Enfin, lorſque le Soleil ſe couchoit, les Parthes ſe retirerent, en diſant qu'ils accordoient une nuit à M. Licinius Craſſus pour pleurer ſon fils, & qu'ils reviendroient le lendemain achever la victoire, à moins qu'il n'aimât mieux, prenant ſagement ſon parti, aller de bonne grace ſe remettre entre les mains d'Arſace, que de s'y faire mener de force. C'étoit la

coutume des Parthes de ne jamais paſſer la nuit dans le voiſinage de l'ennemi, parce qu'ils ne fortifioient point leur camp, & que pendant l'obſcurité on ne peut faire aucun bon uſage ni de la cavalerie, ni des fleches.

On juge aiſément, combien la nuit fut triſte & cruelle pour les Romains. Perſonne ne ſongeoit ni à enſevelir les morts, ni à panſer les bleſſés. Chacun pleuroit ſur ſoi-même; car, le danger paroiſſoit inévitable, ſoit qu'ils attendiſſent le jour dans le lieu où ils étoient, ſoit qu'ils s'engageaſſent pendant la nuit dans une plaine immenſe, où rien ne pouvoit les mettre à l'abri. Les bleſſés faiſoient un nouvel embarras par rapport au deſſein de partir. Les emmener, c'étoit retarder la marche; en les laiſſant, outre l'inhumanité d'une pareille conduite, on s'expoſoit au péril certain d'être décélés par leurs cris. Et dans une ſi douloureuſe ſituation le Général ne paroiſſoit point. Quoiqu'il fût la cauſe de tous les maux, les ſoldats euſſent ſouhaité de le voir & d'entendre ſa voix, mais il n'avoit pas la force de ſe montrer. Le courage ne lui étoit point naturel. Il avoit fait un effort ſur lui-même dans le combat. Le ſuccès n'y ayant pas répondu, il étoit atterré par la douleur & par la crainte, & ſe tenoit caché dans l'obſcurité. Grand exemple pour le vulgaire, dit Plutarque, de l'inconſtance de la fortune, mais pour les gens ſenſés, grande leçon ſur les malheurs qu'entraîne une ambition folle & effrénée, qui lui avoit perſuadé qu'il ne devoit point être content, à moins qu'il ne devînt le premier & le plus grand de l'Univers; & que de voir deux hommes au-deſſus de lui, c'étoit une humiliation qui l'anéantiſſoit.

Octavius lieutenant Général & C. Caſſius, ayant tenté en vain de tirer M. Licinius Craſſus de ſon abattement, prirent ſur eux d'aſſembler le Conſeil de guerre. Il y fut réſolu que l'on partiroit ſur le champ. L'armée décampa donc ſans bruit, & ſans que la trompette donnât le ſignal du départ. Mais, lorſque ceux qui ne pouvoient ſuivre, s'apperçurent qu'on les abandonnoit, leurs cris & leurs lamentations, qui perçoient le cœur, porterent le trouble & le déſordre dans la marche. Ajoutez la crainte d'être pourſuivis & atteints par les ennemis, les mouvemens que l'on ſe donna pluſieurs fois pour ſe mettre en bataille ſur de fauſſes alarmes, les ſoins qu'exigeoient ceux des bleſſés qui ayant encore quelque force, ſe traînoient à la ſuite de l'armée; tout cela fit que l'on avança très-peu. Cependant, le Gouverneur de Carrhes, informé de ce qui ſe paſſoit, fit ſur le champ prendre les armes à toute ſa garniſon, & étant venu au-devant de M. Licinius Craſſus, il le recueillit & le fit entrer avec ſes troupes dans la ville.

Les Parthes n'avoient pas ignoré la retraite des Romains. Mais, suivant leur pratique, ils attendirent le jour. Alors, ils s'approcherent du camp, où ils tuerent environ quatre mille tant blessés que malades, qui y étoient demeurés. Ils assommerent plusieurs soldats, qu'ils rencontrerent çà & là dans la plaine. Enfin, quatre cohortes qui s'étoient égarées, ayant été enveloppées par eux, furent taillées en pieces, jusqu'à ce qu'il n'en resta plus que vingt hommes, qui continuant à se défendre avec un courage invincible, frapperent leurs ennemis d'une telle admiration, qu'ils s'ouvrirent, & leur laisserent le chemin libre pour arriver à Carrhes. Suréna ne tarda pas à venir attaquer cette place; & comme il fit crier aux Romains que s'ils vouloient obtenir la liberté de se retirer sans crainte, il falloit qu'ils lui livrassent leur Général pieds & poings liés, cela leur fit songer à s'enfuir pendant la nuit.

Il étoit important qu'une pareille résolution ne fût sçue d'aucun des habitans de Carrhes avant le tems. M. Licinius Crassus, toujours dupe & toujours aveugle, en fit confidence à un traître qu'il prit même pour guide dans sa marche. Ce malheureux fit sur le champ avertir les Parthes de ce qui se passoit; & pour livrer les Romains à la merci de leurs ennemis, il leur fit faire des tours & des détours qui les empêchoient d'avancer, & enfin il les jetta dans des marais & dans un païs coupé de fossés, où tout les arrêtoit & les fatiguoit. Plusieurs se défierent de la supercherie, & sur-tout C. Cassius, qui revint à Carrhes. Octavius s'en apperçut aussi; & se faisant conduire par des guides fideles, il gagna avec cinq mille hommes qui le suivirent, une hauteur appellée Sinnaca, où ils n'avoient plus à craindre la cavalerie des ennemis.

Le jour surprit M. Licinius Crassus accompagné de son traître, lorsqu'il étoit encore dans ces lieux difficiles & fâcheux dont nous avons parlé. Pressé par les Parthes, qui accouroient en grande hâte, il eut néanmoins le tems d'arriver à une petite colline, éloignée de douze stades de celle qu'occupoit Octavius; mais, ces deux hauteurs communiquoient l'une à l'autre par une espece de col qui traversoit le vallon. Octavius voyoit donc le danger où étoit M. Licinius Crassus. Il va à lui, & ses cinq mille hommes, animés par son exemple, le suivent. Ils se rangent autour de M. Licinius Crassus; & lui faisant un rempart de leurs boucliers & de leurs corps, ils s'encouragent à le défendre, & protestent qu'aucune fleche n'arrivera jusqu'à leur Général, avant qu'ils aient tous perdu la vie en combattant pour lui. Suréna, voyant que les Parthes n'avoient plus ni la même supériorité que dans la plaine, ni le même courage,

& comprenant que la nuit une fois venue, les Romains à la faveur des montagnes alloient lui échapper, eut recours, suivant son caractère, à la ruse & à la perfidie. Faisant cesser toute attaque, il s'avança lui-même tranquillement vers la colline avec les premiers Officiers de son armée, ayant son arc débandé, tendant la main comme ami, & invitant M. Licinius Crassus à entrer avec lui en négociation. » Arsace, disoit-il, » est fâché d'avoir été con- » traint de faire éprouver aux » Romains sa puissance & la » valeur de ses peuples; mais, » ce sera avec joie qu'il leur » donnera des témoignages de » sa douceur & de sa bonté. «

Ces discours ne faisoient aucune impression sur M. Licinius Crassus. Trompé tant de fois par les Parthes, & ne voyant aucune raison au changement subit de Suréna, il ne vouloit point écouter ses propositions. Les soldats Romains ne l'en laissèrent point le maître; ils se plaignirent séditieusement qu'il voulût les exposer aux risques d'un combat contre des gens qui lui faisoient peur, même désarmés. M. Licinius Crassus tenta toutes choses pour ramener ses soldats à la raison. Il leur représenta qu'ils n'avoient besoin que d'un peu de patience pendant le reste du jour; & qu'à la faveur de la nuit ils se sauveroient par les montagnes. Il leur montroit leur route de la main, & il les conjuroit de ne point renoncer à une assurance de salut prochaine & assurée. Mais, un Général malheureux a peu d'autorité sur ses troupes. M. Licinius Crassus, voyant ses soldats s'irriter, & frapper de leurs javelines contre leurs boucliers avec indignation & avec menaces, craignit de les pousser à bout. Il prit généreusement son parti d'aller à une mort certaine; & rien n'est plus louable que les sentimens qu'il fit paroître en ce moment fatal. Il se retourna vers Octavius, & quelques autres Officiers généraux qui le suivoient. » Vous voyez, leur » dit-il, la nécessité qui me » force à la démarche que je » fais, & vous m'êtes témoins » que je suis traité violemment » & indignement. Mais, en » quelque lieu que vous con- » duise une meilleure fortune, » dites par-tout que M. Lici- » nius Crassus a péri, trompé » par les ennemis, & non pas » livré par ses soldats. « Octavius & ceux qui l'accompagnoient, ne purent se résoudre à abandonner leur Général; mais, M. Licinius Crassus renvoya ses Licteurs.

Il vit d'abord venir à sa rencontre deux especes de députés ou hérauts, moitié Grecs, moitié Barbares, qui, du plus loin qu'ils l'apperçurent, descendirent de cheval, se prosternerent devant lui, & parlant Grec lui proposerent d'envoyer quelques-uns des siens pour s'assurer que Suréna & tout son cortege étoient sans armes. M. Li-

cinius Craſſus répondit que s'il eût fait le moindre cas de ſa vie, il ne ſeroit pas venu ſe livrer au pouvoir des Parthes. Cependant, il détacha deux Romains freres, qui ſe nommoient Roſcius, pour s'informer des conditions de l'entrevue, & du nombre des perſonnes que Suréna y ameneroit. Les deux Roſcius furent arrêtés, & auſſitôt Suréna s'avance lui-même avec ſa ſuite, & continuant à jouer ſon perſonnage, il ſe récrie ſur ce que M. Licinius Craſſus étoit à pied. *Comment?* dit-il, *le Général des Romains à pied, & nous, nous ſommes à cheval!* M. Licinius Craſſus lui répondit froidement, qu'ils n'étoient en faute ni l'un ni l'autre, puiſqu'ils ſuivoient chacun l'uſage de leur nation.

Enſuite, Suréna entra en matiere; & comme s'il eût traité de bonne foi, il dit que de ce moment la paix étoit conclue & arrêtée entre le Roi des Parthes & les Romains, mais qu'il falloit écrire. » Car, ajouta-t-» il, vous ne nous avez pas » donné lieu, vous autres Ro-» mains, de compter beaucoup » ſur la fidélité de votre mé-» moire par rapport aux con-» ventions des traités. « Il propoſa donc à M. Licinius Craſſus de s'approcher vers le fleuve pour dreſſer & ſigner les articles. Le Général Romain, réſolu de conſentir à tout, donna ordre qu'on lui amenât un cheval. » Il n'en eſt pas beſoin, » reprit Suréna, en voici un » dont le Roi vous fait pré-» ſent. « En même-tems, on préſenta à M. Licinius Craſſus un cheval ſuperbement harnaché, & des écuyers le mirent deſſus, & commencerent à hâter le pas du cheval à coups de fouet.

Le deſſein de Suréna devenoit clair; il vouloit prendre M. Licinius Craſſus vivant. Les Romains s'en apperçurent; & dans le moment Octavius ſaiſit la bride du cheval. Pétronius, Tribun des ſoldats & les autres officiers environnent leur Général, veulent forcer le cheval de reculer, & écartent les Barbares qui preſſoient M. Licinius Craſſus. Tout cela ne ſe fit pas ſans bruit & ſans tumulte; bientôt on en vient aux coups. Octavius tue le palefrenier de l'un des Barbares, & eſt lui-même renverſé mort d'un coup de lance dont il fut percé par derrière. Pétronius eſt jetté à bas de ſon cheval. M. Licinius Craſſus lui-même ſe défendoit avec vigueur pour ne point être pris vivant. Il y réuſſit, & fut tué ſoit par les Parthes, ſoit par quelqu'un des ſiens, qui entrant dans ſes vues voulut lui épargner la honte de devenir priſonnier des Barbares. On lui coupa la tête & la main droite, pour les porter en triomphe à Orode. Au reſte, le détail des circonſtances de la mort de M. Licinius Craſſus n'eſt pas abſolument certain, parce que les témoins oculaires nous manquent. Entre ceux qui accompagnerent cet infortuné

Général dans la plaine, les uns furent tués sur la place, les autres, dès qu'ils virent le péril, se retirerent promptement vers la colline.

Après la mort du chef & des principaux commandans, les soldats qui par leur mutinerie avoient été cause de ce dernier malheur, ne furent pas longtems sans y être enveloppés. Le perfide Suréna vint encore les leurrer de ses belles promesses. Il s'approche; il leur dit que la vengeance d'Arsace est satisfaite par la mort du coupable, & que maintenant les troupes innocentes pouvoient descendre dans la plaine en sûreté. Plusieurs le crurent, & s'étant remis entre ses mains, ils furent faits prisonniers. Les plus courageux & les plus sensés attendirent la nuit pour se disperser de côté & d'autre. Mais, il s'en sauva très-peu, parce que les Arabes battant tout le païs, leur donnerent la chasse si vivement, qu'ils en prirent & tuerent le plus grand nombre. On compte qu'en rassemblant toutes les pertes que les Romains firent dans les différentes actions, il y en eut vingt mille de tués, & dix mille faits prisonniers. Ainsi périt une florissante armée, qui avoit fait trembler tout l'Orient, & que l'incapacité & l'aveuglement de son Général livrerent en proie à des ennemis, qu'il ne fut jamais aisé aux Romains de vaincre, mais qui n'étoient pas faits assurément pour vaincre les Romains.

Suréna montra après la victoire toute l'insolence d'un Barbare. Il laissa le corps de M. Licinius Crassus exposé avec les autres aux chiens & aux oiseaux de proie. Il envoya sa tête & sa main, comme nous l'avons dit, à Orode, qui étoit alors en Arménie. La paix venoit d'être conclue entre ce Prince & Artabaze, & cimentée par le mariage d'une sœur du Roi d'Arménie avec Pacorus l'aîné des fils du Roi des Parthes. On célébroit actuellement les réjouissances de ces noces, & l'on jouoit devant les deux Rois la tragédie des Bacchantes d'Euripide. Car, ces Princes sçavoient & aimoient la langue Grecque, & Artabaze y étoit même assez habile pour l'écrire, & pour composer des ouvrages Grecs en prose & en vers. L'officier Parthe qui étoit chargé de la tête de M. Licinius Crassus, l'ayant présentée au Roi pendant la piece, un acteur prit cette tête; & faisant le rôle d'Agavé portant la tête de Penthée, il prononça les vers qu'Euripide met dans la bouche de cette mere furieuse. *J'apporte de la montagne au Palais un gibier fraîchement tué, heureuse & magnifique chasse!* Cette application fit un très-grand plaisir & au Roi des Parthes & à toute l'assemblée. Quelques Auteurs ont rapporté qu'Orode fit verser de l'or fondu dans la bouche de M. Licinius Crassus, pour insulter à son insatiable avarice.

DIGRESSION

Sur le caractère de M. Licinius Craſſus.

Nous remarquerons d'abord que M. Licinius Craſſus & Cn. Pompée étoient deux rivaux de gloire, ou du moins de puiſſance. Leur émulation avoit commencé dès le tems qu'ils faiſoient enſemble la guerre ſous les ordres de L. Sylla contre les chefs de la faction de C. Marius ; & la préférence que L. Sylla avoit donnée hautement à Cn. Pompée, quoique le plus jeune de beaucoup, avoit vivement piqué M. Licinius Craſſus. Elle étoit juſte néanmoins, cette préférence, & fondée tant ſur la ſupériorité du mérite guerrier qui éclatoit d'une façon brillante dans Cn. Pompée, que ſur le vice dominant de M. Licinius Craſſus, c'eſt-à-dire, ſon inſatiable avidité pour les richeſſes, qui le rendoit odieux & mépriſable. Après tout, il faut convenir que M. Licinius Craſſus n'étoit pas ſans talens pour la guerre. Nous l'avons vu ſe ſignaler ſous L. Sylla en plus d'une occaſion ; & la maniere dont il termina la guerre de Spartacus, ſi malheureuſement & ſi ignominieuſement conduite juſqu'à lui, doit aſſurément lui faire honneur. D'un autre côté, il n'eſt pas moins certain qu'il auroit été entièrement effacé par les victoires éclatantes de Cn. Pompée, & ſeroit toujours demeuré fort au-deſſous de lui, s'il ne l'eût balancé par ſes richeſſes immenſes, & de plus par une affabilité populaire, un caractère obligeant, qui faiſoit qu'on le trouvoit toujours prêt lorſqu'on avoit beſoin de ſon crédit & de ſes ſervices. Plutarque nous donne, ſur ces deux articles, des détails qui nous paroiſſent intéreſſans, & qui nous feront connoître & le génie de M. Licinius Craſſus, & les voies par leſquelles, ſans avoir aucune qualité éminente, il acquit une ſi grande puiſſance dans Rome.

Tout le monde a entendu parler des richeſſes de M. Licinius Craſſus. Mais, Plutarque nous en donne une idée juſte & préciſe, & nous apprend qu'après avoir conſacré à Hercule la dîme de ſes biens, après avoir donné un repas à tout le peuple Romain, après avoir fait diſtribuer à tous les citoyens du bled pour trois mois, ayant voulu compter avec lui-même, lorſqu'il partit pour aller faire la guerre aux Parthes, il ſe trouva poſſéder ſept mille cent talens, c'eſt-à-dire, vingt-un millions trois cens mille livres, ſelon notre façon de compter.

Il s'en falloit de beaucoup qu'il n'eût reçu tous ces grands biens de ſes peres. Son patrimoine ne ſe montoit originairement qu'à trois cens mille écus. Mais, une avidité extrême, jointe à une économie pratiquée conſtamment & avec intelligence, lui donna le moyen d'acquérir ces prodigieuſes richeſſes. Toute voie lui étoit

bonne. Non-seulement il s'engraissa des miseres publiques par les confiscations des biens des proscrits, mais il fut accusé auprès de L. Sylla d'avoir tourné à son profit la plus grande partie du butin de Tudertum, ville d'Ombrie, qu'il avoit prise de force; & dans une autre occasion d'avoir proscrit de son autorité privée un riche Bruttien, pour s'emparer de sa dépouille. Ce furent ces deux traits d'une basse & cruelle avarice qui dégoûterent L. Sylla de M. Licinius Crassus, & qui le déterminerent à ne plus lui donner d'emploi. Cette espece de disgrace ne le guérit pas; &, si nous en croyons Cicéron, qui le dépeint sans le nommer dans son sixième Paradoxe, il n'est point de sorte d'injustice, ni de moyens odieux qu'il n'ait employés pendant toute sa vie, pour augmenter sans cesse ses possessions.

Il s'étoit fait une étude de l'art de s'enrichir, & il y étoit fort entendu. Ainsi, ayant remarqué que les maisons de Rome étoient sujettes à périr souvent par le feu & par les tremblemens de terre, il acquit des esclaves architectes & maçons au nombre de plus de cinq cens; & lorsqu'une maison étoit brûlée ou tombée en ruine, il l'achetoit à bon marché avec les maisons voisines qui se trouvoient endommagées; de façon qu'il devint peu à peu propriétaire de la plus grande partie du terrein de Rome. Mais, quoiqu'il eût parmi ses Esclaves un si grand nombre d'ouvriers propres aux bâtimens, jamais il ne bâtit rien pour lui, si ce n'est sa propre maison; & il avoit coutume de dire que ceux qui aimoient à bâtir se ruinoient eux mêmes, sans avoir besoin que leurs ennemis les y aidassent.

Outre les acquisitions dont nous venons de parler, il possédoit des biens de toute espece, mines d'argent, terres bien exploitées. Mais, sa principale richesse consistoit dans ses esclaves. Il est incroyable quel nombre il en avoit pour toutes sortes d'emplois; Lecteurs, Secrétaires, Intendans, Banquiers, Maîtres-d'hôtel. Et il prenoit un très-grand soin de les faire instruire chacun dans leur métier, y veillant par lui-même, & suivant attentivement leurs progrès. En général, il pensoit que rien ne demande plus l'œil du Maître que les esclaves, qu'il regardoit comme les instrumens vivans & animés de l'économie; & il disoit que le Maître doit gouverner ses autres possessions par ses esclaves, & ses esclaves par lui-même. Il leur faisoit sans doute exercer les différens métiers qu'il leur avoit appris, & en tiroit le profit. Car, sans cela, cette multitude d'esclaves lui auroit été plutôt à charge, que capable de l'enrichir. Au milieu de toutes ses richesses, Cicéron lui reproche qu'il n'étoit pas riche; & il en apporte pour preuve sa fureur d'accumuler,

muler, & ſes déſirs augmentant ſans ceſſe avec ſes revenus. M. Licinius Craſſus étoit ſur ce point d'accord avec Cicéron, puiſqu'il diſoit qu'un homme n'étoit pas riche, à moins qu'il ne pût lever & entretenir une armée à ſes dépens. Parole inſenſée, & bien différente, comme l'obſerve Plutarque, de la façon de penſer de C. Marius. Car, celui-ci ayant diſtribué à des ſoldats quatorze arpens de terre par tête, & apprenant qu'ils en demandoient davantage, les réprimanda en ces termes remarquables : *Aux Dieux ne plaiſe qu'il ſe trouve un Romain qui regarde comme inſuffiſante une portion de terre qui le peut nourrir.*

On ſent aſſez que ces énormes richeſſes devoient donner un grand crédit à M. Licinius Craſſus. Ce qui y contribuoit encore davantage, c'étoient ſes manieres populaires, comme nous l'avons dit, & ſon inclination à obliger. Il prêtoit à ſes amis ſans intérêt. Ce qui étoit une grande généroſité chez les Romains, attentifs comme ils étoient, même ceux qui paſſoient pour les plus gens de bien, à faire profiter leur argent. Il eſt vrai qu'il exigeoit qu'on lui rendît exactement à l'échéance les ſommes qu'il avoit prêtées, & ſa rigueur ſur ce point étoit ſi grande, que quelquefois on aimoit mieux s'adreſſer aux uſuriers. Sa maiſon étoit ouverte à tout le monde, ſa table toujours environnée d'un grand nombre de perſonnes. On n'y faiſoit pas bonne chere. Mais néanmoins, elle étoit ſervie proprement & honnêtement ; & les manieres douces & aimables du maître, la gaieté & la liberté qui y regnoient, étoient des aſſaiſonnemens préférables aux mets les plus exquis.

Il portoit par-tout ce caractère de douceur. Jamais il ne rencontra un citoyen, ſi pauvre & ſi obſcur, qu'il pût être, qu'il ne lui rendît le ſalut en l'appellant par ſon nom ; ce qui étoit une politeſſe ſuivant l'uſage des Romains.

Il s'étoit aſſidument exercé à l'éloquence, qui étoit, comme tout le monde ſçait, ſi néceſſaire dans Rome ; & quoiqu'il n'eût pas beaucoup de talent naturel, par le travail & par l'application il vint à bout de ſurpaſſer des hommes que la nature avoit beaucoup plus avantagés que lui. Car, quelque petites que fuſſent les cauſes, il n'en plaida jamais aucune ſans s'être préparé avec ſoin ; mais ſur-tout, il ſe faiſoit aimer par ſa facilité à recevoir toutes celles qu'on lui préſentoit. Cn. Pompée, Jule Céſar, Cicéron lui-même, en refuſoient ; mais, M. Licinius Craſſus ſe chargeoit de toutes, & par-là il s'attiroit la réputation d'homme populaire & bienfaiſant.

Ce fut principalement par cet endroit qu'il eut un grand avantage ſur Cn. Pompée, qui ne

noit une conduite toute différente. Cn. Pompée, lorſqu'il étoit à la ville, ſe montroit peu, ne ſe laiſſoit pas aiſément aborder, paroiſſoit rarement dans la place publique, & toujours avec un grand cortege, gardant ſon rang, & craignant de ſe compromettre. Il recevoit fort peu de cauſes, & lorſqu'on avoit enfin obtenu de lui qu'il en plaidât quelqu'une, on voyoit qu'il ne s'y portoit qu'avec une ſorte de répugnance. En général, il ne s'intéreſſoit guère pour les affaires des autres, ménageant ſon crédit pour lui-même, & ne voulant pas l'uſer pour autrui. Cette réſerve avoit un air de dignité, mais étoit peu propre à lui faire des créatures parmi la multitude. C'étoit laiſſer le champ libre à ceux qui ſe propoſoient pour but le crédit dans l'intérieur de la ville & auprès des citoyens. Cn. Pompée le ſçavoit, & par une politique raffinée il n'étoit pas fâché que la choſe fût ainſi, afin de ſe maintenir plus aiſément dans la poſſeſſion de tout ſon éclat & de toute ſa ſupériorité par rapport aux affaires de la guerre. Car, la vie de ſimple citoyen eſt bien périlleuſe pour la réputation d'un Général d'armée, qui a acquis de la gloire dans les armes, & qui eſt, pour nous ſervir de l'expreſſion de Plutarque, incommenſurable avec l'égalité populaire. La plûpart veulent primer dans la ville comme dans le camp. Or, c'eſt une choſe inſupportable pour ceux qui ſe voyent inférieurs dans le militaire, de n'avoir pas au moins leur revanche dans la paix. Lors donc qu'ils trouvent en leur chemin dans le maniement des affaires civiles celui qui s'eſt illuſtré à la tête des armées, ils le renverſent & le mettent ſous leurs pieds. Mais, s'il eſt aſſez ſage pour ne point entrer en lice avec eux, & pour leur abandonner le prix qu'ils ambitionnent, il épargne à ſa gloire militaire les attaques de l'envie, & ſe conſerve plus aiſément la ſupériorité par l'endroit qui lui eſt le plus cher, en conſentant à être inférieur dans l'autre. Ainſi raiſonnoit & agiſſoit Cn. Pompée. M. Licinius Craſſus, en ſuivant un plan tout contraire, ſe montrant toujours prêt à rendre ſervice, acceſſible, affable à tous, diſpoſé à prendre en main les intérêts de quiconque recouroit à ſa protection, ſe faiſoit un très-grand nombre d'amis & de partiſans; de façon que, par une ſingularité aſſez remarquable, Cn. Pompée abſent effaçoit M. Licinius Craſſus, & ſe trouvoit effacé à ſon tour, lorſqu'ils étoient tous deux ſous les yeux de leurs concitoyens.

Cette rivalité, qui avoit commencé de bonne heure, & qui dura toute leur vie, ne produiſit pourtant point une inimitié violente ni irréconciliable. Ils avoient l'un & l'autre beaucoup d'ambition; & les ambitieux reglent leur conduite,

non pas ſur leurs ſentimens, mais ſur leur intérêt. M. Licinius Craſſus étoit piqué de l'eſſor qu'il avoit vu prendre à Cn. Pompée au-deſſus de lui. Et un jour que quelqu'un lui diſoit : *Voici Pompée le Grand qui arrive*, il demanda en riant de combien de pieds étoit ſa taille. Ils eurent donc enſemble bien des différens, bien des querelles. Mais, ils ne ſe porterent à aucun excès, & ils redevenoient toujours amis. M. Licinius Craſſus tint la même conduite par rapport à Jule Céſar, & en général, il étoit toujours flottant & mitoyen entre tous les partis ; & changeant toujours de ſyſtême dans les affaires publiques, il ne ſe montroit ni ami conſtant, ni ennemi implacable. Par-tout où il voyoit l'utile, l'amitié ni le reſſentiment n'avoient plus aucun pouvoir ſur lui ; enſorte qu'il lui arriva ſouvent, dans un aſſez court intervalle d'attaquer & de défendre ſoit les mêmes loix, ſoit les mêmes perſonnes. Caractère bien peu eſtimable, & auſſi éloigné, que les grands vices, de la véritable vertu, qui eſt néceſſairement accompagnée de fermeté, parce qu'elle ſe fonde ſur des principes immuables.

Il ne faut pas omettre que M. Licinius Craſſus paſſoit pour ſçavant dans l'Hiſtoire, & il s'appliqua à l'étude de la Philoſophie d'Ariſtote. Son maître en Philoſophie fut un certain Alexandre, dont l'attachement à M. Licinius Craſſus prouvoit bien, dit Plutarque, la douceur & la facilité. Car, il étoit difficile de décider s'il étoit plus pauvre en entrant dans la maiſon de ce riche Seigneur, ou s'il le devint davantage depuis qu'il y fut entré. Seul de tous les amis de M. Licinius Craſſus, lorſqu'il l'accompagnoit en voyage, il recevoit un manteau qui lui étoit redemandé quand on étoit de retour. Lequel doit le plus étonner, ou de la lézine du Patron, ou de la patience du Philoſophe.

Nous ajouterons à ces réflexions de Plutarque, que M. Licinius Craſſus n'étoit pas fait pour être à la tête d'une grande entrepriſe. On l'a vu par toute ſa conduite. Et en général un cœur infecté du vice honteux de l'avarice eſt un cœur bas, & incapable d'aucune élévation, ſi ce n'eſt tout au plus par ſaillies & par intervalles. M. Licinius Craſſus fut un génie étroit & borné, qui ne ſe connoiſſoit point du tout. Habile à flatter les autres, il étoit très-aiſément la dupe des flatteurs, & pendant qu'il avoit à ſe reprocher une avidité exceſſive pour l'argent, il plaiſantoit de ceux qui donnoient dans le même défaut. Ce caractère vain & moqueur s'allie parfaitement avec une confiance préſomptueuſe ; & c'eſt cette préſomption qui fut la cauſe première de la ruine de M. Licinius Craſſus. Car, il mépriſa ſouverainement les Parthes ; juſqu'au moment qu'il ſe vit écraſé par

eux. Bien éloigné de pratiquer & même de connoître cette maxime des grands capitaines, qu'il faut craindre les ennemis de loin, pour ne les plus craindre de près, & se réjouir à leur approche.

LICINIUS [P.] CRASSUS, *P. Licinius Crassus*, (*a*) fils du précédent, servit dans la Gaule sous Jule César, l'an 56 avant Jesus-Christ, pendant que Jule César faisoit la guerre en personne contre les Belges. P. Licinius Crassus parcourut la partie occidentale de la Gaule, ce que nous appellons aujourd'hui Normandie, Maine, Anjou, Bretagne, & obligea les peuples de ces contrées à reconnoître l'empire Romain, & à donner des ôtages. Mais, l'amour de la liberté & la haine d'une domination étrangère n'étoient pas des sentimens faciles à éteindre chez les Gaulois; & particulièrement les peuples qui avoient traité avec P. Licinius Crassus ayant plutôt été surpris par une subite terreur, que vaincus par la force, ne tarderent pas à se révolter.

Ce furent les Vénetes qui donnerent le signal de la rebellion. P. Licinius Crassus, qui avoit établi ses quartiers d'hiver en Anjou, & qui y manquoit de vivres, leur ayant envoyé deux Officiers pour leur demander des bleds, les Vénetes les retinrent prisonniers; & leur exemple fut suivi des Curiosolites & des Eusubiens, qui avoient reçu des députés de P. Licinius Crassus chargés des mêmes ordres. Ces trois peuples, réunis pour la défense de leur liberté, en firent bientôt entrer plusieurs autres dans la ligue; & d'un commun avis ils dénoncent tous à P. Licinius Crassus qu'il ait à leur rendre leurs ôtages, s'il veut retirer ses députés. Jule César, instruit de ces mouvemens par P. Licinius Crassus, usa de sa diligence accoutumée, attaqua les rebelles & les vainquit.

P. Licinius Crassus fut ensuite enyoyé dans l'Aquitaine, & n'y réussit pas moins heureusement. Il gagna une bataille, prit une ville importante, & força un camp. Les ennemis qu'il vainquit, firent une très-belle défense. Les Sotiates, qu'il attaqua les premiers, avoient eu grande part à la défaite de L. Manilius, proconsul de la Gaule Narbonnoise, du tems de la guerre de Sertorius. Fiers de cette victoire, ils se battirent contre P. Licinius Crassus avec beaucoup de courage & après avoir été vaincus, ils s'enfermerent dans leur ville, où ils soutinrent le siege en braves gens. Ils firent preuve de valeur dans plusieurs sorties; & comme ils sçavoient parfaite-

(*a*) Plut. Tom. I. pag. 557. *& seq.* Cæs. de Bell. Gall. L. I. pag. 59. L. II. pag. 89. L. III. p. 109. *& seq.* L. VIII. p. 404. Just. L. XLII. c. 4. Crév. Hist. Rom. Tom. VII. pag. 64, 125. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. V. p. 289. *& suiv.*

ment l'usage des mines, ils en pousserent quelques-unes sous les ouvrages des assiégeans. Tout fut inutile; il fallut qu'ils se rendissent à P. Licinius Crassus, qui les désarma.

La défaite des Sotiates & la prise de leur ville furent un avertissement aux autres peuples de l'Aquitaine de se réunir contre le vainqueur. Ils implorerent même le secours des Espagnols leurs voisins, & firent venir pour les commander des éleves du grand Sertorius. Sous ces nouveaux Chefs, la guerre ne se fit point avec l'impétuosité & la fougue ordinaires aux Barbares. Ils éviterent le combat; ils se tinrent dans un camp bien fortifié, voulant profiter de l'avantage qu'ils avoient de faire la guerre dans un païs ami & sur leurs terres, & ruiner par le tems des ennemis, qui tiroient leurs vivres de loin & avec beaucoup de peine. C'est ce qui obligea P. Licinius Crassus à livrer l'assaut à leur camp; & il auroit eu bien de la peine à les forcer, si les derrières de ce camp eussent été gardés avec soin. Mais, ils étoient négligés; & P. Licinius Crassus, qui en fut averti, y envoya sa cavalerie avec quatre cohortes de réserve. Ces troupes entrerent dans le camp des ennemis sans résistance; & les Aquitains enveloppés par-derrière, attaqués avec vigueur par-devant, se trouverent hors d'état de se défendre, & furent taillés en pieces. De cinquante mille qu'ils étoient, à peine en resta-t-il la quatrième partie. Le fruit de cette victoire fut la soumission de toute l'Aquitaine, à la réserve de quelques peuples reculés, & enfoncés dans les Pyrénés. Ce fut-là le dernier service que P. Licinius Crassus rendit à Jule César. Il revint ensuite à Rome, & suivit peu de tems après son pere dans sa malheureuse expédition contre les Parthes.

Un jour, pendant qu'on en étoit aux mains avec ces Barbares, P. Licinius Crassus reçut ordre de son pere de tâcher, à quelque prix que ce fût, de joindre les ennemis avant qu'il fût entièrement enveloppé; car, c'étoit lui principalement qu'une des aîles de l'armée des Parthes cherchoit à tourner pour le prendre à dos. P. Licinius Crassus, prenant donc treize cens chevaux, dont il y en avoit mille que Jule César lui avoit donnés, cinq cens archers & huit cohortes de rondachers, qui étoient le plus à sa portée, il s'élargit; & prenant le tour, il alloit charger ceux qui tâchoient de l'envelopper. Mais, ceux-ci, soit, comme quelques-uns l'ont dit, qu'ils craignissent, & qu'ils vouluſſent éviter le choc d'une troupe si serrée, & qui marchoit en si belle ordonnance, ou que leur dessein fût d'attirer le jeune guerrier le plus loin qu'ils pourroient de son pere, se mirent d'abord à tourner bride & à s'enfuir. P. Licinius Crassus, criant alors

de toute sa force : *Ils ne nous attendent point*, pouſſa à eux à bride abattue.

La cavalerie s'étant donc débandée à pourſuivre l'ennemi, les gens de pied ſe piquerent de ne pas demeurer derriere, & ſuivirent d'un pas égal, portés par leur bonne volonté & par la joie que leur donnoit l'eſpérance de la victoire. Ils croyoient fermement avoir vaincu, & ne faire que pourſuivre, juſqu'à ce que s'étant fort éloignés de leur gros, ils reconnurent la fraude ; car, ceux qui faiſoient ſemblant de fuir, tournerent tête, & une infinité d'autres ſe joignirent à eux pour fondre ſur les Romains. P. Licinius Craſſus, voyant cela, arrêta ſa troupe, dans l'eſpérance que les ennemis les voyant en ſi petit nombre, viendroient les charger à coups de main ; mais, ces Barbares ſe contenterent de leur oppoſer leur cavalerie peſamment armée, & envoyerent contre eux leur cavalerie légere, qui caracollant tout autour, & les environnant de tous côtés ſans les joindre, les accabloit de fleches, & en remuant juſqu'au fond les monceaux de ſable dont la contrée étoit couverte, excitoit une pouſſiere ſi épaiſſe que les Romains ne pouvant ni ſe voir, ni ſe parler, mais ſe reſſerrant en un petit eſpace, & ſe preſſant les uns contre les autres, étoient en butte à tous les traits, & mouroient d'une mort qui n'étoit ni facile ni prompte. Car, ſe ſentant déchirer les entrailles & ne pouvant ſupporter la douleur, ils ſe rouloient ſur le ſable avec les fleches qu'ils avoient dans le corps, & expiroient ainſi avec des tourmens horribles ; ou, tâchant d'arracher de force les pointes à crochets recourbés, qui avoient pénétré au travers des nerfs & des veines, ils déchiroient encore davantage leurs plaies, & augmentoient leurs douleurs.

La plûpart moururent dans cette détreſſe, & ceux qui reſtoient encore en vie, n'étoient pas plus en état d'agir ; car, P. Licinius Craſſus les exhortant à aller charger cette cavalerie bardée de fer, ils lui firent voir leurs mains couſues à leurs boucliers, & leurs pieds percés de part en part, & cloués à terre ; de ſorte qu'il leur étoit également impoſſible de ſe défendre & de s'enfuir. Se mettant donc à la tête de ſa cavalerie, il chargea vigoureuſement cette gendarmerie couverte de fer, ſe mêla fierement dans ſes eſcadrons, mais avec un grand déſavantage, tant pour l'attaque que pour la défenſe ; car, ſes gens avec des javelines foibles & courtes, donnoient contre des cuiraſſes d'un acier excellent, ou d'un cuir fort dur ; au lieu que les Barbares avec de bons & forts épieux donnoient ſur les corps des Gaulois qui étoient nus, ou légerement armés. C'étoient les troupes en qui P. Licinius Craſſus avoit le plus de confiance, & c'étoit avec elles

qu'il faiſoit des exploits merveilleux. Car, ces Gaulois empoignoient avec leurs mains les épieux des Parthes, & les joignant au corps, ils les colletoient & les tiroient de deſſus leurs chevaux à terre où ils demeuroient ſans pouvoir ſe remuer, accablés ſous la peſanteur de leurs armes. Il y en avoit pluſieurs qui abandonnant leurs chevaux, ſe gliſſoient ſous ceux des ennemis, & leur perçoient le ventre avec leurs épées. Ces chevaux, effarouchés par la douleur, bondiſſoient, ſe cabroient, & renverſant leurs maîtres, les fouloient aux pieds pêle-mêle avec les ennemis, & tomboient morts ſur les uns & ſur les autres. Mais, ce qui tourmentoit le plus les Gaulois, c'étoient la chaleur & la ſoif, car ils n'étoient pas accoutumés à les ſupporter; ils perdirent auſſi la plûpart de leurs chevaux, qui courant avec impétuoſité contre cette cavalerie peſamment armée, s'enferroient eux-mêmes dans leurs épieux. Ils furent donc forcés de ſe retirer vers leur infanterie, & d'emmener P. Licinius Craſſus, qui ſe trouvoit fort mal de ſes bleſſures.

Chemin faiſant, ils virent aſſez près d'eux une butte de ſable aſſez élevée, où ils ſe retirerent. Ils attacherent leurs chevaux au milieu, & firent tout autour une enceinte de leur pavois pour ſe retrancher, eſpérant que cela leur aideroit beaucoup à ſe défendre contre les Barbares. Mais, il en arriva tout autrement; car, dans un lieu uni les premiers couvrent les derniers, & leur procurent quelque relâche; au lieu que ſur cette colline l'inégalité du lieu faiſant paroître les uns au-deſſus des autres, & découvrant davantage celui qui étoit derrière, les offroit tous aux coups; de ſorte que ne pouvant ſe dérober aux fleches que les Barbares décochoient continuellement ſur eux, ils en étoient tous également atteints, & déploroient leur malheureuſe deſtinée, de ce qu'ils périſſoient ainſi miſérablement, ſans pouvoir ſe ſervir de leurs armes, & faire ſentir leur valeur à leurs ennemis.

P. Licinius Craſſus avoit avec lui deux Grecs de ceux qui s'étoient établis en cette contrée dans la ville de Carrhes. Ces deux hommes, touchés de le voir en cet état, le preſſoient de ſe dérober avec eux, & de ſe retirer dans la ville d'Iſchnes, qui avoit embraſſé le parti des Romains, & qui n'étoit pas fort éloignée. Mais, il répondit qu'il n'y avoit pas de mort ſi cruelle, dont la crainte pût l'obliger d'abandonner tant de braves gens qui mouroient pour l'amour de lui. Il leur ordonna de ſe ſauver, & en les embraſſant il les congédia. Pour lui, ne pouvant ſe ſervir de ſa main, qui étoit traverſée d'un trait, il ordonna à ſon écuyer de le percer de ſon épée, & lui préſenta le flanc. Tous les princi-

paux Officiers ſe tuerent eux-mêmes, & ceux qui reſterent, furent tués en combattant avec beaucoup de valeur.

Les Parthes ne firent qu'environ cinq cens priſonniers; & après avoir coupé la tête de P. Licinius Craſſus, ils marchent contre ſon pere, avec de grands cris & des chants de victoire qui les font paroître encore plus terribles. En même-tems, les tambours & les timbales rempliſſent l'air de leur ſon effroyable, & retentiſſent aux oreilles des Romains, qui voyent bien que ce bruit leur annonce un nouveau combat; & les Barbares, portant la tête de P. Licinius Craſſus au bout d'une lance, s'approchent d'eux, & les inſultant avec une inſolence pleine de moquerie, leur demandent quelle eſt la famille & qui ſont les parens de ce jeune homme. *Car, il n'eſt pas poſſible*, diſent-ils, *qu'un jeune homme ſi courageux & d'une valeur ſi brillante, ſoit le fils d'un pere auſſi lâche & auſſi timide que M. Licinius Craſſus.* Ce ſpectacle abattit plus le courage & les forces des Romains, que tous les autres maux dont ils ſe voyoient accablés. Car, il n'excita point en eux ce feu de la colere, qui anime le déſir de la vengeance, comme il convenoit, mais il les remplit d'une frayeur & d'une crainte qui les glacerent.

P. Licinius Craſſus eſt loué dans l'Hiſtoire comme ayant fait preuve de talens & de courage; mais, Cicéron le taxe de témérité & de préſomption. Parce qu'il avoit, dit-il, ſervi ſous un grand Général, c'eſt-à-dire, Jule Céſar, il prétendoit devenir inceſſamment lui-même Général d'armée. Il ne ſe propoſoit rien moins que les exemples d'Alexandre & de Cyrus. En courant à pas précipités vers la grandeur & la gloire, il tomba d'une chûte déplorable.

LICINIUS [M.] CRASSUS, *M. Licinius Craſſus*, (*a*) frere puîné du précédent, ſervit d'abord ſous Jule Céſar dans la guerre des Gaules & dans la guerre civile, & enſuite ſous Octavien. Il étoit Lieutenant de ce dernier, lorſqu'il ſe diſtingua par ſes exploits contre les Myſiens, les Baſtarnes & autres peuples voiſins du Danube vers la Thrace. On ſçait combien ont toujours été fieres & belliqueuſes les nations qui habitoient ces contrées. M. Licinius Craſſus oppoſa à leur audace une bravoure peu commune, dont il fit preuve en tuant de ſa main dans un combat Deldon, Roi des Baſtarnes. Il méritoit par cette action l'honneur des dépouilles opimes. Mais, ſoit que ſa qualité de ſimple lieutenant d'Octavien fût un titre d'excluſion, parce que l'on penſoit que les dépouilles opimes ne pouvoient être ac-

(*a*) Flor. L. IV. c. 12. Cæſ. de Bell. Gall. L. V. p. 198. Dio. Caſſ. pag. 382, 460. *& ſeq.* Juſt. L. XLII. c. 4. Crév. Hiſt. Rom. T. VIII. p. 424. *& ſuiv.*

quiſes que par celui qui jouiſſoit du commandement en chef; ſoit que le Général ne vît pas volontiers ſon ſubalterne élevé en quelque façon au-deſſus de lui par un honneur auſſi ſingulier, & dont toute l'hiſtoire Romaine ne fourniſſoit que trois exemples, il eſt conſtant que P. Licinius Craſſus n'obtint d'autres récompenſes que celles que l'on accordoit encore alors aux particuliers, le nom d'*Imperator*, les ſupplications, & le triomphe.

Nous ne croyons pas devoir paſſer ſous ſilence deux traits de cette expédition de M. Licinius Craſſus. Pendant que l'armée Romaine ſe rangeoit en bataille vis-à-vis de celle des Myſiens, un des principaux Commandans des Barbares s'avança & cria à haute voix: *Qui êtes-vous?* il lui fut répondu: *Nous ſommes les Romains, maîtres de toutes les nations. Avant que vous puiſſiez prendre cette qualité*, répliqua l'audacieux Myſien, *il faut que vous nous ayiez vaincus.* Cette fierté ſembloit annoncer une vigoureuſe réſiſtance. Cependant, un frivole épouventail (& c'eſt le ſecond trait que nous avons promis) déconcerta les Myſiens, & leur fit tout d'un coup prendre la fuite. Un centurion Romain s'aviſa de mettre ſur ſon caſque un braſier allumé & qui jettoit de la flamme. Il s'avança ainſi vers les ennemis, & le mouvement de ſon corps excitant la flamme comme par ſecouſſes, les crédules Barbares s'imaginerent avoir affaire à un monſtre qui vomiſſoit le feu. Tout leur courage ne put tenir contre cet objet, capable à peine d'effrayer un enfant.

M. Licinius Craſſus fut créé Conſul l'an 30 avant Jeſus-Chriſt par Octavien qui ſe le choiſit pour Collegue dans ſon quatrième Conſulat. Si nous en croyons Dion Caſſius, M. Licinius Craſſus avoit été attaché autrefois au parti de Sext. Pompée, & enſuite à celui de M. Antoine.

LICINIUS [M.] CRASSUS, *M. Licinius Craſſus*, (*a*) fils de l'un des deux précédens, & vraiſemblablement du dernier, fut élevé au Conſulat, l'an 14 avant Jeſus-Chriſt. On lui donna pour Collegue Cn. Cornélius Lentulus augur.

LICINIUS [M.] CRASSUS FRUGI, *M. Licinius Craſſus Frugi*, (*b*) qui étoit ſans doute fils du précédent, fut créé Conſul avec L. Calpurnius Piſon, l'an de J. C. 27.

Pluſieurs années après, l'Empereur Claude triomphant des Bretons, étoit ſuivi d'une troupe brillante, qui marchoit à pied à la ſuite du char triomphal. M. Licinius Craſſus Frugi, ſeul diſtingué entre tous, parce qu'alors il étoit pour la ſeconde

(*a*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. I. pag. 101.

(*b*) Tacit. Annal. L. IV. c. 62. Sueton. in Claud. c. 29. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. I. p. 508. T. II. p. 147, 156.

fois décoré de ces ornemens d'un ſi grand éclat, montoit un cheval couvert d'une houſſe magnifique, & portoit une tunique chargée de palmes en broderie.

Il avoit épouſé Scribonia, de laquelle il eut pluſieurs enfans, entr'autres Cn. Pompeius Magnus qui fut marié à Antonia, fille aînée de l'Empereur, & M. Licinius Craſſus Frugi. Il fut accuſé, mais mal à propos, à ce que l'on croit, d'être entré dans un complot contre Claude. Sous ce prétexte, il fut mis à mort, l'an de Jeſus-Chriſt 47, ainſi que ſa femme & ſon fils Cn. Pompeius Magnus. Leur nobleſſe étoit leur crime; car, du côté de l'eſprit, M. Licinius Craſſus Frugi n'étoit point du tout à craindre. Il reſſembloit parfaitement à Claude pour la ſtupidité, & il étoit auſſi digne de le remplacer, qu'incapable de convoiter ſa place.

LICINIUS [M.] CRASSUS FRUGI, *M. Licinius Craſſus Frugi*, (*a*) fils du précédent parvint au Conſulat, avec C. Lécanius Baſſus, l'an de Jeſus-Chriſt 64. Il périt ſous Néron, quelques années après, quoiqu'il ne ſoit fait mention de ſa mort ni dans Dion Caſſius ni dans les Annales de Tacite. Il étoit d'une maiſon auſſi infortunée qu'elle étoit illuſtre, & à qui M. Licinius Craſſus & Cn. Pompée ſes Auteurs ſembloient porter le malheur attaché à leurs noms. Nous venons de voir dans l'article précédent, que ſon pere, ſa mere, & ſon frere, avoient été mis à mort par Claude. Lui-même il fut accuſé par Aquilius Régulus, jeune homme d'un caractère ſouverainement malfaiſant, & qui ne manquant pas d'une ſorte de talens, ne ſçavoit en uſer que pour nuire. Nous ne ſommes point inſtruits du détail de cette affaire. M. Licinius Craſſus Frugi fut condamné & périt d'une mort violente, laiſſant deux freres, dont le ſort fut auſſi funeſte que le ſien, Craſſus Scribonianus, & Piſon Licinianus, exilé alors, & depuis pour ſon malheur adopté par Galba. L'accuſateur reçut pour récompenſe de ſon odieux miniſtere les ornemens conſulaires, une gratification de ſept millions de ſeſterces, & un ſacerdoce, qui n'eſt pas autrement déſigné.

M. Licinius Craſſus Frugi avoit épouſé Sulpitia Prétextata, de laquelle il laiſſa quatre enfans.

LICINIUS [M.] CRASSUS FRUGI, *M. Licinius Craſſus Frugi*, (*b*) fils ou petit-fils du précédent, ſe mit, l'an de Jeſus-Chriſt 106, à la tête d'une conſpiration contre Trajan. Il fut renvoyé par ce Prince au jugement du Sénat, & condamné ſimplement à l'exil. Il y paſſa

(*a*) Tacit. Annal. L. XV. c. 33. Hiſt. L. IV. c. 42. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. II. p. 397, 481. T. III. p. 289.

(*b*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. IV. pag. 236, 274.

des jours tranquilles pendant tout le regne de celui à qui il avoit voulu ôter le trône & la vie. Il vivoit encore lorſqu'Adrien parvint à la ſouveraine puiſſance.

Pendant que ce dernier Prince étoit en Orient, on lui écrivit qu'il devoit ſe défaire de quelques perſonnes dangereuſes, entr'autres, de M. Licinius Craſſus Frugi. Mais, Adrien refuſa de ſe prêter à ces conſeils ſanguinaires. Si M. Licinius Craſſus Frugi perdit la vie peu de tems après, ce fut par ſa faute, & pour avoir rompu ſon ban en ſortant de l'iſle qui lui étoit aſſignée pour lieu d'exil. Encore, l'Intendant qui le tua, n'attendit pas l'ordre de l'Empereur, à qui par conſéquent cette mort ne peut point être imputée.

LICINIUS, *Licinius*, (*a*) client de Q. Catulus, étoit un homme lettré.

LICINIUS [POPPA], *Poppa Licinius*, (*b*) certain perſonnage qui ſervoit aux jeux publics.

LICINIUS [L.] SQUILLUS, *L. Licinius Squillus*, (*c*) Eſpagnol, l'un de ceux qui entrerent dans la conjuration contre Q. Caſſius Longinus. Ayant été arrêté, il nomma dans les tourmens pluſieurs des complices.

LICINIUS, *Licinius*, (*d*) Gaulois de naiſſance, fut d'abord eſclave de Jule Céſar. Dans la ſuite, ayant été affranchi, il s'acquit la confiance d'Auguſte ſon Patron, juſqu'à en obtenir un emploi qui mettoit toute la Gaule en quelque façon dans ſa dépendance. Il y fut établi Intendant pour la levée des tributs & des impôts.

Cet homme, conſervant dans ſon nouvel état toute la baſſeſſe de ſentimens de ſa première condition, & enivré d'une fortune pour laquelle il n'étoit pas né, abuſa inſolemment de ſon pouvoir. Il ſe fit un plaiſir malin d'abaiſſer & d'écraſer ceux devant leſquels il eût tremblé dans les tems précédens, & il fatigua les Gaulois en général par les vexations les plus criantes. Dion Caſſius en cite un trait. Comme les tributs ſe levoient & ſe payoient par mois, ce miſérable profitant des nouveaux noms donnés à deux des mois de l'année, Juillet & Août, fit une année de quatorze mois, afin de tirer quatorze contributions.

Auguſte fut touché des plaintes qui s'élevoient de toutes parts contre ſon Intendant, & il eût honte de s'être ſervi d'un tel Miniſtre. Déjà tout annonçoit à Licinius une chûte prochaine, & l'on croyoit qu'il ne pouvoit éviter le ſupplice. Mais, ce tyrannique financier recourut à un moyen qui a été ſouvent & utilement employé

(*a*) Cicer. de Orator. L. III. c. 125.
(*b*) Cicer. Orat. pro T. Ann. Milon. n. 67.
(*c*) Hirt. Panſ. de Bell. Alexand. p. 730, 732.
(*d*) Dio. Caſſ. pag. 535, 536. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. I. pag. 95, 97.

par ſes ſucceſſeurs. Il introduiſit le Prince dans un tréſor, où il lui montra des amas immenſes d'or & d'argent. » Voilà, » lui dit-il, ce que j'ai recueilli » pour vous, en m'expoſant à » devenir moi-même la victi- » me de la haine publique. J'ai » cru qu'il étoit du bien de » votre ſervice de dépouiller » les Gaulois de leurs richeſſes, » de peur qu'ils ne s'en aidaſ- » ſent pour ſe révolter contre » vous. Prenez cet or & cet » argent. Je ne l'ai point deſ- » tiné à d'autre uſage qu'à paſ- » ſer entre vos mains. « Auguſte eut la foibleſſe de ſe laiſſer éblouir par l'avantage qui lui revenoit d'une ſi riche proie. L'intérêt prévalut dans ſon eſprit ſur la juſtice ; & le fruit des crimes de Licinius lui en procura l'abſolution.

LICINIUS GABOLUS, (*a*) *Licinius Gabolus*, un de ceux qu'Agrippine avoit fait exiler. Mais, après la mort de cette Princeſſe, il fut rappellé par Néron. Il avoit été autrefois Préteur.

LICINIUS CÉCINA, *Licinius Cæcina*, (*b*) un des Sénateurs qu'Othon avoit amenés de Rome, & qu'il avoit laiſſés à Modene. Ces Sénateurs, après la défaite d'Othon arrivée l'an de Jeſus-Chriſt 69, s'étant aſſemblés pour délibérer ſur le parti qu'ils prendroient, il s'éleva en cette occaſion une violente diſpute entre Licinius Cécina & Marcellus Éprius. Le premier faiſoit un crime à l'autre de parler à deſſein, d'une maniere obſcure, quoique les autres Sénateurs ne s'expliquaſſent pas plus clairement. Mais, la haine que s'étoit attirée Marcellus Éprius, pour avoir fait le métier cruel de délateur, avoit donné occaſion à Licinius Cécina de l'attaquer plutôt qu'un autre ; outre qu'étant encore peu connu, & n'ayant été admis que depuis peu dans le Sénat, il vouloit ſe rendre illuſtre par de grandes inimitiés. Cependant, ils ſe réconcilierent à la ſollicitation des plus ſages & des meilleurs de la compagnie.

LICINIUS [C. FLAVIUS VALÉRIUS LICINIANUS], (*c*) *C. Flavius Valerius Licinianus Licinius*, naquit dans un village de la Dace, d'une famille obſcure, & s'exerça dans ſon enfance aux travaux de la campagne. Ayant enſuite embraſſé l'état militaire, il parvint du rang de ſimple ſoldat aux premiers emplois. Il ſervit avec C. Galérius ſon compatriote & ſon ami ; & lorſque ce dernier ſe fut élevé à la pourpre impériale, C. Licinius s'attacha à ſa fortune, & on aſſure qu'il contribua beaucoup par ſa va-

(*a*) Tacit. Annal. L. XIV. c. 12. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. II. pag. 318.

(*b*) Tacit. Hiſt. L. II. c. 53.

(*c*) Zoſim. pag. 410. *& ſeq.* Crév. Hiſt. des Emp. Tom. VI. p. 216, 244. *& ſuiv.* Hiſt. du Bas-Emp. par M. le Beau. Tom. I. pag. 80. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. II. p. 566.

leur à la célebre victoire remportée sur Narsès.

Dans la suite, C. Galérius, désespéré du peu de succès qu'il avoit eu contre Maxence, & craignant d'être attaqué à son tour, songea à se donner un appui dans C. Licinius, en le mettant à la place de Sévere. Il avoit formé depuis long-tems le dessein de l'élever; mais, il n'avoit pas voulu, dans le premier changement dont il fut auteur, le proposer pour César à Dioclétien, parce que C. Licinius ayant alors plus de quarante ans, lui paroissoit d'un âge à être fait tout d'un coup Auguste. Il avoit pour point de vue la place de Constance Chlore. Mais, son plan ayant été dérangé par la promotion de Constantin, il saisit l'occasion de la mort de Sévere pour exécuter enfin ce qu'il avoit résolu. C. Licinius fut donc déclaré Auguste à Carnunte par C. Galérius en présence de Dioclétien & de Maximien, le onze Novembre de l'an de Jesus-Christ 307, où Sévere avoit été tué, & il eut pour son département la Pannonie & la Rhétie. Ce fut alors qu'il prit les noms de C. Flavius Valérius Licinianus Licinius; il y joignit le surnom de Jovius, que C. Galérius avoit emprunté de Dioclétien.

C. Galerius mourut quatre ans après; & en mourant il recommanda Valérie sa femme, & Candidien son fils naturel, à C. Licinius, qui, au lieu d'être leur protecteur, comme toutes sortes de raisons l'y engageoient, se déclara, ainsi que nous le rapporterons, leur ennemi, & les fit mourir au bout de quelques années l'un & l'autre. Il eut dès-lors des discussions avec Valérie au sujet de ses reprises, & voulut même, autant qu'on peut le conjecturer par la suite & la liaison des faits, la forcer de l'épouser.

Dès que Maximin fut instruit de la mort de C. Galérius, il se mit en devoir de s'emparer de l'Asie mineure, que ce Prince avoit possédée; & profitant des lenteurs de C. Licinius qui demeuroit dans l'inaction, il vint jusqu'en Bithynie, reçu partout avec joie, parce que, pour se gagner l'affection des peuples, il aboliſſoit la loi onéreuse du dénombrement. C. Licinius enfin s'avança à sa rencontre; & sur les deux bords du détroit ou Bosphore de Thrace, les deux Princes rangerent leurs troupes, se menaçant mutuellement d'une guerre qu'ils craignoient l'un & l'autre. La querelle fut terminée par un accord. C. Licinius céda ce que son concurrent, plus diligent que lui, avoit déjà envahi, & il consentit que Maximin joignît l'Asie à l'Orient & à l'Égypte. Pour lui, il resta paisible possesseur de l'Illyrie, à laquelle la Thrace, la Macédoine & la Grece étoient comme annexées.

Voici donc quel fut alors le partage de l'Empire. Constan-

tin, C. Licinius, & Maximin, se reconnoissant tous trois pour Augustes, mais se disputant entr'eux la prééminence, regnoient, le premier dans les Gaules, l'Espagne, & la grande Bretagne; le second en Illyrie, sous laquelle, comme on vient de le dire, la Thrace, la Macédoine & la Grece, étoient compriſes; le troisième dans l'Asie, l'Orient, & l'Égypte. Le centre de l'Empire, c'est-à-dire, l'Italie & l'Afrique, étoit au pouvoir de Maxence, que les trois autres Princes traitoient de tyran.

La rupture entre Maxence & Constantin éclata cette même année 311. Constantin, pour se faciliter le succès, s'assura de l'amitié de C. Licinius, & dès-lors fut projetté le mariage entre Constancie sa sœur & ce Prince. Maxence de son côté se lia avec Maximin. Mais, ni C. Licinius ni Maximin ne prirent aucune part effective à la querelle, qui fut vuidée entre Constantin & Maxence, & terminée en faveur du premier. Pendant que Constantin étoit à Rome, il donna en son nom & en celui de C. Licinius un édit, par lequel amplifiant les faveurs précédemment départies aux Chrétiens, il leur permettoit de tenir publiquement leurs assemblées & de bâtir des Églises.

Constantin, après un séjour d'un peu plus de deux mois dans Rome, se rendit à Milan pour la célébration du mariage de sa sœur avec C. Licinius. Ces deux Empereurs avoient jusques-là toujours vécu en bonne intelligence; & ils furent bien aises de serrer encore plus étroitement le nœud de leur union par une alliance domestique & personnelle. Pendant qu'ils étoient ensemble à Milan, ils donnerent un nouvel édit en faveur des Chrétiens, pour expliquer & étendre celui qui étoit daté de Rome. Ils y ajouterent un important article, leur permettant de rentrer de plein droit, & sans rien payer, en possession de leurs Eglises & de leurs cimetieres, dont on les avoit dépouillés; & comme ces lieux avoient passé par vente, ou par donation des Empereurs, entre les mains de divers particuliers, l'édit charge le fisc d'indemniser les propriétaires qui se trouveront dépossédés.

Nous avons vu que la succession de C. Galérius avoit presque allumé la guerre entre Maximin & C. Licinius, & le traité de partage fait entr'eux par nécessité, & par l'effet d'une crainte mutuelle, n'avoit éteint ni leurs prétentions ni leurs animosités. Pendant que C. Licinius étoit à Milan pour la cérémonie de son mariage, Maximin, ayant assemblé en Bithynie une armée de soixante-dix mille hommes, se met à la tête, passe le détroit sans trouver d'obstacle; & s'étant emparé de Byzance après un siege d'onze jours, ayant forcé pareillement Héraclée de se rendre, il alloit en avant, lorsque C. Licinius

vint à sa rencontre. Ce Prince averti du danger s'étoit hâté de quitter l'Italie, & il se rendit d'abord à Andrinople avec fort peu de monde ; delà il donna ses ordres pour assembler en diligence les troupes les plus voisines, & ayant mis ensemble trente mille hommes il se présenta avec des forces inégales, moins pour combattre, que pour arrêter son ennemi.

Maximin étoit plein de confiance, le nombre de ses troupes, ses premiers succès lui enfloient le courage. Mais surtout, il comptoit sur les prédictions de ses Prêtres & de ses devins, qui lui promettoient une victoire assurée ; & dans l'enthousiame de sa joie superstitieuse, il fit vœu à Jupiter d'exterminer le Christianisme, après qu'il auroit vaincu C. Licinius ; il se flattoit même qu'il n'auroit pas besoin de combattre. Comme il étoit prodigue envers les soldats, au lieu que C. Licinius les gouvernoit plus séverement, il espéroit que l'armée de son adversaire se rangeroit d'elle-même sous ses enseignes, & ses projets ne s'en tenoient pas là. Après avoir détruit C. Licinius, il prétendoit passer à Constantin, le dépouiller, & se rendre ainsi maître de tout l'Empire. Mais, C. Licinius étoit protégé du Ciel ; c'est de quoi l'on ne peut douter, puisqu'il demeura victorieux. Lactance rapporte que pendant la nuit C. Licinius eut une vision miraculeuse : il songea qu'il voyoit un ange qui lui ordonnoit de se lever sur l'heure, & de prier avec toute son armée le Dieu souverain, lui promettant la victoire s'il obéissoit ; qu'à cet ordre il se levoit aussi-tôt, & que l'ange l'instruisoit d'une priere qu'il devoit faire prononcer à ses soldats. Il faut avouer que la vérité de ce miracle n'est fondée que sur la bonne foi de C. Licinius, que la suite de sa vie rend infiniment suspecte. C. Licinius à son réveil fit appeller un secrétaire, & lui dicta la formule de priere dont il disoit avoir la mémoire toute récente. Elle étoit conçue en ces termes : *Nous vous prions, Dieu souverain, Dieu saint, nous vous prions ; nous vous recommandons notre salut & notre Empire. C'est de vous que nous tenons la vie, la félicité, la victoire. Dieu suprême, Dieu saint, exaucez-nous ; nous tendons les bras vers vous ; exaucez-nous, Dieu saint, Dieu souverain.* Il distribua aux Préfets & aux Tribuns plusieurs copies de cette priere, pour la faire appprendre à leurs soldats. Ceux-ci, assurés d'une victoire, dont le Ciel même se rendoit garant, s'enflamment d'un nouveau courage.

C. Licinius vouloit livrer bataille le premier de Mai, pour flétrir par la destruction de son ennemi le jour même où ce Prince avoit été créé César, & pour mettre encore cette conformité entre la défaite de Maxence & celle de Maximin.

Mais, celui-ci se hâta de combattre dès la veille, pour honorer par les réjouissances de la victoire l'anniversaire de son élévation. Ainsi, le dernier d'Avril dès le point du jour, il rangea ses troupes en bataille. Celles de C. Licinius prennent aussi-tôt les armes & marchent à l'ennemi. Entre les deux camps s'étendoit une plaine stérile & toute nue, qu'on appelloit le champ sérein. Déjà les deux armées étoient en présence; les soldats de C. Licinius posent à terre leurs boucliers, ôtent leurs casques, & à l'exemple de leurs officiers, ils levent les bras au Ciel, & prononcent après l'Empereur la priere qu'ils avoient appriſe. Après l'avoir trois fois répétée, ils reprennent leurs casques & leurs boucliers. Ces mouvemens & ce murmure étonnent l'armée ennemie. Les deux Empereurs conferent ensemble, mais inutilement; Maximin ne vouloit point de paix, il mépriſoit son rival. Comme il répandoit l'argent à pleines mains, & que C. Licinius n'étoit rien moins que libéral, il s'attendoit que celui-ci alloit être abandonné de ses troupes; & que les deux armées réunies sous ses étendards marcheroient aussi-tôt pour aller accabler Constantin. C'étoit dans cette confiance qu'il avoit entrepris la guerre.

On s'approche, on sonne la charge, les troupes de C. Licinius commencent l'attaque; selon Zosime, elles furent d'abord repoussées; Lactance dit au contraire, que leurs ennemis glacés de frayeur, n'eurent pas le courage de tirer l'épée ni de lancer leurs traits. Maximin couroit à cheval autour de l'armée de C. Licinius, mettant en usage & les prieres & les promesses; au lieu de l'écouter, on le charge lui-même, & il est obligé de regagner le gros de ses troupes. Elles se laissoient égorger presque sans résistance par des ennemis très-inférieurs en nombre; la plaine étoit jonchée de morts; la moitié de l'armée étoit taillée en pieces; les autres ou se rendoient ou prenoient la fuite; les gardes de Maximin l'abandonnent; il s'abandonne lui-même, & jettant bas la pourpre impériale, couvert d'un habit d'esclave, il se mêle dans la troupe des fuyards & repasse le détroit. Emporté par sa terreur, il arrive la nuit du lendemain à Nicomédie, à cent soixante milles du champ de bataille.

C. Licinius, après avoir incorporé dans son armée les ennemis qui s'étoient rendus, passa le Bosphore; & peu de jours après la bataille, il entra dans Nicomédie, rendit graces à Dieu comme à l'auteur de sa victoire, & laissa reposer ses troupes. Dès le premier jour de Juin, il fit un acte de souveraineté en faveur de la Lycie & de la Pamphylie; il exempta par une loi le petit peuple des villes de ces Provinces de payer

capitation

capitation pour les biens qu'ils poſſédoient à la campagne. C'étoit un nouveau joug, dont les ſimples particuliers habitans des villes avoient toujours été exempts, & que Maximin apparemment leur avoit impoſé. Le treizième du même mois, il fit afficher l'Édit qu'il avoit dreſſé à Milan, de concert avec Conſtantin, pour rendre à l'Égliſe une entiere tranquillité. Il exhorta même de vive voix les Chrétiens à faire librement l'exercice de leur religion.

Il ſe mit enſuite en mouvement pour achever la ruine de ſon ennemi; mais, aux approches de C. Licinius, Maximin ſe retira à Tarſe en Cilicie, laiſſant ce qu'il avoit de meilleures troupes à la garde des paſſages du mont Taurus. Il n'eut pas le courage de ſe mettre à la tête de ce corps, qui faiſoit ſa derniere reſſource; & lorſqu'il en eut appris la défaite, il ſe livra au déſeſpoir, & mourut dans les plus cruels tourmens, l'an de Jeſus-Chriſt 313.

C. Licinius vainqueur extermina la famille de ce malheureux Prince. La femme de Maximin fut noyée dans l'Oronte, & ſubit ainſi le même ſupplice qu'elle avoit fait ſouvent ſouffrir à des Dames innocentes & vertueuſes. Son fils âgé de huit ans, & ſa fille qui n'en avoit que ſept, & qui dès-lors étoit promiſe en mariage à Candidien fils de C. Galérius, furent mis à mort. Candidien lui-même & Sévérien fils de Sévere, perdirent pareillement la vie, s'étant rendu ſuſpects de mouvemens & d'intrigues pour faire valoir les prétentions qu'ils pouvoient avoir à l'Empire. Enfin, Priſca & Valérie, l'une veuve, l'autre fille de Dioclétien, cherchées & pourſuivies pendant quinze mois, & changeant perpétuellement de retraite pour éviter de tomber entre les mains de leur implacable ennemi, ne purent échapper à la vengeance céleſte, dont C. Licinius n'étoit que l'inſtrument. Elles furent découvertes à Theſſalonique, condamnées & exécutées publiquement, & leurs corps jettés à la mer.

Par la ruine de Maximin, il ne reſta plus que deux Princes dans l'Empire, Conſtantin & C. Licinius, qui juſques-là avoient été fort unis, mais que l'oppoſition des caractères & des intérêts diviſa bientôt. Zoſime atteſte que Conſtantin demanda à C. Licinius un nouveau partage, & nous ne voyons rien dans cette prétention ni de difficile à croire, ni même de déraiſonnable. Comme ils n'étoient plus que deux Auguſtes, leurs départemens devoient être égaux. Or, ſi C. Licinius joignoit les païs qui avoient obéi à Maximin, c'eſt-à-dire, l'Aſie mineure, l'Orient, & l'Egypte, à l'Illyrie priſe dans l'étendue que nous avons marquée, ce lot excédoit de beaucoup celui de Conſtantin, qui n'avoit que l'Italie, l'Afrique, la Gaule

avec la grande Bretagne & l'Eſpagne; & inutilement C. Licinius auroit-il allégué en ſa faveur le droit de conquête. Outre que Conſtantin pouvoit prétendre avoir eu part à la victoire, parce qu'il avoit aſſuré la tranquillité des opérations de C. Licinius en défendant les frontieres de l'Empire contre les Barbares du nord, le fond de ſon droit réſidoit dans la nature même & la conſtitution de l'État. Ils n'étoient point, lui & C. Licinius, Princes alliés, mais Collegues. Leurs domaines n'étoient point iſolés. Quoiqu'avec beaucoup moins de rapport & de communication que n'en avoient eu Dioclétien & Maximin, ils étoient pourtant deux chefs d'un ſeul Empire. Par conſéquent il falloit que tout fût égal entr'eux; & celui dont le partage ſe trouvoit le plus foible, avoit non-ſeulement intérêt, mais un droit réel à demander une augmentation, qui rétablît l'équilibre. Nous ne voyons donc pas que Zoſime ſoit fondé à accuſer ici Conſtantin d'injuſtice & de perfidie, à moins qu'il n'y ait eu des conventions précédentes, que cet Auteur n'explique point.

C. Licinius ne goûta point du tout les raiſons de Conſtantin, il ſe tint offenſé de la ſeule propoſition de diminuer ſes domaines; & comme il étoit brave & expérimenté dans l'art militaire, il ne fut point effrayé de la néceſſité de ſe défendre par les armes. Voilà ſans doute la vraie cauſe de la guerre qui éclata entre Conſtantin & C. Licinius dès l'année qui ſuivit la mort de Maximin. On ajoute que C. Licinius favoriſa une conſpiration tramée en Italie contre ſon Collegue.

Quoi qu'il en ſoit, les deux Empereurs, chacun à la tête de leur armée, ſe rencontrerent près de Cibalis en Pannonie. Cette ville étoit ſituée entre la Drave & la Save, à peu de diſtance de Sirmium. On voit par cette poſition que C. Licinius s'étoit laiſſé prévenir, & avoit reçu la guerre dans ſon païs. Il avoit affaire à un ennemi plein de feu, & dont l'activité ſuffiſoit tellement à tout, que pendant qu'il entreprenoit & conduiſoit en perſonne une guerre difficile & périlleuſe, il faiſoit tenir un Concile à Arles pour l'affaire des Donatiſtes.

Les deux armées ennemies ne tarderent pas à ſe choquer, & la bataille fut vive & opiniâtre; elle dura depuis le matin juſqu'à la nuit. Enfin, l'aîle droite de Conſtantin étant devenue victorieuſe entraîna la déciſion générale de l'action. C. Licinius fut vaincu, & ne voyant aucune reſſource, prit la fuite, & ſe ſauva à Sirmium; d'où, après avoir rompu le pont qui étoit dans cette ville ſur la Save, il gagna Andrinople, réſolu de raſſembler de nouvelles forces pour arrêter les progrès de l'ennemi.

Conſtantin, maître du champ

de bataille & du camp des vaincus, vint à Sirmium, rétablit le pont rompu par C. Licinius, & ſe mit ſans perdre de tems à le pourſuivre. Il traverſa la Mœſie ſupérieure & la Dace d'Aurélien, reçu par-tout comme vainqueur, & il vint à Philippopolis en Thrace, où C. Licinius lui envoya un ambaſſadeur pour lui propoſer de terminer leurs différends par un accord. Mais, il y avoit oppoſé lui-même un nouvel obſtacle, par une démarche tout-à-fait extraordinaire, dont le motif n'eſt pas aiſé à deviner, & qui devoit ſouverainement irriter Conſtantin. C. Licinius, après la bataille de Cibalis, avoit nommé un Céſar, & ſon choix étoit tombé ſur Valens, homme peu connu d'ailleurs, de qui Conſtantin, dans une réponſe que nous a conſervée Pierre Patrice, parle avec le dernier mépris, & qui étoit apparemment ſans aucune recommandation, au moins du côté de la naiſſance. La deſtitution d'un tel rival fut un préliminaire qu'exigea Conſtantin avant que d'entendre parler de paix; & ſur le refus de C. Licinius, on en vint à une ſeconde bataille qui ſe donna près d'un lieu nommé Mardie entre Philippopolis & Andrinople. Le ſuccès de cette action ne fut point net ni décidé. Aucun des deux partis ne put ſe prétendre vainqueur. Aucun ne fut vaincu; & les avantages balancés faciliterent l'accommodement.

Au reſte, Conſtantin donna la loi. Valens fut dépoſé, & même tué par ordre de C. Licinius, qui l'avoit mis en place pour en tirer du ſervice, & qui le ſacrifia ſans peine dès qu'il le vit devenu nuiſible à ſes intérêts. Il fut ſans doute plus amer à ce Prince de céder la plus grande partie de ce qu'il poſſédoit en Europe. Par le traité il ne ſe réſerva en-deçà de la mer que la Thrace, la Mœſie inférieure, & la petite Scythie vers les embouchures du Danube, & il abandonna tout le reſte à Conſtantin, qui remporta ainſi de la guerre un accroiſſement conſidérable de puiſſance, une grande partie de l'Illyrie, la Macédoine, & la Grece.

Cette paix, quoique conclue à des conditions très-inégales, n'eut point le ſort des paix forcées, qui ne ſont le plus ſouvent qu'un intervalle court de préparation à renouveller la guerre. Elle dura huit ans entiers & donna ainſi le tems à l'Empire Romain de ſe remettre des agitations & des ſecouſſes continuelles qu'il avoit ſouffertes depuis la mort de Conſtance Chlore. Les deux Empereurs étoient aſſez puiſſans pour ſe reſpecter & ſe craindre mutuellement, & ils parurent vivre en parfaite intelligence pendant un aſſez long-tems. Trois ans après la paix d'Andrinople, c'eſt-à-dire, l'an de Jeſus-Chriſt 317, ils ſe concerterent de bonne grace pour élever leurs fils à la

dignité de Céſar. Conſtantin en avoit deux, Criſpus né de Minervine ſa première femme, & qui commençoit alors à entrer dans l'âge d'adoleſcence ; & Conſtantin, l'aîné des enfans qu'il eut de Fauſta, & dont on croit devoir rapporter la naiſſance à l'année précédente 316. Du mariage de C. Licinius avec Conſtancie étoit ſorti un fils, qui n'avoit encore que vingt mois. Ces trois jeunes Princes, dont les deux derniers n'étoient que des enfans au berceau, furent nommés Céſars & déſignés Conſuls pour les trois années ſuivantes ; & afin de mieux ſignaler l'union des deux familles Impériales, C. Licinius voulut gérer le Conſulat avec Criſpus Céſar, & Conſtantin avec le fils de C. Licinius.

L'an de Jeſus-Chriſt 321, la concorde commença à s'altérer. Nous en jugeons par le changement de la conduite de C. Licinius à l'égard des Chrétiens. Juſques-là ils les avoit protégés. Alors il les chaſſa de ſon Palais; & c'eſt une preuve qu'il ne ſe faiſoit plus une affaire de conſerver l'amitié de Conſtantin, dont il connoiſſoit le zèle pour ſa religion, & l'affection tendre pour tous ceux qui la profeſſoient. Et en effet, cette conſidération-là même inſpiroit des ſoupçons à C. Licinius contre les Chrétiens. Il s'imaginoit que ceux qu'il avoit dans ſes Etats, étoient attachés de cœur à Conſtantin ; qu'ils faiſoient des vœux pour lui ; qu'ils déſiroient de l'avoir pour maître. Il ne pouvoit pourtant leur reprocher ni ſédition ni révolte. Il n'eſt point dit dans l'Hiſtoire qu'aucun Chrétien ait conſpiré contre C. Licinius, ou lui ait refuſé l'obéiſſance dans les choſes purement temporelles. Mais, ce Prince vouloit ſe perſuader qu'ils le haïſſoient dans l'ame, & en conſéquence il les haïſſoit lui-même, & il leur auroit déclaré une guerre ouverte, ſi la crainte de Conſtantin ne l'eût retenu. Ainſi, balancé entre deux ſentimens qui ſe combattoient, il prit un parti mitoyen, & n'oſant pas enfreindre la loi qu'il avoit portée lui même avec ſon Collegue pour accorder aux Chrétiens le libre exercice de leur religion, il réſolut, ſans ordonner une perſécution, de les fatiguer par des chicanes qui produiſiſſent le même effet. Dans cet eſprit, il publia une loi, par laquelle il interdiſoit aux Evêques tout commerce entr'eux, & leur défendoit de ſe viſiter les uns les autres, & ſur-tout de tenir des aſſemblées & des Conciles pour délibérer ſur les affaires communes de leurs Égliſes. » C'étoit-là, dit Euſebe, » une ruſe très-bien inventée » pour avoir un prétexte de » nous perſécuter. De deux » choſes l'une, il falloit ou que » contrevenant à cette ordon- » nance, nous nous miſſions » dans le cas d'être punis, ou » qu'en nous y ſoumettant, nous » violaſſions les loix de l'Égli-

» ſe. Car, il n'eſt pas poſſible » que les grandes queſtions qui » s'élevent, ſoient autrement » terminées que par la voie des » Conciles. «

C. Licinius éloigna en même-tems de ſa perſonne & de ſon Palais, comme nous l'avons dit, tous ceux qui faiſoient profeſſion du Chriſtianiſme. D'anciens Officiers, apparemment eunuques ou affranchis, à qui leurs longs ſervices avoient mérité des poſtes importans, étoient non-ſeulement chaſſés avec ignominie, mais dépouillés de leurs biens, que le Prince confiſquoit à ſon profit, & même donnés pour eſclaves à des maîtres particuliers, ſous qui ils ſouffroient toutes les indignités de la ſervitude. Pour autoriſer les calomnies infames que l'on débitoit contre les Chrétiens, cet Empereur livré aux plus horribles débauches, & ſouillé d'une infinité d'adulteres, feignit un zèle rigide pour la pureté des mœurs, & entreprit de réformer ce qui n'avoit nul beſoin de réforme. Par une ſeconde loi, il défendit que les femmes Chrétiennes s'aſſemblaſſent dans les mêmes Égliſes avec les hommes, & allaſſent aux mêmes inſtructions; il vouloit que les Évêques, au lieu de leur expliquer par eux-mêmes les dogmes & les myſtères de leur religion, choiſiſſent des femmes pour catéchiſer les femmes. Ce réglement étoit viſiblement impraticable, & tendoit à priver des connoiſſances les plus néceſſaires la moitié du genre humain. Il ne fut donc pas plus reſpecté que le premier; ce qui n'empêcha pas C. Licinius d'ajouter une troiſième loi ſemblable aux deux précédentes, & d'ordonner, par égard, diſoit-il, pour la commodité publique, que les aſſemblées des Chrétiens ſe tinſſent, non au dedans des villes & dans des lieux fermés, mais à la campagne & en plein air.

L'inobſervation de ces différentes ordonnances fournit à C. Licinius le prétexte qu'il cherchoit pour lever le maſque, & ſévir avec plus de rigueur. Il commença par ceux qui formoient la milice des villes, auxquels il commanda de ſacrifier aux idoles, ſous peine d'être caſſés. Il attaqua enſuite les Évêques, non pas par une perſécution générale & ouverte; mais, ſans paroître lui-même, il ſuſcitoit contre les plus illuſtres d'entr'eux les gouverneurs des Provinces, qui ſur des accuſations également atroces & calomnieuſes, les maltraitoient, les faiſoient mettre en priſon, ſouvent même les condamnoient à la mort. Et on ne ſe contentoit pas à leur égard des ſupplices ordinaires; on coupoit leurs corps par morceaux, que l'on jettoit à la mer, pour ſervir de pâture aux poiſſons. Après la mort du paſteur, les brebis ſe diſperſoient; & les forêts, les antres, les ſolitudes redevenoient, comme ſous la perſécution de Dioclé-

tien, les asyles des Saints. C'est principalement dans le Pont que ces cruautés furent exercées ; & en même-tems que l'on versoit le sang des Évêques, on fermoit, ou même on démolissoit les Églises. C'est aussi à ce même-tems que se rapporte la glorieuse victoire des quarante martyrs à Sébaste en Arménie.

Il est important de remarquer que les Chrétiens n'eurent pas seuls à se plaindre du gouvernement de C. Licinius. Il fit le malheur de tous ses sujets. Tous les vices le dominoient, l'impudicité, l'avidité, la cruauté. Delà mille vexations odieuses sur les peuples, violences commises contre des femmes recommandables par leur vertu & par leur rang, condamnations & proscriptions des premières têtes de l'État. Ce Prince barbare poussa l'oubli de tout sentiment d'humanité jusqu'à punir la compassion pour les malheureux. Par une loi expresse il soumit à des peines ceux qui procuroient du soulagement & portoient de la nourriture aux prisonniers. Un Prince de ce caractère, qui avoit entrepris la destruction du Christianisme, n'étoit pas disposé à s'arrêter en chemin. Après y avoir travaillé pendant trois ans, il se préparoit, au commencement de l'an 323, à porter le dernier coup, & à donner un édit de persécution semblable à ceux de Dioclétien, ou plus rigoureux, lorsque la guerre s'alluma entre lui & Constantin.

Il est difficile de dire qui des deux fut l'aggresseur. A s'en tenir aux expressions & au langage d'Eusebe, ce fut Constantin, qui, après avoir plusieurs fois & inutilement averti C. Licinius d'épargner ses fideles sujets, se détermina enfin à prendre la défense des serviteurs de Dieu persécutés & opprimés. Selon un autre écrivain du tems, C. Licinius rompit le premier l'amitié feinte dont il avoit long-tems gardé les dehors ; il trouva mauvais que Constantin, pour repousser une incursion des Goths, fut entré en armes sur ses terres, ou du moins s'en fût approché de trop près avec une armée ; il s'en plaignit comme d'une infraction des Traités, & s'opiniâtra à vouloir tirer raison de cette prétendue injure. Ce motif seroit bien foible, s'il eût été seul. Disons plutôt que les deux Princes vouloient la guerre ; que le zèle de l'un, les craintes de l'autre, la politique de tous les deux, concouroient à rendre la rupture inévitable ; & qu'il importe peu de sçavoir lequel a commencé ce que l'un & l'autre désiroient également.

Comme Constantin connoissoit la grandeur & l'importance des forces navales de son adversaire, qui avoit dans son département l'Égypte & la Phénicie, païs où la marine avoit de tout tems été florissante, il s'étoit mis en état de lui disputer l'Empire de la mer, en lui opposant une flotte considéra-

ble. Il ramaſſa ce qu'il avoit de bâtimens, il en conſtruiſit de nouveaux ; & ſa flotte, réunie au port du Pirée, qui étoit le rendez-vous général, ſe trouva compoſée de deux cens vaiſſeaux de guerre & de deux mille barques de charge. Son armée de terre s'aſſembla autour de Theſſalonique, où il étoit lui-même, & elle ſe montoit à ſix vingt-mille hommes de pied & dix mille chevaux. Ces troupes nombreuſes & aguerries étoient bien capables d'enfler le courage d'un Prince moins religieux. Mais, Conſtantin mettoit ſa principale confiance dans le trophée de la Croix, qu'il faiſoit porter à leur tête ; & il voulut être accompagné dans cette guerre de miniſtres ſacrés & d'Evêques qu'il regardoit, ſuivant l'expreſſion d'Euſebe, comme les gardiens de ſon ame.

C. Licinius au contraire redoubla de zèle pour l'idolâtrie. Il multiplia les ſacrifices ; il conſulta les Prêtres des faux Dieux, les Devins, les Oracles, les Magiciens. Ayant pris avec lui les plus diſtingués de ſes Officiers, il les mena dans un de ces lieux, auxquels l'imagination Payenne attachoit une horreur religieuſe. C'étoit un bocage épais, arroſé de ruiſſeaux, où l'on appercevoit à travers une ſombre lueur les ſtatues des Dieux. Là, après avoir allumé des flambeaux & immolé des victimes, élevant la main vers ces Idoles : » Mes » amis, s'écria-t-il, voilà les » Dieux qu'adoroient nos an- » cêtres, voilà les objets d'un » culte conſacré par l'antiquité » des tems. Celui qui nous fait » la guerre, la déclare à nos » peres, il la déclare aux Dieux » mêmes. Il ne reconnoît qu'une » Divinité étrangere & chimé- » rique, pour n'en reconnoître » aucune ; il déshonore ſon ar- » mée, en ſubſtituant un infa- » me gibet aux aigles Romaines. » Ce combat va décider lequel » des deux partis eſt dans l'er- » reur ; il va nous preſcrire » qui nous devons adorer. Si la » victoire ſe déclare pour nos » ennemis, ſi ce Dieu iſolé, » obſcur, inconnu dans ſon ori- » gine comme dans ſon être, » l'emporte ſur tant de puiſ- » ſantes divinités dont le nom- » bre même eſt redoutable, nous » lui adreſſerons nos vœux, » nous nous rendrons à ce Dieu » vainqueur, nous lui éleve- » rons des autels ſur les débris » de ceux qu'ont dreſſés nos » peres. Mais ſi, comme nous » en ſommes aſſurés, nos Dieux » ſignalent aujourd'hui leur » protection ſur cet Empire, » s'ils donnent la victoire à nos » bras & à nos épées, nous » pourſuivrons juſqu'à la mort, » & nous éteindrons dans ſon » ſang une ſecte ſacrilege, qui » les mépriſe. « Tels furent les blaſphêmes que proféra C. Licinius.

Sa flotte ſe montoit à quatre cens cinquante vaiſſeaux de guerre, & ſon armée de terre à

cent cinquante mille hommes d'infanterie, & quatorze mille chevaux. Il posta sa flotte à l'entrée de l'Hellespont; & il se rendit lui-même à Andrinople à la tête de ses troupes de terre. Il y trouva ou y attendit Constantin, qui toujours ardent à porter la guerre sur les terres de l'ennemi, s'avança de Thessalonique jusqu'à cette ville avec son armée. C. Licinius étoit campé sur une hauteur qui couvroit Andrinople, ayant l'Hébre devant lui; & il se tenoit sur la défensive. Constantin vouloit l'attaquer; mais, le fleuve étoit un obstacle, & les deux armées restèrent en présence pendant plusieurs jours sans en venir aux mains. Cette inaction mettoit à la gêne la vivacité & le feu de Constantin. Il résolut d'employer la surprise & de tromper l'ennemi. Il fit couper des bois, & préparer de gros cables, comme s'il eût eu dessein de jetter un pont sur l'Hébre; & pendant que les gens de C. Licinius s'occupoient uniquement de la pensée d'empêcher ce travail, il gagna avec un petit détachement la partie supérieure du fleuve, où il s'étoit assuré de trouver un gué. Il le passa lui-même, & le fit passer ensuite à toute son armée. C. Licinius pris au dépourvu ne put reculer, & la bataille s'engagea.

Il paroît que les troupes de C. Licinius ne firent que médiocrement leur devoir. Elles étoient à demi-déconcertées par la honte & la confusion de s'être laissé surprendre; & au contraire le succès du passage animoit celles de Constantin, & leur sembloit un gage de la victoire. L'évenement y répondit. L'armée de C. Licinius fut rompue, & entièrement défaite, son camp pris & forcé; & le Prince vaincu s'enfuit à toute bride à Byzance, laissant trente-quatre mille des siens sur la place, & le reste dispersé dans les montagnes & les forêts voisines du champ de bataille. Le lendemain & les jours suivans tous ces malheureux fugitifs vinrent se rendre au vainqueur, qui les reçut avec bonté.

Constantin sçavoit vaincre, & il ne donna aucun relâche à son ennemi. Il se mit à sa poursuite, l'enferma par terre dans Byzance, & en même-tems envoya ordre à sa flotte que commandoit Crispus, & qui du Pirée s'étoit rendue dans les ports de la Macédoine, d'aller chercher la flotte ennemie pour la combattre. Crispus s'acquitta de sa commission avec succès, car il ruina entièrement les forces navales de C. Licinius. Cependant, Constantin avoit poussé le siege avec vigueur. Il avoit fait de grands ouvrages, une terrasse qui égaloit la hauteur du mur de la ville, plusieurs tours de bois, qui placées sur la terrasse & remplies d'archers & de frondeurs, ne permettoient à aucun des assiégés de paroître

ſur la muraille ; en ſorte qu'il ſe préparoit à battre en breche.

C. Licinius, dans un ſi extrême péril, voyant que s'il attendoit l'arrivée de la flotte ennemie, ſa perte étoit infaillible, prit l'unique parti qui lui reſtoit, & il ſe ſauva à Chalcédoine avec ce qu'il avoit de meilleures troupes, ne déſeſpérant pas de raſſembler encore d'aſſez grandes forces en Aſie pour ramener la fortune. Il voulut auſſi ſe procurer de l'appui, en créant Céſar M. Martinianus, qui étoit grand maître de ſa maiſon ; & dès qu'il l'eut aſſocié au pouvoir ſuprême, il l'envoya à Lampſaque, pour empêcher, ou du moins retarder le paſſage des ennemis. Il ſe propoſoit de gagner ainſi du tems, afin de pouvoir ſe reconnoître, & ſe mettre en état de ſoutenir un nouveau choc ; & il paroît que ces précautions ne furent pas inutiles, puiſqu'il ſe vit à la tête de cent trente mille hommes, lorſque ſon adverſaire paſſa le détroit.

Conſtantin n'avoit pourtant pas perdu de tems. Dès qu'il ſçut la retraite de C. Licinius en Aſie, il ne s'occupa que de la penſée de l'y ſuivre. Il fit tous les apprêts néceſſaires, il raſſembla auprès de lui toute ſa flotte, ſur laquelle il embarqua toute ſon armée, & laiſſant le ſiege de Byzance, qui n'étoit plus de la même importance pour lui, il vint à border au Promontoire ſacré, ſitué à l'entrée du Pont-Euxin, à deux cens ſtades ou ving-quatre milles au-deſſus de Chalcédoine. Là il rangea ſes troupes, préſentant la bataille à l'ennemi. C. Licinius, ſi nous ajoutons foi au témoignage d'Euſebe, fit alors des propoſitions d'accommodement ; &, ce qui eſt plus difficile à croire, Conſtantin y conſentit. Cet Écrivain n'explique point quelles devoient être les conditions de l'accord, & il n'eſt pas aiſé de les deviner dans une poſition où l'un des deux Princes étoit en droit de tout exiger, & où l'autre n'étoit pas encore aſſez abattu pour tout abandonner. Ce même Auteur ajoute que C. Licinius agiſſoit de mauvaiſe foi, & que ce fut par ſa faute que la négociation ſe rompit. Mais, il paroît plus certain que ce furent les armes qui déciderent la querelle.

C. Licinius, voyant que toute la Bithynie ſe rangeoit ſous les loix de Conſtantin ; rappella Martinianus de Lampſaque, & plutôt que de périr ſans tirer l'épée, il aima mieux riſquer une bataille. Les armées ſe choquerent près de Chryſopolis, qui étoit comme le fauxbourg & l'arſenal de mer de Chalcédoine ; & C. Licinius fut vaincu complétement l'an de Jeſus-Chriſt 323. De cent trente mille hommes qu'il avoit, cent mille furent pris ou tués. Le reſte ſe diſperſa, & lui-même il s'enfuit à Nicomédie, n'ayant plus d'autre reſſource que l'eſ-

perance très-douteuſe de fléchir ſon vainqueur par les prieres. Il employa à ce deſſein le crédit & les ſollicitations de ſa femme, ſœur de Conſtantin. Il ne demandoit que la vie ſauve, & elle lui fut promiſe, à condition qu'il renonceroit à toutes ſes prétentions ſur l'Empire, & qu'il ſe remettroit au pouvoir de ſon beau-frere devenu ſon Seigneur. L'accord fut exécuté. Conſtantin s'étant approché de Nicomédie, C. Licinius ſortit au-devant de lui, ſans aucune marque de la dignité Impériale, l'appellant ſon Seigneur & ſon maître, & demandant grace. Conſtantin lui réitéra la promeſſe qu'il lui avoit faite, & l'envoya à Theſſalonique. Mais, il ne le laiſſa pas jouir longtems de la vie qu'il lui avoit accordée après l'avoir vaincu, & dès l'année ſuivante au plus tard, il le fit étrangler.

Zoſime & Eutrope l'accuſent en ce point de perfidie, & ſaint Jerôme dans ſa Chronique n'a pas fait difficulté de copier les termes de ce dernier. Socrate nous fournit un moyen de défenſe en faveur de Conſtantin. Il rapporte que C. Licinius dans ſon exil tramoit des intelligences avec les Barbares pour remonter ſur le trône. La choſe en ſoi n'a rien que de vraiſemblable ; & l'autorité de Socrate peut bien contrebalancer celle de Zoſime & d'Eutrope. Il eſt pourtant une circonſtance fâcheuſe pour la réputation de Conſtantin. On ſe perſuadera aiſément qu'en ordonnant la mort de C. Licinius, il ſuivit les impreſſions d'une politique ombrageuſe & cruelle, ſi l'on conſidere qu'après le pere il tua le fils, qui étoit ſon neveu, jeune Prince, ſur qui l'Hiſtoire ne jette aucun ſoupçon, & que ſon âge même juſtifie pleinement, puiſqu'il n'avoit encore qu'onze ans lorſqu'il fut mis à mort.

DIGRESSION

ſur le caractère de C. Licinius.

Il paſſoit pour habile dans l'art militaire, & ſçavoit maintenir la diſcipline parmi les troupes. Mais, c'étoit-là ſon ſeul mérite. Du reſte, rien n'eſt plus odieux que le portrait que font de lui les Payens mêmes. Ils lui attribuent une avarice honteuſe, des débauches infames, un caractère dur & prompt à s'irriter, une averſion incroyable pour les lettres, qu'il ignoroit abſolument, & que pour cette raiſon il haïſſoit juſqu'à les appeller un poiſon & une peſte publique. Il en vouloit ſur-tout à la ſcience du Barreau ; mais en général, quiconque cultivoit ſon eſprit par les belles connoiſſances, lui devenoit ſuſpect ; & comme à ſes autres vices il joignoit la cruauté, ſouvent des Philoſophes, ſans autre crime que leur profeſſion, furent condamnés par lui à des ſupplices que les loix réſervoient aux eſclaves. Il fut un violent perſécuteur des Chrétiens, autant qu'il lui fut permis

de ſuivre ſon inclination ; & ſi dans certains tems il les épargna, ou même parut les protéger, ils n'eurent obligation de la douceur dont il uſa à leur égard, qu'aux vues d'une politique qui ſçavoit s'accommoder aux circonſtances. Ce fut une ame féroce, qui porta ſur le trône tous les défauts d'une naiſſance ruſtique & d'une éducation groſſiere, quoiqu'il s'attribuât une ſorte de nobleſſe, en ſe faiſant deſcendre de l'Empereur Philippe ; imagination qui ne faiſoit qu'ajouter à la baſſeſſe de ſon origine le ridicule de la vanité. Il lui reſta pourtant de ſa première condition une façon de penſer eſtimable dans un Prince. Il conſerva toujours une pente à favoriſer ceux qui ſont attachés à la culture des terres ; portion de l'État trop ſouvent négligée, & qui en eſt néanmoins la baſe & le ſoutien.

LICINIUS [C. FLAVIUS LICINIANUS], *C. Flavius Licinianus Licinius*, (*a*) fils de C. Flavius Valérius Licinianus Licinius & de Conſtancie, n'avoit encore que vingt mois, lorſque l'an de Jeſus-Chriſt 317, il fut nommé Céſar, & déſigné Conſul pour les trois années ſuivantes. Après la défaite de ſon pere, arrivée l'an de Jeſus-Chriſt 323, il fut dépouillé par le vainqueur, du titre & des honneurs de Céſar. Ce jeune Prince périt quelques années après. Il étoit âgé ſeulement d'onze ans, lorſqu'il fut mis à mort par l'ordre de Conſtantin, dont il étoit propre neveu. La mort de C. Licinius délivra la maiſon de ſon oncle du ſeul rival qui lui reſtât.

Une médaille d'or, rapportée par Triſtan, repréſente le jeune C. Licinius Céſar en buſte, couronné de laurier, & tenant de la main droite un globe, ou monde, ſurmonté d'une victoire, avec cette légende *FL. LICIN. LICINIVS NOB. CAES.*, & au revers les têtes de Criſpus & de Conſtantin le jeune en regard & ſans couronne, avec la légende *CRISPVS ET CONSTANTINVS CC. SIRM.*

On ne peut pas diſconvenir que cette médaille-ci ne paroiſſe donner à C. Licinius Céſar une marque de préſéance ſur Criſpus & Conſtantin le jeune ? Mais ſur quel fondement ? Seroit-ce par prérogative d'âge ou de dignité ? Criſpus étoit plus âgé que C. Licinius ; & quant à la dignité, ils étoient au moins égaux, puiſqu'ils avoient été créés Céſars tous trois enſemble. Il eſt conſtant même que Criſpus & Conſtantin le jeune, en qualité de fils de l'empereur Conſtantin, devoient avoir le pas ſur C. Licinius Céſar, qui n'étoit que le fils de ſa ſœur. Cette marque de prééminence du jeune C. Licinius ne doit donc s'attribuer, comme l'obſerve fort judicieu-

(*a*) Zoſim. pag. 422. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. VI. p. 295, 303, 304, 307. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. II. p. 565, 566.

sement Triſtan, qu'à ce que la médaille a été frappée à Sirmium, ville de Pannonie, & capitale de l'empire de C. Licinius le pere, dont les ſujets crurent devoir repréſenter les enfans d'un autre Empereur dans une attitude moins noble, & qui ſervît encore à donner un plus grand relief à celle du fils de leur maître, & cela par flatterie pour ce Prince, & ſimplement dans la vue de lui faire leur cour.

LICINIUS [C.] PRIMIGÉNIUS, *C. Licinius Primigenius.* (*a*) Il nous reſte une urne de C. Licinius Primigénius & de Licinia Hygia. Ce monument repréſente l'homme couché & la femme aſſiſe, prenant tous deux leur repas; ce qui s'obſerve ſouvent dans ces monumens.

LICINNIE, *Licinnia*, Λικιννία, autrement Licinie. *Voyez* Licinie.

LICINNIUS, *Licinnius*, Λικίννιος, autrement Licinius. *Voyez* Licinius.

LICINUS, *Licinus*, (*b*) barbier dont parle Horace dans ſon art Poëtique. On dit qu'Auguſte avoit conçu pour lui un ſi grand attachement, qu'il l'éleva au rang de Sénateur.

LICINUS, *Licinus*, (*c*) dont parle Juvénal. » La garde des » grandes richeſſes rend, dit-il, » les hommes malheureux. Le » riche Licinus, non content de » tendre des chauſſe-trapes, fait » même veiller la nuit une cohor- » te d'eſclaves, craignant pour » ſes riches vaſes, pour ſes » ſtatues, pour ſes colomnes de » Phrygie, & pour ſes figures » d'ivoire & d'écaille de tor- » tue. »

LICTEUR, *Lictor*, (*d*) huiſſier qui marchoit devant les premiers Magiſtrats de Rome, & qui portoit la hache enveloppée dans un faiſceau de verges; il faiſoit tout enſemble l'office de Sergent & de Bourreau.

Romulus établit des Licteurs, pour rendre la préſence des Magiſtrats plus reſpectable, & pour faire exécuter ſur le champ les jugemens qu'ils prononceroient. Ils furent nommés Licteurs, parce qu'au premier commandement du Magiſtrat, ils lioient les pieds & les mains du coupable, *Lictor à ligando.* Apulée croit qu'ils tiroient leur nom d'une ceinture ou courroie qu'ils avoient autour du corps, & qu'on appelloit Licium.

Quoi qu'il en ſoit, ils étoient toujours prêts à délier leurs faiſceaux de verges, pour fouetter ou pour trancher la tête, ſelon l'ordre qu'ils recevoient. *Lictor, Colliga manus, expedi virgas, plecte ſecuri.* Ils étoient cependant, malgré leur vil emploi, de condition libre, de race d'affranchi; & on n'ad-

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. V. pag. 89.
(*b*) Horat. ars Poët. v. 299.
(*c*) Juven. Satyr. 14. v. 305. *& ſeq.*
(*d*) Tit. Liv. L. I. c. 8. L. II. c. 55. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. III. p. 68. T. IV. pag. 13. Roll. Hiſt. Rom. T. I. p. 21, 123, 232.

mettoit point d'eſclave à cet office.

Quand les Dictateurs paroiſſoient en public, ils étoient précédés par vingt-quatre Licteurs; les Conſuls, par douze; les Proconſuls, les Préteurs, les Généraux, par ſix; les Préteurs de la ville, par deux; & chaque Veſtale qui paroiſſoit en public, en avoit un par honneur. Comme les Édiles & les Tribuns ne jouiſſoient point de l'exercice de la haute juſtice, les huiſſiers qui les précédoient s'appelloient *Viatores*, parce qu'ils étoient ſouvent en route pour donner des ajournemens aux parties.

La charge des Licteurs conſiſtoit en trois ou quatre points, 1.° *ſubmotio*, c'eſt-à-dire, à contenir le peuple aſſemblé, & chaque tribu dans ſon poſte; à appaiſer le tumulte s'il s'en élevoit; à chaſſer les mutins de la place, ce qu'ils exécutoient avec beaucoup de violence; enfin à écarter & à diſſiper la foule. Horace fait une belle alluſion à cette première fonction des Licteurs, quand il dit:

Non enim gazæ, neque Conſularis
Submovet Lictor miſeros tumultus
Mentis, & curas laqueata circum
Tecta volantes.

» Euſſions-nous encore une » eſcorte plus nombreuſe que » celle de nos Conſuls, nous » ne viendrions pas à bout de » diſſiper le tumulte de nos paſ- » ſions, ni les ſoucis importuns » qui voltigent autour des lam- » bris dorés; le Licteur peut » bien écarter, *ſubmovere*, le » peuple, mais non pas les » troubles de l'eſprit. »

Matronæ non ſubmovebantur à Magiſtratibus, dit Feſtus. » Les » Dames avoient ce privilege » à Rome, de n'être point ob- » ligées de ſe retirer devant le » Magiſtrat. » Ni Licteurs, ni Huiſſiers, ne pouvoient les contraindre de faire place; on le défendit à ces gens-là, de peur qu'ils ne ſe ſerviſſent de ce prétexte, pour les preſſer ou les toucher. Ils ne pouvoient pas même faire deſcendre leurs maris, lorſqu'ils étoient en caroſſe avec elles.

La ſeconde fonction des Licteurs ſe nommoit *animadverſio*; ils devoient avertir le peuple de l'arrivée ou de la préſence des Magiſtrats, afin que chacun leur rendît les honneurs qui leur étoient dûs, & qui conſiſtoient à s'arrêter, à ſe lever ſi l'on étoit aſſis, à deſcendre de cheval ou de chariot, & à mettre bas les armes ſi on en portoit.

La troiſième fonction des Licteurs s'appelloit *præitio*; ils précédoient les Magiſtrats, marchoient devant eux, non tous enſemble, ni deux ou trois de front, mais de file, un à un, & à la ſuite les uns des autres. De-là vient que dans Tite-Live, dans Valère Maxime, dans Cicéron, on lit ſouvent *primus*, *proximus*, *ſecundus Lictor*. Lipſe rapporte une inſcription qui

fait mention du *proximus Lictor*.

Une quatrième fonction des Licteurs, étoit de marcher dans les triomphes devant le char du Triomphateur, en portant leurs faiſceaux entourés de branches de laurier.

Nous ne nous amuſerons point à rechercher ſi dans les cas ordinaires, ils portoient leurs faiſceaux droits, ou ſur l'épaule; nous remarquerons ſeulement, qu'outre les faiſceaux, ils tenoient des baguettes à la main, dont ils ſe ſervoient pour faire ouvrir la porte des maiſons où le Magiſtrat vouloit entrer.

Pline obſerve que Cn. Pompée, après avoir vaincu Mithridate, défendit à ſon Licteur de ſe ſervir de ſes baguettes pour faire ouvrir la porte de Poſidonius, dont il reſpectoit le ſçavoir & la vertu.

Enfin, quand les Magiſtrats vouloient plaire au peuple, & gagner ſa faveur, ils faiſoient écarter leurs Licteurs, & c'eſt ce qu'on appelloit *ſubmittere faſces*. Mais, les Magiſtrats n'eurent le glaive en main que ſous la République & les premiers Empereurs; ce furent enſuite les ſoldats du Prince qui prirent la place des Licteurs, pour arrêter les coupables, & pour trancher la tête.

LICYMNIUS, *Licymnius*, (*a*) Λικύμνιος, un des fils d'Electryon, étoit encore fort jeune, lorſqu'il ſe trouva à un combat, où tous ſes freres périrent. Homère dit que Licymnius fut tué par Tlépoleme ou Tleptoleme, fils d'Hercule, & que pour cette raiſon Tleptoleme fut banni d'Argos. On voyoit dans cette ville la ſépulture de Licymnius. Ce fut près delà que tomba Pyrrhus, lorſqu'il fut frappé d'une tuile que lui jetta une femme de deſſus le toit d'une maiſon. Licymnius eut un fils, nommé Œonus, ſelon Pauſanias.

LICYMNIUS, *Licymnius*, Λικύμνιος, (*b*) diſciple de Gorgias. Licymnius & Polus s'étoient réciproquement communiqué leurs découvertes ſur l'éloquence. Licymnius avoit fait des recherches particulières ſur les mots conſidérés, tant par rapport aux ſons, que par rapport aux idées dont ils ſont les ſignes. Ariſtote le blâme d'avoir donné dans ſa Rhétorique de frivoles diſtinctions des différentes parties du diſcours, comme ce qu'il appelloit irruption ſubite, écarts, digreſſions, & leurs différentes branches. Il avoit auſſi compoſé des Dithyrambes, dont le ſtyle étoit exact & châtié; mais, ſa proſe étoit, ainſi que celle de Polus, toute dithyrambique & ſurchargée de ces figures, que Denys d'Halicarnaſſe appelle théatrales, c'eſt-à-dire, qui n'avoient qu'une vaine oſtentation.

LICYMNIUS, *Licymnius*,

(*a*) Homer. Iliad. L. II. v. 170. Pauſ. pag. 126, 188. Plut. Tom. I. pag. 405. Diod. Sicul. pag. 182. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. VII. p. 5.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XIX. p. 212, 213.

Λικύμνιος, (*a*) auteur natif de Chio, ſelon Athénée ; c'eſt peut-être le même qui précede.

LIDA, *Lida*, Λίδη, (*b*) montagne de l'Aſie mineure, dans la Carie, ſelon Hérodote. Les Pédaſéens, s'étant fortifiés ſur cette montagne, réſiſterent long-tems à Harpagus.

LIÉOU PANG, Chinois. (*c*) C'étoit un ſoldat de fortune, qui, s'étant mis à la tête de quelques révoltés, monta ſur le trône l'an 206 avant Jeſus-Chriſt ; & ayant pris le nom de Cao-tſou, il établit la Dynaſtie de Hane, qui ſubſiſta pendant quatre cens ſoixante-dix ans ſous trois branches différentes.

LIÉOU-JOU, (*d*) auteur Chinois. Sſé-ma-Couang ayant compoſé ſous le titre de Tſé-tchi-tong-Kiene, *vrai miroir du gouvernement*, un abregé Chronologique, diviſé en deux cens quatre vingt-quatorze livres, Liéou-jou, qui avoit eu quelque part à cet abregé, penſa que l'ouvrage, qui ne commençoit qu'à l'an 425 avant Jeſus-Chriſt, devoit, pour être, complet, remonter juſqu'au commencement de la Monarchie, & donner une ſuite continue de tous les Empereurs. Le Chou-King ne commençant qu'au regne d'Yao, & ne donnant pas même le nom de tous les Empereurs, laiſſoit ignorer une partie de l'hiſtoire. Pour remédier à ce défaut, Liéou-Jou publia ſous le titre de Tſé-tchi-tong-Kiene-ouay-Ki, une introduction au Tong-Kiene de Sſé-ma-Couang, diviſée en dix livres. Il ajouta les mots *Ouay-Ki*, hiſtoire du dehors, dans le même ſens à peu près que l'on a employé le titre d'extravagantes que portent les Décrétales ajoutées à la premiere collection. Liéou-Jou, par les mots Ouay-Ki, vouloit marquer que cet ouvrage avoit été ajouté au Tong-Kiene de Sſé-ma-Couang.

LIEVRE, *Lepus*, (*e*) conſtellation dans l'Hémiſphère méridional, dont les étoiles ſont dans le catalogue de Ptolémée au nombre de douze, dans celui de Ticho-Brahé au nombre de treize, & dans le catalogue Anglois au nombre de dix-neuf.

LIEUTENANCE LIBRE (*f*) Les Sénateurs qui avoient quelque affaire particuliere dans les provinces, obtenoient quelquefois du Sénat une Lieutenance libre ; c'eſt-à-dire, qu'on les décoroit du nom & des marques de dignité de Lieutenans, afin qu'ils fuſſent plus honorés dans le païs où ils ſe rendoient, & qu'ils puſſent plus aiſément y faire leurs affaires. Nous avons dans Cicéron l'exemple d'une pareille Lieutenance accordée à un Romain qui vouloit accom-

(*a*) Athen. p. 564.
(*b*) Herod. L. I. c. 175.
(*c*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. XV. p. 500.
(*d*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XV. p. 511.
(*e*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VIII. p. 89.
(*f*) Coût. des Rom. par M. Nieup. pag. 117.

plir un vœu. Mais, plusieurs abuserent de la facilité du Sénat, & se rendirent à charge aux alliés de la République. Cicéron, ne pouvant abolir entièrement cet usage, borna au moins le tems de cette Lieutenance, & le fixa à une année. Cependant, il fut dans la suite, par la loi Julia, prolongé jusqu'à cinq ans.

LIEUTENANT, *Legatus*, Officier de Judicature, qui tient la place de premier Officier de la Jurisdiction en son absence.

Un Magistrat ou un autre Juge ne peut régulièrement se créer un Lieutenant; car, la puissance publique que donne l'office est un caractère imprimé dans la personne qui est pourvue de l'office, & qu'elle ne peut transmettre, soit à une personne privée, soit même à quelqu'un qui auroit pareil serment à justice; le pouvoir de chaque Officier étant limité au fait de sa charge, hors de laquelle il n'est plus qu'homme privé, à moins que par le titre de son office il n'ait aussi le pouvoir de faire les fonctions d'un autre Officier en son absence.

Chez les Romains, les Magistrats, même ceux qui avoient l'administration de la justice, avoient la liberté de commettre en tout ou en partie, à une ou plusieurs personnes, les fonctions dépendantes de leur office.

Les Proconsuls, qui avoient le gouvernement des provinces, tant pour les armes que pour la justice & les finances, avoient ordinairement des espèces de Lieutenans distincts pour chacune de ces trois fonctions; sçavoir, pour les armes, *legatum*, c'est à-dire, un député ou commis, lequel ne se mêloit point de la justice, à moins que le Proconsul ne le lui eût mandé expressément. Pour la justice, ils avoient un Assesseur; & pour les finances, un Questeur. Quelquefois pour ces trois fonctions ils n'avoient qu'un même Lieutenant, lequel, sous les derniers Empereurs, s'appelloit ἐκ προσώπου, & quelquefois *Vicarius*; mais, ce dernier titre se donnoit plus ordinairement à ceux que l'Empereur envoyoit dans les provinces où il n'y avoit point de Gouverneur, lesquels en ce cas en étoient les Gouverneurs en chef, étant Vicaires, non du Gouverneur, mais de l'Empereur même.

Les Légats des Proconsuls étoient choisis par le Sénat, mais les Assesseurs étoient choisis par les Gouverneurs de provinces; & lorsque les Légats avoient outre les armes l'administration de la justice, ils tenoient cette dernière fonction de la volonté du Gouverneur.

Les Gouverneurs des provinces & plusieurs autres des principaux Officiers de l'Empire, avoient aussi coutume d'envoyer dans les villes de leur département des Commis appellés τ ποτηρήται, ce que Julian, interprete des Novelles, traduit par *locum tenentes*, d'où nous avons sans doute tiré le terme

terme de Lieutenant. Mais, Juſtinien, en ſa Novelle 134, ſupprima ces ſortes d'Officiers, voulant que les défenſeurs des cités, choiſis par les habitans, fiſſent la charge des Gouverneurs des provinces en leur abſence. Mais, cela n'empêcha pas qu'il ne fût toujours libre à l'Officier de commettre & de léguer quelqu'un pour faire ſa charge; les fonctions mêmes de la juſtice, quoique les plus importantes & les plus difficiles, pouvoient preſque toutes être déléguées même à des perſonnes privées.

D'abord, pour ce qui eſt de la ſimple juriſdiction, il eſt certain qu'elle pouvoit être déléguée; celui auquel elle étoit entierement commiſe, pouvoit même ſubdéléguer & commettre à diverſes perſonnes des procès à juger.

L'appel du commis ou délégué général ſe relevoit devant le ſupérieur du Magiſtrat qui l'avoit commis, parce que ce délégué étoit comme nos lieutenans; il n'exerçoit d'autre juriſdiction que celle de ſon commettant & en ſon nom. Il y a même lieu de croire que les ſentences de ce délégué général étoient intitulées du nom du Magiſtrat qui l'avoit commis, de même qu'en France les ſentences rendues par le lieutenant ne laiſſent pas d'être intitulées du nom du Baillì.

Il y avoit pourtant un cas où l'on appelloit du légat au Proconſul; mais, apparemment que dans ce cas le Légat avoit quelque juriſdiction qui lui étoit propre.

Du ſimple juge délégué on ſe pourvoyoit devant le délégué général qui l'avoit commis, mais ce n'étoit pas par voie d'appel proprement dit; car, le ſimple délégué n'avoit pas de juriſdiction, il ne donnoit qu'un avis, lequel n'avoit de ſoi aucune autorité juſqu'à ce que le déléguant l'eût approuvé.

Le pouvoir appellé chez les Romains *mixtum imperium*, ne pouvoit pas être délégué indiſtinctement, car il comprenoit deux parties.

L'une étoit attachée à la juriſdiction, & pour la manutention d'icelle, emportoit droit de légere correction; cette première partie étoit toujours cenſée déléguée à celui auquel on commettoit l'entiere juriſdiction, mais non pas au délégué particulier.

La ſeconde partie du *mixtum imperium*, qui conſiſtoit à décerner des décrets, à accorder des reſtitutions en entier, recevoir des adoptions, manumiſſions, faire des émancipations, miſes en poſſeſſion & autres actes ſemblables, n'étoit pas transférée à celui auquel la juriſdiction étoit commiſe, parce que ces actes légitimes tenoient plus du commandement que de la juriſdiction; le mandataire de juriſdiction ou délégué général n'avoit pas droit de monter au tribunal & d'occuper le ſiege du Magiſtrat, comme font préſentement les lieutenans en l'ab-

sence du premier officier du siege ; & c'est encore une raison pour laquelle le délégué général ne pouvoit faire les actes qui devoient être faits *pro tribunali*. On pouvoit néanmoins déléguer quelques-uns de ces actes légitimes, pourvu que ce fût par une commission expresse & spéciale.

L'usage de ces commissions ou délégations avoit commencé à Rome pendant l'État populaire. Les Magistrats étant en petit nombre, & le peuple ne pouvant s'assembler aussi souvent qu'il auroit fallu pour donner lui-même toutes les commissions nécessaires, il falloit nécessairement que les Magistrats substituassent des personnes pour exercer en leur place les moindres fonctions de leur charge. Les grands officiers avoient même le pouvoir d'en instituer d'autres au-dessous d'eux.

Mais, toutes ces délégations & commissions étant abusives, furent peu à peu supprimées sous les Empereurs. Le titre du Code *de officio ejus qui vice Præsidis administrat*, ne doit pas s'entendre d'un juge délégué ou commis par le Président, mais de celui qui étoit envoyé au lieu du Président pour gouverner la province, soit par l'Empereur ou par le préfet du Prétoire.

Il fut donc défendu par le droit du Code de commettre l'entiere juridiction, du moins à d'autres qu'aux légats ou aux lieutenans en titre d'office ; il fut même défendu aux Magistrats de commettre les procès à juger, à moins que ce ne fussent des affaires légeres. C'est pourquoi, les juges délégués n'étant plus mandataires de juridiction, furent appellés juges pédanées, comme on appelloit auparavant tous ceux qui n'avoient point de Tribunal ou Prétoire, & qui jugeoient *de plano*.

En France, sous la première & la seconde race, tems auquel les Ducs & les Comtes avoient dans les provinces & villes de leur département l'administration de la justice, aussi-bien que le commandement des armées & le gouvernement des finances ; comme ils étoient plus gens d'épée que de lettres, ils commettoient l'exercice de la justice à des clers ou lettrés qui rendoient la justice en leur nom, & que l'on appelloit en quelques endroits *vicarii*, d'où est venu le titre de *Viguier* ; en d'autres *vice-comites*, Vicomtes ; & en d'autres, Prévôts, *quasi præpositi juri dicendo* ; & ailleurs Châtelains, *quasi castrorum custodes*.

Les Vicomtes tenoient un rang plus distingué que les simples Viguiers ou Prévôts, parce qu'ils étoient au lieu des Comtes ; soit que les villes où ils étoient établis, n'eussent point de Comte, ou que le Comte n'y fît pas sa résidence ; soit qu'ils y fussent mis par les Ducs ou Comtes ; soit qu'ils fussent établis par le Roi même comme gardiens des com-

tés, en attendant qu'il y eût mis un comte en titre.

Les Vicomtes & les autres lieutenans des Ducs n'avoient au commencement que l'administration de la justice civile & l'instruction des affaires criminelles ; ils ne pouvoient condamner à aucune peine capitale.

Lorsque Hugues Capet parvint à la Couronne, la plûpart des Vicomtes & autres lieutenans des Ducs & Comtes qui étoient établis hors des villes, usurperent la propriété de leurs charges à l'exemple des Ducs & des Comtes ; ce que ne purent faire ceux des villes, qui administroient la justice sous les yeux d'un Duc ou d'un Comte. En Normandie ils sont aussi demeurés simples officiers.

Les Ducs & les Comtes, s'étant rendu propriétaires de leurs gouvernemens, cesserent de rendre la justice & en commirent le soin à des Baillis. Le Roi fit la même chose dans les villes de son domaine.

LIGARIUS [P.] AFRANIANUS, *P. Ligarius Afranianus*, (*a*) se trouva sur un vaisseau dont Jule César s'étoit emparé sur les côtes d'Afrique, l'an 46 avant Jesus-Christ. Ce P. Ligarius Afranianus, ayant porté les armes contre lui en Espagne, au lieu d'être sensible à la générosité dont le vainqueur avoit usé à son égard, en lui laissant une pleine liberté, s'étoit transporté en Grece dans le camp de Cn. Pompée, & après la bataille de Pharsale, avoit encore passé en Afrique auprès d'Attius Varus, pour continuer d'y servir la même cause. Jule César le fit tuer ; & c'est le premier exemple bien net & bien décidé d'une pareille rigueur exercée par Jule César contre un homme illustre du parti contraire. Il étoit vivement irrité contre ceux qui avoient renouvellé la guerre en Afrique, les regardant en quelque façon comme des relaps, qui ne méritoient plus de pardon.

LIGARIUS [Q.], *Q. Ligarius*, (*b*) lieutenant de C. Considius, Proconsul d'Afrique, lui succéda dans cette charge. Après la bataille de Thapsus, Q. Ligarius avoit obtenu du vainqueur la vie sauve, mais à condition de demeurer en exil. Les deux freres de l'exilé, qui avoient été dans le parti de Jule César, voyant avec quelle facilité il s'étoit laissé fléchir à l'égard de M. Marcellus, conçurent l'espérance d'obtenir pareillement le rappel de leur frere. Ils firent donc des mouvemens auprès du Dictateur ; & Cicéron, qui étoit leur ami, se joignit à eux. Voici comment il rend compte lui-même

(*a*) Hirt. Pans. de Bell. Afric. pag. 799. Crév. Hist. Rom. T. VII. p. 601, 602.

(*b*) Hirt. Pans. de Bell. Afric. pag. 819. Plut. Tom. I. p. 880, 988. Cicer. Orat. pro Q. Ligar. Crév. Hist. Rom. Tom. VII. pag. 628, 648. *& suiv.* T. VIII. p. 43.

à Q. Ligarius de l'audience qu'il avoit eue de Jule Céſar à ce ſujet. » Je me rendis le matin » chez Céſar, à la priere de » vos freres ; & après avoir » eſſuyé tous les déſagrémens » & toutes les baſſeſſes par leſ- » quelles il faut paſſer pour pé- » nétrer juſqu'à lui, enfin je » fus introduit. Vos freres & » vos proches ſe jetterent à ſes » pieds. Moi, je parlai d'une » façon convenable à la cauſe » & aux circonſtances. La ré- » ponſe de Céſar fut douce, » ſans être déciſive. Mais, ſon » air même annonçoit autant » que ſes paroles qu'il eſt diſ- » poſé favorablement, & que » vous avez lieu de bien eſ- » pérer. «

Telle étoit la ſituation de cette affaire, lorſque Q. Tubéron intenta une accuſation en forme contre Q. Ligarius. Le fait de cette accuſation eſt des plus ſinguliers. Q. Tubéron accuſoit Q. Ligarius d'avoir porté les armes contre Jule Céſar ; & non-ſeulement il étoit lui-même dans le cas, mais il n'étoit indigné contre Q. Ligarius, que parce qu'il prétendoit avoir été empêché par lui trois ans auparavant d'entrer en Afrique, où le Sénat l'envoyoit pour faire la guerre à Jule Céſar. L'affaire de Q. Ligarius prit donc une nouvelle forme ; au lieu d'être traitée uniquement par la voie des prieres & des ſupplications, elle devint judiciaire ; & du cabinet de Jule Céſar elle fut portée à la place publique & au tribunal. C'étoit toujours néanmoins Jule Céſar qui devoit la décider par lui-même, mais comme juge ; & Cicéron, qui avoit fait d'abord ſimplement le perſonnage de ſolliciteur & d'ami, fit ici celui d'avocat.

Le plaidoyer qu'il prononça en cette occaſion, eſt ſans contredit l'un des plus beaux monumens de l'habileté & de l'adreſſe inſinuante de ce grand Orateur. Il ſçavoit que Jule Céſar ne ſe piquoit d'aucune vertu plus que de la clémence envers ceux qui avoient été ſes ennemis. C'eſt par cet endroit qu'il l'attaque. Sans négliger de profiter des circonſtances qui rendoient plus gratiable le cas où ſe trouvoit Q. Ligarius, il fait ſa principale reſſource de la générosité de Jule Céſar. » J'ai plaidé, lui dit-il, bien » des cauſes, & même quel- » ques-unes avec vous. Jamais » on ne m'a entendu tenir ce » langage : *Pardonnez-lui, » Meſſieurs ; il a fait une faute ; » il s'eſt oublié ; il n'y retombera » plus.* C'eſt à un pere que l'on » parle ainſi. A des juges, on » leur dit : *Il n'a rien fait de ce » qu'on lui impute, il n'y a pas » même penſé. Les témoins ſont » menteurs, l'accuſation eſt in- » ventée à plaiſir.* Prétendez- » vous, Céſar, être juge de » Q. Ligarius ? nous demandez- » vous dans quel camp il a » ſervi ? je me tais. Je ne fais » pas même uſage de pluſieurs » obſervations, qui ne laiſſe-

» roient pas d'avoir de la force » auprès d'un juge. Je ne dis » point qu'il eſt parti avant la » guerre ; qu'il a été laiſſé en » Afrique dans le tems que la » paix ſubſiſtoit encore ; que la » guerre l'y a ſurpris ; que » même alors, bien loin de » montrer de l'animoſité & de » l'aigreur, toute ſon inclina- » tion, tout ſon cœur étoit » pour vous. C'eſt ainſi qu'on » parleroit à un juge. Mais, je » parle à un pere. *Je ſuis en* » *faute ; j'ai agi inconſidéré-* » *ment ; j'ai recours à votre bon-* » *té ; je vous prie de me pardon-* » *ner. Si perſonne n'a obtenu gra-* » *ce de vous, il y a de l'arro-* » *gance dans ma demande. Si* » *vous vous êtes laiſſé fléchir à* » *l'égard de pluſieurs, c'eſt vous* » *qui avez fait naître en moi l'eſ-* » *pérance ; faites m'en goûter le* » *fruit.* Et comment, ajoute Ci- » céron, ne ſeroit-il pas per- » mis à Q. Ligarius d'eſpérer, » pendant qu'il m'eſt bien per- » mis, à moi, de prier pour » un autre ? «

Il n'eſt perſonne qui ne connoiſſe & qui n'admire le trait fameux qui ſe trouve un peu plus bas que ce que nous venons de citer, lorſque Cicéron rappelle à Jule Céſar avec un art infini les ſervices que lui avoit rendus l'un des freres de Q. Ligarius : » Vous vous ſouvenez, » lui dit-il, vous qui ne ſçavez » oublier que les injures, vous » vous ſouvenez aſſurément » quelle preuve T. Ligarius » vous a donnée dans ſa Queſ- » ture de ſon attachement & de » ſon zèle pour vos intérêts. « C'étoit-là prendre Jule Céſar par ſon foible, ſi l'on peut ſe ſervir de ce terme en parlant de l'inclination généreuſe à pardonner. Auſſi ne put-il réſiſter à la douce perſuaſion qui couloit des levres de l'Orateur. Il étoit venu, ſi nous en croyons Plutarque, dans la ferme réſolution de demeurer inflexible, parce qu'il regardoit Q. Ligarius comme un ennemi irréconciliable ; & en cela il ne ſe trompoit pas, puiſque ce même Q. Ligarius entra peu de tems après dans la conſpiration contre ſa perſonne. Ç'avoit donc été la ſimple curioſité qui avoit amené Jule Céſar au tribunal, parce qu'il y avoit bien des années qu'il n'avoit entendu plaider Cicéron. Mais, il ne fut pas maître de lui-même. On le vit pluſieurs fois changer de couleur ; tous les mouvemens que l'Orateur voulut lui inſpirer, ſe peignirent ſucceſſivement ſur ſon viſage ; & enfin lorſque Cicéron exprima les dangers de la bataille de Pharſale, Jule Céſar friſſonna & trembla de tout le corps, & les pieces du procès qu'il avoit apportées lui tomberent des mains. Il pardonna donc à Q. Ligarius, & lui permit de revenir à Rome.

Cet évenement peut, ſi nous ne nous trompons pas, être regardé comme le chef-d'œuvre & le triomphe de l'éloquence. Émouvoir une multitude, n'eſt pas une entrepriſe ſi difficile, ni qui

demande une si grande sublimité de génie. Mais, attendrir & dompter par la force du discours un homme tel que Jule César, c'est de quoi Cicéron seul étoit capable.

LIGARIUS [T.], *T. Ligarius*, (*a*) frere du précédent, avoit été Questeur de la ville. Cicéron en parle comme d'un homme, qui s'étoit beaucoup intrigué pour soutenir les intérêts de Jule César, & le maintenir dans sa dignité.

LIGÉE, *Ligea*, (*b*) une des Nymphes qui accompagnoient Cyrene, selon Virgile.

On dit qu'il y eut une Sirene qui porta le nom de Ligée.

LIGER. *Voyez* Loire.

LIGER, *Liger*, (*c*) capitaine Latin, tua Émathion dans un combat.

Une autre fois, Liger avec son frere Lucagus élevé sur un char attelé de deux chevaux blancs, & espadonnant de son épée, pénétroit dans les bataillons Troyens; Liger conduisoit le char. Énée ne put souffrir leur audace meurtriere. Il fond sur eux, armé d'une longue javeline. Alors Liger lui parle ainsi. » Ce ne sont pas ici » les champs de Phrygie. Ce » ne sont ni les chevaux de » Diomede, ni le char d'Achil- » le. Tu vas trouver en ces » lieux la fin de la guerre & de » tes jours. « Telles étoient les paroles, que l'insensé Liger faisoit voler dans les airs. Énée ne daigne pas lui répondre. Il leve son bras, dans le tems que Lucagus penché sur ses chevaux les pique de la pointe de son javelot, & que s'apprêtant au combat, il avance son pied gauche sur le bord de son char. Alors Énée lui lance un dard, qui pénetre son bouclier, & lui entre dans l'aîne gauche, & le renverse blessé à mort. » La » lenteur de tes coursiers, Lu- » cagus, n'a point trahi ton » ardeur, lui dit Énée d'un ton » insultant, ni la vue de l'en- » nemi ne les a point effrayés. » C'est toi-même qui sautes à » terre, & qui abandonnes ton » char. « Aussi-tôt il saisit les rênes des chevaux. Liger, qui avoit été renversé avec son frere, met bas les armes, & tendant les mains au vainqueur: » Illustre Troyen, lui dit-il, » je te conjure par toi-même » & par les auteurs de ta vie, » d'épargner la mienne. Tu ne » parlois pas ainsi il y a un mo- » ment, lui répliqua Énée. » Meurs, & suis ton frere aux » Enfers. « En même-tems, il lui plonge son épée dans le cœur.

LIGIE, *Ligia*, (*d*) nom d'une Nymphe. Elle étoit fille de Nérée & de Doris, elle fut nommée Ligie à cause de la beauté de sa voix, car λιγὺς, λιγεία,

(*a*) Cicer. Orat. pro Q. Ligar. c. 35. & *seq.*
(*b*) Virg. Georg. L. IV. v. 336.
(*c*) Virg. Æneid. L. IX. v. 571. L. X. v. 575. & *seq.*
(*d*) Antiq. expl. par D. Bernard de Montf. T. I. pag. 389.

λιγὺ, en Grec, signifie ce qui a un son doux & agréable, une voix claire & argentine. Ligie étoit une des trois Sirenes qui se précipiterent dans la mer, & dont les corps furent jettés sur différens rivages. Celui de Ligie fut porté près de Térina, aujourd'hui Nocera.

LIGIENS, *Ligii. Voyez* Lygiens.

LIGORAS, *Ligoras*, (*a*) un des officiers d'Antiochus le Grand, rendit ce Prince maître de Sardes, vers l'an 216 avant J. C.

LIGUES. *Voyez* Liguriens.

LIGULA, *ou* LINGULA, (*b*) *Ligula, Lingula*, étoit une espece d'espatule dont se servoient les Haruspices pour fouiller dans les entrailles des victimes. Les monumens nous fournissent plusieurs figures de cet instrument.

LIGUR [P. ÉLIUS], (*c*) *P. Ælius Ligur*, fut créé Préteur, l'an de Rome 374 & 178 avant Jesus-Christ, & chargé du gouvernement de la Sicile.

Six ans après, P. Élius Ligur parvint au Consulat avec C. Popillius Lénas. Ils eurent des contestations avec les Sénateurs; c'est pourquoi, dans la distribution des provinces, quoiqu'on fût près d'entrer en guerre contre Persée, & que les deux Consuls demandassent la Province de Macédoine, le Sénat leur assigna à tous deux la Ligurie. Ces deux Magistrats ayant aussi demandé qu'il leur fût permis ou de lever de nouvelles légions, ou de recruter les anciennes, l'un & l'autre leur fut encore refusé. Irrités contre le Sénat pour toutes ces raisons, ils indiquerent les féries Latines pour le premier jour, déclarant qu'ils partiroient pour leur province, & laisseroient-là toutes les autres affaires de la République, & ne s'occuperoient que du gouvernement des provinces.

Cinq ans après, P. Élius Ligur fut un des Commissaires que l'on choisit pour aller régler les affaires de l'Illyrie.

LIGURIE, *Liguria*, (*d*) que les Grecs ont nommé Λιγυστικὴ, province d'Italie, située sur les bords de la mer, qui pour cette raison étoit appellée mer de Ligurie. Nous parlerons ci-après de cette province, sous l'article des Liguriens qui s'y établirent après en avoir chassé les Ibériens.

Ptolémée met dans la Ligurie, Albiniminium, Albingaunum, Genua, Entellæ fluvii ostia, Tigullia, Veneris portus, Erycis sinus intima, Macrallæ fluvii ostia, divertigium Boacti fluvii, Sabata, Polentia, Asta, Colo, Alba Pompeia, & Libarnum. Les cinq dernieres villes étoient dans

(*a*) Roll. Hist. Anc. T. IV. p. 361.
(*b*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 483. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. II. p. 148.
(*c*) Tit. Liv. L. XLI. Suppl. 1. c. 2. L. XLII. c. 9, 10. L. XLV. c. 17.
(*d*) Ptolem. L. III. c. 1.

les terres, & les autres sur le bord de la mer.

Selon le Pere Brier, la Ligurie comprenoit le Marquisat de Saluces, partie du Piémont, la plus grande partie du mont Ferrat, toute la côte de Gènes, la seigneurie de Mourgues, partie du comté de Nice, & la partie du Duché de Milan, qui est en deçà du Pô.

Le même Auteur dit que les Liguriens étoient divisés en Liguriens chevelus, & en Liguriens montagnards. Il ajoute que les Liguriens chevelus habitoient les côtes de la mer, & que les Liguriens montagnards habitoient l'Apennin & les Alpes.

LIGURIENS, *Ligures*, (*a*) Λίγυες, peuple d'origine Celtique. Les Liguriens occupoient toute la côte de la mer, depuis les Pyrénées jusqu'aux Alpes, & depuis les Alpes jusqu'à l'embouchure de l'Arnus.

Scylax, qui nous a donné une description des bords de la Méditerranée vers l'an 350 avant J. C., sous le regne de Philippe, pere d'Alexandre, distingue trois especes de Liguriens; les Ibéroligyes, depuis les Pyrénées jusqu'au Rhône, les Celtoligyes, depuis le Rhône jusqu'aux Alpes, & les Ligyes ou Liguriens proprement dits, depuis les Alpes jusqu'à l'Arnus. Les Liguriens étoient si anciennement établis entre le Rhône & les Alpes, que les Grecs crurent pouvoir faire mention d'eux dans les fables qu'ils débitoient sur le voyage d'Hercule.

Les Romains ont donné le nom de Liguriens à bien des peuples qui ne devoient pas le porter, aux Allobroges, aux Vocontiens, & même à des nations voisines du Trentin & placées dans les Alpes. C'étoit une mépriſe uniquement fondée sur l'origine commune de ces différens peuples Celtiques, mais qui donnoit une acception trop étendue à un mot dont la signification est restrainte par son étymologie même. En effet, ce nom de Ligures, Lly-gour en Celtique, signifie homme de mer. Aussi ne l'avoit-on donné d'abord qu'aux nations méridionales & voisines de la mer, comme une épithete relative à leur situation. Les peuples Celtiques, répandus sur la côte de la Méditerranée, depuis l'embouchure du Rhône jusqu'à celle de l'Anio, étoient les seuls à qui cette dénomination convînt proprement.

Ces Liguriens s'étoient avancés en plusieurs endroits à l'orient du Tibre & au midi de l'Anio; c'est pour cette raison que plusieurs Critiques, au rapport de Denys d'Halicarnasse, les confondoient avec les anciens habitans du païs des Sabins. Philiste de Syracuse prétendoit même que la colonie qui passa dans la Sicile l'an 80 avant la prise de Troie, étoit composée de Liguriens; mais, on ne trouve aucune trace de

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XVIII. p. 78. *& suiv.*

cette origine Celtique dans la Sicile, peuplée par des Sicules & par des *Sicani*, les uns Illyriens, les autres Eſpagnols. Ainſi, tout ce que l'on peut accorder à Philiſte, c'eſt qu'il ſe trouvoit dans la colonie dont il parle, quelques Liguriens mêlés avec les Sicules.

Il eſt vrai que dans la ſuite des tems les Liguriens paſſerent en grand nombre dans l'iſle de Corſe; nous l'apprenons de Sénéque; & ſans nous arrêter à l'étymologie que donnent au nom de la Corſe, Iſidore, Euſtathe, Étienne de Byzance & d'autres Écrivains, nous ne pouvons douter que ce nom ne fût tiré de la langue Celtique ou Ligurienne. *Cors* en Gaulois ſignifie *arundo*, *juncus*, *palus*, un endroit rempli de roſeaux; *corſog* ou *corſig* ſe traduit *paluſtris*, *arundineus*. Les Liguriens, débarqués d'abord dans un canton marécageux, lui donnerent ce nom, qu'on étendit dans la ſuite à l'iſle entière, & qui prévalut ſur celui qu'elle avoit reçu des Eſpagnols, ſes premiers habitans.

Après avoir préſenté une idée générale de la nation Ligurienne, nous allons la faire connoître d'une façon plus particulière, ſuivant les païs principaux où il y a eu de ſes colonies. Enſuite nous donnerons une idée de ſes mœurs & des guerres qu'elle eut à ſoutenir.

LIGURIENS, *Ligures*, (*a*) Λίγυες, peuple des Gaules; ils en occupoient toute la côte juſqu'à l'Ibérie, autrement l'Eſpagne, où ils avoient même étendu leurs progrès. Les Grecs les nommoient *Ligues*, que quelques interpretes Latins rendent par *Ligyes*. Strabon dit: » Les » Salyens habitent les Alpes le » long de la côte, & une par» tie du rivage juſqu'à Mar» ſeille, & un peu au-delà, & » ſont mêlés avec les Grecs. » Les anciens Grecs les ont » nommés Ligyes, & ils ont » donné le nom de Liguſtique » au païs qu'occupent les Mar» ſeillois. « Notre Géographe diſtingue les Liguriens des Gaulois comme une nation différente, quoique leur maniere de vivre fût ſemblable.

Les Liguriens, ſelon Feſtus Aviénus, avoient occupé la montagne de Cette. Leur nom, aſſez obſcur de ce côté-là, a été plus célebre entre le Rhône & les Alpes, où ils étoient contigus à la Ligurie proprement dite, qui occupoit la partie maritime de l'Italie, depuis le ſommet des Alpes, & ſur le penchant de l'Apennin, juſqu'au fleuve Arno, où ils confinoient aux Toſcans ou Étruſques. Ce fut en Ligurie, ſuivant Marcien d'Héraclée, que Marſeille fut fondée; & on lit dans Juſtin, *inter Ligures & feras gentes Gallorum*. Auſſi a-t-on déſigné les Liguriens en cette partie par le nom de Gallo-Liguriens, ou comme on

(*a*) Juſt. L. XLIII. c. 3, 5. Strab. pag. 128, 203. Plin. Tom. I. pag. 149, 177. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.

lit, dans Ariſtote, Celto-Ligyes.

Le plus puiſſant des peuples de cette contrée, les Salyes, qui ont dominé depuis le Rhône juſques vers les Alpes, ſont, au dire de Pline, *Ligurum trans-Alpes celeberrimi.* Mais, on remarque qu'entre les peuples *Inalpini*, il place des *Capillati.* Selon Dion Caſſius, le nom de *Ligures Comati* ou *Criniti* ne ſe borneroit pas à une branche de nation particulière, & il s'étendroit à tous les peuples des Alpes maritimes, parce que c'eſt en parlant collectivement des nations de ces Alpes qu'Auguſte réduiſit à l'obéiſſance, qu'il cite les Liguriens chevelus. C'eſt ce que Pline confirme en peu de mots. *Capillatorum plura genera, ad confinium Liguſtici maris.* On leur avoit apparemment fait quitter la longue chevelure qui les diſtinguoit, comme il s'enſuit de ces vers de Lucain:

Et nunc tonſæ Ligur, quondam per colla decora
Crinibus effuſis.

Denys d'Halicarnaſſe & Thucydide nous apprennent que les Liguriens pénétrerent en Eſpagne; & chaſſerent les Sicaniens qui habitoient alors au bord de la Segre, riviere nommée en ce tems-là Sicanus. Silius Italicus confirme en trois vers cette migration. On voit bien que ces Liguriens s'étoient rendus là par mer; il n'y a pas d'apparence qu'ils euſſent voulu quitter les Alpes pour les Pyrénées, comme le remarque le ſçavant M. de Marca. Ils perdirent ces conquêtes avec le tems; & Feſtus Aviénus, dans ſa deſcription des côtes de la Méditerranée, fait entendre que les Liguriens, chaſſés par les Celtes, & découragés depuis long-tems par la perte des batailles qu'ils avoient livrées, ſe réfugierent dans les montagnes, laiſſant la campagne dépeuplée, & vécurent entre les rochers & les buiſſons, n'oſant ſe montrer ni approcher du rivage; mais qu'enſuite ils reprirent courage peu-à-peu, & revinrent au bord de la mer.

LIGURIENS, *Ligures*, (*a*) Λίγυες, peuple d'Italie, ou de la Gaule Ciſpadane. Leur païs étoit la Ligurie proprement dite. Mais, ils n'en furent pas les premiers habitans. Les Ibériens s'y étoient établis avant eux. Cette nation, ne ſe trouvant pas aſſez forte pour réſiſter aux Liguriens, fut obligée de leur céder le terrein.

(*a*) Plut. Tom. I. p. 257, 258. Corn. Nep. in Annib. c. 4. Strab. pag. 165, 202. *& ſeq.* Plin. T. I. p. 149. *& ſeq.* Pomp. Mel. pag. 125, 132. Ptolem. L. III. c. 1. Dionyſ. Halicarn. L. I. c. 10. Diod. Sicul. p. 158, 218. Tit. Liv. L. V. c. 35. L. XXII. c. 33. L. XXVII. c. 39. L. XXVIII. c. 46. L. XXIX. c. 5. L. XXXVI. c. 38. *& ſeq.* L. XXXVII. c. 2, 57. L. XXXIX. c. 2, 20, 32. L. XL. c. 25. *& ſeq.* L. XLI. c. 12. *& ſeq.* L. XLII. c. 7. *& ſeq.* Roll. Hiſt Rom. T. III. pag. 5. Tom. IV. p. 188, 189, 399. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. XVIII. pag. 78. *& ſuiv.*

On a compris quelquefois dans cette province, divers peuples des Alpes, qui tiroient, pour la plûpart, leur origine des Liguriens. Il y en a qui ont étendu ſes bornes juſqu'au Rhône, & même juſqu'aux Pyrénées. Mais, pour ce qui eſt de la Ligurie, priſe dans un ſens propre, elle doit être bornée par la riviere de Varus & celle de Macra. Elle s'étendoit aſſez le long de la côte; mais, elle avançoit peu dans les terres, ne s'étendant point ſur les Alpes. Ce ſont les bornes que lui donne Pline, qui a décrit cette côte avec exactitude.

Cependant, il eſt certain que Lucques & Piſe ſont placées dans la Ligurie, par la plûpart des anciens Géographes, & que les *Ligures Apuani* s'étendoient juſqu'à l'Arnus, qui ſéparoit la Ligurie de la Toſcane. Ce fut Auguſte qui reſſerra ces bornes. Il voulut que la riviere de Macra, aujourd'hui Magra, bornât la Ligurie; ce qui fixa les Géographes. Silius Italicus, dans ſes vers, étend ce païs juſqu'au lac de Pérouſe; & d'autres l'avancent quelque fois juſques ſur l'Apennin, comme on le voit par la notice de l'Empire.

Quelques-uns ont avancé que les Liguriens tiroient leur nom du fleuve *Ligur*. C'eſt une pure imagination. La Loire, qu'ils entendent par *Ligur*, n'a rien de commun avec la Ligurie. Euſtathe voudroit encore faire dériver *Ligures* d'un certain Ligure, que Tzetzès dit frere d'Albion, qui s'oppoſa à Hercule, lorſque ce Héros alla chercher les bœufs de Géryon; autre imagination qui n'a pas plus de fondement que la premiere. Paul Diacre croit que le mot *Ligures* a été formé de *legere legumina*, il ſe fonde ſur ce que cette province eſt fertile en légumes.

LIGURIENS, *Ligures*, (*a*) autre peuple d'Italie dans l'Apulie ſelon Pline. Ce Géographe met parmi les habitans de cette province, des Liguriens qui faiſoient deux corps ſéparés, dont l'un s'appelloit *Ligures Corneliani*; & l'autre *Ligures Bebiani. Ligures qui cognominantur Corneliani, & qui Bebiani.* Ces Liguriens étoient deux colonies diſtinguées par les noms des Magiſtrats, ſous l'autorité deſquels elles avoient été conduites. Frontin, dans ſon livre des Colonies, dit: *Ager Liguris Vevianus & Cornelianus muro ductus, &c.*

Coûtume des Liguriens.

Ces peuples menoient une vie miſérable, travaillant aſſidument à des ouvrages rudes & fâcheux. Comme leur païs étoit couvert d'arbres, ils étoient occupés à paſſer tout le jour à les couper. Pour cet effet, ils ſe ſervoient de haches extrêmement fortes & peſantes. Ceux, qui travailloient à la terre,

(*a*) Plin. Tom. I. pag. 167.

étoient le plus souvent occupés à casser les pierres qu'ils y rencontroient; car, ce terrein étoit si ingrat, qu'il eût été impossible d'y trouver une seule motte de terre, qui fût sans pierre. Cependant, quelque rude que fussent leurs travaux, la longue habitude les leur faisoit paroître supportables. Ils achetoient une très-petite récolte par beaucoup de périls & de fatigues. L'assiduité au travail, & le défaut de nourriture, les rendoient extrêmement maigres, mais en même-tems très-nerveux. Leurs femmes les aidoient dans leurs travaux, car elles n'étoient pas moins laborieuses que leurs maris.

Les Liguriens alloient fréquemment à la chasse, & ils réparoient par le nombre des bêtes qu'ils y tuoient, la disette des fruits qui regnoit chez eux. Comme dans leurs chasses, ils étoient obligés souvent de passer sur des montagnes couvertes de neiges, & par des lieux très-escarpés, leurs corps en devenoient plus forts & plus agiles. La Ligurie étant, pour ainsi dire, un païs inconnu à Cérès & à Bacchus, la plûpart de ses habitans ne buvoient que de l'eau, & ne mangeoient que de la chair des animaux domestiques ou sauvages, & quelques herbes qui croissoient dans leurs campagnes. Ils passoient ordinairement la nuit couchés à platte terre, rarement dans des cabanes, mais plus souvent dans des fentes de rochers, ou dans des cavernes creusées naturellement, & capables de les garantir des injures de l'air. Au reste, ils conserverent en ceci, comme en toute autre chose, leurs premières & plus anciennes façons de vivre.

On peut dire en général, que dans la Ligurie les femmes étoient aussi fortes que les hommes, & que les hommes avoient la force des bêtes féroces. Aussi leur entendoit-on souvent dire qu'à la guerre, le plus foible Ligurien ayant appellé à un combat singulier le Gaulois le plus grand & le plus fort, ce dernier avoit presque toujours été vaincu & tué. Les Liguriens étoient armés plus à la légere que les Romains. Ils portoient un bouclier à la Gauloise & une épée d'une médiocre grandeur. Par-dessus leur tunique, ils mettoient un ceinturon, & leurs habillemens étoient de peaux de bêtes fauves; mais, quelques-uns d'eux ayant servi sous les Romains, avoient changé l'ancienne forme de leurs armes pour se conformer aux usages de leurs chefs. Ils faisoient paroître leur courage, non-seulement dans la guerre, mais encore dans toutes les rencontres périlleuses de la vie. Ils couroient des risques infinis, lorsqu'ils alloient négocier dans les mers de Sardaigne & d'Afrique, s'exposant aux plus horribles tempêtes, dans des barques ordinaires, & qui n'avoient point les agrêts nécessaires à la navigation.

Diodore de Sicile, qui nous fournit ce qu'on vient de lire, touchant les coûtumes des Liguriens, raconte ailleurs une choſe aſſez ſinguliere, qu'il dit être arrivée à une femme de ce païs. Elle s'étoit louée, quoique groſſe, pour travailler avec des hommes. Ayant ſenti les douleurs de l'enfantement, elle alla ſans bruit ſe cacher dans des buiſſons. Là étant accouchée, elle couvrit ſon enfant de feuilles & le laiſſa. Elle revint enſuite travailler avec ces hommes ſans leur rien dire de ce qui lui étoit arrivé; mais, l'enfant s'étant mis à crier découvrit ſa mere. Cependant, quelque choſe que lui dît celui qui commandoit les ouvriers, il ne put lui perſuader de quitter ſon travail; juſqu'à ce qu'enfin ſon maître lui ayant payé ſon ſalaire, l'obligea d'aller prendre du repos.

Guerres des Liguriens contre les Romains.

La nation Ligurienne ſembloit être deſtinée à exercer les armes des Romains, & à entretenir la diſcipline militaire dans leurs armées, pendant les intervalles où ils n'avoient point de guerres importantes à ſoutenir. Il n'y avoit point de province qui fût plus propre à tenir les ſoldats en haleine. Car, l'Aſie, par la beauté & les charmes de ſes villes, par l'affluence de toutes les délices que lui fourniſſoient à l'envi la terre & la mer, par la molleſſe des ennemis qu'elle leur oppoſoit, & par l'opulence de ſes Rois, renvoyoit les armées Romaines plus riches, mais ne les rendoit pas plus belliqueuſes. C'eſt ce que l'on éprouva ſur-tout ſous le commandement de Cn. Manlius, qui, pour avoir abandonné dans ce païs-là ſes troupes à une trop grande licence, reçut une perte très-conſidérable dans la Thrace, où il trouva des chemins plus difficiles, & des ennemis plus aguerris. Dans la Ligurie, au contraire, tout contribuoit à tenir les ſoldats alertes & attentifs à leur devoir; un païs rude & plein de montagnes; des routes eſcarpées, étroites, toujours remplies d'embuſcades; des ennemis agiles & prompts, qui leur tomboient ſur les bras quand ils s'y attendoient le moins; des châteaux fortifiés par la nature & par l'art, qu'ils étoient obligés d'attaquer, en s'expoſant à des travaux & à des dangers continuels; enfin un païs pauvre & ſtérile, où il falloit de toute néceſſité vivre ſobrement, ſans eſpoir d'un riche butin.

La première fois que les Romains eurent affaire aux Liguriens, ce fut, à ce qu'il paroît, l'an de Rome 514, & 238 avant Jeſus-Chriſt. Le conſul T. Sempronius Gracchus remporta ſur eux une victoire conſidérable, & ravagea une grande partie de leur païs.

Sur la fin de l'année 559, les troupes Romaines ſe virent deux fois expoſées à un grand danger

dans la Ligurie. Premièrement les ennemis attaquerent le camp des Romains, & furent ſur le point de s'en rendre maîtres. Peu de jours après, le conſul Q. Minucius Thermus s'étant engagé dans un défilé, les Liguriens s'emparerent de l'iſſue par où il lui falloit ſortir. Q. Minucius Thermus voyant le chemin fermé pardevant, ſe mit en devoir de retourner ſur ſes pas; mais, une partie de leurs troupes avoient auſſi bouché la gorge par où il étoit entré; ce qui rappella dans l'eſprit des troupes le ſouvenir des embûches de Caudium, & en retraça à leurs yeux l'image. Le Conſul avoit parmi les troupes auxiliaires de ſon armée environ huit cens Numides. Celui qui les commandoit, vint le trouver, & offrit de s'ouvrir un paſſage à travers les ennemis, & de délivrer l'armée, ajoutant qu'il en avoit un moyen ſûr. Q. Minucius Thermus le combla de louanges, & lui promit de bien récompenſer un ſervice ſi important. Auſſi-tôt les Numides montent à cheval, & ſe mettent à caracoller juſqu'aux corps de garde des Liguriens, ſans cependant faire aucune attaque. Au ſimple coup d'œil, rien n'étoit plus mépriſable que cette cavalerie. Tant hommes que chevaux, ils étoient petits & maigres. Les cavaliers étoient ſans ceintures, & n'avoient pour armes que de ſimples javelots. Les chevaux ſans mords couroient d'une façon difforme, ayant l'encolure roide, la tête baſſe & allongée. Pour augmenter ce mépris, ils ſe laiſſoient tomber à deſſein de deſſus leurs chevaux, ſe donnant en ſpectacle, & s'expoſant à la riſée de l'ennemi. Les Liguriens, qui d'abord ſe tenoient ſur leur garde dans leurs poſtes, prêts à ſe défendre ſi on les eût attaqués, ſe déchargerent la plûpart de leurs armes, & ſe mirent à regarder, les bras croiſés, un ſpectacle qui les faiſoit rire. Cependant, les Numides caracolloient de côté & d'autre, puis s'enfuyoient, & revenoient ſur leurs pas, s'avançant toujours peu à peu vers la ſortie du défilé, comme s'ils étoient emportés malgré eux, & qu'ils n'euſſent pu retenir leurs chevaux. Enfin, piquant des deux, ils forcerent les Liguriens de s'ouvrir, & de les laiſſer paſſer. D'abord ils mirent le feu aux premières maiſons qu'ils rencontrerent, & enſuite au premier bourg qui ſe trouva ſur leur route, & à pluſieurs autres de même, tuant tous ceux qui leur tomboient ſous la main. Les Liguriens, du lieu où ils étoient campés, apperçurent la fumée de ces incendies; un moment après ils entendirent les cris des malheureux qu'on brûloit & qu'on maſſacroit dans les bourgs & les villages; & enfin les vieillards & les enfans, qui avoient pu échapper à la fureur des Numides, vinrent jetter l'allarme & l'épouvante dans

tout le camp. Alors, la plûpart des Liguriens, ſans prendre conſeil ni attendre l'ordre de perſonne, courent chacun de leur côté, pour défendre leurs proches & leurs biens. En peu d'heures, le camp ſe trouva abandonné; & le Conſul, délivré du péril, continua ſon chemin, & arriva où il avoit deſſein de ſe rendre. L'année ſuivante, le même Q. Minucius Thermus remporta une victoire aſſez importante ſur les Liguriens; & leurs terres furent bientôt après ravagées par le conſul L. Quintius Flamininus.

L'acharnement des peuples de Ligurie contre les Romains tenoit quelque choſe de la fureur. Ils avoient mis ſur pied l'an de Rome 561 une armée, en faiſant uſage de ce qu'ils appelloient *la loi ſacrée*, par laquelle les ſoldats s'engageoient, avec les plus terribles ſermens, à ne ſortir du combat que vainqueurs. Ils vinrent tout d'un coup pendant la nuit fondre ſur le camp du proconſul Q. Minucius Thermus. Ce Général tint ſes ſoldats ſous les armes juſqu'au jour, fort attentif à empêcher que l'ennemi ne forçât par quelque endroit ſes retranchemens, où il ſe tint renfermé. Dès que le jour parut, il ſortit ſur eux par deux portes en même-tems. Mais, il ne repouſſa pas les Liguriens par ce premier effort, comme il l'avoit eſpéré. Ils diſputerent la victoire pendant plus de deux heures. Enfin, épuiſés des fatigues du combat, & d'une longue veille, ils ne purent réſiſter plus long-tems à des troupes toutes fraîches qui ſe ſuccédoient continuellement les unes aux autres, & la crainte étouffant en eux le ſouvenir de leurs ſermens, ils tournerent enfin le dos. Il y eut, de leur part, quatre mille hommes de tués; & les Romains n'en perdirent pas trois cens.

Quelques années après, le conſul C. Flaminius battit pluſieurs fois ſur leurs terres les Liguriens Friniates, les força de ſe ſoumettre à la puiſſance des Romains, & leur ôta leurs armes. Mais, comme ils en avoient caché la meilleure partie, ils les reprirent bientôt, abandonnerent leurs bourgs, ſe diſperſerent dans des routes inacceſſibles & ſur des rochers eſcarpés; & ne s'y croyant pas encore aſſez en ſûreté, ils paſſerent au-delà du mont Apennin. Le général Romain les y pourſuivit, & après qu'ils ſe furent défendus quelque tems ſur les hauteurs où ils s'étoient retirés, il les força de ſe rendre. Pour lors il fit une recherche plus exacte de leurs armes, & les leur ôta toutes. Enſuite, il porta les ſiennes contre les Liguriens Apuaniens, qui avoient fait ſi ſouvent des courſes ſur les territoires de Piſe & de Boulogne, qu'il n'avoit pas été poſſible aux habitans de les enſemencer. Ayant dompté auſſi ce peuple, il aſſura la paix & la tranquillité de tous ceux du

voiſinage, qui le comblerent de louanges & d'actions de graces.

L'année ſuivante les deux Conſuls ayant eu pour département la Ligurie, Q. Marcius Thermus partit le premier, & arriva chez les Liguriens Apuaniens. Là, pendant qu'il les pourſuit juſques dans le fond de leurs forêts, aſyle ordinaire de ces peuples contre les armées Romaines, il tomba dans des embûches qu'on lui avoit préparées, où il perdit quatre mille hommes, pluſieurs drapeaux, & grand nombre d'armes.

L'an de Rome 572, les deux Conſuls ayant encore eu pour département la Ligurie, y menerent leurs légions par de chemins différens. A. Poſtumius Albinus Luſcus, avec la première & la troiſième, s'empara des montagnes de Baliſte & de Suiſmont; & en fermant les paſſages étroits par où les ennemis recevoient leurs proviſions, il les affama, & par la diſette de toutes les choſes néceſſaires à la vie, les réduiſit à la néceſſité de ſe ſoumettre. Q. Fulvius Flaccus, ayant attaqué du côté de Piſe avec la ſeconde & quatrième légion, les Apuaniens qui habitoient aux environs du fleuve Macra, les força de ſe rendre, & en ayant embarqué juſqu'à ſept mille, il les tranſporta à Naples en côtoyant la Toſcane. Delà il les fit paſſer dans le Samnium, & les incorpora avec leurs compatriotes qui y avoient été tranſportés quelque tems auparavant, leur donnant auſſi quelques terres à cultiver. A l'égard des Liguriens qui habitoient les montagnes, A. Poſtumius Albinus Luſcus fit arracher leurs vignes, brûler leurs moiſſons; & à force de leur faire ſouffrir toutes les calamités de la guerre, il les contraignit de ſe rendre, & de lui livrer leurs armes.

Trois ans après, le conſul C. Claudius Pulcher n'eut pas plutôt ſubjugué les Iſtriens, qu'il reçut ordre du Sénat de conduire ſes légions dans la Ligurie. Il livra un combat aux ennemis, leur tua quinze mille hommes, en prit plus de ſept cens, & leur enleva cinquante-un drapeaux. Les Liguriens ne demeurerent pas long-tems tranquilles. C. Claudius Pulcher reçut ordre de nouveau de marcher contr'eux. Il les vainquit une ſeconde fois. Ils ſe retirerent ſur leurs montagnes. Le Conſul Q. Pétilius Spurinus les y attaqua. Il fut tué dans un combat. Les ennemis ne s'en apperçurent point, & furent encore défaits. Ils perdirent cinq mille hommes.

Trois ans après, le conſul M. Popillius combattit les Liguriens près de Caryſte, dans le territoire des Statiellates, où leurs troupes s'étoient aſſemblées à l'arrivée des Romains. D'abord, ils ſe tinrent renfermés dans les murailles de cette ville; mais, s'appercevant que le

le Consul se disposoit à l'assiéger, ils se rangerent en bataille devant les portes. C'est ce que demandoit M. Popillius. Le combat dura trois heures, & fut fort sanglant. Les Liguriens laisserent sur la place dix mille hommes. Les Romains victorieux en perdirent plus de trois mille. Après cette défaite, les Liguriens se rendirent à discrétion, espérant que le Consul ne les traiteroit pas plus rigoureusement que n'avoient fait les Généraux précédens. Mais, il leur ôta à tous leurs armes, leur défendit sans doute d'en fabriquer de nouvelles, rasa leur ville, les vendit à l'encan eux & leurs effets, & écrivit au Sénat tout ce qui s'étoit passé dans sa province.

Quand le préteur A. Atilius eut fait lecture de la lettre de M. Popillius dans le Sénat, il n'y eut point de Sénateur à qui le procédé du Consul ne parût atroce & indigne. On disoit que les Statiellates, les seuls peuples de la Ligurie qui n'avoient point porté les armes contre la République, qui même, en cette dernière occasion, n'avoient point été les aggresseurs, & n'avoient fait que se défendre contre le Consul qui les attaquoit, méritoient sans doute quelque ménagement; que néanmoins, après qu'ils s'étoient soumis & abandonnés à la bonne foi du peuple Romain, il avoit exercé sur eux toutes les cruautés imaginables; qu'en vendant comme esclaves tant de milliers d'innocens qui imploroient la justice du peuple Romain, il avoit laissé un exemple pernicieux qui feroit que dans la suite il n'y auroit point d'ennemis qui n'aimassent mieux combattre jusqu'à la derniere extrêmité, que de se rendre. Il fut donc ordonné que le consul M. Popillius remettroit les Liguriens en liberté, en faisant reprendre à ceux qui les avoient achetés l'argent qu'il avoit reçu d'eux; qu'il auroit soin de leur restituer tout ce qui pourroit se retrouver de leurs biens; qu'il leur feroit permis de fabriquer des armes; & qu'enfin le Consul sortiroit de la province dès qu'il auroit rétabli les Liguriens dans leur premier état. La maxime du Sénat étoit que ce qui rend une victoire illustre, c'est de dompter par la force des armes ceux qui résistent, & non de traiter cruellement ceux qui se soumettent. Cet arrêt du Sénat ne fut pas cependant exécuté, le Consul ayant trouvé le moyen de l'éluder.

LIGURINUS, *Ligurinus*, (*a*) à qui Horace adresse une Ode, dans laquelle il se propose de lui montrer que sa beauté ne durera pas long-tems. » Jusqu'ici, Ligurinus, votre » beauté a bien soutenu la fier» té de votre cœur; mais bien-

(*a*) Horat. L. IV. Ode 9.

» tôt, quand ces graces se se-
» ront envolées, que cette belle
» chevelure qui flotte sur vos
» épaules, sera tombée, que
» ce visage plus vermeil que
» les roses sera flétri & ridé,
» vous direz, en vous voyant
» si changé dans votre miroir :
» Hélas! que ne pensois-je au-
» trefois, comme je pense au-
» jourd'hui, ou que n'ai je au-
» jourd'hui ce que j'avois au-
» trefois! «

LIGURUM MONTES, les montagnes des Liguriens. Léandre les met dans la Toscane, & dit que ce sont aujourd'hui les montagnes de Carrara & de la Lunégiane.

LIGUSTICA ORA, expression, qui dans la langue Latine, signifie proprement la côte de Gênes, quand il est question du Moderne ; mais, dans l'Antiquité, elle est beaucoup plus étendue, car elle désigne quelquefois toute la côte depuis l'Arnus en Toscane, jusqu'aux Pyrénées.

LIGUSTICA SAXA, (*a*) roche dont il est fait mention dans Juvénal. Son vieux Commentateur n'y pensoit pas quand il a pris ces roches pour une isle ; il est étonnant qu'Ortélius ait laissé passer cette bévue sans la relever, car c'est lui qui la rapporte. Le Poëte dit :

Modo longa corusçat
Sarraco veniente abies, atque altera pinum
Plaustra vehunt, nutant altè, populoque minantur.
Nam si procubuit, qui saxa Liguſtica portat
Axis, & eversum fudit super agmina montem,
Quid supereſt de corporibus? quis membra, quis ossa
Invenit? &c.

Juvénal parle des embarras & des dangers des rues de Rome. A cette occasion il fait un détail de ces poutres, de ces sapins traînés sur des machines, & qui menacent d'estropier tous ceux qui passent. » Si, dit-il, un » aissieu venoit à manquer, si » une de ces charettes, qui sont » chargées de pierres de taille, » coupées dans les montagnes » de la Ligurie, venoit à ver- » ser, & qu'elle fît tomber une » si terrible masse sur la foule, » que de gens seroient écrasés » de manière que l'on retrou- » veroit à peine quelques par- » ties de leurs corps! « Des isles portées sur des charettes, cela est nouveau.

LIGUSTICUM MARE. On appelloit ainsi le golfe de Lyon, dans sa partie orientale depuis l'Arnus en Toscane, jusqu'à Marseille. Niger lui donne beaucoup plus d'étendue, & appelle

(*a*) Juven. Satyr. 3. v. 254. *& seq.*

mer Liguſtique toute cette partie de la mer Méditerranée qui s'étend depuis le détroit de Gibraltar, juſqu'à la Sicile. Luitprand de Pavie tombe dans un excès oppoſé ; il dit que Gênes eſt ſur la mer d'Afrique, *ad Africanum mare*. On pourroit l'excuſer ſur l'autorité d'Iſace, qui dit que la mer de Libye & la mer de Ligurie ne ſont qu'une même choſe ; cela eſt vrai dans le fond, mais quant aux noms cela eſt faux. C'eſt comme qui diroit que la mer de France & la mer du Sud ſont la même choſe ; c'eſt bien la même mer qui s'étend par-tout-là ; mais, quiconque tranſporteroit un évenement comme un combat, un naufrage, &c. d'une mer à l'autre, donneroit dans une étrange bévue.

LIGUSTINI MONTES, (*a*) les montagnes des Liguriens, dans Tite-Live.

LIGUSTINIENS, *Liguſtini*, (*b*) le même peuple que les Liguriens. *Voyez* Liguriens.

LIGUSTINUS AGER, (*c*) le territoire, le païs des Liguriens, ſelon Tite-Live.

LIGUSTINUS [SP.], *Sp. Liguſtinus*, (*d*) officier Romain. L'an de Rome 581, & 171 avant Jeſus-Chriſt, comme on faiſoit les levées avec beaucoup d'attention, à cauſe de la guerre qu'on alloit avoir contre Perſée, il y eut des Centurions qui refuſerent de s'enrôler. Les Tribuns des ſoldats citerent devant le Conſul P. Licinius les plus vieux d'entr'eux. Mais, vingt-trois de ceux qui avoient été primipiles, en appellerent aux Tribuns du peuple. On aſſembla à cette occaſion le peuple ; & après que P. Licinius eut parlé, Sp. Liguſtinus, l'un des Centurions qui avoient imploré le ſecours des Tribuns du peuple, pria le Conſul & ces mêmes Tribuns de ſouffrir qu'il dit au peuple ſon ſentiment, ce qu'il feroit le plus ſuccinctement qu'il pourroit ; & en ayant obtenu la permiſſion : » Romains, dit-il, je ſuis né dans » la tribu Cruſtumine au païs » des Sabins, & mon nom eſt » Sp. Liguſtinus. Mon pere m'a » laiſſé un champ d'une médiocre étendue, avec une » petite chaumiere où je ſuis » né & où j'ai été élevé, & c'eſt » encore aujourd'hui mon habitation. Quand je fus en » âge, il me fit épouſer la fille » de ſon frere, qui ne m'apporta d'autre dot que la liberté, la vertu, & une fécondité que la famille la plus » riche auroit trouvée ſuffiſante. Car elle m'a donné ſix » garçons, & deux filles déjà » mariées. Des fils quatre ont » pris la robe virile ; les deux

(*a*) Tit. Liv. L. XXXIV. c. 8.
(*b*) Tit. Liv. L. XXXI. c. 10. L. XXXII. c. 31.
(*c*) Tit. Liv. L. XLII. c. 4.
(*d*) Tit. Liv. L. XLII. c. 32. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Rom. Tom. IV. pag. 526. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. IV. p. 286. *& ſuiv.*

» autres n'ont pas encore quitté
» la robe prétexte. J'ai com-
» mencé à porter les armes ſous
» le Conſulat de P. Sulpicius
» & de C. Aurélius. J'ai ſervi
» deux ans en qualité de ſim-
» ple ſoldat dans l'armée qu'on
» fit paſſer en Macédoine con-
» tre le roi Philippe; & la troi-
» ſième année, T. Quintius
» Flamininus m'accorda pour
» récompenſe de mon courage,
» la dixième compagnie des
» Haſtats. Après qu'on eut vain-
» cu Philippe & les Macédo-
» niens, & qu'on eut ramené
» l'armée victorieuſe en Italie,
» j'allai ſur le champ ſervir en
» qualité de volontaire dans
» celle que le conſul M. Por-
» cius conduiſit en Eſpagne.
» Tous ceux, qui ont porté les
» armes ſous lui & ſous plu-
» ſieurs autres pendant un grand
» nombre d'années, ſçavent que
» de tous les Généraux qui vi-
» vent aujourd'hui, il n'y en a
» aucun qui ait & plus de diſ-
» cernement pour diſtinguer la
» véritable valeur, & plus d'é-
» quité pour la bien récom-
» penſer. Ce Général me trou-
» va digne de la place de pre-
» mier Centurion du premier
» manipule des Haſtats. Je re-
» devins pour la troiſième fois
» ſoldat volontaire dans l'armée
» qu'on envoya contre Antio-
» chus & les Etoliens; & ce
» fut en cette guerre que Man.
» Acilius me fit premier cen-
» turion du premier manipule
» des Princes. Lorſqu'on eut
» dompté les Étoliens, & re-
» pouſſé Antiochus au-delà du
» mont Taurus, nous revînmes
» en Italie. Mais, dans la ſui-
» te, j'ai encore ſervi deux
» fois en Eſpagne, la première
» ſous Q. Fulvius Flaccus, &
» la ſeconde ſous Ti. Sempro-
» nius Gracchus. Je fus du
» nombre de ceux que Q. Ful-
» vius Flaccus choiſit à cauſe
» de leur valeur, pour reve-
» nir à Rome avec lui, & y
» partager l'honneur de ſon
» triomphe. Et à la priere de
» Tib. Sempronius Gracchus,
» je retournai enſuite dans la
» province. En très-peu d'an-
» nées, j'ai eu quatre fois l'hon-
» neur d'être fait centurion de
» la première compagnie de ma
» légion; j'ai reçu, trente-
» quatre fois de la main de mes
» Généraux, pour récompenſe
» de ma valeur, des dons ho-
» norables, entre leſquels je
» compte ſix couronnes Civi-
» ques. J'ai ſervi vingt-deux
» ans entiers, & de plus j'ai
» cinquante ans paſſés. Quand
» je n'aurois pas le nombre
» des campagnes que les loix
» exigent, & que mon âge ne
» m'exempteroit pas du ſervi-
» ce; cependant, P. Licinius,
» pouvant vous fournir quatre
» ſoldats en ma place, il ſeroit
» juſte que j'obtinſſe mon con-
» gé. Voilà ce que j'avois à
» dire en général pour la cauſe
» que je défends. Mais après
» tout, tant que les Officiers
» qui ont la commiſſion de le-

» ver des soldats, me croiront » utile à la République, je ferai toujours prêt à me sacrifier pour elle. C'est aux Tribuns des soldats à juger du » rang que je dois tenir dans » l'armée; & c'est à moi de faire ensorte que personne ne » puisse témoigner plus de zele » & de courage que moi pour » son salut & pour sa gloire, » comme mes Généraux & » mes compagnons de guerre » sont témoins que j'ai fait jusqu'à présent. Pour vous qui » êtes dans le même cas que moi, » quelque droit que vous ayiez » d'appeller, comme dans votre jeunesse vous ne vous êtes » jamais opposés à l'autorité » des Magistrats & du Sénat, » il ne seroit pas honnête que » dans un âge avancé, vous » refusassiez de vous soumettre » à la même puissance, en » quelque qualité qu'elle vous » ordonne de servir dans l'armée, n'y en ayant point qui » ne soit honorable, quand elle » nous met en état de défendre » la patrie. «

Quand il eut fini de parler, le Consul, après lui avoir donné les louanges qu'il méritoit, le prit & le mena dans le Sénat; & après qu'il eut reçu de toute cette auguste assemblée, les éloges & les remercîmens dont il étoit digne, les Tribuns des soldats le nommerent premier capitaine de la première légion. Tous les autres Centurions, à son exemple, renonçant à leur appel, prêterent volontairement serment entre les mains des Tribuns des soldats.

LIGYES, *Ligyes*, Λίγυες, (*a*) nom Grec des Liguriens; delà vient qu'on trouve des Ligyes par-tout où les Anciens avoient mis des Liguriens; en Espagne, comme on le voit dans un passage de Thucydide; en Colchide, selon Eustathe; sur les côtes de France & d'Italie, & même en Afrique. Hérodote en met aussi dans l'Asie, & Zonare en place auprès du Caucase. Il paroît par les anciennes histoires, que c'étoit un peuple fort répandu.

LIGYRON, *Ligyron*, premier nom d'Achille. *Voyez* Achille.

LILÉE, *Lilæa*, Λίλαια, (*b*) ville de Grece dans la Phocide. Elle étoit fort ancienne, car ses habitans sont comptés au nombre de ceux qui partirent pour le siege de Troie.

Cette ville étoit à une très-petite journée de Delphes, en y allant par le mont Parnasse. Elle n'en étoit guère éloignée que d'environ cent quatre-vingts stades. Cette ville, après avoir été rebâtie, éprouva une nouvelle infortune en tombant entre les mains des Macédoniens.

(*a*) Herod. L. VII. c. 72.
(*b*) Homer. Iliad. L. II. v. 30. Strab. pag. 16, 407, 424. Paus. pag. 577, 613, 624, 675.

Assiégée par Démétrius & obligée de capituler, elle reçut garnison Macédonienne dont elle souffrit le joug, jusqu'à ce que Patron, un de ses citoyens, ayant fait prendre les armes à tous ceux qui pouvoient les porter, battit les Macédoniens, & les força de capituler à leur tour & d'évacuer la ville. Les habitans, pour reconnoître un si grand service lui érigerent une statue dans la ville de Delphes.

On voyoit à Lilée un théatre, une place publique & des bains avec deux temples, l'un dédié à Apollon, l'autre à Diane. Ces Dieux étoient de bout, c'étoient deux statues de l'école d'Athènes, & de ce beau marbre du mont Pentélique.

On disoit que Lilée étoit une Naiade, fille du Céphisse, & qu'elle donna son nom à la ville dont nous parlons. Ce fleuve avoit sa source dans ce lieu-là même; il n'étoit pas toujours calme & tranquille en sortant de terre; l'après midi sur-tout il devenoit si bruyant que l'on croyoit entendre le meuglement d'un taureau.

Le climat du païs étoit fort tempéré durant trois saisons de l'année, le printems, l'été & l'automne. Mais en hiver le froid y étoit extrêmement âpre, à cause de la proximité du mont Parnasse.

Les Liléens, certains jours de l'année, pour honorer le fleuve Céphisse jettoient une espece de pâte sacrée dans sa source, & assuroient que bientôt après on voyoit paroître cette pâte dans la fontaine de Castalie.

LILÉE, *Lilæa*, Λίλαια, Naiade, fille du Céphisse. *Voyez* Lilée.

LILÉENS, *Lilæenses*, Λιλαιεῖς, les habitans de la ville de Lilée. *Voyez* Lilée.

LILYBÉE, *Lilybæum*, (*a*) Λιλύβαιον, promontoire de Sicile, situé au couchant de l'isle, à l'opposite de l'embouchure du port de Carthage, dont il n'étoit éloigné que de quinze cens stades, selon Strabon. Son nom moderne est Capo-Boco ou Lilybeo. *Voyez* l'article suivant.

LILYBÉE, *Lilybæum*, (*b*) Λιλύβαιον, ville de Sicile, dans la partie occidentale de l'isle, ainsi nommée à cause du promontoire de ce nom, près duquel elle étoit située. Cette ville n'étoit pas absolument ancienne, puisqu'elle n'étoit pas encore bâtie, l'an 409 avant Jesus-Christ. On en attribue la fondation aux Romains, & Diodore de Sicile nous apprend qu'on la bâtit auprès d'un puits, appellé Lilybée. Ce fut peut-être

(*a*) Strab. p. 834. Ovid. Metam. L. V. c. 10.

(*b*) Plut T. I. p. 248. Strab. p. 265, 272, 277. Plin. Tom. I, p. 161, 162, 386. Hirt. Pans. de Bell. Afric. p. 752. Diod. Sicul. pag. 286, 359, 495. Tit. Liv. L. XXI. c. 50, 51. L. XXV. c. 31. L. XXVII. c. 5.

pour cette raiſon qu'elle prit ce nom.

Elle étoit paſſée dans la ſuite ſous l'empire des Carthaginois. Les Romains, voulant tirer vengeance de la cruauté que les Carthaginois avoient exercée à l'égard du célebre M. Atilius Régulus, envoyerent en Sicile une armée conſidérable de terre & de mer. Arrivés dans l'iſle, les deux Conſuls formerent le deſſein de commencer la guerre par le ſiege de Lilybée. C'étoit la plus forte place qu'euſſent les Carthaginois dans la Sicile, dont la perte devoit entraîner après elle celle de tout ce qui leur reſtoit dans l'iſle, & laiſſer aux Romains un libre paſſage dans l'Afrique. Ce ſiege, qui fut d'une longue durée, & qui ne put être terminé que par la fin de la guerre même, peut être regardé comme le chef-d'œuvre de l'art & de la capacité des Romains. La place étoit bien fermée de murailles, & entourée d'un foſſé profond & de marais formés par les eaux de la mer. C'étoit par ces marais que l'on entroit dans le port, & la route étoit périlleuſe pour ceux qui ne connoiſſoient pas parfaitement les lieux.

On conçoit aiſément quelle fut l'ardeur de part & d'autre, ſoit pour l'attaque, ſoit pour la défenſe. Imilcon commandoit dans la place. Il avoit dix mille hommes de troupes, ſans compter les habitans. Nous verrons bientôt qu'il lui ſurvint un renfort conſidérable. Les Romains ayant établi leurs quartiers devant la ville de l'un & de l'autre côté, & ayant fortifié l'eſpace qui étoit entre les deux camps d'un foſſé, d'un retranchement & d'un mur, commencerent l'attaque par la tour la plus proche de la mer, & qui regardoit l'Afrique. Ajoutant toujours de nouveaux ouvrages aux premiers, & s'avançant toujours de plus en plus, enfin ils culbuterent ſix tours qui étoient du même côté que la première dont nous avons parlé, & entreprirent de jetter bas les autres à coups de bélier. Imilcon faiſoit tous ſes efforts pour empêcher le progrès des aſſiégeans. Il relevoit les breches, il faiſoit des contre-mines, il épioit le moment où il pourroit mettre le feu aux machines, & pour le pouvoir faire, il livroit jour & nuit des combats plus ſanglans quelquefois & plus meurtriers, que ne ſont ordinairement les batailles rangées.

Pendant qu'il faiſoit une ſi généreuſe défenſe, des ſoldats étrangers, Gaulois & autres, formerent entr'eux le complot de livrer la ville aux Romains. Heureuſement pour les aſſiégés, la trahiſon fut découverte, & étouffée ſur le champ. Carthage ne s'endormoit pas ſur le danger auquel Lilybée étoit expoſée. On équipa cinquante vaiſſeaux, dont on confia le commandement à Annibal fils d'Amilcar. On lui donna ordre de partir ſans délai, & on l'exhorta à ſaiſir en homme de cœur le

premier moment favorable qui ſe préſenteroit de ſe jetter dans la place aſſiégée. Annibal ſe met en mer avec dix mille ſoldats bien armés, mouille à l'iſle Eguſe entre Lilybée & Carthage, & au premier vent frais qui commença à ſouffler, déploie toutes ſes voiles, s'avance avec un courage intrépide à travers la flotte ennemie, entre hardiment dans le port, & y débarque ſes ſoldats, ſans que les Romains, qui furent ſurpris, & qui craignoient d'être pouſſés, par la violence du vent juſques dans le port, oſaſſent lui diſputer le paſſage.

Imilcon, dans le deſſein qu'il avoit de mettre le feu aux machines des aſſiégeans, & voulant faire uſage des bonnes diſpoſitions où paroiſſoient être les ſoldats de la garniſon & les renforts fraîchement débarqués, ceux-là parce qu'ils ſe voyoient ſecourus, ceux-ci parce qu'ils n'avoient encore rien ſouffert, convoque une aſſemblée des uns & des autres; & par un diſcours où il promettoit à ceux qui ſe ſignaleroient, & à tous en général, des préſens & des récompenſes de la part de la République des Carthaginois, il ſçut tellement enflammer leur zele & leur courage, qu'ils crierent tous qu'il n'avoit qu'à faire d'eux, ſans délai, tout ce qu'il jugeroit à propos. Le Commandant, après leur avoir témoigné qu'il leur ſçavoit gré de leur bonne volonté, congédia l'aſſemblée, & leur dit de prendre pour le préſent quelque repos, & du reſte d'attendre les ordres de leurs officiers.

Peu de tems après, il aſſembla les principaux d'entr'eux; il leur aſſigna les poſtes qu'ils devoient occuper, leur marqua le ſignal & le tems de l'attaque, & ordonna aux chefs de s'y trouver de grand matin avec leurs ſoldats. Ils s'y rendirent au tems marqué. Au point du jour on ſe jette ſur les ouvrages par pluſieurs endroits. Les Romains, qui avoient prévu la choſe, & qui ſe tenoient ſur leurs gardes, courent par-tout où le ſecours étoit néceſſaire, & font une vigoureuſe réſiſtance. La mêlée devient bientôt générale, & le combat ſanglant. Car de la ville il ſortit vingt mille hommes, & les aſſiégeans étoient encore en plus grand nombre. L'action étoit d'autant plus vive, que les ſoldats ſans garder de rang, ſe battoient pêle-mêle, & ne ſuivoient que leur impétuoſité. Cette attaque, où ils en venoient aux mains homme contre homme, rang contre rang, formoit pluſieurs combats particuliers, plutôt qu'une ſeule action. Mais, les cris & le fort du combat étoient aux machines; car c'étoit-là le but de la ſortie. Ils ne ſe battoient avec tant d'émulation & d'ardeur, les uns que pour les ruiner, les autres pour les défendre. De côté & d'autre ils tomboient morts dans leur poſte, plutôt que de l'abandonner & de céder à l'ennemi. Les aſſié-

gés, la torche à la main, & portant des étoupes & du feu, fondoient de tous côtés sur les machines avec tant de fureur, que les Romains se virent plusieurs fois réduits à la dernière extrêmité, & près de succomber. Cependant, comme il se faisoit un grand carnage des Carthaginois, sans qu'ils pussent venir à bout de leur entreprise, leur Général qui s'en apperçut, fit sonner la retraite; & les Romains qui avoient été sur le point de perdre tous leurs préparatifs, restèrent enfin maîtres de leurs ouvrages, & les conservèrent sans en avoir perdu aucun.

Animés par l'avantage qu'ils venoient de remporter, ils recommencerent à attaquer la place, avec encore plus d'ardeur qu'auparavant, sans que les assiégés osassent penser à faire une seconde tentative pour brûler les machines, tant la première les avoit rebutés par la perte qu'ils y avoient faite. Mais, un vent très-violent s'étant levé tout à coup, quelques troupes de soldats mercénaires le firent remarquer au Commandant, lui représentant que c'étoit une occasion tout-à-fait favorable pour mettre le feu aux machines des assiégeans, d'autant plus que le vent donnoit de leur côté; & ils s'offrirent pour cette expédition. Leur offre fut acceptée. On leur fournit tout ce qui étoit nécessaire pour cette entreprise. En un moment, le feu prit à toutes les machines, sans qu'il fût possible aux Romains d'y remédier, parce que dans cet incendie, qui étoit devenu presque général en fort peu de tems, le vent portoit dans leurs yeux les étincelles & la fumée, & les empêchoit de discerner où il falloit appliquer le secours; au lieu que les autres voyoient clairement où ils devoient porter leurs coups, & jetter le feu. Cet accident fit perdre aux Romains l'espérance de pouvoir emporter la place de vive force. D'ailleurs, la disette de vivres, qui fut telle qu'ils se trouverent réduits à n'avoir pour toute nourriture que de la viande de cheval, & la maladie qui en fut la suite, firent mourir en peu de tems plus de dix mille hommes. Ils étoient donc résolus de renoncer absolument au siege. Mais, Hiéron Roi de Syracuse leur ayant envoyé du bled en abondance, leur rendit le courage, & les exhorta vivement à ne pas quitter leur entreprise. Ils se contenterent de changer le siege en blocus, & entourant la ville par une bonne contrevallation, ils répandirent leur armée dans tous les environs, résolus d'attendre du tems ce qu'ils se voyoient hors d'état d'exécuter par une voie plus courte.

Quand on apprit à Rome ce qui se passoit au siege de Lilybée, & qu'une partie des troupes y avoient péri, cette fâcheuse nouvelle, loin d'abattre les esprits, sembla redoubler

l'ardeur & le courage des citoyens. Chacun se hâtoit de donner son nom pour se faire enrôler. On leva en peu de tems dix mille hommes, lesquels ayant passé le détroit, allerent par terre se joindre aux assiégeans. C'étoit alors l'an 249 avant J. C.

L'un des Consuls de cette année, P. Clodius Pulcher, à qui le département de la Sicile étoit échu, pour mettre les assiégés hors d'état de recevoir ni nouvelles, ni secours, avoit entrepris de fermer l'entrée du port en la comblant par des jettées; grand & hardi dessein, mais téméraire, & qui se trouva absolument impraticable. Et ce qui rendoit P. Clodius Pulcher plus digne de blâme, c'est que ses prédécesseurs avoient déjà essayé inutilement de combler l'entrée du port. La mer, en cet endroit, avoit trop de profondeur. Rien de ce qu'on y jettoit ne demeuroit où il étoit nécessaire. Les flots, la rapidité du courant, emportoient & dissipoient les matériaux avant qu'ils arrivassent au fond.

Déjà cinq années s'étoient passées, sans que de part ni d'autre on eût rien fait de considérable. Les Romains avoient cru qu'avec leurs seules troupes de terre ils pourroient terminer le siege de Lilybée; mais, voyant qu'il traînoit en longueur, ils revinrent à leur premier plan, & firent des efforts extraordinaires pour armer une nouvelle flotte. L'argent manquoit au trésor public. Le zele des particuliers y suppléa, tant l'amour de la patrie dominoit dans les esprits. Chacun, selon ses forces, contribua à la dépense commune, & sur la foi publique qui s'engageoit à rendre dans le tems les sommes qu'on auroit prêtées pour cet armement, on n'hésita point à faire les avances pour une expédition d'où dépendoient la gloire & la sûreté de la République. L'un équipoit seul un vaisseau à ses frais; d'autres se joignoient deux ou trois ensemble pour en faire autant. En fort peu de tems, il y en eut deux cens de prêts à cinq rangs de rames. Ils furent construits sur le modele d'une galere prise sur les ennemis, qui étoit d'une légereté extraordinaire. Le consul C. Lutatius Catulus fut chargé du commandement de cette nombreuse flotte. Une première bataille, que ce Général gagna sur les Carthaginois aux isles Égates, termina enfin la guerre, cette bataille ayant été suivie d'un traité de paix entre les deux nations belligérantes, l'an 242 avant J. C.

On dit que la ville de Lilybée a été surnommée *Helvia Colonia*, & que c'est présentement Marsalla.

LIMÉNARQUE, *Limenarcha*, inspecteur établi sur les ports pour que l'entrée n'en fût point ouverte aux Pirates, & qu'il n'en sortît point de provisions pour l'ennemi. Ils étoient à la nomination des Décurions,

& devoient être des hommes libres.

D'autres disent que les Liménarques étoient des soldats que les Romains mettoient en divers lieux, pour empêcher les désordres, & principalement ceux que les voleurs & les bandits pouvoient causer sur les grands chemins; qu'Auguste les établit après les guerres civiles, pour empêcher que les soldats, qu'on avoit licentiés, ne ravageassent l'Italie; que Tibère en augmenta le nombre, comme Suétone nous l'apprend dans la vie de cet Empereur; & que le chef de ces soldats fut appellé *Irenarcha*, comme qui diroit, Prince de la paix, parce qu'il procuroit la paix & la tranquillité publique.

Il est parlé des Liménarques dans le Code. » Que les Liménarques & les garnisons arrêtent les fugitifs, & les retiennent sous bonne garde. » Dans une ancienne inscription il est fait mention du Liménarque de Chypre, c'est-à-dire, le Gouverneur des ports de cette isle.

Ce mot est Grec, & vient de λιμὴν, *portus*, port, & ἄρχειν, *imperare*, commander. Aristote, au lieu de Liménarque, dit Liménophylax, ce qui revient au même.

LIMENEIUM, *Limeneium*, Λιμενεῖον, (*a*) lieu de l'Asie mineure, dans le païs des Miléſiens, ſelon Hérodote. Ces peuples perdirent une grande bataille près de ce lieu contre Alyatte.

LIMENTINA, *Limentina*, (*b*) déesse qui présidoit aux portes des maisons, dans le système des Romains.

D'autres en font un Dieu, qu'ils appellent Limentinus. Les deux noms sont tirés de *limen* qui signifie seuil.

LIMENTINUS, *Limentinus*. *Voyez* Limentina.

LIMNADES, *Limnades*, (*c*) nom que l'on donnoit aux Nymphes des lacs & des étangs.

LIMNATIDES, (*d*) nom d'une des tribus de Sparte. La tribu Limnatide étoit composée des pêcheurs & des gens qui habitoient le long de l'Himérus ou Eurotas, dans les marais, à Bœes, qui signifie le port, à Sydé, qui signifie la pêcherie & ailleurs, pour leur métier.

LIMNATIDIES, *Limnatidia*. *Voyez* Limnétidies.

LIMNATIS, *Limnatis*. *Voyez* Limnétis.

LIMNÉ. *Voyez* Limnes.

LIMNÉE, *Limnæa*, Λιμναία, (*e*) lieu de Grece près du golfe d'Ambracie, ſelon Thucydide. Il étoit voisin d'Argos, non pas de la ville d'Argos dans le Péloponnèse, mais d'Argos l'Amphilochique, qui n'étoit pas loin du golfe d'Ambracie. Ce lieu,

(*a*) Herod. L. 1. c. 18.

(*b*) Myth. par M. l'Abb. Ban. T. 1. p. 346. Tom. V. p. 337. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. 1. p. 409.

(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. 1. pag. 386.

(*d*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & & Bell. Lett. T. XV. p. 412.

(*e*) Thucyd. p. 153.

qui n'étoit pas muré, fut pillé par un corps de troupes commandé par Cnémus.

LIMNÉE, *Limnæa*, Λιμναία, (*a*) ville de Grece, dans la Theſſalie, ſelon Tite-Live. Le Conſul Man. Acilius Glabrio s'étant préſenté devant cette ville, l'an 191 avant l'ere Chrétienne, les habitans ſe rendirent ſans héſiter, & avec eux la garniſon d'Antiochus & les Athamanes qui s'y trouverent.

LIMNÉE, *Limnæus*, Λιμναῖος, (*b*) officier d'Alexandre le Grand, fut tué au ſiege de la ville des Malſiens, en défendant le Roi.

LIMNES, *Limnæ*, Λίμναι, (*c*) lieu du Péloponnèſe, aux confins de la Meſſénie & de la Laconie. Il y avoit un Temple de Diane, où l'on venoit de toutes parts & des deux païs également. Les Meſſéniens violerent les filles qui y étoient venues pour ſacrifier à la Déeſſe. On demanda juſtice de cette violence, & le refus des Meſſéniens donna lieu à une guerre qui cauſa la ruine de leur ville. C'eſt de ce Temple de Limnes qu'eſt venu le nom de Limnéum, donné à un Temple qui étoit dans la ville même de Lacédémone.

LIMNES, *Limnæ*, Λίμναι, (*d*) ville de Thrace, dans la Cherſonnèſe, ſelon Strabon, auprès de Seſtos, ſelon Étienne de Byzance. Strabon ne s'en éloigne pas, quand il dit qu'elle étoit au bord de l'Helleſpont. Il ajoute que c'étoit une colonie des Miléſiens.

LIMNÉTIDIES, *Limnetidia*, (*e*) fêtes que l'on célébroit en l'honneur de diane Limnétis. Ce ſurnom étoit pris, ou du lieu nommé Limné, ou du mot *Limné*, qui ſignifie lac, parce que Diane étoit la patrône des pêcheurs.

LIMNÉTIS, *Limnetis*, (*f*) ſurnom de Diane. Sous l'empire de Tibère, l'an de Jeſus-Chriſt 25, les Lacédémoniens & les Meſſéniens, ſe diſputant la poſſeſſion du temple de diane Limnétis, furent entendus contradictoirement dans le Sénat, & ſur l'autorité des anciens titres les Meſſéniens gagnerent leur procès. *Voyez* diane Limnatis.

LIMNÉUM, *Limnæum*, Λιμναῖον *Voyez* Limnes.

LIMNÉUS, *Limnæus*, (*g*) un des ſurnoms donnés à Bacchus.

LIMNIACE, *Limniace*, (*h*) Nymphe fille du Gange, fut mere d'Atys l'Indien.

LIMNIADES, *Limniades*, les même que les Limnades. *Voyez* Limnades.

LIMNISIUS, *Limniſius*, Λιμ-

(*a*) Tit. Liv. L. XXXVI. c. 13, 14.
(*b*) Plut. T. I. p. 700.
(*c*) Pauſ. pag. 161, 274. Strab. pag. 361, 362.
(*d*) Strab. p. 635.
(*e*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 527. Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. II. p. 219.
(*f*) Tacit. Annal. L. IV. c. 43. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 501.
(*g*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. I. pag. 251.
(*h*) Ovid. Metam. L. V. c. 2.

νίσιος, (*a*) nom d'une grenouille, dont il eſt parlé dans la Batrachomyomachie.

LIMNOCHARIS, *Limnocharis*, Λιμνόχαρις, (*b*) nom d'une grenouille dans la Batrachomyomachie.

LIMNORIE, *Limnoria*, (*c*) Λιμνώρεια, une des Néréides, ſelon Homère.

LIMNUS, *Limnus*, Λίμνος. *Voyez* Dymnus.

LIMON, *Limon*, Λειμών, (*d*) c'eſt-à-dire, la prairie. Ce nom étoit commun non-ſeulement à toutes les prairies, mais encore à quelques lieux & villages. Pauſanias parle d'un village appellé ainſi, dans l'Argolide contrée du Péloponnèſe, & Strabon donne ce nom à un lieu de la Carie, à trente ſtades de la ville de Nyſe, vers le midi.

LIMONIADES, *Limoniades*, (*e*) nom que l'on donnoit aux Nymphes des prairies, du mot Grec λειμών, *pratum*, un pré. Ces Nymphes étoient ſujettes à la mort, comme les Pans & les Faunes. Pline s'eſt ſervi de ce nom pour déſigner une eſpèce d'émeraude.

LIMONUM, *Limonum*, (*f*) Λίμωνον, ville des Gaules, dont il eſt parlé dans les Commentaires de Jule Céſar. Ces Commentaires ſont un des plus beaux & des plus précieux monumens de l'antiquité; nous devons les étudier avec une attention particulière, puiſqu'ils contiennent les premières origines de notre hiſtoire. Pluſieurs Sçavans ſe ſont appliqués à éclaircir le texte & les points les plus difficiles des Commentaires ſur la guerre des Gaules. La partie géographique n'eſt pas la moins intéreſſante; l'Auteur y décrit la vaſte étendue de la Gaule, la poſition & la puiſſance des peuples qui l'habitoient. On y voit d'une part les marches & les expéditions du général Romain, & de l'autre on ſuit tous les mouvemens d'une nation guerriere & impétueuſe, qui fait les derniers efforts pour la défenſe de ſa liberté.

Les Gaulois avoient dès-lors un grand nombre de villes & de places fortes; les Commentaires ne nomment ordinairement que celles qui ont rapport à quelque opération militaire. La ville de Limonum, ſituée dans le territoire des peuples Pictones, par ſon attachement au parti des Romains, ſoutint un long-ſiege, dont Hirtius Panſa fait mention au 8.e livre des Commentaires. Mais, la poſition de cette ville eſt inconnue; *Limonum in Pictonibus ignoratur*, diſent pluſieurs Auteurs qui ont écrit ſur les Commentaires.

(*a*) Homer. Batrach. v. 120.
(*b*) Homer. Batrach. v. 12. *& ſeq.*
(*c*) Homer. Iliad. L. XVIII. v. 41.
(*d*) Pauſ. p. 152. Strab. p. 650.
(*e*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 251.
(*f*) Cæſ. de Bell. Gall. L. VIII. pag. 392. Ptolem. L. II. c. 7. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XIX. p. 691. *& ſuiv.*

Quelques-uns la placent à Poitiers, d'autres veulent que la ville de Poitiers ait été appellée anciennement Augustoritum; mais, d'autres Sçavans fixent Augustoritum à la ville de Limoges, qui, suivant quelques autres, étoit appellée Ratiastum ou Ratiatum. Le texte des éditions de Ptolémée a répandu de l'obscurité sur cette partie de notre ancienne Géographie; il donne pour villes aux peuples Pictones, Augustoritum & Limonum, & place Ratiastum chez les peuples Lemovices. Messieurs de Valois & de Longuerue veulent qu'Augustoritum soit la ville de Poitiers, & Ratiastum Limoges; ils avouent qu'ils ignorent quelle ville a été Limonum. D'autres Auteurs, après Nicolas Sanson, placent Limonum à Potiers, Augustoritum à Limoges, & ne sçavent où fixer Ratiastum. Cependant, avec le secours des monumens, on peut découvrir la position de ces trois villes, dont deux ont été sous l'empire Romain capitales de deux grands peuples, des Pictones & des Lemovices; elles le sont encore de deux belles provinces de France. La troisième étoit le chef-lieu d'un canton ou *pagus*, qui est connu depuis plusieurs siecles. *Voyez* Augustorite & Ratiatum.

Quant à la ville de Limonum, voici quelques réflexions sur sa position & son histoire en général.

L'année, qui suivit le siege d'Alésie, vit naître de nouveaux mouvemens parmi les Gaulois, ils furent bientôt dissipés. Un grand nombre de rebelles étoit entré dans le païs des Pictones, & avoit entraîné une partie de ce peuple. Duracius resta fidele au peuple Romain, & fit sçavoir à C. Caninius l'embarras où il se trouvoit. L'officier Romain qui étoit peu éloigné, marche avec deux légions vers la ville de Limonum. Étant près d'arriver, il apprend que Dumnacus, chef des Andes, avec un corps considérable de troupes, avoit enfermé Duracius dans la ville & l'y tenoit assiégé. N'osant pas exposer ses légions qui n'étoient pas completes, vis-à-vis d'un ennemi supérieur en force, il les renferme dans un camp retranché. Dumnacus marche avec toutes ses troupes contre C. Caninius, & attaque le camp pendant plusieurs jours. Voyant qu'il ne pouvoit le forcer, & qu'il perdoit beaucoup de monde, il recommence l'attaque de Limonum. Cependant, C. Fabius, que Jule César, après la réduction des Bellovaces, avoit détaché avec vingt-cinq cohortes, est informé par les lettres de C. Caninius, de ce qui se passoit chez les Pictones; il part pour dégager Duracius. Sur la nouvelle de sa marche, Dumnacus leve précipitamment le siege de Limonum, & s'avance vers le pont où il devoit passer la Loire. C. Fabius le prévient dans sa retraite, lui

défait douze mille hommes, enleve tout le bagage, & diſſipe le corps de rebelles.

Nous apprenons, par cet extrait des Commentaires, que Limonum étoit une ville des Pictones; qu'elle étoit même une place forte, puiſque Duracius y ſoutint un long ſiege contre une armée nombreuſe. Ptolémée place de même chez ces peuples la ville de Limonum. Mais, la graduation de ce Géographe n'eſt pas aſſez exacte pour déterminer la poſition de la ville de Limonum, il faut avoir recours à des monumens plus précis. La ville de Limonum ſe trouve placée dans l'itinéraire d'Antonin ſur la route de Bourdeaux à Autun. La table Théodoſienne préſente cette ville ſur la grande voie Romaine de Bourdeaux à Tours. Par l'explication de ces routes il eſt démontré que la poſition de Limonum eſt fixée à Poitiers, 1.° par les diſtances relatives aux points de *Mediolanum Santonum*, Saintes, de *Cæſaromagus*, Tours, & d'*Argantomagus*, Argenton en Berri. 2.° Par la ſuite de pluſieurs lieux intermédiaires qui ſe trouvent encore dans la même ſituation à l'égard de Limonum.

Il ſemble qu'on ne peut déſirer une démonſtration plus compleſe; elle ſe réduit à ce raiſonnement. Suivant les anciens Itinéraires, il part de Limonum trois chaînes de diſtances, qui ſont attachées par leurs extrêmités aux points de *Mediolanum Santonum*, de *Cæſarodunum*, & d'*Argantomagus*. Suivant les eſpaces réels, il part de Poitiers trois chaînes des mêmes diſtances qui ſe terminent reſpectivement à Saintes, Tours & Argenton. L'ancienne ville de Limonum eſt donc auſſi immuablement fixée à Poitiers, que le ſont *Mediolanum* à Saintes, *Cæſaromagus* à Tours & *Argantomagus* à Argenton; l'on ne peut même tirer Limonum de la poſition de Poitiers, ſans qu'il en réſulte le déplacement des lieux voiſins.

Après des preuves de fait auſſi poſitives, l'on doit être ſurpris que M. de Valois ait ignoré la poſition de Limonum, & qu'il ait placé à Poitiers la ville d'Auguſtoritum. *Nos Ptolemæum ſequi*, dit-il, *ut Scaliger & Maſſonus aliique docti viri, malumus, & Auguſtoritum quidem cum Ptolemæo pro Pictavis ſeu* Poitiers *capite gentis accipimis; Limonum vel Lemonum quæ urbs fuerit, fatemur non conſtare.* Ce Sçavant homme avoit ſous les yeux les Itinéraires, il les cite même en cet endroit de ſa Notice, pourquoi ne les a-t-il pas ſuivis? Dans un ouvrage auſſi étendu, il a bien pu ſe tromper dans les menus détails, & négliger des objets peu importans. Mais, il s'agit ici de connoître une ville, déjà puiſſante au tems de la conquête de la Gaule, & qui a toujours été capitale d'un grand peuple. Il eſt vrai que M. de Valois a ſuivi l'autorité de Ptolémée, qui donne Auguſtoritum

pour capitale des peuples Pictones; mais, il eſt certain que cet ancien Géographe eſt peu exact dans ſa deſcription de la Gaule, & l'on peut prouver par un grand nombre d'exemples, que ſouvent il y déplace les villes, & même la poſition des peuples. M. de Valois lui-même le reprend & le corrige en pluſieurs points, & il s'étonne que cet Écrivain ait traité de la Gaule d'une maniere auſſi imparfaite.

M. l'abbé de Longuerue adopte, ſans aucun examen, le ſentiment de M. de Valois, & dit que Poitiers étoit nommé autrefois Auguſtoritum du nom d'Auguſte ſon fondateur. Il ſeroit difficile d'imaginer avec ce ſçavant Abbé, que l'empereur Auguſte ait fondé les villes de la Gaule qui ont pris ſon nom, *Auguſtodunum*, Autun, *Auguſtomagus*, Senlis, *Auguſtonemetum*, Clermont en Auvergne, *Auguſtobona*, Troies en Champagne, *Auguſta Rauracorum*, Augſt près de Baſle, *Auguſta Veromanduorum*, Saint-Quentin & quelques autres. Il eſt plus probable que ces villes auront obtenu la permiſſion de prendre le nom d'Auguſte, pour marquer à ce Prince leur reſpect & la vive reconnoiſſance dont elles étoient pénétrées pour la douceur de ſon gouvernement. Il eſt conſtant d'ailleurs que quelques-unes d'entr'elles exiſtoient avant l'empire d'Auguſte.

Les opinions des grands hommes forment ordinairement des préjugés auxquels on n'oſe réſiſter. Les Auteurs de la nouvelle édition du *Gallia Chriſtiana* ont cru, d'après M. de Valois, que Poitiers eſt l'ancienne ville d'Auguſtoritum, & quoique Nicolas Sanſon leur eût indiqué le ſentiment qu'ils devoient ſuivre, ils le rejettent d'un ton bien décidé.

D'après ces éclairciſſemens, la poſition de Limonum à Poitiers doit être regardée comme un fait des plus certains dans l'ancienne Géographie.

Le nom de cette ville a été écrit diverſement dans les premiers tems. Quelques éditions des commentaires de Jule Céſar donnent *Lemovicum;* mais, dans les anciens manuſcrits, on lit *Limonum*, *Limonem*, & *Lemoneum*. On trouve dans les manuſcrits de l'itinéraire d'Antonin *Lomonum* & *Lomounum*, & dans la table Théodoſienne *Lemunum;* mais, il ſemble que la véritable leçon eſt *Limonum*, conformément au texte de Ptolémée, & on l'a employée dans les meilleures éditions des Commentaires & de l'Itinéraire.

La ville de Limonum, comme la plûpart des autres capitales de peuple dans la Gaule, a quitté ſon nom ancien pour prendre celui de ſon peuple. Le P. Mabillon a publié dans l'appendix de ſa Diplomatique, une inſcription qui ſe voit encore dans l'Égliſe de ſaint Pierre de Poitiers, & que nous croyons devoir rappeller ici, d'après

d'après une copie vérifiée sur les lieux.

CL. VARENNILAE. CL. VARENI. COS. FILIAE. CIVITAS PICTONVM. FVNVS. LOCVM. STATVAM. MONIMENT. PVBLIC [*decrevit*] *M. CENSOR.*

PAVIVS. LEG. AVG. PR. PR. PRO VINC. AQVITAN. COS. DESIG. MARITVS. HONORE CONTENTVS SVA PeC. PONeND. CVRAVIT.

Suivant cette inscription qui est, au plus tard, de la fin du III.e siecle, la ville de Limonum paroît avoir déjà pris le nom du peuple, *CIVITAS PICTONUM ;* il est certain que vers le milieu du IV.e siecle, elle se nommoit *PICTAVI.* Ammien Marcellin, qui servoit dans la Gaule sous l'empire de Constance, fils de Constantin, nous apprend que de son tems Poitiers étoit déjà nommé *Pictavi ;* le nom primitif fut encore d'usage pendant quelque tems, on le retrouve dans la table qui fut dressée sous Théodose le Grand, & peut-être sous ses enfans ; Lemunum y est représenté avec une tour antique, caractère par lequel la table désigne ordinairement les capitales, & cette circonstance présente une nouvelle preuve que Poitiers est Limonum. Suivant Ammien Marcellin, Poitiers étoit la capitale du peuple au milieu du IV.e siecle ; c'étoit même une des villes les plus célebres de l'Aquitaine ; d'ailleurs, il est constant, par le témoignage des Auteurs Ecclésiastiques, que saint Hilaire, Évêque des peuples *Pictavi*, tenoit son siege épiscopal dans la ville de Poitiers, où il mourut l'an 367 ; elle étoit donc alors capitale du peuple. Or, à la fin du même siecle, Lemonum étoit capitale de ces peuples ; Poitiers & *Lemonum* ou *Limonum* sont donc une même ville. C'est avec raison que Magno, qui écrivoit à la fin du VIII.e siecle, nous donne Limonum comme capitale des peuples *Pictavi.*

On sçait que les Empereurs prirent souvent à leur solde des troupes étrangeres & barbares, qui furent cantonnées dans la Gaule, comme dans les autres provinces. Nous voyons dans la notice de l'Empire, qu'un corps de Sarmates & de Teïfales étoit en garnison à Poitiers au commencement du V.e siecle. Les Teïfales étoient, au rapport de Zosime, une nation Scythe, connue dans l'Histoire dès l'an 245 ; ceux qui avoient leur quartier dans le Poitou s'y établirent, & nous voyons dans Grégoire de Tours qu'ils y subsistoient encore à la fin du VI.e siecle, sans être confondus avec les anciens habitans du païs. Le lieu qu'ils habiterent, fut nom-

mé *Theiphalia*, c'eſt aujourd'hui Tifauge ; il donna le nom à un canton étendu, *pagus Theofalgicus*, qui étoit célebre dès le IX.e ſiecle. Le territoire des peuples *Pictavi*, *Civitas Pictavorum*, nommé ſous nos premiers Rois, *pagus Pictavus*, contenoit pluſieurs cantons ou *pagi* particuliers, que nous n'avons pas deſſein de décrire ici. Mais, nous dirons un mot du vieux Poitiers, où pluſieurs Écrivains ont cherché à placer l'ancienne capitale des Pictaves.

Ce lieu eſt ſitué à cinq ou ſix lieues de Poitiers du côté de Châtellerault ; on y trouve, ſuivant Bouchet, les veſtiges & les reſtes de grandes murailles, juſques près & joignant la riviere du Clain ; il eſt ancien, on voit dans les Annales d'Éginhard, que Carloman & Pépin, fils de Charles Martel, y firent entr'eux le partage du Royaume ; d'autres Annales le nomment *vetus Pictavis*. Le roi Charles le Chauve y fit expédier une charte l'an 849 en faveur de l'abbaye de ſaint Florent le vieux.

Il ſe trouve pareillement à l'extrêmité du diocèſe de Rouen, ſur la riviere de Breſle, *ſuper Aucum flumen*, au-deſſous d'Aumale, au lieu nommé vieux-Rouen. Orderic Vital, qui écrivoit au XII.e ſiecle, dit qu'au tems de Jule Céſar l'ancienne ville de *Rothomagus* y étoit ſituée, & que la nouvelle ayant été bâtie ſur la Seine, il ne reſta à l'ancienne que le nom ; ce moine ne donne aucune preuve de ce qu'il avance. Il eſt conſtant, par Ptolémée & par les Itinéraires, que la ville de Rouen eſt *Ratomagus* ou *Rotomagus*, ancienne capitale des peuples Vélocaſſes. Il y a au diocèſe d'Évreux un autre vieux-Rouen, qui n'eſt pas plus l'ancien *Rotomagus* que celui du voiſinage d'Aumale ; nous ignorons l'origine de ce nom. D. du Pleſſis prétend qu'il ne ſignifie autre choſe qu'un gué ſur le grand chemin de Rouen. On trouve de même, à deux lieues de la ville d'Évreux, un village que l'on nomme le vieil-Évreux, où l'on voit encore des maſures & des reſtes de murailles ; mais ces ruines ont peu d'étendue, & n'annoncent tout au plus que les débris d'un château ruiné. En effet, ſuivant une ancienne chronique, Richard, comte d'Évreux, fit bâtir en ce lieu un château, qui ayant été ruiné par la ſuite, aura été nommé le vieil-Évreux. La tradition populaire qui place en ce village l'ancienne ville d'Évreux eſt fauſſe, puiſqu'il eſt certain que Mediolanum, capitale des peuples Éburovices, étoit ſituée dans l'emplacement qu'occupe encore la ville d'Évreux.

Les reſtes de murailles, les ſouterreins qu'on trouve au vieux Poitiers, ſont une preuve qu'il y a exiſté anciennement un château fortifié. Sa ſituation entre les rivieres de Vienne & du Clain, & près de leur con-

fluent, étoit fort avantageuse pour une place de défense ; mais, ces ruines & la dénomination du lieu ne prouvent point que ce soit l'emplacement de l'ancienne capitale des peuples Pictaves. La ville de Poitiers a a été décorée par des ouvrages des Romains, d'un amphithéatre, d'un magnifique aquéduc dont on voit encore des ruines ; on ne découvre au vieux Poitiers aucun monument de la grandeur Romaine. La ville de Poitiers étoit au IV.e siecle le siege de l'Évêque, la capitale du peuple, & une des plus célebres de l'Aquitaine ; enfin, il est démontré qu'elle est l'ancienne Limonum, ville fort considérable au II.e siecle du tems de Ptolémée, place très-importante au tems de la conquête des Gaules. Il est donc constant que Poitiers n'est point une ville nouvelle, & que depuis le siecle de Jule César, elle a toujours existé dans la situation où elle est présentement.

Elle est encore aujourd'hui une très-grande ville, mais elle n'est pas peuplée. L'amphithéatre dont nous venons de parler, est un des monumens Romains les plus remarquables qu'on y voye. Mais, il est tellement ruiné, qu'on a peine à reconnoître sa grandeur & sa figure. Un peu au-dessous on trouve un grand arc construit de grosses pierres de taille, qu'on croit avoir été un arc de triomphe. Il sert actuellement de porte à une rue qui va au pont & à la porte de saint Cyprien. Les ruines du palais Galien sont encore des restes précieux d'antiquité. Voici ce qu'en dit l'auteur de l'histoire d'Aquitaine.

» La commune renommée fait » bruit d'un palais, lequel y fut » autrefois édifié, appellé le » palais Galien & des arenes, » dont on peut conjecturer par » les vestiges qui encore appa- » roissent, que ce fut un palais » somptueux, & de grande » structure ; mais, je n'ai trou- » vé absolument qui l'a fait » faire. Toutefois on pourroit » dire qu'il fut fait du tems que » Galienus étoit Empereur de » Rome, qui fut l'an de salut » 257, & aussi le palais Gal- » lienne de Bourdeaux ; car, » les somptueux édifices qu'on » faisoit ès villes, régions & » provinces, étant sous l'Em- » pire Romain, prenoient com- » munément leur nom des Em- » pereurs, qui lors étoient ; & » ledit Galienus tint son Empi- » re en Aquitaine, comme il » appert par l'histoire & légen- » de de M. Saint Cler, qui fut » martyrisé sous sondit Empire. » Et quant au lieu des Arenes » qui est joignant ledit palais, » c'étoit le lieu pour faire » joûtes & tournois. Et pour » l'entendre est à présupposer » que les Romains eurent les » exercices & disciplines mili- » taires .... & avoient place » sablonneuses qu'ils appel- » loient Arenes, & près d'elles » cavernes, & fosses voûtées où » ils exerçoient les lions, léo-

» pards, ours, & autres bêtes » cruelles, contre leſquelles » les gens qu'on vouloit en- » voyer en guerre, qu'ils ap- » pelloient Gladiateurs, ſe » combattoient ſur l'arène, » c'eſt-à-dire, ſur le ſable, » tant pour le paſſe-tems des » Princes, que pour les rendre » plus hardis en guerre.... & » au-regard des grands arceaux » qu'on voit hors la ville de » Poitiers, correſpondant à ce » palais, c'étoient conduits & » canals pour faire diſtiller & » venir l'eau de quelque fontai- » ne en icelui palais. «

Ces aquéducs, qu'on appelle aujourd'hui les arceaux de Périginy, ſont à un quart de lieue de la ville, du côté de la porte de la tranchée. On voit au milieu de la ville de Poitiers une groſſe tour ronde, conſtruite de grandes pierres, & ornée par les dehors de pluſieurs figures, qu'on dit avoir été le château d'un homme de crédit, appellé Maubergeon.

L'Égliſe de Notre-Dame-la-grande fut bâtie, à ce qu'on dit, du tems de l'empereur Conſtantin. Sur un des murs extérieurs, on voit la ſtatue équeſtre de cet Empereur, accompagnée de ces quatre vers :

Quam Conſtantini pietas erexerat olim,
Aſt hoſtis rabies ſtraverat effigiem.
Reſtituit veteres cupiens imitarier uſus,
Vidus Eques, Templi Cœnobiarcha pius.

LIMUS, *Limus*, eſpece d'habillement, dont les victimaires étoient revêtus dans les ſacrifices. Il prenoit au nombril, & deſcendoit ſur les pieds laiſſant le reſte du corps nu. Il étoit bordé par en bas d'une frange de pourpre en falbalas. Limus ſignifie oblique. Il y avoit des domeſtiques qu'on appelloit *limocinctli*, de leur habit & de leur ceinture.

LIMYRA, *Limyra*, Λίμυρα, (*a*) ville de l'Aſie mineure, dans la Lycie, étoit ſituée ſur le bord de la mer, près d'un fleuve du même nom. Quelques-uns nomment ce fleuve Limyrus. Selon Pline, il reçoit les eaux du fleuve Arycandus.

Velleius Patercule dit que Caius mourut de maladie, dans une ville de Lycie, nommée Limyra, *in urbe Lyciæ, Limyram nominant;* quelques-uns liſent Lymiram. On trouve dans les Métamorphoſes d'Ovide :

Jam Cragon, & Lymirem, Xanthique reliquerat undas.

Il faut écrire Limyram & Limyren. Les Grecs diſent conſtamment Λίμυρα, & même au pluriel τὰ Λίμυρα. Strabon nomme le fleuve Limyrus, & Ptolémée, la ville Limyra, & la

(*a*) Plin. T. I. p. 273. Vell. Paterc. L. II. c. 102. Strab. p. 666. Ptolem. L. V. c. 3. Pomp. Mel. pap. 75. Ovid. Metam. L. IX. c. 12. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. I. p. 192.

met dans les terres. Strabon la place à vingt ſtades, c'eſt-à-dire, à deux milles & demi de l'embouchure du Limyrus. Pomponius Méla nomme également Limyra la ville & le fleuve.

Cette ville a été Epiſcopale. On trouve dans le Concile de Conſtantinople, tenu l'an 381, la ſouſcription de Lupicinus Limyrenſis; & Muſianus, autre Évêque de la même ville, aſſiſta à celui de Chalcédoine, l'an de J. C. 451.

LIMYRUS, *Limyrus*, Λίμυρος, fleuve. *Voyez* Limyra.

LIN, *Linus*, Λῖνος, (*a*) dont parle ſaint Paul dans ſa ſeconde Epître à Timothée, étoit, ſelon quelques-uns, fils de Claudia, dont il eſt parlé dans le même verſet. Saint Irénée, S. Jerôme & Théodoret, aſſurent que ſaint Lin ſuccéda immédiatement à Pierre dans le ſiege de Rome. Il gouverna douze ans & quelques mois. Le livre des Conſtitutions apoſtoliques dit qu'aſſez long-tems avant la mort de ſaint Pierre, ſaint Lin avoit été ordonné Évêque de Rome par ſaint Paul. Rufin avance que ſaint Lin & ſaint Anaclet gouvernerent l'Égliſe de Rome du vivant des Apôtres ſaint Pierre & ſaint Paul, mais en leur abſence; & que ſaint Pierre, un peu avant ſa mort, choiſit ſaint Clément pour lui ſuccéder dans la chaire de Rome. Saint Épiphane prétend que ſaint Clément, par modeſtie, refuſa d'exercer cette charge, juſqu'après la mort de S. Lin & de S. Anaclet. De tout cela il eſt aiſé de conclure que l'on ne ſçait que très-imparfaitement l'hiſtoire de ſaint Lin. Ce fut durant ſon Pontificat qu'arriva la ruine de Jéruſalem, l'an de Jeſus-Chriſt 70. Les Grecs font la fête de ſaint Lin le 5 de Novembre, & les Latins le 13 de Septembre.

LIN, *Linum*, genre de plante à fleurs en œillet. Elle a pluſieurs pétales diſpoſés en rond, qui ſortent d'un calice compoſé de pluſieurs feuilles, & reſſemblant en quelque ſorte à un tuyau; il ſort auſſi de ce calice un piſtil qui devient enſuite un fruit preſque rond, terminé pour l'ordinaire en pointe & compoſé de pluſieurs capſules; elles s'ouvrent du côté du centre du fruit, & elles renferment une ſemence applatie preſque ovale, plus pointue par un bout que par l'autre.

La racine du Lin eſt fort menue, garnie de peu de fibres; ſa tige eſt cylindrique, ſimple le plus ſouvent, creuſe, grêle, liſſe, haute d'une coudée, ou d'une coudée & demie, branchue vers le ſommet. Cette tige eſt revêtue d'une écorce rude; on a découvert, en la battant, qu'elle eſt compoſée d'un grand nombre de fils très déliés. Ses feuilles ſont pointues, larges de deux ou trois lignes, longues d'environ deux pouces, placées alternativement, ou

(*a*) Ad Timoth. Epiſt. II, c. 4. v. 21.

plutôt ſans ordre ſur la tige, molles, liſſes. Ses fleurs ſont jolies, petites, peu durables, & d'un beau bleu. Elles naiſſent au ſommet des tiges, portées ſur des pédicules grêles, aſſez longs. Elles ſont diſpoſées en œillet, compoſées chacune de cinq pétales, arrondis à leur bord, & rayés. Leur calice eſt d'une ſeule piece en forme de tuyau, découpé en cinq parties.

Le piſtil qui s'éleve du fond du calice, devient un fruit de la groſſeur d'un pois chiche, preſque ſphérique, & terminé en pointe. Ce fruit eſt compoſé de pluſieurs capſules en dedans qui s'ouvrent du côté du centre; elles ſont remplies de graines applaties, preſqu'ovalaires, obtuſes d'un côté, pointues de l'autre, liſſes, luiſantes, & d'une couleur fauve, tirant ſur le pourpre.

On ſeme le Lin dans les champs; il fleurit au mois de Juin. Sa graine ſeule produit un trafic conſidérable, indépendamment de ſon emploi en médecine; mais, la culture de la plante eſt bien précieuſe à d'autres égards. De ſa petite graine, il s'éleve un tuyau grêle & menu, qui étant briſé, ſe réduit en filamens, & acquiert par la préparation la molleſſe de la laine. On le file enſuite pour la couture, les points ou les dentelles. Enfin, on en fait la toile & le papier qui ſont d'un uſage immenſe, & qu'on ne ſçauroit aſſez admirer.

Le Lin en Hébreu eſt nommé *bad;* mais, il y a une autre ſorte de lin, que l'Écriture appelle Scheſch, & que nous croyons être le cotton. Le Byſſus eſt auſſi compris ſous le nom de Lin; mais, c'étoit une matiere aſſez différente & du Lin & du cotton. C'étoit une eſpece de ſoie attachée au poiſſon enfermé dans la nacre rouge, que Rondelet a appellé *Pinna Manga.* Enfin, la plante du Lin eſt nommée en Hébreu phiſta, auſſi-bien que le Lin dont on faiſoit les habits.

LIN INCOMBUSTIBLE; c'eſt un des noms de l'amiante. *Voyez* Amiante.

LINCASIENS, *Lincaſii*, (*a*) Λιγκασίοι, peuple de la Gaule. Strabon dit que la Saône ſervoit de borne entre les Séquanois, les Éduens, & les Lincaſiens. Ortélius croit qu'il y a ici une faute de Copiſte, & s'étonne que Caſaubon ne s'en ſoit pas apperçu, & n'en diſe rien. Xilander croit que ce ſont les Linçons, & Ortélius y voit bien de l'apparence.

LINDIENNE, *Lindia*, Λινδία, ſurnom de Minerve. *Voyez* Lindus.

LINDIENS, *Lindii*, Λίνδιοι, étoient les habitans de la ville de Lindus. *Voyez* Lindus.

LINDII, Λίνδιοι, (*b*) nom d'un lieu de Sicile, ſelon Thucydide. Cet Auteur dit, en parlant de Géla: » Cette ville fut

(*a*) Strab. p. 186.

(*b*) Thucyd. p. 413.

» ainſi appellée du fleuve Géla; » & le lieu où la ville eſt ſituée, » & qui le premier fut envi- » ronné d'un mur, ſe nomme » *Lindii*. «

LINDUS, *Lindus*, Λίνδος, (*a*) ville de l'iſle de Rhodes, ſituée ſur une montagne, dans la partie orientale de l'iſle.

Diodore de Sicile attribue la fondation de cette ville auſſi-bien que celle de Camire & d'Ialyſus à Tlépoleme fils d'Hercule, & ajoute qu'après les avoir bâties, il partit avec Agamemnon pour le ſiege de Troie. D'autres font honneur de la fondation de ces trois villes aux Héliades, petits-fils du ſoleil, qui portoient les mêmes noms que ces villes, à qui chacun d'eux donna le ſien. C'eſt Strabon qui rapporte cette opinion.

Les Lindiens ſe gouvernerent d'abord en République; mais, il leur fallut enſuite plier ſous les loix de la capitale. Leur ville ne fut pas cependant entiérement abſorbée; elle s'eſt conſervée depuis; & Euſtathe dit que de ſon tems Lindus avoit encore de la réputation. C'étoit la patrie de Cléobule, l'un des ſept Sages de la Grece; il y avoit un temple dont Minerve prenoit le ſurnom de Lindienne. Lactance rapporte une circonſtance aſſez remarquable. » A Lindus, ville de l'iſle de » Rhodes, dit cet Écrivain, il y » a des ſacrifices en l'honneur » d'Hercule, dont les cérémo- » nies ſont différentes de tou- » tes les autres; car, on ne les » célebre point par des Euphé- » mies, comme parlent les » Grecs, c'eſt-à-dire, par des » bénédictions, mais par des » malédictions & des impréca- » tions; & on tiendroit ces ſa- » crifices pour profanes, ſi, » pendant qu'on les célebre, » il échappoit à quelqu'un, » même ſans le vouloir, de » prononcer une bonne pa- » role. «

Lindus a été une place importante du tems que les chevaliers hoſpitaliers de ſaint Jean de Jéruſalem poſſédoient l'iſle de Rhodes. L'abbé de Vertot parle du château de Lindus dans ſon hiſtoire de Malte, à l'occaſion du grand maître Villaret qui s'en empara. » Ce château, » dit cet Abbé, eſt ſitué ſur » une montagne au côté orien- » tal de l'iſle, environ à ſept » milles de la ville de Rhodes. » Outre un bon port qui eſt au » pied de ce château, on trou- » ve encore au ſeptentrion une » grande baie, dont le fond » eſt net, ferme & ſablonneux; » & un peu plus loin, il y a » un endroit appellé Triande » ou le canton des ſerpens, » au-deſſous duquel on trouve » une fort bonne rade, où les » vaiſſeaux ſont à l'abri des » vents d'orient & de ſud-eſt. « Amaſis, roi d'Égypte, en-

(*a*) Homer. Iliad. L. II. v. 163. Diod. Sicul. pag. 182. Strab. pag. 654, 655. Ptolem. L. V. c. 2. Pomp. Mel. p. 143. Plin. T. I. p. 285. Herod. L. I. c. 144. L. II. c. 182. L. VII. c. 153. Thucyd. p. 583.

voya à Lindus deux ſimulacres de pierre, qui repréſentoient Minerve, & une camiſole de lin, digne ſans doute d'être admirée, dit Hérodote; & ce Prince le fit ſans y être engagé par aucun devoir d'amitié, mais parce qu'on diſoit que le temple de Minerve qui étoit dans cette ville, avoit été bâti par les Danaïdes, lorſqu'elles y furent arrivées, en fuyant les Égyptiens. C'eſt aujourd'hui Lindo.

LINDUS, *Lindus*, Λίνδος, (*a*) l'un des fils de Cercaphus & de Cydippe, regna dans l'iſle de Rhodes.

LINÆ, (*b*) terme, qui, ſelon quelques-uns, ſignifie de longues bandes que les Anciens mettoient ſur leurs habits pour l'ornement.

LING-HOANG-TI, (*c*) Empereur Chinois, vingt-quatrième des Hane, voulant laiſſer à la poſtérité un monument de toutes les variétés de l'écriture Chinoiſe, fit graver la huitième année de ſon regne, & la 175 de Jeſus-Chriſt, les King ou Livres authentiques ſur quarante-ſix tables de marbre dans toutes les ſortes d'écritures connues & employées à la Chine, c'eſt-à-dire, en caractères Tatchuene, Siao-tchuene, Li-chu, Kiaï-chu, & même Co-teou-ouene. Pour ce dernier caractère, on choiſit parmi les ſoixante-douze eſpeces de Co-teou-ouene, celle dont il reſtoit le plus de caractères. Ces quarante-ſix tables furent placées au-devant du college Impérial à Loyang, ville du Honane, où étoit la réſidence de Linghoang-ti, mais on ne ſçait plus aujourd'hui ce qu'elles ſont devenues.

LINGONES, *Lingones*, (*d*) Λίγγονες, peuples des Gaules. Ils confinoient aux Éduens du côté du midi, aux Séquanois du côté de l'orient, aux Leuces du côté du nord, & aux Tricaſſes, ainſi qu'aux Sénones, du côté du couchant.

Jule Céſar eſt le premier qui ait fait mention des Lingones. Il leur défendit de fournir du froment ni aucune autre choſe aux Helvétiens, qui avoient pris la fuite; & dans une autre occaſion, il leur ordonna de lui fournir à lui-même du froment. En effet, le terroir de ce païs produit du bled en abondance; ce qui a fait dire à Claudien:

Aut quibus auſpiciis fœcundâ Tibris ab arcto,
Vexit Lingonico ſudatas vomere meſſes.

Jule Céſar dit encore que la Moſelle deſcend *ex monte Vo-*

(*a*) Diod. Sicul. p. 227.
(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 22.
(*c*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XV. p. 522.
(*d*) Cæſ. de Bell. Gall. L. I. pag. 25, 26. L. IV. p. 127. L. VII. p. 330, 336. Ptolem. L. II. c. 9. Plin. T. I. p. 224. Tacit. Hiſt. L. I. c. 53. *& ſeq.* L. IV. c. 55. *& ſeq.* Tit. Liv. L. V. c. 35. Plut. T. I. pag. 720. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill. pag. 417. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. III. p. 20, 59, 74. *& ſuiv.*

geſo, qui eſt in finibus Lingonum, c'eſt-à-dire, du mont Voſge, qui eſt à l'extrêmité des Lingones.

Strabon corrompt le nom des Lingones; il les appelle tantôt Λιγγονες, tantôt Λιγκασσοι, *Lincaſii*. On ne ſçauroit dire non plus dans quelle province il les place, ſi c'eſt dans la gaule Belgique, ou dans la gaule Celtique; car, s'il a décrit aſſez exactement la gaule Narbonnoiſe & l'Aquitaine, il a tout confondu dans la gaule Belgique & dans la gaule Celtique. Quelquefois il joint les Sénones avec les *Remi*, quoique les uns appartiennent à la gaule Celtique, & les autres à la gaule Belgique; quelquefois il met au nombre des Belges maritimes les Vénetes & les Oſiſmiens, quoique ces deux peuples n'appartiennent pas à la gaule Belgique, mais à la troiſième province Lyonnoiſe.

Tite-Live & Lucain font auſſi mention de ces peuples, mais ſeulement par rapport à l'établiſſement qu'ils avoient en Italie.

Les Lingones, auſſi-bien que les Éduens, eurent le titre d'alliés des Romains; ce qui fait que Pline les appelle *Lingones fœderati*. Il les met dans la gaule Belgique. Ptolémée & Aimoin les y placent pareillement, mais Ptolémée les appelle Λεγγωνες. On voit par ces témoignages, que, du tems de Pline & de Ptolémée, les Lingones étoient attribués à la gaule Belgique. Dans la ſuite, ils furent mis dans la gaule Celtique. Comme ils ſont ſitués ſur les limites de ces deux Gaules, il n'eſt pas étonnant qu'ils aient été attribués tantôt à l'une tantôt à l'autre. D'ailleurs, Jule Céſar ayant dit que les Gaulois étoient ſéparés des Belges par la Marne & par la Seine, il n'étoit pas aiſé de décider ſi les Lingones, qui ſe trouvoient à la ſource de la Marne, devoient être regardés comme Celtes, ou comme Belges.

Tacite fait mention de *Civitas Lingonum*; & Frontin dit que ce païs étoit très-opulent, & qu'il fournit ſoixante-dix mille hommes armés à l'empereur Domitien. Cependant, par le mot *Civitas*, on ne doit pas entendre la capitale préciſément, mais encore tout le païs qui eſt très-vaſte. On trouve *ſolum Lingonicum* dans Euménius, *comitatum Lingonicum* & *pagum Lingonicum* dans les annales de ſaint Bertin. Dans deux lettres de l'an 1225, on lit: *Nulleium in Langoinne*, & *Nulleium en Langone*. Dans *Langoinne* & dans *Langone* on trouve des traces de *pagus Lingonicus*, auſſi-bien que dans *libræ Lingonicæ*, monnoie vulgairement appellée Langones, du nom de la ville de Langres. *Cette vendue fut faite pour trois cens livres de Langones*. Dans des lettres de 1255, on lit: *Dix livres d'Eſtevenans*, ou de *Langoines*, c'eſt-à-dire, *dix livres d'Eſtiennes* ou de *Langones*. Ces Eſtiennes étoient des

écus de Dijon, ainſi nommés du nom de l'Égliſe de ſaint Étienne de cette ville. Dans la notice de l'Empire on lit: *Præfectus Lætorum Lingonenſium per diverſa Belgicæ primæ diſperſorum*; & ſur d'anciennes médailles Romaines: *Cohors ſecunda Lingonum; cohors IV Lingonum; cohors XXXIX Lingonum in Armenia.*

L'Empereur Galba uſa d'une grande ſévérité envers les Lingones & envers les Trévires, parce qu'ils avoient été attachés au parti de Néron. Mais, Othon les traita bien plus favorablement, car il leur accorda le droit de bourgeoiſie Romaine.

Les Évêques de ce diocèſe, autrement les Évêques de Langres, furent anciennement très-puiſſans. Odon, comte de Nevers & de Tonnerre, leur fit hommage pour le comté de Tonnerre; & Marguerite, reine de Sicile, & femme du roi Charles, leur fit le même hommage. Ils inveſtirent Hugues, Duc de Bourgogne, d'une partie de la terre de Châtillon-ſur-Seine, de Montbar, &c. Les Rois de Navarre & les Comtes de Champagne relevoient d'eux, à cauſe de Bar-ſur-Seine, de Bar-ſur-Aube, de la Ferté-ſur-Aube, de Chaumont, de Nogent, de Montigney, &c.; de ſorte qu'ils comptoient parmi leurs vaſſeaux, non-ſeulement des Comtes & des Ducs, mais encore des Rois.

On met une grande quantité de païs ſous la dépendance des anciens Lingones; ſçavoir, le païs des *Attuarii*, le Dueſmois, le Lecois, le Maimont, le Digénois, aujourd'hui le Dijonois; le païs de l'Ouche, le Tonnerois, le Baſſigni, le *pagus Portuenſis*, ou *Portenſis*, peu connu à préſent; le païs de Bar-ſur-Seine & celui de Bar-ſur-Aube. Preſque tous ces païs étoient anciennement compris ſous la dénomination de *pagus Lingonicus*.

LINGONES, *Lingones*, Λίγγονες, peuples de la gaule Ciſpadane. Ils tiroient leur nom des Gaulois Lingones, qui avoient paſſé en Italie avec les Boiens. Ils étoient tellement liés avec les Boiens, qu'ils ſemblent n'avoir formé qu'une ſeule nation avec eux. C'eſt ce qui a fait dire à Polybe, que les Boiens étoient voiſins des Sénones. Cependant originairement, c'étoient deux peuples diſtingués l'un de l'autre. Du côté du ſeptentrion, ils étoient ſéparés des Vénetes par le Pô; du côté de l'orient, ils avoient pour bornes le fleuve Montone; du côté du midi, l'Apennin les ſéparoit de la Toſcane; & du côté du couchant, la riviere d'Idice les ſéparoit des Boiens.

Leur païs comprenoit ainſi une partie du Bolonois, de la Romagne, & de la Romagne Floremine. Les villes qu'ils poſſédoient, étoient Forum Cornelii, Claterna, Faventia, Solones & Butrium; & leurs rivieres, l'Idex, le Silarus, le

Vatrinus ou Saternus, le Sennus & l'Anemo.

LINGONES, *Lingones*, (*a*) Λίγγονες, peuple d'Eſpagne, ſelon Tacite. Cet Auteur dit qu'Othon tâcha, par ſes largeſſes, de gagner les cœurs des peuples & des provinces; qu'il ajouta de nouvelles familles aux colonies d'Hipſal & d'Émérita; qu'il gratifia tous les Lingones du droit de bourgeoiſie, & qu'il donna des païs de la Mauritanie à la province de la Bétique. D'Ablancourt traduit les Lingones de ce paſſage par ceux de Langres, qui n'ont que faire en cet endroit. Qu'ont de commun les Lingones de la Gaule ou de l'Italie, avec un peuple qui devoit être en Eſpagne, & qui eſt nommé par Tacite entre Séville, Mérida & l'Andalouſie? Juſte-Lipſe a bien vu que le mot *Lingones* étoit une faute de Copiſte, & qu'il falloit lire en cet endroit le nom d'un peuple Eſpagnol; il propoſe *Luſones* ou *Illurcones*, & prie ſes Lecteurs de penſer à quelqu'autre mot qui convienne. Seroient-ce les *Lungones* de Ptolémée, qui leur donne la ville de Pélontium? Il n'y a qu'une difficulté qui nous empêche de décider, & la voici. Les Lungones faiſoient-ils en Eſpagne une aſſez grande figure, pour attirer l'attention d'Othon? C'eſt ce que nous ignorons.

On prétend qu'il y a eu auſſi dans la Germanie un peuple du nom de Lingones.

LINGONICA, Λιγγονικὰ. (*b*) C'eſt ainſi que Plutarque nomme le païs des Lingones.

LINGOS, *Lingos*, (*c*) montagnes de Grece dans l'Epire, ſelon Tite-Live. » On appelle » ainſi, dit cet Auteur, les » montagnes de l'Epire, qui » ont la Theſſalie à l'orient, » & la Macédoine au ſeptentrion, & ſéparent ces deux » provinces. Elles ſont par-tout » couvertes de forêts, à l'exception du ſommet où l'on » trouve une plaine aſſez étendue & remplie d'eaux vives.« Le roi Philippe alla camper ſur ces montagnes, l'an 198 avant J. C. & y reſta pendant quelques jours.

LING-VANG, *Ling-Vang*, (*d*) un des Empereurs Chinois, vivoit plus de cinq cens ans avant J. C.

LINIES, *Linia*, (*e*) fêtes que les Grecs célébroient en l'honneur de Linus. *Voyez* Linus.

LINITIMA, *Linitima*, (*f*) ville d'Éthiopie, ſous l'Égypte.

LINOS, *Linos*, Λῖνος, ſorte de chanſon Grecque. *Voyez* Chanſon.

LINTÉATA, *Linteata*, (*g*) nom que Tite-Live donne à une légion des Samnites. Il y en a

(*a*) Tacit. Hiſt. L. I. c. 78.
(*b*) Plut. Tom. I. p. 720.
(*c*) Tit. Liv. L. XXXII. c. 13.
(*d*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. XV. pag. 504.
(*e*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 527.
(*f*) Plin. T. I. p. 344.
(*g*) Tit. Liv. L. X. c. 38.

qui l'appellent la légion blanche, parce que le mot *Linteata* vient de *Linteum*, linge, toile. Ces choſes ſont blanches. On trouvera ſous l'article d'Aquilonie, l'hiſtoire de la légion Linteata ou blanche.

LINTER, (*a*) nom d'une ſorte de bateau en uſage chez les Anciens. *Voyez* Eſquif.

LINTERNA PALUS. *Voyez* Linternum.

LINTERNUM, *ou* LITERNUM, *Linternum*, *Liternum*, (*b*) Λίτερνον, ville d'Italie, dans la Campanie, étoit ſituée ſur le bord de la mer, à l'embouchure d'un fleuve du même nom, & auprès d'un lac que Stace nomme *Linterna palus*. C'eſt à cauſe de ce lac ou marais que Silius Italicus nomme la ville *ſtagnoſum Liternum*, & qu'il dit: *Stagniſque paluſtre Liternum.*

C'étoit une colonie Romaine. Elle reçut cet honneur l'an de Rome 558, & 194 avant Jeſus-Chriſt. On y envoya cette année trois cens citoyens Romains. Cette colonie fut, ou renouvellée, ou augmentée ſous Auguſte. Frontin dit: *Liternum muro ductum, colonia ab Auguſto deducta.*

C'eſt-là que Scipion l'Africain, ou le grand Scipion, ſe retira, lorſqu'ayant été accuſé par les Tribuns du peuple, d'avoir reçu de l'argent d'Antiochus, Roi de Syrie, pour lui faire donner la paix, il trouva moins honteux de ſe bannir volontairement de ſa patrie, que de venir ſe défendre devant ſes concitoyens qu'il avoit défendus avec tant de gloire. Il paſſa le reſte de ſa vie à Linternum, où il mourut, ſans avoir voulu retourner à Rome. On mit ces paroles ſur ſon tombeau: *Ingrata Patria, ne oſſa quidem habes.* Tous les Auteurs, qui ont parlé de Linternum, diſent qu'après ſa deſtruction par les Wandales, en 455, on érigea la tour qu'on y voit encore, & où étoit le même tombeau. Comme il n'étoit reſté de l'inſcription que le ſeul mot *patria*, cette tour eſt appellée Torre di Patria. Le lac voiſin autrefois *Literna* ou *Linterna palus*, s'appelle Lago Della Patria.

Cette ville a été Épiſcopale avant que d'être détruite. On en voit encore les maſures ſur le golfe de Gaëte, entre Pouzzol & l'embouchure du Volturno, environ à trois lieues de l'une & de l'autre, près de la Tour de Patria.

LINTERNUM, *ou* LITERNUM, *Linternum*, *Liternum*, (*c*) Λίτερνον, fleuve d'Italie dans la Campanie, arroſoit à ſon embouchure dans la mer la ville du même nom.

LINTEUS LIBER, (*d*) *ou*

(*a*) Roſin. de Antiq. Rom. p. 990.

(*b*) Strab. p. 243. Tit. Liv. L. XXII. c. 16. L. XXIII. c. 35. L. XXXII. c. 29. L. XXXIV. c. 45. L. XXXVIII. c. 52, 53. Plin. T. I. p. 154, 713. Sili. Ital. L. VI. c. 653, 654. L. VIII. v. 532, 533.

(*c*) Strab. p. 243.

(*d*) Tit. Liv. L. IV. c. 7. L. X. c. 38.

LINTEI LIBRI, expreſſion uſitée dans les bons Auteurs Latins, pour ſignifier des livres où l'on écrivoit ſur la toile.

LINUS, *Linus*, Λῖνος, (*a*) natif de Chalcis, ville de l'iſle d'Eubée, eſt regardé comme le plus ancien des Grecs de ce nom dont il ſoit parlé. On eſt peu d'accord ſur ſa généalogie. Quelques Auteurs le diſent fils d'Apollon & de Pſamathe, fille de Crotope roi d'Argos. Mais, il ne faut pas confondre le Linus de Chalcis avec celui-ci, dévoré dès ſon enfance par les chiens de ſon nourricier, & dont la naiſſance équivoque & ſuſpecte à ſon ayeul, coûta la vie à ſa propre mere. D'autres font naître d'Apollon & de Terpſichore ou d'Euterpe, le Linus dont il s'agit. Il étoit fils d'Uranie & de Mercure ſelon Diogène Laërce, ou d'Amphimarus iſſu de Neptune ſelon Pauſanias. Né de tels parens, il ne pouvoit manquer d'être grand Poëte & grand Muſicien.

Il reçut, ſelon Cenſorin, d'Apollon ſon pere, la lyre à trois cordes de lin. Mais, pour avoir oſé renchérir ſur une ſi belle invention, en ſubſtituant à ces cordes de lin des cordes de boyau beaucoup plus harmonieuſes, le Dieu irrité lui ôta la vie, comme nous l'apprenons d'Euſtathe. D'autres le font tuer par Hercule devenu ſon diſciple, mais en même-tems toujours peu docile & peu ſouffrant, & qui l'aſſomma d'un coup de lyre. Ce fut à Thebes, dit-on, que ce meurtre fut commis; ce qui s'ajuſteroit beaucoup mieux avec un autre Linus plus récent, Thébain de nation, & fils d'Iſménius.

Quoi qu'il en ſoit, ſon tombeau étoit honoré dans cette même ville par une fête lugubre, célébrée auſſi en d'autres païs, & même en Égypte, ſous le nom de Manéros, & accompagnée d'un chant lamentable, qui portoit le nom même du défunt, & dont parlent entr'autres Hérodote, Pauſanias, & peut-être Homère; ſur quoi l'on peut voir ci-après l'article de Linus, chanſon Grecque. A ce propos, on peut obſerver avec G. J. Voſſius & M. le Clerc, ſur Héſiode, que *lin* en langue Phénicienne déſigne une plainte, un gémiſſement. Nous obſerverons de plus que *hélin* en Hébreu ſignifie murmurer, & que de-là pourroit bien venir les mots Grecs λίνον & ἐλεινὸν, pris pour un chant plaintif.

Si l'on en croit Pauſanias & Origene, Linus n'a rien écrit, ou du moins il ne nous eſt rien reſté de ſes écrits. Diogène Laërce témoigne au contraire,

(*a*) Diod Sicul. pag. 140. Pauſ. pag. 219, 584, 585. Homer. Iliad. L. XVIII. v. 570. Virg Eclog 4. v. 56, 57. Eclog 6. v. 67. *& ſeq.* Phædr. L. III. Prolog. v. 57. Tacit. Annal. L. XI. c. 14. Suid. Tom. II. pag. 47. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. VII. p. 60. Tom. IX. p. 207, 358, 359. T. X. p. 195. *& ſuiv.*

que Linus composa un poëme sur la création du monde, sur le cours du soleil & de la lune, sur la naissance des fruits & des animaux; & il en cite le premier vers. Sextus Empiricus le met au nombre de ceux qui ont cultivé la Poësie avant Homère; & Stobée en rapporte quelques vers. Diodore de Sicile le fait inventeur du rhythme & de la mélodie, ce que confirme Suidas, qui le regarde comme le chef de la poësie Lyrique, sans compter que le même Diodore de Sicile lui attribue des mémoires sur les exploits de l'ancien Bacchus & sur d'autres points de la mythologie Grecque. A l'égard des chants plaintifs, dont Plutarque, d'après Héraclide de Pont, le fait Auteur, nous n'en trouvons rien chez les Anciens. Nous y trouvons seulement que sa mort a été l'occasion de plusieurs chants de cette espece, composés pour honorer sa mémoire.

LINUS, *Linus*, Λῖνος, Historien Grec, qui étoit natif d'Œchalie. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. Étienne de Byzance a parlé de lui.

LINUS, *Linus*, Λῖνος, (*a*) chanson Grecque, que d'autres nomment Linos. *Voyez* Linos.

Nous placerons ici ce que Pausanias nous apprend au sujet de cette chanson. » Linus fut » pleuré, dit-il, des nations les » plus barbares, jusques-là que » les Égyptiens ont une chanson que l'on pourroit intituler *Linus*, ou *regrets sur la mort de Linus*, & qu'ils » appellent Manéron en leur » langue. Mais, les poëtes » Grecs ont parlé de cette » chanson comme d'une chanson Grecque, & Homère, » qui sçavoit la malheureuse » aventure de Linus, dit que » Vulcain avoit gravé sur le » bouclier d'Achille entre plusieurs autres ornemens un » jeune musicien qui chantoit » la mort de Linus sur la lyre. » Pamphus qui a fait pour les » Athéniens les plus anciennes » hymnes dont nous ayions connoissance, voyant que les regrets de la mort de Linus se » renouvelloient tous les jours » de plus en plus, les exprima » par un seul mot, en appellant » Linus Œtolinus, comme qui » diroit le malheureux Linus. » Et Sapho de Lesbos, employant le même mot après » Pamphus, chanta tout à la » fois Œtolinus & Adonis. «

Nous remarquerons, au sujet du passage cité d'Homère, que ce Poëte s'exprime ainsi : Λῖνον δ' ὑπὸ καλὸν ἄειδε. Or, Madame Dacier & M. Boivin par λῖνον ont entendu simplement les cordes de la lyre. De sorte que le passage d'Homère signifieroit : *Fides autem dulcè resonabant, succinebant.* Didyme & Eusthate l'ont aussi entendu de même, ajoutant que les cordes des instrumens étoient alors de lin, &

(*a*) Paus. p. 584, 585. Homer. Iliad. L. XVIII. c. 570.

que des cordes à boyau eussent déplu aux Dieux. Mais, ils rapportent aussi le sens de Pausanias, qui, à dire le vrai, devient moins probable que le premier par la circonstance du sujet. Car, il n'y a guère d'apparence que dans un tableau où le Poëte nous peint la joie des vendangeurs, il eût introduit un jeune musicien pleurant la mort de Linus.

LIOCRITE, *Liocritus*, (*a*) Λειόκριτος, fils d'Événor. Un jour Mentor, un des plus fideles amis d'Ulysse, s'étant emporté contre les poursuivans de Pénélope, Liocrite lui répondit ainsi : » Imprudent, insensé » Mentor, que venez-vous de » dire pour nous exciter à nous » opposer à tant de désordres ? » Il n'est pas facile de combat- » tre contre des gens qui sont » toujours à table, quoique » vous soyez en plus grand » nombre qu'eux. Si Ulysse lui- » même survenoit au milieu de » ces festins, & qu'il entreprît » de chasser de son palais ces » fiers poursuivans, la Reine » sa femme ne se réjouiroit pas » long-tems de ce retour si dé- » siré; elle le verroit bientôt » périr à ses yeux, parce que, » quoique supérieur en nom- » bre, il combattroit avec dé- » savantage. Vous avez donc » parlé contre toute sorte de » raison. « Après avoir ainsi parlé, il rompit l'assemblée. Mais, il fut bien trompé quelques années après dans l'idée qu'il s'étoit formée de la supériorité des poursuivans de Pénélope sur Ulysse. Car, ce Prince étant revenu dans son palais, les attaqua & les tua tous. Liocrite lui-même fut renversé par Télémaque, qui lui enfonça sa pique dans le ventre. Le fer déchira ses entrailles & sortit par l'épine du dos; Liocrite tomba sur sa plaie, & frappa rudement la terre du front.

LIODE, *Liodes*, Λειόδης, (*b*) fils d'Œnops, faisoit la fonction de devin auprès des poursuivans de Pénélope. Un jour, cette Princesse voyant qu'elle ne pouvoit pas éluder les poursuites de ces amans, leur proposa, par l'inspiration de Minerve, l'exercice de tirer la bague avec l'arc, & promit d'épouser celui qui rendroit le premier l'arc d'Ulysse, & qui feroit passer le premier sa fleche dans plusieurs bagues disposées de suite. Les Princes acceptent la proposition de la Reine; & Liode se leve le premier. Il étoit le seul, dit Homère, qui s'opposoit à toutes les violences des poursuivans, & qui leur remontroit leur injustice. Il prit l'arc & s'efforça de le bander, mais envain; car, ses mains peu accoutumées à manier les armes, furent lasses avant que d'en venir à bout; il remet donc

(*a*) Homer. Odyss. L. II. v. 242. & *seq.* L. XXII. v. 294. & *seq.*

(*b*) Homer. Odyss. L. XXI. v. 144. & *seq.* L. XXII. v. 310. & *seq.*

l'arc, & dit : » Mes amis, je » ne puis tendre cet arc, & » je ſuis obligé d'y renoncer. » Qu'un autre vienne donc » prendre ma place. Mais, cet » arc va faire perdre la vie à » beaucoup de braves gens ; » car, il vaut mille fois mieux » périr que de vivre privé » d'un prix tel que celui que » nous pourſuivons ici depuis » tant d'années. Quelqu'un eſ- » pere & ſe promet d'épouſer » bientôt Pénélope femme d'U- » lyſſe ; mais, quand il aura » manié & conſidéré cet arc, » je lui conſeille d'aller faire » la cour à quelque autre des » femmes Grecques, de la diſ- » puter par ſes libéralités, & » de laiſſer la femme d'Ulyſſe » ſe choiſir celui qui lui fera » les plus beaux préſens & à » qui elle eſt deſtinée. « En parlant ainſi, il met l'arc & la fleche à terre, & va s'aſſeoir au même lieu d'où il étoit parti.

Antinoüs, offenſé de cette prophétie, lui dit d'un ton plein d'aigreur : » Liode, quelle pa- » role dure & fâcheuſe venez- » vous de laiſſer échapper ! je » n'ai pu l'entendre ſans indi- » gnation. Cet arc, dites-vous, » va faire mourir bien de bra- » ves gens, parce que vous » n'avez pu le tendre ? Mais, » votre mere, en vous mettant » au monde, ne vous a pas fait » propre à manier un arc & » des fleches ; vos mains ſont » trop délicates ; vous allez » voir que les pourſuivans vont » faire ce que vous n'avez pas » fait. « Ils firent cependant de » vains efforts. «

Lorſqu'Ulyſſe eut vaincu ces Princes & qu'il en eut tué pluſieurs, Liode ſe jetta à ſes pieds, & lui dit : » Généreux » Ulyſſe, j'embraſſe vos ge- » noux ; laiſſez-vous fléchir ; » ayez pitié de ma jeuneſſe ; » les femmes de votre palais » me rendront témoignage que » je ne leur ai jamais rien dit » ni rien fait qui pût les offen- » ſer. Je m'oppoſois même tou- » jours aux inſolences des au- » tres pourſuivans, & je tâ- » chois de les retenir ; mais, » ils refuſoient d'écouter mes » remontrances, c'eſt pour- » quoi ils ont reçu le ſalaire » qu'ils ont mérité. Mais pour » moi qui ſuis innocent, & qui » n'ai fait auprès d'eux que la » fonction de devin, périrai-je » auſſi comme les coupables ? » Eſt-ce-là la récompenſe des » bonnes actions ? « Ulyſſe, le regardant avec des yeux pleins de colere, lui dit : » Puiſque tu » faiſois auprès d'eux la fonc- » tion de devin, combien de » fois as-tu ſouhaité dans mon » palais qu'il n'y eût jamais de » retour pour moi ? combien » de fois même as-tu prédit » qu'on ne devoit plus m'atten- » dre, te flattant que tu épou- » ſerois ma femme, & que tu » aurois des enfans ? c'eſt pour- » quoi, tu n'éviteras pas la mort, » qui ſera le prix de tes fauſſes » prédictions & de tes folles » eſpérances. « Ayant parlé ainſi, il leve de terre l'épée

qu'Agélaüs

qu'Agélaüs avoit laiſſé tomber, en mourant, & lui abat la tête qui tombe ſur la pouſſiere, en prononçant quelques mots mal articulés.

LION, *Leo*, Λέων, animal quadrupede ſi fort & ſi courageux, qu'on l'appelle le Roi des animaux. Il a la tête groſſe, le muffle allongé, & la face entourée d'un poil très-long; le cou, le garot & les épaules, &c., ſont couverts d'un poil auſſi long qui forme une belle criniere ſur la partie antérieure du corps, tandis qu'il n'y a qu'un poil court & ras ſur le reſte du corps, excepté la queue qui eſt terminée par un bouquet de long poil. La lionne n'a point de criniere; ſon muffle eſt encore plus allongé que celui du Lion, & ſes ongles ſont plus petits. La criniere du Lion eſt de couleur mêlée de brun & de fauve foncé; le poil ras a des teintes de fauve, de blanchâtre & de brun ſur quelques parties. Le poil de la lionne a auſſi une couleur fauve plus ou moins foncée, avec des teintes de noir & même des taches de cette couleur ſur la levre inférieure près des coins de la bouche, ſur le bord de cette levre & des paupieres, à l'endroit des ſourcils, ſur la face extérieure des oreilles & au bout de la queue.

Il y a des Lions en Afrique, en Aſie & en Amérique; mais, ceux de l'Afrique ſont les plus grands & les plus féroces; cependant, on remarque que les Lions du mont Atlas n'approchent point de ceux du Sénégal & de la Gambra pour la hardieſſe & la groſſeur. Les Lions aiment les païs chauds, & ſont ſenſibles au froid. Ces animaux jettent leur urine en arriere, mais ils ne s'accouplent pas à reculons, comme on l'a prétendu. La lionne porte quatre lionceaux, & quelquefois plus. On les apprivoiſe aiſément; il y en a qui deviennent auſſi doux & auſſi careſſans que des chiens, mais il faut toujours ſe défier de leur férocité naturelle.

Il eſt très-faux que le Lion s'épouvante au chant d'un coq, mais le feu l'effraie; on en allume pour le faire fuir. La démarche ordinaire de cet animal eſt lente & grave; lorſqu'il pourſuit ſa proie, il court avec une grande vîteſſe; il eſt hardi & intrépide; quel que ſoit le nombre de ſes adverſaires, il attaque tout ce qui ſe préſente ſi la faim le preſſe; la réſiſtance augmente ſa fureur; mais s'il n'eſt pas affamé, il n'attaque pas ceux qu'il rencontre; lorſqu'ils ſe détournent & ſe couchent par terre en ſilence, le Lion continue ſon chemin comme s'il n'avoit vu perſonne.

On prétend que cet animal ne boit qu'une fois en trois ou quatre jours, mais qu'il boit beaucoup à la fois.

On a cherché des remedes dans le Lion. Le ſang, la graiſſe, le cerveau, le poulmon, le foie, le fiel, la fiente, ſont donnés pour médicamentaux par les anciens Pharmacologiſtes;

Les Modernes ne croyent plus aux vertus particulieres, attribuées à ces drogues, & ils n'en font abſolument aucun uſage.

LION, *Leo*, Λέων, (*a*) animal qui étoit conſacré à Vulcain dans quelques païs, à cauſe de ſon tempérament tout de feu. On portoit une effigie du Lion dans les ſacrifices de Cybele, parce que ſes Prêtres avoient, dit-on, le ſecret d'apprivoiſer ces animaux. Les Poëtes l'aſſurent, & les médailles ont confirmé les idées des Poëtes, en repréſentant le char de cette Déeſſe attelé de deux Lions. Celui qu'Hercule tua ſur le mont Theumeſſus en Béotie, fut placé dans le Ciel par Junon. Ce ſigne, compoſé d'un grand nombre d'étoiles, & entr'autres de celles qu'on nomme le cœur du Lion, le roitelet, *regulus*, tient le cinquième rang dans le Zodiaque. Le ſoleil entre dans ce ſigne le 19 Juillet; d'où vient que Martial dit :

Albæ Leone flammeo calent luces,
Toſtamque fervens Julius coquit meſſem.

Le Lion étoit le ſymbole propre du dieu Mithras, & on voit quelquefois ce Dieu repréſenté avec le corps d'homme & la tête de Lion. Le Lion étoit ſi ordinaire dans les myſteres Mithriaques, qu'on les trouve quelquefois appellés *Leontica* dans les inſcriptions.

LION, *Leo*, Λέων, le cinquième des douze ſignes du Zodiaque.

Les étoiles de la conſtellation du Lion ſont dans le catalogue de Ptolémée au nombre de 32, & dans celui de Tycho-Brahé au nombre de 37. Le catalogue Anglois en compte 94. *Voyez* l'article précédent.

LION, *Leo*, Λέων, (*b*) nom d'une danſe des Anciens. C'étoit une des danſes ridicules.

LIONÉENS, *Lionenſes*, Λιονῆες, peuple du Péloponnèſe, ſelon Polybe.

LIONNE, *Leæna*, Λέαινα, (*c*) fameuſe courtiſanne. Cette femme, par les charmes de ſa beauté, & par ſon adreſſe à toucher la lyre, s'étoit particuliérement attaché Harmodius & Ariſtogiton qui conjurerent contre Piſiſtrate. Après leur mort, le Tyran qui ſçavoit qu'ils n'avoient rien de caché pour cette femme, la fit mettre à la queſtion pour tirer d'elle le nom des conjurés. Elle ſouffrit les tourmens avec une conſtance invincible, & expira au milieu des ſupplices, montrant que ſon ſexe eſt plus courageux & plus capable de ſecret qu'on ne penſe. Les Athéniens ne laiſſerent pas périr la mémoire d'une action ſi glorieuſe. Sa qualité de courtiſanne ſembloit en ternir l'é-

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 376, 377.
(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom III. p. 311.
(*c*) Pauſ. p. 40. Plin. Tom. I. p. 387. Tom. II. p. 654. Athen. pag. 596. Roll. Hiſt. Anc. T. II. pag. 61.

clat; ils la dissimulerent, & la couvrirent, en érigeant à son honneur une statue de Lionne, qui étoit sans langue.

LIPARÆORUM, *ou* LIPARENSIUM INSULÆ, Λιπαραίων νῆσοι, (*a*) les isles des Liparéens, ou de Lipare. Ce sont les mêmes que les isles Éolides & Lipare.

LIPARE, *Lipara*, Λιπάρα, (*b*) l'une & la plus grande des isles Éolides, situées dans la mer Méditerrannée, entre la Sicile & l'Italie. On l'appella d'abord Méligunis.

Le circuit de cette isle peut être de dix-huit milles. Le climat en est très-sain; l'air y est fort tempéré, & le terroir est fertile & gras. On y cueille principalement des figues & des raisins, que l'on envoye dans toutes les parties de l'Europe. Outre les fruits, que cette isle produit avec abondance, elle fournit aussi du bitume, du soufre & de l'alun; & l'on y trouve quantité de sources dont les eaux sont chaudes, & propres pour la guérison de diverses maladies. Les côtes sont poissonneuses; & le poisson s'y trouve en si grande abondance, qu'on en fait un commerce assez considérable avec l'étranger.

L'isle de Lipare avoit autrefois un Volcan, c'est-à-dire, une montagne qui jettoit des flammes de tems en tems; & le nom d'*insulæ Vulcaniæ*, ou isles de Vulcain, est venu de-là; mais, cela n'est plus depuis quelque tems, selon Baudrand.

Cette isle avoit donné son nom aux isles Éolides, & elles s'appellent encore aujourd'hui les isles de Lipari. Elles ont suivi depuis long-tems la destinée de la Sicile, dont elles sont regardées comme une annexe. *Voyez* Éolides & l'article suivant.

LIPARE, *Lipara*, Λιπάρα, (*c*) ville de l'isle du même nom. Elle étoit très-ancienne, puisqu'on prétend qu'elle fut bâtie avant le siege de Troie, & qu'Ulysse y alla voir Éole qui avoit succédé à Liparus, fondateur de la ville. Les Liparéens, au rapport de Diodore de Sicile & d'Antiochus de Syracuse, étoient une colonie de Cnidiens, nation Grecque, originaire de la Carie. Ces peuples fonderent dans la Sicile, sur le promontoire de Lilybée, une ville qu'ils nommerent Motya. L'époque de cette fondation est rapportée à la cinquantième Olympiade, vers l'an 580 avant l'ere Chrétienne. Peu de tems après, les Phéniciens & les Carthaginois s'étant emparés de Motya, les Cnidiens se transporterent à Lipare, où les descendans d'Éole les reçurent; ils leur permirent même de s'établir dans leur isle. Dans la suite,

(*a*) Strab. p. 274, 275.
(*b*) Strab. p. 274. *& seq.* Diod. Sicul. pag. 188, 202, 203. Plin. Tom. I. pag. 164. Tit. Liv. L. XXI. c. 49. Plut. Tom. I. pag. 133. Thucyd. pag. 232.
(*c*) Diod. Sicul. pag. 188, 202, 203, 426, 445. Plin. T. I. pag. 164. Tit. Liv. L. V. c. 28. Paus. p. 628, 629, 638.

les Carthaginois s'emparerent de la ville de Lipare, ſous la conduite d'Imilcon, & lui impoſerent un tribut de trente talens.

On raconte une aventure fort ſinguliere arrivée aux Liparéens. La Pythie leur avoit ordonné de ne combattre la flotte des Tyrrhéniens qu'avec un petit nombre de vaiſſeaux. En conſéquence de cet ordre, ils ne mirent que cinq galeres en mer. Les Tyrrhéniens, de leur côté, ſe croyant pour le moins auſſi entendus que leurs ennemis dans la marine, parurent avec un égal nombre; mais, leurs cinq galeres furent priſes. Ils en armerent cinq autres qui eurent encore le même ſort. Enfin, ils tenterent le combat juſqu'à quatre fois, toujours avec le nombre de cinq galeres, & chaque fois ils les perdirent. En mémoire d'un évenement ſi extraordinaire & ſi heureux, les Liparéens envoyerent à Delphes autant de ſtatues d'Apollon qu'ils avoient pris de bâtimens ſur leurs ennemis.

Nous trouvons dans Diodore de Sicile une deſcription de leur ville. » Il nous reſte à » préſent, dit-il, à expliquer » de quelle maniere la ville » des Liparéens eſt devenue ſi » célebre & ſi puiſſante dans » ces derniers tems. Premiere» ment la nature l'a ornée de » beaux ports & de bains » d'eaux chaudes, qui non» ſeulement ſont très-favora» bles pour les malades, mais » qui procurent un très-grand » plaiſir à ceux qui s'y bai» gnent. C'eſt pour cette raiſon » que ceux des Siciliens qui » ont quelques maladies ex» traordinaires, paſſent dans l'iſle » de Lipare, où les eaux leur » rendent une ſanté dont ils » ſont ſurpris eux-mêmes. Les » Liparéens & les Romains ti» rent de grands revenus des » mines d'alun qui ſont dans » cette iſle. Car, comme l'alun » ne ſe trouve en aucun autre » endroit du monde, & qu'on a » ſouvent beſoin de ce minéral; » les Liparéens qui ſont les » ſeuls qui en vendent, y met» tent le prix qu'ils veulent, » & en retirent par conſéquent » de grandes richeſſes. Il eſt » pourtant vrai que l'iſle de » Mélo a auſſi une petite mine » d'alun, mais elle n'eſt pas » ſuffiſante pour en pouvoir » fournir à pluſieurs villes. » L'iſle de Lipare eſt petite, » mais elle produit tout ce qui » eſt néceſſaire pour la nourri» ture des habitans. On y pêche » des poiſſons de toute eſpece, » & elle produit de grands ar» bres qui portent autant de » fruits qu'on en peut ſouhai» ter. «

Le même Auteur rapporte une hiſtoire, qui fait honneur à un des chefs des Liparéens. Les Romains ayant ſubjugué les Veiens qu'ils attaquoient depuis onze ans, le Dictateur eut l'honneur du triomphe, & le peuple Romain employa la dixième partie du butin à faire une cou-

pe d'or qu'il conſacra à Apollon de Delphes. Il arriva que les ambaſſadeurs, qui étoient chargés de porter l'offrande, furent pris par des pirates de Lipare, qui les conduiſirent priſonniers dans leur iſle; mais, Timaſithée, leur chef, bien loin de retenir les ambaſſadeurs, leur fit rendre leur offrande, & les fit eſcorter juſqu'à Delphes. Le peuple Romain, informé de cette généroſité, fit l'honneur à Timaſithée d'établir avec lui un droit d'hoſpitalité; & cent trente-ſept ans après, lorſque les Romains firent perdre aux Carthaginois la ſouveraineté de Lipare, ils voulurent que la poſtérité de Timaſithée fût exempte de toute ſorte d'impoſitions. Quelque tems après, Lipare devint apparemment colonie; car, Pline en parle en ces termes: *Lipara cum civium Romanorum oppido.*

Cette ville, ſituée ſur un rocher eſcarpé, & dont la mer baignoit la plus grande partie de l'enceinte, fut ruinée de fond en comble, en 1544, par Barberouſſe, qui fit eſclaves plus de ſept mille habitans de la ville, ou de la campagne, & les envoya en Turquie. Charles-Quint, touché de compaſſion, travailla à rétablir cette ville. Il releva ſes murailles, & en fit une place, qui eſt regardée comme imprenable.

Lipare eſt la réſidence d'un Evêque ſuffragant de l'archevêque de Meſſine. Auguſte, évêque de Lipare, ſouſcrivit au troiſième Concile Romain, ſous le pape Symmaque; & Grégoire le Grand fait mention de l'Égliſe de Lipare, dont il confia la conduite à un certain Paulin.

LIPARÉENS, *Liparæi*, *Liparenſes*, Λιπαραῖοι, Λιπαρέες, les habitans de l'iſle ou de la ville de Lipare. *Voyez* Lipare.

LIPARES, *Liparæ*, autrement Lipare. *Voyez* Lipare.

LIPARUS, *Liparus*, Λίπαρος, (*a*) fils d'Auſon, ayant été détrôné par ſes freres qui s'étoient révoltés contre lui, s'enfuit de l'Italie avec pluſieurs grands vaiſſeaux & un bon nombre de ſoldats dans une des iſles Œolides, à laquelle il donna ſon nom. Il y bâtit une ville qui fut auſſi appellée Lipare, & il défricha les ſix autres iſles. Éole, fils d'Hippotus, aborda quelque tems après dans l'iſle de Lipare, & il épouſa Cyané, fille de ce Prince. Par ce mariage, il fit obtenir à ceux qui l'accompagnoient la permiſſion de demeurer dans la ville de ſon beau-pere, & bientôt il en devint le maître; car Liparus ayant eu envie de revoir l'Italie, Éole lui aida à s'établir dans le païs de Surente, où ce Prince mourut après y avoir regné quelque tems avec beaucoup de gloire. Il fut enterré dans un ſuperbe tombeau, & les habitans du païs lui rendoient les honneurs héroïques.

(*a*) Diod. Sicul. pag. 202.

LIPAXUS, *Lipaxus*, (*a*) Λίπαξος, ville de Thrace, selon Étienne de Byzance. Hérodote en fait aussi mention; mais, il ne la met pas dans la Thrace, à moins qu'on ne veuille étendre cette contrée jusqu'au golfe Thermaïque, près duquel étoit située la ville de Lipaxus.

LIPHLUM, *Liphlum*, Λίφλον, (*b*) ville d'Italie, au païs des Eques, fut prise par les Romains, sous le consulat de L. Lucrétius & de Serv. Sulpicius.

LIPHŒCUA, *Liphœcua*, (*c*) Λιφοίκουα, ville d'Italie, dans le païs des Eques. Les Romains s'en emparerent sous le consulat de L. Valérius & d'A. Manlius.

Il y en a qui croyent que Liphlum & Liphœcua sont une même ville.

LIPPE, *Lippa*, *Luppia*, (*d*) fleuve de Germanie. Tacite dit *Luppia*; Pomponius Méla & Pline, *Lupia*; Ptolémée, *Lupiæ*; Dion Cassius & Strabon, *Lupias*; les annales de France, *Lippa* & *Lippia*. Dans Velleius Paterculus on lit: *Ad caput Juliæ fluminis*. Il faut, ou que le mot *Juliæ* soit une faute de Copiste pour *Luppiæ*, ou que ce fleuve ait été nommé *Julia* en l'honneur de Jule César; mais, comme Auguste ne posséda pas long-tems le païs où coule la Lippe, & que son empire fut ensuite borné par le Rhin, peut-être que cette courte possession ne donna pas à ce nom le loisir de s'établir.

Ce fleuve donne le nom au bourg, où il a sa source qui s'appelle Lippspring, c'est-à-dire, source de la Lippe; à une ville nommée Lippstadt ou ville de la Lippe; à Lippenheim, lieu dont il est souvent fait mention dans les annales de France; & à un Comté que l'on nomme le Comté de la Lippe.

La Lippe a sa source, non pas dans les montagnes de Hesse, comme le dit Altamar, mais au pied du château & du Bourg de Lippspring, à un mille de Paderborn, dans l'Évêché de ce nom. Elle reçoit au-dessus de Neuhusen la riviere de Pader, & celle d'Essen un peu au-dessous. Strabon a cru qu'elle se perdoit dans la mer avec l'Ems & le Weser; ce qui est une grande erreur. Pomponius Méla dit beaucoup mieux que le Meyn & la Lippe se perdent dans le Rhin. Après avoir coulé quelque tems dans les terres de l'Évêché de Paderborn, elle sépare l'État de l'Evêque de Munster d'avec le comté de la Marck, & passe à Ham, à Luyne, à Halteren, à Dorsten; & enfin traversant une partie du Duché de Clèves, elle y trouve le Rhein dans lequel elle se perd au-dessus & auprès de Wésel.

(*a*) Herod. L. VII. c. 123.
(*b*) Diod. Sicul. p. 449.
(*c*) Diod. Sicul. p. 451.
(*d*) Tacit. Annal. L. I. c. 60. L. II. c. 7. Hist. L. V. c. 22. Pomp. Mel. pag. 177. Ptolem. L. II. c. 11. Plin. T. I. p. 166. Strab. p. 291. Vell. Paterc. L. II. c. 105. Dio. Cass. p. 544.

LIPSYDRIUM, *Lipsydrium*, Λιψύδριον, (*a*) lieu de Grece, dans l'Attique, ſur le mont Parnethe. Les Alcméonides l'avoient d'abord fermé d'une enceinte de murailles, & on l'avoit depuis fortifié. Il ſervit d'aſyle à des perſonnages illuſtres, exilés d'Athènes; mais, ils y furent pourſuivis & défaits par les troupes de Piſiſtrate. Il y avoit un proverbe à Athènes, à ce ſujet; c'eſt ce que l'on trouve dans Suidas. Hérodote avoit fait mention de ce lieu avant Suidas.

LIRINUM, *Lirinum*, (*b*) ſorte de parfum liquide, un de ceux dont les Anciens ſe ſervoient après le bain, étoit compoſé de lis; d'où lui venoit le nom de Lirinum.

LIRIOPE, *Liriope*, (*c*) nymphe, fille de l'Océan & de Téthys. Ayant été forcée par le dieu du fleuve Céphiſe, qui l'enveloppa de ſes eaux, elle conçut de lui un enfant qu'elle nomma Narciſſe, & qui ne fut pas ſitôt né qu'il mérita d'être aimé de l'Amour. Comme elle l'aimoit uniquement, & que la nature n'avoit jamais rien fait de ſi beau, ni de plus parfait, elle conſulta Tirésie, afin d'apprendre de lui, ſi cet enfant vivroit long-tems, & s'il iroit juſqu'à la vieilleſſe. A quoi Tirésie répondit qu'il deviendroit vieux pourvu qu'il ne ſe connût jamais. Cette réponſe parut long-tems ridicule & vaine; mais, elle fut enfin confirmée par un genre de mort étrange, & par la nouveauté d'une paſſion qui étoit encore inouïe. *Voyez* Narciſſe.

LIRIS, *Liris*, Λείρις, (*d*) fleuve d'Italie, qui avoit ſa ſource dans les montagnes au païs des Éques. Il arroſoit les villes de Sora, de Frégelles, & de Minturnes. Cette derniere étoit à ſon embouchure. Il tomboit dans la mer entre Formies & Sinueſſe.

C'eſt aujourd'hui le Garigliano, au royaume de Naples. Ce fleuve a ſa ſource dans l'Abruzze ultérieure, entre les villages de Cicoli & de Capadocia, d'où coulant tantôt vers l'orient, tantôt vers le midi, ou vers le ſud-eſt, il ſort de cette province, entre dans la terre de Labour, paſſe à l'orient de Sora, reçoit le Filbrono par deux embouchures qui forment une iſle triangulaire, au-deſſous de laquelle il en fait encore une autre, nommée ſimplement l'Iſola. Enſuite, coulant vers le midi, entre la campagne de Rome & la terre de Labour, il reçoit le Sacco, à l'embouchure duquel il y a l'iſle nommée

(*a*) Suid. T. I. p. 998. Herod. L. V. c. 62.

(*b*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 207.

(*c*) Ovid. Metam. L. III. v. 342. *& ſeq.*

(*d*) Strab. pag. 233, 237, 238. Plin. Tom. I. p. 120, 152, 153. Tit. Liv. L. X. c. 21. L. XXVI. c. 9, 34. Cicer. de leg. L. II. c. 6. Horat. L. I. Ode. 26. v. 7. Plut. T. I. p. 417.

l'Isoletta. Il se grossit des eaux du Mele ou du Melfa, puis d'un ruisseau qui passe à Monticello, d'un autre qui vient d'Aquino, se tourne vers l'orient, puis vers le midi, s'accroît par beaucoup de petites rivieres, & se jette dans la mer, près de la tour de Pandolfe à l'orient de Gaëte.

Le nom de Glanis que les Anciens, au rapport de Pline, donnoient à ce fleuve, a trompé Cluvier & Bochard qui ont confondu le Clanius & le Liris.

LIRIS, *Liris*, (*a*) Capitaine qui fut tué, ainsi que Pagasus, par la reine Camille. Tandis que l'un, dit Virgile, pique son cheval abattu, & tire sa bride pour le relever, près de tomber lui-même, l'autre vient à son secours, & tâche de le soutenir. Dans ce moment, Camille fond sur l'un & sur l'autre, les renverse & les immole ensemble.

LIRNUTIA, *Lirnutia*, Λιρνύτια, ville de l'Asie mineure, dans la Pamphylie, selon Hécatée, citée par Étienne de Byzance.

LISCUS, *Liscus*, (*b*) souverain Magistrat des Eduens. Un jour, Jule César ayant assemblé les principaux de cette nation, qui étoient en grand nombre dans son armée, se plaignit à Liscus de ce qu'ils lui manquoient au besoin dans une guerre entreprise en partie à leur occasion, où le tems le pressoit d'un côté, & de l'autre l'ennemi, sans qu'il pût avoir des vivres d'ailleurs, non pas même pour de l'argent. Liscus, touché de ces plaintes, découvre ce qu'il avoit tenu caché jusques-là; qu'il y en avoit quelques-uns qui avoient plus de pouvoir que les Magistrats, qui détournoient le peuple par des discours séditieux, & l'empêchoient de tenir sa parole, qui disoient que s'ils ne pouvoient eux-mêmes se rendre maîtres des Gaules, il valoit mieux obéir à ceux du païs qu'à des étrangers; & qu'il ne falloit pas douter que les Romains victorieux ne leur ôtassent la liberté aussi-bien qu'aux autres. Il ajoûta que ceux-là découvroient aux ennemis tout ce qui se passoit dans le camp, & les résolutions les plus secretes; qu'il ne les pouvoit châtier, parce qu'ils étoient trop puissans; qu'il sçavoit même le danger où il se mettoit pour l'avoir découvert, quoiqu'il ne l'eût fait qu'à l'extrêmité. Jule César vit bien de qui il vouloit parler; mais, comme il ne vouloit pas que tout le monde le sçût, il congédia l'assemblée.

LISES, *Lisæ*, Λισαὶ, (*c*) ville située aux environs de la Pallene, ou du golphe Thermaïque, selon hérodote.

LISINES, *Lisinæ*, (*d*) place de Grece, dans la Thessalie.

(*a*) Virg. Æneid. L. XI. v. 670.
(*b*) Cæs. de Bell. Gall. L. I. p. 16, 17.
(*c*) Herod. L. VII. c. 123.
(*d*) Tit. Liv. L. XXXII. c. 14.

Elle n'étoit pas absolument renommée, selon Tite-Live, le seul des Anciens qui en fasse mention. Elle se rendit sans aucune résistance à Amynandre Roi des Athamanes, l'an 198 avant J. C.

LISIZONA, *Lisizona*, (*a*) une des Déesses, qui, selon les Grecs, présidoient au mariage. La fonction de Lisizona étoit de délier la ceinture de la nouvelle mariée.

LISON, *Liso*, autrement Lyson. *Voyez* Lyson.

LISSA, *Lissa*, (*b*) c'est-à-dire, la rage, Déesse fille de la Nuit. Quelques-uns en font une quatrième Furie, & on la représente comme les autres Furies avec des serpens qui sifflent sur sa tête & un aiguillon à la main.

Euripide, dans son Hercule furieux, met la déesse Lissa au nombre des Furies, parce qu'elle inspiroit la fureur & la rage, d'où elle avoit tiré son nom. Junon, dans ce Poëte, ordonne à Iris de conduire cette Furie armée de serpens auprès d'Hercule, pour lui inspirer les Fureurs qui lui firent enfin perdre la vie.

LISSUS, *Lissus*, Λισσὸς, (*c*) ville d'Illyrie dans la Dalmatie, selon Ptolémée. Ce Géographe la met entre le Drilon à son embouchure & la Macédoine précisément à la frontiere. Cela s'accorde avec ce que dit Pline, qui nomme ce lieu *Lissum oppidum*, & ajoute que c'étoit une colonie de citoyens Romains, à cent mille pas d'Épidaure, & enfin que c'est où commençoit la Macédoine.

Diodore de Sicile place cette ville dans une isle nommée Pharos. Cette isle ne peut être que celle qui est formée par les embouchures du Drilon. » Les » habitans de l'isle de Paros, » sur l'avis d'un certain oracle, » dit Diodore de Sicile, en- » voyerent une colonie dans » une isle de la mer Adriatique, » nommée Pharos, où ils bâti- » rent des maisons. Ils étoient » favorisés dans cette transmi- » gration par le tyran Denys, » qui peu d'années auparavant » avoit envoyé dans cette mê- » me isle des habitans qui y » avoient bâti une ville appel- » lée Lissus. A la suite de cette » première entreprise, Denys » qui n'avoit alors aucune au- » tre affaire qui le détournât, » fit construire dans le même » lieu un port & un abri pour » deux cens vaisseaux, & ou- » tre cela un mur qui environ- » noit toute la ville. Son en- » ceinte étoit si grande, qu'il » n'y en avoit aucune qui l'é- » galât dans la Grece entiere; » il y fit disposer aussi des lieux

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. III. p. 417.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. V. p. 38, 39.

(*c*) Ptolem. L. II. c. 17. Plin. Tom. I. pag. 179. Diod. Sicul. pag. 464, 465. Strab. p. 316. Cæs. de Bell. Civil. L. III. p. 606. *& seq.* Tit. Liv. L. XLIV. c. 30. Plut. T. I. p. 919. Roll. Hist. Anc. T. IV. p. 405.

» d'exercices d'une très-gran-
» de étendue le long du fleuve
» Anapus ; il y fit élever sur-
» tout des temples des Dieux ;
» en un mot, il l'embellit de
» tout ce qui peut contribuer à
» la magnificence & à la répu-
» tation d'une ville. «

Nous observerons avec Diodore de Sicile que dès l'année suivante qui étoit la 384.e avant l'ere Chrétienne, ces Grecs qui étoient venus bâtir Pharos, firent de nouvelles fortifications à leur ville, & permirent aux Barbares qu'ils avoient trouvés dans le lieu, & auxquels ils ne firent aucun mal de se retirer dans un endroit de l'isle, que sa situation rendoit très-fort. Cependant, comme ces Barbares voyoient impatiemment les Grecs dans leur voisinage, ils obtinrent quelque secours de la part des Illyriens situés sur le rivage opposé ; après quoi ils vinrent ensemble dans de légeres frégates se jetter au nombre de plus de dix mille hommes sur les nouvelles possessions des Grecs, & leur firent perdre même beaucoup de soldats. Mais, le lieutenant de Denys à Lissus, qui avoit aussi une flotte, vint attaquer les vaisseaux fournis par les Illyriens. Il en coula à fond une partie, & se rendit maître de l'autre ; de sorte qu'il leur tua cinq mille hommes, & fit sur eux dix mille prisonniers.

Polybe nous apprend que Philippe désiroit ardemment de se rendre maître de la ville de Lissus ; mais, il désespéroit de pouvoir prendre le château, qui passoit pour imprenable, tant il étoit bien situé & bien fortifié. Ne pouvant réussir par la force, il eut recours à la ruse. Un petit vallon séparoit la ville du château. Il découvrit dans cet intervalle un endroit couvert d'arbres, & fort propre à cacher une embuscade. Il y plaça de nuit l'élite de ses troupes. Le lendemain il attaqua la ville d'un autre côté. Les habitans, qui étoient en grand nombre, se défendirent très-courageusement, & pendant quelque tems l'avantage fut égal de part & d'autre. Enfin, ils firent une furieuse sortie, & poussèrent vivement les assiégeans. La garnison du château, qui vit que Philippe se retiroit, crut sa défaite assurée, & voulant avoir part au butin, sortit en grand nombre, & se joignit aux habitans. Cependant, ceux qui étoient en embuscade attaquerent le château, & l'emporterent sans beaucoup de résistance. En même-tems, sur le signal dont on étoit convenu, les fuyards tournerent visage, & poursuivirent les habitans jusques dans la ville, qui se rendit quelques jours après.

Long-tems après, le jeune Pompée étant venu à Lissus, y brûla trente vaisseaux que M. Antoine avoit laissés dans le port. Ensuite, il attaqua la ville, qui fut défendue vaillamment par les citoyens Romains, aidés de la garnison ; de sorte

qu'il fut contraint de se retirer avec quelque perte, après trois jours de siege.

Cette place étoit accompagnée d'une citadelle nommée Acroliſſus.

LISSUS, *Liſſus*, Λισσὸς, (*a*) fleuve de Thrace, qui fut tari par l'armée de Xerxès, à laquelle il ne put ſuffire. Il couloit entre les villes de Méſambria & de Stryma, ſelon Hérodote.

LISTA, *Liſta*, (*b*) ville d'Italie, dans le païs des Aborigenes, & la capitale de ce peuple, ſelon Denys d'Halicarnaſſe. Elle étoit à ſoixante-dix ſtades de Réate.

La ville de Liſta fut autrefois priſe d'aſſaut par les Sabins, qui ſortirent pendant la nuit & l'attaquerent à l'improviſte. Ceux qui s'étoient ſauvés de cette ville, reçus par les habitans de Réate, firent pluſieurs tentatives pour la reprendre; mais, voyant qu'ils n'en pouvoient venir à bout, ils en conſacrerent les terres aux Dieux comme un bien qui leur appartenoit encore, & firent des imprécations contre quiconque en recueilleroit les fruits dans la ſuite.

LIT A COUCHER, *Lectus Cubicularis*, Κλινη, Κοίτη. (*c*) Les Lits des Anciens étoient ſimples; mais, dans la ſuite des tems, le luxe & la magnificence ſe montrerent dans les Lits, comme dans tout le reſte. Chez les Romains, par exemple, les Lits paſſerent du premier degré d'auſtérité au plus haut point de luxe; nous en allons parcourir l'hiſtoire en deux mots.

Tant que les Romains conſerverent leur genre de vie dur & auſtere, ils couchoient ſimplement ſur la paille, ou ſur des feuilles d'arbres ſeches, & n'avoient pour couverture que quelques peaux de bêtes, qui leur ſervoient auſſi de matelats. Dans les beaux jours de la République, ils s'écartoient peu de cette ſimplicité; & quoiqu'ils ne dormiſſent pas ſous de riches lambris, leur ſommeil n'en étoit ni moins profond, ni moins plein de délices. Mais bientôt, l'exemple des peuples qu'ils ſoumirent, joint à l'opulence qu'ils commencerent à goûter, les porta à ſe procurer les commodités de la vie, & conſécutivement les rafinemens de la molleſſe. A la paille, aux feuilles d'arbres ſeches, aux peaux de bêtes, aux couvertures faites de leurs toiſons, ſuccéderent des matelats de la laine de Miſet, & des Lits de plumes du duvet le plus fin. Non contens de bois de Lits d'ébene, de cedre & de citronnier, ils les firent enrichir de marqueterie, ou de figures en relief. Enfin, ils en eurent d'ivoire & d'argent maſſif, avec des couvertures fines, teintes

(*a*) Herod. L. VII. c. 108, 109.
(*b*) Dionys. Halicarn. L. I. c. 2.
(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. III. pag. 106, 107.

de pourpre, & rehaussées d'or.

Au reste, leurs Lits, tels que les marbres antiques nous les représentent, étoient faits à peu-près comme nos Lits de repos, mais avec un dos qui régnoit le long d'un côté, & qui de l'autre s'étendoit aux pieds & à la tête, n'étant ouvert que par-devant. Ces Lits n'avoient point d'impériale, ni de rideaux, & ils étoient si élevés, qu'on n'y pouvoit monter sans quelque espece de gradins.

LIT DE TABLE, (*a*) *Lectus Triclinaris*, Lit sur lequel les Anciens se mettoient pour prendre leur repas dans les salles à manger.

Ils ne s'asseyoient pas comme nous pour manger; ils se couchoient sur des Lits plus ou moins semblables à nos Lits de salle, dont l'usage peut nous être resté de l'Antiquité. Leur corps étoit élevé sur le coude gauche, afin d'avoir la liberté de manger de la main droite, & leur dos étoit soutenu par-derriere avec des traversins, quand ils vouloient se reposer.

Cependant, la maniere dont les Romains étoient à table, n'a pas été la même dans tous les tems, mais elle a toujours paru digne de la curiosité des gens de lettres.

Avant la seconde guerre punique, les Romains s'asseyoient sur de simples bancs de bois, à l'exemple des héros d'Homère, ou, pour parler comme Varron, à l'exemple des Crétois & des Lacédémoniens; car, dans toute l'Asie, on mangeoit couché sur des Lits.

Scipion l'Africain fut la premiere cause innocente du changement qui se fit à cet égard. Il avoit apporté de Carthage de ces petits Lits, qu'on a longtems appellés *Punicani*, Africains. Ces Lits étoient fort bas, d'un bois assez commun, rembourrés seulement de paille ou de foin, & couverts de peaux de chevre ou de mouton.

Un tourneur ou menuisier de Rome, nommé Archias, les imita, & les fit un peu plus propres; ils prirent le nom de Lits Archiaques. Comme ils tenoient peu de place, les gens d'une condition médiocre n'en avoient encore point d'autres sous le siecle d'Auguste. Horace lui-même s'en servoit à son petit couvert; on le prouve par le premier vers de l'Épître V du livre I. Car, c'est ainsi qu'il faut lire ce vers:

Si potes Archaïcis conviva recumbere lectis.

» Si vous voulez bien, mon » cher Torquatus, accepter un » repas frugal, où nous serons » couchés sur des Lits bour- » geois. «

Il est certain qu'il y avoit peu de différence pour la délicatesse entre les Lits Africains,

(*a*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 109. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. p. 335.

apportés à Rome par Scipion, & les anciens bancs dont on se servoit auparavant. Mais, l'usage de se baigner chez soi, qui s'établissoit dans ce tems-là & qui affoiblit insensiblement le corps, fit que les hommes au sortir du bain se jettoient volontiers sur des Lits pour se reposer, & qu'ils trouverent commode de ne pas quitter ces Lits pour manger. Ensuite, la mode vint que celui qui prioit à souper, fît la galanterie du bain à ses conviés; c'est pourquoi, on observoit, en bâtissant les maisons, de placer la salle des bains proche de celle où l'on mangeoit.

D'un autre côté, la coutume de manger couché sur des Lits prit faveur par l'établissement de dresser pour les Dieux des Lits dans leurs temples aux jours de leur fête & du festin public qui l'accompagnoit. La remarque est de Tite-Live. Il n'y avoit presque que la fête d'Hercule où l'on ne mettoit point de lits autour des tables, mais seulement des sieges, suivant l'ancien usage; ce qui fait dire à Virgile, quand il en parle, *hæc sacris sedes epulis.* Tous les autres Dieux furent traités plus délicatement. On peut voir encore aujourd'hui la figure des Lits dressés dans leurs temples sur des bas-reliefs & des médailles antiques. Il y en a deux représentations dans Spanheim, l'une pour la Déesse Saius, qui donne à manger à un serpent; l'autre au revers d'une médaille de la jeune Faustine.

Comme les dames Romaines, à la différence des dames Grecques, mangeoient avec les hommes, elles ne crurent pas d'abord qu'il fût de la modestie d'être couchées à table, elles se tinrent assises sur les Lits tant que dura la République; mais, elles perdirent avec les mœurs la gloire de cette constance, & depuis les premiers Césars, jusques vers l'an 320 de l'ere Chrétienne, elles adopterent & suivirent sans scrupule la coutume des hommes.

Pour ce qui regarde les jeunes gens qui n'avoient point encore la robe virile, on les retint plus long-tems sous l'ancienne discipline. Lorsqu'on les admettoit à table, ils y étoient assis sur le bord du Lit de leurs plus proches parens. Jamais, dit Suétone, les jeunes Césars, Caius & Lucius, ne mangerent à la table d'Auguste, qu'ils ne fussent assis *in imo loco*, au bas bout.

La belle maniere de traiter chez les Romains, étoit de n'avoir que trois Lits autour d'une table, un côté demeurant libre pour le service. Un de ces trois Lits étoit au milieu, & les deux autres à chaque bout; d'où vint le nom de *triclinum*, donné également à la table & à la salle à manger.

Il n'y avoit guère de place sur les plus grands Lits que pour quatre personnes; les Romains n'aimoient pas à être plus de douze à une même table, & le

nombre qui leur plaiſoit davantage, étoit le nombre impair de trois, de ſept, ou de neuf. Leurs Lits ordinaires ne contenoient que trois perſonnes. Le maître de la maiſon ſe plaçoit ſur le Lit à droite au bout de la table, d'où voyant l'arrangement du ſervice, il pouvoit plus facilement donner ſes ordres à ſes domeſtiques; il réſervoit une place au-deſſus de lui pour un des conviés, & une au-deſſous pour ſa femme ou quelque parent.

Le Lit le plus honorable étoit celui du milieu; enſuite venoit celui du bout à gauche; celui du bout à droite étoit cenſé le moindre. L'ordre pour la première place ſur chaque Lit, requéroit de n'avoir perſonne au-deſſus de ſoi; & la place la plus diſtinguée étoit la dernière ſur le Lit du milieu; on l'appelloit la place Conſulaire, parce qu'effectivement on la donnoit toujours à un Conſul quand il alloit manger chez quelque ami. L'avantage de cette place conſiſtoit à être la plus libre pour ſortir du repas, & la plus acceſſible à ceux qui ſurviendroient pour lui parler d'affaires; car, les Romains, quoiqu'à table, ne ſe départoient jamais de remplir les fonctions de leurs charges.

Horace, dans une de ſes ſatyres, nous inſtruit qu'on mettoit la table ſous un dais, quand on traitoit un grand Seigneur, comme Mécene; & Macrobe décrivant un repas des Pontifes, dit, pour en exprimer la magnificence, qu'il n'y avoit que dix conviés, & que cependant on mangeoit dans deux ſalles. C'étoit par un même principe de magnificence, qu'il y avoit une ſalle à cent lits, dans la célebre fête d'Antiochus Épiphane décrite par Élien.

La ſomptuoſité particuliere des Lits de table conſiſtoit 1.° dans l'ébene, le cedre, l'ivoire, l'or, l'argent & autres matieres précieuſes dont ils étoient faits ou enrichis; 2.° dans les ſuperbes couvertures de diverſes couleurs, brodées d'or & de pourpre; 3.° enfin dans les trépiés d'or & d'argent.

Pline remarque qu'il n'étoit pas extraordinaire ſous Auguſte, de voir les Lits de table entierement couverts de lames d'argent, garnis de matelats les plus mollets, & de courte-pointes les plus riches. Du tems de Séneque, ils étoient communément revêtus de lames d'or, d'argent ou d'électrum, métal d'or allié avec l'argent. Cette mode paſſa de l'Orient à Rome, comme il paroît par la pompe triomphale de L. Lucullus, dont Plutarque nous a laiſſé la deſcription.

Aulu-Gelle, ſe plaignant du luxe des Romains en Lits d'or, d'argent & de pourpre, ajoute qu'ils donnoient aux hommes dans leurs feſtins, des Lits plus magnifiques qu'aux Dieux mêmes; cependant, un docteur de l'Égliſe, en parlant des Lits des Dieux, dit: *Dii veſtri triclinîis*

cœleſtibus atque in chalcidicis aureis cœnitant. En effet, un Auteur Grec fait mention d'un Lit des Dieux, qui étoit tout d'or dans l'iſle de Pandere. Que devoit-ce être des Lits des hommes, s'ils les ſurpaſſoient encore !

L'on peut conſulter Ciaconius, qui a épuiſé ce ſujet dans ſa diſſertation *de triclinio.* L'on y apprendra le degré de ſomptuoſité où l'on porta la diverſité de ces Lits, ſuivant les ſaiſons, car il y en avoit d'été & d'hiver ; la matiere de ces divers Lits, le choix des étoffes & de la pourpre, enfin leur perfection en broderie. Pour nous, nous nous contenterons de citer ce vers d'Ovide : » Les Lits » de nos Peres n'étoient garnis » que d'herbes & de feuilles ; » il n'appartenoit qu'aux riches » de les garnir de peaux. «

Qui pelles poterat addere, dives erat.

La mode donna à ces Lits depuis deux pieds juſqu'à quatre pieds de hauteur ; elle en changea perpétuellement la forme & les contours. On en fit en long, en ovale, en forme de croiſſant ; & enſuite on les releva un peu ſur le bout qui étoit proche de la table, afin qu'on fût appuyé plus commodément en mangeant. On les fit auſſi plus ou moins grands, non ſeulement pour être à ſon aiſe, mais encore afin que chaque lit pût tenir au beſoin, ſans ſe gêner, quatre ou cinq perſonnes ; d'où vient qu'Horace dit : » Vous » voyez ſouvent quatre perſonnes ſur chacun des trois Lits » qui entourent une table. «

Sæpe tribus lectis videas cœnare quaternos.

Plutarque nous apprend que Jule Céſar, après ſes triomphes, traita le peuple Romain à vingt-deux mille tables à trois Lits. Comme il eſt vraiſemblable que le peuple ne ſe fit point de ſcrupule de ſe preſſer pour un ami, & de ſe mettre quelquefois quatre, il en réſulte qu'il y avoit au moins deux cens mille perſonnes à ces vingt mille tables, aux dépens de Jule Céſar.

Puiſque dans les repas publics on faiſoit manger le peuple Romain ſur des Lits, l'on ne doit pas s'étonner de voir cet uſage établi en Italie ſous le regne de Néron, juſques parmi les laboureurs. Columelle leur en fait le reproche, & ne le leur permet qu'aux jours de fêtes.

Quant aux tables autour deſquelles les Lits étoient rangés, c'eſt aſſez d'obſerver ici que de la plus grande ſimplicité, on les porta en peu de tems à la plus grande richeſſe. Les convives y venoient prendre place à la ſortie du bain, revêtus d'une robe qui ne ſervoit qu'au repas, & qu'on appelloit *veſtis cœnatoria, veſtis convivalis.* C'étoit encore le maître de la maiſon qui fourniſſoit aux convives ces robes de feſtin qu'ils quittoient après le repas.

Nous avons des eſtampes qui nous repréſentent ces robes, ces tables, ces Lits, & la maniere dont les Romains étoient aſſis deſſus pour manger ; mais, on ne ſçait ſi, dans pluſieurs de ces eſtampes, l'imagination des artiſtes n'a pas ſuppléé aux monumens; du moins il s'y trouve bien des choſes difficiles à concilier. Il vaut donc mieux s'en tenir aux ſeules idées qu'on peut s'en former par la lecture des Auteurs contemporains, & par la vue de quelques bas-reliefs, qui nous en ont conſervé des repréſentations incomplettes.

Dans l'un de ces bas-reliefs, on voit une femme à table, couchée ſur un des Lits, & un homme près d'elle, qui ſe prépare à s'y placer quand on lui aura ôté ſes ſouliers; on ſçait que la propreté vouloit qu'on les ôtat dans cette occaſion. La femme paroît couchée un peu de côté, & appuyée ſur le coude gauche, ayant pour tout habillement une tunique ſans manche, avec une draperie qui l'enveloppe au-deſſus de la ceinture juſqu'en bas. Elle a pour coëffure une eſpece de bourſe où ſont ſes cheveux, & qui ſe ferme autour de la tête.

La Planche XIV du Tome I des peintures antiques d'Herculanum, repréſente auſſi la fin d'un ſouper domeſtique de deux perſonnes ſeulement, aſſiſes ſur un même Lit. La table eſt ronde ; il y a deſſus trois vaſes & quelques fleurs, & le plancher en eſt tout couvert. Nous craignons que cette eſtampe ne ſoit l'unique parmi les richeſſes d'Herculanum, puiſque les Éditeurs n'en ont point annoncé d'autres pour les Tomes ſuivans.

LIT NUPTIAL, *Lectus Genialis*, Lit préparé par les mains de l'Hymen. C'étoit un Lit qu'on dreſſoit exprès chez les Romains pour la nouvelle mariée, dans la ſalle ſituée à l'entrée de la maiſon, & qui étoit décorée des images des ancêtres de l'époux. Le Lit Nuptial étoit toujours placé dans cette ſalle, parce que c'étoit le lieu où la nouvelle épouſe devoit dans la ſuite ſe tenir ordinairement pour filer & faire des étoffes.

On avoit un grand reſpect pour ce Lit ; on le gardoit toujours pendant la vie de la femme, pour laquelle il avoit été dreſſé ; & ſi le mari ſe remarioit, il devoit en faire tendre un autre. C'eſt pourquoi, Cicéron traite en orateur, de crime atroce, l'action de la mere de Cluentius, qui devenue éperdument épriſe de ſon gendre, l'épouſa, & ſe fit tendre le même Lit Nuptial, qu'elle avoit dreſſé deux ans auparavant pour ſa propre fille, & dont elle la chaſſa.

Properce appelle le Lit de noces, *adverſum Lectum*, parce qu'on le mettoit vis-à-vis de la porte. Il s'appelloit *Genialis*, parce qu'on le conſacroit au Génie, le Dieu de la nature, celui-là même qui préſidoit à la naiſſance des hommes.

LITABRUM, *Litabrum*, (*a*) ville de l'Eſpagne Tarragonoiſe, ſelon Tite-Live. Elle étoit une des plus fortes & des plus opulentes du païs. C. Flaminius s'en rendit maître à force de machines, l'an de Rome 560, & 192 avant Jeſus-Chriſt. Son nom moderne, ſelon la plûpart des Géographes, eſt Baytrago.

LITANE, *Litana*, (*b*) nom d'une vaſte forêt de la gaule Ciſalpine, ſituée au midi des Alpes, ſelon Tite-Live & Frontin, de qui nous apprenons que l'armée Romaine y fut défaite par les Gaulois, l'an de Rome 536, & 216 avant Jeſus-Chriſt. Ortélius doute ſi ce ne ſeroit point la même que *Ligana Silva*. Quelques-uns penſent que la forêt appellée Selva de Lugo, dans la Romagne, eſt un reſte de cette ancienne forêt.

LITAVICUS, *Litavicus*, (*c*) étoit par ſa naiſſance un des premiers & des plus puiſſans du païs des Éduens. De concert avec ſes freres, il voulut engager ceux de ſa nation à ſe révolter contre les Romains. Mais, comme il n'étoit pas vraiſemblable qu'ils ſe déterminaſſent à rompre volontairement avec eux, il fut réſolu que Litavicus prendroit la conduite des troupes qu'on devoit mener à Jule Céſar, & que ſes freres iroient ſe rendre auparavant dans ſon camp, pour exécuter ce qu'on avoit arrêté. Quand Litavicus fut à ſept ou huit lieues de Gergovie, il aſſemble tumultuairement les ſoldats, & leur dit en pleurant : » Où allons-nous, » compagnons ? toute notre no- » bleſſe, toute notre cavalerie » eſt défaite. Éporédorix & » Virdumarus les plus illuſtres » de la jeuneſſe ont été maſſa- » crés ſous prétexte de trahi- » ſon, ſans avoir ſeulement été » ouis en leur défenſe. Je ne » vous dirai point comme la » choſe s'eſt paſſée, apprenez- » le de ceux qui étoient pré- » ſens; car la douleur m'ôte la » parole après le meurtre de » mes parens & de mes freres.« Là-deſſus il fait avancer des gens apoſtés, qui confirment ce qu'il avoit dit, que ſur une fauſſe accuſation d'avoir eu des intelligences avec les ennemis, les Romains avoient taillé en pieces toute la cavalerie des Éduens; & que pour eux ils s'étoient ſauvés parmi la foule. Les ſoldats s'écrient, *que Litavicus pourvoye à leur ſalut.* » Comme ſi, dit-il, la choſe » avoit beſoin de délibération, » & s'il ne falloit pas ſe join- » dre en diligence à ceux de » Gergovie, avant que les Ro- » mains viennent nous attaquer. » S'il nous reſte donc quelque » courage, vengeons le meur- » tre de nos gens ſur ceux-ci; « & en diſant cela, il leur montre les citoyens Romains qui amenoient un grand convoi au camp

(*a*) Tit. Liv. L. XXXV. c. 22.
(*b*) Tit. Liv. L. XXIII. c. 24.
(*c*) Cæſ. de Bell. Gall. L. VII. p. 306, & ſeq.

ſous leur eſcorte. Sur le champ, ils furent maſſacrés, & le convoi pillé. Enſuite, il dépêche des couriers par-tout, pour exciter le païs, ſous le même prétexte, à tirer la même vengeance.

Jule Céſar, inſtruit de ce qui ſe paſſe, ſans différer parce que l'affaire ne ſouffroit point de retard, & que tout le ſuccès dépendoit de la diligence, part avec quatre légions & toute ſa cavalerie; il commanda, avant que de partir, d'arrêter les freres de Litavicus, mais il apprit qu'ils s'étoient ſauvés. Ayant fait plus de ſix lieues avec grande allégreſſe des ſoldats, qu'il avoit encouragés à ſupporter conſtamment ce petit travail dans une néceſſité ſi preſſante, il découvre les troupes des Éduens, & les fait inveſtir par ſa cavalerie pour retarder leur marche, avec défenſe de tuer perſonne. Enſuite, il commande à Éporédorix & à Virdumarus, dont on avoit fauſſement publié la mort, de ſe montrer aux premiers rangs, & d'appeller ceux de leur connoiſſance. La fourberie étant découverte, tous les ſoldats commencerent à tendre les mains & à jetter leurs armes; & cependant Litavicus ſe ſauve vers Gergovie avec ceux de ſa ſuite, à qui c'étoit un crime d'abandonner leur maître, en quelque danger que ce fût.

Mais, les Éduens, ſur les dépêches de Litavicus, ſans ſe donner le tems de délibérer, excité par la colere & par leur légereté naturelle, prennent des ſoupçons pour des vérités infaillibles, & maſſacrent les citoyens Romains, ou les traînent en captivité après avoir ſaccagé leur bien. Cependant, la nouvelle étant venue que Jule Céſar étoit maître de leurs troupes, ils viennent trouver M. Ariſtius tribun des ſoldats, lui diſent que la choſe ne s'eſt pas faite par une délibération publique, ordonnent qu'il en ſera informé, confiſquent les biens de Litavicus & ceux de ſes freres, & dépêchent vers Jule Céſar pour ſe juſtifier afin de recouvrer leurs gens qui étoient à ſon ſervice.

LITE, *ou* LITES, *Lite*, *Litæ*. *Voyez* Léte.

LITÉES, *Litææ*, Λιτναι, ville du Péloponnèſe, dans la Laconie, ſelon Apollodore, cité par Etienne de Byzance.

LITERNINUM RUS, la campagne de Liternum ou Linternum. *Voyez* Linternum.

LITERNUM. *Voyez* Linternum.

LITES, *Litæ*, Λιται, (*a*) c'eſt-à-dire, les Prieres. Elles étoient, ſelon Homère, filles de Jupiter, & rien n'eſt plus ingénieux que l'allégorie ſous laquelle ce Poëte les dépeint. » Elles ſont, dit-il, boiteuſes, » ridées, toujours les yeux » baiſſés, toujours rampantes,

(*a*) Homer. Iliad. L. IX. 493. *& ſeq.*

» & toujours humiliées ; elles » marchent toujours après l'In- » jure, car l'Injure altiere, » pleine de confiance en ſes » propres forces, & d'un pied » léger, les devance toujours, » & parcourt la terre pour » offenſer les hommes, & les » humbles Prieres la ſuivent » pour guérir les maux qu'elle » a faits. Celui qui les reſpecte » & qui les écoute, en reçoit » de grands ſecours, elles l'é- » coutent à leur tour dans ſes » beſoins, & portent ſes vœux » aux pieds du trône du grand » Jupiter; mais, celui qui les » refuſe & qui les rejette, » éprouve à ſon tour leur re- » doutable courroux ; elles » prient leur pere d'ordonner » à l'Injure de punir ce cœur » barbare & intraitable, & de » venger le refus qu'elles en » ont reçu. «

On ſçait que du mot Grec λιτὴ, *lita*, eſt venu dans l'Égliſe le terme de litanies, & celui de *litare*, faire un ſacrifice agréable à la Divinité.

LITES ÆSTIMARE. C'eſt preſcrire & déterminer quelle ſomme d'argent doit payer celui que l'on a convaincu de concuſſion ou de péculat.

LITHIERSES, (*a*) nom que les Grecs donnoient aux hymnes, dont Cybele étoit l'objet.

LITHOBOLIE, *Lithobolia*, λιθοβόλια, (*b*) fête qui ſe célébroit à Épidaure, à Égine & à Trœzène, en mémoire de Lamie & d'Auxéſie, deux jeunes filles de l'iſle de Crete, que quelques habitans de Trœzène lapiderent dans une ſédition. On ordonna, dit Pauſanias, que pour appaiſer leurs manes, on célébreroit tous les ans dans Trœzène, une fête en leur honneur, & cette fête fut appellée Lithobolie. Ce mot vient de λίθος, *lapis*, pierre, & βάλλω, *jacio*, je jette.

LITHOMANTIE, *Lithomantia*, (*c*) divination par les pierres, comme le porte ce nom tiré du Grec, & compoſé de λίθος, *lapis*, pierre, & de μαντεία, *divinatio*, divination.

On n'a que quelques conjectures incertaines ſur cette eſpece de divination. Dans le poëme des Pierres, attribué à Orphée, il eſt fait mention d'une pierre qu'Apollon donna à Hélénus le Troyen. Cette pierre, dit le Poëte, s'appelle *Siderites*, & a le don de la parole ; elle eſt un peu raboteuſe, dure, peſante, noire, & a des rides qui s'étendent circulairement ſur ſa ſurface. Quand Hélénus vouloit employer la vertu de cette pierre, il s'abſtenoit pendant 21 jours du lit conjugal, des bains publics, & de la viande des animaux ; enſuite, il faiſoit pluſieurs ſacrifices, il lavoit la pierre dans une fontaine, l'enveloppoit pieuſement, & la portoit dans ſon ſein. Après

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XII. p. 3.
(*b*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. II. p. 219.
(*c*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. II. p. 122.

cette préparation qui rendoit la pierre animée, pour l'exciter à parler, il la prenoit à la main, & faiſoit ſemblant de la vouloir jetter. Alors, elle jettoit un cri ſemblable à celui d'un enfant qui déſire le lait de ſa nourrice. Hélénus, profitant de ce moment, interrogeoit la pierre ſur ce qu'il vouloit ſçavoir, & en recevoit des réponſes certaines; ce fut ſur ces réponſes qu'il prédit la ruine de Troie ſa patrie.

Dans ce qui nous reſte des prétendus oracles de Zoroaſtre, il eſt fait mention d'une pierre que Pline nomme *aſtroite*, qu'il faut offrir en ſacrifice, dit Zoroaſtre, lorſqu'on verra un démon terreſtre s'approcher. Delrio & Pſellus appellent cette pierre *mizouris*, *minzouris*, & *minzuris*, & ajoutent qu'elle avoit la vertu d'évoquer les génies & d'en tirer les réponſes qu'on ſouhaitoit; mais, les poëmes d'Orphée & de Zoroaſtre ſont des ouvrages ſuppoſés; cherchons donc dans des ſources plus certaines des traces de la Lithomantie.

(*a*) On en trouve dans l'Écriture au livre du Lévitique, où Moïſe défend aux Iſraëlites d'ériger des pierres pour objet de leur culte. La Vulgate porte *inſignem lapidem*; quelques-uns croyent qu'il faut *in ſignum lapidem*, & que c'eſt une faute des Copiſtes, car la verſion des Septente porte λιθος σκοπον, c'eſt-à-dire, à la lettre, *lapidem ſignum*; ce qu'on peut auſſi entendre de la défenſe que Moïſe fit aux Iſraëlites d'adorer des pierres. Mais, il y a apparence que les Chananéens & les Phéniciens conſultoient les pierres comme des oracles; & ces pierres, ainſi diviniſées, ſont connues dans toute l'antiquité ſous le nom de Bétiles ou pierres animées qui rendoient des oracles.

On rapporte encore à la Lithomantie la ſuperſtition de ceux qui penſent que la pierre précieuſe qu'on nomme améthyſte, a la vertu de faire connoître à ceux qui la portent, les évenemens futurs par les ſonges.

LITHOSTROTOS. *Voyez* Gabbatha.

LITHUS, *Lithus*, le même que Léthus. *Voyez* Léthus.

LITICEN, (*b*) nom que l'on donnoit à celui qui jouoit du *Lituus* à la guerre.

LITIERE, *Baſterna*, *Lectica*; (*c*) c'étoit, chez les Romains, comme parmi nous, une eſpece de corps de caroſſe, ſuſpendu ſur des brancards. Entrons dans quelques détails.

Les Romains avoient deux ſortes de voitures portatives, dont les formes étoient différentes, & qui étoient différemment portées; ſçavoir, l'une par des mulets, on l'appelloit *Baſterna*, & l'autre par des

(*a*) Levit. c. 26. v. 1.
(*b*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. IV. p. 97.
(*c*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. p. 197.

hommes, on la nommoit *Lectica*.

La Basterne, ou la Litiere proprement nommée selon nos usages, a été parfaitement décrite dans une ancienne Épigramme que voici :

Aurea Matronas claudit Basterna pudicas,
Quæ radians latum gestat utrumque latus.
Hunc geminus portat duplici sub robore burdo,
Provehit, & modicè pendula septa gradu.
Provisum est cautè, ne per loca publica pergens
Fucetur visis casta marita viris.

C'est-à-dire, » une Litiere, » dorée & vitrée des deux côtés, enferme les Dames de » qualité. Elle est soutenue sur » un brancard par deux mulets » qui portent à petits pas cette » espece de cabinet suspendu ; » la précaution est fort bonne, » pour empêcher que les femmes mariées ne soient suborn- » nées par les hommes qui passent. «

Isidore, dans ses Origines, & d'autres Auteurs, parlent aussi de cette Litiere fermée, qui ne servoit que pour les femmes.

L'autre espece de Litiere, appellée *Lectica*, étoit communément ouverte, quoiqu'il y en eût de fermées ; les hommes s'en servoient d'ordinaire, & des esclaves la portoient, comme c'est la coutume parmi les Asiatiques pour les palanquins. Il y en avoit de plus ou moins magnifiques, selon la qualité, le rang, ou le goût dominant du luxe. Dion Cassius nous apprend que sous Claude ces sortes de Litieres vinrent à la mode pour les Dames ; on les faisoit alors plus petites qu'auparavant, & toutes découvertes. De-là vient que Pline appelloit les Litieres couvertes, des chambres de voyageurs.

On y employoit plus ou moins de porteurs, deux, quatre, six, huit. La Litiere, *Lectica*, portée par quatre esclaves, s'appelloit tétraphore ; la Litiere, portée par six, s'appelloit exaphore ; & la Litiere, portée par huit, se nommoit octophore.

On en usoit non-seulement en ville, mais en voyage, comme on peut le voir dans Plutarque, au sujet de Cicéron, qui commanda à ses domestiques de s'arrêter, & de poser sa Litiere, lorsqu'Hérennius qui le cherchoit avec ses soldats, par ordre de Marc-Antoine, pour lui ôter la vie, étoit près de l'atteindre. Alors, Cicéron tendit le coup hors de sa Litiere, regardant fixement ses meurtriers, tandis que ses domestiques désolés se couvroient le visage ; ainsi périt l'orateur de Rome, âgé de près de 64 ans.

Il semble résulter de ce détail, que nos Litieres portées par des mulets ou par des chevaux, répondent à la Basterne, & que nos chaises vitrées por-

tées par des hommes, se rapportent en quelque maniere à la *Lectica* des Romains.

Mais, il est bon de remarquer que le mot *Lectica* avoit encore d'autres significations analogues à celui de Litiere. 1.° Il désignoit de grandes chaises de chambre, vitrées de toutes parts, où les femmes se tenoient, travailloient, & parloient à tous ceux qui avoient affaire à elles; on voit quelque chose d'approchant à Londres dans des caffés. Auguste avoit une de ces chaises, où il se plaçoit souvent après souper, pour travailler; Suétone l'appelle *Lecticulam Lucubratoriam.* La *sella* étoit moins élevée que la *Lectica*, & ne pouvoit contenir qu'une personne assise.

2.° *Lectica* signifioit encore le cercueil où l'on portoit les morts au bûcher. On les plaçoit sur ce brancard, habillés d'une maniere convenable à leur sexe & à leur rang; on en trouvera la preuve dans Denys d'Halicarnasse, dans Cornélius Népos & autres Historiens.

Il est vraisemblable que *Lectica* est dérivé de *Lectus*, un lit, parce qu'il y avoit dans la Litiere un coussin & un matelas comme à un lit.

L'invention de cette voiture, portative par des hommes ou par des bêtes, venoit des Rois de Bithynie; mais, l'usage de ces voitures prit une telle faveur à Rome, que sous Tibere, les esclaves se faisoient porter en Litiere par d'autres esclaves inférieurs. Enfin, cette mode s'abolit sous Alexandre Sévere, pour faire place à celle des chars, qui s'introduisit jusques chez les gens du menu peuple de Rome, à qui l'Empereur permit de décorer leurs chars, & de les argenter à leur fantaisie.

LITRA, Λίτρα; (*a*) c'est ainsi que les Grecs appelloient l'as & la livre.

LITTÉRATURE, terme général, qui désigne l'érudition, la connoissance des Belles-Lettres & les matières qui y ont rapport. Le goût de la Littérature tombe tous les jours davantage, du moins dans notre nation, & & assurément nous ne nous flattons pas d'y apporter aucun remede.

Le tems est arrivé dans ce païs, où l'on ne tient pas le moindre compte d'un Sçavant, qui, pour éclaircir, ou pour corriger des passages difficiles d'Auteurs de l'antiquité, un point de chronologie, une question intéressante de Géographie ou de Grammaire, fait usage de son érudition. On la traite de pédanterie, & l'on trouve par-là le véritable moyen de rebuter tous les jeunes gens qui auroient du zèle & des talens pour réussir dans l'étude des humanités. Comme il n'y a point d'injure plus offensante que d'être qualifié de pédant, on se garde

(*a*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. III. p. 155.

bien de prendre la peine d'acquérir beaucoup de Littérature pour être enſuite expoſé au dernier ridicule.

Il ne faut pas douter que l'une des principales raiſons qui ont fait tomber les Belles-Lettres, ne conſiſte en ce que pluſieurs beaux eſprits prétendus ou véritables, ont introduit la coutume de condamner, comme une ſcience de College, les citations de paſſages Grecs & Latins, & toutes les remarques d'érudition. Ils ont été aſſez injuſtes pour envelopper dans leurs railleries, les Écrivains qui avoient le plus de politeſſe & de connoiſſance de la ſcience du monde. Qui oſeroit donc après cela aſpirer à la gloire de ſçavant, en ſe parant à propos de ſes lectures, de ſa critique & de ſon érudition?

Si l'on s'étoit contenté de condamner ceux qui citent ſans néceſſité les Platons & les Ariſtotes, les Hippocrates & les Varrons, pour prouver une penſée commune à toutes les ſectes & à tous les peuples policés, on n'auroit pas découragé tant de perſonnes eſtimables; mais, avec des airs dédaigneux, on a relégué hors du beau monde & dans la pouſſière des claſſes, quiconque oſoit témoigner qu'il avoit fait des recueils, & qu'il s'étoit nourri des Auteurs de la Grece & de Rome.

L'effet de cette cenſure mépriſante a été d'autant plus grand, qu'elle s'eſt couverte du prétexte ſpécieux de dire qu'il faut travailler à polir l'eſprit & à former le jugement, & non pas à entaſſer dans ſa mémoire ce que les autres ont dit & penſé.

Plus cette maxime a paru véritable, plus elle a flatté les eſprits pareſſeux, & les a portés à tourner en ridicule la Littérature & le ſçavoir; tranchons le mot, le principal motif de telles gens, n'eſt que d'avoir le bien d'autrui, afin d'augmenter le prix du leur. Incapables de travailler à s'inſtruire, ils ont blâmé ou mépriſé les Sçavans qu'ils ne pouvoient imiter; & par ce moyen ils ont répandu dans la République des lettres, un goût frivole, qui ne tend qu'à la plonger dans l'ignorance & la barbarie.

Cependant, malgré la critique amère des bouffons ignorans; nous oſons aſſurer que les lettres peuvent ſeules polir l'eſprit, perfectionner le goût, & prêter des graces aux ſciences. Il faut même, pour être profond dans la Littérature, abandonner les Auteurs qui n'ont fait que l'effleurer & puiſer dans les ſources de l'antiquité, la connoiſſance de la Religion, de la politique, du Gouvernement, des Loix, des mœurs, des coutumes, des cérémonies, des jeux, des fêtes, des ſacrifices, & des ſpectacles de la Grece & de Rome. Nous pouvons appliquer à ceux qui ſeront curieux de cette vaſte & agréable érudition, ce que Plaute dit plaiſamment dans le prologue des

Ménechmes : *La ſcène eſt à Epidamne, ville de Macédoine ; allez-y, Meſſieurs, & demeurez-y tant que la pièce durera.*

LITUBIUM, *Litubium*, (*a*) ville d'Italie dans la Ligurie, ſelon Tite-Live. Cette ville fut priſe par Q. Minucius Thermus, l'an 197 avant Jeſus-Chriſt. C'eſt préſentement Ritobrio, village du Milanez, dans le Pavéſan.

LITURGE, *Liturgus*, (*b*) Λειτουργὸς, un des miniſtres à Athènes. Ce nom ſe lit dans une inſcription, & il ne ſe trouve nulle autre part. Selon l'étymologie du mot, ce devoit être celui qui faiſoit les ſupplications & les prieres publiques.

LITUUS, (*c*) bâton augural, recourbé par le bout comme une croſſe, & plus gros dans cette courbure qu'ailleurs.

Romulus, dont la politique demandoit de ſçavoir ſe rendre les Dieux favorables, créa trois augures, inſtitua le Lituus pour marque de leur dignité, & le porta lui-même, comme chef du College, & comme très-verſé dans l'art des préſages. Depuis ce temps-là, les augures tinrent toujours en main le Lituus, lorſqu'ils prenoient les auſpices ſur le vol des oiſeaux; c'eſt pour cette raiſon qu'ils ne ſont jamais repréſentés ſans le bâton augural, & qu'on le trouve communément ſur les médailles, joint aux autres ornemens pontificaux.

Comme les augures étoient en grande conſidération dans les premiers tems de la République, le bâton augural étoit gardé dans le Capitole avec beaucoup de ſoin; on ne le perdit qu'à la priſe de Rome, par les Gaulois, mais on le retrouva, dit Cicéron, dans une chapelle des Saliens ſur le mont Palatin.

Les Romains donnerent auſſi le nom de Lituus à un inſtrument de guerre, courbé à la manière du bâton augural, dont on ſonnoit à peu près comme on ſonne aujourd'hui de la trompette; il donnoit un ſon aigu, & ſervoit pour la cavalerie.

Le Lituus ſe trouve bien des fois ſur les monumens, & principalement ſur les médailles. Il y a des pierres gravées qui ſemblent porter l'uſage du Lituus plus haut que Romulus. On en trouve en effet une qui repréſente le berger Fauſtulus tirant des augures ſur la ville de Rome, qui devoit être fondée au même endroit. Il tient ſon bâton courbé, aſſis ſur un lupercal, tandis qu'une louve allaite les deux enfans Remus & Romulus. Peut-être eſt-ce delà qu'eſt venu l'uſage du Lituus.

LITYERSE, autrement chanſon des Moiſſonneurs. *Voyez* Moiſſonneurs.

(*a*) Tit. Liv. L. XXXII. c. 29.
(*b*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. II. p. 9.
(*c*) Plut. Tom. I. p. 31, 145. Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 146, 150. T. IV. p. 97.

LITYERSÈS, *Lityerſes*, (*a*) fils de Midas, étoit Roi de Célenes en Phrygie. Des Pirates, ayant enlevé à Daphnis ſa maîtreſſe, la vendirent à Lityerſès. Daphnis entreprit de la chercher par-tout le monde juſqu'à ce qu'il l'eût retrouvée; il parcourut avec mille difficultés une infinité de païs, & arriva enfin à Célenes.

Lityerſès étoit riche en moiſſons, & il étoit en même-tems le plus habile & le plus fort moiſſonneur qu'il y eût. Il faiſoit arrêter tous les étrangers qui paſſoient par ſes États, & les obligeoit de moiſſonner avec lui; il ne leur donnoit point d'autre tâche que celle qu'il ſe donnoit à lui-même; mais, elle étoit toujours trop forte pour ces malheureux, & lors qu'après avoir épuiſé leurs forces, ils commençoient à ſe rendre, il leur tranchoit la tête avec ſa faulx. On amene Daphnis à Lityerſès, qui lui donne une faulx pour travailler. C'étoit fait de ſa vie, ſi Hercule ne fût arrivé à tems pour le ſauver; ce Héros tue Lityerſès, délivre la Nymphe qui étoit parmi les eſclaves du Tyran, & la rend à Daphnis; on ajoute qu'il les maria enſemble, & qu'il leur donna pour préſent de noces le palais de Lityerſès.

LIVIA AMMIA, *Livia Ammia*, (*b*) prêtreſſe de la grand'mere des Dieux ſuivant une inſcription que Spon rapporte.

LIVIA [la loi], *Lex Livia*. (*c*) Il y a eu pluſieurs loix de ce nom; une touchant les alliés; une autre touchant le partage des terres en Afrique; une autre qui ordonnoit l'établiſſement de nouvelles colonies; &c.

LIVIANUS [CLAUDIUS], *Claudius Livianus*, (*d*) étoit préfet du Prétoire ſous l'empire de Trajan.

LIVIAS, *Livias*, Λιβιὰς, (*e*) ville de Judée, au-delà du Jourdain, nommée d'abord Bétharamphta. Hérode le Grand lui donna le nom de Livias, ou Libias en l'honneur de Livie, femme d'Auguſte.

LIVIE DRUSILLE, *Livia Druſilla*, Λιουία Δρουσίλλα, (*f*) de l'illuſtre famille des Claudes, & par adoption, de celles des Livius & des Jules, étoit fille de Livius Druſus Claudianus, qui ſe jetta dans le parti de M. Brutus & de C. Caſſius, & ſe

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. VI. pag. 469, 470.

(*b*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 42.

(*c*) Roſin de Antiq. Rom. pag. 828, 841. *& ſeq.*

(*d*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. IV. pag. 204.

(*e*) Joſeph. de Antiq. Judaïc. pag. 469.

(*f*) Vell. Paterc. L. II. c. 75. Tacit. Annal. L. I. c. 5. *& ſeq.* L. III. c. 34, 64. L. IV. c. 57. L. V. c. 1. *& ſeq.* L. XII. c. 69. Corn. Nep. in Tit. Pomp. Attic. c. 19. Dio. Caſſ. pag. 366, 383. *& ſeq.* Sueton. in Auguſt. c. 62. *& ſeq.* in Tiber. c. 50, 51. in Claud. c. 11. in Galb. c. 5. Plin. T. I. p. 401, 756. Crév. Hiſt. Rom. Tom. VIII. pag. 348. *& ſuiv.* Hiſt. des Emp. Tom. I. pag. 55, 70, 98, 171. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. I. II. p. 342. Tom. IV. pag. 196, 247. Tom. XIX. p. 439. *& ſuiv.*

tua après la bataille de Philippes. Elle épousa en premières noces Tib. Claudius Néron, dont elle eut l'empereur Tibère & Drusus surnommé Germanicus. Tib. Claudius Néron, ayant pris la fuite pendant la guerre de Pérouse, revint à Rome après que Sext. Pompée eut fait la paix avec les Triumvirs. Livie Drusille avoit suivi son mari dans sa fuite, & elle l'accompagna à son retour à Rome.

Elle n'y fut pas long-tems sans attirer les regards d'Octavien, connu depuis sous le nom d'Auguste. Il étoit marié; mais, l'humeur acariâtre de Scribonia sa femme lui déplaisoit; & peut-être la douceur insinuante de Livie ne contribua pas peu à lui faire trouver insupportables les manières dures de Scribonia. Il garda si peu de ménagement avec elle, qu'il la répudia le jour même qu'elle étoit accouchée d'une fille, qui fut dans la suite la trop fameuse Julie.

Aussi-tôt Octavien songea à contracter mariage avec celle qu'il aimoit. Un obstacle sembloit devoir le retarder, elle étoit grosse de six mois; & l'on ne pouvoit sans violer toutes les regles & toutes les bienséances, se dispenser d'attendre qu'elle eut fait ses couches. L'impatience d'Octavien ne put souffrir ce délai. Mais, attentif & habile à trouver des couleurs qui sauvassent au moins les dehors, il consulta le college des Pontifes sur cette singulière question, si une femme dans la situation où étoit Livie, pouvoit se marier légitimement. A cette consultation, qui étoit plutôt une dérision, comme l'appelle Tacite, les Pontifes répondirent gravement, que si le pere de l'enfant pouvoit être incertain, il ne seroit pas permis de passer outre; mais que l'état d'un enfant conçu en légitime mariage étant assuré après six mois de grossesse de sa mere, il n'y avoit nulle difficulté dans le cas proposé. Telle fut la décision des Pontifes, conforme peut-être, dit Dion Cassius, à ce qu'ils avoient trouvé dans leurs livres; mais, quand leurs livres auroient dit le contraire, leur réponse auroit sûrement été la même.

Il ne fut plus question alors que de la cérémonie du mariage, dans laquelle le mari de Livie fit la fonction de pere à son égard, & l'autorisa à s'engager avec Octavien. Dans le repas de noces, la simplicité d'un enfant qui servoit de jouet & d'amusement à Livie, reprocha aux nouveaux mariés l'indécence de leur conduite; car, comme Octavien & Livie étoient sur le même lit de table, & Tib. Claudius Néron sur un autre, le petit esclave, qui n'avoit pas encore mis dans sa tête l'arrangement des choses, s'approcha tout étonné, de Livie, & lui dit: *Que faites-vous-là, Madame? Voilà votre mari*, en lui montrant Tib. Claudius Néron,

qui eſt bien loin de la place où vous êtes.

Livie Druſille accoucha au bout de trois mois de ſon ſecond fils ; c'eſt celui dont nous avons déjà parlé ci-deſſus, Druſus ſurnommé Germanicus. Octavien ne manqua pas de l'envoyer à Tib. Claudius Néron comme à celui qui en étoit le pére. Mais, il ne put empêcher par cette précaution que l'on ne crût que l'enfant étoit de lui, & il courut dans le public un vers Grec dont le ſens eſt : *Les heureux ont des enfans après trois mois de mariage.*

Nous placerons ici un prétendu préſage qu'on dit être arrivé à Livie Druſille peu de tems après ſon mariage avec Octavien. Les circonſtances ſont aſſez ſingulières, outre qu'elles ont pour garans des Auteurs d'un grand poids. Pline, Suétone, & Dion Caſſius rapportent que Livie Druſille allant à une maiſon de campagne qu'elle avoit dans le territoire de Veies, une aigle laiſſa tomber ſur elle une poule blanche, qui portoit à ſon bec un rameau de laurier avec ſes feuilles & ſes baies. Livie, frappée de cet évenement, conſulta les devins, & ordonna, conformément à leur réponſe ; que l'on nourrît la poule, & que l'on plantât & cultivât le laurier. Ses ſoins proſpérerent. La poule devint ſi féconde, qu'elle remplit de ſa race toute la baſſecour de la maiſon de campagne où on la gardoit, & qui en prit même un nouveau nom. On l'appella la maiſon aux poules. Le laurier fructifia de façon qu'il fournit de ſes branches à tous les triomphes des Céſars. Suétone ajoute qu'à la mort de Néron, dernier Empereur de la race d'Auguſte, toutes les poules périrent, & tout le petit bois de laurier ſe ſécha. Mais, en ce dernier point, il eſt contredit par Pline, qui parle des plans de ce laurier, comme ſubſiſtans encore au tems où il écrivoit, c'eſt-à-dire, ſous l'empire de Veſpaſien.

Il n'y a rien dans tout cela d'impoſſible, ni de bien remarquable, ſi ce n'eſt la crédule ſuperſtition de ceux qui diviniſoient tout ce qui paroiſſoit s'écarter tant ſoit peu des voies ordinaires. On juge que ce préſage annonçoit à Livie, & à la maiſon des Céſars où elle venoit d'entrer, une proſpérité éclatante. Mais, il y manquoit le plus grand trait de reſſemblance, nous voulons dire la fécondité. Livie Druſille n'eut jamais de ſon mariage avec Auguſte qu'un enfant, qui mourut preſque au moment de ſa naiſſance.

Cette Princeſſe fut regardée de pluſieurs comme ayant eu part à la mort de Marcellus, qui faiſoit obſtacle aux projets ambitieux qu'elle méditoit. On ne peut diſconvenir de l'ambition de cette Dame, ni de ſa paſſion ardente pour l'élévation de ſes enfans qu'elle fit adopter par Auguſte. Mais, l'ambition devoit-elle la porter à un crime, qui, s'il venoit à être décou-

vert, la perdoit pour jamais ? Les morts illuſtres attirent toujours de ſemblables diſcours ; & s'il y a de la ſimplicité à refuſer ſa croyance au mal lorſqu'il eſt prouvé, c'eſt malignité de le croire ſur les plus légers indices. La ſaiſon même, qui fut très-fâcheuſe, & funeſte non-ſeulement à Marcellus, mais à un grand nombre d'autres, ſemble avoir pris ſoin de diſculper Livie Druſille.

Elle perdit ſon fils Druſus dans un malheur ſemblable à celui d'Octavie, mais elle tint une conduite toute différente ; elle pleura ſon fils, mais ſans être à charge à perſonne, & évitant ſur-tout d'aggraver la douleur d'Auguſte, déjà aſſez affligé par lui-même. Elle ſe laiſſa conſoler par les entretiens du philoſophe Aréus, ami de l'Empereur. Elle reçut les honneurs qu'on lui déféra pour ſoulager ſa triſteſſe, des ſtatues, & les privileges de celles qui étoient meres de trois enfans. Et depuis, tant qu'elle vécut, elle ne ceſſa de célébrer les louanges de Druſus, elle s'en rappelloit le ſouvenir & l'image en tous lieux, elle parloit de lui volontiers, & écoutoit avec ſatisfaction les éloges qu'on en faiſoit. Livie Druſille avoit du courage & de l'élévation, & ſa douleur fut aſſurément plus raiſonnable que celle d'Octavie.

Cependant, la ſanté d'Auguſte dépériſſoit ; & Livie Druſille étoit ſoupçonnée d'y avoir quelque part ; comme ſi un vieillard dans ſa ſoixante-ſeizième année, d'une complexion naturellement très-foible, avoit beſoin de poiſon pour mourir. Dion Caſſius raconte, mais comme un ſimple bruit, que Livie Druſille, qui ſçavoit qu'Auguſte aimoit les figues, en avoit empoiſonné quelques-unes ſur l'arbre ; & que cueillant pour elle-même, & mangeant de celles qui étoient ſaines, elle en avoit préſenté d'infectées à l'Empereur. Comme nul crime n'eſt ſuppoſé commis gratuitement, on prête à Livie Druſille un motif, & l'on prétend qu'elle eut des allarmes au ſujet de la ſucceſſion de Tibère à l'Empire. Il eſt vrai que des Auteurs d'un très-grand poids atteſtent que dans les derniers tems la tendreſſe d'Auguſte ſe réveilla pour ſon petit-fils Agrippa. Mais, Tibère n'en monta pas moins ſur le trône, après la mort de ce Prince, arrivée l'an de Jeſus-Chriſt 14. Une diſpoſition du teſtament d'Auguſte, qui paroîtra ſans doute fort bizarre, c'eſt qu'il adoptoit Livie Druſille ſa femme, & lui ordonnoit de prendre les noms de Julia Auguſta. Cette Princeſſe ſe mit à la tête de ceux qui furent chargés de recueillir ſes cendres, & voulut être même la Prêtreſſe de celui dont elle étoit déjà la veuve & la fille adoptive.

Dans les premiers commencemens de l'empire de Tibère, la flatterie des Sénateurs pour Livie Druſille ſe portoit à

l'excès. Les uns vouloient qu'on l'appellât *mere de la patrie ;* les autres, qu'au nom de Tibère on ajoutât *fils de Julie.* Il y en avoit qui proposoient un autel de l'Adoption, & autres bassesses semblables. Tibère s'opposa à tout cela, en disant qu'il ne falloit point prodiguer aux femmes de si grands honneurs, & qu'il useroit de la même retenue dans ce qui le concerneroit lui-même. Il ne souffrit pas que l'on accordât à Livie Drusille même un Licteur, quoique les Vestales jouissent de ce privilege. En un mot, il regardoit tout ce qui tendoit à l'élévation de sa mere comme une diminution de sa propre grandeur.

Ce n'étoit pas sans quelque fondement qu'il pensoit ainsi. Livie Drusille étoit haute & ambitieuse. Accoutumée à être consultée par Auguste, & à prendre part au Gouvernement, elle se croyoit bien plus en droit de s'attribuer la puissance de son fils, qui lui étoit redevable de l'Empire. Tibère étoit infiniment éloigné d'y consentir. De-là le refroidissement des cœurs, qui s'accrut par degrés, & qui, sans éclater d'une façon odieuse, produisit enfin plus que de l'indifférence entre le fils & la mere.

En effet, quelques années après, Tibère étant en Campanie, se trouvoit fort bien de son séjour dans ce païs ; mais, une maladie qui survint à sa mere, l'obligea de revenir en toute diligence à Rome. Il vivoit encore bien avec elle, ou du moins il gardoit les dehors. Car au fond jaloux comme il étoit de son rang & de son autorité, il supportoit impatiemment l'ambition & la hauteur de Livie Drusille. Il l'avoit souvent avertie dans le particulier de ne se point immiscer dans des affaires trop importantes, & qui ne convenoient point à son sexe. Il n'approuvoit pas qu'elle parût en public pour donner des ordres, comme il étoit arrivé à l'occasion d'un incendie près du temple de Vesta, où Livie Drusille s'étoit transportée, & avoit exhorté le peuple & les soldats, selon qu'elle avoit coutume de faire du tems d'Auguste, à secourir les édifices attaqués par le feu. Il étoit piqué récemment, de ce qu'en consacrant près du théatre de Marcellus une statue d'Auguste, elle avoit mis dans l'inscription le nom de Tibère après le sien. Cependant, ces mécontentemens étoient secrets jusques-là, & il témoigna s'intéresser comme il devoit à la santé de sa mere. On ordonna à ce sujet, de son consentement, des prieres publiques, des jeux où intervint le ministère de presque tous les colleges de Prêtres, des Pontifes, des Augures, des Gardes des livres Sibyllins, de ceux qui présidoient aux repas sacrés, de ceux qui avoient été institués pour le culte d'Auguste. L'ordre des Chevaliers fit vœu d'offrir un don, qui n'est pas au-

trement expliqué, à la Fortune Equeſtre. Livie Druſille, quoique fort âgée, revint de cette maladie, & vécut encore quelques années.

Sa hauteur cependant étoit toujours la même, & Tibère la trouvoit plus inſupportable à meſure qu'il avançoit. Il dédaignoit de partager avec elle l'autorité du Gouvernement, & il ne pouvoit l'en exclure, parce qu'il lui devoit l'Empire. Elle prenoit ſoin de ſon côté de lui reprocher ſon bienfait, & de le faire reſſouvenir que c'étoit elle qui avoit empêché Auguſte de lui préférer Germanicus. Tout cela jettoit de l'aigreur dans le commerce de la mere & du fils; & ils en vinrent à une rupture. En voici l'occaſion.

Livie Druſille prioit Tibère de mettre au rang des juges un nouveau citoyen, qu'elle protégeoit; & comme elle revenoit ſouvent à la charge, enfin il lui déclara qu'il n'y conſentiroit qu'à condition que ſur le tableau qui contenoit les noms des juges, on écriroit que la nomination de celui-ci étoit une faveur qui lui avoit été extorquée par ſa mere. Livie Druſille fut outrée, & dans ſa colère elle tira du lieu deſtiné à conſerver ce qu'elle avoit de plus précieux, & elle lui lut un ancien billet d'Auguſte, par lequel ce Prince ſe plaignoit à elle de la dureté & de l'humeur intraitable de ſon fils. Le trait étoit offenſant; & Tibère fut tellement indigné de voir qu'elle eût gardé ſi long-tems ce billet, & qu'elle en eût fait un uſage ſi aigre contre lui, que cette aventure acheva de le déterminer à quitter Rome pour toujours.

Livie Druſille ne ſurvécut pas long-tems à cette rupture; mais, avant que de rapporter ſa mort & les circonſtances qui la ſuivirent, nous citerons un trait de la libéralité de cette Princeſſe. Julie, petite-fille d'Auguſte, pendant un exil de vingt ans, ne reçut de ſoulagement que des ſecours que lui fournit Livie Druſille; ſur quoi Tacite remarque qu'après avoir ruiné par des machinations ſecretes toute la famille de ſon mari, elle affectoit publiquement de la ſenſibilité pour des malheurs dont elle étoit la cauſe. Mais, Julie elle même ne fut-elle pas par ſa mauvaiſe conduite la véritable cauſe de ſon infortune? Et s'il y avoit de la vanité & de l'oſtentation dans les ſecours que lui fourniſſoit Livie Druſille, cette vanité même ne vaut-elle pas mieux qu'une dureté qui l'auroit laiſſé languir dans la miſere? C'eſt apprendre aux hommes, & en particulier aux Princes, à faire mal, que de ne leur ſçavoir pas gré de leurs bonnes actions, & d'aller chercher dans leurs intentions ſecretes de quoi les décrier.

Livie Druſille mourut, ſous le conſulat de C. Rubellius Géminus & de C. Fuſius Géminus, l'an de Jeſus-Chriſt 29, âgée de quatre-vingt-ſix ans. Sa vertu ne ſouffre aucune atteinte dans

l'hiſtoire, ſi ce n'eſt qu'on veuille blâmer ſon mariage avec Auguſte, contracté dans des circonſtances qui prêtent à la critique & aux ſoupçons. Du reſte, Tacite lui rend témoignage qu'elle fut comparable pour la régularité de ſa conduite aux plus vertueuſes Dames des anciens tems, quoiqu'elle eût dans ſes manières plus de gaieté & d'enjouement, qu'elles n'euſſent peut-être approuvé ; mere impérieuſe, épouſe complaiſante, & d'une adreſſe parfaitement aſſortie avec le caractère artificieux de ſon mari, & la diſſimulation de ſon fils.

La reſſemblance de ce portrait, qui eſt de la main de Tacite, ſe trouve encore atteſtée par des traits que rapportent les autres Hiſtoriens. Suétone dit que l'empereur Caligula, qui ne péchoit point du tout par défaut d'eſprit, pour exprimer juſqu'où Livie Druſille portoit la fineſſe & la ruſe, l'appelloit ſouvent *un Ulyſſe en jupe*. Selon Dion Caſſius, quelqu'un lui ayant demandé par quel ſecret elle étoit venue à bout d'acquérir un ſi grand crédit ſur l'eſprit d'Auguſte : » Mon ſecret eſt » bien ſimple, répondit-elle. » J'ai toujours vécu ſage. J'ai » étudié tout ce qui pouvoit » lui plaire. Je n'ai jamais té- » moigné de curioſité indiſcrete, » ni par rapport à ſes affaires, » ni par rapport à ſes galan- » teries, que j'ai même affecté » d'ignorer. » Le même Écrivain lui donne la louange d'avoir été l'aſyle de bien des Sénateurs dans les mauvaiſes affaires qui leur étoient ſuſcitées, d'avoir élevé les enfans de quelques-uns, d'en avoir aidé d'autres à marier leurs filles ; uſage bien noble de ſon pouvoir & de ſes richeſſes.

L'ambition fut ſon vice. Qu'elle l'ait pouſſée juſqu'à détruire par le fer ou par le poiſon tout ce qui mettoit obſtacle à l'élévation de ſon fils, c'eſt ce qui n'a point paru prouvé dans l'hiſtoire. Mais, on ne peut douter qu'elle n'ait déſiré avec une extrême paſſion de le faire Empereur, & qu'elle n'ait profité pour cette fin, ſoit des accidens fortuits, ſoit des déſordres & des vices qui enleverent à Auguſte une partie de ſa famille, & qui lui rendirent l'autre odieuſe.

Au reſte, l'ambition de la mere fut bien punie par l'ingratitude du fils, qui, ſans parler des autres déſagrémens qu'il lui donna, ne la vit qu'une ſeule fois depuis qu'il eut quitté Rome juſqu'à ſa mort, c'eſt-à-dire, pendant un eſpace de près de trois ans, & qui eut enfin la dureté de ne pas venir la viſiter dans la maladie dont elle mourut. Il n'aſſiſta point à ſes funérailles, dont la pompe fut modique, & il s'en excuſa dans une lettre au Sénat ſur la multitude & l'importance de ſes affaires, pendant qu'il trouvoit du tems pour ſes plaiſirs, auxquels la mort de ſa mere n'apporta aucune interruption.

L'éloge funebre de Livie Dru-

fille fut prononcé de dessus la tribune aux Harangues, par C. César son arriere petit-fils, qui fut depuis l'empereur Caligula ; & c'est à peu près à quoi se réduisirent les honneurs rendus à sa mémoire, car pour ceux que le Sénat avoit décernés en grand nombre, &, à ce qu'il paroît, de toute l'inclination du cœur, Tibère prit soin de les diminuer beaucoup, & il défendit très-expressément qu'on la consacrât au rang des Divinités, disant que ce seroit aller contre les intentions de sa mere. Il n'étoit pas plus religieux, mais il avoit le cœur moins bon, que Claude, qui dans la suite accorda les honneurs divins à Livie Drusille, dont il étoit petit-fils. Tibère ne voulut pas même souffrir qu'on érigeât un arc triomphal à Livie Drusille, quoique le Sénat l'eût ordonné. Mais, comme il sentit toute l'indécence d'une opposition faite de sa part à un pareil décret, il imagina un expédient, qui fut de se charger lui-même de la construction de ce monument. Il ne commença pas même l'ouvrage, & ainsi l'arrêt du Sénat demeura sans exécution.

Le testament de Livie Drusille fut pareillement négligé & compté pour nul par son fils. Bien loin d'acquitter les legs qu'elle avoit faits aux personnes qui s'étoient attachées à elle, Tibère s'appliqua à les maltraiter ; & il y eut un chevalier Romain de cette cour qu'il condamna à la pompe, comme qui diroit parmi nous aux galères. Galba, depuis Empereur, étoit d'un rang à ne pas éprouver un pareil traitement. Mais, Tibère le frustra d'un legs très-considérable que lui avoit fait Livie Drusille, incidentant sur ce que la somme n'étoit pas écrite en toutes lettres. Sur ce prétexte, il la réduisit à la dixième partie, & enfin il ne paya rien du tout. Il montra cette disposition maligne & ingrate dès la première lettre qu'il écrivit au Sénat depuis la mort de Livie Drusile. Il s'y plaignoit de ceux qui par de fades complaisances s'insinuent auprès des femmes. C'étoit à C. Fusius Géminus actuellement Consul qu'il en vouloit, car ce Magistrat avoit eu grande part à l'amitié de Livie Drusille.

LIVIE, *ou* LIVILLE, *Livia*, *Livilla*, Λιουΐα, Λιουίλλα, (*a*) fille de Drusus Germanicus & d'Antonia fille de M. Antoine & d'Octavie, fut mariée à son cousin-germain Drusus fils de Tibère, & en eut deux fils, dont l'un mourut fort jeune, & l'autre fut tué par Caligula, & une fille qui fut mariée deux fois, d'abord à Néron fils de Germanicus, & après sa mort à Rubellius Blandus, pere de Rubellius Plautus, que Néron fit tuer.

(*a*) Dio. Cass. p. 618. *& seq.* Tacit. Annal. L. II. c. 43, 84. L. IV. c. 3, 39, 40. L. VI. c. 2. Sueton. in Claud. c. 1. Crév. Hist. des Emp. Tom. I. pag. 153, 154, 386, 417, 523. *& suiv.*

Livie,

Livie, peu favorisée des graces dans ses premières années, devint dans la suite une beauté. Séjan, voulant se défaire de Drusus son mari, feignit d'abord d'être épris d'amour pour elle, & parvint à la corrompre. Une femme, qui s'est souillée par l'adultère, est capable de tout. Ainsi, lorsque Séjan eut amené Livie à ce premier crime, il lui en proposa d'autres. Il lui témoigna qu'il désiroit de l'épouser, & de l'élever avec lui sur le trône, & que pour cela il falloit se défaire de son mari. Elle ne se refusa à rien ; & cette Princesse, petite niece d'Auguste, belle-fille de Tibère, ayant des enfans de Drusus, se déshonoroit elle-même, & déshonoroit ses ancêtres & sa postérité par un commerce honteux avec un bourgeois de Vulsinies; & cela, pour changer une grandeur assurée, & à laquelle les voies d'honneur la conduisoient, en une fortune pleine de risques, & qui ne pouvoit être que le fruit des plus grands crimes. Eudémus, médecin & confident de Livie, fut associé au complot, & prêta pour un crime détestable le ministère de son art, qui lui donnoit chez la Princesse des entrées fréquentes & non sujettes à soupçon ; & Séjan, afin que rien ne fît ombrage à Livie, répudia Apicata sa femme, dont il avoit trois enfans.

Ils laisserent passer deux ans depuis la mort de Drusus, sans oser songer à effectuer l'engagement qu'ils avoient contracté ensemble de s'épouser. Outre l'étrange disproportion du côté de la naissance, l'état même de simple chevalier Romain, auquel se fixoit Séjan, parce que la charge de Préfet des gardes Prétoriennes, qui faisoit toute sa force, étoit attachée à ceux de cet ordre, un état si peu relevé le tenoit infiniment au dessous du rang d'une Princesse, sœur de Germanicus & veuve de Drusus. Cependant, l'année suivante, Livie commençant à à s'impatienter, Séjan, que sa bonne fortune éblouissoit, hazarda une tentative auprès de Tibère, & lui présenta, suivant l'usage établi alors, un placet raisonné ; mais, ce Prince n'y eut point d'égard. On croit pourtant qu'il lui promit depuis de donner son consentement à leur mariage & que ce fut apparemment sous le prétexte de l'élever au rang digne de cette alliance, qu'il le désigna Consul avec lui pour l'année de Jesus-Christ 31, en lui conservant sa charge de Préfet des gardes Prétoriennes.

Mais, la disgrace de cet ambitieux favori suivit de près. Tibère, instruit de ses desseins contre lui, le fit arrêter & ensuite mettre à mort. Livie subit aussi la peine due à ses crimes. Dion Cassius assure que Tibère porta la considération pour Antonia, jusqu'à la laisser arbitre du sort de sa fille ; & qu'Antonia malgré la douceur de son caractère, malgré la tendresse

maternelle, ne put pardonner à Livie & la fit mourir de faim. Il ne paroît guère vraisemblable que Tibère, irrité contre tout le genre humain à l'occasion des crimes de Livie dont il avoit été pleinement instruit, ait été disposé à l'épargner elle-même; & nous ne croyons pas que l'on puisse douter que ce ne soit par ses ordres que cette criminelle Princesse fut mise à mort. Le Sénat rendit un décret l'année suivante pour abolir ses images.

LIVIE ORESTILLE, *Livia Orestilla*, Λιουία Ορεστίλλα, (*a*) dame Romaine, que Caligula enleva à C. Calpurnius Pison le jour même de leurs noces. Ce Prince n'eut pas honte de se glorifier de cette violence, en avertissant le peuple par un placard affiché par son ordre, qu'il s'étoit marié comme Romulus & comme Auguste. Il ne garda Livie Orestille que peu de jours, au bout desquels il la répudia, & deux mois après il la relégua aussi bien que C. Calpurnius Pison, sous le prétexte vrai ou faux qu'ils s'étoient remis ensemble.

Cette Dame est appellée Cornélie Orestille dans Dion Cassius.

LIVILLE, *Livilla*, Λιουίλλα, autrement Livie. *Voyez* Livie.

LIVINEIUS RÉGULUS, *Livineius Regulus*, (*b*) lieutenant de Jule César en Afrique. Jule César, en partant d'Adrumete pour aller à Utique, laissa dans la première de ces deux villes Livineius Régulus avec une légion.

LIVINEIUS RÉGULUS, *Livineius Regulus*, (*c*) se plaignit en plein Sénat, l'an de Jesus-Christ 18, d'avoir été exclus, pendant que son fils, & plusieurs autres, auxquels il ne se reconnoissoit point inférieur, étoient admis. Il fit le dénombrement de ses campagnes, & plein d'indignation, il déchira sa robe pour montrer les honorables cicatrices des blessures qu'il avoit reçues par devant.

LIVINEIUS RÉGULUS, *Livineius Regulus*, (*d*) un de ceux qui se chargerent de plaider pour Cn. Pison, l'an de Jesus-Christ 20.

LIVINEIUS RÉGULUS, *Livineius Regulus*, (*e*) donna dans la ville de Pompeies en Campanie, l'an de Jesus-Christ 59, un combat de Gladiateurs qui fit naître une sédition violente, & où il y eut bien du sang répandu. Il étoit venu à ce spectacle un grand nombre d'habitans de Nucérie, ville voisine. Les Pompeiens & les Nucérins se piquerent d'abord mutuellement par des plaisanteries; on en vint ensuite aux in-

(*a*) Dio. Cass. pag. 646. Sueton. in Calig. c. 25. Crév. Hist. des Emp. Tom. II. p. 22.
(*b*) Hirt. Panf. de Bell. Afric. p. 819.
(*c*) Crév. Hist. des Emp. Tom. I. pag. 84.
(*d*) Tacit. Annal. L. III. c. 11.
(*e*) Tacit. Annal. L. XIV. c. 17. Crév. Hist. des Emp. Tom. II. pag. 325, 326.

jures, on se lança des pierres, enfin ils prirent les armes de part & d'autre. Ceux de Pompeies, qui étoient chez eux, eurent l'avantage ; & les Nucérins battus vinrent à Rome demander justice. Plusieurs s'y firent porter blessés & estropiés ; d'autres déploroient la mort d'un fils, ou d'un pere. Néron, se souvenant de la parole qu'il avoit donnée de ne point attirer à soi toutes les affaires, comme avoit fait son prédécesseur, renvoya les parties par-devant le Sénat ; & par l'arrêt qui intervint, toute assemblée, pareille à celle où étoit arrivé le désordre, fut interdite à ceux de Pompeies pour dix ans. Livineius Régulus & les autres principaux auteurs de la sédition furent condamnés à l'exil.

LIVIOPOLIS, *Liviopolis*, (*a*) ville d'Asie sur le Pont-Euxin. Pline la nomme entre Philocalée & Pharnacée, & dit qu'elle n'avoit point de riviere.

LIVIUS [M.] DENTER, *M. Livius Denter*, (*b*) fut créé Consul avec M. Émilius, l'an de Rome 451, & 301 avant J. C. L'année suivante, il fut nommé Pontife. C'est ce Pontife à qui P. Décius avoit défendu en allant au combat de s'éloigner de sa personne ; & lorsqu'il voulut se dévouer, lui & les légions des ennemis, pour le salut du peuple Romain, il lui commanda de lui dire les paroles qu'il devoit prononcer en faisant ce dévouement.

LIVIUS [M.], *M. Livius*, (*c*) un des ambassadeurs qu'on choisit parmi ceux que leur âge & leur rang rendoient plus recommandables, pour les envoyer à Carthage, l'an de Rome 534, & 218 avant J. Ch.

LIVIUS [C.], *C. Livius*, (*d*) fut nommé Pontife en la place de M. Pomponius Mathon, l'an de Rome 541, & 211 avant J. C. Sept ans après, il étoit Édile Curule avec M. Servilius Géminus. Ces deux Magistrats mirent dans le Capitole un char d'or à quatre chevaux. Ils firent aussi célébrer pendant deux jours les jeux Romains. Deux ans après, C. Livius fut créé Préteur, & obtint pour département le païs des Bruttiens, avec les deux légions que le proconsul P. Sempronius avoit commandées l'année précédente.

Nous remarquerons que Tite-Live, en parlant de l'élévation de C. Livius à la Préture, lui donne le surnom de Salinator ; & cependant, au rapport même de Tite-Live, ce n'est point ce C. Livius qui fut surnommé le prémier Salinator, mais un autre dont il est parlé ci-après.

LIVIUS [M.] SALINATOR, *M. Livius Salinator*, (*e*) fut élevé au Consulat avec L. Émilius Paulus, l'an de Rome 533, & 219 avant J. C. Le

(*a*) Plin. Tom. I. pag. 304.
(*b*) Tit. Liv. X. c. 1, 9, 28, 29.
(*c*) Tit. Liv. L. XXI. c. 18.
(*d*) Tit. Liv. L. XXVI. c. 23. L. XXIX. c. 38. L. XXX. c. 26, 27.
(*e*) Tit. Liv. L. XXVII. c. 34. *& seq.*

ſoin de la guerre d'Illyrie contre Démétrius fut confié à ces deux Conſuls, & ils la terminerent heureuſement. Polybe, dans le récit qu'il fait de cette guerre, ne parle que de L. Émilius Paulus. Cependant, il faut bien que M. Livius Salinator ait eu part au ſuccès, puiſqu'il eſt conſtant qu'il triompha.

Ces deux Magiſtrats, après être ſortis de charge, furent appellés en jugement devant le peuple, & pareillement accuſés d'avoir détourné à leur propre avantage une partie du butin, & de n'avoir pas gardé une juſte & raiſonnable égalité dans la diſtribution qu'ils avoient faite aux ſoldats de ce qui en reſtoit. L. Émilius Paulus ne ſe ſauva de ce jugement qu'avec peine; toutes les Tribus, excepté la tribu Mécia, condamnerent M. Livius Salinator. Cet affront le pénétra d'une vive douleur. Il ſortit de la ville, ſe retira à la campagne, renonça aux affaires & à tout commerce avec les hommes, particulierement avec des citoyens injuſtes & ingrats. Il fut huit ans ſans mettre le pied dans Rome. Au bout de ce tems, les conſuls M. Marcellus & M. Valérius l'engagerent enfin à revenir à la ville. Mais, renfermé dans le ſecret de ſa maiſon, il ne prit aucune part aux affaires publiques, conſervant toujours un extérieur triſte & morne, & laiſſant croître ſa barbe & ſes cheveux. Les Cenſeurs L. Véturius & P. Licinius l'obligerent enſuite de quitter toutes ces marques d'une affliction ſi perſévérante, & de venir au Sénat. Il céda à leur autorité; mais, quelque affaire qu'on y traitât, il n'ouvroit jamais la bouche, que pour donner tout au plus ſon avis en un mot. Enfin, il rompit ce ſilence obſtiné, pour défendre un de ſes parens dans une affaire d'honneur. Cette nouveauté attira ſur lui les yeux & l'attention de tout le Sénat. Chacun fit ſes réflexions. On diſoit que le peuple l'avoit condamné injuſtement, & que ç'avoit été une perte très-conſidérable pour la République, d'avoir été privée, pendant une guerre auſſi importante que celle qu'elle avoit ſur les bras, du ſecours & des conſeils d'un homme qui pouvoit lui être ſi utile; que l'unique moyen de réparer cette faute étoit de le nommer une ſeconde fois Conſul.

Le peuple ſe prêta volontiers à cette propoſition. M. Livius Salinator ſeul s'oppoſa au conſentement général de toute la ville. Il leur reprochoit leur inconſtance. » Vous ne vous » êtes point laiſſé toucher, leur » diſoit-il, à mes triſtes prie» res, ni à tout cet extérieur » lugubre, convenable à la mi» ſere d'un accuſé; & mainte-

L. XXVIII. c. 9, 10, 46. L. XXIX. c. 5, 37. L. XXXI. c. 12. Roll. Hiſt. Anc. Tom. I. pag. 244. *& ſuiv.* Hiſt. Rom. T. III. pag. 52, 55, 590. *& ſuiv.* Tom. IV. pag. 14. *& ſuiv.*

» nant vous m'offrez la pour-
» pre malgré moi. Vous acca-
» blez le même homme d'hon-
» neur & d'ignominie. Si vous
» me croyez homme de bien,
» pourquoi m'avez-vous con-
» damné ? Si vous me jugez
» coupable, pourquoi me con-
» fiez-vous un ſecond Conſu-
» lat, après vous être ſi mal
» trouvés du premier ? « Les Sénateurs tâchoient de le ramener, en lui propoſant l'exemple de Camille, lequel, condamné à un exil injuſte, en étoit revenu pour ſauver Rome des mains des Gaulois. Ils lui repréſentoient qu'aux mauvais traitemens de la patrie, comme à ceux d'un pere ou d'une mere, on ne doit oppoſer que la douceur & la patience. Enfin, ils firent tant, qu'ils vainquirent ſa réſiſtance & l'obligerent d'accepter le Conſulat avec C. Claudius Néron, pour l'année la ſuivante, qui étoit la 544.e de la fondation de Rome.

On parla de les remettre bien enſemble, avant qu'ils partiſſent pour la guerre, & ce fut Q. Fabius qui en fit la propoſition. Le ſujet de leur diviſion étoit que C. Claudius Néron avoit porté témoignage contre M. Livius Salinator dans le jugement où celui-ci fut condamné. M. Livius Salinator s'étoit toujours montré le plus irréconciliable, parce qu'il croyoit avoir été mépriſé dans le tems de ſa diſgrace, & le mépris, dans de telles circonſtances, eſt beaucoup plus piquant. Ainſi il réſiſtoit à toutes les inſtances qu'on lui faiſoit, prétendant même que leur diviſion ſeroit avantageuſe à la République, en ce que chacun d'eux rempliroit ſes devoirs avec plus de zele & d'application, & ſe tiendroit plus ſur ſes gardes, pour ne point donner d'avantage à ſon ennemi. Enfin néanmoins il céda à l'autorité du Sénat, & la réconciliation ſe fit ſincerement de part & d'autre, à ce qu'il parut par la ſuite. Grand éloge pour ces deux Conſuls, & ſur-tout pour M. Livius Salinator. Jamais ſujet d'inimitié ne fut plus vif ni plus piquant. Cependant, la vue du bien public, & le reſpect pour les prieres de tant d'illuſtres Sénateurs, non-ſeulement étouffèrent en eux tout ſouvenir & tout reſſentiment du paſſé, mais établirent entr'eux une union & une concorde dignes d'une ancienne & conſtante amitié, qui n'auroit jamais ſouffert d'altération.

On n'aſſigna pas aux Conſuls, comme on avoit fait les années précédentes, des provinces voiſines, & où ils puſſent agir l'un & l'autre de concert ; mais, on les envoya aux deux extrêmités de l'Italie, enſorte que l'un avoit pour ſon partage le païs des Bruttiens & la Lucanie, où il devoit faire tête à Annibal, pendant que l'autre, dans la gaule Ciſalpine, iroit au-devant d'Aſdrubal. Car, on apprenoit que celui-ci étoit près de paſſer les Alpes, &

cette nouvelle donnoit beaucoup d'inquiétude aux Romains.

Tout le monde étoit donc d'avis que les Conſuls partiſſent inceſſamment pour la guerre. Car, on jugeoit qu'il étoit néceſſaire que l'un allât à la rencontre d'Aſdrubal, lorſqu'il deſcendroit des Alpes, pour empêcher qu'il ne ſoulevât les habitans de la gaule Ciſalpine, & ceux de l'Étrurie, qui n'attendoient que l'occaſion pour ſe déclarer contre les Romains; & que l'autre donnât tant d'occupation à Annibal dans ſa province, qu'il ne pût ſortir du païs des Bruttiens, pour aller au-devant de ſon frere. Mais, M. Livius Salinator différoit toujours de ſortir de Rome, comptant peu ſur la valeur des troupes qu'on lui avoit deſtinées, & ſe plaignant qu'on avoit donné à ſon Collegue le choix des deux armées Conſulaires, compoſées des troupes les plus aguerries, & d'une troiſième, qui avoit ſervi à Tarente, ſous Q. Claudius. En même-tems, il propoſoit de remettre ſur pied les ſoldats volontaires qu'on avoit licentiés. Là-deſſus, le Sénat donna aux Conſuls une pleine & entiere liberté, de tirer des ſupplémens d'où ils voudroient, de choiſir entre toutes les armées celles qu'ils aimeroient mieux, de faire tels échanges qu'il leur conviendroit, & de faire paſſer les officiers & les ſoldats d'une province dans une autre, ſelon qu'ils le jugeroient plus à propos pour le bien de la République. Les Conſuls uſerent de cette permiſſion qu'on leur laiſſoit, avec beaucoup d'union & de concert. Les volontaires furent incorporés partie dans la dix-neuvième légion, & partie dans la vingtième. Quelques-uns même rapportent que P. Scipion envoya d'Eſpagne à M. Livius Salinator des ſecours très-conſidérables, huit mille, tant Eſpagnols que Gaulois, deux mille Romains, qu'il avoit détachés d'une légion, & environ dix-huit cens cavaliers, moitié Eſpagnols, moitié Numides; que M. Lucrétius fut chargé de conduire ce renfort en Italie par mer; & qu'enfin C. Mamilius lui envoya auſſi de Sicile des frondeurs & des archers, environ quatre mille.

Tite-Live rapporte que Q. Fabius, toujours attentif au bien public, & ne perdant jamais de vue le plan qu'il avoit ſi heureuſement ſuivi en faiſant la guerre contre Annibal, crut devoir avertir le conſul M. Livius Salinator avant qu'il partît, de ne rien hazarder juſqu'à ce qu'il connût le génie & les forces de ceux qu'il auroit à combattre. *Je donnerai la bataille*, reprit bruſquement M. Livius, *dès que je verrai l'ennemi.* Et comme Q. Fabius lui demandoit quel pouvoit être le motif de cette précipitation: *Ou j'aurai*, dit le Conſul, *la gloire de vaincre les ennemis, ou je goûterai le plaiſir bien doux, quoique peut-être peu légitime, de*

me venger de mes citoyens. De telles dispositions, si elles eussent été véritablement dans le cœur de M. Livius Salinator, auroient dû faire tout appréhender aux Romains, & donneroient une bien mauvaise idée de lui. Mais, sa conduite ne ressemblera en rien à ce discours, & doit faire croire qu'il ne l'a point tenu. Et réellement il semble que l'avertissement de Q. Fabius auroit bien mieux convenu à C. Claudius Néron, dont le caractere étoit vif & bouillant, qu'à son Collegue, qu'on avoit choisi exprès pour tempérer la vivacité de l'autre.

C. Claudius Néron, après plusieurs avantages considérables remportés sur Annibal, forma le dessein de marcher au secours de M. Livius Salinator contre Asdrubal; & en six ou sept jours d'une marche forcée, il arrive près du camp de son Collegue. Il avoit envoyé des couriers devant, pour l'avertir de son arrivée, & lui demander s'il vouloit que leur jonction se fît le jour ou la nuit, & s'ils camperoient ensemble ou séparément. M. Livius Salinator trouva plus à propos qu'il arrivât de nuit. Afin de mieux tromper l'ennemi, & de lui cacher la venue de ce nouveau renfort, il fut résolu que l'on ne donneroit point au camp de M. Livius Salinator plus d'étendue qu'il n'en avoit auparavant, & que les officiers, les piétons, les cavaliers de C. Claudius Néron seroient reçus & recueillis chacun par son semblable. Les troupes de C. Claudius Néron entrerent dans le camp à la faveur des ténebres & du silence.

Dès le lendemain, les deux armées réunies en sortirent en ordre de bataille; & l'ennemi qui n'étoit pas éloigné, se mit aussi en devoir de combattre. Asdrubal commença l'attaque, bien résolu de vaincre ou de mourir dans cette occasion, & il marcha contre l'aîle gauche des Romains commandée par M. Livius Salinator. Là se donnerent les plus grands coups. De part & d'autre des troupes aguerries & pleines de courage, animées encore par la présence des deux Généraux, combattoient avec une opiniâtreté invincible, sans que pendant long-tems la victoire se déclarât d'aucun côté.

Les éléphans avoient mis d'abord quelque désordre dans les premiers rangs du centre des Romains; mais ensuite, les cris qu'on poussoit de part & d'autre, lorsque le combat fut plus échauffé, les effrayerent de telle sorte qu'il ne fut plus possible de les gouverner, & qu'ils se tournerent également contre les deux partis.

C. Claudius Néron ayant fait d'inutiles efforts pour monter sur une colline qu'il avoit en face, & voyant qu'il n'étoit pas possible d'aller aux ennemis par ce chemin: *Quoi!* s'écria-t-il en s'adressant à ses troupes, & ne pouvant souffrir plus long-

tems cette inaction, *ſommes-nous donc venus ici de ſi loin & avec tant de diligence pour demeurer les bras croiſés, & être ſimples ſpectateurs?* Il part auſſi-tôt avec la plus grande partie de l'aîle droite, paſſe derriere la bataille, fait tout le tour de l'armée, & vient fondre obliquement ſur l'aîle droite des Carthaginois; & bientôt s'étendant il prend même l'ennemi par les derrieres. Juſques-là le combat avoit été douteux. Mais, quand les Eſpagnols, & bientôt après les Liguriens, ſe virent attaqués en même-tems de front, par les flancs & en queue, la déroute fut entiere, & ils furent taillés en pieces. Le carnage paſſa bientôt juſqu'aux Gaulois, où l'on trouva encore moins de réſiſtance. Vaincus par le ſommeil, & accablés par la fatigue, à laquelle tous les Anciens ont remarqué que cette nation ſuccomboit facilement, à peine pouvoient-ils ſoutenir le poids de leurs corps & de leurs armes; & comme on étoit ſur le midi, brûlés tout à la fois de la chaleur & de la ſoif, ils ſe laiſſoient tuer ou prendre, ſans ſe mettre en peine de défendre leur vie & leur liberté. Aſdrubal lui-même, voyant enfin que la victoire ſe déclaroit pour les Romains, & ne pouvant ſurvivre à tant de milliers d'hommes qui avoient quitté leur patrie pour le ſuivre, ſe jetta au milieu d'une cohorte Romaine, où il périt en digne fils d'Amilcar, & en digne frere d'Annibal.

Ce combat fut très-ſanglant; & ſoit par la mort du Général, ſoit par le carnage qui fut fait des troupes Carthaginoiſes, il ſervit comme de repréſailles pour la journée de Cannes. Appien remarque que ce fut pour conſoler & dédommager les Romains de cette terrible perte, que Dieu leur accorda ici un avantage ſi conſidérable. Il fut tué dans ce combat cinquante-ſix mille ennemis, & l'on en fit priſonniers cinq mille quatre cens. On retira des mains des Carthaginois plus de quatre mille citoyens, qui étoient priſonniers chez eux; ce qui fut une conſolation pour la mort de ceux qui avoient été tués dans cette bataille. Car, cette victoire couta aſſez cher aux Romains, puiſqu'ils l'acheterent par la perte de huit mille des leurs, qui furent tués ſur la place. Les vainqueurs étoient ſi las de tuer & de répandre du ſang, que le lendemain, comme on vint dire à M. Livius Salinator qu'il étoit aiſé de tailler en pieces un gros d'ennemis qui s'enfuyoit: *Non non*, répondit ce Général, *il eſt bon d'en laiſſer quelques-uns pour porter la nouvelle de la défaite des ennemis & de notre victoire.*

C. Claudius Néron, dès la nuit qui ſuivit le combat, partit pour retourner à ſon armée; & faiſant encore plus de diligence à ſon retour, qu'il n'en avoit fait en venant, il rentra après ſix jours de marche, dans le

camp qu'il avoit laiſſé près d'Annibal.

Vers la fin de la campagne, les deux Conſuls eurent également permiſſion de revenir à Rome, avec cette différence pourtant, que M. Livius Salinator y ramena ſes troupes, qui n'étoient plus néceſſaires dans la Gaule ; au lieu que celles de C. Claudius Néron eurent ordre de reſter dans la province, pour s'oppoſer aux deſſeins d'Annibal. Les deux Conſuls, par les lettres qu'il s'écrivirent, convinrent que pour garder juſqu'au bout cette bonne intelligence qu'ils avoient obſervée juſques-là entr'eux, ils régleroient leur départ de deux provinces ſi éloignées, de façon qu'ils puſſent arriver en même-tems à Rome ; & que celui qui ſeroit le premier à Préneſte, y attenderoit ſon Collegue. Le hazard voulut qu'ils y vinſſent le même jour. Delà, ils envoyerent un courier à Rome, avec un édit qui ordonnoit au Sénat de s'aſſembler trois jours après dans le temple de Bellone pour les recevoir.

Étant partis au jour marqué, ils trouverent, en approchant de la ville, que le peuple en étoit ſorti en foule pour venir au-devant d'eux ; ils s'avancerent vers le temple de Bellone entourés de cette multitude infinie, chacun, non content de les ſaluer, s'empreſſant de s'approcher d'eux, & de baiſer leurs mains victorieuſes. Les uns les felicitoient de leur victoire, d'autres les remercioient du ſervice important qu'ils avoient rendu à la République, en la délivrant du péril extrême qui la menaçoit. Après qu'ils eurent rendu compte au Sénat de leur conduite ſelon la coutume de tous les Généraux, ils demanderent premierement que l'on rendît aux dieux des actions de graces ſolemnelles pour le courage qu'ils leur avoient inſpiré dans cette guerre, & pour l'heureux ſuccès dont ils l'avoient couronné ; & en ſecond lieu, qu'on leur permît à eux-mêmes d'entrer en triomphe dans la ville. Tous les Sénateurs répondirent d'une commune voix, que c'étoit avec une extrême joie qu'ils leur accordoient leur demande, étant pénétrés de la plus vive reconnoiſſance pour un ſuccès ſi éclatant, dont Rome étoit redevable en premier lieu à la protection des Dieux, & après eux au courage & à la prudence des Conſuls.

On va voir entre ces deux Généraux un rare exemple d'union & de concorde. Comme ils avoient agi avec un concert parfait dans la bataille & la victoire, ils voulurent auſſi montrer le même concert dans le triomphe. Mais, parce que l'action s'étoit paſſée dans la province de M. Livius Salinator ; que c'étoit lui qui le jour de la bataille avoit eu les auſpices & le commandement ; & que ſon armée étoit revenue avec lui à Rome ; au lieu que

C. Claudius Néron avoit laiſſé la ſienne dans la province ; ils convinrent que le premier entreroit dans la ville porté ſur un char attelé de quatre chevaux, accompagné de ſon armée ; au lieu que C. Claudius Néron ſeroit ſimplement à cheval ſans aucune ſuite. Le triomphe ainſi réglé augmenta encore la gloire des deux Conſuls, mais ſur-tout de celui, qui, ſupérieur en mérite, cédoit ſi généreuſement tous les honneurs à ſon Collegue. Auſſi tous les éloges furent-ils pour C. Claudius Néron.

Cependant, la conduite de M. Livius Salinator eſt bien digne d'admiration. On ſent combien les généraux Romains, même les plus ſages, étoient jaloux de la gloire de terminer ſeuls & par eux-mêmes une entrepriſe ou une guerre qu'ils avoient commencée, & combien ils craignoient qu'un rival ne vînt la leur enlever, ou même la partager avec eux. M. Livius Salinator ne fait rien paroître de cette foibleſſe ordinaire aux plus grands hommes, ou plutôt de cette délicateſſe de gloire & d'honneur. Il étoit en état d'arrêter & de vaincre Aſdrubal, ou du moins il pouvoit s'en flatter. Cependant, il voit ſon Collegue, peu de tems auparavant ſon ennemi déclaré, venir partager avec lui l'honneur de la victoire. Il falloit que ſa réconciliation eût été bien ſincere, & qu'il y eût en lui un amour de la patrie qui eût été bien vif & bien dominant pour étouffer abſolument dans ſon cœur une ſenſibilité ſi naturelle à l'homme, & ſurtout à l'homme de guerre. On voit auſſi par là combien la réponſe dure qu'on lui met dans la bouche à l'égard de Q. Fabius, a peu de vraiſemblance.

Comme le tems des aſſemblées approchoit, & qu'on avoit été d'avis qu'elles fuſſent tenues par un Dictateur, le conſul C. Claudius Néron éleva à cette dignité M. Livius Salinator, qui ſe choiſit pour maître de la cavalerie Q. Cécilius. Le Dictateur nomma Conſuls le même Q. Cécilius & L. Véturius. Les aſſemblées Prétoriennes ſuivirent immédiatement. Après cela, M. Livius Salinator abdiqua la Dictature ; & ayant congédié ſon armée, il s'en alla en Toſcane, en vertu d'un arrêt du Sénat, pour rechercher tous ceux de cette province & de celle d'Ombrie, qui étoient ſoupçonnés d'avoir favoriſé l'entrée d'Aſdrubal en Italie, & lui avoient fourni des ſecours d'hommes, de vivres, ou de quelque nature que ce pût être. L'année ſuivante, il fut continué dans le gouvernement de ſa province, avec le titre de Proconſul.

L'an de Rome 548, & 204 avant Jeſus-Chriſt, M. Livius Salinator exerça la Cenſure avec C. Claudius Néron. En faiſant la revue des Sénateurs, ils en noterent d'infamie ſept, dont aucun n'avoit été élevé aux Ma-

giſtratures curules. Ils obligerent, avec beaucoup de rigueur & de ſévérité, les entrepreneurs à faire aux édifices publics les réparations dont ils étoient chargés. Ils firent marché avec eux pour paver la rue qui conduiſoit du marché aux bœufs au temple de Vénus & autour des loges publiques, & pour conſtruire ſur le mont Palatin le temple de la mere Matuta. Ils mirent auſſi un nouvel impôt ſur le ſel. Il n'avoit été juſques-là que de ſix deniers à Rome & dans toute l'Italie. Ils le laiſſerent à Rome ſur le même pied; mais, ils l'augmenterent dans les villes & bourgs où ſe tenoient les foires & marchés, dans un endroit plus, dans un autre moins. On ne douroit pas que l'un des deux Cenſeurs ne fût l'auteur de cette nouvelle charge, pour ſe venger du peuple qui l'avoit condamné injuſtement. On avoit même remarqué que dans le prix du ſel, les tribus qui avoient eu le plus de part à ſa condamnation, avoient auſſi été les plus maltraitées. Ce fut de-là que lui vint le ſurnom de Salinator.

Le dénombrement fut achevé plus tard que de coutume, parce que les Cenſeurs envoyerent dans les provinces, pour ſçavoir au juſte le nombre des ſoldats dont chaque armée étoit compoſée. Celui de tous les citoyens, en comptant les ſoldats, ſe trouva monter à deux cens quatorze mille hommes. Ce fut C. Claudius Néron qui ferma le luſtre. Enſuite, ils prirent le dénombrement des douze colonies, qui leur fut offert par les Cenſeurs des colonies mêmes, ce qui ne s'étoit point encore pratiqué juſqu'à ce tems-là; & l'on marqua ſur les regiſtres publics ce que chacune avoit de ſoldats & de revenus, pour en conſerver la mémoire à la poſtérité.

On commença enſuite la revue des chevaliers; & par hazard, les deux Cenſeurs étoient de ce nombre. Quand on fut venu à la tribu Pollia, dans laquelle étoit M. Livius Salinator, comme le crieur héſitoit à citer le Cenſeur lui-même: *Citez M. Livius Salinator*, lui dit C. Claudius Néron; & ſoit qu'il conſervât contre lui un reſte d'inimitié, ſoit qu'il affectât mal à propos de paroître ſévere, il obligea M. Livius Salinator à ſe défaire de ſon cheval, ſous prétexte qu'il avoit été condamné par le peuple. M. Livius Salinator à ſon tour, dans la revue de la tribu Narnia, obligea C. Claudius Néron, qui en étoit, de vendre ſon cheval pour deux raiſons, premierement pour avoir porté contre lui un faux témoignage, & en ſecond lieu parce qu'il ne s'étoit pas réconcilié de bonne foi avec lui. Ainſi, tout le peuple Romain fut témoin d'un démêlé très-ſcandaleux entre deux Cenſeurs, dont l'un s'acharnoit à détruire la réputation de ſon Collegue, aux dépens de la ſienne propre.

Lorſqu'il fut queſtion de ſortir de charge, C. Claudius Néron jura, ſuivant la coutume, qu'il n'avoit rien fait qui ne fût conforme aux loix; & étant monté dans le tréſor public, il mit ſon Collegue parmi ceux à qui il laiſſoit le nom flétriſſant de Tributaires. M. Livius Salinator pouſſa encore plus loin la vengeance; car, étant venu après ſon Collegue au tréſor public, excepté la tribu Mécia, qui ne l'avoit ni condamné, ni créé Cenſeur & Conſul après ſa condamnation, il flétrit de la même ignominie tout le reſte du peuple Romain, c'eſt à-dire, trente-quatre tribus entieres, en punition ajoutâ-t-il, de ce qu'ils l'avoient condamné injuſtement, puiſqu'ils l'avoient nommé Conſul & Cenſeur, ne pouvant nier qu'ils n'euſſent péché, ou une fois dans le jugement qu'ils avoient porté contre lui, ou deux fois, dans les aſſemblées où ils l'avoient élevé aux charges depuis ſa condamnation. Il ajouta que C. Claudius Néron payeroit tribut, comme les autres, dans les trente-quatre tribus. Que s'il y avoit eu quelque exemple que le même citoyen eût été déclaré deux fois tributaire, il n'auroit pas manqué d'imprimer cette note à C. Claudius Néron nommément.

Le jugement que porte Tite-Live de cette conduite des Cenſeurs eſt remarquable. Il approuve celle de M. Livius Salinator par rapport au peuple. Le peuple, dit-il, méritoit bien d'être noté pour ſon inconſtance, & la leçon qui lui fut donnée à ce ſujet, convenoit parfaitement à la ſévérité d'un Cenſeur & à la gravité des Magiſtrats de ce tems-là. Mais, l'animoſité que ces deux Cenſeurs firent paroître l'un contre l'autre, étoit d'un fort mauvais exemple, & partoit d'une bizarrerie d'eſprit qui déshonoroit la ſage conduite qu'ils avoient gardée pendant leur Conſulat, & jettoit une ſorte de flétriſſure ſur leurs plus belles actions. Auſſi ce travers les rendit-il odieux; &, dès qu'ils furent ſortis de charge, C. Bébius tribun, croyant avoir trouvé l'occaſion de ſe faire valoir à leurs dépens, les accuſa devant le peuple. Mais, les Sénateurs aſſoupirent cette affaire, pour ne point expoſer dans la ſuite la Cenſure au caprice de la multitude.

LIVIUS [M.], *M. Livius*, (*a*) fut envoyé à Tarente, l'an de Rome 538, & 214 avant Jeſus-Chriſt, pour défendre cette place contre les Carthaginois. Ayant fait prendre les armes aux plus diſtingués de la jeuneſſe de la ville, & placé des corps de garde à toutes les portes, ſur les murailles, & dans tous les lieux qui avoient

(*a*) Tit. Liv. L. XXIV. c. 20. L. XXV. c. 9. *& ſeq.* L. XXVI. c. 39. L. XXVII. c. 25. Roll. Hiſt. Rom. T. III. p. 581.

besoin d'être gardés, enfin en travaillant nuit & jour avec une vigueur infatigable, il ôta & aux ennemis, & aux alliés de qui il se défioit, les moyens de faire aucune tentative sur la place. Mais, deux ans après, elle fut livrée par trahison à Annibal. Dès que M. Livius vit les Carthaginois entrés dans la ville, il s'enfuit dans le port; & là s'étant jetté dans une chaloupe, il se fit conduire dans la citadelle.

Le lendemain, Annibal alla pour l'attaquer; mais, voyant que dans la plus grande partie de son circuit, elle étoit entourée des eaux de la mer en forme de presqu'isle, & que dans le reste, elle étoit bordée de rochers fort hauts, & fermée d'un mur & d'un large fossé du côté de la ville, il jugea bien qu'il ne lui seroit pas possible de s'en rendre maître, ni par la force, ni en l'assiégeant dans les formes. Ainsi, pour ne pas tomber dans l'inconvénient, ou de renoncer à de plus grandes entreprises, en restant pour défendre les Tarentins, ou de les exposer aux hostilités des Romains, qui ne manqueroient pas de fondre sur eux du haut de la citadelle, dès qu'ils les verroient abandonnés sans un puissant secours, il résolut de séparer la ville de la citadelle, par un retranchement qu'ils ne pussent forcer; ce qui fut exécuté.

(e) Tit. Liv. L. XXVII. c. 34.

Après [illegible] tombés, te fut [illegible] Phanes, des [illegible] dan[illegible] qu[illegible]. Les u[illegible] ôté par [illegible], prétendant que [illegible] avoit été livrée par sa négligence aux ennemis. Les autres lui décernoient des récompenses, pour avoir défendu la citadelle pendant cinq ans, & par-là avoir donné occasion aux Romains de reprendre aussi la ville. Quelques-uns, prenant un milieu entre les deux avis, prétendoient que c'étoit aux Censeurs, & non aux Sénateurs, que la connoissance de cette affaire appartenoit. Q. Fabius fut aussi de cet avis, ajoutant cependant qu'il avouoit que, si on avoit repris Tarente, c'étoit à M. Livius qu'on en étoit redevable, comme ses amis le publioient souvent dans le Sénat; car, on n'auroit jamais repris cette ville, si elle n'avoit été prise auparavant. Cependant, cette affaire n'eut point de suite.

LIVIUS [M.] MACATUS, *M. Livius Macatus*, (a) parent de M. Livius Salinator. Sa réputation ayant été attaquée dans le Sénat, aussitôt M. Livius Salinator, qui pour des sujets de mécontentement avoit longtems gardé le silence, se leva de sa place, & prit la parole pour le défendre, & il le fit de telle maniere qu'il attira sur lui

476 l'attention de toute
Lorſqu'
de ch[C.] SALINATOR, *C. Livius Salinator*, (*a*) commandoit la cavalerie des alliés dans un combat contre les Gaulois, l'an de Rome 559, & 193 avant Jeſus-Chriſt. Dans le fort de l'action, il eut ordre de ſe jetter avec ſes eſcadrons ſur les ennemis le plus impétueuſement qu'il pourroit, pour tâcher de les mettre en déſordre. Cette attaque vigoureuſe eut l'effet qu'on en attendoit. Elle fit d'abord plier les Gaulois, & mit quelque confuſion dans leurs rangs. Un dernier effort que firent auſſi les autres troupes, acheva de déterminer la victoire en faveur des Romains.

C. Livius Salinator brigua le Conſulat pour l'année ſuivante, mais il ne put l'obtenir. Il mourut l'an de Rome 573, & 169, avant Jeſus-Chriſt. Comme il étoit Pontife, il eut pour Succeſſeur dans cette dignité M. Servilius.

LIVIUS [C.] SALINATOR, *C. Livius Salinator*, (*b*) fut créé Préteur l'an de Rome 561, & 191 avant Jeſus-Chriſt, & obtint le commandement de la flotte. Ayant eu ordre de paſſer inceſſamment en Grece, il ſe hâta de mettre ſa flotte en état de partir; mais, il fut arrêté quelque tems par la réſiſtance des habitans des colonies maritimes; car, quand il voulut les enrôler pour ſervir ſur ſes vaiſſeaux, ils en appellerent aux tribuns, qui les renvoyerent au Sénat. Tous les Sénateurs d'une commune voix déclarerent que ces colonies n'avoient aucun privilege qui les exemptât de ſervir ſur mer.

C. Livius Salinator, étant donc parti de Rome avec cinquante vaiſſeaux couverts, alla à Naples où il avoit ordonné aux alliés de cette côte, d'envoyer les bâtimens découverts qu'ils devoient ſuivant le traité. Delà il paſſa le détroit, & vint à Meſſine, où il trouva ſix vaiſſeaux que les Carthaginois envoyoient aux Romains; & ayant obligé ceux de Rhege, de Locres & de quelques autres villes, de fournir auſſi leur contingent, il fit la revue de ſa flotte au promontoire de Lacinium, & ſe mit en mer. Quand il fut arrivé à Corcyne, qui étoit le premier païs de la Grece où il aborda, il s'informa de la ſituation où étoient les affaires de la guerre, [car, le conſul Man. Acilius n'avoit pas encore vaincu Antiochus, ni ſoumis les Étoliens,] & dans quel port étoit la flotte des Romains. Dès qu'il eut appris que le Conſul & le Roi étoient campés autour des Thermopyles, à la veille d'en venir aux mains, & que la flotte étoit dans le Pirée, perſuadé qu'il n'avoit point de tems à perdre, il côtoya le Péloppo-

(*a*) Tit. Liv. L. XXXV. c. 5, 10. L. XLIII. c. 11.

(*b*) Tit. Liv. L. XXXV. c. 24. L. XXXVI. c. 2, 3, 42. *& ſeq.* L. XXXVIII. c. 35. Roll. Hiſt. Rom. Tom. IV. p. 276. *& ſuiv.*

nèse ſans s'arrêter; & ayant en paſſant pillé les iſles de Zacynthe & de Same, pour les punir d'avoir préféré l'amitié des Étoliens à celle des Romains, il vint à Malée, & avec un vent toujours favorable, arriva en peu de jours au Pirée, où il trouva l'ancienne flotte, compoſée de vingt-cinq gros vaiſſeaux.

Peu de tems après, C. Livius Salinator avec quatre-vingts vaiſſeaux de guerre à proue, & un grand nombre de moindre bâtimens, partie à proue mais ſans pont, partie ſans proue propres ſeulement à aller à la découverte, il paſſa dans l'iſle de Délos, où il fut retenu pendant pluſieurs jours par des vents contraires qui regnent aſſez ſouvent entre les Cyclades, iſles ſéparées les unes des autres par des bras de mer plus grands ou plus petits. Polyxénidas, qui avoit appris par le moyen des bâtimens légers qu'il avoit placés de diſtance en diſtance, que la flotte Romaine étoit à la rade de Délos, en donna avis au roi Antiochus. Auſſi-tôt ce Prince abandonnant les affaires qui l'occupoient dans l'Helleſpont, retourna en diligence à Ephèſe avec ſes vaiſſeaux de guerre à proue, & ſans différer tint conſeil pour délibérer s'il étoit à propos de tenter la fortune d'un combat naval. Polyxénidas opina qu'il falloit attaquer les ennemis ſans délai, & ſon avis fut ſuivi. En même-tems, les aquilons qui avoient retenu les Romains à Délos, étant tombés, ils s'avancerent juſqu'à Phanes, port de l'iſle de Chio, ſitué vis-à-vis de la mer Égée; delà ils firent faire le tour à leurs vaiſſeaux, pour aborder à la ville qui portoit le même nom que l'iſle, & y ayant pris les proviſions dont ils avoient beſoin, ils paſſerent à Phocée. Eumene, étant allé prendre ſa flotte à Élée, retourna peu de jours après avec vingt-quatre vaiſſeaux pontés, & un peu plus de bâtimens découverts, joindre à Phocée celle des Romains qui ſe préparoit à donner bataille aux ennemis. Delà étant partis avec cent cinq navires couverts, & environ cinquante ſans ponts, ils furent d'abord repouſſés du côté de la terre par les aquilons qui leur donnoient en flanc, de façon que pour éviter de s'aller briſer, ils furent obligés de ſe mettre à la queue les uns des autres, & de marcher ſur une longue file. Mais, quand la violence de ces vents ſe fut peu à peu appaiſée, ils tâcherent de gagner le port de Corycum au-deſſus de Cyſſonte.

Polyxénidas, qui ne cherchoit que l'occaſion de combattre, apprit avec joie que les Romains venoient au-devant de lui. Ainſi, il mit ſa flotte en bataille, étendit l'aîle gauche vers la pleine mer, ordonna à ſes Lieutenans de placer la droite du côté de la terre, & en cet état il s'avançoit de front contre les ennemis. Les Romains, s'étant apperçus de ſa

manœuvre, firent plier les voiles, abaiſſer les mâts, & remettant en même-tems tout le reſte de l'appareil dans ſa place, il attendit les vaiſſeaux qu'il avoit laiſſés derriere lui. Il en avoit déjà rangé environ trente de front dont il compoſa ſon aîle droite; & pour former une aîle gauche qui lui fût égale, hauſſant les petites voiles, il s'avança dans la pleine mer, ordonnant à ceux qui le ſuivoient de tourner leurs proues contre l'aîle droite des ennemis, rangée le long du rivage. Eumene étoit à l'arriere garde. Mais, dès qu'il jugea, par le bruit qu'il entendoit, que les deux flottes étoient prêtes à ſe heurter, il pouſſa lui-même ſes vaiſſeaux avec le plus de vîteſſe qu'il put. Lorſqu'ils furent tous à portée de ſe voir, trois vaiſſeaux ſe détacherent de la flotte du Roi, & vinrent à la rencontre de deux bâtimens Carthaginois qui précédoient celle des Romains. Comme la partie n'étoit pas égale, deux des bâtimens d'Antiochus entourerent un des deux Carthaginois, & d'abord ceux qui les montoient lui rompirent toutes ſes rames, ſauterent dedans l'épée à la main, & s'en rendirent maîtres, après avoir renverſé ou tué ceux qui le défendoient. L'autre alla auſſi-tôt ſe joindre au reſte de la flotte, avant que les trois Syriens l'euſſent enveloppé. C. Livius Salinator outré de colère s'avança contre les ennemis avec la galère amirale qu'il montoit. En même-tems, les deux vaiſſeaux qui avoient pris le vaiſſeau Carthaginois, vinrent à ſa rencontre, dans l'eſpérance d'avoir ſur lui le même avantage. Mais, C. Livius Salinator, pour rendre ſa galère plus ſtable, ordonne aux matelots d'abaiſſer juſques dans la mer les rames des deux flancs, d'accrocher avec leurs corbeaux, les galères ennemies qui approchoient, & de ſe jetter ſur leur bord pour les combattre de près, les exhortant à ſe ſouvenir qu'ils étoient Romains, & à ne point regarder comme des hommes ces vils eſclaves des Rois Orientaux. Alors, on vit un ſeul bâtiment en attaquer & en prendre deux avec beaucoup plus de facilité, que deux n'en avoient pris un quelques momens auparavant. Déjà les deux flottes ſe choquoient de toutes parts, & tous les vaiſſeaux s'étant mêlés avoient rendu le combat général. Eumene, qui étoit arrivé le dernier & après le commencement de l'action, ayant remarqué le déſordre que C. Livius Salinator avoit mis à l'aîle gauche des ennemis, alla fondre ſur leur aîle droite, qui ſe défendoit encore avec égalité.

Bientôt après, la défaite des Syriens commença par l'aîle gauche. Car, quand Polyxénidas vit la ſupériorité que les ſoldats Romains avoient ſur les ſiens par la valeur, il fit lever ſes petites voiles, & s'enfuit avec précipitation. L'aîle droite,

après

après avoir soutenu quelque tems les efforts d'Eumene, ne tarda pas à le suivre. Les Romains secondés d'Eumene, les poursuivirent avec chaleur, faisant faire aux rameurs toute la diligence possible, dans l'espérance d'atteindre leur arrière garde. Mais à la fin, voyant que les vaisseaux des vaincus, libres de tout embarras, avoient trop d'avance sur les leurs chargés de provisions & de machines, ils s'arrêterent, ayant pris treize galères avec les soldats & les matelots, & en ayant coulé dix à fond. Les Romains ne perdirent que celle qui avoit été prise au commencement du combat par les deux qui l'avoient investie. Polyxénidas ne discontinua de fuir que quand il se vit dans le port d'Ephèse. Les Romains resterent ce jour-là à Cyssonte, d'où la flotte d'Antiochus étoit sortie pour venir à leur rencontre; & dès le lendemain, ils se remirent en mer pour aller chercher les ennemis. Au milieu de leur course, ils rencontrerent vingt-cinq galères couvertes des Rhodiens, commandées par Pausistratus. Avec ce renfort, ils pousserent jusqu'à Ephèse, & se rangerent en bataille à l'embouchure même du port. Mais, comme l'ennemi ne faisoit aucun mouvement, contens de l'aveu qu'il faisoit de sa foiblesse, ils se retirerent. C. Livius Salinator renvoya Eumene & les Rhodiens chez eux. Pour lui, prenant la route de Chio, il alla de nuit mouiller l'ancre un peu au-dessus de Phœniconte le premier port de la contrée Erythréenne, & le lendemain il débarqua dans l'isle, & entra jusque dans la ville. Il y resta quelques jours pour laisser reposer ses rameurs, puis se rendit à Phocée; & y ayant laissé quatre Quinquèremes pour la garde de la ville, il mena la flotte à Canes, où, l'hiver étant près d'arriver il mit ses vaisseaux à sec, & les entoura d'un fossé & d'une palissade.

Dès l'équinoxe du printems, C. Livius Salinator, étant parti de Canes, avec trente vaisseaux & sept quadriremes que le roi Eumene lui avoit amenées, s'avançoit vers l'Hellespont, pour préparer tout ce qui étoit nécessaire au passage de l'armée qu'il croyoit devoir venir par terre. Il aborda d'abord au port appellé des Achéens. Delà il monta à Ilium où il fit un sacrifice à Minerve, & reçut avec beaucoup de bienveillance les députés d'Eléonte, de Dardanus & de Rhœtée, qui venoient lui livrer leurs villes. Delà il s'avança jusqu'au détroit de l'Hellespont; & ayant laissé devant Abyde dix vaisseaux pour garder ce passage, il alla avec le reste de la flotte assiéger Seste située vis-à-vis dans l'Europe. Les soldats les armes à la main attaquoient déjà les murailles, lorsque les Gaulois, revêtus de leurs habits sacerdotaux, & transportés de leur anthousiasme accoutumé, se présenterent aux portes, criant qu'ils étoient les

Miniſtres de Cybele, & qu'ils venoient par ordre de cette Déeſſe, prier les Romains d'épargner cette ville qui étoit ſous ſa protection. On ne leur fit aucun outrage; & un moment après le Sénat à la tête de tous les Magiſtrats vint rendre la ville à C. Livius Salinator. La flotte paſſa delà à Abyde. C. Livius Salinator fit d'abord ſonder l'eſprit des habitans, tâchant de les engager à ſe rendre de bonne grace; mais, les voyant déterminés à ſe défendre, il réſolut d'employer la force.

Ils ſoutinrent le ſiege pendant pluſieurs jours, mais ils ſe laſſerent enfin. Les ſoldats de la garniſon, & Philotas qui la commandoit pour le Roi, épuiſés de fatigues & de veilles, avoient déclaré qu'ils ne pouvoient plus réſiſter aux efforts des Romains, & permis aux Magiſtrats d'aller trouver C. Livius Salinator, pour traiter avec lui de la reddition de la place. Le ſeul article qui les arrêtoit étoit la ſortie des ſoldats de la garniſon, C. Livius Salinator voulant qu'ils livraſſent leurs armes, & eux les voulant conſerver. A cette difficulté près l'affaire alloit être terminée, lorſque la nouvelle de la défaite des Rhodiens par Polyxénidas arracha à C. Livius Salinator la victoire d'entre les mains. Car, ce Général craignant que Polyxénidas enflé de ce ſuccès n'opprimât la flotte qui étoit à Canes, abandonna le ſiege d'Abyde, & la garde de l'Helleſpont, pour l'aller retirer du port, & la mettre en mer. En ce tems-là, Eumene vint à Élée; & C. Livius Salinator avec toute ſa flotte à laquelle il avoit joint deux triremes de Mitylène, s'en alla à Phocée. Mais, apprenant que cette ville étoit défendue par une forte garniſon de Syriens, & que Séleucus étoit campé dans le voiſinage, il ſe mit à ravager tout le païs le long de la côte, & ayant embarqué ſon butin, qui conſiſtoit ſur-tout en priſonniers, il attendit qu'Eumene le vînt joindre.

Prenant enſuite la route de Samos, ils aborderent d'abord aux côtes d'Erythrée où ils paſſerent la nuit, & le lendemain arriverent à Corycum promontoire de la dépendance des Teiens. Mais, voulant delà paſſer dans le voiſinage des Samiens, ſans attendre le lever du ſoleil par où les pilotes auroient jugé de la diſpoſition du tems, ils s'expoſerent aux orages qui pouvoient s'élever. En effet, ils n'eurent pas fait la moitié de leur courſe, que l'aquilon ayant commencé à ſoulever les flots, leurs vaiſſeaux furent battus d'une furieuſe tempête.

Polyxénidas, qui avoit bien jugé que les ennemis navigeroient vers Samos pour ſe joindre à la flotte des Rhodiens, partit d'Ephèſe, & vint mouiller à Myonnèſe; d'où il paſſa dans l'iſle appellée Macris pour attaquer delà l'arriere-garde de la flotte ennemie quand elle paſſeroit,

ou au moins enlever leurs vaiſſeaux qui s'écarteroient du gros. Mais, quand il vit toute la flotte diſperſée par la tempête, & que la violence du vent l'empêchoit de fondre deſſus, comme il avoit voulu faire d'abord, il paſſa dans l'iſle d'Ethalie, afin de ſe jetter delà le lendemain ſur la flotte, quand elle voudroit s'avancer de la pleine mer à Samos. Une petite partie des bâtimens Romains entra au commencement de la nuit dans un port déſert de la côte des Samiens, où tous les autres les ſuivirent, après avoir lutté toute la nuit contre les flots en pleine mer. Ils apprirent en ce lieu, par des gens de la campagne, que les ennemis étoient à la rade d'Ethalie; ce qui obligea C. Livius Salinator d'aſſembler le Conſeil, pour examiner s'il étoit à propos de les combattre ſur le champ, ou d'attendre la flotte des Rhodiens. On prit le parti de différer, & ils retournerent à Corcyre d'où ils étoient venus. Polyxénidas, ayant attendu quelque tems, s'en retourna auſſi-tôt à Ephèſe, ſans avoir rien fait. Alors, la flotte Romaine n'ayant plus rien à craindre de ſa part, paſſa à Samos, où les Rhodiens la vinrent joindre peu de jours après. Et C. Livius Salinator, pour leur faire voir qu'il n'attendoit qu'eux pour aller aux ennemis, partit auſſitôt pour Ephèſe, afin de leur donner bataille, ou de leur arracher l'aveu de leur lâcheté, s'ils la refuſoient, ce qui feroit un effet admirable ſur l'eſprit des alliés. Il rangea ſes vaiſſeaux de front, vis-à-vis l'embouchure du port. Mais, voyant que perſonne ne ſe préſentoit pour combattre, il laiſſa une partie de ſa flotte à l'ancre près de l'entrée du port, pendant que l'autre débarqua les ſoldats pour aller piller les campagnes voiſines de la côte. Ils emmenoient déjà un grand butin, & s'approchoient des murailles de la ville, lorſqu'Andronicus Macédonien, qui étoit en garniſon à Ephèſe, fit une ſortie ſur eux, & après leur avoir ôté la plus grande partie de leurs dépouilles, les força de rentrer dans leurs vaiſſeaux & de regagner la mer. Le lendemain, les Romains ayant placé une embuſcade dans le milieu du chemin, s'avancerent en corps vers la ville, pour attirer le Macédonien hors des murailles. Mais, cet Officier qui s'en étoit douté, ne paroiſſant point, ils retournerent à leurs vaiſſeaux; & ne pouvant joindre les ennemis, ni par mer, ni par terre, ils s'en retournerent à Samos d'où ils étoient partis. Delà C. Livius Salinator envoya deux galères des alliés d'Italie, & deux Rhodiennes commandées par Epicrate, pour garder le détroit de Céphallénie. Car, Hybriſtas de Lacédemone à la tête des jeunes Céphalléniens, exerçoit des brigandages continuels ſur cette mer, & empêchoit qu'on ne pût faire venir les convois d'Italie.

Peu de tems après arriva L.

Emilius Régillus, qui venoit ſuccéder à C. Livius Salinator dans le commandement de la flotte. Le nouveau Général, ayant fait un ſacrifice ſelon la coutume, aſſembla ſon Conſeil. Alors, C. Livius Salinator, qui fut prié de parler le premier, dit, » qu'on devoit écouter préférablement aux autres, celui » qui donnoit un conſeil qu'il » auroit exécuté lui-même; » que pour lui, il avoit formé » le deſſein, s'il eût été plus » long-tems en place, d'aller à » Ephèſe avec toute ſa flotte, » & d'enfoncer à l'embouchure » du port quelques barques » remplies de ſable; que ce » deſſein étoit d'autant plus » facile à exécuter que l'entrée » de ce port étoit longue, » étroite, & aſſez ſemblable à » l'embouchure d'un fleuve; » que par-là, en ôtant aux ennemis l'uſage de la mer, on » rendoit leur flotte inutile. » Ce projet ne fut goûté de perſonne; cependant, L. Emilius Régillus voulut ſe préſenter avec toute ſa flotte devant le port d'Ephèſe, ne fût-ce que pour donner de la terreur aux ennemis.

C. Livius Salinator fut envoyé enſuite en Lycie avec deux quinquèremes Romaines, quatre quadriremes de Rhodes, & deux vaiſſeaux couverts de Smyrne, avec ordre de paſſer auparavant à Rhodes, & de communiquer ſon deſſein au Conſeil public de cette iſle. Il aborda, chemin faiſant, aux villes de Milet, de Mynde, d'Halycarnaſſe, de Cnide & de Cos, qui toutes exécuterent promptement les ordres qui leur furent donnés de la part des Romains. Quand il fut arrivé à Rhodes, & qu'il eut expoſé ſa commiſſion dans le Conſeil, tout le monde ayant approuvé le projet, il ajouta à la flotte qu'il avoit déjà, trois quadriremes que lui donnerent les Rhodiens, & conduiſit le tout à Patares. Un vent favorable les ayant pouſſés juſqu'auprès de la ville, ils eſpéroient que la ſurpriſe & la crainte engageroient les habitans à ſe rendre. Mais, le vent devenu tout d'un coup contraire, ayant commencé à ſoulever les flots, ils gagnerent à la vérité la terre à force de rames, mais ils ne trouverent autour de la ville aucune rade où ils fuſſent en ſûreté; & la mer étant irritée, ils n'étoient pas moins en danger devant le port, ſur-tout à l'entrée de la nuit. Ainſi, ils paſſerent outre, & s'en allerent à deux mille delà dans le port de Phœniconte, où les vaiſſeaux étoient à l'abri des vents & de la Marée. Mais, ils étoient dominés par des rochers d'une hauteur extrême, dont les habitans & les ſoldats d'Antiochus qui étoient en garniſon dans leur ville, s'emparerent ſur le champ. C. Livius Salinator, malgré la difficulté des lieux, envoya contre eux les ſecours d'Iſſus & de Smyrne, troupes alertes, qui à coups de trait, & par de légeres incurſions, les ſou-

tinrent d'abord, sans cependant engager entièrement le combat. Mais, comme de moment à autre, il sortoit de la ville contre eux de nouvelles bandes d'ennemis, & qu'ils étoient près d'être investis, C. Livius Salinator craignant qu'ils n'opprimassent ces troupes auxiliaires, & n'attaquassent ensuite ses vaisseaux de dessus la terre, envoya contre eux non-seulement les soldats de la flotte, mais encore les matelots & les rameurs, en les armant comme il put; ce qui n'empêcha pas qu'ils ne disputassent long-tems la victoire, & ne lui tuassent plusieurs soldats, & même L. Apustius, l'un de ses Officiers. Cependant à la fin, les Lyciens furent vaincus & repoussés jusques dans leur ville. Les Romains vainqueurs, mais fort maltraités, rentrerent dans leurs vaisseaux. Ils allerent delà dans le golfe de Telmesse, qui d'un côté touchoit la Carie, & de l'autre la Lycie, & C. Livius Salinator renonçant à l'entreprise de Patares, renvoya les Rhodiens chez eux. Pour lui, en côtoyant l'Asie, il rentra dans la Grece, pour conférer avec les Scipions qui étoient alors aux environs de la Thessalie, & delà repasser en Italie.

Il parvint au Consulat deux ans après, & eut pour collegue M. Valérius Messala. Le sort lui adjugea le département de la Gaule où il se rendit aussi-tôt.

LIVIUS [L.], *L. Livius*, (*a*) fut créé Préteur, l'an de Rome 586, & 166 avant Jesus-Christ.

LIVIUS [C.], *C. Livius*, (*b*) l'un des accusateurs de Drusus Libon. Il y en a qui, au lieu de C. Livius, lisent C. Vibius.

LIVRE ROMAINE, *Libra Romana*, (*c*) poids, d'usage chez les Romains.

Ses parties étoient l'once, qui en faisoit la douzième partie; le *sextans* qui pesoit deux onces, étoit la sixième partie de la Livre; le *quadrans* en pesoit trois, & en étoit le quart; le *triens* en pesoit quatre, & en étoit le tiers; le *quincunx* en pesoit cinq; le *semis*, six, & faisoit une demi-Livre; le *septunx* en pesoit sept; le *bes*, huit; le *dodrans*, neuf; le *dextans*, dix; le *deunx*, onze, enfin l'as pesoit douze onces ou une Livre.

On ne dispute point sur le sens de tous ces mots Latins; mais, ce dont on n'est point assuré, c'est de la valeur de la Livre Romaine. Les uns y ont compté cent deniers ou cent drachmes, d'autres quatre-vingt-seize, & d'autres enfin quatre-vingt-quatre. Voilà les trois chefs auxquels on peut rapporter les principales évaluations que nos Sçavans ont faites de la Livre Romaine.

Budé, dans son traité de cette Livre Romaine, *de Asse*, est le premier qui a cru qu'elle pesoit

(*a*) Tit. Liv. L. XLV. c. 44.
(*b*) Tacit. Annal. L. II. c. 30.
(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 149. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. VIII. p. 372. *& suiv.*

cent drachmes. Cet habile homme ne manqua pas de graves autorités pour appuyer son sentiment; & comme les deniers qu'il pesa, se trouverent la plupart du poids d'un gros, il conclut que la Livre qu'il cherchoit étoit égale à douze onces & demie de la Livre de Paris; mais, son Hypothèse n'a point eu de progrès, parce qu'elle s'est trouvée fondée sur des observations ou peu exactes, ou manifestement contraires à la vérité.

Agricola renversa cette opinion de fond en comble, en prouvant qu'au lieu de cent drachmes il n'en falloit compter que 96 à la Livre, ce qu'il établit par une foule d'autorités précises, auprès desquelles celles que Budé avoit produites ne purent se soutenir. Tout le monde sentit que la commodité d'employer un nombre entier, peu éloigné du nombre vrai, avoit fait négliger aux Écrivains allégués par ce Sçavant, une exactitude qui ne leur avoit pas paru nécessaire.

Après la chûte du système de Budé, les deux autres ont regné successivement dans l'Empire littéraire. Pendant près d'un siecle, presque tout le monde a supposé la Livre Romaine du poids de 96 drachmes; enfin, on s'est persuadé qu'il n'y avoit que 84 deniers dans cette Livre, & c'est l'hypothèse la plus commune aujourd'hui.

La premiere preuve qu'on en donne, c'est que Pline & Scribonius Largus ont assuré que la Livre Romaine étoit composée de 84 deniers. Celse a dit aussi qu'il y avoit 7 deniers à l'once, & l'on apprend de Galien que la même chose avoit été avancée par d'anciens Médecins, dont il avoit vu les ouvrages. La seconde preuve est qu'on s'est assuré de ce que le conge, mesure d'un demi-pied cubique, pouvoit contenir d'eau. Ce vaisseau qui contenoit, à ce qu'on croit, 10 Livres ou 120 onces Romaines d'eau ou de vin, ne contient que 128 ou 129 onces de la livre de Paris; ainsi, l'once de Paris est bien plus forte que celle de Rome n'a pu être, & cela sera vrai si l'on ne compte à la Livre Romaine que 84 deniers; mais on sera obligé de supposer tout le contraire, si l'on donne 96 deniers à cette Livre, & 8 deniers à chacune de ses douze onces; car, les deniers qu'on doit employer ici, & qui ont été frappés au tems de la République, pesent chacun 74 ou 75 grains, c'est-à-dire, deux ou trois grains de plus que nous n'en comptons pour un gros.

M. Eisenschmid qui publia en 1708 un traité des poids & des mesures des Anciens, est peut-être celui qui a mis ces preuves dans un plus grand jour; car, après avoir déterminé la valeur de l'once Romaine à 423 grains de Paris, conformément à l'expérience faite à Rome par M. Auzout, pour connoître le poids d'eau que contenoit le conge, il a montré qu'en conséquence

il étoit absolument nécessaire de ne compter que 7 deniers Consulaires pour une once, puisque chacun de ces deniers étoit du poids de 74 à 75 grains ; & comme il auroit été un peu dur de contredire ce grand nombre d'Anciens qui ont écrit qu'il y avoit 8 drachmes ou 8 deniers à l'once, il a remarqué que depuis Néron jusqu'à Septime Sévère, le denier affoibli d'un huitième ne pesa plus que 63 grains qui, multipliés par 8, en donnent 520 ; de sorte qu'alors on a pu & même on a dû dire, comme on a fait, qu'il y avoit 96 deniers à la Livre Romaine.

Une autre observation non moins importante du même Auteur, c'est que quoique tous les Anciens aient supposé que la drachme attique & le denier Romain étoient du même poids, il y a néanmoins toujours eu une différence assez considérable entre ces deux monnoies, puisque la drachme attique avoit un peu plus de 83 grains.

Cependant, M. de la Barre, qui présente lui-même cette hypothèse dans toute la force qu'elle peut avoir, la combat sçavamment dans les mémoires de l'Académie Royale des inscriptions & Belles Lettres, & soutient que la Livre Romaine étoit composée de 96 deniers, & son once de 8 deniers.

1.° Parce que le conge, qui rempli d'eau contient environ 109 onces de la livre de Paris, ne contenoit en poids Romain que 100 onces de vin, ce qui montre que l'once Romaine étoit plus forte que la nôtre. Or il y a 8 gros à notre once, & le gros est de 3 grains plus foible que n'étoit le denier Romain.

2.° Parce que divers Auteurs, qui vivoient avant qu'on eût affoibli à Rome les deniers d'un huitième, ont assuré en termes exprès qu'il y en avoit 96 à la Livre, & qu'ils n'en ont dit que ce que tout le monde en disoit de leur tems.

3.° Parce qu'il y en a d'autres qui ont évalué le talent en Livres, après avoir comparé le poids des deniers avec celui des drachmes, & que leur évaluation se trouve vraie en donnant 96 deniers à la Livre.

Il faut pourtant convenir que les autorités qu'on rapporte pour donner 84 deniers à la Livre Romaine, au lieu de 96, sont très-fortes. Pline dit positivement que la Livre avoit 84 deniers ; mais, on peut répondre avec M. de la Barre, qu'il parloit de ce qu'on en délivroit à la monnoie pour une Livre ; car, les Officiers des monnoies n'étoient pas tenus de donner une Livre pesant de deniers pour une Livre de matière ; il s'en falloit un huitième, dont sans doute une partie tournoit au profit de l'Etat, & l'autre au profit des Monnoyeurs. De plus, Pline vivoit dans un tems où l'on affoiblit les deniers d'un huitième ; & cependant il marque 8 deniers pour une once, comme on faisoit avant lui, & comme font tous nos Auteurs

quand ils parlent de nos monnoies.

Pour nous, voici notre raisonnement sur cette matière; nous le tirons des faits mêmes, qu'aucune opinion ne peut contester.

Le poids des deniers a varié chez les Romains; le poids de leurs drachmes n'a pas toujours été uniforme à celui de leurs deniers, quoique ces deux mots soient synonymes dans les Auteurs; les drachmes ni les deniers n'ont pas toujours été de même poids. Tel des Anciens a compté 7 deniers à l'once, tel autre 7 deniers & demi, & tel autre 8; plusieurs d'entr'eux ont souvent confondu dans leurs ouvrages la Livre poids & la Livre mesure sans nous en avertir, attendu qu'ils parloient de choses entendues de leur tems, & qu'il ne s'agissoit pas d'expliquer aux Boissards à venir. Toutes ces raisons contribuent donc à nous confondre sur l'évaluation des monnoies Romaines, parce qu'on ne peut établir aucun système que sur des autorités qui se contredisent. Voilà pourquoi parmi nos Sçavans les uns comptent 100 deniers, d'autres 96, & & d'autres 84 à la Livre Romaine.

Enfin, non-seulement les deniers, les drachmes, les onces, en un mot toutes les parties de la Livre en or, en argent, en cuivre, qu'ils ont pris pour base de leurs évaluations en les pesant, n'ont pas toujours eu le même poids sous la République, ni depuis Néron jusqu'à Septime Sévère; mais, dans les pièces mêmes contemporaines & du même Consulat, il est arrivé que par l'*user* ou autres causes, les unes d'un même-tems pesent plus, les autres moins. Après cela croira-t-on qu'on trouvera fixement ce que la Livre Romaine contenoit de deniers, & déterminera-t-on la valeur de cette Livre en la comparant avec la livre de Paris?

LIVRE, *Liber*, *Codex*, *Volumen*, écrit composé par quelque personne intelligente sur quelque point de science, pour l'instruction & l'amusement du Lecteur. On peut encore définir un Livre, une composition d'un homme de lettres, faite pour communiquer au public & à la postérité quelque chose qu'il a inventée, vue, expérimentée, recueillie, & qui doit être d'une étendue assez considérable pour faire un volume. En ce sens, un Livre est distingué par la longueur d'un imprimé ou d'une feuille volante, & d'un tome ou d'un volume comme le tout l'est de sa partie.

I. Isidore met cette distinction entre *Liber* & *Codex*, que le premier marque particulièrement un ouvrage séparé, faisant seul un tout à part, & que le second signifie une collection de Livres ou d'écrits. M. Scipion Maffei prétend que *Codex* signifie un Livre de forme quarrée, & *Liber* un Livre en forme de registre.

Selon les Anciens, un Livre

différoit d'une lettre non-seulement pour sa grosseur, mais encore parce que la lettre étoit pliée & le Livre seulement roulé. Il y a cependant divers Livres anciens qui existent encore sous le nom de lettres; tel est l'art poëtique d'Horace.

II. Cicéron appelle M. Caton *Hellus Librorum*, un dévoreur de Livres. Gaza regardoit les livres de Plutarque, & Hermol. Barbaro ceux de Pline comme les meilleurs de tous les Livres.

Bartholin a fait un traité sur les meilleurs Livres des Auteurs. Selon lui, le meilleur livre de Tertullien est son traité *de pallio*; de saint Augustin, la Cité de Dieu; d'Hippocrate, *Coacæ prænotiones*; de Cicéron, le traité *de officiis*; d'Aristote, *de animalibus*; de Galien, *de usu partium*; de Virgile, le sixième Livre de l'Enéïde; d'Horace, la première & la septième de ses Epîtres; de Catule, *Coma Berenices*; de Juvénal, la sixième Satyre; de Plaute, l'*Epidicus*; de Théocrite, la vingt-septième Idylle; de Paracelse, *chirurgia*; de Sévérinus, *de abusibus*; de Budé, les Commentaires sur la langue Greque; de Joseph Scaliger, *de emendatione temporum*; de Bellarmin, *de scriptoribus ecclesiasticis*; de Saumaise, *exercitationes Plinianæ*; de Vossius, *institutiones oratoriæ*; d'Henssius, *Aristarchus Sacer*; de Casaubon, *exercitationes in Baronium*.

Il est bon toutefois d'observer que ces sortes de jugemens, qu'un Auteur porte de tous les autres, sont souvent sujets à caution & à réforme. Rien n'est plus ordinaire que d'apprécier le mérite de certains ouvrages, qu'on n'a pas seulement lus, ou qu'on préconise sur la foi d'autrui.

Il est néanmoins nécessaire de connoître par soi-même, autant qu'on le peut, le meilleur Livre en chaque genre de littérature; par exemple, la meilleure Logique, le meilleur Dictionnaire, la meilleure Physique, le meilleur Commentaire sur la Bible, la meilleure Concordance des Évangélistes, le meilleur traité de la Religion Chrétienne, &c. Par ce moyen on peut se former une bibliotheque composée des meilleurs Livres en chaque genre. On peut, par exemple, consulter pour cet effet, le Livre de Pope, intitulé *Censura celebrium auctorum*, où les ouvrages des plus considérables Écrivains & des meilleurs Auteurs en tout genre sont exposés; connoissance qui conduit à en faire un bon choix. Mais, pour juger de la qualité d'un Livre, il faut, selon quelques-uns, en considérer l'Auteur; la date, les éditions, les traductions, les commentaires, les épitomes qu'on en a faits, le succès, les éloges qu'il a mérités, les critiques qu'on en a faites, les condamnations ou la suppression dont on l'a flétri, les adversaires ou les défenseurs qu'il a eus, les continuateurs, &c.

III. L'hiſtoire d'un Livre renferme ce que le Livre contient; & c'eſt ce qu'on appelle ordinairement extrait ou analyſe, comme font les journaliſtes; ou ſes acceſſoires, ce qui regarde les Littérateurs & les Bibliothécaires.

Le corps d'un Livre conſiſte dans les matieres qui y ſont traitées; & c'eſt la partie de l'Auteur. Entre ces matieres, il y a un ſujet principal à l'égard duquel tout le reſte eſt ſeulement acceſſoire.

Les incidens acceſſoires d'un Livre ſont le titre, l'épître dédicatoire, la préface, les ſommaires, la table des matieres, qui ſont la partie de l'éditeur; à l'exception du titre, de la premiere page, ou du frontiſpice, qui dépendent quelquefois du Libraire.

Les ſentimens doivent entrer dans la compoſition d'un Livre, & en être le principal fondement; la méthode ou l'ordre des matieres doivent y regner; & enfin, le ſtyle qui conſiſte dans le choix & l'arrangement des mots, eſt comme le coloris qui doit être répandu ſur le tout.

IV. A l'égard de la matiere des Livres, on croit que d'abord on grava les caractères ſur de la pierre; témoin les tables de la loi données à Moïſe, qu'on regarde comme le plus ancien Livre dont il ſoit fait mention. Enſuite on les traça ſur des feuilles de Palmier, ſur l'écorce intérieure & extérieure du tilleul, ſur celle de la plante d'Égypte appellée Papyrus. On ſe ſervit encore de tablettes minces enduites de cire, ſur leſquelles on traçoit les caractères avec un ſtylet ou poinçon, ou de peaux, ſur-tout de celles des boucs & des moutons dont on fit enſuite le parchemin. Le plomb, la toile, la ſoie, la corne, & enfin le papier, furent ſucceſſivement les matieres ſur leſquelles on écrivit.

Les parties des végétaux furent long-tems la matiere dont on faiſoit les Livres, & c'eſt même de ces végétaux que ſont pris la plûpart des noms & des termes qui concernent les Livres, comme le nom Grec βίβλος, les noms Latins *folium*, *tabulæ*, *liber*, d'où nous avons tiré feuillet, tablette, livre, & le nom Anglois book. On peut ajoûter que cette coûtume eſt encore ſuivie par quelques peuples du nord, tels que les Tartares kalmouks, chez leſquels les Ruſſes trouverent en 1721 une bibliotheque dont les Livres étoient d'une forme extraordinaire. Ils étoient extrêmement longs & n'avoient preſque point de largeur; les feuillets étoient fort épais, compoſés d'une eſpece de coton ou d'écorces d'arbres enduits d'un double vernis, & dont l'écriture étoit blanche ſur un fond noir.

Les premiers Livres étoient en forme de bloc & de tables dont il eſt fait mention dans l'Écriture ſous le nom de *ſepher*,

que les Septante ont traduit par un mot qui signifie tables quarrées. Il semble que le Livre de l'alliance, celui de la loi, le Livre des malédictions, & celui du divorce aient eu cette forme.

Quand les Anciens avoient des matieres un peu longues à traiter, ils se servoient plus commodément de feuilles ou de peaux cousues les unes au bout des autres, qu'on nommoit rouleaux, appellés pour cela par les Latins *volumina*; coûtume que les Juifs, les Grecs, les Romains, les Perses, & même les Indiens ont suivie, & qui a continué quelques siecles après la naissance de Jesus-Christ.

V. La forme des Livres est présentement quarrée, composée de feuillets séparés; les Anciens faisoient peu d'usage de cette forme, ils ne l'ignoroient pourtant pas. Elle avoit été inventée par Attale, Roi de Pergame, à qui l'on attribue aussi l'invention du parchemin. Les plus anciens manuscrits que nous connoissons, sont tous de cette forme quarrée, & Dom Bernard de Montfaucon assure que de tous les manuscrits Grecs qu'il a vus, il n'en a trouvé que deux qui fussent en forme de rouleau.

Ces rouleaux ou volumes étoient composés de plusieurs feuilles attachées les unes aux autres & roulées autour d'un bâton qu'on nommoit *umbilicus*, qui servoit comme de centre à la colomne ou cylindre que formoit le rouleau. Le côté extérieur des feuilles s'appelloit *frons*, les extrêmités du bâton se nommoient *cornua*, & étoient ordinairement décorées de petits morceaux d'argent, d'ivoire, même d'or & de pierres précieuses; le mot Σιλλαβος étoit écrit sur le côté extérieur. Quand le volume étoit déployé, il pouvoit avoir une verge & demie de large sur quatre ou cinq de long.

A la forme des Livres appartient aussi l'arrangement de leur partie inférieure, ou l'ordre & la disposition des points ou matieres, & des lettres en lignes & en pages, avec des marges & autres dépendances. Cet ordre a varié; d'abord, les lettres étoient seulement séparées en lignes, elles le furent ensuite en mots séparés, qui furent distribués par points & alinéas, en périodes, sections, paragraphes, chapitres, & autres divisions. En quelques païs, comme parmi les Orientaux, les lignes vont de droite à gauche; parmi les peuples de l'occident & du nord, elles vont de gauche à droite. D'autres comme les Grecs, du moins en certaines occasions, écrivoient la première ligne de gauche à droite, la seconde de droite à gauche, & ainsi alternativement. Dans d'autres païs les lettres sont couchées de haut en bas à côté les unes des autres, comme chez les Chinois. Dans certains Livres les pages sont entieres & uniformes, dans d'autres elles

ſont diviſées par colomnes ; dans quelques-uns elles ſont diviſées en texte & en notes, ſoit marginales, ſoit rejettées au bas de la page. Ordinairement elles portent au bas quelques lettres alphabétiques qui ſervent à marquer le nombre des feuilles, pour connoître ſi le Livre eſt entier. On charge quelquefois les pages de ſommaires ou de notes ; on y ajoute auſſi des ornemens, des lettres initiales, rouges, dorées, ou figurées ; des frontiſpices, des vignettes, des cartes, des eſtampes, &c. A la fin de chaque Livre on met fin ou *finis* ; anciennement on y mettoit un ≺ appellé *coronis* ; & toutes les feuilles du Livre étoient lavées d'huile de cedre, ou parfumées d'écorce de citron, pour préſerver les Livres de la corruption. On trouve auſſi certaines formules au commencement ou à la fin des Livres, comme parmi les Juifs, *eſto fortis*, que l'on trouve à la fin de l'Exode, du Lévitique, des Nombres, d'Ézéchiel, par leſquels on exhorte le Lecteur, diſent quelques-uns, à lire les Livres ſuivans. Quelquefois, on trouvoit à la fin des malédictions contre ceux qui falſifieroient le contenu du Livre, & celle de l'Apocalypſe en fournit un exemple.

Les Mahométans placent le nom de Dieu au commencement de tous leurs Livres, afin d'attirer ſur eux la protection de l'Être ſuprême, dont ils croyent qu'il ſuffit d'écrire ou de prononcer le nom pour s'attirer du ſuccès dans ſes entrepriſes. Pour la même raiſon, pluſieurs loix des anciens Empereurs commençoient par cette formule, *In nomine Dei.*

A la fin des Livres les Juifs ajoutoient le nombre des verſets qui y étoient contenus, & à la fin du Pentateuque le nombre des ſections, afin qu'il pût être tranſmis en ſon entier à la poſtérité ; les Maſſoretes & les Mahométans ont encore fait plus. Les premiers ont marqué le nombre des mots, des lettres, des verſets & des chapitres de l'ancien Teſtament, & les autres en ont uſé de même à l'égard de l'Alcoran.

VI. Les dénominations des Livres ſont différentes, ſelon leur uſage & leur autorité. On peut les diſtinguer en Livres humains, c'eſt-à-dire, qui ſont compoſés par des hommes, & livres divins, qui ont été dictés par la divinité même. On appelle auſſi cette derniere ſorte de Livres, Livres ſacrés ou inſpirés.

Les Mahométans comptent cent quatre Livres divins, dictés ou donnés par Dieu même à ſes Prophetes, dix à Adam, cinquante à Seth, trente à Énoch, dix à Abraham, un à Moïſe, c'eſt le Pentateuque tel qu'il étoit avant que les Juifs & les Chrétiens l'euſſent corrompu, un à Jeſus-Chriſt, & c'eſt l'Évangile ; un à David, lequel comprend les Pſeaumes, & un à Mahomet, c'eſt l'Alcoran. Qui-

conque parmi eux rejette ces Livres, ſoit en tout, ſoit en partie, même un verſet, ou un mot, eſt regardé comme infidele. Ils comptent pour marque de la divinité d'un Livre, quand Dieu parle lui-même, & non quand d'autres parlent de Dieu à la troiſième perſonne, comme cela ſe rencontre dans nos Livres de l'ancien & du nouveau Teſtament, qu'ils rejettent comme des compoſitions purement humaines, ou du moins fort altérées.

Livres Sibyllins ; c'étoient des Livres compoſés par de prétendues prophéteſſes du Paganiſme, appellées Sibylles, leſquels étoient dépoſés à Rome dans le Capitole, ſous la garde des Duumvirs.

Livres Canoniques ; ce ſont ceux qui ſont reçus par l'Égliſe, comme faiſant partie de l'Écriture Sainte ; tels ſont les Livres de l'ancien & du nouveau Teſtament.

Livres Apocryphes ; ce ſont ceux qui ſont exclus du rang des Canoniques, ou fauſſement attribués à certains Auteurs.

Livres Authentiques ; l'on appelle ainſi ceux qui ſont véritablement des Auteurs auxquels on les attribue, ou qui ſont déciſifs & d'autorité ; tels ſont parmi les Livres de Droit le Code & le Digeſte.

Livres Auxiliaires ; ce ſont ceux qui, quoique moins eſſentiels en eux-mêmes, ſervent à en compoſer ou à en expliquer d'autres, comme dans l'étude des loix, les Livres des inſtituts, les formules, les maximes, &c.

Livres Élémentaires ; on appelle ainſi ceux qui contiennent les premiers & les plus ſimples principes des ſciences, tels ſont les Rudimens, les Méthodes, les Grammmaires ; &c. par où on les diſtingue des Livres d'un ordre ſupérieur, qui tendent à aider ou éclairer ceux qui ont des ſciences une teinture plus forte.

Livres Bibliotheques ; on nomme ainſi des Livres qu'on ne lit point de ſuite, mais qu'on conſulte au beſoin, comme les Dictionnaires, les Commentaires, &c.

Livres Exotériques, noms que les Sçavans donnent à quelques ouvrages deſtinés à l'uſage des Lecteurs ordinaires ou du peuple.

Livres Acroamatiques ; ce ſont ceux qui traitent des matieres ſublimes ou cachées, qui ſont ſeulement à la portée des Sçavans ou de ceux qui veulent approfondir les ſciences.

Livres défendus ; on appelle ainſi ceux qui ſont prohibés & condamnés par les Évêques, comme contenant des héréſies ou des maximes contraires aux bones mœurs.

Livres publics ; ce ſont les actes des tems paſſés & des tranſactions gardées par autorité publique.

Les Livres d'Égliſe chez les Juifs, ſont le Livre de la loi,

l'Hagiographe, les Propheres, &c. Le premier de ces Livres s'appelle auſſi le Livre de Moïſe, parce que ce Légiſlateur l'a compoſé, & le Livre de l'alliance, parce qu'il contient l'alliance de Dieu avec les Juifs. Dans un ſens plus abſolu, le Livre de la loi ſignifie l'original ou l'autographe qui fut trouvé dans le tréſor du temple ſous le regne de Joſias.

VII. On peut diſtinguer les Livres ſelon leur deſſein ou le ſujet qu'ils traitent, en hiſtoriques, qui racontent les faits ou de la nature ou de l'humanité, & en dogmatiques, qui expoſent une doctrine ou des vérités générales. D'autres ſont mêlés de dogmes & de faits; on peut les nommer hiſtorico-dogmatiques. D'autres recherchent ſimplement des vérités, ou tout au plus indiquent les raiſons par leſquelles ces vérités peuvent être prouvées comme la géométrie de Mallet. On peut les ranger ſous la même claſſe; mais, on donnera le titre de ſcientifico-dogmatiques, aux ouvrages qui non-ſeulement enſeignent une ſcience, mais encore qui la démontrent comme les élémens d'Euclide.

Livres Pontificaux; c'étoient parmi les Romains les Livres de Numa qui étoient gardés par le grand Prêtre, & dans leſquels étoient décrites les cérémonies des fêtes, des ſacrifices, les prieres & tout ce qui avoit rapport à la religion. On les appelloit auſſi *indigitamenta*, parce qu'ils ſervoient, pour ainſi dire, à déſigner les Dieux dont ils contenoient les noms, auſſi-bien que les formules & les invocations uſitées en diverſes occaſions.

Livres Rituels; c'étoient ceux qui enſeignoient la maniere de bâtir & de conſacrer les villes, les temples, & les autels, les cérémonies des conſécrations des murs, des portes principales, des familles, des tribus, des camps.

Livres des Augures, appellés par Cicéron *reconditi*; c'étoient ceux qui contenoient la ſcience de prévoir l'avenir par le vol & le chant des oiſeaux.

Livres des Aruſpices; c'étoient ceux qui contenoient les myſteres & la ſcience de deviner par l'inſpection des entrailles des victimes.

Livres Achérontiques; c'étoient ceux dans leſquels étoient contenues les cérémonies de l'Achéron; on les nommoit auſſi Livres Étruſques, parce qu'on en faiſoit auteur Tagès l'Étrurien, ou l'Étruſque, quoique d'autres les attribuaſſent à Jupiter même. Quelques-uns croyent que ces Livres étoient les mêmes que ceux qu'on nommoit *librifatales*, & d'autres les confondent avec ceux des Aruſpices.

Livres fulminans; c'étoient ceux qui traitoient du tonnerre, des éclairs, & de l'interprétation qu'on devoit donner à ces Météores. Tels étoient ceux qu'on attribuoit à Bigoïs, nym-

phe d'Étrurie, & qui étoient conſervés dans le temple d'Apollon.

Livres fatals, qu'on pourroit appeller autrement Livres des Deſtins. C'étoient ceux dans leſquels on ſuppoſoit que l'âge ou le terme de la vie des hommes étoit écrit ſelon la diſcipline des Étruſques. Les Romains conſultoient ces Livres dans les calamités publiques, & on y recherchoit la maniere d'expiation propre à appaiſer les Dieux.

VIII. Par rapport à leurs Auteurs, on peut diſtinguer les Livres en anonymes, c'eſt-à-dire, ſans nom d'Auteur; en Cryptonymes, dont le nom des Auteurs eſt caché ſous une anagramme, &c.; en Pſeudonymes, qui portent fauſſement le nom d'un Auteur; en Poſthumes, qui ſont publiés après la mort de l'Auteur; en vrais, c'eſt-à-dire, qui ſont réellement écrits par ceux qui s'en diſent Auteurs, & qui demeurent dans le même état où ils les ont publiés; en faux ou ſuppoſés, c'eſt-à-dire, que l'on croit compoſés par d'autres que par leurs Auteurs; en falſifiés, qui depuis qu'ils ont été faits, ſont corrompus par des additions ou des inſertions fauſſes.

IX. Par rapport à leurs qualités, les Livres peuvent être diſtingués en

Livres clairs & détaillés, qui ſont ceux du genre dogmatique, où les Auteurs définiſſent exactement tous leurs termes, & emploient ces définitions dans tout le cours de leurs ouvrages.

Livres obſcurs, c'eſt-à-dire, dont tous les mots ſont trop génériques, & qui ne ſont point définis; en ſorte qu'ils ne portent aucune idée claire & préciſe dans l'eſprit du Lecteur.

Livres prolixes, qui contiennent des choſes étrangeres & inutiles au deſſein que l'Auteur paroît s'être propoſé, comme ſi dans un traité d'arpentage un Auteur donnoit tout Euclide.

Livres utiles, qui traitent des choſes néceſſaires ou aux connoiſſances humaines, ou à la conduite des mœurs.

Livres complets, qui contiennent tout ce qui regarde le ſujet traité, & relativement complets, c'eſt-à-dire, qui renferment tout ce qui étoit connu ſur le ſujet traité pendant un certain tems; ou ſi un Livre eſt écrit dans une vue particuliere, on peut dire de ce Livre qu'il eſt complet, s'il contient juſtement ce qui eſt néceſſaire pour atteindre à ſon but. Au contraire, on appelle incomplets, les Livres qui manquent de cet arrangement.

X. On peut encore donner une diviſion des Livres, d'après la matiere dont ils ſont compoſés, & les diſtinguer en

Livres en papier qui ſont écrits ſur du papier de toile ou de coton, ou ſur le *papyrus* des Égyptiens; mais, il en reſte peu d'écrits de cette derniere maniere.

Livres en parchemin, qui ſont écrits ſur des peaux d'ani-

maux, & principalement de moutons.

Livres en toile, qui chez les Romains étoient écrits sur des blocs ou des tables couverres d'une toile. Tels étoient les Livres des Sibylles, plusieurs loix, les lettres des Princes, les traités, les annales, &c.

Livres en cuir, dont fait mention Ulpien. Guilandus prétend que ce sont les mêmes que ceux qui étoient écrits sur de l'écorce, différente de celle dont on se servoit ordinairement, & qui étoit de tilleul. Scaliger pense plus probablement que ces Livres étoient composés de feuilles faites d'une certaine peau, ou de certaines parties de peaux de bêtes, différentes de celles dont on se servoit ordinairement, & qui étoient les peaux ou les parties de la peau du dos des moutons.

Livres en bois, tablettes; ces Livres étoient écrits sur des planches de bois ou des tablettes polies avec le rabot, & ils étoient en usage chez les Romains.

Livres en cire, dont parle Pline. Les Auteurs ne sont pas d'accord sur la maniere dont étoient faits ces Livres. Hermol. Barbaro croit que ces mots *in ceris* dans Pline sont corrompus, & qu'il faut lire *in schedis*, & il se fonde sur l'autorité d'un ancien manuscrit. D'autres rejettent cette correction, sur ce qu'on sçait que les Romains couvroient quelquefois leurs planches ou *schedæ*, d'une légere couche de cire, afin de faire plus aisément des ratures ou des corrections; avantage que n'avoient point les Livres *in schedis*, & conséquemment ceux-ci étoient moins propres aux ouvrages qui demandoient de l'élégance & du soin, que les Livres en cire, *in ceris*, qui sont aussi appellés *libri ceræ* ou *cerei*.

Livres en ivoire, *libri elephantini*; ces Livres, selon Turnebe, étoient écrits sur des bandes ou des feuilles d'ivoire. Selon Scaliger, ces Livres étoient faits d'intestins d'éléphans. Selon d'autres, c'étoient les Livres dans lesquels étoient inscrits les actes du Sénat, que les Empereurs faisoient conserver. Selon d'autres, c'étoient certaines collections volumineuses en 35 volumes qui contenoient les noms de tous les citoyens des trente-cinq tribus Romaines.

XI. Par rapport aux circonstances ou aux accidens des Livres, on peut les diviser en

Livres perdus, qui sont ceux qui ont péri par l'injure du tems, ou par la malice ou par le faux zele des hommes. Tels sont plusieurs Livres, même de l'Écriture, qui avoient été composés par Salomon, & d'autres Livres des Prophetes.

Livres promis, ceux que des Auteurs ont fait attendre, & n'ont jamais donnés au public. Janson ab Almeloveen a donné un catalogue des Livres promis, mais qui n'ont jamais paru.

Livres imaginaires ; ce ſont ceux qui n'ont jamais exiſté ; tel eſt le Livre *de tribus impoſtoribus*, au ſujet duquel quelques-uns ont fait tant de bruit, & que d'autres ont ſuppoſé exiſtant. On peut ajouter divers titres de Livres imaginaires, dont il eſt parlé dans M. Baillet & dans d'autres Auteurs. Lœſcher a publié un grand nombre de plans ou de projets de Livres, dont pluſieurs pourroient être utiles & bienfaits, s'ils étoient exécutés d'après ces plans, s'il eſt poſſible de faire quelque choſe de bien d'après les idées d'un autre.

XII. Le but & le deſſein des Livres ſont différens, ſelon la nature des ouvrages ; les uns ſont faits pour montrer l'origine des choſes, ou pour expoſer de nouvelles découvertes ; d'autres, pour fixer & établir quelque vérité ou pour pouſſer une ſcience à un plus haut degré ; d'autres, pour dégager les eſprits des idées fauſſes, & pour fixer plus préciſément les idées des choſes ; d'autres, pour expliquer les noms & les mots dont ſe ſervent différentes nations, ou qui étoient en uſage en différens âges ou parmi différentes ſectes ; d'autres ont pour but d'éclaircir, de conſtater la vérité des faits, des évenemens, & d'y montrer les voies de la Providence ; d'autres n'embraſſent que quelques-unes de ces parties, d'autres en réuniſſent la plûpart & quelquefois toutes.

Les uſages des Livres ne ſont ni moins nombreux ni moins variés ; c'eſt par eux que nous acquérons des connoiſſances ; ils ſont les dépoſitaires des loix, de la mémoire, des évenemens, des uſages, mœurs, coûtumes, &c., le véhicule de toutes les ſciences ; la religion leur doit même en partie ſon établiſſement & ſa conſervation. » Sans » eux, dit Bartholin, *Deus jam* » *ſilet, Juſtitia quieſcit, torpet* » *Medicina, Philoſophia manca* » *eſt, litteræ mutæ, omnia tene-* » *bris involuta Cimmeriis.* «

Les éloges qu'on a donnés aux Livres ſont infinis ; on les repréſente comme l'aſyle de la vérité, qui ſouvent eſt bannie des converſations ; comme des Conſeillers toujours prêts à nous inſtruire chez nous & quand nous voulons, & toujours déſintéreſſés. Ils ſuppléent au défaut des maîtres, & quelquefois au manque de génie ou d'invention, & élevent quelquefois ceux qui n'ont que de la mémoire au-deſſus des perſonnes d'un eſprit plus vif & plus brillant. Un Auteur, qui écrivoit fort élégamment quoique dans un ſiecle barbare, leur donne toutes ces louanges. *Liber*, dit-il, *eſt lumen cordis, ſpeculum corporis, virtutum magiſter, vitiorum depulſor, corona prudentum, comes itineris, domeſticus amicus, congerro jocentis, collega & conſiliarius præſidentis, myrothecium eloquentiæ, hortus plenus fructibus, pratum floribus diſtinctum, memoriæ penus, vita recordatio-*

nis. Vocatus properat, jussus festinat, semper præsto est, nunquam non morigerus, rogatus confestim respondet, arcana revelat, obscura illustrat, ambigua certiorat, perplexa resolvit, contra adversam fortunam defensor, secundæ moderator, opes adauget, jacturam propulsat, &c.

Peut-être leur plus grande gloire vient-elle de s'être attiré l'affection des plus grands hommes dans tous les âges. Cicéron (*a*) dit de M. Caton : *Marcum Catonem vidi in bibliotheca confedentem, multis circumfusum Stoïcorum libris. Erat enim, ut scis, in eo inexhausta aviditas legendi, nec satiari poterat. Quippe qui, nec reprehensionem vulgi inanem reformidans, in ipsa curia soleret legere, sæpe dum senatus cogebatur, nihil operæ Reipublicæ detrahens.* Pline le jeune, l'Empereur Julien, & d'autres dont il seroit trop long de rapporter ici les noms fameux, étoient aussi fort passionnés pour la lecture. Ce dernier a perpétué son amour pour les Livres, par quelques épigrammes Grecques qu'il a faites en leur honneur. Richard Bury, évêque de Durham, & grand chancelier d'Angleterre, a fait un traité sur l'amour des Livres.

Les mauvais effets qu'on peut imputer aux Livres, c'est qu'ils emploient trop de notre tems & de notre attention ; qu'ils engagent notre esprit à des choses qui ne tournent nullement à l'utilité publique, & qu'ils nous inspirent de la répugnance pour les actions & le train ordinaire de la vie civile ; qu'ils rendent paresseux & empêchent de faire usage des talens que l'on peut avoir pour acquérir par soi-même certaines connoissances, en nous fournissant à tous momens des choses inventées par les autres ; qu'ils étouffent nos propres lumieres, en nous faisant voir par d'autres que par nous-mêmes ; outre que les caractères mauvais peuvent y puiser tous les moyens d'infecter le monde d'irréligion, de superstition, de corruption dans les mœurs, dont on est toujours beaucoup plus avide que des leçons de sagesse & de vertu. On peut ajouter encore bien des choses contre l'inutilité des Livres ; les erreurs, les fables, les folies dont ils sont remplis, leur multitude excessive, le peu de certitude qu'on en tire, sont telles, qu'il paroît plus aisé de découvrir la vérité dans la nature & la raison des choses, que dans l'incertitude & les contradictions des Livres. D'ailleurs, les Livres ont fait négliger les autres moyens de parvenir à la connoissance des choses, comme les observations, les expériences, &c., sans lesquelles les sciences naturelles ne peuvent être cultivées avec succès. Dans les Mathématiques, par exemple, les Livres ont

(*a*) Cicer. de Divinat. L. III. c. 11.

tellement abattu l'exercice de l'invention, que la plûpart des Mathématiciens ſe contentent de réſoudre un problème par ce qu'en ont dit les autres, & non par eux-mêmes, s'écartant ainſi du but principal de leur ſcience, puiſque ce qui eſt contenu dans les Livres de Mathématiques n'eſt ſeulement que l'hiſtoire des Mathématiques, & non pas l'art & la ſcience de réſoudre des queſtions, choſe qu'on doit apprendre de la nature & de la réflexion, & qu'on ne peut acquérir facilement par la ſimple lecture.

XIII. A l'égard de la maniere d'écrire ou de compoſer des Livres, il y a auſſi peu de regles fixes & univerſelles que pour l'art de parler, quoique le premier ſoit plus difficile que l'autre ; car, un Lecteur n'eſt pas ſi aiſé à ſurprendre ou à éblouir qu'un auditeur, les défauts d'un ouvrage ne lui échappent pas avec la même rapidité que ceux d'une converſation. Cependant, un Cardinal de grande réputation réduit à très-peu de points les regles de l'art d'écrire, mais ces regles ſont-elles auſſi aiſées à pratiquer qu'à preſcrire ? Il faut, dit-il, qu'un Auteur conſidere à qui il écrit, & ce qu'il écrit, & comment & pourquoi il écrit.

Pour bien écrire & pour compoſer un bon Livre, il faut choiſir un ſujet intéreſſant, y réfléchir long-tems & profondément, éviter d'étaler des ſentimens ou des choſes déjà dites, ne point s'écarter de ſon ſujet, & ne faire que peu ou point de digreſſions, ne citer que par néceſſité pour appuyer une vérité, ou pour embellir ſon ſujet par une remarque utile ou neuve & extraordinaire, ſe garder de citer, par exemple, un ancien Philoſophe, pour lui faire dire des choſes que le dernier des hommes auroit dites tout auſſi bien que lui, & ne point faire le prédicateur, à moins que le ſujet ne regarde la chaire.

Les qualités principales que l'on exige d'un Livre, ſont, ſelon Salden, la ſolidité, la clarté & la conciſion. On peut donner à un ouvrage la premiere de ces qualités, en le gardant quelque tems avant que de le donner au public, le corrigeant & le revoyant avec le conſeil de ſes amis. Pour y répandre la clarté, il faut diſpoſer ſes idées dans un ordre convenable, & les rendre par des expreſſions naturelles. Enfin, on le rendra concis, en écartant avec ſoin tout ce qui n'appartient pas directement au ſujet. Mais, quels ſont les Auteurs qui obſervent exactement toutes ces regles, qui les rempliſſent avec ſuccès?

Vix totidem quot
Thebarum portæ vel divitis oſtia
Nili.

Nous nous ſommes bien éloignés de la maniere de penſer des Anciens, qui apportoient une attention extrême à tout ce

qui regarde la compoſition d'un Livre ; ils en avoient une ſi haute idée, qu'ils comparoient les Livres à des tréſors. Il leur ſembloit que le travail, l'aſſiduité, l'exactitude d'un Auteur n'étoient point encore des paſſeports ſuffiſans pour faire paroître un Livre ; une vue générale, quoiqu'attentive ſur l'ouvrage, ne ſuffiſoit point à leur gré. Ils conſidéroient encore chaque expreſſion, chaque ſentiment, les tournoient ſur différens points de vues, n'admettoient aucun mot qui ne fût exact ; enſorte qu'ils apprenoient au Lecteur, dans une heure employée comme il faut, ce qui leur avoit peut-être coûté dix ans de ſoins & de travail. Tels ſont les Livres qu'Horace regarde comme dignes d'être arroſés d'huile de cedre, c'eſt-à-dire, dignes d'être conſervés pour l'inſtruction de la poſtérité. Les choſes ont bien changé de face ; des gens, qui n'ont rien à dire, ou qu'à répéter des choſes inutiles ou déjà dites mille fois, pour compoſer un Livre ont recours à divers artifices ou ſtratagèmes. On commence par jetter ſur le papier un deſſein mal digéré, auquel on fait revenir tout ce qu'on ſçait & qu'on ſçait mal, traits vieux ou nouveaux, communs ou extraordinaires, bons ou mauvais, intéreſſans ou froids & indifférens, ſans ordre & ſans choix, n'ayant d'autre attention, comme le rhéteur Albutius, que de dire tout ce que l'on peut ſur un ſujet, & non ce que l'on doit.

XIV. Nous n'avons rien d'aſſuré ſur la première origine des Livres. De tous ceux qui exiſtent, les Livres de Moïſe ſont inconteſtablement les plus anciens, mais Scipion, Sgambati & pluſieurs autres ſoupçonnent que ces mêmes Livres ne ſont pas les plus anciens de tous ceux qui ont exiſté, & qu'avant le déluge il y en a eu pluſieurs d'écrits par Adam, Sept, Énos, Caïnan, Hénoch, Mathuſalem, Lamech, Noé & ſa femme, Cham, Japhet & ſa femme, outre d'autres qu'on croit avoir été écrits par les Démons ou par les Anges. On a même des ouvrages probablement ſuppoſés ſous tous ces noms, dont quelques Modernes ont rempli les bibliotheques, & qui paſſent pour des rêveries d'Auteurs ignorans, ou impoſteurs, ou mal-intentionnés.

Le Livre d'Hénoch eſt cité dans l'Épître de ſaint Jude, ſur quoi quelques-uns ſe fondent pour prouver la réalité des Livres avant le déluge. Mais, le Livre que cite cet Apôtre eſt regardé par les Auteurs anciens & modernes, comme un Livre imaginaire, ou du moins apocryphe.

Les poëmes d'Homère ſont de tous les Livres profanes, les plus anciens qui ſoient paſſés juſqu'à nous, & on les regardoit comme tels dès le tems de Sextus Empiricus, quoique les Auteurs Grecs faſſent mention d'environ ſoixante-dix livres

antérieurs à ceux d'Homère; comme les Livres d'Hermès, d'Orphée, de Daphné, d'Horus, de Linus, de Musée, de Palamede, de Zoroastre, &c. Mais, il ne nous reste pas le moindre fragment de la plûpart de ces Livres, ou ce qu'on nous donne pour tel est généralement regardé comme supposé. Le P. Hardouin a porté ses prétentions plus loin en avançant que tous les anciens Livres, tant Grecs que Latins, excepté pourtant Cicéron, Pline, les Géorgiques de Virgile, les Satyres & les Épîtres d'Horace, Hérodote & Homère, avoient été supposés dans le treizième siecle par une société de Sçavans, sous la direction d'un certain Sévérus Archontius.

On remarque que les plus anciens Livres des Grecs sont en vers. Hérodote est le plus ancien de leurs Auteurs qui ait écrit en prose, & il étoit de quatre cens ans postérieur à Homère. Le même usage se remarque presque chez toutes les autres nations, & donne, pour ainsi parler, le droit d'aînesse à la poësie sur la prose, au moins dans les monumens publics.

XV. On s'est beaucoup plaint de la multitude prodigieuse des Livres, qui est parvenue à un tel degré, que non-seulement il est impossible de les lire tous, mais même d'en sçavoir le nombre & d'en connoître les titres. Salomon se plaignoit il y a trois mille ans de ce qu'on composoit sans fin des Livres; les Sçavans modernes ne sont ni plus retenus ni moins féconds que ceux de son tems. Il est plus facile, dit un des premiers, d'épuiser l'Océan que le nombre prodigieux de Livres, & de compter les grains de sable que les volumes qui existent. On ne pourroit pas lire tous les Livres, dit un Auteur, quand même on auroit la conformation que Mahomet donne aux habitans de son paradis, où chaque homme aura 70000 têtes, chaque tête 70000 bouches, dans chaque bouche 70000 langues, qui parleront toutes 70000 langages différens. Mais, comment ce nombre s'augmente-t-il? Quand nous considérons la multitude de mains qui sont employées à écrire, la quantité de Copistes répandus dans l'Orient, occupés à transcrire, le nombre presque infini de presses qui roulent dans l'Occident, il semble étonnant que le monde puisse suffire à contenir ce que produisent tant de causes. L'Angleterre est encore plus remplie de Livres qu'aucun autre païs, puisqu'outre ses propres productions, elle s'est enrichie depuis quelques années de celles des païs voisins. Les Italiens & les François se plaignent que leurs meilleurs Livres sont enlevés par les étrangers. Il semble, disent-ils, que c'est le destin des provinces qui composoient l'ancien Empire Romain,

que d'être en proie aux nations du nord. Anciennement elles conquéroient un païs & s'en emparoient; préſentement elles ne vexent point les habitans, ne ravagent point les terres, mais elles en emportent les ſciences.

Les Livres élémentaires ſemblent être ceux qui ſe ſont le moins multipliés, puiſqu'une Grammaire ou un Dictionnaire, ou des inſtitutions en quelque genre que ce ſoit, ſont rarement ſuivis d'un double dans un ou même pluſieurs ſiecles. Mais, on a obſervé qu'en France ſeulement, dans le cours de trente ans, il a paru cinquante nouveaux Livres d'élémens de Géométrie, pluſieurs traités d'Algebre, d'Arithmétique, d'Arpentage, & dans l'eſpace de quinze années on a mis au jour plus de cent Grammaires tant Françoiſes que Latines, des Dictionnaires, des Abrégés, des Méthodes, &c. à proportion. Mais, tous ces Livres ſont remplis des mêmes idées, des mêmes découvertes, des mêmes vérités, des mêmes fauſſetés.

Heureuſement on n'eſt pas obligé de lire tout ce qui paroît. Graces à Dieu, le plan de Caramuel qui ſe propoſoit d'écrire environ cent volumes *in folio*, & d'employer le pouvoir ſpirituel & temporel des Princes, pour obliger leurs ſujets à les lire, n'a pas réuſſi. Ringelberg avoit auſſi formé le deſſein d'écrire environ mille volumes différens, & il y a toute apparence que s'il eût vécu aſſez longtems pour compoſer tant de Livres, il les eût donnés au public. Il auroit preſqu'égalé Hermès Triſmégiſte, qui, ſelon Iamblique, écrivit trente-ſix mille cinq cens vingt-cinq Livres. Suppoſé la vérité du fait, les Anciens auroient eu infiniment plus de raiſon que les Modernes, de ſe plaindre de la multitude des Livres.

Au reſte, de tous ceux qui exiſtent, combien peu méritent d'être ſérieuſement étudiés? Les uns ne peuvent ſervir qu'occaſionnellement, les autres qu'à amuſer les Lecteurs. Par exemple, un Mathématicien eſt obligé de ſçavoir ce qui eſt contenu dans les Livres de Mathématiques; mais, une connoiſſance générale lui ſuffit, & il peut l'acquérir aiſément en parcourant les principaux Auteurs, afin de pouvoir les citer au beſoin; car, il y a beaucoup de choſes qui ſe conſervent mieux par le ſecours des Livres, que par celui de la mémoire; telles ſont les obſervations aſtronomiques, les tables, les regles, les théoremes, &c. qui, quoiqu'on en ait eu connoiſſance, ne s'impriment pas dans le cerveau, comme un trait d'hiſtoire ou une belle penſée. Moins nous chargeons la mémoire de choſes, & plus l'eſprit eſt libre & capable d'invention.

Ainſi, un petit nombre de Livres choiſis eſt ſuffiſant. Quelques-uns en bornent la quantité au ſeul Livre de la Bible, com-

me contenant toutes les sciences, & les Turcs se réduisent à l'Alcoran. Cardan croit que trois Livres suffisent à une personne qui ne fait profession d'aucune science, une vie des Saints & des autres hommes vertueux, un Livre de poësie pour amuser l'esprit, & un troisième qui traite des regles de la vie civile. D'autres ont proposé de se borner à deux Livres pour toute étude, l'Écriture sainte qui nous apprend ce que c'est que Dieu, & le Livre de la création, c'est-à-dire, cet univers qui nous découvre son pouvoir. Mais, toutes ces regles, à force de vouloir retrancher tous les Livres superflus, donnent dans une autre extrêmité & en retranchent aussi de nécessaires. Il s'agit donc dans le grand nombre de choisir les meilleurs, & parce que l'homme est extrêmement avide de sçavoir, ce qui paroît superflu en ce genre peut à bien des égards avoir son utilité. Les Livres, par leur multiplicité, nous forcent en quelque sorte à les lire, ou nous y engagent pour peu que nous y ayions de penchant. Un ancien pere remarque que nous pouvons retirer cet avantage de la quantité des Livres écrits sur le même sujet, que souvent ce qu'un Lecteur ne saisit pas vivement dans l'un, il peut l'entendre mieux dans l'autre. » Tout ce » qui est écrit, ajoute-t-il, n'est » pas également à la portée de » tout le monde ; peut-être » ceux qui liront mes ouvrages » comprendront mieux la matiere que j'y traite, qu'ils » n'auroient fait dans d'autres » Livres sur le même sujet. « Il est donc nécessaire qu'une même chose soit traitée par différens Écrivains & de différentes manieres. Quoiqu'on parte des mêmes principes, que la solution des difficultés soit juste, cependant ce sont différens chemins qui menent à la connoissance de la vérité. Ajoutons à cela, que la multitude des Livres est le seul moyen d'en empêcher la perte ou l'entiere destruction. C'est cette multiplicité qui les a préservés des injures du tems, de la rage des tyrans, du fanatisme des persécuteurs, des ravages des barbares, & qui en a fait passer au moins une partie jusqu'à nous, à travers les longs intervalles de l'ignorance & de l'obscurité.

Solaque non norunt hæc monumenta mori.

XVI. A l'égard du choix & du jugement que l'on doit faire d'un Livre, les Auteurs ne s'accordent pas sur les qualités nécessaires pour constituer la bonté d'un Livre. Quelques-uns exigent seulement d'un Auteur qu'il ait du bon sens, & qu'il traite son sujet d'une maniere convenable. D'autres, comme Salden, désirent dans un ouvrage la solidité, la clarté & la concision ; d'autres, l'intelligence & l'exactitude. La plûpart des Critiques assurent qu'un

Livre doit avoir toutes les perfections dont l'esprit humain est capable; en ce cas, y auroit-il rien de plus rare qu'un bon Livre? Les plus raisonnables cependant conviennent qu'un Livre est bon, quand il n'a que peu de défauts, ou du moins dans lequel les choses bonnes ou intéressantes excedent notablement les mauvaises ou les inutiles. De même un Livre ne peut point être appellé mauvais, quand il s'y rencontre du bon à peu près autant que d'autres choses.

Depuis la décadence de la langue Latine, les Auteurs semblent être moins curieux de bien écrire que d'écrire de bonnes choses; de sorte qu'un Livre est communément regardé comme bon, s'il parvient heureusement au but que l'Auteur s'étoit proposé, quelques fautes qu'il y ait d'ailleurs. Ainsi, un Livre peut être bon, quoique le style en soit mauvais; par conséquent un Historien bien informé, vrai & judicieux, un Philosophe qui raisonne juste & sur des principes sûrs, un Théologien orthodoxe, & qui ne s'écarte ni de l'Écriture, ni des maximes de l'Église primitive, doivent être regardés comme de bons Auteurs, quoique peut-être on trouve dans leurs écrits des défauts dans des matières peu essentielles, des négligences, même des défauts de style.

Ainsi, plusieurs Livres peuvent être considérés comme bons & utiles, sous ces diverses manières de les envisager, de sorte que le choix semble être difficile, non pas tant par rapport aux Livres qu'on doit choisir, que par rapport à ceux qu'il faut rejetter. Pline le jeune avoit coutume de dire qu'il n'y avoit point de Livre, quelque mauvais qu'il fût, qui ne renfermât quelque chose de bon; mais, cette bonté a ses degrés, & dans certains Livres elle est si médiocre qu'il est difficile de s'en ressentir; elle est ou cachée si profondément, ou tellement étouffée par les mauvaises choses, qu'elle ne vaut pas la peine d'être recherchée. Virgile disoit qu'il tiroit de l'or du fumier d'Ennius; mais, tout le monde n'a pas le même talent, ni la même dextérité.

Ceux-là semblent mieux atteindre à ce but, qui recommandent un petit nombre des meilleurs Livres, & qui conseillent de lire beaucoup, mais non pas beaucoup de choses, *multùm legere, non multa.* Cependant, après cet avis, la même question revient toujours; comment faire ce choix?

Ceux, qui ont établi des règles pour juger des Livres, nous conseillent d'en observer le titre, le nom de l'Auteur, de l'Éditeur, le nombre des éditions, les lieux & les années où elles ont paru, ce qui dans les Livres anciens est souvent marqué à la fin, le nom de l'Imprimeur, sur-tout si c'en est un célebre. Ensuite, il faut examiner la préface & le dessein de

l'Auteur ; la cauſe ou l'occaſion qui le détermine à écrire ; quel eſt ſon païs, car chaque nation a ſon génie particulier ; les perſonnes par l'ordre deſquelles l'ouvrage a été compoſé, ce qu'on apprend quelquefois par l'épître dédicatoire. Il faut tâcher de ſçavoir quelle étoit la vie de l'Auteur, ſa profeſſion, ſon rang ; ſi quelque choſe de remarquable a accompagné ſon éducation, ſes études, ſa manière de vivre, s'il étoit en commerce de lettres avec d'autres Sçavans ; quels éloges on lui a donnés. On doit encore s'informer ſi ſon ouvrage a été critiqué par quelque Écrivain judicieux. Si le deſſein de l'ouvrage n'eſt pas expoſé dans la préface, on doit paſſer à l'ordre & à la diſpoſition du Livre, remarquer les points que l'Auteur a traités, obſerver ſi les ſentimens & les choſes qu'il expoſe ſont ſolides ou futiles, nobles ou vulgaires, faux ou puiſés dans le vrai. On doit pareillement examiner ſi l'Auteur ſuit une route déjà frayée, ou s'il s'ouvre des chemins nouveaux, inconnus, s'il établit des principes juſqu'alors ignorés, ſi ſa manière d'écrire eſt conforme aux règles générales du ſtyle, ou particulière & propre à la matière qu'il traite.

Mais, on ne peut juger que d'un très-petit nombre de Livres par la lecture, vu d'une part la multitude immenſe des Livres, & de l'autre l'extrême brieveté de la vie. D'ailleurs, il eſt trop tard pour juger d'un Livre d'attendre qu'on l'ait lu d'un bout à l'autre. Quel tems ne s'expoſeroit-on pas à perdre par cette patience ? Il paroît donc néceſſaire d'avoir d'autres indices, pour juger même d'un Livre ſans l'avoir lu en entier. Baillet, Stollius & pluſieurs autres, ont donné à cet égard des règles, qui n'étant que des préſomptions & conſéquemment ſujettes à l'erreur, ne ſont néanmoins pas abſolument à mépriſer. Les journaliſtes de Trévoux diſoient que la méthode la plus courte de juger d'un Livre, c'eſt de le lire quand on eſt au fait de la matière, ou de s'en rapporter aux connoiſſeurs. Heiman a dit à peu près la même choſe, quand il a aſſuré que la marque de la bonté d'un Livre, étoit l'eſtime que lui accordent ceux qui poſſedent le ſujet dont il traite, ſur-tout s'ils ne ſont ni gagés pour le préconiſer, ni ligués avec l'Auteur, ni intéreſſés par la conformité de religion ou d'opinions ſyſtématiques.

Diſons quelque choſe de plus précis. Les marques plus particulieres de la bonté d'un Livre ſont

1.° Si l'on ſçait que l'Auteur excelle dans la partie abſolument néceſſaire pour bien traiter tel ou tel ſujet qu'il a choiſi, ou s'il a déjà publié quelqu'ouvrage eſtimé dans le même genre. Ainſi, l'on peut conclure que Jule Céſar entendoit mieux le métier de la guerre que P.

Ramus ; que Caton, Palladius & Columelle ſçavoient mieux l'agriculture qu'Ariſtote, & que Cicéron ſe connoiſſoit en éloquence tout autrement que Varron. Ajoutez qu'il ne ſuffit pas qu'un Auteur ſoit verſé dans un art, qu'il faut encore qu'il poſſede toutes les branches de ce même art. Il y a des gens par exemple, qui excellent dans le droit civil, & qui ignorent parfaitement le droit public. Saumaiſe, à en juger par ſes exercitations ſur Pline, eſt un excellent Critique, & paroît très inférieur à Milton dans ſon Livre intitulé *defenſio regia*.

2.° Si le Livre roule ſur une matiere qui demande une grande lecture, on doit préſumer que l'ouvrage eſt bon ; pourvu que l'Auteur ait eu les ſecours néceſſaires, quoiqu'on doive s'attendre à être accablé de citations, ſur-tout, dit Struvius, ſi l'Auteur eſt Juriſconſulte.

3.° Un Livre, à la compoſition duquel un Auteur a donné beaucoup de tems, ne peut manquer d'être bon. Villalpand, par exemple, employa quarante ans à faire ſon commentaire ſur Ézéchiel ; Baronius en mit trente à ſes Annales ; Gouſſet n'en fut pas moins à écrire ſes commentaires ſur l'Hébreu, & Paul Émile ſon hiſtoire. Vaugelas & Lamy en donnerent autant, l'un à ſa traduction de Quinte-Curce, l'autre à ſon traité du temple. Em. Théſauro fut quarante ans à travailler ſon Livre intitulé, *idea argutæ dictionis*, auſſi-bien que le Jéſuite Carra, à ſon poëme appellé *Colombus*. Cependant, ceux qui conſacrent un tems ſi conſidérable à un même ſujet, ſont rarement méthodiques & ſoutenus, outre qu'ils ſont ſujets à s'affoiblir & à devenir froids ; car, l'eſprit humain ne peut pas être tendu ſi long-tems ſur le même ſujet ſans ſe fatiguer, & l'ouvrage doit naturellement s'en reſſentir. Auſſi a-t-on remarqué que dans les maſſes volumineuſes, le commencement eſt chaud, le milieu tiede, & la fin froide. Il faut donc faire proviſion de matériaux excellens, quand on veut traiter un ſujet qui demande un tems ſi conſidérable ; c'eſt ce qu'obſervent les écrivains Eſpagnols, que cette exactitude diſtingue de leurs voiſins. Le public ſe trompe rarement dans les jugemens qu'il porte ſur les Auteurs, à qui les productions ont coûté tant d'années, comme il arriva à Chapelain qui mit trente ans à compoſer ſon poëme de la Pucelle, ce qui lui attira cette épigramme de Montmaur.

Illa Capellani dudum expectata puella
Poſt tanta in lucem tempora prodit anus.

Quelques-uns, il eſt vrai, ont pouſſé le ſcrupule à un excès miſérable, comme Paul Manuce ; qui employoit trois ou quatre mois à écrire une Épître, & Iſocrate qui mit trois Olympiades à compoſer un pa-

négyrique. Quel emploi ou plutôt quel abus du tems!

4.° Les Livres qui traitent de doctrine, & sont composés par des Auteurs impartiaux & désintéressés, sont meilleurs, que les ouvrages faits par des Écrivains attachés à une secte particuliere.

5.° Il faut considérer l'âge de l'Auteur. Les Livres qui demandent beaucoup de soin, sont ordinairement mieux faits par de jeunes gens que par des personnes avancées en âge. On remarque plus de feu dans les premiers ouvrages de Luther, que dans ceux qu'il a donnés sur la fin de sa vie. Les forces s'énervent avec l'âge; les embarras d'esprit augmentent; quand on a déjà vécu un certain tems, on se fie trop à son jugement, on néglige de faire les recherches nécessaires.

6.° On doit avoir égard à l'état & à la condition de l'Auteur. Ainsi l'on peut regarder comme bonne une histoire, dont les faits sont écrits par un homme qui en a été témoin oculaire, ou employé aux affaires publiques, ou qui a eu communication des actes publics ou autres monumens authentiques, ou qui a écrit d'après des mémoires sûrs & vrais, ou qui est impartial, & qui n'a été ni aux gages des Grands, ni honoré, c'est-à-dire, corrompu par les bienfaits des Princes. Ainsi, Salluste & Cicéron étoient très-capables de bien écrire l'histoire de la conjuration de Catilina, ce fameux évenement s'étant passé sous leurs yeux; de même Davila, Commines, Guichardin, Clarendon, &c. qui étoient présens à ceux qu'ils décrivent. Xénophon, qui fut employé dans les affaires publiques à Sparte, est un guide sûr pour tout ce qui concerne cette République. Amelot de la Houssaye, qui a vécu long-tems à Venise, a été très-capable de nous découvrir les secrets de la politique de cet État. Cambden a écrit les Annales de son tems. M. de Thou avoit des correspondances avec les meilleurs Écrivains de chaque païs. Pufendorf & Rapin Toyras ont eu communication des archives publiques. Ainsi, dans la Théologie morale & pratique, on doit considérer davantage ceux qui sont chargés des fonctions pastorales & de la direction des consciences, que les Auteurs purement spéculatifs & sans expérience. Dans les matieres de littérature, on doit présumer en faveur des Écrivains qui ont eu la direction de quelque bibliotheque.

7.° Il faut faire attention au tems & au siecle où vivoit l'Auteur, chaque âge, dit Barclay, ayant son génie particulier.

Quelques-uns croient qu'on doit juger d'un Livre d'après sa grosseur & son volume, suivant la regle du grammairien Callimaque, que plus un Livre est gros, & plus il est rempli de mauvaises choses, μέγα βιβλίον, μέγα κακόν; & qu'une seule feuil-

le des Livres des Sibylles étoit préférable aux vaſtes annales de Voluſius. Cependant, Pline eſt d'une opinion contraire, & qui ſouvent ſe trouve véritable; ſçavoir, qu'un bon Livre eſt d'autant meilleur qu'il eſt plus gros. Martial nous enſeigne un remede fort aiſé contre l'immenſité d'un Livre, c'eſt d'en lire peu.

Si nimius videar, ſeraque coronide longus
Eſſe Liber, legito pauca, libellus ero.

Ainſi, la brieveté d'un Livre eſt une préſomption de ſa bonté. Il faut qu'un Auteur ſoit ou bien ignorant, ou bien ſtérile, pour ne pouvoir pas produire une feuille, ni dire quelque choſe de curieux, ni écrire ſi peu de lignes d'une maniere intéreſſante. Mais, il faut bien d'autres qualités pour ſe ſoutenir également, ſoit dans les choſes, ſoit dans le ſtyle, dans le cours d'un gros volume; auſſi dans ceux de cette derniere eſpece un Auteur eſt ſujet à s'affoiblir, à ſommeiller, à dire des choſes vagues ou inutiles. Dans combien de Livres rencontre-t-on d'abord un préambule aſſommant, & une longue file de mots ſuperflus, avant que d'en venir au ſujet? Enſuite, & dans le cours de l'ouvrage, que de longueurs & de choſes uniquement placées pour le groſſir! c'eſt ce qui ſe rencontre rarement dans un ouvrage court, où l'Auteur doit entrer d'abord en matiere, traiter chaque partie vivement, & attacher également le Lecteur par la nouveauté des idées, & par l'énergie ou les graces du ſtyle; au lieu que les meilleurs Auteurs mêmes, qui compoſent de gros volumes, évitent rarement les détails inutiles, & qu'il eſt comme impoſſible de n'y pas rencontrer des expreſſions hazardées, des obſervations & des penſées rebattues & communes.

XVII. Le mot Livre ſignifie particulierement une diviſion ou ſection de volume. Ainſi, l'on dit le Livre de la Géneſe, le premier Livre des Rois, les cinq Livres de Moïſe qui ſont autant de parties de l'ancien Teſtament. Le premier, le ſecond, le vingtième, le trentième Livre de l'hiſtoire de M. de Thou. Le Digeſte contient cinquante Livres, & le Code en renferme douze. On diviſe ordinairement un Livre en chapitres, & quelquefois en ſections ou en paragraphes. Les Écrivains exacts citent les chapitres & les Livres.

On ſe ſert auſſi du mot *Livre* pour exprimer un catalogue qui renferme le nom de pluſieurs perſonnes. Tels étoient parmi les Anciens les Livres des Cenſeurs, *Libri Cenſorii*. C'étoient des tables ou regiſtres qui contenoient les noms des citoyens, dont on avoit fait le dénombrement, & particulierement ſous Auguſte. Tertullien nous apprend que dans ce Livre cenſorial d'Auguſte,

on trouvoit le nom de Jesus-Christ.

LO

LOBNA, *Lobna*, Λεμνὰ, Λοβνὰ, Λοββάν, (*a*) ville de Palestine, dans la tribu de Juda. Elle fut cédée aux Prêtres pour leur habitation, & déclarée ville de refuge. Eusebe & saint Jérôme disent qu'elle étoit dans le canton d'Éleuthéropolis. C'est la même que Lebna, dans le voisinage de laquelle les Israëlites camperent dans leur voyage du désert.

LOCAIRES, *Locarii*; (*b*) c'étoit une espece d'officier dont la fonction dans les spectacles de l'amphithéatre, étoit de placer chacun selon son rang & sa qualité. On les nommoit aussi désignateurs.

LOCÉUS, *Loceus*, (*c*) un des officiers d'Alexandre le Grand, entra dans une conspiration contre ce Prince.

LOCHOS, *Lochos*, Λόχος, (*d*) nom d'un chien de chasse, selon Xénophon.

LOCRES, *Locri*, Λοκροὶ, (*e*) ville d'Italie dans la grande Grece, au midi de sa partie occidentale, près du promontoire Zéphyrium, sur la mer Ionienne. Tite-Live met cette ville dans le païs des Bruttiens, & en nomme les habitans *Locri* & *Locrenses*. Ils étoient surnommés Épizéphyriens à cause du promontoire Zéphyrium, dont ils étoient voisins. Au reste, le nom de *Locri* étoit autant celui de la ville que celui du peuple. C'est pourquoi, on lit dans Strabon : ἡ πόλις οἱ Λοκροὶ οἱ Ἐπιζεφύριοι, *urbs Locri Epizephyrii*.

I. Les Locriens Epizéphyriens étoient, selon le même Strabon, une colonie des Locriens qui habitoient sur le golfe Crisséen. Ils étoient venus en Italie sous la conduite d'Évanthe, peu de tems après la fondation de Crotone & de Syracuse. Après avoir demeuré trois ou quatre ans sur le promontoire Zéphyrium, ils allerent, aidés des Syracusains, s'établir dans le lieu où ils bâtirent la ville qui depuis a porté leur nom. Strabon ajoute que c'est mal à propos qu'Éphore fait venir ces Locriens des Locriens Opuntiens. Peut-être n'ont-ils raison ni l'un ni l'autre, parce qu'il pourroit bien se faire que cette colonie eût été fondée par les Locriens Épicnémidiens, qui avoient une de leurs villes nommée Naryx ou Narycion;

(*a*) Numer. c. 33. v. 20, 21. Josu. c. 21. v. 13. Reg. L. IV. c. 19. v. 8. Isaï. 37. v. 8.

(*b*) Coût. des Rom. par M. Nieup. pag. 212.

(*c*) Q. Curt. L. VI. c. 7.

(*d*) Xenoph. p. 987.

(*e*) Herod. L. VI. c. 23. Paus. pag. 354, 379. Strab. p. 259. *& seq.* Ptolem. L. III. c. 1. Plin. Tom. I. p. 104, 402. Diod. Sicul. pag. 278, 299, 314. Virg. Æneid. L. III. v. 399. Just. L. XVIII. c. 1. L. XX. c. 3, 5. L. XXI. c. 2, 3. Tit. Liv. L. XXIII. c. 30. L. XXIV. c. 1. *& seq.* L. XXVII. c. 25, 26. L. XXIX. c. 6. *& seq.* Roll. Hist. Rom. T. III. p. 317, 582, 587, 698. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. p. 362. T. XIV. p. 184, 196.

& en effet, Virgile faisant mention des Locriens de la grande Grece, les appelle *Narycios Locros*.

Il y avoit six cens toises de Rhégium à Locres. Cette ville étoit située sur une hauteur, nommée Ésopis. On croit que les Locriens sont les premiers qui ont eu des loix écrites. Après qu'ils eurent très-bien gouverné leur République pendant un long-tems, Denys chassé de Syracuse, vint les tourmenter extraordinairement. Ce Tyran, faisant appeller aux festins les plus belles filles de la ville, lâchoit des colombes, & ordonnoit à ces filles d'aller toutes nues les prendre. Il y en avoit même auxquelles il faisoit prendre des chaussures d'inégale hauteur, & leur commandoit ensuite de poursuivre en cet état ces colombes. Denys fut bien puni de cet inique procédé, lorsqu'il fut retourné en Sicile pour y recouvrer ses États; car, les Locriens ayant chassé la garnison qu'il leur avoit donnée, se remirent en liberté & firent prisonniers sa femme & ses enfans. Denys employa les prieres les plus instantes, & les Tarentins se joignirent même à lui, pour obtenir qu'on lui rendît ces prisonniers, à telle condition qu'on jugeroit à propos; mais, ce fut en vain. Les Locriens ne voulurent point les rendre, & aimerent mieux soutenir un siege & voir leurs campagnes dévastées. Cependant, ils déchargerent toute leur colere sur les filles de Denys; après les avoir violées, ils les étranglerent, brûlerent leurs corps, & jetterent leurs cendres dans la mer.

II. Il y eut chez les Locriens Épizéphyriens, un législateur célebre, nommé Zaleucus, disciple de Pythagore. Il ne nous reste presque qu'une espece de préambule qu'il avoit mis à la tête de ses loix, & qui en donne une grande idée. Il demande de ses citoyens, avant tout qu'ils croient, & soient fortement persuadés qu'il y a des Dieux; & il ajoute qu'il ne faut que lever les yeux vers le Ciel & en considérer l'ordre & la beauté, pour se convaincre qu'un ouvrage si merveilleux ne peut point être l'effet du hazard ni de l'industrie humaine. Par une conséquence & une suite naturelles de cette persuasion, il les exhorte à honorer & à respecter les Dieux, comme auteurs de tout ce qu'il y a de bon, de juste & d'honnête parmi les mortels; & de les honorer, non simplement par des sacrifices & par de magnifiques présens, mais par une sage conduite, & par des mœurs pures & chastes, qui plaisent aux Dieux infiniment plus que les sacrifices.

Après cet exorde, si plein de religion & de piété, où il montre la Divinité comme la source primitive des loix, comme la principale autorité qui en commande l'observation, comme le plus puissant motif pour y être fidele, & comme le

parfait modele auquel on doit ſe conformer ; il paſſe aux détails des devoirs, que les hommes ont les uns à l'égard des autres, & leur donne un précepte fort propre à conſerver dans le commerce de la vie, la paix & l'union, en commandant de ne pas rendre éternelles les haines & les diſſentions, ce qui marqueroit un eſprit féroce & indomptable, mais d'en uſer à l'égard de leurs ennemis, comme devant bientôt les avoir pour amis. Il ne faut pas attendre du Paganiſme une plus haute perfection.

Quant à ce qui regarde, & les Juges & les Magiſtrats, après leur avoir repréſenté qu'en prononçant les jugemens, ils ne doivent ſe laiſſer prévenir ni par l'amitié ni par la haine, ni par aucune autre paſſion, il ſe contente de les exhorter à éviter avec ſoin toute hauteur & toute dureté à l'égard des parties, qui ſont aſſez à plaindre d'avoir à eſſuyer les peines & les fatigues qu'entraîne après elle la pourſuite d'un procès. Leur place, en effet, quelque laborieuſe qu'elle ſoit, ne leur donne aucun droit de faire ſentir leur mauvaiſe humeur aux parties. Ils leur doivent la juſtice par état & par la qualité même de Juges ; & lorſqu'ils la leur rendent, même avec douceur & avec humanité, ce n'eſt qu'une dette dont ils s'acquittent, & non pas une grace qu'ils leur accordent.

Pour écarter de ſa Républi-

que le luxe, qu'il regardoit comme la ruine certaine d'un État, il ne ſuivit pas la pratique établie parmi quelques nations, où l'on croit qu'il ſuffit pour le réprimer, de punir les contraventions à la loi par des amandes pécuniaires. Il s'y prit, dit l'Hiſtorien, d'une maniere plus adroite & plus ingénieuſe, & en même-tems plus efficace. Il défendit aux femmes de porter des étoffes riches & précieuſes, des habits brodés, des pierreries, des pendans d'oreilles, des colliers, des bracelets, des anneaux d'or & d'autres ornemens de cette ſorte, n'exceptant de cette loi que les femmes proſtituées. Il fit, à l'égard des hommes, un réglement ſemblable à proportion, n'en exceptant pareillement que ceux qui conſentiroient à paſſer pour débauchés & pour infames. Par cette voie, il détourna facilement & ſans violence, les citoyens de tout ce qui ſentoit le luxe & la molleſſe ; car, il ne ſe trouva perſonne qui eût aſſez renoncé à tout ſentiment d'honneur, pour vouloir porter aux yeux de toute une ville, les marques de ſa honte, s'attirer par-là le mépris & la riſée publique, & déshonorer pour toujours ſa famille.

Les Locriens Épizéphyriens, fondés ſur ce qu'Ajax étoit de leur nation, obſervoient encore cette coûtume, que toutes les fois qu'ils combattoient, ils laiſſoient dans leur ordre de bataille une place vuide, comme ſi

Ajax eût dû la remplir. Or, dans le combat qu'ils eurent à ſoutenir contre les Crotoniates, Autoléon qui commandoit ceux-ci, voulut attaquer les Locriens par l'endroit qui lui paroiſſoit dégarni, & où il ne voyoit point de chef; il ſe promettoit bien de les envelopper de ce côté-là, mais bleſſé à la cuiſſe par un ſpectre, il fut obligé de ſe retirer.

III. Pendant la ſeconde guerre Punique, l'an 215 avant Jeſus-Chriſt, les habitans de Locres firent tranſporter de la campagne dans la ville, autant de bleds, de bois, & d'autres proviſions, qu'il leur fut poſſible, non-ſeulement pour s'en ſervir eux-mêmes dans le beſoin, mais encore pour laiſſer d'autant moins de butin aux ennemis. Pour cet effet, il ſortoit tous les jours par toutes les portes de la ville une multitude incroyable; & à la fin, il n'y reſta que ceux qu'on obligeoit de travailler à la réparation des portes & des murailles, & de porter des armes ſur les remparts. Amilcar, voyant cette foule de gens de tout âge & de toute condition, répandue dans les champs, la plûpart ſans armes, ordonna à ſa cavalerie de marcher contre eux, &, ſans leur faire d'ailleurs aucun mal, de leur fermer ſeulement le retour dans la ville, en ſe mettant entre eux & ſes murailles. Pour lui, s'étant poſté ſur une éminence, d'où il étoit aiſé de conſidérer la ville & la campagne, il ordonna à une cohorte de Bruttiens de s'approcher des murs, d'inviter les premiers de Locres à une conférence, & de les engager, en leur promettant l'amitié d'Annibal, à lui livrer la ville. D'abord, les Locriens n'ajouterent aucune foi aux promeſſes des Bruttiens. Mais, quand ils apperçurent l'ennemi campé ſur les hauteurs, & qu'un petit nombre de leurs habitans, s'étant ſauvé dans la ville, leur eurent aſſuré que tout le reſte étoit au pouvoir des Carthaginois; alors, vaincus par la crainte, ils répondirent qu'ils conſulteroient le peuple. Ils convoquerent auſſi-tôt l'aſſemblée; & comme la populace, toujours avide de changement, ſe déclara, ſans balancer, pour la nouvelle alliance, & que pluſieurs craignoient de perdre leurs parens, reſtés comme des ôtages à la merci des ennemis, qui les empêchoient de rentrer dans la ville, ſans avoir égard à un petit nombre qui ſouhaitoient plutôt en eux-mêmes qu'on perſiſtât dans l'amitié des Romains, qu'ils n'oſoient le conſeiller ouvertement, on ſe rendit aux Carthaginois, d'un conſentement unanime en apparence; & auſſi-tôt, L. Attilius, qui commandoit la garniſon, fut ſecrétement conduit au port, & embarqué avec ſes ſoldats ſur des vaiſſeaux, pour être tranſporté à Rhege. Alors, Amilcar & les Carthaginois furent reçus dans la ville, où ils s'étoient engagés de faire

sur le champ, avec les Locriens, un traité, à des conditions justes & raisonnables. Mais, peu s'en fallut qu'ils ne leur manquassent de parole; Amilcar reprochant aux habitans d'avoir fait sauver par ruse le Gouverneur avec sa garnison, & les Locriens assurant qu'il s'étoit sauvé lui-même, sans leur participation. Cependant, Annibal fit son traité avec eux, aux conditions qu'ils vivroient libres sous leurs propres loix; que les Carthaginois auroient la liberté d'entrer dans leur ville, quand ils voudroient; que les habitans demeureroient maîtres du port; & que, tant en paix qu'en guerre, les deux nations se donneroient mutuellement du secours.

Quelques années après, les Consuls Romains voulant former le siege de Locres, ordonnerent à une partie des troupes qui étoient en garnison dans Tarente, d'aller investir cette ville par terre, pendant que le Préteur de Sicile L. Cincius l'assiégeroit par mer. Annibal, averti de ce qui se passoit, détacha trois mille hommes de pied, & deux mille cavaliers, à qui il ordonna d'aller se mettre en embuscade sur le chemin de Tarente à Locres dans un vallon au dessous de Pétilia. Les Romains, qui n'avoient point envoyé à la découverte, donnerent dans ce piege. Les ennemis leur tuerent sur la place environ deux mille hommes, & en firent deux cens prisonniers. Le reste ayant pris la fuite se dispersa dans la campagne & dans les bois, & regagna Tarente.

Cette ville ne fut reprise par les Romains sur les Carthaginois, que l'an 205 avant Jesus-Christ. Sur un avis que P. Scipion reçut à Syracuse d'une intelligence secrétement ménagée pour remettre Locres sous le pouvoir des Romains, il y fit conduire trois mille soldats de ceux qui étoient à Rhege, & chargea le propréteur Q. Pléminius de cette entreprise. Lui-même s'avança à Messine, pour être plus à portée d'apprendre des nouvelles de tout ce qui se passeroit. Les trois mille hommes, étant arrivés de nuit à Locres, furent reçus dans la citadelle, d'où ils fondirent sur les sentinelles des Carthaginois qu'ils trouverent endormies. Dans le trouble & la confusion d'une attaque si imprévue, les Carthaginois frappés de terreur, & sans songer à se défendre, se réfugierent dans la seconde citadelle, car il y en avoit deux, assez voisines l'une de l'autre. Les habitans étoient maîtres de la ville, qui, placée au milieu des deux partis, alloit devenir la proie de celui qui resteroit vainqueur. Tous les jours il se livroit de petits combats entre ceux qui faisoient des sorties des deux citadelles. Q. Pléminius commandoit les Romains, & Amilcar la garnison Carthaginoise, & l'un & l'autre tirant des secours des

lieux voisins, augmentoient peu à peu le nombre de leurs soldats. Enfin, Annibal lui-même marcha au secours des siens ; & les Romains auroient succombé, si le peuple de Locres, indigné de l'orgueil & de l'avarice des Carthaginois, ne se fût déclaré pour ses anciens alliés.

Dès que P. Scipion eut appris ce qui se passoit à Locres, & qu'il sçut qu'Annibal en personne étoit près d'y arriver, pour ne pas laisser périr les troupes qu'il y avoit envoyées, dans un péril d'où il ne leur étoit pas aisé de se tirer par elles-mêmes, il partit promptement de Messine, où il laissa son frere à sa place. Annibal étoit déjà arrivé sur les bords d'une riviere qui n'étoit pas éloignée de Locres, & delà il avoit envoyé un courier aux siens, pour les avertir d'attirer au combat, dès que le jour paroîtroit, les Romains & les Locriens, & de le continuer jusqu'à ce qu'il vînt attaquer la ville d'un côté, tandis que tout le monde seroit attentif à ce qui se passeroit de l'autre. La flotte Romaine cependant arriva à Locres pendant la nuit. P. Scipion débarqua ce qu'il avoit amené de soldats, & avant le coucher du Soleil il entra avec eux dans la ville. Dès le lendemain, les Carthaginois étant sortis de leur forteresse, commencerent le combat ; & Annibal, résolu d'escalader la ville, s'approchoit déjà des murailles, lorsque tout d'un coup les Romains, ayant fait ouvrir les portes, firent sur lui une vigoureuse sortie, qui le surprit fort, car il ignoroit que P. Scipion fût entré dans la place. Ils tuerent deux cens hommes. Annibal fit rentrer les autres dans son camp aussitôt qu'il sçut que le P. Scipion étoit à la tête des ennemis ; & ayant fait avertir ceux qui étoient dans la forteresse de songer eux-mêmes à leur sûreté, il décampa la nuit suivante. Les Carthaginois se voyant abandonnés, prirent le parti le lendemain de mettre le feu aux maisons qui étoient en leur pouvoir, afin d'arrêter l'ennemi par le tumulte que causeroit cet incendie ; & étant sortis de la citadelle, ils rejoignirent Annibal avant la nuit.

P. Scipion, voyant que les ennemis avoient abandoné la citadelle & leur camp, fit assembler les Locriens, & leur ayant fait une sévere réprimande au sujet de leur révolte, il punit de mort ceux qui en étoient les Auteurs, & donna leurs biens aux chefs de la faction opposée pour récompense de leur inviolable fidélité. Il ajouta, à l'égard des Locriens en général, qu'il ne prendroit point sur lui de leur accorder des graces, ou de leur imposer des peines ; qu'ils députassent vers le Sénat, à qui seul il appartenoit de décider de leur sort ; qu'en attendant, ce qu'il pouvoit leur assurer, c'est que, malgré leur infidélité envers le peuple Romain, ils se trouveroient mieux

ſous les Romains juſtement irrités, qu'ils n'avoient été ſous les Carthaginois qu'ils avoient pour amis & alliés. Enſuite, ayant laiſſé Q. Pléminius comme ſon lieutenant pour garder la ville avec les troupes qui l'avoient priſe, il retourna à Meſſine avec celles qu'il avoit amenées avec lui.

Pendant que les Locriens avoient été ſous la domination des Carthaginois, ils en avoient été traités avec tant de hauteur & de cruauté, qu'ils pouvoient, ce ſemble, ſupporter des injuſtices médiocres, non-ſeulement avec patience, mais preſque avec une ſorte de joie. Cependant [qui le croiroit ?] Q. Pléminius, & les ſoldats Romains qui gardoient la ville ſous ſes ordres, ſurpaſſerent tellement Amilcar & la garniſon Carthaginoiſe en toute ſorte d'excès d'avarice & d'inhumanité, qu'on eût dit qu'ils ſe propoſoient moins de l'emporter ſur leurs ennemis par la force des armes, que par l'audace à commettre les plus grands crimes. Dans les mauvais traitemens que les Commandans & les ſoldats firent ſouffrir à ces malheureux habitans, ils n'omirent rien de ce qui peut faire haïr & déteſter aux petits & aux foibles le pouvoir des Grands & des Puiſſans. Il n'eſt point d'infamies & de cruautés qu'ils n'exerçaſſent ſur eux, ſur leurs femmes, ſur leurs enfans. Leur avarice n'épargna pas même les choſes ſacrées, &, ſans parler du pillage des autres temples, elle ſe porta juſqu'à enlever les tréſors de celui de Proſerpine, ſur leſquels, juſques-là, perſonne n'avoit oſé porter les mains, excepté le ſeul Pyrrhus, qui même eut enſuite horreur de ſon ſacrilege, & ſe croyant pourſuivi par la vengeance divine, reporta dans le temple tous les tréſors qu'il en avoit enlevés.

L'année ſuivante, on vit arriver à Rome des députés de Locres qui venoient y porter leurs plaintes des maux qu'ils ſouffroient, & dont le peuple Romain n'avoit point été informé juſqu'à ce jour. Ces députés, au nombre de dix, revêtus d'habits de deuil, portoient en leurs mains des branches d'olivier, ſuivant l'uſage pratiqué par les Grecs, lorſqu'ils demandoient des graces ; & les préſentant aux Conſuls qui étoient aſſis ſur leur tribunal dans la place publique, ils ſe proſternerent à leurs pieds en pouſſant des cris & des gémiſſemens lamentables. Les Conſuls leur ayant demandé qui ils étoient & ce qu'ils vouloient, ils répondirent qu'ils étoient Locriens, & qu'ils avoient eſſuyé de la part de Q. Pléminius & des ſoldats Romains, des outrages que le peuple Romain n'auroit jamais fait ſouffrir même à des Carthaginois. Ils demanderent permiſſion de s'adreſſer au Sénat pour y expoſer leur miſere.

Lorſqu'ils eurent obtenu l'audience qu'ils déſiroient, le plus

âgé d'entr'eux prit la parole, & tint ce discours: » Je sçais, » Messieurs, que pour vous » mettre en état de bien juger » de nos plaintes, il est impor- » tant que vous sçachiez com- » ment Locres a été livrée à » Annibal, & comment nous » sommes rentrés sous votre » domination après avoir chassé » la garnison Carthaginoise. » Car, si nous pouvons vous » prouver évidemment que le » conseil public de Locres n'a » eu aucune part à la révolte, » & que c'est non-seulement de » notre consentement, mais en- » core par nos efforts & par » notre courage, que vous êtes » rentrés en possession de notre » ville, vous serez touchés plus » vivement des injustices atro- » ces & énormes dont votre » Lieutenant & vos soldats ont » accablé de bons & de fideles » alliés.

» Mais, je crois devoir re- » mettre à un autre tems l'ex- » position des causes qui ont » occasionné cette double ré- » volution; & cela pour deux » raisons; premièrement, afin » que cette matiere soit traitée » en présence de P. Scipion, » qui a repris notre ville, & » qui est un témoin irréprocha- » ble de tout ce que nous avons » pu faire de bien & de mal; » en second lieu, parce que de » quelque façon que nous nous » soyons conduits à votre égard, » nous n'avons point certaine- » ment mérité les maux qu'on » nous a fait souffrir.

» Nous ne pouvons nier, Mes- » sieurs, que tant qu'Amilcar a » été dans notre ville avec ses » Numides & ses Africains, » nous n'ayions essuyé de leur » part des traitemens indignes » & affreux. Mais, quelle com- » paraison avec ce que nous » éprouvons aujourd'hui? Je » vous prie, Messieurs, de » prendre en bonne part ce » que je vais prendre la liberté » de vous dire; je ne le fais » qu'avec une extrême répu- » gnance. On peut dire qu'ac- » tuellement tout le genre hu- » main attend en suspens qui » du peuple Romain ou du peu- » ple Carthaginois deviendra » le maître de l'univers. Or, » s'il falloit déterminer ce » choix sur les outrages que » nous avons reçus des Cartha- » ginois, & sur ceux que nous » recevons actuellement de vo- » tre garnison, il n'y a per- » sonne qui ne préférât leur » domination à la vôtre. Et » cependant voyez quels sont » les sentimens des Locriens à » votre égard. Lorsque nous » éprouvions de la part des » Carthaginois un traitement » beaucoup moins dur, nous » avons eu recours à votre » Général; & présentement » que nous souffrons de la » part de votre garnison des » injures qui passent les hosti- » lités les plus atroces, c'est-à- » vous seuls que nous adressons » nos plaintes. Ou vous aurez » compassion de notre misere, » Messieurs, ou nous n'avons

» rien à eſpérer même des
» Dieux immortels.

» Q. Pléminius votre lieu-
» tenant a été envoyé à Locres
» pour la reprendre ſur les Car-
» thaginois, & il y eſt demeuré
» avec les mêmes troupes dont
» il s'étoit ſervi pour cette ex-
» pédition. Cet Officier [car
» l'excès de nos maux nous
» donne le courage de parler
» avec liberté] cet Officier n'a
» rien ni d'un homme, excepté
» la figure, ni d'un Romain
» excepté l'habillement & le
» langage. C'eſt un monſtre
» horrible, ſemblable à ceux
» que la fable ſuppoſe s'être
» emparés du détroit qui nous
» ſépare de la Sicile, pour le
» malheur de ceux qui navi-
» geoient le long de ces côtes.
» Encore, s'il étoit le ſeul qui
» exerçât contre vos alliés ſon
» avarice, ſa cruauté, ſa bruta-
» lité, peut-être pourrions-nous,
» par notre patience, ſuffire à ce
» gouffre quelque profond qu'il
» ſoit. Mais, il a tellement lâ-
» ché la bride à la licence & au
» déſordre, que de tous vos Cen-
» turions, de tous vos ſoldats, il
» en a fait autant de Pléminius.
» Il n'y en a pas un qui ne pille,
» qui ne dépouille, qui ne frap-
» pe, ne bleſſe, & ne tue; pas un
» qui ne déshonore les femmes
» mariées, & les jeunes per-
» ſonnes de l'un & l'autre ſexe,
» après les avoir arrachées par
» force des bras de leurs parens.
» Tous les jours notre ville eſt
» priſe d'aſſaut, tous les jours
» elle eſt pillée. Jour & nuit l'on
» entend de toutes parts les cris
» douloureux des femmes & des
» enfans qu'on enleve & qu'on
» emporte par violence. Pour
» tout dire en un mot, je poſe
» en fait qu'il n'eſt aucune fa-
» mille à Locres, aucune per-
» ſonne, qui n'ait ſouffert ſa
» part des maux dont je parle;
» & que d'un autre côté il n'eſt
» aucune eſpece d'injuſtice,
» de violence, d'infamie, qu'on
» n'y ait exercée ſur quiconque
» a pu en être l'objet.

» Mais, j'ai à vous parler
» d'un article qui nous touche
» encore plus que tout le reſte,
» parce qu'il regarde les Dieux,
» & dont il ne vous eſt pas in-
» différent d'être inſtruits, par-
» ce qu'il pourroit attirer leur
» colere ſur vous, s'il demeu-
» roit impuni. Nous avons chez
» nous un temple de Proſerpi-
» ne, de la ſainteté duquel vous
» avez ſans doute entendu par-
» ler dans le tems que vous ſou-
» teniez la guerre en Italie con-
» tre Pyrrhus. Il en coûta cher
» à ce Prince pour avoir enlevé
» les tréſors de ce temple, qui
» juſques-là avoient été invio-
» lables. Sa flotte fut battue
» d'une horrible tempête, &
» tous les vaiſſeaux qui por-
» toient les tréſors de la Déeſ-
» ſe, vinrent échouer ſur nos
» côtes. Un ſi affreux déſaſtre
» ouvrit enfin les yeux à ce
» Prince malgré ſon orgueil &
» ſa fierté; il reconnut qu'il y
» avoit des Dieux, & ayant
» fait chercher avec ſoin tout
» l'argent qu'il avoit pris, il le

» fit reporter dans le temple » de Proſerpine. Cette ſatiſ- » faction n'empêcha pas qu'il » ne fût malheureux le reſte de » ſa vie. Ayant été chaſſé d'I- » talie, il termina ſes jours à » Argos par une mort égale- » ment funeſte & indigne de ſa » gloire paſſée.

» Votre Lieutenant & vos » Tribuns, quoique bien in- » formés de ce fait & de beau- » coup d'autres pareils, n'ont » pas laiſſé de porter leurs » mains ſacrileges ſur les tré- » ſors, & de ſe ſouiller eux, » & leurs maiſons, & vos ſol- » dats d'une proie ſi abomina- » ble. Je craindrois, Meſſieurs, » ſi vous n'aviez ſoin d'expier » leur ſacrilege par une répa- » ration exemplaire, que la » Déeſſe ne s'en vengeât ſur » votre République, qui en » eſt innocente, comme elle a » déjà fait ſur les coupables. Il » s'eſt formé entr'eux deux par- » tis. Q. Pléminius commandoit » l'un, & les Tribuns Ligion- » naires étoient à la tête de » l'autre. Ils en ſont venus aux » mains pluſieurs fois, avec une » animoſité & un acharnement » auſſi grands, que s'ils combat- » toient contre les Carthagi- » nois. Il s'eſt commis de part & » d'autre des cruautés inouies. » Voilà de quelle maniere la » Déeſſe punit les violateurs » de ſon temple.

» Pour ce qui regarde les in- » jures que nous avons reçues, » nous n'avons & nous n'aurons » jamais recours qu'à vous ſeuls » pour en obtenir la vengean- » ce. Nous ne demandons pas » que vous ajoutiez foi ſur le » champ à nos plaintes, & que » vous condamniez Q. Plémi- » nius ſans l'entendre. Qu'il ſe » préſente en perſonne; qu'il » entende nos accuſations; qu'il » les réfute. Si, dans tout ce » que nous avons avancé, il ſe » trouve la moindre exagéra- » tion, nous ne refuſons pas » d'être livrés par vous à tou- » tes ſes fureurs & à ſa bru- » talité. «

Quand les députés eurent ceſſé de parler, on les fit ſortir, & l'on commença à délibérer. Il fut arrêté que l'on enverroit des Commiſſaires pour examiner les choſes ſur les lieux. Ces Commiſſaires commencerent par faire charger de chaînes & conduire à Rhège Q. Pléminius & trente-deux de ſes complices. Après quoi leur premier ſoin fut, ſelon les ordres dont ils étoient chargés, de s'acquitter de tout ce que la religion exigeoit pour la réparation du ſacrilege. Ayant donc ramaſſé tout l'argent qui ſe trouva chez Q. Pléminius & ſes ſoldats, ils y joignirent celui qu'ils avoient apporté avec eux; & après avoir remis le tout dans le tréſor de la Déeſſe, ils lui offrirent un ſacrifice d'expiation.

Le Préteur M. Pomponius, un des Commiſſaires, fit enſuite aſſembler la garniſon, lui ordonna de ſortir de la ville, & de camper au milieu de la cam-

pagne, défendant à tous soldats sous des peines très-rigoureuses de rester dans la ville, ou d'emporter avec soi quoique ce fût qui ne lui appartînt pas. Il permit alors aux Locriens de reprendre leur bien où ils le trouveroient, & de répéter ce qui auroit disparu. Avant toutes choses, il voulut qu'on leur rendît sur le champ les personnes libres, menaçant des châtimens les plus rudes ceux qui retiendroient qui que ce pût être. Enfin, ayant assemblé les Locriens, il leur déclara que le Sénat & le peuple Romain leur rendoient leur liberté & leurs loix; que si quelqu'un d'entr'eux vouloit accuser Q. Pléminius, ou quelque autre, il n'avoit qu'à le suivre à Rhege. Les Locriens firent de grands remercîmens au Préteur & aux Commissaires, au Sénat & au peuple Romain, ajoutant qu'ils iroient accuser Q. Pléminius. Ils y allerent en effet, & Q. Pléminius fut condamné avec les trente-deux complices dont nous avons parlé.

IV. Le territoire de Locres étoit appellé par les Grecs Λοκρὶς, Locride, puisque Strabon dit: ἄκρα τῆς Λοκρίδος, *promontorium Locridis*, le promontoire de Locride.

Nous l'avons déjà observé. Quelques Écrivains prétendent que la ville de Locres fut d'abord bâtie sur le promontoire de Zéphyrium; qu'ensuite elle fut transférée dans l'endroit où l'on voit aujourd'hui Gierazzo ou Cirace, & qu'il y passoit une riviere à l'embouchure de laquelle étoit *portus Locrorum*. Le fleuve Halex, aujourd'hui Alece, bornoit d'un côté le païs des Locriens, & le séparoit du païs de Rhege, aujourd'hui Rhegio, & le fleuve Sagra le bornoit du côté du nord. Les Locriens ne laisserent pourtant pas de bâtir la ville de Caulonia entre ce fleuve & le promontoire Cocintum; ils posséderent aussi Péripolium, ville sur l'Halex, & que l'on croit être aujourd'hui Mendolia.

LOCRIDE, *Locris*, Λοκρὶς, nom donné par les Grecs au païs ou territoire de Locres en Italie. *Voyez* Locres.

LOCRIDE, *Locris*, Λοκρὶς, (*a*) Contrée de Grece. Elle étoit, selon Strabon, partagée en deux parties par le mont Parnasse, dont l'une s'étendoit vers le couchant le long de cette montagne jusqu'au golfe Crissæen, & l'autre vers l'orient jusqu'à la mer d'Eubée. Cette derniere partie étoit occupée par les Locriens Epicnémidiens & les Locriens Opuntiens, & la premiere par les Locriens Ozoles. Ceux-ci étoient séparés des deux peuples précédens par le mont Parnasse & par la Tétrapole, qui étoit un canton ainsi

(*a*) Tit. Liv. L. XXVIII. c. 6. Ptolem. L. III. c. 15. Strab. p. 416. *& seq.* Diod. Sicul. pag. 244, 308. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. III, p. 200. Tom. IX. p. 101. *& suiv.*

nommé parce qu'il étoit composé de quatre villes.

Il y a des Écrivains qui n'admettent pas la division des Locriens d'au-delà du Parnasse. Ils les appellent en général Locriens Épicnémidiens. Le scholiaste de Pindare est de ce nombre. Cependant, la plûpart des Géographes divisent ces Locriens en Locriens Épicnémidiens & Locriens Opuntiens. Ptolémée attribue à ces deux peuples, ainsi qu'aux Locriens Ozoles les villes suivantes. 1.° Aux Locriens Epicnémidiens Scarphia & Thronium, l'une sur le bord de la mer, & l'autre dans les terres. 2.° Aux Locriens Opuntiens Cnémides, Cynus & Opunte, dont les deux premières étoient maritimes, & l'autre étoit dans les terres. Nous observerons ci-après dans l'article des Locriens Épicnémidiens, que Ptolémée est tombé dans l'erreur, en attribuant la ville de Cnémides aux Locriens Opuntiens. 3.° Aux Locriens Ozoles, Mélycria, Naupacte, Évanthie, Chaléus & Amphisse; cette derniere étoit dans les terres, & les autres sur le bord de la mer.

Les Locriens, voisins des Thermopyles, s'étant d'abord donnés aux Perses, leur avoient promis de garder ce passage, l'an 480 avant l'ere Chrétienne; mais, quand ils apprirent que Léonidas y venoit, ils changerent de dessein & passerent du côté des Grecs au nombre de mille, auxquels se joignirent autant de Maliens & presque autant de Phocéens.

Philomélus, chef des Phocéens dans la seconde guerre sacrée, s'étant saisi du temple de Delphes, les Locriens s'armerent contre lui, & vinrent lui livrer auprès de Delphes même une bataille qui ne leur fut pas avantageuse, & dans laquelle beaucoup des leurs ayant été tués la fuite ramena le reste dans leur païs. Philomélus, enhardi par sa victoire, y entra aussitôt; & en ayant ravagé une grande partie, il posa son camp sur le bord d'un petit fleuve qui lavoit le pied d'une citadelle. Il entreprit de la forcer; mais, ne pouvant pas en venir à bout, il leva le siege, & livra aux Locriens un combat dans lequel il perdit vingt hommes. Ne pouvant recouvrer leurs corps par lui-même, il les envoya demander aux Locriens par un héraut. Ceux-ci les refuserent en donnant pour raison, que c'étoit une loi générale parmi les Grecs de priver de la sépulture les profanateurs des temples. Philomélus, outré de cette réponse, attaqua une seconde fois les Locriens, & prit à tâche de s'emparer de leurs morts, de sorte qu'ils furent réduits à un échange pour les ravoir. Se voyant maître de leurs campagnes, il y fit un très-grand dégât, après lequel il s'en revint à Delphes, & distribua libéralement à ses soldats le pillage qu'il apportoit de la Locride.

L'année ſuivante, il entra de nouveau en campagne avec une armée conſidérable, comme déclarant la guerre à tous les ennemis des Phocéens. Les Locriens vinrent les premiers s'oppoſer à ſa marche, le combat ſe donna auprès des roches Phédriades, où Philomélus vainqueur leur tua beaucoup de monde, fit ſur eux un grand nombre de priſonniers, & réduiſit pluſieurs d'entr'eux à ſe jetter du haut en bas dû précipice qui environnoit cet endroit-là. Cet évenement inſpira bien de la confiance aux Phocéens, & abattit au contraire celle des Locriens, au point qu'ils envoyerent des ambaſſadeurs à Thebes, pour inviter les Béotiens à venir inceſſamment à leur ſecours & à la défenſe du Dieu de Delphes. Ceux-ci embraſſerent leur parti, & après bien des hoſtilités réciproques, Philomélus dans un combat fut pouſſé par les Béotiens ſur la pointe d'une hauteur, d'où il ſe précipita.

LOCRIENS, *Locri*, Λοκροὶ, (*a*) peuple d'Afrique, dont il eſt fait mention dans un vers de Virgile. *Libycone habitantes littore Locros.* Sur quoi Servius remarque que les Locriens Épizéphyriens & les Locriens Ozoles furent compagnons d'Ajax. La tempête partagea leur flotte. Les Locriens Épizéphyriens aborderent dans le païs des Bruttiens, où ils fonderent la ville de Locres; les Locriens Ozoles furent jettés ſur la côte de la Pentapole. Quelques-uns néanmoins diſent qu'il y avoit dans le païs des Bruttiens un endroit de la côte, nommé le rivage de Libye; d'autres croyent que ces peuples fixerent leur demeure ſur le golfe de la Sidre; d'autres veulent qu'ils ſe ſoient établis dans les iſles de la Libye, & qu'ils y aient d'abord été appellés Niſammones, & dans la ſuite, par corruption, Naſammones. Il s'en trouve qui ſoutiennent que ces peuples, après avoir perdu leurs vaiſſeaux dans le golfe de la Sidre, prirent terre, & avancerent dans l'intérieur du païs, juſqu'au canton d'Ammon, & qu'ils bâtirent dans le quartier des Naſammones une ville qu'ils nommerent Auréla. Il y en a qui avancent que les Locriens dont il eſt ici queſtion, s'emparerent, ſur la côte d'Afrique, d'une iſle nommée Cercine. Enfin, quelqu'un s'eſt imaginé que Denys le Périégete plaçoit ces mêmes Locriens ſur la mer Atlantique, quoique dans le fond les vers où il en fait mention, paroiſſent un peu obſcurs.

LOCRIENS ÉPICNÉMIDIENS, *Locri Epicnemidii*, (*b*) Λοκροὶ Ἐπικνημίδιοι Ἐπικνημίδες, peuple de Grece, dans la Locride, étoient ſéparés des Locriens Ozoles par le mont Par-

(*a*) Virg. Æneid. L. XI. v. 265.
(*b*) Strab. p. 425, 426. Ptolem. L. III. c. 15. Plin. T. I. p. 198. Pauſ. p. 628, 632, 645, 646.

naſſe, & habitoient les terres qui étoient entre cette montagne & le golfe Maliaque. Strabon dit qu'ils tiroient leur nom de la montagne Cnémis. Euſtathe, pour avoir mal entendu cet endroit de Strabon, veut que cette montagne ſoit ſituée auprès du mont Œta; mais, comme Ptolémée place ſur le golfe Maliaque la ville Cnémides, ainſi nommée du nom de la montagne, au pied de laquelle elle étoit bâtie, il eſt à croire qu'il y avoit dans ce quartier une montagne appellée Cnémis. A moins que l'on ne donne ce nom à cette file de montagnes, qui s'étendoit depuis le mont Œta, juſqu'à la mer.

Les Locriens Épicnémidiens habitoient tout le païs, depuis les limites des Locriens Opuntiens, juſqu'au golfe Maliaque; & la ville de Cnémides étoit une de leurs places maritimes. Ptolémée la met par erreur chez les Locriens Opuntiens, dont elle étoit limitrophe.

On trouve dans Pline, que les Locriens Épicnémidiens s'appelloient auparavant Léleges. *Voyez* Locride.

LOCRIENS ÉPIZÉPHYRIENS, *Locri Epizephyrii*, Λοκροὶ Ἐπιζεφύριοι; c'étoient les habitans de Locres en Italie. *Voyez* Locres.

LOCRIENS NARYCIENS, *Locri Narycii*; c'eſt ainſi que Virgile nomme les Locriens Épizéphyriens. *Voyez* Locres.

LOCRIENS OPUNTIENS, *Locri Opuntii*, Λοκροὶ Ὀπούντιοι, (*a*) peuple de Grece, dans la Locride. Le païs des Locriens Opuntiens s'étendoit depuis celui des Locriens Épicnémidiens juſqu'à la Béotie, en tirant vers le midi. Ce peuple prit le nom de ſa ville capitale, appellée Opunte. *Voyez* Locride.

Pauſanias nous apprend que les Locriens Opuntiens, qui, au rapport d'Homère, étoient venus à Troie avec l'arc & la fronde, avoient une ſorte d'arme très-peſante dans le tems de la guerre des Perſes.

LOCRIENS OZOLES, (*b*) *Locri Ozolæ*, Λοκροὶ Ὀζόλαι, autre peuple de Grece, auſſi dans la Locride. On trouve les Locriens Ozoles nommés Zéphyriens ou Heſpériens, c'eſt-à-dire, Occidentaux, parce que leur païs s'étendoit à l'occident de la Locride. Il commençoit à Naupacte, aujourd'hui Lepanto, & finiſſoit aux confins de la Phocide; ainſi, il ne comprenoit, le long de la côte de la mer, qu'un eſpace de deux cens ſtade au plus; ce qui revient à huit lieues ou environ. Leur capitale étoit Amphiſſe. Une partie de leur païs étoit très-fertile, l'autre partie étoit coupée de rochers.

On donne pluſieurs raiſons du ſurnom de ces peuples. Les voici toutes d'après Pauſanias.

(*a*) Strab. p. 425. Ptolem. L. III. c. 15. Pauſ. p. 41.

(*b*) Thucyd. p. 4, 67. Strab. p. 416, 425. Ptolem. L. III. c. 15. Plin. Tom. I. p. 190. Herod. L. VIII. c. 32. Pauſ. p. 262, 685. *& ſeq.*

Dans le tems qu'Oreſthée, fils de Deucalion, regnoit dans ce païs-là, il arriva, dit-on, que ſa chienne mit au monde un morceau de bois, au lieu d'un chien. Oreſthée ayant enfoui ſous terre ce morceau de bois, le printems venu on en vit ſortir un cep de vigne qui ſe partagea en pluſieurs branches. Quelques-uns prétendent que delà eſt venu le nom d'Ozoles, par conformité avec le mot Grec qui ſignifie des branches, des rameaux. D'autres diſent que Neſſus qui faiſoit le métier de paſſeur ſur le fleuve Événus, bleſſé par Hercule, ne mourut pas ſur le champ de ſa bleſſure, mais qu'il ſe traîna juſques dans ce canton, & qu'après ſa mort, ſon corps qui demeura ſans ſépulture, infecta tellement le païs, que le nom d'Ozoles en reſta à ces peuples. Il y a une troiſième & quatrième opinion; dans l'une & dans l'autre on convient que le nom d'Ozoles vient de la mauvaiſe odeur qui ſe faiſoit ſentir dans ce canton; mais, les uns diſent que cette mauvaiſe odeur étoit cauſée par les exhalaiſons d'un fleuve ou marais qui étoit dans le voiſinage, & les autres prétendent qu'elle naiſſoit de la quantité d'Aſphodele dont le païs étoit rempli, & qui ſentoit fort mauvais, lorſqu'elle venoit à fleurir. On dit auſſi que les premiers habitans de cette contrée qui étoient enfans de la terre, ne ſçachant point encore l'art de fabriquer des étoffes pour s'en habiller, ſe couvroient de peaux d'animaux, qui même n'étoient pas repaſſées, & que pour ſe parer, ils portoient la fourrure en dehors; d'où il arrivoit que le cuir qui touchoit immédiatement à leur chair, leur communiquoit une fort mauvaiſe odeur, & delà le ſurnom d'Ozoles qui leur fut donné.

Toutes les villes des Locriens, à la réſerve d'Amphiſſe, étoient, du tems de Pauſanias, ſous la domination de Patra ville d'Achaïe, à qui l'Empereur Auguſte avoit voulu que ces peuples fuſſent ſoumis. *Voyez* Locride.

LOCRUS, *Locrus*, Λοκρὸς, (*a*) fils de Phéax Roi des Phéaciens. Après la mort de ce Prince, Locrus & Alcinoüs ſon frere, ſe diſputant le Royaume, par un accord il fut réglé qu'Alcinoüs demeureroit ſouverain de l'iſle, que Locrus auroit les effets mobiliers de la ſucceſſion, & qu'avec une partie des inſulaires il iroit s'établir ailleurs. Suivant cet accord, Locrus fit voile en Italie, où Latinus Roi du païs, non-ſeulement le reçut bien, mais en fit ſon gendre, par le mariage de Laurina ſa fille avec lui. C'eſt pourquoi, les Phéaciens ſe regarderent depuis comme liés de conſanguinité avec ces Locriens d'Italie.

Vers ce même tems, il arriva qu'Hercule, qui emmenoit d'É-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. XIV. p. 184, 185.

rythie les excellens bœufs de Géryon, aborda en Italie, & alla loger chez Locrus, qui le reçut comme un tel hôte le méritoit. Le hazard voulut que Latinus allant chez sa fille, vît ces bœufs, qui lui parurent d'une rare beauté. Auſſi-tôt il les voulut avoir; & déjà il les emmenoit, lorſqu'Hercule apprenant cela, vint le combattre, le tua d'un coup de javelot, & reprit ſes bœufs. Locrus, qui apprend ce combat ſans en apprendre la malheureuſe iſſue, craignant tout pour Hercule, parce qu'il connoiſſoit Latinus pour être d'une grande force de corps & d'un grand courage, changea d'habit & vola au ſecours de ſon hôte. Hercule, voyant un homme courir à lui, & croyant que c'étoit un nouvel ennemi qui lui ſurvenoit, décoche ſa fleche contre Locrus, & l'étend mort à ſes pieds; bientôt après, il connut ſa mépriſe & en gémit; le mal étoit ſans remede. Il pleura ſon ami, lui fit de magnifiques funérailles; & quand lui-même eut quitté la vie, il apparut à ces peuples, & leur ordonna de bâtir une ville en Italie, à l'endroit où étoit la ſépulture de Locrus. C'eſt ainſi qu'une grande ville porta long-tems ſon nom, & honora ſa mémoire.

LOCRUS, *Locrus*, Λοκρὸς, (*a*) fameux ſtatuaire de Paros, avoit fait une Minerve que l'on voyoit à Athènes dans un temple conſacré à Mars.

LOCULAMENTUM, *Loculamentum*, terme qui déſignoit chez les Romains un étui à mettre des livres; car, les Anciens n'ayant pas l'uſage de l'imprimerie, ni de la reliure, écrivoient leurs ouvrages ſur des écorces d'arbres, ſur du parchemin, ſur du Papyrus d'Égypte; &, après les avoir roulés, ils les fermoient avec des boſſettes d'ivoire ou de métal, & les mettoient dans des étuis, dans des compartimens ou niches faites exprès pour les conſerver, & c'eſt ce qu'ils appelloient Loculamentum.

LOCUSTA, *Locuſta*, (*b*) célebre empoiſonneuſe, ſous l'Empire de Néron, fut long-tems conſervée comme un inſtrument utile de la tyrannie. Elle avoit été condamnée depuis peu pour cauſe d'empoiſonnement, lorſqu'Agrippine s'adreſſa à elle pour lui préparer un poiſon qu'elle fit donner à Claude par un de ſes Eunuques, l'an de J. C. 54.

L'année ſuivante, Néron ſe ſervit auſſi du miniſtere de Locuſta pour ſe défaire de Britannicus. Mais, comme le poiſon n'opéroit pas aſſez vîte, on dit que Néron la frappa de ſa main, & que peu s'en fallut qu'il ne l'envoyât au ſupplice; & comme elle repréſentoit qu'elle avoit eu intention, en affoibliſ-

(*a*) Pauſ. pag. 14.
(*b*) Tacit. Annal. L. XII. c. 66. L. XIII. c. 15. Sueton. in Néron. c. 33. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. II. p. 242, 260. *& ſuiv.* T. III. pag. 16.

ſant la doſe, d'éviter l'éclat, & de cacher ſon opération : » Il eſt vrai, répondit Néron, » je crains ſans doute la peine » de la loi. Il vous ſied bien, » par attention à de vains bruits, » & pour vous ménager une dé- » fenſe, de procéder lentement » à aſſurer la tranquillité de » votre Prince. « Elle l'appaiſa en lui promettant qu'elle feroit périr Britannicus par une mort auſſi prompte, que s'il étoit tué d'un coup de tonnerre ; & la préparation de ce nouveau poiſon, dans lequel entrerent les drogues les plus violentes, ſe fit près de la chambre de l'Empereur.

Locuſta, pour récompenſe de ſon crime, reçut des fonds de terre conſidérables ; & de peur que l'art funeſte dans lequel elle excelloit ne ſe perdît, Néron eut ſoin de lui donner des diſciples. Mais, elle ſubit enfin ſous l'empire de Galba la peine qu'elle avoit ſi bien méritée. Elle fut condamnée au dernier ſupplice, & le peuple applaudit à cet acte de juſtice.

LOCUTIUS. *Voyez* Aius.

LOD, *Lod*, Λωδ, (*a*) ville dont il eſt fait mention au premier livre des Paralipomenes, où il eſt dit que les enfans d'Elphaal ſont Héber, Miſaam & Samad, qui bâtit Ono & Lod, avec les lieux qui en dépendoient.

LOD, *Lod*. *Voyez* Dioſpolis.

LODABAR, *Lodabar*, (*b*) Λοδάβαρ, ville de Paleſtine, dont on ne ſçait pas bien la ſituation. Miphiboſet, fils de Jonathas, demeuroit à Lodabar, après la mort de ſon pere, lorſque David le fit venir à ſa cour. Lodabar étoit apparemment au delà du Jourdain.

Lod-Abar peut ſignifier Lod de delà, par oppoſition à Lod de deçà, qui eſt Dioſpolis.

LŒDIAS, *Lœdias*, fleuve de Grece dans la Macédoine. Eſchine en fait mention, au rapport de Suidas.

LŒMIUS, *Lœmius*, ſurnom d'Apollon ſous lequel les Lindiens l'honoroient, comme le Dieu de la Médecine, qui pouvoit guérir les malades attaqués de la peſte, & la chaſſer du païs, car λοιμὸς, en Grec veut dire peſte.

LOFNA, *Lofna*, nom que les Goths donnoient à une Déeſſe, dont la fonction étoit de réconcilier les époux & les Amans les plus déſunis.

LOGION, *Logion*, eſt le nom Grec de cet ornement du grand-Prêtre que nous appellons rational, & que l'Hébreu rend par *choſcheſ*.

LOGIONES, *Logiones*, Λογίωνες, peuple Germain. *Voyez* Lygiens.

LOGIQUE, *Logica* ; c'eſt l'art de penſer juſte, ou de faire un uſage convenable de nos facultés rationnelles, en définiſſant, en diviſant, & en raiſonnant. Ce mot eſt dérivé de

(*a*) Paral. L. I. c. 8. v. 12.

(*b*) Reg. L. II. c. 9. v. 4, 5.

λόγος, terme Grec, qui rendu en Latin eſt la même choſe que *ſermo*, & en François que diſcours, parce que la penſée n'eſt autre choſe qu'une eſpece de diſcours intérieur & mental, dans lequel l'eſprit converſe avec lui-même.

La Logique ſe nomme ſouvent dialectique, & quelquefois auſſi l'art canonique, comme étant un canon ou une regle pour nous diriger dans nos raiſonnemens.

Comme pour penſer juſte il eſt néceſſaire de bien appercevoir, de bien juger, de bien diſcourir, & de lier méthodiquement ſes idées, il ſuit delà que l'appréhenſion ou perception, le jugement, le diſcours & la méthode deviennent les quatre articles fondamentaux de cet art. C'eſt de nos réflexions ſur ces quatre opérations de l'eſprit que ſe forme la Logique.

Le Lord Bacon tire la diviſion de la Logique en quatre parties, des quatre fins qu'on s'y propoſe; car, un homme raiſonne, ou pour trouver ce qu'il cherche, ou pour raiſonner de ce qu'il a trouvé, ou pour retenir ce qu'il a jugé, ou pour enſeigner aux autres ce qu'il a retenu. De-là naiſſent autant de branches de l'art de raiſonner; ſçavoir, l'art de la recherche ou de l'invention, l'art de l'examen ou du jugement, l'art de retenir ou de la mémoire, l'art de l'élocution ou de s'énoncer.

Comme on a fait un grand abus de la Logique, elle eſt tombée maintenant dans une eſpece de diſcrédit. Les Écoles l'ont tant ſurchargée de termes & de phraſes barbares, elles l'ont tellement noyée dans de ſeches & de vaines ſubtilités, qu'elle ſemble un art, qui a plutôt pour but d'exercer l'eſprit dans des querelles & des diſputes, que de l'aider à penſer juſte. Il eſt vrai que dans ſon origine c'étoit plutôt l'art de pointiller que celui de raiſonner; les Grecs parmi leſquels elle a commencé étant une nation qui ſe piquoit d'avoir le talent de parler dans le moment, & de ſçavoir ſoutenir les deux faces d'un même ſentiment; delà leurs dialecticiens, pour avoir toujours des armes au beſoin, inventerent je ne ſçais quel aſſemblage de mots & de termes, propres à la contention & à la diſpute, plutôt que des regles & des raiſons qui puſſent y être d'un uſage réel.

La Logique n'étoit alors qu'un art de mots, qui n'avoient ſouvent aucun ſens, mais qui étoient merveilleuſement propres à cacher l'ignorance, au lieu de perfectionner le jugement, à ſe jouer de la raiſon plutôt qu'à la fortifier, & à défigurer la vérité, plutôt qu'à l'éclaircir. On prétend que les fondemens en ont été jettés par Zénon d'Élée, qui fleuriſſoit vers l'an 400 avant notre Seigneur. Les Péripatéticiens & les Stoïciens avoient prodi-

gieusement bâti sur ces fondemens, mais leur édifice énorme n'avoit que très-peu de solidité. Diogene Laërce donne dans la vie de Zénon un abrégé de la dialectique Stoïcienne, où il y a bien des chimeres & des subtilités inutiles à la perfection du raisonnement. On sçait ce que proposoient les anciens Sophistes, c'étoit de ne jamais demeurer courts, & de soutenir le pour & le contre avec une égale facilité sur toutes sortes de sujets. Ils trouverent donc dans la dialectique des ressources immenses pour ce beau talent, & ils l'approprierent toute à cet usage. Cet héritage ne demeura pas en friche entre les mains de ces Scholastiques, qui enchérirent sur le ridicule de leurs anciens prédéceſſeurs. Universaux, Catégories, & autres doctes bagatelles firent l'essence de la Logique & l'objet de toutes les méditations & de toutes les disputes.

Voilà l'état de la Logique depuis son origine jusqu'au siecle passé, & voilà ce qui l'avoit fait tomber dans un décri dont bien des gens ont encore beaucoup de peine à revenir. Et véritablement il faut avouer que la maniere dont on traite encore aujourd'hui la Logique dans les Écoles, ne contribue pas peu à fortifier le mépris que beaucoup de personnes ont toujours pour cette science.

LOGISTE, *Logista*, Λογίστης, (*a*) nom d'un Magistrat très-distingué à Athènes, prépoſé pour recevoir les comptes de tous ceux qui sortoient de charge. Le Sénat même de l'Aréopage, ainſi que les autres tribunaux, étoit obligé à une reddition de compte devant les Logistes, & à ce qu'on croit tous les ans.

Les Logistes répondoient assez bien à ceux qu'on nommoit à Rome, *recuperatores pecuniarum repetundarum*; mais, ils ne répondent pas également à nos Maîtres des comptes en France, puisque la juriſdiction & l'inſpection de nos Maîtres des comptes ne s'étendent pas à toute Magistrature, comme celle des Logistes d'Athènes.

Il faut encore distinguer les Logistes des Euthynes, Εὔθυνοι, quoique l'office de ces deux sortes de Magistrats eût la plus grande affinité; les uns & les autres étoient au nombre de dix, & l'emploi des uns & des autres rouloit entierement sur la reddition des comptes; mais les Euthynes étoient en sous-ordre. On doit donc les regarder comme les asseſſeurs des Logistes; c'étoient eux qui recevoient les comptes, les examinoient, les dépouilloient, & en faisoient leur rapport aux Logistes.

On éliſoit les Euthynes, on tiroit au sort les Logistes. Si ces derniers trouvoient que le comptable étoit coupable de délit, son cas étoit évoqué au tribunal qui jugeoit les crimi-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VII. p. 53, 54.

nels. Enfin, les Logiſtes & les Euthynes ne connoiſſoient que du fait des affaires pécuniaires, & renvoyoient la prononciation du jugement de droit aux autres tribunaux.

Le mot *Logiſte* eſt dérivé de λογίζεσθαι, compter ; nous en avons vu la raiſon.

LOGOGRAPHIE, *Logographia*, terme de Grammaire. C'eſt la partie de l'orthographe qui preſcrit les regles convenables pour repréſenter la relation des mots à l'enſemble de chaque propoſition, & la relation de chaque propoſition à l'enſemble du diſcours. On peut voir au mot *Grammaire* l'origine de ce mot, l'objet & la diviſion de cette partie ; & aux mots *Orthographe* & *Ponctuation*, les principales regles qui en font l'eſſence.

LOGOTHETE, *Logotheta*, nom tiré du Grec λόγος, *ratio*, compte, & de τίθημι, j'établis.

Le Logothete étoit un officier de l'Empire Grec, & on en diſtinguoit deux, l'un pour le palais, & l'autre pour l'Égliſe. Selon Codin, le Logothete de l'Égliſe de Conſtantinople étoit chargé de mettre par écrit tout ce qui concernoit les affaires relatives à l'Égliſe, tant de la part des Grands, que de celle du peuple. Il tenoit le ſceau du Patriarche, & l'appoſoit à tous les écrits émanés de lui ou dreſſés par ſes ordres.

Le même Auteur dit que le grand Logothete [c'eſt ainſi qu'on nommoit celui du palais impérial] mettoit en ordre les dépêches de l'Empereur, & généralement tout ce qui avoit beſoin du ſceau & de la bulle d'or ; c'étoit une eſpece de Chancelier ; auſſi Nicétas explique-t-il par ce dernier titre celui de Logothete.

LOI, *Lex*, Νομὸς, Divinité allégorique, fille de Jupiter & de Thémis. On la repréſente ſous la figure d'une jeune femme, tenant un ſceptre dans ſa main.

LOI, *Lex*, Νομὸς, terme qui ſignifie en général un commandement émané d'une autorité ſupérieure, auquel un inférieur eſt obligé d'obéir.

Les Loix ſont de pluſieurs ſortes ; il y en a de divines & d'humaines. On les diſtingue auſſi, la Loi naturelle de la Loi civile, la Loi ancienne de la Loi nouvelle. Il y a encore bien d'autres diviſions des Loix.

La première de toutes les Loix, eſt celle de nature ; les premiers hommes vivoient ſelon cette Loi naturelle, qui n'eſt autre choſe qu'un rayon de lumiere & un principe de la droite raiſon que Dieu a donné aux hommes pour ſe conduire, & qui leur fait appercevoir les regles communes de la juſtice & de l'équité.

L'ancienne Loi ou la Loi de Moïſe, appellée auſſi la vieille Loi ou la Loi des Juifs, eſt celle que Dieu donne à ſon peuple par la bouche de ſon prophete.

A celle-ci a ſuccédé la Loi de

de grace ou la Loi Chrétienne, la Loi de l'Évangile qui nous a été apportée par Jesus-Christ, & qui est la plus parfaite de toutes.

Pour ce qui est des Loix humaines, il est probable que les premieres furent les Loix domestiques, que chaque pere de famille fit pour établir l'ordre dans sa maison ; ces Loix ne laissoient pas d'être importantes, puisque dans les premiers tems, les familles formoient comme autant de peuples particuliers.

Lorsque les hommes commencerent à se rassembler dans des villes, ces Loix privées se trouverent insuffisantes pour contenir une société plus nombreuse ; il fallut une autorité plus forte que la puissance paternelle. De l'union de plusieurs villes & païs, il se forma divers États que l'on soumit au gouvernement d'une puissance soit monarchique, ou aristocratique, ou démocratique ; dès-lors, ceux qui furent revêtus de la puissance souveraine, donnerent des Loix aux peuples qui leur étoient soumis, & créerent des Magistrats pour les faire observer.

Toute loi est censée émanée du Souverain ou autres personnes qui sont revêtues de la puissance publique ; mais, comme ceux qui gouvernent, ne peuvent pas tout faire par eux-mêmes, ils chargent ordinairement de la rédaction des Loix les plus habiles Jurisconsultes, & lorsque ceux-ci en ont dressé le projet, la puissance politique y met le sceau de son autorité, en les adoptant & les faisant publier en son nom.

Chez les Anciens, les Sages & les Philosophes furent les premiers auteurs des Loix.

I. Moïse, le plus ancien de tous les législateurs, donna aux Juifs plusieurs sortes de Loix. Outre celles qui lui furent dictées par la sagesse divine, & que l'on appelle les Loix du Décalogue, parce qu'elles sont renfermées en dix commandemens, il leur donna aussi des Loix cérémonielles pour le culte divin, & des Loix politiques pour le gouvernement civil.

Les premières Loix ne pourvurent qu'aux grands inconvéniens ; les Loix civiles régloient le culte des Dieux, le partage des terres, les mariages, les successions ; les Loix criminelles n'étoient rigoureuses que pour les crimes que l'on redoutoit le plus ; & à mesure qu'il survint de nouveaux désordres, on tâcha d'y remédier par de nouvelles Loix.

Ceux, qui donnerent des Loix aux nations voisines des Juifs, emprunterent beaucoup de choses dans les Loix de Moïse.

II. En Égypte, les Rois eux-mêmes s'étoient soumis à certaines Loix ; leur nourriture, leurs occupations étoient réglées, & ils ne pouvoient s'écarter de ces regles sans être sujets aux peines qu'elles prononçoient.

Osiris, Roi d'Égypte, régla le culte des Dieux, le partage

des terres, la distinction des conditions. Il défendit d'user de prise de corps contre le débiteur; la rhétorique fut bannie des plaidoyers pour prévenir la séduction. Les Égyptiens engageoient les cadavres de leurs peres, ils les donnoient à leurs créanciers en nantissement, & c'étoit une infamie pour eux que de ne les pas dégager avant leur mort; il y avoit même un tribunal où l'on jugeoit les hommes après leur mort, afin que la crainte d'une telle flétrissure portât les hommes à la vertu.

Amasis prononça la peine de mort contre le meurtrier volontaire, le parjure, le calomniateur, & contre ceux qui pouvant secourir un homme le laissoient assassiner.

III. En Crete, Minos établit la communauté des tables & des repas. Il voulut que les enfans fussent élevés ensemble, écarta l'oisiveté & le luxe, & fit observer un grand respect pour la Divinité & pour les maximes fondamentales de l'État.

IV. Lycurgue, qui donna des Loix à Lacédémone, institua aussi à l'imitation de Minos, les tables communes & l'éducation publique de la jeunesse; il consentit à l'établissement d'un Sénat qui tempérât la puissance trop absolue des Rois par une autorité au moins égale à la leur; il bannit l'or & l'argent, & les arts superflus, & ordonna que les terres fussent partagées également entre les citoyens; que les Ilotes, espece d'Esclaves, cultiveroient les terres, & que les Spartiates ne s'occuperoient qu'aux exercices qui les rendroient propres à la guerre.

Il permit la communauté des femmes, voulant par ce moyen peupler l'État, sans que le courage des hommes fût amolli par des engagemens trop tendres.

Lorsque les parens pouvoient prouver que leurs enfans étoient mal-sains, il leur étoit permis de les faire périr. Lycurgue pensoit qu'un homme, incapable de porter les armes, ne méritoit pas de vivre.

La jeunesse des deux sexes luttoit ensemble; ils faisoient leurs exercices tous nus en place publique.

On ne punissoit que les voleurs mal-adroits, afin de rendre les Spartiates vifs, subtils & défians.

Il étoit défendu aux étrangers de s'arrêter à Sparte, de crainte que leurs mœurs ne corrompissent celles que Lycurgue avoit introduites.

V. Dracon, premier légissateur d'Athènes, fit des Loix si rigoureuses, qu'on disoit qu'elles étoient écrites plutôt avec le sang qu'avec de l'encre. Il punissoit de mort les plus petites fautes, & alla jusqu'à faire le procès aux choses inanimées; une statue par exemple, qui en tombant auroit écrasé quelqu'un, étoit bannie de la ville.

Mais, comme les pauvres souffroient beaucoup de vexa-

tions de leurs créanciers, Solon fut choisi pour réformer les abus & décharger les débiteurs.

Il accorda aux citoyens la liberté de tester, permit aux femmes qui avoient des maris impuissans, d'en choisir d'autres parmi leurs parens.

Ses Loix prononçoient des peines contre l'oisiveté, & déchargeoient ceux qui tuoient un adultere. Elles défendoient de confier la tutele d'un enfant à son plus proche héritier.

Celui qui avoit crevé l'œil à un borgne, étoit condamné à perdre les deux yeux.

Il étoit défendu aux débauchés de parler dans les assemblées publiques.

Solon ne fit point de Loi contre le parricide, ce crime lui paroissoit inoui; il craignit même en le défendant d'en donner l'idée.

Il voulut que ses Loix fussent déposées dans l'Aréopage.

VI. Les Loix d'Athènes passerent dans la suite à Rome; mais avant que d'y avoir recours, Romulus, fondateur de l'Empire Romain, donna des Loix à ses sujets; il permit aussi au peuple assemblé de faire des Loix qu'on appella plébiscites.

Toutes les Loix faites par Romulus & par ses successeurs Rois furent appellées Loix royales, & renfermées dans un code appellé Papyrien.

Les Sénatusconsultes ou arrêts du Sénat avoient aussi force de Loix.

VII. Vers la fin de l'an de Rome 300, on envoya en Grece des députés pour choisir ce qu'il y auroit de meilleur dans les Loix des différentes villes de ce païs, & en composer un corps de Loix; les Décemvirs, substitués aux Consuls, rédigerent ces Loix sur dix tables d'airain, auxquelles peu après on en ajouta deux autres; c'est pourquoi, ce corps de Loix fut nommé la Loi des douze tables, dont il ne nous reste plus que des fragmens.

Les Préteurs & les Édiles faisoient aussi des édits qui avoient également force de Loix.

Outre les droits de souveraineté dont Auguste fut gratifié par le peuple, on lui donna le pouvoir de faire des Loix; cette prérogative lui fut accordée par une Loi nommée *regia*.

Auguste attribua lui-même à un certain nombre de Jurisconsultes distingués le droit d'interpréter les Loix & de donner des décisions, auxquelles les Juges seroient obligés de conformer leurs jugemens.

Théodose donna pareillement force de Loix aux écrits de plusieurs anciens Jurisconsultes.

Les Loix Romaines ont été toutes renfermées dans les livres de Justinien, qui sont le Digeste, le Code, les Institutes, & les Novelles.

Les successeurs de Justinien ont aussi fait quelques Loix, mais il y en a peu qui se soient conservées jusqu'à nous.

VIII. Les Romains porterent leurs Loix dans tous les païs

dont ils avoient fait la conquête; ce fut ainſi que les Gaules les reçurent.

Dans le cinquième ſiecle, les peuples du nord inonderent une partie de l'Europe, & introduiſirent leurs Loix chez les vaincus.

Les Gaules furent envahies par les Viſigoths, les Bourguignons & les Francs.

Clovis, fondateur de la monarchie Françoiſe, laiſſa à ſes ſujets le choix des Loix du vainqueur ou de celles du vaincu; il publia la Loi Salique.

Gondebaud, Roi de Bourgogne, fit une ordonnance appellée de ſon nom Loi Gombette.

Théodoric fit rédiger la Loi des Ripuariens, & celles des Allemans & des Bavarois.

Ces différentes Loix ont été recueillies en un même volume, appellé Code des Loix antiques.

Sous la ſeconde race de nos Rois, les Loix furent appellées capitulaires.

Sous la troiſième race, on leur a donné le nom d'ordonnances, édits, déclarations.

Le pouvoir légiſlatif n'appartient en France qu'au Roi ſeul; ainſi, quand les Cours déliberent ſur l'enrégiſtrement de quelque nouvelle Loi, c'eſt pour vérifier s'il n'y a point d'inconvénient dans la nouvelle Loi qui eſt préſentée. Les Cours ont la liberté de faire leurs remontrances, & quand le Roi ne juge pas à propos d'y avoir égard, les Cours procedent à l'enrégiſtrement.

Les Magiſtrats ſont établis pour faire obſerver les Loix; ils peuvent, ſous le bon plaiſir du Roi, les interpréter, lorſqu'il s'agit de quelque cas qu'elles n'ont pas prévu; mais, il ne leur eſt pas permis de s'en écarter.

Les réglemens, que les Cours & autres Tribunaux font ſur les matieres de leur compétence, ne ſont point des Loix proprement dites; ce ne ſont que des explications qu'ils donnent pour l'explication des Loix; & ces réglemens ſont toujours cenſés faits ſous le bon plaiſir du Roi, & en attendant qu'il lui plaiſe manifeſter ſa volonté.

Les autres nations ont également leurs Loix particulieres.

IX. Toutes les Loix ſont fondées ſur deux principes, la raiſon & la religion. Ces principes étoient inconnus aux payens, de façon que leurs plus grands légiſlateurs s'en ſont écartés en pluſieurs points; ainſi, les Romains qui ont fait beaucoup de bonnes loix, s'étoient donné comme les autres peuples, la licence d'ôter la vie à leurs propres enfans & à leurs eſclaves.

La religion peut être regardée comme l'aſſemblage de toutes les Loix; car, outre qu'elle recommande à l'homme la recherche du ſouverain bien, elle oblige les hommes à s'unir & à s'aimer, elle défend de faire aucun tort à autrui.

Les engagemens de la société sont de trois especes ; les uns ont rapport au mariage, à la naissance des enfans & aux successions ; les autres regardent les conventions ; d'autres enfin sont involontaires, tels que l'obligation de remplir les charges publiques. De-là les différentes Loix qui concernent chacun de ces objets.

On trouve communément dans tous les païs trois sortes de Loix, celles qui tiennent à la politique & qui reglent le gouvernement, celles qui tiennent aux mœurs & qui punissent les criminels, enfin les Loix civiles, qui reglent les mariages, les successions, les tuteles, les contrats.

Toutes les Loix divines & humaines, naturelles & positives de la religion & de la police, du droit des gens ou du droit civil, sont immuables ou arbitraires.

Les Loix immuables ou naturelles sont celles qui sont tellement essentielles pour l'ordre de la société, qu'on ne pourroit y rien changer sans blesser cet ordre si nécessaire ; telles sont les Loix qui veulent que chacun soit soumis aux puissances, & qui défendent de faire tort à autrui.

Les Loix arbitraires sont celles qui ont été faites, selon les tems & les circonstances, sur des matieres qui ne sont pas essentielles pour l'ordre de la société, celles-ci n'ont d'effet que pour l'avenir.

Un long usage acquiert force de Loi, le non usage abolit aussi les Loix ; les Magistrats sont les interprêtes des Loix ; pour en pénétrer le sens, il faut comparer les nouvelles aux anciennes, recourir aux Loix des lieux voisins, juger du sens & de l'esprit d'une Loi par toute sa teneur, s'attacher plutôt à l'esprit de la Loi qu'aux termes, suppléer au défaut d'expression par l'esprit de la Loi.

Lorsque la Loi ne distingue point, on ne doit pas non plus distinguer ; néanmoins, dans les matieres favorables, la Loi peut être étendue d'un cas à un autre ; au lieu que dans les matieres de rigueur, on doit la renfermer dans son cas précis.

Loi du Talion ; c'est celle qui veut que l'on inflige au coupable une peine semblable au mal qu'il a fait à un autre ; c'est ce que l'on appelle aussi la peine du Talion.

Cette Loi est une des plus anciennes, puisqu'elle tire son origine des Loix des Hébreux. Il est dit (*a*) dans la Genese : *Quiconque aura répandu le sang de l'homme, sera puni par l'effusion de son sang.* Et dans (*b*) l'Exode, en parlant de celui qui a maltraité un autre, il est dit qu'*il rendra vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied, brûlure pour brûlure, plaie pour plaie, meurtrissure*

(*a*) Genes. c. 9. v. 21. (*b*) Exod. c. 21. v. 23.

pour meurtriſſure. (*a*) Dans le Lévitique, il eſt dit pareillement *que celui qui aura frappé & tué un homme, ſera lui-même mis à mort. Que celui qui aura tué une bête domeſtique en rendra une pareille*, c'eſt-à-dire, bête pour bête ; *que quand quelqu'un aura fait outrage à un de ſes parens, il lui ſera fait de même, fracture pour fracture, œil pour œil, dent pour dent, &c.*

Il paroît que les Grecs adopterent cette Loi ; car, ſelon les Loix de Solon, la peine du Talion avoit lieu contre celui qui avoit arraché le ſecond œil à celui qui étoit déjà privé de l'uſage du premier, & le coupable étoit condamné à perdre les deux yeux.

Entre les Loix que les Romains emprunterent des Grecs, & dont ils formerent une eſpece de Code, que l'on appella la Loi des douze tables, fut compriſe la Loi du Talion. Il étoit dit que tout homme qui en auroit rendu un autre impotent d'un membre, ſeroit puni par la Loi du Talion, s'il ne faiſoit pas un accommodement avec ſa partie.

La Loi du Talion fut encore en uſage long-tems après les douze tables ; car, Caton, cité par Priſcien, parloit encore de ſon tems de la Loi du Talion, comme d'une Loi qui étoit actuellement en vigueur, & qui donnoit même au couſin du bleſſé le droit de pourſuivre la vengeance.

La Loi des douze tables n'étendoit pas ainſi le droit de vengeance juſqu'au couſin du léſé ; ce qui a fait croire à quelques-uns que Caton avoit parlé de la Loi du Talion relativement à quelque autre peuple.

Il n'y a même pas d'apparence que la Loi du Talion ait guere eu lieu chez les Romains, le coupable ayant le choix de racheter la peine en argent ; elle n'auroit pu avoir lieu qu'à l'égard des miſérables qui n'avoient pas le moyen de ſe racheter ; encore n'en trouve-t-on pas d'exemple. Il y a lieu de penſer que, dans les tems polis de Rome, on n'a jamais mis en uſage cette Loi.

Il eſt du moins certain que long-tems avant Juſtinien, la Loi du Talion étoit abolie, puiſque le droit du Préteur, appellé *jus honorarium*, avoit établi que les perſonnes léſées feroient procéder à l'eſtimation du mal par devant le juge ; c'eſt ce que nous apprend Juſtinien dans ſes Inſtitutes, où il dit que, ſuivant la Loi des douze tables, la peine pour un membre rompu étoit le Talion, que pour un os caſſé il y avoit une peine pécuniaire ; cela fait voir que le Talion n'avoit pas lieu dans tous les cas. Juſtinien ajoute que la peine des injures, introduite par la Loi des douze tables, eſt tombée en déſuétude, qu'on pratique dans les juge-

(*a*) Levit. c. 24. v. 19 & ſeq.

mens celles que les Préteurs ont introduites.

Jesus-Christ, dans saint Matthieu, condamne la Loi du Talion. *Vous avez entendu*, dit-il, *que l'on vous a dit, œil pour œil, dent pour dent; mais moi je vous dis de ne point vous défendre du mal qu'on veut vous faire, & si quelqu'un vous frappe sur la joue droite, tendez lui la gauche.* Cette Loi, qui enseigne le pardon des injures, est une doctrine bien plus pure que celle du Talion.

Les meilleurs Jurisconsultes ont même regardé la Loi du Talion, comme une Loi barbare, contraire au droit naturel. Grotius dit qu'elle ne doit avoir lieu ni entre particuliers, ni d'un peuple à un autre; il tire sa décision de ces belles paroles d'Aristide: *Ne seroit-il pas absurde de justifier & d'imiter ce que l'on condamne en autrui comme une mauvaise action.*

Il faut pourtant convenir que le droit de représailles, dont on use en tems de guerre envers les ennemis, approche beaucoup de la Loi du Talion.

LOIBEIA, *Loibeia*, Λοιβεία. Ce mot manque dans nos meilleurs Lexicographes. C'étoient de petits vases avec lesquels on faisoit les libations, & que l'on appelloit autrement λοιβίδες, & σπουδεῖα.

LOIRE, *Liger*, Λείγηρ, (*a*) fleuve considérable des Gaules. Le nom Latin de ce fleuve s'écrit *Liger* au nominatif dans tous les Auteurs anciens, & même dans plusieurs du moyen-âge, & non pas *Ligeris*, comme dans quelques autres du même tems. On lit dans Jule César *Liger ex nivibus creverat.* Strabon fait sortir la Loire des monts *Cemmeni*, la fait passer à Genabum vers le milieu de son cours, & la conduit à la mer entre les Pictones & les Namnetes, ce qui est convenable en toutes ses circonstances. Ptolémée a connu de même l'embouchure de ce fleuve. Pline, en parlant de la Lyonnoise, cite *flumen clarum Ligerim.* On sçait qu'Auguste, en donnant plus d'étendue à l'Aquitaine, recula ses bornes jusqu'à la Loire; & Vibius-Séquester, dans son traité des fleuves, s'explique en conséquence. Ainsi, il dit *Liger Galliæ, dividens Aquitanos & Celtas.* Mais, dans ce qu'il ajoute, *in oceanum Britannicum evolvitur*, qui ne voit que le nom *Gallicum* seroit plus convenable.

La Loire est aujourd'hui un des plus grands fleuves de France. Elle a sa source dans le Vivarais, au mont Gerbier-le-joux, aux confins du Vélai. Elle circule vers le couchant, & ensuite vers le nord; de-là, entrant dans le Vélai elle baigne le Puy, passe dans le Forez, auprès de Feurs & de Roane, ensuite se tournant vers

(*a*) Strab. pag. 189. *& seq.* Cæs. de Bell. Gall. L. III. c. 99. L. VII. p. 279. Plin. T. I. p. 225. Ptolem. L. II. c. 7. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill. p. 413, 414.

le Nord-oueſt, aſſez près de Semur, reçoit la Berbince & autres ruiſſeaux qui viennent de la Bourgogne, qu'elle ſépare du Bourbonois, entre dans le Nivernois où elle baigne Nevers, reçoit l'Allier, paſſe à la Charité, à Briare, qui eſt le canal de communication, & côtoyant le Berry, qu'elle ſépare de l'Orléanois, elle arroſe Gien & Orléans, où, ſe tournant vers le ſud-oueſt, paſſe à Baugenci, à Blois, à Amboiſe, à Tours, reçoit le Cher & l'Indre, & enſuite la Vienne; puis elle paſſe à Saumur, & au deſſous du Pont de Cé, elle ſe groſſit des rivieres de l'Anjou; elle entre dans la Bretagne, baigne Nantes; & élargiſſant ſon lit, qui eſt ſemé d'iſles, elle ſe perd dans l'Océan, entre le Croiſic & Bourgneuf. Elle commence à être navigable à Roane. A ſon entrée dans le Forez, ſes eaux ſont trop baſſes pour porter bateau; & ſon cours eſt ſouvent interrompu par des rochers, & ſur-tout une lieue au deſſus de Roane, dans un endroit qu'on appelle le ſaut de Piney.

LOIS, *Loïs*, (*a*) ayeul de ſaint Timothée. Saint Paul donne de grands éloges à ſa foi.

LOLLIA, *Lollia*, (*b*) fameuſe courtiſanne. Cicéron en fait mention dans une de ſes lettres.

LOLLIA PAULINA, *ou* PAULLINA, (*c*) *Lollia Paulina*, *Paullina*, Λολλία Παυλίνα, fille de M. Lollius, homme conſulaire, devint la troiſième femme de Caligula. Elle étoit actuellement en Macédoine avec ſon mari Memmius Régulus, qui gouvernoit cette Province. Caligula ayant entendu dire que la grand'mere de cette Dame avoit été très-belle, la manda ſur le champ, & force M. Régulus non-ſeulement de la lui céder, mais de l'autoriſer, comme s'il en eût été le pere, à contracter mariage avec lui, de la même maniere que Tibérius Néron en avoit uſé, lorſque Livie épouſa Auguſte. Une épouſe, recherchée avec tant d'empreſſement, n'en fut pas aimée avec plus de conſtance. Bientôt Caligula la chaſſa, en lui défendant pour toujours la compagnie d'aucun homme.

Sous l'empire de Claude, après la mort de Meſſaline, quelques Dames crurent pouvoir prétendre à l'honneur d'épouſer le Prince, & Lollia Paullina appuyée de Calliſte fut de ce nombre. Calliſte ſoutenoit qu'il falloit faire tomber le choix ſur cette Dame, parce que n'ayant point d'enfans, elle n'auroit point de motif de jalouſie contre ceux de ſon mari, & leur tiendroit lieu de mere. Malgré ces puiſſans motifs,

(*a*) Ad Timoth. Epiſt. 2. c. 1. v. 5.
(*b*) Cicer. ad Amic. L. IX. Epiſt. 22.
(*c*) Tacit. Annal. L. XII. c. 1, 2, 22. L. XIV. c. 12. Dio. Caſſ. pag. 648, 658. Plin. Tom. I. p. 523. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. II. p. 22, 188, 189, 194, 318. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. IV. pag. 262.

Agrippine lui fut préférée, vers l'an de J. C. 48.

Cette Princeſſe, ne pouvant pardonner à Lollia Paullina d'avoir oſé entrer en concurrence avec elle pour le mariage de Claude, ne fut pas long-tems ſans lui faire éprouver ſa vengeance. Elle apoſta un accuſateur, qui imputa à Lollia Paullina d'avoir conſulté ſur ſon projet ambitieux les Magiciens, les Aſtrologues, l'oracle d'Apollon de Claros. Claude, ſans écouter l'accuſée, ſelon ſa pratique, porta au Sénat ſon avis tout formé. Il commença par étaler tout ce qui pouvoit ſervir de recommandation à une Dame ſi illuſtre, ſa naiſſance, ſon nom, les alliances de ſa famille, ſupprimant cependant ſon mariage avec Caligula. Il ajouta enſuite qu'elle avoit tramé des intrigues pernicieuſes à la République, & qu'il falloit lui ôter les occaſions de ſe rendre plus criminelle. Il conclut à l'exil, qui emportoit la confiſcation des biens. Lollia Paullina étoit prodigieuſement riche. Pline aſſure l'avoir vue, dans des jours qui n'étoient pas de grande cérémonie, porter ſur elle la valeur de quarante millions de ſeſterces en pierreries. De ſes biens immenſes on lui laiſſa cinq millions de ſeſterces. Mais, elle n'en fut pas quitte pour une peine qui ne ſatisfaiſoit pas pleinement ſon ennemie. Agrippine l'envoya tuer dans ſon exil; & voilà à quoi aboutirent les rapines & les concuſſions odieuſes par leſquelles M. Lollius ſon ayeul s'étoit efforcé d'enrichir ſa famille, & de l'élever à la plus grande ſplendeur. Dion Caſſius témoigne qu'Agrippine ſe fit apporter la tête de Lollia Paullina, & que pour s'aſſurer qu'on ne la trompoit pas, elle lui ouvrit la bouche & viſita les dents, qui avoient quelque choſe de particulier.

La mort de cette Dame fut vengée dans la ſuite par le meurtre d'Agrippine, que Néron ſon fils fit aſſaſſiner; & quoiqu'il ſe fût déjà écoulé un eſpace de dix ans, Lollia Paullina ne fut pas alors oubliée par Néron. Ce Prince permit que ſes cendres fuſſent reportées au tombeau de ſes peres, & qu'on lui dreſſât un monument.

LOLLIANUS, *Lollianus*, l'un des auriges du Cirque. *Voyez* auriges du Cirque.

LOLLIEN, *Lollianus*. *Voyez* Lélien.

LOLLIEN, *Lollianus*, (*a*) Λολλιανὸς, Sophiſte d'Épheſe & diſciple d'un Aſſyrien nommé Iſaïe, vivoit ſous l'empire d'Adrien, dans le 11.e ſiecle. Il compoſa divers ouvrages, comme nous l'apprenons de Suidas.

LOLLIEN, *Lollianus*, tyran des Gaules, ſuivant Pollion, qui aſſure qu'il ſe révolta contre Poſthume. On produit quelques médailles où il eſt appellé Spurius Servilius Lollianus.

(*a*) Suid. T. II. p. 54.

Mais, ceux qui les produiſent ſont ſuſpects, & on a d'autres médailles d'un Lellien tyran, qui paroît être le même que le Lollien de Pollion.

LOLLIUS [L.], *L. Lollius*, Λ. Λόμιος, (*a*) étoit dans la gaule Narbonnoiſe, lorſqu'il reçut ordre de paſſer en diligence en Eſpagne pour ſecourir Q. Métellus Pius qui ne pouvoit réſiſter à Sertorius.

LOLLIUS [M.], *M. Lollius*, M. Λόμιος, (*b*) collegue de Caton d'Utique dans la Queſture. Un jour qu'il n'avoit pu ſe trouver, à cauſe de quelque indiſpoſition, au jugement d'un greffier accuſé par Caton, Lutatius Catulus qui s'intéreſſoit pour ce greffier, l'envoya prier de venir au ſecours de ce malheureux. M. Lollius ſe fit porter en litiere, & arriva après le jugement rendu. Il ne laiſſa pas de donner ſon ſuffrage en faveur du criminel; & par-là les voix s'étant trouvées partagées, il fut ſauvé. Mais, Caton ne voulut plus ſe ſervir de lui pour greffier, ni lui payer ſes gages, & refuſa de compter la voix de M. Lollius comme une voix utile.

LOLLIUS [Q.], *Q. Lollius*, Κ. Λόμιος, (*c*) illuſtre chevalier Romain, dont Cicéron parle avec beaucoup d'éloge.

LOLLIUS [M.], *M. Lollius*, (*d*) fils du précédent, ſelon le même Cicéron, étoit un jeune homme d'un mérite diſtingué.

LOLLIUS [Q.], *Q. Lollius*, (*e*) fils de celui qui précede, accuſa Calidius. C'étoit encore un jeune homme d'un grand mérite. Il eut le malheur d'être tué en chemin, comme il alloit en Sicile.

LOLLIUS [M.], *M. Lollius*, (*f*) ennemi de Cn. Pompée, puiſqu'au rapport de Cicéron, il demanda que ce grand homme fût mis à mort.

LOLLIUS [M.], *M. Lollius*, (*g*) fut élevé au Conſulat avec Q. Émilius Lépidus, l'an 21 avant J. C., & envoyé dans les Gaules.

M. Lollius, loué par Horace, mais d'une façon qui reſſemble ſi peu à la délicateſſe accoutumée des éloges de ce grand Poëte, qu'il ſemble que ce ſoit un Panégyrique de commande, où le ſentiment n'entre pour rien, étoit un homme qui cachoit de grands vices ſous de belles apparences, & plus curieux d'amaſſer de l'argent, que de bien faire. Il eſt très-probable que M. Lollius avide entreprit de vexer par des exactions les peuples Germains qu'Agrippa venoit de vaincre, & auxquels il avoit impoſé ſans

(*a*) Plut. T. I. p. 574.
(*b*) Plut. Tom. I. p. 766.
(*c*) Cicer. in Verr. L. V. c. 49. & *ſeq.*
(*d*) Cicer. in Verr. L. V. c. 51.
(*e*) Cicer. in Verr. L. V. c. 52.
(*f*) Cicer. Orat. pro domo ſua ad Pontif. c. 10.
(*g*) Horat. L. IV. Ode. 8. Tacit. Annal. L. I. c. 10, L. III. c. 48. L. XII. c. 1. Vellei. Paterc. L. II. c. 97, 102. Dio. Caſſ. pag. 524. Plin. T. I. p. 523. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. I. p. 69, 143, 144, 189. & *ſuiv.* T. II. p. 194.

doute quelque léger tribut. M. Lollius envoya au-delà du Rhin des Centurions, qui, ſous prétexte de lever ce tribut ayant commis des violences, irriterent ces peuples ennemis de la ſervitude, & furent ſaiſis par eux & mis en croix. Ce ne fut pas aſſez pour leur vengeance. Les Sicambres, ſecondés de leurs fideles alliés les Uſipiens & les Tencteres, paſſent le Rhin, ravagent les terres de l'Empire, & ſurprennent M. Lollius, auſſi négligent à s'acquitter des devoirs de ſa charge; qu'actif & vigilant pour ſes intérêts. Les Romains furent mis en déroute, avec plus d'ignominie néanmoins que de perte. L'aigle de la cinquième légion demeura au pouvoir des vainqueurs. Cette diſgrace détermina Auguſte à ſe tranſporter dans les Gaules. Sa préſence, & les apprêts que fit M. Lollius pour réparer ſa honte, ramenerent bientôt le calme.

Dans la ſuite, Auguſte voulant envoyer en Orient C. Julius Céſar ſon petit-fils, qui n'étoit encore que dans ſa dix-neuvième année, le mit pour ſuppléer à ſa jeuneſſe & à ſon inexpérience, ſous la conduite de M. Lollius. Et on remarque à cette occaſion, que cet homme adroit, au défaut des talens militaires, qu'il paroît n'avoir pas poſſédés en un haut degré, avoit celui de plaire au maître, & de le tromper par de beaux dehors. Mais, une entrevue qu'eut C. Julius Céſar avec le Roi des Parthes, fut funeſte à M. Lollius. Le Roi des Parthes le démaſqua aux yeux de C. Julius Céſar, & découvrit au jeune Prince les conſeils perfides de cette ame double & traîtreſſe. C'eſt tout ce qu'il a plu à Velleïus Paterculе de nous apprendre ſur ce fait, très-connu de ſon tems, mais dont il devoit bien prévoir que la trace pouvoit aiſément s'effacer. Peut-être a-t-il entendu, ſous les termes vagues dont il ſe ſert, les liaiſons de M. Lollius avec tous les Rois de l'Orient, qu'il mettoit à contribution, & de qui il recevoit des préſens immenſes. Nous ſçavons d'ailleurs qu'il aigriſſoit par des rapports envenimés l'eſprit de C. Julius Céſar contre Tibere; caractère fourbe, avide, qui par ſes pillages & ſes exactions vint à bout d'enrichir prodigieuſement ſa famille, en ſe couvrant lui-même d'opprobre, & s'attirant les derniers malheurs. Car, il fut diſgracié par C. Julius Céſar, & peu de jours après il mourut d'une façon ſi ſubite, qu'il y a lieu de penſer que ſa mort fut volontaire. Pline dit poſitivement qu'il s'empoiſonna.

LOLLIUS URBICUS, (a) *Lollius Urbicus*, lieutenant de Tite Antonin, vainquit ſous les auſpices de ce Prince les Brigantes, peuple de la grande

(a) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. IV. p. 348.

Bretagne. Il recula un peu les frontieres de l'Empire Romain dans l'iſle ; & au-delà du mur d'Adrien il en bâtit un nouveau, que l'on croit s'être étendu obliquement depuis la riviere d'Esk juſqu'à l'embouchure de la Twede. Les Romains s'embarraſſoient peu d'ajouter à leur domination le reſte de l'iſle, tirant peu de fruit de la partie même qu'ils poſſédoient.

LONCHATE, *Lonchates*, (*a*) ami d'Arſacome. *Voyez* Arſacome.

LONCHATE, *Lonchates*, Λογχάτης, (*b*) que quelques-uns écrivent Loncate. *Voyez* Loncate.

LONCHÉ, *Lonche*, Λόγχη, (*c*) nom d'un chien de chaſſe, ſelon Xénophon.

LONDINIUM, *Londinium*, (*d*) ville de la grande Bretagne, ſur la Tamiſe, au païs des Trinobantes. Tacite, parlant de Suétonius Paullinus, dit ; » Il » vint à Londinium, ville célebre par l'affluence des négocians qui y apportoient » abondamment toute ſorte de » marchandiſes, quoiqu'elle ne » fût pas au nombre des colonies ſous un nom particulier. «

Il falloit que ce fût la plus importante place de l'iſle, dès le tems que l'Itinéraire d'Antonin a été dreſſé ; car, c'eſt delà comme du centre, qu'il fait commencer ſes routes, & c'eſt là qu'elles aboutiſſent. On ne ſçait pas au juſte, ſi elle a été colonie Romaine ; car, d'un côté, Tacite aſſure bien formellement qu'elle n'en étoit pas une ; d'un autre côté, Ammien Marcellin dit : *Londinium vetus oppidum quod Auguſtam poſteritas appellavit.* Cambden rapporte, ſur la foi des annales Bretonnes, que Conſtantin le Grand ferma de murailles cette ville. Il peut ſe faire que c'eſt là-deſſus que porte le ſurnom d'Auguſta que marque Ammien Marcellin. Bede la nomme *Lundonia* & *Civitas Lundonia.* Les Anciens ont dit aſſez conſtamment *Londinium.* Les chroniques Saxones portent *Lundene*, *Laudone*, *Lundune*, *Lundenbyrig*, *Lundenburgh*, & *Lundenceaſter*, & enfin *Lundenric*, comme l'a obſervé le docte Gibſon. Les Anglois d'aujourd'hui l'appellent London, les Italiens, Londra, & les François Londres.

LONGANUS, *Longanus*, Λόγγανος, nom d'une riviere de Sicile. Polybe dit : » Dans la » plaine de Milazzo, auprès » d'une riviere qu'on appelle » Longanus. « Son nom moderne eſt Ruzzolino Fiume ; & comme elle a ſa ſource auprès de Caſtro-Réale, elle en a pris le nom que lui donne Baudrand, d'il Fiume di Caſtro-Réale ; de même que les navigateurs étrangers, au lieu de dire la Giron-

(*a*) Lucian. T. II. p. 89.
(*b*) Lucian. T. II. p. 89.
(*c*) Xenoph. p. 987.
(*d*) Tacit. Annal. L. XIV. c. 33.

de ; disent la riviere de Bordeaux, & la riviere de Nantes pour dire la Loire.

LONGARUS, *Longarus*, (*a*) Prince des Dardaniens, fit la guerre en son nom contre Démétrius pere de Philippe. Il fut pere de Baton.

LONGIN [DENYS CASSIUS], *Dionysius Cassius Longinus*, (*b*) natif d'Athènes, mais originaire de Syrie, s'acquit une très-grande réputation dans le troisième siecle. Eunape dit qu'il étoit une bibliotheque vivante. Quoiqu'il excellât beaucoup dans la Philosophie, Plotin disoit néanmoins de lui que c'étoit moins un Philosophe, qu'un homme de lettres; & c'est en effet par les lettres qu'il s'est particulierement rendu célebre. Il avoit beaucoup d'érudition, & le discernement très-fin, très-exact, & très-solide pour juger des pieces, & pour en marquer les beautés & les défauts.

De tous ces ouvrages, le tems ne nous a conservé que son traité du sublime, qui est un des plus beaux morceaux qui nous restent de l'antiquité. L'excellente traduction que M. Despréaux en a donnée, & qui ressemble plus à un original qu'à une copie, a mis tout le monde en état d'en juger, & a justifié l'estime générale qu'on a toujours eue de cet Auteur. Cécilius, qui vivoit du tems d'Auguste, avoit déjà composé un traité du style sublime ; mais, il s'étoit contenté de faire voir ce que c'est, sans donner aucune regle pour arriver à cette sublimité, qui ne persuade pas tant qu'elle ravit & enleve l'esprit du Lecteur. C'est ce dernier point que Longin entreprend de traiter dans son écrit.

Entre les exemples qu'il donne de ces traits magnifiques & éclatans, il parle de Moïse en ces termes: » Le Législateur des » Juifs, qui n'étoit pas un homme ordinaire, ayant fort bien » conçu la grandeur & la puissance de Dieu, l'a exprimée » dans toute sa dignité au commencement de ses loix par » ces paroles : *Dieu dit, que la* » *lumiere se fasse, & la lumiere* » *se fit ; que la terre se fasse, &* » *elle fut faite.* « L'Hébreu est encore plus énergique & plus sublime. Il porte, *que la lumiere soit, & la lumiere fut.* Le mot *faire* semble indiquer quelque effort, & une succession de tems ; au lieu que ces mots, *que la lumiere soit, & la lumiere fut*, marquent mieux la rapide obéissance du néant à l'ordre du souverain maître.

Dans la XXXIII.e section du même traité, suivant l'édition de Tollius, Longin met en question si l'on doit préférer le médiocre qui n'a point de défaut, au sublime qui en a quel-

(*a*) Tit. Liv. L. XXXI. c. 28.

(*b*) Eunap. p. 16. Suid. T. II. p. 52. Roll. Hist. Anc. Tom. VI. pag. 53, 54. Crév. Hist. des Emp. Tom. VI. p. 32, 44. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. V. p. 125, 126, 202. *& suiv.*

ques-uns ; & si l'on doit juger d'un ouvrage de prose ou de vers par le nombre, plutôt que par la qualité & par l'excellence de ses beautés. Il décide ensuite la question en faveur du sublime qui a des défauts, contre le médiocre parfait ; & après avoir apporté quelques raisons de sa décision, il passe aux exemples, & choisit dans les différens genres de poësie, deux Poëtes de chaque sorte, l'un médiocre, mais sans défauts, l'autre sublime, mais qui tombe quelquefois. Il compare pour le poëme Épique, Apollonius de Rhodes avec Homere; pour la poësie Lyrique, Pindare avec Bacchylide, & pour la tragédie Ion de Chio avec Sophocle.

On juge aisément sur cette simple exposition, que l'intention de Longin n'a pas été de comparer ensemble toutes les especes de poëmes, pour donner à ceux dont l'objet est plus grand & plus sublime, la préférence sur ceux dont l'objet est moins important, puisqu'il n'est pas même question de cette sorte de comparaison, & que pour mettre Ératosthene en parallele avec Archiloque, Longin choisit un des poëmes d'Eratosthene qui est écrit dans le genre de ceux d'Archiloque.

Ces considérations ont fait penser à M. Hardion, qu'il y avoit quelque chose de défectueux dans l'endroit où Longin fait la comparaison d'Apollonius & d'Homère, & que par conséquent cet endroit n'a pas été entendu des sçavans, qui ont travaillé d'ailleurs avec tant de succès sur Longin.

Il enseigna la langue Grecque à Zénobie, qui épousa le célebre Odénat Roi de Palmyre, & ensuite Empereur des Romains. On prétendit qu'il avoit conseillé à cette Princesse d'écrire à l'empereur Aurélien la lettre si fiere qu'elle lui envoya pendant le siege de Palmyre; & ce fut sur cela qu'Aurélien le fit mourir. Il souffrit la mort avec beaucoup de constance, & en consolant ceux qui témoignoient plaindre son malheur.

LONGINUS [C. CASSIUS], *C. Cassius Longinus*, Γ. Κάσσιος Λόγγινος, (*a*) fut élevé à la préture, l'an de Rome 578, & 174 avant Jesus-Christ, & chargé de rendre la justice aux citoyens Romains. L'année suivante, comme il y avoit une assez grande quantité des terres qu'on avoit conquises sur les Liguriens & les Gaulois, de vacantes, le Sénat ordonna qu'elles seroient distribuées, partie à des citoyens Romains, partie à des alliés du nom Latin. En vertu du même arrêt, on nomma pour faire ce partage, des Décemvirs du nombre desquels fut C. Cassius Longinus. Ces Magistrats donnerent dix arpens de ce terrein à chaque citoyen, & trois à

(*a*) Tit. Liv. L. XLI. c. 21. L. XLII. c. 4, 28. *& seq.* L. XLIII. c. 1, 5.

chacun des alliés.

Deux ans après, C. Caſſius Longinus fut créé Conſul avec P. Licinius Craſſus. Avant que de tirer les provinces au ſort, ils eurent enſemble une légere conteſtation, dans laquelle il y eut plus de raillerie que d'aigreur. C. Caſſius Longinus prétendoit qu'on devoit lui accorder la Macédoine, ſans la faire dépendre du ſort, & que ſon Collegue n'y pouvoit prétendre ſans ſe parjurer; que tout le monde ſe ſouvenoit qu'étant Préteur, il avoit fait ſerment, pour ſe diſpenſer d'aller commander en Province, qu'il étoit indiſpenſablement obligé de faire célébrer en certain lieu & à certains jours marqués, des ſacrifices où ſa préſence étoit néceſſaire; que le Conſulat ne le mettoit pas plus en droit de s'en abſenter que la Préture; qu'après tout, ſi les Sénateurs croyoient devoir plus d'égard à ce que P. Licinius Craſſus déſiroit comme Conſul, qu'à ce qu'il avoit juré comme Préteur, il ne s'oppoſeroit point à leurs volontés. Les Sénateurs, ayant délibéré là-deſſus, crurent qu'ils ne pouvoient ſans dureté exclure de la province un citoyen que le peuple n'avoit pas exclus du Conſulat, & déciderent que les deux Conſuls s'en rapporteroient au ſort. Juſtement ce fut à P. Licinius Craſſus qu'échut la Macédoine, & C. Caſſius Longinus fut obligé de reſter en Italie. Enſuite, ils tirerent auſſi les légions au ſort qui donna à P. Licinius Craſſus la première & la troiſième, & à ſon Collegue la ſeconde & la quatrième.

C. Caſſius Longinus partit donc pour la Gaule, où il ne fit rien de mémorable, & il ne réuſſit pas mieux dans le deſſein qu'il avoit formé de conduire ſes légions dans la Macédoine en paſſant par l'Illyrie. Le Sénat apprit des députés d'Aquilée qu'il s'étoit mis en chemin pour faire ce trajet. Car étant venus ſe plaindre que cette colonie, encore nouvelle, foible & ſans forces, étoit expoſée aux inſultes de deux nations auſſi barbares que les Iſtriens & les Illyriens, ils prierent le Sénat de ſonger aux moyens de la garantir. Et comme on leur demanda s'ils vouloient qu'on chargeât le conſul C. Caſſius Longinus de cette commiſſion, ils répondirent que ce Général ayant ordonné à ſon armée de s'aſſembler à Aquilée, étoit parti de cette ville pour ſe rendre dans la Macédoine par l'Illyrie. D'abord, perſonne n'ajouta foi à cette nouvelle; il paroiſſoit plus vraiſemblable que le deſſein du Conſul étoit de faire la guerre aux Iſtriens & aux Carnes. Les députés d'Aquilée répliquerent que tout ce qu'ils ſçavoient, & qu'ils pouvoient aſſurer, c'eſt qu'on avoit diſtribué aux ſoldats des vivres pour trente jours, & que le Conſul avoit fait chercher des guides qui connuſſent les chemins de la Macédoine, & qui

puſſent les y conduire. Alors, les Sénateurs n'ayant plus lieu de douter de la vérité, s'emporterent contre l'audace du Conſul, qui ayant abandonné ſa province pour paſſer dans celle de ſon Collegue, conduiſoit ſon armée dans des routes nouvelles & dangereuſes, entre tant de nations étrangeres, auxquelles il ouvroit par-là le chemin de l'Italie. Ils ordonnerent tous d'une commune voix au Préteur C. Sulpicius de choiſir entr'eux trois députés, de les faire partir de Rome le même jour, pour aller chercher le Conſul, le plus promptement qu'il leur ſeroit poſſible, en quelque lieu qu'il pût être, & lui défendre de faire la guerre à aucune autre nation, qu'à celle qui lui ſeroit indiquée par le Sénat. Ceux, qu'on chargea de cette commiſſion, furent M. Cornélius Céthégus, M. Fulvius, & Pub. Marcius Rex.

L'année ſuivante, C. Caſſius Longinus alla ſervir en Macédoine ſous le conſul A. Hoſtilius Mancinus, en qualité de Tribun des ſoldats. Pendant ſon abſence, il vint des députés de pluſieurs peuples des Alpes, porter des plaintes contre lui. Ils l'accuſoient d'avoir mis tout à feu & à ſang dans leur païs, & d'avoir enlevé tout ce qu'il avoit rencontré ſur ſon chemin. Le Sénat répondit aux uns & aux autres, qu'il n'avoit pas prévu ces hoſtilités, & que ſi elles avoient été commiſes, il les déſapprouvoit; mais qu'il n'étoit pas juſte de condamner un homme conſulaire ſans l'entendre, & ſur-tout dans un tems où les affaires de la République le tenoient éloigné de Rome; que quand il ſeroit revenu de Macédoine s'ils pouvoient le convaincre en perſonne des injuſtices qu'ils lui reprochoient, on ne manqueroit pas de les ſatisfaire.

LONGINUS [Q. CASSIUS], *Q. Caſſius Longinus*, Γ. Κάσσιος Λόγγινος, (*a*) fut nommé Préteur, l'an de Rome 585, & 167 avant Jeſus-Chriſt, & eut la charge de rendre la juſtice aux citoyens Romains. Il parvint au Conſulat trois ans après, avec A. Manlius Torquatus. Les Romains, cette année-là, continuerent la guerre qu'ils avoient avec différentes puiſſances.

LONGINUS [L. CASSIUS], *L. Caſſius Longinus*, Λ. Κάσσιος Λόγγινος, (*b*) après avoir été Tribun du peuple, fut créé Conſul avec L. Cornélius Cinna, l'an de Rome 625, & 127 avant Jeſus-Chriſt. Il parvint depuis à la Cenſure, & fut nommé pluſieurs fois Préteur.

Trois Veſtales s'étant laiſſé corrompre, le College des Pontifes, juge de ces ſortes d'affai-

(*a*) Tit. Liv. L. XLV. c. 14, 16.
(*b*) Valer. Maxim. L. III. c. 7. Cicer. Brut. c. 97. Salluſt. in Jugurth. c. 23. Vellei. Paterc. L. I. c. 15. L. II. c. 10. Crév. Hiſt. Rom. T. V. pag. 287, 324. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. IV. p. 206.

res,

res, montra beaucoup d'indulgence, n'en ayant condamné qu'une seule. Mais, l'affaire n'en demeura pas là. Tout le peuple se souleva contre cette molleſſe des Pontifes dans une occaſion où le crime étoit également notoire & odieux ; & le tribun Sex. Péducéus s'étant mis à la tête de ceux qui ſe plaignoient du jugement, fit ériger par le peuple une commiſſion extraordinaire pour revoir le procès des deux Veſtales qui avoient été épargnées, & fit mettre à la tête de la commiſſion L. Caſſius Longinus, homme d'une vertu rigide & d'une inflexible ſévérité, & qui, ſuivant la remarque de Cicéron, s'étoit rendu agréable au peuple, non par la douceur & par des qualités aimables, comme la plûpart des autres, mais par une auſtérité de mœurs qui lui attiroit le reſpect. Il répondit bien à l'attente de ceux qui l'avoient mis en place ; car, il ne condamna pas ſeulement les deux Veſtales, mais encore un ſi grand nombre d'autres perſonnes, que ſon tribunal fut appellé l'écueil des accuſés.

Il n'eſt pourtant pas à croire qu'un homme dont la vertu a reçu tant de louanges, ait confondu l'innocence avec le crime ; & que, ſelon l'expreſſion de Dion Caſſius, l'on ait envoyé au ſupplice en cette occaſion non-ſeulement ceux qui furent convaincus, mais tous ceux qui eurent le malheur d'être accuſés.

L. Caſſius Longinus fut envoyé en Numidie l'an de Rome 641, avec ordre d'amener Jugurtha en Italie, ſous la garantie du peuple Romain.

LONGINUS [C. CASSIUS], *C. Caſſius Longinus*, Γ. Κάσσιος Λόγγινος, (*a*) fils de Q. Caſſius Longinus, fut élevé au Conſulat, l'an de Rome 628, & 124 avant Jeſus-Chriſt. On lui donna pour collegue C. Sextius Calvinus.

LONGINUS [L. CASSIUS], *L. Caſſius Longinus*, Λ. Κάσσιος Λόγγινος, (*b*) fils du précédent, fut créé Conſul, l'an de Rome 645, & 107 avant Jeſus-Chriſt, & eut pour collegue C. Marius. L. Caſſius Longinus eut ordre de marcher contre les Gaulois Tranſalpins. Comme il étoit dans le païs des Allobroges, il fut attaqué par les Tigurins, qui taillerent en pieces ſon armée. Il périt lui-même dans le combat avec un de ſes Lieutenans généraux, L. Piſon, perſonnage Conſulaire. Un autre Lieutenant général, qui ſe nommoit C. Popilius, ne put ſauver les débris de cette malheureuſe armée qu'aux dépens de l'honneur. Ils obtinrent la vie ſauve à condition de paſſer ſous le joug, & de laiſſer tous leurs bagages au pouvoir de l'ennemi.

LONGINUS [L. CASSIUS],

(*a*) Vellei. Paterc. L. I. c. 15. Crév. Hiſt. Rom. T. V. p. 237.

(*b*) Cæſ. de Bell. Gall. L. I. pag. 9. Crev. Hiſt. Rom. T. V. pag. 358, 359.

L. Cassius Longinus, Λ. Κάσσιος Λόγγινος, (*a*) étant Tribun du peuple sous le consulat de C. Marius, l'an de Rome 648, & 104 avant Jesus-Christ, fit ordonner par une loi que personne ne pourroit prendre séance dans le Sénat, après avoir été condamné & privé du commandement par le peuple. Il ne manquoit à cette loi que le nom de Q. Cépion, car il étoit seul dans le cas.

LONGINUS [C. CASSIUS], *C. Cassius Longinus*, Γ. Κάσσιος Λόγγινος. (*b*) parvint au Consulat avec C. Domitius Ahénobardus, l'an de Rome 656, & 96 avant Jesus-Christ. Cette année, Ptolémée Apion, qui régnoit à Cyrene, laissa ses États aux Romains par testament. Les Romains donnerent la liberté aux villes qui venoient de leur être léguées. C'étoient des villes Grecques, à qui un pareil présent étoit infiniment agréable, & les Romains évitoient par-là le soupçon d'avidité.

Ce que nous venons de rapporter nous a été conservé par l'épitome du LXX.e livre de Tite-Live, & Julius Obséquens nous fournit les noms des deux Consuls.

LONGINUS [L. CASSIUS], *L. Cassius Longinus*, Λ. Κάσσιος Λόγγινος, (*c*) étant Proconsul d'Asie, contribua à remettre Nicomede sur le trône de Bithynie, & Ariobarzane sur celui de Cappadoce. Il fut vaincu peu de tems après par Mithridate, & obligé de se retirer à Apamée.

LONGINUS [C. CASSIUS], *C. Cassius Longinus*, Γ. Κάσσιος Λόγγινος, (*d*) fut Consul avec Térentius Varron Lucullus, l'an de Rome 679, & 73 avant Jesus-Christ. Ce fut sous leur Consulat que Cn. Pompée acheva de détruire le parti de Sertorius, & remit le peuple Romain en possession de l'Espagne. Ce fut aussi sous le même Consulat que commença la guerre de Spartacus, chef des esclaves révoltés.

Nous remarquerons que quelques-uns lisent C. Cassius Varus, au lieu de C. Cassius Longinus.

LONGINUS [CASSIUS], (*e*) *Cassius Longinus*, Κάσσιος Λόγγινος, Préteur, commandoit dans la Gaule Cisalpine autour du Pô, avec une armée de dix mille hommes, pendant la guerre de Spartacus. Un jour, celui-ci marchant vers les Alpes, Cassius Longinus alla à sa rencontre. Il y eut là un combat sanglant. Cassius Longinus fut battu, perdit beaucoup de monde, & eut lui-même beaucoup de peine à se sauver. Ce Cassius Longinus est peut-être le même que le précédent.

(*a*) Roll. Hist. Rom. T. V. p. 429.
(*b*) Crév. Hist. Rom. T. V. pag. 463. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XXI. p. 36, 270.
(*c*) Crév. Hist. Rom. Tom. V. pag. 592, 599.
(*d*) Crév. Hist. Rom. T. VI. p. 134, 140. *& suiv.*
(*e*) Plut. T. I. p. 548.

LONGINUS [L. CASSIUS], *L. Caſſius Longinus*, Λ. Κάσσιος Λόγγινος, (*a*) un de ceux qui briguerent le Conſulat avec Cicéron & Catilina, l'an 64 avant Jeſus-Chriſt. Il entra enſuite dans la conſpiration du dernier; mais, il refuſa de donner aux Allobroges un ſerment en bonne forme, ſigné de ſa main & ſcellé de ſon ſceau, & ſortit auſſi-tôt de Rome. Il agit en cela fort prudemment, & évita vraiſemblablement par ce moyen le ſupplice auquel il eût été condamné.

LONGINUS [C. CASSIUS], *C. Caſſius Longinus*, Γ. Κάσσιος Λόγγινος, (*b*) ſuivit en qualité de Queſteur M. Craſſus en Aſie, où ce Général entreprit de faire la guerre aux Parthes. Mais, l'armée Romaine commença à être découragée, avant même que d'avoir vu les ennemis, à cauſe des prodiges de valeur qu'on racontoit d'eux. Quelques-uns même des principaux Officiers en furent émus, & entr'autres C. Caſſius Longinus. Plein de courage, mais néanmoins précautionné & circonſpect, il vouloit, & pluſieurs autres avec lui, que l'on examinât s'il étoit à propos de s'y engager. Ils étoient appuyés des Devins & des Aruſpices, qui prétendoient que tous les préſages étoient fâcheux. Mais, M. Craſſus n'écoutoit que ce qui flattoit l'empreſſement incroyable qu'il avoit d'avancer.

Un jour, ce Général, s'étant imaginé que les Parthes fuyoient devant lui, réſolut de les pourſuivre. C. Caſſius Longinus & ceux qui penſoient comme lui, firent encore des repréſentations à M. Craſſus, & lui propoſerent, ou de faire ſéjourner l'armée dans quelqu'une des villes qui avoient garniſon Romaine, ou de gagner Séleucie en côtoyant toujours l'Euphrate. Cette marche eût été longue, mais elle avoit de grands avantages. M. Craſſus balançoit, & il auroit peut-être ſuivi cet avis ſalutaire. Un traître l'en empêcha. Abgare, roi d'Édeſſe dans l'Oſroëne, vint dans le camp des Romains, cachant ſous les dehors d'une amitié frauduleuſe la plus noire perfidie; & comme il étoit beau parleur, & que d'ailleurs, connoiſſant le foible de M. Craſſus, il lui avoit apporté des préſens conſidérables, il gagna toute ſa confiance. Le deſſein d'Abgare étoit de perſuader au général Romain de s'engager dans les vaſtes plaines de la Méſopotamie, où des troupes peſamment armées

(*a*) Salluſt. in Catil. c. 10, 27, 33. Crév. Hiſt. Rom. T. VI. p. 415, 419, 473.

(*b*) Plut. T. I. pag. 554. *& ſeq.* 734. *& ſeq.* 925, 926, 986. *& ſeq.* Dio. Caſſ. pag. 132. *& ſeq.* Corn. Nep. in Tit. Pomp. Attic. c. 8, 11. Vell. Paterc. L. II. c. 46, 56. *& ſeq.* Tacit. Annal. L. I. c. 2, 10. L. II. c. 43. L. III. c. 76. L. IV. c. 34. Appian. pag. 149. *& ſeq.* p. 497. Roll. Hiſt. Anc. T. V. pag. 280. *& ſuiv.* Crév. Hiſt. Rom. Tom. VII. p. 195. *& ſuiv.* Tom. VIII. pag. 39, 40. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. VII. 159. *& ſuiv.* T. XXI. p. 37, 231. *& ſuiv.*

ne pouvoient se défendre contre une cavalerie innombrable, & il y réussit.

C. Cassius Longinus étoit désolé ; & n'osant plus faire de nouvelles remontrances à son Général, qui entroit en colere contre lui, il attaquoit l'Osroënien dans le particulier. » Misérable, lui dit-il, quel » mauvais génie t'a amené parmi » nous? Par quels enchantemens, & par quels prestiges » as-tu ensorcelé M. Crassus, » pour lui persuader de jetter » son armée dans des déserts » qui ressemblent à des abîmes » sans fond & sans rive, & » d'entreprendre des marches » qui conviennent mieux à un » chef de voleurs Arabes qu'à » un Général des Romains. « On en vint peu de tems après aux mains avec les Parthes. Les Romains furent vaincus & forcés de prendre la fuite. Pendant que M. Crassus prenoit sa route d'un côté, C. Cassius Longinus ayant choisi des Arabes pour guides, leur ordonna de le mener par un autre chemin en Syrie. Les Arabes avoient sur la Lune des idées superstitieuses, & ils prétendoient qu'il falloit attendre qu'elle eût passé le Scorpion. *Je crains davantage le Sagittaire*, leur dit C. Cassius Longinus, faisant allusion aux fleches des Parthes ; & sans perdre un moment, il se sauva en Syrie avec cinq cens chevaux.

L'année suivante, les Parthes vinrent se jetter sur cette Province, mais avec peu de forces, parce qu'ils comptoient la trouver dégarnie & sans défense. Ils se trompoient. C. Cassius Longinus, ayant rassemblé autour de lui les débris de la malheureuse armée de M. Crassus, en avoit formé un corps, qui repoussa aisément des troupes plus préparées à courir & à piller qu'à combattre. Ce mauvais succès apprit aux Parthes qu'il ne leur étoit pas si facile, qu'ils l'avoient pensé, d'entamer la Syrie ; mais, la perte qu'ils avoient faite n'étoit pas assez considérable, pour leur en faire perdre l'espérance & le désir. Ils revinrent donc l'année d'après en plus grand nombre, ayant à leur tête Pacorus, fils d'Orode leur Roi, & Osacès, général expérimenté, qui avoit été donné au jeune Prince pour conseil & pour modérateur. Ils se flattoient d'autant mieux de réussir, qu'ils comptoient sur l'affection des peuples, qui, n'ayant pas lieu d'être satisfaits du gouvernement de leurs nouveaux maîtres, devoient être portés d'inclination à se jetter entre les bras d'une nation voisine, & avec laquelle ils étoient en commerce depuis long-tems.

Déjà les Parthes avoient poussé jusqu'à Antioche, qu'ils entreprirent d'insulter. C. Cassius Longinus qui étoit dans la ville, les ayant repoussés avec vigueur ; comme ils ignoroient totalement l'art d'assiéger les places, ils prirent le parti de se retirer, & tournerent vers une autre ville, nommée Antigonie.

C. Caſſius Longinus les y ſuivit; & lorſqu'après une tentative inutile faite par eux ſur cette derniere place, il les vit contraints de ſonger à s'en éloigner, il leur dreſſa ſur la route une embuſcade, dans laquelle il les enveloppa, en tua un nombre conſidérable, & entr'autres leur général Oſacès. Après cette perte, Pacorus ne crut pas qu'il fût ſûr pour lui de reſter ſur les terres des Romains. Ainſi, C. Caſſius Longinus encore jeune, & n'ayant exercé d'autre charge que la Queſture, eut la gloire d'avoir préſervé la Syrie de l'invaſion des Parthes.

C. Caſſius Longinus fut un de ceux qui, après la bataille de Pharſale, crurent ne devoir pas s'opiniâtrer à lutter contre la fortune. Il partit pour ſe rendre auprès du vainqueur; mais, il le manqua, & il s'arrêta quelque tems à Rhodes. La guerre d'Alexandrie étant ſurvenue, l'embarras & le péril où ſe trouva Jule Céſar, furent pour C. Caſſius Longinus des raiſons de dourer s'il perſiſteroit dans ſon deſſein. La victoire le décida; il alla ſe préſenter à Jule Céſar, de qui il fut reçu favorablement, appuyé de la recommandation de M. Brutus, dont il avoit épouſé la ſœur.

Il y en a qui regardent C. Caſſius Longinus comme le premier auteur de la conſpiration contre Jule Céſar. On prétend qu'il rouloit depuis long-tems dans ſon eſprit le deſſein de le tuer, & que même au rapport de Cicéron, il avoit été près de l'exécuter en Cilicie, à l'embouchure du Cydnus. Mais, il ne put d'abord agir par lui-même auprès de M. Brutus, parce qu'il étoit brouillé avec lui. Ayant été nommé Préteurs enſemble, ils ſe trouverent en concurrence pour le premier & le plus honorable département, qui étoit celui que l'on appelloit Préteur de la ville. Ils ſe diſputerent cet emploi devant Jule Céſar; & C. Caſſius Longinus qui étoit le plus âgé, & qui faiſoit valoir les ſervices qu'il avoit rendus à la République dans la guerre contre les Parthes après la défaite de M. Craſſus, ſembloit mériter la préférence. Jule Céſar lui-même en jugeoit ainſi; néanmoins, l'affection pour M. Brutus le détermina. *Les raiſons de C. Caſſius Longinus*, dit-il, *ſont les meilleures; mais, M. Brutus aura la premiere place.* Cet arrêt, qui ne paroiſſoit pas juſte au Juge lui-même qui le rendit, fut regardé par la partie léſée comme un affront ſanglant. C. Caſſius Longinus ceſſa de voir M. Brutus, & ſa haine contre Jule Céſar en devint plus forte & plus violente. Car, outre les raiſons publiques, il avoit de longue main contre lui des motifs perſonnels de reſſentiment; & c'eſt ſur ce fondement que pluſieurs ont mis une grande différence entre M. Brutus & C. Caſſius Longinus par rapport à la conſpiration. On a dit que

M. Brutus en vouloit à la domination injuste, & C. Cassius Longinus à la personne; & que celui-ci haïssoit Jule César, & non le Tyran.

Plutarque prétend que l'on a eu tort de penser ainsi; & pour faire voir que les sentimens de haine contre la tyrannie étoient naturels chez C. Cassius Longinus, il cite un fait de son enfance. C. Cassius Longinus alloit dans la même classe, & prenoit les leçons du même maître, que Faustus Sylla, fils du Dictateur. Faustus Sylla s'étant avisé un jour, dans un entretien avec ses camarades, de vanter la Dictature de son pere, C. Cassius Longinus s'emporta contre lui, & le frappa sur le visage à poing fermé. Cette affaire fit du bruit; les parens & les amis de L. Sylla demandoient justice contre l'auteur de l'injure. Cn. Pompée se rendit l'arbitre de la querelle, & manda les deux enfans en sa présence. Là C. Cassius Longinus regardant le jeune Sylla d'un air d'indignation: *Recommence*, lui dit-il, *à tenir les mêmes discours en présence de Cn. Pompée, afin que je recommence aussi à t'en faire porter la peine par de nouveaux soufflets.*

Cette action prouve sans doute ce que Plutarque avance; & les sentimens d'aversion pour la tyrannie étoient si communs parmi les Romains, & le sont même tellement parmi tous les hommes, qu'il n'est pas difficile à croire qu'ils se trouvassent chez C. Cassius Longinus, mais ces sentimens pouvoient bien être aidés en lui par des motifs de haine particuliere contre Jule César.

C. Cassius Longinus, s'étant donc déterminé par des motifs de vengeance publique & personnelle à former une conspiration contre la vie de Jule César, commença à sonder ses amis. Tous lui promirent, pourvû que M. Brutus se mit à leur tête. » L'essentiel n'est point, » lui disoient-ils, une multitude de bras, ni même la bravoure. Mais, il nous faut un » chef tel que M. Brutus, qui » par son nom seul assure la » justice de l'entreprise. Sans » cela nous serons dans l'action » même plus timides, & après » l'action plus suspects. On ne » se persuadera jamais que si » elle étoit juste & légitime, » M. Brutus eût refusé d'y prendre part. « Telle étoit l'idée que l'on avoit de la vertu de M. Brutus. C. Cassius Longinus n'en eut point de jalousie, & il se résolut à faire la premiere démarche vers son beau-frere, qu'il n'avoit point vu depuis leur querelle au sujet de la Préture.

Il alla donc le trouver, & après les premiers propos de réconciliation & de renouvellement d'amitié, il lui demanda s'il se trouveroit au Sénat le premier Mars, jour auquel, suivant ce qui lui revenoit, les amis de Jule César devoient proposer de lui déférer la royauté. M. Brutus ayant répondu

qu'il s'abſenteroit ; » Mais quoi ? » reprit C. Caſſius Longinus ; » s'il nous invite nommément, » que ferez-vous ? Mon devoir » alors, dit M. Brutus, ſera » de ne point garder le ſilence, » de défendre la liberté, & de » mourir pour elle. « Ces paroles encouragerent C. Caſſius Longinus, & le porterent à s'ouvrir entierement. » Eh ! » qui des Romains, reprit-il » avec feu, ſouffrira que vous » mouriez avant lui ? Ignorez-» vous, M. Brutus, ce que » vous êtes ? Penſez-vous que » ce ſoient les artiſans & les » gens du bas peuple qui aient » mis ſur votre tribunal les inſ-» criptions que vous y avez » lues, & non pas les premiers » & les plus illuſtres perſonna-» ges de la République ? On » attend des autres Préteurs » des largeſſes, des ſpectacles, » des combats de Gladiateurs. » Mais, ce qu'on exige de » vous, comme une dette à la-» quelle vous obligent votre » nom & la gloire de vos ancê-» tres, c'eſt la deſtruction de la » tyrannie. Les bons citoyens » ſont prêts à s'expoſer à tout, » à tout ſouffrir pour vous, ſi » vous vous montrez tel qu'ils » l'eſperent & qu'ils ſe le pro-» mettent. « M. Brutus entendit parfaitement ce langage. Il entra dans ce qui lui étoit propoſé ; & de ce moment lui & C. Caſſius Longinus ne ſongerent plus qu'à s'aſſocier un nombre d'amis, ſur la fidélité & le courage deſquels ils puſſent compter. Par les ſoins qu'ils ſe donnerent, le nombre de ceux qui entrerent dans la conſpiration fut porté juſqu'à plus de ſoixante, tous gens de diſtinction, tous Chevaliers ou Sénateurs.

Leurs intrigues ne purent ſe conduire ſi ſecrétement, qu'il n'en tranſpirât quelque choſe. Jule Céſar ſçavoit qu'il ſe tenoit des conventicules nocturnes ; & M. Brutus & C. Caſſius Longinus lui étoient ſuſpects juſqu'à un certain point. Un jour qu'on l'avertiſſoit de ſe tenir en garde contre M. Antoine & P. Cornélius Dolabella, ce ne ſont pas, répondit-il, ces gros garçons, bien nourris, bien friſés, qui me paroiſſent à craindre ; ce ſont ceux qui ſont maigres & pâles. Il déſignoit par ces derniers traits M. Brutus & C. Caſſius Longinus. Jule Céſar n'avoit pas tout-à-fait tort, puiſque, comme tout le monde le ſçait, il ſuccomba à la conſpiration. Percé en plein Sénat de pluſieurs coups, il reſta ſur la place devant la ſtatue de Cn. Pompée.

On remarque que C. Caſſius Longinus qui étoit Épicurien, & qui croyoit par conſéquent l'ame mortelle, ne laiſſa pas en s'animant à l'action d'élever ſes regards vers cette ſtatue, & d'invoquer Cn. Pompée, comme capable de s'intéreſſer encore à ce qui ſe paſſoit parmi les hommes. Le ſentiment naturel, dans ce moment d'enthouſiaſme, avoit prévalu ſur la réflexion, & ſur les dogmes de la

secte à laquelle il étoit attaché.

Quelques jours après la mort de Jule César, M. Antoine & M. Lépidus, ennemis des conspirateurs, se réconcilierent avec eux, ou du moins en firent semblant; & en signe d'une réconciliation parfaite, M. Antoine donna à souper à C. Cassius Longinus, & M. Lépidus à M. Brutus, dont il avoit épousé une sœur. Ces deux repas se passerent gaiement & avec un air de liberté & de familiarité. Seulement M. Antoine ayant demandé comme en plaisantant à C. Cassius Longinus, s'il avoit encore un poignard sous sa robe: *Oui*, répondit C. Cassius Longinus, *j'en ai un, & très-aigu, pour m'en servir contre toi-même, si tu imites celui que j'ai tué.*

M. Antoine, après avoir témoigné quelque tems beaucoup d'égards pour M. Brutus & C. Cassius Longinus, résolut de les attaquer ouvertement. Nos deux chefs de la conspiration avoient toujours la faveur du Sénat; mais, ne procédant que par des voies droites, & comptant sur la protection des loix, ils se trouvoient sans troupes & sans argent. Quelques-uns de leurs amis imaginerent de leur faire une espece de caisse militaire, dont les chevaliers Romains en se cottisant volontairement fourniroient les fonds. Mais, ce projet ne réussit point. Cependant, la puissance de M. Antoine faisoit des progrès, & ses intentions devenoient de jour en jour plus suspectes à M. Brutus & à C. Cassius Longinus. Ils trouvoient encore un autre sujet de crainte dans le grand nombre de vieux soldats de Jule César, qui accouroient de toutes parts à Rome. Ils penserent donc de nécessité à mettre leur parti en état de défense; & comme trois de leurs associés avoient des provinces assignées, dont rien ne les empêchoit de prendre sur le champ le gouvernement, sçavoir D. Brutus la gaule Cisalpine, Trébonius l'Asie proprement dite, Tillius Cimber la Bithynie, ils les déterminerent à partir en toute diligence pour aller s'en mettre en possession, leur recommandant à tous de se fortifier d'hommes & d'argent.

Quant à ce qui regardoit leurs propres personnes, ils furent embarrassés. Se trouvant actuellement Préteurs, ils étoient obligés de rester dans Rome, sur-tout M. Brutus, qui avoit le département de la ville, & qui pour cette raison ne pouvoit s'en absenter plus de dix jours consécutifs. Les gouvernemens de la Macédoine & de la Syrie leur étoient destinés, mais seulement pour le tems qui suivroit l'expiation de leur Magistrature. Ainsi, leur perplexité ne pouvoit être plus grande. Demeurer dans Rome, c'étoit exposer leur vie au ressentiment des soldats de Jule César. D'un autre côté, il y avoit & irrégularité & indécence à en sortir. C'est pourtant à ce dernier parti qu'ils s'arrêterent. M. Antoine sauva l'irrégularité, en faisant

diſpenſer M. Brutus par le peuple de la loi qui l'obligeoit à la réſidence ; & le Sénat tâcha de couvrir la honte du départ, ou plutôt la fuite de l'un & de l'autre, en les chargeant de la commiſſion de faire dans la Sicile & dans l'Aſie, les proviſions de bled néceſſaires pour la ville.

Dès qu'ils eurent quitté Rome, & dans le tems qu'ils ſe tenoient encore à portée d'y revenir, ſi l'occaſion s'en préſentoit, M. Antoine leva le maſque, & entreprit de les dépouiller de leurs gouvernemens. C'étoient deux des plus beaux & des plus importans de l'Empire ; & il trouvoit un double avantage à les ôter à ſes adverſaires, & à s'en revêtir lui & les ſiens. Il ne voulut pas cependant commencer par agir directement pour lui-même, & il engagea ſon collegue P. Cornélius Dolabella à demander la Syrie, qui étoit le département de C. Caſſius Longinus. Sur le refus du Sénat, P. Corn. Dolabella, qui s'y étoit parfaitement attendu, recourut au peuple ; & avec le ſecours de M. Antoine, qui impoſa ſilence par autorité à un Tribun oppoſant, il emporta l'affaire. Après ce premier pas, M. Antoine devint plus hardi, & ſe fit donner par la même voie la province de Macédoine. Cependant, pour garder encore quelques meſures avec des hommes tels que M. Brutus & C. Caſſius Longinus, il conſentit que le Sénat leur accordât, comme par forme de dédommagement, à l'un la Cyrene, à l'autre l'iſle de Crete, foibles & chétives provinces en comparaiſon de celles dont on les privoit.

M. Brutus & C. Caſſius Longinus n'attendirent pas pour abandonner l'Italie, qu'elle devînt le théatre d'une guerre ſanglante. Il eſt vrai que leur parti ne fut pas pris d'abord. Ils ſe tinrent pendant un tems dans le voiſinage de Rome, toujours prêts à profiter de la première occaſion qui ſe préſenteroit d'y revenir. Mais, quand ils virent qu'il leur reſtoit peu d'eſpérance de ſe rétablir, & de rétablir avec eux la forme ancienne du gouvernement ; qu'à meſure que les choſes ſe développoient, les armes prenoient de plus en plus le deſſus ſur les loix ; que toute l'Italie ſe partageoit entre M. Antoine & le jeune Céſar, ſans que preſque perſonne ſongeât à la République ; que les troupes paroiſſoient diſpoſées à ſe vendre à celui des deux chefs qui acheteroit leur ſecours à plus haut prix, ils ſe perſuaderent enfin que dans un état auſſi corrompu, l'amour de la juſtice & des loix étoit une foible reſſource, s'il n'étoit ſoutenu par la force. Comme la commiſſion qui leur avoit été donnée de fournir la ville de bled, leur avoit procuré le prétexte & les moyens d'aſſembler quelques vaiſſeaux, la mer leur étoit ouverte, & ils n'avoient aucun péril à crain-

ore dans le trajet. Ils passerent donc en Grece, & s'arrêterent à Athènes.

En partant d'Italie, ils avoient formé leur plan de rentrer dans les gouvernemens de Macédoine & de Syrie, qui leur avoient été donnés par Jule César, ratifiés par le Sénat, & ensuite ôtés par M. Antoine. Ils furent d'abord reçus à Athènes avec toutes sortes d'honneurs; & les Athéniens leur dresserent des statues auprès de celles d'Harmodius & d'Aristogiton, anciens libérateurs d'Athènes. C. Cassius Longinus n'y fit pas un long séjour, & il se hâta d'aller tenter fortune du côté de la Syrie. Il fit en peu de tems de grands progrès; il enleva par sa diligence cette province à P. Corn. Dolabella, comme M. Brutus enlevoit la Macédoine à C. Antonius, & se rendit maître de huit légions qu'il y trouva. Une guerre civile, qui duroit dans le païs depuis environ trois ans, y avoit rassemblé ces grandes forces, lorsque C. Cassius Longinus y aborda avec sa petite escadre. Lentulus Spinther, questeur de Trébonius, lui avoit fourni quelques secours d'hommes & d'argent, qu'il faisoit beaucoup valoir dans une lettre à Cicéron. Mais, c'étoient-là des forces bien peu proportionnées à la grandeur de l'entreprise. Le nom de C. Cassius Longinus, sa réputation, la cause qu'il soutenoit, voilà ce qui lui fit acquérir d'un seul coup de filet huit légions. Six lui furent remises par les Généraux eux-mêmes. Bassus, à qui Appien compte deux légions, sçavoir celle de Sex. César, & une seconde qu'il avoit formée lui-même de ses nouvelles levées, se fit beaucoup presser pour se démettre du commandement. Il ne prétendoit pas avoir beaucoup travaillé, beaucoup hazardé, pour qu'un autre vînt recueillir le fruit de ses peines & de ses périls. Mais, ses soldats députerent malgré lui à C. Cassius Longinus pour lui offrir leurs services.

Ce premier succès, si grand, si inespéré, fut suivi immédiatement d'un second du même genre. P. Corn. Dolabella avoit envoyé Alliénus son lieutenant en Égypte pour demander du secours à Cléopatre. Cette Reine lui envoya une flotte Égyptienne, & Alliénus mena par terre quatre légions, formées partie des débris des armées commandées autrefois par Cn. Pompée & par M. Crassus, partie des cohortes Romaines que Jule César avoit laissées à Alexandrie. C. Cassius Longinus fut averti de cette marche, & étant allé en Judée à la rencontre d'Alliénus, il le força de lui remettre ses quatre légions. Ainsi, C. Cassius Longinus se trouva à la tête de douze légions le sept Mars de l'année où A. Hirtius & C. Vibius Pansa furent Consuls, jour duquel est dattée la lettre qu'il écrivit à Cicéron pour lui rendre compte

de ſes heureux évenemens.

On peut juger quelle fut la joie du Sénat, lorſqu'il ſçut M. Brutus & C. Caſſius Longinus armés d'une ſi grande puiſſance. Il ſe hâta conformément à l'avis de Cicéron, de leur confirmer par autorité publique le gouvernement des provinces, & le commandement des armées dont ils s'étoient emparés ſans autre titre que leur zèle & la néceſſité. Il les revêtit des pouvoirs les plus amples qui euſſent jamais été donnés à aucun Proconſul; & comme P. Corn. Dolabella, pour cauſe du meurtre de Trébonius, avoit été déclaré ennemi public, le Sénat chargea C. Caſſius Longinus de lui faire la guerre, avec cette clauſe remarquable, qu'en quelque province qu'il entrât pour les opérations de cette guerre, il jouiroit d'une autorité ſupérieure à celle des Gouverneurs, ou Magiſtrats particuliers de cette province.

P. Corn. Dolabella entreprit de revendiquer ſon gouvernement de Syrie, & s'avança même juſqu'à Laodicée, où il ſe fortifia. Mais bientôt, C. Caſſius Longinus vint l'y aſſiéger par terre & par mer. Il y eut divers combats, dans leſquels P. Corn. Dolabella eut toujours le déſavantage; & enfin la ville fut livrée aux troupes de C. Caſſius Longinus par intelligence. On ouvrit furtivement pluſieurs poternes, par leſquelles les aſſiégeans entrerent en foule & ſe rendirent maîtres de la place. P. Corn. Dolabella, ſe voyant près de tomber au pouvoir de ſon ennemi, ſe fit égorger par un de ſes plus fideles eſclaves. C. Caſſius Longinus fit rendre à ſon corps les honneurs de la ſépulture. Il traita auſſi avec douceur les ſoldats & les officiers qui avoient ſervi ſous P. Corn. Dolabella; & quoiqu'ils euſſent été déclarés ennemis publics avec leur chef, au lieu d'exécuter à la rigueur le décret du Sénat, il aima mieux en groſſir ſon armée, & reçut leur ſerment.

Cependant, M. Brutus ayant fait paſſer ſon armée en Aſie, prit ſoin de former & d'équiper une puiſſante flotte dans les ports de Bithynie & à Cyzique; & pendant qu'on y travailloit, il parcouroit le païs, donnant audience aux Princes & aux députés des villes, gagnant tous les eſprits, & établiſſant par tout avec la tranquillité & la paix l'amour de ſon gouvernement. En même tems, il écrivit à C. Caſſius Longinus, qui, après avoir fait reconnoître ſon autorité dans toute la Syrie & la Cilicie, après avoir exigé des villes qui lui avoient fait réſiſtance, & en particulier de celle de Tarſe, d'énormes contributions, ſe diſpoſoit à aller en Égypte punir Cléopatre des ſecours qu'elle avoit envoyés à P. Corn. Dolabella. M. Brutus le détourna de ce deſſein, en lui repréſentant qu'ils ne s'étoient pas propoſé d'acquérir une puiſſance qui leur fût pro-

pre ; mais que c'étoit pour délivrer la patrie des tyrans qui l'opprimoient, qu'ils assembloient des forces de toutes parts ; que si donc ils vouloient être fideles à leur plan, & ne point perdre leur objet de vue, ils ne devoient point s'éloigner de l'Italie, mais au contraire se hâter d'y porter le secours dont leurs concitoyens avoient besoin.

C. Cassius Longinus se rendit à ces raisons, & il se mit en marche pour se rapprocher de M. Brutus. Ce fut à Smyrne qu'ils se revirent pour la premiere fois depuis qu'ils s'étoient séparés dans le port du Pirée, tournant, l'un du côté de la Syrie, l'autre vers la Macédoine. La vue des forces dont ils étoient l'un & l'autre accompagnés, leur causa réciproquement une grande joie & une merveilleuse confiance. En effet, étant partis de l'Italie comme de malheureux exilés, sans avoir un seul vaisseau de guerre, pas un soldat, pas une ville en leur puissance, au bout d'un assez court intervalle, ils se rejoignoient bien munis de flottes, d'infanterie, de cavalerie, d'argent, & en état de soutenir une querelle où il s'agissoit du sort de l'empire Romain.

Il y eut entr'eux un combat de politesse sur la maniere dont ils devoient traiter ensemble. C. Cassius Longinus se contentoit de l'égalité. M. Brutus lui déféra les honneurs, & il alloit le plus souvent travailler chez lui, parce que C. Cassius Longinus avoit la supériorité de l'âge, & une santé plus délicate.

Ils réglerent de concert le plan de leurs opérations ; & comme les Lyciens & les Rhodiens avoient refusé opiniâtrément de leur fournir aucun secours, ils résolurent de commencer par réduire ces deux peuples, afin de ne rien laisser derriere eux pendant qu'ils auroient en tête les Triumvirs. M. Brutus se chargea des Lyciens, & C. Cassius Longinus de ceux de Rhodes.

Leur bonne intelligence se soutint même sur l'article de l'argent, qui cause tant de dissensions entre les hommes. M. Brutus prétendoit qu'ayant employé à l'équipement d'une flotte pour la défense de la cause commune tous les deniers qu'il avoit pu amasser, il avoit droit de demander que C. Cassius Longinus lui fît part des siens. Les amis de celui-ci soutenoient au contraire qu'il n'étoit pas juste que des sommes levées par des moyens souvent tristes & fâcheux, & ensuite ménagés avec économie, fussent partagés avec M. Brutus, qui s'en feroit honneur par des largesses déplacées & excessives. C. Cassius Longinus fut plus équitable que ses amis ; & il céda à M. Brutus le tiers de son trésor.

Ils s'entendirent encore parfaitement pour un acte de clémence envers un sujet qui en étoit bien indigne. Gellius Po-

plicola, frere de Meſſala, mais bien différent de lui, ayant formé le noir deſſein d'aſſaſſiner M. Brutus, avoit obtenu ſon pardon en conſidération de ſon frere. Quelque tems après, il renouvella le même attentat contre C. Caſſius Longinus, & il en fut convaincu ſur la délation de Polla ſa mere, qui voulant ſauver C. Caſſius Longinus, & aſſurer la grace de ſon fils, crut que le meilleur moyen de réuſſir, étoit de dénoncer elle-même le coupable. M. Brutus & C. Caſſius Longinus eurent en effet la bonté de lui pardonner. Mais, les mauvais cœurs ſont impénétrables à toutes les attaques de l'indulgence & de la généroſité. Gellius Poplicola à la première occaſion trahit des chefs à qui il devoit tant de reconnoiſſance, & paſſa dans le camp de leurs ennemis.

Après quelque ſéjour fait à Smyrne, nos deux Généraux ſe ſéparerent pour les expéditions qu'ils avoient projettées. C. Caſſius Longinus, à qui étoit échue la guerre contre les Rhodiens, ſçachant qu'il auroit affaire à un peuple courageux, & ſingulierement habile dans la marine, fit marcher en même tems ſes troupes de terre & de mer. Le rendez-vous fut la ville de Mynde dans la Carie.

Il y avoit dans Rhodes un parti qui vouloit que l'on ſe ſoumît à C. Caſſius Longinus. C'étoit celui des plus ſenſés, qui trop ordinairement eſt le plus foible. Le gros de la multitude, animés par quelques eſprits téméraires & factieux, prétendoient faire réſiſtance, & ne doutoient point du ſuccès. La gloire de leurs ancêtres leur en répondoit; & ils ſe rappelloient avec complaiſance Démétrius & Mithridate, princes tout autrement puiſſans que C. Caſſius Longinus, obligé de ſe retirer honteuſement de devant Rhodes. Depuis la bataille de Pharſale, les Rhodiens avoient abſolument tourné le dos au parti qui ſoutenoit la liberté de l'ancien gouvernement dans Rome. Ils avoient fermé leur port & leur ville à Cn. Pompée dans ſa fuite. Après la mort de Jule Céſar, ils s'étoient attachés à P. Corn. Dolabella, & avoient refuſé leur ſecours à tous ceux qui lui faiſoient la guerre. Ils perſévérerent dans ce même plan, pour le malheur de leur ville, lorſque C. Caſſius Longinus approcha; & au lieu de lui promettre pleine ſatisfaction, ils lui firent la propoſition inſultante d'attendre les ordres du Sénat ſiégeant actuellement à Rome, c'eſt-à-dire, les ordres des Triumvirs.

On peut juger de quel air C. Caſſius Longinus, le plus fier de tous les hommes, reçut un pareil diſcours. Il n'y répondit que par des menaces, dont les Rhodiens ne furent pas auſſi touchés qu'ils devoient l'être. Seulement ils firent une tentative pour le fléchir, en lui députant Archélaüs, leur concitoyen, qui avoit été ſon maître

dans les lettres Grecques. Car, Rhodes étoit une école de toutes les belles connoiſſances; & C. Caſſius Longinus y avoit été inſtruit pendant ſa jeuneſſe. Archélaüs s'acquitta de ſa commiſſion de la maniere la plus tendre & la plus pathétique. Mais, C. Caſſius Longinus, content d'avoir fait beaucoup d'amitié à ſon ancien maître, demeura inexorable ſur le fond de la choſe.

Il fallut donc en venir aux armes; & les Rhodiens furent aſſez téméraires pour riſquer par deux fois le combat naval. Dion Caſſius rapporte qu'ils pouſſerent l'inſolence juſqu'à étaler aux yeux des Romains les chaînes qu'ils leur préparoient; mais, cet excès de folie & d'aveuglement paroît peu vraiſemblable. Ce qui eſt certain, c'eſt que deux fois vaincus, les Rhodiens s'opiniâtrerent encore à ſouffrir l'approche des troupes Romaines, & ſe laiſſerent aſſiéger par terre & par mer. Alors néanmoins, ceux qui vouloient la paix prirent le deſſus, & commencerent à négocier avec Fannius & Lentulus, qui commandoient l'armée de terre des aſſiégeans. Mais, pendant qu'ils parlementoient, C. Caſſius Longinus, qui montoit lui-même ſa flotte, & qui gouvernoit l'attaque du côté du port, parut tout d'un coup au milieu de la ville avec un nombre de gens d'élite, ſans avoir fait breche à la muraille, ſans être monté à l'eſcalade. Les portes du côté de la mer lui avoient été ouvertes par quelques-uns des plus honnêtes gens de Rhodes, qui frappés de la crainte de voir leur ville priſe d'aſſaut, n'avoient pas cru pouvoir trop ſe hâter de prévenir un tel malheur.

Un mot de C. Caſſius Longinus ſembloit d'abord promettre de la modération; car, comme pluſieurs le ſaluoient Maître & Roi, il rejetta bien loin ces titres, en diſant que ſa plus grande gloire étoit d'avoir tué celui qui avoit oſé ſe faire Maître & Roi dans Rome. Le reſte de ſa conduite ne répondit pas à ce début. Il ſe fit ériger un tribunal au milieu de la place, & planta à côté une pique, comme un ſigne qu'il prétendoit traiter Rhodes en ville priſe de force. Il condamna à mort & fit exécuter en ſa préſence cinquante des principaux auteurs de la rébellion, & prononça contre vingt-cinq autres, qui s'étoient enfuis ou cachés, la peine du banniſſement. Il eſt vrai qu'il aſſura au reſte des habitans la vie & la liberté, ayant fait défenſe à ſes troupes ſous peine de mort d'exercer aucune violence contre les perſonnes. Il leur interdit de plus le pillage, mais ce ne fut que pour piller lui-même cette ville, l'une des plus opulentes de l'Aſie. Car, il mit la main ſur tous les tréſors & ſur toutes les choſes de prix qui appartenoient au public, ſans épargner les offrandes conſacrées dans les

temples, ni les ſtatues mêmes des Dieux. Et comme les Rhodiens le prioient de leur laiſſer au moins quelqu'une de leurs Divinités, il répondit qu'il leur laiſſoit le Soleil. En effet, il ne toucha point au ſimulacre ni au char de ce Dieu, qui étoit ſingulierement honoré à Rhodes. Mais, il jouoit ſans doute ſur l'ambiguité de cette expreſſion, qui pouvoit ſignifier qu'il ne leur laiſſoit que la jouiſſance de la lumiere. Et par un troiſième ſens, que l'Antiquité ſuperſtitieuſe a remarqué, on jugea lorſqu'il eut été réduit à ſe priver de la vie peu de mois après à Philippes, qu'il avoit en parlant ainſi annoncé lui-même ſa mort prochaine.

C. Caſſius Longinus publia auſſi une ordonnance pour obliger les particuliers à lui apporter tout l'or & l'argent qui étoient dans leurs maiſons, avec menaces du dernier ſupplice contre les déſobéiſſans, & promeſſe de récompenſe aux dénonciateurs. Les Rhodiens ne s'effrayerent pas beaucoup d'abord, & ceux qui purent cacher leurs tréſors, ne crurent pas courir un grand riſque. Mais, lorſqu'ils virent par quelques exemples que l'ordonnance s'exécutoit à la rigueur, ils conçurent qu'il falloit obéir; & C. Caſſius Longinus ayant tiré de Rhodes par ces différentes voies huit mille talens, en impoſa encore cinq cens à la ville par forme d'amende. Tous les peuples de l'Aſie, quoique tranquilles & ſoumis, éprouverent pareillement la dureté de C. Caſſius Longinus. Il exigea qu'ils lui payaſſent ſur le champ les tributs de dix années. M. Antoine & Octavien ne lui laiſſerent pas le tems de pouſſer juſqu'au bout cette vexation. M. Brutus, infiniment plus doux que C. Caſſius Longinus, cauſa néanmoins de plus grands maux aux ennemis qu'il eut à combattre, mais ce fut par leur faute & par un effet de leur aveugle fureur.

Nos deux Généraux ſe rejoignirent à Sardes en Lydie, & leurs armées réunies leur donnerent à l'un & à l'autre par une proclamation ſolemnelle le titre d'*Imperator*, ou Général vainqueur. Dès leur première entrevue, en hommes ſupérieurs & francs, ils voulurent avoir un éclairciſſement tête à tête ſur des ſujets de plaintes réciproques. Il y en avoit beaucoup entr'eux; & la choſe ne pouvoit pas être autrement à cauſe de l'importance & de la multiplicité des affaires qu'ils gouvernoient, & du grand nombre d'amis & de commandans qui agiſſoient ſous leurs ordres. Ils s'enfermerent donc dans la premiere maiſon commode, & firent garder la porte par leurs eſclaves, avec défenſes expreſſes de laiſſer entrer qui que ce pût être.

La conteſtation fut des plus vives. Après avoir expoſé leurs griefs, ils entrerent en preuve, ils ſe firent des reproches, les

larmes coulerent, le ton de voix devenoit plus haut & plus rude; enſorte que leurs amis, qui ſe tenoient à la porte, entendoient le bruit, & commencerent à s'allarmer, ne ſçachant à quoi tout cela ſe termineroit. Cependant, perſonne n'oſoit ſe mettre en tiers avec eux, à cauſe de la défenſe qu'ils en avoient faite. Favonius ſeul, cet extravagant imitateur de Caton, prétendit entrer. Il força les barrieres, & d'un ton de voix théatral, il adreſſa à M. Brutus & à C. Caſſius Longinus ces paroles qu'Homère met dans la bouche de Neſtor exhortant à la paix Agamemnon & Achille: *Déférez à mes conſeils; vous êtes tous deux plus jeunes que moi.* C. Caſſius Longinus, dont le caractère étoit aſſez gai, ſe mit à rire. M. Brutus plus ſérieux ſe fâcha & chaſſa Favonius, en le traitant d'impudent Cynique. Cependant, cette aventure mit fin à l'entretien de M. Brutus & de C. Caſſius Longinus, & ils ſe ſéparerent en bonne intelligence.

M. Brutus donna le lendemain une mortification à C. Caſſius Longinus, par la condamnation qu'il prononça contre un homme diſtingué, qui avoit été Préteur à Rome, & enſuite chargé par M. Brutus lui-même de divers emplois de confiance. Plutarque le nomme L. Pella, & dit qu'ayant été accuſé & convaincu de concuſſion par ceux de Sardes, il fut condamné ſans miſéricorde. C. Caſſius Longinus peu de jours auparavant n'avoit pas tenu une pareille conduite à l'égard de deux de ſes amis, qui étant pourſuivis devant lui pour de ſemblables malverſations, en avoient été quittes pour une réprimande qu'il leur fit en particulier, pendant qu'en public il les renvoyoit abſous & les gardoit auprès de ſa perſonne. C'étoit par principe qu'il agiſſoit ainſi, & il reprocha même à M. Brutus ſon trop grand attachement aux regles, dans un tems qui demandoit des ménagemens, des conſidérations, de l'indulgence. Mais, M. Brutus, toujours rempli de grandes maximes, le rappelloit aux Ides de Mars, à ce fameux jour où il avoit tué Jule-Céſar, qui pourtant ne pilloit pas le genre humain par lui-même, mais qui étoit l'appui & le ſoutien des voleurs publics. » S'il eſt, dit-il, quelque prétexte légitime de négliger l'exacte juſtice, il nous valoit mieux ſupporter les amis de Jule-Céſar, que de fermer les yeux ſur les vexations commiſes par les nôtres. Dans le premier cas on n'auroit pu nous accuſer que de lâcheté; ici par mille travaux & mille périls nous achetons le reproche d'injuſtice. «

Ce trait, joint à tout ce que nous venons de rapporter précédemment, fait voir que la vertu de M. Brutus étoit bien plus pure que celle de C. Caſſius Longinus. Celui-ci méritoit ſans doute

doute l'eſtime par de grandes qualités ; mais, ſa colere étoit redoutable, il avoit le commandement dur ; au contraire avec ſes amis il ſe montroit facile, indulgent, juſqu'à ſacrifier en leur faveur les droits de la juſtice ; il n'étoit pas même ennemi du plaiſir, & dans le commerce particulier il égayoit un peu ſa morale. La conduite de M. Brutus ſe ſoutenoit parfaitement. Une douceur inaltérable, une grande élévation de ſentimens, une force d'ame ſur laquelle ne pouvoient rien ni la colere, ni la volupté, ni l'envie d'avoir une fermeté inflexible pour la défenſe du juſte & de l'honnête, voilà ce qui compoſoit ſon caractère. En conſéquence aimé des peuples & des troupes, chéri de ſes amis juſqu'à la tendreſſe, admiré des gens de bien, il n'étoit pas même haï de ceux qui lui faiſoient la guerre.

Ayant terminé heureuſement & promptement tout ce qu'ils avoient à faire en Aſie, M. Brutus & C. Caſſius Longinus ne ſongerent plus qu'à paſſer en Europe, pour épargner la moitié du chemin aux Triumvirs, qui ſe préparoient à venir les attaquer. Arrivés à Seſte, lorſqu'ils eurent traverſé la Cherſonneſe, ils firent la revue de leur armée, qui ſe trouva forte de vingt-une légions, non pas complettes, mais formant néanmoins le nombre de quatre-vingt mille combattans. Ils avoient encore plus de vingt mille hommes de cavalerie auxiliaire de toutes nations, Gaulois, Eſpagnols, Medes, Parthes, Arabes, Gallogrecs, & enfin Thraces. Ils accompagnerent d'un diſcours aux ſoldats la cérémonie de la revue. Comme une grande partie de ces troupes avoit autrefois combattu pour Jule Céſar, ils crurent néceſſaire de leur remettre ſous les yeux dans une harangue les grands & juſtes motifs qui devoient les attacher à la cauſe dont ils prenoient la défenſe. On dreſſa pour cet effet un tribunal, au haut duquel ſe placerent les deux Généraux, ayant autour d'eux tous les Sénateurs de leur parti. Ce fut C. Caſſius Longinus qui fit la harangue, M. Brutus s'étant impoſé la loi, comme nous l'avons déjà dit, de lui céder en tout les diſtinctions d'honneur & de prééminence. Aux diſcours ils joignirent un autre genre d'exhortation plus efficace ſur l'eſprit des ſoldats. Ce fut une diſtribution d'argent très-abondante.

Le rendez-vous général où l'armée devoit ſe raſſembler, étoit la plaine de Doriſque, lieu célebre dans l'hiſtoire par la revue que Xerxès y avoit faite autrefois de ſes troupes innombrables. De Doriſque M. Brutus & C. Caſſius Longinus continuerent d'aller en avant vers l'occident, côtoyant le rivage, & accompagnés d'une flotte commandée par Tillius Cimber, qui deſcendoit ſou-

vent à terre, & marquoit les lieux les plus propres pour les campemens. Ayant toujours trouvé les paſſages libres, ils ſe porterent au-delà de Philippes, où ils rencontrerent un terrein très-avantageux pour s'y camper, & pour y attendre leurs adverſaires.

Ceux-ci étant venus les y joindre, la bataille s'engagea, l'an 42 avant Jeſus-Chriſt. L'armée de M. Brutus fit des merveilles, & trop bien. Sans attendre l'ordre de ſon Général, elle ſe jetta avec furie ſur les troupes d'Octavien qu'elle avoit en tête, & les rompit dès la première charge. Les légions qui formoient la droite de M. Brutus déborderent la gauche de l'ennemi, & l'ayant tournée, pénétrerent juſqu'au camp, dont elles s'emparerent, après avoir taillé en pieces ceux qui étoient reſtés pour le garder, & elles ne s'occuperent plus que du pillage. M. Brutus lui-même fut emporté par l'ardeur des ſiens, & ayant écraſé le centre de l'armée d'Octavien, il perça pareillement juſqu'au camp. Là, par une faute impardonnable, il ne ſongea qu'à pouſſer ſon avantage, ſe perſuadant que le ſort des armes étoit ſemblable du côté de C. Caſſius Longinus.

Il s'en falloit beaucoup. Les lignes de cet infortuné Général furent forcées, & tout d'un coup ſa cavalerie prit honteuſement la fuite. Il n'eſt point d'efforts qu'il ne fît pour retenir ſon infanterie, juſqu'à arrêter par le bras les fuyards, juſqu'à ſaiſir lui-même les drapaux, & les faire planter en terre pour être un ſignal de ralliement. Sa valeur ne put ranimer celle de ſes ſoldats. Son armée fut entierement miſe en déroute, & ſon camp pris par M. Antoine; enſorte que très-mal accompagné, il ſe vit contraint de ſe retirer ſur une colline à quelque diſtance.

M. Brutus avoit remporté une victoire complette. Il voyoit avec ſatisfaction le champ de bataille abandonné des ennemis & couvert de leurs morts, leur camp pris & pillé, trois de leurs aigles enlevées avec pluſieurs drapaux, & portées par les ſiens en triomphe. Mais, en ſe retirant vers ſon camp, il fut ſurpris, & conſterné de ne plus appercevoir la tente de C. Caſſius Longinus de bout, & viſible comme de coutume, au-deſſus de tout le reſte. Il remarqua avec le même étonnement que les remparts étoient détruits & renverſés en pluſieurs endroits. Alors, il commença à craindre un malheur, & il envoya ordre à ceux qui couroient encore la campagne d'abandonner la pourſuite des vaincus, & de ſe raſſembler autour de lui. Il ſe diſpoſoit ainſi à réparer le déſaſtre de ſon Collegue. Mais, il n'étoit plus tems; & les mouvemens tardifs qu'il ſe donna ne ſervirent qu'à hâter la mort de C. Caſſius Longinus.

M. Brutus détacha un corps de cavalerie pour aller à la découverte, & lui rapporter des nouvelles préciſes. Ce détachement ayant été apperçu de loin par ceux qui étoient avec C. Caſſius Longinus, car pour lui il avoit la vue baſſe, il crut que c'étoient des ennemis qui le cherchoient. Cependant, afin de s'en aſſurer plus poſitivement, il ordonna à un officier nommé Titinius de s'avancer pour les reconnoître. Titinius fut joint par les cavaliers, qui voyant un ami, un homme attaché à C. Caſſius Longinus, & ayant ſçu de lui que ſon Général vivoit, jetterent un cri d'allégreſſe. Ceux qui le connoiſſoient plus particulierement, ſautant à bas de cheval, lui donnent la main, & l'embraſſent; les autres font un cercle autour de lui, avec tout le mouvement & le fracas d'une joie immodérée, qui fut la cauſe du plus grand des malheurs. Car, c'eſt ce qui trompa C. Caſſius Longinus, & lui perſuada que Titinius étoit pris par les ennemis. « Il falloit donc, » dit-il avec une amere dou» leur, que par amour pour la » vie j'attendiſſe juſqu'au mo» ment de voir un ami fait pri» ſonnier ſous mes yeux. « Il n'en dit pas davantage, & il ſe retira dans une tente abandonnée, ſuivi d'un de ſes affranchis, qu'il gardoit auprès de ſa perſonne depuis le tems des malheurs de M. Craſſus dans la guerre contre les Parthes, afin que dans le beſoin il devînt, en lui ôtant la vie, ſa derniere reſſource. Cet affranchi lui coupa la tête, car on la trouva ſéparée du corps.

Cependant, M. Brutus ſçavoit déjà la défaite de C. Caſſius Longinus, & il fut inſtruit de ſa mort, lorſqu'il approchoit du camp. Il accourut, il verſa des larmes ſur ſon ami, il l'appella le dernier des Romains, n'eſpérant plus que Rome produisît une ame auſſi haute que celle de ce fier ennemi de la tyrannie. Enſuite ayant fait envelopper décemment le corps, il ordonna qu'on le portât dans l'iſle de Thaſos, pour y recevoir les derniers honneurs, de peur que cette lugubre cérémonie, ſi elle ſe célébroit dans le camp, n'attendrît & n'affoiblît le courage des ſoldats.

Ce furent uniquement le déſeſpoir précipité & le faux héroïſme de C. Caſſius Longinus, qui donnerent l'avantage de cette fatale journée au parti des Triumvirs. Sa mort fit en même tems pencher la balance en leur faveur. Elle priva les Républicains de celui de leurs deux Généraux qui ſçavoit le mieux la guerre. Elle priva M. Brutus d'un compagnon qui lui étoit infiniment utile pour diriger les opérations militaires, & pour contenir les troupes. Auſſi rendit-elle le cœur aux adverſaires, qui avant que d'en apprendre la nouvelle, étoient fort abattus. Mais, lorſqu'un eſclave de C. Caſſius Longinus fut

venu les en informer, leur rapportant pour preuves la cotte d'armes & l'épée de son maître, ils reprirent courage, & se crurent plus en état que jamais d'espérer la victoire.

DIGRESSION

sur le caractère de C. Cassius Longinus.

C'étoit un homme ardent, entreprenant, fier, ambitieux; & il ne lui en coûtoit pas beaucoup pour sacrifier la justice à ses intérêts, & à ceux du parti qu'il embrassa. La secte Philosophique dont il suivoit les dogmes, ne lui apprit pas à respecter la vertu. Il étoit Épicurien. L'ambition le préserva de l'indifférence pour les affaires publiques, de l'inaction, de l'indolence, où le portoient les maximes de ses maîtres. Mais, il n'est pas possible que celui pour qui la volupté est le souverain bien, & ce qui lui plaît la souveraine loi, puisse compter pour quelque chose l'honnêteté & la justice.

C. Cassius Longinus étoit regardé comme un capitaine très-habile dans le métier de la guerre, mais il avoit la réputation d'être violent & emporté, & d'aimer mieux gouverner par la crainte; du reste, il passoit pour grand railleur quand il étoit avec ses amis, & pour un homme qui s'abandonnoit un peu trop à la plaisanterie.

La veille de la bataille de Philippes, il soupa en son particulier avec un petit nombre d'amis qu'il avoit amenés avec lui, & pendant tout le repas il fut sombre, pensif & taciturne, quoique ce ne fût pas son naturel. Après le souper, il prit la main de Messala, & la serrant par maniere de caresses, comme il avoit accoutumé, il lui dit en langage grec : » Messala, je » vous prends à témoin qu'il » m'arrive la même chose qu'au » grand Pompée; je suis forcé » malgré moi de mettre au ha» zard d'une bataille la liberté » de ma patrie, & de la jouer » comme à un seul coup de dé. » Véritablement nous avons bon » courage & grand sujet d'es» pérer, quand nous considé» rons les faveurs de la fortu» ne, de laquelle nous aurions » grand tort de nous défier, » quand même nous suivrions » de mauvais conseils. «

LONGINUS [C. CASSIUS], *C. Cassius Longinus*, Γ. Κάσσιος Λόγγινος, (*a*) contemporain du précédent, se déclara d'abord pour la cause des Républicains. Il combattit sous les enseignes de Cn. Pompée à la bataille de Pharsale, dont la perte entraîna la ruine de cet illustre chef & celle de tout son parti. C. Cassius Longinus essaya d'abord de le rétablir; & pour cet effet il fit voile, avec une flotte qu'il commandoit, vers le Pont; il

(*a*) Appian. pag. 482, 483. Dio. Cass. pag. 188. Crév. Hist. Rom. Tom. VII. pag. 511, 513, 516, 517.

ſe propoſoit de ranimer le courage du roi Pharnace, & de ſuſciter en ſa perſonne un nouvel ennemi à Jule Céſar. Ce dernier, étant parti dans le même tems pour l'Orient, parce qu'il croyoit que Cn. Pompée avoit dirigé ſa fuite de ce côté là, rencontra en traverſant l'Helleſpont C. Caſſius Longinus. Comme il n'avoit que de petits bâtimens, il eût été facile à C. Caſſius Longinus d'opprimer ſon ennemi. Mais, étonné du bonheur extraordinaire de Jule Céſar, & s'imaginant qu'il le pourſuivoit, il lui tendit de ſon vaiſſeau des mains ſuppliantes, lui demendant grace, & lui livra ſa flotte.

Nous remarquerons que quelques-uns prennent ce C. Caſſius Longinus pour le même que le précédent. Mais, d'autres le croyent très-différent; & le ſentiment de ces derniers paroît bien plus vraiſemblable. Il y en a auſſi qui lui donnent le prénom de Lucius au lieu de celui de Caius.

LONGINUS [Q. CASSIUS], *Q. Caſſius Longinus*, Κ. Κάσσιος Λόγγινος, (*a*) étant Tribun du peuple avec M. Antoine, l'an 49 avant J. C., ſe déclara avec ſon Collegue contre le Sénat pour le parti de Jule Céſar. Il avoit été rendu un arrêt, qui ordonnoit à Jule Céſar de licentier ſes troupes. Nos deux Tribuns firent leur oppoſition à cet arrêt; ce qui excita une querelle très-vive. Ils furent menacés des dernieres violences; & l'on recourut à cette forme de Sénatus-conſulte, qui n'étoit d'uſage que dans les plus grandes extrêmités. Il fut dit: » Que les Conſuls, les Pré» teurs, les Tribuns du peuple, » & les Proconſuls qui ſe trou» voient près de Rome [ce qui » comprenoit Cn. Pompée & » Cicéron] étoient chargés de » veiller à la ſûreté de la Ré» publique. « Après cet éclat, M. Antoine & Q. Caſſius Longinus avoient tout à craindre. Ils s'enfuirent de nuit avec des habits d'Eſclaves dans une voiture de louage, & ils ne s'arrêterent qu'à Ariminum.

La première année de la guerre civile, lorſque Jule Céſar eut ſoumis entierement les Eſpagnes, il laiſſa, pour gouverner la Luſitanie & la Bétique, Q. Caſſius Longinus qui connoiſſoit le païs, parce qu'il y avoit été Queſteur ſous Cn. Pompée. Cet homme avoit de l'activité & du courage; mais il étoit violent, emporté, injuſte, avide d'argent. Il s'étoit fait tellement haïr dans l'exercice de ſa Queſture, que l'on forma contre lui une conjuration, dans laquelle il fut bleſſé. Il en avoit conſervé un profond reſſentiment contre

(*a*) Plut. Tom. I. pag. 918. Cæſ. de Bell. Civil. L. I. pag. 430. L. II. pag. 548. Hirt. Panſ. de Bell. Alexand. pag. 726. *& ſeq.* Dio. Caſſ. pag. 152, 164, 192, 193. Crév. Hiſt. Rom. Tom. VII. pag. 360. *& ſuiv.* Tom. VIII. pag. 2. *& ſuiv.*

la province qui lui rendoit bien le change.

Lors donc qu'il fut revêtu dans ce même païs du commandement ſuprême, il chercha de l'appui contre la haine des peuples dans l'amour des légions. Il fit de grandes largeſſes, & des promeſſes encore plus magnifiques aux ſoldats, & par-là il ſe gagna ſans doute leurs cœurs. Mais, cette affection ne s'acquéroit qu'aux dépens de la diſcipline. De plus, il n'avoit point d'autres fonds pour ſuffire à ces libéralités, que ce qu'il tiroit des habitans, ſoit naturels du païs, ſoit Romains établis dans la province. Auſſi il mit tout en œuvre, taxes ſur les aiſés, avanies, procès criminels intentés aux plus riches, & dont il ne leur étoit poſſible de ſortir qu'à force d'argent; & ſous le ſpécieux prétexte d'avoir de quoi ſatisfaire les ſoldats, la plus grande partie des ſommes extorquées tournoit au profit du Commandant. Son avidité couroit après toutes ſortes de gains, & n'en négligeoit aucun. Dès qu'il étoit queſtion d'argent, ni les baſſeſſes les plus miſérables, ni les injuſtices les plus criantes ne lui coûtoient rien.

Il eſt aiſé de juger qu'une pareille conduite fortifioit & augmentoit l'averſion que les peuples avoient de longue main contre lui. Elle étoit encore fomentée par ceux mêmes qui lui ſervoient de miniſtres pour toutes ſes violences. Des gens de cette eſpece, ſans probité, ſans mœurs, ſans ame, ne ſont point capables de reconnoiſſance. Ils n'attribuoient qu'à leur induſtrie les profits qu'ils faiſoient, & ils s'en prenoient à leur Commandant de ceux qu'ils manquoient de faire.

Cette haine univerſelle produiſit bientôt une nouvelle conjuration contre Q. Caſſius Longinus, préciſément dans le tems que ſuivant les ordres de Jule Céſar, il ſe préparoit à paſſer en Mauritanie, pour empêcher Juba d'envoyer des ſecours en Grece à Cn. Pompée, & pour le punir de ceux qu'il avoit déjà envoyés. Les auteurs de la conjuration étoient tous d'Italica, ville fondée dans la Bétique par le premier Scipion, qui en quittant l'Eſpagne avoit dépoſé en ce lieu tout ce qu'il avoit de ſoldats bleſſés & infirmes dans ſon armée. Q. Caſſius Longinus fut attaqué en plein midi dans Cordoue, reçut deux coups de poignard & quelques autres légeres bleſſures. Aucune des plaies ne ſe trouva mortelle; & Q. Caſſius Longinus eut la ſatisfaction de ſe venger de ſes ennemis par les ſupplices qu'il leur fit ſouffrir & par la mort, ſi ce n'eſt pourtant que quelques-uns ſe racheterent par argent. Car, il étoit encore plus avare que cruel, & quelque douceur qu'eût pour lui la vengeance, l'argent le touchoit encore par un endroit plus ſenſible.

Les conjurés avoient mis dans

leur parti les deux légions qui autrefois commandées par Varron lieutenant de Cn. Pompée, & forcées enſuite de ſe ſoumettre à Jule Céſar, étoient reſtées dans la Province ſous les ordres de Q. Caſſius Longinus. La haine contre celui-ci réveilla en elles leur ancienne affection pour Cn. Pompée; & quoique l'on vînt de recevoir en Eſpagne la nouvelle de la défaite de ce malheureux chef à Pharſale, elles ſe déclarerent hautement pour lui; elles ſe choiſirent un Commandant, qui publia qu'il prétendoit remettre le païs ſous l'obéiſſance de Cn. Pompée; & les ſoldats graverent le nom de Cn. Pompée ſur leurs boucliers. Trois légions demeurerent avec Q. Caſſius Longinus, non par attachement pour ſa perſonne, mais par fidélité pour Jule Céſar. La ville de Cordoue, dans laquelle étoient établis un grand nombre de Romains, forma dans cette querelle un tiers parti, qui ne vouloit point ſe détacher du parti de Jule Céſar; quoiqu'il déteſtât Q. Caſſius Longinus.

Les ſuites d'une ſi grande & ſi violente agitation pouvoient être funeſtes à la province, & peut-être l'enlever à Jule Céſar. Mais d'abord, le queſteur Marcellus Éſerninus réunit en un ſeul parti ſous le nom & ſous l'autorité de Jule Céſar, tous ceux qui étoient ennemis de Q. Caſſius Longinus. Peu de tems après, M. Lépidus, qui étoit Proconſul de l'Eſpagne Citérieure, arriva dans la Bétique avec des forces conſidérables. Marcellus Éſerninus le reconnut ſans difficulté pour arbitre; & Q. Caſſius Longinus, après avoir tergiverſé & tenté une inutile réſiſtance, conçut enfin qu'il lui convenoit de céder, d'autant plus que Trébonius, dans ce même tems, vint de Rome prendre le gouvernement de l'Eſpagne Ultérieure avec la qualité de Proconſul. Q. Caſſius Longinus ſe réſolut donc à s'éloigner, & s'étant mis en mer il périt par un naufrage à l'embouchure de l'Ébre.

LONGINUS [L. Cassius], *L. Caſſius Longinus*, Λ. Κάσσιος Λόγγινος, (*a*) officier dans l'armée de Jule Céſar. Il fut envoyé par ſon Général dans la Theſſalie avec deux cens chevaux, & la vingt-ſeptième légion nouvellement levée. Il trouva dans cette province deux factions, dont l'une avoit pour chef Égéſarétus, perſonnage de grand crédit, qui tenoit le parti de Cn. Pompée, & l'autre Pétreius, jeune homme de grande naiſſance, qui tenoit celui de Jule Céſar.

Il étoit à peine arrivé en Theſſalie, que Q. Scipion marcha contre lui en toute diligence, tandis que d'un autre côté la cavalerie du roi Cotys qui étoit toujours aux environs de cette province, vint fondre en

(*a*) Cæſ. de Bell. Civil. L. III. p. 612, *& ſeq.* Dio. Caſſ. p. 177.

même tems sur les bras de L. Cassius Longinus ; de sorte qu'il se retira en hâte vers les montagnes qui bordoient le païs, croyant que c'étoit celle de Q. Scipion, & prit sa marche vers Ambracie. Il réussit mieux de ce côté-là qu'il n'avoit fait en Thessalie.

LONGINUS [L. CASSIUS], *L. Cassius Longinus*, Λ. Κάσσιος Λόγγινος, (*a*) neveu de C. Cassius Longinus, le meurtrier de Jule César, se trouva à la seconde bataille de Philippes, où il fut tué, en combattant aux côtés de M. Brutus.

LONGINUS [CASSIUS], *Cassius Longinus*, Κάσσιος Λόγγινος, (*b*) Préteur commandoit dans la Gaule autour du Pô, avec une armée de dix mille hommes, pendant la guerre de Spartacus. Un jour, celui-ci marchant vers les Alpes, Cassius Longinus alla à sa rencontre. Il y eut là un combat sanglant. Cassius Longinus fut battu, perdit beaucoup de monde, & eut lui-même beaucoup de peine à se sauver. Ce Cassius Longinus est peut-être le même que le précédent.

LONGINUS [L. CASSIUS], *L. Cassius Longinus*, Λ. Κάσσιος Λόγγινος, (*c*) fut élevé au Consulat avec M. Vinicius, l'an de J. C. 30.

Trois ans après, Tibere après avoir long-tems examiné, à qui il marieroit ses petites filles qui étoient nubiles, se détermina en faveur de L. Cassius Longinus & de M. Vinicius. Ce dernier étoit né à Cales d'une famille provinciale, mais il étoit fils & petit-fils de Consuls, d'un caractère doux & tranquille, & d'une éloquence châtiée. L. Cassius Longinus étoit de race Plébeienne, mais ancienne, & dans laquelle étoient entrés les honneurs. D'ailleurs, il avoit été élevé par un pere sage, exact & sévere, plus recommandable au reste par sa politesse & par sa complaisance, que par aucun talent considérable. Tibere lui donna Drusille, & Julie à M. Vinicius, toutes deux filles de Germanicus ; & il en écrivit au Sénat une lettre, dans laquelle il faisoit un éloge modeste des nouveaux mariés.

Dans la suite, le mariage de L. Cassius Longinus avec Drusille, fut rompu par Caligula qui avoit pour cette Princesse un attachement criminel & incestueux.

LONGINUS [C. CASSIUS], *C. Cassius Longinus*, Γ. Κάσσιος Λόγγινος, (*d*) Gouverneur en Asie. Il avoit été rendu un oracle, qui avertissoit Caligula de se donner de garde de Cassius. Ce Prince, s'imaginant que le Dieu avoit en vue C. Cassius Longinus, qui descendoit du

(*a*) Crév. Hist. Rom. Tom. VIII. p. 263. *& suiv.*
(*b*) Plut. T. I. p. 548.
(*c*) Tacit. Annal. L. VI. c. 15, 45. Crév. Hist. des Emp. Tom. I. pag. 581, T. II. p. 20.
(*d*) Dio, Cass. p. 662, 663.

meurtrier de Jule César ; commença à l'avoir pour ſuſpect, & ſe le fit amener chargé de chaînes. Cependant, ce n'étoit pas lui dont il devoit ſe défier, mais Caſſius Chéréa, puiſque ce fut ce dernier qui le tua.

LONGINUS [ÉMILIUS], *Æmilius Longinus*, (*a*) Αἰμύλιος Λόγγινος, quitta le parti des Romains, où il ſervoit dans la première légion, pour paſſer dans l'armée de Julius Claſſicus. Ce fut cet Émilius Longinus qui tua Dillius Vocula, par l'ordre de ſon nouveau Général ; & Julius Claſſicus, pour le récompenſer de ce meurtre, l'éleva aux premiers emplois militaires. Mais, il ne jouit pas longtems de ces honneurs, car il fut tué à coups de trait par des cavaliers qui le rencontrerent ſur leur chemin.

LONGINUS, *Longinus*, (*b*) Λόγγινος, brave officier, qui commandoit une légion, dans l'armée de Trajan, pendant que ce Prince faiſoit la guerre aux Daces. Décébale leur Roi tenta de faire aſſaſſiner Trajan ; mais, ayant manqué ſon coup, il eſſaya de ſe rendre maître de la perſonne de quelqu'un qui lui fût cher, & il réuſſit à l'égard de Longinus. Ayant demandé & obtenu une entrevue avec lui, comme s'il eût été enfin réſolu de ſe ſoumettre, au lieu de ſe livrer entre ſes mains, il le ſurprit par perfidie, le fit ſaiſir, charger de chaînes, & amener dans ſon camp. Là il commença par l'interroger ſur les projets de Trajan ; mais, il ne tira rien du priſonnier, qui n'eut garde de révéler le ſecret de ſon maître. Décébale le traita néanmoins humainement, & ſe contenta de le faire garder à vue, parce qu'il eſpéroit profiter du déſir qu'avoit Trajan de recouvrer un excellent officier, pour obtenir des conditions favorables.

Il envoya donc à l'Empereur un Miniſtre, qui avoit ordre de lui porter parole pour la liberté de Longinus, ſuppoſé que l'on voulût reſtituer au Roi des Daces tout le païs juſqu'au Danube, & les frais de la guerre. Quoique Trajan eût bien ſouhaité de ne pas perdre Longinus, il n'étoit pas diſpoſé à l'acheter un ſi haut prix. Il donna donc une réponſe générale qui laiſſant Décébale incertain, l'empêcha de ſe porter à aucune extrêmité. Mais, Longinus prit ſon parti. Ayant trouvé le moyen d'avoir du poiſon par le miniſtere d'un affranchi qu'il avoit auprès de lui, il écrivit à Trajan une lettre pleine de prieres & de ſupplications. Pour tromper Décébale, il chargea ſon affranchi de cette lettre, & lorſqu'il l'eût mis ainſi en ſûreté, il s'empoiſonna

(*a*) Tacit. Hiſt. L. IV. c. 59, 62. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. III. pag. 310, 314.

(*b*) Dio. Caſſ. pag. 775, 776. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. IV. pag. 231, 232.

pendant la nuit. Le Roi des Daces fut très-irrité de ce que sa proie lui avoit échappé, & il désira de s'en venger sur l'affranchi. Il dépêcha à Trajan un Centurion pris avec Longinus, pour demander qu'on lui renvoyât cet affranchi, promettant en échange le corps de Longinus & dix autres prisonniers. Trajan préféra avec raison la conservation d'un homme vivant à la sépulture d'un mort; & il garda dans son camp non-seulement l'affranchi, mais le Centurion, qu'il craignoit d'exposer à la cruauté de Décébale.

LONGINUS, *Longinus*, (*a*) Λόγγινος, vivoit, selon Juvénal, sous l'Empire de Néron. La garde Prétorienne, par l'ordre de ce Prince, s'empara des biens de Longinus.

(*a*) Juven. Satyr. 10. v. 15, 16.

Fin du vingt-cinquième Volume.

A CHALONS, chez SENEUZE, Imprimeur du Roi.

Approbation du Censeur Royal.

J'Ai lu, par l'ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, le Tome XXVe du *Dictionnaire pour l'Intelligence des Auteurs Claſſiques, Grecs & Latins, tant Sacrés que Profanes*; & je n'y ai obſervé rien qui ne faſſe ſouhaiter que cet ouvrage ſoit achevé auſſi promptement que l'Auteur eſt capable de le faire. Donné à Paris, le 13 Janvier 1778.

Philippe de Prétot,
Membre des Académies Royales des Sciences, Belles Lettres & Arts, d'Angers & de Rouen.

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building

Form 410